

**THESE DE DOCTORAT**

**Préparée au sein de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne  
Pour l'obtention du titre de Docteur  
Spécialité Histoire de l'art**

Présentée et soutenue publiquement le 21 février 2022  
par

**Antoine LACAILLE**

**Approche des demeures médiévales  
dans la partie septentrionale du duché de Bourgogne**

**Volume 1 (Texte – 2<sup>ème</sup> partie)**

**Thèse dirigée par Philippe Plagnieux**

**Membres du jury de soutenance**

Mme Sylvie Balcon-Berry, maître de conférences HDR, Sorbonne Université, Rapporteur

M. Philippe Bernardi, directeur de recherche au CNRS, Examineur

M. Pierre Garrigou-Grandchamp, docteur en histoire de l'art, Examineur

M. Hervé Mouillebouche, maître de conférences HDR, Université de Bourgogne-Franche-Comté, Rapporteur

M. Philippe Plagnieux, maître de conférences HDR, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Directeur de thèse



**TROISIEME PARTIE :**  
**ETUDES DE CAS**



## Chapitre neuf.

# Analyse d'une demeure notable à façade jumelée du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain [21271-8]

---

### A. Fiche analytique

Commune : FLAVIGNY-SUR-OZERAIN (21)	Adresse : 17-19 rue du Trop-Chaud
Parcelles cadastrales actuelles : OB734-739	Parcelles du cadastre napoléonien : D364-365
Appellation : NUL	
Propriétaire : Marion Doublet et les héritiers de Henri Gerbenne (propriété privée)	Visite : complète
Cordonnées : 47.513928 ; 4.530664	Altitude : 405 m NGF

Sources manuscrites : /

Sources figurées : /

Bibliographie :

- DELAROZIERE Benoît, *L'habitat rural en Bourgogne : hier pour demain*, Dijon, Conseil régional de Bourgogne, 1985, 11 p.
- LACAILLE Antoine dir. (2016), *Le bâtiment du 19 rue du Trop-Chaud à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) : une « maison-jumelle » de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, rapport d'étude de bâti et de sondage archéologique, 87 p.

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

- SAPIN Christian (dir.), *Flavigny et le Haut Auxois, étude des spécificités entre architecture rurale et architecture de bourg*, Contrat de recherche passé avec le service de la recherche architecturale, de la direction de l'architecture et du ministère de l'urbanisme, 1983, 117 p.

## B. Remise en contexte

### B.1. Historique

La totalité des documents d'archives médiévaux accessibles faisant de bâtiments présents sur le site de Flavigny-sur-Ozerain ont été étudiés en master<sup>3164</sup>. Cette recherche initiée dans le cadre du mémoire universitaire de master, a été poursuivie pour la grande majorité des actes conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle. Certaines mentions reprennent pourtant quelques caractéristiques du bâtiment : sa taille importante permettant une division entre plusieurs propriétaires, avec un jardin ou cour derrière. Néanmoins, il n'a pas été possible d'identifier avec certitude le bâtiment étudié dans ce large corpus (plus de 2000 mentions). Il paraît probable qu'à l'instar de la maison du Chambrier qui est de structure similaire et de la majorité des maisons de cette rue, une redevance de type cense était perçue pour ce bâtiment au profit des moines de l'abbaye<sup>3165</sup>. Malheureusement aucune mention ne concorde parfaitement : les bâtiments lauréats sont soit mal localisés (situés contre ou tout près de l'enceinte de la ville) ou mal orientés (avec le mur goutterot sur la rue).

### B.2. Contexte d'intervention et état de l'édifice

Cette opération est l'occasion de mettre en lumière la présence d'habitat ancien et richement aménagé dans cette partie de l'ancienne ville assez éloignée de l'abbaye Saint-Pierre et du centre

---

<sup>3164</sup> LACAILLE Antoine, *Les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de master 2 en archéologie médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, 4 vol.

<sup>3165</sup> Cette appellation de maison du Chambrier (ou de la Chambrière) indique une possession initiale par le moine chambrier de l'abbaye, laissée, au moins en partie, à titre de cens à des particuliers afin de constituer un revenu pour cet office du chambrier.

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain économique des halles. Constituant un *exemplum* par excellence du type de maison à façades-jumelles, le bâtiment du 19-21 rue du Trop-Chaud méritait largement une étude monographique.

Le bâtiment étudié se situe dans la rue du Trop-Chaud, soit la partie septentrionale de l'éperon sur lequel est implanté le village de Flavigny-sur-Ozerain (**fig. 275**). Il occupe les parcelles 409, 410, la première étant enclavée dans la seconde, ce qui correspond à deux propriétés (**fig. 276**). L'intégralité des deux propriétés correspondantes ont été investies. Les façades et murs latéraux sont visibles depuis le reste de la propriété la plus grande.

La plus grande propriété est en vente. Des travaux conséquents de réhabilitation initiés il y a plusieurs décennies n'ont pas été achevés : le dernier usage de l'espace se trouve être le stockage de véhicules, d'outils et d'affaires diverses. De fait, les reprises au ciment côtoient le béton de sol et le cloisonnement récent inachevé.

La construction de dimensions plus restreintes a fait l'objet d'une opération archéologique d'étude du bâti et d'un sondage archéologique dans la cave en lien avec les travaux de restaurations conduits<sup>3166</sup>. À l'exception de la cave, la construction est à présent aménagée pour un usage locatif, avec toutes les commodités afférentes. De fait, les observations consignées concernent l'état pendant travaux lorsque les maçonneries et la structure se trouvaient dans un état de lisibilité satisfaisant. La façade correspondante est à présent enduite, mais elle fut relativement lisible malgré la présence de lambeaux d'enduits, à l'instar des autres façades laissées aujourd'hui en pierre apparente.

La détermination de phases chronologiques de la construction par la différenciation d'Unités Stratigraphiques a été aidée par la comparaison des mortiers prélevés sur l'ensemble de la construction. Par ailleurs, un important lot d'éléments lapidaires présent dans le jardin arrière et complété par des éléments trouvés dans les caves des deux propriétés précise les restitutions de structures manquantes ou défigurées. Enfin, la pratique du sondage stratigraphique éclaire de manière inédite l'usage et les changements architecturaux successifs intervenus dans la cave.

---

3166 Le rapport remis au SRA en 2016 comporte 87 pages : LACAILLE Antoine dir. (2016), *Le bâtiment du 19 rue du Trop-Chaud à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) : une « maison-jumelle » de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, rapport d'étude de bâti et de sondage archéologique, 87 p.

Outre les dessins archéologiques liés au sondage archéologique, nous avons effectué des relevés en plans, des relevés en pierre à pierre des principales structures sur les façades et mesuré systématiquement l'ensemble des éléments saillants du bâtiment. Ces investigations complémentaires n'ont pas toutes été réalisées dans le même temps, mais elles s'inscrivent pleinement dans la recherche doctorale. Sur ce point, cette démarche forme une continuité évidente avec les recherches engagées dès le master.

Il faut remarquer que la restitution archéologique de l'état ancien de la construction a influencé le parti pris de restaurations sur quelques points : l'aspect de la porte et de l'escalier extérieur et la restitution du coussiège de la baie géminée.

## C. Description de l'édifice

### C.1. Compréhension de la forme parcellaire

La rue du Trop-Chaud, nommée anciennement rue de l'Eguille (*vicus Acu*), est déjà particulièrement peuplée de maisons et de granges dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3167</sup>. En contraste avec le centre de gravité de la ville qui se place entre les portes fortifiées (du Bourg et du Val), l'abbaye, l'église paroissiale Saint-Genest et les halles, le quartier du Trop-Chaud est plus vaste mais avec une densité urbaine moindre.

En comparaison avec bien d'autres zones dans Flavigny, le bâtiment est installé sur une surface relativement plane, ne serait-ce que pour la façade sur rue : le jardin en arrière du 21 rue du Trop-Chaud est, lui, sensiblement plus haut que la rue. Une première remarque notable sur la façade sur rue demeure sa situation, face au nord. Un jardin fait face à l'ensemble bâti de l'autre côté de la rue, large de 6,50 m au minimum. La présence de nombreuses ouvertures efficaces ou bouchées côté jardin ne doit pas faire oublier l'existence d'une construction contre une partie de la façade correspondante : l'éclairage intérieur naturel ne devait pas être optimal. Pour ce côté sud, le jardin déjà visible en 1835 (parcelle D366) est entouré d'autres jardins placés derrière les maisons de la

---

3167 En attestent les nombreuses mentions d'archives relatives à des cens perçus sur ces bâtiments.



Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain  
ruelle perpendiculaire à la rue du Trop-Chaud à l'est et de la rue Saint-Dominique à l'ouest (**fig. 276**). Son accès est possible avant tout par la maison étudiée, ou éventuellement par un autre jardin qui le relie à la ruelle. Autre possibilité : le passage à l'est de la maison pouvait peut-être être accessible depuis le bâtiment voisin sur rue avec un porche, ou encore la cour qui devait prendre place à l'ouest de l'édifice constituent d'autres moyens d'accès hypothétiques.

Le voisinage immédiat des 19-21 rue du Trop-Chaud offre à l'heure actuelle un appentis sur la rue du côté gauche et une remise du côté droit. Des constructions directement attenantes à l'ensemble bâti sont en place depuis au moins 1835<sup>3168</sup>, même si ce ne sont pas les mêmes bâtiments qu'aujourd'hui. Le plan d'alignement de 1858<sup>3169</sup>, qui reprend presque à l'identique les aménagements visibles sur le plan du cadastre de 1835, le confirme (**fig. 278**). Le bâtiment qui se trouve à l'ouest du n°21 de la rue est en 1835 (parcelle D367) de largeur moindre, ménageant une cour du côté ouest. Ce bâtiment, probablement en appentis, doit remplacer une petite cour ou un passage ménagé contre la construction médiévale si l'on en croit le pan coupé ménagé dans l'angle nord-ouest. Au niveau du mur mitoyen ouest de cette parcelle voisine (relevant aujourd'hui de la même grande propriété), des vestiges de piédroits de portes relevant d'une chronologie de la fin de l'époque médiévale (XVI<sup>e</sup> siècle ?) se trouvent être les derniers vestiges de deux constructions de surface inconnue. Il est possible de déceler un découpage parcellaire régulier du côté ouest : malgré les changements de nature et de forme des constructions qu'elles abritent, les deux parcelles à l'ouest de l'ancienne demeure étudiée reprennent à peu près le même module de largeur sur rue.

Du côté de l'orient, la maison avec escalier d'accès en avancée sur la rue (parcelle D363 en 1835) n'existe plus par suite du réalignement, cependant quelques maçonneries visibles depuis la rue peuvent lui être attribuées. Aucune ouverture relevant de la phase de construction du XIII<sup>e</sup> siècle n'a été identifiée sur les murs mitoyens latéraux, attestant de la présence ancienne de constructions voisines ou de places libres utilisées par des propriétaires distincts.

La principale interrogation demeure le petit bâtiment au centre de la partie droite de la façade du bâtiment analysé visible sur les plans (partie de la parcelle D364 en 1835). Il est difficile

---

3168 ADCO 3P PLAN 279.

3169 ADCO PM1151, 1858.

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

d'en identifier quelques traces aujourd'hui. Il semble probable qu'il ne figure de toute façon pas dans le programme de construction du XIII<sup>e</sup> siècle et peut même n'avoir été qu'un bâtiment en matériaux légers. Ce petit espace construit existerait déjà vers 1750 si l'on se fie au décrochement visible sur le plan de l'Atlas des routes<sup>3170</sup> mais l'imprécision du document rend l'hypothèse plus qu'incertaine. L'escalier qui le borde à droite et un petit réduit attenant (ce dernier n'apparaissant pas en 1835) sont en revanche justifiés par la présence d'une porte à l'étage. Notons que l'ensemble étudié garde l'usage qu'on lui connaît pour l'année de confection de l'Atlas communal du plan d'alignement (1858).

En 1836, la partie orientale appartenant à Pierre Perdu<sup>3171</sup> (puis à ses héritiers en 1858) est à usage de maison (probablement le logis actuel), bâtiment (la petite dépendance avancée sur la rue) et cour (sur rue). Elle comprend alors deux ouvertures (porte ou fenêtre) « ordinaires » en façade. À cette date, le reste du bâtiment est une maison (probablement la partie arrière du côté oriental), bâtiment (la partie ouest) et aisances (la cour latérale) possédée tout comme le jardin arrière par Jean-Pierre Moreau (à Jean-Baptiste Tableau et ses consors en 1858). Deux ouvertures ordinaires sont foncièrement associées à cette parcelle en 1836. Le bâtiment et cour à l'ouest de la maison étudiée dépendent d'une autre propriété en 1836 : ils sont possédés par Jean Aubertin. Aucun autre plan ancien à notre disposition n'informe davantage sur ce bâtiment.

### C.2. Généralité et distribution

L'ensemble bâti des 19-21 rue du Trop-Chaud se trouve en parfait alignement avec les autres bâtiments en front de rue du côté nord. Il adopte globalement la forme d'un trapèze avec un développement moins important du côté rue (12,95 m de long) que du côté cour (13,33 m) et une orientation nord-nord-est/sud-sud-ouest. L'édifice présente une longueur moyenne de 16 m. La construction se divise en deux parties longitudinales à partir d'un mur de refend de 78 cm d'épaisseur : le mur M5. Les façades avant sur rue (M1) et arrière sur le jardin/verger (M2) présentent deux pignons accolés et de largeurs identiques. Malgré la division en deux parties sur la longueur, l'ensemble ne prend pas le plan d'un carré : il est plus long dans le sens des murs goutterots (15,80 m du côté est) que pour celui des pignons (13,33 m en façade sur rue).

---

3170 ADCO C4003.

3171 ADCO 3P ES 279-1/4 1836, état de sections.

La grande maison initiale, comprenant des murs extérieurs larges de 83 à 88 cm M1, M2, M3 et M4 larges de 84 à 88 cm, avoisine aujourd'hui du côté oriental un appentis et une cour et du côté ouest une ancienne remise de même longueur. En plus du mur de refend M5, un mur M6 parallèle au mur pignon M1 sépare sur toute l'élévation le tiers nord de la partie orientale du bâtiment du reste de la longueur. Cette partie indépendante d'environ 4,80 m de profondeur correspondant à la propriété restaurée est notée A pour la description. Elle est mitoyenne de la partie B au sud et de l'ensemble C à l'ouest qui relèvent de la seconde propriété.

Développées en symétrie axiale suivant le même schéma, les deux façades sur rue comprennent chacune initialement une porte d'accès au rez-de-chaussée et une pour l'étage. La restauration récente restitue l'accès indépendant de l'étage pour la partie est. La façade arrière ne reprend pas ce parti architectural : une seule porte d'accès au rez-de-chaussée est reconnue. D'autres portes sur la façade arrière et des accès limités sur les faces latérales du bâtiment sont des ajouts modernes. Inévitablement, la distribution permet un accès aisé d'une partie à l'autre du bâtiment. Même le mur M6, installé visiblement pour limiter l'extension d'une propriété indépendante se trouve percé d'une ancienne porte reliant A et B, à présent bouchée. Il n'a pas été reconnu d'escaliers intérieurs anciens.

### C.3. Analyse de l'intérieur

Par commodité et considérant leur évolution parallèle pluri-centenaire, les deux propriétés A et BC sont présentées l'une après l'autre, niveau après niveau, en commençant par la cave (**fig. 279**).

#### *C.3.a. La cave*

La partie A du bâtiment étudié présente une seule pièce à chaque niveau. La cave est voûtée en berceau dans le sens est/ouest (**fig. 280**). Le sol constitué d'un important remblai est en légère pente entre le sud et le nord. La roche apparaît en partie basse des murs M1 et M2 : sa présence comme fondation explique en partie la surface plus restreinte de la pièce en cave par rapport aux

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain  
niveaux supérieurs. Le mur M6, rapporté contre M5 (en partie haute) et contre la maçonnerie obturant une ouverture de ce même mur M5, n'est pas parementé sur la partie orientale : il donne l'aspect d'un mur monté contre un remblai. Le sol de la cave au moment de la construction de M6 était donc plus haut d'environ un mètre du côté oriental.

Les puissants corbeaux bûchés à mi-hauteur de la cave en M2 et M5 rappellent que le plafond initial de la cave, qui reposait sur des poutres maîtresses orientées est-ouest, était plus bas de manière significative. Les corbeaux, non moulurés, constituaient ainsi les supports des lambourdes. L'un d'entre eux forme aussi une assise du piédroit de l'ouverture constituée de pierres de taille travaillées à la bretture.

De fait, la cave actuelle comprend la partie haute de l'ancienne cave et la partie basse de l'ancien rez-de-chaussée. Le parement des murs M4 et M5 est constitué de moellons de petit et moyen appareil régulièrement assisés avec un joint d'épaisseur moyenne. Les assises qui surmontent les corbeaux sont plus hautes, en moyen appareil. La pierre est un calcaire extrait directement sur place (pierre à trou).

L'implantation du sondage sur la partie sud-ouest de la cave, devant l'escalier, permet de mieux saisir les relations entre le mur d'origine M5, la maçonnerie qui vient boucher l'ouverture et enfin le mur M6 qui vient s'appuyer contre cette dernière (**fig. 281**).

Le comblement de l'ouverture en M5 jusqu'à hauteur de l'ancien plafond est la première modification identifiée après la construction initiale, et résulte d'une volonté précoce de division, au moins pour l'espace de la cave. Le parement de cette maçonnerie est grossièrement assisé. Les relations stratigraphiques démontrent que le mur M6 est aménagé à l'époque moderne (XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle), ce qui crée une nouvelle partition de l'espace. La pose de l'escalier d'accès actuel à la cave contre M5 intervient après une phase de remblaiement important de cet espace, ce qui modifie la position du plafond. Cet escalier large de 1,11 m est maçonné avec des degrés de pierres calcaires. Par la suite vient s'installer un contre-mur placé contre M1 qui sert d'appui à la voûte formée de petits moellons montés avec un liant composé d'une forte proportion d'arène. Cette voûte s'installe probablement au XIX<sup>e</sup> siècle.

Quelques précisions d'aménagement de la pièce peuvent être apportées. Les niches formées entre les anciens corbeaux de M5 sont de simples vides laissés par l'enlèvement de pierres

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

certainement après l'aménagement de l'escalier. Une encoche sur une pierre d'angle de l'ouverture bouchée juste sous la voûte soutenait la poutre portant le cintre de cette voûte. Un petit trou de plan rectangulaire est pratiqué dans la voûte du côté est : il permet de passer des objets ou des fluides vers le rez-de-chaussée ou constitue une entrée d'air : la cave actuelle ne comporte pas de soupiraux.

La cave en B est très haute de plafond et actuellement couverte d'une dalle en béton. Le sol de la cave est constitué de terre battue comme pour la cave en A. Autre similitude : l'élévation de la cave englobe les deux anciens niveaux inférieurs de l'édifice. Les corbeaux du plafond de l'ancienne cave apparaissent plus proches du sol actuel que dans la cave voisine : l'espace a donc été remblayé sur une hauteur bien plus importante. En revanche ? le plafond de cette cave, constitué d'une dalle en béton, arrive à peu près au niveau du plafond du rez-de-chaussée d'origine. Dans un premier temps, il est question de décrire uniquement la partie inférieure de cette pièce, correspondant à l'ancienne cave.

Les murs M2 et M3 se caractérisent par la présence de la roche en partie inférieure, surmontée par des moellons très bien équarris de moyen appareil. La hauteur de la roche est plus importante du côté sud : elle forme la paroi intégrale du mur M2, à peu près jusqu'à la hauteur du plafond d'origine de l'ancienne cave. La roche est entièrement recouverte de ciment sur plusieurs centimètres d'épaisseur, caractéristique que l'on retrouve aussi pour l'espace de cave en C. Le parement sud du mur M5 présente les mêmes caractéristiques de mise en œuvre, et cette portion du mur est d'ailleurs bien chaînée avec M3. Entre cette partie du mur et la porte vers l'angle nord-ouest de la pièce qui permet d'y accéder depuis la cave voisine, deux types de maçonnerie apparaissent (**fig. 282**). Juste contre la porte, un pilier de plan carré monté en pierres de taille accueille des corbeaux formant l'ancien support de la lambourde de plafond de la cave. La maçonnerie appuyée contre ce pilier et liée à un coup de sabre de la maçonnerie au sud de M5 est constituée d'un parement de petits moellons relativement bien assisés. Ce parement correspond à la partie bouchée d'une ouverture dont nous reparlerons. Des trous ménagés dans la face nord du pilier quadrangulaire peuvent former des soutiens supplémentaires pour les poutres formant l'ancien plafond.

Le mur M6 formant l'extrémité nord de la cave est maçonné avec des petits moellons d'assises plus ou moins régulières. La partie centrale du mur a été remontée avec un liant de ciment pour des raisons inconnues. Les vestiges d'un poteau de bois au milieu de la largeur de la pièce, à hauteur du pilier identifié, correspondent à un support intermédiaire de poutres jadis placées dans le sens de la longueur (**fig. 283**). Antérieur au remblaiement de la cave, il comprend les vestiges d'un assemblage à tenon et mortaise horizontal d'un ancien chapeau en partie haute.

Trois espaces divisent la cave de la partie C dans sa longueur. Une première voûte orientée est-ouest associée à un contre-mur contre M1 occupe l'espace au nord. Elle s'appuie contre un mur orienté est-ouest formant séparation de ces espaces et ménageant une porte du côté est. Des contre-murs contre M4 et M5 forment le départ de la voûte orientée sud-nord de la cave médiane. Ces maçonneries limitent la lecture des parements médiévaux. On retrouve cependant la présence de la roche recouverte par du ciment du côté sud de la cave, et des corbeaux bûchés contre M5 du côté nord. Le contre-mur en M5 vient s'appuyer contre la maçonnerie qui ferme l'arcade nord en ménageant une porte d'accès à l'espace C. Il est cependant contemporain du mur qui s'installe à l'emplacement de l'arcade sud (les mortiers sont identiques).

Un piédroit en pierres de taille de calcaire blanc visible dans la partie nord du mur M4 trahit l'existence d'une structure détruite, probablement une porte, liée au niveau de cave. Un escalier d'accès à la cave basse se trouvait probablement associé à la porte du rez-de-chaussée en M1.

### *C.3.b. Le rez-de-chaussée*

L'ensemble des maçonneries du rez-de-chaussée se caractérise, pour les parties anciennes non reprises, par l'emploi de moellons de moyen appareil en partie basse du mur et de petits moellons de taille plus limitée en partie haute, le tout mis en œuvre avec une régularité d'assise exemplaire. Ce parti pris architectural est particulièrement visible pour la partie de M3 visible dans la partie B et pour la portion d'origine du mur M5.

Le rez-de-chaussée de la partie A est accessible par une porte percée dans M1 dans l'angle nord-ouest de la pièce (**fig. 284**). Cette porte garde les restes d'une arrière-voûture cintrée médiévale du côté ouest. Le passage de la porte donne directement sur l'escalier d'accès à la cave par le biais d'une trappe.

Les relations stratigraphiques déterminant l'antériorité de M5 sur l'obturation de l'ouverture qu'il accueille puis l'antériorité de cette dernière sur la construction du mur M6 se retrouve au rez-de-chaussée. Notons que la partie bouchée de l'ouverture est recouverte d'un enduit de ciment. Cette

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

ouverture, identifiée dans le niveau de cave ancien, est commune aux deux premiers niveaux du bâtiment : le rez-de-chaussée présente ici la partie supérieure de l'ouverture avec un couvrement en arc en plein cintre. Un des voussoirs de l'arc diaphragme forme d'ailleurs un des trois corbeaux non moulurés encore existant sur ce mur qui déterminent la hauteur du plafond couvrant le rez-de-chaussée initial. Quatre corbeaux se trouvent en parallèle sur le mur M2 (dont un recouvert en partie par le mur M6).

Le mur M6 comporte à l'ouest une porte aujourd'hui bouchée large de 124 cm à encadrement de bois, correspondant peu ou prou à l'ancien niveau de sol du rez-de-chaussée. Associée à une niche située proche, elle reliait les parties A et B de la construction avant les modifications de hauteur de niveau de circulation et avant la pose de la voûte pour la cave de A. Deux niches de différentes dimensions et proches du sol sont visibles en M2, elles correspondent là aussi à l'ancien niveau de sol plus bas. La niche la plus au sud semble, étant donné sa forme, avoir servi de fenêtre ou soupirail haut. Un usage temporaire de cette ouverture comme conduit pourrait expliquer le surplus de remblai suspecté par l'absence de parement au niveau du mur M6 de ce côté de la cave en A.

Les différences de maçonnerie s'observent assez nettement à ce niveau entre les murs érigés au XIII<sup>e</sup> siècle, à l'exemple de M5 qui comporte quelques moellons de moyen appareil soigneusement assisés, et le mur postérieur M6 constitué de petits moellons mal assisés. Deux trous ménagés à mi-hauteur en M5 pourraient correspondre à un niveau de sol intermédiaire éphémère ou aux supports d'installation d'un meuble conséquent de type pressoir ou autre.

L'aspect actuel du rez-de-chaussée de A résulte de la restauration récente : le sol est bétonné, le plafond est constitué de plaques de bois agglomérés posées sur une poutre centrale et des lambourdes d'axe sud-nord. La poutre centrale est venue s'engager dans le mur M6 probablement au moment de la reprise de la porte d'accès à cet espace. Tous les murs sont rejointoyés et une trappe en métal permet l'accès à la cave inférieure.

Du côté de B, l'ancien rez-de-chaussée correspond à la partie supérieure de la cave comprenant un seul volume jusqu'au plafond bétonné. Ce plafond déjà évoqué est supporté en M3 par un corbeau de cheminée chanfreiné installé dans ce mur en réemploi. La série de corbeaux bûchés ou retirés de pierre calcaire blanche marquant physiquement l'emplacement du plafond de

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

l'étage se trouve à quelques centimètres sous le plafond actuel. Seul un corbeau formant voussoir de l'arc diaphragme nord de M5 est conservé.

Cette partie du bâtiment était accessible par une porte moins large que celle du mur pignon nord et qui se trouve à l'angle est du mur M3. Le système de fermeture de cette porte n'est pas formellement identifié mais il pourrait s'agir du système à barre et trou barrier. Le prolongement du mur M2 forme l'un des piédroits de cette porte, le deuxième étant composé de pierres préparées à la brettelle de belles dimensions. Le seuil de cette porte a été largement abaissé et l'arrière-voussoir est absente pour accueillir la continuité du plafond bétonné.

Une ouverture dont le piédroit oriental a été repris, est présente à droite de cette porte. Un fort ébrasement caractérise le piédroit droit de cette ouverture : sa proximité avec le niveau de sol extérieur la rapproche d'un point de vue fonctionnel d'un soupirail.

Deux boisseaux ont été installés avec le plafond et sous celui ci dans la partie haute du mur M2 : ce sont les seuls aménagements de ce parement.

Il a été démontré, dès la description du niveau de l'ancienne cave, que le mur de refend M5 était évidé à l'origine par deux grands arcs diaphragmes qui étaient soutenus par un pilier de plan carré aux pierres layées. Seul l'arc nord, large de 3,96 m, reste en partie ouvert pour aménager une porte notamment. À l'inverse, le piédroit et le couverture de l'arc sud manquent au profit d'une maçonnerie moins régulière que celle du XIII<sup>e</sup> siècle. La partie haute du comblement accueille un corbeau bûché : la capacité de support pour les lambourdes sur ce mur reste assumée. Deux boisseaux en haut de ce mur font face à ceux déjà identifiés.

Ce type d'aménagement ménageant plusieurs arcs sous un long mur de refend des accès communs entre la cave et le rez-de-chaussée n'a été reconnu qu'à de rares reprises<sup>3172</sup>. Citons une demeure du XIV<sup>e</sup> siècle dans le bourg Saint-Bénigne à Dijon [21231-22] et une maison dont la façade à pan de bois est postérieure place Notre-Dame à Semur [21603-26 et 21603-31]. Dans ces deux cas, le passage est complètement bouché et les deux parties de cave correspondent à deux maisons distinctes dont la façade est reprise pour une des deux (Dijon) voire les deux (Semur). Seuls les arcs diaphragmes de l'exemple dijonnais reliaient, comme à Flavigny, les deux parties de la maison sur deux niveaux. Il serait nécessaire de rechercher des éléments de comparaisons dans

---

3172 Dans d'autres demeures de dimensions plus restreintes, nous pourrions reconnaître la mise en place d'une unique porte cintrée reliant deux parties de cave sur un niveau.



Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain d'autres régions<sup>3173</sup>, démontrant éventuellement une influence extérieure pour ce type de montage architectural.

Du côté du mur M6, nous retrouvons la porte bouchée à linteau de bois déjà identifiée, ainsi qu'une petite niche correspondant au même niveau de circulation initial. D'autres petites ouvertures bouchées en partie haute de ce parement peuvent correspondre à l'emplacement de corbeaux ou de niches d'époques et d'usages divers.

Le niveau de rez-de-chaussée initial de l'espace C se comprend entre la partie haute de la cave actuelle et la partie inférieure du rez-de-chaussée actuel. Un soupirail bouché perce le mur M3 mais son ébrasement est bien moins important que celui identifié en B. Un contrefort moderne se place à côté, dans l'endroit de la cave couvert d'une dalle en béton.

La porte cintrée d'accès au rez-de-chaussée en M1, dont la partie inférieure est visible dans la cave, présente une arrière-voissure en arc légèrement surbaissée (**fig. 285**). Les voussoirs formant l'arrière-voissure de cette porte sont d'une teinte légèrement rosée, probablement à cause d'un incendie. Le système de fermeture n'a pas été identifié pour cette porte.

Le mur M5 présente vers son centre en partie basse le haut de l'ouverture cintrée nord avec deux voussoirs conservés en forme de corbeau.

La grande porte percée en M1 et les deux ouvertures visibles en M3 correspondent au niveau de sol actuel et à des aménagements de l'époque moderne et contemporaine. De la même manière, la porte au milieu du mur M4 se trouve être tardive : elle est de taille restreinte, avec des piédroits bâtis en moellons et recoupant le parement environnant. Notons qu'à ce niveau de rez-de-chaussée, le parement du mur M4 est repris à mi-hauteur. Les cloisonnements, l'enduit de ciment qui occupe la partie sud du rez-de-chaussée de C contre M3 et M4 et divers aménagements récents empêchent une compréhension complète des successions chronologiques suspectées par la logique des changements de niveau de circulation, le jeu des réemplois et les caractères de mise en œuvre.

---

3173 Voir le chapitre sept.

*C.3.c. Le niveau d'étage*

La phase de construction ancienne n'admet qu'un seul étage supérieur restitué : la description comprend donc les niveaux d'étages et de combles (pour A et B) actuels (**fig. 286**). Les élévations à l'étage en C ne relèvent plus pour une grande part de la construction initiale : les aménagements anciens subsistent surtout en A et B.

Le sol de l'étage de la pièce A est légèrement plus bas que le sol d'origine : la commodité d'usage des différents aménagements présents peut donc facilement être questionnée. Les parties hautes des murs M1 M2 et M5 comportent des reprises de maçonnerie, avec des défauts de régularité de hauteur d'assises et l'alternance d'assises de hauteur bien distinctes. La diversité de formes et d'emplacement des corbeaux dans les murs M2 et M5 confirment cette observation. Les vestiges médiévaux sont en assez mauvais état dans cette pièce, pourtant ils témoignent d'un programme constructif de qualité (**fig. 287**).

Une porte d'accès depuis l'extérieur est présente à l'angle oriental de M1. Anciennement bouchée par une maçonnerie de brique ménageant ainsi un espace de placard, elle a été débouchée et restaurée avec l'installation d'un nouveau piédroit pour retrouver son usage initial. Effectivement le piédroit oriental, comme l'ensemble de l'angle de la construction à cet endroit, a été repris tardivement. La fermeture de la porte pouvait se faire à l'aide d'une barre : un trou bouché se devine à l'emplacement le plus logique pour cet usage. À l'angle opposé de M1 se trouve une baie géminée à colonnette centrale conservée. Comme la porte, cette fenêtre comporte une arrière-vousure cintrée d'un arc légèrement surbaissé et un ébrasement moyen des piédroits. La maçonnerie est particulièrement bouleversée tout autour de cette baie, et le mur sous appui ainsi que le coussiège associé sont d'ores-et-déjà perdus.

Cependant, il est tout à fait possible d'y restituer un coussiège parallèle au mur. Une pierre cassée encore présente dans la cave pourrait en être la pièce principale : elle est épaisse de 19 cm, large de plus de 54 cm et longue d'au moins 66 cm avec un chanfrein de 12 cm.

La fenêtre géminée se fermait avec des volets comme l'atteste le trou encore visible dans la gâche en pierre saillante.

Entre la fenêtre et la porte se trouvent les restes d'une cheminée identifiée par ses corbeaux brisés, le jambage chanfreiné avec amorti conservé à droite et le conduit encore visible dans la

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

partie haute du mur. L'espace entre les jambages est de 1,78 m. Le jambage gauche a été détruit lors du percement d'une ouverture encadrée de ciment dans l'allège de la baie à coussiège. Un mur de petits moellons surmonté d'agglomérés est venu combler l'espace devant le contre-cœur. Ce mur d'agglomérés s'interrompt quelques assises avant la pierre travaillée à la broche levée sur champ en encorbellement formant la partie inférieure du conduit. Les caractéristiques de la hotte et du conduit de la cheminée, montés en moellons excepté le linteau de pierre sus-dit, indiquent une datation moderne. À droite de ce conduit, une fenêtre dotée de poutres de bois formant linteau éclaire la partie haute de la pièce. Elle utilise pour le piédroit oriental des pierres de taille en réemploi et des moellons pour le piédroit gauche. Effectivement, elle se positionne au-dessus d'une partie du manteau de la cheminée, et de fait, la hotte se développe à cet endroit sur la gauche du mur. Un vestige de poutre insérée dans le mur sous cette ouverture se positionne à une hauteur incohérente avec la charpente dont il va être question.

La cave recèle quatre fragments de deux corbeaux sciés sur les extrémités qui correspondent à la largeur de la partie des corbeaux de la cheminée encore pris dans le mur (22 cm). La mesure des pierres de la cave permet de restituer des corbeaux à l'origine hauts d'environ 58 cm au niveau du mur, et en saillie d'environ 90 cm. L'encoche visible sur les corbeaux indique qu'ils soutenaient un linteau de bois. La forte dimension et la qualité d'exécution des corbeaux de la cheminée indique une datation antérieure au XV<sup>e</sup> siècle (voir la partie sur l'étude des éléments lapidaires).

L'installation des jambages a nécessité de casser et retailler une partie des pierres des piédroits des deux ouvertures qui encadrent la cheminée. Cette cheminée vient donc s'insérer dans le mur après la construction initiale du XIII<sup>e</sup> siècle. Le niveau de circulation lié à cette structure est un peu inférieur à celui lié aux baies d'origine. La cheminée se trouve liée en termes de stratigraphie à toute la partie haute du mur et contemporaine de la pose de la fenêtre haute. Considérant la configuration des lieux, il est probable que l'installation d'une cheminée soit justifiée par la division de la propriété : elle peut être contemporaine ou légèrement postérieure à l'érection du mur M6 (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Ainsi, il semble avéré que les jambages et corbeaux de la cheminée se sont trouvés en position de réemploi : ils correspondent initialement à une cheminée plus ancienne (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles). La probabilité que la partie basse de la cheminée soit en place et que la partie supérieure résulte d'une importante modification est faible.

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

Le parement M5 comporte une structure intéressante du côté sud, presque entièrement cachée par M6. Il s'agit d'une porte à linteau sur coussinet en chevron dont la largeur estimée, à partir de traces observées dans la propriété voisine, est d'environ 1,02 m. Cette porte reliant les deux parties du bâtiment d'origine est judicieusement placée au-dessus de l'ouverture cintrée nord reconnue sur deux niveaux. La maçonnerie qui la rebouche est antérieure à l'aménagement du mur M6 entre A et B : ce bouchage peut être contemporain du bouchage de la partie haute de l'ouverture cintrée de l'étage en dessous. Les corbeaux pris dans ce mur M5, ainsi que ceux bûchés de M2 sont de formes et de facture différentes : ils correspondent à d'anciens niveaux de circulation déjà liés à un comble à surcroît comme cela a pu être restitué à présent pour la partie en mezzanine. Aucun de ces différents plafonds ne peut être rattaché à l'époque médiévale semble-t-il.

De même, les deux niches superposées à compartiment latéral en M5 sont certainement contemporaines de l'installation de la cheminée : les pierres qui les constituent sont taillées à la broche avec une ciselure périmétrique assez large. Dotées d'une feuillure et de traces de verrou pour accueillir un volet, ces niches s'insèrent dans une maçonnerie bouleversée du côté nord du mur, près de la baie géminée. Le mortier légèrement orangé mis en œuvre pour l'installation de ces niches est le même que celui de la maçonnerie qui complète le haut du bouchage de l'arcade de ce même mur M5 dans la cave. Ces aménagements sont donc fortement liés à l'indépendance prise par le logis A.

Une unique ferme parallèle à la façade sur rue et placée à mi-distance entre M1 et M6 soutient la charpente (**fig. 288**). Elle se compose d'un entrain - aujourd'hui moisé - directement appuyé sur le haut des murs M2 et M5, d'un poinçon et deux arbalétriers soulagés par deux contre-fiches. La base du poinçon est légèrement plus large que le reste de la poutre qui accueillait une décharge à une certaine hauteur. L'assemblage est certainement contemporain ou postérieur à la construction de M6 et de la reprise de la partie haute des murs M2 et M5. Il est raisonnable d'estimer que cette charpente correspond à la phase d'aménagement de la cheminée en M1 (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles).

L'omniprésence d'un enduit de ciment compromet la bonne lecture archéologique des structures pour la partie B, à l'exception du mur M2. Une grande fenêtre de dimensions similaires à la baie géminée décrite en M1 occupe la partie orientale du mur M3. Dépourvue de division verticale dans son état actuel, il est impossible de reconnaître la présence de vestiges de coussièges à cause du ciment. Son couverture est en arc légèrement surbaissé, visible dans le comble actuel.

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

Les pierres du piédroit, en partie visibles dans l'embrasement, sont piquetées dans le but de soutenir un enduit à présent manquant. Une petite fenêtre surmonte cette ouverture : elle sert pour l'apport de lumière dans le comble indépendant du niveau d'étage depuis l'époque moderne.

La partie médiane de M5 dans la pièce B comporte des jambages chanfreinés et des corbeaux bûchés, assez lisibles. Ces éléments appartenant à une ancienne cheminée font le pendant de la cheminée identifiée dans le mur pignon opposé en A. Elle semble globalement reprendre la forme d'une cheminée de la fin du Moyen-Age (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Une petite ouverture nécessairement plus récente se trouve à l'emplacement de l'ancien contre-cœur, qui était peu profond. Une autre ouverture bâtie en pierres de taille layées avec des gonds et un trou pour le verrou prend place au niveau de l'ancienne hotte. Ses relations avec la maçonnerie environnante démontrent qu'elle était auparavant obturée : l'aménagement de la cheminée a dû limiter son usage. Un conduit maçonné avec des boisseaux à l'emplacement du contre-cœur devait évacuer la fumée d'un petit foyer ou four qui n'a pas forcément réellement fonctionné. La partie supérieure de ce conduit dans le comble actuel prend place au niveau de l'ancien conduit de cheminée. Sur la partie droite du mur, une ouverture plus haute que large munie d'une allège ne peut proprement être analysée plus avant à cause du ciment.

La grande porte-fenêtre ouverte en M2 remplace une niche à évier. Elle perce la maçonnerie qui l'entoure : aussi bien le parement relevant de la phase du XIII<sup>e</sup> siècle en partie basse que le parement d'une reprise de construction postérieure en partie haute. La poutre de plafond reliant M2 à M5 est insérée dans la maçonnerie de cette reprise de construction. Le mortier de cette reprise de construction est identique à celui prélevé en partie supérieure du mur M6 (dans le comble) depuis l'espace B. Ce grand évier semblable à ceux construits aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles serait donc installé après la partition de l'espace induit par la construction de M6. Deux ouvertures modernes, une porte et une petite fenêtre, sont placées directement à gauche de cette ancienne niche à évier.

La charpente du comble à surcroît de B pouvait éventuellement accueillir de la lave : les chevrons viennent s'emboîter dans la poutre sablière placée du côté de la face interne du mur. La charpente à ferme et panne est constituée de deux fermes dotées d'un petit entrait retroussé moisé à

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

l'époque moderne sur lequel se raccroche de petites décharges. Une panne repose sur chaque arbalétrier de ces fermes.

Outre deux portes à encadrement de ciment reliant B au rez-de-chaussée et à l'étage de C, une seule ouverture à l'extrémité sud de M5 correspond à une phase ancienne d'aménagement du bâtiment. Il s'agit d'une porte bouchée pour sa partie inférieure à l'ouest et dont l'emplacement du tableau indique un accès depuis B vers C. La mise en place du piédroit nord de cette ouverture vient apparemment perturber la maçonnerie du XIII<sup>e</sup> siècle. Sauf erreur d'observation, la porte est dès l'origine dotée d'un système de fermeture avec gonds pour l'huissierie, elle est couverte d'un linteau du côté postérieur et dépourvue de coussinet sur le tableau. Les pierres formant la partie externe du piédroit sont communes au piédroit de la fenêtre percée du côté ouest de M5 en B. La qualité de mise en œuvre plaide pour une installation précoce de cette porte avant le XV<sup>e</sup> siècle.

Le mur M5 mitoyen entre AB et C présente du côté C le piédroit nord et l'arrière-voussure de la porte bouchée sur laquelle s'appuie le mur M6. Plus au sud, le même mur compte au moins une pierre taillée à la brette surmontée d'une reprise de maçonnerie évoquant un trou comblé en partie au ciment formé par l'enlèvement de belles pierres. Ce vestige discret pourrait correspondre à une autre porte d'accès surmontant l'ouverture cintrée sud des étages inférieurs. Il ne faut pas exclure la présence à l'étage d'une cheminée dans le mur de refend, suivant le schéma reconnu pour les maisons-jumelles de l'ancienne maison du Chambrier de l'abbaye rue de l'Ancienne Cure [21271-111].

En M5, l'étage compte une demie-croisée dépourvue de coussiège et dont la traverse est cassée et une petite porte bouchée à linteau de bois plus à l'ouest. Les piédroits sont de nature différente pour ces deux ouvertures : en pierre de taille pour la demie-croisée et en moellons pour la petite porte. La maçonnerie de moellons associée à la demie croisée est plutôt régulière, mais avec une épaisseur de joints plus importante que le parement du XIII<sup>e</sup> siècle.

A l'étage, le mur M4 de chronologie moderne compte une porte qui relie C à l'étage de la grange voisine à l'ouest. Le mur de façade M1 est recouvert d'un enduit de ciment qui ne laisse voir que deux ouvertures. Celle de droite est une petite fenêtre partiellement isolée de la pièce par une paroi de brique. Elle s'inscrit dans une ancienne ouverture plus grande dotée d'une arrière voussure en arc légèrement surbaissé. Une large ouverture munie d'un meneau ouvre le milieu du mur. Sa

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

hauteur indique que l'ancien sol se trouvait plus bas. Les coussièges de cette croisée, s'ils demeurent en place, ne peuvent être visibles. En revanche, il est sûr que l'arrière-vousure a disparu au profit d'un couvrement en brique.

Le comble à surcroît de C est divisé en trois parties par des cloisons de brique récentes. Un plancher récent isole la partie supérieure de cet espace. Les fermes de charpente, au nombre de trois, sont soutenues à hauteur de l'arbalétrier par un aisselier moisé dans des blochets. Les deux premières fermes sont à doubles arbalétriers et dotées de décharges sur le poinçon. L'entrait retroussé portant le poinçon a été moisé récemment. La troisième ferme du côté sud a un seul arbalétrier, un entrait retroussé plus bas, à hauteur du plancher haut aménagé, et deux contrefiches horizontales fixées sur le poinçon qui accueille aussi des décharges. Tout comme en B, les chevrons sont posés vers la partie interne du mur, même si aucune encoche n'est ménagée dans la sablière pour les accueillir. Cette charpente en C est certainement rattachée à l'époque Moderne, au plus tôt au XIV<sup>e</sup> siècle. Le comble accueille un conduit de cheminée récent en brique.

### C.4. Description des façades

#### *C.4.a. Façade sur rue*

La façade sur rue se compose des deux pignons de la maison double, de hauteur similaire, comportant deux niveaux d'élévation médiévaux (**fig. 289 et fig. 290**). Le parement est constitué de moellons calcaires assisés et de pierres de tailles issues du même type géologique de pierre pour les encadrements de baies. Les piédroits de portes et fenêtres du XIII<sup>e</sup> siècle sont taillés, à l'intérieur comme à l'extérieur, à l'aide de la brettüre. La boucharde caractérise la taille de pierre des ouvertures modernes. Cette taille peut se superposer à une taille initiale à la brettüre : la dimension de ces pierres indiquant par ailleurs clairement la pratique du réemploi. Les deux rives de toit sont couvertes par des tuiles mécaniques, comme le reste des toitures, et un conduit de chéneau vertical descend entre ces deux pignons, recueillant l'eau déversée dans la noue entre les pignons.

Commençons la description de la partie gauche de la façade, soit le mur pignon est. La porte du rez-de-chaussée ne conserve de l'encadrement initial qu'une partie du piédroit de droite : le

piédroit gauche reprend cependant en réemploi certaines pierres d'origine. Le couverture est en arc particulièrement surbaissé. La hauteur des corbeaux visibles dans la cave indiquerait que le niveau de sol initial du rez-de-chaussée se trouvait à environ 70 cm sous le seuil actuel de cette ouverture. Ce calcul se base sur une estimation de l'épaisseur du plancher recouvrant l'ancienne cave d'environ 70 cm. De ce fait, l'emplacement d'un ancien escalier d'accès à la cave basse pourrait être restitué quelques décimètres sous l'escalier actuel, si tant est que la cave soit bien accessible de ce côté. De modestes graffitis occupent la partie médiane externe du piédroit ouest de cette porte.

Une ouverture verticale vient se placer directement au-dessus de l'arc surbaissé de la porte : les voussoirs forment l'appui de cette baie. Installée certainement au moment de l'élargissement de la porte dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle d'après sa forme, elle perturbe le mur sous-appui de la baie géminée qui la surmonte.

La baie géminée d'ouverture quasiment carrée (1,36 m de haut et 1,38 m de large) est parfaitement conservée extérieurement si ce n'est l'absence de l'appui mouluré sur la partie gauche (**fig. 291**). Celui-ci est remplacé par des pierres dont une pierre d'évier retournée en réemploi formant linteau de la fenêtre dont il vient d'être question. Des fissures suggérant la charge conséquente que portent les composants de la fenêtre sont visibles sur la portion droite du linteau et en partie basse du fut de la colonnette. Cette colonnette comporte un chapiteau à crochet en forme de bourgeons en partie cassé avec tailloir mouluré (**fig. 292 et fig. 293**). Les trilobes sont dessinés par un chanfrein qui descend le long des piédroits jusqu'à l'appui. L'absence de congé du chanfrein à sa rencontre avec l'appui serait un marqueur d'ancienneté (le congé est systématique à partir du XIV<sup>e</sup> siècle). L'ensemble de l'ouverture forme presque un carré avec une hauteur de 1,36 m pour 1,38 m de largeur. L'appui de la baie, conservé en partie, présente deux tores superposés de différentes dimensions. Le plus gros en bas, en forme d'amande, n'a au final pas une saillie importante par rapport au nu du mur : seulement 7 cm.

La forme de la colonnette est l'élément architectural le plus discriminant de l'ensemble de la baie. Elle se rapproche fortement des colonnettes des baies géminées de la façade gouttereau de la maison dite des Baillis de Flavigny [**21271-105**] étudiées par V. Hontcharenko<sup>3174</sup> (milieu du XIII<sup>e</sup>

---

3174 HONTCHARENKO Vanessa, *Flavigny-sur-Ozerain (21), Maison des baillis, Rapport d'étude archéologique*, Service régional de l'Archéologie de la DRAC Bourgogne et Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2009, 76 p.



## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

s.), ne serait-ce qu'en terme de mouluration de la base et du tailloir. Parmi les diverses formes de chapiteaux employés sur les colonnettes de cette façade, celui qui se rattache à la baie de l'étage à l'extrémité orientale comporte une série de crochets d'agencement quasiment identique au chapiteau qui nous retient ici. Pour ce qui est de la base, elle est quasiment à celle d'une colonnette de baie issue des travaux du XIII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye et conservée au musée lapidaire (Inv. 175). Il est opportun d'évoquer aussi une baie géminée connue uniquement par deux photographies d'une façade rue du Four [21271-75] : outre la forme générale de la colonnette, le rapprochement concerne aussi la forme des trilobes du linteau. De manière générale, la forme des chapiteaux sculptés des baies médiévales en façades des demeures du XIII<sup>e</sup> siècle de Flavigny découle de celle des chapiteaux des colonnes engagées de la nef de l'église Saint-Genest (première moitié - milieu XIII<sup>e</sup> siècle). La parenté se devine de par la forme des crochets et du tailloir similaire.

Avant la restauration récente, le linteau et le piédroit droit d'une porte apparaissait sur la partie gauche de la façade. Une question assez épineuse reste le moyen d'accès à cette porte. Le plan d'alignement de 1858 indique un escalier droit perpendiculaire à la façade. Un escalier le long de la façade (comme cela a été restitué) ou même en retour n'est pas à exclure. Toujours est-il que la porte était incomplète par l'absence de piédroit gauche et de seuil jusqu'au moment de la restauration. Un effondrement ou une menace de sécurité a nécessité la reconstruction presque complète de l'angle du bâtiment avec le comblement de la porte par de la brique, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle probablement (dans tous les cas après 1858). Le nouvel angle reprend majoritairement les pierres de la construction d'origine en réemploi. Je restitue une largeur de porte de 1,35 m et un linteau soutenu par deux coussinets à moulure horizontale à tore et cavet notamment au vu des traces observées. Au-dessus de cette porte et de la fenêtre géminée un ressaut trahit une reprise de construction dans laquelle s'insère la petite fenêtre à développement vertical et linteau en bois. Ce ressaut accueillait même un peu de végétation avant qu'un enduit vienne masquer sa présence au moment de la restauration.

Le petit bâtiment identifié sur les plans du XIX<sup>e</sup> siècle, de dimensions restreintes et éventuellement en construction légère, devait s'appuyer contre la façade et au milieu de celle-ci, entre les différentes ouvertures décrites. Les pierres qui ont subi l'action du feu de manière conséquente dans la partie basse de la façade, au centre, pourraient être liées à cette installation.

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

Le pignon ouest de la façade M1 reprend en miroir le même parti initial identifié. De ce côté, la porte d'accès au rez-de-chaussée est conservée avec une largeur de 1,81 m et un couvrement en arc légèrement surbaissé formé par des voussoirs de hauteur similaire. Cette ouverture sert aujourd'hui de placard.

A l'étage, il ne subsiste de la baie géminée de cette partie de la façade que le piédroit gauche, dont deux pierres situées à l'emplacement de M5 sont communes avec le piédroit droit de la baie géminée voisine. Un petit jour muni d'un encadrement chanfreiné occupe l'espace de l'ancienne baie. Considérant que l'arrière-voussure de la baie géminée a été observée en place à l'intérieur, les pierres de taille qui entourent ce jour forment une paroi fine. Ce type d'aménagement avec une grande niche intérieure et une petite fenêtre en façade évoque un évier.

Il ne reste de la porte placée à droite qu'une partie du piédroit de droite et le linteau. Les pierres formant le piédroit sont les mêmes qui, placées en besace, forme l'angle de la construction. Un pan coupé occupe cet angle jusqu'à l'amorti visible à mi-hauteur de la porte. Ce détail déjà évoqué suggère la présence d'un espace libre de nature inconnue à droite de la façade. Effectivement, la façade pignon voisine à l'ouest a été bâtie ou au moins fortement remaniée après 1858. Cet emplacement pouvait peut-être servir d'accès à la cave par une porte latérale d'après les vestiges de piédroits visibles dans la cave.

Une grande porte à linteau en poutrelle de fer forme l'entrée actuelle de la partie C du bâtiment. Elle s'approprie en partie haute une partie du piédroit de l'ancienne porte de l'étage. La poutrelle est posée au XX<sup>e</sup> siècle mais elle remplace certainement un couvrement antérieur, peut-être en bois, de cette large porte aménagée certainement à l'époque moderne. Du côté gauche, la poutrelle se place peu ou prou à l'emplacement de la pierre d'appui manquante d'une ancienne fenêtre à croisée. Dotée d'un linteau de faible hauteur, de piédroits moulurés en cavet amortis par un chanfrein, la fenêtre à croisée (large de 1,45 m et hauteur restituée de 1,76 m) a conservé son meneau (**fig. 294**). Cependant, la pierre inférieure du meneau, amorti en glacis, a été rehaussé : elle supportait auparavant les pierres de traverse dont le trou a été comblé à hauteur des piédroits. Cette ouverture, à placer certainement comme la petite fenêtre à gauche qui lui est contemporaine dans une chronologie de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, réutilise assurément pour une partie de ses piédroits ceux de l'ancienne baie géminée. Cela explique l'amorti chanfreiné des piédroits qui est une forme inhabituelle. Ces éléments sont associés à un niveau de circulation plus élevé que celui défini par la porte et la baie géminée restitués à l'étage.

La partie haute de ce mur pignon a été reprise : il y a une ancienne porte surmontant directement la fenêtre à croisée avec des piédroits en moellons et un linteau de bois qui a été bouché à l'exception d'un petit jour formant l'éclairage de la partie supérieure des combles. Aucune huisserie ancienne n'a été identifiée sur l'ensemble de cette façade.

A partir de ces éléments, le principe de façades jumelles peut avantageusement être mis en évidence. Les deux pignons présentent au XIII<sup>e</sup> siècle un aspect quasiment identique avec, de part et d'autre du mur de séparation des deux maisons au centre (M5) : les portes cintrées d'accès au rez-de-chaussée et éventuellement aux caves, les portes d'accès à l'étage sur les extrémités de la façade et deux fenêtres géminées vers le centre de la façade. Le volume d'origine pouvait être similaire au volume actuel dans l'hypothèse retenue de la façade médiévale à double pignon<sup>3175</sup>.

Prises indépendamment, les deux parties de la maison double reprennent un principe largement observé en Auxois et ailleurs pour les demeures des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles qui fait état d'un véritable modèle. Elles présentent un rez-de-chaussée à usage de stockage (actuellement souvent en cave) accessible par une porte cintrée. L'accès au niveau d'étage se pratique aussi depuis la façade avant par une porte à linteau sur coussinets moulurés. Les façades sont ajourées d'une ou plusieurs baies géminées. La présence de caves est avérée pour ces maisons, mais elles pouvaient être accessibles par une façade latérale. Des exemples encore reconnaissables de ce type de bâtiment sont connus principalement dans l'Auxois à Rougemont, Vitteaux mais aussi bien sûr Flavigny.

#### *C.4.b. Façade latérale orientale*

La façade de M2 présente en partie basse des restes du parement du XIII<sup>e</sup> siècle. Aucune baie n'est associée stratigraphiquement à ce parement. Les trois ouvertures identifiées en B sont visibles depuis la cour latérale. Seule la porte, dont le linteau en pierre a été changé et dont l'huisserie ouvre vers l'extérieur est dans sa configuration d'origine bien que relevant certainement

---

3175 La présence d'un unique pignon aurait nécessité la présence d'une très vaste charpente surplombant le mur de refend tout comme à la Cuvierie du Chapitre à Beaune [21054-64].

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain de l'époque moderne au vu de la mauvaise qualité d'exécution des piédroits (XVIII<sup>e</sup> siècle ?). Son seuil est un peu plus haut que le niveau de la cour. La grande porte-fenêtre qui l'avoisine résulte de l'arrachement du parement de la niche à évier qu'elle remplace. Un liant de ciment bouche les aspérités laissées après l'enlèvement des pierres de taille. Enfin, la petite fenêtre nord est un percement contemporain : les piédroits sont liés avec du ciment. Deux ancrs associées à des tirants insérés dans le plafond de B sont des installations effectives au moment de la dernière restauration de cette partie du bâtiment.

#### *C.4.c. La façade arrière*

Les deux murs pignons de M3 au sud comptent un certain nombre de baies qui ne reprennent pas l'effet miroir observé en façade sur rue (**fig. 295**). Le pignon oriental est celui qui concentre la majorité du parement d'origine reconnu par la régularité des assises. Un petit escalier est aménagé dans le jardin vers l'angle sud-est du bâtiment afin de garantir l'accès à la porte qui menait, avant la condamnation de l'accès, au rez-de-chaussée. Cette porte près de l'angle large de 70 cm est érigée avec des pierres de taille de bonnes dimensions, et un linteau assez haut supporté par des coussinets à motif en chevron simple (**fig. 296**). L'angle à droite de cette porte comporte un léger pan coupé ménagé de manière grossière à une époque indéterminée. Une ancienne baie à meneau surmonte la porte : elle correspond au niveau d'étage et reprend à peu près les dimensions de la fenêtre à colonnette de la façade avant (1,36 m de large et 1,40 m de haut) (**fig. 297**). Le meneau manque mais l'encadrement est toujours chanfreiné sans amorti. Des traces de gonds modernes sont associées à cette ouverture dont l'appui mouluré a été bûché.

A gauche de la fenêtre à meneau, une petite ouverture reprend le même chanfrein pour les pierres d'encadrement. Il a été reconnu à l'intérieur que cette fenêtre pouvait être antérieure à l'aménagement de la cheminée contre M3 à la fin du Moyen-Age. Trois ouvertures de ce pignon oriental ne sont pas comprises dans la maçonnerie du XIII<sup>e</sup> siècle. Étrangement, ce serait, sauf erreur d'interprétation, le cas pour la petite fenêtre en partie basse du mur : son aspect extérieur a dû être changé. La fenêtre développée verticalement du côté gauche de l'étage et le jour qui éclaire le comble sont des ouvertures modernes associées aux maçonneries reprises. Le caractère moderne du percement des ouvertures en M3 peut s'expliquer par la présence initiale d'un bâtiment, éventuellement à toiture en appentis, contre les trois quarts de la longueur de ce mur dans la partie

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

occidentale. Effectivement des pierres posées en attente à gauche de la baie à meneau forment les vestiges d'accroche d'un ancien mur perpendiculaire tandis que quatre corbeaux moulurés attestent de l'existence de deux rangées de lambourdes correspondant à deux ou trois niveaux de circulation. Ces niveaux de circulation sont semblables à ceux restitués pour la construction médiévale, en estimant que l'épaisseur des sols soit assez importante. Cela permet d'estimer que le sol du jardin se trouvait initialement bien plus bas afin d'accueillir un niveau de circulation à part entière sous les corbeaux inférieurs. Une petite porte bouchée à mi-hauteur dans la partie ouest du mur pignon de C correspondrait aux niveaux de sol définis par les corbeaux. Cependant, la maçonnerie qui lui est associée recoupe celle qui accueille les corbeaux : cette porte est d'ailleurs composée d'éléments réemployés dont un grand coussinet en chevrons marqués par des moulures en baguette (n°1 du relevé). Même moderne, elle peut correspondre à un accès surélevé pour l'ancien étage de C avant les changements de niveaux.

Le sol du jardin est plus élevé d'au moins 50 cm que le niveau de circulation ancien : le soupirail moderne dans la cave est en conséquence complètement obturé et le sol du rez-de-chaussée intérieur est plus bas que celui du jardin. Les trois autres ouvertures de ce mur pignon ouest correspondent au niveau de circulation actuel de C (**fig. 298**). Il s'agit d'une porte et d'une fenêtre en rez-de-chaussée et d'une fenêtre à croisée moulurée dont la traverse a disparu à l'étage. Le linteau de la porte a été retaillé à l'emplacement d'un probable ornement (n° 3 du relevé) et la fenêtre du rez-de-chaussée a été rajoutée tardivement. Deux de ces ouvertures comportent des éléments réemployés : un encadrement et linteau chanfreiné avec des coussinets en chevrons légèrement retaillés pour la fenêtre du rez-de-chaussée (n°2 du relevé) et plusieurs éléments dont l'ancien linteau chanfreiné initialement commun à une porte et un jour supérieur remplacé pour la fenêtre à traverse (n°4 et 5 du relevé). Réemployés ou non, les piédroits de cette fenêtre à traverse particulièrement développée en hauteur attestent de l'intérêt pour ce type de fenêtre au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle voire après. La pointe du pignon au-dessus de cette fenêtre à demie-croisée a été remontée tardivement. Une partie de ces modifications a pu intervenir lors de la reprise au ciment d'une partie du parement en 1910-1911 d'après un chronogramme.

## D. Analyses complémentaires

### D.1. L'iconographie

A l'occasion de l'opération archéologique d'étude de bâti et sondage mené en 2016, une fenêtre à colonnette figurée sur un dessin préparatoire de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc et même en gravures dans son *Dictionnaire d'Architecture* a été associée à celle du bâtiment étudié (**fig. 299 et fig. 300**)<sup>3176</sup>. Cette identification est finalement mauvaise : tout correspond excepté la dimension de la colonnette, la forme de l'arrière de la colonnette et la mouluration de l'appui. Il faut donc rechercher un autre bâtiment flavignien. Le dossier iconographique peut se rapporter à une fenêtre à colonnette à présent disparue<sup>3177</sup> rue du Four. L'encadrement extérieur est identique, cependant le vestige de coussiège qui subsiste est de forme différente. En tout état de cause, la fenêtre représentée peut tout à fait être comparée à celle que nous étudions ici : la parenté est évidente à l'échelle du site. Le tracé et l'adoucissement des trilobes au-dessus du chapiteau, la forme du chapiteau et de la base et l'arrière-voussure cintrée sont des traits communs. Surtout, il se trouve le même type de coussiège parallèle au mur. En effet, la cave du bâtiment étudié conserve une pierre cassée et sciée qui correspond tout à fait au coussiège manquant avec le biseau caractéristique<sup>3178</sup>. Seuls trois caractères témoignent qu'il ne s'agit pas de copies conformes. La colonnette est plus élancée et la moulure plus grossière pour l'ouverture de la rue du Trop-Chaud. De plus, le coussiège dessiné admet un accoudoir formé à l'arrière de la colonnette.

Malgré la conservation de cette fenêtre remarquable, bouchée pendant un temps, cette maison ne fait pas spécialement l'objet de protections, de photographies, et se trouve peu ou pas mentionnée dans les parcours de visite. Ce n'est qu'en 1983 que Christian Sapin et Daniel Hindlet la mentionne<sup>3179</sup> dans leur carte de répartition par siècle des bâtiments flavigniens. Ils indiquent aussi un des deux bâtiments voisins datant de la même époque à la parcelle 45 rue Saint-Dominique

---

3176 Les représentations gravées sont tirées des tomes II (article « banc » page 102) et V (article « fenêtre » page 408) du *Dictionnaire (VIOUET-LE-DUC Eugène, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, 9 tomes, Paris, B. Bance, 1858 à 1868, 4738 p)*. Le dessin préparatoire provient de la médiathèque de l'architecture et du patrimoine, cote 03R18 ; la reproduction nous ayant été aimablement transmise par M. Pierre Garrigou-Grandchamp.

3177 Connue par une photographie ancienne (collection particulière, SRI Bourgogne, dossier Flavigny-sur-Ozerain).

3178 Cet élément a d'ailleurs été restitué en bois peu ou prou dans sa forme initiale au moment de la restauration récente.

3179 SAPIN Christian (dir.), *Flavigny et le Haut Auxois, étude des spécificités entre architecture rurale et architecture de bourg*, Contrat de recherche passé avec le service de la recherche architecturale, de la direction de l'architecture et du ministère de l'urbanisme, 1983, p. 60.

[21271-83] : l'autre maison, à la parcelle 15 dans la rue du Bassin [21271-73], est déjà presque intégralement détruite. Il n'y a en revanche pas d'allusion dans l'étude de Vanessa Hontcharenko sur la maison des Baillis [21271-105] en 2009, qui la compare pourtant à plusieurs bâtisses des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles de Flavigny<sup>3180</sup>.

Deux photographies prises par Christian Sapin et Benoît Delarozière donne un état des façades au début des années 1980. La baie géminée et l'ancienne fenêtre à croisée de la façade M1 étaient alors partiellement murées, ce qui explique la conservation *in situ* du meneau et de la colonnette pour ces deux exemples. Avant la reprise récente de la partie inférieure de la fenêtre à croisée certainement intervenue au moment de son dégagement partiel, il subsistait des vestiges du mur sous appui, trahissant la présence d'au moins un coussiège et probablement un fragment de l'appui mouluré. Le meneau de la fenêtre était à ce moment décalé sur la gauche.

Pour la façade arrière M3, la fenêtre à demie-croisée conservait dans les années 1980 encore sa traverse chanfreinée mais la partie inférieure de l'ouverture était bouchée, tout comme la petite fenêtre chanfreinée à gauche de la fenêtre à meneau. À l'emplacement de la fenêtre en partie gauche au rez-de-chaussée de la façade se trouvait une petite construction à toit couvert de tuiles mécaniques en appentis. La fenêtre en question a certainement pu être installée après la démolition de ce probable abris pour lapins.

## D.2. Etude des éléments lapidaires

Les éléments réemployés en façade ont été pour la plupart analysés, depuis les anciennes pierres de piédroit de la deuxième baie géminée en M1 réutilisées pour le montage de la fenêtre à croisée jusqu'à la pierre de coussinet moulurée en M3. La façade arrière comporte une autre pierre évocatrice : une console de cheminée large de 28 cm, légèrement cassée et dotée d'un motif de boules (n°6 du plan) (**fig. 301**). La forme de cette console, conservée en place pour une cheminée d'une grande demeure située non loin rue du Bassin [21271-65], relève probablement d'une chronologie antérieure au XV<sup>e</sup> siècle. Cet élément appartient dans tous les cas à une cheminée de

---

3180 HONTCHARENKO Vanessa, *Flavigny-sur-Ozerain (21), Maison des baillis, Rapport d'étude archéologique*, Service régional de l'Archéologie de la DRAC Bourgogne et Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2009, 76 p.

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain  
grandes dimensions, avec de puissants corbeaux : en aucune façon il ne peut se rattacher aux deux  
cheminées identifiées dans le bâtiment.

Une série de pierres déposées anciennement dans le jardin arrière et dans la cave B a été  
observée. Nous avons listé ici les principaux éléments :

#### 1 - Jardin

Type	Structure isolée
Précisions	emplacement réservé pour une attache en métal interne
Matériaux	calcaire coquiller
Traitement	Non identifié
Etat	fragment
Dimensions	22 cm de diamètre
Fonction	Tambour de colonne (probablement un calvaire)

#### 2 - Jardin

Type	Structure de baie ( <b>fig. 302</b> )
Précisions	Muni d'un chanfrein de 9 cm d'un côté, et d'un cavet de 9 cm de l'autre côté, avec amorti en partie basse
Matériaux	Calcaire local
Traitement	gradine
Etat	Partie inférieur (scié)
Dimensions	large de 15 cm, profond de 24 cm au total (pour un tableau de 20 cm avec feuillure de 4 cm), 21 cm de hauteur conservée
Fonction	Meneau de fenêtre retailé (cavet), probablement de même fonction et datation que l'élément lapidaire 1

#### 3 - Jardin



Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

Type	Structure de baie ( <b>fig. 303</b> )
Précisions	Muni d'un chanfrein de 8 cm, avec amorti en partie basse
Matériaux	Calcaire local
Traitement	gradine
Etat	Partie inférieure
Dimensions	large de 13 cm, profond de 24,5 cm au total (pour un tableau de 19,5 cm avec feuillure de 5 cm)
Fonction	Meneau de fenêtre

4 - Jardin

Type	Couronnement ( <b>fig. 304</b> )
Précisions	Moulure en gros tore (7,5 cm), et emplacement réservé sur la partie haute (pour chéneau ?)
Matériaux	calcaire coquiller
Traitement	Non identifié
Etat	Traces d'usure
Dimensions	Hauteur de 18 cm, profond de 33 cm, large de 20 cm
Fonction	Corniche (ou à défaut corbeau ou voussure d'arc)

5 - Jardin

Type	Structure de baie
Précisions	Pierre plate moulurée dessous d'un cavet (9,5 cm)
Matériaux	Calcaire local
Traitement	gradine
Etat	bon
Dimensions	Profond de 37 cm, haut de 9 cm, large de 43 cm
Fonction	Appui de baie (ou à défaut corniche ou dalle en rebord de structure maçonnée)

6 - Jardin

Type	Structure de baie
Précisions	Élément chanfreiné (chanfrein de 11 cm, avec amorti) et doté d'une feuillure. Le tableau correspondant est de 15,5 cm
Matériaux	Calcaire local
Traitement	bretture
Etat	Cassé en partie supérieure, réemployé (mortier sur face visible)
Dimensions	29 cm de profondeur, 22 cm de large, 30 cm de hauteur conservée
Fonction	Base d'un piédroit de fenêtre

7 – Cave B

Type	Structure de baie ( <b>fig. 305</b> )
Précisions	Colonnnette de 11,5 cm de diamètre
Matériaux	Calcaire local
Traitement	gradine
Etat	Fragmentaire : cassé pour la partie arrière (gâche), et sur les extrémités hautes et basses
Dimensions	40 cm de hauteur conservée, feuillure de 3 cm, tableau restitué de 17 cm
Fonction	Colonnnette d'une baie géminée

8 – Cave B

Type	Structure de baie ( <b>fig. 306</b> )
Précisions	Muni d'un chanfrein de 9 cm d'un côté, et d'un cavet de 9 cm de l'autre côté
Matériaux	Calcaire local
Traitement	gradine
Etat	Partie inférieur (scié)
Dimensions	large de 15 cm, profond de 24 cm au total (pour un tableau de 20 cm avec feuillure de 4 cm)

Fonction Meneau de fenêtre retaillé (cavet), **identique à l'élément lapidaire 2**

Nous pouvons rajouter à ces huit éléments remarquables (de forme particulière ou au minimum moulurés) un élément d'appui, plusieurs corbeaux cassés d'aspect distincts, des laves, des dalles composées de différents matériaux, et un piédroit doté d'un chanfrein de 9 cm.

L'intérêt de cette démarche est d'associer les éléments lapidaires déposés aux structures disparues de la demeure. Les pierres n°1 et 4 sont écartées : leur forme et matériau ne correspondent pas à ce que nous observons dans cette construction.

Le fragment de colonnette (pierre n°7) présente les mêmes caractéristiques que la colonnette en place en façade. Il est fort probable que celle-ci corresponde à la deuxième baie géminée restituée dont il ne reste qu'un piédroit. Le fragment conservé, qui concerne le cœur de la colonnette, sans base ni chapiteau, ne représente qu'une faible partie de sa hauteur (40 cm sur 132 cm).

Les trois éléments de meneaux (pierres n°2, 3 et 8) correspondent aux dimensions de la baie à meneau de la façade arrière (tableau de 20 cm, feuillure de 4 cm). Les traces de taille confirment que ce sont des éléments du XIII<sup>e</sup> siècle. Ils correspondent à au moins deux fenêtres à meneaux distinctes, étant donné que deux bases de meneaux sont identifiées (n°2 et 3). Il y aurait donc une deuxième fenêtre à meneau à restituer pour cet édifice, éventuellement en façade arrière, en complément des deux fenêtres géminées à colonnette de la façade avant. D'ailleurs les pierres n°2 et 8 sont complémentaires : un cavet est retaillé à l'emplacement du chanfrein sur l'un des côtés. Ce caractère rappelle les piédroits de la croisée en façade sur rue qui sont d'anciens piédroits chanfreinés du XIII<sup>e</sup> siècle réemployés et retaillés en cavet au début du XVI<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, le meneau actuellement en place pour la croisée est de même largeur que ces pierres : le fait qu'elle soit moulurée d'un cavet que sur un côté correspond éventuellement à une action de réemploi (éventuellement pour cette croisée) qui ne s'est pas concrétisée. Ainsi, ce meneau a pu être retiré de son emplacement d'origine avant le moment où la croisée est percée sur la façade avant.

### D.3. Les résultats du sondage pratiqué dans la cave

Si l'opération sur le bâti n'est pas inédite pour le cas de Flavigny, le sondage archéologique dans une maison particulière est bien une première pour ce lieu. Il y a bien eu quelques sondages notamment au niveau de l'abbaye<sup>3181</sup> et des portes fortifiées<sup>3182</sup> mais aucun ne concernait des structures d'habitat. Il est à noter que plusieurs vidanges de caves anciennes, dont certaines encore opérées ces dernières années, n'ont pas fait l'objet de suivis particuliers<sup>3183</sup>.

Le sondage est placé dans l'angle sud-ouest de la cave de l'espace A, devant l'escalier d'accès à cet espace (**fig. 307**). À l'heure actuelle, le sol de cette cave présente un léger pendage vers le sud, preuve de l'accumulation de remblais pas entièrement nivelés. Le sondage pratiqué sur une largeur de 1,10 m a permis de trouver le substrat rocheux à 1,65 m de profondeur au plus bas. Le rapport plus complet concernant ce sondage a été remis au Service Régional de l'Archéologie en décembre 2016<sup>3184</sup>.

Suivant un principe particulièrement suivi à Flavigny eut égard à la topographie du site, tout ou partie de la pierre de construction de la demeure est tirée directement de la roche formant la fondation du bâtiment et le sol pour la cave. Ainsi, le substrat rocheux forme la partie inférieure des parois de chaque mur, y compris le mur de refend M5. Curieusement, la roche a été surcreusé dans un deuxième temps après la construction d'origine devant la maçonnerie qui bouche précocement la grande ouverture cintrée. Ce surcreusement indique que ce passage n'est plus utilisé, et d'ailleurs la nécessité de disposer de moellons pour aménager ce bouchage peut être une explication plausible à cet aménagement. Un remblai postérieur au XV<sup>e</sup> siècle vient recouvrir ce surcreusement pour niveler le sol. La faible épaisseur de mortier de chaux blanchâtre qui recouvre ces couches constitue l'unique niveau de sol très ancien restitué. Trois remblaiements successifs consécutifs expliquent la surélévation du niveau de sol de cette cave de plus d'un mètre vingt. Le pendage de ces couches

---

3181 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Flavigny-sur-Ozerain : sondage dans l'ancien cloître de l'abbaye saint-Pierre*, Rapport d'opération diagnostic archéologique, Dijon, INRAP Grand est sud, 2013, 105 p.

3182 JOLLY Virginie, Notice sur le sondage effectué au-devant de la porte du Bourg de Flavigny-sur-Ozerain le 20 septembre 2006, 2006.

3183 Et la conservation des éléments mobiliers, au minimum des tessons de céramique, n'est pas systématique par les propriétaires.

3184 LACAILLE Antoine, *Le bâtiment du 19 rue du Trop-Chaud à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) : une « maison-jumelle » de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, rapport d'étude de bâti et de sondage archéologique, 87 p.

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain s'explique par le rejet de la terre depuis la porte actuelle de la cave. La terre, rejetée au XVII<sup>e</sup> ou plus probablement au XVIII<sup>e</sup> siècle depuis la porte liée à l'escalier actuel, contient du mobilier caractéristique. Il s'agit de rejets des activités domestiques (cendres, céramiques, verres) et d'une importante activité plus spécifique de boucherie (nombreux éléments de faune débités pour la consommation humaine). C'est un dépotoir en position secondaire : les éléments sont mélangés à de la terre argilo-limoneuse associée à des petites pierres. Outre la possibilité d'assainir la cave, les remblais ne peuvent s'expliquer que par l'usage d'une partie du volume de la cave en dépotoir, ce qui est à l'origine ou plutôt le résultat des changements de hauteur sous plafond dans les différents niveaux. La pose de l'escalier puis l'installation de la maçonnerie en M6 formant contre-mur devant un mur existant pour supporter la voûte sont les derniers aménagements importants reconnus par l'analyse stratigraphique du sondage et relèvent certainement du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce contre-mur non parementé pour la partie basse se trouve installé contre le remblai par le moyen d'une tranchée de fondation.

Les éléments architecturaux mis au jour dans le sondage éclairent un peu les diverses possibilités de modes de construction pour cette maison ou des constructions proches. L'usage de l'ardoise, du tuff et de laves est ainsi avéré pour les XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Les fragments d'un carreau prédécoupé et d'une tuile présentant une glaçure de couleur brune-jaune attestent de leur usage en ce lieu à la fin du Moyen-Age ou au début de l'époque moderne.

## **E. Synthèse : appréhender le contexte de la création architecturale**

Un premier chantier de construction, dont le volume a très bien survécu jusqu'à nos jours, permet d'élever les deux maisons jumelles en pierres, appartenant probablement à un seul propriétaire aisé, noble ou clerc (**fig. 308 et fig. 309**).

Les niveaux de cet édifice, au nombre de trois, sont séparés par des planchers. Il semble acquis que l'étage, peut-être directement sous comble, est réservé à la fonction résidentielle, même si aucune cheminée du XIII<sup>e</sup> siècle n'a été identifiée. Le rez-de-chaussée et la cave, d'un accès

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain distinct de l'étage, gardent certainement un usage de pièces domestiques annexes, ateliers et espaces de stockage (pour vins et toiles par exemple). Le rez-de-chaussée, initialement peu ou prou au même niveau que la rue semble-t-il, constitue ce que les textes flavigniens nomment dès le XIV<sup>e</sup> siècle un « sous-plancher », espace polyvalent entre l'espace de vie et la cave.

Érigé certainement dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble bâti s'approprie les codes architecturaux marquants des monuments érigés quelques temps avant, notamment l'église paroissiale Saint-Genest et la demeure dite des Baillis. Son emplacement est assez remarquable et prouve qu'il y avait alors peu de contrainte spatiale : le bâtiment est bordé de quelques espaces libres (ruelle et cour/jardin) mais expose sa façade principale sur la rue au nord. L'édifice est certainement le fer de lance du développement architectural du quartier de l'Eguille au XIII<sup>e</sup> siècle, en promouvant le type de la construction de pierre à étages.

Les caractéristiques du bâtiment dans sa configuration d'origine sont particulièrement révélatrices de la puissance des commanditaires (très certainement nobles ou ecclésiastiques). La qualité de construction est surtout exprimée par les importants volumes disponibles mais aussi par l'emploi de baies à colonnettes avec chapiteau sculpté. Les éléments de couverture (laves, tuiles et tuiles glaçurées) et de sol (carreaux et carreaux glaçurés) retrouvés dans le sondage pourraient éventuellement se rapporter à ce bâtiment.

L'épaisseur assez commune des murs par rapport à d'autres maisons gothiques n'explique pas la création inédite d'un coussiège parallèle au mur pour la baie géminée. Les deux arcs diaphragmes qui percent le mur de refend sur les deux niveaux inférieurs constituent une autre particularité marquante, qu'il s'agit d'attribuer à une influence extérieure à la région ou à un esprit d'initiative particulièrement avancé de la part du maître d'oeuvre ou du commanditaire.

De fait, l'édifice est d'un type original : il se divise en deux parties à peu près égales offrant à la vue un effet architectural saisissant en façade avec la répétition des ouvertures en symétrie axiale. À l'intérieur cela se traduit par des structures de communication pour les trois niveaux de circulation entre les deux logis - deux grandes arcades dans la cave et le rez-de-chaussée et porte à l'étage – qui n'empêchent pas la possible présence de cloisons intermédiaires propres à chacun des logis, dont il ne reste plus de traces. La position des tableaux des portes de l'étage dans le mur mitoyen indique que l'accès se fait depuis le logis ouest vers le logis est, peut-être avec une vocation plus forte d'espace privé.

## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

Ce modèle de maison à façades jumelles n'est pas inconnu en Bourgogne<sup>3185</sup>. Il s'en trouve même un autre exemple remarquable à Flavigny qui présente des points de similarité troublant avec l'édifice qui nous préoccupe ici. Rue de l'Ancienne Cure, une grande façade bâtie probablement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle s'étend sur deux pignons [21271-111]<sup>3186</sup>. Le schéma est identique à celui de la rue de l'Ancienne Cure : une porte cintrée pour accès aux deux niveaux inférieurs, une porte à linteau sur coussinet pour accès aux deux niveaux supérieurs éclairés par des baies géminées. Cependant, nous trouvons ici un étage supplémentaire, portant à quatre le nombre de niveaux de circulation. Les trilobes au linteau sont semblables entre les deux édifices.

Contrairement à la façade de la rue du Trop-Chaud, cette ordonnance habituellement retenue pour les constructions domestiques en Auxois aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles est directement copiée d'un pignon à l'autre et non reprise en symétrie. Les liaisons entre les deux logis sont assurées uniquement par des portes. La position en angle de rue, permettant de développer une façade gouttereau sur l'espace publique, l'existence de deux niveaux supérieurs et l'emploi de moellons dressés en moyen appareil en façade sur rue sont autant de marqueurs de l'aisance du commanditaire. D'ailleurs, la maison rue de l'Ancienne Cure est désignée comme la maison du Chambrier de l'abbaye au XVI<sup>e</sup> siècle. Notons que les deux maisons-jumelles à pignon sur rue de Flavigny ont un destin similaire avec la partition de l'espace en plusieurs logements à destination d'occupants moins aisés que leurs prédécesseurs<sup>3187</sup>. Il s'agirait de restituer pour ces édifices un usage pour une famille nombreuse, avec possibilité de recevoir, ou pour la location d'espaces de logement ou d'atelier.

L'ensemble bâti a une histoire architecturale chargée entre la fin du Moyen-Age et l'époque contemporaine. La façade sur rue est déjà en partie reprise au XVI<sup>e</sup> siècle avec l'installation d'une croisée, tandis que la dépendance arrière est supprimée. Un fait marquant stratigraphiquement est la fermeture de l'ouverture-arcade au XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècles symbolisant la division de la propriété ou au minimum des caves. Le réaménagement des pièces habitées intervient en plusieurs étapes dans cette même chronologie, avec l'installation de cheminées, d'un évier et de niches. Notons que le bâtiment semble en mauvais état dès l'époque moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), ce qui entraîne sa

---

3185 Voir la partie sur les façades jumelles.

3186 Sa description est donnée dans : LACAILLE Antoine, *Les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de master 2 en archéologie médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, vol. 3 catalogue, p. 27-38.

3187 Voir : LACAILLE Antoine, « Les modifications architecturales des demeures du bourg de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles : analyse des textes et des élévations », dans HAMON Etienne, BEGHIN Mathieu, SKUPIEN Raphaëlle (dir.), *Formes de la maison entre Touraine et Flandre du Moyen Age aux temps modernes*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2020, p. 251-262.

Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain  
restructuration importante, notamment au niveau des murs gouttereaux. Un mur vient diviser le logis oriental en deux parties. L'ancienne cave que l'on va couvrir de voûte est peu à peu comblée de terre, ce qui bouleverse les niveaux de circulation. Le bâtiment, encore qualifié de maison en 1858, perd assez rapidement sa fonction de logis quelques décennies après. Il fait encore l'objet de travaux comme le remontage de l'angle nord-est et l'aménagement de l'espace C en grange. De fâcheux raccords au ciment caractérisent les quelques travaux de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle à plusieurs endroits dans le bâtiment (**tableau 6**).

<b>Chronologie</b>	<b>Construction/Transformations</b>	<b>Motivations probables</b>	<b>Structures médiévales concernées</b>
Seconde moitié du XIII <sup>e</sup> s.	Construction de l'édifice en pierre, probablement dans son volume actuel à deux pignons sur trois niveaux	Construction dans son initiale, la forme du logis indique une fonction pour logement moins familles, stockage et d'accueil	Façades et mur de refend avec arcades, une porte intérieure, quatre portes en façade, une fenêtre à colonnette et une fenêtre deux à meneau de
Première moitié du XVI <sup>e</sup> s.	Séparation de l'espace AB de l'espace C, avec reprise de façade pignon nord de l'espace C, aménagements de cheminées, construction d'un bâtiment contre la façade sud	Nouveaux aménagements dans le confort de plusieurs logis C	Fenêtre à croisée, niche de d'évier, deux cheminées
XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> s.	Séparation de l'espace A de l'espace B	Partage de propriété	
XVIII <sup>e</sup> s.	Aménagement d'un évier à l'étage de B, et de niches en A, aménagement d'une grange en C	Adaptation aux fonctions	
XIX <sup>e</sup> s.	Changement des niveaux de sol en C, transformations de façade nord de A, comblement	L'espace A perd la fonction de logis	



## Chapitre neuf. Analyse d'une demeure notable du XIII<sup>e</sup> siècle à Flavigny-sur-Ozerain

des caves

Fin du XIX<sup>e</sup> s. Remontage de l'angle nord-est de la façade En réponse à un effondrement ?

Années 1990 Parties B et C : Consolidations Réhabilitation de intérieure lourdes au ciment, sol l'ensemble BC en en béton, cloisonnement légers, logement (non destruction des cheminées et achevé) reprise ponctuelle en façades

*Tableau 6 : Proposition de phasage général de la construction (principales étapes de la vie du bâtiment)*



## Chapitre dix.

# Analyse d'un logis à tourelle seigneurial des années 1500 à Pouilly-en-Auxois [21501-6]

---

### A. Fiche analytique

Commune : POUILLY-EN-AUXOIS (21)	Adresse : 18-20 rue de Frasnès les Couvin
Parcelles cadastrales actuelles : OB734-739	Parcelles du cadastre napoléonien : Section B 672-673
Appellation : NUL	
Propriétaire : Bernard Cornille (propriété privée)	Visite : complète
Cordonnées : 47.260477 ; 4.553677 (lambert 93)	Altitude : 406 m NGF

Sources manuscrites : /

Sources figurées : /

Bibliographie : /

## **B. Contexte d'intervention et état de l'édifice**

La maison relève anciennement de deux propriétés. La partie du côté sud constitue sur deux niveaux (l'étage et le comble) un logement actuellement occupé par un couple. Elle a été visitée une première fois pour juger de la qualité de la cheminée conservée. Les propriétaires ont fait l'acquisition en 2017 du reste de la maison, inoccupé depuis de nombreuses années, et qui a pu être investi pour l'étude dans la foulée. La toiture a été reprise en attendant de futurs travaux d'aménagements. Cet ensemble architectural a été repéré dès la prospection initiale malgré sa position en retrait de la rue.

L'état du bâtiment a pu limiter un peu les observations : la partie habitée compte notamment des enduits intérieurs et extérieurs. Les enduits extérieurs du reste du bâtiment sont en partie dégradés par vétusté tandis que l'aspect des pierres apparentes séparées par un joint appliqué au ciment résulte d'une restauration pratiquée il y a plusieurs décennies à l'intérieur. Plusieurs observations ont été possibles en partie haute de la façade orientale par la mise en place d'un échafaudage liée aux reprises de la toiture.

Les plans réalisés par un géomètre permettaient de fixer les limites de propriété dans le cadre du projet de vente de la partie basse de la propriété. Ils ont pu être repris, corrigés et complétés par de nouveaux relevés qui concernent une partie du bâtiment.

## **C. Description de l'édifice**

### **C.1. Compréhension de la forme parcellaire**

Le site de Pouilly-en-Auxois peut être qualifié de bourg castral d'ampleur limitée à la fin du Moyen-Age. Une clôture commence d'être érigée autour de l'agglomération, qui n'est pourtant pas

très peuplé en 1461, même si elle accueille des foires<sup>3188</sup>. Ce bourg est relativement éclaté géographiquement, et ce dès la fin de l'époque médiéval. L'habitat se regroupe en majorité en contrebas du site castral de la butte Saint-Pierre : à proximité du quartier des rues Basses, proche de l'église Notre-Dame du côté sud ou dans le quartier formé auprès de la place du marché du côté nord.

L'ensemble étudié se développe initialement le long d'une voie reliant ces trois pôles, à mi-distance entre la butte et la partie nord qui constitue actuellement le centre historique principal (**fig. 310**). Cet accès par la butte apparaît nettement sur le plan de l'Atlas des Routes (**fig. 311**)<sup>3189</sup>. Ce tracé matérialisé actuellement par le chemin Sautereau est délaissé au profit de la rue de Frasnesles-Couvin (ancienne rue du Fourneau) qui relie le nord du village au quartier des rues Basses en contrebas de la butte du côté oriental. L'embranchement entre les deux voies est situé à proximité immédiate de la propriété, au sud-est. Le plan du Cadastre dit napoléonien<sup>3190</sup> fait apparaître une ruelle (ou sentier) à l'ouest de la propriété qui relie la place aménagée contre la rue au nord de la propriété aux chemins reliant le village aux sites de Cercey et Thoisy-le-Désert à l'ouest (**fig. 312**).

Les prés qui bordent la propriété du côté ouest, au-delà de l'emplacement de cette ruelle disparue, ont remplacés des terres arables. Le manque de précision de l'Atlas des routes ne permet pas d'y reconnaître formellement l'ensemble étudié : le cadastre napoléonien forme ainsi le plus ancien plan parcellaire disponible.

Le bâtiment de plan rectangulaire sur un axe sud-nord est encadré en 1840 par une cour qui le sépare de la rue à l'est, la continuité de cette cour qui liait la rue à la ruelle sur une petite largeur au nord, un jardin qui le sépare de cette même ruelle à l'ouest et un autre jardin plus grand au sud. Deux constructions de dimensions restreintes se développent vers l'angle sud-est de la cour : la première le long de la rue à l'est et la seconde plus petite contre le mur de clôture sud. La disposition actuelle est à peu près similaire malgré la disparition de la ruelle. Seule la parcelle abritant le jardin au sud a changé de forme pour pouvoir accueillir une extension de la maison placée contre le pignon sud. Le petit bâtiment placé entre la rue et la cour occupe actuellement un peu plus de place qu'en 1840 du côté nord. Ces petites constructions à usage ancien de remises ou d'abris pour animaux de basse-cour étaient accompagnées d'autres constructions qui subsistent à

---

3188 Cherches de feux : 41 feux en 1461 (ADCO B11517).

3189 ADCO C3883-3 (feuille 170), Atlas des routes vers 1760.

3190 ADCO 3P/Plan501 (1840).

l'état de ruines. Leur mode de construction semble relever de l'époque moderne. Le piédroit sud de grande hauteur conservé de l'ancien porche d'accès à la cour, au nord de ces constructions, est en revanche certainement plus ancien. Cette analyse se base sur l'aspect des pierres chanfreinées du piédroit associé à un chasse-roue. Concernant le mur de clôture sud qui fait office de mur de soutènement, sa partie basse relève certainement d'un chantier de construction plus ancien que le reste de son élévation.

Le logis étudié est divisé en deux parties avant 1840 : la parcelle 672 au sud occupe les deux tiers de la longueur du bâtiment alors que la parcelle 673 se développe sur une plus grande largeur prolongeant la parcelle à l'ouest. Aujourd'hui la division est conservée d'un point de vue parcellaire mais la parcelle située au sud (parcelle 739) occupe une largeur plus importante, correspondant à celle de la portion nord (parcelle 734).

Une série de constructions sont installées avant 1840 au-delà de la cour au nord. Développés globalement sur un plan en L, les cinq bâtiments longent la cour et la ruelle et sont associés à une cour et deux jardins bordés par la rue à l'est et par une grande place aménagée au nord. Trois bâtiments subsistent en partie sur cette propriété voisine assurément liée à la construction qui nous intéresse. La situation et la largeur des constructions de cette propriété voisine nous encourage à les considérer comme d'anciennes annexes, de type grange et écurie, formant les dépendances de la maison étudiée. Leur dimension est en effet compatible avec le statut de la construction. D'ailleurs, il apparaît que le bâtiment placé en front de rue du côté oriental, qui vient d'être restauré tout récemment, présentait un mur pignon d'une largeur propre à celle d'une grange se développant perpendiculairement à la rue. La cour entre les deux ensembles construits ainsi que les constructions positionnées en front de rue appartiennent au même propriétaire en 1841<sup>3191</sup>. Cette propriété est dans tous les cas reconvertie en partie en logement avant 1840.

---

3191 Il s'agit de Jacques Mercy (Plans d'alignement de Pouilly-en-Auxois, ADCO PM 1369).

## C.2. Généralité et distribution

La demeure de plan rectangulaire (dimensions de 16 x 9 m environ) est à peu près parallèle à la rue orientée sur un axe sud-nord (**fig. 313**). Considérant la déclivité du terrain, un mur de soutènement édifié dans le prolongement est du mur pignon sud permet de conserver un niveau de sol constant pour la cour. La porte de la cave peut ainsi se placer du côté sud, à proximité du mur de soutènement, sans dépendre de la pente naturelle. Le bâtiment actuel tire parti de cet écart de niveau : deux portes percées dans le mur pignon sud ouvrent à l'étage au niveau de circulation de la maison attenante. Il n'est cependant pas certain que ces deux ouvertures aient une origine médiévale.

Les quatre murs du bâtiment, notés M1 à M4 sont considérés, ainsi que les trois murs (M5 à M7) distincts de la construction de plan quadrangulaire qui repose contre le mur ouest M3 du côté nord. Ils présentent au niveau du rez-de-chaussée une épaisseur de 83 cm. Aucun mur de refend conséquent n'est identifié à l'intérieur.

Le plan rectangulaire de la construction est constant sur trois niveaux : pour le rez-de-chaussée, l'étage et le niveau de comble. La cave ne se développe que sous la partie sud du bâtiment. Le pavillon appuyé à l'ouest adopte une élévation limitée à deux niveaux correspondant au rez-de-chaussée et à l'étage. Il s'agit probablement d'un cabinet de travail<sup>3192</sup>.

Un escalier en vis dans-oeuvre forme l'organe de distribution principal du bâtiment. Il est accessible depuis la cour par une porte au milieu de la façade M1. La construction initiale intègre d'autres accès en rez-de-chaussée : au moins une porte située en façade avant (M1) et une porte à l'arrière (M3). Deux autres portes associées à ces mêmes murs sont aujourd'hui utilisées en complément.

Un plan circulaire et une maçonnerie de moellons caractérisent l'escalier en vis placé contre le mur M1 à l'intérieur. Le rayon entre le parement intérieur et le noyau est assez moyen : 1,26 m. Les degrés formants le noyau sont en pierre tout comme les petits corbeaux qui portent les pierres à l'endroit des angles formés avec le mur M1. La hauteur moyenne des degrés correspond au diamètre du noyau : 19 cm. La vis de l'escalier dont la base n'est pas visible tourne dans le sens inverse des

---

3192 Le sens de circulation de la porte à l'étage exclut un usage ancien comme tourelle d'escalier.

aiguilles d'une montre. La position et l'espace dédié à cette structure justifient la tripartition proposée au rez-de-chaussée et à l'étage avec un système de cloisons. En conséquence, l'escalier est doté de deux portes d'accès placées proche du mur M1 avec un palier aménagé pour chacun de ces deux niveaux. Ces portes ne comportent pas de moulures mais un tableau signalant l'existence d'huisseries pour un accès contrôlé. Les relations entre la porte nord à l'étage et la maçonnerie de la cage d'escalier indiquent une reprise de construction à cet endroit.

Les derniers degrés de l'escalier amènent à un accès unique pour le comble. Les trois huisseries anciennes de portes conservées sont similaires. La première est installée du côté sud du rez-de-chaussée, la seconde est posée pour limiter l'accès à la partie nord de l'étage et la troisième est destinée à fermer l'accès au comble après le palier d'étage. Constituées de trois planches de bois verticales sciées et maintenues par des renforts de bois et des ferrures clouées, ces portes combinent différents types de fermetures. La porte du rez-de-chaussée présente un système de loquet à pucier. Celle de l'étage compte un système à simple loquet gâche et targette (pour fermer de l'intérieur) et un autre loquet à pucier pour retenir la porte. La porte du comble, qui admet un encadrement ou dormant en bois, reprend le système de loquet, gâche et targette pour maintenir la porte et une grosse serrure pour empêcher l'accès. Ces trois portes sont assurément antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle.

Des fenêtres en M1 fournissent la lumière nécessaire au bon usage de cet escalier au niveau des paliers. Celle du premier palier comporte un coussiège – ce qui est un aménagement plutôt rare dans un escalier - et un encadrement en pierres de taille alors qu'un simple jour vertical éclaire l'accès au comble. L'aménagement du jour en question a nécessité une reprise de la maçonnerie environnante.

L'aménagement d'un mur de séparation pour la partie sud de l'escalier au niveau du rez-de-chaussée résulte de la division de la propriété. Selon cette même logique, la porte sud de l'escalier à l'étage est bouchée. L'escalier n'est actuellement pas utilisé pour la distribution de la partie sud du bâtiment, et la petite pièce ainsi aménagée sous les marches sert de toilettes modernes. Le mur de séparation dont il est question cache la base du noyau de l'escalier que l'on ne peut caractériser.



### C.3. Analyse de l'intérieur

#### *C.3.a. La cave*

Une porte cintrée au niveau du mur goutterot M1 constitue l'accès à la cave. Cet espace complètement enterré comporte des pavés au sol ménageant certainement l'espace d'un caniveau, et une voûte en berceau de moellons dans l'axe est-ouest (**fig. 314**). Ces installations permettent d'assainir l'espace et de conserver une hygrométrie et température utiles à la pratique de certaines activités (tissage) ou à la conservation de denrées périssables et de vin. Les murs et une partie de la voûte comportent actuellement des joints de ciment liant les pierres.

Le seuil de la porte arrive actuellement 20 cm au-dessus du niveau de circulation de cette cave. Cette dernière occupe uniquement la partie sud de la construction mais cette disposition n'est pas forcément celle initialement retenue. Effectivement les murs latéraux et la voûte qu'ils portent s'appuient contre M1 et M3 : ce couvrement sans doute associé à un contre-mur peut résulter d'une phase moderne. Néanmoins, aucun corbeau visible n'atteste d'un système préexistant de couvrement en plafond. La chronologie moderne de la voûte et un supposé développement du côté nord restent à l'état d'hypothèse de travail. En M1 une niche munie d'un compartiment latéral et conçue pour accueillir un volet de bois est surmontée d'un ancien soupirail bouché du côté gauche de la porte. Il n'est pas impossible que l'ouverture bouchée de ce soupirail se trouvait initialement plus bas (impliquant l'apport de remblais dans la cour après la construction) même si le linteau actuel comprend un biseau en lien avec une ouverture haute. Une porte se trouve en façade au-dessus de l'emplacement du soupirail identifié. Du côté occidental de la cave, un important ressaut dans la maçonnerie correspond à un contre-mur installé jusqu'à une certaine hauteur assez tardivement : il s'installe contre le mur M3, contre la voûte et le mur qui la supporte mais aussi au-dessus des pavés. Les pierres plates ou dalles qui le recouvrent à mi-hauteur suggèrent un emplacement de stockage particulier.

*C.3.b. Le rez-de-chaussée*

Les deux principaux espaces du bâtiment que sont le rez-de-chaussée et le premier étage sont partagés en trois parties par deux cloisons de bois placées sur les extrémités latérales du mur de la cage d'escalier en vis (**fig. 315**). La partie nord est la plus importante en superficie. Elle accueille d'ailleurs les deux portes d'entrées indépendantes de l'accès par l'escalier en vis en M1 et M3, couvertes par une arrière-voussure de trois voussoirs peu hauts en arc surbaissé. La porte percée dans le mur M3 est actuellement bouchée. Cette pièce nord ouvre dans la partie nord de M3 sur l'unique pièce du pavillon. La porte d'accès à cet espace est couverte par un important linteau et moulurée d'un cavet. Les moellons de formes diverses et généralement de petite taille qui composent le parement interne de cette construction sont grossièrement assisés. Leur agencement permet d'admettre avec une certaine assurance que le pavillon est contemporain de la construction par la bonne intégration de la porte d'accès. Une pierre posée sur champ à mi-hauteur dans la partie de M3 commune à la pièce nord et à la pièce du pavillon indiquerait la présence d'une niche dans celui-ci. L'aménagement de la pièce du pavillon en cuisine moderne limite toute lecture archéologique à cet endroit précis.

Du côté oriental, un coup de sabre assez net s'intercale entre la porte de l'escalier et la porte d'accès extérieur. Le plus évident est d'admettre que le mur a été remanié à cet endroit pour insérer la cage d'escalier après la phase de construction initiale. Deux grandes fenêtres avec mur sous appui occupent la partie nord du mur M1 à gauche de la porte. Les dimensions de ces ouvertures couvertes par un linteau de bois du côté interne permettent difficilement de les placer au XVI<sup>e</sup> siècle : ce sont bien des aménagements issus de l'époque Moderne. À la différence de celle de gauche, la fenêtre de droite est entièrement montée avec un encadrement de pierres de taille. Une partie de cet encadrement (le piédroit sud) semble issue d'une ancienne fenêtre pré-existante.

Le milieu du mur M2 est occupé par une cheminée en pierre de taille moyenne composée de deux pilastres à motif de cannelure en guise de jambage et d'un linteau avec motif de fleur stylisée. Associée à une hotte droite sur lequel se rattachait tardivement un conduit de poêle, cette cheminée relève d'une chronologie de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou du XIX<sup>e</sup> siècle. L'aspect de pierres apparentes du mur permet de distinguer assez distinctement les vestiges d'une cheminée plus ancienne qui encadre la cheminée actuelle. Plus espacés, les jambages comportent un chanfrein. Les corbeaux de belles tailles sont conservés mais se trouvent bûchés en suivant l'alignement du nu du mur. Une

maçonnerie vient recouvrir l'ancien contre-cœur entre l'ancien jambage droit et la cheminée actuelle.

Le foyer est environné de trois niches murales. La plus ancienne est positionnée à droite de la cheminée et se trouvait munie de gonds, d'une feuillure à volet et d'un compartiment latéral. La niche qui la surmonte et celle située du côté ouest du mur sont de simples aménagements rectangulaires.

La pièce médiane au rez-de-chaussée est encadrée par deux cloisons de bois à l'ouest de la tourelle. Sa largeur est un peu inférieure au diamètre de la cage d'escalier. La cloison nord comprend une sablière à sa base et se trouve composée de neuf poteaux régulièrement espacés excepté à l'emplacement d'une petite porte munie d'une petite moulure de quart-de-rond sans congé sur la face nord (**fig. 316**). Les pièces de bois portent les marques d'accroche d'un enduit. En lieu et place d'un éventuel hourdis se tient une maçonnerie de petits moellons assisés qui viennent boucher la porte et s'appuyer contre la cage d'escalier.

La cloison sud se présente sans remplissage entre les poteaux. La porte aménagée dans cette cloison n'était pas prévue initialement : il n'y a pas de trace d'assemblage à tenon et mortaise et d'une mouluration comme pour l'autre porte. La cage d'escalier occupe une bonne partie de la pièce du côté est tandis qu'une porte se trouve percée en M3. Les piédroits ébrasés de cette porte sont avant tout composés de moellons sauf pour la partie interne gauche : il peut s'agir du reliquat gardé en place d'une ancienne fenêtre avant le percement de la porte à l'époque moderne.

Le troisième espace au rez-de-chaussée est placé au sud, entre les murs M1, M3 et M4. Une cheminée conservée occupe le centre de M4 (**fig. 317**). Les éléments lithiques de cette cheminée font un usage important du calcaire bleu sinémurien. Le chanfrein qui modèle les corbeaux se poursuit sur les jambages. Un linteau de bois muni d'une petite moulure en quart-de-rond soutient une hotte droite. Le contre-cœur de cette cheminée est de facture contemporaine. Les apparences sont trompeuses : les éléments constituant cette cheminée sont des réemplois : l'ancienne cheminée, plus large, se devine à partir des vestiges de jambages chanfreinés et de corbeaux sur chaque côté. Des deux niches qui se positionnent de part et d'autre de la cheminée, seule celle de gauche, à feuillure, compartiment latéral et traces de gond est ancienne ; l'autre ne présente pas ces caractères. Les formes et les dimensions de la cheminée et de la niche ancienne reconnues répondent en tout

point aux aménagements identifiés dans le mur pignon opposé M2 : seul le positionnement diffère légèrement.

Deux ouvertures percent M1 dans cette pièce : une grande fenêtre à croisée à arrière-voussure largement surbaissée<sup>3193</sup>, probablement munie autrefois de coussièges, et une porte pour laquelle le linteau de bois et la position sous le support de la poutre maîtresse du plafond indiquent une chronologie moderne. Une reprise de maçonnerie correspond au percement d'une autre porte à linteau de bois et piédroits en moellons encore utilisée dans le mur M3.

Un carrelage récent forme le sol des deux pièces du côté sud du bâtiment. Du côté de la pièce nord, des dalles calcaires plus ou moins régulièrement agencées forment un sol ancien certainement restauré. Des encoches régulièrement espacées sur certaines dalles indiquent l'existence d'un cloisonnement au niveau de la poutre maîtresse séparant ainsi cette pièce nord en deux portions inégales.

Outre les lambourdes placées contre les murs pignons M2 et M4 et soutenues par de petits corbeaux de pierre moulurés et les poutres sablières de chambrée des cloisons, la construction admet deux poutres maîtresses qui relient les murs goutterots dans les pièces sud et nord (**fig. 318**). Elles sont soutenues par de gros corbeaux moulurés parfaitement intégrés dans la maçonnerie et comprennent une moulure inférieure en petit tore pour marquer la légère différence d'épaisseur de la poutre entre ses extrémités et son centre. Les solives relativement peu espacées sont placées dans des encoches réservées contre ces poutres maîtresses, et reposent sur les autres poutres (lambourdes et sablières de chambrée). Une partie vient s'assembler directement aux larges chevêtres aménagés devant les cheminées. Des pièces de bois récentes fixées à la hotte de l'actuelle cheminée placée en M4 soutiennent la charge accumulée du chevêtre du plafond. Les solives placées à proximité de la cage d'escalier circulaire dans la pièce intermédiaire viennent s'insérer dans la maçonnerie de moellons.

Les poutres de chambrée correspondant aux deux cloisons de bois viennent directement s'insérer sans support dans les maçonneries M1 et M3 parallèlement aux poutres maîtresses. La cage

---

3193 Cette forme d'arrière-voussure correspondrait à une chronologie du XVI<sup>e</sup> siècle.

de l'escalier intègre cette poutre dans son élévation de manière maladroite : la maçonnerie s'interrompt uniquement à l'endroit de la superposition entre la poutre sablière de chambrée et les solives. En revanche la poutre de chambrée de la cloison sud est placée juste devant la cage d'escalier. Malgré l'insertion de ces deux poutres dans la portion du mur M1 reprise au moment de l'aménagement de l'escalier, ces quelques observations plaident pour une antériorité du cloisonnement vis-à-vis de ce changement de parti architectural.

### *C.3.c. Le niveau d'étage*

Le plan du niveau d'étage est quasiment identique à celui du rez-de-chaussée, avec la tripartition induite par deux cloisons de bois et l'insertion de cheminées contre les murs pignons (**fig. 319**). Une différence notable demeure le rattachement de la pièce intermédiaire délimitée par les cloisons à la propriété de la partie nord du bâtiment, laissant la pièce sud indépendante.

Reprenons la description depuis la pièce nord, suivant l'ordre adopté pour le rez-de-chaussée. Le conduit quadrangulaire de la cheminée moderne du rez-de-chaussée comprend à l'étage un trou pour un ancien conduit de poêle. Les vestiges ténus d'une cheminée à cet emplacement sont constitués de pierres de taille en grande partie dissimulées par ce conduit. La petite niche située à droite du conduit reprend la forme des niches sans feuillures reconnues à l'étage inférieur. Les lambourdes placées de part et d'autre du conduit de cheminée sont soutenues par des corbeaux de formes et tailles diverses : une partie peut relever de la pratique du recyclage.

Du côté ouest, la porte d'accès au pavillon comprend un couvrement repris au ciment en léger cintre. Les piédroits en pierre de taille sans tableau de cette porte s'insèrent visiblement dans une maçonnerie plus ancienne. Cette observation exclurait l'existence d'un étage pour le pavillon actuel ou au minimum la possibilité d'y accéder depuis cette pièce. Aucune structure ancienne n'a été repérée dans la pièce du pavillon bien que les maçonneries soient laissées visibles. Outre l'ancienne fenêtre à croisée similaire à celle du rez-de-chaussée, le mur M1 accueille une petite fenêtre d'aspect moderne plus proche de l'escalier.

La cloison au sud de cette pièce est déchargée de tout hourdis et dotée d'une porte permettant un libre passage entre les deux pièces. La porte est d'orientation, de mouluration et de dimensions identiques à celle qui perce la cloison de l'étage inférieur mais elle se positionne à proximité de la cage d'escalier cette fois-ci (**fig. 320**).

La deuxième cloison est munie d'un hourdis recouvert d'un enduit entre les poteaux et de fragments de papiers peints récents. Malgré son caractère bouché, une petite porte est reconnaissable à l'extrémité ouest de la cloison. C'est la feuillure de la porte qui se présente de ce côté, indiquant qu'elle permet un accès à cet espace depuis la pièce voisine au sud.

Avoisinant cette porte, deux ouvertures à encadrement de pierres de taille percent le mur M3 dans cette pièce (**fig. 321 et fig. 322**). Les relations qui les lient au parement apparent du mur indiquent qu'elles relèvent du chantier de construction initial. À droite, une fenêtre de dimensions moyennes est couverte par une arrière-vousure composée de trois pierres en arc surbaissé. Dotée d'un coussiège, elle fait le pendant de la baie à coussiège placée symétriquement sur le mur opposé M1 au niveau de l'escalier. À gauche de cette fenêtre, une porte à encadrement chanfreiné ouvre vers l'ouest, où se trouve présentement une construction peu large à toiture en appentis qui remplace donc un aménagement antérieur. Deux gonds et un trou accueillant un loquet aménagés sur le chanfrein expliquent son aspect partiellement feuilluré : le sens d'ouverture a été changé à un moment, ne respectant plus l'orientation du tableau. Ce second système de fermeture admettait donc la possibilité d'accéder à cette pièce depuis la structure située à l'ouest ou le besoin de limiter l'accès dans le cas où cette structure est commune à plusieurs occupants.

Surplombant les deux ouvertures, l'extrémité d'une poutre en bois se trouve fixée au mur au moyen d'une clef traversante. Cette poutre non rectiligne sert actuellement de chevron pour l'appentis.

Une imposante cheminée monumentale en pierre large jambage de 2,14 m accueille le visiteur à l'étage de la partie sud du bâtiment (**fig. 323 et fig. 324**). Le contre-cœur en brique de profondeur moyenne qui comprend un arc-de-décharge ménage un espace pour le conduit de la cheminée de l'étage inférieur qu'elle surmonte. Chaque jambage est essentiellement matérialisé par une colonnette engagée avec une base prismatique marquée à grosses baguettes. Une seconde colonnette de dimensions plus restreintes l'accompagne sur la partie latérale externe.

Leur chapiteau formant console en forme de pyramide inversée comprend une baguette à la base et un tore au-dessus. La hotte droite est bâtie en pierre de taille. La mouluration en gorge et suite de tores règne sur la partie inférieure de la hotte de la cheminée composée d'une plate-bande en crossette composé de trois pierres en plus des corbeaux formant sommiers. Une corniche moulurée notamment d'un double cavet couronne la hotte à l'endroit de sa rencontre avec le plafond. La clef d'arc à crossette formant plate-bande du manteau de la cheminée a été changée au cours de la restauration de la cheminée. Le conduit de cette cheminée est toujours utilisé pour le poêle à bois. Les pierres qui composent cette cheminée sont en calcaire à entroques miroitantes, comme toutes les autres pierres travaillées de la phase de construction d'origine (encadrement de baies, corbeaux).

Nous recensons dans notre corpus une quinzaine de cheminée qui partagent la même typologie, soit des jambages en forme de colonnettes engagées sur bases prismatiques avec linteau en pierre à arc en crossette. La cheminée de Flavigny rue Crébillon (**CHEM 5**) est quasiment identique, mais elle est moins large et les colonnettes sont légèrement plus petites. Un autre rapprochement évident est à faire entre la hotte de la cheminée de Pouilly et celle d'une demeure à tourelle de Cussy-les-Forges (**CHEM 114**).

Cette forme de cheminée avec une mouluration similaire existe avec des variantes : avec listel sur la colonnette à Flavigny (**CHEM 17**) et Chanceaux (**CHEM40**) et de dimensions plus restreintes à Flavigny (**CHEM 13**) et Châteauneuf (**CHEM 18**) ou bien plus grandes pour l'hôtel de Vienne à Dijon (**CHEM 42**) et les demeures de qualité à Mont-Saint-Jean (**CHEM 31**) et Chanceaux (**CHEM 40**). Un certain nombre de cheminées ne présente qu'une colonnette au jambage.

Les cheminées du XV<sup>e</sup> siècle les plus remarquables tant par les dimensions que par les décors (hôtel Rolin **CHEM62**, hôtel Bernardon **CHEM60**, maison de Chanceaux **CHEM94**) correspondent à ce type, avec éventuellement une troisième colonnette engagée. Considération que celles-ci correspondent à une datation au XV<sup>e</sup> siècle (vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle probablement pour celle de l'hôtel Rolin), il n'est pas absurde de placer chronologiquement la cheminée de Pouilly dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3194</sup>.

---

3194 La présence d'un enduit limite la reconnaissance des relations stratigraphiques entre cette cheminée, potentiellement réemployée dans l'absolu, et l'édifice.

L'accès à cette pièce indépendante du reste de l'étage du bâtiment s'effectue par une porte à gauche de la cheminée, de plein pied avec le bâtiment voisin au sud. L'enduit qui recouvre cette pièce empêche de déceler l'ancienneté de cette ouverture. La même remarque peut être formulée pour une fenêtre, à présent bouchée, à droite de la cheminée. Notons que le piédroit est de cette baie forme un ébrasement marqué.

Une fenêtre à croisée apparaît au niveau de M1 (**fig. 325**). Elle reprend le modèle des deux autres fenêtres de ce type repérées, même si elle comprend un caractère supplémentaire. Pour ce cas précis, les coussièges sont conservés, et les jambages accueillent deux encoches destinées à accueillir des barres de bois pour bloquer les volets de la fenêtre. La reprise de la partie basse des piédroits indiquerait que des coussièges occupaient une partie de l'embrasure de la baie. La hauteur d'appui de la fenêtre indique que le niveau de sol ancien était légèrement plus bas (de l'ordre de 20 cm), ce que confirme l'observation de la partie basse de la cheminée.

L'enduit qui occupe les différentes faces de la pièce ne permet pas de déceler d'autres structures, si ce n'est un placard à l'endroit de la porte bouchée de l'escalier en vis. Une partie du mur nord est formée par la cloison de bois identifiée par ailleurs. Le mur ouest M3 comportait des graffiti dont il sera question par la suite.

Les sols des pièces sud et nord ne sont pas représentatifs d'un état ancien : celui au nord est en panneaux de bois agglomérés. En revanche, le sol actuellement conservé dans la pièce médiane est en planches de chêne orientées est-ouest relativement larges et épaisses. Il correspond au niveau de seuil des portes identifiées.

Le système de plafond est identique à celui analysé pour le rez-de-chaussée. Il faut cependant préciser que le plafond a été recouvert de lattes à un moment pour la pièce nord et que les poutres maîtresses n'admettent plus de moulure.

#### *C.3.d. Niveau de comble*

Le niveau de comble est divisé en deux espaces correspondant aux deux propriétés qui se partagent le bâtiment (**fig. 326**). Le cloisonnement peu épais, recouvert de plaques de plâtre, se



positionne dans le prolongement vertical de la cloison nord de l'étage (elle-même dans le prolongement de la cloison du rez-de-chaussée). Elle relie la partie supérieure nord de la cage d'escalier au mur M3. Des plaques de plâtre sont placées dans la portion sud devant la cage d'escalier, ce qui ne permet pas de restituer sa forme à cet endroit.

La partie nord du comble est accessible par l'escalier en vis tandis qu'une porte ouverte dans la partie ouest du mur M4 forme le moyen d'accès pour la partie sud. Cette porte qui relie le comble au bâtiment voisin au sud s'insère à l'endroit d'une fenêtre dont le piédroit ouest est conservé. Cette fenêtre fait le pendant d'une fenêtre conservée sur le mur opposé en M2 avec un fort ébrasement, une feuillure et des traces de gond. La fenêtre nord en M2 à linteau interne en pierre porte des traces de barreaux.

Le comble se présente avec un léger surcroît de quelques décimètres au niveau des murs goutterots M1 et M3. Les conduits de cheminée assez conséquents occupent une certaine longueur contre les murs M2 et M4, ce qui a repoussé l'emplacement des fenêtres dont il a été question vers l'ouest.

La charpente élevée de 3,43 m sous la faîtière est du type à fermes et pannes, qui est le plus commun au XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 327, fig. 328 et fig. 329**). Notons que les autres charpentes médiévales identifiées à Pouilly présentent un autre type : à chevrons-formant-fermes. Les quatre fermes de formes identiques sont implantées dans l'alignement vertical des poutres maîtresses et cloisons des deux niveaux d'élévation de la demeure. De ce fait, leur espacement n'est pas régulier (2,27 à 3,70 m), même si les fermes extérieures sont installées à égale distance du mur pignon le plus proche. Une bonne partie de la troisième ferme en partant du pignon M4 n'est pas visible considérant qu'elle est intégrée dans le cloisonnement.

Excepté la faîtière et la sablière, les pannes de la charpente actuelle relève d'une modification. Les solives, dont une partie changée récemment avec l'ajout d'un velux, arrivent à présent vers l'extrémité extérieure des murs goutterots et reçoivent actuellement des tuiles mécaniques. Les fermes sont en revanche bien conservées ainsi que les systèmes de décharge. La forme de la ferme est en portique : les pannes sont portées par l'entrait de brisis et non par l'arbalétrier. Ce système systématiquement employé pour les charpentes des granges à piles et

quelques demeures médiévales en Auxois (à Montréal et Moutiers-Saint-Jean) est commun pour des charpentes de constructions rurales de l'époque moderne (XVIIIe-XIXe)<sup>3195</sup>. Ce système préfigure les fermes de charpente dite à la Mansard.

Les arbalétriers de brisis relient la base du mur à l'extrémité du faux-entrait. Ils sont assemblés à mi-bois avec le blochet et sont posés sur les entrails formant plafond du niveau d'étage. L'entrait de brisis ménage une encoche pour accueillir la sablière positionnée sur l'extrémité interne du mur qui recevait les solives. Ce type d'aménagement laisse entendre que la charpente pouvait supporter des laves : quelques fragments se retrouvent d'ailleurs dans les combles. L'entrait de brisis est porté par de petits aisseliers en plus des arbalétriers de brisis. Il porte de petits arbalétriers qui maintiennent le poinçon droit. Ce poinçon porteur de la faîtière admet une base plus épaisse que le reste de la poutre. D'importantes encoches sont ménagées sur les extrémités supérieures de l'entrait de brisis pour accueillir les anciennes pannes de la charpente. De simples aisseliers reliant le poinçon à la faîtière en contreventement sont mis en place pour trois fermes : la deuxième en partant du pignon M4 ne peut que difficilement en recevoir par sa proximité avec la première ferme.

La forme de cette charpente induit une toiture initialement un peu plus pointue que celle actuellement installée, et potentiellement capable d'être composée de laves : leur utilisation ancienne est avérée en ce lieu.

#### C.4. Description des façades

Le logis conserve son volume d'origine, d'autant plus qu'il a été démontré que la charpente est ancienne (**fig. 330**). La portion ouest du bâtiment pose question concernant la hauteur du pavillon et la qualité architecturale de la structure qui précède la construction de pierre placée contre la façade. Le sol de la cour est en terre même si quelques alignements de pavés sont bien visibles sur la partie nord-est. Le toit est recouvert de tuiles plates interrompues aux endroits où sont percés des velux.

---

3195 BUCAILLE Richard, LEVI-STRAUSS Laurent, *L'architecture rurale française – corpus des genres des types et des variantes - Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault éditeur, 1980, p. 97.

*C.4.a. Façade principale à l'est*

La façade principale ouvre vers la cour et se trouve en bonne partie visible depuis la rue (**fig. 331**). La rive du gouttereau a une hauteur moyenne d'environ 6,50 m. Elle conserve au moins sept baies assurément anciennes. Les angles présentent des pierres de taille montées en besace. La maçonnerie au centre de la façade est en partie rendue visible par la chute partielle de l'enduit. Les moellons en calcaires blanc assez régulièrement assisés sont entrecoupés de petits trous de boulins traversants aujourd'hui bouchés par des bris de tuiles. Le coup de sabre assez net dans la maçonnerie à l'endroit de l'escalier en vis démontre une fois de plus son installation a posteriori. Il remplace peut-être un escalier en vis en bois.

Un escalier de largeur moyenne vers l'extrémité gauche de la façade permet l'accès à la cave. La porte correspondante, large de 1,27 m, est couverte par un arc à trois redents chanfreinés (**fig. 332**). Le mur d'échiffre de cet escalier a certainement été repris au moins une fois.

Trois portes accessibles par un degré d'escalier percent cette façade vers son centre au niveau du rez-de-chaussée. Celle de droite large de 96 cm comprend un important linteau portant une accolade dessinée par un cavet et dont la pointe est prononcée. La partie centrale en bas du linteau est en partie rehaussée vis-à-vis des piédroits pour bénéficier d'un gain de hauteur de la porte. Le cavet s'amortit en glacis sur les piédroits.

La porte centrale large de 98 cm comprend aussi un gros linteau et une accolade mais se trouve être d'un tout autre style. Les piédroits sont taillés de manière à remplacer l'arête vive par une moulure concave : l'inverse du cavet. Deux petits cavets marquent le linteau mais seul le cavet supérieur dessine l'accolade. L'encadrement de cette porte est fort semblable à celui d'une autre porte de Pouilly-en-Auxois (avec un seul cavet au linteau, **SUP189**), d'une porte d'une maison à tourelle de Cussy-les-Forges (sans accolade au linteau [**89134-1**]) et d'une porte à Thoisy-le-Désert (avec piédroits chanfreinés Thoisy-le-Désert [**21630-1**]).

Cette porte permet l'accès à l'escalier en vis ce qui justifie son aspect (**fig. 333**). La dernière porte est percée tardivement pour garantir un accès indépendant à la partie sud du rez-de-chaussée. Elle est voisine d'une fenêtre à croisée à gauche placée peu ou prou au-dessus de la porte de cave. Dotée d'accolades peu marquées au linteau et d'un appui, cette fenêtre à croisée ne déroge pas à la

règle des ouvertures de ce type qui ont perdu leurs éléments de division de l'ouverture, mais ici un cavet a été recreusé dans l'encadrement à l'emplacement de l'accroche du meneau, de la traverse, et au niveau de l'amorti inférieur du cavet. En revanche, elle a conservé son appui soigneusement mouluré. Vers l'extrémité droite de la façade se trouvent deux grandes fenêtres. L'aspect d'une partie du piédroit gauche de la fenêtre la plus à gauche permettrait de le restituer comme piédroit conservé en place d'une ancienne fenêtre disparue – probablement une fenêtre à croisée formant le pendant de celle décrite ci-dessus.

La présence de deux fenêtres à croisées à des emplacements similaires à l'étage tend à confirmer cette hypothèse (**fig. 334**). Ces ouvertures présentent le même aspect que celle du rez-de-chaussée, avec pour seule différence la mouluration de leur appui. Les dimensions sont similaires<sup>3196</sup> sauf pour la fenêtre à croisée de droite agrandie en partie basse par l'ajout de deux pierres sous les piédroits d'origine ce qui peut expliquer le léger défaut de jonction entre les deux pierres de l'appui nécessairement déplacées à cette occasion.

La fenêtre éclairant l'escalier intérieur au niveau de l'étage comprend aussi une accolade formée par un cavet au linteau et un appui dont la moulure rappelle celle des fenêtres à croisées de l'étage. Cependant, l'amorti ici conservé du cavet des piédroits admet une base chantournée. Le même type d'encadrement de fenêtre (avec deux cavets) est daté de 1535d pour une croisée en pierre d'une demeure bourgeoise de Semur [**21603-64**]. La pierre d'allège associée au coussiège intérieur est distinctement visible (**fig. 335**). À droite de cette fenêtre, le jour aménagé dans la maçonnerie est moderne : les pierres dépourvues de moulures sont préparées avec une importante ciselure périmétrique.

Trois hauts corbeaux occupent la partie supérieure de la façade, du côté droit. Leur profil permettait d'accueillir un chéneau de bois en forme de V. Le corbeau le plus à gauche est voisin d'une petite ouverture à encadrement de moellons formant jour pour la partie haute de l'escalier en vis.

---

3196 Largeur de 1,45 à 1,50 m et hauteur de 1,50 à 1,68 m.

*C.4.b. Autres façades*

La façade de M2, recouverte pour l'essentiel de sa surface par un enduit jaunâtre, n'est percée que du jour visible dans le comble. Cette unique ouverture comporte un chanfrein. La disposition de cette façade semble adaptée à la présence d'un bâtiment annexe accolé, éventuellement un appentit.

Le mur nord du pavillon ouest est positionné en léger retrait par rapport à l'alignement du mur de façade M2. Il présente au rez-de-chaussée une ancienne porte moderne et un culot sculpté, probablement en réemploi, en partie haute (**fig. 336**). Une tête circulaire forme la partie basse du culot. Elle est marquée en son centre par une légère dépression de laquelle sortent les yeux en amende, un nez conséquent grossièrement triangulaire et une incision formant la bouche. Cette forme sculptée du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle est à rapprocher de celle visible dans une tourelle d'escalier en vis dans le même village.

Les autres façades de ce pavillon, ainsi que celle de la construction adossée au logis à l'ouest présentent un crépi blanc. Les deux constructions en question s'installent légèrement en dessous de la rive du toit du mur goutterot M3. Outre d'énigmatiques petites ouvertures à l'étage et des ouvertures modernes voire contemporaines, cette construction occidentale se trouve percée en rez-de-chaussée d'une porte à encadrement chanfreiné. Le linteau aussi muni d'un chanfrein similaire est doté d'une accolade avec un petit blason central. Les pierres d'encadrements de cette ouverture sont en réemploi : il n'y a pas d'amorti discernable et la largeur du linteau et des piédroits est discordante. Il se trouvait néanmoins une construction de pierre ou bois à cet emplacement comme en attestent plusieurs éléments déjà présentés.

Plusieurs corbeaux anciens placés en M3 soutiennent la poutre du plafond de cette construction. À ce niveau se trouve aussi visible la porte bouchée d'accès à la partie nord du logis. La forme de l'accolade et la mouluration est identique aux fenêtres à croisées, avec un glacis amortissant le cavet sur les piédroits.

A l'étage de cette construction en appentis contre M3 se trouvent des trous de boulins traversants mais aussi la porte et la fenêtre à coussiège soigneusement décrites pour leur partie interne. Le niveau de circulation correspondant au seuil de cette porte est un peu plus élevé que le sol aujourd'hui constitué. Les pierres d'encadrement de la porte qui permet d'accéder à l'appentis

sont taillées de manière régulière à la brette. Il n'en est pas de même pour le linteau de la face ouest de cette porte surmonté d'un petit arc de décharge formé de moellons posés sur champ. Tout ou partie de la partie haute de cette porte a certainement été reprise, éventuellement au moment de l'installation de la poutre sauf si celle-ci est contemporaine de l'élévation du mur, ce qui est difficile à démontrer. La fenêtre anciennement munie de barreaux reprend la forme de linteau déjà vue avec l'ancienne porte d'entrée en M1 au rez-de-chaussée : la partie basse du linteau est rehaussée sur la largeur de l'ouverture uniquement. Moulurée d'un cavet souligné par une accolade et amorti par un réglet et un glacis, cette ouverture compte un appui mouluré et une pierre d'allège.

A ce niveau d'étage de l'appentis, une porte moderne (à poignet et serrure en fer) est percée vers le pavillon au nord. Du côté sud, une porte ancienne ouvre sur une toute petite pièce dont le niveau de circulation est cohérent avec celui de la porte médiévale d'accès dont il vient d'être question. Des latrines dont la pierre percée et le conduit sont conservés sont aménagées sur la partie sud de cette pièce (**fig. 337**). Cette structure inévitablement liée à l'appentis dans son état actuel mais aussi probablement à la construction préexistante reste probablement postérieure à l'édification initiale : aucun aménagement volontaire n'est visible au niveau de l'angle sud-ouest du logis contre lequel s'appuient la pierre percée et le conduit de la latrine. L'ensemble de cette construction en appentis contre la maison, large de 2,15 en moyenne, remplace probablement une ancienne galerie de bois : la même situation est reconnue à Baigneux-les-Juifs [**21043-1**] par exemple.

La mitoyenneté de l'ancienne façade M4 avec la construction moderne actuelle limite nos capacités à retrouver et décrire d'anciennes ouvertures.

## **D. Analyses complémentaires**

### **D.1. Un corpus de graffiti**

La dégradation des enduits d'un mur du logis à l'occasion de travaux en 2005 a permis la découverte inattendue d'inscriptions sous forme de graffiti, grâce à la vigilance des ouvriers. Actuellement cachés derrière une isolation, ces graffiti occupent la partie sud de M2 au niveau de l'étage, autrement dit non loin de la cheminée monumentale. Il n'en a été reconnu à aucun autre

endroit de l'édifice, ce qui peut résulter d'un défaut d'identification, notamment dans l'autre partie de la propriété restaurée avec des joints de ciment.

Les inscriptions reposent sur la couche d'enduit la plus ancienne du mur. Cet enduit initialement blanchâtre est associé à un mortier grisâtre comportant de petits cailloux de couleur foncée. Il repose sur la maçonnerie liée en partie à la terre argileuse semble-t-il et se trouve initialement recouvert d'un enduit blanc lui-même recouvert d'un revêtement de plâtre sur lequel se trouvait l'ancien papier peint.

La principale inscription compte des lettres de taille moyenne tracées en rouge. La phrase peut se lire ainsi (**fig. 338**) :

[1] Je suis ne ava(n) mon pere (et) gendre ava(n) ma mere [...]

[2] Jay [...]e le qu[...] du mo(n)de tout a la gra(n)t ronde

[3] Jay depucelle ma [...]nt mere, com(m)e je peulx fa[...]

[4] piro[...]

La clef de lecture probable est la suivante :

*Je suis né avant mon père, et gendré<sup>3197</sup> avant ma mère,  
j'ai tué le quart du monde tout à la grand'ronde  
j'ai dépucelé ma grand-mère, comme je peux faire  
Piro...*

Ce texte prend la forme et la fonction d'une devinette. Il relève inévitablement de la culture courtoise et noble. Très appréciée à l'oral, cette devinette est fixée à l'écrit avec d'autres à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : la première occurrence se trouve dans *Les Adevineaux amoureux*, texte d'un auteur anonyme imprimé à Bruges par Colart Mansion en 1479<sup>3198</sup>. L'auteur précise qu'il a eu connaissance des devises qu'il présente, aussi qualifiées de « demandes et adevinailles » car les « jones compaignons chevaliers et gentilhommes les faisaient aux matrones et filles et assembleez qu'ilz faisoient es longues nuis d'yver aux series pour passer plus joyusement icelles ». L'esprit grivois qui en ressort – il est question ici d'un inceste et d'un fratricide – peut s'expliquer « car c'est ouvrage et devises de nuit ».

---

3197 Gendré prend le sens d'engendré (voir GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Tome 4, Paris, F. Vieweg, 1885, p. 255).

3198 Un exemplaire est conservé à la Bnf sous la cote Rés. Ye-186.

## Chapitre dix. Analyse d'un logis à tourelle seigneurial de Pouilly-en-Auxois

La devinette qui a pour réponse Caïn gravée sur le mur de la maison de Pouilly est légèrement distincte de la version éditée<sup>3199</sup>. La tournure de phrase et le vocabulaire semblent indiquer une reformulation plus moderne. D'ailleurs, la graphie des lettres place l'inscription au XVI<sup>e</sup> siècle peut-être vers le milieu du siècle<sup>3200</sup>. Notons que le succès de cette devinette ne se dément pas au fil des siècles<sup>3201</sup> : elle continue aujourd'hui à circuler, sous cette forme ou avec une variante qui donne pour réponse Abel.

Les autres graffiti les plus lisibles donnent des inscriptions plus courtes, qui relèvent encore d'une graphie du début de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles).

La seule inscription en lettres noires fait état d'un patronyme « Nolay » semble-t-il (**fig. 339**) :

[1] Se beaul par bonte

[2] Des enfants Nolay

Deux inscriptions en rouge correspondent à l'appréciation – bonne ou mauvaise<sup>3202</sup> - donnée sur des personnes probablement issues de notables familles :

[1] dedin[...] de G(?)uer des O(?)[...]

[1] ded[...]nt de Fau(?)ber de [...]

Une autre inscription en rouge, de graphie plus appuyée, donne :

[1] [...] grand de m[...]

[2] [...]ay [...] nt [...]

---

3199 Voici celle éditée dans les *Adevineaux amoureux* : « Je fus nez avant que mon pere, et engendrés avant ma mère, et si tuay le quart du monde, si grant qu'il est à la reonde, et si despucellay ma taye, regardez se c'est chose vraye ».

3200 Il ne semble pas que la signature « Piro... » puisse faire référence au poète dijonnais grivois Alexis Piron (1689-1773) : nous n'avons pas connaissance de reprise de cette devinette dans ses publications et la chronologie proposée n'est pas cohérente.

3201 Voir ROLLAND Eugène, *Devinettes ou énigmes populaires de la France*, Paris, 1877, p. 112, devinette n° 263.

3202 La lecture initiale « dedint » correspond à l'action de médire de quelqu'un. En admettant une autre possibilité d'interprétation « deduit », cela correspond à l'action inverse de se réjouir de quelqu'un (GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tome II*, Paris, F. Vieweg, 1882, p. 452 et 574).



## D.2. Une huisserie ancienne dans le comble

Il subsiste dans le comble une structure de bois assez volumineuse qui se trouve être un vantail d'une très large porte d'intérieur, probablement antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet élément se compose d'au moins deux parties encadrées par des éléments de bois assemblés avec des agrafes en fer. La partie latérale conservée comporte quatre panneaux très légèrement moulurés. À côté se trouvait une ouverture de dimensions restreintes, autrement dit une petite porte, dont l'huisserie n'est pas conservée. Nous sommes donc en présence d'une large porte de provenance inconnue, qui admet la présence d'une petite porte piétonne en son sein.

## **E. Synthèse : le type de la maison seigneuriale à tourelle non fortifiée**

La construction étudiée relève de l'habitat aristocratique, même si aucun texte connu ne s'y rattache. Outre la disposition sur cour, des dépendances bâties encore en partie visibles donnent une idée de l'ampleur de la propriété. L'emplacement à mi-distance entre plusieurs parties du village, non loin de la butte castrale, est plutôt favorable pour mettre en valeur l'ensemble.

Cependant, outre des motifs communs comme les accolades au linteau, aucun élément conservé ne correspond à une volonté d'ostentation et de représentation. Surtout, l'escalier en vis ne prend pas place dans une tourelle érigée contre la façade principale mais à l'intérieur ce qui sacrifie une partie de la surface des différents niveaux. Seul le volume manifeste l'aisance des propriétaires du logis depuis l'extérieur. À l'intérieur, le confort est assuré par la disposition de nombreuses croisées et de cheminées dans la plupart des pièces. Une galerie et des latrines sont même mis en place contre la façade arrière. Notons l'insertion d'une cheminée monumentale et de textes en graffiti relevant d'un milieu patricien cultivé.

L'ensemble comprenant quatre niveaux d'élévation avec la galerie arrière est probablement aménagé vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle (ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle surtout si l'on considère la cheminée

monumentale comme une structure en réemploi). L'escalier intérieur vient changer les modes de distribution avec l'ajout ou le remaniement d'une partition interne en deux parties inégales. Nous estimons que sa construction se place probablement dans le deuxième quart ou le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Notons qu'une autre maison médiévale à escalier en vis de Pouilly-en-Auxois [21501-5] semble avoir connue un phasage similaire : construction du XV<sup>e</sup> siècle et installation de la tourelle d'escalier contre la façade gouttereau vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le type architectural exprimé ici (après la reprise de construction au XVI<sup>e</sup> siècle ci-dessus indiquée) est celui du bâti à gouttereau sur cour clôturée, doté de plusieurs étages, avec escalier en vis central, mur de refend intérieur, nombreuses cheminées installées contre les murs pignons. Il est constitutif d'un bon nombre de demeures seigneuriales des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Le nombre important de chambres correspond à un usage d'accueil d'une famille élargie ou de connaissances du propriétaire. Une construction visitée par nos soins et qui respecte cette typologie prend place à Fontaine-en-Duesmois [21276-1]. Elle est datée de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons pour cet exemple d'autres points communs avec la demeure de Pouilly-en-Auxois. Il semble que nous soyons en présence d'une autre maison seigneuriale (ou tenue par un bourgeois ou un riche clerc). Sa position auprès du village de Fontaine-en-Duesmois, à peu de distance du site castral est bien comparable. Notons qu'à Fontaines une tourelle d'escalier octogonale met en valeur la haute façade sur cour. En revanche, à défaut de croisées, les murs sont simplement percés de fenêtres à traverse. Parmi les dépendances, une grange vient s'installer contre le logis, probablement au XVI<sup>e</sup> siècle. Parmi les autres logis du XV<sup>e</sup> siècle qui semblent respecter à peu près cette typologie commune pour les maisons seigneuriales, certains prennent place dans des bourgs (hôtel de Lally [21023-7] à Arnay-le-Duc) ou dans des gros villages (Cussy-les-Forges [89134-1] avec une façade sur rue et un corps de logis en retour d'angle sur cour et Minot [21415-4]).

L'ensemble architectural a surtout fait l'objet de transformations aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles : voûtement de la cave, reprises des cheminées, construction du petit appentis ouest en pierre, et nouvelles ouvertures en particulier au rez-de-chaussée (**tableau 7**).

<b>Chronologie</b>	<b>Construction/Transformations</b>	<b>Motivations probables</b>	<b>Structures médiévales concernées</b>
Fin du XV <sup>e</sup> siècle	Construction du logis dans une propriété avec cour, avec quatre niveaux dont une cave, deux pièces par niveau.	Construction initiale, qui s'apparente à une demeure seigneuriale	Les quatre façades, la cave, de nombreuses ouvertures et cheminées
Première moitié du XVI <sup>e</sup> s.	Aménagement de l'escalier en vis interne en pierre, et peut-être mise en service de la galerie avec latrines	Amélioration des modalités d'accès et du confort	Escalier et peut-être galerie avec latrines
XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> s. (plusieurs phases)	Voûtement de la cave, reprise des cheminées, construction du petit appentis ouest en pierre, menues modifications en façade Requalification de la maison, division entre deux propriétés	Requalification de la maison, division entre deux propriétés	

Tableau 7 : Proposition de phasage général de la construction (principales étapes de la vie du bâtiment)



## Chapitre onze.

# Analyse d'une maison urbaine à ouvroir avec façade à matériaux mixtes des années 1530 à Semur-en-Auxois [21603-64]

---

### A. Fiche analytique

Commune : SEMUR-EN-AUXOIS (21)	Adresse : 14 rue du Vieux-Marché
Parcelles cadastrales actuelles : AE873	Parcelle du cadastre napoléonien : section H 901
Propriétaire : Olivier Dupressoir (propriété privée)	Visite : complète (sans visite des propriétés adjacentes)
Cordonnées : 47.491119 ; 4.33184 (lambert 93)	Altitude : 279 m NGF

Sources manuscrites : /

Sources figurées : /

Bibliographie :

JOLLY Virginie, *L'habitat civil des petites villes de Bourgogne à la fin du Moyen Âge, l'exemple de Semur-en-Auxois*, Tours, Université de Tours (mémoire de DEA en sciences de la ville sous la direction de Joëlle Burnouf), 2000, p. 49.

## B. Remise en contexte

### B.1. Situation dans la ville

La demeure est située dans le quartier du bourg qui s'installe en contrebas du prieuré Notre-Dame et à proximité du donjon ducal (**fig. 340**) (voir la carte de localisation des demeures médiévales de Semur-en-Auxois dans la base de données). Ce quartier enclos de murs dès le XIV<sup>e</sup> siècle concentre une bonne partie de la population bourgeoise et marchande. La position précise de la construction en angle de rue est particulièrement avantageuse (**fig. 341**). La façade gouttereau a son aspect à l'ouest sur la petite place qui se trouve à l'embranchement de différentes voies qui relie la porte d'entrée de la ville sous la tour Lourdeaul (rue du Renaudot) et le donjon (et par extension le quartier du château) à la partie orientale du quartier du Bourg (rue du Renaudot), et notamment la rue Buffon et la porte Guillier-Sauvigny (par la rue du Vieux-Marché). En particulier, la visibilité de cette façade est très bonne, considérant sa position en partie haute de la place et son volume. La façade pignon sud est située au commencement de la rue du Vieux-Marché<sup>3203</sup> qui a un léger pendage montant en direction de l'est. Une petite ruelle d'axe sud-nord reliant la rue du Vieux-Marché à la rue Févret aboutit juste en face de la façade pignon en question. De par sa position, le bâtiment forme avec la maison mitoyenne au nord l'extrémité occidentale d'un îlot bâti à peu près triangulaire compris entre les rues du Renaudot au nord, rue Varenne (ancienne rue Saint-Jean) à l'est et rue du Vieux Marché au sud.

A cet endroit, la largeur de la rue a été augmentée de quelques décimètres dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en suivant le réalignement proposé sur le plan de 1856<sup>3204</sup>. D'autres édifices ont été démolis dans la partie occidentale de la place actuelle. Ainsi la place telle que nous la connaissons était d'un développement plus restreint avant cette opération d'urbanisme.

---

3203 Cette rue est déjà indiquée sous ce nom sur le plan Cherrier (1788).

3204 Plan d'alignement de 1856 (ADCO PM1469), voir figure 7. La façade de la maison qui a accueilli le parlement de Bourgogne reproduite par E. Nesle a été mise à mal à cette occasion.

## B.2. Contexte d'intervention et état de l'édifice

Ce bâtiment se trouvait dans un état d'abandon depuis plusieurs décennies (**fig. 342**). Les façades étaient enduites, laissant apparaître au niveau du pignon uniquement la poutre sablière haute ornée d'engoulants. Deux grands panneaux rectangulaires ménagés au premier étage de ce mur pignon de part et d'autre des grandes fenêtres accueillait une publicité des appareils d'un industriel de renom : Elias Howe. Un médaillon en fer le représentait d'ailleurs en buste sur le panneau de gauche. Cet état avant travaux de cette façade est uniquement documenté par quelques photographies.

Dès la mise en chantier de cette construction placée à un endroit de passage, j'ai pu prendre spontanément contact avec l'entrepreneur<sup>3205</sup>. Les travaux (fin 2016-2019) ont concerné l'ensemble de l'ancienne maison, dans le but d'y installer trois logements locatifs. Ils peuvent être qualifiés de profonds travaux de réhabilitation. Le pan de bois et tous les murs ont été mis à nu après le décroisement préalable des espaces. Une partie des poutres de la charpente a été remplacée. Au cours des travaux le rez-de-chaussée de la façade sud a été particulièrement remanié. Le plafond de la cave a été démonté en plusieurs étapes et les différents niveaux supérieurs ont été cloisonnés.

Aujourd'hui, l'ensemble de la construction se présente donc comme très restauré. Notons que nos observations et restitutions communiquées à l'entrepreneur ont pu orienter ou conforter certains choix<sup>3206</sup>.

En conséquence, la charpente s'est avérée assez accessible pour l'étude, ainsi que les parties supérieures des façades par la présence d'un échafaudage (**fig. 343**). Quelques maçonneries intérieures n'ont pu être observées avec précision du fait de la présence de revêtements de ciment dans la cave, auprès de l'escalier et du mur oriental.

L'opération a donc consisté en un suivi de chantier, en plusieurs étapes, en fonction de nos disponibilités et des étapes d'avancée du chantier<sup>3207</sup>. Cette étude menée à partir d'observations ponctuelles régulières n'est cependant pas exhaustive aussi bien dans la précision de la documentation graphique obtenue que dans l'observation des différentes unités stratigraphiques. En

---

3205 Son étude a été possible grâce au bon accueil réservé à mes investigations par l'entrepreneur Olivier Dupressoir et son équipe.

3206 C'est le cas pour la mise en valeur des vestiges d'une des cheminées du rez-de-chaussée, et la restitution des ouvertures anciennes du pan de bois notamment.

3207 Le Service Régional de l'Archéologie a été informé de cette opération spontanée.

particulier, quelques données concernant le rez-de-chaussée manquent : le suivi de l'enlèvement systématique des enduits, de la reprise de la façade sur rue, de la démolition du sol et la réalisation d'un relevé en plan de ce niveau font défaut, par manque de temps et de coordination.

Notons que la propriété voisine au nord, qui a des liens évidents avec cette maison, a fait l'objet de travaux conséquents de restauration vers 2013-2014 sans surveillance archéologique particulière.

La sollicitation de la base de données en cours de constitution dédiée aux demeures médiévales permet de faire correspondre les caractères matériels de cet édifice avec d'autres demeures considérées dans des contextes géographiques, chronologiques et fonctionnels proches.

## C. Description de l'édifice

### C.1. Compréhension de la forme parcellaire

La parcelle quadrangulaire d'axe est-ouest est entièrement occupée par la demeure. Elle est mitoyenne de bâtiments anciens à usage de logis au nord et à l'est (**fig. 344**). Le plan du cadastre de 1830<sup>3208</sup> indique qu'une parcelle unique abrite à ce moment cette maison et la voisine au nord (**fig. 345**). Cette situation semble temporaire : elle ne transparaît pas dans les plans de 1788 et 1856<sup>3209</sup> (**fig. 346 et fig. 347**). Le léger retrait de la façade sud par rapport à la maison voisine à l'Est s'explique par la présence de l'encorbellement.

### C.2. Généralité et distribution

La maison comprend quatre niveaux, et ce dès la phase de construction principale correspondant à l'élévation conservée (**fig. 348**). Ces niveaux reprennent le même plan à l'exception

---

3208 ADCO, 3P PLAN 603/18 (1830).

3209 Plan géométrique de la ville de Semur, dit plan Chérier, 1788 (AM Semur) et plan d'alignement de 1856 (ADCO PM1469).



d'un espace réservé à l'est, prenant la forme d'un réduit rectangulaire, pour les deux niveaux intermédiaires. La surface habitable est de l'ordre de 58 m<sup>2</sup> (6,65 m x 8,80 m mesuré au niveau du rez-de-chaussée).

Les trois niveaux supérieurs sont desservis par un escalier en vis dans-oeuvre positionné dans l'angle oriental du mur sud M1. Celui-ci est accessible par une porte de plein pied depuis la rue. L'escalier actuel est en bois, se développe sur un plan quadrangulaire avec un noyau vide et des raidisseurs centraux en fer moulurés et ornés de petits atlantes. Au moment des travaux, l'escalier actuel était en partie consolidé par des briques et se trouvait muni d'un faux-plafond sous les contremarches. Cet escalier évoluant dans le sens des aiguilles d'une montre sur deux révolutions depuis le rez-de-chaussée jusqu'au niveau de sol du comble reprend l'emplacement de l'escalier médiéval. L'escalier initial est certainement muni d'un noyau et monté avec des marches en bois. Inséré à l'angle entre M1 (en partie en pan de bois) et M2, il est encadré par une maçonnerie du côté nord mais se trouve isolé des espaces à vivre par une cloison de bois dont il reste l'emplacement des encoches dans les goussets et chevêtres du plafond. Ce cloisonnement a été détruit avant la pose du nouvel escalier. Des encoches aménagées dans certains poteaux du pan de bois et une partie de la maçonnerie en M2 accueillait les degrés en bois de l'escalier, haut d'environ 16 cm et situé une vingtaine de centimètres plus haut que les marches actuelles dans la partie supérieure de l'escalier.

L'accès à la cave est indépendant : une porte située sur le niveau de sol extérieur le plus bas associée à quelques marches permet d'accéder à la cave semi-enterrée contre l'angle nord du mur ouest M4.

Considérant le pendage de la rue, le rez-de-chaussée est naturellement surélevé du côté ouest. Le comble dessine un toit en bâtière dont l'axe de la poutre faîtière se place du sud au nord. La toiture de la maison voisine au nord-est de même orientation et à peu près de même hauteur mais avec une pente de toit moindre. Considérant que l'escalier en vis est abrité par un petit toit en bâtière qui s'appuie contre la toiture principale, une certaine quantité d'eau issue des intempéries doit être nécessairement récupérée ou évacuée depuis cet endroit, contre le mur pignon de la maison voisine à l'est.

La construction fait en majorité appel à la pierre en parement, excepté la partie en pan de bois depuis l'étage jusqu'au comble en M1. La partie nord du mur M2 à l'étage fait un usage moderne de la brique. La toiture accueille des tuiles plates à crochets.

### C.3. Analyse de l'intérieur

#### *C.3.a. La cave sous plafond*

Cet espace est semi-enterré sauf du côté oriental où il est complètement enterré du fait de la déclivité de la rue. Un trou de dimensions restreintes signale l'emplacement d'un puits contre le mur M4 au sud de l'escalier lié à la porte d'entrée.

Cette cave était, jusqu'au moment des travaux, marquée visuellement par son couvrement en bois (**fig. 349 et fig. 350**). Les caves plafonnées étaient majoritaires à Semur, et plus généralement dans l'Auxois<sup>3210</sup>. Le plafond repose sur cinq poutres d'axe sud-nord. Les deux poutres maîtresses centrales reposent sur des corbeaux en calcaire travaillés à la brette insérés dans les murs M1 et M3. Elles sont par ailleurs soutenues par des poteaux de bois de plan polygonal (avec un amorti inférieur et supérieur des chanfreins) et des chapeaux de bois, afin de réduire la charge sur la longueur. Ces poteaux reposent sur un dé en pierre calcaire. La troisième poutre à l'est reposant sur un poteau et un dé en pierre est assurément postérieure. Les preuves sont nombreuses : elle rompt la régularité de l'espacement entre les poutres, la poutre ne repose pas sur des corbeaux au contact du mur, le poteau de soutien est plus fin et le chapeau est associé à des cales en terre cuite.

Des lambourdes sont positionnées contre le mur M4 et la partie sud du mur M2. Elles reposent sur plusieurs corbeaux régulièrement espacés. Un poteau intermédiaire probablement moderne vient se placer en soutien de la poutre maîtresse centrale contre le corbeau mural au sud. Les solives probablement travaillées au rabot sont recouvertes par un badigeon blanc tout comme les différentes poutres citées, à l'exception de quelques solives (surtout du côté oriental) travaillées à la scie de long et sans traces de badigeon. Le poteau support ouest mais aussi une solive probablement déplacée comportent des marques de mortaises indiquant probablement l'existence d'une ancienne cloison au moins entre les deux poteaux les plus anciens.

---

3210 La généralisation de la cave voûtée intervient après l'époque médiévale : cela a par exemple été démontré à Flavigny-sur-Ozerain.

La description des maçonneries et du sol souffre un peu des difficultés de lecture induites par la présence d'un revêtement de ciment<sup>3211</sup>. Aucun phasage ne peut se deviner au niveau des murs. La porte d'accès à la cave en M4, percée dans un mur de 97 cm d'épaisseur, est associée à un escalier de six degrés. Elle est couverte dans la partie interne par trois poutres placées en redent dont la partie chanfreinée est travaillée à l'herminette. Deux portes de largeur moindre percées dans le mur M3 attestent de relations anciennes avec la propriété voisine au nord. La première située contre l'angle ouest est presque complètement rebouchée et peu lisible à cause du contexte précisé ci-dessus. La deuxième porte d'accès est positionnée plutôt dans la partie orientale de M3. Couverte elle-aussi au moyen de poutres de bois, elle permettait un accès depuis la cave voisine à la cave qui nous occupe ici en utilisant un escalier de trois degrés. Son bouchage au niveau du tableau laisse apparent la partie arrière de l'arc en plein-cintre qui la couvre sur la partie nord. La forme de cet arc et le peu d'informations que l'on peut considérer par l'observation des pierres permet d'affirmer que cette porte daterait au plus tôt des années 1500 mais peut relever d'une chronologie postérieure (XVII<sup>e</sup> siècle par exemple).

Un petit espace voûté quasiment de plan carré ouvre sur la partie nord du mur M2 (**fig. 351**). Assez large, il compte une voûte basse dans sa profondeur. Sa position laisse à penser qu'il fonctionne avec le vide sanitaire identifié dans les niveaux supérieurs : ce peut être l'emplacement d'une fosse, éventuellement de type fosse à latrines. Les dimensions évoquent aussi éventuellement un espace supplémentaire de stockage de produits même si aucun système de fermeture n'a été repéré. Deux soupiraux à fort ébrasement dans la partie supérieure garantissent un apport en lumière et en air au niveau du mur M4 et de la partie orientale de M1. Une niche peu profonde en M1 a dû avoir la même fonction avant d'être rebouchée pour une raison qui sera évoquée par la suite. Une ouverture à l'extrémité orientale de M1 en partie haute du mur identifie une trappe dans le plafond, d'aspect plutôt moderne.

---

3211 Les importantes tâches d'humidité qui marquent ce revêtement dans toute la cave attestent de la nocivité de ce choix pour la construction.

*C.3.b. L'ouvroir au rez-de-chaussée*

Le sol de cet espace est à peu près au niveau de celui de la rue du côté de l'angle sud-est. Il était composé, jusqu'à sa démolition, de carreaux de terre cuite. Certains carreaux anciens étaient mélangés à ceux portant l'estampille « P FENEON AUX LAUMES COTE D'OR ».

Le plafond repose sur une poutre maîtresse orientée est-ouest (**fig. 352**). Celle-ci repose sur un corbeau en M4 à son extrémité ouest et sur un crochet en fer à l'endroit où elle s'encastre en M2. Une lambourde du côté sud et une barre de fer du côté opposé servent avec cette poutre maîtresse de supports aux nombreuses solives. La barre de fer en question doit remplacer une ancienne lambourde : au moins deux corbeaux en M3 le prouvent. Les solives sont conservées sauf celles dans le coin nord-est de la pièce remplacées par des poutres métalliques de type IPN. Les solives sont simplement posées sur la poutre maîtresse excepté cinq solives de dimensions plus conséquentes, inégalement réparties sur la longueur du plafond, qui s'encastrent dans des encoches prévues à cet effet. Ces poutres qui ressortent en façade sont de bons indices pour définir l'emplacement des anciennes baies par leur association avec la maçonnerie qui séparait ces baies. Toutes les poutres conservées de ce plafond sont finement travaillées et comportent une moulure pour les deux angles droits inférieurs amortie par une base moulurée aux extrémités. Celle de la poutre maîtresse est un quart-de-rond encadré de petits cavets et celle des solives est uniquement un petit cavet. La mouluration des poutres est une marque de qualité, qui ne s'observe pas partout. Outre des exemples, notamment en contexte urbain, de poutres fortement moulurées, des moulures simples s'observent en contexte de maisons bourgeoises. Les solives de logis de Beaune (deux maisons rue Monge des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles [21054-70] et [21054-84]) et de Morey-Saint-Denis [21442-3] présentent une simple moulure à baguette. Le cavet se retrouve en revanche plus proche de Semur, pour la seule poutre maîtresse d'une demeure du XV<sup>e</sup> siècle de Corrombles [21198-1].

Les difficultés de lecture de cet espace concernent surtout le mur M2 qui comprend plusieurs parties recouvertes partiellement de ciment. Les pierres taillées à la bretture ont toutes fait l'objet d'un piquetage pour supporter des enduits modernes. Ainsi, l'observation sur les caractéristiques de taille de la pierre est rendue difficile.

Deux portes permettent l'accès à cet espace depuis le mur sud M1. Celle la plus à l'est est montée avec des pierres calcaires et intégrée dans une structure maçonnée en brique. Elle s'installe

devant une porte plus ancienne dont elle reprend exactement la même mouluration : deux cavets amortis par un glacis. Le piédroit gauche est conservé pour cette porte ancienne. Deux baies et une porte ouvrent plus à l'ouest sur cette façade M1. L'observation des ébrasements permet de restituer au minimum trois ouvertures à cet endroit, dont le tableau a été cassé. De très grandes ouvertures ont remplacées les baies médiévales.

Le mur M2 est largement ouvert du côté sud pour accueillir l'emplacement de l'escalier en vis en bois accessible directement depuis la porte d'entrée identifiée (**fig. 353**).

Le reste du mur M2 est dédoublé : un mur sépare physiquement la pièce d'un vide sanitaire ou réduit sans issu peu large où se trouvait les toilettes du XX<sup>e</sup> siècle. Ce petit espace est accessible par l'escalier, mais une porte bouchée au milieu de M2, qui conserve une moulure en cavet sur la partie haute du piédroit nord, y permettait aussi un accès différencié par le rez-de-chaussée. Il répond assurément à l'emplacement réservé dans la cave et doit être réservé à un usage de latrines et/ou de stockage. Une canalisation large de 30 à 40 cm évacuant les eaux usées depuis cet espace vers le centre de la rue a été reconnue à l'extérieur dans les tranchées techniques effectuées en 2017. Rappelons qu'un puits était présent sur la place du Vieux Marché pendant l'ancien régime<sup>3212</sup>.

Une cheminée (1,97 m entre jambages) est bien identifiée en M2 au nord de cette porte (**fig. 354**). Les piédroits chanfreinés, les grands corbeaux bûchés, le contre-cœur et les vestiges de la hotte en partie en pierre de taille sont visibles. Le plafond est à cet endroit repris avec des poutres de fer/IPN des et briques, ce qui ne permet pas de déceler l'emplacement d'un ancien chevêtre. Le jambage nord de la cheminée est bouleversé par l'aménagement d'une grande niche peu profonde vers l'angle de la pièce.

Faisant échos aux deux portes visibles dans la cave permettant de relier ce logis à la propriété voisine au nord, une autre porte d'une date indéterminée – où à défaut un placard moderne – pourrait se trouver dans la partie est de M3. Les vestiges d'un linteau de bois et d'un bouchage en brique sont les arguments avancés en ce sens.

---

3212 Il est visible sur le plan de détail de Cherrier en 1788.

L'enlèvement méthodique d'une partie de l'enduit<sup>3213</sup> a permis de vérifier une autre hypothèse : la présence d'une cheminée plus à l'ouest en M3 supposée par la présence d'un chevêtre aménagé dès la pose des solives du plafond (**fig. 355**). Le jambage chanfreiné oriental a été facilement retrouvé avec les vestiges du corbeau qu'il supportait. La maçonnerie associée à cette cheminée est constituée de moellons de calcaire sinemurien. Le chevêtre qui la surmonte sert à installer la sole de la cheminée de l'étage.

Deux indices peuvent indiquer une antériorité de cette structure par rapport aux autres éléments décrits. La hauteur du congé en glacis de ce jambage laisse à penser que le niveau de sol associé était plus bas que le celui existant au moment des travaux et lié aux autres structures (l'autre cheminée en M2, la façade sud M1). Aussi, la structure en brique de taille réduite qui fait office de petite cheminée à l'emplacement de l'ancienne est contemporaine de la cheminée de l'étage. D'ailleurs, l'enduit qui lui est contemporain et qui recouvre le corbeau bûché de l'ancienne cheminée est le même que celui qui est reconnu à l'étage, porteur de graffiti.

Le mur M4 compte trois ouvertures (dont une bouchée) et une niche qui s'insèrent dans une chronologie tardive comme le prouvent les différences de mortier et d'enduit de recouvrement utilisés. La fenêtre la plus grande au centre du mur reprend néanmoins l'emplacement d'une ancienne fenêtre dont le piédroit nord est visible du côté intérieur.

### *C.3.c. Un logis bourgeois au premier étage*

La structure du sol, en plancher pour la portion ouest et en carrelage et mortier pour une petite portion, relève d'une chronologie tardive. Néanmoins ce niveau de circulation correspondant à peu près à celui que l'on peut associer aux différentes structures dont il va être question, excepté une différence de quelques centimètres pour le sol en plancher (le sol ancien était plus haut).

Le plafond n'est pas visible dans son entièreté : deux faux-plafonds suspendus couvrent la partie occidentale de la pièce (**fig. 356**). Celui au nord comprend des motifs végétaux en plâtre et

---

3213 Un papier peint monochrome recouvrant initialement l'entièrement de M3 servait de support à plusieurs dessins au pastel représentant un homme, une femme et une vache de dos.

correspond à la même chronologie que la pose de l'escalier en vis actuel. Le second a été posé juste avant le début de l'investigation archéologique de l'ensemble bâti. Malgré ces contraintes, il est aisé de restituer deux poutres maîtresses et deux lambourdes d'axe sud-nord. Du côté est, la poutre maîtresse – en partie maintenue par des IPN posés récemment - repose sur un corbeau mouluré dans le mur M3 et la lambourde contre M2 s'arrête au niveau de l'emplacement de l'escalier. À l'est de l'escalier c'est un chevêtre qui permet d'accueillir les solives.

L'emplacement de la poutre maîtresse ouest est reconnue par son about visible dans la façade en pan de bois. Elle encadre comme son homologue plus à l'est l'emplacement des deux fenêtres à croisée en M1. Son prolongement hypothétique jusqu'au mur M3 pose question quant à son interaction avec la cheminée murale. Le faux-plafond empêche de définir ces relations et même l'éventuelle présence de chevêtre. Un aménagement pour faciliter le passage du conduit de la cheminée du rez-de-chaussée existe bien pour ce plafond contre le mur M2 plutôt du côté nord. Les poutres associées à ce chevêtre sont traitées différemment des solives du plafond : elles sont de section moindre, le bois n'est pas préparé avec le même outil et elles ne comportent pas le badigeon blanc présent sur toutes les autres poutres. Un autre indice repose sur la mouluration qui caractérise les différentes poutres de ce plafond comme celui du rez-de-chaussée (**fig. 357**). L'emplacement des amortis de ces moulures de poutres semble prouver que toute la partie nord-est du plafond a été bouleversée, sûrement à cause de l'aménagement de ce chevêtre qui n'est plus associé à aucune cheminée visible.

En M2 et M4 la plupart des pierres d'encadrement layées ont été piquetées pour servir de support d'enduit, ce qui entraîne des difficultés similaires à celles rencontrées pour le rez-de-chaussée. Le fond du mur M2 est recouvert d'un enduit de ciment. Les enduits des murs M3 et M4 n'ont pas été dégagés systématiquement afin de pouvoir étudier les caractéristiques et les relations entre les enduits. En revanche, la partie interne du pan de bois en M1 est tout à fait dégagé.

L'épaisseur du pan de bois est de l'ordre de 14 cm à cet endroit. Le torchis, à présent enlevé, est constitué d'un mélange de chaux, d'argile, et de paille de seigle reposant sur des étrépillons encastrés dans les poteaux, tournisses et décharges. Un quadrillage en losange incisé sur le torchis servait de support à l'enduit blanc au mortier de chaux qui laissait apparent les poteaux. De petits clous et incisions présents sur les poutres démontrent qu'un lattis moderne recouvrait le pan de bois intérieur. Les deux grandes croisées accolées qui ouvrent le milieu de M1 comprennent une importante feuillure servant de support aux huisseries des fenêtres. L'emplacement de l'appui de ces deux ouvertures est légèrement plus haut que l'appui à présent restitué d'après les traces de tenons.

Les feuillures visibles sur des poteaux au niveau de l'escalier en vis trahissent l'existence d'une ancienne ouverture servant d'éclairage à la cage d'escalier, mais son origine n'est pas certaine.

Des encoches contre le pan de bois et contre le massif de maçonnerie au nord de l'escalier permettent de localiser l'emplacement des anciennes marches, légèrement plus hautes que celles en place actuellement.

Ce même massif de maçonnerie comprend une moulure en cavet sans amorti reliant l'angle droit en partie basse et munie d'un linteau cassé en partie haute. Le nettoyage du sol a permis de retrouver l'autre piédroit de cette porte qui donne accès à une simple niche étroite actuellement. Considérant que la partie nord de M2 est entièrement remontée à l'époque contemporaine en brique, l'interprétation de cet espace s'avère complexe (**fig. 358**). Il faudrait restituer un emplacement restreint à usage de stockage, d'évier ou plus vraisemblablement de latrines qui répond à l'espace identifié au rez-de-chaussée et dans la cave. Comme pour le rez-de-chaussée, cet espace ou niche se trouvait accessible directement par l'escalier avant que cette ouverture soit bouchée avec des briques.

Le mur M3 est maçonné pour la phase la plus ancienne avec des moellons de calcaire sinémurien grossièrement équarri en particulier observés vers l'angle nord-est. Un conduit de cheminée en brique moderne recoupe la maçonnerie près de cet angle. Il devait correspondre à une cheminée située au rez-de-chaussée qui n'a pas été identifiée faute de visibilité complète du mur à cet endroit.

Les deux jambages d'une cheminée ont été retrouvés derrière une cloison légère dans la partie gauche du mur (**fig. 359** et **fig. 360**). Une petite cheminée reprenait à ce niveau le même conduit. Les deux corbeaux ont été bûchés mais les jambages en calcaire blanc espacés de 2,06 m sont totalement conservés. Ils sont moulurés sur les deux faces d'un cavet amorti d'une base prismatique et pyramidale et comportent une console en partie haute moulurée d'une baguette et d'un cavet. Le contre-cœur est composé de briques maçonnées avec un joint épais et d'une pierre calcaire à la base. Il correspond au conduit de la cheminée reprise dans une deuxième phase au rez-de-chaussée : un arc de décharge en brique est visible juste sous le contre-cœur.

Les parties de maçonnerie visibles indiquent que les jambages de la cheminée s'insèrent dans une maçonnerie à moellons de calcaire sinémurien plus ancienne. La mouluration des consoles se rapproche de celle plus complexe mise en oeuvre pour une cheminée d'une demeure de Châteauneuf



([21152-2], début XVIe). Les piédroits d'une cheminée d'étage restaurée de dimensions restreintes à Saulx-le-Duc ([21587-2], début XVIe) sont semblables. À Saulx le chanfrein est préféré au cavet, et il est ici amorti par une base prismatique et pyramidale en haut et en bas.

La porte-fenêtre qui fonctionne avec un balcon en M4 remplace une ancienne fenêtre à croisée. Les pierres qui constituaient les traverses, qui ne traversent pas le mur, sont encore en place mais retaillées. Le couvrement de cette baie pour la partie interne est assuré par une plate-bande de pierres sûrement clavées. Les pierres d'encadrement de la partie basse de la porte-fenêtre sont fortement piquetées : il s'agit de l'appui et de l'allège de l'ancienne fenêtre. Des pierres de hauteur d'assise moindre pourraient correspondre aux anciens coussièges cassés. Le mur est assez large à cette hauteur avec 70 cm d'épaisseur.

Dans la partie sud de M4 se trouve une fenêtre particulièrement développée en hauteur et dont l'appui est situé particulièrement bas. Aucun élément ne signale une quelconque division ou fermeture de cette ouverture. Or, la dimension est pourtant inhabituelle pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Du côté intérieur, la baie a été élargie de plusieurs centimètres, ce qui fait à peu près correspondre l'alignement du piédroit sud avec la face interne du pan de bois. La largeur originelle peut être restituée à partir de la feuillure visible sur le linteau interne en partie cassé de la baie. L'absence de feuillure au niveau du linteau répondant à celles du tableau de la baie pose la question de son mode de fermeture.

Un décapage méthodique des enduits successifs autour de la cheminée en M3 et de la fenêtre à croisée en M4 donne un aperçu des revêtements anciens utilisés. L'enduit blanc recouvrant les corbeaux bûchés de la cheminée en pierre identifié au rez-de-chaussée pourrait être contemporain de cette cheminée de l'étage. Il est de couleur crème et a pour caractéristique d'avoir une granulométrie importante et de comprendre des graviers de granite. Cet enduit redessine avec un liseré blanc encadré d'une légère couleur rosé les pierres d'encadrement de la croisée en M4. Il est recouvert par deux autres enduits blanc au niveau de l'étage. Quelques graffitis ont été mis au jour (voir *infra*).

*C.3.d. Des aménagements dans le niveau de comble*

La compréhension du comble est assez aisée par la visibilité garantie à toutes les poutres formant la charpente et à la partie supérieure du pan de bois. Notons qu'au moment de l'observation les chevrons du petit toit en bâtière de l'escalier en vis avaient été remplacés tout comme plusieurs chevrons de la partie orientale de la charpente. Certains chevrons de la partie ouest du toit ont été coupés pour aménager des velux. Toute une série de solives et de chevrons nouvellement posés procèdent de l'aménagement d'un nouveau niveau supérieur intermédiaire et préparent la pose d'une nouvelle couverture. Quelques poteaux ont aussi été changés sur le pan de bois pour la partie orientale.

Ce niveau marque l'aboutissement de l'escalier en vis (**fig. 361**). Cet espace dans le coin sud-est de la pièce devait être couvert par une charpente à ferme et panne. De fait les sablières et la faîtière de cette petite charpente s'appuient contre M2 du côté est et contre les arbalétriers et une panne du pan de bois et de la charpente.

Le plancher du comble est moderne et se trouve légèrement plus bas que le niveau de sol initial.

Deux ouvertures de taille moyenne placées de part et d'autre du poteau central du pan de bois donnent actuellement de la lumière à cet espace. L'absence d'encoches pour étrésoillons dans les encadrements attestent qu'ils ont une certaine ancienneté. En revanche, l'ouverture pratiquée plus à l'ouest ne peut justifier du même argument et doit donc se placer dans une chronologie postérieure. Les traces de deux lucarnes encore utilisées avant les travaux sur la partie ouest de la toiture confirment leur caractère moderne.

Le comble n'a pas surcroît : il n'y a pas de maçonnerie au niveau des murs goutterots si ce n'est dans l'espace triangulaire au-dessus de M4 entre la partie basse des arbalétriers et les jambettes. Cette structure maçonnée est d'origine moderne. Le mur pignon M3 accueille donc la maçonnerie la plus élevée qui accueille le large conduit de cheminée en brique contre le mur de pierre calcaire. De même le conduit de la cheminée moderne dans la partie est du mur est facilement reconnu, avec son important dévoiement.

La charpente composée de deux fermes orientées est-ouest (sans compter la ferme de pan-de-bois) est du type à ferme et pannes (**fig. 362** et **fig. 363**). L'espacement entre ces fermes est de 2,88 m et 3,31 m. L'entrait forme la poutre maîtresse du plafond du niveau d'étage. Les deux arbalétriers sont soutenus par un faux-entrait assez haut raidi par deux aisseliers. En conséquence, le poinçon supportant la faîtière est relativement court. Les blochets, tout comme les sablières posées sur la partie extérieure des murs goutterots servent de supports aux arbalétriers des deux fermes de charpente qui répondent au pan de bois.

Le contreventement n'est présent que sur les deux travées sud à cause de la présence du conduit de cheminée au nord. Il est constitué de deux grands aisseliers qui s'assemblent à mi-bois sous la faîtière pour former une croix de Saint-André. La sous-faîtière s'assemble à mi-bois avec ces aisseliers à mi-hauteur. Ce type d'assemblage diffère d'une forme plus courante, où de petits aisseliers soutenant la sous-faîtière se placent dans le prolongement exact des décharges en croix-de-Saint-André (exemples à Beaune place Notre-Dame [**21054-82**] et Dijon rue du Rabot [**21231-27**]). Les chevrons assez rapprochés (entraxe de 41 cm en moyenne) soutenus par des jambettes du côté ouest reposent sur trois pannes bloquées par une échantignolle sur l'arbalétrier en plus de la faîtière. Ces chevrons sont assemblés à mi-bois au niveau de leur extrémité au-dessus de la faîtière. La présence d'un vestige de tenon sur la face interne du poteau central du pan de bois légèrement plus haut que le tenon servant actuellement à assembler la panne sous-faîtière sur ce poteau pourrait correspondre à un repentir. La forme du contreventement et les marques d'organisation du chantier utilisées<sup>3214</sup> (numérotation les fermes du sud vers le nord depuis le pan de bois en chiffres romains de I à III avec une patte d'oie) peuvent aider à placer la charpente – et donc la construction – après le XV<sup>e</sup> siècle. Il faut noter qu'une panne intermédiaire est venue se placer bien après la construction initiale sur la charpente.

Cette charpente est liée et homogène avec le pan de bois. Une seule distinction se trouve être dans le traitement des poutres. À quelques exceptions près (quelques poteaux en partie haute et du côté de l'escalier), les poutres du pan de bois, tout comme celles des plafonds, sont travaillées avec l'herminette. Or, plusieurs poutres de la charpente (plusieurs décharges, un poinçon, une sous-faîtière et au moins un chevron) sont sciées à la scie de long (**fig. 364**). Néanmoins, ce mode de préparation du bois est en vigueur au moins dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans notre région.

---

3214 Ces marques sont visibles sur la face ouest des éléments du contreventement, à proximité des assemblages avec les poinçons.

## C.4. Description des façades

### *C.4.a. La façade pignon à pan de bois au sud*

La lecture archéologique des façades a été favorisée par leur dégagement complet et l'accès aux structures garanti par les échafaudages.

La façade sud M1 présente trois niveaux, avec deux encorbellements successifs (**fig. 365**). Le rez-de-chaussée est aménagé en pierre (et en partie en brique tardivement) alors que les deux niveaux supérieurs sont en pan de bois, reposant sur des massifs de pierre latéraux formant les murs M2 et M4.

Deux portes d'accès percent le rez-de-chaussée. Celle de droite ouvre sur l'escalier en vis qui dessert en particulier les niveaux supérieurs. Elle est moulurée d'un double cavet avec réglet, munie d'une accolade au linteau avec un blason sur lequel est peint l'ancien numéro de la maison (« 22 »). L'aspect soigné de la taille de pierre avec des traces de boucharde et une ciselure périmétrique et la forme de certaines pierres des piédroits posées en délit attestent que l'ouverture relève de l'époque contemporaine. La maçonnerie de brique de grande épaisseur qui est associée à cette porte est installée contre le parement de pierre à droite de la façade et vient cacher l'emplacement de mortaises sous la poutre sablière. Le piédroit gauche de cette porte est positionné devant le piédroit d'origine conservé, et qui présente la même moulure, mais détérioré. La structure ainsi décrite relève de travaux de consolidation de la façade à cet endroit. L'aménagement de l'escalier actuel et la pose d'une attache métallique reliant la poutre sablière au massif de pierre à droite doit correspondre à ce chantier qui a permis de mettre en valeur la porte d'entrée notamment par son avancement sur la rue.

La deuxième porte est accessible par quelques marches. Ses piédroits peu larges sont communs à deux grandes ouvertures vitrées (dans leur aspect avant travaux). Le soupirail identifié dans la partie est de la cave est visible sous la fenêtre orientale. Le niveau de circulation du trottoir cache un peu cette ouverture : le niveau de sol correspondant est à placer légèrement plus bas que

celui du trottoir actuel, y compris du côté de la façade gouttereau ce qui est confirmé par les rapides observations opérées dans les tranchées techniques réalisées dans la rue en 2017<sup>3215</sup>.

L'aménagement des trois ouvertures, contemporain de la pose de la porte orientale, fait un usage important du calcaire local pour les pierres d'encadrement. L'angle de la construction est composé de blocs de calcaire sinémurien et de calcaire blanc préparés à la broche et associés à une maçonnerie de moellons de granite, de calcaire sinémurien et de calcaire blanc mal assisés. Un coup de sabre se devine entre cet angle et l'encadrement de la fenêtre de gauche. La porte médiane utilise une pierre en réemploi pour son piédroit de gauche : il s'agit d'un élément formant piédroit commun à une porte et une fenêtre dotées de moulures à cavet et d'un amorti en glacis. En revanche, le piédroit de droite de cette même porte a une origine ancienne, déjà reconnu avec l'observation de la face interne du mur (**fig. 366**). Utilisant un calcaire à entroques, ce piédroit est commun à deux ouvertures dont la hauteur peut être déterminée par l'emplacement du congé qui amorti en forme de glacis la moulure à cavet. La partie de droite constituait une porte et la partie de gauche une fenêtre assez développée en hauteur, sans division horizontale en pierre, et dont l'appui manque. Cette baie est certainement une baie de boutique, dont une partie du linteau de bois chanfreiné positionné juste sous la poutre sablière de chambrée s'observait encore au moment des travaux.

Les cinq poutres de soutien du plancher placées perpendiculairement à la façade ont été sciées sur leur face visible extérieure (**fig. 367**) : cette partie pouvait accueillir une sculpture décorative d'après des modèles comparables (exemple de la maison rue du Pavé Saint-Lazare à Semur [21603-36]). Des vestiges de mortaises sur ces poutres et la poutre sablière de plancher montrent que leur débord était assez conséquent pour nécessiter un assemblage avec un petit aisselier soutenant la poutre de plancher et de petits éléments de bois latéraux de soutien de forme triangulaire. Suivant le modèle déjà évoqué d'une autre maison semuroise, les petits poteaux devaient être soutenus par des corbeaux de pierre : une pierre en calcaire à entroques bûchée un peu en dessous de la poutre de plancher ressortant à gauche de la façade en constitue la preuve. En suivant cette logique, les corbeaux et aisseliers se positionnent contre les piédroits délimitant les différentes baies, ce qui fonctionne déjà avec la position des piédroits des deux portes médiévales. Notons qu'il n'y a plus de traces de corbeau sur le piédroit identifié commun à une porte et une fenêtre : il a certainement été bûché.

---

3215 Le substrat rocheux en granite est reconnu à une profondeur variable de 40 à 80 cm sous le niveau de la rue, au-devant de la façade.

Cette découverte tend à montrer que l'installation de ces poutres à intervalles irréguliers a été conditionné principalement par la localisation des ouvertures en façade, mais aussi de manière moindre par le jeu d'espacement des solives sur la poutre maîtresse. Il est ainsi possible de restituer les ouvertures entre ces potelets de décharge : une ouverture rectangulaire entre les deux portes, éventuellement de type fenêtre à croisée, et une ou plus certainement deux baies de boutique assez grandes sur la partie gauche de la façade. Le chantier de restauration du début du XX<sup>e</sup> siècle a apporté une symétrie jusqu'à alors inexistante en plaçant deux grandes baies entre une porte centrale.

A l'exception de la porte d'entrée orientale, les différentes baies sont moulurées d'un cavet et couvertes probablement dès l'origine d'un linteau de bois. L'association entre baies de boutique, portes et croisée pour un rez-de-chaussée d'un même bâtiment est facilement reconnu sur une autre maison d'angle remarquable : la maison dite hôtel de la Croix de Fer rue Verrerie à Dijon [21231-80].

Deux poutres forment l'encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée suivant le système de l'entretoise. Les deux poutres formant la sablière de chambrée s'intercalent entre les poutres de plancher et sont dotées d'une mouluration où alternent cavets, doucines et quart-de-rond encadrés de réglots. La poutre de plancher qui la surmonte présentement poursuivait cette mouluration même si celle-ci est en grande partie bûchée. Les seules moulures encore visibles, qui se trouvent amorties à proximité des poutres de planchers perpendiculaires, sont deux quarts-de-rond et une doucine : le reste de la poutre a été bûché dans sa partie supérieure. Avant la restauration, ces poutres étaient cachées derrière un lattis. Le surplomb formé par l'encorbellement est d'environ 26 cm.

La forme de l'encorbellement sur sommiers soutenus par des aisseliers en bois est assez répandue. Une maison place Notre-Dame à Semur [21603-23] illustre particulièrement ce système pour deux niveaux. Cependant, la réception de ces aisseliers sur des corbeaux de pierre est rarement reconnue : le seul autre exemple assuré est une maison déjà mentionnée, un peu plus tardive, aussi datée par dendrochronologie, rue du Pavé Saint-Lazare à Semur.

Ces deux poutres sont encadrées sur les faces latérales par des massifs de maçonnerie. Celui de gauche est monté en pierres calcaires blanches préparées à la bretturage sur la hauteur de l'étage. Au moins deux pierres qui le composent présentent de petites marques « Y », probablement des marques de tâcheron ou d'aide au montage. Les deux assises formant l'encorbellement sont moulurées de tores à listel et de doucine à hauteur de l'encorbellement. Il est rare qu'une mouluration soignée concerne ces corbeaux d'encorbellement. Cela se remarque cependant pour une demeure semuroise place Notre-Dame dont nous venons de parler [21603-23], mais l'encorbellement, à moulure en tore à listel, est certainement plus ancien<sup>3216</sup>. Le mode d'insertion de la poutre sablière de plancher dans la maçonnerie est incertain : celle-ci est assurément appuyée contre la pierre supérieure de l'encorbellement pour la face externe. Un crochet en fer d'usage indéterminé (peut-être support de bannière ou d'aménagement public de type guirlande) se trouve plutôt sur la partie haute du massif, près de l'angle. Un autre a été supprimé de la partie basse du poteau central supérieur du pignon. Le massif de maçonnerie oriental est composé de pierres de calcaire sinémurien traitées à la bretturage pour la partie visible de la maçonnerie : les pierres sont uniquement traitées au pic sur leurs faces latérales. La partie inférieure du massif, au niveau du rez-de-chaussée, correspond à une reprise antérieure à la portion consolidée en brique et à la façade de la maison voisine (XIX<sup>e</sup> siècle) : elle est maçonnée de pierres de calcaire blanc, de calcaire sinémurien et de petites briques. Elle s'installe assurément devant un encorbellement en pierre ancien, qui n'a cependant pas été formellement reconnu. La partie supérieure de ce massif entre la poutre sablière haute jusqu'à la rive de toit, composée en partie de petits moellons de différents types de pierres, semble tardive ou très reprise. Curieusement, il semble avéré que les deux poutres sablières encadrant l'étage ne se trouvent pas insérées dans la maçonnerie mais simplement adossées contre. À mi-hauteur de l'étage, un espace réservé dans la maçonnerie de type encoche, existe néanmoins juste derrière le parement externe. Aucun autre argument ne permet d'affirmer que ce massif corresponde à une phase de construction en pan de bois antérieure.

L'étage en pan de bois comptait au moment des travaux trois ouvertures. Deux fenêtres vitrées occupaient le centre de la façade, de part et d'autre du poteau central. Elles reprennent l'emplacement de deux fenêtres à croisées dont le linteau et l'appui se situaient plus en hauteur. Actuellement ces baies sont restaurées dans leur volume d'origine à l'exception de l'appui qui est plus bas que l'appui initial manquant, certainement mouluré, signalé par les traces des mortaises. Une partie des potelets qui font le remplissage du pan de bois sous ces appuis modernes ont des

---

<sup>3216</sup> D'ailleurs le pan de bois de cette demeure est d'une chronologie distincte du massif d'encorbellement qui a particulièrement subi l'action du feu.

marques de scie sur le bois. Deux accolades moulurées d'un double quart-de-rond avec un réglelet sont conservées pour chacune des deux fenêtres sur la sablière de chambrée formant linteau (**fig. 368**). Elles confirment l'absence du meneau anciennement associé à la traverse qui s'imbriquait sur les poteaux par le biais d'une encoche triangulaire caractéristique. L'encadrement vertical de ces deux baies comportait la mouluration commune à celle des linteaux, à présent bûchée, et amortie à la hauteur de l'ancien appui.

Les deux fenêtres à croisées de dimensions restituées 1,51 x 2,03 m cassent le rythme des travées de la façade délimitées par de larges poteaux espacés en moyenne de 60 à 65 cm. Ces poteaux, au nombre de dix, comportaient une moulure verticale bûchée formant pinacle et dotée d'une base, d'un chapiteau et d'une moulure à baguette intermédiaire, y compris pour les poteaux formant les piédroits des baies. La présence de cette mouluration sur les poteaux semble indiquer que le pan de bois était plutôt apparent (**fig. 369**). Ces moulures verticales formant pinacles étaient nombreuses pour d'autres pans-de-bois de Semur (demeures n°10-15-16-17-23-31-36-42 et 58) mais ils ont tous été bûchés dans le but d'accueillir les enduits sur lattis modernes. Plusieurs ont été conservés à Noyers en revanche.

La forme générale du contreventement du pan de bois est commune pour une zone comprenant la Bourgogne médiane et l'Yonne. Il s'agit d'un sous-type de la quatrième famille définie ainsi par Benjamin Saint-Vitus : « façade à potelets montants, rang unique de sablières intermédiaires et petites croix de Saint-André avec sous type de sablières courtes à mi-hauteur de l'étage »<sup>3217</sup>. L'association de ce type à double registre de croix de Saint André d'égales hauteurs disposées entre les poteaux à l'étage, avec la partie supérieure du pignon uniquement constitué de poteaux seulement limités par l'emplacement des jours est au moins commune aux villes du nord de l'Auxois et du bailliage de la Montagne (Semur, Montbard et Châtillon-sur-Seine, en excluant Noyers).

La sablière séparant les décharges en croix de Saint-André se trouvait moulurée sur la partie supérieure. À droite de la façade, au niveau de l'escalier intérieur, les travaux récents sont venus restitués les décharges pour l'avant-dernière travée qui comportait au moment des travaux une fenêtre permettant d'éclairer à mi-hauteur l'escalier. Les traces intérieures attestent de l'existence

---

3217 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le pan de bois en Bourgogne XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013, p. 323.



ancienne d'une ouverture sur la partie inférieure de la dernière travée, et d'ailleurs une ouverture a été restituée à cet emplacement. La partie supérieure de cette travée est occupée par un simple potelet d'aspect tardif mais peut certainement remplacer un potelet sur le même emplacement.

Les deux poutres maîtresses du plafond de l'étage identifiées à l'intérieur reposent sur la partie supérieure des croix de Saint-André des travées voisines des fenêtres à croisées, à l'aide d'encoches réservées sur ces poutres. L'aspect extérieur bûché et leur léger débord sur la façade pourrait indiquer sans certitudes qu'elles comportaient une sculpture. Ces poutres servent de soutien à la poutre sablière haute.

La poutre sablière haute est composée d'une unique pièce de bois sur toute la largeur de la façade, reposant sur le massif maçonné à gauche. Cette poutre est ornée vers les extrémités de départ du pignon de deux engoulants (**fig. 370**). La tête de dragon posée contre une moulure verticale est plutôt allongée, avec des yeux en amande verticaux et des oreilles allongées. La gueule ouverte montre deux rangées d'une petite dizaine de dents relativement peu pointues entre lesquelles se développe une langue ondulante. Un quart-de-rond et une doucine encadrés de réglets forment les moulures s'échappant de la partie supérieure de la gueule et formant le débord entre la partie inférieure et le tiers supérieure de la poutre. Cette moulure est uniquement conservée sur les extrémités latérales de cette poutre.

L'engoulant est commun sur les façades à pan de bois les plus travaillées (une quinzaine d'exemples connus dans le corpus de thèse). En revanche, la position de ces engoulants en sablière de chambrée du niveau d'étage est moins courant que celle habituellement sur sablière basse. Un exemple de style assez proche se voit encore sur une autre façade semuroise [**21603-58**].

La partie basse de la poutre ménage des encoches pour supporter les poutres maîtresses évoquées. Celle de droite est encadrée sur le reste de la largeur de la travée de motif simple d'accolades moulurées sur la poutre sablière, ce qui ne se retrouve pas pour l'autre poutre maîtresse (**fig. 371**). Des accolades bien plus étirées forment le motif supérieur des deux travées placées après l'engoulant, sur cette même poutre sablière.

Les motifs d'accolade couronnant les espaces entre les poteaux sur sablière de chambrée sont connus sur d'autres façades en Auxois (à Semur [**21603-16**], Vitteaux [**21710-19**] et Noyers [**89279-17**]). Notons que dans la sphère champenoise le motif de petite accolade est fréquemment sollicité sur les sablières basses entre les solives débordantes (de nombreux exemples existent à Noyers et Bar-sur-Seine).

## Chapitre onze. Analyse d'une maison urbaine à ouvroir de Semur-en-Auxois

A l'exception des engoulants, la majeure partie de cette poutre de chambrée particulièrement soignée se trouvait cachée derrière une autre poutre. Cette poutre qui marque l'encorbellement final du dernier étage se trouve au nu du mur des massifs de maçonnerie latéraux contrairement au pan de bois de l'étage qui est curieusement un peu en retrait aussi bien de la sablière basse que de la poutre de chambrée.

La partie supérieure formant le pignon ne comprend plus de poutres moulurées. Des faux-entrants viennent relier sur deux niveaux le poteau central aux arbalétriers. Les pannes viennent s'appuyer sur l'extrémité des faux-entrants juste sous l'arbalétrier. Le remplissage est assuré par des poteaux et tournisses de largeurs différentes régulièrement espacés sur les trois registres. Une panne intermédiaire, dont il a déjà été question dans l'étude des intérieurs, est venue s'intercaler de chaque côté entre les deux autres pannes au moyen d'une petite entretoise. La grande majorité des poutres sont travaillées à l'herminette. Certaines sont cependant travaillées à la scie comme l'ont été quelques poutres de la charpente : c'est le cas de certains poteaux du premier registre sur les extrémités, de l'arbalétrier de droite et de toutes les poutres formant l'entrait retroussé.

Deux ouvertures de dimensions limitées placées symétriquement au-dessus des deux fenêtres à croisées se trouvent aménagées de part et d'autre du poteau central dans la partie haute du premier registre. La position de l'ensemble des ouvertures du pan de bois se retrouve pour la façade de maison de la rue Léonie Dautel à Montbard ([21425-15], première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle), avec des dimensions plus restreintes. Un potelet forme le remplissage sous l'appui de ces ouvertures actuellement mais les deux pièces de bois en question sont certainement tardives. Les photographies avant travaux montrent que l'ouverture de droite était utilisée mais avec une largeur plus importante du côté oriental et qu'une autre ouverture, à présent bouchée, existait sur la partie gauche de la façade. Des traces sur les poteaux démontrent qu'une autre ouverture anciennement bouchée se situait un peu plus à droite sur la façade. Une partie en pan de bois se développe sur une hauteur limitée entre l'arbalétrier orientale et le massif de maçonnerie, avec des tournisses de remplissage : il s'agit de la paroi externe de la partie supérieure de l'escalier en vis. Cette partie correspond à une petite toiture présentant son goutterot sur rue.

Plusieurs éléments indiquent que cette façade comptait une ferme débordante, d'un type commun à plusieurs façades en pan de bois à pignon sur rue visibles à Noyers. Le massif de

maçonnerie occidentale comporte deux petites consoles dont la mouluration reprend en la complexifiant celle de la cheminée identifiée à l'étage (moulurées en cavet et quart-de-rond avec réglet) (**fig. 372**). Ces consoles sont associées à une légère encoche dans le mur juste au-dessus : ils accueillent les aisseliers soutenant les poutres sablières du mur goutterot M4 perpendiculaires, actuellement coupées au nu du mur. Ces poutres sablières soutenaient sur leur extrémité le blochet support de la ferme. À l'opposé, un arrêt de la mouluration sur l'avant-dernier poteau de la façade et le choix du potelet de remplissage pour la partie supérieure de la dernière travée permettent de fixer de manière similaire l'emplacement de deux aisseliers de soutien associés à des encoches pour accueillir les poutres de soutien du blochet, non développées à l'intérieur à cause de l'escalier. Depuis ces blochets, il est raisonnable d'envisager que les arbalétriers soutenus par les pannes débordantes étaient raidis par des jambettes, mais aussi avec un faux-entrait, des aisseliers, un poinçon et éventuellement des contrefiches. Des vestiges d'assemblages sur la partie supérieure du poteau central aident à restituer la ferme débordante dans ce sens. La faîtière était de ce fait débordante aussi. Plusieurs éléments de la ferme débordante pouvaient accueillir des décors sculptés ou au moins des moulures.

La majorité des assemblages de cette façade se fait à tenons et mortaises. De rares inscriptions de chiffre facilitant l'assemblage ont été reconnus, en particulier sur les tournisses du comble. Le torchis, déjà décrit, se trouvait au moins pour l'étage compris entre les poutres (**fig. 373** et **fig. 374**). Un enduit blanc à la chaux comportant un dégraissant végétal et des graviers de granite recouvrait ce torchis marqué d'une grille d'accroche en losange sauf pour les poutres laissées apparentes. À une époque indéterminée un lattis de bois cloués soutenant un enduit est venu recouvrir aussi bien cet enduit que les majorités des poutres de la façade.

Des traces de peintures de couleur sont apparues après enlèvement des appliques modernes, notamment une couleur rouge-ocre au niveau des différentes poutres sablières et de quelques poteaux de l'étage. C'est d'ailleurs une couleur ocre-rose qui est actuellement restituée sur l'ensemble des pans de bois. Une peinture jaune, certainement plus tardive, a aussi été observée au niveau des accolades formant le linteau des fenêtres à croisées de l'étage.

*C.4.b. La façade ouest : un goutterot en pierre*

La façade goutterot positionnée du côté ouest, en face de l'actuelle place du Vieux Marché, se développe sur trois niveaux correspondant à la partie supérieure de la cave, au rez-de-chaussée et à l'étage (**fig. 375**). La hauteur moyenne relevée de cette façade est 7,60 m. La façade de la maison voisine au nord est située dans le même axe que cette façade M4, au moins en partie basse. Le mur entièrement maçonné est doté de deux ouvertures à chaque niveau.

La façade est percée d'une unique porte qui permet l'accès à la cave large de 1,27 m (**fig. 376**). Le linteau est composé d'un calcaire à entroques miroitantes préparé à la bretturage tout comme les coussinets de forme simple. Les autres pierres composant le piédroit sont en calcaire sinémurien. Une feuillure assez conséquente indique que l'huissierie s'ouvre sur l'extérieur : le couverture interne en linteaux de bois ne permet d'ailleurs pas d'envisager une huissierie du côté intérieur et d'ailleurs aucun tableau n'est aménagé dans l'ébrasement. Ceci l'exclut l'existence de marches extérieures : considérant la hauteur du linteau, le niveau de circulation correspondant était initialement plus bas.

Le soupirail situé plus à droite est encadré de pierres de calcaire à entroques. Il est chanfreiné sur son encadrement. Trois barreaux en fer forgés assemblés lui sont associés. Ces deux ouvertures basses se trouvent associées à une maçonnerie de petits moellons grossièrement équarris de calcaire sinémurien et de granite montés sans assise régulière.

La grande fenêtre du rez-de-chaussée comprenait avant les travaux une applique en bois devant le linteau reproduisant le motif en accolade de la fenêtre à croisée de l'étage en moulure simple<sup>3218</sup>. Complémentairement à l'analyse portée sur la face interne du mur, les vestiges du piédroit gauche d'une fenêtre à croisée dont la traverse a été identifiée sont apparus lors des dégagements, à gauche du piédroit actuelle de la fenêtre (**fig. 377**). L'encadrement de cette ouverture est en pierre calcaire blanc mouluré d'un cavet. Une partie de la pierre d'appui, bûchée comme le reste de l'ancien piédroit, est en place. À partir de ce niveau de rez-de-chaussée, la maçonnerie comporte plus de calcaire sinémurien et ponctuellement quelques pierres de calcaire blanc et se présente en assises globalement plus régulières.

---

3218 Un linteau de pierre avec accolade conçu récemment remplace cette applique.

La petite ouverture munie de deux barreaux verticaux de section carrée sur la partie droite de la façade est surmontée d'une petite baie bouchée. Ces deux ouvertures modernes sont montées en calcaire sinémurien et s'insèrent dans une maçonnerie préexistante.

L'étage est marqué par la présence des encorbellements en pierre. L'encorbellement de la façade sud sur deux assises permet de gagner en largeur de façade sur la partie droite. L'extrémité gauche de la façade comporte un léger encorbellement sur une assise qui semble venir corriger sur la partie haute de la façade un léger angle que forme le mur depuis le niveau de sol. Ce décrochement permet aussi d'aménager un petit espace réservé de 83 cm de haut pour accueillir une statuette votive ou montjoie.

La principale ouverture à l'étage est une porte-fenêtre associée à un balcon suspendu (**fig. 378**). L'aménagement de l'ancienne fenêtre en porte relève de la campagne de travaux du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le balcon est installé à ce moment, avec les quatre corbeaux moulurés le soutenant, la dalle monolithe et la rampe en fer ouvragée scandée de motifs végétaux<sup>3219</sup>. La fenêtre à croisée de 1,61 m de haut pour 1,38 m de large conserve ses piédroits et son linteau : l'appui a été enlevé ainsi que le meneau et la traverse (à l'exception de la partie encastrée dans les piédroits). L'espace laissé sous l'accolade pouvait accueillir un blason ou un autre motif peint, là où pour d'autres baies l'emplacement est réservé pour un blason sculpté. La mouluration en double cavet de dimensions restreintes avec réglelet se retrouve sur le linteau doté d'accolades développées en hauteur. Cette mouluration est plus travaillée que le simple cavet mais reste plus accessible que la moulure en tore. On la trouve sur des baies en pierre pour des maisons semuroises accueillant du pan de bois dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle [21603-10] et [21603-35]<sup>3220</sup>. Ici, l'amorti sur les piédroits se fait avec une base pyramidale moulurée en trois endroits. Le calcaire blanc utilisé, finement layé, conserve d'importantes traces de peinture jaune avant le début des travaux sur le linteau.

Une haute ouverture (1,97 m de hauteur pour 75 cm de largeur) occupe l'extrémité droite de la façade, proche de l'angle dont les pierres constituent en partie des éléments de piédroits (**fig. 379** et **fig. 380**). Cette fenêtre dotée d'un appui mouluré d'un quart-de-rond et d'un tore ne comprend pas de division horizontale de type traverse. Son encadrement est mouluré d'un tore à listel qui vient se

---

3219 Les motifs du garde-corps métallique du balcon le place chronologiquement dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

3220 Cette mouluration caractérise aussi les baies en pierre de l'hôtel de la Croix de Fer à Dijon [21230-80].

croiser sur le linteau avec deux doucines qui reposent sur trois bases réticulées. La moulure en tore à listel (deux tores) est ici associée à une base formant ressaut latéral en partie basse du piédroit. Cette forme évolue lentement depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Une maison étudiée d'Autun l'utilise déjà<sup>3221</sup>, tout comme plusieurs maisons semuroises probablement antérieures de quelques décennies de celle que nous étudions ici<sup>3222</sup>. Un garde-corps métallique ouvragé avait été installé en partie basse de cette ouverture. Avant travaux, les traces de peinture jaune étaient légions sur les pierres de cette ouverture. Sa position et ses dimensions évoquent une ouverture d'apparat ou de représentation sur l'espace public. Cette position atypique, à l'étage et à l'angle entre une façade de pierre et une façade de bois, se retrouve pour une ouverture de mouluration similaire dont seul le linteau subsiste à la maison des sires de Domecy à Avallon [**89025-18**]<sup>3223</sup>.

La partie sommitale de la façade est occupée par la poutre sablière sur laquelle sont ménagées à espace régulier les encoches de support des solives. D'infimes traces de peinture en ocre rouge sont observées sur cette poutre.

Avant travaux, la toiture comptait quatre petites ouvertures : trois en partie basse et une plus en hauteur. Le toit recouvert de petites tuiles à crochets réserve un emplacement pour la souche de cheminée quadrangulaire qui s'élève au-dessus de M3, adossée à la souche de cheminée de la maison voisine.

## D. Analyses complémentaires

### D.1. Les pots en parement extérieur

Fait exceptionnel, une série de pots placés au niveau de l'étage dans la maçonnerie extérieure en M4 a été reconnue une fois le dégagement du revêtement du parement réalisé. Leur présence

---

3221 Maison Saint-Christophe d'Autun datée par dendrochronologie entre 1494 et 1503 (SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le pan de bois en Bourgogne XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013, p. 338).

3222 Les ouvertures présentant cette moulure sont des portes ([**21603-59**] et [**21603-63**]) ou une croisée ([**21603-51**]).

3223 Demeure étudiée par Vanessa Hontcharenko (HONTCHARENKO Vanessa, *Avallon (89) : Maison des sires de Domecy (rue Bocquillot), rapport d'étude archéologique*, DRAC, 2010, 160 p.).

n'était absolument pas prévisible. Les quinze pots se répartissent en hauteur, de part et d'autre de la fenêtre à croisée (**fig. 381**). Leur répartition latérale est inégale : neuf se répartissent équitablement entre la fenêtre à croisée et l'ouverture à droite de la façade, alors que les six autres se cantonnent aux environs immédiats de la croisée, sans investir l'extrémité gauche de la façade. Ils sont distants les uns des autres de 40 cm à 1 m. Leur logique de répartition n'admet pas une répartition ordonnancée : il n'y a pas de recherche esthétique dans la couverture générale de la surface investie. Seuls trois pots se trouvent alignés, dans la partie en bas à gauche, par le jeu de la régularité des assises.

Façonnés avec une pâte fine (0,5 cm d'épaisseur sur le col), ces pots sont placés avec la lèvre tournée sur la face extérieure du mur (**fig. 382**). Ils sont à peu près globulaire avec les dimensions intérieures de 16 cm de diamètre. La largeur du col est de 5 cm. Une partie de l'intérieur des pots était comblé, notamment de graviers, de mortiers et de briques.

Il n'est pas aisé de trouver des comparaisons de ce type d'installation. Les pots isolés identifiés dans des maisons médiévales à usage de niche ou de cache discrète dans une cave à Arnay-le-Duc [**21023-4**] et à l'étage d'une maison de Fontaine-lès-Dijon [**21278-10**] servent assurément de niche ou cache discrète.

Lorsqu'une série de pots s'observe en contexte intérieur, l'interprétation penche habituellement sur les dispositifs de pots acoustiques. C'est le cas par défaut pour ceux associés à des peintures murales en parement intérieure pour la maison 17 rue des Hallebardes à Strasbourg (fin XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècles)<sup>3224</sup>. L'efficacité acoustique des nombreux pots disposés régulièrement dans le pan de bois en grille dans le comble d'une demeure médiévale d'Arnay-le-Duc ([**21023-8**], début du XVI<sup>e</sup> siècle) resterait à démontrer.

Le groupe de recherche sur ces pots acoustiques prend en considération les rares exemples de série de pots en parement extérieur<sup>3225</sup>. Les neufs pots en façade d'une maison strasbourgeoise (11 place de la Cathédrale)<sup>3226</sup> sont dans une configuration semblable au cas de Semur de par leur

---

3224 HENIGFELD Yves, WERLÉ Maxime, « Sourd comme un pot acoustique ? L'exemple des céramiques engagées dans les maçonneries médiévales à Strasbourg » dans *Archéologie Médiévale* T.32, 2002, p. 135-156.

3225 <http://archoacoustique.labo.univ-poitiers.fr>.

3226 HENIGFELD Yves, WERLÉ Maxime, « Sourd comme un pot acoustique ? L'exemple des céramiques engagées dans les maçonneries médiévales à Strasbourg » dans *Archéologie Médiévale* T.32, 2002, p. 135-156.

emplacement face à une place de commerce ancienne<sup>3227</sup>. À Semur en l'occurrence la place du Vieux Marché a une surface restituée (en tenant compte des réalignements et destructions de bâtiments) de l'ordre de 500 à 520 m<sup>2</sup>. Cette situation est intéressante et irait dans le sens d'une volonté de disposer d'un rendu acoustique dans la place utilisée aussi bien pour les transactions commerciales que pour les processions et probablement aussi des réunions et annonces publiques<sup>3228</sup>. Notons qu'aucun vestige de pot acoustique n'est attesté sur les autres façades anciennes qui bordent la place<sup>3229</sup>.

Une seconde hypothèse bien plus vraisemblable nous pousse à considérer ces pots comme des nichoirs à oiseaux, fonction pour laquelle leur forme, notamment la largeur de l'encolure, conviendrait. En complément du développement des pigeonniers (ou voleries), y compris urbains, à partir de l'époque médiévale, cette structure hébergerait ici de petites espèces d'oiseaux type moineaux ou étourneaux considérant la forme des pots. Leur accueil favorisé en plein centre urbain le long d'une place peut exprimer une volonté de jouir de leur présence comme d'un spectacle d'agrément, décoration plus vivante en façade que les engoulants de bois. Cependant, la raison principale semble plus pragmatique : leur consommation culinaire est commune à cette époque. Aussi peut-on imaginer la pose régulière d'une échelle de bois contre la façade ou un système de galerie de bois éphémère accessible par la grande fenêtre et servant à récupérer les jeunes étourneaux ou jeunes moineaux directement au nid.

Les pots à oiseaux accrochés en façade sont attestés dès l'époque médiévale : l'enluminure de Jésus et la Cananéenne exécutée par les frères Limbourg pour les très riches heures du duc de Berry présente des poteries pansues accrochées en partie haute d'une façade pignon en pan de bois. Des pots à oiseaux accrochés contre la façade sont reconnus en place rue Daubenton à Montbard et pour une demeure médiévale de Saint-Aubin [21541-4]<sup>3230</sup>, mais ils sont plutôt d'époque moderne. Selon le potier Max Labbé, ces nichoirs sont des installations courantes au cours des derniers siècles en particulier sur l'axe Meuse-Moselle et Saône-Rhône<sup>3231</sup>.

---

3227 Le troisième cas français connu correspond à un édifice du sud de la France (83 rue Fondue-Haute à Cahors) pour lequel le contexte de disposition des pots n'est pas précisé.

3228 Notons aussi qu'une demeure bourgeoise médiévale voisine aujourd'hui détruite était semble-t-il le lieu de réunion temporaire du Parlement de Bourgogne au moment des troubles de la guerre de la Ligue (vers 1592) (DE VAULABELLE Alfred, *Histoire de Semur-en-Auxois*, Paris, Res Universis, 1990, p. 122).

3229 Cependant, aucune surveillance n'a concerné le ravalement de la façade voisine quelques années plus tôt.

3230 Ces vestiges disparus sont connus par le biais d'une carte postale ancienne.

3231 <http://grande-boucherie.chez-alice.fr/moineau.htm>



Les pots intégrés dans la maçonnerie sont moins courants, ou du moins plus rarement observés. En contrepied des interprétations acoustiques, les pots étudiés en façade de maison du XIII<sup>e</sup> siècle d'Orléans rue des Bouchers<sup>3232</sup> sont bien considérés comme des pots à oiseaux. Par prudence, nous nous refusons à interpréter systématiquement de la même manière tous les autres cas similaires<sup>3233</sup>.

## D.2. Etude du principal graffito ancien identifié

Placé sur l'enduit le plus ancien reconnu au niveau de l'étage, l'inscription est à gauche de la cheminée, à mi-hauteur (**fig. 383**). Les lettres de taille moyenne sont dessinées en noir, probablement avec du charbon. La graphie est à rattacher à l'époque moderne (entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle). L'inscription la plus nette donne : « si [...] faire foi ». Il est évident, à partir d'autres observations menées sur des enduits anciens conservés, que les graffiti sont très courants à l'intérieur des demeures au moins dès la fin de l'époque médiévale, comme élément de décor, marque discrète de personnalisation voire pense-bête.

## D.3. La publicité du début du XX<sup>e</sup> siècle

L'histoire récente est marquée par l'implantation d'une publicité au début du XX<sup>e</sup> siècle sur la façade sud, ce qui relève certainement d'une motivation professionnelle de la part des occupants.

Avant travaux, l'étage du pan de bois accueillait l'emplacement réservé sur l'enduit de deux panneaux publicitaires peints avec encadrement de bois. Celui gauche présente l'inscription « MACHINES AMERICAINES ELIAS HOWE MARQUE [...] » avec le portrait en médaillon de l'inventeur réalisé en métal repoussé (**fig. 384**). À droite, un panneau rectangulaire disparu est encadré du texte suivant : « EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878 MEDAILLE D'OR ».

Il s'agit d'un des rares exemples, à présent détruit (le médaillon seul a été conservé), de publicité de l'un des pionniers de la machine à coudre, l'américain Elias Howe (1819-1867). Les publicités de la marque concurrente Singer sont d'ailleurs plus communes.

---

3232 Information délivrée par Clément Alix qui reconnaît d'autres exemples en milieu castral notamment.

3233 Ainsi les pots extérieurs d'époque contemporaine (vers 1900-1920) intégrés dans la façade de bâtiment dans une cour de la petite rue Moreau à Gemeaux pourraient relever d'une recherche esthétique : la largeur de l'encolure est bien plus grande que tous les cas évoqués jusqu'ici.

Cette indication suppose que la maison est occupée au moins au rez-de-chaussée par un commerce ou un atelier lié au travail de la couture au moment de l'installation de ces publicités (probablement contemporaines de la restauration générale du bâtiment).

L'analyse de cette publicité permet de proposer une datation de cet état de construction. Elle est postérieure à l'année indiquée 1878 qui correspond à la période de diffusion des machines Elias Howe en Europe au moment où la gestion de l'entreprise est assurée par les fils de l'inventeur<sup>3234</sup>. La typographie des lettres correspond au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le buste en médaillon est issu d'un motif appliqué sur les machines de 1865 à 1886. Par ailleurs, des affiches publicitaires Elias Howe sont encore connus au début des années 1920. Cette publicité est donc à placer raisonnablement entre 1900 et 1920.

#### D.4. L'apport des archives historiques

Aucune mention d'archive relevant de l'époque médiévale qui fait état de constructions dans ce quartier ne peut être rattaché avec certitudes à cette maison. Il faut préciser que les documents semurois susceptibles de fournir des informations complémentaires n'ont pas tous été consultés. L'appellation de rue du Vieux Marché n'est pas médiévale : la rue porte initialement le nom évocateur de rue des Nobles. D'ailleurs au Moyen-Age les foires et marchés se déroulent essentiellement sur la place de l'église et dans le quartier du château.

Les recensements de population permettent de retrouver les propriétaires de cette maison dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, Jacques Perdu ouvrier cordonnier, l'occupe avec sa femme et son fils en 1846<sup>3235</sup>. Il emploie en 1856 deux ouvriers cordonniers qu'il loge<sup>3236</sup>. Son fils Jacques reprend l'entreprise de son père entre 1866 et 1876 et se trouve qualifié de marchand de cuir en 1886. Après son décès intervenu avant 1911, sa veuve toujours installée au même endroit en 1921 est remariée à un marchand de cuirs, Eugène Jaladon. À cette date de 1921, la rue du Vieux-Marché compte plusieurs couturières et lingères, une blanchisseuse et une modiste<sup>3237</sup> : l'activité textile semble régir ce quartier. Il est probable que les restaurations de la maison sont l'œuvre de Jacques

---

3234 <http://dessignessurcesmurs.blogspot.com/2017/06/howe-vrs-singer.html>  
[https://sewalot.com/elias\\_howe.htm](https://sewalot.com/elias_howe.htm)

3235 ADCO, 10M603-2.

3236 ADCO, 10M603-4.

3237 ADCO 10M603-14.

Perdu fils ou de son successeur Eugène Jaladon. De même, l'un ou l'autre de ces personnages pouvait faire un usage de la machine d'Howe pour le travail du cuir souple.

#### D.5. L'estimation du nombre de matériaux nécessaires à la construction de l'édifice

La conservation globale du volume de la construction, les remaniements minimes des plafonds (dans l'état avant travaux), de la charpente et du pan de bois et la possibilité de restituer la forme des structures disparues ou altérées nous invite à proposer une estimation du nombre de matériaux nécessaires à la construction de cette maison. Il y a environ 60 m<sup>3</sup> de maçonnerie dans la cave et autour de 200 m<sup>3</sup> pour l'élévation. Au total, c'est ainsi un volume d'environ 260 m<sup>3</sup> de murs qui constitue la structure maçonnée de la maison. Il est difficile d'estimer le nombre précis de pierres utilisées. Tout au plus pouvons-nous préciser que les encadrements, massifs d'encorbellement et structures ont nécessité l'emploi de quelques centaines de pierres de taille.

Les poutres de bois peuvent en revanche être décomptées aisément. Nous dénombrons 58 pièces longues, 158 pièces moyennes et 158 pièces courtes, soit environ 374 poutres au total. Il est difficile d'estimer le nombre d'arbres que cela représente : la majorité des arbres abattus ont permis de façonner plusieurs poutres. Les supports et plafonds de la cave emploient 2 sommiers, 2 lambourdes, 2 poteaux, 2 chapeaux et 32 solives. Le plafond du rez-de-chaussée nécessite a priori plus de poutres (1 sommier, 1 noyau de vis d'escalier, 40 solives, 3 chevêtres) que celui de l'étage qui n'est pas de même orientation (2 sommiers, 1 lambourde, 26 solives, 3 chevêtres). La charpente et le pan de bois avec ferme débordante emploient un nombre plus important de pièces de bois que les plafonds. La charpente emploie 124 pièces de bois (4 arbalétriers, 4 pannes, 1 faîtière, 36 chevrons, 6 sablières, 2 entrants retroussés, 2 poinçons, 2 sous-faîtières, 4 décharges, 1 chevêtre, 2 faîtières, 28 blochets, 28 jambettes et 4 aisseliers) et le pan de bois et la ferme débordante sont assemblés avec 131 pièces de bois (2 sablières, 1 poinçon, 2 arbalétriers, 25 poteaux, 12 entretoises, 27 potelets, 24 aisseliers, 4 appuis, 4 meneaux, 2 traverses, 2 contrefiches, 2 blochets et 24 décharges).

## D.6. Les résultats de la datation dendrochronologique

Une série de prélèvements a été effectuée au mois de juin 2019<sup>3238</sup>. Parmi les douze échantillons datés, cinq conservent l'aubier complet jusqu'à l'écorce. Ainsi, les éléments constituant la charpente et la partie supérieure du pan de bois relèvent d'abatages en automne-hiver 1532-1533 (prélèvements 2 et 5), en automne-hiver 1533-1534 (prélèvement 3) et en automne 1534-1535 (prélèvements 4 et 13) (voir **l'annexe 2**). L'interprétation proposée consiste à reconnaître la constitution d'un stock de bois sur au moins trois années consécutives. La mise en œuvre de la charpente et du pan de bois est à placer au plus tôt en 1535.

Malheureusement, les datations concernant des structures des niveaux inférieurs ne sont pas précises, par manque d'aubier conservé sur les prélèvements. Néanmoins, les mises en place pour le niveau de la cave de la poutre formant linteau de la face interne de la porte<sup>3239</sup> et d'une des poutres maîtresses de la cave<sup>3240</sup> sont datées respectivement après 1485 et après 1519 (prélèvements 1 et 9). L'hypothèse la plus probable est de considérer l'ensemble comme une construction homogène et synchrone, mais une mise en œuvre de la cave et du rez-de-chaussée quelques années avant le reste n'est pas exclu dans l'absolu.

Notons que la datation de certains chevrons de la charpente semble donner des datations distinctes même en considérant le manque d'aubier<sup>3241</sup>. Ces éléments peuvent donc être considéré comme des réemplois d'un bâtiment du XV<sup>e</sup> siècle.

## E. Synthèse : les apports pour la connaissance de la maison commerçante de pierre et de bois en contexte urbain

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les constructions occupent une place importante dans le bourg Notre-Dame. Des maisons entièrement de pierre sont d'ores-et-déjà érigées à cette époque dans ce quartier très commerçant, notamment contre l'enceinte urbaine, mais un grand nombre de bâtiments se trouvent encore élevés en bois, au moins pour une partie de la façade. La demeure est ici érigée vers 1535 au croisement de plusieurs voies, dans un cadre parcellaire fortement contraint.

---

3238 PERRAULT Christophe, *Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) : datation par dendrochronologie d'une maison à pan de bois située 14 rue du Vieux Marché*, 2019, 18 p.

3239 Cette poutre a été déposée.

3240 Cet élément de bois se trouve réemployé pour le linteau de cheminée restitué du rez-de-chaussée.

3241 Deux chevrons déposés sont coupés après 1429 et 1439.

D'ailleurs, elle remplace une construction préexistante, éventuellement datée du XV<sup>e</sup> siècle, dotée au minimum d'un mur en pierre et d'une cheminée.

L'intérêt de cet ensemble bâti réside dans la grande homogénéité chronologique qui prédomine dans la structure de la cave jusqu'à la charpente. Il s'agit d'une des maisons notables de la fin du Moyen-Age parmi les mieux conservés de la ville, aussi bien par l'authenticité des façades que la conservation d'aménagements intérieurs (**fig. 385** et **fig. 386**). Par son étude, le modèle de la maison à pan de bois sur encorbellement polyvalente est appréhendé dans son contexte urbain.

Le caractère marquant est la position en angle de rue, à un emplacement bien favorable et certainement recherché avec une visibilité garantie depuis une certaine distance. Son exposition profite aussi bien au commerçant qui occupe l'atelier-boutique du rez-de-chaussée qu'aux occupants des étages résidentiels pour lesquels la qualité de la construction reflète l'aisance. L'hôtel de la Croix de Fer [21230-80] et la maison rue du Rabot [21230-27], demeures dijonnaises aussi positionnées en angle de rue à proximité du palais des ducs et de l'église Notre-Dame, jouissent de ce même privilège.

En termes de construction, cet édifice en angle de rue alterne les matériaux entre les deux façades visibles (**fig. 387**), ce qui démontre la valeur esthétique égale entre ces matériaux pour des maisons de qualité à la fin du Moyen-Age. La maison des sires de Domecy ([89025-18], troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3242</sup>) est placée dans la même position avantageuse, avec la façade gouttereau en pierre auprès de l'église Saint-Pierre. Elle est restituée d'après l'étude archéologique avec un pan de bois sur encorbellement pour la façade pignon dotée de baies de boutique, soit une configuration semblable au cas semurois<sup>3243</sup>. Cependant, à Avallon l'escalier s'installe dans une tourelle de pierre semi hors-oeuvre en encorbellement.

La demeure au bout de la rue Buffon à Semur [21603-58], face à la porte Guillier, présente le même type de tourelle et un niveau de pan de bois sur la seconde façade. La restitution d'un pignon de bois le surmontant initialement est envisageable : la façade gouttereau en pierre a un niveau d'élévation cohérent. Les sculptures d'engoulant finissent de rapprocher cette façade de son homologue semuroise. La maison place du Vieux Marché reprend à son compte la niche à statuette

---

3242 HONTCHARENKO Vanessa, *Avallon (89) : Maison des sires de Domecy (rue Bocquillot), rapport d'étude archéologique*, DRAC, 2010, 160 p.

3243 Le modèle inverse (maison d'angle avec pignon en pierre et gouttereau en bois) est connu pour la maison Millière à Dijon ou la maison Saint-Christophe à Autun).

visible sur la demeure rue Buffon à l'angle de rue mais en la déportant latéralement à un emplacement moins exposé.

Les matériaux sollicités pour la construction, les modes d'assemblages du bois tout comme les motifs d'ornementation choisis forment la continuité de pratiques déjà éprouvées dans la capitale de l'Auxois, avec l'introduction de variantes concernant des points de détails (mouluration, dimensions des ouvertures et des cheminées, type de soutien de l'encorbellement). Cette construction exprime le style du gothique flamboyant<sup>3244</sup> et n'emprunte pas encore au vocabulaire Renaissance, qui s'applique alors à ce moment seulement dans les plus prestigieuses demeures des grandes villes bourguignonnes : les formes typiques (pilastres, bandeaux), ne sont introduites à Semur qu'après les années 1550 semble-t-il.

Le programme de construction permet aussi bien une utilisation complète de la demeure par le commanditaire certainement bourgeois et marchand et sa famille élargie qu'une distinction entre des espaces d'usage distincts proprement réservés à une famille restreinte. Le plus évident est d'imaginer le commanditaire occuper a minima l'espace résidentiel de l'étage qui compte un nombre plutôt confortable d'ouvertures (trois croisées et une grande fenêtre à l'étage). Au vu de leur emplacement, les pots à oiseaux placés sur la façade la plus exposée sont associés à ce niveau. Les autres espaces peuvent être loués voire vendus pour des usages spécifiques (stockage en cellier sous plafond, atelier-boutique du rez-de-chaussée et logement sous comble). Le rez-de-chaussée pouvait même être cloisonné pour différents usagers comme le suggère la présence de deux cheminées distinctes. La desserte des étages par un escalier en vis favorise le partage effectif des espaces.

La surface disponible dans les différents niveaux et la solidité de la construction garantissent pour ce bâtiment une certaine conformité aux évolutions des modes de vie, jusqu'à nos jours. De fait, il a fait l'objet d'assez peu de travaux entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Le léger encorbellement, la toiture débordante et l'enduit protecteur sont les principaux vecteurs de la conservation du pan de bois. À défaut de préservation des dimensions des anciennes baies, les moulurations et motifs définissant l'esthétique gothique ont certainement retrouvé grâce aux yeux des propriétaires à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle comme en attestent les transformations empreintes de motifs néo-

---

3244 Il s'agit du deuxième type stylistique défini par Benjamin Saint-Jean-Vitus à l'échelle de la Bourgogne, que l'auteur situe peu ou prou dans la période 1480-1550 (SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le pan de bois en Bourgogne XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2013, p. 315).

médiévaux. La publicité des machines Howe, dernier élément patrimonial mis en place, évoque le travail du textile au sein de cette propriété mais aussi plus largement dans l'ensemble du quartier au début du XX<sup>e</sup> siècle (**tableau 8**).

Gageons que la réhabilitation souhaitable des autres constructions de la rue du Vieux Marché, pour la plupart dans un état d'abandon préoccupant<sup>3245</sup>, offrira de nouvelles occasions d'observer des structures anciennes dans ce quartier commerçant au centre du bourg médiéval.

Tableau 8 : Proposition de phasage général de la construction (principales étapes de la vie du bâtiment)

<b>Chronologie</b>	<b>Construction/Transformations</b>	<b>Motivations probables</b>	<b>Structures médiévales concernées</b>
Moyen Age (vers le XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.) ?	Première construction identifiée avec mur de pierre et cheminée	Construction initiale ?	Mur nord, cheminée du rez-de-chaussée
1535	Reconstruction de la maison de commerce dans son volume actuel, sur quatre niveaux, avec une façade à pan de bois et une façade en pierre. Un réduit est aménagé pour l'écoulement des eaux usés à l'est	Construction durable et de qualité. Il s'agit d'une maison de marchand.	Les deux façades, la cave, tous les plafonds, la charpente, la seconde cheminée du rez-de-chaussée et celle de l'étage, l'escalier en vis
XVIII <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> s. (plusieurs phases)	Consolidation du plafond de la cave, transformation de certaines cheminées, ajouts de petites ouvertures en façades, pose d'un enduit sur le pan de bois	Menus aménagements	
Premières décennies du XX <sup>e</sup> siècle	Importants travaux de consolidation de la façade à pan de bois, reprise de plusieurs ouvertures en pierre des deux	Travaux de restauration dans le style néogothique, pour conserver un	

3245 Une partie de la toiture d'une maison de cette rue s'est effondrée en 2013, faut d'entretien (<https://www.bienpublic.com/haute-cote-d-or/2013/05/01/semur-effondrement-d-une-maison>).

Chapitre onze. Analyse d'une maison urbaine à ouvroir de Semur-en-Auxois

	façades, reconstruction de l'escalier en vis, modifications du mur est, destruction des cheminées, cloisonnements intérieurs	usage de boutique	
2016-2019	Restauration générale, avec restitution partielle de l'aspect médiéval de la façade à pan de bois, démolition du plafond de la cave, remise en valeur des vestiges de cheminées, aménagement du comble, nouveaux cloisonnements	Aménagements dans le but d'en faire un immeuble locatif	



## Chapitre douze.

# Etude d'une maison à tourelle du XVI<sup>e</sup> siècle bâtie en brique au centre d'Auxonne [21038-22]

---

### A. Fiche analytique

Commune : AUXONNE (21)	Adresse : 6 rue Carnot
Parcelles cadastrales actuelles : BL588	Parcelles du cadastre napoléonien : Section I 121-122
Appellation : /	
Propriétaires : Martine Speranza et son mari (propriété privée)	Visite : complète
Cordonnées : 47.194973 ; 5.388657 (lambert 93)	Altitude : 186 m NGF

Sources manuscrites : /

Sources figurées : /

Bibliographie :

- SPERANZA Martine, *Maisons de briques et de tuiles : construire en brique du Moyen-Age au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Auxonne, Association Auxonne-Patrimoine, 2 p. (blog auxonne-patrimoine.net, URL : [http://data.over-blog-kiwi.com/1/38/56/07/20170725/ob\\_abf8fd\\_auxonne-construire-en-briques.pdf](http://data.over-blog-kiwi.com/1/38/56/07/20170725/ob_abf8fd_auxonne-construire-en-briques.pdf))
- CAMP Pierre, *Guide illustré d'Auxonne : panorama historique, visite de la ville*, Dole, Chazelle, 1969, p 81.

## **B. Remise en contexte**

### **B.1. Contexte d'intervention et état de l'édifice**

La maison a été intégrée dans le corpus des demeures médiévales dès la prospection initiale dans la ville d'Auxonne, par reconnaissance des fenêtres à croisées de la façade arrière visible depuis un parking plus à l'ouest. Elle est encadrée de deux autres demeures médiévales (nous y reviendrons).

L'ensemble bâti a été retenu pour étude pour plusieurs raisons : la visibilité de certains murs de brique, partielle en façade sur cour et dans le grenier mais complète dans les caves, la qualité de la construction dotée de très grands volumes et la présence de sols à carreaux bicolores à décors et de la charpente d'origine. Ces différents éléments avaient été au préalable repérés et brièvement documentés au cours de la première visite réalisée en présence de la propriétaire. Il semblait aussi judicieux de prendre en exemple une construction de brique dans un contexte géographique et par conséquent culturel un peu distinct des autres demeures étudiées. L'édifice ne sert pas de résidence, ce qui a facilité l'étude des structures intérieures malgré l'absence de lumière artificielle dans certaines pièces. En revanche, la fonction d'entrepôt du rez-de-chaussée a nécessité le déplacement temporaire de quelques objets.

Une partie des plafonds et la totalité des murs du rez-de-chaussée et de l'étage sont enduits, à l'exception d'une cloison : la lecture archéologique est donc assez limitée dans ces espaces. En revanche, nous disposons d'une visibilité sur le plafond et la composition du sol de l'étage par un grand trou laissé après l'enlèvement de toilettes. Il a été possible, avec l'accord du propriétaire, de pratiquer de petits sondages dans l'enduit par piquetage méthodique afin d'avoir un aperçu de l'enduit ancien ou du parement sous-jacent à quelques endroits : auprès d'une fenêtre, au niveau du comble dans le bâtiment B, et sur de petites portions de murs et de la cloison où l'enduit était déjà assez dégradé. Cette pratique a notamment permis la mise au jour de graffiti inédits (beaucoup restent cachés), probablement assez nombreux pour mériter d'être préservés ou à défaut de faire l'objet d'une sauvegarde documentaire. Cette démarche permet d'évaluer le potentiel de ces

éléments et peut favoriser une prise en compte de ces fragiles témoins en cas de programmation de travaux.

Plusieurs relevés ont été effectués afin de resituer la quasi-totalité des structures observées et décrites<sup>3246</sup>. Les relevés qui présentent l'élévation de la façade arrière, les plans de la cave, du rez-de-chaussée et de l'étage, la coupe du bâtiment dans la longueur, la coupe du bas du conduit de latrines, le contreventement de la charpente et un graffito offrent des bases graphiques pour les réflexions d'ordre architectural et archéologique.

En complément, quelques éléments architecturaux déposés (éléments lapidaires, tuiles faîtières et carreaux de sol ornés) ont été brièvement étudiés. De même, le mobilier issu du dégagement de la fosse à latrines réalisé en 1994 par les propriétaires a été pris en compte. Une attention toute particulière a été portée sur les mortiers, prélevés en plusieurs endroits et comparés par observation macroscopique selon une grille de critères multiples.

Afin de faciliter la description, les principaux murs sont notés de M1 à M10, soit M1, M2, M3 et M4 en B, M5 M6 et M7 en B appuyé contre M3 et M8 M9 et M10 en A appuyé contre M1. L'absence de visibilité totale des structures de la construction exclut le recours aux Unités Stratigraphiques.

## B.2. Situation

L'édifice étudié, en grande partie utilisé comme annexe de résidence, est localisé à Auxonne, au numéro 6 de la rue Carnot. La parcelle 588 correspondant à l'ensemble architectural étudié est perpendiculaire à la rue Carnot et se trouve orientée sud-est/nord-ouest (**fig. 388**). Par commodité pour les descriptions, nous considérerons qu'elle est grosso-modo orientée suivant un axe est-ouest. Cette propriété est composée de trois édifices contigus et d'une cour arrière. Seuls le grand corps de logis à façade sur rue et la petite construction sur cour adossée nous intéressent ici : l'édifice qui prolonge cette petite construction dans la profondeur de la cour n'est pas retenu étant donné qu'il est assurément érigé après 1688 (voir *infra*).

---

3246 Je tiens à remercier mon collègue et ami Thomas Vergine qui m'a aidé à les réaliser.

La situation de la propriété est plutôt avantageuse (**fig. 389**). Même si la façade ancienne est en retrait sur la rue (nous y reviendrons), la maison est dans l'une des trois principales rues d'Auxonne, en l'occurrence celle qui relie l'axe de circulation est-ouest et l'église à la porte de Flammerans (citée au XV<sup>e</sup> siècle, qui devient au XVIII<sup>e</sup> siècle la porte royale). Actuellement rue Carnot, et rue d'Orléans au XIX<sup>e</sup> siècle, elle est connue dès l'époque médiévale sous le nom de rue du Chasnoy (voire quelquefois « grant rue du Chasnoy »)<sup>3247</sup>. C'est vers l'extrémité de cette rue que se trouve dès le XV<sup>e</sup> siècle la « grant aule des draps »<sup>3248</sup>. La route qui prolonge la rue du Chasnoy au-delà de cette porte file vers Gray et Vesoul en particulier.

La maison est placée dans la portion de la rue assez proche de l'église : elle est exactement à 100 mètres de ce monument. Dans cette même zone où la rue est large d'environ 12 m se situent six autres constructions retenues dans le corpus<sup>3249</sup> dont deux hautes demeures médiévales à tourelle de grande qualité : l'hôtel Jean de la Croix (2bis rue Carnot, maison [21038-17] du corpus, inscrite au titre des Monuments Historiques) et la maison 3 rue Carnot dotée de voûtes sur croisée d'ogives [21038-23]<sup>3250</sup>. Ces belles bâtisses pouvaient néanmoins cohabiter avec des édifices plus modestes, comme les « meschantes maisons basties de bois » placées en 1688 sur la face nord de la partie de la rue Capitaine Landolphe, perpendiculaire à la rue Carnot<sup>3251</sup>. L'édifice considéré se place donc dans une trame urbaine d'origine médiévale que l'on est en capacité de restituer.

### B.3. Témoignages historiques

Il nous a été possible de consulter une bonne partie des documents médiévaux mentionnant des demeures d'Auxonne, aussi bien aux archives municipales d'Auxonne qu'aux archives départementales de la Côte-d'Or. Ces documents font essentiellement état de redevances payées en faveur du duc, des prêtres de l'église Notre-Dame ou d'autres administrations. La transcription a été systématique pour toute mention de bâtiment situé dans la rue du Chasnoy. Les 40 mentions ainsi rassemblées<sup>3252</sup> correspondent à une vaste chronologie (XIV<sup>e</sup>-première moitié XVI<sup>e</sup> du siècle) mais

---

3247 Les orthographes sont variables : Chesnoy, Chaignoy.

3248 ADCO, B492 (1465)

3249 Pour une partie, l'état actuel des façades sur rue rend peu hommage à leur grande ancienneté.

3250 Information orale donnée par Martine Speranza. Cette maison n'a pas été visitée pour le moment.

3251 Archives de l'armée à Vincennes, carton n°1 d'Auxonne, plans du projet de l'Arsenal de Vauban, 1688, photo. Martine Speranza.

3252 ADCO B492, G3688 et G3695, AM Auxonne archives anciennes cote 29, cote 113-3 et cote 113-4.

demeurent trop disparates et imprécises pour pouvoir reconnaître et même localiser avec certitude les propriétés mentionnées.

Les intitulés des confins permettent néanmoins de situer approximativement certaines des propriétés mentionnées. Nous pouvons aisément mettre de côté celles qui sont bordées à l'arrière par la rue des Peletiers (situées sur le bord opposé de la rue) ou par la rue de la Couperie (situées un peu plus au nord). La demeure étudiée peut ainsi correspondre à une ou plusieurs des nombreuses autres mentions de bâtiments qui sont bordées par une propriété de part et d'autre. Nous avons retenu deux mentions de maison d'angle confinées par la rue du Chasnoy devant et par une rue non nommée sur un des côtés :

- une maison, « fons mes et appartenances » dans la rue du Chasnoy appartenant à Aliot fille Perrin Daagnans (et auparavant à Arambourg fille de Sampenot le Porcier et de Hugues le Noir son frère) située entre la voie commune et la maison dudit Aliot en 1370<sup>3253</sup>.
- une maison, « fonds mex droits et appartenances » située dans la Grant rue du Chasnoy et appartenant à Begin(?) Cournoisier(?)<sup>3254</sup> (auparavant à Monnin Chenu alias Chappuis) et située entre la propriété comprenant maison et mex de Nicholas Pappin de Varennes et la voie commune en 1440<sup>3255</sup>.

En effet, la maison voisine au nord de la demeure étudiée est en position d'angle, à la rencontre entre la rue du Chasnoy et la rue Capitaine Landolphe, formant plus loin un coude en angle droit. Cette portion de la rue Capitaine Landolphe, auparavant de largeur moindre, n'avait probablement pas de nom propre à l'époque médiévale<sup>3256</sup>. Ainsi, les propriétaires des maisons voisines des maisons d'angle citées, soit Aliot fille de Perrin Daagnans et Nicholas Pappin de Varennes, ont peut-être été en possession de la maison étudiée. Cependant, dans l'absolu, les rues non nommées ici peuvent correspondre à d'autres rues et ruelles perpendiculaires à la rue du Chasnoy que l'actuelle rue du Capitaine Landolphe.

Il est intéressant de remarquer que pour la première mention Aliot possédait aussi la maison d'angle. Effectivement, sans constituer une preuve définitive au dossier, il est assuré que la maison étudiée et la maison voisine au nord constituaient pendant une longue période une même propriété.

---

3253 AM Auxonne, archives anciennes Cote 113-4.

3254 Le nom est ici de lecture difficile étant donné l'état du document.

3255 ADCO, G3695.

3256 Elle est considérée un moment comme une partie de la rue de la Couperie et prend temporairement le nom de rue des Freres vers 1800.

En effet, en 1688, un seul propriétaire (dont le nom n'est pas précisé) tient les deux maisons qui sont d'ailleurs reliées par deux portes au niveau du rez-de-chaussée<sup>3257</sup>. Il pourrait s'agir du même propriétaire que la maison voisine au sud (le sieur Monnin en 1688, correspondant à la lettre H) car le plan de 1680<sup>3258</sup> ne marque graphiquement qu'une seule propriété pour les trois maisons. L'ensemble est divisé entre deux propriétaires avant 1800<sup>3259</sup> : en 1825 et 1840 Jacques Gavet, huilier, possède dans la rue uniquement l'édifice qui nous occupe ici (parcelle I 122 en 1824)<sup>3260</sup>.

## C. Description de l'édifice

### C.1. Compréhension de la forme parcellaire

La demeure expose ses façades goutterots du côté de la rue et de la cour, réservant les pignons en mitoyenneté avec les constructions voisines anciennes (**fig. 390**). La façade sur rue compte trois niveaux d'élévation alors qu'il n'y a que deux niveaux d'élévation sous comble en façade sur cour, le tout sans comprendre la cave semi excavée signalée par des soupiraux.

La façade sur rue n'a pas une grange ancienneté : elle correspond à une extension (notée A) de la maison médiévales (notée B) se plaçant quelques mètres devant l'ancienne façade. Voilà pourquoi un espace libre devant la façade goutterot se distingue sur le plan relief de 1677 (**fig. 391**)<sup>3261</sup> et le plan de 1680 (**fig. 392**). Le plan de 1688 (**fig. 393**) figure une clôture de cour, suggérant ainsi qu'un mur a été édifié entre 1680 et 1688<sup>3262</sup>. Mais ce n'est qu'un premier état, qui ne correspond pas encore à la façade actuelle : en effet la seule ouverture en rez-de-chaussée est une porte cintrée et la façade est alors alignée sur la rue avec celle de gauche et non avec celle de droite comme aujourd'hui. Le plan de 1764 montre distinctement cette cour<sup>3263</sup>. Les plans de 1810 (**fig. 394**)<sup>3264</sup>, 1824<sup>3265</sup> et le plan d'alignement de 1840 (**fig. 395**)<sup>3266</sup>, qui signale un puits devant la façade de la maison voisine, correspondent en revanche bien à la situation actuelle.

---

3257 Archives de l'armée à Vincennes, carton n°1 d'Auxonne, plans du projet de l'Arsenal de Vauban, 1688, photo. Martine Speranza.

3258 ADCO 12FI106, Plan d'Auxonne et de ses fortifications en 1680.

3259 Plan conservé à la mairie d'Auxonne.

3260 ADCO PM918 : plan d'alignement d'Auxonne (1840), ADCO 3P ES 41-1/9 : état de section d'Auxonne (1825).

3261 Plan relief d'Auxonne (1677), musée des plans reliefs, photo Christian Carlet.

3262 Le mur peut dans l'absolu correspondre à une clôture de la cour, sans couverture. Cette hypothèse est formulée en considérant que le plan de 1680, qui est le moins précis, est assez rigoureux et sans erreurs.

3263 Plan et vue par Joseph Antoine, 1764.

3264 Copie en 1815 par Pierre Du Borgia d'un plan de 1810, Archives communales d'Auxonne.

La maison notée A et B est bordée par deux constructions de développement à peu près similaire : un logis à tourelle sur cour arrière au nord qui forme l'angle avec l'actuelle rue du Capitaine Landolphe et une maison avec cour latérale et cour arrière au sud. La façade actuelle est alignée avec celle de droite uniquement et se place très légèrement en retrait de la façade de gauche. Ce groupe de trois maisons de largeurs semblables prend place dans des parcelles assez profondes. Nous reviendrons en point d'orgue de notre réflexion sur les relations entre ces trois maisons.

Le relevé en plan de l'ensemble A-B-C (**fig. 396**) et de la cour confirme ce que laisse deviner le plan cadastral : la parcelle tend à gagner en largeur sur la partie arrière. Aussi, les trois espaces A, B et C sont tous plus larges du côté ouest. Ce n'est pas un changement très conséquent pour A, profond de 4,65 m, dont la largeur intérieure passe de 5,60 m à 5,96 m. La largeur de B (long de 13,61 m en moyenne) passe de 5,95 m en M1 à 6,61 m en M3. Encore plus de surface est gagnée pour la construction C : de 2,17 m, la largeur s'étend en M6 jusqu'à 3,37 m. Par comparaison, la construction C est longue de 5,25 m.

La cour arrière est placée au nord de la petite construction oblongue notée C. La représentation d'arbres sur le plan-relief de 1677 suggère qu'au moins une partie de l'espace sert de jardin. Si le plan de 1680 ne présente que de vastes jardins, l'arrière de la parcelle est bordé par une construction oblongue dont le plan-relief de 1677 et le plan de 1688 nous indiquent qu'elle est couverte par un toit en bâtière et ouverte sur trois côtés (dont une porte sur la cour arrière de la propriété étudiée). Son statut et usage ne sont pas précisés dans la légende du plan de 1688, il s'agit donc probablement d'un bâtiment annexe, peut-être une grange considérant sa surface, probable dépendance directe de l'ensemble bâti étudié. Il en reste quelques vestiges : un mur de brique servant actuellement de clôture et peut-être d'autres murs intégrés dans les constructions postérieures (parcelles 149 et 589). La construction oblongue au fond de la cour du côté sud apparaît déjà sur le plan de 1810.

---

3265 ADCO 3P41 : plan cadastral, section S (1824).

3266 ADCO PM918 : plan d'alignement d'Auxonne (1840).

## C.2. Analyse de l'intérieur

Par commodité et considérant leur évolution parallèle pluri-centenaire, les deux propriétés A et BC sont présentées l'une après l'autre, niveau après niveau, en commençant par la cave (**fig. 397**).

### *C.2.a. Les caves voûtées*

Des caves se placent sous l'ensemble des constructions A, B et C (**fig. 397**), même si la surface au sol est plus limitée que dans les niveaux supérieurs. La cave en A ne présente qu'un seul volume alors que la cave en B est divisée en deux dans la largeur par un mur parallèle aux façades pignons. La cave en C n'est occupée que par les cloisons du conduit à latrines. L'ensemble des espaces est doté d'un sol en terre battue et couvert de voûtes en berceau dans le sens longitudinal. Nous commençons la description par la partie orientale, proche de la rue.

La pièce de la cave en A, longue de 4,75 m en moyenne, est établie sous l'extension de la maison en alignement sur la rue. D'ailleurs, plusieurs éléments indiquent que cette partie de la cave a été aménagée voire creusée a posteriori. Les murs latéraux M8 et M10 s'appuient contre le mur M1 constituant la fondation de l'ancienne façade médiévale. Ils constituent d'ailleurs ici des contremurs qui reçoivent la retombée de la voûte en berceau surbaissée et qui sont adossés aux murs mitoyens avec les constructions voisines. Le mur M9 et les murs M8 et M10 sont de chronologie et de morphologie distinctes. Le premier, bâti en partie en brique (notamment pour la partie basse) et en pierres pour certaines de teinte rosée admet une porte large de 1,31 m permettant d'accéder à la cave directement depuis la rue, et un soupirail du côté sud. L'escalier d'accès, encore en place dans la cave, s'avancait un peu au-devant de la façade. Ce mur M9 est appuyé contre les deux autres érigés en pierres calcaires essentiellement grises. Cette relation stratigraphique peut se justifier : nous avons évoqué le fait que le mur M9 est issu du léger retrait de quelques décimètres d'un premier mur de façade installé probablement entre 1680 et 1688. La voûte montée avec des pierres calcaires, pour certaines assez blanches, peut avoir été montée après les murs M8 et M10 (datant probablement de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle) mais même aussi après M9. D'ailleurs, avant les travaux de



la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le niveau de sol du rez-de-chaussée en A devait être un peu plus bas que le niveau actuel, pour correspondre probablement au niveau de circulation de la rue<sup>3267</sup>.

Le mur M1 comprend visiblement trois faits archéologiques. Le premier est la construction d'un mur en pierre calcaire lié avec un mortier gris-beige dont il subsiste seulement une élévation d'environ un mètre visible depuis A à mi-hauteur de l'extrémité nord de M1. L'aspect de ce parement et sa position à mi-hauteur évoque un mur de soutènement : il s'agit probablement des fondations d'une construction à l'emplacement de A dénuée de niveau excavé. Dans un second temps, l'aménagement de la cave en A entraîne la mise en place d'une maçonnerie en brique bien plus bas que la maçonnerie en pierre préexistante. Un parement de brique est donc installé en sous-œuvre du côté nord alors qu'il remplace totalement le mur en pierre du côté sud (du moins pour la partie visible). En dernier lieu, une large ouverture cintrée en brique (2,43 m de large) est probablement édifiée en même temps que la voûte en A et permet une communication efficace des biens et des personnes entre les caves de A et B. Le parement lié à cette porte réemploie quelques pierres certainement issues de la maçonnerie la plus ancienne ci-dessus évoquée.

La face interne du parement de M1, du côté de B, est interrompue par deux niches cintrées (**fig. 398**) larges de 42 cm placées de chaque côté. L'une des deux a été bouchée au moment du percement de la grande porte.

La cave sous B est divisée en deux portions de surfaces inégales. La plus vaste pièce, du côté oriental, est couverte par une voûte en berceau en brique qui n'est que légèrement surbaissée (**fig. 399**). Un grand trou rectangulaire au milieu de la voûte contre M1 permettait de faire passer des biens d'un niveau à un autre. Nécessitant de casser quelques briques, sa mise en place a pu se faire après la voûte mais il fut dans tous les cas forcément rebouché après la construction de la grande porte en M1.

Une partie du parement du mur et de la voûte de cet espace a été cassée afin de percer une porte en M4 qui communiquait avec la cave de la maison voisine au nord (non visitée). Rebouchée avec des moellons et une épaisse couche de terre argileuse, cette ouverture laisse entrevoir les vestiges d'un parement en pierre. Ce parement est en retrait de quasiment un mètre de l'actuel parement en brique de M4.

---

3267 Des degrés d'escalier sont d'ailleurs visibles devant la porte en M1 sur le plan de 1688.

Un troisième parement de pierre est associé à cet espace B. Placée sur la partie sud du mur de refend médian, une maçonnerie en pierre a été conservée sur plus d'un mètre de hauteur parmi les maçonneries de brique postérieures. Étant donné qu'il est uniquement parementé du côté oriental, il pourrait s'agir d'un mur de soutènement d'une construction excavée limitée à la partie orientale de B. L'autre interprétation possible demeure un mur à double parement dont le parement ouest a été démonté.

Il n'est pas absurde de proposer un lien entre ces trois maçonneries de pierre. Ce sont possiblement les derniers vestiges visibles d'une pièce excavée ou cave bâtie en pierre de chronologie et de plan distinct de la maison B.

La porte qui relie les deux espaces de caves en B est, à l'instar des portes précédentes, postérieure au parement en brique dans lequel elle s'insère. Cependant, contrairement à la porte en M1, elle n'a pas nécessité une reprise de maçonnerie : l'ouverture est uniquement formée de l'enlèvement de nombreuses briques. Le mur où se place cette porte présente 42 cm de large. C'est 13 cm de moins que le mur M1, ce qui semble normal étant donné qu'il s'agit d'un mur de refend. D'ailleurs, les assises des murs de brique M2 et M4 et de la voûte qu'ils supportent sont chaînés avec ce mur de refend alors qu'elles prennent appui contre le mur M1, ce qui rend compte de la chronologie relative et du mode de progression du chantier d'une même phase de construction.

Une ouverture dans la voûte dans la partie sud-est de la pièce correspondant à un ancien escalier ou échelle en bois interne disparu révèle que le parement de brique en M2 s'appuie contre une maçonnerie plus ancienne (**fig. 400**). Cette dernière est constituée de moellons en partie basse et de briques en partie haute. Les moellons de pierre correspondent à la fondation du mur mitoyen de la maison voisine et le léger ressaut à mi-hauteur formant semelle indique certainement le niveau de sol du rez-de-chaussée d'une construction voire d'une cour qui a précédé la demeure actuelle en B<sup>3268</sup>. Il faut remarquer que la hauteur de la semelle de fondation correspond au niveau de circulation de l'actuelle cour arrière.

Ainsi, l'analyse des relations stratigraphiques dans la portion ouest de la cave sous B tend à confirmer que la cave de la pièce précédente est bien la plus ancienne, et la seule potentiellement voûtée dès la construction de la maison B dans son élévation actuelle. Il est donc probable que la cave centrale (à l'est de B) ait été initialement la seule pièce excavée de la maison, tandis que la partie ouest de B était occupée par une construction avec fondations en pierre bâtie de plein pied avec le niveau de sol extérieur voire par une cour.

---

3268 Pour le cas d'une cour, seul le statut de mur mitoyen d'une construction justifierait la mise en place de fondations aussi profondes.

Le parement en brique du mur divisant B comporte sur la face ouest une semelle de fondation bien visible mais assez basse. Cette semelle suggère que la cave dans cette partie ouest de B était déjà creusée au moment de la mise en place de la voûte et des contre-murs dans la cave probablement préexistante de la pièce voisine à l'est<sup>3269</sup>. Cet espace était peut-être initialement couvert d'un plancher. Dans tous les cas, il pouvait y avoir une porte à l'emplacement de l'ouverture actuelle de ce mur formant dès lors un refend.

Le mur M3 formant en élévation la façade sur cour comprenant la porte donnant accès à la cave de la construction C couvert d'un arc en brique surbaissé, et par extension l'élévation générale de la maison B sont probablement aménagés à ce moment (XVI<sup>e</sup> siècle). La deuxième porte en M3, reliant la cave à la cour arrière, n'était visiblement pas prévue lors de la mise en place de ce mur, ou en tout cas pas avec une pareille largeur. La voûte en brique de cette pièce et les parements associés en M2 et M4 sont les derniers éléments installés dans cette pièce, certainement à l'époque Moderne<sup>3270</sup>. Comptant de nombreuses tuiles sur-cuites, ils s'appuient contre toutes les autres structures citées.

La structure la plus ancienne dans la cave de C est le mur en pierre en M5 qui forme le prolongement de celui observé dans la partie ouest de M2. Ce mur s'interrompt brutalement après 1,50 m d'étendue depuis M3 : un mur en brique placé légèrement en retrait le prolonge en suivant un axe légèrement différent<sup>3271</sup>. La connaissance du plan de 1688 éclaire cette observation : la rencontre entre les deux murs correspond à l'angle de la maison voisine au sud. Cette configuration indiquerait que la construction C est postérieure à la maison voisine.

Le conduit et la fosse à latrines liée sont les principales structures de cette cave C (**fig. 401** et **fig. 402**). Un mur peu épais sert de délimitation à cette structure placée dans l'angle sud-ouest de la cave. La voûte en berceau s'interrompt à l'endroit des latrines. L'ouverture latérale des latrines, agrandie, est couverte d'un arc surbaissé brisé. La fosse en grande partie dégagée (sur une profondeur de 90 cm) par les propriétaires occupe une surface rectangulaire de 168 x 98 cm. Quelques pierres sont intégrées dans la maçonnerie de brique. Il subsiste un grossier corbeau de pierre à mi-hauteur correspondant probablement à une séparation initiale entre deux conduits. Un

---

3269 Il en effet peu probable que ce mur de brique ait servi de mur de soutènement au vu de son épaisseur limitée.

3270 La pose du contre-mur en M4 cache peut-être une ancienne porte d'accès à cette cave depuis l'escalier en vis.

3271 C'est d'ailleurs l'ensemble de la parcelle qui suit un autre axe plus à l'ouest.

léger retrait dans le mur M6 est ménagé à la base du rez-de-chaussée, mais la structure n'apparaît plus du tout à ce niveau supérieur.

Avant dégagement par les propriétaires en 1994, la fosse à latrines était remplie de déchets en partie basse et de gravats de bris de tuiles en partie haute. Une trentaine d'objets mobiliers extraits de la couche inférieure ont été observés par nos soins. Outre quelques ossements de petits mammifères, il s'agit de tessons de céramique commune à glaçure verte, brune, brune tachetée, et de quelques tessons de faïence. Nous pouvons proposer une datation large aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles pour ces éléments, ce qui correspondrait à l'époque du dernier remplissage de cette fosse qui peut alors revendiquer à ce moment le statut de dépotoir.

Nous avons remarqué qu'une partie du parement en M5 appuyé contre le mur de pierre est antérieure à ces latrines (dont la maçonnerie forme à cet effet une reprise en sous-oeuvre) et même à la voûte de la cave. Une autre diachronie est relevée en M6 où la base du mur en brique est antérieure à la maçonnerie de pierre percée d'un soupirail qui la surmonte et au mur M7. Il y a cependant pour le reste, une homogénéité des éléments (d'après la comparaison des mortiers). Ainsi, les murs M3 et M7, les latrines et la voûte semblent répondre à la chronologie du XVI<sup>e</sup> siècle. Notons que le mur M7, légèrement incurvé, est ajouré d'un soupirail.

En définitive, la voûte en brique de la partie est de la cave en B demeure la seule voûte en brique médiévale avérée du corpus, une particularité qu'elle semble partagée avec celle de la cave de C. En effet, la chronologie des deux voûtes en berceau plein cintre des maisons [21038-9] et [21038-24] reste incertaine malgré leur localisation dans le quartier de l'église.

### *C.2.b. Le rez-de-chaussée*

La description et analyse du rez-de-chaussée peut, malgré le manque de visibilité des parements, être avantageusement mis en perspective avec les informations délivrées par le plan de 1688.

La construction A est divisée en deux parties par une cloison : un couloir au nord qui relie la porte d'entrée à la porte et au couloir de B et une pièce au sud. Cette pièce comprend deux fenêtres en M9 et de menus décors au plafond. Tous ces aménagements en A sont postérieurs à 1688. Le

plan de 1688 montre que l'ancienne façade plus avancée que M9 n'accueillait qu'une porte centrale ouvrant sur une unique pièce. Les six larges marches qui étaient alors placées devant la porte en M1 indiquent que le niveau de sol de A était plus bas qu'aujourd'hui. En effet, le couloir de B est actuellement accessible par trois marches au niveau de la porte en M1, tandis que trois autres marches séparent le niveau de sol du couloir de A du niveau du trottoir. La porte et la fenêtre à croisée en M1 seront présentées avec les façades. Une porte reliant A et B, distincte de la porte du couloir, est venue casser une partie de la croisée après 1688.

La maison B comprend trois espaces au niveau du rez-de-chaussée : un couloir large de 1,15 m au nord permettant de relier l'espace A (et à partir de là la rue) à la cour arrière et deux pièces de longueur similaire. Les cloisons en brique larges de 25 cm de ce couloir sont déjà présentes en 1688. Les deux portes à encadrement en pierre de taille encore visibles qui reliaient chaque pièce depuis le couloir relèvent probablement de la phase de construction de B au XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 403**)<sup>3272</sup>. D'ailleurs, le couloir est éclairé par des jours mis en place dès l'origine. La largeur du tableau et les dimensions du cavet et de la pointe de l'accolade sont proportionnées à la faible épaisseur du mur, mais les portes sont tout de même larges de 1 m. L'une d'elle est bouchée avec des briques et l'autre est partiellement réutilisée.

Les deux portes reliant le couloir en B aux deux pièces à vivre de la propriété voisine au nord en 1688 n'existent plus. L'une d'elle aboutissait directement à la tourelle d'escalier en vis. Ce mode de distribution donne une certaine importance à ce couloir.

En 1688 comme aujourd'hui, une cheminée prend place dans chacune des deux pièces à vivre contre le mur M2. Seule celle de la pièce orientale a assurément une origine médiévale, l'autre est peut-être mise en place au XVIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 404**). Il ne subsiste de la première qu'un jambage pour lequel la base moulurée et le sommier ont été bûchés. Le reste de la structure a certainement été démoli lors du réaménagement de la cheminée (XIX<sup>e</sup> siècle ?). Le jambage est mouluré d'un gros tore formant colonnette reposant sur une base à moulure prismatique et de deux cavets séparés par un anget. L'ébrasement du foyer est directement formé par le prolongement de la colonnette. Il s'agissait certainement d'une cheminée à manteau en pierre avec arc formant plate-bande. La largeur entre jambages de la cheminée peut être estimée à environ 1,60 m d'après le plan de 1688. La mouluration et l'exécution du jambage placent chronologiquement la cheminée dans la première

---

3272 La comparaison des mortiers mis en œuvre tend à confirmer cette hypothèse.

moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La forme du jambage évoque des cheminées notables de taille moyenne à petite, datables des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : CHEM78 à Marigny-le-Cahouet, CHEM136 à Semur-en-Auxois et même CHEM 146 à Dijon. Il faut préciser que cette cheminée est adossée à celle de la maison contiguë au sud.

Un retrait dans le mur à l'endroit des toilettes modernes, à l'angle sud-ouest de la pièce orientale correspondrait au conduit d'un ancien four bien visible sur le plan de 1688. Un gros corbeau en pierre bûché à mi-hauteur de M2 à l'endroit de la cloison correspondrait à cette structure.

La datation et la fonction exactes de ce four non conservé, dont l'ouverture est tournée vers la cheminée de la pièce ouest, ne sont pas connues. La porte reliant les deux principales pièces de B est installée près de ce four.

L'escalier actuel d'accès à l'étage est placé dans l'angle de la pièce à vivre ouest. Bâti en bois, il est délimité par une balustrade de bois composée de fins balustres. Datable au plus tôt du XIX<sup>e</sup> siècle, cet escalier est mis en place après le bouchage de la porte de la partie est du couloir du rez-de-chaussée. Un accès privilégié par l'escalier en vis de la propriété nord, a priori commun et accessible, au niveau d'étage n'exclut peut-être pas initialement l'existence d'un escalier de bois de localisation inconnue propre à la maison étudiée.

Le sol en parquet et carrelage des pièces en B n'a rien d'ancien, cependant le plafond médiéval est conservé. Il est assez haut : la hauteur sous plafond de ce niveau de rez-de-chaussée est de 3,68 m. Les solives reposent sur trois poutres maîtresses et deux lambourdes placées contre M1 et M3 qui relient les murs pignons M2 et M4 et reposent toutes sur de puissants corbeaux. Par commodité, la cloison séparant les deux grandes pièces en B est mise en place sous la poutre maîtresse médiane.

En dehors des trois ouvertures (une porte et deux fenêtres) qui percent M3 en façade sur cour, ce même mur accueille une porte reliant B à C. Cette porte large de 70 cm est simplement moulurée d'un cavet amorti par un glacis à deux pans sous anglet.

Le niveau de sol de C est légèrement plus bas que celui de B. Il se trouve en C deux autres portes que celle citée : une porte de même style sur le mur opposé M6 du côté nord et une porte

moderne en M5 reliant la propriété voisine. Une fenêtre perce le milieu du mur M7. La cheminée en M5, proche de cette porte moderne, est aussi datable de l'époque moderne. Si l'on se fie au plan, les deux portes et la cheminée indiquées sont postérieures à 1688. En revanche, un cloisonnement concernant la partie ouest de C pouvait avoir un lien avec les anciennes latrines, suggérant un accès différencié à celles-ci entre l'intérieur et l'extérieur<sup>3273</sup>.

### *C.2.c. Le niveau d'étage*

La construction A se présente de la même manière à l'étage qu'au rez-de-chaussée avec néanmoins un plafond bien moins haut (**fig. 405**). Le même cloisonnement se retrouve, sauf que ce n'est pas un couloir mais une pièce qui est mise en place du côté nord. Deux baies ajourent la construction A : deux dans la pièce principale et une dans la pièce au nord. La porte reliant les deux pièces de A est située plutôt du côté est.

A ce niveau, le mur M1 se limite à une épaisseur très minime. Bâti en partie en pan de bois, il surmonte la portion ouest de la maçonnerie du rez-de-chaussée. Il y a peu de chance que ce pan de bois ait initialement occupé la façade M1 : il remplace certainement une élévation en brique démontée. La porte dans la partie sud de M1 permet d'accéder à A depuis B. Un escalier en bois formant un angle entre M1 et M2 avec des repos permet d'accéder à l'entresol en A et au comble de B. Évidé par dessous, cet escalier est de même type et chronologie que celui du rez-de-chaussée.

Deux volumes se distinguent dans l'espace B : une grande pièce à l'est prolongée à l'ouest par un couloir contre M4 et une grande pièce à l'ouest. Les cloisons délimitant cette dernière pièce se superposent à celles du rez-de-chaussée mais elles ne sont pas de même forme.

La cloison d'axe sud-nord est montée en pan de bois assemblé à tenons et mortaises (**fig. 406**). Étant donné la hauteur sous plafond (4,05 m), l'ossature admet une entretoise intermédiaire où se fixent les poteaux. Ces poteaux espacés de 23 à 32 cm sont encadrés par de longs poteaux latéraux et un long poteau central reliant les sablières. Tout ou partie des éléments de ce pan de bois rempli par un torchis sont en réemploi d'après les vestiges de feuillures et d'assemblages à mi-bois

---

3273 Se pouvait-il alors que la partie de ces latrines accessibles depuis la cour puisse être utilisée par les occupants de la maison voisine au nord ?

visibles sur quelques poutres. Cette cloison conçue pour laisser les poutres apparentes (voir *infra* le thème des enduits) est partiellement recouverte d'une contre-cloison sur la partie nord de la face est. La deuxième cloison d'axe est-ouest percée d'une unique porte est aménagée avec des briques modernes. L'absence de long poteau dans le pan de bois à l'endroit de la rencontre avec la cloison en brique moderne et le négatif d'une structure contre laquelle est apposée une peinture rouge sur la poutre maîtresse suggèrent que cette cloison en pan de bois se prolongeait jusqu'à M4. Si la présence d'une porte du côté nord de la cloison en pan de bois est probable, nous manquons d'indices pour confirmer qu'une cloison délimitant un couloir au nord est aménagée anciennement.

Une porte large de 87 cm à encadrement en pierres de taille bouchée au niveau du tableau donnait accès depuis la tourelle d'escalier à l'espace ouest de B. La partie du couloir où se trouve cette porte était cloisonnée à l'époque contemporaine.

Les conduits des deux cheminées du rez-de-chaussée sont adossés au mur. Celui correspondant à la cheminée médiévale remaniée occupe une surface de 150 x 27 cm. Une troisième cheminée, plus petite que les autres, prend place en M2 devant le conduit de la cheminée ouest du niveau inférieur. Le décor à coquille et la forme des montants en pierre permettent de la dater du XVIII<sup>e</sup> siècle (style Louis XV). Un trou contre le conduit rend compte de l'installation d'un poêle. Curieusement, une paroi en brique vient se placer devant le mur M2 de part et d'autre de la cheminée et de son conduit. Nous n'avons pas d'explications pour cette installation assez tardive qui prenait appui sur le lattis auparavant plaqué contre la cloison en pan de bois. L'absence de reconnaissance de cheminée médiévale à ce niveau d'étage peut sembler curieux, mais il faut rappeler que la structure des murs n'est absolument pas visible.

Le trou laissé dans le sol du niveau d'étage dans l'angle sud-ouest de la pièce orientale de B offre une coupe stratigraphique du plafond et du sol (**fig. 407** et **fig. 408**). C'est une aubaine, car aucun sol ancien n'est visiblement préservé à ce niveau d'étage pas plus qu'au rez-de-chaussée. La solive de plafond haute de 14 cm vient s'encaster à l'ouest dans l'encoche profonde de 5 cm réservée contre la poutre maîtresse haute de 36 cm. Des planches de chêne épaisses de 2,4 cm recouvrent l'espace au-dessus des solives. Le plafond occupe donc au total une hauteur de 38,4 cm. De la terre contenant beaucoup de résidus de mortier et des petits cailloux est amenée sur ce plancher. Cette couche de 4,5 cm en moyenne est surmontée d'une couche préparatoire de 2 cm de terre argileuse orangée. Par-dessus est apposée une couche de mortier blanc fortement chargée en chaux, contenant comme dégraissant de petits graviers bruns, du sable et des bris de tuiles. Sur cette



couche sont placés des carreaux, pour certains à décor, sur lesquels nous reviendrons. Le niveau de sol correspondant à ces carreaux n'est plus utilisé : le plancher actuel est posé sur des solives installées directement sur ces carreaux. L'espace entre les solives est occupé par des gravats de construction (briques, terre et mortier). Au final, l'ensemble du sol depuis les planches sur les solives du plafond a une épaisseur de 25,4 cm alors que le sol correspondant aux carreaux a une épaisseur de 10,9 cm au-dessus de ces mêmes planches.

L'enlèvement du plafond dans la partie orientale de B pour installer l'escalier permet d'étudier en coupe les assemblages liés à ce plafond (**fig. 409** et **fig. 410**). Les solives sont insérées dans des encoches ménagées dans la poutre maîtresse la plus orientale appuyée sur des corbeaux en M2 et M4. Ces encoches visibles sur la partie haute de la poutre forment des carrés de 14 cm de côté en moyenne, espacés de 68 cm. Les deux petites encoches reconnues sur la partie basse de cette poutre du côté nord peuvent correspondre à la pose d'une cloison voire d'un escalier en bois antérieur à celui qui est en place. Deux poutres hautes de 18 cm parallèles aux solives viennent s'encaster dans le haut de la poutre maîtresse. Elles servent de support aux poteaux de la charpente. Les poteaux sont un peu désaxés vers l'est par rapport à la poutre maîtresse, ce qui correspond peut-être à un défaut dans la construction.

La porte qui permet d'accéder à C depuis B, large de 66 cm, est tout à fait identique à celle du rez-de-chaussée à ceci près que l'amorti du cavet est un simple glacis.

Le niveau d'étage de C correspond à un comble à surcroît. Le surcroît est maçonné sur la face interne du mur au nord M7 avec des bris de verre de bouteille noyés dans un mortier, ce qui constitue un curieux mode d'isolation. La toiture est en appentis brisé avec panne faîtière contre M5, panne intermédiaire haute et entrant de brisis juste au-dessus de la lucarne. Un plafond en partie conservé est aménagé à hauteur de l'entrait de brisis. Une petite cheminée en pierre moderne avec conduit en brique qui surmonte physiquement celle du rez-de-chaussée prend place en M5.

#### *C.2.d. De très hauts combles*

La moindre hauteur du plafond de A par rapport au plafond de B à l'étage permet l'insertion d'un niveau supplémentaire en A. Cet entresol contemporain de la pose de l'escalier en B est soutenu à l'étage par un poteau chanfreiné avec chapeau. Le deuxième étage de A ainsi formé est très semblable en termes de distribution au premier étage. Les seules différences sont une épaisseur de

cloison en brique entre A et B encore plus limitée, la position de la porte entre A et B plus proche du milieu de M1 et la présence d'une seule fenêtre pour chaque pièce en A. Une hauteur de 82 cm sépare ce niveau de sol de celui du comble en B.

Le comble est commun pour A et B avec seulement deux murs pignons en brique en M2-M10 et M4-M8. Ces murs présentent plusieurs phases chronologiques : le volume du comble est conservé du côté ouest de B alors que plusieurs phases d'exhaussement des murs et de la toiture sont reconnues du côté oriental (voir ci-après). Le parement présente encore l'ancienne pente de la toiture correspond à la maison B avant l'aménagement de A. Cette maçonnerie contemporaine de la grande charpente dont il va être question est entièrement bâtie en brique à l'exception d'une longue pierre travaillée à la broche vers la base est de l'ancien pignon en M4. Si son environnement proche est peu lisible, cette pierre peut jouer un rôle de maintien auprès de l'angle de la construction.

Le parement du comble est dès l'origine percé de nombreux trous de poutres de 15x11 cm à hauteur de l'entrait de brisis ce qui indique que le comble était aménagé sur deux niveaux sur la hauteur (**fig. 411**). Le premier niveau avait une hauteur sous plafond de 4,25 m<sup>3274</sup>. Cela dénote la volonté de mettre à profit le vaste volume disponible.

Il y a par ailleurs de nombreux trous de boulins de 15x12 cm laissés ouverts à différentes hauteurs. Ils sont traversant au moins au niveau de M2, ce qui permet de renseigner l'épaisseur du mur en brique mitoyen à cette hauteur : 40 cm. Les deux conduits des cheminées placés en M2 sont contemporains de ce mur dans sa première phase, ce qui prouve l'origine médiévale de la cheminée dans la partie ouest de B au rez-de-chaussée et/ou peut-être de celle de l'étage. Ils comprennent en partie haute un solin de toiture formé par une série de brique disposée en débord en escalier. La partie supérieure de ces conduits formant souche rectangulaire à l'extérieur a été reprise. La seule ouverture d'origine du comble est une grande fenêtre à présent bouchée à mi-hauteur du niveau d'étage du comble en M4. Un ressaut sur ce même mur M4 un peu plus haut qui réduit la largeur du haut du pignon répond peut-être à une volonté d'économiser des matériaux. Le même ressaut concerne le mur opposé M2.

En termes de stratigraphie du bâti, il faut noter la mise en place d'une petite cheminée (1,34 m entre jambages) actuellement détruite contre M2 un peu à l'est du conduit de cheminée. Cette

---

3274 Les pièces gagnent en hauteur au fur et à mesure de l'élévation de la construction, depuis la cave jusqu'au comble.

cheminée postérieure à la construction initiale de ce comble est néanmoins antérieure à l'aménagement de l'entresol.

Les rehaussements ne prennent pas tout à fait la même forme dans les parties orientales M2 et M4. Les premières maçonneries à s'appuyer contre les murs pignons du XVI<sup>e</sup> siècle sont liées à la mise en place de l'édifice en A sans deuxième étage (voir *infra*). Le parement en M4 emploie quelques pierres et même des tuiles alors que le parement de rehaussement en M2 est assez peu développé en hauteur. Le second rehaussement en M2 qui est postérieur à la construction de la petite cheminée peut tout aussi bien correspondre à la construction du bâtiment A actuel qu'à l'installation du comble brisé de la maison contiguë. L'aménagement de la cloison M1 du deuxième étage de A s'appuie en tout cas sur le premier rehaussement en M4. Ce mur M1 admet des trous permettant l'insertion des solives du plafond de B, ce qui atteste que l'aménagement de l'escalier actuel en B est postérieur à la construction du deuxième étage de A. Des travaux plus récents ont permis un nouveau rehaussement du mur M8 et de la toiture au-dessus de A en général.

Le sol du comble B est composé en grande partie de carreaux de différentes formes (rectangulaires, carrés) et différentes dimensions (13x13 cm ou plus grands) intercalés entre les longs entrants servant de supports aux poteaux. La partie ouest du comble B est séparée du reste par une cloison de brique. Cela a permis l'aménagement de trois pièces peu hautes vers le début du XX<sup>e</sup> siècle.

La charpente de la maison B comprend deux fermes entre les murs pignons (**fig. 412**, **fig. 413** et **fig. 414**). L'espacement des trois travées ainsi formées est régulier (2 m). La charpente est de type à ferme à portique, ce qui exclut l'usage de longs arbalétriers. Cette forme de charpente est justifiée considérant la grande largeur couverte (12,98 m) et la hauteur importante du pignon (9,80 m sous faîtière). Chaque ferme est composée de deux poteaux portant un entrant de brisis (**fig. 415**). Les poteaux, tout comme les arbalétriers qui les soutiennent latéralement, reposent sur le grand entrant principal de la charpente. Une partie de la charpente médiévale manque du côté ouest, au-delà du poteau, mais l'arbalétrier bas, la jambette qui le soutient et l'entretoise qui le relie au poteau sont toujours visibles du côté ouest. Des aisseliers relient les poteaux à l'entrant de brisis. Outre les pannes, l'entrant de brisis porte trois types de poutres : le poinçon central, les arbalétriers qui s'adosent à la partie sommitale du poinçon et des jambettes placées sous les arbalétriers. De longues entretoises ou contrefiches horizontales placées à mi-hauteur entre le poinçon et les

arbalétriers sont soutenus par des aisseliers. Trois pannes prennent place sur cette charpente entre la sablière et la faîtière. La panne intermédiaire, directement posée sur l'entrait de brisis, est soutenue par des aisseliers depuis les poteaux. Les autres pannes, soutenues en principe par des échantignoles, se placent auprès des entretoises. Tout ou partie des chevrons, uniquement conservés en place sur la partie ouest, sont formés de deux pièces assemblées à mi-bois avec une cheville. Ces chevrons larges de 13 cm en moyenne sont espacés d'environ 37 cm en moyenne. Ils sont bordés d'une petite maçonnerie peu haute en M3, formée de bris de verre noyés dans du mortier : un type déjà observé dans le comble de C.

Outre les aisseliers soutenant les pannes intermédiaires, les principaux éléments de contreventements sont installés dans l'axe des poinçons. En premier lieu, le contreventement comprend deux sous-faîtières. Le poinçon s'élargit légèrement juste en dessous de la sous-faîtière la plus haute, afin de permettre à l'extrémité de cette dernière poutre de prendre appui. La sous-faîtière la plus basse reste assez haute pour faciliter la circulation au niveau de l'ancien étage intermédiaire de la charpente. Des croix de Saint-André relient les sous-faîtières entre elles pour chacune des travées ; elles sont ainsi au nombre de six pour cette charpente. Les petits aisseliers qui relient uniquement les poinçons à la sous-faîtière inférieure prolongent visuellement les bras des croix de Saint-André.

Les pièces de bois de ce contreventement, tout comme les pannes, s'insèrent directement dans la maçonnerie de brique. Il faut noter à ce propos que les pannes hautes de la charpente étaient encastrées dans les conduits de cheminée : c'est encore le cas pour celle côté ouest mais la seconde est manquante.

Toutes les poutres de la charpente, probablement en chêne, sont travaillées à la doloire et assemblées avec des tenons et mortaises chevillés. Elles proviennent certainement des bois communaux des Crochères ou de la Feuillée largement sollicités pour la construction<sup>3275</sup>. Quatre marques d'assemblages ont été reconnues sur les quatre extrémités des fermes (**fig. 416**). Elles sont visibles sur les poutres au niveau des jonctions entre l'entrait de brisis, la panne intermédiaire et l'arbalétrier et entre l'arbalétrier et l'entretoise haute par exemple. La première ferme est celle au nord, marquée d'une barre pour la partie orientale et d'un « Y » (barre et petit trait) pour la partie

---

3275 PICARD Etienne, « Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne », extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon 4e série T. VI*, Dijon, Darantière, 1898, p. 66.

ouest. La deuxième ferme suit la même logique de marquage avec deux barres à l'est et une barre et un « Y » à l'ouest.

Pour conclure sur cette charpente, elle présente deux éléments particulièrement rares : deux sous-faîtières et des poteaux de soutien à l'entrait de brisis. Ce sont tous deux des moyens de renforcer la cohésion de la charpente, et leur présence se justifie par la grande dimension de la charpente, en particulier la largeur des fermes. Le seul autre exemple de charpente médiévale avec des poteaux soulageant l'entrait de brisis est celle d'une maison d'Arnay-le-Duc [21023-12] (milieu du XVI<sup>e</sup> siècle), mais ils sont bien plus petits et peuvent résulter d'un renfort postérieur de la structure de la charpente. Le rapprochement est cependant assez évident avec les charpentes de grands volumes des halles et de certaines grandes granges dotées de poteaux.

Nous en sommes bien en peine de trouver également des modèles similaires au contreventement ci-dessus décrit. Si les croix de Saint-André sont bien communes, nous ne connaissons guère que les charpentes d'une maison de Semur [21603-20] (XVI<sup>e</sup> s. ?) et de l'hôtel de Noident à Dijon [21231-75] (XVII<sup>e</sup> s. ?) qui présentent également deux sous-faîtière avec croix de Saint-André. L'exemple de Semur est intéressant car un niveau de circulation intermédiaire est conservé au niveau de l'enrayure de cette charpente à croupe.

La charpente de l'hôtel Jean de la Croix [21038-17], situé trois parcelles plus au sud de la maison étudiée, est très proche morphologiquement de celle que nous étudions ici, malgré l'absence de poteaux et de deuxième sous-faîtière. En l'occurrence, la charpente de cet édifice des années 1500 a une largeur moindre mais une bien plus grande hauteur. Les assemblages sont cependant quasiment identiques, à la différence qu'un aisselier relie l'arbalétrier bas à l'entrait de brisis à la place du poteau et que tous les chevrons sont soutenus par une petite jambette. Une agrafe métallique raidit la jonction entre l'entrait de brisis et le poinçon pour cette charpente dotée d'une seule sous-faîtière avec croix de Saint-André. Surtout, comme à la demeure étudiée, un niveau d'étage supérieur prend place au niveau de l'entrait de brisis.

Toutes ces précisions et comparaisons permettent de placer chronologiquement la charpente du comble de B au plus tôt dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

Chronologiquement, le rehaussement de la toiture du côté est réalisé afin de permettre le couvrement de l'espace A a nécessité la pose d'au moins cinq nouvelles pannes, soutenues par des contrefiches, reliant directement les murs pignons. Une grand poutrelle métallique insérée entre le

poteau, l'entrait de brisis et l'aisselier du côté oriental des fermes correspond aussi à un aménagement de l'époque contemporaine.

### C.3. Description des façades

#### *C.3.a. Façade sur rue*

La façade à goutterot sur rue M9 présente trois niveaux d'élévation au-dessus de la cave (**fig. 390**). Un léger ressaut marque la base de la façade qui est érigée en pierres de taille. La porte de la cave était associée à un escalier débordant sur la rue, éventuellement fermé d'une trappe. Deux degrés sont placés devant la porte d'entrée qui débouche sur le couloir. La porte est actuellement très haute, avec une huisserie vitrée formant un jour dormant. Deux encoches dans l'encadrement correspondent à la position d'une ancienne traverse en pierre qui séparait la porte d'un jour supérieur. L'encadrement de cette porte, comme celui de toutes les autres ouvertures dont la description suit, est mouluré d'un simple bandeau. Deux hautes grandes et hautes fenêtres prennent place à gauche de la porte au rez-de-chaussée.

Un bandeau horizontal distingue visuellement le rez-de-chaussée de l'étage. Il est interrompu par un petit balcon soutenu par des corbeaux de pierre et doté d'une rambarde métallique bombée et ornée. Ce balcon se place devant une porte, seulement encadré à l'étage de deux hautes fenêtres.

Un nouveau bandeau faiblement mouluré de réglets sépare le premier du second étage. Il est lui aussi interrompu en l'occurrence par la partie basse de la haute fenêtre centrale. Ce niveau d'étage est moins ajouré que les précédents : seuls deux œil-de-bœufs verticaux côtoient cette fenêtre. La corniche en pierre de taille moulurée est particulièrement avancée.

Il est à peu sûr que cette façade relève de deux phases chronologiques distinctes. Effectivement, la partie inférieure de la porte de l'étage, les éléments du balcon, des œil-de-bœufs et toute la grande fenêtre du second étage à l'exception d'une pierre sont constitués avec une pierre blanche très finement taillée quand tout le reste est monté avec des pierres de teinte rosée dont les traces de taille sont plus visibles, avec une ciselure périmétrique marquée. Il faut sans doute conclure que la porte de l'étage est une ancienne fenêtre sans balcon dont la pierre d'appui a été réutilisée pour la grande fenêtre nouvellement installée comme l'ensemble du second étage. Il est possible que les pierres de la corniche fûrent réutilisées pour ce chantier. Cette hypothèse d'une façade initialement dotée de seulement deux étages ne pourra se vérifier qu'au moment de

remplacer les enduits intérieurs ou extérieurs. D'ailleurs, l'enduit empêche de définir les relations entre cette façade et les façades voisines.

Quelle datation pour cette façade ? Elle ne correspond pas à celle en place sur le plan de 1688, ne formant que la clôture de la cour. Si l'utilisation de la moulure à bandeau est assez caractéristique du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>3276</sup>, il y en a quelques manifestations encore dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3277</sup>. Sa construction est néanmoins à situer dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle (après 1764 d'après l'étude cartographique). Le rehaussement de la façade d'un étage avec l'aménagement du balcon interviendrait au XIX<sup>e</sup> siècle.

Nous avons déjà précisé que le mur médiéval n'est plus conservé à partir du niveau d'étage. En conséquence, il ne subsiste de la façade médiévale M1, délimitant aujourd'hui A et B, que trois baies au niveau du rez-de-chaussée. L'élévation conservée de la façade sur cour et la forme de la charpente indiquent que c'était une façade à deux niveaux avec mur goutterot sur rue.

Il peut sembler curieux de réserver les grands côtés de la construction pour les murs pignons, ce que l'on observe aussi pour les demeures médiévales protégées aux Monuments Historiques de la maison au Donataire à Flavigny [21271-82] et de la maison Pétral à Beaune [21054-51]. En vérité, cela correspond à un fort suivi du modèle prédominant en Bourgogne de façade à goutterot sur rue. Les avantages sont multiples. Citons entre autres une moindre exposition des façades aux intempéries et la facilité d'insertion des cheminées sur les murs mitoyens. On peut ajouter une diminution du risque d'infiltration d'eau en l'absence de noue et une meilleure stabilité de la construction lorsque les constructions mitoyennes adoptent la même forme de toiture, mais cela ne s'applique pas pour notre cas d'étude. Cependant, la hauteur de façade seule rend peu hommage au grand volume du comble, qui s'apprécie seulement avec un peu de recul.

Une porte large de 1,03 m et de hauteur restituée de 1,96 m perce l'extrémité nord de M1 (**fig. 417**). Son seuil manquant est plus haut que le niveau de la rue : il correspondait au niveau de sol actuel de B et de la pièce sud de A. Aussi, il est certain qu'un escalier d'environ 6 degrés était accolé à la façade devant cette porte, comme sur le plan de 1688. Un grand jour carré haut de 77 cm avec trois barreaux verticaux de section carré surmonte cette porte. La voussure en arc surbaissée

---

3276 C'est d'ailleurs la datation possible pour les fenêtres à l'étage de la maison voisine de gauche et pour un bâtiment dans la même rue au n° 15.

3277 Exemple sur une fenêtre d'étage du bâtiment d'angle 1 rue du Nord/10 rue Jean-Jacques Rousseau à Dijon avec le chronogramme 1726. Plusieurs maisons d'Auxonne présentent ce type d'ouverture au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne serait-ce que dans le quartier autour de l'église.

est commune pour ces deux ouvertures. Plus à gauche sur cette ancienne façade se voient les vestiges d'une grande fenêtre à croisée montée tout comme les deux précédentes ouvertures en pierres calcaires de teinte légèrement grisée (**fig. 418**). Cette croisée bouchée a été en partie démontée pour le percement de la porte reliant A et B. Ses dimensions restituées sont impressionnantes : 2,49 m de hauteur (compartiments de 1,21 et 1,11 m) et 1,54 m de largeur. Elle occupait ainsi une bonne partie du premier niveau de la façade. Les meneaux et traverses avaient une largeur de 18 cm. Trois barreaux occupaient chacun des deux compartiments supérieurs de la croisée.

Les trois baies sont de mouluration identique : un cavet de 10 cm de large intégré sur un tableau de 18 cm de largeur et formant accolade à pointe moyennement marquée au linteau. Bien entendu, la croisée présente deux pointes d'accolade. Les congés du cavet de la porte et de la croisée sont de forme pyramidale. Si l'appui du jour est simplement constitué d'un chanfrein taillé sur le haut du linteau de la porte, celui de la croisée comprenait une autre moulure mais il a été bûché. Aussi, les linteaux de ces trois baies sont déprimés (ou à soffite surélevé).

### *C.3.b. Les façades sur cour*

La façade sur cour M3 est conservée sur son élévation d'origine (**fig. 419** et **fig. 420**). Elle est restreinte sur la majeure partie de sa hauteur par la position de la construction C. Si la présence d'une porte menant à la cave semble logique (et d'ailleurs l'ensemble du rez-de-chaussée de B est surélevé pour la mise en place d'une cave), l'aspect de cette porte ne permet pas de la dater de l'époque médiévale. Les piédroits en pierre et en brique disjointes, le linteau en planche de bois peu épaisse et l'arrière-voussure en brique remplacent certainement une ouverture plus ancienne, ou au minimum un soupirail. Quatre ouvertures évident assez fortement la façade au rez-de-chaussée. Une porte et un jour supérieur du côté gauche sont identiques en tout point à ceux présents à l'autre bout du couloir et décrits en M1. Un escalier avec cinq degrés se place devant cette porte. Les deux autres ouvertures ont trois pierres formant piédroits en commun. Il s'agit d'une très grande fenêtre à droite et d'un grand jour à gauche. Ces deux ouvertures sont closes par des barreaux, mais seule la grande fenêtre admet un barreau formant traverse. Le grand jour est très semblable au jour installé au-dessus de la porte, en plus grand (hauteur de 1,13 m).



La grande fenêtre est de largeur similaire à la grande croisée de la façade opposée (1,60 m), mais elle n'a pas la même hauteur (2,26 m) et ne présente pas les mêmes caractéristiques. La moulure à cavet n'est pas amortie en partie basse et l'appui est formé de deux appuis en réemploi correspondant à des baies au moins deux fois moins larges. L'appui de gauche, mouluré, correspondait certainement à une petite fenêtre alors que l'appui de droite chanfreiné est adapté à un jour. Par ailleurs, aucune des pierres formant piédroits en commun avec la fenêtre à gauche ne correspond à la hauteur d'une traverse. Le linteau droit a été rajouté dans un second temps mais les briques posées de champ formant arc de décharge au-dessus peuvent être plus anciennes. Si l'on considère que l'ancienne fenêtre à croisée a été reprise et non totalement remontée, il est possible de restituer un linteau à la même hauteur que celui du jour, soit à l'emplacement de la dernière pierre de chaque piédroit et une traverse au niveau de la troisième pierre du piédroit de droite. Les hauteurs de la traverse (20 cm) et du compartiment haut (1,06 m) seraient ainsi cohérentes. En revanche, l'appui de la croisée se trouverait alors bien plus bas que l'appui actuel, à seulement 55 cm de l'ancien niveau de seuil de la porte, ce qui pourrait expliquer en partie l'aspect de la porte de la cave. La présence de trois petites fenêtres à droite de la porte sur le plan de 1688 nous invite à formuler une autre hypothèse plus raisonnable : deux fenêtres de largeur réduite prenaient place à droite du jour conservé, soit l'emplacement de la grande fenêtre actuelle. Les éléments d'appui et de linteaux en réemploi au niveau de cette grande fenêtre et de la façade M7 pourraient alors correspondre à ces fenêtres. Dans l'absolu, les deux petites fenêtres en place en 1688 ont pu remplacer une croisée médiévale.

La grande fenêtre du niveau d'étage est à l'inverse très bien conservée (**fig. 421**). Il ne manque à cette croisée que ses éléments de remplage (meneau et traverse) : même l'appui à moulure en cavet cassé pour la croisée en M1 est ici visible. Le congé du cavet est différent des autres baies de façade, c'est un glacis à deux pans sous anglet, déjà utilisé pour la porte reliant B à C au rez-de-chaussée. Les pierres de l'ancienne traverse ont été retaillées en cavet après sa destruction comme cela se fait couramment. Il n'y a aucune trace de barreaux ici, mais des gonds servant à installer des volets en bois. Un sondage pratiqué dans la face interne du parement de cette ouverture (où il ne subsiste pas d'enduit ancien<sup>3278</sup>) révèle que cette fenêtre à croisée est munie de coussièges (**fig. 422**)<sup>3279</sup>. Ainsi, cet aménagement toujours systématique pour les fenêtres à croisées en pierre et absent de celles montées en bois trouve sa place dans des maçonneries de brique par définition peu épaisse (55 cm pour ce cas) : c'est le seul témoignage dont nous disposons pour notre corpus. Une deuxième information apparaît : ce coussiège mouluré d'un cavet n'est autre qu'une pierre d'appui

---

3278 D'ailleurs, la partie basse de la fenêtre entre les coussièges a été comblée avec des briques contemporaines.

3279 Un seul a été mis au jour, du côté sud.

moulurée réemployée. Cette pratique nourrie notre réflexion sur la récupération de matériaux au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3280</sup>.

A gauche de la fenêtre à croisée, une haute fenêtre mise en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou au début du XX<sup>e</sup> siècle apporte du jour dans le couloir de l'étage. Elle est constituée d'un encadrement de brique débordant et d'un linteau en bois.

Deux lucarnes en bois à fronton identiques qui prolongent verticalement la façade rendent compte de l'aménagement de la partie ouest du comble avec des pièces à plafond bas à l'époque contemporaine.

La façade de C ne possède que trois ouvertures, sans compter une fenêtre bouchée à linteau de bois au rez-de-chaussée. Une multitude d'éléments prouvent qu'elle est assez tardive et donc qu'elle a subi un remontage.

Le soupirail emploie des pierres chanfreinées probablement en position de réemploi déstructuré. La grande fenêtre du rez-de-chaussée reprend plusieurs éléments en réemploi : des piédroits moulurés de cavet, des amortis en glacis et deux linteaux à accolade. Elle est peut-être contemporaine du remaniement de la partie sud de la façade M3 au rez-de-chaussée : en effet, le linteau et les barreaux sont similaires et les dimensions des linteaux à accolade peuvent correspondre à celles des appuis réemployés. La façade est complétée par une lucarne en bois avec toiture en bâtière avancée sur aisseliers.

L'ensemble du parement semble homogène dans l'élévation, même s'il comprend une fondation de pierres de teinte rosée visible au niveau de l'escalier de la cave et quelques pierres vers l'angle entre M6 et M7. L'emploi de nombreuses tuiles sur-cuites le rapproche de celui des contremurs et de la voûte de la pièce ouest dans la cave de B. Il est postérieur à la reprise de la fenêtre à croisée au rez-de-chaussée de M3. En définitive, la façade de C qui suit un axe légèrement courbe serait à placer chronologiquement vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle ou au XIX<sup>e</sup> siècle d'après les traces de taille des pierres non réemployées. La façade qui la précède était déjà percée d'une seule fenêtre médiane au rez-de-chaussée avant 1688.

---

3280 Il est en effet difficile d'imaginer que cette moulure grossièrement bûchée ait servi d'ornement au coussiège en l'absence d'autres exemples renseignés.

Pour le reste de la cour, excepté le mur du fond à l'ouest, les autres constructions sont absentes du plan de 1688. Un support (pilier ou poteau) à l'ouest de C sur ce plan correspondrait à une galerie ou autre structure en bois. La construction actuelle sans étage qui la remplace date du début du XX<sup>e</sup> siècle : les ouvertures à encadrement de brique sont couvertes par des arcs surbaissés. Le conduit de cheminée qui s'adosse à M6 du côté sud serait contemporain de cette construction.

Tout le parement nord de la cour est postérieur à 1688 : à cette date une unique grande cour longue d'environ 15 m accessible par une porte depuis la rue de la Couperie se plaçait à l'arrière de la propriété étudiée et de la maison à tourelle au nord. Cependant, le massif carré à la base de la tourelle polygonale a une origine ancienne : présent en 1688, il sert de point d'appui à M3 (sauf pour les pierres de la porte du rez-de-chaussée qui ont été chaînées dans cette maçonnerie préexistante).

### *C.3.c. La toiture*

Le haut comble de B nécessite la pose d'une grande surface d'éléments de couverture. Si la légère différence de hauteur entre la toiture actuelle et le solin de la souche de cheminée contre M2 à l'ouest suggère un type de couverture plus épais que celui actuellement en place, force est de reconnaître que les tuiles plates à ergot constituent un choix assez évident<sup>3281</sup>. Il faut d'ailleurs rappeler que ces tuiles sont fabriquées a priori dans les mêmes ateliers que les briques et les carreaux de sol.

Deux grandes tuiles faîtières à crêtes supérieures ont soigneusement été mises de côté par les propriétaires dans le comble de la maison (**fig. 423**). Si elles sont de formes différentes, au moins l'une d'entre elles peut provenir du bâtiment étudié.

La plus grosse est longue de 43 cm, large de 29 cm, haute de 11,3 cm et épaisse de 1,4 cm. Une glaçure brune se devine encore malgré l'usure. Les deux crochets larges de 5 cm, formant un ornement tel qu'un animal ou un végétal, ont été cassés.

La deuxième tuile faîtière présente la même hauteur et une épaisseur voisine (1,3 cm). Munie d'une glaçure jaune-orangé, cette tuile longue de 32 cm et large de 23 cm présente deux gros ergots à chapeau hauts de 3 cm et larges de 4 cm.

---

3281 Les textes démontrent l'usage ancien de tuiles mais aussi d'asseaunes à Auxonne.

Enfin, l'aménagement du comble sur deux niveaux implique probablement le percement de lucarnes, au minimum pour le niveau inférieur (une fenêtre éclaire déjà le niveau supérieur).

*C.3.d. Quelques précisions sur la mise en œuvre des parements et baies*

Les parements de brique médiévaux sont mis en œuvre avec une bonne régularité. Une brique cassée prélevée pour observation sur le conduit de cheminée oriental dans le comble est assez marquée par la trace du moule en bois sur la surface. La pâte assez fine et homogène comprend comme inclusions de tout petits nodules de chaux. Les modules de brique sont très semblables sur plusieurs phases chronologiques (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) et dépendent surtout de la cuisson. Nous avons mesuré des longueurs de 25 à 26 cm, largeurs de 11 à 13,5 cm et épaisseurs de 3,5 à 5 cm.

L'ensemble des baies des façades M1 et M3 de la construction B, datables d'après leur forme de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais aussi la cheminée et les portes du couloir au rez-de-chaussée emploient un calcaire légèrement grisâtre. Ces pierres sont travaillées à la brette et à la gradine et munies d'une petite ciselure périmétrique (1,5 cm). Employées dès 1548 en contexte domestique à la maison rue du Bourg [21038-9], les pierres rosées dites pierres de Sampans prennent place à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou au XVIII<sup>e</sup> siècle sur la façade sur rue M9. En revanche, par la suite, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est de nouveau une pierre plus blanche qui est sollicitée (deuxième étage de la façade M9 et construction de M7).

Pour les façades comme au niveau des baies intérieures, aucune menuiserie antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle n'a pu être identifiée.

## D. Analyses complémentaires

### D.1. Fragments lapidaires déposés

Nous avons retenu trois fragments architecturaux anciens en pierre calcaire déposés.

Les deux premiers sont conservés auprès de la fenêtre à croisée du rez-de-chaussée de M1 : en effet, ils ont été retrouvés en position de réemploi dans cette baie au moment de son dégagement partiel par les propriétaires.

#### 1 – Rez-de-chaussée de A

Type	Structure de baie
Précisions	Une rainure au niveau du tableau semble correspondre à l'insertion d'un panneau de verre
Matériaux	calcaire oolithique
Traitement	gradine
État	Fragment, la partie contre la feuillure est bûchée
Dimensions	Profondeur conservée de 15,5 cm, largeur restituée de 15 cm, fut de 9 cm de diamètre, longueur conservée de 45 cm
Fonction	Colonnnette (d'une baie géminée ?)

#### 2 – Rez-de-chaussée de A

Type	Support ?
Précisions	Il subsiste des traces de badigeon
Matériaux	Calcaire oolithique (local ?)
Traitement	gradine
État	Petit fragment
Dimensions	13 cm de profondeur conservée, 7,5 cm de hauteur conservée
Fonction	Élément mouluré, probablement d'un corbeau

3 – Cour

Type	couronnement
Précisions	La moulure comprend un quart-de-rond, un réglet et un cavet
Matériaux	Inconnu
Traitement	inconnu
État	entier
Dimensions	58 cm de profondeur, 48 cm de largeur, 17 cm d'épaisseur
Fonction	Pierre de corniche moulurée

L'élément de colonnette (**fig. 424**) est assurément antérieur à la construction de la maison au XVI<sup>e</sup> siècle. Datable du XIII<sup>e</sup> ou plutôt du XIV<sup>e</sup> siècle, il a surtout comme particularité d'admettre du vitrage, ce qui témoigne d'une construction de grande qualité. Dans l'absolu, il pouvait être employé en façade d'une demeure notable.

Il y a peu de choses à dire sur le fragment de moulure, correspondant probablement à un corbeau de fonction inconnue (**fig. 425**). Nous proposons une datation prudente à la fin du Moyen Âge.

L'élément de corniche ne semble pas dater de l'époque médiévale d'après la mouluration. Ce pourrait être un des éléments de la corniche de la façade sur rue M9 déposé après probable exhaussement de cette corniche au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin, notons l'existence d'autres éléments d'époque moderne, notamment une pierre d'évier, un linteau de cheminée et des pavés.

## D.2. Les carreaux de sol glaçurés à décors

Ce fut une découverte tout à fait inattendue réalisée en 1994 par les propriétaires actuels. À l'endroit d'un trou laissé dans le sol par l'enlèvement de toilettes à l'étage de B (voir *supra*), un sol de carreaux en terre cuite antérieur au plancher actuel a été découvert en place (**fig. 426**)<sup>3282</sup>.

Outre les carreaux encore en place, dont une portion est visible, nous dénombrons 18 fragments déposés correspondant à 15 carreaux. Quelques-uns sont cassés et la plupart demeurent usés, de manière plus ou moins prononcée. La pâte admet quelques rares inclusions de chaux, de toutes petites pierres mais aussi de petits bouts de métal. Ces carreaux carrés, épais de 2,5 à 3 cm et longs de 14 à 14,5 cm selon la cuisson, sont ornés de décors. Les photographies prises au moment de leur découverte indiquent que certains de ces carreaux étaient recoupés en deux, et qu'ils étaient accompagnés de carreaux sans décor de mêmes dimensions et de carreaux plus petits à glaçure monochrome (noir ou jaune) ou sans glaçure. Ces carreaux monochromes pourraient avoir une origine locale, voire même être issu de cette maison.

Ces éléments mis en place ici au plus tôt au XVI<sup>e</sup> siècle sont en position de réemploi, tout comme au moins une partie de ceux du niveau de comble en B. Si dans les deux cas, nous pouvons le définir par l'usage de différents modules de carreaux, c'est leur datation et leur mise en œuvre qui permet de l'affirmer pour ceux de l'étage.

Ces carreaux bicolores glaçurés à partir d'un engobe sont effectivement produits pour le compte du chancelier du duc de Bourgogne Nicolas Rolin au XV<sup>e</sup> siècle. Voici la description des motifs dessinés en couleur or sur fond brun :

« motif en 4 carreaux complémentaires avec initiales N et G entrelacées par un rameau de chêne portant 6 feuilles, et encerclées par la devise « Seule » ou « Ceule » reprise sur chaque carreau et suivie d'une étoile à 6 pointes (ou branches). Petit rameau de chêne à 3 feuilles dans chacun des 4 angles des 4 carreaux »<sup>3283</sup>. Le motif complet est constitué par l'association de quatre carreaux, mais ils ne suivent pas fidèlement cette disposition pour le sol d'Auxonne (**fig. 427**).

---

3282 SPERANZA Martine, *Maisons de briques et de tuiles : construire en brique du Moyen-Age au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Auxonne, Association Auxonne-Patrimoine, 2 p. (blog auxonne-patrimoine.net)

3283 MAERTEN Michel, *Les carreaux à la devise du chancelier Nicolas Rolin et Guignonne de Salins : problématique d'analyses*, 2009, 4 p.

Après en avoir commandé pour son hôtel situé à Dijon (hôtel Rolin)<sup>3284</sup> et son château d'Authume (Jura) après 1423, le chancelier Rolin en équipe en 1448 certains sols des hospices qu'il a fondés avec sa femme Guigonne de Salin à Beaune<sup>3285</sup>. Leur présence est aussi attestée dans l'hôtel Rolin d'Autun et au château de Présilly (Jura) qu'il a fait restaurer. Nicolas Rolin n'a pas de résidence connue à Auxonne, il est donc probable que ces carreaux du XV<sup>e</sup> siècle ont été récupérés au plus tôt dès le XVI<sup>e</sup> siècle dans un autre édifice. Le site du château d'Authume (Jura), situé au nord de Dôle soit à une douzaine de kilomètres d'Auxonne, pourrait être un bon candidat. L'atelier de production des carreaux d'Authume n'est pas connu, mais on sait qu'il est distinct de celui de Dijon<sup>3286</sup>.

### D.3. Enduits et graffitis

C'est à l'étage de B que l'étude des revêtements est la plus pertinente à mener, considérant l'ancienneté des parements et la visibilité offerte sur des structures diverses (parement en brique, conduit de cheminée, cloison en pan de bois).

Une cloison a longtemps été implantée devant le mur M2 entre le conduit de la cheminée orientale et la cloison en pan de bois. Aussi, son enlèvement pendant les travaux en 1994 a permis de redécouvrir des enduits anciens. Le plus ancien revêtement est certainement un enduit blanc. Sa mise au jour à travers un sondage d'environ 50x50 cm permet d'affirmer qu'il est porteur de nombreux graffiti écrits de couleur noir (**fig. 428**). La graphie des lettres de différentes tailles évoque la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle ou plutôt le XVII<sup>e</sup> siècle. Aucun mot ne se distingue nettement sur la portion ouverte, mais nous reconnaissons la représentation grossière d'une jambe humaine isolée. Par-dessus se trouve un enduit jaune orangé, lui-même porteur d'un grand graffito central d'époque moderne.

La cloison à pan de bois est installée après la pose de cet enduit jaune : un hourdis de terre argileuse occupe l'espace entre le premier poteau et le mur M2. Cette simple information confirme

---

3284 Les carreaux sont conservés au musée archéologique de Dijon (Voir PINETTE Matthieu (dir.), *Les carreaux de pavage dans la Bourgogne médiévale : exposition du 4 juillet au 13 septembre 1981 au musée Rolin d'Autun*, Autun, musée Rolin, 1981, 45 p. et les compte-rendus dans les *MCACO* T. III p. XIX, T. IV p. XLVI et 161 et T. VII p. V).

3285 De VAIVRE Jean-Bernard, « Les armoiries et devises des Rolin » dans *La splendeur des Rolins, table ronde des 27-28 février 1995*, Picard, Société Eduenne, 1999, p. 42-43.

3286 Une analyse par spectrométrie à fluorescence X a pu démontrer que les carreaux de Dijon et Authume ne provenaient pas du même lieu de production. L'un des deux ateliers pourrait être celui d'Aubigny-en-Plaine qui a été sollicité pour les carreaux de Beaune produits en 1448 (MAERTEN Michel, *Les carreaux à la devise du chancelier Nicolas Rolin et Guigonne de Salins : problématique d'analyses*, 2009, 4 p).



le grand intérêt de l'observation des enduits pour établir des chronologies relatives de structures en place. Cette cloison présente quatre couches de revêtements qui se superposent sur sa face orientale. Le premier enduit apposé sur une couche de préparation appliquée sur le torchis est un badigeon blanc qui ne concerne pas les poutres. Le second enduit blanchâtre présente des liserés noirs verticaux contre les poutres. Le petit sondage ouvert indique qu'il est porteur de graffiti, nous lisons ces mots écrits en noir avec une graphie de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle :

« Lafroy  
mechant »

L'ensemble de la paroi, incluant les poutres, est ensuite badigeonné en blanc. Ce badigeon est apparemment contemporain d'un enduit rouge à rosé apposé seulement en partie haute de la cloison. Cet enduit rouge-rosé résulte d'une importante phase de travaux : posé après la mise en place de la cloison à présent disparue contre M2, il se retrouve sur ce mur M2 à l'est du conduit de cheminée, sur le conduit de cheminée, sur les poutres du plafond de l'étage et sur divers parements au niveau du couloir du rez-de-chaussée. La pose de cet enduit est apparemment antérieure au réaménagement de M1 à l'étage. En M2, cet enduit rosé est la plupart du temps caché par un badigeon blanc lui-même recouvert par une couche de plâtre qui prend place derrière le papier peint.

Nous avons reconnu un unique enduit ancien à l'étage de C (**fig. 429**). C'est un enduit blanc compact qui est antérieur à la cheminée. Sur la partie ouest du mur M5, il supporte un grand buste de personnage tourné à gauche et tracé en noir. Les importantes tâches d'humidité gênent la compréhension de ce dessin, toutefois nous pouvons affirmer qu'il s'agit d'un homme à chevelure bouclée, qui arbore une barbe sous un gros nez. Il semble que son bras et peut-être sa main sont représentés dans le prolongement de son épaule. Le dessin a pu être exécuté au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### D.4. La maison dans son contexte : trois maisons d'origine médiévale dans le même îlot parcellaire

Il est utile, avant de conclure, de reconsidérer la demeure étudiée dans son contexte élargi. Deux maisons d'origine médiévale de largeurs similaires la bordent en effet de chaque côté.

La maison au sud [21038-18] présente une façade de deux niveaux d'élévation sur cave relevant de deux chronologies : le XVI<sup>e</sup> siècle pour la porte cochère, la porte cintrée de la cave, un

soupirail chanfreiné et une fenêtre à croisée à moulure à cavet du rez-de-chaussée et le XVII<sup>e</sup> siècle pour les autres ouvertures. La toiture à croupe et appentis brisé date au plus tôt du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle prend en tout cas appui contre le mur pignon préexistant en M2. Si la porte cochère d'accès à la cour est assurément datable de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'après le style et l'iconographie des sculptures sur l'encadrement, rien n'exclut une origine plus ancienne (second quart ou milieu du XVI<sup>e</sup> siècle) pour les ouvertures les plus anciennes. Une porte qui ouvre depuis la cour vers la maison moulurée d'un cavet et dont le linteau est composé de trois pierres est aussi à placer au XVI<sup>e</sup> siècle.

Nous avons vu que l'angle nord-ouest de cette demeure est antérieur à la phase de construction de l'édifice C (XVI<sup>e</sup> siècle). Il correspond de plus à une façade plus avancée que M3. Enfin, la construction C est liée à une construction en appentis similaire de l'autre côté du mur M5, qui s'arrête aussi au niveau de M6. La relation chronologique entre ces deux constructions n'est pas établie même si le bâtiment C comprend une épaisseur de mur moindre d'après le plan de 1688.

Pour la maison au nord [21038-19], nous reconnaissons principalement l'ancienneté de la façade pignon ouest qui est dépourvue d'enduits.

La tourelle polygonale en brique prend place contre la partie ouest de la façade. Visiblement arasée de plusieurs mètres, elle est montée avec des degrés en pierre et permet un accès à la cave de la demeure. Elle admet plusieurs ouvertures en plus de la porte<sup>3287</sup> : deux jours en pierre à double cavets avec barreaux et un jour en brique. Le reste de la façade à deux niveaux sous comble présente une seule ouverture à chaque niveau : une croisée au rez-de-chaussée et à l'étage et un jour en pierre pour le comble. Le pignon du comble à surcroît particulièrement aigu est surmonté sur la partie sud d'une toiture à croupe qui vient s'appuyer contre le haut du pignon de la demeure étudiée, nécessitant ainsi la fermeture du jour du comble.

Si la corniche en brique haut de la façade goutterot sur rue à motif à crénelage en partie inférieure est conservée, il faut remarquer que les ouvertures des autres façades sont plus modernes. Leur emplacement est contraint à cause de la présence de cheminées. Deux corbeaux d'époque moderne, supportant peut-être un auvent, se placent au-dessus du rez-de-chaussée de la façade repris après 1688. Cette partie orientale du bâtiment couverte par une toiture en croupe forme, d'après le plan de 1688, un corps de logis distinct de la partie ouest. Malgré la mauvaise image dont nous disposons du plan-relief de 1677, il semble qu'à cette date la façade sur rue orientale était en

---

3287 Cette porte n'apparaît pas sur le plan de 1688. Soit il s'agit d'un oubli, soit elle était alors bouchée et le passage seulement possible par la porte du couloir au sud. Il faut cependant reconnaître que cette porte a pu être modifiée.

forme de pignon, tout comme celle de la maison voisine de la propriété étudiée au sud. Accessible par une porte sur le mur mitoyen, cette partie ouest qui est la seule à présenter des éléments médiévaux peut dans l'absolu avoir une origine plus ancienne.

La majorité des ouvertures médiévales de cette demeure présente un linteau à petite pointe d'accolade (y compris pour les croisées avec une seule accolade) et une mouluration soignée à double cavet et anglet. Ces données et la forme de la base de la vis en pierre permettent de placer chronologiquement cette façade dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Il y a des rapprochements formels évidents avec la demeure voisine étudiée, notamment la dimension des croisées des rez-de-chaussée sont très semblables et l'amorti de la moulure des baies à glacis à deux pans est commun.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur les datations relatives entre cette demeure et la demeure médiévale B de la propriété étudiée. Les deux constructions ne partagent pas tout à fait le même style d'ouverture et des formes de toiture différentes, ce qui suggère qu'elles correspondent à deux chantiers distincts. Plusieurs indices suggéreraient que la maison nord est plus ancienne (au moins pour sa portion ouest).

Le premier concerne les formes des toitures. Les deux bâtiments sont couverts par des toitures en bâtière d'axe différent. Celle de la maison nord nécessite l'emploi d'une noue au niveau de la rive de toit mitoyenne, aussi la volonté de corriger les problèmes induits par les toitures à pignon sur rue a peut-être entraîné un choix de changement d'axe pour le chantier de construction de la maison étudiée.

En second lieu, il s'agit de saisir les relations entre la demeure B et la tourelle d'escalier en vis. Les maisons relèvent d'une même propriété avant 1680, aussi il est logique de constater l'existence de portes dans la tourelle d'escalier permettant, par le moyen de couloir (au moins au rez-de-chaussée) de desservir les logis en B. Cependant, la tourelle est bien rattachée à la construction du bâtiment nord. Aucun escalier ancien n'a été reconnu pour desservir les niveaux d'étages de B. L'espace C ne pouvait en admettre considérant l'orientation des portes. Par ailleurs, les relations stratigraphiques confirment que le mur M3 est appuyé contre le massif en angle droit à la base de la tourelle<sup>3288</sup>. De plus, l'emplacement de la façade M3 un peu en retrait du bout de la tourelle mais plus avancée que la façade de la maison au nord semble tout à fait adaptée pour profiter de portes d'accès depuis la tourelle. Il s'agirait de vérifier à l'avenir si les portes de la tourelle percées vers le

---

3288 Au vu de sa forme et de son mode de construction, ce massif pourrait correspondre au vestige d'un angle de construction ou de tourelle antérieure.

sud sont aménagées dès l'origine (pour desservir la construction qui a précédé B ou en prévision de cette construction) ou au moment de la mise en chantier de la maison en B.

## E. Synthèse : restituer la fonction initiale de l'édifice

Malgré la rapidité de la phase d'observation sur des structures dont la visibilité n'est guère optimale, l'histoire architecturale de la propriété considérée peut être retracée avec une certaine précision.

Les premières traces concernent des fondations en pierre d'une construction avec cave qui semble moins longue (**tableau 9**). Cet édifice qui prend place dans un parcellaire régulier et est à mettre en relation avec le fort développement de la rue suite au grand chantier de l'église Notre-Dame, aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Une colonnette en réemploi relève assurément de cette chronologie, mais sa provenance n'est pas certaine.

Si le « grand feu d'Auxonne » qui consuma jusqu'à 350 maisons le 14 mai 1553<sup>3289</sup> eut pour conséquence un recours amplifié à la brique comme matériau de parement<sup>3290</sup>, nous en reconnaissons archéologiquement un emploi important pour l'ensemble de l'élévation de plusieurs façades de maisons de ce site au moins dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont, par commodité, surtout des édifices à goutterot sur rue. C'est un moment d'essor important pour la ville, métamorphosée par la mise en chantier du château et des fortifications à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Les demeures des 6 et 8 rue Carnot, érigées en brique probablement en deux temps dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3291</sup>, partagent une tourelle d'escalier, une cour arrière et peut-être même dès cette époque un bâtiment annexe en dépendance. Si une petite construction C à usage de latrines communes et peut-être de garde-robe ou cabinet de travail est accolé à la maison étudiée, c'est bien la maison voisine au nord qui est la plus soignée. En effet, elle comprend à la fois la tourelle d'escalier et les ouvertures les plus travaillées.

---

3289 Archives Municipales d'Auxonne, archives anciennes cote 13.

3290 Une délibération de 1581 oblige d'ailleurs à ériger les rez-de-chaussée en brique (PICARD Etienne, « Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne », extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon 4e série T. VI*, Dijon, Darantière, 1898, p. 57).

3291 Une construction suite à l'incendie de 1553 n'est pas tout à fait exclue.

La maison étudiée reste par bien des aspects assez notables, ne serait-ce que par la hauteur de son comble qui rappelle celui de l'hôtel Jean de la Croix [21038-17]. La façade sur rue n'admet pas de baies de boutique : comme pour les constructions voisines, c'est la fonction de résidence qui prédomine. Le retrait de la façade par rapport à l'alignement de la rue correspond peut-être à une volonté de mise en valeur de l'ordonnance des baies, dont l'élévation supérieure ne nous est pas connue. C'est aussi peut-être aussi et surtout une cour de service, complémentaire à la cour arrière et en lien avec la maison au nord. D'ailleurs, la distribution de l'espace avec escalier en vis et couloir ménagé sur la longueur reliant facilement les cours et la séparation du volume du bâtiment en plusieurs pièces à vivre (dont certaines avec cheminée) évoquent un ensemble constitué pour recevoir plusieurs familles, éventuellement des locataires. La fonction d'hôtellerie peut d'ailleurs se concevoir, pour ce cas comme pour d'autres logis à couloir de distribution (exemple de la maison Pétral à Beaune [21054-51] et de la maison 9 d'Auxonne [21038-9]). Les grands volumes de la construction, notamment les hauteurs sous plafond, permis par la mise en œuvre de la brique qui est l'une des principales qualités liées au confort, offrent même la possibilité d'aménager sur la hauteur deux niveaux dans le haut comble. Autre volume non négligeable, celui de la cave qui est voûtée sur au moins une partie. Il peut être mis à profit pour le stockage de diverses marchandises.

L'analyse des transformations et adaptations de cette maison à logements multiples s'est révélée enrichissante. L'ajout d'une construction en alignement avec la rue, qui est même remontée d'un étage dans un second temps, permet de bénéficier de nouvelles chambres. Il s'agit de l'un des changements majeurs avec la division de la cour arrière et la fermeture des portes d'accès reliant la maison au nord. La réutilisation au niveau de l'étage, peut-être dès le XVI<sup>e</sup> siècle, de carreaux de sol à la devise du chancelier Nicolas Rolin - composant architectural prestigieux s'il en est - renseigne sur la pratique du réemploi d'éléments à forte valeur symbolique. Enfin, nous avons eu la chance de reconnaître des graffiti anciens à au moins trois emplacements. Ces témoins fragiles dont l'importance numérique est sous-évaluée sont trop souvent détruits au cours des travaux.

L'ensemble de ces éléments démontre l'intérêt de mener une reconnaissance préalable du potentiel archéologique d'une demeure notable « défraîchie » dont l'ancienneté n'est pas perceptible sans une visite des intérieurs. Ce type d'édifice non protégé au titre des Monuments Historiques n'est jamais malheureusement jamais concerné par des prescriptions d'études avant travaux, même s'il figure dans un secteur sauvegardé.

## Chapitre douze. Etude d'une maison à tourelle d'Auxonne

Cette présente recherche rend largement compte des qualités architecturales des dernières maisons de briques qui emploient le vocabulaire ornemental propre à l'art gothique. Il est évident qu'une surveillance serait nécessaire pour tous travaux engagés à l'intérieur de ce type d'édifice. Il serait pertinent aussi de centrer les efforts sur une campagne de datation des anciennes maisons en briques urbaines du Val de Saône<sup>3292</sup>.

<b>Chronologie</b>	<b>Construction/Transformations</b>	<b>Motivations probables</b>	<b>Structures médiévales concernées</b>
Moyen Age (vers le XIV <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> s.) ?	Première construction identifiée à fondation de pierre dans la partie est de l'espace B. L'élévation était peut-être en partie en bois	Construction initiale ?	fondations
Première moitié du XVI <sup>e</sup> s.	Reconstruction de la maison B et de l'annexe C entièrement en brique, avec caves voûtées, sur trois niveaux avec deux niveaux de comble. L'espace B comprend deux chambres à chaque niveau.	Construction durable et de qualité, associée à la maison à tourelle voisine. Le grand volume et le nombre de chambres peut faire penser à une maison de rapport ou hôtellerie, voire une maison de marchand.	Caves voûtées, façades avant et arrière de B, murs pignons, couloir du rez-de-chaussée, cheminée du rez-de-chaussée, plafonds, charpente
Fin du XVII <sup>e</sup> s.	Clôture de la cour en avant de la maison	Mise en alignement de la clôture avec les façades des propriétés voisines	
Peu après 1764	Remplacement de la clôture de la cour par une façade, formant	Gain d'une cave et de deux nouvelles	

3292 Seule la maison Bossuet à Seurre est datée par le moyen d'un chronogramme.

Chapitre douze. Etude d'une maison à tourelle d'Auxonne

		l'espace bâti A, nouvelles cheminées et cloisonnement à l'étage	pièces	
XIX <sup>e</sup> (probablement plusieurs phases)	s.	Rehaussement de l'espace A d'un étage, cloisonnement d'une partie du comble, reconstruction de la façade sur cour du bâtiment C, mise en place d'un nouvel escalier	Gain de plusieurs espaces à vivre	

Tableau 9 : Proposition de phasage général de la construction (principales étapes de la vie du bâtiment)





**QUATRIEME PARTIE :**  
**CONSTRUCTION, POSSESSION**  
**ET FONCTION DE LA DEMEURE**



## Chapitre treize.

### La maison en construction

---

Un document d'archives du XIV<sup>e</sup> siècle indique qu'il convient de «*facere, levare, construere, edificare*» une maison<sup>3293</sup>. Ce présent chapitre fait état de plusieurs considérations autour de cette action.

#### A. Le contrat de construction et les acteurs de la réalisation

##### A.1. Le métier de bâtisseurs

Qui sont les bâtisseurs des demeures médiévales et dans quelles conditions travaillent-ils ? Parmi les sources dont nous disposons pour répondre à cette question, les règlements urbains sur les métiers figurent en bonne place. Les principaux acteurs de la construction domestique sont les maçons, charpentiers et couvreurs, œuvrant respectivement pour les structures de pierre et de bois, et les couvertures.

##### *A.1.a. Qui fait quoi ?*

Si les maçons sont par défaut associés aux activités de taille de pierre et montage de murs et de structures maçonnées (principalement les cheminées et les baies), le terme renvoie à l'époque médiévale à bien d'autres activités. Ils sont en réalité tout aussi bien carriers (dont certains responsables de carrière), entrepreneurs, tailleurs de pierre, paveurs et même quelquefois sculpteurs<sup>3294</sup>. Cette réalité sémantique révèle une certaine porosité entre les différentes étapes de travail de la pierre : une même personne peut concrètement assurer l'extraction des blocs de pierre,

---

<sup>3293</sup> ADCO 12H62.

<sup>3294</sup> CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 70.

leur taille, leur transport et leur pose. Il existe dans tous les cas une bonne coordination entre ces activités : des maçons peuvent s'associer pour exploiter une carrière, des « perriers » (éventuellement également tailleurs de pierre) peuvent exploiter une carrière pour le compte d'un maçon... Les maçons dijonnais sont en majorité originaires de la ville ou de la Bourgogne centrale. Ceux qui viennent d'une autre région, éventuellement employés pour de grands chantiers, importent probablement un savoir-faire et des idées mis à profit<sup>3295</sup>. Les tailleurs de pierre réalisent les moulures et certains ornements simples, tandis que les sculptures sont l'œuvre des « ymagiers »<sup>3296</sup>.

Les charpentiers (*carpentari*/chappuis) sont très actifs considérant la forte représentation des demeures en bois ou à pan de bois. De fait, ils semblent les constructeurs quasi exclusifs des demeures de ce type, comprenant également les huisseries, en association possible avec un couvreur, même lorsqu'elles admettent un solin maçonné. Ils érigent également les échafaudages, cintres et engins de levage, y compris ceux utilisés par les maçons, ce qui permet de rappeler l'ingénierie qui découle de l'art de la charpenterie ou chapuserie<sup>3297</sup>. À propos des couvreurs, les laviers travaillent quelquefois en collaboration avec les perriers qui choisissent, extraits et transportent les laves, mais ils possèdent souvent eux-mêmes ces compétences.

La désignation des spécialistes choisis pour l'érection d'une demeure dans le bourg de Vergy en 1474 permet d'apprécier la diversité des corps de métiers sollicités sur une construction de qualité<sup>3298</sup>. Le maçon Jehan de la Lye, le charpentier Philibert Pourat alias le Rote et le lavier Pierre Bridole, demeurant à Nuits, ont érigés respectivement les murs et la porterie, la charpente et le toit en laves. Un « lambroisseur », nommé Guillaume Parisuot, demeurant à Anteuil, est spécialement engagé pour monter les cloisons dans les greniers<sup>3299</sup>. Deux serruriers<sup>3300</sup> travaillent sur cette

---

3295 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 74. Cependant, la confrérie des charpentiers est hostile à l'installation d'artisans étrangers d'après les statuts de 1525 (SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 242).

3296 On dénombre jusque 12 foyers de peintres-imageurs rien que dans la paroisse Saint-Michel au XV<sup>e</sup> siècle (MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, 294 p).

3297 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 71.

3298 BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, p. 237.

3299 En plus des lambris, les lambroisseurs peuvent mettre en place les hourdis de pan de bois intérieur et extérieur. Ils peuvent tenir ouvroir.

3300 Les serruriers ont la possibilité de tenir un ouvroir en ville : ils sont au nombre de dix dans ce cas en 1517 (CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 341).

## Chapitre treize. La maison en construction

construction : Jehan Barbier de Seurre, résidant à Nuits, pour les huis, la ferrure des fenêtres, le « guichet » des portes, les clefs et les verrous et Regnault Pourrier, serrurier à Beaune, pour les gonds de fenêtres. Enfin, les vantaux en chêne et châssis de fenêtres et de porte sont installés par Claude Richier, alias Jaquelin, menuisier<sup>3301</sup>, et les 70 pieds de verre blanc et à losange sont installés par le verrier beunois Henri Vault<sup>3302</sup>. Les matériaux sont transportés par les charretiers. Il manque à cette liste d'autres compétences croisées au fil des actes comme les paveurs et les blanchisseurs (enduseurs). Ajoutons que les « chambroilleurs » et « huissiers » sont également en charge de la confection et de l'installation des huisseries et que les demeures à pan de bois nécessitent, dans le meilleur des cas, en plus d'un charpentier et un couvreur, l'intervention d'un torchéieur/tourcheur qui applique le hourdis. Les rouhiers (fabricants de chars) et cordiers participent indirectement aux activités de construction. Les responsables de grands chantiers, que l'on nommera plus tard des architectes, sont des maîtres maçons et/ou sculpteurs voire des maîtres charpentiers dotés d'une grande expérience.

Tous ces métiers sont généralement pratiqués par les mêmes familles sur plusieurs générations. Les maçons, charpentiers et les autres professionnels peuvent se rassembler dans certains quartiers (voir *infra*). Très nombreux en ville<sup>3303</sup>, il se trouve également un ou plusieurs représentant de chaque spécialité dans les chefs-lieux secondaires<sup>3304</sup>. Le secteur d'activité de la construction, véritable industrie médiévale<sup>3305</sup>, comprend également un nombre important d'ouvriers de bras. Souvent membres d'une même famille, ils se rassemblent en ville à certains emplacement désignés<sup>3306</sup> et proposent leur service polyvalent pour une journée ou pour une tâche spécifique<sup>3307</sup>. Charger les véhicules ou les hottes en osier, porter et monter les matériaux et nettoyer les zones de

---

3301 Les menuisiers sont en effet en charge de menus ouvrages, comme leur nom l'indique.

3302 Les verriers, également souvent peintres jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, peuvent tenir ouvroir en ville.

3303 Béatrice Marceau dénombre au XV<sup>e</sup> siècle dans la paroisse Saint-Michel 198 foyers de charpentiers/lambrisseurs, 186 foyers de travailleurs de la pierre (162 maçons, 6 perriers et 18 blanchisseurs, soit environ 3% de la population), 63 foyers de recouvreurs, 83 foyers de maréchal et fèvre, 74 foyers de serruriers, 12 foyers de verriers et 12 foyers de peintres imageurs (MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, 294 p).

3304 Centre d'une châtelainie, Argilly accueille 3 maçons-couvreur, 2 charpentiers, 2 fendeurs de bois, 1 forgeron, 1 tuilier et 1 charretier en 1372-1374 (ADCO B2159, cité par CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Âge, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 253).

3305 Il s'agit du troisième secteur d'activité le plus dynamique vers 1400 derrière la vigne et le textile (ROY Thomas, « Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge », dans *AB T. 92-1*, 2020, p. 165).

3306 Le point de rassemblement des désœuvrés à Dijon se situe au cimetière de Saint-Michel avant de passer en 1409 à la place de la chapelle du duc (AM Dijon B148 fol.8v., cité par RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25* (1959-1962), p. 275).

3307 COMMEAUX Charles, *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois (1364-1477)*, Paris, Hachette, 1979, p. 108.

travail figurent parmi leurs tâches principales<sup>3308</sup>. Il s'agit quelquefois de vigneron qui souhaitent bénéficier d'un complément de revenu<sup>3309</sup>. Leur nombre peut être assez élevée proportionnellement sur un chantier<sup>3310</sup>. Les possesseurs de charrette sont également des particuliers non professionnels sollicités pour participer à l'approvisionnement des chantiers en matières premières<sup>3311</sup>.

De nombreux baux à cens obligent à « faire ou edifier ou faire faire et edifier » une construction<sup>3312</sup>, ce qui sous-entend que l'auto-construction est possible. Les demeures les plus sommaires, sans structures complexes, avec une charpente simple, sont probablement mises en place par le propriétaire débrouillard aidé de sa famille et de ses voisins, voire même secondairement par ses enfants, dirigés par un seul maçon semi professionnel dans le meilleur des cas<sup>3313</sup>. Certaines compétences professionnelles proches de la construction sont précieuses : des tonneliers sont quelquefois employés sur des chantiers en tant que charpentiers<sup>3314</sup>. À l'inverse, la pose d'une toiture en chaume ne demande pas beaucoup de technique. À défaut de qualité de construction, la maison est alors d'autant plus personnalisée et le manque de compétences est compensé par un fort entrain<sup>3315</sup>. Il faut préciser que les villageois qui ont eu la possibilité de travailler comme manœuvres sur des chantiers de construction proches rapportent au village un savoir-faire utile<sup>3316</sup>. Cependant, il reste préférable – et même souvent obligatoire - de faire appel à des ouvriers « a ce cognoissans », ne serait-ce qu'à cause des risques d'incendie liés aux cheminées

---

3308 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 512.

3309 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 178-180.

3310 L'aménagement de deux chambres dans la maison de la Trémouille récupérée par la ville de Dijon en 1392-1393 mobilise 31 ouvriers de bras parmi les 65 ouvriers qui y travaillent pour l'année 1392 (on dénombre par ailleurs huit maçons, trois charpentiers, deux couvreurs, quatre travailleurs du métal, quatre transporteurs, deux chaudières et un cordier (AM Dijon M47 fol. 105r., cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 90).

3311 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 137.

3312 Exemple à Gilly-lès-Cîteaux en 1444 (ADCO 11H647). L'expression de « construire ou faire construire » est moins courante.

3313 PESEZ Jean-Marie, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge : vingt études sur l'habitat paysan dans la France médiévale, études accompagnées d'une bibliographie mise à jour réunies par Jean-Michel Poisson*, Lyon, Presses univ. de Lyon, 1999, p. 99). D'ailleurs, les contrats d'apprentissage des vigneron dijonnais indiquent qu'ils ont aussi des compétences dans le bois et la construction (vigneron-maçons, vigneron-recouvreurs) (PEPKE-DURIX Hannelore, « Les raisins de la crise. Vignes et vin en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin*, n°1, 2000, p. 30-31).

3314 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 180.

3315 THINLOT Françoise, *Maisons paysannes de Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault, 1983, p. 207. Il y a de tout temps une notion de fierté et d'instinct de vitalité dans la capacité à construire et aménager sa maison.

3316 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 254.

mal conçues. Ajoutons qu'il semble logique que ces professionnels de la construction participent d'assez près à la construction ou à l'amélioration de leur propre logement<sup>3317</sup>.

Seuls les maîtres artisans peuvent diriger un chantier de construction<sup>3318</sup>. Ils s'occupent de l'embauche, de la répartition des tâches, du décompte des présents<sup>3319</sup>, de la surveillance des travaux et du paiement des ouvriers<sup>3320</sup>. Le chantier d'une maison ordinaire emploie de petites équipes de quatre à cinq ouvriers minimum.

Le nombre et les pratiques des maîtres maçons varient en fonction de la demande. Le développement des constructions en pierre de taille, qui impliquent un travail spécialisé et sériel, a favorisé l'installation durable et la spécialisation de tailleurs de pierre<sup>3321</sup>. Les travaux au château de Dijon, puis aux fortifications et à l'église Saint-Michel mobilisent un grand nombre d'artisans de la construction<sup>3322</sup>. Les maîtres maçons mobilisés sur des chantiers monumentaux peuvent être sollicités par des particuliers pour les chantiers secondaires relatifs à l'habitat, aussi il est important de les mentionner. Jean Daultheville, maître-maçon et juré, et Nicolas d'Ormancey, responsable de la reconstruction d'un des piliers de la croisée de la Sainte-Chapelle sont parmi les principaux responsables de chantier dijonnais autour de 1500<sup>3323</sup>. Louis Gilbert est responsable des travaux à l'église de Saint-Michel mais aussi expert juré, ce qui le fait intervenir sur de nombreux bâtis civils pendant le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3324</sup>. Jean Vaulthier et Guillaume Symon fournissent les plans, établissent les devis et surveillent les travaux pour les chantiers des tours de la Sainte-Chapelle, le clocher de Saint-Philibert, les fortifications, l'hôpital du Saint-Esprit et l'église de la Madeleine<sup>3325</sup>. Antoine le Rupt sculpte vers 1500-1510 les ornements et décors les plus importants

---

3317 Aussi, il est probable que Jean de Marcigny a édifié en partie par lui-même la maison qu'il était tenu de faire dans un manse de la rue Gauche donné en bail à cens par l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon en 1297 (COTTIN H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1291 à 1300*, Dijon, 1911, charte n°60).

3318 Catherine Chédeau a réalisé le répertoire des artisans dijonnais du XVI<sup>e</sup> siècle dans le cadre de sa thèse (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, 2 volumes).

3319 BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction...*, op. cit., p. 77.

3320 AUBERT Marcel, « La construction au Moyen-Age », op. cit., p. 95.

3321 PHALIP Bruno, « Bâtir. Une approche technologique de la taille de pierre médiévale : l'homme, le geste, l'outil et la main », dans PHALIP Bruno (dir.), *D'épiderme et d'entrailles : le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, p. 39.

3322 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 75.

3323 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 75.

3324 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 76.

3325 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 76.

du clocher de Saint-Philibert, à l'église de la Madeleine puis au portail de l'église d'Auxonne<sup>3326</sup>. L'arrivée de quelques ingénieurs italiens en Bourgogne et l'évolution des pratiques des maîtres maçons bourguignons (Jehan Brouhée, la famille Testot/Testard travaillant sur le portail de l'église Saint-Michel et Jehan Beringuet sur la nef de l'église de Saint-Jean-de-Losne) favorisent le développement des formes Renaissance dès les années 1530<sup>3327</sup>. Le maître des Oeuvres de maçonnerie du Roi, Robert, participe à la construction de l'hôtel de l'amiral Philippe de Chabot vers 1542<sup>3328</sup>.

Notons que les établissements religieux disposent de leurs artisans attirés pour les petites réparations et l'entretien de leur propriétés urbaines ou rurales.

#### *A.1.b. Les métiers du bâtiment*

Les principaux corps de métiers du bâtiment<sup>3329</sup> sont organisés selon le principe de la jurande : les maîtres doivent prêter serments de respecter les règlements et statuts et de se soumettre aux inspections des jurés. Ces derniers, nommés tous les ans, veillent sur les ouvriers et visitent les chantiers pour vérifier la qualité des réalisations. Aussi, leur expertise et arbitrage sont très précieux. Certaines confréries regroupent les professionnels d'un secteur d'activité, éventuellement au sein d'un quartier<sup>3330</sup>. Les ouvriers du bâtiment ne sont pas équitablement répartis dans les différents quartiers des agglomérations urbaines. À Dijon au XIV<sup>e</sup> siècle, les travailleurs de la pierre logent surtout dans la partie ouest de la ville (principalement les quartiers Saint-Philibert et Saint-Jean) ce qui les rapproche des carrières<sup>3331</sup>. Les charpentiers sont en proportion assez nombreux dans la paroisse Saint-Michel à Dijon en 1424 et 1501 (**fig. 430**)<sup>3332</sup>. À Semur, les ouvriers de la

---

3326 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 76.

3327 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 77.

3328 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

3329 Ce n'est par exemple pas le cas des imagiers, qui sont plus facilement affiliés aux peintres.

3330 Une partie des maçons et blanchisseurs dijonnais intègre la confrérie des Quatre Saints couronnés, ou doivent par défaut remettre 10 sols à cette confrérie (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 68).

3331 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 242.

3332 LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948, p. 26.



## Chapitre treize. La maison en construction

construction sont surtout présents dans les faubourgs<sup>3333</sup>. La nature de leur métier explique l'importante mobilité de ces ouvriers, qui suivent les chantiers, à l'exception des perriers qui demeurent attachés à une carrière<sup>3334</sup>.

La pratique du métier est en premier lieu contrôlée par le système de la maîtrise. Les maîtres peuvent accueillir chacun un compagnon aspirant à être ouvrier ainsi que des aides, quelquefois membres de leur famille ou amis<sup>3335</sup>. Il arrive que certains apprentis d'origine rurale viennent acquérir un savoir-faire à Dijon qu'ils mettent à profit de retour chez eux<sup>3336</sup>. L'apprentissage dure plusieurs années<sup>3337</sup>, pendant lesquelles l'apprenti réside chez le maître qui pourvoit à tous ses besoins. L'apprenti reçoit quelquefois une faible rémunération en argent<sup>3338</sup>.

Les apprentis des métiers du bois sont tenus par serment de protéger les droits du métier et de toujours travailler du bois « leal, marchand et raisonnement) à la fin de leur apprentissage<sup>3339</sup>. À cette occasion, leur maître leur remet traditionnellement quelques outils élémentaires comme une cognée, un yuron et une besaiguë<sup>3340</sup>. Jehan Bourgeois le Maçon engage Gilot Beaulran d'Assy, originaire de la région de Reims comme apprenti maçon pour cinq années en promettant de l'entretenir et de lui remettre à la fin de l'apprentissage deux marteaux « cest assavoir ung taillant

---

3333 Cela facilite probablement le stockage de bois pour les charpentiers (BENET Jérôme, « Semur-en-Auxois au XV<sup>e</sup> siècle : le paysage urbain d'une « bonne ville » du duché de Bourgogne sous les Valois » dans *BSSS, T. 118*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2011, p. 136).

3334 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 756.

3335 Un contrat d'apprentissage du métier de charpentier passé en 1406 atteste que Jehan Langelot prend comme apprentis son frère Guillaume, âgé de 17 ans (ADCO B11353, fol. 45v.). Il arrive quelquefois que les apprentis du bâtiment viennent d'une autre région : Gilot Beaulrain, originaire de la région de Reims, s'engage cinq années auprès d'un maçon (ADCO B11287, fol. 53v., cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 205).

3336 Thomas Roy relève que c'est en particulier le cas de travailleur du bois de la région de Bèze et de travailleur du métal de la région de Nuits-Saint-Georges (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 208-210).

3337 Au minimum quatre ans pour les artisans qui travaillent le bois (AM Dijon G20), cinq ans pour les imagiers (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 509) et six ans pour les serruriers (CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 335). En pratique, les apprentissages durent en moyenne une dizaine d'années (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 710).

3338 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 104.

3339 AM Dijon G20.

3340 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 456.

## Chapitre treize. La maison en construction

ung testu et ung ciseau<sup>3341</sup>. Afin de protéger leur savoir-faire, les artisans ne peuvent partager leurs connaissances pratiques qu'entre collègues<sup>3342</sup>. Les fautes d'un apprentis travaillant le bois entraînent sa baignade dans une cuve d'eau froide comme sanction<sup>3343</sup>. Les maîtres, et en particulier les charpentiers, peuvent s'associer sous la forme d'une commendise pour une ou plusieurs années : c'est le cas du charpentier Perresson le Verjust, qui s'engage pour la durée d'un an auprès d'un autre charpentier, Demoingeot Gauthier<sup>3344</sup>. Par ailleurs, les compagnons ont un devoir de solidarité en accueillant chez eux les collègues momentanément sans travail<sup>3345</sup>.

L'évaluation qui aboutit à la nomination au rang de maître<sup>3346</sup> consiste à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle à réaliser un chef-d'œuvre. Les serruriers doivent par exemple réaliser une serrure non crochetable<sup>3347</sup>. Les aspirants à la maîtrise du métier de blanchisseur sont tenus de faire trois toises d'enduit de différents types<sup>3348</sup>. L'artisan charpentier doit exécuter un pan de bois « coppé esligné à faire moleures », un poteau cornier, une lucarne, un poteau sur dé de pierre muni d'aisseliers, une « visz a arbres rempans », une vis de pressoir ou une « lanterne sur charpenterie » en 1525<sup>3349</sup>. La reconnaissance des chefs-d'œuvre intervient plus tard dans le XVI<sup>e</sup> siècle pour les maçons, par ailleurs guidés par des écrits théoriques et des requêtes<sup>3350</sup>. Les ouvriers peuvent être tenus de remettre une petite somme à la mairie, aux jurés et à la confrérie à l'obtention de leur maîtrise<sup>3351</sup>.

---

3341 ADCO B11287 fol. 53v., 2 juin 1392.

3342 AM Dijon G20 : ordonnances aux charpentiers, vers 1450.

3343 AM Dijon G20 : ordonnances aux charpentiers, vers 1450.

3344 Il est tenu de travailler avec son maître et est rétribué deux gros par jour sauf les jours fériés où il est nourri (ADCO B11331 fol. 118).

3345 AM Dijon G20.

3346 Elle est réalisée par la mairie à Dijon à partir de 1497 (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 68).

3347 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 12. D'après les ordonnances de 1407, les fils de serruriers peuvent se déclarer du même métier s'ils ont les connaissances suffisantes sans faire de chef-d'œuvre.

3348 « Une d'andeu plein sans bourre ne autre chose, une autre d'andeu a tout blanc a bourre et une autre toise d'enrichissement » (CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 451).

3349 AM Dijon G3 fol. 235 r. (cité par SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 245).

3350 GIROUX Henri, « Les maçons dijonnais au XVI<sup>e</sup> siècle », *AB T. 161 fasc. 1*, 1989, p. 36. Un projet de statut des maîtres maçons de Dijon voit le jour en 1587. La réalisation d'une maquette en pierre blanche à échelle réduite d'une demeure avec caves, chambres basses, hautes, garde-robe, cheminées et vis de pierre ou bois ou d'une descente de cave et porte biaise en tour ronde ou encore d'une voûte sur noyau figurent parmi les réalisations possibles pour accéder à la maîtrise (CHEDEAU Catherine, « Ledit art de maçon est un des sept arts libéraux et qu'il est raisonnable que l'on fasse chef d'œuvre : projet de statuts des maîtres maçons dijonnais en 1587 », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 489).

3351 C'est le cas des blanchisseurs d'après les statuts de 1478 (CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 450).

*A.I.c. Règlements et contrôles des métiers*

Les métiers de la construction sont réglementés. La proposition de règlement vers 1450 aux artisans qui travaillent le bois fait état de quelques obligations que les artisans sont tenus de suivre, sous peine d'amende<sup>3352</sup>. Il est en premier lieu question de la qualité et de la solidité des structures réalisées. Les « huissiers » sont tenus de mettre des goujons (chevilles à pointe perdus) de fer ou de bois à chaque assemblage de bois (sous peine de 15 sols d'amende). Les artisans doivent préserver les droits de chaque propriétaire. En particulier, les couvreurs doivent protéger les toitures des propriétés voisines de celles où ils travaillent et ils sont tenus de ne choisir que des produits de qualités s'ils achètent des essentes, chéneaux et « autres matieres a couvrir maison » (sous peine de six sols d'amende). La corporation des tuiliers de Dijon préconise de doter chaque tuiles d'un ergot et de deux trous pour fixer des clous ou des liens afin de renforcer leur accrochage en 1490<sup>3353</sup>. Les serruriers ont interdiction de faire des clefs ou loquets en cuivre ou laiton, et sans avoir sous les yeux la serrure correspondante d'après l'ordonnance de 1407<sup>3354</sup>. Les lambroisseurs ne peuvent faire une porte, fenêtre, trappe ou tournevent où il reste de l'« aubey » (aubier) d'après l'ordonnance de 1466<sup>3355</sup>. Tous les artisans du bois doivent se servir de la marque, étalon repère ou module donné par le maître sous peine de 20 sols d'amende<sup>3356</sup>. Les modules sont généralement variables d'un lieu à un autre. Suite à la réalisation fréquente de terres cuites architecturales de dimensions inadaptées, l'ordonnance dijonnaise « sur le fait du mestier des thieulles et quarrons » de 1490<sup>3357</sup> précise les modèles communs des briques<sup>3358</sup>, des carreaux<sup>3359</sup> et des tuiles<sup>3360</sup> vendues à peine de 20 sols d'amende. Dès lors, la matrice du volume des tuiles et des briques est attachée à une colonne de bois

---

3352 AM Dijon G20.

3353 AM Dijon B166, cité par CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 442.

3354 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 335.

3355 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 460.

3356 AM Dijon G20.

3357 AM Dijon B166, cité par CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 442.

3358 Modèle de 9,5 x 4,75 x 2,66 pouces (soit 25,7 x 12,9 x 7,2 cm).

3359 Au moins un pouce (2,7 cm) d'épaisseur.

3360 Modèle de 12 x 6 x  $\frac{3}{4}$  de pouces (soit 32,5 x 16,26 x 2 cm). Ces dimensions sont cohérentes avec les données archéologiques (AUMARD Sylvain, RYMARCZYK Sonia, MULLER Welleda, « Travaux du laboratoire du bâti : morphologie des tuiles anciennes et marchés d'ouvrages », dans *BUCEMA T. 10*, 2006). L'ordonnance précise aussi les dimensions des lattes : 4,5 pieds de long (1,46 m), 2 doigts de large (3,6 cm) et environ un demi pouce d'épaisseur (1,4 cm)

## Chapitre treize. La maison en construction

de l'auditoire des prisons de Dijon. Le pied pour mesurer les verrières est gardé à la Chambre de ville d'après les statuts des peintres-verriers de 1466<sup>3361</sup>.

D'autres mesures intégrées dans ces statuts des charpentiers concernent plus spécifiquement la sécurité du chantier. Les ouvriers travaillent avec un chapeau, des chaussures renforcées et leurs outils personnels<sup>3362</sup>. Il n'est pas permis de retravailler une pièce de bois du même côté qu'un collègue sans le consentement du maître. Les artisans ont l'interdiction de laisser traîner leurs outils : l'équerre à terre, la « coignée » plantée dans une pièce de bois, le « talaire » planté dans un vantail, le « besagny » dans une mortaise et la scie tendue. Par ailleurs, la cherté du bois au XV<sup>e</sup> siècle incite à combattre le gaspillage : les ouvriers qui réalisent des pièces de bois avec défauts peuvent perdre le salaire correspondant<sup>3363</sup>. Notons que de véritables règlements sont institués pour les serruriers en 1407, les peintres-verriers en 1466, les blanchisseurs en 1478, les couvreurs en 1490 et pour les charpentiers « groussiers » en 1525<sup>3364</sup>.

Les travaux doivent être déclarés à Dijon en 1487, sans quoi, le chantier est stoppé : il « nest loisible aux charpentiers ne autres quelconques personnes dy faire eslever ne dresser ouvraiges soit de maconnerie charpenterie ou autres quilz quilz soient sans le sceu auctorite vouloir congie consentement et licence desdits mayeur et eschevins »<sup>3365</sup>. Le chantier fait par ailleurs l'objet d'une visite d'expertise par le maître des œuvres du duc ou de la ville, ou au moins des jurés compétents sur les matériaux utilisés<sup>3366</sup>. En 1452, le sergent juré recouvreur de la ville visite une toiture et la trouve mal conçue, sur une surface insuffisante et avec une gouttière trop courte<sup>3367</sup>. Les visites « sous regart d'ouvriers » concernent également les édifices qui font seulement l'objet d'une réparation et ceux que leur propriétaire sont expressément tenus de maintenir en bon état du fait de la cense qui les grève. La ville contrôle par ailleurs le prix des pierres et du bois de construction<sup>3368</sup>.

---

3361 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 390.

3362 AM Dijon G20.

3363 AM Dijon G20.

3364 AM Dijon G3 et CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, 511 p.

3365 AM Dijon G3.

3366 Jacques le Maçon, maître maçon du duc, est chargé d'estimer la qualité des travaux de maçonnerie de la maison édifée en partie par Jehan Cornu de Besançon, maçon, pour le compte du chevalier Jehan de Blaisy en 1394 (ADCO B11344 fol. 63v.-64r.). En 1448, le maître des œuvres de charpenterie du duc Estienne le Tacheret réalise ainsi des visites alors que c'est le charpentier-juré Jacot Legier qui s'en charge en 1497 (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 68). Une amende de six deniers est demandée si un artisan ne se présente pas au maître des œuvres suite à une invitation (AM Dijon G20).

3367 AM Dijon J11.

3368 AM Dijon G48.

La constitution d'ateliers d'artisans de la construction fait même l'objet d'une déclaration auprès de la municipalité à partir de 1529<sup>3369</sup>.

Nous disposons également d'informations sur le temps de travail. Les chantiers sont interrompus pendant les nombreux jours de repos imposés pendant les fêtes et le dimanche (de l'ordre de 80 à 100)<sup>3370</sup>. De plus, les charpentiers, huissiers et couvreurs dijonnais ne travaillent pas le samedi, sauf s'ils doivent lever une structure dans une position gênante ou apposer des portes ou fenêtres en façade sur rue ou en mur mitoyen avec le voisin<sup>3371</sup>. Le rythme de travail, dicté par un son de cloche lié à la durée du jour, est plus soutenu l'été que l'hiver<sup>3372</sup>. D'ailleurs, le statut des charpentiers vers 1450 précise qu'il y a en conséquence de plus longues pauses « pour boire mangier ou dormir » l'été que l'hiver<sup>3373</sup>. Le travail de nuit est en principe interdit, notamment à cause du risque d'incendie induit par l'éclairage artificiel, sous peine de 15 sols d'amende pour les artisans du bois<sup>3374</sup>.

## A.2. Les salaires

Les salaires des ouvriers du bâti relèvent d'un paiement à la tâche ou d'un paiement journalier. Seul le second type nous intéresse ici : il sera question plus avant du prix des travaux réalisés. Le paiement à la journée intervient généralement pour des tâches brèves et répétitives et pour des travaux non prévus au marché initial<sup>3375</sup>. Des ordonnances limitent les niveaux de rémunération journalière des couvreurs et des blanchisseurs à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, de 25 à 40

---

3369 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 76.

3370 LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 281. Néanmoins, Thomas Roy ne recense que huit fêtes religieuses chômées par les ouvriers du bâtiment à Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 432).

3371 D'après les statuts des charpentiers vers 1450 (SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 236).

3372 Jean-Pierre Leguay évoque une moyenne de 8 à 12 h de travail l'hiver et 12 à 14 h de travail quotidien l'été. (LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, 504 p).

3373 Plus précisément trois heures (entre 8 et 9h, 12 et 13h et 15 à 16h) entre Pâques et la Saint-Rémi (15 janvier), et deux heures le reste de l'année (AM Dijon G20).

3374 Les charpentiers dijonnais peuvent cependant « groussier » de nuit si c'est pour le compte du duc ou de la ville (AM Dijon G20).

3375 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 474-475.

## Chapitre treize. La maison en construction

deniers par jour selon les cas<sup>3376</sup>. En 1535, à défaut de pouvoir juguler l'augmentation du prix des travaux réalisés par les couvreurs suite à un épisode de grêle qui a endommagé de nombreux toits de maisons à Dijon, la mairie facilite la venue de couvreurs extérieurs<sup>3377</sup>.

Les charpentiers de la châtelainie de Saulx-le-Duc sont rémunérés 10 deniers par jour en 1331 puis 2 sols 6 deniers en 1373<sup>3378</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, un charpentier est payé 7 blancs par jour pour la réalisation d'un édifice à Marsannay-la-Côte<sup>3379</sup>. Le salaire des charpentiers est quelquefois supérieur à celui des maçons, peut-être du fait de leur plus grande polyvalence. Cependant, la moyenne établit à Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle est de 40 deniers par jour pour ces deux métiers et celui de couvreurs, avec des fluctuations en fonction de la durée de la journée et de la difficulté des tâches<sup>3380</sup>. Les imagiers, lambrisseurs, les travailleurs du métal et même quelquefois les charretons sont mieux rémunérés. En comparaison, les ouvriers de bras dijonnais touchent en moyenne moins de 20 deniers, soit la moitié du salaire des maçons et charpentiers<sup>3381</sup>, ce qui est toujours plus que les femmes et les jeunes. Ces salaires sont par ailleurs fluctuants suivant les contextes. Pour exemple, les travailleurs ont des salaires différents suivant les saisons, afin de mieux correspondre aux durées effectives de travail<sup>3382</sup>. Le travail de taille sur des blocs de pierres dures et sur de grands membres d'architecture sur les grands chantiers sont mieux rémunérés, du fait de la pénibilité du travail et de la technicité qu'il y a à travailler et déplacer un gros bloc<sup>3383</sup>. Plus largement, le salaire est modulé par métier selon les capacités d'expertise, les responsabilités de direction de travaux, la technicité sollicitée et même la nature de la construction<sup>3384</sup>.

---

3376 Les couvreurs ne peuvent être payés plus de 40 deniers, ou 30 deniers en étant nourri l'été (respectivement 35 ou 25 en étant nourri l'hiver) suivant une ordonnance de 1418 (AM Dijon G2 fol. 17v.) et les blanchisseurs ne peuvent être payés plus de 40 deniers l'été et 25 deniers l'hiver par une ordonnance de 1479 (AM Dijon G3, cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 810).

3377 AM Dijon B179.

3378 TAINURIER Christine, *La châtelainie de Saulx-le-Duc au XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire pour le DES d'histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1967.

3379 PEPKE-DURIX Hannelore, *La vie des communautés rurales d'après des registres de justice des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans le bas-pays dijonnais, mémoire de maîtrise en histoire de Dijon*, Dijon, Université de Dijon, 1978, p. 25.

3380 ROY Thomas, « Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge », dans *AB T. 92-1*, 2020, p. 167.

3381 COMMEAUX Charles, *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois (1364-1477)*, Paris, Hachette, 1979, p. 142. Ces données sont cohérentes avec les niveaux d'imposition relevés (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 140-142).

3382 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 531.

3383 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 581 et 583.

3384 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 502.

### A.3. La commande : forme du contrat et choix du commanditaire

La réalisation d'une nouvelle construction est une opération généralement assez réglementée. La première des règles est le choix d'un terrain appartenant au commanditaire<sup>3385</sup>.

#### A.3.a. Le contrat de construction ou de fourniture

Le « marché verbal » est à l'origine de la majorité des travaux de constructions et réparations de demeures au Moyen Âge<sup>3386</sup>. La commande d'un ouvrage bâti de quelque importance, dont l'adjudication est éventuellement mise aux enchères<sup>3387</sup>, prend toutefois la forme d'un contrat écrit notarié dans certains cas, en particulier en ville à partir des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Le contrat peut être remis par le commanditaire à l'adjudicataire à la fin des travaux<sup>3388</sup>. Il fait état de la nature de la besogne, du prix convenu (quelquefois payé en plusieurs termes) entre le commanditaire et l'artisan ainsi que les obligations des parties et le délai d'exécution. Il peut y avoir deux maîtres d'ouvrage dans le cas de propriétés tenues en indivision ou de travaux sur des parties communes, comme un mur mitoyen<sup>3389</sup>. Ce document qui constitue un cahier des charges succinct précise dans le meilleur des cas la forme générale et surtout les matériaux de la structure à ériger et les conditions du chantier avec notamment le mode de fourniture des matériaux<sup>3390</sup>. Il peut préciser les démarches à suivre en cas de défaillance d'une des parties<sup>3391</sup>. Il rend possible la prise d'initiatives par l'entrepreneur pour renforcer au mieux la construction si le besoin se fait sentir. Un contrat de 1391 précise pour la réparation d'une maison de bois que « sil avoit ou estoit de nécessité

---

3385 Par exemple, les habitants de Vitteaux qui prévoient d'ériger un édifice au-dessus de la rivière doivent demander l'autorisation au seigneur (ADCO E729, 1473). Dans un village proche de Côteaux, les moines requièrent la destruction de trois meix et d'une maison érigée sans autorisation par deux chevaliers sur le paquis commun relevant de la justice de l'abbaye (ADCO 11H693, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, p. 104).

3386 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 71.

3387 Les criés des marchés de construction se font sur la place Saint-Michel puis sur la place de la chapelle ducale, soit aux mêmes endroits que les embauches de manœuvres (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 422).

3388 C'est le cas pour la construction d'une maison de charpenterie (ADCO B11285, fol. 101r., 1381).

3389 Exemple du mur édifié en 1419 à l'arrière d'une propriété de la rue des Forges à Dijon (ADCO B11353 fol. 185r.).

3390 On précise souvent leur origine.

3391 Pour le contrat liant le charpentier de Viller et le bourgeois Etienne Berbisey pour l'érection de deux maisons à pans de bois à Dijon en 1424, il est prévu qu'en cas de défaillance de l'entrepreneur, le maître d'ouvrage pourrait mettre à sa place un autre ouvrier après estimation des frais induits et par ailleurs l'entrepreneur a la possibilité d'aller travailler ailleurs en cas de défaillance du maître d'ouvrage dans la fourniture des matériaux (ADCO B11332 fol. 147v.-149r.).

## Chapitre treize. La maison en construction

a remettre deux ou trois chevrons, ledit maistre Philippe les y devoit mettre »<sup>3392</sup>. Les précisions concernant la technique de construction ne sont pas nécessaires car l'entrepreneur a toujours toute liberté pour œuvrer comme il l'entend, à condition de veiller à la qualité d'exécution<sup>3393</sup>. Les dessins, plans, maquettes et ouvrages théoriques sont sollicités à de rares occasions pour les demeures au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3394</sup>. Le 18 mars 1542, l'amiral Chabot présente au maître des œuvres de maçonnerie pour le Roi un « pourtraict » de la construction qu'il prévoit de faire au meix de la Seneschaulsee à Dijon<sup>3395</sup>.

Les contrats de marchés de construction sont quelquefois établis séparément avec un maître maçon, un maître charpentier et un maître couvreur, en fonction des savoir-faire sollicités et de l'ampleur de la construction<sup>3396</sup>. Amiot Arnault, écuyer, passe un marché en 1429 avec Demoingot Gauthier, charpentier, qui « revestra » de charpenterie la maçonnerie de deux maisons sur deux niveaux avec deux pans de bois, à partir du bois que le commanditaire lui fournit<sup>3397</sup>. Le charpentier Guillaume le Goubaudet transporte le bois et réalise la charpenterie d'une maison de pierre « jusques au couvrir »<sup>3398</sup>. Assez souvent, les contrats de chantiers de quelque importance sont conclus avec deux charpentiers ou deux maçons. Le maçon Jehan Cornu de Besançon n'est tenu de ne réaliser que la moitié de la maçonnerie de la maison de Jehan de Blaisy, chevalier, d'après le contrat du 12 décembre 1394, ce qui suppose qu'un autre maçon était employé pour l'autre moitié de la besogne<sup>3399</sup>. Pierre de Villers, charpentier, se propose d'ériger deux maisons en pan de bois sur encorbellement, bâties sur deux niveaux avec galetas, y compris le mur mitoyen, mais sans les escaliers<sup>3400</sup>. Par ailleurs, il peut y avoir des contrats séparés entre la préparation, le transport et la pose des structures et matériaux. En 1424, le maçon Nicolas Petit est tenu de « taillier [...] toute la pierre qui faura en trois cheminees » mais il n'est pas chargé de la pose des cheminées<sup>3401</sup>. Dans le

---

3392 ADCO B11294 fol. 10v., 1391.

3393 Un maçon précise qu'il a l'intention d'ériger la demeure « selon la maniere accoustume » au début du XVI<sup>e</sup> s. (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 71).

3394 CHEDEAU Catherine, « Ledit art de maçon est un des sept arts libéraux et qu'il est raisonnable que l'on fasse chef d'œuvre : projet de statuts des maîtres maçons dijonnais en 1587 », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 489.

3395 AM Dijon J16bis.

3396 Catherine Chédeau relève que certains maîtres maçons et charpentiers ont l'habitude de travailler ensemble sur des chantiers différents (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 74).

3397 ADCO B11368, fol. 104v-105r., 1429.

3398 ADCO B11368, fol. 111r. 1429.

3399 ADCO B11344, fol. 63v.-64r.

3400 ADCO B11332 fol. 147v.-149r., 1424.

3401 ADCO B11336, fol. 6r., 1424.



## Chapitre treize. La maison en construction

même ordre d'idée, Jehan de Saulx, secrétaire du roi et du duc, débourse en 1416 18 francs d'or et un « chapiron » pour la fourniture de cent degrés d'escalier en bois et cent planches de bois<sup>3402</sup>.

### *A.3.b. Le choix de l'emplacement des structures*

Les commanditaires aisés se réservent quelquefois le choix de l'emplacement de cloisons, de cheminées, de fenêtres voire de niches<sup>3403</sup>, en prévoyant probablement à l'avance l'emplacement de gros meubles et de cloisons, mais les nombreuses contraintes techniques incitent à laisser l'entrepreneur décider dans la majorité des cas quel est l'endroit le plus commode et le plus « profitable ». La répartition des différentes pièces résulte visiblement d'un choix du commanditaire. De plus, le maître d'ouvrage peut fournir le gabarit de formes de structures ou de moulures qu'il souhaite réaliser. C'est le cas pour un puits à margelle de quatre pièces et « marchepiez » à Dijon commandé par Jehan de Saulx, secrétaire du duc<sup>3404</sup>.

Quelques contrats précisent que la maison doit être aussi haute que la maison du voisin<sup>3405</sup>. Il s'agit à la fois de constituer un repère, qui conditionne la hauteur des planchers, mais aussi peut-être de prévenir la propagation d'un incendie comme cela est prescrit à Auxonne en 1419 (voir le chapitre 14). Plus largement, l'entrepreneur conseille le commanditaire et s'attache à trouver des solutions techniques aux contraintes imposées par l'autorité urbaine (les prescriptions sur la hauteur, la couverture...) et tous les problèmes rencontrés, y compris dans le cas de modifications d'un projet initial mal adapté.

### *A.3.c. Réflexions sur le modèle et la copie en architecture domestique*

Certains contrats précisent que la forme de la construction doit prendre exemple sur des édifices existants. Des maisons précises sont alors souvent retenues comme modèle pour la globalité

---

3402 ADCO B11330, fol. 74v.-75r.

3403 Exemple d'un boucher (ADCO B11285, fol. 101r., 1381) et d'un chevalier (ADCO B11344, fol. 63v.-64r).

3404 ADCO B11329, fol. 80v., 1415.

3405 Ex. pour une maison en charpente d'un boucher de la rue du Bourg à Dijon (ADCO B11285, fol. 204r., 17 mars 1381).

ou un élément spécifique à la demande du propriétaire. La ville sert alors de catalogue, et suivre une mode revient à « marquer son appartenance à un groupe social »<sup>3406</sup>.

Cela concerne souvent des cheminées, dont la forme varie lorsqu'elles sont en pierre. Les deux « bonnes cheminees de pierre de bonne taille » que le maçon Jean Cornu est tenu d'installer dans l'hôtel dijonnais de Jean de Blaisy, chevalier, seront « a la faceon des cheminees de la maison de feu maistre Jehan Potier<sup>3407</sup>. D'autres cheminées à ériger chez un marchand doivent être « de la fasson de celle qui est en la chambre de Thomas Boichenot de Dijon, lanternier, qui est appelée chauffedoz »<sup>3408</sup>. Huguenin Crecey, maçon d'Is-sur-Tille, doit réaliser pour Perrenot Jacqueron, bourgeois de Dijon, une cheminée « a bouchoz » et à linteau de pierre dans une chambre pareille à celle de la cuisine de son hôtel et un puits à margelle ronde dans la cour semblable à celui de Philippe Arnaut, bourgeois<sup>3409</sup>. La ressemblance peut concerner les dimensions d'éléments fabriqués en série : Jehan de Saulx, secrétaire du roi et du duc, commande à Jehan Lambelin de Talemey, Vienot Picart de Maxilley et Beriot Berton d'Eulley-sur-Soone cent degrés d'escaliers en bois « paroilles de long et de large [...] et de auxi bon bois et auxi net » que celles fournies à Jehan de Noidant<sup>3410</sup>.

Les inspirations peuvent être multiples : deux cheminées superposées doivent être mises en place dans un hôtel derrière Saint-Michel « en la sorte et manière que sont celles de l'ostel Jehan le Nain, procureur de Monseigneur le Duc ou celles de Perrenot Berbisey »<sup>3411</sup>. Ces mentions nous renseignent notamment sur les dijonnais qui disposent de cheminées remarquables et donc enviables.

Il peut aussi s'agir d'une copie par rapport à l'existant, afin d'harmoniser l'ensemble. À l'occasion d'un échange, Pierre Plansson est tenu d'ériger un appentis de maison à Ampilly-le-Sec en aménagement deux huis en façade goutterot et un petit four semblable à ceux de la moitié de maison échangée<sup>3412</sup>.

---

3406 BOTTE Agnès, *Les hôtels particuliers de Dijon au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2015, p. 67. Il serait intéressant d'établir plus précisément la hiérarchie entre imitant et imité.

3407 ADCO B11344, fol. 63v.-64r., 12 décembre 1394.

3408 ADCO B11336 fol. 6r., 1424.

3409 ADCO B11353 fol. 53v., 1408.

3410 ADCO B13300, fol. 74v. - 75r., 1416.

3411 ADCO B11317 fol. 294 r., 1 mars 1400.

3412 ADCO E2326, 8 juillet 1548.

## Chapitre treize. La maison en construction

Les similitudes de formes permettent de proposer une parenté voire une paternité aux édifices. Ainsi Eugène Fyot avance quelques hypothèses sur l'architecte qui a oeuvré à l'hôtel Chambellan [21231-30]. Il remarque que la porte d'entrée monumentale au couloir voûté (**fig. 215**) est très semblable aux portes latérales de l'église Saint-Michel réalisées par Norissier, architecte maître des œuvres du Roi en Bourgogne venant de Moulins et travaillant avec les maîtres maçons Nicolas Dormanceu et Regnault Vauthier et que les cheminées de l'hôtel Chambellan sont proches de la cheminée monumentale de l'hôtel ducal qui est réalisée par le maître maçon Jean Dangers en 1504<sup>3413</sup>. Plus largement, concernant le mimétisme sur l'architecture résidentielle ducale, nous avons pu proposer une parenté entre la tour de Bar et certaines maisons-tours urbaines et reconnaître l'influence de la construction du logis de Philippe le Bon sur le développement du modèle de la tour-terrasse et les façades à grandes croisées et cordons.

Cette démarche oblige les ouvriers à aller apprécier les proportions in situ et surtout à faire travailler leur mémoire visuelle<sup>3414</sup>. Le choix d'un modèle accessible permet au commanditaire de se projeter sur la forme qu'aura l'édifice et fournit un support de comparaison concret vis-à-vis de possibles critiques d'exécution.

Ce souci d'imitation justifie d'autant plus l'analyse comparative des structures bâties synchrones. Il est probable que les mutations les plus manifestes concernent les décors et ornements, en constante évolution, mais les contrats n'en font guère état. Au-delà des formes ornementales simple (ex. de l'accolade au linteau), les autres formes d'ornements sont rares et font probablement l'objet d'un accord oral lorsque le chantier est bien avancé (et que le propriétaire a une meilleure visibilité sur l'état de ses finances !). Néanmoins, il est difficile de fixer avec assurance quels choix relèvent du commanditaire, du maître/maçon ou maître/charpentier et de l'imagier qui réalise le programme iconographique. Nous pouvons légitimement supposer que les nouvelles manières de construire (la pose d'une voûte, l'adoption de la croisée) sont attribuées aux professionnels de la construction<sup>3415</sup> alors que l'adoption de nouveaux motifs adaptés (avec l'exemple de l'accolade) sont plutôt des marques de l'attrait pour la nouveauté de la part du commanditaire.

---

3413 FYOT Eugène, « L'hôtel Chambellan », *Bulletin trimestriel du syndicat d'initiative et de tourisme de Dijon et de la Côte-d'Or*, 1925, p. 37.

3414 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 25.

3415 Ces essais constituent souvent l'adaptation avec les matériaux locaux d'un savoir-faire importé d'une autre région.

Aussi, cette pratique peut expliquer en partie les modes de diffusion de l'architecture Renaissance, qui a commencé par un renouvellement du vocabulaire ornemental sur des structures de forme ancienne avant que l'évolution des formes concerne les structures elles-mêmes.

#### A.4. Le prix des ouvrages

Le coût d'une construction comprend celui de la matière (les matériaux), de leur façonnage, de leur transport et de la façon (mise en œuvre). Pôle de dépense majeur, le coût des transports de matériaux sera évoqué plus avant. Dans le cas où le commanditaire fournit les matériaux, seule la mise en œuvre est rémunérée. Ces différences de contextes dans la réalisation du chantier, mais également les évolutions monétaires rendent difficile une appréciation comparative pertinente des prix évoqués.

La moitié de la construction d'une maison en pierre à Dijon avec deux bonnes cheminées, des arcs et des croisées pour laquelle les matériaux sont mis à disposition est tout de même rémunérée 120 francs en 1394<sup>3416</sup>. En comparaison, la construction de grandes maisons en charpenterie dans la même ville se marchande 80 livres (avec une mesure et demi de froment) en 1342<sup>3417</sup>, 58 francs d'or (avec quelques affaires)<sup>3418</sup> et 63 francs d'or en 1381<sup>3419</sup>. Le prix est bien moins conséquent pour une maison en bois de six rains à édifier près de la porte es Chanoines en 1349 : cinq florins<sup>3420</sup>.

Le panel de prix est un peu moins étendu en milieu rural : de cinq francs et demi pour une maison en bois avec cinq huisseries à bâtir à Pouilly-le-Bas (commune de Couternon) en 1393<sup>3421</sup> à 26 florins pour une maison moyenne à Brochon en 1357<sup>3422</sup> en passant par 13 francs et quatre boisseaux de froment pour trois rains de maisons en bois à Saint-Jean-de-Losne avec une « coste »,

---

3416 ADCO B11344, fol. 63v.-64r.

3417 ADCO B11240 fol 21v., 1342.

3418 ADCO B11285, fol. 101r., 1381 : construction d'une maison de charpenterie de cinq tirants avec une cloison, solier, escalier, des croisées et un auvent.

3419 Construction d'une maison de charpenterie pour un boucher de six rains avec deux niveaux, deux cheminées, fenêtres croisées, et porche rue du Bourg (ADCO B11285 fol. 204r., 17 mars 1381).

3420 ADCO B11250 fol. 75 r., 1349.

3421 ADCO B11370 fol. 4r.

3422 Construction d'une maison en charpente de 30 pieds au carré avec trois huisseries et une porte (ADCO B11258 fol. 20v., 1357).

## Chapitre treize. La maison en construction

un escalier, une allée et de nombreuses ouvertures « fuillies » érigés pour deux bourgeois en 1436<sup>3423</sup>.

Des sommes de 15 à 25 francs sont déboursées pour la réparation ou la reconstruction partielle d'édifices de pierre ou de bois à Dijon au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3424</sup>. Les montants sont un peu plus élevés au siècle suivant. La pose de pans de bois, de cloisons, d'avant-toit, d'une charpente et de nombreuses fenêtres dont certaines moulurées sur deux maisons dijonnaises en pierre est marchandée 100 francs en 1429, avec les matériaux mis à disposition<sup>3425</sup>. De plus, la construction d'un mur avec deux cheminées sur une hauteur de deux niveaux séparant dorénavant la propriété d'un chaussetier de celle d'un coutelier dans la rue des Forges est marchandée 42 francs en 1419<sup>3426</sup> et la réparation de la maison de l'Ange coûte 65 livres en 1434<sup>3427</sup>. Ces montants sont à comparer avec les sommes minimales à investir dans la construction ou la réparation de maisons prises en cens, avec les prix de vente mais aussi avec les redevances (voir les parties concernées).

Les prix sont assez variables pour les travaux spécifiques. Disposer d'une tourelle d'escalier en pierre au début du XV<sup>e</sup> siècle relève d'un vrai luxe considérant le prix que débourse maître Guy Gelenier en 1425 : 112 francs et demi<sup>3428</sup>. Les travaux de charpenterie d'une maison de pierre, et en particulier la charpente sont marchandés 16 francs en 1429<sup>3429</sup>. Couvrir une maison de tuiles glaçurées amenées d'une grange coûte en comparaison 13 francs d'or en 1413<sup>3430</sup>. Un « torcheur » est payé dix escus d'or et deux paires de souliers pour l'installation d'un hourdis d'un pan de bois et du sol, de l'enduit et de la cloison de nombreuses pièces d'une maison en 1407<sup>3431</sup>. Guienot Ardier, bourgeois de Dijon, paye dix francs pour la pose de carreaux glaçurés dans deux chambres et un couloir en 1391<sup>3432</sup> et le verrier Henri Vault est rémunéré dix francs et deux gros et demi pour la

---

3423 ADCO B11370 fol. 4r., 1436.

3424 Réparer une maison de bois de cinq chas, faire une volerie, une galerie, une cheminée : 15 florins (ADCO B11259 fol. 38v., 1360). Réparation de maison de bois (poutres de plafond, escalier, fenêtres croisées, et poutres de charpente) avec réutilisation du vieux bois : 20 francs (ADCO B11924 fol. 10v., 1391). Réparations d'une masière de pierre : 25 livres une maille (ADCO B11250 fol. 4v., 1347).

3425 ADCO B11368 fol. 104v.-105r.

3426 ADCO B11353 fol. 185r.

3427 ADCO B11342 fol. 136r.

3428 Alors qu'une partie de la pierre est prise sur place (ADCO B11337, fol. 79 r.).

3429 ADCO B11368, fol. 111r. 1429.

3430 ADCO B11361, fol. 15r., 17 décembre 1413. Les tuiles glaçurées produites à la tuilerie ducale de Montot sont vendues le double du prix des tuiles normales (ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 804). Les tuiles normales sont néanmoins toujours jusqu'à 10 fois plus onéreuses que les essentes.

3431 ADCO B11353, fol. 46v.

3432 ADCO B11315, fol. 96r.

## Chapitre treize. La maison en construction

réalisation et la pose de 70 pieds « au pied et mesure de Dijon » de verre blanc et à losange sur une maison de Vergy en 1474<sup>3433</sup>.

Le coût des cheminées est assez variable au XIV<sup>e</sup> siècle. Le drapier Hugues de Moirey dépense 36 francs pour installer une cheminée en pierre avec deux niches et une fenêtre à croisée dans sa maison en 1391<sup>3434</sup>. Ériger des cheminées en pierre superposées coûte 10 francs et une émine de froment en 1376<sup>3435</sup>, 12 francs et un quartaul de tourte en 1371<sup>3436</sup> et 25 francs en 1400<sup>3437</sup>. La confection et la mise en place d'une cheminée de pierre « taillie a pie droit tout plain » et deux niches dans une maison dijonnaise sont rémunérées 25 francs en 1429<sup>3438</sup>. Cela pourrait laisser penser que ces structures sont réservées à une certaine élite, cependant la cheminée en pierre avec corniche et niches édifiée pour Jacoz Morrey en 1363 ne lui coûte que six florins<sup>3439</sup>.

Les travaux dont le budget n'excède pas dix francs concernent avant tout des structures en bois (cheminées<sup>3440</sup> et baies<sup>3441</sup>) ou de petites structures comme des fours<sup>3442</sup> et des puits<sup>3443</sup>.

Les prix de construction sont moins connus pour la période de la fin du XVe et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ils sont de l'ordre de 300 à 2000 livres environ à Paris<sup>3444</sup>. L'installation d'une canalisation dans une cour coûte six francs en 1523 « tant pour matiere que facon »<sup>3445</sup> tandis que la reconstruction d'un mur entre deux maisons sur plusieurs niveaux est marchandée à deux francs et quatre gros en 1501<sup>3446</sup>. Notons que d'après les recherches de Thomas Roy, le caractère chanfreiné

---

3433 BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, p. 237.

3434 ADCO B11315, fol. 60r., 3 janvier 1391.

3435 ADCO B11388 fol. 18r.

3436 ADCO B11276 fol. 95r. Une somme semblable de 12 francs et un chapperon sont remis à Huguenin Crecey, maçon d'Is-sur-Tille, pour la confection et la mise en place d'une margelle de puits et d'une cheminée en pierre dans la maison d'un bourgeois dijonnais en 1408 (ADCO B11353 fol. 53v.).

3437 ADCO B11317 fol. 294r.

3438 ADCO B11368, fol. 112r.

3439 ADCO B11236 fol. 40v., 1363.

3440 Sept francs et demi et « cinq aulnes en troilliz » pour deux cheminées probablement en bois dont les matériaux sont fournis en 1435 (ADCO B11380, fol. 5v.).

3441 Huit francs d'or pour deux portes, une huisserie et huit fenêtres en chêne pour la maison de la confrérie Notre Dame à Talant en 1410 (ADCO B11327, fol. 64v.).

3442 Quatre francs pour un four « a cuire pain » dans une maison en 1431 (ADCO B11341 fol. 62v.).

3443 Les pierres taillées et moulurées d'un puits sont payées cinq francs en 1415, sans compter le transport (ADCO B11329 fol. 80v., 1415).

3444 ROUX Simone, « Etre propriétaire à Paris à la fin du Moyen-Age » dans Olivier FARON, Etienne HUBERT (dir.), *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Actes de la table ronde tenue à Lyon les 14 et 15 mai 1993, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 71-83.

3445 ADCO BII353/1, 1523.

3446 ADCO BII353/1.

des éléments architecturaux n'induit pas nécessairement une plus-value contrairement aux moulures<sup>3447</sup>.

Les paiements sont assez souvent étalés, suivant une périodicité précise<sup>3448</sup> ou plus couramment au regard de l'avancée du chantier<sup>3449</sup>. La somme de 112 francs et demi correspondant à l'érection d'un escalier en vis en pierre est même remise au cours de cinq étapes du chantier : 40 francs le jour du contrat pour assurer la provision de pierres « et autre choses », 20 francs quand le maçon commence à maçonner, 20 francs quand la vis atteint le haut du premier étage, 20 francs quand elle atteint le haut du second étage et le reste à la fin<sup>3450</sup>. Il est courant qu'un premier paiement de moins de la moitié du prix s'effectue lors de l'écriture du contrat<sup>3451</sup>, ce qui permet à l'entrepreneur de ne pas avancer trop de frais.

La remise de certains objets participe au paiement par le commanditaire en nature : un demi lard, une robe, une chausse et un « cheporon » remis par Michelet Guost en plus de 58 francs pour une demeure en bois en 1381<sup>3452</sup>, un « chapiron » pour sa femme, « une bassole et une cassote a enffent » en plus de 18 livres pour la confection (sans la pose) de trois cheminées en pierre en 1424<sup>3453</sup>, une queue de vin et une émine de blé en plus de 120 livres pour la construction de deux maisons en pans de bois la même année<sup>3454</sup> et cinq aulnes « en troilliz leal et marchand » en plus de sept francs et demi pour la façon de deux cheminées remis par Guillaume Lescot en 1435<sup>3455</sup>. La récupération des matériaux de construction antérieurs par l'entrepreneur peut également être

---

3447 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 586.

3448 Le paiement de 120 francs pour la construction de la moitié d'une maison de pierre s'échelonne proportionnellement à la fin de chaque mois en 1394 (ADCO B11344, fol. 63v.-64r.). L'entrepreneur qui érige une demeure de charpenterie pour le prix de 58 francs d'or et quelques objets est payé 10 francs le jour du contrat, 10 francs à Pâques, 10 francs à la Pentecôte et le reste au moment où il dresse la maison (ADCO B11285 fol. 101r., 1381).

3449 La somme de 26 florins pour la construction d'une maison en bois en 1357 : dix florins de suite, huit une fois la maison levée et huit une fois la maison « assuree » (ADCO B11258, fol. 20v., 1357), la somme de 63 francs d'or pour la construction d'une maison de bois : 20 francs au moment du contrat, 20 francs quand le bois est amené et le reste quand elle est levée (ADCO B11285, fol. 204r., 17 mars 1381), la somme de 10 francs et une émine de froment pour la construction de deux cheminées : deux francs au moment de la signature du contrat, trois francs quand la taille de pierre est réalisée, trois francs en « murant » l'ouvrage, deux francs en installant le conduit et le froment tout au long du chantier (ADCO B11388 fol. 18r.).

3450 ADCO B11337, fol. 79 r., 8 octobre 1425.

3451 Six florins sont remis au charpentier pour des travaux de réparation d'une maison de bois qui s'élèvent au prix de 15 florins (ADCO B11259, fol. 38v., 1360).

3452 ADCO B11285, fol. 101r., 1381.

3453 ADCO B11336 fol. 6r., 1424.

3454 ADCO B11332 fol. 147v.-149r.

3455 ADCO B11380 fol. 5v., 15 mai 1435.

## Chapitre treize. La maison en construction

considérée comme un paiement en nature<sup>3456</sup>. Les rémunérations uniquement en nature sont rares<sup>3457</sup>. Thomas Roy note que les rémunérations mixtes ou en nature ne concernent pas certaines professions comme les charretiers et les perriers<sup>3458</sup>.

Il est bien plus aisé de comparer des prix forfaitaires en fonction d'une certaine surface de structures mise en place, mais il ne s'agit pas du mode de rétribution le plus courant. Ainsi, Gerart Bernard de Dijon paye 15 gros la toise volumique pour la construction de sa maison de pierre à Lux en 1467, car le contrat fait état d'une « marchandise a la toise »<sup>3459</sup> alors que le prix de la toise d'un mur pour la maison dijonnaise de Nicolas Bastier, clerc, est évalué à deux francs et demi<sup>3460</sup>. La rémunération dépend de la nature de la construction<sup>3461</sup>. La taille et la pose à l'extrémité d'un mur d'une « anglerie de taille a double areste » taillée à la broche et à la laye, autrement dit un massif de maçonnerie soutenant un pan de bois, sont rémunérées à quatre gros le pied (ou « au regart et tamps donnees se bon lui semble »<sup>3462</sup>. Philippe Didier relève des prix de deux florins par milliers de carreaux de pavement posés en 1353<sup>3463</sup>, 22 gros par millier de « marrien a faire querreaux » en 1400<sup>3464</sup>, cinq gros par toises de pavés posés en 1421<sup>3465</sup> et 17 toises pour un franc d'essentes posés sur des toits<sup>3466</sup>. Nous relevons que les carreaux glaçurés à la devise du chancelier Rolin identiques à ceux de l'hôtel Rolin et que ce dernier commande pour l'hôtel Dieu de Beaune sont payés en 1448 à 2 francs et 1 florin le millier<sup>3467</sup>.

La rémunération à la toise des couvreurs et blanchisseurs est plafonnée à Dijon au Xve suivant des ordonnances rédigées par les corporations. Ainsi, un couvreur ne peut faire payer plus

---

3456 Joffroy Chiere autorise le charpentier qui refait la charpenterie de sa maison de pierre à récupérer quatre pièces de vieux bois de son choix pour en faire son profit (ADCO B11368, fol. 111r. 1429).

3457 Chacun des deux maçons qui travaillent sur une maison à Dijon en 1350 se voient remettre une mauletote (sorte de jupe) (ADCO B11251, fol. 26r).

3458 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 662.

3459 BM Dijon ms. 2211.

3460 ADCO B11368, fol. 112r., 1429.

3461 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 599.

3462 ADCO B11368, fol. 112r., 1429.

3463 ADCO B11254 fol. 23v.

3464 ADCO B11317 fol. 281v., 1400. Il s'agit peut-être de planches pour faire des essentes, qui sont d'ailleurs fournit au nombre de 4000 à un charpentier. Le texte semble indiquer qu'un millier de marriens permet de réaliser 1700 querreaux.

3465 ADCO B11334 fol. 13v., 1421. Le pavage concerne toutes les maisons possédées par Jehan de Noidant, conseiller et trésorier du duc, à Dijon.

3466 ADCO B11317, fol. 112r., 1398.

3467 De VAIVRE Jean-Bernard, « Les armoiries et devises des Rolin » dans *La splendeur des Rolins, table ronde des 27-28 février 1995*, Picard, Société Eduenne, 1999, p. 43).



### Chapitre treize. La maison en construction

de 60 deniers/toise un toit haut de lave, 50 deniers/toise un toit moyen de laves ou de tuiles contre-lattées, 40 deniers/toise un toit de tuiles lattées, 20 deniers/toise un toit de lave retournée ou un toit en bardeau et 15 deniers/toise un toit de tuile retournée<sup>3468</sup>. Cela nous indique que la pose de la lave est mieux rémunérée, car plus technique que la pose de tuiles. Rappelons ici que le prix de la fabrication des tuiles et de la lave est plus élevé que celui de la mise en œuvre alors que c'est l'inverse pour les pierres et la chaux. Les blanchisseurs sont rémunérés au mieux 50 deniers/toise d'enduit appliqué sur mur de chaux et 40 deniers/toise sur torchis<sup>3469</sup>. Les techniques de calcul des mesures des différents volumes bâtis nous échappent en grande partie<sup>3470</sup>.

Le commanditaire est quelquefois tenu d'entretenir les ouvriers, au moins en nourriture, pour ceux qui viennent d'assez loin<sup>3471</sup>, mais pas seulement. Robert Vion doit « souignier lit et potage » et un quartaul de froment à ceux qui réparent sa maison de bois à Gevrey-Chambertin en 1360<sup>3472</sup>. Les « despens » peuvent s'élever à 10 deniers par jour selon l'ordonnance des couvreurs de 1418<sup>3473</sup>.

---

3468 Suivant une ordonnance de 1418 (AM Dijon G2 fol. 17v., cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 810).

3469 Suivant une ordonnance de 1479 (AM Dijon G3, cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 810).

3470 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 413.

3471 Les tuiliers Johanes et Johanetus qui fabriquent et installent des carreaux de sol glaçurés dans la salle de la tour de Poincart, bourgeois de Dijon, sont transportés depuis Remilly-sur-Tille (une douzaine de kilomètres) et nourrit à ses frais. Il leur fournit en plus le « sableon » (ADCO B11254 fol. 23v). Guenot Ardier s'engage à fournir des vivres de bouche à Guillaume le Tieley de Longchamp et son valet pendant quatre jours, le temps qu'ils posent des carreaux glaçurés chez lui (ADCO B11315 fol. 96r., 1391).

3472 ADCO B11259 fol. 38v.

3473 AM Dijon G2 fol. 18r., cité par ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 665.

## B. Origine, préparation et commerce des matériaux

### B.1. La pierre à bâtir

#### *B.1.a. La diversité des ressources lithiques*

Il est de notoriété que la région Bourgogne bénéficie de ressources en pierre abondantes et de qualité. La majeure partie des localités de la région étudiée sont implantées sur ou à peu de distance de couches rocheuses (**fig. 431**). La répartition des carrières de pierre exploitées anciennement en rend compte. Seule une grande partie de la plaine de Saône, à l'est de la Côte reliant Dijon et Beaune et au sud de Mirebeau-sur-Bèze, est dépourvue de carrières<sup>3474</sup>. En effet, cette zone, qui est le prolongement naturel de la Bresse, est formée de sables et d'alluvions. Sur le reste du territoire couvert nous reconnaissons précisément de très nombreux faciès de pierres, dont certaines sont plus appréciées que d'autres pour leur qualité ou leur accessibilité.

Plusieurs roches métamorphiques et plutoniques<sup>3475</sup> telles que les grès et granites sont présentes dans la partie sud de l'ancien bailliage d'Auxois, en particulier autour d'Arnay-le-Duc et de Saulieu, et au sud d'Avallon. Les granites affleurent aussi dans les vallées encaissées de l'Armançon et du Serein, aux alentours de Semur-en-Auxois et Précy-sous-Thil. Plusieurs faciès gréseux du Trias (le grès arkosique et le grès blond médian) se rencontrent à quelques endroits proches d'Arnay-le-Duc<sup>3476</sup>.

Le reste des roches relève de l'étage géologique du Jurassique. Un calcaire dur, le calcaire à entroques de l'Aalénien et du Bajocien, est fortement exploité, en particulier en l'Auxois (notamment le Haut Auxois) et sur une partie de la Côte. Il comprend plusieurs faciès, et fournit notamment des laves de couverture. Les calcaires bioclastiques du Bathonien inférieur, les calcaires oolithiques et les calcaires à faciès « Comblanchien » du Bathonien moyen à supérieur affleurent dans une vaste zone comprenant la Côte, l'arrière-Côte, le plateau formant le seuil de Bourgogne et une bonne partie du bailliage de la Montagne. Nous trouvons dans quelques zones de la Côte, au nord de Dijon et vers Tonnerre les calcaires grenus et les calcaires à Digonelles du Callovien, les calcaires de Tonnerre et d'Is-sur-Tille et la pierre d'Asnières du Kimméridgien inférieur.

---

3474 La ressource en pierre se retrouve à quelques kilomètres au sud d'Auxonne, et des carrières sont connues outre Saône vers Dole.

3475 Issues des étages géologiques du Carbonifère et du Dévonien.

3476 Carte géologique des environs de Semur-en-Auxois.

## Chapitre treize. La maison en construction

La majorité des carrières de pierre sont à ciel ouvert<sup>3477</sup> et se situent au pied des promontoires calcaires ou sur des plateaux. De nombreux toponymes renseignent sur l'existence d'anciennes carrières, et en particulier de lavières<sup>3478</sup> qui forment la partie supérieure de carrières.

Il nous a semblé intéressant de nous placer à l'échelle d'un site pour estimer la provenance des différents matériaux lithiques identifiés<sup>3479</sup>. Le cas de Semur-en-Auxois est judicieusement choisi car les pierres employées sur les constructions médiévales sont de nature et de couleurs bien distinctes. Le suivi de travaux de la maison [21603-64] rue du Vieux Marché a permis la reconnaissance des faciès de pierres utilisés dans la construction d'une demeure à façades en pierres et à pan de bois de 1535d (**fig. 387**).

Les moellons sont composés de pierres calcaires du sinémurien et de granites. Le granite à deux micas forme à Semur le socle rocheux principal que la rivière Armançon façonne pour former le célèbre méandre. Ainsi, d'imposantes roches de granite prennent place au pied des remparts de la ville sur les versants du vallon du méandre. Ce granite constitue le matériau principal des parements de nombreuses demeures médiévales semuroises. Il est majoritaire voire quasiment exclusif en moellons<sup>3480</sup> dans les murs de celles qui se situent là où la roche peut être directement exploitée sur la parcelle bâtie, dans les faubourgs auprès de la rivière ([21603-27] et [21603-28]). De gros blocs de granite sont utilisés à l'angle d'une façade sur rue d'une demeure ancienne [21603-27]. Les fondations de la demeure qui nous intéresse sont assises sur le socle granitique (présent à quelques décimètres sous le niveau de la rue). L'aménagement de la cave semi-enterrée a assurément nécessité l'extraction de blocs de granite directement mis en œuvre. Ce type de pierre difficile à mettre en œuvre en lits réguliers, demeure solide et résiste aux intempéries et au gel<sup>3481</sup>.

---

3477 Seules les pierres d'Asnières, de Norges, de Premeaux et de Pouillenay mais aussi le gypse furent exploitées en souterrain, en mode d'exploitation à « chambres et piliers » jusqu'à l'époque moderne (ODENT B. E., *Inventaire départemental des cavités souterraines hors mines de la Côte-d'Or, Rapport final*, BRGM, 2009, p. 43). Les archéologues ont aussi redécouvert des carrières semi souterraines dans d'anciennes diaclases sur le site même du bourg de Fleurey-sur-Ouche lors des fouilles récentes (PERTUISOT Gaëlle, *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or; Fleurey-sur-Ouche, Lotissement des Charmilles 32 rue de l'Aule, Des moines clunisiens aux parlementaires dijonnais : histoire d'une parcelle sous influence*, rapport de fouille archéologique, Inrap, 2019, 326 p).

3478 Ces lavières sont bien souvent distinctes des carrières fournissant des pierres de taille et des moellons. Ce n'est cependant pas le cas pour les carrières de Taurey, Resne et de la Boissière près de Dijon (CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 322).

3479 Il n'est pas toujours aisé d'attribuer une roche particulière aux structures observées : la couleur diffère beaucoup selon les contextes (exposition aux intempéries, à l'humidité voire aux gaz d'échappement des véhicules).

3480 Son utilisation comme pierre d'encadrement d'ouverture est fortement suspectée pour l'époque médiévale, par comparaison avec des exemples vernaculaires modernes.

3481 BUCAILLE Richard, LEVI-STRAUSS Laurent, *L'architecture rurale française – corpus des genres des types et des variantes - Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault éditeur, 1980, p. 58.

## Chapitre treize. La maison en construction

Les moellons en calcaire sinémurien sont cependant ici plus nombreux que les moellons en granite. Ils sont certainement préférés car il est plus facile d'obtenir une forme parallélépipédique avec ce type de pierre. Ce calcaire sinémurien ou pierre à gryphées arquées est une pierre dure de couleur gris bleuté tirant sur le brun issue d'une formation géologique locale, bien représentée dans la Terre-Plaine<sup>3482</sup>, entrecoupée d'importants niveaux d'argile. D'anciennes carrières sont connues à 1 km au sud ou à 2 km au nord de la ville (Charentois). Il s'agit de la pierre calcaire de prédilection sollicitée à Semur. Elle forme l'essentiel des tours des fortifications du quartier du Chastel et du donjon (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) mais aussi de la porte Guillier (XIV<sup>e</sup> siècle). On la trouve comme moellon associé au granite dans plusieurs constructions<sup>3483</sup> et certaines demeures du quartier ouest du bourg en font même un usage quasiment exclusif ([21603-2], [21603-55] et [21603-62]).

Malgré son aspect irrégulier et son traitement laborieux, cette pierre peut être travaillée sous forme de blocs au profit de la construction domestique. Son usage en pierre de taille est commun au Moyen Âge, que ce soit sur les tours du donjon (fin du XIII<sup>e</sup> siècle), ou sur un grand nombre de demeures. Il s'agit du seul matériau employé pour les façades sur rue de la maison [21603-2]<sup>3484</sup>. Outre les encadrements de baie moulurés, nous reconnaissons son utilisation pour l'ensemble de la cheminée à colonnettes et manteau mouluré du XV<sup>e</sup> siècle à l'étage de la maison [21603-39] et pour les ogives de la maison au Mouton (SUP114). Elle constitue surtout les jambages de la cheminée du rez-de-chaussée (probablement antérieure à 1535), les piédroits de la porte de la cave et quelques pierres du massif d'encorbellement nord sur la façade ouest de la maison [21603-64].

Il est facile d'identifier la mise en œuvre d'un autre calcaire sur les façades de cette demeure. Sa couleur blanchâtre à crème tranche avec les teintes des autres matériaux décrits ici. Le contraste devait être accentué par les autres teintes correspondant aux poutres et à l'enduit sur le hourdis du pan de bois<sup>3485</sup>. Ce calcaire à entroques de dureté moyenne est certainement choisi, outre sa teinte, par la possibilité d'obtenir une mise en forme précise, en particulier pour les éléments moulurés (encorbellement, consoles de l'avant-toit et haute fenêtre à l'étage notamment). Il est mis en œuvre dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle pour l'édification des chapelles latérales de l'église Notre-Dame, et sollicité au même titre pour les pierres de taille de nombreuses demeures semuroises, aussi bien au sein du bourg fortifié (maisons [21603-10], [21603-23], [21603-51], [21603-55] et [21603-58]) que dans les faubourgs (maisons [21603-19], [21603-36] et [21603-

---

3482 Nous le trouvons employé dans la vallée de la Brenne à Vitteaux et Posanges.

3483 [21603-5], [21603-6], [21603-15], [21603-35] (datée de 1492d), [21603-39], [21603-65] et [21603-66]. La combinaison des moellons granitiques et des moellons calcaires est aussi commune pour les parements des demeures d'Avallon.

3484 Du calcaire blanc est utilisé pour deux phases de construction du côté de la façade sur cour.

3485 Probablement ocre d'après les traces reconnues.

43])<sup>3486</sup>. Cette pierre est assurément préférée au calcaire sinémurien mais devait être plus coûteuse. Toutes les baies en pierres de plusieurs façades ([21603-10] où l'ensemble du rez-de-chaussée est érigé avec ce matériau, [21603-36] datée de 1544d et [21603-55]) n'emploient que lui. Nous pensons le reconnaître pour une partie des moellons de la façade de la grange à piles dans la rue de Vignes [21603-1]<sup>3487</sup>, pour les façades des maisons [21603-14] et [21603-58] et peut-être en complément pour les maisons [21603-13] et [21603-26]. La maison [21603-27], dans le faubourg des Tanneries, présente une baie géminée à meneau (ou plutôt colonnette) manquant montée avec un calcaire grisâtre.

La combinaison sur une même façade des pierres de calcaire à entroques et de calcaire sinémurien correspond à plusieurs situations. Les baies médiévales de la haute façade (quatre niveaux d'élévation sous comble) et de la tourelle de la demeure [21603-59] de Semur (fin du XV<sup>e</sup> siècle ou début du XVI<sup>e</sup> siècle) sont montées avec le calcaire à entroques déjà mentionné, à l'exception de la porte d'accès à la cave composée de pierres calcaires du sinémurien. Cette porte pourrait correspondre à une phase de construction antérieure. En revanche, la porte de cave de la maison rue du Vieux Marché est probablement montée avec le reste des élévations vers 1535, éventuellement avec des éléments en réemploi : la distinction entre l'usage des matériaux exprime une hiérarchie symbolique des ouvertures selon leur place. Cette hiérarchie est accentuée par le choix des moulurations : en l'occurrence, la porte de la cave, ouverture secondaire, ne présente pas de moulure. La situation se présente à nouveau pour ce qui est du jour d'escalier de la maison [21603-51].

Inversement, certaines façades des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles ne font qu'un usage très restreint du calcaire à entroques, se limitant à des niches à statue ([21603-17]), quelques éléments moulurés (le prolongement de la mouluration des sablières basses sur les massifs maçonnés d'encorbellement de la maison à pan de bois [21603-31]) et des composantes de baies (le meneau d'une fenêtre pour la maison [21603-56]).

---

3486 Globalement, la proportion de façades et vestiges de façades de demeures médiévales semuroises composées d'un calcaire de teinte claire (oolithique ou éventuellement à entroques) est à peu près égale à celles où ces calcaires côtoient le calcaire sinémurien pour les pierres de taille.

3487 La position de cet édifice dans un faubourg qui tire vers le mont Télégraphe peut expliquer cette situation, ainsi que la rareté d'emploi du granite sur la même façade.

## Chapitre treize. La maison en construction

Il est difficile d'attribuer une provenance pour cette pierre calcaire du bajocien. Il n'est pas impossible de suspecter une provenance proche comme les collines proches de Semur où se trouvaient des carrières (Mont Drejet et Mont Télégraphe).

Le chantier de l'église du prieuré Notre-Dame commencé au XIII<sup>e</sup> siècle sollicite en parement et pour les sculptures un autre type de pierre calcaire, assez dure : la pierre de Pouillenay ou calcaire à entroques miroitantes<sup>3488</sup>. De fait, d'importants volumes de ce matériau sont amenés à Semur depuis la carrière de Pouillenay (environ 10 km) pour ce chantier, puis pour celui du porche de l'église (XV<sup>e</sup> siècle). Aussi, son utilisation dans la demeure étudiée pour le linteau de la porte de la cave peut résulter d'un réemploi d'une partie démolie de cette église<sup>3489</sup> ou d'un autre monument, ou d'un excédent. Il est encore plus probable que sa présence corresponde à des apports épisodiques et spécifiques plus tardifs : la cheminée à l'étage d'une maison rue Févret [21603-10] (phase du XVI<sup>e</sup> siècle) est montée avec ce calcaire<sup>3490</sup>. Une pierre de ce type forme aussi l'encadrement d'une petite fenêtre avec des pierres de calcaire sinémurien sur la façade de la maison [21603-5] (XV<sup>e</sup> siècle).

Quelques constructions médiévales de Semur font aussi un usage limité du grès, assez anciennement. Cette utilisation est moins résiduelle que pour le calcaire à entroques miroitantes pour la construction domestique. La porte cintrée d'accès à la cave et une autre porte de la maison [21603-27] sont montées en grès, certainement pour la phase de construction du XIV<sup>e</sup> siècle. Nous retrouvons le grès, éventuellement utilisé en réemploi, pour une partie des piédroits de porte en façade des maisons [21603-9] et [21603-45] et de la construction (SUP108). Dans les trois cas, les constructions sont situées dans le faubourg proche de la rivière. Le grès semble être une alternative au calcaire sinémurien, même s'il est plus friable. Il est fortement employé en pierres de taille et en moellons pour les demeures les plus anciennes d'Arnay-le-Duc mais aussi en partie à Molinot<sup>3491</sup>.

---

3488 Formée de fragments d'échinodermes et mouchetée par les oxydes fer (RAT Pierre, *Bourgogne, Morvan*, Paris, Masson, 1986, p. 75).

Les caractéristiques de ces pierres sont connues. Elles sont qualifiées de dures avec une densité de 2520 kg/m<sup>3</sup>, leur résistance est moyenne avec 675 kg/cm<sup>2</sup>, elles résistent bien à l'usure et au gel, sont peu poreuses et se taillent facilement (ALADENISE Victor, *Technologie de la taille de la pierre*, 1983, Librairie du compagnonnage, p. 157).

Voir aussi : FORNEROT Jean-Baptiste, « Les pierres de Pouillenay », dans *BSSS 1904*, Semur, p. 184-188.

3489 Le porche au-devant de la porte des Bleds, devant l'entrée du transept nord de l'église, n'existe plus.

3490 Dans le même ordre, une colonnette d'une baie de la porte Guillier est travaillée avec cette pierre tandis que le reste de la construction est en calcaire sinémurien.

3491 RAT Pierre, *Les grès dans les constructions de Bourgogne là où règnent les calcaires*, Paris, Cths, 1994, 22 p. Son usage en bancs, cuves et éviers est avéré (LORENZ Jacqueline, LORENZ Claude, « De la roche à la construction : la localisation et la reconnaissance des carrières », dans Jacqueline LORENZ, Paul BENOIT,

Cependant, il pourrait avoir une origine plus proche : le faciès de la pierre d'Aubigny-la-Ronce (grès arkosique verdâtre du Rhétien), accessible à de rares endroits le long de la vallée de l'Armançon au sud de Semur, correspond aux caractéristiques des pierres que nous avons observé (grès quartzique à grain moyen et fin)<sup>3492</sup>.

Ainsi sont présentés tous les matériaux lithiques mis en œuvre dans les phases de constructions médiévales de la demeure semuroise retenue, représentant l'essentiel de ceux sollicités dans cette ville à l'époque médiévale. Une carte de répartition de la nature des pierres de taille utilisées en nombre dans les demeures semuroises permet de reconnaître un emploi plus prononcé pour le calcaire à entroques dans le quartier du Bourg et le faubourg des Vaux et un usage du grès surtout reconnu dans les faubourgs (**fig. 432**).

L'épaisseur des bancs de pierre en carrière définit la possibilité de constituer des pierres de moyen appareil. La qualité des calcaires du nord-ouest de l'Auxois permet d'obtenir des pierres d'importantes dimensions. Le bâtiment [21530-14] de Rougemont présente en façade un énorme linteau large d'environ 3,50 m et haut de 1 m et commun à deux portes, certainement du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 230**). Les linteaux des fenêtres à deux meneaux de Selongey [21599-8] sont particulièrement allongés. Des piliers monolithes supports dans les caves ont été reconnus à Flavigny, Salives et Villiers-le-Duc.

Toutes les pierres ne sont pas aptes à être taillées ou moulurées<sup>3493</sup>. Lorsque des pierres sont tirées en carrière sous forme de plaquettes, elles forment des maçonneries de très petit appareil de moellons<sup>3494</sup>. Les moellons sont en règle générale constitués de la pierre locale.

Certaines pierres ont des caractéristiques techniques qui ne semblent guère gêner les constructeurs. Les petits trous communs sur les pierres calcaires du bajocien n'empêchent pas leur utilisation aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles notamment à Chanceaux, Flavigny, Rougemont et dans le Châtillonnais.

---

*Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Clermont-Ferrand les 26-30 octobre 1992, Paris, Cths, 1993, p. 9-29).

3492 Semur-en-Auxois, carte géologique, BRMG, p. 7.

3493 L'opération est assez ardue pour les grès, et plus encore pour le granite.

3494 Exemple pour les demeures médiévales de Gemeaux, Is-sur-Tille, Echevronne, Francheville et Villey-sur-Tille.

## Chapitre treize. La maison en construction

Revenons au Palloux pour évoquer l'usage de fragments de tuf en réemploi, probablement initialement mis en œuvre pour un conduit de cheminée de la demeure étudiée [21439-1]. L'abbé Jacques Denizot nous indique qu'il est exploité tout près de Le Palloux, à Semarey<sup>3495</sup>. Ce matériau qui constitue la voûte de l'église abbatiale de la Bussière ou encore le clocher de l'église de Bligny-sur-Ouche est tiré des sites de sources autour de la vallée de l'Ouche, et se trouve plus généralement bien accessible en plusieurs points de l'Auxois. Citons parmi ses qualités sa légèreté et sa capacité à soutenir d'importantes charges.

Notons que certaines pierres ne sont visiblement pas sollicitées, et leur présence dans la maison, même sous forme résiduelle, est très rare. Cela s'explique par leur qualité médiocre comme pierres de construction, et l'existence de bancs d'accès difficile ou trop peu épais. Le calcaire à gryphées géantes du domérien, piégé entre des niveaux marneux, en est un exemple. Le plâtre, dont les carrières sont connues, n'est pas utilisé à notre connaissance à l'époque considérée.

### *B.1.b. Les ressources locales*

Le site de Flavigny démontre qu'il est possible d'utiliser systématiquement les mêmes pierres pour les différentes structures de l'ensemble d'un bâtiment. Cependant, il demeure courant de solliciter des matériaux lithiques différents entre les pierres de taille et les moellons. Cela traduit bien souvent le recours à des pierres spécifiquement choisies pour leur résistance et leur facilité de taille afin de constituer des pierres de taille ou des éléments de fondation. Il s'agit aussi de s'adapter aux possibilités offertes en carrière suivant la hauteur des bancs de roche. Nous venons de voir pour le cas semurois que trois matériaux distincts se dégagent assez bien pour un même site. En l'occurrence les associations calcaire sinémurien/granite et dans une moindre mesure grès/granite semblent des modèles dominants avant le XV<sup>e</sup> siècle pour ce site.

L'ensemble des maisons médiévales reconnues à Pouilly-en-Auxois, mais aussi la demeure étudiée à Le Palloux [21439-1] (commune de Montoillot), sollicitent les calcaires à entroques de la série géologique locale pour les moellons et un calcaire à entroques miroitantes, dite pierre de

---

3495 DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités...* (commencée en 1866), article sur Semarey.



Pouillenay, pour les pierres de taille et les éléments sculptés<sup>3496</sup>. Cette dernière pierre, déjà évoquée pour le site semurois, fournit de beaux blocs réguliers d'un ton légèrement rosé. Elle est exploitée en dehors de Pouillenay : son usage est généralisé pour les demeures médiévales de Marigny-le-Cahouet, Verrey-sous-Drée et Vitteaux.

Bien d'autres sites peuvent être évoqués pour le recours à des couples de matériaux. À Issur-Tille, les pierres de taille sont toutes façonnées en pierre d'Is alors qu'une partie des moellons de parement sont en calcaire à reflets ocre. Les couples de matériaux de teintes distinctes sont connus sur des sites diversifiés<sup>3497</sup>. Le parement de la maison [21253-1] d'Étalante est essentiellement composé de moellons gris montés en moyen appareil et de pierres de taille en calcaire blanc fin et en calcaire rosé. Mais cette demeure bâtie sur une forte pente comprend sur la partie inférieure six assises de moellons en moyen appareil de calcaire blanchâtre grenu. Cet aménagement vise certainement à conforter l'assise de l'édifice du côté de la pente.

Une pierre brune-rouge est visible à plusieurs endroits à Guillon<sup>3498</sup>. Son emploi pour certains moellons est bien visible mais elle semble aussi particulièrement appréciée pour monter des arcs, alors que d'autres types de calcaires constituent les encadrements de baies (exemple d'un calcaire blanc oolithique et d'un calcaire brun à grisé pour la demeure [89197-2]).

Les textes nous renseignent précisément sur le choix des pierres à bâtir dans la sphère dijonnaise. La pierre locale, nommée pierre de Dijon-Corton (calcaire grenu et dalle nacrée), est tirée à l'ouest de cette ville sur les versants de la vallée de l'Ouche<sup>3499</sup>. Elle arbore plusieurs tonalités, de l'ocre jaune au gris bleuté, et se trouve employée pour les pierres de taille et les moellons<sup>3500</sup>. Cette « pierre dorée » est abondamment reconnue sur les façades anciennes de Talant,

---

3496 L'aspect grenu de la pierre ne peut permettre d'aboutir à une sculpture de très grande qualité. La même remarque est valable pour les colonnettes et trumeaux probablement sculptés en pierre de Chassagne des claire-voies des demeures beaunoises [21054-29] et [21054-69].

3497 Châtillon-sur-Seine (maison [21154-5] avec pierres de taille en pierre blanche et moellons en pierre brune et grise), Auxey-Duresses (maison [21037-2] : association calcaire blanchâtre/pierre grisâtre à ocre), Veilly (maison [21660-1] : association pierre blanche/pierre grise), Montréal (maison [89267-11] : association pierre blanchâtre/pierre grisée à ocre de petites dimensions et irréguliers) et Pichanges ([21483-1] : association pierre blanc crème/pierre grisâtre).

3498 Il s'agirait d'une pierre de l'Hettangien du type à lumachelle ferrugineuse (BÜTTNER Stéphane, *Savoir-faire et matériaux traditionnels dans la construction et la restauration du patrimoine rural bâti de l'Auxois - Côte d'Or - Région Bourgogne - Rapport diagnostique*, Centre d'Études Médiévales, 1997, p. 9).

3499 La carrière des Chartreux, la carrière de Resne (pierres de taille, marches), la carrière de Chenove et la carrière de Boixières (moellons) sont fortement utilisées au Moyen Âge (RAT Pierre, « Les plus anciennes carrières avec lesquelles on a bâti Dijon », dans *MCACO T. 37 (1993-1996)*, Dijon, p. 211-212).

3500 RAT Pierre, « La pierre de dijon : variété emplois carrières », *119<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Carrières et constructions III, Amiens, 1994*, p. 446.

Fontaines-les-Dijon et Plombières-lès-Dijon. Certains faciès de la pierre de Dijon tirant sur le rose voire quelquefois le rouge se rencontrent à partir de la fin du Moyen Âge, notamment à l'hôtel Chambellan [21231-30]<sup>3501</sup>.

La pierre blanche d'Asnières (calcaire tendre un peu crayeux de bonne), transportée sur quelques kilomètres, est d'un emploi commun à Dijon du fait de sa bonne qualité<sup>3502</sup>. Elle est bien adaptée pour la réalisation d'éléments sculptés ou moulurés en particulier. Nous pensons la reconnaître en partie supérieure de la façade de l'hôtel Saint-Georges [21231-16], mais aussi pour d'autres éléments élevés telles que la lucarne de l'hôtel Chambellan [21231-30], les échauguettes de l'hôtel Legouz-Gerland [21231-79] et des tourelles d'escaliers<sup>3503</sup>.

Sauf exceptions notables, les laves sont assez souvent extraites à peu de distance du chantier. Vers 1397-1400, l'aménagement de la maison de l'abbaye de Saint-Seine-l'Abbaye à Dijon près de la porte Guillaume nécessite l'achat de laves provenant de la « laiviere » d'Hauteville<sup>3504</sup>.

A Vergy, malgré la présence de pierres sur la butte castrale, une partie des matériaux lithiques sont amenés à partir de carrières situées à quelques kilomètres<sup>3505</sup>. À la fin du Moyen Âge, une partie des pierres sont transportées sur environ 3 km depuis le plateau de Myon au sud (commune de Messanges) et les laves proviennent de la Motte au dessus de la ferme de Chazan située à environ 4 km (commune de Chamboeuf). Les fours à chaux et les ressources en sable propres à la construction à Vergy sont positionné au village voisin de l'Etang-Vergy (moins d'un kilomètre).

---

3501 Sa fonction ornementale ne semble cependant pas avérée pour les constructions domestiques avant l'édification de l'hôtel de Vogué dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (RAT Pierre, « Pierres roses, pierres rouges à Dijon, ville de pierres dorées », dans *117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand 1992, 2e collection carrières et constructions*, p309-321).

3502 Elle est employée notamment sur une partie de la façade occidentale de l'église Saint-Michel (MONTEL Cécile, « Étude pétrographique de la pierre d'Asnières et de son utilisation dans l'agglomération dijonnaise », dans *BUCEMA II* [En ligne], 2007, mis en ligne le 04 septembre 2007, URL : <http://journals.openedition.org/cem/1115>). Un acte notarial de 1391 évoque une fenêtre à croisée qui doit être exécutée « tout de pierre daneres » (ADCO B11315, fol. 60 r.), tandis que ce sont trois cheminées d'une maison d'un marchand dijonnais qui doivent être érigées dans ce matériau en 1424 (ADCO B11336 fol. 6r., 1424). Une vente de pierres d'Asnières à l'hôtellerie du Chapeau Rouge en 1511 indique que ce matériau n'est pas extrêmement coûteux (JACQUEMART Jean-Pierre, « Antoine Le Rupt, itinéraire d'un architecte sculpteur d'ornement (vers 1490-1570) en Bourgogne et en Franche-Comté », *BM T. 170-2*, 2012, p. 139).

3503 A l'hôtel de Vienne [21231-14] (ce qui distingue cette tourelle de la galerie qui la borde) et pour les petites tourelles d'accès aux terrasses des hôtel Chambellan [21231-30] et Godran [21231-38]. Indiquons cependant qu'un usage de la pierre d'Is-sur-Tille n'est pas tout à fait exclu pour ces éléments.

3504 ADCO B11317 fol. 74.

3505 PINGUET Romuald, *Le château de Vergy des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire du Moyen-Age*, Dijon, Université de Bourgogne, 2002, p. 30.

Des pierres de taille de nature distincte peuvent co-exister sur une même structure, preuve de la grande disponibilité de la ressource en pierre dans cette région. Nous avons pu reconnaître plusieurs exemples de polyolithisme pour des baies en façade sur rue pour Darcey [21226-1], Châteauneuf [21152-6] et [21152-14] et Mâlain [21373-3]<sup>3506</sup>. Cette disparité pourrait correspondre au réemploi de l'un des deux matériaux quand l'emploi est limité à quelques pierres. Sinon, ce sont principalement les propriétés techniques de la pierre qui justifient son emploi. À Is-sur-Tille, les marches d'escalier de la tourelle polygonale (VIS45) de la demeure [21317-9] ne sont pas taillées dans la pierre d'Is endogène mais dans un calcaire légèrement ocre et ferrugineux. Sandrine Roblin indique que les clefs de voûte et quelques pierres formant le tas-de-charge au-dessus des piliers supportant les voûtes sont en calcaire blanc qui présente probablement une meilleure résistance à l'écrasement et un meilleur comportement vis-à-vis des remontées d'humidité que le calcaire local<sup>3507</sup>.

Les baies des demeures médiévales [21247-2] et [21247-4] d'Epoisses combinent un calcaire blanc et un calcaire rouge : la différence de couleur est particulièrement marquée, tout comme à Pernand [21480-1] mais aussi pour les principales ouvertures en façade de la tour de l'Orle d'Or (vers 1274)<sup>3508</sup>. Cela nous incite à penser que cette bichromie participe à l'ornementation de la façade.

Quelques bâtiments de notre corpus jouent volontairement sur l'alternance de matériaux pour offrir des effets de couleur (**fig. 433**). La façade pignon principale du bâtiment [21054-64] de Beaune dite Cuvrie du Chapitre est érigée en pierres de taille. Ces pierres correspondent à un calcaire blanc pour la plupart, même pour les encadrements de baies excepté les baies géminées du rez-de-chaussée où les pierres des linteaux et une partie des colonnettes en particulier sont montés en calcaire de teinte ocre rosée. À Auxonne, le rez-de-chaussée de la maison [21038-9] est composé d'une porte et d'une série de trois arcades de style Renaissance associées au chronogramme 1548. Ces structures combinent des pierres de différentes teintes, mais il faut remarquer l'alternance chromatique recherchée au niveau de l'entablement avec une bande de calcaire rosée qui prend

---

3506 A Viserny [21709-1] et Châtel-Gérard [89092-1] l'emploi concomitant en encadrement de baies d'un calcaire compact et d'un calcaire grenu correspondrait peut-être de manière plus évidente à la diversité des ressources lithiques locales.

3507 ROBILIN Sandrine, « L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon », dans *AB T70-3*, Dijon, 1998, p. 246. Elle suppose que ce calcaire blanc peut provenir de la vallée de la Saône.

3508 Le calcaire sinémurien côtoie un calcaire oolithique blanc légèrement grenu.

place sous les corniches en calcaire blanc<sup>3509</sup>. Cet édifice montre l'un des premiers usages en architecture domestique connus à Auxonne de cette pierre provenant de carrières entre Auxonne et Dole<sup>3510</sup>. Elle était auparavant déjà employée sur l'église collégiale, qui présente d'autres types de calcaires<sup>3511</sup>. Enfin, la pierre de Dijon-Corton, utilisée dans la grande ville du duché, donne des teintes de bleu léger, jaunâtre à rosée, quelquefois variables pour une même pierre<sup>3512</sup>. Elle est déjà largement mise en place sur le Cellier de Clairvaux [21231-107], à l'exception de la seconde assise du tas de charge des voûtes de la salle basse qui est en calcaire blanc qui supporte mieux la compression<sup>3513</sup>. Quelques effets de couleur volontaires sont reconnus sur des façades plus anciennes que l'hôtel de Vogüé, renommé pour la mise en valeur monumentale de pierres colorées. À l'hôtel Chambellan [21231-30] et pour quelques autres exemples, les pierres avec les plus fortes teintes sont réservées aux éléments importants et visibles comme les encadrements de baies (**fig. 215**)<sup>3514</sup>. C'est assez notable pour les encadrements de croisées à l'hôtel des Abbés de Bèze à Dijon [21231-68] dont certaines pierres arborent des teintes bleutées.

La mise en valeur des fossiles de certaines pierres dans un but ornemental est possible mais non reconnue pour l'époque considérée.

### *B.1.c. La pierre importée, choisie pour ses qualités*

Le transport de pierres sur de longues distances (plus de 10 km) est motivé par l'absence de ressources lithiques sur place ou par le besoin de disposer de pierres dotées de certaines qualités.

---

3509 Quelques effets moins directs d'utilisation de cette pierre rosée du côté de la cour intérieur sont à notifier.

3510 La pierre colorée dont il est question pourrait venir des carrières de Mont-Roland (dite pierre de Sampans, commune de Monnières) bien que d'autres carrières du Jura (Chevigny et Biarne) sont sollicitées à la fin du Moyen Âge dans cette ville d'après les textes (CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 79.). Tous ces sites carriers sont localisés à moins de 10 km d'Auxonne.

3511 SCARAMOZZINO-BOUCHARD Maria, *Notre-Dame d'Auxonne : histoire de la construction, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction d'Eliane Vergnolle*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1999, p. 343.

3512 L'ensemble de la Côte entre Dijon et Beaune offre une variété de couleurs de pierres, même si les teintes sont globalement plus douces qu'à Dijon.

3513 FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en oeuvre du Moyen-Age à l'époque moderne, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia*, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 486.

3514 A Dijon [21231-4], la porte de la tourelle d'escalier en vis présente un beau nuancier de couleur : bleuté, jaunâtre et rosé, avec le mélange de ces couleurs pour la seule pierre de linteau. Le linteau de la porte de la tourelle d'escalier franchement rosé d'une demeure rue des Forges [21231-31] tranche nettement avec le parement en pierres de taille blanche. Une alternance de couleur entre le blanchâtre et le rosé concerne les voussoirs de la porte de la cave en façade sur rue d'une autre demeure [21231-15]. Le porche d'accès à la maison [21617-1] de Talant alterne au niveau des piédroits les pierres rosés et ocres.

## Chapitre treize. La maison en construction

Précisons à ce sujet que les formes architecturales représentées par les pierres sculptées ou moulurées sont propres à la carrière quand elles sont travaillées sur place<sup>3515</sup>.

Considérant l'absence de carrières dans la plaine de Saône, la pierre ne peut être qu'un matériau d'appoint pour les constructions de cette zone. À l'époque médiévale, seuls les responsables de chantiers de constructions monumentaux se procurent des volumes conséquents de pierre. C'est le cas pour les édifices ducaux de Rouvres-en-Plaine, fournis en pierre au XIV<sup>e</sup> siècle par les carrières environnant Dijon, stimulées par le chantier de Champmol, puis au siècle suivant par les carrières de la Côte nuitonne<sup>3516</sup>. À Gilly-lès-Cîteaux, un village un peu plus proche de la Côte dont l'usage de la pierre pour certaines demeures médiévales est avéré d'après les textes (voir *supra*), les constructeurs se fournissent dans la carrière des Perrières près de Vougeot. D'autres villages positionnés suivant des configurations semblables ont pu profiter des nombreuses « perrières » installées tout au long de la Côte viticole. Certains pôles carriers dynamiques s'affranchissent de la gestion domaniale traditionnelle pour proposer de grandes quantités de matériaux à l'exportation<sup>3517</sup>.

Pour ce qui est des pierres recherchées pour leur qualité, citons en premier lieu la pierre d'Is. Cette pierre calcaire oolithique blanche de composition grenue extraite à côté d'Is-sur-Tille (environ 24 km de Dijon) est choisie pour sa bonne résistance au gel et aux intempéries<sup>3518</sup>. Pierre Rat identifie son usage à Dijon à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, en particulier pour les éléments liés à la conduite et au stockage de l'eau comme les gargouilles, conduites d'eau et margelles de puits<sup>3519</sup>. Huguenin Crecey, maçon d'Is, réalise une margelle de puits dans cette matière pour le compte d'un bourgeois

---

3515 HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en œuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 19.

3516 FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en œuvre du Moyen-Age à l'époque moderne, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia*, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 438-439.

3517 FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en œuvre du Moyen-Age à l'époque moderne, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia*, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 497 et 503.

3518 Son utilisation locale à Is-sur-Tille en pierre de taille en façades de l'hôtel d'Antoine de Chauvirey [21317-3] et de l'hôtel Le Compasseur de Courtivron [21317-4] est remarquable (RAT Pierre, « La pierre d'Is-sur-Tille de l'Antiquité à nos jours, du mythe à la réalité », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. 39 (2000-2001), Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2004, p. 295).

3519 RAT Pierre, « La pierre d'Is-sur-Tille de l'Antiquité à nos jours, du mythe à la réalité », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. 39 (2000-2001), Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2004, p. 281-314.

de Dijon dès 1408<sup>3520</sup>. Les lions porte-poulies placés au dessus des puits sont réalisés dans ce matériau.

La connaissance des circuits d'approvisionnement en matériaux de construction est acquise pour d'autres contextes. En particulier, l'origine des pierres et autres matériaux d'un grand nombre de constructions monumentales est connue, notamment par les comptes de châtelainie<sup>3521</sup>.

En second lieu, Catherine Baradel-Vallet nous apprend que l'ardoise est exceptionnellement amenée à Dijon pour couvrir les toitures de quelques tourelles d'escalier d'hôtels particuliers dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3522</sup>. En effet, aucune carrière d'ardoise ne se trouve en Bourgogne. Gardons aussi à l'esprit que les pierres de qualité exceptionnelle dédiée à des sculptures sont déplacées sur de grandes distances<sup>3523</sup>.

#### *B.1.d. Tirer la pierre à la carrière*

Après avoir évoqué les différents sites de carrières et les principaux éléments qui en sortent (pierres sculptées, pierres de taille, moellons, pierres de blocage et laves), examinons brièvement les conditions de travail dans la carrière.

Tout d'abord, il existe trois types de carrière. Les grandes carrières en activité continu, à l'exemple de celle d'Asnières-lès-Dijon, permettent d'assurer l'approvisionnement de villes ou d'un grand territoire en pierres sur de grandes quantités ou pour une qualité de pierre recherchée. Elles peuvent admettre, en plus des inévitables tas de déchets de carrière, des ateliers de taille de pierre, des forges pour les outils, des fours à chaux voire même des écuries pour abriter les animaux de

---

3520 ADCO B11353 fol. 53v. Il travaille également la pierre d'Asnières afin de mettre en forme une cheminée pour le même hôtel.

3521 C'est le cas par exemple pour les pierres, laves, le sable et l'argile mise en œuvre dans les bâtiments ducaux de Montbard (RECOUVROT Cédric, *Le paysage urbain de Montbard au XIV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Histoire médiévale sous la direction de Vincent TABBAGH), 1996, p. 27).

3522 Les ardoises proviennent certainement de l'Anjou ou plutôt des Ardennes (BARADEL-VALLET Catherine, *Les toitures polychromes de Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Jean Rosen*, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, 352 p).

3523 Les pierres constituant les éléments sculptés de la Chartreuse de Champmol à Dijon (Puits de Moïse et élément du portail de l'église) proviennent de la région de Tonnerre et des environs de Paris (FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en œuvre du Moyen-Age à l'époque moderne, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia*, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 443).

## Chapitre treize. La maison en construction

traits<sup>3524</sup>. Les principales carrières peuvent être affermées par leur propriétaire (duc, seigneur, mairie, bourgeois...) à un carrier<sup>3525</sup>, voire à une communauté<sup>3526</sup>. Il s'y trouve fréquemment plusieurs exploitations<sup>3527</sup>. Des chantiers monumentaux ou des besoins ponctuels nécessitent l'ouverture d'une carrière en principe pour une durée limitée, à l'emplacement d'une ancienne carrière ou non. En l'occurrence beaucoup de nouvelles carrières apparaissent avec l'essor de la construction en pierre et la reprise économique au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3528</sup>. Ces deux types de carrière qui peuvent tout aussi bien fournir des pierres de taille que des moellons constituent le lieu de travail privilégié des carriers de profession.

Les carriers (appelés quelquefois « pierriers » ou « trayeurs de pierre ») sont souvent également maçons et tailleurs de pierre<sup>3529</sup>. Leurs « poinctes » (pics), marteaux, coins, pioches et leviers leur permettent d'extraire des blocs, de les dégrossir et d'entamer leur préparation. Ils sont rémunérés de manière fixe (à la journée), à la tâche ou suivant un nombre d'éléments réalisés (à la toise, correspondant à un volume, au cent de pierre, à la charrette ou à la pièce)<sup>3530</sup>.

Certains droits coutumiers font état de la possibilité d'extraire des quantités limitées de pierres dans des propriétés particulières, avec le consentement du propriétaire et à condition que le terrain soit remis en état à l'issue de l'opération. C'est le cas à Châtillon dans les propriétés où se prélèvent la tierce<sup>3531</sup>. Les habitants de Montbard ont même la possibilité de récupérer des pierres, des laves, de la terre et du sable sur les chemins communs, alors que cela est interdit et puni d'une amende de 65 sols à Châtillon<sup>3532</sup>.

---

3524 BESSAC Jean-Claude, « La prospection archéologique des carrières de pierre de taille : approche méthodologique », dans *Revue Aquitania*, T. IV, Pessac, Fédération Aquitania, 1986, p. 160.

3525 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 214.

3526 Les habitants de Sampans et Monnières amodient pour trois années à ceux d'Auxonne le droit de tirer de la pierre dans la carrière de Mont Roland pour la somme de 19 francs par an au début du XVI<sup>e</sup> siècle (AM Auxonne, cote 16).

3527 FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en oeuvre du Moyen-Age à l'époque moderne, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia*, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 445.

3528 PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 173.

3529 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 241.

3530 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 241.

3531 ADCO G100, 1371.

3532 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome I*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1867, p. 109-110.

Les laves et moellons sont peut-être quelquefois directement façonnés par les villageois : l'abbaye de Bèze permet en effet à plusieurs communautés de venir s'approvisionner en laves dans la forêt de Velours, moyennant une redevance<sup>3533</sup>. Le droit de forestage que les utilisateurs des carrières et lavières du seigneur de Vitteaux sont tenus de lui remettre ne rapporte que 10 sols par an en 1473 : en effet le terrier précise que les habitants ont la possibilité d'utiliser d'autres carrières, n'appartenant au seigneur<sup>3534</sup>. L'accès et l'utilisation des carrières et lavières est libre pour les habitants de la terre de Saint-Seine-l'Abbaye<sup>3535</sup>. Par ailleurs, nous pouvons supposer que les habitants récupèrent les déchets de taille laissés en tas en carrières par le perrier<sup>3536</sup> et les pierres détachées du socle rocheux dans leurs champs cultivés.

Centrées sur un pan de roche pas trop fracturé pour être exploitable, les carrières peuvent contenir différentes qualités de roches suivant les bancs. La pierre de taille ne se prend pas en surface : il faut véritablement une roche saine<sup>3537</sup>. Les carrières sont très actives toute l'année mais l'extraction de pierres à la belle saison leur permet de mieux évacuer l'eau de carrière. La majorité des pierres extraites sont travaillées sur place jusqu'à avoir leur dimension définitive, à quelques ajustements près au moment de la pose près. Seules les pierres de taille sculptées, moulurées ou de forme spécifiques dédiées à une construction monumentale sont préparées directement sur le chantier<sup>3538</sup>.

#### *B.1.e. Le cas des caves-carrières*

Lorsqu'une agglomération prend place sur un éperon rocheux, la pierre peut être directement exploitée sur place. Une partie du granite nécessaire à la construction des maisons de Semur est

---

3533 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 249.

3534 ADCO E729. Une partie des laves utilisées à Vitteaux sont tirées sur les collines de Myard et de Massingy (HUTINEL, F., MATHEY, J.-B., *Vitteaux : monographie*, Paris, Champion, 1912, 538 p. 155).

3535 GARROT Alain, *Histoire de Bligny-le-Sec (canton de Saint-Seine-l'Abbaye) jusque vers 1900*, 2000.

3536 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 250.

3537 DEFFONTAINES Pierre, *L'homme et sa maison : géographie humaine*, Paris, Gallimard, 1972, p. 46.

3538 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 250.



directement tirée sur la parcelle, ce qui permet d'aménager un espace enterré ou semi-enterré de cave mais aussi des parois latérales droites<sup>3539</sup>.

A Flavigny-sur-Ozerain, ce sont ainsi de très grands volumes de roche calcaire qui sont extraits sur place pour la construction de maisons. Cela limite les apports exogènes coûteux à transporter et offre de grands volumes de caves. Ce mode opératoire, qui laisse visible le front de taille dans la cave, est avéré dès l'époque médiévale et se poursuit à l'époque moderne en ce lieu<sup>3540</sup>. L'étude de deux maisons de grandes dimensions (dites maisons-jumelles) permet de proposer des estimations du volume de roche extrait, de l'ordre de 300 m<sup>3</sup> pour la cave de la maison rue de l'Ancienne Cure [21271-111] et de l'ordre de 200 m<sup>3</sup> pour celle de la maison rue du Trop-Chaud [21271-8] (fig. 434)<sup>3541</sup>. En l'occurrence, ces deux édifices sont édifiés quasiment en totalité avec le calcaire à entroques local<sup>3542</sup> depuis les grossiers moellons brochés jusqu'aux colonnettes à chapiteau finement sculptées. En effet, les ressources géologiques naturelles variées à Flavigny garantissent un bon choix de matériaux propres à la construction in situ. Outre les caves et la roche tirée de l'aménagement du site, la pierre est amenée des falaises sur lesquelles reposent le village actuel<sup>3543</sup> et de carrières proches sur le plateau. La « maison du Souterrain » citée à Châtillon-sur-Seine au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3544</sup> abrite peut-être plusieurs caves taillées dans la roche.

Nous n'avons pas connaissance dans la zone étudiée de carrières souterraines reliées aux caves des maisons comme cela se trouve à Auxerre, Provins, Paris ou Laon : les carrières bourguignonnes sont exploitées à ciel ouvert la plupart du temps.

---

3539 C'est le cas pour la paroi de granite formant la limite nord de la cour de la maison 36 de Semur.

3540 La roche est directement visible dans un grand nombre de caves flavigniennes où elle forme la paroi. Notons qu'elle apparaît néanmoins assez peu dans la zone située au nord de la place des Anciennes Halles, de par l'exhaussement important des niveaux de sol ou par la généralisation des contre-murs. La roche est particulièrement visible aussi dans les caves des sites de Baigneux-les-Juifs, Fontaine-lès-Dijon et Talant par exemple.

3541 Ces volumes assez imprécis sont calculés en fonction de la hauteur moyenne du banc de roche avant construction et des surfaces et profondeurs des édifices. Le niveau de circulation médiéval d'une partie de la cave de la maison [21271-111] s'établit à plus de 5 m au dessous du niveau de la rue. Cet exemple n'est pas représentatif ; en moyenne la roche est visible dans les caves flavigniennes sur une hauteur d'environ un mètre à un mètre cinquante, ce qui ne permet pas de fournir intégralement le chantier de construction d'une maison à étages en pierre.

3542 Il s'agit du calcaire à entroques du Bajocien inférieur et moyen, plutôt blanc à l'extraction avec une patine sombre et ocre selon les endroits.

3543 Le toponyme des « Perrières » qualifie la zone sous le rempart ouest de la ville.

3544 ADCO B988.

*B.1.f. Le travail de préparation des pierres*

L'identification des outils sollicités pour travailler la pierre n'est pas toujours aisée. Elle nécessite de pouvoir regarder la pierre de près, et suppose que celle-ci ne soit pas trop usée<sup>3545</sup> et qu'elle n'a pas fait l'objet d'une retaille importante. La variété de formes et de dimensions de ces outils, perceptibles à travers les inventaires après-décès de maçons<sup>3546</sup>, rend compte d'une chaîne opératoire dense<sup>3547</sup>.

A Moutiers-Saint-Jean l'une des plus anciennes demeures de Bourgogne, dite le Grenier de Flandres ([21446-5], vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle), présente en parement pour les encadrements de baie un fin layage régulier exécuté au marteau taillant (**fig. 435**). Le layage au marteau taillant est un héritage de la maîtrise de la taille de pierre antique, cependant son aspect en taille fine régulière est manifeste à partir de la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>3548</sup>.

Au-delà de quelques pierres en réemploi ici et là, les édifices travaillés avec cet outil à percussion lancée sont peu nombreux au sein de notre corpus. Nous avons reconnu formellement son emploi uniquement pour quelques demeures datées du XII<sup>e</sup> et de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle au sein d'autres bourgs monastiques (Flavigny-sur-Ozerain<sup>3549</sup> et Rougemont<sup>3550</sup>). En effet, ces agglomérations rassemblent des constructions particulièrement anciennes, et nous savons que cet outil, largement employé tout au long du XII<sup>e</sup> siècle, fait place à partir du XIII<sup>e</sup> siècle à la brettature<sup>3551</sup>.

---

3545 Par le gel, l'humidité, les chocs et frottements notamment.

3546 Estienne Chevrot laisse derrière lui en 1395 une « pioche », une haste de fer, trois marteaux à maçon, deux vieilles « cuilliers de fer a tourchier », six ciseaux à maçon de différentes tailles, un grappin de fer environ deux livres de « fermente » (ADCO BII356/1 C12/2 n°1, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459), Tome I : 1390-1408*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 659 p).

3547 Dans l'ordre sont pratiqués l'équarrissage du bloc puis le dégrossissage des formes principales puis l'affinage de la sculpture, puis la pose, puis la réalisation détails de l'œuvre (HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en oeuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 54).

3548 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, Mardaga, Sprimont, 1986, 2001 (4<sup>e</sup> édition), p. 26.

3549 Rue du Bassin [21271-40], rue du Four [21271-5] rue de la porte du Val [21271-38].

3550 [21530-9].

3551 HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en oeuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 56.

## Chapitre treize. La maison en construction

L'introduction de la bretturage (laye ou marteau brettée ou dentée) permet une taille plus efficace de la pierre. Utilisée à Vézelay dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>3552</sup>, son emploi en travail de finition des pierres de taille est indéniable dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle pour plusieurs maisons anciennement qualifiées de romanes à Beaune<sup>3553</sup> et pour la maison Belime à Vitteaux [21710-2] notamment<sup>3554</sup>. Le maçon Demoingin Karesentrant fait marché avec Nicolas Bastier, clerc, de réaliser une extrémité de mur à double arête « taille a la broiche et puis apres a la laye nectement » en 1429<sup>3555</sup>. Notons en revanche que l'emploi de la bretturage ne peut en soi placer une demeure chronologiquement au Moyen Âge. Les tailleurs de pierre continuent de l'utiliser dans certaines zones très tard, au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle pour les calcaires tendres de bâtiments datés par des chronogrammes à Aignay-le-Duc.

Cet outil laisse des traces linéaires discontinues de disposition quelquefois rayonnante, longues de 3 à 4,5 cm<sup>3556</sup>. Environ 120 à 150 impacts de la bretturage sont distinctement identifiés sur la face visible des pierres de dimensions moyennes en façade de la maison du Kamato à Noyers [89279-26], mais il s'agit d'une pierre tendre : l'emploi des pierres plus dures nécessite plus de temps de travail (**fig. 435**). L'orientation des traces est généralement uniforme sur un même bloc malgré quelques exceptions. Elle est variable d'une pierre à l'autre, de par l'importante manipulation des blocs avant la pose. Cependant, le traitement sériel expliquerait quelques orientations similaires pour certaines pierres d'encadrement<sup>3557</sup>.

Suivant les traces, il est possible d'identifier l'utilisation du marteau grain d'orge à plusieurs occasions<sup>3558</sup>, d'utilisation commune en Lorraine. La longueur, le nombre, la profondeur, la finesse

---

3552 TIMBERT Arnaud, « Emploi du marteau taillant bretté en Basse-Bourgogne avant 1200 », dans *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne n°16 (1999)*, p. 67-70. Son usage est aussi assez précoce à Besançon et Langres.

3553 Maison rue Rousseau-Deslandes [21054-29] et maison dite le Grenier à Sel [21054-14].

3554 C'est le moyen le plus efficace pour produire une face plane en peu de temps (BESSAC Jean-Claude, « L'archéologie de la pierre de taille », *op. cit.*, p. 29-30).

3555 ADCO B11368, fol. 112r.

3556 Notons que la largeur de l'extrémité de l'outil mesurée correspond assez souvent à 4,3 cm, soit environ un pouce et demi, (exemples aux calcaires à entroques de Le Palloux [21439-1] et de Vitteaux [21710-4] et [21710-17]), ce qui démontre une certaine uniformité de production de cet outil. La largeur des extrémités des bretturages utilisées pour dresser les pierres des églises dijonnaises tend à diminuer légèrement avec le temps (environ 4,5 cm au portail ouest de Saint-Bénigne et 4 cm à celui de Notre-Dame puis environ 3,5 cm au portail ouest de Saint-Jean et 3,3 au portail nord de Saint-Michel).

3557 Les traces de taille des pierres d'encadrement du parement intérieur des baies géminées à Le Palloux [21439-1] sont pour la plupart dans le même sens diagonal de gauche à droite et du haut vers le bas. Cette remarque concerne aussi les pierres de piédroit extérieur de la croisée en pierre à l'étage de la maison rue du Vieux-Marché à Semur [21603-64] : les traces sont toutes verticales.

3558 « Les traces sont de courtes stries au profil triangulaire » (HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en oeuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 56).

et la régularité des marques de taille dépendent moins de considérations chronologiques que d'autres paramètres comme la dureté de la pierre travaillée (définie sur l'échelle de Mohs) et sa destination.

Ces outils à percussions lancées ne peuvent être les seuls employés pour le traitement des éléments de formes spécifiques (à l'exemple des encadrements de baies) et moulurés. Le recours au ciseau, utilisé avec un perceur et garantissant une taille fine, est avéré pour les baies du Grenier de Flandres [21446-5]. La gradine et le ciseau grain d'orge prennent aussi le relais pour du travail de précision, mais ils sont aussi sollicités quelquefois pour la taille générale des calcaires les plus tendres à partir du XV<sup>e</sup> siècle et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3559</sup>. Plus largement, le ciseau est d'un emploi courant. D'ailleurs, la ciselure périmétrique atteste de la préparation des arêtes des pierres de taille assez communément aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3560</sup>, et à quelques reprises dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>3561</sup>. Sa largeur moyenne tend globalement à augmenter avec le temps<sup>3562</sup> : 1,5 cm à 2,5 cm reconnu à Vitteaux aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

L'emploi de la boucharde est généralisé en Côte-d'Or au XVIII<sup>e</sup> siècle, cependant deux édifices de notre corpus présentent des impacts caractéristiques<sup>3563</sup> au moins pour une partie des pierres de taille en façade vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit de l'hôtel Legouz de Gerland [21231-79] (1538)<sup>3564</sup> et d'une demeure rue Verrerie [21231-87] à Dijon<sup>3565</sup> (fig. 435). Il faut rappeler que cet outil est utilisé dans le Jura dès la fin du Moyen Âge<sup>3566</sup> et qu'il est assurément connu à Auxonne dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'après nos observations.

---

3559 La gradine semble utilisée pour les baies de la maison [21271-42] de Flavigny et le marteau grain d'orge pour les ouvertures du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle de la maison [21271-44] de Flavigny. Les marques laissées sont assez proches des outils à percussion lancée avec cependant une plus grande régularité et finesse.

3560 Les pierres de taille de la façade sud de la maison au Loup au Flavigny [21271-86] ne comptent pas de ciselure périmétrique à l'exception des éléments ajoutés a posteriori comme la petite fenêtre de l'escalier intérieur à l'étage.

3561 Certaines pierres de taille au Palloux [21439-1] présentent une ciselure périmétrique minimale de moins d'un centimètre de large.

3562 Cela se vérifie par l'observation des parements des différentes églises dijonnaises.

3563 Cet outil donne des marques poinçonnées en série de carrés.

3564 Une partie des blocs travaillés avec cet outil correspondent néanmoins à l'extension de la façade et aux travaux de restauration modernes.

3565 La phase de construction du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle de la façade de Beaune [21054-46] pourrait être concernée également.

3566 BEGUIN Amélie, *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550)*, Paris, Université Paris IV Sorbonne (thèse de doctorat en archéologie médiévale dirigée par Dany SANDRON), 2009, p. 150.

## Chapitre treize. La maison en construction

La complexification des moulurations, en particulier avec l'alternance de moulures concaves et convexes, oblige à un grand usage de la gouge en complément du ciseau et de la gradine<sup>3567</sup>. Le tracé des colonnettes s'effectue au tour et les trous sont pratiqués au foret. L'outillage du sculpteur de motifs, de décors historiés et de figures humaines est encore plus varié<sup>3568</sup>. Notons l'emploi de la ripe, reconnaissable aux formes de vaguelettes sur des pierres tendres et fermes, pour les sculptures et pour quelques moulures dès le XV<sup>e</sup> siècle mais surtout à partir du XVI<sup>e</sup> siècle sur les formes Renaissance<sup>3569</sup>.

La taille d'éléments d'architecture spécifique (voussoirs, forte mouluration...) est guidée par des repères inscrits sur la pierre et par des gabarits en bois (appelés « molles ») qui déterminent le profil choisi<sup>3570</sup>. Ces gabarits sont réalisés par le maître maçon/architecte. Les ensembles complexes tels que les réseaux peuvent être montés une première fois en atelier. L'imagier conçoit par ailleurs directement les sculptures complexes et les statuettes dans son atelier<sup>3571</sup>.

Ces considérations sur la pierre de taille ne concernent qu'une fraction des pierres utilisées pour la construction. La majorité des pierres sont des moellons polyvalents, et des pierres et cailloux plus ou moins informes destinées à constituer le blocage. Les moellons peuvent être laissés bruts si la pierre ne se prête pas à la taille ou si leur forme convient dès l'extraction<sup>3572</sup>, mais ils sont aussi équarris ou au moins rapidement démaigris au marteau têtue (appelé « marteau à maçon »), à la polka ou à broche. Le pic et la broche ou poinçon sont utilisés pour la taille préparatoire<sup>3573</sup> mais aussi quelquefois pour la finition des pierres de taille, respectivement en percussion lancée et percussion posée<sup>3574</sup>. Plus communément, les ultimes traces de coups visibles sur les moellons de

---

3567 BESSAC Jean-Claude, *L'outillage du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, op. cit., p. 199.

3568 Râpe à pierre, racloir... (HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en œuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 60-61).

3569 L'ensemble de moulures et de sculptures de la galerie de pierre de la maison Pétral à Beaune [21054-51] (1540) fait un grand usage de la ripe sur calcaire tendre.

3570 Dix-sept de ces modèles de bois de différentes tailles sont recensés chez maître Jaques de Nulley, maçon, à l'occasion de l'inventaire après-décès de 1398 (ADCO BII356/1, C12/2, n°15bis cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

3571 En 1863 les restes d'un atelier de sculpteur du XVI<sup>e</sup> siècle ont été découverts dans la maison du 15 rue Musette (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, 525 p. 141).

3572 S'ils proviennent d'un joint de stratification ou d'une fissure géologique (BESSAC Jean-Claude, « L'archéologie de la pierre de taille » op. cit., p. 11).

3573 L'aspect broché sous-jacent au layage s'observe assez bien à Magny-Lambert [21364-1] et Flavigny [21271-48].

3574 Les pierres du chaînage d'angle d'une maison à pan de bois mis en place au début du XV<sup>e</sup> siècle sont taillées à la « broche » (ADCO B1167 fol. 106 v. - 107), cité dans SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le

## Chapitre treize. La maison en construction

petit ou moyen appareils ou les dalles sont réalisées avec ces outils. L'aspect broché punctiforme des moellons de constructions prestigieuses s'avère particulièrement régulier, mais il n'est pas censé être visible par la pose systématique d'un enduit. À Talant (maisons [21617-2], [21617-4] et [21617-6]) et à Noyers [89279-18] et [89279-30] la chasse offre un aspect dégrossi des moellons de calcaire blanc<sup>3575</sup>.

### B.2. Provenance et traitement du bois

Les modalités d'usage du bois de construction, fort variées, y compris pour les maisons de pierres (poteaux, parois de cloisons, charpente, escaliers, canalisations, huisseries, plafonds, couverture, meubles, mais également ateliers de chantier, échafaudages, étais, cintres et échelles) ont déjà été exposées. L'exploitation des forêts fournit également du combustible pour les cheminées domestiques et les artisans (y compris de la construction) et sert à d'autres professions (tonneliers, menuisiers....).

#### *B.2.a. La provenance du bois*

Le bois d'œuvre pour la construction est accessible un peu partout, cependant les pièces droites les plus grandes sont avant tout récupérées dans les forêts de bonne taille aux mains du duc, d'établissements religieux<sup>3576</sup> ou de quelques grands seigneurs<sup>3577</sup>. Les forêts se placent sur les plateaux dans les zones vallonnées.

La provenance locale est attestée par les textes : les bois des forêts de Perrigny, Pontailier et Vonges fournissent l'essentiel de la ressource pour l'ensemble des localités de la châtellenie de

---

bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 289).

3575 Il s'agit du calcaire de Vermenton (ou plutôt calcaire gris du Vieux Château) à Noyers (CAYOT Fabrice, *Noyers : le plus bel chastel du royaume. I étude archéologique et historique*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2013, p. 210).

3576 La grande forêt de Cîteaux pour ne citer qu'elle.

3577 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, 478 p.

## Chapitre treize. La maison en construction

Pontailleur-sur-Saône<sup>3578</sup>. Le duc de Bourgogne autorise le lieutenant du bailli de Dijon à son siège de Nuits-Saint-Georges à prendre dans la forêt de Montuan<sup>3579</sup> une quantité de bois équivalent à 30 francs pour l'aider à édifier une maison dans cette ville en 1400<sup>3580</sup>. Le gruyer du duc délivre du bois pour ériger des maisons issu de la forêt de Vaudry, au sud de Salmaise, à des particuliers de Verrey-sous-Salmaise (0,5 km) et Présilly (2 km)<sup>3581</sup>. À Flavigny, l'abbé permet en 1458 à un particulier de prendre huit pièces de bois dans son bois de « Monfeuilleux », tout proche<sup>3582</sup>, afin de réédifier sa maison. Cette abbaye permet également à l'heureux bénéficiaire d'une propriété bâtie tenue à titre de cens à Darcey de prendre du bois dans leur bois d'Esthernet pour reconstruire les édifices qui y sont dans le délai de quatre ans et pour se chauffer<sup>3583</sup>. Les chartreux délaissent des quartiers de bois dans le bois de la Rieppe à Longchamp (environ 8 km de distance) à au moins deux tenanciers de Fauverney pour édifier leur demeure<sup>3584</sup>.

Quelques grandes forêts fournissent du bois pour des secteurs un peu plus éloignés. Les textes évoquent la grande ressource en bois dans les forêts duciales au sud de Villiers-le-Duc, gérées par un officier, et destinées à approvisionner la région de Châtillon. Il s'agit d'un bois réputé pour sa qualité, tout comme celui des importantes forêts d'Argilly<sup>3585</sup>. Plus de huit kilomètres séparent le bourg de Montréal des bois de Veauce et de Charbonne qui fournissent le bois de construction<sup>3586</sup>. Les gros besoins qui caractérisent la ville de Dijon sont comblés par des forêts comprises dans une aire de 30 km autour de la ville<sup>3587</sup>. Odette Chapelot rapporte que les habitants de Beaune ont récupéré à une occasion 56 chênes au choix dans le Gastiz de Veeze, soit à une douzaine de

---

3578 PHILIPPE Michel, *La châtelainie de Pontailleur aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse en histoire médiévale sous la direction de Henri Dubois, Paris, Université Paris 4, 1985, 2 volumes.

3579 Actuellement Mantuan, à l'est du site de Vergy, soit à 4 km de Nuits-Saint-Georges.

3580 ADCO B6483 fol. 75 (cité par BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980).

3581 ADCO B1539 fol. 17, cité par CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris I, 1975, 3 volumes.

3582 ADCO 6H130. Le Montfeullot est un bois royal encore indiqué sur le plan du cadastre de 1835 à environ 2 km de la ville fortifiée.

3583 ADCO 15H107, 1481. L'Eteignard est le nom d'un bois à 3 km au sud-ouest de Darcey.

3584 ADCO 46H813, 1398 et 1407 cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 238.

3585 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne duciale : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 148.

3586 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome I*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1867, p. 95.

3587 En particulier celles d'Argilly, Soirans, Gergueil et Cîteaux au début du XVI<sup>e</sup> siècle (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 73).

## Chapitre treize. La maison en construction

kilomètres<sup>3588</sup>. Surtout, le duc de Bourgogne permet en 1424 aux habitants d'Auxonne de prendre du bois dans les forêts duciales de Pontailier-sur-Saône (au nord), La Perrière-sur-Saône (au sud) et Soirans (à l'ouest) afin de reconstruire leurs maisons, quasiment toutes détruites à cause des terribles incendies de 1418 et 1424<sup>3589</sup>. Par défaut, ce sont les bois des Crochères et de la Feuillée, situés dans une aire entre deux et six kilomètres à l'est d'Auxonne, qui fournissent l'essentiel du bois d'œuvre de cette ville<sup>3590</sup>.

Les études dendrochronologiques permettent d'obtenir des informations sur le milieu dans lequel les arbres à l'origine du bois d'œuvre se sont épanouis<sup>3591</sup>. Les résultats sont assez clairs pour les bâtiments de qualité analysés dans le corpus : le nombre conséquent de cernes et la rectitude des poutres indiquent une pousse rapide des arbres en milieu peu éclairé de forêt dense. Cette situation correspond aux grandes forêts exploitées et entretenues<sup>3592</sup>. C'est le cas d'une forêt dont l'abbé de Flavigny fait l'acquisition en 1329 : le bois croît « en til menere que lon en pehut faire chevrons ou marrien de maison ou de grange ou autre marrien quelcque il fut »<sup>3593</sup>.

Nous avons déjà évoqué la possibilité d'une importation depuis la Côte ou l'Arrière-Côte des chênes formant les poutres de la grange-halle datée à Mont-Saint-Jean<sup>3594</sup>. Ici, comme toujours, c'est la qualité de la construction qui commande l'engagement de frais de transports conséquent. En l'occurrence les poutres sont de grandes portées et bien droites.

---

3588 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 244. Il subsiste le toponyme « En la Vèse » au sud d'Argilly.

3589 ADCO E2952 et AM Auxonne cote 13.

3590 PICARD Étienne, *Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne, livre 1*, Dijon, Darantière, 1898, p. 66.

3591 A ce sujet, lire le chapitre « Les forêts de chêne du centre-est de la France » rédigé par Olivier Girardclos et Christophe Perrault dans : BEPOIX Sylvie, RICHARD Hervé, *La forêt au Moyen Âge*, Paris, Les belles lettres, 2019, 419 p.

3592 Par comparaison, les poutres de charpentes modernes en milieu rural autour de Semur sont issues d'arbres qui ont poussé en milieu ouvert ou dans des forêts peu denses : elles sont plus noueuses et dotées de peu de cernes.

3593 ADCO, 6H122.

3594 LAVIER Catherine, LOCATELLI Christine, *Étude et analyse dendrochronologiques de bois provenant de trois granges en Côte-d'Or (Marcilly-Ogny, Mont-Saint-Jean, Blancey)*, Laboratoire de Chrono-écologie, 1997, 4 p.



## Chapitre treize. La maison en construction

### B.2.b. La coupe du bois en forêt : une pratique réglementée

L'exploitation rationnelle du bois d'œuvre est supervisée par les différents propriétaires (dont quelques bourgeois), qui en tirent certains bénéfices. À ce titre, certaines forêts sont baillées à titre de cens<sup>3595</sup>.

La coupe limitée de bois dans la forêt seigneuriale par les membres d'une communauté (villageoise, urbaine, bourgeoise) pour la construction et le chauffage de leur maison relève d'un droit d'usage nommé « marronage »<sup>3596</sup>. Il est fixé par accord dès le XIII<sup>e</sup> siècle pour certaines forêts du domaine ducal<sup>3597</sup>. Une enquête ouverte en 1458 fait état de délivrance illégale de bois issu de la forêt ducal de Villiers-le-Duc par le vignier du duc, sans paiement de redevance au duc<sup>3598</sup>. Les bois seigneuriaux peuvent également être concernés : le sire de Châteauneuf permet en 1260 aux habitants de ce lieu de jouir du bois de Vaujuin, situé à moins de trois kilomètres au nord-est du bourg<sup>3599</sup>. Une redevance est souvent réclamée pour ce droit d'affouage, en particulier si le bois est transporté hors de la commune<sup>3600</sup>. Les habitants d'Argilly, qui sont largement environnés de forêt, ont un usage à titre gracieux de la Haulte Forest et du bois du Foul Vert pour leur maisonnement tandis que ceux des villages alentours doivent payer une redevance d'un ou deux deniers digenois par feu pour ce droit<sup>3601</sup>. Ce droit ne concerne que certaines localités<sup>3602</sup>, certaines

---

3595 Exemple des bois à maisonner Au dessus du Fournot, En la Bresse des Dames et Au dessus de la Pusse à Billy-lès-Chanceaux, tenus à cens du duc puis du roi par plusieurs particuliers (ADCO B1335).

3596 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 163 et BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 136. L'officier doit être informé de la récupération effective du bois.

3597 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducal : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 133. Ainsi, les habitants de Villebichot peuvent se servir pour ces deux fonctions du bois de la forêt Chauvarin (actuellement Champ Varin, à 1,5 km) dans la châtellenie d'Argilly (DENIZOT Jacques, Encyclopédie du département de la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités).

3598 ADCO B992.

3599 VERGINE Thomas, *Châteauneuf (21), morphogénèse et évolution d'une agglomération d'origine castrale (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, mémoire de master 2 sous la direction de Denis Cailleaux, Dijon, Université de Bourgogne, 2016, p. 193.

3600 Chaque foyer de Saulce doit quatre mesures d'avoine à la mesure de Beaune pour les affouages dans les bois de chêne accordés par les officiers pour la réparation et construction de leurs maisons (ADCO G827, 1542).

3601 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 243. Les habitants des villages de Villy-le-Moutier et Villy-le-Brûlé, remettent une taxe plus importante, surtout ceux possédant un véhicule, qui s'élève annuellement jusqu'à 30 sols digenois au total.

3602 Seulement huit en bénéficient dans la châtellenie d'Argilly (CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 164). Le duc autorise également les habitants de Villiers-le-Duc à se servir dans la forêt ducal (*Les cahiers du Châtillonnais n°110 : Monographie de Villiers-le-Duc* (1888), p. 8).

## Chapitre treize. La maison en construction

forêts et exclus souvent le chêne<sup>3603</sup>. Les attributions de bois gratuites sont cependant communes pour le cas de renouvellement de maisons détruites accidentellement<sup>3604</sup>. Il permet de récupérer avant tout du petit bois utile pour des travaux de réparation. En complément, les bois communaux fournissent un peu de bois d'œuvre pour l'usage particulier de certaines communautés, sans le droit d'en faire commerce, mais leur nombre est mal connu<sup>3605</sup>.

En conséquence, l'achat de bois d'œuvre par les paysans est généralisé, ne serait-ce que pour l'obtention de belles pièces de chêne. Les habitants de La Perrière achètent 100 chênes au duc en 1373 pour le prix de neuf francs<sup>3606</sup>. Le receveur de la gruerie du bailliage de la Montagne indique sur son compte de 1404 le paiement de quatre francs pour l'achat de 40 pieds de bois par Perrin le Fillandrier et de 18 gros pour l'achat du bois constituant un rain de maison, le tout provenant de la forêt ducale de Vaudry<sup>3607</sup>.

L'exploitation du bois est confiée principalement aux bûcherons (quasiment toujours également charpentiers et/ou marchands de bois)<sup>3608</sup>, même si d'autres artisans et des particuliers ont la possibilité de satisfaire des besoins ponctuels. Les coupes en forêts duciales sont contrôlées par le gruyer du duc et des sergents, dans le but de rationaliser au mieux l'exploitation de cette ressource précieuse. Le bûcheron ne peut abattre que les arbres qui lui sont vendus : soit une coupe entière (appelée « choite ») ou soit quelques arbres marqués par le forestier à « la cognote » et coupés au fur et à mesure des besoins<sup>3609</sup>. Les lots et arbres sont attribués aux enchères<sup>3610</sup>. Les

---

3603 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 243. Qu'ils soient réservés pour le duc ou délivrés aux particuliers, les chênes constituent l'essence d'arbre principalement réservée à la construction.

3604 Cela est également attesté en Alsace (GRODWOHL Marc, « Préfabrications et déplacements de maisons rurales en Alsace (1489-1554), dans *L'Architecture vernaculaire, T. 32-33*, 2008-2009).

3605 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 243. Plusieurs villageois de la gruerie d'Argilly reçoivent des amendes pour avoir illégalement vendu des maisons bâties avec du bois issu des communaux.

3606 ADCO B4421bis fol. 10v., cité par BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, 478 p.

3607 ADCO B1539 fol. 17, cité par CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes.

3608 Un acte stipule bien que le charpentier est tenu de réaliser l'intégralité des actions qui concernent le bois de construction : le couper en forêt, l'équarrir, le transporter et monter la maison avec (« *tenentur marrenum ipsius domus in nemoribus scindere acquarrare quadrigare taillare dictamque domum levare monare latare plainchare* », ADCO B11240 fol 21v., 1342).

3609 BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, l'Harmattan, 2008, p. 138. Les concessionnaires du bois communal des Crochères à Auxonne, nécessairement

## Chapitre treize. La maison en construction

marques sur les arbres à abattre prennent des formes spécifiques qui renvoient à un atelier ou à un marchand. Les prix sont quelquefois fixés en fonction du nombre d'arbres concernés, mais aussi en fonction de biens d'autres critères (essence de bois, situation dans le bois...) <sup>3611</sup>. L'acquéreur a l'obligation de ne pas laisser pourrir le bois dans la forêt une fois la coupe réalisée. Il doit par ailleurs payer un droit de conduite ou une redevance au gruyer <sup>3612</sup>.

Il est souvent difficile de trouver les financements nécessaires en milieu rural pour acheter du bon bois de chêne. En conséquence, l'abatage clandestin d'arbres, y compris d'un seul chêne, le vol et le commerce illégal de bois d'œuvre fait l'objet d'amendes fréquentes <sup>3613</sup>. Les forestiers vont même jusqu'à fouiller des maisons pour retrouver du bois coupé illégalement <sup>3614</sup>.

La coupe de bois d'œuvre, qui concerne principalement le chêne <sup>3615</sup>, est plus commode l'hiver en sève descendante, mais elle se pratique en Bourgogne en toute saison <sup>3616</sup>. On le choisit en fonction de sa régularité d'épaisseur, avec son aubier ou pas, sans nœuds, de couleur uniforme, sur des arbres qui ont entre 60 et 80 ans maximum <sup>3617</sup>.

---

propriétaires dans cette ville, devaient payer un droit de marque en plus d'une redevance en 1494 (PICARD Étienne, *Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne, livre 1*, Dijon, Darantière, 1898, p. 55).

3610 BECK Corinne, BECK Patrice, « Exploitation et gestion des ressources naturelles dans le domaine ducal bourguignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Médiévales n°53 : la nature en partage*, 2007.

3611 En 1480 on payait deux niquets pour chaque pied de bois accordé pour bâtir au bois des Crochères à Auxonne, puis deux gros pour 12 pieds (1501) puis deux gros pour 18 pieds (1518) de bois (PICARD Étienne, *Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne, livre 1*, Dijon, Darantière, 1898, p. 55).

3612 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 173.

3613 Odette Chapelot rapporte plusieurs cas (CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes). Oudot Guene paye une amende de 10 sols pour avoir couper des arbres dans les bois communaux sans autorisation pour établir une « bone maison » au profit de maître Benigne Chappelain de Mailley pour le prix de 4 florins (ADCO B4423bis fol. 8). Une amende d'un franc est infligée pour la même raison mais l'on précise que la maison a trois rains. Une amende de 30 sols est infligée à Jehan Petit Vannier qui a été surpris en train d'amener une charrée de bois non déclarée pour édifier sa maison (ADCO B1497). Enfin, Perrenin de Laule de Salins a une amende de 15 livres pour avoir « tranchie » plus de bois que prévu dans le bois de Veure pour sa maison (ADCO B1497 fol. 4).

3614 Des essentes de chêne sont ainsi retrouvées dans le cellier de Jehan Singe, ainsi que plusieurs quartiers fendus pour faire « merrin » de quatre pieds de long (ADCO B1497 fol. 2).

3615 Au moins un texte fait état de l'emploi de saule, moins cher mais rare, pour la reconstruction d'une maison (CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 195).

3616 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 200.

3617 FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, Mardaga, Sprimont, 1986, 2001 (4<sup>e</sup> édition), p. 87.

*B.2.c. Le travail du bois*

Le bois constitue un matériau ferme, souple et aux dimensions variables, ce qui offre de multiples avantages. En revanche, il est peu résistant notamment à l'action de l'eau et surtout du feu.

Il est dans un premier temps équarri en forêt à la hache, à la « coignée » ou au ciseau. Après réalisation des formes et dimensions souhaitées, la finition se pratique à l'herminette ou à la doloire<sup>3618</sup>. Une partie des bois de la maison place du Vieux-Marché [21603-64] (1535d) et rue du Pavé Saint-Lazare [21603-36] (1544d) à Semur sont préparés à la scie à cadre (« see »)<sup>3619</sup>, une technique ponctuellement employée en Bourgogne dès le XV<sup>e</sup> siècle<sup>3620</sup> mais qui se généralise surtout dans les siècles suivants (**fig. 364**). Le sciage, tout comme la préparation à l'herminette, prend beaucoup de temps<sup>3621</sup>.

Des lignes et points de repères sont apposés sur les « merrains » après définition des assemblages et de découpes à l'aide de l'équerre (« esquarre ») et du moret (« moiron »). Il en subsiste quelques traces (voir ci-après). La tarière (« talaire ») et la bezague (« besagny ») aident à former les chevilles, trous, mortaises et diverses pièces<sup>3622</sup>. La cohérence des assemblages est vérifiée après quelques montages partiels, ce que permet les ossatures à bois courts. Ces opérations sont pratiquées sur le chantier, en atelier voire en forêt<sup>3623</sup>. La réalisation par les huchiers de sculptures et de moulures demande d'employer la gouge, le rabot et d'autres outils de précisions. Les sculptures sont réalisées en atelier.

Le stockage du bois demande beaucoup de place. En conséquence, il est assez bref (de quelques semaines à quelques années au maximum), ce qui permet généralement de l'utiliser encore

---

3618 La doloire laisse des traces de cupules caractéristiques (EPAUD Frédéric et al., *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie : évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, 613 p. 92).

3619 Certaines poutres de la charpente de Beaune [21054-82] sont également concernées.

3620 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 247.

3621 A Montpellier, le sciage en long de deux pièces de chêne de sept mètres de long nécessitent le travail de six fustiers pendant deux jours en 1419 (OURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 99).

3622 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 247.

3623 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 247.

vert<sup>3624</sup>. En l'occurrence, les arbres abattus sont choisis au fur et à mesure de l'avancée du chantier et selon les capacités de stockage. L'étude dendrochronologique de la maison place du Vieux-Marché à Semur [21603-64] indique que le bois qui constitue la charpente et une partie du pan de bois a été coupé et stocké sur trois années consécutives au minimum avant mise en œuvre<sup>3625</sup>.

### B.3. Quelques données sur les autres matériaux

#### *B.3.a. La terre cuite architecturale : un matériau très standardisé*

La production de briques, de tuiles et de carreaux nécessite uniquement de disposer d'une bonne argile, d'un four adapté et de ressources en bois conséquentes pour alimenter la cuisson. Ces conditions ne peuvent être réunies en beaucoup d'endroits. En l'occurrence, les tuileries fournissent en premier lieu les chantiers monastiques et castraux, mais l'habitat en profite ponctuellement dès la fin du Moyen Âge<sup>3626</sup>. Les nombreux fours de tuiliers de la plaine de Saône, destinés en premier lieu à fournir les briques et tuiles remplaçant localement l'usage de la pierre pour les édifices les plus remarquables, ont certainement favorisé l'essor de la production de carreaux. Les tuileries de Remilly-sur-Tille, Longchamp, Quetigny et Montot fournissent Dijon en tuiles au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3627</sup>. D'après Pierre Camp, les tuileries de Lamarche-sur-Saône, Athée et Pontailier-sur-Saône fournissent les terres cuites architecturales utilisées à Auxonne<sup>3628</sup>. Pour donner un ordre d'idée, chaque tuilerie fournissait environ 50000 tuiles ou carreaux par an<sup>3629</sup>. Dans plusieurs ateliers, les tuiliers

---

3624 Il est plus aisé de travailler un bois qui n'est pas encore sec (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 104).

3625 PERRAULT Christophe, *Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) : datation par dendrochronologie d'une maison à pan de bois située 14 rue du Vieux Marché*, 2019, 18 p.

3626 Odette Chapelot recense une soixantaine de tuileries en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, dont 15 ducales (CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 196).

3627 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 231. Johannes et Johanetus, tuiliers de la tuilerie de Remilly-sur-Tille, fournissent et posent des carreaux « pomblers » pour la maison-tour de Poinceart à Dijon en 1353 (environ une douzaine de kilomètres de distance) (ADCO B11254 fol. 23v).

3628 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 163.

3629 BARADEL-VALLET Catherine, *Les toitures polychromes de Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Jean Rosen, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 90. Odette Chapelot précise que chaque petit four contenait de 6000 à 7500 tuiles et que chaque ouvrier moulait environ 600 tuiles par jour (CHAPELOT Odette, *La construction*

### Chapitre treize. La maison en construction

travaillent en effet pour leur propre compte<sup>3630</sup>. La ville de Nuits-Saint-Georges s'approvisionne à la fin du Moyen Âge aux tuileries d'Argilly, Gerland et Moisse (environ 6-8 km de distance)<sup>3631</sup>, tandis que la tuilerie ducale de Montbard peut fournir des tuiles ou des carreaux aux particuliers par lots de 40 ou 400 à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3632</sup>. Pierre Viart, résidant à Dijon vers 1426, fait partie des quelques bourgeois qui investissent dans la construction de tuileries et marchandent ces produits<sup>3633</sup>.

Les terres cuites architecturales sont préparées dans des moules, ce qui garantit une bonne régularité de leur forme et dimension, seulement nuancée par quelques différences de cuisson. Les matériaux vernissés et décorés, à vocation ornementale, sont réalisés dans des ateliers spécialisés<sup>3634</sup>.

#### *B.3.b. Chaux, métal et verre*

Le plomb, sollicité pour quelques éléments de toiture<sup>3635</sup>, et le verre à vitrage nécessitent l'importation coûteuse de matériaux exogènes. Aussi leur usage est limité en particulier avant le XVI<sup>e</sup> siècle. La terre, argileuse ou non, le sable et les végétaux ont de larges emplois dans la construction (respectivement sol/liant/torchis/pisé, liant et couverture/torchis), mais leur prélèvement et mise en forme ne posent pas de difficultés particulières. Pour exemple le sable

---

*sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes).

3630 CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 196.

3631 BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980.

3632 RECOUVROT Cédric, *Le paysage urbain de Montbard au XIV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Histoire médiévale sous la direction de Vincent TABBAGH), 1996, p. 103.

3633 CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 201.

3634 CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 200.

3635 Exemple des girouettes, épis de faîtage et de très rares éléments de toiture en plomb.

## Chapitre treize. La maison en construction

utilisé à Dijon provient de sablières municipales ou de la rivière de Suzon<sup>3636</sup>. À notre sens, il est surtout utile d'évoquer deux autres matériaux communs qui font l'objet de traitements techniques : la chaux et le métal.

La chaux incluse dans le mortier, réalisée à partir de calcaire calciné à 1000°, est d'un emploi très courant. Elle est produite dans un four à chaux, située dans la carrière<sup>3637</sup>, ou auprès des constructions si elles sont proches du lieu d'extraction<sup>3638</sup>. La ville d'Auxonne se fournit en chaux à Chevigny et à Cecey (commune d'Essertenne et Cecey)<sup>3639</sup>. Dans le second cas, son transport sur plus de 25 km est réalisé directement sur la Saône. Certains fours de tuiliers fournissent un peu de chaux en complément de la production des chaufourniers<sup>3640</sup>. Les besoins extrêmement importants en chaux dans la construction peuvent amener à en faire le commerce<sup>3641</sup>. Les « cuillers a torchier » figurent parmi les outils communs du maçon d'après les inventaires après-décès.

L'utilisation du fer dans la construction concerne au premier chef les outils des différents acteurs. Malgré la présence de mines de fer, notamment en Haut-Auxois, le métal n'est pas un matériau très demandé dans la construction médiévale domestique. Les nombreuses forges et serrureries qui conçoivent les produits finis peuvent être assez distantes des mines où le minerai est transformé. Un certain nombre est concentré dans le nord de la région<sup>3642</sup>. L'emploi est avant tout courant – mais pas systématique - pour constituer les ferrures, gonds d'huissierie, agrafes et tirants mais aussi surtout des clous<sup>3643</sup>. Certaines fois, ce métal est sollicité dans le cadre de travaux de consolidations<sup>3644</sup>.

---

3636 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 72.

3637 Les fours qui fournissent de la chaux pour les édifices du bourg d'Aignay-le-Duc étaient situés dans les forêts de Fort Fays et des Lavières, soit à 2-3 km de distance (ROIDOT-MIGNARD Nicolas, *Notice historique d'Aignay-le-Duc*, 1829, 97 p).

3638 C'est le cas pour celui qui a été fouillé aux Bordes Gaudot dans les bois de Cestres.

3639 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 163.

3640 CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 200.

3641 BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques...*, *op. cit.*, p. 173-174.

3642 CHAPELOT Odette, « Les ouvriers du métal en Bourgogne à la fin du Moyen Âge : l'exemple du Châtillonnais », dans CHAPELOT Odette, BENOIT Paul (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1985, p. 305-318.

3643 Les clous peuvent être largement utilisés pour les charpentes et couvertures : les voliges et essentes sont clouées (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p. 101). Globalement, les études sur le mobilier métallique architectural sont encore trop peu

#### B.4. Le transport des matériaux

La diversité des matériaux de construction sollicités entraîne généralement plusieurs modes d'approvisionnement du chantier.

La présence d'une ruine sur place ou le creusement d'une cave ou de fosses permet de s'approprier quelques éléments (en particulier de la pierre et de la terre) directement sur place (voir *infra*). Tous les autres matériaux sont transportés depuis le marché, le lieu d'extraction, le lieu de transformation (four à chaux, forge) ou un atelier jusqu'au chantier.

Les distances ont déjà été évoquées. Les maisons rurales sont généralement érigées avec des matériaux pris à peu de distance. Le déplacement d'éléments dépasse 30 km à de rares occasions, pour certains matériaux remarquables (tuiles glaçurées, ardoises) ou des éléments précis (vitrage). Odette Chapelot résume l'importance du transport sur le prix de la construction médiévale en précisant que le prix double tous les 20 km<sup>3645</sup>.

Les transports sont généralement réalisés par les maçons, charpentiers, couvreurs ou manouvriers qui ont le matériel adéquat et qui sont soucieux de la fragilité des éléments transportés, ou encore par les serviteurs du commanditaire, mais il existe également des entreprises de véhicules<sup>3646</sup>. Les praticiens, clerc et officiers mettent également ponctuellement à disposition voitures et voituriers pour de gros chantiers<sup>3647</sup>. Les possesseurs de charrettes et les vendeurs de matériaux nouent de fait de fortes relations. En 1423, les maçons qui sont tenus d'édifier un mur entre deux maisons sous-traitent à Huguenin Chamberiere et Huguenot le Masseret, charretons, le

---

nombreuses (LINLAUD Mathieu, *Serrures médiévales : VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 17).

3644 C'est le cas pour la consolidation du pan de bois d'une maison rue de la Verrerie à Dijon en 1442 (ADCO BII353/1, pièce n°1bis).

3645 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes.

3646 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 120.

3647 ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 183.



## Chapitre treize. La maison en construction

transport de la pierre plate depuis la carrière de Resne<sup>3648</sup>. Les villageois qui disposent d'un véhicule, autrement dit les plus aisés, transportent eux-mêmes les matériaux utiles à l'édification/réparation de leur logis ou de celui de leur voisin<sup>3649</sup>. En ville, de nombreux marchands possèdent des charrettes.

Les matériaux sont acheminés généralement par les routes existantes, mais des adaptations sont possibles<sup>3650</sup>. La pierre et le bois utilisés pour la construction domestique à Auxonne empruntent les mêmes chemins à l'est de la ville, depuis la forêt des Crochères et la carrière de Chevigny. Les charrettes se déplacent sur une trentaine de kilomètres par jour en moyenne<sup>3651</sup>. Mais suivant les conditions, les trajets peuvent être assez longs et laborieux, ne permettant de ne réaliser qu'un aller-retour en une journée.

Les matériaux de construction sont quelquefois exemptés de péage<sup>3652</sup>. En revanche, l'octroi ou droit d'entree est réclamé à l'entrée de Dijon<sup>3653</sup>.

Ce sont des charrettes (« chairote »), charriots ou tombereaux attelés de chevaux ou plus rarement de bœufs qui amènent les matériaux la plupart du temps<sup>3654</sup>. Une charrette moyenne à deux roues et deux ou trois chevaux transporte jusqu'à 500 kg, soit un nombre limité d'élément (de l'ordre de 400 bardeaux, 300 tuiles ou encore 100 carreaux de revêtement)<sup>3655</sup>. Les chars à quatre roues ferrées sont probablement peu employés pour la construction domestique. Les tombereaux à deux roues et « sevieres » (civières) sont réservés aux faibles distances. Les pierres sont

---

3648 ADCO B11336, fol. 15, 1423.

3649 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 251.

3650 Notamment, l'état variable des routes selon les saisons incite à faire des contournements (CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 120).

3651 DUBOIS Henri, « Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon à la fin du Moyen-Age », dans *Annales de Bourgogne*, T. 52 (1980), Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1981, p. 72.

3652 C'est le cas pour le péage d'Auxonne en 1435 (AM Auxonne cote 16 liasse 1).

3653 Six deniers par char ou charrette transportant des matériaux de construction et plus spécifiquement quatre deniers pour ceux qui transportent des essentes en 1417 (PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 307).

3654 Les bovins sont plus lents que les chevaux, mais ils sont capables de tirer de plus lourdes charges (GIRAULT Marcel, *Attelages et charrois au Moyen-Age*, Nîmes, C. Lacour, 1992, p. 111).

3655 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 111. et DUBOIS Henri, « Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon à la fin du Moyen-Age », dans *Annales de Bourgogne*, T. 52 (1980), Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1981, p. 72. Les essieux métalliques qui se généralisent au XV<sup>e</sup> siècle permettent de doubler la charge.

## Chapitre treize. La maison en construction

transportées par « quartiers » ou « tables »<sup>3656</sup>. Les autres solutions plus rares sont le portage par cheval ou âne à bât et le traînage des matériaux. Sur le chantier, les matériaux sont transportés à dos d'hommes dans des « benastes » (hottes en osier).

Au-delà du transport terrestre, certaines localités importent des matériaux par voie d'eau. Le bois est concerné au premier chef car il suffit de le laisser flotter, mais quelques bateaux ont pu transporter de la pierre<sup>3657</sup>. Nous avons déjà fait part du transport de chaux sur la Saône à destination d'Auxonne ci-dessus.

Le débit de l'Ouche ne permet que le transport de petit bois à destination de Dijon au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3658</sup>. En revanche, le flottage de bois est avéré sur la Saône, au moins entre Auxonne et Pontailler. En 1553, le roi délaisse aux habitants d'Auxonne 1000 pieds d'arbre dans ses forêts de la châtellenie de Pontailler pour réédifier leurs maisons incendiées par le feu<sup>3659</sup>. Ils ont la possibilité de les « conduire tant par eau que par terre ». Par ailleurs, le mode d'attache des bois en radeaux laisse des traces identifiables (petits trous) que nous pensons reconnaître sur plusieurs poutres en façades de maisons à Noyers et Auxonne<sup>3660</sup>.

### B.5. Le commerce des matériaux

La matière première et le transport des matériaux pèsent généralement plus sur le prix de la construction que la façon<sup>3661</sup>. Le coût des pierres dépend de multiples variables : du contexte économique, du mode de transport, de la distance à parcourir, mais aussi de la qualité de la taille de

---

3656 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 111.

3657 La vitesse de déplacement du bateau est bien inférieure à celle du transport terrestre, mais elle est plus directe et le bateau peut transporter plusieurs dizaines de tonnes aisément (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p). Le bateau ne faisait que 7 à 8 km par jour vers l'amont et 15 à 20 vers l'aval (DUBOIS Henri, « Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon à la fin du Moyen-Age », dans *Annales de Bourgogne*, T. 52 (1980), Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1981, p. 72).

3658 AM Dijon G245, cité par SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 217-289.

3659 AM Auxonne cote 13.

3660 La navigabilité du Serein est envisageable.

3661 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 254.

## Chapitre treize. La maison en construction

Pierre<sup>3662</sup>. En l'occurrence la pierre de taille, caractérisée par les pans dressés et arêtes vives, est un véritable marqueur social par le surcoût de sa production vorace en temps<sup>3663</sup>. Elle peut être vendue à l'unité pour les simples piédroits de baies ou en remplois ou en volume. Les maçons Guillaume Fay et Estienne Ferrebour déboursent 14 gros par toise volumique de pierres plates que les charretons/voituriers doivent leur amener « par douze jours entiers » sur le chantier dijonnais depuis la perrière de Regne<sup>3664</sup>. Les pierres taillées de bonnes tailles comme les dalles sont assez coûteuses. Parisot de Suppes alias Rivart déroba de nuit plusieurs dalles déposées au cimetière de l'église Saint-Michel et destinées à cette église afin de recouvrir une canalisation dans sa cour, ce qui est considéré comme un sacrilège<sup>3665</sup>.

Les laves à amener en 1398 à la maison de l'abbaye de Saint-Seine à Dijon sont estimées à cinq gros la toise<sup>3666</sup>. Les comptes de châtelainie de Saulx-le-Duc permettent de saisir l'évolution des prix de la lave transportée en quelques décennies : une charretée de lave coûte trois deniers en 1332, le double en 1372, 15 deniers en 1378 et un sou en 1385<sup>3667</sup>. Ce mode de décompte sert de base à la rétribution des carriers.

Dans certains cas de figure, les prix sont d'ailleurs estimés au nombre de charrettes utilisées, avec des différences en fonction de l'encombrement (le transport de longues pièces de bois est mieux rémunéré), du nombre de chevaux sollicités<sup>3668</sup>. À Noyers, chaque voiture de pierres provenant de la carrière la plus proche coûte 4 deniers au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3669</sup>. Il faut estimer un prix avoisinant les 8 à 16 deniers la tonne au kilomètres<sup>3670</sup>.

---

3662 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, *Demeures médiévales*, op. cit., p. 110.

3663 A Aix-en-Provence le prix des pierres de taille est 6,5 fois élevé que celui des moellons et la pose des pierres de taille coûte dix fois plus cher que le montage de moellons (BERNARDI Philippe, « La construction en pierre », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 57-61).

3664 ADCO B11336, fol. 15, 1423. Les charretons sont rémunérés chaque semaine.

3665 ADCO BII360/6, 1456.

3666 ADCO B11317, fol 74v., 1398. Dans ce cas comme souvent, la toise désigne un volume.

3667 TAINURIER Christine, *La châtelainie de Saulx-le-Duc au XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire pour le DES d'histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1967.

3668 Ils comprennent notamment l'entretien des chevaux. ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, p. 621.

3669 REBOURS Christine, *Noyers et sa châtelainie au XV<sup>e</sup> siècle, maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1988, n. p.

3670 DUBOIS Henri, « Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon à la fin du Moyen-Âge », dans *AB T. 52 (1980)*, Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1981, p. 65.

## Chapitre treize. La maison en construction

La vente de matériaux sur les marchés est attestée à Dijon et à Nuits-Saint-Georges à la fin du Moyen Âge<sup>3671</sup>. C'est en particulier du bois et de la chaux<sup>3672</sup> qui est proposé à Dijon. Seules les pièces de bois les plus courantes sont proposées à la vente, en priorité à destination des charpentiers<sup>3673</sup>. Elles peuvent être marquées à l'issue de leur achat sur le marché. Une affaire de vol de matériaux fait état de la possibilité d'acheter des « tables » (dalles) de pierres au marché de Saint-Médard en 1456<sup>3674</sup>. Cela rend compte du développement du nombre de chantiers, de la marchandisation croissante des services et de la spécialisation des fonctions entre les bûcherons, marchands de bois et charpentiers.

### B.6. Le volume des matériaux mis en oeuvre

Aucun acte ne fait état du volume précis de matériaux nécessaires à l'érection d'un corps de logis. Il est bien entendu principalement variable en fonction de la surface et de la hauteur de la construction.

Daniel Leloup indique qu'il faut façonner 50 à 70 m<sup>3</sup> de bois d'œuvre pour construire une maison-cage entièrement à pans de bois d'environ 150 m<sup>2</sup> de surface à Morlaix<sup>3675</sup>. À raison de deux mètres cube par arbre, cela nécessite l'abattage d'une trentaine d'arbres par maison en moyenne<sup>3676</sup>. Le vignier délivre en 1458 à Bertrant de Mercenay le Jusne environ 50 à 60 pieds de chêne dans la forêt de Villiers-le-Duc pour édifier une maison tout en pan de bois avec un étage et une toiture en bâtière comprenant quatre sommiers et quatre entrants de charpentes à Châtillon<sup>3677</sup>. En 1404, le gruyer du bailliage de la Montagne vend 40 pieds de bois constituant six colonnes et entrants « garnis de brasseur » (aisseliers ?), des chevrons, pannes, sablières et arbalétriers<sup>3678</sup>. Par comparaison, la reconstruction de 27 maisons brûlées pendant le siège du château de Beaune en

---

3671 Il est possible de se fournir en « chaux, pierres, layves, trelle, quareaulx, estoises baties ou à bâtir, cernes et plaistres » au marché de Nuits (ADCO B3155 fol. 19v., cité par BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, 439 p).

3672 Le marché de la chaux se tient en 1529 près de la maison au Singe (RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25* (1959-1962), p. 270).

3673 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 217-289.

3674 ADCO BII360/6, 1456.

3675 LELOUP Daniel, *Maisons à colombages de France*, Douarnenez, Chasse-marée, 2007, p. 25.

3676 LELOUP Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, p. 158.

3677 ADCO B992, 1458.

3678 ADCO B1539 fol. 17, cité par CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes.

## Chapitre treize. La maison en construction

1595 nécessite pour chacune de 5 à 80 pieds d'arbres (en moyenne 20)<sup>3679</sup>. Les toitures en tuiles et les constructions en briques sont gourmandes en terres cuites architecturales : il faut compter de l'ordre de 8000 à 10000 tuiles (60 à 70 tuiles au m<sup>2</sup>)<sup>3680</sup> et certainement plusieurs dizaines de milliers de briques pour une demeure moyenne. Les matériaux récupérés en 1397 sur l'une des rares maisons de pierre d'Aiserey destinées à être abattue après confiscation sont décomptés : 10 charrettes de pierre, 13500 briques, 14450 tuiles plates, 2400 tuiles rondes et 1603 carteranches de pavement<sup>3681</sup>.

Philippe Griot a pris le temps d'estimer la quantité et le poids des matériaux utilisés pour ériger la maison romane du 15 rue d'Avril à Cluny, qui occupe une surface de 80 m<sup>2</sup> sur deux niveaux<sup>3682</sup>. La construction représente 213 m<sup>3</sup> de pierres dont 10 m<sup>3</sup> de gros appareil. Il conclue à un poids total d'environ 472 tonnes de matériaux dont 13000 litres d'eau, 79 tonnes de sable, 15 tonnes de chaux, 12,5 tonnes de bois et 12 tonnes d'enduits et de carreaux de sol. La pierre ne représente qu'environ 59 % du poids total. De son côté, Françoise Piponnier estime grossièrement à une centaine de mètres cube le besoin en pierre pour ériger une des maisons de village fouillées à Dracy<sup>3683</sup>. Il faut donc restituer un poids d'une à plusieurs centaines de tonnes pour une demeure de pierre et plusieurs dizaines pour une demeure en bois<sup>3684</sup>.

Nous avons pu estimer dans le chapitre 11 le volume des maçonneries et le nombre de pièces de bois nécessaires pour ériger la maison rue du Vieux Marché à Semur [21603-64], datée de 1535d. Ce calcul se base sur les caractéristiques techniques de l'édifice avec notamment les dimensions restituées des structures<sup>3685</sup>. La maison comprend ainsi dans son état d'origine environ

---

3679 DELISSEY Joseph, « Les anciennes auberges de Beaune », dans *MSHAB T. 58 (1975-1976)*, p. 44-61.

3680 BARADEL-VALLET Catherine, *Les toitures polychromes de Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Jean Rosen*, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 78.

3681 ADCO B3448 fol. 18r., cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 235.

3682 GRIOT Philippe, *Temps de construction et de transport : étude d'une maison romane à claire-voie de la carrière au 15 rue d'Avril*, 2012, 2 p.

3683 CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 247.

3684 En comparaison, un poids de 3471 tonnes de pierre est estimé pour une grande maison de Gand (LALEMAN Marie-Christine, RAVESCHOT Patrick, « Maisons patriciennes médiévales à Gand (Gent, Belgique) », dans collectif, *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Actes du IV<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Douai en 1991, Douai, Société archéologique de Douai, 1994, p. 204).

3685 Rappelons que cet édifice étudié dans la partie III occupe une surface de 58 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée. Il comprend une toiture en bâtière, quatre niveaux d'élévation, une façade à pan de bois sur encorbellement sur deux niveaux avec un avant-toit, un escalier en vis et un couloir, des murs épais de 97 cm dans la cave et 70 cm au second

260 m<sup>3</sup> de maçonnerie en intégrant les murs mitoyens et un peu moins de 400 pièces de bois formant pan de bois, plafond ou charpente, si l'on met de côté les matériaux de certains aménagements (couverture, marches d'escaliers, sols construits, planchers, cheminées, huisseries, hourdis, enduits).

Les granges sont généralement assez distinctes des maisons de par leur forme spécifique. Patrice Beck a analysé les données du compte de construction d'une grange-étable de huit « rains » au château d'Aisey-sur-Seine en 1389-1390<sup>3686</sup>. Le texte indique que la construction de la grange qui s'est étendu sur 21 mois avec une équipe moyenne d'une dizaine d'ouvriers<sup>3687</sup> (dont cinq jours pour le levage de la charpente) a nécessité l'emploi de 450 litres de chaux pour le mortier, de 3500 clous à têtes, de 2000 planches sciées et 2000 lattes de couverture, 25 charrettes de laves et 7000 tuiles neuves. Il s'agit cependant d'une très grande grange<sup>3688</sup>, dotée d'un étage, elle ne peut être comparée qu'avec les plus grandes granges de notre corpus telle la grange de Saulx à Gilly-lès-Cîteaux [21297-3].

Nous avons mené nos propres calculs pour l'une des grosses granges de Collonges [21382-2], datée de 1446 par dendrochronologie, étendue sur cinq travées et dotée d'une façade pignon avant large de 11,50 m. Les murs totalisent environ 200 m<sup>3</sup> de matériaux, tant pierre, terre que mortier. Environ 130 pièces de bois constituent la structure intérieure et la charpente (sans compter le plancher et les lattes de couverture) : huit poteaux, 47 pièces longues (pannes, chevrons, entrain), 24 poutres moyennes (demi-entrain, arbalétriers), 40 petites poutres (aisseliers, jambettes, entretoises) et une dizaine de solives pour le plancher d'étage de la première travée. Il ne subsiste qu'une partie des laves, d'ailleurs en partie tombées du fait de la ruine partielle d'une partie de l'édifice. Leur nombre initial est difficile à restituer, peut-être de l'ordre de 5000 à 6000 laves en extrapolant sur un décompte réalisé sur une partie de la hauteur de la toiture entre deux travées.

---

niveau avec la roche formant une partie de la cave et plusieurs ouvertures restituées (trois portes, trois croisées deux baies de boutique, deux soupiraux et une fenêtre en pierre et deux croisées et trois fenêtres en bois).

3686 BECK Patrice, « Un chantier de construction en Châtillonnais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Aisey-sur-Seine (Côte d'Or), 1389-1391 », *AB T.* 65, 1993, p. 85-103.

3687 Au total 23 artisans locaux ont travaillé avec 42 ouvriers valets ou transporteurs (BECK Patrice, « Un chantier de construction en Châtillonnais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Aisey-sur-Seine (Côte d'Or), 1389-1391 », *AB T.* 65, 1993, p. 97).

3688 Ses caractéristiques générales sont une surface de 169 m<sup>2</sup> (26 x 6,50 m) et des murs épais d'un mètre.

## C. Elever une maison de pierre, assembler une maison de bois : le déroulement du chantier

### C.1. Préparer le terrain

La préparation du terrain commence par le dégagement des éléments qui l'encombre (végétation, ruines). Jehan de Blaisy s'engage dans le contrat de construction de sa maison à faire faire « les curees » (nettoyages) des murs préexistants au début du chantier<sup>3689</sup>. L'aplanissement de la roche formant fondation est un travail plus laborieux que le simple creusement de fondation dans la terre. Des marques repères<sup>3690</sup> apposées aux angles, sur les baies de constructions voisines ou au sol et la pose d'un « fillet »<sup>3691</sup> ou « cordeaul » aident à définir l'alignement des parois. Il est également possible de mettre en place un échantillon ou encore de se fier aux bornes qui ont pu être apposées sur un terrain libre afin de préserver durablement les droits de chacun. L'ouvrier utilise pour mesurer une corde, une règle ou sa main. Il est nécessaire de s'adapter si le terrain est déjà occupé par une construction plus ancienne : pour exemple, il est quelquefois précisé que la reconstruction d'un mur se fait depuis une fondation solide<sup>3692</sup>. Toujours est-il que les travaux de démolition font partie des compétences des maçons et charpentiers.

La pose de la première pierre fait éventuellement l'objet d'un rituel qui inclut la famille du commanditaire. Il va dans tous les cas de soi que les parties mettent l'édifice, les ouvriers et les futurs occupants sous la protection du Seigneur dès la phase de construction<sup>3693</sup>.

### C.2. Les moyens matériels sollicités

Les modalités de stockage des outils et des matériaux de construction est l'un des points d'organisation phare du chantier. Si la majorité des éléments architecturaux arrivent sur le chantier déjà préparés, certaines structures peuvent être conçues sur place, surtout quand la propriété dispose

---

3689 ADCO B11344, fol. 63v.-46r., 1394.

3690 Elles prennent la forme de croix à Dijon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (AM Dijon J16bis).

3691 Exemple à Dijon au XVI<sup>e</sup> siècle (AM Dijon J16bis).

3692 « trouver lieu pour fonder icellui mur en maniere que soit fonde a la seurter » (ADCO BII353/1, 2 juillet 1501).

3693 Une inscription de 1581 sur une pierre en position de réemploi à Meulson en fait état : « on a beau sa maison bastir si le signeur ni met la main cela nest que bastir en vain » (SRI Bourgogne, Canton d'Aignay-le-Duc, Dossier communal de Meulson, Réveillon 1974).

d'un terrain apte à accueillir les ouvriers, ou sur un emplacement proche (voie, cour commune...) <sup>3694</sup>. La mairie de Dijon autorise l'amiral Chabot à entreposer des matériaux de construction dans la rue devant sa maison en 1543 <sup>3695</sup>. Les statuts municipaux de la ville d'Is-sur-Tille de 1418 précisent que les meix et jardins qui entourent le terrain à bâtir peuvent être utilisés pour entreposer de la pierre, de la terre et du bois le temps de travaux, à charge de payer une taxe fixée par les échevins <sup>3696</sup>. Les charretons qui sont tenus d'amener de la pierre plate pour la construction d'un mur mitoyen à Dijon suivant un contrat de 1423 la mette « en ung tas » devant l'une des deux maisons <sup>3697</sup>. Les assemblages de structures en pierre spécifiques comme les arcs et des éléments de la charpente ou du pan de bois peuvent être testés tout près de la construction en devenir. Les plus grands et les plus longs chantiers nécessitent l'aménagement de petits abris de travail pour les ouvriers, notamment les tailleurs de pierre <sup>3698</sup>. De même, le mortier peut être gâché sur place (ce qui nécessite de bénéficier d'eau).

L'utilisation de fil à plomb et de cordeau <sup>3699</sup>, ou au minimum de simples perches en milieu rural <sup>3700</sup>, guident le maçon pour le montage de maçonneries. Les échafaudages et les cintres sont assez sommaires. Les échafaudages consistent en de simples tréteaux et passerelles pour un mur de moins de six mètres <sup>3701</sup>. Les matériaux qui composent les échafaudages dijonnais proviennent souvent des villages proches de la Tille <sup>3702</sup>. Les « alloueurs » pour l'érection de la maison de Jean de Blaisy à Dijon en 1394 sont constitués de perches <sup>3703</sup>. L'iconographie nous apprend qu'ils prennent une forme hélicoïdale pour les structures rondes comme les tourelles d'escalier. Ils ne sont pas forcément nécessaires pour une construction à pan de bois. Les trous de boulins reconnus (voir

---

3694 Les « matieres » qui servent à reconstruire une maisiere à Dijon doivent être mises dans la cour au plus près de la construction (B11250, fol. 4v., 1347).

3695 AM Dijon B182 fol. 62v.-63r.

3696 « Homme que maisonne se peult aidier des meix et cultis anviron sa maison pour mettre pierres terres et bois le besoing fait et nécessaire ly soit pour luy aisier ou faisant sa dicte maison parmy dommaige randu lequel sera a la tauxe desdits eschevins ou de leur commis » (MOCHOT A., *Histoire d'Is-sur-Tille*, Dijon, J. Marchand, 1873, p. XIX).

3697 ADCO B11336, fol. 15, 1423.

3698 BERNARDI Philippe, *Bâtir au Moyen-Age (XIII<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 2011, p. 55.

3699 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 71.

3700 PESEZ Jean-Marie, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge : vingt études sur l'habitat paysan dans la France médiévale, études accompagnées d'une bibliographie mise à jour réunies par Jean-Michel Poisson*, Lyon, Presses univ. de Lyon, 1999, p. 97.

3701 BERNARDI Pierre, HARTMANN-VIRNICH Andreas, REVEYRON Nicolas, TARDIEU Joëlle, « L'échafaudage médiéval : méthodologie et typologie », dans Anne BAUD, Philippe BERNARDI, et alii, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon SRA, 1996, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2002 (réimpression), p. 13-31. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes).

3702 BAUD Anne, BERNARDI Philippe, et alii., *L'échafaudage dans le chantier médiéval, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes 13*, Lyon, 1996, p. 41.

3703 ADCO B11344 fol. 63v.-46r.



*infra*) attestent de la solidarité de l'échafaudage avec la maçonnerie même si dans plusieurs cas il est indépendant des parements ou fixé aux ouvertures voire aux constructions voisines.

Des engins de levage sont quelquefois sollicités pour les constructions de pierre : bon nombre de pierres de taille, ne peuvent être soulevées par un homme. Pour exemple, les linteaux des baies ne nécessitent pas de cintres mais d'un moyen de levage. Les engins de levage sont des grues à potence de type chèvre ou autre, dotées d'axes métalliques dans le meilleur des cas, voire des cages à écureuil. Des étais et étauçons (notamment désignés sous le terme de « retenues » et « estayes ») sont installés pour soutenir les structures isolées au moment de la construction ou des structures temporairement dépourvues de leur soutien à l'occasion de réparations<sup>3704</sup>. C'est le commanditaire qui met en place les étayements, en plus d'assurer l'évacuation des décombres pour un chantier de construction d'un mur à Dijon en 1429<sup>3705</sup>. À défaut, on trouve au minimum sur le chantier des échelles et des cordes. Les chèvres, cordes et poulies permettent de lever des pans de bois, des fermes de charpente et des poutres de plafond.

Ces dispositifs et outils sont quelquefois fournis par le maître d'ouvrage d'après des contrats dijonnais quand le maître maçon ou le maître charpentier n'en dispose pas aisément<sup>3706</sup>. En 1359, le maître d'ouvrage fournit à l'entrepreneur le bois de construction afin qu'il érige la maison mais également un « angin pour lever » la construction à condition qu'il puisse garder l'appareil une fois la construction achevée<sup>3707</sup>.

De même, plusieurs marchés de construction stipulent que la mise à disposition de tout ou partie des matériaux est assurée par le maître d'ouvrage, ce qui oblige à façonner une partie des membres d'architecture sur place. Les commanditaires assez aisés ont la capacité d'acheter les matériaux de manière indépendante ou de fournir quelques éléments élaborés récupérés ailleurs. Le chevalier Jehan de Blaisy fournit au maçon qui doit mettre en place la moitié de la maçonnerie de sa maison l'intégralité des « matieres » sur place « excepte ouvriers de bras », mais aussi les perches

---

3704 « et devray encore ledit maistre Philippe en faisant ledit ouvrage ratenir seurement ladicte maison bien et suffisamment » (ADCO B11294, fol. 10v., 1391).

3705 ADCO B11368, fol. 112r.

3706 L'aménageur doit « souignier » au charpentier « force por lever et drocier ladicte maison quant elle saray taille » en 1360 (ADCO B11259, fol. 38v.), « angins, corde et bois pour faire les aulours » (échafaudages) en 1350 (ADCO B11251, fol. 26r.) et « cordes engin escheffaulx » en 1429 (ADCO B11368, fol. 112r.).

3707 ADCO B11250, fol. 75 r., 1349.

## Chapitre treize. La maison en construction

pour faire l'échafaudage et la forge pour les marteaux<sup>3708</sup>. Les matériaux sont alors probablement transportés par ses valets ou une entreprise spécialisée. En revanche, Perrecon de Valleroy n'offre que trois « quelonnes » au maître charpentier Philippe de Bar-sur-Aube pour réparer sa maison à Dijon<sup>3709</sup>. De par son métier, le maître maçon Symon de Mostereul peut facilement assurer l'approvisionnement en pierre du chantier de réparation de sa maison derrière l'église Saint-Michel à Dijon, bien que les maçons qui y travaillent peuvent déjà largement employer les pierres du précédent édifice<sup>3710</sup>. Jehan Gaidélet, prêtre, fournit les essentes que Jehan Bouche est tenu d'installer sur le toit de ses maisons en 1398<sup>3711</sup>. Les fournitures sont quelquefois bien limitées. Hugues de Moirey, drapier, promet de fournir le fer qui servira à ériger une cheminée et une croisée de pierre dans sa maison<sup>3712</sup>, Guillaume Pleue, chanoine de la chapelle du duc met à disposition le « tuol tout taillé » d'une cheminée<sup>3713</sup> et Perrenot fils d'Henri dit le Vaut de Brauchon met à disposition du charpentier qui érige sa demeure une « chairrote »<sup>3714</sup>. Dans tous les cas, l'artisan se doit de toujours vérifier la qualité des matériaux dont il dispose.

La présence d'une main d'œuvre supplémentaire ponctuelle (peut-être les amis et voisins) voire de chevaux est requise au moment du levage de pans de bois ou de charpente, considérant l'effort important que cela demande<sup>3715</sup>. Aussi, Joffroy Chiere met à disposition du charpentier qui établit la charpente de sa maison deux hommes pour deux journées pour aider à lever la maison<sup>3716</sup>. Jehan le Chaunellet promet apporter « ayde pour lever le mairren » de la maison de quatre rains que deux chappuis lui construisent<sup>3717</sup>. Il faut également rappeler que les nombreuses reconstructions offrent bien souvent la possibilité de récupérer des matériaux encore utilisables sur place, y compris des poutres<sup>3718</sup>.

---

3708 ADCO B11344, fol. 63v.-46r., 1394.

3709 ADCO B11294, fol. 10v., 1391.

3710 ADCO B11251, fol. 26 r., 1350.

3711 ADCO B11317, fol. 112r.

3712 ADCO B11315, fol. 60r., 3 janvier 1391.

3713 ADCO B11276, fol. 95r., 1371.

3714 ADCO B11258, fol. 20v., 1357.

3715 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 166.

3716 ADCO B11368, fol. 111r. 1429.

3717 ADCO B11316, fol. 199v., 1393.

3718 La pierre est déjà présente sur place dans un cas (ADCO ADCO B11337 fol. 79 r., 1425) et un marché de réparation d'une maison à dijon avec changement de poutres, aménagement d'une fenêtre et d'un escalier précise que l'entrepreneur « se devra aidier [...] du viez bois en faisant ledit ouvrage cest assavoir de celui qui sera convenables a mettre en icceli ouvrage » (ADCO B11294 fol. 10v., 1391).

## Chapitre treize. La maison en construction

Un arrêt de chantier<sup>3719</sup> d'une durée significative oblige à prendre quelques dispositions, en particulier lors de la mauvaise saison. En plus des étaitements, les arases de murs sont protégées par de la paille voire une toiture provisoire rudimentaire<sup>3720</sup>. Les protections peuvent concerner les structures mitoyennes avec d'autres édifices, afin d'éviter une plainte des voisins<sup>3721</sup>.

Dans certains lieux, le sort des gravats de construction (notamment les déchets de taille) fait l'objet d'une réglementation. À Dijon, les « descombre » non employés sont systématiquement menés hors de la ville « es lieux accoustumez »<sup>3722</sup>. Le plus simple est encore de les étaler pour constituer un sol extérieur assaini.

Surtout, de nombreux inventaires après-décès font état de dépôts de matériaux de construction et d'outils chez des particuliers, sollicités en cas de travaux d'entretien ou de menues réparations. Il se trouve en particulier des pierres et des essentes<sup>3723</sup>, stockés dans la cave, le grenier ou la cour. Plusieurs particuliers possèdent par ailleurs une ou plusieurs échelles<sup>3724</sup>.

### C.3. La durée des travaux

Les contrats de construction stipulent généralement les délais d'intervention de l'entrepreneur, ce qui donne un ordre d'idée du temps nécessaire à la réalisation des travaux,

---

3719 Il peut être causé par un défaut d'approvisionnement ou une météo capricieuse.

3720 AUMARD Sylvain, « Les couvertures : mener l'eau hors des murs », dans PHALIP Bruno (dir.), *D'épiderme et d'entrailles : le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, p. 260.

3721 Les voisins se plaignent du chantier de construction de la maison de maître Anthoine Girard, conseiller et maître des requêtes du conseil mené en 1471, mais nous n'avons pas d'informations sur les motifs de la plainte (AM Dijon B163, cité par BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir bourguignon (1419-1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p).

3722 ADCO BII353/1, 1501.

3723 Exemple de trois « trois viez quarreaux » chez Jehan Verrier, tavernier à Dijon (Amendes du bailliage de Dijon 1375-1376 dans PROST Bernard, *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477), tome I Philippe le Hardi (1363-1377)*, Paris, E. Leroux, 1902-1904, 655 p), un tas de pierre chez Lobereaul en 1413 et quelques milliers « d'aissentés » chez Lefarey en 1438 (PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 398). Jehan Le Roy gardait 200 essentes dans sa cour de Chenove (ADCO BII356/1 C12/1 n°2, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

3724 C'est le cas à Dijon d'un teinturier en 1394 (ADCO BII356/1 C12/1 n°8) d'un bourgeois en 1397 (ADCO BII356/1 C12/3, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p). Thevenin Trainchart en possède trois dans le solier de l'étable de son hôtel dijonnais (ADCO BII356/1, C12/2, n°15, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

### Chapitre treize. La maison en construction

variable selon leur nature et le nombre d'ouvriers qui y travaillent. Le temps de transport est à considérer, mais en général le chantier est approvisionné au fur et à mesure, surtout s'il n'y a pas beaucoup de place pour entreposer les matériaux. Des conditions météorologiques particulières (gel, fortes chaleurs, pluies abondantes) limitent l'avancée des travaux et notamment de la maçonnerie. Sauf contre-indication, l'entrepreneur a la possibilité de venir travailler dès la conclusion du contrat<sup>3725</sup>.

Sans surprise ce sont les demeures en pierres qui nécessitent le plus de temps de travail : celle de Jehan de Blaisy, chevalier et seigneur de Mauvilly, dotée de deux bonnes cheminées, d'arcs et de croisées doit être montée en moins de 6 mois et 12 jours<sup>3726</sup>. Il faut prendre en considération le fait que les matériaux sont ici directement mis à disposition par le commanditaire. Ce n'est pas le cas pour la maison de pierre avec étage, évier, trois cheminées et plusieurs fenêtres qui doit être érigée en neuf mois maximum à Lux en 1467<sup>3727</sup>. Les « chapuis » disposent de huit mois pour bâtir une maison en bois de quatre rains à Pouilly-le-Bas (commune de Couternon) en 1393<sup>3728</sup>. Deux contrats de construction de maison « de charpenterie » à Dijon passés la même année (1381) font état de délais plus courts avant la réception des travaux, respectivement quatre<sup>3729</sup> et cinq mois<sup>3730</sup>. Pierre de Villers, charpentier, doit ériger deux maisons en pan de bois de deux niveaux à Dijon sur une surface de 91 m<sup>2</sup> avec encorbellement, mur mitoyen en pierre et divers aménagements sans les escaliers mais avec mise à disposition du bois en moins de sept mois<sup>3731</sup> alors que le chappuis Richard Billard dispose de trois mois et demi pour édifier trois rains de maison avec une allée, un escalier et de nombreuses ouvertures « fuillis » dont deux croisées à Saint-Jean-de-Losne en 1436<sup>3732</sup>.

---

3725 Le contrat de construction de trois rains de maison en bois à Saint-Jean-de-Losne conclut le dimanche avant la fête de la Purification de la Vierge de l'année 1436 (31 janvier) indique que les travaux peuvent démarrer le lundi après cette fête (8 février) (ADCO B11370 fol. 4r.)

3726 ADCO B11344 fol. 63v.-46r. : du 12 décembre 1394 à la « feste saint Jehan Baptiste ».

3727 BM Dijon ms. 2211, depuis le 4 avril 1467 à la saint Remi.

3728 ADCO B11316 fol. 199v., 1393, du dimanche après la saint Martin jusqu'à la fête de sainte Madeleine pour une maison en bois de quatre rains avec cinq huisseries.

3729 ADCO B11285 fol. 204r., 1381 depuis le 17 mars à la fête « sainte Magdeleine », pour une maison de six rains avec deux niveaux, deux cheminées, des fenêtres à croisée et un porche.

3730 ADCO B11285 fol. 101r. 1381, depuis le 23 février à la fête « sainte Magdeleine », pour une maison de cinq tirants avec une cloison, un solier, un escalier, un auvent et des croisées.

3731 ADCO B11332 fol. 147v.-149r, depuis le 17 juillet 1424 à la fête de la purification Notre Dame.

3732 ADCO B11370 fol. 4r. 1436, depuis le 8 février à la fête de l'ascension.

## Chapitre treize. La maison en construction

Philippe Griot fait l'estimation de la durée de construction d'une maison romane à claire-voie de Cluny entre cinq mois et un an<sup>3733</sup>. Les chercheurs estiment la durée moyenne de constructions de maisons rurales aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles à une poignée de mois pour des maisons en pierre et environ un mois pour une demeure en terre et bois<sup>3734</sup>. Nous pouvons supposer à partir de ces cas que les chantiers de construction en architecture domestique qui s'étalent sur plus d'une année concernent avant tout de grands édifices voire des ensembles à plusieurs édifices<sup>3735</sup>. L'érection de l'hôtel de Bénigne de Serre à Dijon [21231-77] s'est probablement déroulée sur plusieurs années, le temps de trouver des financements, de concevoir et d'organiser ce chantier important. Bénigne de Serre fait l'acquisition du terrain, alors occupé par une « maison, meix, cour, jardin, aisances et appartenances » le 23 juillet 1534<sup>3736</sup>, mais le niveau de rez-de-chaussée du portique n'est érigé qu'en 1541 (côté droit) et 1542 (côté gauche) d'après les chronogrammes.

La réutilisation de matériaux in situ réduit les délais de chantier de reconstructions. La reconstruction d'une maison en pierre à Dijon avec trois croisées et quatre cheminées doit se faire en moins de trois mois en 1350, mais il faut préciser que les maçons utilisent en premier lieu la pierre disponible sur place<sup>3737</sup>. Le même délai est octroyé en 1429 pour la pose de pans de bois, de cloisons, d'avant-toit, d'une charpente et de nombreuses fenêtres dont certaines moulurées sur deux maisons dijonnaises en pierre, avec les matériaux mis à disposition<sup>3738</sup>. Les réparations et augmentations de construction en bois sont réalisées dans des délais de deux à trois mois<sup>3739</sup>. La réfection des maisons en bois des étangs de Borne et de Champ Jarley près d'Argilly est réalisée en 60 jours de la coupe au montage<sup>3740</sup>.

---

3733 Il estime ainsi qu'une équipe de quatre maçons peut édifier entre quatre à six m<sup>3</sup> de mur à double parement en une journée, que la taille des blocs de la claire-voie demande quatre à cinq mois de travail à deux ouvriers et qu'un char à bœuf alimente tout le chantier en 76 journées, ce qui correspond une construction complète par neuf professionnels en 124 journée environ (GRIOT Philippe, *Temps de construction et de transport : étude d'une maison romane à claire-voie de la carrière au 15 rue d'Avril*, 2012, 2 p).

3734 Cette durée d'un mois est calculée sur la base d'environ 200 journée de travail de 10 heures avec dix ouvriers (CHAPELOT Jean, FOSSIER Robert, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Éditions Hachette, 1980, p. 330).

3735 ROUDIE Paul, « Construction d'une maison bordelaise au début du XVI<sup>e</sup> siècle », dans Xavier BARRAL I ALTET (dir.), *Artistes, artisan et production artistique au Moyen-Age, Volume II Commande et travail*, Actes du colloque international du CNRS tenu à Rennes les 2-6 mai 1983, Paris, Picard, 1987, p. 428.

3736 ADCO E371, cité par : CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, 2 volumes.

3737 ADCO B11251, fol. 26r., 1350.

3738 ADCO B11368, fol 104v.-105r., 1429.

3739 Réparer une maison de bois de cinq chas, faire une volerie, une galerie, une cheminée : moins de trois mois (ADCO B11259, fol. 38v., 1360), réparation de maison de bois (poutres de plafond, escalier, fenêtres croisées, et poutres de charpente) avec réutilisation du vieux bois : deux mois (ADCO B11924, fol. 10v., 1391).

3740 CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, p. 201.

## Chapitre treize. La maison en construction

Le charpentier Luys Choart est tenu de construire deux cheminées probablement en bois (avec les matériaux fournis) en un mois et demi<sup>3741</sup>, soit le même délai laissé à Jehan dou Port pour réaliser une seule cheminée de pierre avec deux niches dans la maison de Jacoz de Morrey en 1363<sup>3742</sup>. En revanche, quasiment trois mois sont laissés au maçon Girard de Raivres pour réaliser une cheminée de pierre, deux niches et une fenêtre à croisée<sup>3743</sup>. De par sa structure, un escalier en vis en pierre nécessite de nombreux mois de travail<sup>3744</sup>. Il faut un peu moins de trois mois maximum pour couvrir une maison de Dijon avec des tuiles glaçurées amenées d'une grange de la ville<sup>3745</sup> et un mois pour installer un four « a cuire pain » dans une maison<sup>3746</sup>. Les délais évoqués ici sont probablement définis avec une marge plus ou moins conséquente. Sauf mention contraire, les travaux peuvent démarrer dans la foulée de la rédaction de l'acte<sup>3747</sup>. En effet, certains travaux de finitions du gros-oeuvre nécessitent que les travaux précédents soient achevés<sup>3748</sup>.

Les sanctions en cas de non respect du délai sont rarement indiquées. Le charpentier Thomas de Sombresse sera tenu de tenir les prisons de Dijon le temps de parachever la réalisation d'un « tournevent » (conduit de cheminée mobile) dans une salle s'il a du retard<sup>3749</sup>.

Une clause d'assiduité, sous-entendant que l'entreprise doit rester œuvrer sur le chantier sans discontinuer, est intégrée à plusieurs contrats : pour la construction de trois rains de maison en bois<sup>3750</sup>, pour la réparation d'une masiere<sup>3751</sup>, pour la construction d'un escalier en vis<sup>3752</sup> ou d'un mur<sup>3753</sup>. Cela permet de prévenir les retards et les difficultés lié aux arrêts de chantier. Le commanditaire a même quelquefois la possibilité de décider de la venue des ouvriers<sup>3754</sup>. La seule limite est en cas de « deffault de matiere » lorsqu'elle est fournie par le maître d'ouvrage<sup>3755</sup>.

---

3741 ADCO B11380, 15 mai 1435.

3742 ADCO B11236, fol. 40v.

3743 ADCO B11315, fol. 60r., 3 janvier 1391.

3744 Les ouvriers ont jusqu'à huit mois et demi pour en monter un à Dijon (ADCO B11337, fol. 79 r., 8 octobre 1425).

3745 ADCO B11361, fol. 15r., 17 décembre 1413.

3746 ADCO B11341 fol. 62v., 1431.

3747 Le charpentier Pierre Villers ne commencera à ériger les deux maisons en pans de bois d'Etienne Berbisey à Dijon que le 17 juillet 1424 soit cinq jours après la rédaction de l'acte (ADCO B11332 fol. 147v.-149r).

3748 C'est sans doute pour cette raison que le torcheur Guillaume Garron n'est tenu de commencer son ouvrage à la maison de Jehan Quarrey, cordonnier, que 15 jours après Pâques en 1405 (ADCO B11353 fol. 46 v.).

3749 ADCO B11284 fol. 68v., 12 juillet 1382.

3750 ADCO B11370 fol. 4r., 1436.

3751 « Ne doivent ovrer autre part jusques a tant que ladicte euvre soit a tout plie » (ADCO B11250, fol. 4v., 1347).

3752 ADCO B11337, fol. 79 r., 8 octobre 1425. « et ne partira point dudit ouvrage si tost qui laura commence pour auler ouvruer autre part qui nait continuelment des ouvriers pour affini ledit ouvrage ».

3753 « ouvrier oudit meur, sans cesser jusques a la perfection dicelli » ADCO B11336, fol. 15, 1424.

3754 Un paveur est tenu de « aler ouvrier esdites maisons touteffois qui plaira audit Jehan ou son certain commandement » (ADCO B11334 fol. 13v., 1421).

3755 C'est le cas pour la couverture de plusieurs toits en essentes en 1398 (ADCO B11317, fol. 112r.).

#### C.4. De l'erreur à l'échec : malfaçons, repentirs et constructions non achevées

La réalisation des édifices par des professionnels maîtres dans leur discipline et le contrôle des réalisations permettent de limiter les malfaçons, causes de la ruine rapide du bâti. Si le contrat n'est pas rempli, une estimation des coûts supplémentaires pour refaire des éléments ou compléter la construction est réalisée à l'issue de la visite des maîtres maçons ou maîtres charpentiers. En 1523, les réalisations faites à l'hôtel de Perrenot Marot, boucher à Dijon diffèrent un peu de ce que prévoyait le contrat : les maçons ont omis d'installer une canalisation dans la cour (estimé 6 francs « tant pour matière que façon »), l'escalier du cellier n'est pas réalisé avec des pierres neuves comme stipulé et la porte de la cave est mal conçue<sup>3756</sup>, mais d'un autre côté, le caveron qui devait faire neuf pieds de long en fait finalement 13 (estimé le surplus à 100 sols). Le 2 juillet 1501, Colin Symon, maçon à Dijon, « fait marchie et convenance » pour réparer un mur mitoyen à plusieurs marchands dans un délai de deux mois. Une visite réalisée le 5 août, soit avant le terme, fait état des erreurs et malfaçons de la structure<sup>3757</sup>. Le mur forme un fruit d'un pouce (2,7 cm) d'un côté et penche d'un demi pouce (1,3 cm) de l'autre côté, et du côté arrière le mur est plus étroit d'un pouce (2,7 cm) que l'échantillon donné. Par ailleurs, la face avant du mur est trop avancée d'un bon pouce (3 cm), les corbeaux formant l'encorbellement sont placés trop haut, il manque un corbeau pour asseoir un sommier et le mortier employé manque de chaux. Un mur mitoyen à remonter dans la rue des Forges penche même de plus de huit pouces (21,7 cm)<sup>3758</sup>. Un autre mur à Dijon doit être remonté en 1459 car il présente une « fante » peu après sa construction<sup>3759</sup>. L'entrepreneur peut être tenu de remettre une partie du paiement qui lui est dû<sup>3760</sup>, à moins qu'un arrangement ne soit trouvé pour programmer des travaux complémentaires. De même, si les jurés estiment qu'un travail a nécessité beaucoup moins de frais que ce que prévoyait le contrat, notamment à l'occasion d'un « différent », ils peuvent permettre le paiement d'une somme inférieure<sup>3761</sup>.

---

3756 ADCO BII353/1, 1523.

3757 ADCO BII353/1, 1501.

3758 ADCO BII353/1, pièce n°4, 1456.

3759 ADCO BII353/1, pièce n°3, 1459.

3760 Laurent Chevillon de Molain, charpentier à Barges, reconnaît devoir six livres à Hugues Jaulet, potier d'étain à Dijon, pour la « mesfession » d'une maison qu'il a réalisée en 1425 (ADCO B11336 fol. 182v.).

3761 Thomas Penneset ne sera payé que six francs au lieu de douze pour la réparation d'un mur mitoyen à deux propriétés en 1475 (ADCO BII353/1, pièce n°10).

## Chapitre treize. La maison en construction

La visite de la maison neuve du marchand Guillemot Humbert à pan de bois et murs de pierre de la rue de la Verrerie à Dijon par des charpentiers permet de pointer les erreurs de conception attribuée à l'ancien propriétaire Odinet Trois Solz, charpentier, qui entraînent la ruine d'une partie du pan de bois<sup>3762</sup>. La faible longueur des solives et leur mauvais ancrage dans le pan de bois oblige à mener une consolidation avec des attaches et crampons métalliques reliant les solives aux sablières<sup>3763</sup>. Ces réparations doivent être financées par « ceux qui ont faite ladicte maison ».

Il a été difficile de reconnaître des erreurs de conception notable d'édifices. Il est pourtant probable que la ruine partielle de nombres d'entre eux a été facilitée par un défaut quelconque, en particulier au niveau d'un assemblage de charpente ou d'un mauvais report de charge. Cela concerne peut-être en priorité ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une visite de spécialistes avant réception des travaux. La tourelle d'escalier en vis (VIS62) d'Avallon [89025-1] admet une fenêtre à traverse qui, de par son emplacement, est en partie cachée par les degrés. Les arrêts de chantiers et reprises de construction peuvent aussi expliquer quelques mauvaises adaptations. Les malfaçons correspondant à des discontinuités dans les moulures et aux mauvais calculs de la longueur de certains membres d'architecture sont peu nombreux.

C'est indirectement que l'on perçoit des malfaçons à la maison Pétral [21054-51] à Beaune. Cette maison avec deux corps de logis et deux cours munies chacune d'une tourelle et d'une galerie est érigée en plusieurs étapes au minimum au début du XVI<sup>e</sup> siècle (peut-être en 1522), et probablement en 1540. En 1592, une visite est réalisée afin d'estimer l'état de l'ensemble bâti au moment de son rachat par Pierre Massol de Loisy, seigneur de Savigny en partie<sup>3764</sup>. Si certaines réparations sont nécessaires du fait de l'usure du bâtiment, comme l'eau pluviale qui s'infiltré dans la voûte de la tourelle d'escalier de la première cour, des pavés et degrés d'escalier à remplacer et une vitre cassée, d'autres font assurément état de défauts de conception structurels. Cela concerne principalement le corps de logis qui donne sur la place, qui a alors dans tous les cas moins d'un siècle d'ancienneté. Ainsi au premier étage les solives sont trop petites, et l'entrait de la charpente repose sur l'arrière-voûture d'une baie, ce qui est dommageable pour le maintien de ces deux

---

3762 ADCO BII353/1, pièce n°1bis.

3763 Ces soutiens métalliques consistent en sept grosses bandes de fer « ployant » de 81 x 5,4 x 2 cm avec replat portant « arrests », avec crampons et 14 chevilles de fer larges de deux centimètres.

3764 AM Beaune 34Z53.



structures, et la charpente manque visiblement de pannes et de chevrons pour assurer la charge de la couverture.

Nous pouvons faire état d'une autre problématique avec le même monument : les travaux non achevés, ou interrompus pendant plusieurs années voire plusieurs décennies. En effet, plusieurs indices permettent d'affirmer que cet ensemble bâti est resté en partie inachevé jusqu'en 1592, éventuellement par le défaut de financement des derniers aménagements. Le deuxième étage du bâtiment ouest et le corps de logis oriental sont dénués de cheminées, de fermetures aux portes et aux fenêtres et même de planchers. Il manque également des fermetures pour l'escalier à vis de la seconde cour et la « charpenterie » du bâtiment oriental est soutenue par plusieurs étaçons côté rue et côté cour. Aussi, l'état général démontre que les commanditaires ont développé un programme structurel et ornemental conséquent, avec de nombreuses pièces et deux galeries Renaissance, mais que la finition des travaux n'a pas été assurée, éventuellement à cause d'un défaut de financement<sup>3765</sup>.

Un autre témoignage de l'organisation du chantier assez difficile à saisir est le repentir, soit le changement ponctuel de partie pris au cours du chantier. L'observation attentive de la façade du Cellier du Chapitre à Beaune [21054-64] permet de saisir un détail curieux (**fig. 436**). L'un des linteaux de la fenêtre à meneau de gauche au niveau d'étage présente un tracé de trilobe avec les marques d'un début de taille pour évider le linteau en orbevoie en suivant ce tracé. L'emplacement du trilobe désaxé par rapport à l'ouverture exclut une exécution après pose, et d'ailleurs les piédroits ne comptent aucune moulure. Nous interprétons cela comme un repentir : une amorce de travail sur un linteau, stoppé afin de le laisser brut comme les trois autres pierres de linteau des deux fenêtres à meneau. Cela correspond peut-être à une simplification du programme ornemental de la façade décidée en cours de chantier, à moins qu'à l'inverse ce linteau ne soit initialement destiné à la fenêtre à colonnette sommitale finalement réalisée avec plus d'ambition. Pour rester dans la thématique du trilobe, le linteau trilobé en tore en façade pignon de Beaunotte [21055-1] présente au-dessus du trilobe de gauche un tracé correspondant à un lobe plus élevé, finalement non réalisé. Enfin, un linteau d'une fenêtre à meneau en façade sur rue de l'ensemble bâti de Châtillon-sur-Seine [21154-5] montre un tracé préparatoire correspondant éventuellement à des redents, semblables à ceux que l'on trouve sur d'autres linteaux au sud du bailliage de la Montagne (voir le chapitre 16), finalement non utilisé au profit d'un simple chanfrein (**fig. 436**). L'incohérence entre les traces de

---

3765 AM Beaune 34Z53.

départ de voûte et l'emplacement des voûtes effectivement en place dans la cave de l'hôtel Aubriot [21231-32]<sup>3766</sup> et la reconnaissance de départs d'arcs formerets sur les deux premières assises du tas de charge des culs-de-lampe du Cellier de Clairvaux [21231-107]<sup>3767</sup> qui ne se retrouvent pas dans le reste de l'élévation (sauf pour quatre travées à l'étage) traduisent aussi certainement des repentirs. La présence d'une porte de la tourelle d'escalier de l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28] surmontant le logis en bois et en conséquence inutilisée permet de conclure à une diachronie entre les structures ou à un repentir avec une surélévation moindre du logis en bois que projeté.

## D. Les traces du chantier

### D.1. S'adapter à l'existant : la reconnaissance d'une chronologie de mise en place de constructions voisines

A Semur-en-Auxois, nous avons la chance de pouvoir étudier un ensemble de six demeures médiévales à pan de bois accolées sur la place Notre-Dame<sup>3768</sup> (**fig. 437**). Ces demeures sont toutes composées de deux niveaux d'encorbellement successif au-dessus du rez-de-chaussée. De part et d'autre de la rue, les maisons formant l'angle sont les seules à admettre un pignon, qui est aménagé. Le rez-de-chaussée de ces édifices sert de boutique, il est donc facilement accessible. En revanche, nous n'avons pu visiter qu'une petite partie des autres niveaux (caves et étages) dans trois de ces maisons à ce jour. Les façades sont certainement entièrement en bois dès l'origine à l'exception des murs latéraux. Deux d'entre elles ont leur ossature en bois dégagée : la maison [21603-42] et la maison [21603-31] qui a fait l'objet d'un relevé au moment des travaux.

Malgré un manque de visibilité optimal, plusieurs indices nous renseignent sur le phasage général de mise en place de ces façades. Nous formulons l'hypothèse que les trois façades du côté gauche (Semur [21603-26], [21603-31] et [21603-33]) ont été érigées en même temps. En effet, les trois murs latéraux qui délimitent ces façades (nous ne prenons pas en compte le mur latéral entre les maisons [21603-33] et [21603-42] qui est très peu visible) sont de même type. De largeur identique, ils sont composés de pierres calcaires du sinémurien travaillées finement à la broche et de

---

3766 SAPIN Christian (dir.), *Dijon 40 rue des Forges, rapport des fouilles de septembre 1985*, SMBS Rempart, 1985.

3767 ROBLIN Sandrine, « L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon », dans *AB T70-3*, Dijon, 1998, p. 236.

3768 Il s'agit des maisons [21603-26], [21603-31], [21603-33], [21603-41], [21603-42] et [21603-48].

## Chapitre treize. La maison en construction

quelques pierres calcaires blanches réservées en particulier pour certains corbeaux formant les encorbellements. Les corbeaux sont de formes identiques, mais le meilleur indice reste la petite moulure placée au-dessus des encorbellements qui prolonge visuellement la mouluration des poutres sablières. En effet, les pans de bois semblent adapter la hauteur des encorbellements à celle de cette moulure (malgré un petit décalage pour la sablière du deuxième étage de Semur [21603-31] du côté gauche). Ces petites moulures formant larmier sont communes entre les deux façades [21603-26] et [21603-31], mais celle de la maison [21603-33] est placée un peu plus bas. Cela se traduit par une hauteur moindre des différents niveaux de cette façade, correspondant peut-être à une adaptation à la légère pente que forme la rue.

L'aménagement de ces façades correspond certainement à une reconstruction des maisons sur des parcelles déjà anciennes. D'ailleurs, les deux façades [21603-26] et [21603-31] sont de largeur similaire (environ 7,50 m), et leur mur mitoyen est percé au niveau de la cave par trois portes cintrées qui faisait communiquer ces deux ensembles. Cette liaison dans la cave pourrait être antérieure à la reconstruction des façades vers 1500 au plus tôt : les pierres de ces arcs ont d'ailleurs subi l'action du feu de manière conséquente<sup>3769</sup>. Malgré leur différence de largeur, le même programme semble s'appliquer pour les façades de ces trois maisons : une croisée à chaque étage qui se place dans le même axe vertical. La différence d'orientation de la toiture et par conséquent des modes d'encorbellement répond à une position distincte des petites courettes liées au logis : la cour est latérale pour la maison à façade pignon sur rue alors qu'elle est placée à l'arrière pour les deux autres maisons. Malheureusement aucune charpente n'a encore pu être observée. Cette analyse tend à mettre en évidence un habitat sériel révélateur d'un lotissement restreint, tel que reconnu à Orléans<sup>3770</sup>.

Concernant les autres façades, il s'avère que les murs latéraux ne sont pas systématiques : les maisons [21603-41] et [21603-48] sont apparemment dotées d'une paroi de bois mitoyenne. Le mur entre les logis [21603-41] et [21603-42] est entièrement bâti en pierres calcaires blanches travaillées à la bretture. Il est probablement contemporain de la façade [21603-42] (dont la partie haute a été rebâtie) car nous retrouvons de petits larmiers à hauteur des poutres sablières. En revanche, la façade [21603-41], dont il subsiste avant tout une croisée en bois visible, est érigée après ce mur. Les caractéristiques des façades de cette partie droite de la rue pourraient les dater au début du XVI<sup>e</sup>

---

3769 Ce sont peut-être les traces d'un incendie.

3770 ALIX Clément, « Les maisons en pan de bois d'Orléans du XIV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle : bilan de treize années de recherche », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 253.

siècle, soit après les trois autres maisons. Les dégagements futurs de façades, pour quatre d'entre elles, permettrons certainement de préciser à la fois le phasage relatif mais aussi les chronologies.

Une même réflexion porte sur l'ensemble de demeures à pan de bois dites la maison aux Trois Visages dans la rue de la Liberté à Dijon (**fig. 438**). Quatre façades se succèdent. Les deux pignons du côté de l'angle relèvent d'une seule et même maison à trois niveaux sous comble [21231-55], dont le long goutterot se développe sur la rue Monge. L'extrémité orientale de la façade aux deux pignons, tout comme l'extrémité sud de la façade goutterot sont délimitées par des murs latéraux en pierre qui servent de point d'appui à la structure en bois. La troisième façade [21231-106] reprend la hauteur de la maison d'angle, mais aussi la forme du pignon en partie haute, certainement du fait de la forte profondeur de la parcelle. L'ossature en bois s'appuie visiblement contre le mur latéral de la maison d'angle : cette troisième façade qui possède son propre mur latéral du côté gauche lui est donc postérieure.

La quatrième façade [21231-105] se présente différemment. Dotée d'un attique et d'une lucarne, elle ne comprend que deux niveaux d'élévation et forme un mur gouttereau. Ses poutres s'appuient contre le mur latéral de la maison voisine. Par cette simple observation depuis l'espace public, nous pouvons donc restituer la mise en place de ces façades en trois temps, depuis la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle pour la maison d'angle, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle pour la demeure à goutterot sur rue.

Prenons comme dernier exemple le cas de la façade en pierre de taille de Rougemont [21530-9]. Elle prend visiblement appui sur l'extrémité gauche d'une façade plus ancienne (Rougemont [21530-10]) formée de pierres de taille constituant l'angle et les piédroits de baies sur deux niveaux et en moellons pour le reste. De ce fait, par chronologie relative, la maison [21530-10] qui subsiste à l'état de ruines ne peut être postérieure aux années 1300.

Quelquefois, les adaptations manquent vis-à-vis de l'existant. La deuxième galerie en bois associée à la tourelle de Vitteaux [21710-18] et ajoutée dans un second temps vient recouvrir en partie les jours de l'escalier. Dans le même ordre d'idée, la galerie en bois de l'hôtel Chambellan à Dijon [21231-30] s'adapte à la position des portes du corps de logis sud mais cache partiellement un

jour<sup>3771</sup>. D'anciennes portes ont été bouchées au moment de l'installation d'escaliers à vis à Semur-en-Auxois [21231-13] et Flavigny [21271-81]<sup>3772</sup>.

## D.2. Le sens de montage d'un édifice ou d'un mur

A Is-sur-Tille [21317-3], les phases de constructions peuvent être datées grâce aux chronogrammes (**fig. 439**). La façade sur rue est exécutée en « may 1545 ». Les deux corps de logis perpendiculaires sur cour sont installés dans un second temps, probablement en 1551 d'après la date lisible à l'extrémité sud du bâtiment sud. La limite du premier chantier correspond à l'endroit près de l'angle sud où les rangs d'assises ne sont pas cohérents. La nouvelle étape du chantier génère quelques changements dans le programme constructif : les assises sont généralement moins hautes, le cordon et la corniche adoptent une mouluration plus simple sans admettre un entablement sous-jacent. Ces incohérences n'ont pas une grande incidence sur la composition générale car le parement reste en pierres de taille et les ouvertures conservent les mêmes dimensions, mouluration et logique d'emplacement. La question se pose de l'usage du bâtiment pendant les six années qui séparent la construction de deux façades d'un même bâtiment. Il est possible qu'une structure de bois ait provisoirement été installée à l'endroit de la future façade sur cour, à moins que celle-ci remplace une construction antérieure à 1545 dont seule la façade sur rue avait été modernisée. Un arrêt du chantier, après l'élévation d'une première façade en 1545, est aussi à supposer. La visite des intérieurs permettrait idéalement de conforter l'une ou l'autre de ces hypothèses.

Un raccord est assez visible sur la façade sud du corps de logis principal de l'hôtel Chambellan [21231-30] démontre que la tourelle d'escalier et l'extrémité ouest du mur ont été mis en place avant le reste de la façade comprenant les grandes croisées (**fig. 440**). À l'inverse, à l'hôtel Milsand, l'analyse archéologique démontre que la tourelle d'escalier est postérieure au corps de logis qu'elle dessert considérant qu'elle recoupe un enduit de façade<sup>3773</sup>. Concernant les tourelles justement, de petites adaptations structurelles tendent à indiquer que les galeries en bois qui les bordent peuvent s'avérer légèrement postérieures, pour une mise en place lors d'une nouvelle phase de chantier. Cela semble cohérent lors d'un changement de matériaux qui se traduit par un

---

3771 Le mur qui soutient la galerie s'appuie assez distinctement sur une porte de ce logis au niveau de l'étage.

3772 L'une des portes de Semur a été transformée en fenêtre.

3773 SAPIN Christian, « Archéologie médiévale et maisons urbaines à propos de découvertes récentes rue des Forges à Dijon » dans *MCACO*, T. XXXIII (1982-1983), Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1984, p. 216.

changement d'équipes. À Dijon [21231-87] la galerie en bois nord vient s'accoler à la tourelle qui est elle-même mise en place contre la façade préexistante.

Intéressons-nous à présent au sens de montage des murs. Les chronogrammes apposés sur le portique de l'hôtel Bénigne à Dijon [21231-77] indiquent qu'il a été édifié de droite à gauche. Les adaptations de réglage des assises de parements en pierre de taille, avec boutisses réglage et rattrapage d'assises en chandelles<sup>3774</sup> trahissent le sens de montage de certains murs. À l'hôtel Morel-Sauvegrain de Dijon [21231-42], le second étage semble monté de la gauche vers la droite car les hauteurs d'assise sont plutôt définies par les piédroits de droite et s'adaptent aux piédroits à gauche des croisées. Les mêmes observations amènent les mêmes conclusions pour le niveau d'étage de Chanceaux [21142-13]. À Vitteaux [21710-17], la jonction entre les niveaux d'assises distincts est manifeste sur la partie gauche du niveau d'étage entre l'angle du mur et la croisée : considérant la forme des décalages, l'angle est visiblement installé peu avant les piédroits de la baie. Au grand pignon du Cellier du Chapitre de Beaune [21054-64], le couvrement des baies à archivolté du rez-de-chaussée surélevé est mis en place avant la partie médiane du mur, où se place un mur de refend à l'intérieur.

Dans le sens vertical, la construction progresse principalement du bas vers le haut. Nous remarquons un très léger ressaut de maçonnerie en façade sur cour de Beaune [21054-69] correspondant au niveau de circulation de l'étage qui trahit peut-être à un arrêt de chantier lié à une interruption saisonnière. Les plafonds sont communément mis en place en même temps que les parois et les fermes de charpente sont levées les unes après les autres. Les sols construits et les enduits figurent parmi les dernières réalisations du gros-oeuvre. Des éléments d'équipement comme les cheminées et niches sont quelquefois mis en place dans un second temps d'après les textes<sup>3775</sup>.

---

3774 MOULIS Cédric, *Bâtir en Lorraine méridionale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) : chantier et mise en œuvre des matériaux*, thèse d'archéologie médiévale, Université de Lorraine, 2018, 2 vol.

3775 BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, p. 246.

### D.3. Les trous d'ancrage

#### *D.3.a. Les trous de boulin*

Les trous de boulin signalent la mise en place d'un échafaudage à poutres encastrées dans le mur<sup>3776</sup>. L'emplacement des trous de boulins rebouchés est reconnu pour de nombreuses façades en pierre de taille, à Flavigny et Is-sur-Tille par exemple. Ils sont commodément placés un peu en-dessous du niveau de gros linteaux de baies afin d'aider à la pose de ceux-ci (exemple en façade sur rue de Dijon [21231-42]). Les boulins se positionnent quelquefois avantageusement sur des appuis de fenêtres (ce qui ne laisse pas de trous) ou des cordons ([21271-75])<sup>3777</sup>. À l'intérieur des constructions, les trous de boulin s'intercalent entre les niveaux de plancher.

Pour les parements en pierre, le trou de boulin nécessite la taille d'une encoche dans des blocs s'il est moins développé en hauteur que les assises voisines (exemple à Flavigny [21271-75], **fig. 441**). Ils semblent conçus pour être rebouchés par une ou plusieurs petites pierres, au moins pour les façades qui accueillent un enduit, cependant ils ne le sont pas pour plusieurs façades, y compris certaines en pierre de taille<sup>3778</sup>. Les constructeurs n'ont pas jugé utiles de les reboucher non plus dans une cave à Flavigny [21271-21]. N'oublions pas qu'ils sont également sollicités pour l'installation d'échafaudages servant aux reprises architecturales. Ceux de la maison étudiée d'Auxonne [21038-22] sont traversants<sup>3779</sup> et ont une ouverture de 15 sur 12 cm.

#### *D.3.b. Le négatif discret de l'emplacement des cintres*

Les traces de montage des voûtes consistent en de petites encoches pratiquées sur le haut des clefs de voûte et des arcs doubleaux (trois exemples à Rougemont [21530-2], [21530-3] et [21530-12]) afin d'appuyer le cintre ou encore en banchées, conservées à de rares occasions (ex. à la maison Béline de Vitteaux [21710-3], **fig. 442**).

---

3776 Ce type d'échafaudages n'est pas systématiquement utilisé, notamment pour les édifices peu élevés.

3777 A Poiseul-la-Ville [21490-2], le cordon n'est curieusement pas mis à profit pour asseoir l'échafaudage : les trous de boulin sont placés une quinzaine de centimètres au-dessus.

3778 Flavigny [21271-75], celles de Montbard [21425-21] et Is-sur-Tille [21317-4] et le haut du mur pignon intérieur en brique d'Auxonne [21038-22].

3779 Les murs de brique sont peu larges à cette hauteur.

## Chapitre treize. La maison en construction

Les baies cintrées et arrières-voissures de baies nécessitent également la pose de cintres. Les impostes que l'on trouve sur de larges portes servent en premier lieu à asseoir le cintre. Citons quelques portes d'entrée de cour comme Guillon [89197-5], quelques portes de granges peut-être datables de la fin du Moyen Age<sup>3780</sup>, mais également à Nuits-Saint-Georges [21464-3].

De petites encoches quadrangulaires, laissées visibles dans l'embrasure sous la naissance de l'arc, ou en partie inférieure de l'arc<sup>3781</sup>, ont servi de support au petit cintre d'arrière-voissure pour neuf édifices de notre corpus. Nous trouvons ces encoches dans différentes situations : une encoche sous une des trois voissures qui couvrent les portes d'accès aux caves à Saulx-le-Duc [21587-2] et Salives [21579-4], deux encoches pour plusieurs portes, cintrées ou non<sup>3782</sup>, une fenêtre à colonnette à Flavigny [21271-111], des croisées à Flavigny [21271-47], Châteauneuf [21152-16] et Saulx-le-Duc [21587-2] et une fenêtre à traverse à Saulx-le-Duc [21587-2] (**fig. 443**). Ce même procédé se retrouve pour une ouverture cintrée menant à une petite cuisine à Is-sur-Tille [21317-7]. Nous comptons jusqu'à trois encoches, pour l'arrière-voissure en moellons d'une porte du XV<sup>e</sup> siècle à Flavigny [21271-111] (**fig. 443**). La datation de la structure, la largeur de l'ouverture ou la présence d'un linteau ou d'un cintre au niveau du tableau ne sont pas des éléments discriminants pour la mise en place d'un tel aménagement. Ces encoches qui s'apparentent à de petits trous de boulins devaient augmenter la solidité du cintre et donc faciliter le montage de l'arc. Cela permet peut-être au cintre de ne pas prendre appui au sol et donc faciliterait la pose des huisseries voire l'utilisation de la baie avant la préparation et la pose des derniers voussoirs. Dans tous les cas, il s'agit d'une tradition constructive relativement marquée pour le cas de Flavigny.

### D.4. Les repères et les marques de montage

Les tracés sous forme de lignes gravées constituent de discrètes traces de chantier. Les lignes identifiées sur des pierres de taille sont de deux types.

Dans la plupart des cas, elles servent de repères pour diriger la taille de la pierre pour des formes particulières et des moulures. Nous les trouvons pour délimiter la hauteur, la profondeur et fixer la largeur médiane de coussinets porteurs de linteau<sup>3783</sup>. Une ligne oblique forme un repère sur

---

3780 A Guillon (SUP337), Marmeaux (SUP597) et Cormarin (commune de Vignes) (SUP608).

3781 C'est le cas à Villiers-le-Duc [21704-5].

3782 Trois exemples à Flavigny [21271-28], [21271-37] et [21271-111].

3783 Ex. Salives [21579-4], Magny-Lambert [21364-1], Salmaise [21580-3] et Talant [21617-2].



la face latérale des corbeaux de la cheminée de Châteauneuf [21152-2] et sur le noyau de la dernière marche d'escalier à Flavigny [21271-74]. Sur des façades du XIV<sup>e</sup> siècle, ces traits correspondent au départ des arcs : pour la porte de cave à Salives [21579-4] et au niveau de l'arcature au rez-de-chaussée à Chanceaux [21142-13]. Plus simplement, ces traits définissent le départ de la moulure prismatique sur la base du noyau de l'escalier en vis de Baigneux [21043-1], l'emplacement de l'amorti sur le haut des corbeaux de cheminée à Moutiers [21446-5] et l'angle du chanfrein sur un linteau qui est un ancien corbeau de cheminée réemployé à Villiers-le-Duc [21704-5] (fig. 444).

Bien moins nombreuses à être reconnues car moins censées restées visibles, ces lignes peuvent orienter le montage des structures. Nous en reconnaissons pour signaler l'emplacement du meneau sur le linteau, directement sur la face visible (Moutiers [21446-2]) ou plus discrètement sous le linteau (Semur [21603-36]).

Ces tracés, qui ont été reconnu en priorité sur des calcaires relativement tendres, ne sont pas systématiques, y compris pour les structures semblables d'un même édifice. Il s'agit peut-être de guide pour les ouvriers les moins expérimentés, ou d'une alternative à un tracé moins permanent réalisé au trait noir. Les lignages (ou piquages) sont en revanche reconnus sur quelques poutres. Deux traits noirs sont tracés à la ficelle à la graffite dans l'axe des assemblages pour une partie des poutres des charpentes anciennes de Beaune [21054-38], Vitteaux [21710-5] et [21710-18] et Auxonne [21038-22] et nous trouvons qu'un trait pour celle de Pouilly-en-Auxois [21501-5] (fig. 445).

De petites marques et signes gravés ou tracés sur les pierres relèvent de plusieurs origines. Nous avons déjà analysé les glyptographes qui relèvent de l'ornementation et des signes apotropaïques, généralement postérieurs à la construction.

Une autre catégorie est à appréhender : les marques lapidaires de montage et marques de tâcheron, autrement dit des signes qui « peuvent être mis en relation avec une ou plusieurs phases de la préparation, de la fourniture et/ou de la mise en œuvre de la pierre »<sup>3784</sup>. Les signes ou marques qui en relèvent sont appliquées au moment de la construction, avant la pose de la pierre. Cela explique qu'il n'y a pas de sens de lecture pour ces marques, et d'ailleurs, incisées sur une

---

3784 ESQUIEU Yves, HARTMANN-VIRNICH Andreas, BAUD Anne, et al., *Les signes lapidaires dans la construction*, BM T. 165-4, Paris, Société française d'archéologie, 2007, p. 331.

faible épaisseur et développées sur quelques centimètres, elles restent bien modestes et sont, de fait, difficiles à discerner sans une observation précise. Reconnues pour des édifices urbains et de bourgs relevant de différentes chronologies, exceptés ceux qui emploient un calcaire trop dur, ces marques apparaissent sur des pierres de taille aussi bien à l'intérieur qu'en façade.

Les marques de montage correspondent à des repères pour la mise en place des pierres dans le bon ordre, dans le bon sens et à l'endroit approprié. Les principales marques de montage semblent correspondre à de petites croix. Contrairement aux croix de dévotions et signes apotropaïques, elles se placent en parement, et sont répétées pour les baies à raison d'une marque par pierre. Nous trouvons ainsi ces croix en nombre dans les ébrasements de porte et de baies géminées à Salives [21579-4] (XIV<sup>e</sup> siècle) (**fig. 446**). Elles se retrouvent sur les pierres de taille en partie haute de la tourelle d'escalier de Saint-Magnance [89351-1] et sur les ébrasements intérieurs de la porte d'entrée de Salmaise [21580-3] et de la fenêtre à meneau de l'étage de Flavigny [21271-66]. Quelques-uns ont été repérés sur les piédroits de baies de la maison des Baillis à Flavigny [21271-105]. La forme en « Y » sur la première pierre du piédroit d'une fenêtre à meneau de Chanceaux [21142-18] (XVI<sup>e</sup> siècle) et l'étoile formée par six traits sur le linteau d'une croisée de Semur [21603-59] (Xv<sup>e</sup> siècle) semblent correspondre à des marques de montage pour ces baies (**fig. 446**).

En revanche, la numérotation des piédroits avec des chiffres romains du bas vers le haut semble traduire un remontage postérieur à la construction, et donc la pratique de réemploi éventuellement *in situ* suivant la reconnaissance qui en a été faite à Vitteaux [21710-2], Epoisses [21247-2], Saint-Seine-l'Abbaye [21573-5] et Brain (SUP840).

Outre des signes lapidaires, les marques de montage incisées sont également reconnues sur les charpentes et façades à pan de bois. L'étude de ces marques est assez succincte considérant l'absence de relevé systématique sur les édifices du corpus. Nous consignons cependant quelques observations sur ce sujet.

Prenons en exemple la longue façade en pan de bois de Semur [21603-23] (**fig. 447**). Au niveau de l'étage, les marques se placent sur les parties inférieures de certaines poutres<sup>3785</sup>. Chaque poteau porteur ou potelet séparateur d'origine est numéroté de gauche à droite de « I » à « YI » (nombres de 1 à 15) à droite de la base moulurée<sup>3786</sup>. En parallèle, chacune des deux pièces de bois

---

3785 Les sablières, appuis, entretoises et aisseliers ne sont apparemment pas concernés.

3786 La numérotation n'est pas lisible sur les deux poteaux les plus à droite de la façade.

des couples de décharge en croix de Saint-André reprend la même numérotation que le poteau situé immédiatement à gauche. Il en est de même pour les croix de Saint-André du registre supérieur, bien que le mode de représentation des nombres semble distinct. Ainsi, l'installation des décharges suit de près celle des supports. Le même principe de numérotation est observé pour la façade à pan de bois de Beaune [21054-28], de droite à gauche, si ce n'est que le décompte est un peu difficile à suivre à partir de 15. Cependant, le sens de numérotation ne signifie pas obligatoirement que la façade a été montée dans ce sens.

Le marquage sur les poutres de charpente relève du même principe : faciliter l'assemblage définitif des pièces marquées lors du premier test d'assemblage au sol. À la grande charpente à portique d'Auxonne [21038-22], les numérotations sont distinctes à chaque extrémité de ferme (fig. 414). La ferme nord porte un trait « I » à l'endroit des assemblages côté est sur la face nord de l'entrait de brisis, l'arbalétrier, la jambette mais aussi sur la face sud du faux-entrait et de l'aisselier qui le soutient, et un signe « Y » pour les mêmes assemblages du côté ouest. La ferme sud comporte ainsi aux mêmes endroits respectivement deux traits « II » et le signe « YI ». Cette numérotation est cohérente avec celle des poteaux : les aisseliers accrochés au poteau de la deuxième ferme (sud) présentent deux traits. Le marquage de la charpente datée de 1535d de Semur-en-Auxois [21603-64] est plus complexe avec un trait et une fourche ou un « Y » pour la ferme sud (poinçon et décharges) et un trait une fourche et un trait pour la ferme nord (décharge). Le « Y » participe à la numérotation d'autres charpentes<sup>3787</sup>. L'individualisation de chaque ferme de charpentes à chevron-formant-ferme ou charpentes mixtes nécessite une numérotation en chiffre romain importante (jusqu'à 14 à Vitteaux [21710-18], et assez nombreux à Dijon [21231-107]) ou le recours à d'autres signes uniquement formés de combinaisons de traits (Pouilly-en-Auxois [21501-2]) (fig. 448). À Beaune [21054-77], le marquage de la charpente accessible démontre qu'une partie a été démontée du côté ouest. En effet, les fermes sont numérotées de « V » à « VII » et les contreventements de « V » à « VIII ». Les marques de montage concernent aussi les charpentes de tourelle (huit marques à celle d'Avallon [89025-18]) (fig. 180)<sup>3788</sup> et de granges (Vitteaux [21710-11]) (fig. 448). Nous n'avons pas identifié de marquage des chevrons de charpentes à fermes et pannes, des pannes, ni aucune poutre de plafond.

---

3787 Dijon [21231-27], Pouilly-en-Auxois [21501-6] ou encore Noyers [89279-40].

3788 HONTCHARENKO Vanessa, *Avallon (89) : Maison des sires de Domecy (rue Bocquillot), rapport d'étude archéologique*, DRAC, 2010, p. 107.

## D.5. Entre signatures et signes comptables : les marques de tâcherons

Les marques de tâcherons qui désignent des artisans sont formellement reconnues sur quinze édifices de qualité (**fig. 449 et 450**). Ces signes distinctifs sont appliqués sur des pierres de taille destinées au parement, mais aussi pour quelques pierres formant encadrement de baies : portes à Dijon [21231-38], Talant [21617-4] et Saint-Seine-l'Abbaye [21573-1], croisée à Talant [21617-1]. À Beaune [21054-28], ce sont des pierres de la corniche qui sont marquées tandis qu'un jambage de la cheminée de l'hôtel Godran admet un signe<sup>3789</sup>. Ce sont presque uniquement des signes géométriques : l'emploi de lettres et de signes figuratifs est rare dans notre corpus.

Comme dans bien d'autres cas, le marquage des pierres n'est pas systématique. Il n'y a qu'un seul signe sur la porte d'Is-sur-Tille [21317-1], Beaune [21054-51] et sur le parement de Rougemont [21530-9], qu'il est alors également possible d'interpréter comme une marque de consécration.

Les façades les plus anciennes (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) présentent plusieurs signes, au moins sept de 4 à 7 cm d'envergure identifiés à Dijon [21231-107], en particulier en façade extérieur et à l'étage<sup>3790</sup>, Dijon [21231-38], Dijon [21231-64] et Chenôve (SUP916) et jusqu'à sept signes à l'hôtel des Godrans (Dijon [21231-38])<sup>3791</sup>. À l'inverse la majorité des pierres de façade de Noyers [89279-26] emploient le même signe : une croix comprenant à sa base un ovale (**fig. 435**).

Ces signes sont plus ou moins complexes, et admettent au-delà des traits droits de petites courbes. Quelques formes se rapprochent de formes de lettre mais c'est sûrement fortuit. Les variations de signes prenant comme base un triangle à Chenôve (SUP916) pourrait constituer la marque distinctive de plusieurs ouvriers d'un même atelier. Outre le signe distinctif du cœur employé à l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28], certains signes sont très simples, comme la croix (Dijon [21231-3]), la croix sur un rond (Rougemont [21530-9] et Noyers [89279-26]), le rond (Beaune [21054-51]) le chevron (Beaune [21054-54]) et le « Y » (Semur [21603-64]).

---

3789 ALIX Stéphane (dir.), Dijon, *Côte-d'Or : 61 rue des Godrans*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Est sud, 2017, p. 115. On retrouve par ailleurs ce signe dans la tourelle d'escalier.

3790 Certains ont été relevés par frottage par Sandrine Roblin (ROBLIN Sandrine, « L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon », dans *AB T70-3*, Dijon, 1998, p. 227-252). Elle remarque que leur répétition groupée permet de supposer qu'il s'agit également ou à défaut de marques de montage.

3791 La diversité des marques de tâcheron est bien plus conséquente pour des chantiers autrement plus prestigieux comme la cave de l'hôtel ducal et l'église Saint-Jean (QUARRE Pierre, « Signes lapidaires sur les édifices de la fin du Moyen Age à Dijon et en Côte-d'Or », dans *MCACO, T. XXV (1959-1962)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1964, p. 248).

### Chapitre treize. La maison en construction

Les variations de formes employant des flèches, des croix, de simples traits, des triangles et surtout des losanges présentent une belle diversité de marques, en particulier pour les hôtels nobles dijonnais (hôtel des Godrans [21231-38], hôtel Jacqueron [21231-36], hôtel rue du Petit Potet [21231-64]). Si nous ne retrouvons pas les mêmes signes d'une demeure à l'autre, les relevés effectués par Pierre Quarré sur plusieurs monuments dijonnais permettent de reconnaître deux emplois concomitants<sup>3792</sup>. En effet, l'un des signes (un losange auquel s'accroche l'extrémité d'un des deux traits formant chevron) visible sur la tourelle de l'hôtel Jacqueron [21231-36] et un autre signe (trois traits reliés sur une extrémité dont les deux branches extérieures forment un angle d'environ 60°) visible sur la façade de l'édifice rue du Petit Potet [21231-64] (datable du milieu du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>3793</sup> se retrouvent sur la grande vis de la tour de l'hôtel ducal. Cela permet de supposer la participation de certains ouvriers sur ces différents chantiers, ce qui conforte la datation de ces deux édifices domestiques au XV<sup>e</sup> siècle. En revanche, il n'y a curieusement pas de corrélations a priori avec les signes lapidaires relevés aux églises Saint-Jean et Saint-Michel.

---

3792 QUARRE Pierre, « Signes lapidaires sur les édifices de la fin du Moyen Age à Dijon et en Côte-d'Or », dans *MCACO, T. XXV (1959-1962)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1964, p. 249.

3793 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 64.



## Chapitre quatorze.

### Modes de propriétés

---

#### A. Contraintes juridiques sur la forme et l'emplacement de la construction

##### A.1. Les prescriptions architecturales urbaines

###### *A.1.a. Eviter les départs de feu*

Les arrêtés municipaux visent principalement à éviter les risques d'accident et à préserver le droit de la ville et des particuliers. Le risque d'incendie est considéré en premier lieu. Les mesures ponctuelles et individuelles sont nombreuses, mais la réglementation, révélatrice de pratiques courantes, ne se saisit de la question que sur le tard. Seule exception notable, et contextuelle : le cas d'Auxonne. À la suite du terrible incendie en 1419, le duc ordonne que les maisons, jusqu'ici érigées en bois, soient reconstruites « de bonne maçonnerie de pierre ou de carrons, de tieule » en façade avant et à des hauteurs constantes, afin d'« obvier au temps advenir à telz perilz et fortune de feul »<sup>3794</sup>. Cette prescription ne semble suivie qu'en partie étant donné que la ville connaît d'autres importants incendies propagés par des constructions de bois et/ou couvertes de chaume (voir le chapitre 3).

Il est logiquement défendu de brûler « fiens paille ou estrains » en ville<sup>3795</sup>. D'après la coutume de Beaune de 1370, le sergent doit inciter les habitants à mettre de l'eau de côté, en particulier dans les « hebergeries » quand le temps est orageux ou « haleux »<sup>3796</sup>. À partir de 1403,

---

3794 ADCO B11210 et ADCO E2952.

3795 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 548.

3796 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome I*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1867, p. 237-245.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

chaque habitant de Dijon est tenu de mettre de l'eau dans un récipient (crève-feu) devant sa maison<sup>3797</sup>. Cette ordonnance est réitérée en 1421, 1450 et 1457 avec cette fois l'usage de seaux, cuves ou tonneaux « pour éviter les inconvénients du feu qui pourroient advenir par la grant sécheresse »<sup>3798</sup>. En parallèle, le creusement de puits est mené à bien<sup>3799</sup>.

Il est cependant plus efficace de traiter le problème à la racine en légiférant sur les matériaux de construction, comme nous l'avons évoqué pour Auxonne. En 1558, la ville de Beaune ordonne la démolition de tous les toits en chaume et défend de couvrir avec ce matériau<sup>3800</sup>. Deux ans plus tard, il devient obligatoire d'ériger uniquement des demeures en pierre dans cette même ville<sup>3801</sup>. La suppression des toits de paille est prescrite à Dijon vers 1510<sup>3802</sup>. Vers 1482, des échelles et des crochets étaient déjà répartis dans différents quartiers de la ville « pour la rescousse du feu »<sup>3803</sup>. Les échevins de Beaune s'inspirent de cette mesure : des échelles, crochets et sceaux de cuir sont confectionnés à partir de 1525<sup>3804</sup>.

### *A.1.b. Réglementer les saillies et alignements de façades*

Dès la fin de l'époque médiévale, les travaux de constructions de bâtiments à façade sur rue et de modifications architecturales qui affectent la forme des façades font l'objet de déclarations auprès de la municipalité pour les principales villes. Dans le quartier de Chaumont à Châtillon-sur-Seine, les propriétaires qui mettent en place des façades en surplomb doivent faire une déclaration auprès de la mairie<sup>3805</sup>. Ils sont par ailleurs tenus de payer 5 sols pour chaque étage en surplomb<sup>3806</sup>.

---

3797 AM Dijon B149 fol. 59r., cité par MATRAT Sylvaine, *Les calamités dans le Dijonnais de 1348 à 1477, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1981, n. p. Des seaux de cuir sont même distribués en 1480 pour ce faire. (AM Dijon B165, cité par GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 548).

3798 AM DIJON I123 et AM Dijon B185.

3799 Notamment vers 1522 (AM Dijon B170).

3800 AM Beaune carton 88 cote 51. Cette ordonnance qui n'a jamais été respectée entièrement sera réitérée en 1824.

3801 AM Beaune, 34Z53. Par comparaison, l'interdiction d'ériger en saillie et en pan de bois en ville n'est édictée qu'en 1607 par Henri IV.

3802 AM Dijon B168. En 1567, la même injonction est donnée en précisant qu'il faut remplacer ces couvertures par des tuiles ou laves, sous-entendant que le recours aux essentes est proscrit (AM Dijon B203).

3803 AM Dijon B165.

3804 AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, p. 165.

3805 « sy aucun de la ville de chaulmont veult avancer sa maison sur les places communes en droict soy il doit venir aux maieurs et iceulx doit amener sur le lieu ou il vault faire ledict avancement et dire messieure je vault avancer ma maison de tant et mettre lavancement sur deulx ou trois estaiges ou pilliers de pierre et par telle maniere que lon puyse aller et venir convenablement par dessoubz sans empescher la place commune et les maires doivent pourveoir sil est ou prejudice de nul et ce ilz peuvent faire par lusage de la rue » (Coutumier de Jean de Foissy, fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ADCO G100).



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

À Flavigny, le droit d'alignement est attesté depuis 1299<sup>3807</sup>. Tout projet de construction d'édifice doit recevoir l'accord du monastère quant à l'alignement vis-à-vis de l'espace public<sup>3808</sup>.

Surtout, l'aménagement d'avancées sur la voie publique est réglementé. Nous pouvons suivre avec grand intérêt les différentes déclarations concernant les alignements dans la cote J16 des archives municipales de Dijon.

Les travaux d'aménagement de portes de cave, de mises en place d'étaux ou de surplomb et de déplacements de façades nécessitent en principe la « licence des eschevins »<sup>3809</sup>. Les sollicitations concernent aussi ponctuellement les auvents, les escaliers voire les chasse-roues. Pour indication, des prescriptions urbaines concernent déjà les auvents en 1415<sup>3810</sup> et les entrées de cave en 1430<sup>3811</sup>.

Ces mesures servent principalement à préserver l'intégrité de l'espace public, à sécuriser les passages mais l'argument de l'embellissement urbain est aussi invoqué, dans les dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, et de plus en plus souvent au cours du XVI<sup>e</sup> siècle.

Les avancées de façade sont autorisées dans des cas spécifiques : avancer le rez-de-chaussée au même niveau que l'étage en surplomb, clôturer un avant-solier, suivre le même alignement que les façades voisines... La réquisition d'espaces qui ne portent pas préjudice d'une manière ou d'une autre est possible : la ville de Châtillon-sur-Seine autorise un propriétaire d'ouvroir à l'avancer au même niveau que le contrefort proche du « petit portal » de l'église Saint-Nicolas<sup>3812</sup>. La ville accorde à Massey le boucher le droit de reconstruire des « bancs a chair » devant sa maison, plus

---

3806 Il est possible que la façade en pan de bois de Châtillon-sur-Seine [21154-10] (peut-être datable entre 1495 et 1510 d'après l'étude dendrochronologique) présente un surplomb peu marqué afin de ne pas être chargée de cette redevance.

3807 ADCO 1F597

3808 ANSART André-Joseph, *Histoire de sainte-Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny*, Paris, Hérissant et Barrois, 1783, p. 174.

3809 Rappelons en guise de mise en perspective qu'il a fallu attendre l'année 1941 pour voir l'instauration générale du permis de construire.

3810 AM Dijon B149. Il est demandé à ceux qui ont des « chappots gênant » devant leur demeure de les enlever en 1415.

3811 Une commission est nommée en 1430 pour faire démolir certaines entrées de celliers qui s'avancent sur la voie publique afin de faciliter le passage et d'embellir la rue (AM Dijon B152). Très vite, la ville accorde des dérogations monnayées. Un arrêté de 1557 indique qu'il est interdit de faire ou de modifier une entrée de cave à Dijon sans l'avoir déclaré au préalable (AM Dijon J16bis).

3812 ADCO E2308, 1548.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

petits que les anciens et de la même forme que les bancs voisins<sup>3813</sup> et à l'amiral Chabot le droit d'élever deux tours de part et d'autre de l'entrée de sa maison qui présente un débord de six pieds (1,95 m) sur l'espace public car cela participe à la décoration de la ville<sup>3814</sup>.

Assez souvent, les propriétaires évoquent dans leur demande d'autorisation de travaux les réalisations semblables effectuées par les voisins afin d'appuyer leur argumentaire sur les réalisations antérieures, qu'elles aient ou non fait l'objet d'une autorisation. C'est notamment le cas pour l'installation de nouvelles entrées de caves ou pour les alignements de façades. Les travaux de réaligement participent à limiter le nombre de recoins qui seraient les refuges des personnes malintentionnées<sup>3815</sup>. Le dégagement des petites constructions accolées aux façades tels que les « rechoites », la suppression d'une saillie, la construction en pierres de taille ou l'adaptation à l'alignement suivi par d'autres façades dans la rue<sup>3816</sup> participent également à l'« embellissement » de la ville. Le consentement des voisins peut être requis, comme pour la clôture de l'espace sous un avant-solier en 1505<sup>3817</sup>. La ville accorde assez facilement les travaux projetés par des officiers qui lui rendent des services<sup>3818</sup>.

Un document faisant état de l'avancée d'une maison au-dessus de la rivière de Suzon plus importante que celle du voisin rappelle que ce cas de figure nécessite également l'autorisation des échevins<sup>3819</sup>.

---

3813 AM Dijon B151 fol. 95v.-96r., 11 novembre 1426 cité par BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir bourguignon (1419 1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p.

3814 AM Dijon J16bis, 18 mars 1542.

3815 La ville de Dijon autorise Eudes Poissenet à clore un « petit coing » devant sa maison dans la rue au Saichot afin d'embellir la rue et que « aucun ne se caichera point de nuit » pour le prix d'un écu (AM B147 fol. 17v., cité par OURSEL Charles, « Topographie historique de Dijon : le quartier des tanneries », *MCACO T. 15*, Dijon, 1910, p. 1-102). Jehanne Tubeuf, veuve de maistre Estienne Milot récupère un emplacement en alignant le bas de sa maison avec le haut ce qui permet d'éviter le dépôt d'ordures près de son puits et que le lieu serve à « caicher et receler les meschans et ceulx qui vont pilant et desrobent les maisons de nuyct » (AM Dijon J16bis, 1530).

3816 Il est précisé pour la reconstruction d'une maison dans l'alignement de la rue en 1492 « ce seroit le bien et embelissement de ladite rue [de la Maison Rouge] se lesdites maisons estoient toutes a fleur lune de lautre » (AM Dijon J16bis).

3817 AM Dijon J16bis.

3818 A l'exemple de Jean Gros l'aîné, secrétaire et audancier du duc de Bourgogne, pour des travaux sur deux belles maisons rue de la porte Neuve (AM Dijon B161 fol. 117v., 1461, cité par BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir bourguignon (1419 1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p) et Oudart Gaudran, bourgeois et échevin de la ville, pour la privatisation et clôture d'une ruelle qui aboutit à son ensemble immobilier rue de la Poissonnerie en 1461 « pour nettette et preservation de linfection de la rue et malvais air » et « considerant les services que ledit Oudart a fait » (AM Dijon J16bis).

3819 AM Dijon J16bis, 1493.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Certains aménagements nécessitent le paiement d'une somme d'argent à la ville comme dédommagement de l'appropriation d'une partie du droit commun. Le montant de ce droit fait l'objet d'un accord, basé sur la nature des travaux et probablement la situation du bien, ce qui explique sa variabilité. Les droits d'aménagements d'entrée de cave sont les moins onéreux. Estienne Jehannault, maréchal, paye en 1498 4 sols pour la mise en place de deux entrées de cellier sous la maison qu'il a édifée dans la rue du Paultey, dont les piédroits sont « a la fleur de la seuille » de la maison. Cette somme correspond autant au pavé qui a été enlevé qu'à l'emplacement pris sur la rue<sup>3820</sup>. Parisot Jaquotot, vigneron, paye 10 sols pour faire une marche ou deux à l'entrée de son cellier en 1539<sup>3821</sup>.

La somme de 20 sols est demandée pour la mise en place d'un étal large d'un pied (0,32 m) au-devant d'une maison rue du Pont Arnault en 1491<sup>3822</sup> et pour la mise en place d'une « entree et saillie » dans la rue devant une cave en 1539<sup>3823</sup>. La mise en place d'un étal devant une maison près du marché de Saint-Michel en 1497 et la clôture de l'espace sous un avant-solier en 1505<sup>3824</sup> nécessite le paiement de 40 sols à la ville<sup>3825</sup>. L'agrandissement qualifié d'« avancissement » de la maison de maître Estienne Roy, échevin, l'oblige à remettre la somme de 60 sols<sup>3826</sup>. L'avancée d'une maison angle de rue d'un pied (33 cm) au-devant de la rue coûte 100 sols à Claude Vyault, prêtre chanoine de la Chapelle au duc en 1492<sup>3827</sup> alors que Perrin Testard ne remet aux échevins que 20 sols pour une avancée de un pied et demi (49 cm) en 1495<sup>3828</sup>. La différence s'explique probablement par la situation des édifices.

Didier Verne verse une somme bien plus conséquente aux échevins (25 livres) pour avoir le droit de clore une petite place prise sur l'espace public devant sa maison au Marché de Saint-Michel en 1546<sup>3829</sup>. Exceptionnellement, la ville a remis en 1551 le paiement de deux écus pour l'avancée de deux nouvelles maisons « seur le pave de ladite ville » considérant les services rendus par les deux commanditaires<sup>3830</sup>.

---

3820 AM Dijon J16bis.

3821 AM Dijon J16bis.

3822 AM Dijon J16bis.

3823 AM Dijon J16bis.

3824 Avec la condition de ne pas y installer d'entrée de cellier.

3825 AM Dijon J16bis.

3826 La somme de 10 livres était initialement requise, mais il a obtenu une remise de cette somme en arguant que cette avancée participe à l'embellissement de la ville (AM Dijon J16bis)

3827 AM Dijon J16bis.

3828 AM Dijon J16bis.

3829 AM Dijon J16bis. Il est de plus obligé d'installer un avant-toit pour abriter les passants.

3830 Jehan Doirain a en effet réalisé des « ouvraiges » pour la ville et Perrenet Guibourg a été porteur d'enseigne de la paroisse Saint-Pierre et a fabriqué des selles pour les chevaux de poste (AM Dijon J16bis).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

A l'inverse, la municipalité dédommage les propriétaires qui reculent leur façade au moment d'une reconstruction de façon à constituer une rue assez large et droite. Ils versent ainsi 100 sols tournois à Jehan Roux, parcheminier, en 1524<sup>3831</sup>.

Les amendes relatives aux travaux de ce type réalisés sans autorisation s'élèvent à des sommes semblables : Alyot de Bretenere paye en 1341 une amende de 40 sols à la ville pour avoir installé son auvent au-dessus de la rue sans autorisation<sup>3832</sup>.

A Beaune, des cens sont perçus sur des structures aménagées au-devant des façades : une porte qui a son aspect sur le Pont aux Chèvres<sup>3833</sup> ou encore un escalier installé sur une place de quatre pieds (1,3 m) de long<sup>3834</sup>.

Les modifications prescrites doivent quelquefois être réalisées dans un intervalle de temps défini. En 1465, Jehannot Chartreux doit faire retirer un « murot » entre deux colonnes de bois au droit de son « banc à vendre char » et une « arche de degré de pierre » avant la fête de Pâques sous peine de payer 100 sols d'amende<sup>3835</sup>. Pierre de Chevigny, bourgeois de Dijon, a tellement tardé à ériger un mur prescrit par la municipalité de Dijon que le maire de la ville a fait saisir ses biens<sup>3836</sup>.

### *A.1.c. Autres prescriptions*

Les officiers municipaux dijonnais sont également attentifs à la présence de latrines et de cheminées dans les demeures, afin d'améliorer l'hygiène des rues et la sécurité des logements.

---

3831 AM Dijon J16bis.

3832 LEBEL Paul, *Extraits du registre de l'échevinage de Dijon pour l'année 1341-1342*, Dijon, Société des Annales de Bourgogne, 1962, 118 p.

3833 Le percement d'une porte dans le mur d'une maison qui donne sur le Pont aux Chèvres entraîne le paiement d'un cens de un denier envers la ville, reconnu en 1441 (AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, p. 89).

3834 La ville bail à cens en 1449 à Demongeot Tartavelle cet emplacement au-devant de sa maison pour y faire le « degré de sa maison et de son celier » moyennant 12 livres de cens (AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, p. 561).

3835 AM Dijon J16bis.

3836 ADCO B11297, 1398-1399.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Plusieurs latrines communes sont mises en place dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>3837</sup>, mais cela ne règle pas les problèmes d'hygiène publique de manière satisfaisante. La première injonction connue de faire des retraits dans les maisons date de 1452<sup>3838</sup>. Elle est renouvelée en 1457<sup>3839</sup>. Les officiers municipaux établissent vers 1500 la liste des demeures dijonnaises qui ne disposent pas de latrines<sup>3840</sup>. Il y a ainsi au moins 5 maisons de la paroisse Saint-Médard et 70 maisons de la paroisse Notre-Dame dans ce cas de figure. Afin d'obliger les propriétaires à installer des conduits de latrines, ces officiers prennent en gage des objets (bassins, pintes...) dans les demeures et incitent les locataires à ne pas payer de loyer (à peine de 100 sols d'amende). Ces mesures obligent en principe les propriétaires, y compris vigneron, à réaliser les travaux adéquats. En 1519, un arrêt du Parlement enjoint à ceux qui n'ont pas de latrines ou de cheminée d'en faire « prestement, sous peine de perte du prix du louage de ces maisons et des biens cens et rentes qu'ils ont dans la ville »<sup>3841</sup>. Or, les officiers constatent en 1544 que plusieurs maisons de la ville ne sont toujours pas dotées de « retraits » malgré les ordonnances successives<sup>3842</sup>. Par ordonnance publiée « a son de trompe par tous les carres », les règles sont durcies, afin d'éviter les « infections et ordures qui sont par les rues »<sup>3843</sup>. Il est fait défense de loger ou de louer des maisons qui ne sont pas dotées de « privées ». Pour éviter l'amende de 100 sols, le texte officiel indique que cet aménagement doit être réalisé dans la période de huit jours. Après quoi, les occupants pourraient être expulsés et les maisons fermées « jusques a obeissance a l'ordonnance ». Un arrêt royal publié en 1548 confirme l'obligation de munir les maisons de latrines à Dijon<sup>3844</sup>.

Pour les cheminées, on précise qu'elles doivent être régulièrement nettoyées pour éviter tout départ de feu : une amende de 60 sols est réclamée en cas d'incendie<sup>3845</sup>.

---

3837 Vers 1416 des « chambres aisies appelées latrines » communes sont établies dans la rue Musette (AM Dijon B149). D'autres sont mises en place en 1436 (AM Dijon B154).

3838 AM Dijon B159. Ce type de règle est proposé pour d'autres villes dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (MONNET Catherine (dir.), *L'évacuation des déchets en milieu urbain au bas Moyen Âge*, Louvain-la-Neuve, 1992, p. 133).

3839 AM Dijon B161 fol. 6v. Il ne faut cependant pas que les conduits de latrines ressortent directement dans la rue. Cette décision, réitérée en 1500 avec destructions des structures non conformes, est prise également dans d'autres villes françaises à la même époque (LEGUAY Jean-Pierre, « La laideur de la rue polluée à la fin du Moyen Âge : « immondicités, fiens et bouillons » accumulés sur les chaussées des villes du royaume de France et des grands fiefs au XV<sup>ème</sup> siècle », *Le beau et le laid au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2000, p. 315).

3840 AM Dijon J142.

3841 AM Dijon J142 et AM Dijon B169. En parallèle, les habitants sont tenus d'empêcher leurs enfants et servants de faire leurs nécessités dans les rues (AM Dijon B170, 1520).

3842 AM Dijon J142.

3843 AM Dijon J142.

3844 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 125. Il faut attendre 1755 pour avoir le même type d'injonction à Beaune (AM Beaune carton 88 n°51).

3845 AM Dijon B172, 1526. Il est décidé en 1575 que les conduits de celles qui sont intégrées dans des parois de bois devront s'élever à une hauteur convenable, sous peine d'amende (AM Dijon B211).

D'autres mesures assurent la sécurité des passants et participe à la salubrité publique. En effet, le problème de pollution est conséquent, surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle, malgré le nettoyage partiel de certains déchets domestiques par les cochons et les chiens errants<sup>3846</sup>. Restons pour l'instant dans la sphère dijonnaise. Il est interdit de jeter de l'eau sale dans les rues (voir ci-après sur les écoulements d'eau) pour éviter la pollution domestique<sup>3847</sup>. Le maire de Beaune prend déjà des sanctions dans ce sens en 1293 pour un particulier qui déverse les eaux usées et les déchets depuis sa maison sur celle des religieux de l'abbaye de Maizières<sup>3848</sup>. L'entretien des parties communes (allées, cours, ruelles), généralement plus sales et encombrées que la rue, est également préconisé par les pouvoirs urbains<sup>3849</sup>. Les échevins ordonnent l'enlèvement des « terres, fiens et ordures » qui obstruent la voie commune devant sa propriété (« chacun en droit soi ») en 1400 et 1403<sup>3850</sup>. Cela avait déjà été demandé au moment de la mise en place de pavés sous Philippe le Hardi<sup>3851</sup>. Ces injonctions, qui sont dans l'intérêt du commerçant souhaitant attirer le chaland et dans celui des nobles en représentation<sup>3852</sup>, sont rappelées en 1417, 1449 et 1457<sup>3853</sup>. En parallèle la ville met en place un service de nettoyage des rues. Ces déchets sont alors emmenés hors de la ville dans des lieux dédiés. En avril 1415, la servitude d'entretien du pavage par les habitants devant leur demeure est prescrite<sup>3854</sup>. Le pavage est installé dans de nombreuses rues d'Avallon entre 1456 et 1469 mais les habitants sont tenus de fournir les matériaux utiles à sa pose<sup>3855</sup>. La suppression des tas de fumiers dans les rues est rendue obligatoire vers 1480, afin de limiter l'encombrement et les

---

3846 En 1374, la duchesse Marguerite ordonne à la mairie de nettoyer les rues en 1374 étant donné que la rue des Grands-Champs est pleine de « fumier, de terre et autres immondices au point que les charriots ne pouvaient y passer qu'à grand-peine et ces immondices entraînaient une grande puanteur et de l'infection » (LEGUAY Jean-Pierre, « La laideur de la rue polluée à la fin du Moyen Âge : « immondicités, fiens et bouillons » accumulés sur les chaussées des villes du royaume de France et des grands fiefs au XV<sup>ème</sup> siècle », *Le beau et le laid au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2000, p. 301-317).

3847 AM Dijon B183, 1544.

3848 ADCO 16H50, cité par DELISSEY Joseph, « Les anciennes auberges de Beaune », dans *MSHAB T. 58 (1975-1976)*, p. 44-61.

3849 DUTOUR Thierry, *Une société de l'honneur : les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen-Age*, Paris, H. Champion, 1998, p. 154.

3850 AM Dijon B143-145 (cité par GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 596). Les ordures étaient déposées au-delà des croix de bois plantées hors de la ville.

3851 Des opérations ponctuelles de pavage sont entreprises notamment vers 1430 et 1530.

3852 Pas moins de 17 charrettes remplis « fumiers, terres et autres immondices » accumulés contre l'hôtel Rolin sont évacués par ordonnance en mai 1482 car le gouverneur de Bourgogne projette d'y résider (AM Dijon K33, cité par MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 60).

3853 AM Dijon B158, 1449 et AM Dijon B161, 1457.

3854 AM Dijon B149 fol. 17r., cité par MATRAT Sylvaine, *Les calamités dans le Dijonnais de 1348 à 1477, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1981, p. 45.

3855 HEURLEY A., *Avallon ancien et moderne... : histoire, description, topographie et statistique*, Avallon, Barré, 1880, p. 46.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

infections<sup>3856</sup>. Dans le même ordre d'idée, en 1411 la ville de Semur rembourse le pavement mis en place par Regnault Gastellier derrière son hôtel au long des murs de la ville depuis son pressoir jusqu'à la porte de la ville<sup>3857</sup>. Les activités artisanales sont des sources importantes de pollution. En 1388, on demande aux bouchers d'être munis d'un racloir pour nettoyer leurs ordures de leur étalage et de la rue<sup>3858</sup>. Les épisodes météorologiques, les épidémies, les fêtes et les foires sont également des occasions pour redéfinir après coups la propreté intérieur ou extérieur des demeures. Le siège de villes et le logement de troupes apporte également son lot de déchets. L'élevage vicinal pose aussi problème : pour éviter la divagation des porcs, pourtant éboueurs improvisés<sup>3859</sup>, tous les tecs à porcs sont exclus de la ville et déplacés sur le cimetière aux chevaux en 1452<sup>3860</sup>.

En complément de ce contrôle partiel du développement urbain par la municipalité, qui participe à l'uniformisation de la forme des maisons bourgeoises<sup>3861</sup>, les métiers de la construction sont surveillés (voir le chapitre 13).

### A.2. Affaires de limites et mitoyenneté

Les litiges relatifs aux mitoyennetés et droits d'usage recensés peuvent être classés en plusieurs catégories : ce qui relève du droit de passage, du droit sur les structures mitoyennes (plafond/plancher et mur/paroi), des droits d'usage sur certaines infrastructures et des aménagements liés aux écoulements d'eau. Ils démontrent tous la proximité physique entre voisins.

#### *A.2.a. Le droit de passage : un impondérable souvent évoqué*

Il a déjà été question des passages, allées, ruelles, « yssues », aisances et autres « traiges » (ou treiges/troiges) comme composants majeurs de l'articulation spatiale du logis (voir le chapitre 4). Ils sont quelquefois associés à la porte d'accès sur la rue (porche, portal). Le droit de passage est

---

3856 AM Dijon B165.

3857 AM Semur-en-Auxois CC42.

3858 GARNIER Joseph, *Histoire du quartier du Bourg*, Dijon, Lamarche et Drouelle, 1853, 60 p. 15-16.

3859 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 208.

3860 AM Dijon B160.

3861 BUTTNER Horst, MEISSNER Günter, *La maison bourgeoise en Europe*, Paris, Pygmalion, 1982, p. 42.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

une déclinaison du droit de propriété. Il prend quelquefois le nom de « droit de treige »<sup>3862</sup>, de « *ire et venire* »<sup>3863</sup> ou « pied leve ». Ce droit garantit l'accès à une propriété enclavée, une partie de bâtiment, des biens tenus en communs<sup>3864</sup>, ou à un aménagement spécifique (comme un puits) dont l'usage découle de la possession du bien immobilier<sup>3865</sup>. En plus des porches et treiges, le puits et une place d'une surface de 18 pieds autour sont tenus et utilisés en commun dans une propriété dijonnaise en 1383<sup>3866</sup>. L'accès est en général garanti par une cour ou allée commune, mais le passage peut quelquefois, faute d'autres moyens d'accès, se faire par une grange<sup>3867</sup>, une cave<sup>3868</sup>, voire une chambre haute appartenant à autrui. Moyen d'accès par excellence aux étages d'une maison divisée entre plusieurs propriétaires, l'escalier en vis est souvent de possession (et donc d'entretien) partagé. La remise des clefs d'une porte de cour commune témoigne d'un droit de passage<sup>3869</sup>. Ce droit, qui peut se négocier financièrement, s'applique quelquefois pour un accès secondaire.

Le passage est toujours garanti pour un accès piéton au minimum, mais il est généralement autorisé à « cheval et harnois »<sup>3870</sup>, et comprend le déplacement de biens meubles. Plusieurs actes précisent qu'il est possible de « troiger » de jour comme de nuit<sup>3871</sup>, ce qui offre alors une certaine liberté de mouvement pour le bénéficiaire, mais ce n'est pas systématique<sup>3872</sup>. Nous ne savons pas si les petites venelles en cul-de-sac qui limitent les risques de propagation d'incendie d'une maison à l'autre et qui accueillent communément les eaux usées<sup>3873</sup> sont concernées.

---

3862 ADCO B11257, fol. 71v., 1361-1362, Fixin.

3863 Pour l'accès à un jardin de Flavigny en 1328, ADCO 6H202.

3864 Le puits, la cour, les étables et les « amais » derrière les deux maisons dijonnaises contiguës partagées entre Odote et son fils Guillemot Courtot, demeurent communs (ADCO B11317 fol. 203r., 1397-1400).

3865 A Avallon, à l'occasion de l'échange de la quarte partie d'une maison contre des vignes, il est précisé que le « passaige entree yssue et sortie pour passer traiger repasser par lallee entre la maison et une autre » est cédé avec la portion de maison (ADY F320, 1531).

3866 JANNIAUX G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1377 à 1384*, Dijon, 1906, charte n°65.

3867 Par accord entre les différents propriétaires, Faulot Byenaymey a le droit d'ériger un « pignon et closture » dans une grange de Balot jusqu'au toit pour distinguer sa portion des autres, en aménageant dans ce pignon une porte pour héberger ses blés en temps de moisson et du vin (ADCO E2327, 1549).

3868 Une moitié de cave est vendue à Châtillon avec « lamjambement place et passaige » de l'autre moitié de la cave de la largeur de l'escalier pour « descendre et conduyre tonneaux de vin » (ADCO E2303, 1530). À Châtillon-sur-Seine, Guillaume Nusson possède un caveron dans la partie arrière de la cave de Pierre Lambelot, et le droit de passage qui en découle (ADCO E2325, 1548).

3869 A Châtillon en 1542 (ADCO E2306).

3870 A Châtillon en 1529 (ADCO E2303).

3871 Exemple à Châtillon en 1535 (ADCO 48HR415). C'est également le cas pour un troige proche d'une maison de boucher à Dijon en 1411 (ADCO BII353 fol. 88 r., cité par LASNIER Christine, *La société bourguignonne d'après un protocole de notaire : 1404-1419, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Dijon, 1990, 247 p).

3872 Le puits situé dans une cour voisine accessible par une porte comprise dans le mur clôture à Avallon n'est pas accessible de nuit (ADY E438, 1511).

3873 Plusieurs ont été reconnues dans les fouilles du site de Dracy.



La largeur des passages privés, éventuellement définie par des « bonnes » (bornes) lorsqu'ils s'inscrivent dans un terrain plus vaste, est très variable. À Flammerans, le « troige » dépendant du mex au Saler est large d'environ sept pieds (environ 2,30 m)<sup>3874</sup>, alors que celui derrière une grange à Chenôve est large de 4,5 pieds (1,47 m)<sup>3875</sup>. L'allée qu'empruntent les hommes et les chevaux de la maison du Grand Pignon de Semur est large de trois pieds et deux pouces (1,03 m)<sup>3876</sup> tandis que le sentier d'une maison de Pontailier est « assez large pour qu'on y puisse passer avec deux seaux dans chaque main et avec civiere »<sup>3877</sup>. Il existe peu de treiges de maisons larges de moins de trois pieds<sup>3878</sup>.

Bien souvent, les partages ou ventes d'une partie de propriété bouleversent les modalités d'accès aux constructions. Il peut s'agir de la mise en place d'un escalier permettant d'accéder à l'étage quand il relève d'une propriété différente du rez-de-chaussée<sup>3879</sup>, voire d'une galerie<sup>3880</sup>. Une autre conséquence de la modification du régime de circulation et de distribution est le percement ou le bouchage de portes<sup>3881</sup>. À Buncey en 1547, un partage de propriété oblige l'un des propriétaires, Pierrot Durant, à changer les modalités d'accès à une chambre en bouchant la porte existante du côté de la cour, d'en installer une nouvelle contre le mur pignon et en conséquence de déplacer l'escalier d'accès avant la date de la fête de la Saint Jean-Baptiste<sup>3882</sup>. Le partage de la propriété familiale sise rue de Chaumont à Châtillon entre les enfants de Pierre Dupuis, marchand, et Anne Pamponne en 1548 les oblige à installer deux nouvelles portes larges de trois pieds (1 m) et une allée de même largeur<sup>3883</sup>. Ces considérations sont à mettre en relations avec les nombreuses portes bouchées repérées dans les demeures. À l'extrême, un passage sans issue peut être privatisé si les constructions qu'elle dessert sont rassemblées dans les mains d'un seul propriétaire. C'est exactement ce qu'il advient d'une ruelle desservant les édifices d'Oudart Gaudran en 1461, sur

---

3874 ADCO B493, 1455.

3875 ADCO G918, 1544.

3876 ADCO E1197, 1557.

3877 ADCO B11311, 1383-1388.

3878 Celui qui permet d'accéder à une masière au bourg de Châtillon est large de 2,5 pieds (81 cm) (ADCO E2303, 1527).

3879 Le droit et la portion d'une maison « sale » est vendu à Mosson en 1520 avec le droit de « pouvoir faire et construire une montee de degrey en la court commune pour monter en hault dicelle maison sale » ADCO E2302.

3880 Contre la façade arrière d'une maison à Châtillon-sur-Seine dans la rue Saint-Nicolas (ADCO E2324, 1542).

3881 Voir à ce sujet le procès pour débouchage d'une entrée de cellier en 1424 qui avait été condamné à Dijon (ADCO B11332 fol. 139v.-140r).

3882 ADCO E2325.

3883 ADCO E2308, 1548.

décision municipale<sup>3884</sup>. Une ruelle de deux pieds et demi de large (81 cm) à Châtillon-sur-Seine dans la rue de la Juerye qui sert essentiellement de toilette improvisée pour les voisins, ce qui fait pourrir l'enceinte fortifiée, et qui peut potentiellement abriter des « larrons brigans et autres malfaiteurs qui courent ordinairement a toutes heures tant de jour que de nuit » est supprimée et intégrée dans une cour voisine sur décision des échevins en 1547<sup>3885</sup>. Ces mentions renseignent sur les modes d'organisation parcellaires (voir *supra*).

Le non-respect du droit de passage peut entraîner, après procédure judiciaire, des aménagements correctifs<sup>3886</sup>. Vers 1540, Jehan Bastier, ecuyer et seigneur de Maigny réclame la fermeture d'une porte que ses voisins ont percée depuis leur maison vers une petite cour ou ruelle sans autorisation, en précisant qu'ils y déversent « quantite dymondisses » qui pourrissent les murs et gênent le passage par la ruelle<sup>3887</sup>. La mairie de Dijon intente en 1502 un procès aux propriétaires de la maison de Beauchamp (hôtel Rolin [21231-49])<sup>3888</sup>. Elle réclame un droit de passage à travers la cour de l'hôtel de porte à porte, pour relier la rue des Fols (rue Jeannin) à la rue tirant devers la Chapelle aux Ducs (rue Longepierre) pour les habitants de la ville « tant a pied que a cheval chars et charrecte »<sup>3889</sup>. L'affaire est finalement résolue avec l'achat de l'hôtel par la mairie.

#### A.2.b. *Le statut des structures mitoyennes*

La question du régime de possession des murs et parois mitoyens se pose lorsqu'il s'agit d'œuvrer à des réparations, à l'entretien ou à toute autre modification d'ordre matérielle qui touche à la structure (réparation, destruction, aménagements tel que cheminée, plafond ou niche). Dans la grande majorité des cas, ces questions sont réglées à l'amiable.

---

3884 Cela permet également d'éviter le dépôt de déchets dans la ruelle, afin de limiter « l'infection de la rue et mauvais air » (AM Dijon J16bis).

3885 ADCO E2325.

3886 De nombreux litiges figurent dans le dossier J13 (droit de treiges) des archives municipales de Dijon.

3887 AM Dijon J16bis.

3888 AM Dijon J13.

3889 L'enquête révèle que le passage n'est pas libre : seule une femme s'est vue octroyée une clef pour se rendre « en parlement » et les concierges autorisent l'entrée d'une poignée de personnes. Le procès n'a pas été déclenché plus tôt à cause des troubles et « pour la grandeur des personnes que ont tenue ladite maison ». D'après les recherches de Béatrice Marceau, le passage était déjà revendiqué par la ville du temps du chancelier Rolin, avec accord que le passage puisse s'exercer librement sauf pendant les séjours dijonnais du propriétaire (MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XVI<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 70).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

L'utilisation de façades d'édifice comme support d'une nouvelle construction est quelquefois rendue possible par accord lorsque le terrain à bâtir est vendu par un propriétaire riverain<sup>3890</sup>. Plus largement, les transactions règlent souvent, par accord, le régime de propriété des murs lorsque cela est nécessaire, et ceci afin d'établir les responsabilités d'entretien et de garantir les droits d'usage de ces structures<sup>3891</sup>. Le non respect des règles établies aboutit à des amendes<sup>3892</sup> et à l'obligation d'œuvrer pour rétablir le droit de chacun.

Il faut en principe disposer de droits sur le mur sur lequel repose les poutres, fenêtres, niches et cheminées de sa demeure<sup>3893</sup>. Cette assertion pourrait expliquer l'emplacement courant des niches dans les murs de façade et les murs de refend, pour celles qui ne côtoient pas de cheminées. Un débat concernant la possession d'un mur évoque que les trous de poutre (ou de boulins ?) non rebouchés constituent une marque de possession<sup>3894</sup>. La présence de corbeaux sur un mur délimitant une place de Beaune vendue à l'abbaye de la Bussière en 1361 témoigne que l'acheteur dispose de la moitié du mur<sup>3895</sup>. En 1524 à Dijon, les jurés concluent qu'un « pan de muraille et bois » faisant séparation de deux maisons constitue une propriété partagée après avoir trouvé « plusieurs sommiers et traveaux emmanchez et emmortoizes lung deans lautre »<sup>3896</sup>. Aussi, la présence d'aménagements de part et d'autre d'un mur peut servir d'argument pour prouver le caractère partagé de sa jouissance<sup>3897</sup>. L'hôpital de Châtillon permet à Jacques Raviot de rétablir une muraille entre sa maison et celle de l'hôpital contre la somme de 4 écus à condition qu'il y installe des « fenestres sourbes » (peut-être des niches ?) de chaque côté du mur « pour garder sa possession et saisine »<sup>3898</sup>. Il doit aussi laisser des « dents » (pierres en attente en harpe) au bout du mur pour faciliter la construction de futures dépendances de l'hôpital, ce qui témoigne d'un accord d'aménagement formel du mur. Il arrive également que des marques d'appartenance soient

---

3890 Ung « ouvreur et plaistre a faire maison » est vendu à Nolay en 1550. Il est précisé que l'acheteur a la possibilité d'appuyer et de « prandre toute aisances comme en murailles commune et par moitié » sur le pignon d'une maison (ADCO E3631).

3891 Une charte de l'abbaye Saint-Etienne de Dijon relate une convention entre l'abbaye et Johannes de Perreceyum relative à un mur mitoyen du vieux couvent (PARISOT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1309 à 1320*, Dijon, 1906, charte n°13, 1310).

3892 Les amendes de 65 sols relatives à un débat de mitoyenneté sont données à partir de rapports de prud'hommes qui visitent les lieux d'après la coutume de Châtillon du XIV<sup>e</sup> siècle (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 430).

3893 Une procédure pour des droits de propriété à Chenôve précise que « lon a de coustume de faire telles fenestres et aulmaires dune part et daultre quant lon eult faire murailles communes » (ADCO G918, 1544).

3894 ADCO BII 358/1, vers 1400.

3895 ADCO 12H61.

3896 ADCO BII353/1, 1524.

3897 Les jurés font même des trous dans le mur qui sépare les propriétés de Arnoul Machicot et Pierre Michiel afin d'estimer réellement les droits de chacun en vérifiant notamment qu'il n'y a pas de contre-mur (ADCO BII353/1, pièce n°11, 1475).

3898 ADCO 2324 1543. En revanche, il ne peut installer aucune fenêtre « clere » (ouverte).

appliquées sur les murs mitoyens. Pierre Belrient et sa femme Chrétienne Bonféal sont tenus de faire graver sur les corbeaux du mur commun avec l'hôpital Saint-Jacques un écusson avec « une coquille et un bourdon » correspondant à l'enseigne de cet hôpital, par accord du 30 mai 1519<sup>3899</sup>.

Le droit de jouissance d'un mur mitoyen, permettant de bâtir (ou « escotere »<sup>3900</sup>) contre, est nommé « escotaige » à Châtillon au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3901</sup> et « accoustaige » à Belan-sur-Ource en 1531<sup>3902</sup>. Il peut recouper le droit de « masaige » qui donne la possibilité d'édifier des constructions à l'arrière d'un meix à Châtillon-sur-Seine si des espaces bâtis voisins forment la limite de propriété<sup>3903</sup>. L'acte de vente d'une partie de maison à Courcelles-Prévoyres stipule que l'acheteur pourra « escoster » sur le pignon et « y maisonner toutes et quanteffois que bon lui semblera et tout hault quil vouldra »<sup>3904</sup>. Un acte formalise la permission donnée par le maître de l'hôpital Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine à la femme de Jeannet le Corroyeur de « bouter » une cheminée dans sa maison contre le mur de l'hôpital<sup>3905</sup>. L'utilisation commune comme support d'un massif d'encorbellement de deux maisons à pan de bois mitoyennes, qui est une situation très courante, a pu faire l'objet d'un accord. À défaut de possession de ce droit, le voisin ne peut profiter du mur, raison pour laquelle des poteaux de bois apposées contre un mur soutiennent une maison à Dijon en 1342<sup>3906</sup>.

Les droits sur les murs sont quelquefois monnayés. Philippe Girart sera tenu de payer trois francs à son voisin Benigne de Vandenesse au cas où il souhaite ancrer de nouvelles structures au mur commun en rehaussant sa maison<sup>3907</sup>. Une partie de la hauteur d'un mur, comprise entre une vigne vierge et l'appui de fenêtre et destinée à servir d'appui pour des étaux est vendue 5 florins en 1368 à Châtillon-sur-Seine<sup>3908</sup>. En 1530, les héritiers de Michiel Thibonnel écuyer et châtelain de Nesle échangent une portion de maison sise à Montigny-sur-Aube contre une allée large de trois pieds (98 cm) et la moitié du mur pignon de la maison afin d'y « maisonner »<sup>3909</sup>. Jean Delafosse,

---

3899 VIGNIER Françoise, « Le 16 rue du Petit Potet », *MCACO T. XXVIII*, Dijon, 1974, p. 237-242.

3900 Un propriétaire a la possibilité d'« escotere sur le goutterot » de son voisin (ADCO E2307, 1546, Châtillon).

3901 ADCO E2325, 1547, Châtillon.

3902 ADCO E2303.

3903 ADCO E2305, 1550.

3904 ADCO E2308, 1548.

3905 ADCO B11232, 1339-1341.

3906 ADCO B11233, fol. 15r.

3907 ADCO BII353/1, pièce n°26, 1500. Les jurés ont reconnu lors de sa démolition partielle que ce mur a « este fait toute dung mortier et a une foiz sans aucune difference » ce qui confirme le droit commun aux deux parties.

3908 ADCO 18H74.

3909 ADCO E2303.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

tailleur de draps, fait l'acquisition de la moitié par indivis d'une muraille « et gostiere » afin d'y insérer les poutres de la vignée qu'il érige dans la rue Saint-Nicolas de Châtillon-sur-Seine<sup>3910</sup>. Rappelons également que les frais de réparation sont partagés pour des murs et structures possédés par moitié.

Des accords spécifiques concernent les jours percés dans des murs. La coutume de Paris du XIV<sup>e</sup> siècle indique que nul ne peut avoir de vues sur la propriété d'un voisin sans son accord<sup>3911</sup>. Il est difficile de savoir à quel niveau cette règle était suivie. Les textes faisant état de litiges l'évoquent avant tout pour les demeures accolées aux clôtures d'établissements monastiques et d'hôpitaux<sup>3912</sup>, mais également pour quelques autres demeures dès le XV<sup>e</sup> siècle. La condamnation ou l'aménagement<sup>3913</sup> de fenêtres permet ainsi de préserver l'intimité des personnes, mais également de rappeler les droits de chacun<sup>3914</sup>. En 1530 une petite maison en étable à Châtillon et le droit d'insérer une fenêtre au goutterot de la maison du côté de la cour font l'objet d'un échange<sup>3915</sup>. Antoine Robin, chirurgien à Beaune, a la possibilité d'aménager un jour au cellier de la maison pris à cens du chapitre de Beaune et qu'il reconstruit. Cette ouverture ne doit pas avoir plus de deux pieds (0,65 m) de hauteur et de largeur et sera dotée de verre dormant et de barreaux étant donné qu'elle donne sur la maison du Chapitre<sup>3916</sup>. Un habitant de Dijon dispose en 1429 du droit de maisonner au niveau d'un mur mitoyen sur au moins 2 toises (4,88 m) de hauteur, avec couverture en lave et la possibilité de faire deux fenêtres à une toise de hauteur (2,44 m)<sup>3917</sup>. Jehan Verdin l'aîné acquiert de son frère le droit sur une maison et sa cave à Châtillon, mais il ne doit pas « empescher » le jour de la cave du côté du petit jardin<sup>3918</sup>. Dans le même ordre d'idée, un partage réalisé en 1518 à Châtillon-sur-Seine stipule qu'aucun édifice ou mur ne peut être édifié dans le

---

3910 ADCO E2307, 1545.

3911 CARVAIS Robert, HAMON Etienne, « Bâtir et habiter dans un environnement contraignant : la maison sous surveillance », dans collectif, *La demeure médiévale à Paris*, Paris, Archives nationales, Somogy éditions d'art, 2012, p. 57. et ESQUIEU Yves, « L'éclairage », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 101.

3912 Le prêtre Jehan Cussart a la possibilité d'ériger une construction sur la petite place qu'il tient à cens de l'hôpital de Châtillon en s'appuyant contre le mur de clôture de la cour de l'hôpital, à condition de n'avoir aucun « regard » sur cette cour (ADCO E2304, 1543).

3913 Un contrat établit l'installation de barreaux de fer « par dehors » et du verre « gisant » du côté intérieur sur une fenêtre de 2 x 2 pieds (0,65 x 0,65 m) à Dijon afin que les parties « ne puissent veoir lung sur lautre » (ADCO BII353/1, pièce n°4, 1456).

3914 Il a été établi que le propriétaire d'un maisonnement a le droit de boucher les trois fenêtres de la maison de son voisin qui ouvrent vers sa propriété s'il érige une construction contre elles à Dijon (ADCO BII353/1, 1525).

3915 ADCO E2303.

3916 BM Beaune ms. 224, 1550.

3917 ADCO B11342 fol. 11v.-12r.

3918 ADCO E2324, 1543.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

jardin à moins de 6 aulnes (7,14 m) de la cour afin de ne pas gêner les ouvertures des chambres basse et haute d'une maison<sup>3919</sup>.

Les litiges portent également sur les structures bâties dans les cours communes. L'enjeu est de ne pas empêcher le passage ni gêner les ouvertures et de garantir le droit que possède chaque partie sur certains emplacements. Il arrive que des réclamations concernent un point de détail : Pierre Goudran, bourgeois de Dijon, demande à son voisin de retirer ou de couper les trois « colonneaux » qui soutiennent sa construction en pan de bois étant donné qu'ils passent d'un pouce (2,72 cm) sur la cour<sup>3920</sup>.

La question du droit de propriété et des obligations afférentes ne se pose pas de la même manière pour les propriétés superposées. Dans ce cas, par accord tacite ou explicite, le propriétaire du haut de la construction est tenu au minimum de conserver la couverture et le plancher dans un bon état d'entretien.

### *A.2.c. Les aménagements liés aux écoulements d'eau*

Les écoulements d'eau pluviale sont responsables de dommages importants dans les constructions médiévales. La proximité et la juxtaposition de toitures de formes, surfaces et natures différentes et l'absence de chéneaux ou gouttières favorisent la concentration d'eau pluviale en des points sensibles : toitures secondaires, murs ou parois en bois, éventuellement non enduits, et fondations de bâtiments. De nombreux litiges au sujet des droits de propriétés mitoyennes concernent l'écoulement des eaux<sup>3921</sup>.

Aussi, il est recommandé de mettre en place des chéneaux (nommés généralement « chaunettes », « champlatte » ou « champlette ») sur les murs goutterots afin de « porter leau » et de la faire tomber « en lieu commode et convenable pour éviter tout inconvenians »<sup>3922</sup>, en premier

---

3919 ADCO E2302.

3920 ADCO BII353/1, 1522.

3921 Déjà au XIV<sup>e</sup> siècle Arviet le Chatré de Larrey s'oblige à supporter toutes les eaux de la maison Jeannette Bouhert, située audit Larrey (ADCO B11233, 1341-1348). Par ailleurs, plusieurs litiges sont recensés dans la cote ADCO BII353/1.

3922 ADCO E2324, 1541, Buncey.

lieu les citernes, puits et jardins. En 1407 Les échevins de Dijon interdisent aux habitants de supprimer les chéneaux déjà existants<sup>3923</sup>. L'obligation d'installer un chéneau est rappelée dans de nombreux actes, à l'occasion d'un constat des dommages causés, pour la modification de constructions existantes, ou pour l'installation de nouvelles constructions. Un principe souvent rappelé est que chaque propriétaire est en charge de l'eau qui coule de son toit. Il est même conseillé d'installer deux chéneaux pour les deux toitures d'un mur gouttereau mitoyen situées à des hauteurs différentes<sup>3924</sup>. L'usage commun de la citerne dans une propriété d'Ampilly-le-Sec est conditionné par l'entretien des chéneaux<sup>3925</sup>. Ajoutons à cela quelques contraintes et accords liés à l'écoulement des eaux usées, en particulier depuis les éviers. En 1541, les échevins de Dijon apprennent que les locataires qui occupent la chambre haute de la maison de Didier Maney rejettent de l'eau usée (dont la « lissyve ») par une goulotte « tant de nuictz que de jour » et donc les immondices s'entassent au-devant de la maison, ce qui crée de l'infection pour les passants et les voisins. En conséquence, les occupants ne doivent plus jeter d'eau ou d'immondices et le propriétaire est tenu de supprimer la goulotte à peine de 20 sols d'amende<sup>3926</sup>.

Suite à un dégât matériel identifié, la personne qui est à l'origine du dommage, souvent suite à un manque manifeste d'entretien, est tenue de mener les réparations qui s'imposent et/ou de payer une somme en dédommagement. En 1448, cette somme est de 4 gros pour les dégâts causés sur une paroi commune qui a pourri à cause de l'absence de gouttière<sup>3927</sup>.

### A.3. Les servitudes domestiques

Quelques propriétaires de demeures tenues à titre locatif ou à titre de cens peuvent être contraints de respecter des droits spécifiques que le propriétaire ou le bailleur revendique.

---

3923 AM Dijon B147.

3924 En effet, Jehan Corbeaul se plaint de cette situation en 1521 car l'eau qui provient de la toiture de son voisin qui est plus élevée d'environ un tiers de toise (environ 81 cm) dégrade son chéneau (ADCO BII 353/1, 1521).

3925 ADCO E2325, 1547.

3926 AM Dijon J16bis.

3927 AM Dijon J16bis. La pose d'une « channette » est dès lors requise afin de « porter son eae ».

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

A Beaune, la maison de la chambre des Marcs est accensée en 1423, mais le preneur doit garantir le droit d'accès à l'écritoire des Marcs aux échevins<sup>3928</sup>. Il est défendu à un tonnelier de Châtillon-sur-Seine d'exercer son métier dans sa chambre basse afin de ne pas endommager le vin stocké dans la cave sousjacent, qui ne lui appartient pas<sup>3929</sup>. En 1515, Nolin Dupont, charpentier, et Jacob Drouhot, laboureur, retiennent en cens de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine une maison derrière la maison-Dieu de Chaumont, et sont pour cette raison obligés de réparer les latrines des pauvres de cet hôpital<sup>3930</sup>.

Il existe aussi une servitude tacite pour certaines constructions utilisées pour pratiquer du commerce et des infrastructures comme les fours. Ainsi à Semur, la maison de la Pelleterie est « sujette a recevoir la pelleterie aux foires qui se tiennent au Chastel »<sup>3931</sup> et les tenanciers d'une maison et d'un four ont l'obligation de cuire au profit des moines du prieuré Notre-Dame des « pastez flaons tartres et tarteletes » pour les Vigiles de plusieurs fêtes<sup>3932</sup>.

Nous avons déjà évoqué plus tôt les servitudes liées aux demeures intégrées dans des portes ou porteries de ville ou adossées à une enceinte urbaine.

A la fin du Moyen Âge, de nombreux monastères délaissent certains biens immobiliers distants de leur monastère à titre de cens à des particuliers. Cependant, ils veillent à conserver quelques droits de jouissance utiles sur place, ce dont les contrats font état.

Le logement des moines en déplacement est souvent évoqué. Henriot Le Pelliconnier de Lenecourt retient à cense « pour sa vie » l'hôtel de l'abbaye de Morimont à Dijon avec le domaine compris dans les trois lieues à la ronde autour de la ville et le tiers des fruits des vignes, à condition notamment d'entretenir les bâtiments, de préparer<sup>3933</sup> et mettre à disposition les locaux pour la venue de l'abbé et de son cortège pour le chapitre de Cîteaux ou à d'autres occasions, le tout pour la somme de 26 francs annuels<sup>3934</sup>. Les religieuses de Saint-Andoche d'Autun louent en 1495 à Jean de Mongeot un meix, maison et grange avec terre et pré à Ormancey pour le loyer de 30 sols de rente

---

3928 ADCO 12J50 : Fonds Jules d'Arbaumont, Censes, Notes (généralités, accensements).

3929 ADCO E2306, 1542.

3930 ADCO 18H86.

3931 ADCO B1335, 1502.

3932 ADCO G3300 1431

3933 « Administre feu en cuisine pour appaeiller a manger et en leur chambre et leur administre tous aisemens de cuisine comme nappes touailles chambres tables chandoilles de sup pos vorres escuelles destain plaz sel pour potaige et pour tables aux oignons vergenz vin aiger moustard lis estaubles et lictieres pour leurs chevalx ».

3934 ADCO B11344, fol. 36r.-37r., 1391-1397.



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

et 10 sols de cens, mais il est tenu d'y bâtir une « bonne et honnête chambre » pour recevoir l'abbesse, les religieuses et leur suite pour leur déplacement occasionnel en ce lieu<sup>3935</sup>. Le chambrier de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean a la possibilité de loger dans une maison de Montbard baillée pour une vie<sup>3936</sup>. Des moines ont laissé en cens une maison à Auxonne en 1372 contre la possibilité de loger l'abbé et deux autres personnes dans des chambres chauffées dotées de lits et de chandelles, d'abriter trois chevaux dans l'écurie et de s'y réfugier en cas de guerre<sup>3937</sup>. Si l'abbé ou un moine de l'abbaye de Saint-Seine-l'Abbaye se rend dans la maison du même nom située rue de la porte Guillaume à Dijon, le locataire sera tenu de les recevoir et de payer tous leurs frais et ceux de leurs chevaux<sup>3938</sup>. L'abbaye de la Bussière baille à cens en 1559 au marchand Jacques Lacorne sa propriété de Beaune tout en se laissant la possibilité de l'occuper si un des moines tombe malade ou en cas d'« esmynent peril »<sup>3939</sup>.

Le stockage de biens issus des récoltes, de produits ou de vin est aussi possible. À Darcey l'abbaye de Fontenay se réserve l'usage temporaire de la maison et des dépendances (maison, grange, grenier et cellier) qu'elle a baillées à Odot Martin en 1481 pour loger l'abbé et ses officiers et entreposer du blé et du vin<sup>3940</sup>. Cette même abbaye se donne la possibilité d'utiliser la cave pour entreposer du vin dans la maison au Singe à Dijon qui a été baillée en 1268<sup>3941</sup>. De même, l'abbé de Châtillon-sur-Seine se réserve à la fois l'usage de la petite étable d'une maison délaissée en bail à cens à Flavigny pour mettre un cheval ou deux lors de ses visites en ce lieu mais aussi l'aisance du cellier et des cuves pour faire un peu de vin<sup>3942</sup>.

Dans un grand nombre de localités, les habitants sont obligés de faire cuire leur pain et leur pâte dans le four banal, dont le seigneur tire des revenus directs ou indirects : c'est le droit de fournaige. Ce droit est caduque dans certains lieux (exemple à Châtillon-sur-Seine), ce qui permet aux habitants d'ériger de petits fours dans leur maison. Il y a néanmoins des contreparties : les habitants de Duesme doivent ainsi verser au châtelain une rente de trois mesures d'avoine par

---

3935 ADCO Titre du domaine de Saint-Andoche d'Autun.

3936 ADCO 8H85, 1444.

3937 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 133.

3938 ADCO B11313 fol. 179v., 1397-1399.

3939 ADCO 12H63.

3940 ADCO 15H107.

3941 ADCO 15H110.

3942 ADCO 18H649, 1406.

foyer<sup>3943</sup> et ceux de Villaines-en-Duesmois ont le droit de cuire beaucoup de choses tant qu'elles ne sont pas en « pates levees »<sup>3944</sup>. D'autres exceptions sont ponctuellement accordées nominativement, à l'exemple de l'abbé d'Oigny qui permet à Pierre Naudin et sa femme de bâtir un four dans leur maison pour cuire leur pain contre un cens de 4 mesures à Baigneux-les-Juifs en 1460<sup>3945</sup>. Le seigneur de Souhey perçoit six deniers de cens sur le four de la maison de Jehannette, veuve de Jacob Chastellain<sup>3946</sup>. Des accords sont également trouvés pour que les boulangers puissent exercer leur métier<sup>3947</sup>. Les formes des fours sont plus spécifiquement abordées dans le chapitre suivant.

## B. La maison comme propriété foncière

### B.1. Le droit de propriété

La propriété d'une demeure et de ses dépendances inclut toujours les droits (« **juribus** ») afférents, indiqués dans les textes de plusieurs manières<sup>3948</sup>.

#### *B.1.a. Les marques d'appartenance*

Plusieurs signes désignent une marque physique de propriété. Il a déjà été question des niches murales et des ornements de corbeaux qui évoquent des droits de propriété sur des murs.

L'abbaye de la Bussière possède des droits sur quelques parcelles bâties au sein du château de Vitteaux. Aussi, les propriétaires qui reconstruisent les maisons peu après 1444 sur ces

---

3943 ADCO B463.

3944 ADCO 1J2347/2, 1538.

3945 ADCO INV117.

3946 ADCO E1371, 1538.

3947 En 1447, l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean accorde à un « bolangier » le droit d'ériger un four circulaire de trois pieds (98 cm) de diamètre dans sa maison pour confectionner du pain qu'il a la possibilité de vendre contre un cens de cinq sols tournois (ADCO 8H85). Constant Pagot et sa femme ont été autorisés à cuire du pain blanc et bis dans leur maison afin de le proposer à la vente à la condition d'aller faire cuire le gros pain au grand four de Saulx contre un cens de cinq sols tournois (ADCO E1952, 1506).

3948 *Mansum unum cum mancipiis* (droits de propriété) à Dijon en 906 (COURTOIS J., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : des VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, 1908, p. 36), fons, droiz, proprietes, entreez, salliez et aisances quelconques à Flavigny en 1409 (ADCO 6H175) et meix avec chambre basse, ovroure devant et celier dessoubz, fonds, treffonds, droitz, entrees, yssues, cors, aisances et appartenances à Avallon en 1542 (ADY E1/462) par exemple.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

emplacements et qui payent une redevance à cet établissement sont tenus de mettre « une petite croix de pierre ou de fer » sur chaque pignon en signe de franchise de cette abbaye<sup>3949</sup>. Ce signe permet de distinguer ces propriétés de toutes les autres, qui relèvent de la censive du seigneur de Vitteaux.

Le « brandon » ou « brandin », constitué d'un bâton avec de la paille tortillée sur son extrémité, est apposé sur les héritages saisis par le seigneur à la suite d'une décision judiciaire ou administrative. Il s'agit donc d'une marque de mainmise. Ce bâton, qui prend éventuellement une forme spécifique selon l'autorité concernée, est en priorité planté au-devant de la porte principale des bâtiments saisis. Toute une série de propriétés ont fait l'objet d'un « empeschemens » et ont été « brandonnées » en conséquence pendant les troubles de l'année 1477 à Châtillon-sur-Seine<sup>3950</sup>. En 1487, les brandons et « paunneaulx du roy armoriez de ses armes » sont apposés à l'emplacement d'une rechoite de Dijon démolie « sans cause raisonnable » par les habitants, dans l'attente du procès<sup>3951</sup>.

### *B.1.b. Quelques conditions et limites au droit de propriété*

La résidence effective en un lieu oblige au respect de quelques règles. Afin d'éviter l'appropriation de la terre par des personnes « forains », les propriétaires de biens au village de Thorey qui possédaient plus de 40 journaux de terre étaient tenus de construire une demeure<sup>3952</sup>. Cela prouve leur « habitandage ». À défaut, le droit d'incolat ou d'habitandage est réglé pour les étrangers qui sont possessionnés dans certaines agglomérations : un setier de vin ou des lettres d'estelage à Châtillon, 4 sols d'entrage à Saint-Jean-de-Losne, 20 sols à La Rochepot, Noyers et Semur, 6 livres à Couchey, 10 sols à Pontailier et 16 deniers à Salmaise<sup>3953</sup>.

Les droits peuvent concerner les bourgeois qui disposent d'un statut spécial. À la rue de Chaumont de Châtillon, les habitants qui s'avouent bourgeois du duc s'engagent à acquérir une maison d'une valeur d'au moins 40 sols dijonnais dans le délai d'une année « pour tenir menage feu

---

3949 ADCO 12H216.

3950 Cela ne concerne pas moins de 39 propriétés en mars 1477 dont une halle et l'hôtel Saint-Georges (ADCO G97).

3951 AM Dijon J16bis. Les habitants donnent publiquement à la propriétaire dame Anthoine de Dinteville veuve de messire Herard de Saulx une verge blanche comme signe de paix à l'issue du procès.

3952 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 416.

3953 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 416.

et lieu » et à payer un droit d'une valeur de un denier au curé « a plusieurs fetes » « pour cause de parroiche comme habitant de ladite rue »<sup>3954</sup>.

Le droit d'habiter un lieu est quelquefois limité. Les chartes de commune de Talant et de Saint-Jean-de-Losne excluent les voleurs et les assassins de la liste des habitants<sup>3955</sup>. Plus largement, les nobles doivent se garder d'héberger des criminels<sup>3956</sup>. Des particuliers peuvent être expulsés et leur logis dégradé pour faute grave. En 1433, une commission est nommée par les échevins de Dijon afin d'abattre secrètement de nuit une maison qui n'a pas été vendue à la ville<sup>3957</sup>. Suite à leur pillage, plusieurs maisons de notables dijonnais ralliés au parti de Marie de Bourgogne sont réquisitionnées au moment de la prise de possession de la Bourgogne par Louis XI, avec possibilité d'y « mectre et faire habiter gens nouveaux »<sup>3958</sup>. Des perquisitions aussi ordonnées par la mairie de Dijon dans les hôtelleries, hôpitaux et cabarets pour confondre des voleurs<sup>3959</sup>. Bien entendu, il faut avoir l'accord des propriétaires pour loger chez autrui et disposer de leurs biens. Le prévôt de Pouilly Jehan le Bagat paye une amende de 20 francs pour avoir dormi dans le lit de Jehan Challot de Poilley, marchand de laine, et sa femme sans leur accord, après avoir brisé la porte de leur chambre avec un « gros marteaul a fevre »<sup>3960</sup>. En 1367 un ouvrier travaillant dans la demeure de Jehan le Maul, échevin, à Semur est condamnée à payer 6 francs d'amende pour avoir bu du vin issu de sa cave « sans son sceu »<sup>3961</sup>.

Certains animaux ne sont pas les bienvenus au cœur des demeures, en particulier en ville. Jean Picart, aveugle dijonnais, est condamné à être brûlé vif en 1464 pour avoir habité avec une vache et une jument<sup>3962</sup>. En revanche, la coutume de l'hospitalité encourage à accueillir

---

3954 ADCO G100, 1432.

3955 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 470.

3956 Monseigneur Hugues, chevalier et seigneur du Deffans (vers Vievy), est accusé d'avoir hébergé deux criminels dans son hôtel (ADCO B2748, cité par LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique n°675*, 2015/3, p. 621-622).

3957 AM Dijon B153.

3958 C'est le cas de celle d'Arnolet Macheco en 1477 (STROHEKER-COLLARD Marie-Antoinette, *La prise de possession de la Bourgogne par Louis XI : Donations, confiscations, aliénations, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1971, n. p.41-42).

3959 C'est le cas en 1491 (VOISIN A., « Notes sur la vie urbaine au XV<sup>e</sup> siècle : Dijon la nuit », *AB T. 9*, 1937, p. 269).

3960 ADCO B2762/2, cité par LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique n°675*, 2015/3, p. 643).

3961 DORNIER Michel, *Semur-en-Auxois au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de DES, Dijon, 1965, p. 114.

3962 AM Dijon B161.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

temporairement les voyageurs et mendiants<sup>3963</sup>. Le logement des « gendarmes » est une contrainte imposée en cas de troubles et de guerre, bien que certains en sont exemptés<sup>3964</sup> et que des locaux sont adaptés à cette fonction<sup>3965</sup>. En 1384, la duchesse de Bourgogne remet 1200 livres aux religieux d'Auberon pour les indemniser de l'incendie de leur maison (hôtel d'Auberon, situé près des Cordeliers), causé par les officiers qui y étaient logés<sup>3966</sup>.

Les rares évocations de demeures déplacées rappellent que cette pratique est interdite sans autorisation<sup>3967</sup>. Cela pose problème lorsque des redevances sont associées à la construction dans un emplacement en principe fixe. Lorsque le chapitre collégial de Beaune se rend compte que le vigneron Pierre Lymosin a démonté illégalement sa maison rue es Cassars dans la paroisse de la Magdeleine à Beaune pour la « transporter ailleurs » « pour son prouffit » après son achat, ils se sont empressés de reporter les charges qui pesaient sur cet édifice sur une autre maison appartenant à ce vigneron<sup>3968</sup>. De même, un paysan de Villebichot qui avait fait « abatre et emmener a Seurre » une maison de bois assise dans le mex Alexandre, a été contraint par les religieux de Cîteaux de rétablir une construction dans le meix en question<sup>3969</sup>. Le propriétaire d'une grange de la rue de Chaumont prise en cens de l'abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, nommé Vorle Bourgeois de Saint-Marc, a démoli les murailles et vendu les pierres de l'édifice alors qu'il était tenu de la réédifier d'après le contrat de 1506<sup>3970</sup>. En conséquence, il est condamné en 1513 à « reedifier ladicte granche ou y faire autre ediffice pour la sheurte de la rente le plustot que bonnement il pourra ». L'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon défend par principe au tenancier d'une demeure en construction de l'« oster » pour le temps du bail, ce qui tend à montrer que cette activité était pratiquée ponctuellement<sup>3971</sup>. L'achat d'une construction de bois afin d'en prélever les matériaux et de les remonter ailleurs constitue une facilité pour des établissements. Ainsi, une grange de Franxault et une maison de Brazey-en-Plaine sont remontés à la tuilerie de Montot à l'initiative du châtelain de Brazey et les religieux de l'abbaye de Saint-Etienne déplace une grange de Flavignerot

---

3963 Ces derniers occupent quelquefois des abris sommaires variables quand ils ne dorment pas dans un hospice.

3964 Les officiers municipaux sont exemptés par décision du roi à Dijon en 1498 et Beaune en 1501 (AM Dijon B2).

3965 La famille Serilly possède à Châtillon-sur-Seine une maison rue du Chasteau « en laquelle ils ont accoustume de loger des gendarmes » (ADCO 48HR415 fol. 20r., 1531).

3966 ADCO 69J79.

3967 Cela va à l'encontre du droit du sol.

3968 ADCO G2481 fol. 116 v. (cité par : KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 95).

3969 Cartulaire de Cîteaux 187, cité par SAINT JACOB Pierre de, *Des terroirs et des hommes : études sur le monde rural et le pays bourguignon, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, p. 23.

3970 ADCO 18H93.

3971 ADCO 1H316, 1491.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

dans leur meix de Fauverney au XV<sup>e</sup> siècle<sup>3972</sup>. Le déplacement est conséquent pour ce dernier cas : 17 kilomètres. Nous supposons que la mobilité de l'immobilier, plus distinctement mis en évidence dans le cadre alsacien<sup>3973</sup>, concerne en priorité des maisons en bois ou à pan de bois, très facilement démontable.

Des restrictions sont également mises en place en cas d'épidémie, pour éviter la contagion. Chassés de leur domicile, les lépreux rejoignent pour quelques années des établissements spécifiques, les léproseries<sup>3974</sup>, ou se réfugient dans des abris sommaires éloignés des chemins et habitats. En 1498, la municipalité de Dijon ordonne aux habitants des logis où se trouvent des pestiférés de placer devant leur maison « un torchon et un tas de paille pour que ceux qui verront ce signe se gardent d'entrer »<sup>3975</sup>. Les pestiférés sont évacués de la ville en 1500<sup>3976</sup>. Vers 1518, les pestiférés ont la permission de revenir dans leur maison après 40 jours d'exclusion, à condition qu'ils purifient leur logement par des fumigations de genièvre et des aspersion de chaux vive<sup>3977</sup>. À cette époque (1522), le chirurgien chargé des pestiférés à Avallon dispose d'un logement particulier dans la tour de Lescharget. Le sergent de Barain a défendu à Jehan Martenot et à ses enfants Henry, Pierre et Doyot de quitter leur maison pendant au moins un mois – ce qui s'apparente à un confinement tel qu'il a été expérimenté en France en 2020 - et de converser avec les voisins « attendu le dangier de peste en la maison » en 1531<sup>3978</sup>. En 1546, un sergent est nommé afin de condamner la porte des maisons qui étaient occupés par des pestiférés ou encore de les tenir enfermés dans leur demeure<sup>3979</sup>. Le nettoyage et la purification des maisons de pestiférés reste recommandé pour ce nouvel épisode de peste<sup>3980</sup>.

---

3972 HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 243-244.

3973 GRODWOHL Marc, « Préfabrifications et déplacements de maisons rurales en Alsace (1489-1554), dans *L'Architecture vernaculaire*, T. 32-33, 2008-2009.

3974 MATRAT Sylvaine, *Les calamités dans le Dijonnais de 1348 à 1477, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1981, p. 63.

3975 AM Dijon B152bis.

3976 AM Dijon B168.

3977 AM Dijon B169. Quelques années plus tard, la recette de désinfection change : on brûle de la genne et de l'encens et on répand du vinaigre (AM Dijon B168, vers 1505).

3978 ADCO E344/4. Les témoignages indiquent que ces prescriptions n'ont pas été suivies : les occupants ont quitté les lieux, visiblement par peur de la maladie.

3979 ADM Dijon B184.

3980 AM Dijon B182, 1545.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

En cas de disette ou de siège militaire, le pouvoir en place peut décider de recenser les vivres stockés chez les particuliers afin d'envisager leur réquisition méthodique si besoin<sup>3981</sup>. De même, les armes détenues par les particuliers sont recensées lors de troubles.

Il faut également veiller à adopter une attitude convenable qui ne porte pas préjudice à autrui, dans et autour de la maison. La servante d'Eustache Malain, nommée Isabeau Pinges, est battue et bannie pour avoir « fait l'esperit et mené tumulte » dans la maison de son maître<sup>3982</sup>. La conduite des prêtres doit être irréprochable<sup>3983</sup>. Il est défendu aux pauvres impotants de mendier dans les maisons particulières à partir de 1537<sup>3984</sup>. En 1547, Il est interdit de danser et de jouer publiquement dans les maisons pendant la célébration des offices<sup>3985</sup>. La même année, la danse est prohibée devant les maisons dijonnaises<sup>3986</sup>. Quelques comportements dans le cadre domestique sont donc en principe contrôlés en ville.

### B.2. Les transactions et transmissions

La transmission filiale par héritage de biens immobiliers est le cas de figure le plus classique<sup>3987</sup>. Elle ne nécessite bien souvent pas la rédaction d'un document spécifique, sauf accord et cas de figure particuliers (à l'exemple des enfants issus de plusieurs lits). C'est la marque même de la constitution d'un foyer : il n'y a pas de maisons sans mariage. La propriété familiale se transmet assez bien dans le cas de biens mainmortables, ce qui stabilise les familles dans un lieu<sup>3988</sup>. Le cas particulier des logis qui comportent des aménagements spécifiques incite à les transmettre à ceux qui peuvent poursuivre l'activité : c'est le cas des maisons de marchands avec des boutiques ou de celles de certains artisans comme les forgerons.

---

3981 Une commission nommée par la ville chercher à estimer la quantité de blé et de vin stockés chez les habitants lors du siège de la ville de Dijon par les Suisses en 1513 (AM Dijon B168).

3982 AM Dijon B180, 1538.

3983 Enquête de Thibault Malpoy, prêtre, accusé de « tenir mauvais train dans sa maison » en 1545 (AM Dijon B162bis, fol. 130).

3984 AM Dijon B161bis.

3985 AM Dijon B185.

3986 AM Dijon B184.

3987 Le veuf ou la veuve garde la jouissance de la moitié des biens meubles du couple et les enfants se partagent la moitié d'après la Coutume de Bourgogne, tandis que la totalité des biens revient aux enfants dans la ville de Dijon (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 33).

3988 Ce peut également être le cas pour des personnes libres : les habitants de Villaines sont affranchis à la condition qu'ils redeviendront mainmortables s'ils quittent le village (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, 999 p).

### *B.2.a. Les transactions immobilières*

Les transactions sont en principe actées devant notaire. Toute transaction demande un arrangement et accord préalable entre les parties et demeure par défaut irrévocable. La foi et la stipulation sous serment servent de promesses de garantie pour le respect des termes du contrat, tout comme l'engagement des biens de l'acheteur ou du preneur. Les biens obligés sont assez souvent une vigne, un jardin ou plus rarement un bâtiment<sup>3989</sup> et demeurent plus modestes que l'objet baillé à de rares exceptions près. L'implication de la femme ou des cohéritiers du vendeur dans la transaction constitue une autre forme de garantie, en particulier dans les documents antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>3990</sup>. Il arrive que des transactions sont contestées, lorsque le vendeur n'a pas l'âge requis ou que toutes les personnes concernées n'ont pas été prévenues. Par ailleurs, certaines contraintes limitent les transactions : l'homme franc ne peut acquérir dans un lieu de mainmorte sans le consentement du seigneur et les enfants mineurs ne peuvent participer à une transaction sans l'accord de leur tuteur d'après la Coutume de Bourgogne.

Quand ce n'est pas toute la propriété qui est considérée, les achats, échanges et donations peuvent ne concerner que les droits sur une portion par indivis d'une propriété ou le droit d'usage particulier concernant le passage ou la jouissance d'une infrastructure. Si l'acte officialise la vente, la mise en possession réelle s'opère bien souvent au préalable<sup>3991</sup>. D'ailleurs, à plusieurs reprises, des travaux d'aménagement ont déjà lieu au moment de la transaction, qui ne fait qu'entériner une situation existante. Didier Lorant dit Charey vend à Martin Du Pan une masière à Courcelles-Prevoyres que ce dernier a déjà remplacée par une maison<sup>3992</sup>.

---

3989 Un acquéreur de cens à Châtillon-sur-Seine oblige ses biens et en particulier sa maison en 1406 (ADCO E3580).

3990 GAY Jean, « La vente de biens immobiliers en Champagne méridionale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands » T. 59 (2002), Dijon, p. 126.

3991 GAY Jean, « La vente de biens immobiliers en Champagne méridionale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands » T. 59 (2002), Dijon, p. 120.

3992 ADCO E2302, 1518.



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Les motifs des transactions sont multiples. Les ventes de bâtiments, avec ou sans le mobilier<sup>3993</sup>, ou de redevances sont généralement commandées par un besoin d'argent, chronique ou contextuel<sup>3994</sup>.

En général, les transactions sont actées chez le notaire ou dans la pièce principale de la maison de l'une des parties<sup>3995</sup>. Les partages, inventaires après-décès, saisies, accords et enquêtes dans le cadre d'un procès nécessitent une visite des lieux pour évaluer les biens concernés. Dans ce cas, l'acte est au moins en partie rédigé sur place.

A l'intérieur des demeures, les actes sont dressés à l'endroit le plus confortable, ou à défaut le plus adapté pour la bonne réalisation de cette procédure : devant la cheminée de la cuisine<sup>3996</sup>, sous un arc (arnoul)<sup>3997</sup> ou au « sollier » d'une maison où le propriétaire (en l'occurrence un notaire) « a accoutumer de disner et de souper en présence de ses clercs et temoins »<sup>3998</sup>.

Au début du XV<sup>e</sup> siècle certains actes de notaire sont établis dans la rue : devant la maison d'Etienne Berbisey (1410) ou encore sous le auvent devant la porte de l'église Saint-Michel (pour le désistement d'une maison dans la rue des Ribotes en 1409)<sup>3999</sup>. L'acte d'opposition formulé au sujet d'une entrée de cellier est dressé par le notaire dans la maison mais aussi directement à l'entrée du cellier<sup>4000</sup>.

La rédaction d'un contrat notarié constitue un coût non négligeable. Depuis 1302, une ordonnance royale fixe la rétribution des notaires à un denier pour trois lignes de 70 lettres<sup>4001</sup>. À

---

3993 En 1399-1400, Humblot Gaudy de Véronnes vend à Guy Vautherin, bourgeois de Dijon, sa maison sise rue des Forges, avec son mobilier consistant, entre autres objets, en lits de plume avec coutres, cussins, linceulx, chaudières, écremoir et dressoir, pots de cuivre, écuelle d'étain, arches plates, arches ordinaires, un buffet de noyer, une armoire, une chièrse close, etc. (ADCO B11298).

3994 Renaud Hayme de Dijon vend la moitié d'une maison rue des Forges à Dijon en 1359 pour son « utilité urgente » (ADCO 1H1079). En 1545, Jehanne vend une partie d'une chambre haute dans sa maison de Maisey-le-Duc pour satisfaire aux frais funéraires de son mari récemment décédé (ADCO E2326).

3995 « La possession qui est sanz tiltre riens ne vault » selon la coutume de Bourgogne.

3996 ADCO 37HSUP2, à Salives en 1397.

3997 Pour une enquête menée par les religieux de la collégiale de Vergy sur le paiement d'arrérages d'une rente à Vergy en 1374 (ADCO G3079).

3998 BM Dijon, ms. 2211, 1414.

3999 BM Dijon, ms. 2211.

4000 ADCO B11332 fol. 139v.-140r.

4001 MEILRHAN Richard, *Les contrats de mariages à Dijon et dans ses alentours à la fin du Moyen Age (1406-1420), mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, 168 p.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, les notaires sont rétribués à hauteur de 12 deniers pour 5 livres de transaction soit en moyenne un à deux blancs par acte<sup>4002</sup>.

Faute de disponibilité d'un notaire, les transactions de biens immobiliers en particulier dans des villages ne font quelquefois l'objet d'un accord écrit qu'après un certain temps. Il faut en effet attendre deux ans pour la vente d'un quartier de grange pour le prix de 27 francs à Belan-sur-Ource en 1543<sup>4003</sup> et cinq ans pour la vente d'une maison à Châtillon-sur-Seine en 1547<sup>4004</sup>. En 1491, Jacques Jarry, prêtre chapelain de l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Dijon, retient en bail à cens de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon une masière qu'il a commencé à ériger en maison depuis sept ou huit ans et qu'il avait déjà accensée depuis ce temps sans qu'« aucunes lectres nen feussent ou soyent este faicte »<sup>4005</sup>.

### *B.2.b. Achats et ventes*

La vente est la principale transaction opérée. La remise des clefs de la porte d'entrée principale<sup>4006</sup>, l'enlèvement des affaires du vendeur<sup>4007</sup> ou une déclaration solennelle du vendeur<sup>4008</sup> constituent à certaines occasions le point d'orgue d'une vente<sup>4009</sup>. La transmission des titres de

---

4002 SIMONNET Jules, *Documents pour servir à l'histoire de la vie privée, extraits des protocoles de notaires (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle)*, Dijon, Rabutot, 1867, p. 50. Au total, il faut compter la rétribution du rédacteur de l'acte, du tabellion, pour le droit de sceau, pour le droit de cire et pour l'enregistrement (LASNIER Christine, *La société bourguignonne d'après un protocole de notaire : 1404-1419, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Dijon, 1990, 247 p).

4003 ADCO E2304.

4004 ADCO E2325.

4005 ADCO 1H316, 1491.

4006 Jean Pélerin met en possession Villemot Malécharde de la maison qu'il a achetée rue des Fols à Dijon par la remise de la « cler » (ADCO B11228, 1348-1351). La « tradition » de la clef et du verrou de la porte d'entrée témoigne de la mise en possession par Perrin de la maison à Dijon qu'il a achetée de Jean Lemuet et sa femme vers 1367-1368 (ADCO B11268). La même action est relatée à Mirebeau-sur-Bèze en 1459 (ADCO B11385).

4007 La mise en possession d'une maison à Genlis pour l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon intervient au moment de la remise des clefs et de la mise « dehors leurs pos, pelles, celles et autres biens » (GALLY L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1395 à 1400*, Dijon, 1905, charte n°44, 1400).

4008 Vienetus Li Amenex déclare à Richart dit Maulechar « Je vous baille realment et de fait la possession de ceste maison et vous y met en saisine et possession » en présence de témoins et en prenant le guichot de la porte par le verroux à l'issue de la vente conclue à deux heures de tierce (11 heures) d'une maison située dans la rue Saint-Jean à Dijon, pour le prix de 40 florins (ADCO B11257, fol. 87r., juin 1365).

4009 La mise en route de la cheminée et la consommation d'un repas sont d'autres marques de prise de possession, attestées pour le cas de maisons fortes (MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Editions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, p. 145).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

possession par le vendeur, sollicitée à quelques reprises pour prévenir tout litige, peut en revanche s'opérer peu après la vente<sup>4010</sup>.

La transaction est par défaut définitive. L'acte de vente daté de 1543 d'une maison à Châtillon-sur-Seine chargée de redevances pour le prix de 140 livres fait état d'un accord stipulant que l'acquéreur a la possibilité de renoncer à la vente et remettre la maison au vendeur dans l'intervalle d'un an en lui payant la somme de 5 francs et demi en dédommagement<sup>4011</sup>. De rares documents font état de la renonciation effective par l'acheteur de son bien nouvellement acquis quelque temps après la transaction : cette pratique qui reflète des difficultés financières ou des tourmentes familiales imprévues semble courante bien que difficile à quantifier.

Il arrive que des personnes fassent valoir leur droit de retrait<sup>4012</sup> pour récupérer auprès du nouvel acheteur une propriété vendue par un membre de leur famille dont ils peuvent hériter. Dans ce cas, le prix de vente est inchangé ou assez similaire<sup>4013</sup>. De même, la possibilité de ré-achat du bien vendu est quelquefois évoquée<sup>4014</sup>.

Les ventes aux enchères (dites « par décret ») concernent souvent les biens récupérés par le seigneur. Ces biens ont été abandonnés à la suite de troubles, après le décès des derniers propriétaires sans héritiers (par déshérence), saisis à la suite d'une décision de justice<sup>4015</sup> ou encore à cause d'endettement<sup>4016</sup>. Plusieurs actes nous offrent des détails sur les procédures liées à ce type de transaction. En premier lieu, ce sont les biens meubles qui sont saisis et vendus aux enchères : les immeubles ne sont concernés qu'en dernier recours. L'abbaye de Châtillon-sur-Seine réclame en

---

4010 Exemple de la maison dans le quartier du Bourg de Châtillon-sur-Seine donnée par les échevins au duc de Bourgogne en 1455 (ADCO B992). Il y a quelques cas de négligence où l'acheteur découvre par la suite que la propriété est chargée de redevance non reconnue au moment de la transaction.

4011 ADCO E2304.

4012 Ce droit est valable jusqu'à un an et un jour après la vente.

4013 Estienne Colle, pelletier, achète en 1531 une portion d'une maison dans la rue du Bourg à Châtillon pour la somme de 32 francs. Quelques mois après, le frère du vendeur, Jehan Maulgras, marchand, la rachète 34 livres 4 sols par droit de retraite (ADCO E2303). Dans un autre exemple, le prix diminue de 40 à 30 livres à Châtillon en 1542 (ADCO E2304).

4014 C'est le cas d'un ouvrier et d'une boutique dans la rue du Bourg à Châtillon-sur-Seine, vendus 120 livres en 1550 et qui peuvent être rachetés par le vendeur dans un délai de huit ans (ADCO E2327).

4015 La maison et courtil derrière à Châtillon-sur-Seine saisie en 1460 par le duc appartenait à Katherine, fille de Jehannyet Peynnot de Pouilly en auxois, qui a été « mise a son supplice pendue et estranglée » (ADCO 18H81). Vers 1354-1360, le receveur général de Bourgogne vend l'ancienne maison de Laurent Le Peintre, exécuté pour ses démérites (ADCO B11255). En 1549 la maison de Robert Viard a été saisie pour payer les intérêts de l'homicide qu'il a commis en la personne de Jean Gonnier, avec 55 livres en plus pour payer les « chirurgiens et medicamens administrés audit defunt durant sa maladie » (ADCO E2305). La veuve et les enfants du défunt ont remporté l'enchère.

4016 Le dernier propriétaire d'une maison dans la rue du Recept à Châtillon-sur-Seine était redevable de 33 francs d'arrérages de rente au moment de son décès. Considérant que le sergent n'a pu trouver de biens meubles pour rembourser cette somme, y compris auprès des héritiers, la maison, en mauvais état, a été mise « en la main du roi » et vendue aux enchères pour 20 livres en 1499 (ADCO E3574).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

1502 la somme de 71 sols et 10 deniers oboles d'arrâges d'une cense auprès du propriétaire d'une maison rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine<sup>4017</sup>. Le sergent de la chancellerie « tinst et adnuyta ladite maison les nuyds et espace de temps adce souffisant et ne trouva personne ne demeurant en icelle », puis la saisit<sup>4018</sup> et l'a mise en vente « par décret et crye es place accoustumees a faire cris et publication deritaiges quon vend par decret par quatre crys et editz sollempnelz faits de quinzaine en quinzaine ». Ces ventes à la criée sont ordinairement faites sept jours après la saisie des gages dans les rues principales pendant les jours de marché. Le projet de vente aux enchères de plusieurs maisons est affiché sur « lescriptoire » du greffe de la chancellerie de Beaune en 1509<sup>4019</sup>. Jean le Bon, coadjuteur du tabellion de Dijon, consigne en 1421 une transaction un peu particulière<sup>4020</sup>. Regnault Joly, clerc bachelier en lois et en décret conseiller du duc et lieutenant du chancelier du duc à Dijon, achète pour la somme de 60 écus d'or la maison voisine de la sienne à Dijon en la rue Neuve avec celier, cave, chambres, troiges et jardin derrière : en effet faute d'entretien par son propriétaire, Nicolas le Gilbouhier bachelier en lois, résidant loin (à Montpellier) et qu'il est difficile de contacter, elle menace la structure de sa maison qui « ne se peut bonnement soustenir sanz la maison dudit maistre Nicolas ». Les deux logements formaient initialement qu'une seule construction appartenant à Hugote femme de Odot le Gilbouhier.

### *B.2.c. Quelques données sur les prix de vente*

Les prix d'achat des propriétés bâties sont variables d'un siècle à l'autre, suivant les lieux et le contexte économique. Le prix des constructions peut être modulé suivant la valeur du terrain, sa situation, la qualité de la construction, son état, les profits de l'utilisation du bâtiment, les équipements avec le confort, et les charges qui peuvent peser dessus<sup>4021</sup>. La composition du bien immobilier est également à considérer bien évidemment. Les biens immobiliers vendue deux ou trois francs sont en majorité des portions limitées de propriété ou de bâtiments<sup>4022</sup>. Les logis d'artisans sont estimés autour de 50 livres à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4023</sup>. Le paiement de plus de 300 livres en prix d'achat d'une propriété non fortifiée est rare avant 1550. Cela concerne des demeures

---

4017 ADCO 18H85.

4018 Pour une autre affaire châtilonnaise en 1505, il est précisé que l'« empeschement » est notifié sur la porte de l'auditoire du lieu (ADCO 18H85).

4019 ADCO E115.

4020 ADCO B11333 fol. 28. Cette transaction fait suite à une requête adressée au maire de Dijon.

4021 ROUX Simone, *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1976, p. 23-24.

4022 C'est néanmoins le prix de vente attesté de maison (probablement modestes) avec dépendance à Flavigny et Châtillon dans des quartiers peu denses (ADCO E3580, 1396 et ADCO 6H7, 1287) et en milieu rural (à Marcheseuil en 1487 ADCO CART 117).

4023 LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 51.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

urbaines bien situées avec des dépendances<sup>4024</sup>. Retenons simplement que la grande majorité des propriétés bâties et édifices vendus le sont pour une somme comprise entre 10 et 100 francs du XII<sup>e</sup> siècle aux années 1550. Les documents précisent quelquefois l'estimation de chaque bien immobilier d'une propriété vendue<sup>4025</sup> ou encore les monnaies de règlement réellement utilisées pour correspondre à la somme donnée en monnaie de compte<sup>4026</sup>.

Des produits tels que du vin<sup>4027</sup>, des draps<sup>4028</sup>, des grains<sup>4029</sup>, des chaussures<sup>4030</sup> et même du fromage<sup>4031</sup> peuvent compléter la somme numéraire énoncée dans la transaction. Cependant, les paiements strictement en nature sont rarissimes<sup>4032</sup>.

Des ventes à règlement mixte sont possibles : Monin Gautherot laisse une maison et le jardin à l'abbaye de Châtillon-sur-Seine contre la somme de 12 livres et la mise en place d'une messe et d'une sonnerie de cloche<sup>4033</sup>. En 1542, Jehan Euvrard, laboureur à Buncey, achète des héritiers de Illaire Hardi une maison rue des Porcs à Châtillon-sur-Seine<sup>4034</sup>. La somme de 15 francs relative à cet achat, est « payé en partie en fraiz de refection et reparacion » d'une maison appartenant à l'un des vendeurs à Villers-Patras (Aube).

En principe, le vendeur est payé au moment de la rédaction de l'acte (« paier deslors »)<sup>4035</sup>, mais en 1543, le vendeur d'une demeure rue de Chaumont laisse deux années à l'acheteur pour

---

4024 400 livres pour une maison, meix cour et jardin dite la Grande Maison à Auxonne dans la rue entre deux Pont en 1493 (AM Auxonne Cote16), 500 écus d'or vers 1348-1351 pour la maison au castrum de Dijon que Philippe Aubriot achète de Jean de Musigny avec les meubles (ADCO B11228), 1000 florins pour la maison rue du Pautet à Dijon acquise par peu avant 1364 (ADCO B11257), 1000 écus d'or pour une maison rue des Changes à Dijon en 1422 (ADCO B11335 fol. 39v.), 1500 florins pour la moitié de la maison du Miroir vendue vers 1355-1360 (ADCO B11256) et 4160 pour l'hôtel de Grancey, vendue en 1484 peu après sa reconstruction par Richard Massey en « ung beau corps de maison » bien somptueuse (LANGERON Olivier, « L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 95).

4025 Une transaction s'élève au prix de 180 livres dans la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine en 1519, dont 165 livres pour la maison et 15 livres pour l'appendise (ADCO E2302).

4026 La somme de 80 livres tournois relative à une transaction immobilière à Saint-Seine-l'Abbaye en 1482 est payée avec 20 florins dor, 13 lyons dor, 14 escuz soleil 4 gros et 8 nicquetz (ADCO 10H73).

4027 Six francs et un « meul de vin varmeil », le tout équivalent à 10 livres à Selongey en 1455 (ADCO B11387).

4028 20 francs « et deux aulnes de draps blanchet leal et marchand » à Châtillon-sur-Seine en 1543 (ADCO E2306) et 30 livres et « demy aulne de drap blanchet en valeur de 15 sols » à Châtillon en 1539 (ADCO E2306).

4029 6 livres viennois et un quartreau de froment à Vergy en 1292 (ADCO G3078).

4030 40 livres et un « meutain[?] De drap jusqua la quantité de trois aulnes de drap noir et une faulne et demy de drap noir » pour faire « une payre de grantz chaulses audit garnerot » pour achat de la maison du Four à Châtillon en 1548 (ADCO E2308).

4031 39 livres 10 sols dijonnais et trois fromages à Dijon en 1196 (ADCO 12H124).

4032 6 francs payés en « trois cuyrs et demy de vaiches dauxoys avec le poil lealles » à Châtillon en 1547 (ADCO E2325).

4033 ADCO 18H81, 1466.

4034 ADCO E2324.

4035 CHATEAU Jean, *La vente en Bourgogne au XIII<sup>e</sup> siècle, Diplôme d'études supérieures*, Dijon, Université de Bourgogne, 1958, n. p.

régler la transaction (120 livres), à défaut de quoi « le vendage sera nul »<sup>4036</sup>. Des remises partielles du prix de vente sont possibles dans des cas exceptionnels<sup>4037</sup>.

Le droit de lods et vente (ou droit d'allot) se traduit par une taxe sur les mutations de propriété concernant les « héritages censables, taillables, et charges de coutume ou autres redevances »<sup>4038</sup>. Elle est souvent détenue par le principal seigneur d'un site urbain ou d'un bourg : le seigneur à Epoisses<sup>4039</sup> et à Fontaines-lès-Dijon<sup>4040</sup> et le prieuré à Fleurey-sur-Ouche<sup>4041</sup>. Nous reconnaissons aussi son emploi pour quelques propriétés de Dijon<sup>4042</sup>. Cette taxe proportionnelle au prix de vente ne s'élève pas au-dessus de 1/6<sup>e</sup> de ce montant. Le terrier des droits de l'évêque de Langres à Châtillon-sur-Seine indique qu'il est en droit de prélever trois sols et quatre deniers pour chaque franc remis lors d'une transaction immobilière<sup>4043</sup>. Le doyen de l'abbaye de Flavigny possède les droits des gros allots (un gros pour chaque franc) et des petits allots (quatre blancs pour chaque franc, soit un peu plus d'un 1/12<sup>e</sup> du prix de vente au début du XVI<sup>e</sup> siècle pour les transactions effectuées dans le bourg et une partie du faubourg<sup>4044</sup>. À Fontaine-lès-Dijon et Fleurey-sur-Ouche, ce droit s'élève à 1/12<sup>e</sup> du prix de la transaction. Cette taxe doit être payée dans les 40 jours qui suivent l'achat immobilier d'après le terrier de La Rochepot de 1519<sup>4045</sup>. Elle peut être modérée en cas de forte pauvreté des acquéreurs<sup>4046</sup>.

Une somme remise par l'acheteur est quelquefois allouée pour les « vins ordinaires » de la transaction, permettant semble-t-il de célébrer l'échange, voire même un bail locatif<sup>4047</sup>. Cette pratique concerne de nombreuses localités, pas toutes situées dans des zones viticoles (exemple de Saint-André en Morvan et Saint-Jean-de-Losne). Cette participation correspond quelquefois à 1/20<sup>e</sup>

---

4036 ADCO E2324, 1543.

4037 En 1434 il a été découvert peu après la vente d'une maison au Bourg de Semur qu'elle était chargée d'une cense de trois mailles envers le prieuré Saint-Jean en plus de la cense connue de 40 sols envers Jacot Bourreaul. Dans ce cas de figure la vendeuse a fait la remise d'une partie du prix de vente (ADCO G3300).

4038 ADCO E1444, 1525.

4039 ADCO E1444, 1525.

4040 ADCO E130, 1551.

4041 ADCO 22H1, 1488 (terrier de Fleurey-sur-Ouche).

4042 Exemple d'une transaction immobilière d'une maison rue du Paultet qui s'élève à 90 livres et pour laquelle 6 francs 8 gros sont remis pour les « loux » (ADCO 12H127, 1547).

4043 ADCO G100, 1432. Ce droit lui rapporte jusqu'à 40 livres par an au XV<sup>e</sup> siècle (ADCO B988).

4044 ADCO 6H146.

4045 ADCO E90.

4046 Une famille fait l'acquisition pour 80 francs d'un meix avec masières ruineuses à Salives pour s'y installer en 1466. Du fait de leur endettement, et considérant que cette propriété est chargée de redevances, ils sollicitent la modération des lots dus au duc de Bourgogne qui s'élèvent à 1/6<sup>e</sup> de la transaction, soit un peu plus de 13 francs (ADCO B1330).

4047 Exemple à Châtillon-sur-Seine en 1541 (AM Châtillon-sur-Seine GG82).

de la transaction<sup>4048</sup>. Par défaut, la mention de « vins raisonnables » prouve qu'elle est à l'appréciation de l'acheteur, qui doit faire en sorte qu'elle soit symboliquement à la hauteur de l'échange.

#### *B.2.d. L'échange*

La réalisation d'un échange est en théorie avantageuse pour les deux parties car elle permet l'économie des frais liés à une deuxième transaction. Les échanges forment un arrangement qui conclue des négociations pour lesquelles nous n'avons pas d'informations. Une propriété bâtie, un bâtiment ou une partie de bâtiment peuvent être échangés avec un bien de même nature ou avec un bien sans constructions (maison, terre, vigne), situé dans le même lieu ou un lieu différent. Ils peuvent aussi être échangés contre une cense/rente, voire contre l'acquittement ou les arrérages d'une rente ou un droit foncier (droit de passage...). Il arrive à quelques occasions que deux parties d'un même bâtiment soient échangés par la motivation d'une meilleure commodité d'usage. L'échange peut entraîner des travaux directement prévus dans l'acte. Ainsi, les enfants d'Odot Massenot et Jehanne échange à Pierre Plaisson la moitié d'une maison, un appentis et la portion d'une cour à Ampilly-le-Sec contre un jardin et un appentis de maison que le susdit Pierre Plaisson doit leur édifier dans le délai d'une année « selon le dictz de gens ouvriers adce cognoissans »<sup>4049</sup>.

Lorsque la valeur des biens échangés est déséquilibrée, une somme d'argent correspondant à la différence (la « soulte ») est donnée avec le bien le moins coûteux.

#### *B.2.e. La donation et le partage*

La donation est un acte fort par la renonciation qu'elle sous-tend. Elle porte fréquemment sur les meubles inclus dans la propriété, bien plus souvent que les autres transactions<sup>4050</sup>.

---

4048 Dans les cas extrêmes, nous relevons des participations financières pour les vins de l'ordre de  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{100}$  de la somme totale. Elle est donc beaucoup moins élevée que les « vins » demandés à l'occasion des baux à cens du XVII<sup>e</sup> siècle en Picardie (ESTIENNE Joseph, « Le vin du seigneur dans les baux à cens perpétuel au XVII<sup>e</sup> siècle en Picardie », Bibliothèque de l'École des Chartes n°105, 1944, p. 200-205).

4049 ADCO E2326, 8 juillet 1548.

4050 Exemple pour la moitié de maison et fonds situé à Beaune donnée par Germaine de Saint-Martin à l'abbaye de la Bussière en 1280 (ADCO 12H61).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

De nombreuses donations de biens ou de redevances sont motivées par la piété et la dévotion envers un établissement religieux<sup>4051</sup>. Cependant, la donation en « aumône » comporte bien souvent quelques contreparties en services spirituels. Les plus courantes sont les messes organisées pour le salut de son âme et de celles de ses proches, vivants ou décédés et les messes anniversaires des défunts<sup>4052</sup>. Les donations conséquentes de type fondations comprennent la mise en place d'une quantité importante de messes, mais aussi quelquefois l'établissement d'une chapellenie<sup>4053</sup> et la construction d'édifices pieux : chapelle voire même église, hôpital, léproserie. Cela peut aussi servir à loger des clercs : Nicolas Jacquin chanoine de la Chapelotte donne le Cellier es deux Boiches de Dijon [21231-5] en 1415 à la chapelle aux Riches à condition qu'il soit réparé et qu'il serve à loger de nombreux clercs<sup>4054</sup>.

Les donations prennent également la forme d'accords donnant la possibilité pour le donateur d'être enterré auprès des lieux saints : au « quarron de la chappelle de la Galille Notre-Dame » à l'abbaye du même nom à Châtillon-sur-Seine<sup>4055</sup>, au cimetière de cette abbaye<sup>4056</sup> ou à celui de l'église collégiale de Beaune<sup>4057</sup>. Quelquefois, la donation est effectuée contre la prise en charge des frais funéraires<sup>4058</sup>.

Donner une propriété, un bâtiment ou une partie de bâtiment à un proche (souvent membre de la famille) pour le remercier de services rendus est un signe évident de la bonne entente qui peut régner dans le cadre domestique. Il s'agit généralement d'une transmission des parents vers

---

4051 Guillaume, le maire de la Perrière donne à l'abbaye de Flavigny une maison située à Poiseul-la-Ville « pour ma devocion que jay audit monastere » (ADCO 6H385, 1399).

4052 La donation d'un mex, plastre vide, estables et jardin à Vergy permet de fonder un anniversaire dans l'église de Vergy au grand autel « avec vigile et grande messe et le miserere de profundis etc sur la sepulture ou devant la croix de ladite eglise et pour dire le *De profundis libera me inelina* etc le jour des trepassés en leglise Saint Saturnin sur la sepulture de Philibert Vacherot sa mère » (ADCO G3078, 1549).

4053 Il est quelquefois précisé que le chapelain est tenu de résider dans la maison donnée en fondation d'une chapelle.

4054 Les « quatre bons estages notables » du premier logis doivent servir à loger quatre chanoines ou chapelains pour le service de cette chapelle. Le donataire a fait construire un autre corps de logis à l'arrière avec à chaque étage trois chambres et une bonne cuisine à cheminée de pierre destinée à accueillir cinq « povres homes honnestres, desglises, clerc ou mendians » et dans une grande chambre haute quatre pauvres écoliers dijonnais s'ils sont de bonne vie (sans leur demander de loyer) (FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La Revue de Bourgogne T. 4*, Dijon, 1914, p. 285-286).

4055 Pour Jacote, femme de défunt Liegier le Flament (à Châtillon en 1372, ADCO 18H74).

4056 Françoise fille de défunt Jehan Roide demeurant à Chaumont-le-Bois fait donation d'une maison et dépendance dans les ruelles de Labbaye dans la rue de Chaumont à l'abbaye de Châtillon pour le salut de son âme et de celle de ses parents et pour la possibilité d'être inhumée « dans leur cimetiere ou lieu ou elle esliray sa sepulture », de célébrer une messe anniversaire, et d'user de sa maison sa vie durant « et d'y demeurer ou pour la louer au pris quil lui plaira » à Châtillon-sur-Seine en 1501 (ADCO 18H85).

4057 KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 93.

4058 Exemple à Viserny en 1549 (ADCO 8H782).



l'enfant<sup>4059</sup>, indépendamment de la succession naturelle qui s'ensuivra. À Noyers en 1517, Eugénie Berthier, femme de Chrestien Lemulier, donne à son fils la tierce partie d'une maison en la Grande Rue, à charge pour lui de la « maisonner »<sup>4060</sup>. Les services rendus qui justifient la donation s'apparentent souvent à de l'aide à domicile. Anthoine Pestot, « filz a marier », reçoit en 1547 de ses parents tonneliers une petite maisonnette avec ouvroir dans la rue des Pontz à Châtillon-sur-Seine « pour la bonne et vraye amour et dillection naturelle filiale et cordiale amyte qu'ils ont audit Anthoine [...] en recompense et reverance de plusieurs bons services curialitez plaisirs et bienffaictz qu'il leur a faictz parcydevant et durant la maladie dudict Denis Pestot en laquelle il est defeur dez et depuis sept ou huict ans enca et comme a este par lespace de trois ans ou plus sans ouvrir ne pover faire ouvraige ny besoingne quil congne pour gaigner leur vie cognoissant aussi et considerant que ledit Anthoine leur filz a tousjours dez et depuis le dict temps baille et fournir pover gaigner a son mestier pour les substanter et aider a nourrir gouverner et alimenter journellement et tellement que sans aide et support enfant heu beaucoup de neccessitez et affaires de vivres sans vendre et alier »<sup>4061</sup>. Cette pratique tend par ailleurs à inciter l'heureux bénéficiaire à poursuivre ses actions en principe désintéressées<sup>4062</sup>. La donation peut aussi servir de dotation immobilière (dit « douhaire ») afin de favoriser un mariage honnête<sup>4063</sup>. Poincart dote sa nièce Guillemette Bourgeoise, fille de Jean Bourgeoise, receveur général de Bourgogne, de la somme de 3000 florins et de l'hôtel du Cheval, situé rue Saint-Jean à Dijon, à l'occasion de son contrat de mariage avec Guillaume de Masilles<sup>4064</sup>.

Offrir une propriété peut constituer un acte politique ou de charité en remerciement de services rendus. Les échevins de Châtillon-sur-Seine délaissent en 1455 une maison située au Bourg au duc de Bourgogne « considérant lamour et dilection envers le duc et considérant ses bien faiz

---

4059 En contre-exemple Jacob et Jehan Aignel, frères, délaissent en 1516 à leur mère le droit sur une maison, une masière et un petit jardin à Châtillon rue des Ponts (estimé plus de 100 livres), tant qu'ils sont bien et honorablement « norriz vestuz abillez et entretenuz » (ADCO E2302).

4060 Cet accord vise certainement à la conservation de l'édifice par ailleurs probablement occupé en partie par la donatrice (Archives SSS, Aa12).

4061 ADCO E2325 fol. 31v.-32r.

4062 Nous relevons en 1541 le don d'une moitié de maison à Châtillon-sur-Seine, pour « recompance de bons et agreables services quil ma tousjours dez et depuis le temps de sa jeunesse mesmement dez et depuis 30 ans enca quil la servi et demeure avec lui et fait le proffict de sa maison et espere qua lavenir il fera semblable » (ADCO E2304).

4063 En 1420, Jehan Martin, bourgeois, laisse à sa fille deux maison à Dijon proche de la grande maison qu'il habite, à l'occasion de son mariage avec Henry Deschenon (ADCO B11332 fol. 9 v., cité dans MEILRHAN Richard, *Les contrats de mariages à Dijon et dans ses alentours à la fin du Moyen Age (1406-1420), mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 163). Marye Thomassin, veuve d'un orphèvre, donne à Collette Fretel, sa fille, la moitié d'une propriété constituée d'une maison, court, étables et jardin à Châtillon au Bourg, « par bonne et vraye amour et dillection naturelle et filliable amyte et affin quelle puisse mieulx et plus facilement trouver cy apres son partye par mariage » (ADCO E2304). Rappelons ici que la fille dotée est en principe exclue de l'héritage (BART Jean, *Recherches sur l'histoire des successions « ab intestat » dans le droit du duché de Bourgogne, du XIII<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles lettres, 1966, p. 54).

4064 ADCO B11264, 1360-1361.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

notamment pour les impositions »<sup>4065</sup>. Vers 1369-1378, Jeoffroy du Meix, écuyer, donne à Jeanne de Fontaine, religieuse de Larrey, une chambre de pierre sise dans sa maison des Chaignots en récompense des services qu'il a reçu d'elle<sup>4066</sup>. Jean le Lanternier, potier d'étain, hérite de la maison de Nicolas Pitoul d'après son testament étant donné qu'il a promis d'accomplir pour lui le pèlerinage de Saint-Jacques de Galice<sup>4067</sup>. Si les conditions ne sont pas remplies, la donation peut être annulée<sup>4068</sup>. Il arrive aussi que le bénéficiaire refuse le don si celui-ci est illégal ou peu avantageux<sup>4069</sup>.

Malheureusement, un certain nombre d'actes font état de donations de la totalité des biens d'une personne sans détailler précisément leur nature. Dans l'un ou l'autre cas, la donation, tout comme certains actes de partage, peut comprendre une clause permettant la jouissance du bien en usufruit<sup>4070</sup> ou d'autres contreparties.

Les partages sont particulièrement intéressants en ce qu'ils obligent à la description des lots que reçoit chaque partie, avec d'éventuelles remises financières dans le but d'équilibrer l'opération. Des scellés sont mises en place par les jurés sur des édifices importants en attendant un partage : c'est le cas d'une « sale de pierre » entre plusieurs maisonnements dans la rue au Conte de Dijon en 1422<sup>4071</sup>. Tout comme les échanges (voir supra), les partages entraînent souvent l'aménagement de cloisons dont la position est dictée par la division équitable des lots, et le changement des modalités d'accès. En 1311, le partage d'une propriété rue de la Porte Guillaume à Dijon entre les différents enfants héritiers est arrangé de manière ordonnée : les frères récupèrent la moitié et les sœurs l'autre moitié<sup>4072</sup>. Il arrive couramment que des propriétés forment les biens indivis de plusieurs membres d'une même famille. Ces indivisions sont appelées « freraige » dans la région de Salives vers 1540

---

4065 ADCO B992.

4066 ADCO B11237, 1369-1378.

4067 ADCO B11270, 1371.

4068 C'est le cas pour la donation de trois chambres dont une avec cheminée dans une maison par les sœurs Guillaume et Marie Noblotes à Philippe Saiget et à sa femme Roline « etant donne les bons aggreable services curialitez et bienfaiz fait par eux et lestat anciennete et foyblesse des sœurs », et contre la promesse de subvenir à tous leurs besoins futurs et de payer leurs frais funéraires à hauteur de trois francs chacune (ADCO E2302, 1520).

4069 Jehan Poincarre ne reconnaît pas le don fait par sa mère de la la maison Saint-Christophe à Châtillon-sur-Seine, car elle la tenait de douhaire selon lui (ADCO 18H83, 1481).

4070 Exemple pour la moitié de maison et tous les biens meubles et immeubles de Beaune présents et advenir délaissés à l'abbaye de la Bussière, par Payen de Collonges et Agnelor sa femme en 1266 (ADCO 12H61). En 1550 un cinquième d'une maison est vendue à Châtillon. Les acheteurs permettent à la vendeuse d'utiliser la chambre devant de la maison « pour sa vie seulement » (ADCO E2309).

4071 ADCO B11334 fol. 71r.

4072 ADCO B11221.

quand il s'agit d'un bien partagé entre plusieurs frères et sœurs<sup>4073</sup>. Dans le même ordre d'idée, plusieurs membres d'une même famille, notamment les parents et un enfant marié, peuvent se regrouper en communauté familiale, par contrat, ce qui leur permet de ne constituer qu'un foyer fiscal, et de partager les biens meubles et immeubles<sup>4074</sup>.

### B.3. Les charges : cens et autres redevances

#### *B.3.a. Généralités sur les redevances foncières*

Dans son principe initial, la cense est une redevance payée à la personne morale ou à l'institution qui se défait durablement d'une propriété<sup>4075</sup>. Elle permet notamment la jouissance du manse – soit la maison et quelques dépendances – relevant du domaine seigneurial par la famille. Hormis les quelques meix francs (voir *infra*), la plupart des meix bâtis sont concernés par la cense en milieu rural, ou au moins par la taille ou d'autres redevances de coutume. Certaines censes portent un nom spécifique en fonction de leur origine<sup>4076</sup>.

La rente fonctionne sensiblement comme le cense, à ceci près qu'elle est rachetable et qu'elle ne donne pas droit aux allots, retenue ou amende pour le bailleur (voir *infra*)<sup>4077</sup>. Les montants de la redevance de type rente sont généralement plus élevés que les censes. Les coutumes sont essentiellement des redevances en graines liées aux tenures serviles. Le droit de mesage/masage<sup>4078</sup>, les coutumes, les corvées, et certaines redevances de type cens sont initialement définis à partir des meix, dont la forme est supposée rester stable. Citons-en plus les hébergeaiges des quartiers formant hébergements et le bourdelaige des fermes. Les tailles,

---

4073 ADCO 4E31/47.

4074 Un contrat de création d'une communauté familiale a été reconnue pour des habitants d'Echenon en 1422 (ADCO B11369 fol. 51).

4075 Le bail à cens se met en place en Bourgogne vers les XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, p. 51).

4076 Le Journal de Lausinge rendu au duc à Quémigny en 1443 (ADCO B1359) et la cense au Groillet à Vesvrottes en 1546 (ADCO 4E31/47).

4077 GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, p. 74.

4078 Attesté à Salives, Saint-Beroin, Moitron et Corcelles-lès-Prêtres. Dans cette dernière localité, cette redevance s'élève à trois corvées chaque année de sarcleurs, feneurs et moissonneurs des bleds et foin, auxquelles s'ajoutent deux poules et dix œufs les années paires et à une poule et cinq œufs les années impaires (ADCO B988, 1334).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

maignaiges, droits de bourgeoisie, droits de bordelage, franchises, services du duc et quelques censés se rattachent plus précisément aux foyers et non aux biens<sup>4079</sup>.

Plusieurs redevances font état d'une corrélation directe entre le nombre ou la dimension des propriétés et le montant de la redevance. Les habitants d'Arc-sur-Tille sont tenus de payer 6 deniers pour chaque corps de maison (« frestage ») et 12 deniers pour chaque porte de maison couverte d'essente qu'ils tiennent dans la cloison du bourg<sup>4080</sup>. L'abbaye de Saint-Seine-l'Abbaye prélève un droit de frestage aussi bien dans l'agglomération du même nom que dans tous les villages dépendant de son domaine<sup>4081</sup>. Il s'élève à cinq sols dijonnais par maison et deux sols et demi dijonnais pour les granges, écuries et appentis isolés du corps de logis principal. Les tecs à porcs et gelinières ne sont pas concernés. Un denier pour droit de « frestraige » est payé pour la vente d'une partie de chambre à Maisey-le-Duc en 1545<sup>4082</sup>. Le droit de « frettage » attesté à Auxonne et à Labergement-les-Auxonne remplace le droit d'habitandage. Cette dernière taxe mentionnée dans les lettres du duc de 1462 correspond au droit d'installation dans les parcelles régulièrement divisées de cette ville<sup>4083</sup>. La somme de cinq sols est à payer pour la possession de chaque meix dans l'enceinte de la ville ou pour chaque foyer s'il y a plusieurs feux par meix.

A Saint-Jean-de-Losne, les propriétaires payent au XV<sup>e</sup> siècle en cens au prévôt 6 deniers gros pour chaque pied de largeur de leur meix et maison, ce qui équivaut à 10 sols par perche<sup>4084</sup>. Cette redevance remise à la Toussaint est mentionnée au XIV<sup>e</sup> siècle. Les droits de toise et de perche/percheage relèvent du même principe. Le droit de toisage ou « toisé » détenu par le doyen de l'abbaye de Flavigny est attesté dès 1285<sup>4085</sup>. Le jour de saint Genest, les propriétés sont laissées ouvertes afin de permettre au chambrier du monastère de venir prendre des mesures. La redevance est d'un denier par toise (2,44 m) de maison (à mesurer « au long des festes des maisons » pour les

---

4079 Jules d'Arbaumont relève plusieurs cens de ce type au XIV<sup>e</sup> siècle : chaque foyer d'Auxonne paye cinq sols et ceux de Pontailier dix sols estevenans par exemple (ADCO 12J78). Les redevances en gélines du meix es Gros à Toutry sont modulées en fonction de l'évolution du nombre de feux qui s'y rattachent (ADCO E1444, 1525). À Auxon, le roi prélève 9 gros à partir du moment où « on fait feux aux masieres » en 1486 (SAINSON Gérard, *La châtelainie d'Avallon au XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon Université de Dijon, 1972, n. p). À Mont-Saint-Jean, le droit de bordelage correspond avant 1412 à 13 sols 4 deniers pour chaque possesseur de bâtiment (ADCO 15F28/2).

4080 ADCO 12J18. À peine de cinq sols d'amende.

4081 Cela est confirmé par la charte d'affranchissement de 1323 (MIGNARD Prosper, « Histoire des principales fondations religieuses du bailliages de la Montagne », *MCACO T. VI*, Dijon, 1865, p 237 et GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome II*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1868, p. 453.

4082 ADCO E2326.

4083 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 35-36.

4084 ADCO B11584 et ADCO 12J50. Les habitants jouissent par ailleurs d'une certaine liberté en termes d'aménagement de leur meix depuis la charte d'affranchissement de 1227.

4085 ADCO 6H204.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

maisons qui sont en aval de la porte de la Barre) et une maille (correspondant à un demi denier) par toise pour les dépendances<sup>4086</sup>. Les emplacements situés au château d'Aignay-le-Duc sont imposés à deux deniers par toise en 1510<sup>4087</sup>. Le droit de perche concerne le site de Talant depuis au moins 1375<sup>4088</sup>. En 1515, les habitants de ce lieu doivent verser 10 sols par perche de façade de maison<sup>4089</sup>. L'abbaye de Saint-Etienne rappelle en 1443 qu'elle a le droit de percevoir une cense appelée perche sur certaines constructions<sup>4090</sup>. Ces redevances spécifiques favorisent probablement l'aménagement de parcelles en lanière dans les espaces nouvellement lotis, afin de limiter la taxe, ce qui se vérifie dans ces différents sites.

### *B.3.b. Les baux à cens*

Les baux à cens<sup>4091</sup> permettent la délivrance par le seigneur de terrains, éventuellement propres à accueillir des constructions<sup>4092</sup>, mais aussi de propriétés anciennement bâties récupérées par saisie ou par un autre moyen. Par extension, la cense porte sur tout type de construction et sur certains aménagements et droits tels que des portails, passages, murets et eaux de rivière.

Le mode d'attribution des terrains laissés en cens est rarement précisé. Nous savons que plusieurs édifices et places publics de la ville de Châtillon-sur-Seine, tout comme une grande « masiere a maisonner » de Montbard sont attribués par le moyen d'une mise aux enchères du prix de la redevance au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4093</sup>. Il arrive fréquemment que le bien revienne à un membre de la famille de l'ancien reteneur : en 1548 Humbert Herardot récupère la maison de son frère à Duesme, en héritage mainmortable<sup>4094</sup>. Dans un grand nombre de cas, le bailleur laisse en cens un terrain à bâtir ou une construction en mauvais état qu'il souhaite valoriser ou une propriété dont il n'a pas/plus l'utilité, dont il a éventuellement hérité. Le contrat de bail à cens lui assure un revenu stable et durable.

---

4086 ADCO 6H7. Contesté, ce droit est racheté par les habitants en 1412 (ADCO 6H6).

4087 ADCO B2068.

4088 ADCO 12J78.

4089 ADCO B1352.

4090 AM Dijon D44.

4091 Il s'agit des lettres de retenue, gardées par le bailleur et des lettres de concessions, gardées par le reteneur (GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, p. 59).

4092 Un bail à cens de 1542 indique qu'Anthoine Bonardot a la permission de « faire construyre batir et edifier ung mex maison tenement et chauffeur en une piece de terre contenant quatre journaux venant du mex Guyaudot » à Saint-André (ADY E1/462).

4093 AM Châtillon-sur-Seine GG82 et ADCO 8H935.

4094 ADCO 1Mi902.

Les baux à cens sont pour la grande majorité perpétuels (*ad censam perpetuam*)<sup>4095</sup> ou au moins de très longue durée (on parle de bail emphytéotique), mais plusieurs contrats des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles stipulent que la propriété revient au bailleur après une, deux ou trois générations de propriétaires. La majorité des baux à cens beunois concernant des maisons au XV<sup>e</sup> siècle sont laissés pour « une vie » (une génération) ou pour une durée de 29 ans, ce qui revient à peu près au même<sup>4096</sup>. Par ailleurs, les biens chargés d'un cens peuvent quelquefois faire l'objet d'une retenue, autrement dit d'une récupération rapide par le bailleur<sup>4097</sup>. Les moines de l'abbaye de la Bussière se laissent la possibilité de récupérer la grande demeure habituellement utilisée pour héberger les moines de passage à Dijon dans la rue du Petit Pautet qu'ils ont laissée à titre de cens pour une vie en 1485<sup>4098</sup>.

Tout comme les autres transactions, l'acte ne fait que servir de preuve d'un contrat déjà effectif<sup>4099</sup>. En effet, certains terrains accensés sont déjà en travaux au moment de l'écriture de l'acte. C'est le cas d'un meix à Oisilly en 1459, d'une place dans la Grant rue Dijonnaise de Moutiers-Saint-Jean vers 1500 et d'un meix à Auxonne en 1514<sup>4100</sup>. Un meix de la rue Neuve de la Bussière à Dijon est déjà doté d'une muraille et d'une cheminée « commencent pour y construire une maison » en 1530<sup>4101</sup>.

Outre les lettres de retenues et les concessions à cens, les charges sur les propriétés sont évoquées dans les terriers, censiers et livres de compte, mais aussi par le biais des reconnaissances de cens ou de rente. Ces documents rappellent les termes du contrat initial et constituent une garantie pour le bon paiement de la cense en prévention d'une éventuelle perte des actes du contrat

---

4095 Sauf cas de baux à cens délivrés pour une ou plusieurs « vies », qui se rapprochent de locations de longues durées.

4096 KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 45-46.

4097 La coutume de Bourgogne précise qu'elle peut se faire dans les 40 jours qui suivent la transaction.

4098 En conséquence, les reteneurs Anthoine Paillet et son neveu Pierre Pailliet sont tenus de faire de « faire apparaître par escript » les réparations qu'ils doivent engager dans le délai de trois années dans cette propriété afin qu'ils soient remboursés par les moines dans le cas de la récupération de cette demeure (ADCO 12H126).

4099 GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, p. 63.

4100 ADCO B11385, ADCO 8H85 et ADCO G3696.

4101 ADCO 12H127.

initial. Ils permettent par ailleurs de recenser les biens vacants dans le but de les réattribuer. De nombreux documents font état de la contestation de redevances réclamées.

*B.3.c. Le montant du cens*

Un ensemble bâti ou un bâtiment appartenant à un unique propriétaire et chargé d'une seule redevance fixe de type cens correspond à la situation la plus simple et la plus commune. Le montant de la cense est partagé équitablement s'il y a plusieurs propriétaires : ainsi la répartition de la cense de 12 deniers sur une maison rue d'Annay à Noyers entre trois occupants est décidé « par apoinctement fait entre eulx »<sup>4102</sup>. Les divisions ou regroupements effectifs de propriétés entraînent de fait des redéfinitions au cas par cas des redevances<sup>4103</sup>. Plusieurs édifices d'une même propriété peuvent être chargés ou non de redevances d'importance variables envers des personnes morales différentes. Les modifications de la forme des constructions peuvent compliquer les reconnaissances de redevances : en 1430 un procès se tient pour savoir si une cense de 10 sols envers le sacristain porte sur une partie ou sur la totalité d'une maison<sup>4104</sup>. La confection des terriers est souvent motivée par le besoin de redéfinir précisément les biens qui relèvent de la juridiction seigneuriale et les redevances qui y sont rattachées<sup>4105</sup>.

La plupart des maisons, avec ou sans dépendances, sont chargées d'un cens de 5, 10 ou 20 sols à Flavigny aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (**graphique 8**)<sup>4106</sup>. Le duc de Bourgogne, puis le roi de France, prélèvent anciennement une redevance de 12 deniers par maison dans plusieurs sites. Les redevances peuvent être fixées par les chartes d'affranchissement : les habitants de Tart-la-Ville et Tart-le-Château doivent ainsi verser 5 sols par meix<sup>4107</sup>.

---

4102 Estienne Marin paye trois deniers, Pierre Bonneaul paie deux deniers et Erard Thiebault sept deniers (ADCO B1271 fol. 154v., 1484).

4103 En ce sens, les montants des redevances constituent des indices d'évolution dans les modes d'occupation à l'échelle de la parcelle.

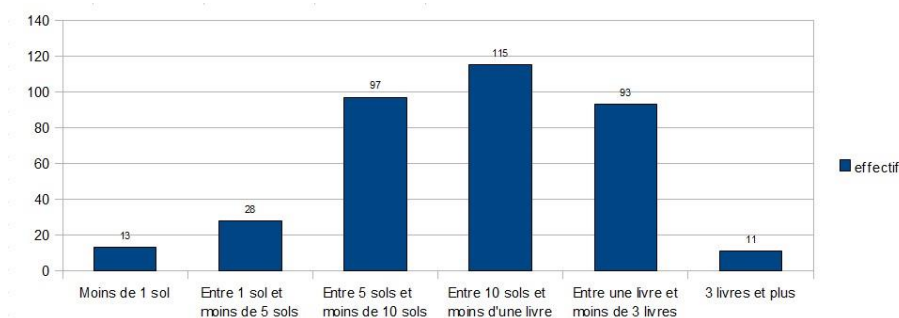
4104 ADCO 6H175.

4105 Du fait de leur ruine, il devient difficile de localiser et de trouver les tenanciers d'un bon nombre de meix de Vergy, même en demandant l'avis de plusieurs personnes âgées, au moment de la rédaction du terrier de 1443 (ADCO B1359).

4106 LACAILLE Antoine, *Les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de master 2 en archéologie médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, p. 236.

4107 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome II*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1868, 656 p.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés



Graphique 8 : Montant des cens assignés sur des maisons de Flavigny-sur-Ozerain dans les actes consultés

Si les menues cens (quelques deniers, oboles, mailles ou pougeoises) concernent tous les types de construction, les redevances les plus lourdes ne peuvent être assumées que par des propriétaires disposant d'importantes ressources<sup>4108</sup>. Un bon nombre de propriétés de la paroisse Notre-Dame à Dijon doivent plus de 5 livres de cens envers cette église<sup>4109</sup>. Les redevances qui dépassent 10 livres, peu nombreuses, concernent soit d'importants meix en contexte rural<sup>4110</sup>, soit de grandes demeures urbaines avec dépendances bien situées<sup>4111</sup>. En l'occurrence, les rentes urbaines peuvent être encore plus élevées : jusqu'à 24 livres annuels sur la maison de l'Ange à Dijon en 1425<sup>4112</sup>. Il semble que généralement le montant du cens est compris dans une fourchette entre 5 à 10 % du prix d'achat à Dijon vers 1400<sup>4113</sup>.

Les cens sont quelquefois réglés en grains, en particulier avant le XV<sup>e</sup> siècle et pour les propriétés situées dans les villages<sup>4114</sup>. Ce sont ainsi chaque année de quelques boisseaux à quelques septiers d'avoine qui sont versés pour le droit de censive de nombreuses propriétés. Les redevances en grains de froment sont moins courantes. Il y a par ailleurs les poules (ou geline) de coutume, quelquefois accompagnées d'œufs : un grand nombre de propriétés dans le bourg de Châtillon-sur-

4108 La redevance peut concerner plusieurs ménages par le jeu des partages et successions.

4109 VIAUX Dominique, *La vie paroissiale à Dijon à la fin du Moyen-Age*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1988, p. 95.

4110 12 livres et 13 livres pour des meix à Toutry en 1532 (ADCO E1444).

4111 Le cens est de 11 francs pour une maison et jardin à Châtillon rue de Chaumont (ADCO 18H79, 1441) et une maison dans la Grant rue de Saint Nicolas au faubourg de Dijon en 1386 (ADCO BII356/1 C12-1 n°13), 12 francs pour une maison à Dijon rue de la porte Guillaume (ADCO 35F37, 1438), 12 livres pour une maison à Arnay-le-Duc, 14 francs pour une maison canoniale avec pressoir à vin à Beaune en 1479 (ADCO G2484, fol. 86, cité par KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 40), 15 livres pour la maison de la Bussière à Beaune (ADCO 12H63, 1559) et même 16 livres pour la maison de la Roze rue de la porte Guillaume à Dijon (ADCO 35F37, 1501). Elle est encore supérieure pour la maison des Filles Communes à Dijon (voir le chapitre suivant).

4112 ADCO B11337, fol. 56v.

4113 VIAUX Dominique, « Fortunes immobilières à Dijon au commencement du 15<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de Bourgogne T. 66 (1994)*, Dijon, Annales de Bourgogne, 1994, p. 72.

4114 L'avantage de ce mode de paiement est qu'il ne subissait pas les fluctuations monétaires.



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Seine sont chargées au XV<sup>e</sup> siècle d'une geline et de cinq œufs de cens à l'évêque de Langres<sup>4115</sup>. Chaque meix et maison de Veronnes est chargé d'une geline de cens envers le seigneur<sup>4116</sup>.

En 1518, un meix avec un pressoir et trois journaux de vigne de Chenôve est chargé d'un cens de trois francs envers le chapitre de la cathédrale d'Autun mais aussi d'une redevance en vin : une queue de vin « vermail » du cru de la vigne en question « envaisselée de bon vaisseul neuf »<sup>4117</sup>. Ce type de redevance concerne quelques propriétés dans des zones viticoles<sup>4118</sup>. D'ailleurs, certaines de ces propriétés comptent des vignes parmi leurs dépendances.

Deux autres types de redevance en nature nous interpellent plus particulièrement. Les livres et carterons de cire et, de manière plus limitée, les pintes d'huile<sup>4119</sup> annuellement remises aux seigneurs ou aux institutions ecclésiastiques ou monastiques servent à alimenter le luminaire. Elles ne concernent qu'une minorité de propriété dans chaque agglomération<sup>4120</sup>. À Vitteaux, les propriétaires qui sont tenus de verser au seigneur une certaine quantité de froment, de cire ou d'argent tiennent des meix ou propriétés généralement bien situés, à proximité du château ou de l'église ou dans la cour du château<sup>4121</sup>. Ainsi ces redevances garantissent la mise à disposition de ressources variées.

Une maison située à Chivrex (commune d'Arcenant), laissée en 1193 à l'abbaye de la Bussière par Doardus, seigneur de Vergy, était auparavant chargée d'une corvée<sup>4122</sup>. Malgré quelques autres exemples isolés<sup>4123</sup>, les corvées (de bras, de charrue ou de vendanges) sont rarement rattachées aux constructions.

---

4115 ADCO G100, 1432.

4116 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome II*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1868, 656 p.

4117 ADCO G917.

4118 Un bon nombre de maisons de Pommard sont concernées, mais aussi des propriétés sur la Côte (Meursault, Chenôve, Chambolle) et ailleurs (Villaines-en-Duesmois, Buffon, Nolay). Les redevances sont bien variables, de l'ordre de quelques pintes à quelques muids de vin.

4119 Il s'agit a priori de cire d'abeille et d'huile de noix d'après les quelques précisions retranscrites.

4120 A Montréal, ce sont essentiellement les maisons situées au Chastel qui sont concernées par ce type de redevance à remettre aux chanoines (ADY 1J14). Les cens en huile concernent des meix et maisons à Larocheport et dans les villages proches (Esvelle, Gamay) d'après le terrier du seigneur de 1519 (ADCO E90).

4121 La majorité des autres meix qui encadrent le bourg en 1473 sont chargés de redevances en avoine et/ou en géline (ADCO E729).

4122 ADCO 12H53.

4123 Un meix maisonné à Saulon-la-Rue au XV<sup>e</sup> siècle, une grange de Buffon et une maison à Tarsul en 1461 (ADCO 35F233).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Il est possible d'attribuer plusieurs redevances pour une même construction (taille, corvée et surtout rente en argent). Une maison et meix à Marcilly-lès-Vitteaux est chargée d'après le terrier de 1502 d'un bichet d'avoine, d'un denier obole et d'un quart de geline de coutume de cens envers le roi<sup>4124</sup>. Il arrive aussi que ces redevances distinctes soient perçues par différentes personnes morales ou institutions<sup>4125</sup>. La redevance est versée annuellement ou à deux termes par an chez le concédant suivant des dates fixées par le contrat<sup>4126</sup>. En cas de retard, les arrérages de plusieurs termes sont expressément réclamés<sup>4127</sup>. La contestation de paiement d'une rente ou d'un cens peut générer un procès avec dépositions des voisins.

Les baux à cens dressés au profit de communautés religieuses font état d'un droit d'« entraige », qui est une somme perçue par le bailleur au moment de la mise en possession du bien par le preneur. Elle correspond à 20 fois le prix de la cense pour une maison de Gilly-lès-Cîteaux chargée d'une cense envers l'abbaye de Cîteaux en 1428<sup>4128</sup>. Ce droit est perçu également par l'abbaye de Châtillon et par l'abbaye de la Bussière pour les propriétés importantes aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

Le montant d'une même redevance peut évoluer au cours du temps. Il est réévalué le plus souvent dans le cas de changement d'état de la construction. Une cense est réduite de un quartal à quatre boisseaux d'avoine considérant la petitesse et le mauvais état de la maison et du mex qui l'abrite à Salives en 1540<sup>4129</sup>.

Il est courant que les bailleurs accordent une réduction temporaire de la redevance le temps que soient exécutés des travaux de réhabilitation d'une propriété bâtie. En 1398, Jehan Bonost de Villeneuve, clerc, prend à cens de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon pour deux vies des maisons et

---

4124 ADCO B1335.

4125 Le possesseur d'une maison à Châtillon rue de Chaumont est tenu de payer annuellement 19 gros de rente envers Jehan Champion, marchand, quatre blancs de rente envers l'abbaye de Châtillon et une maille de cens envers le maître de l'hôpital Saint-Nicolas de Châtillon (ADCO E2303, 1534).

4126 L'étude du terrier de l'évêque de Langres à Châtillon-sur-Seine démontre que la date de versement de cette redevance varie globalement suivant le quartier considéré : à la Nativité Saint Jean-Baptiste pour les propriétés de la rue des Ponts, à la Saint-Rémy pour celles des quartiers de Brau, des Cray et de la porte de Dijon, les censés en poule et œuf à Carnaval dans la rue Marchande, vers la Saunerie, le Marché au Bled et le quartier de l'église Saint-Nicolas, à Carême Prenant pour le quartier des Craiz et à l'Annonciation pour des propriétés en Braul et dans le quartier de la Juerie (ADCO B988).

4127 En 1410 Jehan de Cirey conteste le paiement d'arrérages de rente qu'il doit sur une maison devant le Puy du Bourg à Châtillon. Il réglera tout de même car il souhaite être enterré dans le cimetière de l'abbaye (tout comme son père) et pouvoir être associé aux prières des moines (ADCO 18H76).

4128 ADCO 11H647.

4129 ADCO B1325.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

un curtil derrière l'église du monastère<sup>4130</sup>. La cense est fixée à six livres, mais considérant l'état de ruines des maisons, elle est réduite à trois francs pour la durée de six années. Cette réduction permet au reteneur de mener à bien les travaux de reconstruction qu'il est tenu de réaliser par accord. De la même manière, l'abbaye Notre-Dame de Châtillon permet au propriétaire d'une maison en « grant ruyne » de ne payer pendant six ans que cinq sols à la place de dix sols à charge pour lui d'œuvrer aux réparations nécessaires<sup>4131</sup>. Cette situation se reproduit à de multiples reprises<sup>4132</sup>, notamment après un sinistre<sup>4133</sup>. Ces remises qui découlent à peu près toujours d'une négociation voire d'un chantage<sup>4134</sup> sont de l'ordre d'un tiers à la moitié du montant de la redevance.

Les rémissions de cens sont aussi identifiées dans le cadre de nouvelles constructions. En 1398, le bail à cens d'une propriété bâtie devant l'église de Saint-Étienne de Dijon accordé par le monastère homonyme à Jehan Bonost de Villeneuve, clerc, pour la durée de deux générations, stipule qu'il doit construire une maison avec un chas, quatre chambres et deux cheminées à l'emplacement de maisons existantes. Pour faciliter la réalisation des travaux, le monastère réduit la cense à trois francs au lieu de huit francs d'or sur les six premières années<sup>4135</sup>. La remise de cens peut être accordée pour d'autres raisons. Messire Jehan Jammart, prêtre curé de Vivier, a dépensé 120 francs pour la réfection d'une maison (reconstruction de la muraille, du cellier et d'une cheminée) à Veuvey-sur-Ouche, au lieu des 30 francs prévus par le bail daté de 1500. Ainsi, il obtient la remise de la cense de 15 gros pour la durée de quatre années en 1510<sup>4136</sup>.

La redevance est simplement suspendue pour le cas de demeures sinistrées. La cense due envers la chapellenie de l'église Notre-Dame du Chastel sur une maison rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine est suspendue pour 12 ans à cause de la ruine accidentelle par le feu de la

---

4130 GALLY L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1395 à 1400*, Dijon, 1905, charte n°36, 1398.

4131 ADCO 18H81, 1469. En 1495, l'abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine accorde une remise de la cense de trois gros pour six années afin d'aider le propriétaire à réédifier la maisière (ADCO 18H84).

4132 Un bail à cens de 1484 indique que les preneurs sont tenus de faire des travaux et de ne payer que 18 gros pour la durée de leur vie, après quoi la redevance s'élèvera à 2 francs 11 gros 16 deniers (ADCO 18H83).

4133 Le propriétaire d'une maison brûlée et ruinée par faits d'armes à Châtillon-sur-Seine ne paye pendant 15 ans que 20 sols au lieu de 40 sols à l'abbaye de Châtillon-sur-Seine et promet de la réparer en sept ans (ADCO 18H83, 1481).

4134 Le propriétaire d'une demeure au Bourg de Montréal qu'il qualifie de « petite et de tres petite valeur » et qui est chargée de 9 puis 5 sols de cens envers le chapitre canonial de Montréal implore en 1418 de diminuer le montant de la cense à 12 deniers suite à l'incendie de la ville et de la maison en question par des soldats de passage le samedi après la fête de Saint-Bertrand, « ou aultrement il laissera en ruyne ladicté maisiere et place dicelle maison senz jamaiz y riens ediffier » (ADY G290).

4135 GALLY L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1395 à 1400*, Dijon, 1905, charte n°36.

4136 ADCO 1H1161.

maison<sup>4137</sup>. Le même sinistre entraîne l'arrêt du paiement de la cense de 7 gros et 4 nicquets sur un mex maisonné à Auxonne pendant 10 ans<sup>4138</sup>. L'insolvabilité des occupants est une autre cause possible de changement du montant du cens.

Quelques documents font aussi état de la négociation du prix de la redevance quand les acheteurs n'en avaient pas connaissance au moment de la vente d'un bien.

A l'inverse, les montants des cens peuvent augmenter avec le temps, en particulier si la parcelle concernée prend de la valeur avec l'ajout de constructions. Le bail à cens pour trois vies d'une maison à Châtillon-sur-Seine précise que la première génération de propriétaires payera quinze sols, la seconde quatre francs puis sept francs pour les petits enfants<sup>4139</sup>.

#### *B.3.d. Les obligations du preneur visant à préserver le bien*

Les contrats de baux à cens font état des clauses prohibitives, obligatives et renonciatives que le preneur accepte de respecter par serment et qui visent à garantir son installation durable et sa solvabilité.

Les bailleurs sont particulièrement attentifs aux garanties apportées en début de contrat<sup>4140</sup>. La clause d'habiter le mieux, qui peut sembler évidente, est quelquefois rappelée<sup>4141</sup>. Il est quelquefois précisé que le bien ne peut être vendu, échangé, divisé ou chargé d'autres charges sans l'accord des bailleurs<sup>4142</sup>. À Châtillon-sur-Seine en 1537, une propriété avec maison, cave et jardin laissée à cens par Guillaume Gonnier, prêtre et recteur des écoles de Villiers-le-Duc et Vanvey, ne pourra être vendue ou aliénée par le repreneur dans les dix premières années du bail<sup>4143</sup>. Nous avons déjà fait état de l'interdiction de déplacement d'une construction.

---

4137 ADCO 18H80, 1453.

4138 ADCO G3688, 1500. Le temps accordé pour procéder à la reconstruction est plus limité : quatre années.

4139 ADCO 48HR415, 1531.

4140 Un « bon et suffisant pleige » doit être amené par les preneurs d'un « plaistre » à rebâtir en maison du faubourg Saint-Martin de Beaune auprès des chanoines d'Autun dans les trois premiers mois du bail en 1480 (ADCO G780).

4141 A Arconcey, Naulot Chaudot de Villiers, est tenu de résider 20 ans d'affilée dans son mieux, sans quoi le bailleur pourra le récupérer (ADCO E389, 1407), cité par : HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'Ecole nationale des chartes, 1977, p. 172.

4142 Exemple pour la place vide que Marceaul Besancon de Fauverney est tenu de « maisonner » à Dijon (ADCO B11285, fôl. 107v., 1381) et la maison à Dijon en 1471 qui est chargée d'une cense envers l'abbaye de la Bussière (ADCO 12H126).

4143 ADCO E2303.

Le maintien durable de l'ensemble bâti dans un état convenable est une clause qui figure sur de nombreux actes. Il forme une garantie durable du paiement de la cense. Plusieurs formulations rendent ainsi compte de cette volonté de préservation, qui sous-tend au minimum des travaux d'entretien courants réguliers<sup>4144</sup>. Dans quelques contrats de baux dijonnais, les preneurs précisent que leur responsabilité n'est pas engagée en cas d'incendie accidentel, preuve de la fréquence des départs de feu domestiques<sup>4145</sup>.

Si l'état de la propriété immobilière le nécessite, le preneur peut être tenu de reconstruire complètement ou partiellement le ou les bâtiments<sup>4146</sup> « comme il souloit estre » ou de mettre en place quelques aménagements spécifiques, et ce dès le commencement du bail. À la différence d'un achat, le bail à cens lui permet en effet d'investir son épargne directement sur l'amélioration du bâti<sup>4147</sup>. Un accord est trouvé pour le cas particulier d'un bail à cens d'une maison en travaux à Châtillon-sur-Seine en 1477. Les moines de l'abbaye Notre-Dame qui sont les bailleurs sont tenus d'achever les réparations tandis que le reteneur est chargé de nettoyer le chantier et d'enlever les gravats<sup>4148</sup>. Il faut que le terrain soit propice à de tels travaux<sup>4149</sup>.

Assez souvent, le bail concerne un meix ou emplacement vide ou ruiné qu'il s'agit de « maisonner », et d'occuper<sup>4150</sup>. Le chapelain de la chapelle de Roichefort cède au maçon Claude Marry une place à maisonner, qu'il ne doit pas vendre sans son accord dessous le Chastel de

---

4144 Le preneur est tenu de « maintenir et soustenir en bon estat », de « garder de venir et cheoir en ruine et desolacion ».

4145 « *manutere de omnibus necessariis ad eandem nisi ignis, incendio aut alio casu fortuito* » (PARISOT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1309 à 1320*, Dijon, 1906, charte n°88, 1317) et ADCO B11274 fol. 125v., 1377.

4146 « Mettre en bon et souffisant estat », « mettre en bon point », « rebaptir », « reparer tout a neuf », « mettre en bon edifice » désignent l'action de reconstruction ou restauration architecturale. Un texte latin indique « *in statu reponatur compectioni* » en 1367 (ADCO 6H205). À plusieurs occurrences, ce sont des masieres qui sont rétablies « en nature » de maison. À défaut, l'emplacement de maisières peut être exploité d'une autre manière, notamment en jardin potager, si cela s'avère plus profitable au preneur et que le montant de la cense est adapté.

4147 Qu'elle soit précisée dans le bail à cens ou pas, la réalisation de travaux au début du bail semble généralisée. Ainsi, la taille moyenne des maisons est en général plus élevée d'une travée entre la date du bail et la date de réalisation du terrier dans la plaine de Saône (HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'Ecole nationale des chartes, 1977, p. 253).

4148 ADCO 18H82.

4149 Un contrat de bail à cense de 1533 stipule que si le preneur ne peut bénéficier d'une assez grande portion de la maisière qu'il est tenu de réédifier pour y demeurer, le contrat est annulé (ADCO 18H85).

4150 A l'inverse, il peut arriver que le preneur soit obligé de transformer un meix bâti en terre agricole. C'est le cas pour un meix « naguères abergié » de Pluvault donné par le duc à Lambelin Chevrot en 1450, « du consentement de messieurs les gens des Comptes » du duc : le reteneur est tenu de le « desabergié » et de « exercer ledit mex et mettre en pray, la faux courant, deans les fenoisons prochenes venans » (ADCO B1278).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Châtillon<sup>4151</sup>. Il peut être question d'édifier une maison dans un meix déjà loti. Dans de rares cas, il s'agit de granges<sup>4152</sup>. M. Hours indique que le tiers des accensements pratiqués entre 1330 et 1480 dans le bas Pays dijonnais font état de cette clause<sup>4153</sup>. En 1441, un habitant d'Avallon promet « édifier maisonner soustenir et maintenir en bon et souffisant estat » une masiere de maison et une autre petite maison « venant en ruyne », et ce « a leurs propres coustz missions et despens », afin que « ladite rente soit bien assignee prise levee et receue chacun an audit terme et que lon y puisse faire continuelle mansion et residence »<sup>4154</sup>. Une maison au faubourg de Flavigny doit être réparée « et en especial le pignon dicelle » en 1420<sup>4155</sup>.

En parallèle, les terres et le jardin du meix doivent être cultivés et labourés. L'édification de constructions nouvelles, tout comme la remise en état conservatoire de bâtiments existants qui sont exigés garantissent l'ancrage durable de la famille au sein du bien accensé et sa plus-value, cohérente avec le montant de la cense. Cela témoigne a minima de la mise en valeur de terrains inclus dans une agglomération voire d'une politique de lotissements ponctuels. Dans tous les cas cette action concourt à l'accroissement démographique du lieu.

Ces travaux de construction ou reconstruction doivent quelquefois être réalisés dans un délai défini, généralement quelques années<sup>4156</sup>. Au plus court, des maisons doivent être érigées *ex novo* en une année : c'est le cas pour une maison de trois travées dans un meix à Gilly-lès-Cîteaux en 1446<sup>4157</sup> et quelques maisons à Dijon<sup>4158</sup>. De même, il peut arriver que des travaux de réparations de maison sont à réaliser en moins d'un an<sup>4159</sup>. Ces intervalles de temps nous indiquent en principe une durée maximale plausible pour ces travaux.

---

4151 Il est précisé que « si le cappitaine du chastel voulait pretendre quelques droits sur la place c'est au laisseur de se défendre » (ADCO 18H131, 1544).

4152 HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 172.

4153 HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 172.

4154 ADY F289.

4155 ADCO, 6H175.

4156 Le plus souvent trois ans pour une maison et six années pour une grange, mais il y a plusieurs mentions de durée de 10 ans et jusqu'à 15 ans pour reconstruire les bâtiments dans une propriété de Châtillon-sur-Seine en 1484 (ADCO 18H83).

4157 ADCO 11H647.

4158 Au Quarron de la rue es Riboutez en 1390 (GUIGON H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1385 à 1394*, Dijon, 1905, charte n°43) et es jardins de la Buissiere autrement dit la rue Neusve pres la rue du Paultet en 1540 (ADCO 12H127).

4159 Exemple à Dijon en 1398 (GALLY L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1395 à 1400*, Dijon, 1905, charte n°40) et Gilly-lès-Cîteaux en 1444 (ADCO 11H647). Le terme est défini par une fête du calendrier.

Afin de garantir la qualité et surtout la durabilité de la construction, le contrat précise à quelques occasions la forme que l'édifice doit présenter<sup>4160</sup>. En 1425, un bail à cens stipule que le reteneur doit bâtir sur son meix à Echigey deux chas de maison « bons, licites et convenables selon la maniere et usance que lon a acoustume de ediffier en ladite ville »<sup>4161</sup>. Certains travaux visent à un gain de confort, ce qui tend à pérenniser l'usage de la structure. Le cordonnier Perrenot de Jaucigney est tenu de faire une cheminée neuve<sup>4162</sup>, un plancher au cellier et de refaire la couverture de la maison qu'il a pris à cens de l'abbaye Saint-Etienne de Dijon en 1381<sup>4163</sup>. Semblablement, le reteneur doit faire dans la maison dans le quartier de Chaumont à Châtillon-sur-Seine une cheminée, et un plancher et un escalier dans le délai de trois ans<sup>4164</sup>. Le chapitre collégial de Beaune indique que Jean Flerot, alias Valot, vigneron et sa femme doivent réédifier en pan de bois la façade avant et un côté de la maison surnommée Appendiste qu'ils ont prises en cens, et y installer une cheminée<sup>4165</sup>. Ce même chapitre oblige en 1450 le preneur d'un terrain à édifier une maison avec des matériaux solides et non inflammables : murs de chaux et sable et toit en laves ou tuiles<sup>4166</sup>. Enfin, le charpentier Philibert Michiel obtient en cens une place large de 20 pieds (6,5 m) près de la porte Miotte à Châtillon dans laquelle il est tenu d'ériger une porte large de 1,14 m entre deux ouvertures<sup>4167</sup>. Les documents peuvent préciser que la forme de la construction doit être adaptée au statut social et à la profession de son commanditaire. Jean Thomassin et sa femme doivent ériger en 1407 une maison de « gaigneur » (laboureur) dans le meix pris à cens des religieux chartreux à Fauverney<sup>4168</sup>. Durand Foutier est tenu de bâtir en 1430 sur le terrain qui lui est attribué une grange « selon ce qu'il appartient a un laboureur de village et a son estat de personne »<sup>4169</sup>. Milay Guyot

---

4160 D'après l'acensement de 1452, Perrenot Choquenot, de Magny-les-Aubigny, est tenu d'édifier dans un meix vide pris en cense de l'abbaye de Cîteaux une maison « de quatre rains, contenant grange, estage et demourance » (ADCO 11H75, fol. 155 r.-156 r.). Le terrier de 1481 confirme qu'il a bien construit cette maison « estage [...] garnie de voleries, couverte de paille » mais qu'elle s'étend sur trois rains au lieu de quatre (ADCO 11H128, fol. 46 r., cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 173).

4161 ADCO 11H75 fol. 97 v.-99 r., cité dans HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977.

4162 « Rachemenée » traduit la réfection d'une cheminée dans un texte de Flavigny en 1519 (ADCO 6H160).

4163 JANNIAUX G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1377 à 1384*, Dijon, 1906, charte n°43, 1381.

4164 ADCO 18H83, 1485.

4165 ADCO G2481 fol. 226v., cité par KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 34.

4166 ADCO G2481 fol. 240, cité par KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 33.

4167 ADCO E2304, 1543.

4168 ADCO 46H813 (cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 253).

4169 ADCO 46H824, (cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 253).

promet de faire dans la maison qu'il prend à cense à Beaune une cheminée « bonne et honneste selon lexigence du lieu »<sup>4170</sup>.

Plus communément, c'est la somme minimale ou maximale que le preneur doit consacrer aux travaux qui est indiquée. De 6 à 30 francs sont engagés pour la construction de maisons dans la région de Beaune dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4171</sup>. Les prix sont semblables dans la plaine de Saône : 20 francs maximum pour une maison de bois à Varanges en 1425 et à Montot en 1451 et 30 francs à Montot en 1465<sup>4172</sup>.

Les écarts de prix sont plus marqués pour les travaux de réparations de maison<sup>4173</sup>. La maison dite du four de la Granriere à Dijon a été laissée à titre de cens pour deux vies à un serrurier par l'abbaye Saint-Bénigne à condition qu'elle soit réparée à hauteur de 50 francs, auxquels sont ajoutés les matériaux (pierre et bois) déjà présents, estimés à 24 francs<sup>4174</sup>. La valeur de la nouvelle construction sert également de garantie au paiement de la redevance étant donné que le seigneur a la possibilité de confisquer le bien en cas de défaut de paiement du cens. Aussi, la construction ne doit pas nécessairement être conséquence dans l'absolu<sup>4175</sup>.

Le bailleur a tout intérêt à voir se réaliser des travaux conservatoires sur le bien chargé de cens. Outre l'exemption de prélèvement, il dispose d'autres moyens pour aider à la réalisation de ces travaux. Il peut mettre à disposition des matériaux, directement ou indirectement. Plusieurs baux à cens du XV<sup>e</sup> siècle font état de mise à disposition de bois par l'abbaye de Cîteaux. Les religieux de cette abbaye donnent la plus grande partie du bois nécessaire à la construction d'une maison « contenant estaiage et chaffaige de deux rains » que Jehannotte Talay de Braisey est tenu d'ériger à Gilly-lès-Cîteaux dans le délai de trois ans, en le choisissant « sur pied » dans leurs bois<sup>4176</sup>. Il en est de même pour la construction d'une maison au mex Vuildepot dans le même lieu dans le délai de

---

4170 ADCO G2481 fol. 73v., 1440 (cité par KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, p. 32).

4171 Six francs à Beaune en 1445 (ADCO G2481 fol. 172), 20 francs à Gilly-lès-Cîteaux en 1456 (ADCO 11H615) et 30 francs à Beaune en 1484 (ADCO 12H62).

4172 ADCO Cart. 650 fol. 34v. et ADCO G1448, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 242.

4173 De 10 francs d'or pour une maison à Saint-Philibert en 1385 (GUIGON H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1385 à 1394*, Dijon, 1905, charte n°4, 1385) et une maison à Dijon en 1463 (ADCO 12H126) et jusqu'à 200 francs pour la maison du Treul à Dijon vers 1485 (ADCO 12H126).

4174 ADCO 1H316, 1383.

4175 Richard Rigolier devra édifier un meix à Izeure suivant le bail de 1476 « sans y faire grant ediffice, mais comme seulement pour seurtey dudit cense » (ADCO 46H822, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 172).

4176 ADCO 11H648, 1454.



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

trois ans et dont le coût ne doit pas dépasser 20 francs. Le document précise que les bois doivent spécifiquement être employés « en lediffiement et facon de ladite maison et nom autrepert »<sup>4177</sup>. Cette pratique qui semble commune en plaine de Saône<sup>4178</sup> l'est peut-être moins dans d'autres contextes. Demongeot Jolly, lieutenant du bailli de Dijon à son siège de Nuits-Saint-Georges a l'autorisation du duc de Bourgogne de prendre dans la forêt de Montuan<sup>4179</sup> une quantité de bois équivalent à 30 francs pour l'aider à édifier une maison dans ce lieu en 1400, certainement pour service rendu<sup>4180</sup>.

La quantité de bois nécessaire peut-être précisée au-delà de la seule somme à investir dans la construction. À Flavigny, l'abbé permet en 1460 à un particulier de prendre huit pièces de bois dans son bois de « Monfeuilleux », tout proche<sup>4181</sup>, afin de réédifier sa maison. Le seigneur peut même concéder l'exploitation d'une coupe de bois de surface limitée : les Chartreux mettent à disposition à de nouveaux tenanciers de Fauverney et d'Izeure un demi journal de bois en 1398 et un journal de bois en 1407<sup>4182</sup>.

De manière plus exceptionnelle, le duc de Bourgogne octroie pendant quatre ans à l'ensemble des habitants d'Auxonne, tentés de désertés la ville suite à deux incendies considérables survenus en quatre ans d'intervalle (1418 et 1424), le bois nécessaire à la reconstruction des maisons dans les forêts duciales de Pontailleur-sur-Saône, La Perrière-sur-Saône et Soirans, et fait la remise générale des redevances qui lui sont dues dans cette ville pour la durée de 10 ans<sup>4183</sup>.

A défaut, c'est du bois de récupération qui est proposé, en particulier des matériaux à prendre sur des édifices en ruines<sup>4184</sup>. Les chartreux donnent même une maison que le tenancier de Bessey doit démonter et reconstruire dans le meix qu'il a obtenu<sup>4185</sup>.

---

4177 ADCO 11H648, 1456.

4178 HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 238.

4179 Actuellement Mantuan, à l'est du site de Vergy, soit à 4 km de Nuits-Saint-Georges.

4180 ADCO B6483 fol. 75 (cité par BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980).

4181 ADCO 6H130.

4182 ADCO 46H813 et ADCO 46H824, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 238.

4183 ADCO E2952 et AM Auxonne cote 13.

4184 Exemple de bois d'une maison de Mailley-Curtail qui peut valoir six francs pour un meix de Mailly-la-Ville (ADCO G1415, 1415 cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 238).

Des aides financières ou des biens sont également proposés. En 1408, le chapitre de l'église collégiale d'Avallon accorde au preneur la somme de 12 livres pour l'aider à réédifier la maison baillée, en échange d'un petit quartier de pré situé à Cousin-la-Roche<sup>4186</sup>. Suite à un accord, l'abbesse de Rougemont octroie pendant 12 ans à Pierre Pignot une pièce de terre au finage de Rougemont afin qu'il dispose de revenus permettant à la fois de réédifier une maison ruineuse qu'il tient en cens mais aussi de payer la redevance de trois bichots d'avoine et deux pintes de vin qu'il a contestés un moment<sup>4187</sup>.

Quelques contrats établis à Châtillon-sur-Seine précisent que le bailleur a la possibilité de visiter la propriété. Cela concerne en particulier les propriétés accensées pour la durée d'une, deux ou trois « vies » et celles qui sont louées. Il s'agit d'identifier les réparations nécessaires ou plus globalement d'estimer l'état général du bien « au dit de gens a ce congnoissans ». Ainsi, la visite dans la propriété de Symonnette, femme de Huguenin Alemun, charpentier, derrière l'église Saint-Michel à Dijon à la requête des religieux de Saint-Etienne de Dijon à qui sont dû une cense fait état de réparations à mener à hauteur de 37 francs et 5 gros en 1443<sup>4188</sup>. Les inspections sont réalisées chaque année<sup>4189</sup>, tous les trois ans<sup>4190</sup>, ou quand « bon leur semble »<sup>4191</sup>. D'autres contraintes spécifiques d'usage concernent certains édifices accensés (voir infra).

Le non paiement d'une redevance fait généralement l'objet d'une amende. Elle est élevée de 5 sols pour la censive de l'évêque de Langres à Châtillon-sur-Seine<sup>4192</sup>, et de 7 sols au XIII<sup>e</sup> siècle

---

4185 ADCO 46H824, 1401, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 238.

4186 ADY F289.

4187 ADCO 17F32, 1459.

4188 ADCO BII353/1, pièce n°2.

4189 Inspection par l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, par contrat de 1469 (ADCO 18H151). Cette obligation concerne également les maisons canoniales de Metz au XV<sup>e</sup> siècle pour comparaison (FRANTZWA Guillaume, *Vivre hors du cloître : l'habitat canonial à Metz au Bas Moyen Age (1200-1530)*, thèse de l'école des chartes sous la direction de Christine Barralis, Paris, Ecoles nationale des Chartes, 2015, p. 67).

4190 Par l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, par contrat de 1469 (ADCO 18H81). Les visites sont un peu plus espacées (de l'ordre de quatre à cinq ans) pour des maisons laissées à titre de rente à Paris (ROUX Simone, « Etre propriétaire à Paris à la fin du Moyen-Age », dans Olivier FARON, Etienne HUBERT (dir.), *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Actes de la table ronde tenue à Lyon les 14 et 15 mai 1993, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 75).

4191 Par l'abbaye de Clairvaux vers 1460 (ADCO 13H114).

4192 ADCO G100, 1432.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

pour des biens immobiliers accensés par l'abbaye Saint-Etienne de Dijon<sup>4193</sup> mais les taux sont variables d'un lieu à l'autre. En 1481, un propriétaire de Darcey risque 60 sols d'amende en cas de non réparation d'une maison et d'une grange d'après les termes fixés par le contrat<sup>4194</sup>. Il est probable que les retards de paiement étaient courants. Les biens meubles ou immeubles peuvent être saisis et vendus aux enchères, et l'occupant expulsé, temporairement ou durablement, surtout en cas de manquement grave : défaut de paiement<sup>4195</sup> ou défaut de réalisation d'importants travaux<sup>4196</sup>. Par ailleurs, une maison baillée à Dijon en 1491 par l'abbaye de la Bussière a été récupérée par les religieux à la suite d'une vente qui avait été faite sans leur consentement<sup>4197</sup>. Le seigneur de Thenissey incite dans son livre de comptes Jehannette, veuve de Thibault Colas, à s'acquitter de la cense de deux deniers sur sa maison et grange sous peine de « deppandre les huys » de ces bâtiments<sup>4198</sup>. En l'occurrence, l'huissierie de la porte d'une masiere et place dans la rue des Crais à Châtillon-sur-Seine a été retiré par l'abbaye de Châtillon-sur-Seine pour le défaut de paiement d'une cense de deux deniers<sup>4199</sup>. Le chapitre de la Sainte-Chapelle de Dijon est également adepte de cette pratique envers ses débiteurs vers 1410<sup>4200</sup>. Il arrive aussi que le preneur remette de lui-même les clefs de sa maison faute d'avoir pu tenir ses engagements<sup>4201</sup>.

### *B.3.e. La cession d'une redevance*

La vente d'un cens ou d'une rente permet à l'acquéreur de disposer dans l'immédiat d'une somme d'argent contre le paiement d'une redevance annuelle. La vente d'une rente peut impliquer l'ajout d'une somme sur une redevance déjà présente. Le ratio pour de telles transactions est

---

4193 BLOC G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon : de 1250 à 1260*, Dijon, 1910, charte n°63, 1255-1256.

4194 ADCO 15H107.

4195 D'après la coutume de Bourgogne promulguée en 1459, l'héritage peut être récupéré par le bailleur après un défaut de paiement d'une durée de 10 ans. À Châtillon-sur-Seine, les moines de l'abbaye Notre-Dame stipulent dans un contrat de bail qu'ils pourront récupérer la maison en cas de non paiement de la cense trois années d'affilée (ADCO 18H150, 1417). Il en est de même pour une maison de Beaune sur laquelle pèse le cens de trois francs deux gros annuels envers l'abbaye de la Bussière, par contrat (ADCO 12H63, 1544).

4196 GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, p. 56. Cela « sous peine destre degetiez de ladite maison » à Gilly en 1444 (ADCO 11H647).

4197 ADCO 12H126, 1491.

4198 ADCO 5NUM6536, 1525.

4199 ADCO 18H74, 1377. En 1462, un procès a lieu pour le problème inverse : un propriétaire a retiré les huissieries d'une maison de Châtillon-sur-Seine sans autorisation en plus d'être en défaut de paiement de la redevance (ADCO 18H81).

4200 AM Dijon B148. Ce droit est remis en cause par la mairie de Dijon.

4201 C'est le cas d'Andrieu Deborges qui remet à l'abbaye de Flavigny les clefs de la maison qu'il occupait dans la rue de Leguille en 1411 au bout de quelques mois (ADCO 6H202).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

généralement compris entre 1 pour 10 ou 1 pour 20<sup>4202</sup>. Nous relevons deux mentions d'une cense de 30 sols (portant sur une demeure) échangée contre une autre demeure<sup>4203</sup>. Dans certains cas, les ventes concernent un nombre conséquent de redevances foncières<sup>4204</sup>.

Quelques contrats indiquent que la rente peut être rachetable, totalement ou en partie, à perpétuité ou dans une certaine durée de temps (exemple de trois ans à Avallon en 1445). Le ratio est généralement de 1/20<sup>4205</sup>. Elle peut, si le bailleur le propose, être partiellement rachetée<sup>4206</sup>. Suivant toute logique, la rente est éteinte si elle est acquise par le propriétaire de l'immeuble concerné. Quelques contrats de baux à cens stipulent que le bailleur a la possibilité de retirer le bien en cas de vente, autrement dit de le racheter au prix de vente proposé<sup>4207</sup>.

La donation d'une redevance en aumône envers un établissement religieux est une pratique courante au Moyen Age, en particulier dans la sphère nobiliaire et bourgeoise avant le XV<sup>e</sup> siècle. Cette pratique a grandement contribué à l'installation et au développement du temporel des établissements religieux, ou de quelques offices spécifiques (chapelles, aumônes...). Il peut s'agir d'une redevance préexistante qui est alors redirigée ou d'une redevance nouvelle qui porte dès lors sur une propriété du donataire. Ces redevances sont plus difficiles à contester moralement que les autres. Anthoine Poussiz, notaire royal, s'acquitte finalement d'une rente de 18 blancs que le prêtre qui a la charge de l'oratoire des seigneurs de la Jaisse dans l'église du château de Châtillon-sur-Seine lui réclame pour « bien de paix » et « descharge de sa conscience », afin d'éviter de « frauder le service diving » et de contrarier la « voutontes des trepassez », alors qu'aucun titre n'a été produit<sup>4208</sup>.

Ces redevances ne sont pas seulement numéraires : Guillaume Panetier et sa femme Guillemecte fondent en 1419 un anniversaire « pour leurs ames » à travers la distribution de pain et

---

4202 Autrement dit, la redevance est 10 ou 20 fois moins élevée que la somme mise à disposition au départ. Il y a quelques exceptions : un ratio de 1 pour 3,5 à Flavigny en 1310 et 1 pour 24 à Flavigny en 1342.

4203 A Châtillon en 1506 (ADCO 18H85) et à Avallon en 1524 (ADY F289).

4204 Marienos, femme de Robert dit Feriant Dausone délaisse au prieuré de Mirebeau des cens de quelques deniers qui portent sur 23 meix et un cellier à Mirebeau en 1263, et ce pour fonder un anniversaire (ADCO G371).

4205 Par exemple, une rente de 15 sols est rachetable 15 livres. Dans certains cas, le ratio s'élève à 1 pour 12 ou 1 pour 15.

4206 La rente de 50 sols que doit Anthoine Robin sur une maison de Beaune est rachetable pour 50 francs. Elle peut être diminuée de 20 sols si le tenancier paye 20 francs (BM Beaune ms. 224, 1550).

4207 Exemple pour une propriété bâtie à Châtillon-sur-Seine en 1528 (ADCO E2303).

4208 ADCO E2303, 1537.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

de vin en aumône pour le compte de l'église Notre-Dame de Beaune<sup>4209</sup>. Des contreparties sont bien souvent demandées en retour de ces donations. Les messes, notamment les messes anniversaires des défunts permettent d'être associé aux prières, pour soi et pour les membres de sa famille vivants ou trépassés. Elles constituent une espérance envers une récompense spirituelle. Les donations de cens ou rentes concourent aussi à la dotation financière pour la fondation de chapelles. Celles que donne en 1418 Catherine, femme de Jean de Roichafort, écuyer et bailli d'Auxois à l'abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine doivent servir à fonder une messe quotidienne dans l'église Notre-Dame du Chastel<sup>4210</sup>. Elle délaisse également une maison au Truchoit qui doit faire office de demeure pour le chapelain célébrant cette messe.

La possibilité d'être enterré au cimetière du cloître monastique peut être évoqué<sup>4211</sup>. Jaquine Maudunee fait une donation de rente sur sa maison à l'abbaye Notre-Dame de Châtillon par son testament afin de faire dire deux messes et qu'après chaque messe de l'eau bénite soit portée sur le lieu où sont enterrés ses enfants<sup>4212</sup>. À Châtillon-sur-Seine en 1434, le donateur Guillaume le Mort alias la Perriere réclame des messes et l'organisation d'une procession de l'église du monastère jusqu'à son hôtel le jour de sa mort<sup>4213</sup>. Il y a aussi d'autres demandes liées à ces donations, précisées dans des testaments ou non, concernant l'entretien et le bon fonctionnement des lampes qui éclairent certaines parties de l'église<sup>4214</sup>.

### B.4. Les censives et quelques réflexions sur la rentabilité immobilière

Les rentes et cens qui portent sur les demeures forment avec les locations des revenus confortables pour de nombreux seigneurs, établissements ecclésiastiques<sup>4215</sup> et bourgeois. De plus en plus développés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4216</sup>, les cens forment le mode de capitalisation principal

---

4209 ADCO E115, 1509. Ce service estimé à 6 deniers est apparemment couramment mis en place pour de semblables fondations envers le chapitre de Beaune.

4210 ADCO 18H131. La donation est justifiée, « considerans que toute creature humaines doit tendre a la salutation de son ame et faire en cette vie mondaine œuvre meritoire ».

4211 A Flavigny en 1343 (ADCO 6H202) et à Châtillon en 1344 (ADCO 18H74).

4212 ADCO 18H74, vers 1400.

4213 ADCO 18H78, 1434.

4214 Devant le crucifix au monastère de Châtillon en 1513 (ADCO 18H85) et devant l'autel du Saint-Esprit fondé en l'église d'Auxonne en 1405 (AM Auxonne Cote 113-4).

4215 Le système de la commende incite les monastères à poursuivre les politiques d'arrentissement de certains biens du domaine.

4216 Une forte augmentation des actes évoquant des cens sur les maisons apparaît dans les chartes de l'abbaye Saint-Etienne de Dijon à partir de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (BLOC G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1250 à 1260*, Dijon, 1910).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

au XV<sup>e</sup> siècle, malgré une importante crise contextuelle entraînant l'annulation de nombreux baux à la suite de l'abandon des propriétés. Les reconstructions qui suivent la guerre de Cent Ans sont favorisées par l'octroi de terrains à bâtir, voire de nouvelles constructions, notamment en ville. Le village de Quémigny est largement dépeuplé en 1443 à cause de la situation couplée à de fortes charges dûs au duc et à Monseigneur de Charny : les meix sont en ruine « na maison ne ediffice seront et demeurent a monseigneur comme vacans et nen paieront dorenavant ceulx a qui ilz sont aucunes charges », en conséquence le châtelain a l'intention de les mettre en vente « et les baillera aux plus offrans pour telles charges quilz porront porter et que lon en pourra trouver »<sup>4217</sup>. Les rentes foncières qui en découlent constituent la base de la fortune des bourgeois, principaux investisseurs fonciers<sup>4218</sup>. Cela complète la mise en location de nombreux biens immobiliers, moteur principal de la spéculation et de l'enrichissement des notables<sup>4219</sup>. Henri Hours note que les années 1395 sont particulièrement propices aux acensements de biens immobiliers ruraux, en particulier pour des personnes résidant déjà dans le village (dans 9 cas sur 10) résultant des déséquilibres entre la démographie et le nombre de meix disponibles<sup>4220</sup>.

A défaut d'argent numéraire, la passation de ces immeubles à travers les contrats permet de s'en servir comme comptes en banques, actions et obligations<sup>4221</sup>. Ainsi, Guillaume de Cluny, bailli d'Auxois, possédait notamment des maisons à Semur, Flavigny, Pouilly-en-Auxois<sup>4222</sup>.

Dominique Viaux a pu établir les modes d'enrichissement de certaines des plus grosses fortunes dijonnaises par le biais de leurs possessions immobilières. Ainsi, Jean Chambellan, bourgeois drapier et échevin tire un important revenu de ses propriétés tenues en location à Dijon ou des cens qu'il percevait, de l'ordre de 163 francs annuels en 1409 (**fig. 451**)<sup>4223</sup>. Parmi la vingtaine de

---

4217 ADCO B1359.

4218 HUBERT Etienne, « Urbanisation, propriété et emphytéose au Moyen-Age : remarques introductives » dans Olivier FARON, Etienne HUBERT (dir.), *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Actes de la table ronde tenue à Lyon les 14 et 15 mai 1993, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 1.

4219 De la même manière les bourgeois de la ville constituent à partir du XV<sup>e</sup> siècle un petit domaine rural par acquisition (JEHEL Georges, RACINET Philippe, *La ville médiévale : de l'Occident chrétien à l'Orient musulman (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, A. Colin, 1996, p. 214.).

4220 HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977, p. 190.

4221 LORCIN Marie-Thérèse, « La protection des immeubles dans le droit urbain de l'occident médiéval », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 309.

4222 LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 633.

4223 VIAUX Dominique, « Fortunes immobilières à Dijon au commencement du 15<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de Bourgogne T. 66 (1994)*, Dijon, Annales de Bourgogne, 1994, p. 69-72.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

maisons qu'il a baillé en location, celles situées dans la paroisse Notre-Dame ont des loyers particulièrement élevés, de l'ordre de cinq à dix francs. Les maisons sur lesquelles il perçoit un cens de la part de dijonnais issus de diverses couches sociales (dont quelques bourgeois) sont bien plus nombreuses, réparties dans toute la ville, avec quelques groupements identifiés (au pont Arnault dans la paroisse Saint-Philibert, autour de l'église Notre-Dame, en la Juiverie dans la paroisse Saint-Jean et rue Neuve dans la paroisse Saint-Michel). Quelques stratégies sont communément adoptées par les rentiers du sol pour assurer de confortables revenus à partir d'un investissement immobilier initial. La solidité et l'occupation en principe continue des maisons incitent à les préférer aux terrains libres, et aux bâtiments annexes ou même commerciaux (granges, étaux). Le nombre de biens détenus, leur qualité, leur situation et leur rapprochement garantissent leur rentabilité<sup>4224</sup>. La mise en location est plus rentable mais implique certaines contraintes.

Bien entendu, Jean Chambellan se réserve la jouissance de quelques bâtiments. Ils sont pour la plupart francs de toute charge : c'est le cas de deux maisons rue de la Verrerie, dont l'une d'elle forme sa résidence principale, une maison en la Draperie mais aussi une grange dans la paroisse de Saint-Michel et un pressoir dans celle de Saint-Jean. Il possède et occupe aussi deux maisons en la Juiverie, une près de l'église Saint-Nicolas et une en la Verrerie pour lesquelles il verse un cens ou une rente pour un montant total de 5 francs et 3 deniers par an. La fondation d'une chapelle dans l'église Notre-Dame par ses soins est à l'origine de la rente sur cette dernière maison.

Les revenus immobiliers d'Amiot Arnault dépassent ceux de Jean Chambellan en 1409 : 217 francs<sup>4225</sup>. Ils sont équivalents à ceux de la chapelle ducale et supérieurs à ceux de biens d'autres établissements ecclésiastiques dijonnais tels que l'abbaye Saint-Bénigne ou l'hôpital du Saint-Esprit. À Nuits-Saint-Georges, 6% des propriétaires au XV<sup>e</sup> siècle déclarent posséder cinq maisons et plus<sup>4226</sup>. En 1421, le bourgeois Amiot Clarambault possède quatre maisons jointives laissées à titre de cens dans la rue Verrerie contre la maison d'Alix de Verranges<sup>4227</sup>.

---

4224 VIAUX Dominique, « Fortunes immobilières à Dijon au commencement du 15<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de Bourgogne T. 66 (1994)*, Dijon, Annales de Bourgogne, 1994, p. 72.

4225 VIAUX Dominique, « Fortunes immobilières à Dijon au commencement du 15<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de Bourgogne T. 66 (1994)*, Dijon, Annales de Bourgogne, 1994, p. 71-75. Il possède pas moins de 18 immeubles qui rapportent en location ou cens au moins cinq francs par an.

4226 BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, p. 263.

4227 AM Dijon B150 fol. 95r., cité par BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir bourguignon (1419-1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

L'énumération des actes de propriété possédés par Jehan Mercier, bourgeois de Dijon, dans son inventaire après-décès de 1397 est assez instructive (**tableau 10**)<sup>4228</sup>. En effet, bien qu'il manque certains documents (notamment les actes de vente), elle permet de saisir la stratégie de constitution et de gestion d'un petit parc immobilier urbain morcelé sur trois générations depuis son grand-père. Nous retenons parmi la liasse décrite 46 documents relatifs à des propriétés bâties ou à des meix à Dijon et autour. Il s'agit surtout d'actes d'achat et de baux à cens.

En premier lieu, Monniot Mercier réalise toute une série d'achat de bâtiments dans les années 1310 à 1350, ce qui correspond au total à 784 livres déboursées pour obtenir 23 maisons ou parties de maisons, une grange, une galerie de maison, une chambre et une moitié de masière. Il fait également l'acquisition de cens portant sur des maisons, pour le prix de 7 livres 15 sols. Ces transactions répondent à une certaine logique : d'abord limitées à des maisons peu coûteuses comprises dans le faubourg Saint-Nicolas dans les années 1315-1330, les achats sont plus nombreux par la suite (surtout entre 1331 et 1350) et concernent quelquefois des propriétés plus prestigieuses dans des paroisses intra-muros. L'achat d'une partie du maisonnement de la maison de Trichastel et de trois demeures contigues devant l'église de Saint-Michel en 1332 sont de bons exemples. Vers la fin de sa vie, Monniot Mercier a même la capacité d'acquérir des biens en dehors de Dijon : une maison, treul et meix à Diénay en 1348 et une moitié de masière à Ahuy en 1353. Cela démontre qu'il étend son influence au fur et à mesure de son élévation sociale. Par la suite, ses descendants se limitent à une poignée d'achats du même type au cours de leur vie (trois achats de maisons recensés entre 1360 et 1390, mais il y en eu sûrement plus). Leur principal apport documenté consiste à rentabiliser le capital bâti en délivrant à titre de cens les maisons possédées<sup>4229</sup>.

---

4228 Inventaire après-décès de Jehan Mercier, bourgeois à Dijon, janvier 1397 (ADCO BII 356/1, C12-2, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459), Tome I : 1390-1408*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017, p. 187).

4229 Les sept baux à cens de maisons recensés entre 1360 et 1390 correspondent à un bénéfice annuel total de 42 francs.



Chapitre quatorze. Modes de propriétés

	Achat	Bail à cens	Echange	Achat de cens
Monniot Mercier (1317-1320)	Maison rue es Pignex (1317, 16 livres), maison rue es Pignex (1317, 9 livres), maison rue du Four (1317, 11 livres), maison rue es Pignex (1318, 14 livres), maison rue es Pignex (1318, 14 livres)			
Monniot Mercier (1321-1330)	Maison rue es Pignex (1321, 10 livres), maison rue es Pignex (1325, 40 livres), grange et dépedances rue de la Barre es Pavais (1328, 22 livres), maison rue es Coquins (1330, 40 sols), maison pres de la porte du Fourmorot (1330, 25 livres)			5 sols sur une maison rue de Grant Merlardiere (1322, 35 sols)
Monniot Mercier (1331-1340)	Maison de bois rue Vaichefoul (1331, 92 livres), partie de maisonnement et droit sur la maison de Trichastel rue des Terraulx (1332), trois maisons contigu devant Leglise de Saint Michel (1332, 180 livres), deux pars d'une maison au Grant Bour (1334, 8 livres), maison au Grant Bourg (1335, 100 florins), maison rue es Rouhiers derriere leglise de Saint-Nicolas (1335, 17 livres), maison rue es Coquins (1336, 11 livres), maison rue es Pignex (1337, 25 livres)			10 sols sur une maison rue de Grant Melardiere (1332, 4 livres)
Monniot Mercier	Maison rue Vaichefoul alias Couroirie (1341, 90 florins), mes			6 sols sur une maison rue es

Chapitre quatorze. Modes de propriétés

(1341-1350)	pres des Terraulx (1342, 6 livres), galerie de maison et les murs et troiges rue es Pignex (1342, 8 livres), maison pres des Terraulx (1343, 40 livres), chambre basse en Lospitaul (1348, 15 florins), maison rue des Pignex (1348, 40 sols), maison, treul et mex à Diénay (1348, 20 livres)			Coquins (1343, 40 sols)
Monniot Mercier (1351-1360)	Maison rue es Coquins (1352, 10 livres), moitié de masere à Ahuy (1353, 55 sols)	Maison appelée Grange rue du Four es Coquins (1351, 35 sols)		
Villemot Mercier (1361-1370)		Maison rue de la Vennerie (1364, 8 florins), maison rue de Vaichefou (1368, 6 florins)	Donne une maison rue au Conte contre une maison rue des Grans Champs (1363)	
Villemot Mercier (1371-1380)	Mez et le mur rue es Pignex (1376, 12 francs)	Maison rue des Grands Champs (1372, 5 florins)		
Jehan Mercier (1381-1390)	Droit d'une maison rue de la Couroierie (1383, 6 francs), maison rue Vaichefou (1389, 110 francs)	Masere et les dépendances rue es Pignex (1382, 10 gros), maison rue de la Couroierie (1383, 5 francs), maison rue Vaichefoul (1383, 5 florins), mes rue es Pignex		

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

		(1383, 15 gros), maison rue Vaichefou (1383, 5 florins), mex huit rue es Pigne (1385, 4 gros), mex huit au faubourg de Saint Nicolas (1386, 8 gros), maison rue de la Vennerie (1390, 8 florins)		
--	--	--	--	--

Tableau 10 : transactions concernant l'habitat effectués par les membres de la famille Mercier d'après les papiers inventoriés dans l'inventaire après-décès de Jehan Mercier

L'évêque de Langres possède au XIV<sup>e</sup> siècle des cens sur un nombre considérable de propriétés de la ville de Châtillon-sur-Seine, estimé à un quart du nombre de propriété total<sup>4230</sup>. Un censier recense 75 propriétés domestiques, situées dans le bourg et les faubourgs de Flavigny, et chargées de cens envers le pitancier de l'abbaye de Flavigny en 1522<sup>4231</sup>. Les demeures de cette ville sont aussi chargées de redevances envers l'abbaye de Châtillon-sur-Seine, les sociétaires de l'église Saint-Genest, le prieuré de Nailly, plusieurs chapelles et de nombreux seigneurs et bourgeois. Les cens possédés par des établissements ecclésiastiques urbains sont généralement concentrés dans la paroisse où ils se situent et les alentours immédiats. Les redevances envers le mépart de l'église Notre-Dame de Dijon concerne 838 demeures en 1453, dont 290 dans la paroisse Notre-Dame et 217 dans la paroisse voisine de Saint-Nicolas<sup>4232</sup>. Les chartes de Saint-Étienne de Dijon font état de cens essentiellement dans la paroisse Saint-Michel, dans le *castrum* et la paroisse Notre-Dame. De petits domaines ruraux sont également constitué<sup>4233</sup>. L'abbaye de Fontenay possède en propre ou sous forme de revenus des bâtiments dans au moins cinq villes (Dijon,

4230 Les cens sont très peu élevés, mais ils peuvent lui fournir un revenu d'environ 16 livres 6 sols en 1405, en comptant les propriétés non bâties (ADCO G101). Voir à ce sujet BELOTTE Michel, « Les possessions des évêques de Langres dans la région de Mussy-sur-Seine et de Châtillon-sur-Seine du milieu du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *AB T.* 37, 1965, p. 161-197.

4231 ADCO 6H196, censier de 1522. Effectivement, le revenu généré pour la « Pitancerie » permet d'aider à nourrir les moines. Les censives des autres moines, en tête desquels figurent le doyen et le moine chambrier, sont bien moins conséquentes.

4232 TARBOCHEZ Gaëlle, « Le patrimoine de la mort. Quelques aspects de l'économie des fondations pieuses à Dijon (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans *AB T.* 76-1, 2004, p. 11.

4233 PEPKE-DURIX Hannelore, « L'état des revenus de l'abbaye Saint-Bénigne, une source d'un intérêt rare sur la gestion domaniale au XV<sup>e</sup> siècle », *AB T.* 84-3, 2012, p. 303-336.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Beaune, Châtillon-sur-Seine, Montbard et Semur) et neuf villages<sup>4234</sup>. Il est également possible d'apprécier l'importance du nombre de charge à l'échelle d'un village. D'après les terriers et censiers relatifs à Saint-Euphrône, chaque année le roi percevait 17 sols 4 deniers tournois, 27,5 moitons d'avoine, et 8 gelines de cense et de coutume sur 24 propriétés en 1502, le seigneur percevait 6 livres 17 sols 10 deniers, 16,5 moitons d'avoine et 9 poule et un oison de taille dans 32 propriétés en 1538, le prieuré Saint-Jean de Semur percevait 6 moitons en 1507 sur deux propriétés et le prieuré Notre-Dame de Semur percevait 9,5 moitons en 1525 sur 5 propriétés du village<sup>4235</sup>.

### B.5. La mise en location

La location (« *locatus* » ou « louherie ») est un mode d'occupation possible de la demeure. Nommée également « amodiation » pour la location d'une durée de plusieurs mois, elle occasionne la rédaction d'un acte quand elle est consentie en milieu urbain, souvent par des communes, des notables ou des établissements religieux.

La durée du bail indiquée dans le contrat d'amodiation est comprise entre quelques années (deux au minimum) et jusqu'à 19 années pour plusieurs maisons de Châtillon-sur-Seine aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Une maison de Châtillon-sur-Seine appartenant à l'abbaye Notre-Dame est louée à Jehan de Saint-Germain-le-Rocheulx alias de Mousson et Jaquote sa femme pour la durée de leur vie pour le loyer de 20 sols en 1456<sup>4236</sup>. De nombreux ouvriers de bras, vigneron ou pêcheurs de Pontailler-sur-Saône qui n'ont pas les moyens d'accéder à la propriété restent locataires toute leur vie, d'une chambre dans une propriété ou d'une petite maison<sup>4237</sup>. En cela, la location de longue durée peut se rapprocher du bail à cens pour la durée d'une vie, même si les clauses et garanties sont distinctes. Des maisons de rapports, nombreuses en ville au moins à partir du XV<sup>e</sup> siècle, sont ainsi conçues pour accueillir plusieurs locataires de longue durée<sup>4238</sup>. Les durées de location sont en général assez restreintes pour le cas des hôtelleries (voir ce thème), qui accueillent notamment des marchands de passage. Aussi, de nombreux magistrats dijonnais sont locataires pendant une partie de leur carrière.

---

4234 BAARD Marie-Sabine, *Les vestiges des possessions de l'abbaye de Fontenay, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1994, 118 p.

4235 ADCO B1335, E1371, G3261 et 41HR1698.

4236 ADCO 18H80.

4237 PHILIPPE Michel, *La châtellenie de Pontailler aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse en histoire médiévale sous la direction de Henri Dubois, Paris, Université Paris 4, 1985, p. 182.

4238 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 214.

Le prix de la location peut s'avérer conséquent, jusqu'à 5 francs annuel pour une chambre basse avec ouvrir et moitié de cour au Bourg de Chatillon à partir de 1528<sup>4239</sup>, 10 francs annuels pour une maison et le meix dans la rue Porte au Conte à Dijon vers 1435-1438<sup>4240</sup> et même 13 francs pour une maison en la rue des Changes à Dijon en 1415 (**fig. 452**)<sup>4241</sup>. Comme déjà précisé, la mise en location constitue un mode d'enrichissement assez évident. En contrepartie, une taxe peut concerner le revenu des loyers : à Nuits-Saint-Georges elle constitue le 5<sup>e</sup> du loyer des maisons intra-muros pour les propriétaires non résidents.<sup>4242</sup>

Le loyer est réglé en deux termes annuels à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle. Il peut se rajouter au paiement d'une redevance de type cens. Le locataire doit s'acquitter de certaines taxes communes, bien qu'elles puissent être diminuées<sup>4243</sup>.

Tout comme pour les baux à cens, le locataire peut être contraint de réaliser des travaux de mise en état et d'entretien de l'édifice<sup>4244</sup>. Le propriétaire peut aussi remettre en état la construction au début du bail<sup>4245</sup>. En 1408, Jehan Moisson, cleric à Dijon, achète de Jehanne de Pommart et de ses deux fils une grange et le meix au cimetière de Saint-Michel pour le prix de 360 francs. Il avait tenu cette propriété en location pour le prix de 5 francs annuels pendant 20 ans et avait réalisé des travaux d'un montant d'environ 40 francs. Cette situation, dans laquelle le locataire finit par acquérir le bien, n'est pas forcément représentative<sup>4246</sup>.

Les locations de partie de maisons sont fréquentes. La « maison du Couvent », appartenant à l'abbaye Saint-Etienne de Dijon, compte de nombreuses chambres mises en « louhaige »<sup>4247</sup>.

---

4239 ADCO E2303.

4240 ADCO B11380 fol. 5v.

4241 ADCO B11353, fol. 145v.

4242 VIENNE Henri, *Essai historique sur la ville de Nuits*, Marseille, J. Laffitte, 1976, 380 p. 31.

4243 A Pontailler-sur-Saône, les propriétaires payent 10 sols estevenants par feux pour la franchise du lieu alors que les locataires ne payent que 5 sols (PHILIPPE Michel, *La châteltenie de Pontailler aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse en histoire médiévale sous la direction de Henri Dubois, Paris, Université Paris 4, 1985, p. 81).

4244 En 1418 un litige concerne des travaux de réparation d'une grange de Dijon prévus dans l'acte d'amodiation mais non réalisés (ADCO B11363). En 1541, un locataire, laboureur de son état, est tenu de reconstruire entièrement une masiere en maison de pierre d'un étage à Chamesson (ADCO E2324).

4245 Le propriétaire d'une maison rue de la Porte-au-Fermerot s'engage à réparer la couverture et à mettre des serrures aux portes dans un contrat d'amodiation vers 1354-1358 (ADCO B11234).

4246 ADCO B11324 fol. 108r.-109v., 1407-1408.

4247 ADCO G242, 1519.

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

L'ouvroir du rez-de-chaussée ou des chambres de maison ou d'hôtellerie urbaines sont fréquemment loués sans que la location ne fasse l'objet d'un contrat écrit notarié<sup>4248</sup>.

A l'inverse, certains locataires occupent l'intégralité d'une maison à l'exception d'une petite partie utilisée de manière annexe par le propriétaire<sup>4249</sup>. Certains édifices sont ainsi de simples immeubles de rapport. L'hôtel de Crux, sis au Châtel de Dijon, possédé en 1410 par Philippe de Lignières, Dame de Trouhaus, est « accoustumées a louhier »<sup>4250</sup>.

Par commodité, certaines personnes s'associent pour louer ensemble un lieu de stockage, en particulier un cellier ou une grange. C'est le cas du prêtre Jean Boillot, du vigneron Philibert le Coy et du drapier Guillaume le Bont qui loue un cellier au chapitre de Beaune<sup>4251</sup>.

Les hôtes prestigieux sont peu nombreux à loger dans les hôtelleries : ils sont plus logiquement accueillis gracieusement dans les grands hôtels nobles dont la fonction d'accueil est importante.

## C. Les résidences dotées d'un statut spécifique

### C.1. Les fiefs et maisons franches

Plusieurs maisons non fortifiées sont tenues en fief, individuellement<sup>4252</sup> ou avec un petit domaine, le plus souvent par des nobles<sup>4253</sup>. Ce sont en majorité des demeures seigneuriales, qui prennent alors souvent le nom du village où elles se situent en contexte rural, mais d'autres types de maisons sont également tenues en fief du duc d'après des mentions textuelles du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4254</sup>.

---

4248 DUTOUR Thierry, *Une société de l'honneur : les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen-Age*, Paris, H. Champion, 1998, p. 55.

4249 C'est le cas d'une chambre haute et d'un grenier au-dessus dans la partie arrière d'une maison à Dijon rue de la Porte au Conte (ADCO B11380 fol. 5v., 1435-1438).

4250 ADCO B11327, fol. 56v.

4251 ADCO G2481 fol. 257, 1452.

4252 Il s'agit alors de « seigneurie sous-lattes » tel le fief Varange à Meuilley.

4253 La possession d'un fief légitime la démarche de bourgeois qui revendiquent un titre de noblesse. À l'inverse, il arrive que des roturiers occupent des maisons fortes, en particulier après 1500 (MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, p. 27).

4254 La maison Chauderon dans la rue de la Parcheminerie à Dijon, tenue par Guillaume de Pailly en 1365 (Recueil de Peincedé, tome 1 p. 63), une maison au Chatel de Salives tenue par un écuyer en 1315 (ADCO B10494), la maison es Trousses à Billy-lès-Chanceaux tenue en 1391 par Bertault de Chartres, chevalier (ADCO B10538), une sale, le cellier, la cuisine et une grange avec l'usage dans des bois à Boux en 1391 (ADCO B10538).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

Dans le cas de co-seigneuries, le fief garde le nom du seigneur<sup>4255</sup>. Ces co-seigneuries, concernant plusieurs sites, peuvent justifier la présence de plusieurs maisons seigneuriales, conservées pour une partie<sup>4256</sup>.

Citons aussi comme tenures nobles une maison avec dépendances dans la rue des Juifs à Flavigny, tenue en fief de l'abbé de Flavigny par Etienne Domicellus, seigneur de Sombernon, en 1318<sup>4257</sup> et un cellier et « chambrotte » au bourg de Semur que Jacot Quarrez de Darcey reprend en fief du seigneur de Montille en 1362<sup>4258</sup>. Un fief peut quelquefois être attribué contre le paiement d'une redevance : l'hôtel de Grancey à Dijon est inféodé par le duc de Bourgogne à Richard Massey en 1479 contre la remise d'un épervier par an<sup>4259</sup>. D'ailleurs, certaines propriétés tenues en fief se muent en biens de censive<sup>4260</sup>. Matériellement, les maisons-fiefs de Corberon [21492-3]<sup>4261</sup> et de la Commaraine (SUP783) à Pommard sont relativement bien préservées. La première prend d'ailleurs la forme d'une maison-tour.

Autre statut d'un bien immobilier assez intéressant pour le propriétaire : la franchise. Les propriétés franches ne doivent aucune redevance<sup>4262</sup>. Un acte de 1397 rappelle qu'aucun impôt ne peut être demandé par le sergent de la prévôté de Salives aux possesseurs d'une maison de Pregelant, car c'est « lieu de franchise » dépendant de l'église Notre-Dame du Quartier<sup>4263</sup>. Elles ne sont en principe pas tenues par des serfs. Les maisons particulières non fortifiées qui sont le siège d'un fief ou qui sont franches de toute charge et servitude bénéficient d'un régime juridique particulier. Les teneurs de fief doivent rendre foi et hommage au suzerain.

---

4255 Exemple à la maison dite la Bouligneuse à Santenay [21582-2] (famille des Palu de Bouligneux) (HUGONNET-BERGER Claudine, *Canton de Nolay : architectures et oeuvres d'art*, Dijon, Secrétariat régional de l'Inventaire général, 1982, 123 p).

4256 Le village de Gissey-sous-Flavigny a été administré par une série de co-seigneurs, jusqu'à 12 concomitants (en 1461 ce sont Philippe de Chaulemain, Marguerite de Varey, Jean de Chauffour, Renaud de Mailleroncourt, Fromont de Charnoy, M. de Saffres, Oudot d'Authie, Guillaume Poussot, Oudot de Mavoilly et le duc (DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités*). Bien d'autres villages sont le siège de co-seigneurie : Minot, Morey-Saint-Denis, Savigny-les-Beaune, Recey-sur-Ource, Uncey-le-Franc, Mosson, Nantoux, Quincey, Ruffey-lès-Beaune, Saint-Germain-le-Rocheux, Saint-Romain, Savigny, Villy-en-Auxois et Mâlain.

4257 ADCO 6H70.

4258 Archives SSS, non côté.

4259 LANGERON Olivier, « L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 95.

4260 Exemple d'une masiere au Chatel de Semur tenue en fief par le seigneur de Montille du duc de Bourgogne, puis devenue un bien de censive chargé d'un florin de cens après sa vente en 1361 (ADCO B6203, liasse 10).

4261 Surnommé Maison a la Mairese, avec manoir, treuil et dépendances, appartenant en 1319 à Etiennette de Pommard et son mari Girard Meline bourgeois de Beaune (MOINGEON A., « Essai historique sur Pommard d'après le manuscrit de l'abbé Collon », dans *MSHAB T. 33* (1909 p. 77 et 1910 p. 27 et DELISSEY Joseph, « Monographie de la commune de Pommard », dans *MSHAB T. 53* (1966), p. 33-111).

4262 Cela peut également signifier, dans le cas des particuliers des francs-alleux, qu'aucun seigneur ne peut revendiquer de droits dessus. C'est alors en théorie un lieu de refuge possible pour les malfaiteurs.

4263 ADCO 37HSUP2.

## C.2. Les maisons-relais de monastères en ville

Les monastères, en particulier les monastères cisterciens, possèdent généralement une propriété bâtie dans les villes ou bourgs proches. Elle relève souvent d'une donation initiale, et d'un agrandissement à la suite d'autres dons ou d'achats<sup>4264</sup>. Son usage est généralement polyvalent : accueil des moines de passage, refuge pendant les périodes troublées<sup>4265</sup>, stockage de biens et de produits des récoltes dans un lieu protégé, local de production, centre de gestion domaniale secondaire avec logement de domestiques et de manouvriers, voire comptoir de vente des produits du domaine<sup>4266</sup>.... Aussi, elle n'a pas le même statut que les granges monastiques rurales<sup>4267</sup> et les bâtiments urbains inclus dans la censive monastique.

La ville de Dijon conserve des vestiges marquants des maisons relais cisterciennes installées de l'abbaye de Cîteaux [21231-23] (à leur emplacement actuel depuis 1359)<sup>4268</sup>, de l'abbaye de Clairvaux [21231-107] et de l'abbaye de Morimond [21231-125]<sup>4269</sup>. Ces maisons-relais sont pour la plupart installées entre le milieu du XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècles suite à des dons ou des achats. Les moines chartreux utilisent la maison du Miroir [21231-52] comme maison de retrait pour leurs biens à partir de 1413<sup>4270</sup>. La maison du Petit Fontenay [21425-4], citée dès 1364<sup>4271</sup>, est l'un des édifices

---

4264 L'abbaye de Maizières obtient une maison à Beaune dès 1200 (AD Saône-et-Loire H54), et la propriété s'agrandit à la suite de donations réalisées vers 1360-1380 (JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Les maisons-relais cisterciennes dans les villes de Bourgogne*, mémoire de master 1 d'archéologie, Dijon, Université de Bourgogne, 2011, 118 p. 52-53).

4265 Les moines de l'abbaye de Maizières viennent se réfugier quelques temps dans leur demeure beaunoise au XV<sup>e</sup> siècle (JOUFFRE Pierre-Alexandre, « Beaune : une histoire urbaine du XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, l'exemple du temporel de l'abbaye de Maizières », *Recueil des Travaux du CBEH T. 31*, 2013, p. 53).

4266 CAILLEAUX Denis, « Les moines cisterciens dans les villes médiévales », dans *Histoire et images médiévales n°12*, 2008, p. 74.

4267 Pour une étude des installations monastiques dans le monde rural, consulter : RACINET Philippe, « Les moines au village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural », dans FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 181-202.

4268 L'abbaye de Cîteaux échange en 1363 avec la ville de Dijon les matériaux (pierres, bois, tuiles, laves) de leur ancienne maison hors les murs contre la maison de la Monnoye située rue du Cloître peu avant 1363 (AM Dijon K102). Il semble que les vestiges actuels correspondent en partie aux réparations menées par l'abbé Jehan de Cirey dans cette propriété au XV<sup>e</sup> siècle (FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La Revue de Bourgogne T. 5*, Dijon, 1915, p. 411).

4269 Il existait également des maisons refuges pour les principales abbayes cisterciennes (Auberive, Theuley, Fontenay, La Bussière au 27 rue Buffon, Pontigny et Chertieu) mais aussi d'autres abbayes (Cluny, Ogny, Bèze [21231-68]) et de prieurés (Saint-Vivant de Vergy, Charlieu et d'Epoisses) (CHAUVIN Benoit, NICOLAS Catherine, « Dijon : du nouveau sur le cellier de Clairvaux (1190-1230) », dans *MCACO T. XLI (2005-2011)*, Dijon, 2014, p. 100).

4270 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 118-119.

4271 ADCO 15H5.



## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

domestiques les plus remarquables de Montbard. Ces ensembles bâtis sur lesquels se rattachent de nombreux documents d'archives ont déjà fait l'objet d'études, ou tout du moins d'évocations. Par ailleurs, plusieurs recherches concernent d'une manière générale les possessions des abbayes de Maizières<sup>4272</sup>, de la Bussière<sup>4273</sup>, de Fontenay<sup>4274</sup> ou encore de celle de Moutiers-Saint-Jean<sup>4275</sup>. Notre propos vise seulement à rappeler brièvement les principales spécificités formelles et fonctionnelles de ces établissements.

Ces propriétés, parfois vastes<sup>4276</sup>, souvent dotées d'une cour centrale close desservant plusieurs constructions, abritent communément un cellier, un grenier, un logis et une chapelle. En ce sens, elles se rapprochent morphologiquement de prieurés. La maison du Petit Morimont à Dijon abrite sept bâtiments dont trois voûtés sur croisée d'ogives et une chapelle en 1519 (**fig. 453**)<sup>4277</sup>. Ces établissements peuvent être complétés par une propriété annexe située dans le faubourg, plus spécifiquement dédiée au stockage : l'abbaye de Cîteaux possède à la fin du XV<sup>e</sup> siècle un meix bâti conséquent à Beaune, entouré de murailles devant la porte de Bataille<sup>4278</sup>.

Des fonctions spécifiques, différentes de celles ci-dessus énoncées, sont possibles. La maison urbaine dijonnaise de Cîteaux sert d'hébergement pour des centaines d'abbés de monastères cisterciens le temps de la tenue du chapitre général à Cîteaux<sup>4279</sup>. Le cellier urbain de l'abbaye de Clairvaux est cloisonné et mis partiellement en location pour héberger du vin des habitants de la

---

4272 JOUFFRE Pierre-Alexandre, « Beaune : une histoire urbaine du XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, l'exemple du temporel de l'abbaye de Maizières », *Recueil des Travaux du CBEH T. 31*, 2013, p. 43-66. et JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Beaune : bâtir et occuper l'espace en dehors du castrum entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, d'après l'exemple des possessions de l'abbaye de Maizières*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale dirigé par Denis Cailleaux), 2013, 143 p.

4273 COLOMBET Albert, « Les domaines ruraux de l'abbaye de la Bussière du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *MCACO T. 30* (1976-1977), Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1978, p. 257-278.

4274 BAARD Marie-Sabine, *Les vestiges des possessions de l'abbaye de Fontenay, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1994, 118 p.

4275 *Projet collectif de recherche : Saint Jean de Réôme et les origines de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean*, Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, sous la direction de Fabrice Henrion et Christian Sapin, 2020.

4276 Le petit Clairvaux occupe un peu plus d'un hectare à Dijon (CHAUVIN Benoit, NICOLAS Catherine, « Dijon : du nouveau sur le cellier de Clairvaux (1190-1230) », dans *MCACO T. XLI* (2005-2011), Dijon, 2014, p. 82), tandis que le meix « entouré de murailles » de la maison de Cîteaux à Beaune occupe une surface de 160 ouvrées (terrier de Cîteaux de 1485, cité par AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, 588 p).

4277 AM Dijon H58, cité par BAZIN Alice, *La maison de Morimond à Dijon : un exemple de relais urbain cistercien du XIII<sup>e</sup> siècle, mémoire de master en histoire de l'art médiéval sous la direction de Denis Cailleaux*, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, 111 p.

4278 Le meix accueille une grande maison notable à étage, une chapelle, une autre maison « haulte et moult eslevée large et spacieuse » servant notamment de cuisine et de cave, un grand pressoir, des étables et bergeries, une « voulailerie » et une autre maison (terrier de Cîteaux de 1485, cité par AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, 588 p.).

4279 CHAUVIN Benoit, NICOLAS Catherine, « Dijon : du nouveau sur le cellier de Clairvaux (1190-1230) », dans *MCACO T. XLI* (2005-2011), Dijon, 2014, p. 82. C'est également en ce lieu que furent imprimés les premiers livres de Dijon.

ville dès le XV<sup>e</sup> siècle (**fig. 454**)<sup>4280</sup>. La maison du Petit Maizières à Beaune intègre un pressoir, qui complète la fonction de stockage pour les vins issus de Beaune, Pommard et Meursault<sup>4281</sup>.

A partir du XIV<sup>e</sup> siècle, la plupart des monastères utilisent moins leurs demeures urbaines. Celles-ci sont alors laissées en location, à titre de cens d'une durée restreinte ou non, voire vendues ou intégrés à des couvents<sup>4282</sup>. Les moines en tirent alors un revenu non négligeable, mais ils peuvent cependant ponctuellement loger ou stocker des biens dans ces propriétés par accord avec les locataires ou les nouveaux propriétaires (voir *supra*).

### C.3. Les maisons canoniales

Dans une poignée de sites, un collège de chanoines dessert une église. Ces établissements sont fondés entre les X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>4283</sup>. Ces églises, qui ont souvent une origine castrale, sont assez grandioses à Beaune, Montréal et Avallon. À Dijon, c'est la Sainte-Chapelle ducale qui est desservie par un collège de chanoines<sup>4284</sup>, alors qu'à Vergy les chanoines sont rattachés à l'église prieurale Saint-Denis.

Les collèges canoniaux ne comptaient initialement qu'un nombre limité de chanoines (16 à Vergy et 10 à Montréal en 1023). La vie canonique les oblige en principe à vivre en communauté groupée au sein de quartiers dédiés. Cependant, cette règle n'est pas suivie de manière stricte dans les faits<sup>4285</sup>. Le nombre important de chanoines à Dijon (20 en 1214 puis 80 en 1430) a pour conséquence une large implantation de leur demeure dans tout le quartier du *castrum*, et un peu au-

---

4280 ADCO 13H143 (CHAUVIN Benoit, NICOLAS Catherine, « Dijon : du nouveau sur le cellier de Clairvaux (1190-1230) », dans *MCACO T. XLI (2005-2011)*, Dijon, 2014, p. 85) et FERRAND, Guilhem, *Les caves à vin à Dijon à la fin du Moyen Âge*, dans *De la cave au vin : une fructueuse alliance, rencontres du Clos-Vougeot 2013*, Dijon, J. Pérard et M. Perrot, 2014, p. 204.

4281 JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Beaune : bâtir et occuper l'espace en dehors du castrum entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, d'après l'exemple des possessions de l'abbaye de Maizières*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale dirigé par Denis Cailleaux), 2013, p. 73.

4282 La maison du Petit Fontenay à Dijon, dénommée maison au Singe dès 1265, sert par la suite de maison de ville.

4283 Au X<sup>e</sup> siècle à Avallon et Beaune, au XI<sup>e</sup> siècle à Montréal et Vergy et en 1172 pour la Sainte-Chapelle de Dijon.

4284 Elle héberge également à partir de 1432 le chapitre de l'ordre de la Toison d'Or DE GRUBEN Françoise, *Les chapitres de la Toison d'or à l'époque bourguignonne (1430-1477)*, Louvain, Leuven University Press, 1997, p. 67.

4285 PICARD Jean-Charles (dir.), *Les chanoines dans la ville : recherche sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, De Boccard, 1994, 423 p.

delà<sup>4286</sup>. Seuls les sites de Beaune et Vergy ont pu constituer un quartier canonial, et ce pour une durée limitée<sup>4287</sup>.

Romual Pinguet restitue la topographie du quartier canonial de Vergy à partir de l'étude du terrier de 1444 : il se compose d'un cellier, d'un grenier, et de 16 maisons canoniales qui prennent place sur des parcelles de 10 m de côté (**fig. 455**)<sup>4288</sup>. Des études plus poussées ont déjà été menées sur les chanoines de la collégiale de Beaune<sup>4289</sup> et leur cadre de vie<sup>4290</sup>, ce qui permet de rappeler ici les caractéristiques générales des maisons canoniales et du mode de vie qui en découle.

Les chanoines de Beaune demeurent dans des maisons particulières au moins à partir du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 456**)<sup>4291</sup>. Ces maisons sont tenues par les chanoines en location du chapitre, suivant les statuts de 1402<sup>4292</sup>. Elles sont en grande majorité regroupées au sein du quartier canonial (nommé le Chastel), globalement confondu avec les limites de l'ancien *castrum*<sup>4293</sup> et qui côtoie l'hôtel et le centre administratif et judiciaire ducal. Cela permet de rassembler les chanoines afin d'éviter les contacts avec les laïcs. Certains chanoines possèdent néanmoins des biens immobiliers en propre : ils peuvent, par ailleurs, avoir des activités variées en complément de leurs obligations

---

4286 La maison du chapitre et la maison des Bons-Enfants [21231-5], qui hébergent les quatre enfants de chœur du chapitre sont également compris dans le *castrum* (PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts ente la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 37).

4287 Les maisons canoniales à Montréal, regroupées sur la partie sommitale de l'éperon du bourg, côtoyaient ainsi des demeures nobles.

4288 ADCO G3009, cité par PINGUET Romuald, *Le château de Vergy des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire du Moyen-Age*, Dijon, Université de Bourgogne, 2002, p. 115-118. Les vestiges sur site ont été repérés par Tanguy Leblanc (LEBLANC Tanguy, « Cartographie d'une forteresse démantelée, l'exemple de Vergy (Côte-d'Or) », *Chastels et maisons fortes 6, actes des journées de castellologie de Bourgogne 2015-2017*, Chagny, Cecab, p. 87-108).

4289 BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, 2 vol.

4290 INGUENEAUD Virginie, « Contribution à une (re)connaissance des maisons canoniales de Beaune : un bilan documentaire », dans *RTCBEH T. 23 (2005)*, p. 32-58.

4291 INGUENEAUD Virginie, « Contribution à une (re)connaissance des maisons canoniales de Beaune : un bilan documentaire », dans *RTCBEH T. 23 (2005)*, p. 33. La dispersion des maisons canoniales est entamée au XIII<sup>e</sup> siècle à Metz (FRANTZWA Guillaume, *Vivre hors du cloître : l'habitat canonial à Metz au Bas Moyen Age (1200-1530), thèse de l'école des chartes sous la direction de Christine Barralis*, Paris, Ecoles nationale des Chartes, 2015, p. 143).

4292 Les maisons canoniales, délivrées aux enchères pour une vie ou pour quelques années sont chargées d'un loyer de 4 à 10 francs, payé le plus souvent en quatre termes par an (BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 130-132). Ces demeures sont déclarées vacantes à partir de six mois sans cause recevable (INGUENEAUD Virginie, « Contribution à une (re)connaissance des maisons canoniales de Beaune : un bilan documentaire », dans *RTCBEH T. 23 (2005)*, p. 35).

4293 Il s'en trouve quelques unes en dehors de l'ancien *castrum*, dans la ville et dans les faubourgs au XV<sup>e</sup> siècle (BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 129-130). Les demeures du corpus qui sont a priori d'authentiques maisons canoniales sont.... [21054-6], [21054-8], [21054-13], [21054-16], [21054-53], [21054-54], [21054-55], [21054-56], [21054-57], [21054-64] et [21054-66].

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

liturgiques et administratives<sup>4294</sup>. Le doyen du chapitre, Jean de Vandenesse, tient une maison dotée d'une garde-robe à Dijon. Les meubles qui y figurent (lits, bancs, tables, coffres) indiquent qu'elle a la capacité d'accueillir de nombreux hôtes<sup>4295</sup>. Les maisons personnelles, ainsi que les celliers, cuisines et granges des chanoines de la Chapelle du duc à Dijon sont exemptés de cense dûs à l'abbaye Saint-Etienne à partir de 1185<sup>4296</sup>. Bien qu'ils aient la possibilité de s'échanger leurs maisons, les chanoines sont tout de même tenus de mener les réparations nécessaires pour garantir la conservation des biens immobiliers du chapitre<sup>4297</sup>. Ils sont bien sûr libres d'embellir leur demeure, en incluant des éléments de la culture savante dans le décor. Souvent issus de familles nobles<sup>4298</sup>, les chanoines sont fréquemment accompagnés de domestiques, de parents, mais aussi quelquefois de chapelains ou choriaux<sup>4299</sup>. Il faut également préciser que le quartier canonial n'est pas tout à fait exempt d'occupation laïc, ce qui est contraire à la règle. Ainsi, quelques laïcs possèdent ou tiennent des maisons en location du chapitre au Chastel<sup>4300</sup>.

Matériellement, un grand nombre de maisons canoniales de Beaune sont bâties en pierre et admettent une cour et un pressoir. Les 19 maisons canoniales citées à la Révolution correspondent peu ou prou aux demeures canoniales médiévales<sup>4301</sup>. Les abris pour stocker le bois de chauffage et

---

4294 BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 109.

4295 ADCO BII356/2, chemise 9, pièce XIII, cité par : BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 139.

4296 ADCO G219.

4297 Le chanoine Humbert Le Goux doit déboursier 212 francs de réparations pour sa maison du cloître en 1497 (ADCO G2483 fol. 231 r., cité par : BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 133). En 1431, un statut impose une visite annuelle ou au moins triennale des immeubles appartenant au chapitre, avec remise en état par les occupants si besoin (ADCO G2480 fol. 140r.).

4298 On dénombre au XV<sup>e</sup> siècle 33 chanoines issus de la noblesse, 13 issus de familles anoblies récemment, 14 issus de la bourgeoisie, 3 de famille de marchands et 1 d'origine serve (BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 43).

4299 BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 132.

4300 Nicolas Malbois tient en 1431 une maison ou Chastel devant Leglise (ADCO G2480 fol. 139r., cité par BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 131). À Autun, les maisons canoniales qui ont fait l'objet d'observations archéologiques sont totalement ou en partie délaissées en location à des laïcs dès la fin du Moyen Age (SAPIN Christian, BERRY Walter, « Les abords de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, naissance d'un îlot urbain : l'apport des recherches à la connaissance de l'îlot urbain et du quartier canonial », dans *Bucema 2* (1999), Auxerre, Centre d'études médiévales, 1999, p. 25).

4301 La conservation du capital bâti du chapitre sur plusieurs siècles est également reconnue à Metz (FRANTZWA Guillaume, *Vivre hors du cloître : l'habitat canonial à Metz au Bas Moyen Age (1200-1530), thèse de l'école des chartes sous la direction de Christine Barralis*, Paris, Ecoles nationale des Chartes, 2015, p. 80).

## Chapitre quatorze. Modes de propriétés

les latrines figurent parmi les dépendances de la demeure de Miles Symard, chanoine, citées au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4302</sup>.

Ajoutons que les installations collectives du chapitre (celliers, cuverie), en partie reconnues (demeures [21054-64] et [21054-69] de Beaune, à comparer au cellier du Chapitre à Autun, étudié<sup>4303</sup>), peuvent ponctuellement servir aux laïcs, moyennant finance<sup>4304</sup>. À Vergy, la maison des celliers et grenier du chapitre, citée en 1444, dispose d'un rez-de-chaussée divisé en deux parties (cellier et étable) et d'un grenier sur étage en 1523<sup>4305</sup>. La maison du Chapitre de Beaune est occupée en 1550 par les prêtres Millot et François Billon<sup>4306</sup>.

---

4302 ADCO G2481 fol. 178r., 1446 (BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 133).

4303 SAPIN Christian, BERRY Walter, « Les abords de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, naissance d'un îlot urbain : l'apport des recherches à la connaissance de l'îlot urbain et du quartier canonial », dans *Bucema 2 (1999)*, Auxerre, Centre d'études médiévales, 1999, 32 p.

4304 INGUENEAUD Virginie, « Contribution à une (re)connaissance des maisons canoniales de Beaune : un bilan documentaire », dans *RTCBEH T. 23 (2005)*, p. 35.

4305 ADCO G3013 fol. 27r., cité PINGUET Romuald, *Le château de Vergy des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire du Moyen-Age*, Dijon, Université de Bourgogne, 2002, p. 118.

4306 BM Beaune ms. 224.



## Chapitre quinze.

# Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

---

## A. Le cas des demeures patriciennes

### A.1. Logements des Princes et des grands officiers

Lors de leur passage à Dijon, les Princes et ambassadeurs logent communément dans l'hôtel ducal ou la maison du Roi, mais ils peuvent aussi être accueillis dans des hôtels prestigieux. Ainsi, Marie de Clèves, duchesse d'Orléans et mère du futur roi Louis XII est accueilli dans l'hôtel de la Trémoille en 1450<sup>4307</sup>. L'hôtel d'Orange accueille vers 1503 le duc Charles IV d'Alençon, beau-frère du roi François Ier. Richard Massey a rénové l'hôtel de Grancey avant 1484 avec l'idée d'y accueillir le roi à l'occasion de ses venues à Dijon<sup>4308</sup>. Il arrive que la ville loue des tapisseries destinées à orner leur chambre. D'un point de vue des dépenses, celles liées au déplacement du duc de Bourgogne sont amorties par la redevance du Recept ou droit de gîte, attesté à Semur.

Les grands officiers ducaux résident à peu de distance de l'hôtel ducal. Le chancelier du duc est logé vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'hôtel de la Basse-cour<sup>4309</sup>. Dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville met à disposition des locaux pour la résidence des lieutenants généraux de la Province. Vers 1530 la maison du Boeuf est louée pour cet usage<sup>4310</sup>. Cela constitue dès lors une sorte de logement de fonction : d'ailleurs, l'ameublement est fourni par la ville<sup>4311</sup>.

---

4307 AM Dijon B159.

4308 LANGERON Olivier, « L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 95.

4309 PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 36.

4310 FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La revue de Bourgogne, T. 12 (1922)*, Dijon, 1922, p. 331. Elle est encore occupée en 1543 par M. de Châteauevillain, lieutenant pour le roi en Bourgogne.

4311 AM Dijon B174, 1530.

## A.2. Les maisons-tours, miroirs de l'élévation sociale

Dès les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, l'habitat aristocratique prend de la hauteur. Cela sert la rhétorique de la domination sociale par l'ostentation architecturale mais traduit aussi la nécessité de gagner de la place en réponse à l'augmentation de la densité des constructions en milieu urbain. Poincart, bourgeois de Dijon et clerc, fait paver de carreaux glaçurés en 1353 la salle de sa « tourt nove » de Dijon<sup>4312</sup>. En somme, il s'agit de considérer à sa juste valeur l'élévation de la maison du Miroir [21231-52] à Dijon et même de la maison de l'Ecuyer [21271-56] à Flavigny.

Suivant le modèle du donjon castral et en particulier de la tour de Bar intégrée dans l'hôtel ducal dijonnais (1364-1365), certains corps de logis prennent la forme d'une grosse tour quadrangulaire auprès de laquelle gravitent éventuellement une cour fermée et des dépendances. Ces caractères définissent la maison-tour, pour laquelle l'élévation répond à une visée ostentatoire manifeste : « paraître, c'est aussi dominer »<sup>4313</sup>. C'est un type architectural alternatif pour les patriciens des grandes maisons quadrangulaires et des maisons à plusieurs corps de logis<sup>4314</sup>, proche de certains châteaux, sans néanmoins en reprendre les principales structures militaires.

La demeure seigneuriale de Pommard [21492-3], traditionnellement reconnue comme étant le siège d'un fief (le fief de Corberon)<sup>4315</sup>, est intégrée dans le corpus, en l'absence de reconnaissance d'élément défensif caractéristique (**fig. 457**). Cet édifice qui abrite aujourd'hui une maison de vin a été visité à l'exception du comble. L'édifice dont la fonction d'habitat est assurée répond à la définition de la maison tour : il est de plan ramassé et assez élevé (5,99 x 5,74 m au rez-de-chaussée et 9,21 m de hauteur). Chaque niveau ne comporte qu'une unique pièce. La maison-tour est ici séparée de l'espace public par une cour qui accueillait dès l'époque médiévale plusieurs édifices formant dépendances<sup>4316</sup>. La visite des caves démontre qu'il n'y avait pas de niveau sous le rez-de-chaussée. D'ailleurs, la parcelle pourrait s'avérer inondable considérant la proximité du

---

4312 ADCO B11254 fol. 23v.

4313 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Ordonnance et plastique des façades des maisons du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne », dans *Utilis est lapis dans structura : Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Paris, 2000, p. 73.

4314 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Les demeures urbaines médiévales en France : les fruits d'un renouvellement du regard (1995-2020) », *BM T. 177-4*, 2019, p. 315.

4315 DELISSEY Joseph, « Monographie de la commune de Pommard », dans *MSHAB T. 53 (1966)*, p. 33-111.

4316 Un bâtiment adossé contre cette construction compte au moins une ouverture médiévale.



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

ruisseau. Le rez-de-chaussée de murs larges de 75 cm est percé de deux larges portes qui se font face. Il est voûté sur croisées d'ogives et accueille une cheminée dont le conduit déborde du nu du mur en parement extérieur. L'étage noble est percé d'une fenêtre à croisée sur deux faces. Seule la croisée de la façade avant est ornée. Une porte permettait d'accéder à ce niveau depuis la façade nord. Des corbeaux signalent la présence d'un auvent en partie haute de la façade avant. La forme de la toiture, actuellement en forme de croupe, peut avoir une certaine ancienneté.

La maison du Miroir à Dijon [21231-52] aurait pu constituer une maison-tour (**fig. 458**). Malgré sa hauteur<sup>4317</sup>, la présence de merlons, le caractère quasiment aveugle de la façade gouttereau et la noblesse de ses possesseurs<sup>4318</sup>, nous pensons que son importante longueur (122 pieds<sup>4319</sup> soit quasiment 40 m pour environ 15 m de large) la détache un peu de cette typologie d'édifice. Son nom attesté dès 1265 peut en revanche directement renvoyer à une fonction de guet ou d'observatoire induit par sa hauteur et sa position<sup>4320</sup>.

Néanmoins, il subsiste bien une maison-tour dans le paysage urbain dijonnais. Uniquement visible depuis la cour, l'édifice fait actuellement partie de l'hôtel Frémyot [21231-47] (**fig. 459**). De largeur similaire à la maison-tour de Pommard (5,92 m), la façade est en revanche plus élevée (12,80 m). Les trois niveaux d'élévations sont desservis par une tourelle d'escalier peu large placée dans l'angle, tout comme à la tour de Bar. Les ouvertures les plus anciennes de la façade visible ne sont que de simples fenêtres plus hautes que larges, mais richement décorées à l'endroit du trilobe. Deux cordons prennent place en façade. Nous n'avons que peu d'informations sur l'intérieur, si ce n'est que le niveau d'étage est couvert par une haute voûte sur croisées d'ogives à clef de voûte sculptée. La forme de la corniche suggère pour cet édifice une toiture en croupe voire en pavillon. À l'instar de la maison-tour de Pommard, cet édifice est à dater du XIV<sup>e</sup> siècle. La forte hauteur de l'hôtel du Cheval Blanc [21231-40] (vers le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>4321</sup> et la possible forme en croupe de sa toiture le rapproche également du type de la maison-tour urbaine<sup>4322</sup>. Il semble que

---

4317 90 pieds soit pratiquement une trentaine de mètres en comptant la grande croix métallique (BM Dijon ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

4318 Notamment Robert Chevrel, sire de Chasseignes en Nivernais vers 1355-1360 (ADCO B11256), ou encore le duc de Bourgogne.

4319 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 113.

4320 FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 40.

4321 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 67.

4322 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 83.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

le bâtiment de l'oratoire de l'hôtel Chambellan [21231-30] (XV<sup>e</sup> siècle) s'approprie également cette forme constructive (plan ramassé, forte hauteur, voûte intérieure, petit escalier en vis de desserte dans un angle et toiture à croupe), bien que la fonction de l'un des niveaux de l'édifice soit spécifique.

A Beaune, l'édifice du XV<sup>e</sup> siècle [21054-28] formant l'angle de la place Fleury et de la rue Louis Véry pourrait être qualifié de maison-tour (**fig. 460**)<sup>4323</sup>. Haute de 11,52 m et large de 6,80 m du côté nord, il s'agit de la plus ancienne construction de l'hôtel de Saulx : la tourelle d'escalier polygonale et le corps de logis sud avec pan de bois sur cour sont des ajouts du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

La construction présente un plan légèrement rectangulaire. Malgré les remaniements, la forme et la position des ouvertures en façade sont assez banales pour une construction de cette époque. Les baies du premier étage s'appuient sur un cordon. Notons cependant que la fenêtre à croisée placée à l'étage du côté de la place était dotée d'une très riche ornementation sous la forme d'un gâble couronnant une grande accolade. La haute toiture en croupe marque assez fortement l'observateur. Son origine médiévale est probable d'après la forme et les caractéristiques de la charpente. Il se pourrait que cette forme de toiture soit caractéristique des maisons-tours, suivant les arguments exposés pour les autres exemples. Nous n'avons pas d'autres informations sur l'aspect des quatre pièces de la maison si ce n'est l'existence d'une cave voûtée de datation inconnue.

Benjamin Saint-Jean-Vitus inclut dans la définition de la maison-tour (« à corps principal élevé ») plusieurs demeures de Tournus qui comprennent une deuxième petite pièce, secondaire, à chaque niveau<sup>4324</sup>. Il les rapproche de demeures de Vézelay et d'une maison à Couches, mais aussi du modèle de la haute maison-forte en contexte rural (exemple du manoir de Gissey-sous-Flavigny). La maison Carree et la maison Ronde citées à Châtillon-sur-Seine aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4325</sup> et la maison Ronde (*domus Rotunda*)<sup>4326</sup> citée à Dijon présentaient une forme ou un aspect circulaire qui peuvent les rapprocher de maisons-tours.

---

4323 Sa forme interpelle l'abbé Voillery qui le signale comme un « pavillon formant donjon » (Abbé VOILLERY, « Beaune historique et archéologique », dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911 T. II, 40<sup>e</sup> congrès de l'association française pour l'avancement des sciences*, 1912, p. 283).

4324 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Maisons-tours et maisons de bourgs, des parentés dans l'habitat noble entre milieu urbain et rural en Bourgogne, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, à propos de trois maisons de Tournus (Saône-et-Loire) à corps principal élevé » dans *Pages de l'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, T. IV, Lyon, Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévale, 1997, p. 97-112.

4325 ADCO 6H144 et ADCO 18H79.

4326 ADCO B11254, 1351-1360. Cette maison possédée par la famille Aubriot au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle se situait à l'angle de la rue des Forges et de la place Notre-Dame. Il n'est pas impossible qu'elle constitue initialement une des tours du *castrum* (SIMONNET Jules, *Notice sur Hugues Aubriot, bailli de Dijon sous Philippe le Hardi et prévôt de Paris sous Charles V*, Dijon, Rabutot, 1868, 64 p).

Les tours-portes de ville semblent tout désignées pour servir de modèles aux maisons-tours, cependant elles n'admettent que pas ou peu de dépendances. À Beaune, la tour de pierre, citée dès 1245, achetée avec la maison du Boeuf en 1362 par l'abbaye de Maizières, et qui devient à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle la tour-beffroi de la Commune<sup>4327</sup>, a pu constituer une tour de défense de la petite enceinte urbaine qui englobe le *castrum* mais également une maison-tour. À l'inverse, les « tours-beffrois » identifiées à Besançon, ne seraient que des annexes ostentatoires d'un corps de logis plus vaste<sup>4328</sup>. Il en était ainsi peut-être de même pour la tour du Beffroi de Beaune, initialement érigée et possédée par des particuliers.

Toujours est-il qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, ce sont les hautes tourelles d'escalier, notamment celles avec belvédère et/ou terrasse (voir le chapitre 8), qui démontrent la puissance de l'occupant de la résidence urbaine. À ce titre, l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28] semble combiner ces deux signes ostentatoires du pouvoir.

### A.3. Les grands logis à multiples chambres et la domesticité

L'une des spécificités des maisons patriciennes ou bourgeoises est d'accueillir un nombre important de chambres (et de « chambrottes » plus petites), dans un même corps de logis ou réparties sur plusieurs bâtiments. Cela permet la diversification et la spécialisation des espaces, véritable signe de confort<sup>4329</sup>. Ainsi, au-delà des espaces de stockage<sup>4330</sup>, de productions artisanales, y compris culinaires, des espaces de circulation, d'accueil d'animaux voire de vente en milieu urbain

---

4327 JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Beaune : bâtir et occuper l'espace en dehors du castrum entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, d'après l'exemple des possessions de l'abbaye de Maizières*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale dirigé par Denis Cailleaux), 2013, p. 79-80.

4328 ROUSSEL Christiane (dir.), *Besançon et ses demeures : du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyons, Lieux dits éditions, 2013, p. 84.

4329 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 113.

4330 Les noms de chambre de la laine et chambre des chandoilles à Dijon (PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 111) et chambre de la Fromagerie à Noyers (ADCO B1271) renvoient à la fonction d'entrepôt de stocks commerciaux.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques et d'annexes diverses (garde-robe, cabinet, oratoire...) <sup>4331</sup>, ces grands logements comprennent plusieurs pièces dont la fonction principale reconnue est celle de chambres à coucher (dites « chambre a gesir » ou « *thalamus* »). La principale chambre, où se tient en principe le couple <sup>4332</sup>, est communément indiquée dans les inventaires après-décès comme celle où décède le propriétaire. Les autres chambres accueillent de manière permanente les enfants et souvent certains membres de la famille (frère, tante...) et de manière ponctuelle les hôtes de passage (membres de la famille, hôte de qualité, officiers en mission, partenaires économiques) <sup>4333</sup>. En parallèle, les nobles et bourgeois enrichis absents de leur résidence urbaine, surtout à la belle saison, logent auprès de leur domaine rural ou sont hébergés à l'hôtellerie, par leur famille ou par des alliés voire chez leur suzerain, dans un prieuré ou un hôpital. Les domestiques disposent également de leur propre chambre <sup>4334</sup>, souvent située au rez-de-chaussée, sous des escaliers, dans les combles, dans la cour voire dans les étables au plus près du bétail pour ceux qui en ont la charge <sup>4335</sup>. Ainsi, la demeure de Jehan Sauvegrain, seigneur de Baurates, qui comprend une cuisine, une salle, une cour, une étable, deux allées, un pressoir, un grand cellier, et une garde-robe accueille 14 chambres dont la chambre des « enfens », la chambre du moitant avec trois lits et même une chambre au fauconnier <sup>4336</sup>. Une ou plusieurs chambres peuvent être louées à des particuliers quand la topographie de la propriété s'y prête.

La notion de domesticité est assez vaste. Nous avons pu évoquer l'obligation de logement des apprentis ou des associés par les maîtres artisans mais l'accueil et l'entretien des serviteurs est un phénomène encore plus important. Les patriciens souvent absents qui en ont la possibilité engagent une personne chargée de « gouverner » leur hôtel. Ainsi, Jehan le Gelenier, maître en droit, engage par contrat du 13 décembre 1390 Vienot le Mairot de Montreuil pour administrer ses

---

4331 Seule l'analyse des ensembles des objets mobiliers désignés dans espaces permet de comprendre la terminologie employée (PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 110).

4332 L'homme et la femme peuvent avoir des chambres séparées dans certaines demeures seigneuriales.

4333 L'hospitalité permet d'entretenir les relations sociales et offre des opportunités économiques (LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 642).

4334 Le marchand tanneur Hugues Alardot dispose d'une « chambre des valets » dans sa demeure dijonnaise (PIPONNIER Françoise, « Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, l'entreprise industrielle dans une ville commerçante et artisanale », dans BERGERON Louis, BOURDELAIS Patrice (dir.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998, p. 48). La chambre au Charretan citée chez Thevenin Trainchart en 1397, dotée d'un lit, accueillait probablement un serviteur-charretier (ADCO BII356/1 C12/2, n°15 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4335 BUTTNER Horst, MEISSNER Günter, *La maison bourgeoise en Europe*, Paris, Pygmalion, 1982, p. 23.

4336 ADCO BII356/1 C12/2, n°13 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques biens, recevoir le fruit des récoltes et des bêtes et gérer son domaine foncier<sup>4337</sup>. Pour le reste, le nombre de valets dépend des moyens du maître et de la taille de la propriété<sup>4338</sup>. Tenus de demeurer fidèles à leur maître, ils occupent diverses fonctions : cuisinier, palefrenier, cocher/charretier, majordome, portier, ouvrier de bras. Les servantes sont la plupart du temps chambrières, cuisinières et nourrices. Nous disposons de certains contrats qui lie un ou une servant-e à un maître<sup>4339</sup>. Le cadre de vie, les rétributions et les donations par les maîtres rendent compte du lien fort qui les unie à leurs domestiques : ils ne forment en effet qu'un feu<sup>4340</sup>.

#### A.4. Les salles et manoirs

Dans son dictionnaire, M. Godefroy définit la salle comme une « pièce spacieuse, généralement destinée à recevoir, à réunir plusieurs personnes »<sup>4341</sup>. La *aula* correspond assurément à cette définition : c'est la pièce accessible par les familiers et les serviteurs qui y discutent et s'y restaurent, mais aussi l'espace d'accueil par excellence, particulièrement orné<sup>4342</sup>. Chez les notables, la salle reçoit quelquefois des dignitaires de passage ou des officiers en mission et sert de cadre à la résolution d'affaires juridiques<sup>4343</sup>. Une maison située derrière les murs du château et contre la maison de la Buisnière à Vitteaux porte ce nom en 1260<sup>4344</sup>. Une « salle » est indiquée à Châtillon-sur-Seine en 1367<sup>4345</sup>. Une autre dans le même lieu est accessible par une allée et des escaliers en 1379<sup>4346</sup>. Elle comprend des étables dans ses dépendances.

---

4337 ADCO B11315, fol. 58r.

4338 Les bourgeois ont généralement à leur service deux à quatre domestiques d'origine rurale (LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 273). La recherche des domestiques étrangers résidant à Dijon en 1422 témoigne de leur importance numérique (AM Dijon L171).

4339 Le 21 juin 1389 Guillemote, fille de défunt Jehan Chalandrey de Rouvre, se commande au marchand Perrenot Berbisey et à sa femme comme chambrière et servante pour la durée de deux ans et pour la somme de 7 francs d'or (ADCO B11308 fol. 38r.).

4340 Un maître qui n'a pas rétribué sa servante depuis un moment la dédommage par le don de deux chambre dans une maison et divers meubles et ustensiles (ADCO B11324, fol. 53 r., 1408, cité par PHILIPPE Didier, *Les contrats de travail en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles d'après les Archives Nationales*, Thèse de doctorat en Histoire du Droit, Université de Bourgogne, Dijon, 1970, p. 75).

4341 GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tome 10*, Paris, F. Vieweg, 1895, p. 614.

4342 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 112.

4343 LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 642.

4344 ADCO 12H215.

4345 ADCO 18H74.

4346 ADCO 18H74.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les occurrences du XV<sup>e</sup> siècle et du début XVI<sup>e</sup> siècles indiquent que ces « salles » / « saulles » prennent place aussi bien dans des maisons urbaines (Châtillon-sur-Seine, Montbard), de bourg (Saint-Seine-l'Abbaye, Noyers) que dans de simples villages (Darcey, Arcey, Chevigny, Poisot, Montarmet, Marigny). Rien n'indique que ces espaces ont une fonction donnée à la fin du Moyen Age : l'appellation répond plutôt à une forme spécifique qui renvoie aux maisons seigneuriales<sup>4347</sup>. Les maisons qui adoptent ce domonyme sont fréquemment dotées de dépendances importantes<sup>4348</sup>. Les dimensions ne sont pas forcément un facteur déterminant : des grandes et des petites « salles » (ou « salotte ») sont indiquées. Il est possible que la salle corresponde surtout à une pièce d'étage « au potentiel fonctionnel multiple »<sup>4349</sup> érigée en pierre, peut-être assez haute de plafond et dotée de grandes fenêtres, d'une grande cheminée et de meubles spécifiques<sup>4350</sup>. Aussi, les maisons avec salles constitueraient les bâtiments domestiques les plus remarquables, ce qui correspondrait aux principaux vestiges reconnaissables, au moins en contexte villageois.

Le manoir (écrit « manois », « menoir », « menors » ou « menoy ») désigne plus généralement une grande demeure de qualité, en particulier une demeure à étages avec dépendances clôturées et domaine foncier en contexte de bourg ou de village<sup>4351</sup>. Il qualifie aussi la maison urbaine dijonnaise de l'abbaye de Morimond en 1489<sup>4352</sup>.

---

4347 La mention de « maison en faceon de salle » citée à Sainte-Colombe en 1547 (ADCO E2325) abonde dans ce sens.

4348 Exemple d'une maison avec salle comprend une cave, un puits, une cour, des allées et d'autres dépendances à Châtillon en 1519 (ADCO E2302).

4349 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 273.

4350 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 115.

4351 Un « menors » qui fut aux Bonot, comprenant plusieurs bâtiments avec cour dont une maison dite la saulle basse à Gilly-lès-Cîteaux (ADCO 11H646, 1385), un menors appartenant à Pierre Darensete, écuyer seigneur de Corcelles-lès-Ars, clos de murs, avec deux maisons, une grange et le jardin à Gilly-lès-Cîteaux en 1432 (ADCO 11H647, 1432), un « menoy » à Nicolas Montarmet à Montréal, avec grange, maison, courtil et tenement (ADY 1J14, 1496), un « menoir » à Nuits-sous-Ravières que Guillaume des Granges vend au duc de Bourgogne en 1367 « ou il a plusieurs maisons, saules, chambres, granges et autres grans edifices » (ADCO B1278) et plusieurs manoirs à Semur rue des Bordas en 1406 (ADCO B455, cité par LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 626).

4352 AM Dijon D58, cité dans BAZIN Alice, *La maison de Morimond à Dijon : un exemple de relais urbain cistercien du XIII<sup>e</sup> siècle, mémoire de master en histoire de l'art médiéval sous la direction de Denis Cailleaux*, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, p. 29).

## A.5. Quelques exemples d'équipements « nobles »

### A.5.a. Les cabinets de travail et garde-robes

Il est fait mention d'une garde-robe dès 1334 à Châtillon-sur-Seine (ADCO 988) et dès 1374 à Dijon<sup>4353</sup>. Les inventaires après-décès dijonnais autour de 1400 en citent quelques-unes<sup>4354</sup>, souvent placées du côté de la cour. En 1425 il s'en trouve une contre la grande maison de maître Guy Gelenier, conseiller du duc, à Dijon du côté de la cour<sup>4355</sup>, et plus largement dans plusieurs demeures nobles au XV<sup>e</sup> siècle. En principe, la garde-robe sert à conserver des coffres à vêtements, des tentures, du linge luxueux, les archives voire même les chaises percées dans des intérieurs nobles<sup>4356</sup>. Les garde-robes peuvent éventuellement servir de petites chambres à coucher : l'une des deux garde robes de la veuve d'Henry le Berruier, chevalier, accueille des lits de différentes tailles en 1403<sup>4357</sup>.

Si une « estude » figure dans une « grant maison » avec cellier de la Grant Rue de la porte du Bourg à Flavigny dès 1404<sup>4358</sup> et chez un « maître » dijonnais doté d'une riche bibliothèque<sup>4359</sup>, les termes de cabinet et étude se répandent chez les lettrés, hommes de loi et chanoines surtout dans les textes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4360</sup>. Ainsi, la pratique de l'écriture, le stockage des livres et la tenue des

---

4353 Demeure de Jehanotte la Gorge de Saint-Victor-sur-Ouche (PROST Bernard, *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477), tome I Philippe le Hardi (1363-1377)*, Paris, E. Leroux, 1902-1904, 655 p).

4354 Il y a deux dans la maison de Thevenin Trainchart en 1397 (ADCO BII356/1, C12/2, n°15 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4355 ADCO B11337 fol. 79.

4356 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 113.

4357 ADCO BII356/1, C12/3, n°23, 1403, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4358 ADCO 6H219.

4359 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 115.

4360 Un « petit cabynet » forme la dépendance de la partie haute d'une maison occupée par des bouchers à Châtillon-sur-Seine en 1548 (ADCO E2308). Un autre cabinet prend place dans la chambre haute d'une maison de chanoine accueillant un ouvrier au Chastel d'Avallon (ADY F289, 1532). Une « petite estude » est citée dans la maison de messire Jehan de la Fontennes, prêtre, au chastel de Bigny-sur-Ouche en 1542 (ADCO G827). Une « estude » figure dans la maison de Jehan Durand, sacristain de la Sainte-Chapelle de Dijon en 1525 (AM Dijon J16bis).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques finances nécessitent un emplacement réservé avec plusieurs meubles<sup>4361</sup>. Une description de la maison du Miroir de Dijon évoque une « escriptoire garnie de tablettes » en plus de l'« estude » en 1414<sup>4362</sup>. Un « petit contour fais days de lembroissierie faisant escriptoire » prend place dans une galerie proche de la chapelle dans la propriété de l'abbaye de la Buisserie à Beaune<sup>4363</sup>. En 1457, Jean Durand a l'autorisation de bâtir un « escriptoire », soit un cabinet d'étude de marchand, dans la rue Saint-Nicolas à Dijon<sup>4364</sup>. D'autres « ecritaires » et un « compteur » sont signalés dans les logis de clercs, juristes et notaires dijonnais<sup>4365</sup>.

Certains cabinets et garde-robe peuvent être intégrés dans le corps de logis principal, alors matérialisés par une pièce spécifique, ou délimités par une cabine de bois ou des tentures. Mais ils forment également à partir du XVe et plus encore du XVI<sup>e</sup> siècle de petits avant-corps de surface limitée formant des extensions accolées aux logis les plus prestigieux<sup>4366</sup>. Le cabinet d'Adrien Lambert à Châtillon-sur-Seine, large de quatre aulnes deux pouces (3,29 m), borde sa maison sur le devant<sup>4367</sup>.

Aussi, ces structures qui abritent souvent des objets précieux sont habituellement soignées : à l'hôtel Gerland [21231-42], le riche décor de la façade sur cour avec colonnes et entablement se reporte sur le cabinet. Les deux galeries en pierre Renaissance de Beaune [21054-1] et [21054-51] admettent au rez-de-chaussée une petite pièce qui occupe environ un tiers de la longueur à usage probable de cabinet (**fig. 461**). La mise en valeur ornementale est aussi possible lorsque ces structures prennent la forme d'une échauguette contre la façade sur rue. L'hôtel de Talmay [21231-78] et surtout l'hôtel Legouz-Gerland [21231-79] (1538) fournissent les exemples les plus remarquables (**fig. 462**). Pour ce deuxième exemple, les trois échauguettes polygonales sont alignées à la hauteur du niveau d'échauguette et reposent sur un fort encorbellement mouluré<sup>4368</sup>. Chacune est percée de trois fenêtres, droites pour les échauguettes latérales et cintrées pour l'échauguette médiane qui admet quelques ornements sculptés tels que des bouquets végétaux. Ces

---

4361 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 262.

4362 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 119.

4363 ADCO 12H31, 1494.

4364 ADCO B161.

4365 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 115.

4366 Les constructions oblongues de surface un peu plus importante, comme celles identifiées à la demeure étudiée d'Auxonne [21038-22], peuvent également servir de chambres et latrines.

4367 ADCO E2304, 1539.

4368 Une mouluration semblable se retrouve sur l'échauguette d'angle de la maison à tourelle de Baume-les-Dames (1574).



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

échauguettes prennent probablement pour modèle celles de la façade des Loges au château de Blois (1515-1524)<sup>4369</sup>. À Molinot [21420-2], l'échauguette est placée à son avantage à l'angle de la demeure<sup>4370</sup>, formant l'angle entre les deux principales rues du site (**fig. 462**). La pierre de taille côtoie la brique, réservée au parement, mais le petit jour qui la perce, composé de deux pierres en parement, est mouluré d'une accolade<sup>4371</sup>. Les exemples cités ici sont en pierre, mais il a pu exister des échauguettes en bois, soutenues par des aisseliers. Une maison près du Pont Pinard à Semur<sup>4372</sup> et une autre proche de la Sainte-Chapelle à Dijon<sup>4373</sup> portent le nom de « Gloriete », ce qui peut faire référence à un cabinet élevé de type échauguette.

### A.5.b. Girouettes et épis de faîtage

Les girouettes et épis de faîtage anciens sont très rarement conservés en place. Lorsqu'il analyse les exemples dijonnais, Etienne Metman fait part de nombreuses disparitions, ne serait-ce qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, par comparaison notamment avec les observations de M. Bard<sup>4374</sup>.

Les girouettes dijonnaises gothiques sont travaillées au plomb, et prennent la forme de pointes moulurées agrémentées de fleurons, choux frisés et d'ornements de forme losangiques<sup>4375</sup>. Les épis et girouettes qui font office de revêtement nécessaire pour la bonne conservation du poinçon de charpente<sup>4376</sup> se placent avant tout au sommet des toitures de tourelles d'escalier mais aussi au faîte de pignons ou de lucarnes. Les épis peuvent aussi être en terre cuite<sup>4377</sup>.

La girouette la plus remarquable par la superposition de registres ornementaux et la diversité des ornements est celle de l'hôtel de Mailly (Dijon [21231-136]). Les girouettes

---

4369 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 279. L'échauguette d'angle de l'hôtel de Marisy à Troyes est également antérieure (vers 1532).

4370 C'est aussi le cas de l'échauguette d'Aignay-le-Duc (SUP147) et de celle de la maison à échauguette de Cuiseaux.

4371 Il est probable que cette échauguette, soutenue à l'époque moderne, a pu servir à un moment de salle d'eau.

4372 ADCO B1335, 1502.

4373 ADCO 69J79.

4374 METMAN Étienne, « Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon », *MCACO T. 12*, Dijon, 1896, p. 196. Joseph Bard indique aussi une girouette en plomb orné gothique et renaissance rue Monge qui n'a pas été conservée par la suite (BARD Joseph, *Beaune, histoire et tableau*, s. l., s. n., 1848, p. 49).

4375 Ces les rattache les rattache au style gothique et donc démontre leur ancienneté potentielle.

4376 METMAN Étienne, « Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon », *MCACO T. 12*, Dijon, 1896, p. 193.

4377 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Editions Picard, 2018, p. 141.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques sommitales sont généralement en forme de flamme (Dijon [21231-3]<sup>4378</sup>, [21231-25], [21231-136]) mais celle de l'hôtel de Vienne (Dijon [21231-14]) présente un volant avec des trèfles aux angles (**fig. 463**). Ces deux formes évoquent des bannières. D'ailleurs, l'installation de girouettes en particulier était peut-être réservée aux seuls membres de la noblesse, comme signe de franchise.

Le recoupement de plusieurs représentations de l'hôtel Bernardon (Dijon [21231-46]) permet de restituer, pour son état avant destruction, la présence d'épis de faîtage élancés à baguettes et fleurons au sommet de la tourelle d'escalier et des lucarnes qui l'habitent (**fig. 1**). Cela rapproche cette toiture de celle de la tourelle de l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28], à ceci près que les épis sont réservés aux lucarnes et que le faîte de la construction est agrémenté d'une imposante girouette. L'ancienneté de la girouette qui trône sur la lucarne en bois de Dijon [21231-43] mais aussi de celle avec formes d'ailes qui subsistait sur l'une des échauguettes de l'hôtel Legouz de Gerland [21231-79]<sup>4379</sup> est moins certaine. La girouette de Dijon [21231-77] est une production moderne mais elle reproduit très fidèlement la girouette ancienne qui peut avoir une origine du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4380</sup>.

Il faut restituer une ornementation complémentaire à ces éléments de couronnements à travers les tuiles faîtières et tuiles d'arrêtières à crêtes, d'autant que certaines présentent des décors d'animaux ou de personnages<sup>4381</sup>.

#### A.5.c. *Se montrer sour son meilleur jour : les fenêtres d'angle*

La demeure [89267-10] de Montréal est particulièrement bien exposée (**fig. 464**). Sa façade pignon s'avance au-devant de la rue, considérant la position en retrait de l'ancien portail d'accès à la cour, du côté oriental. Les pans coupés qui se devinent encore au niveau de la cave témoignent de cette avancée valorisante. L'angle entre la façade pignon sur rue et la façade goutterot en partie sur

---

4378 Le dessin proposé par E. Viollet-le-Duc de cet élément est assez fantaisiste (VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, T. V, Paris, B. Bance, 1863, p. 284).

4379 METMAN Étienne, « Essai sur les épis et les girouettes de l'ancien Dijon », *MCACO T. 12*, Dijon, 1896, p. 201.

4380 SELMERSHEIM Pierre, « Maison dite de Saint-François de Sales », *Encyclopédie d'architecture*, Paris, 1889, p. 133-134.

4381 Peut-être avant le XVII<sup>e</sup> s. à Auxonne (SPERANZA Martine, *Maisons de briques et de tuiles : construire en brique du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, article de blog : <http://www.auxonne-patrimoine.net/2017/07/maison-de-briques-et-de-tuiles.html>) et Saint-Jean-de-Losne (des fragments glaçurés en vert sont conservés au musée de la Bâtellerie). M. Potey signale également des tuiles faîtières à décors de personnage et de coq grossièrement exécutés qu'il date du XV<sup>e</sup> siècle sur la maison Fournier de Minot, démolie avant 1913 (POTÉY Georges, *Les vieilles maisons de Minot*, Almanach paroissial de Minot, 1913, p. 3). En comparaison, des tuiles faîtières avec des chevaux ont été retrouvés à Saint-Julien-du-Sault.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

cour surplombe, à cause de la déclivité du terrain, une petite place qui peut avoir une certaine ancienneté. Le commanditaire a donc fait le choix de mettre en valeur cet angle par l'insertion de baies rapprochées de part et d'autre de l'angle et qui partagent un même appui sur les deux niveaux d'étages. Une sculpture et un massacre de cerf sont les ornements qui complètent ce dispositif harmonieux mis en place au début du XVI<sup>e</sup> siècle. À l'intérieur, cet agencement se traduit par la présence d'une grande niche cintrée ou arrière-voussure qui accueille les deux fenêtres à chaque niveau. Le trumeau est en pierres de taille, toute comme le reste de l'ébrasement. Chacune de ces ouvertures, initialement bloquée par des barres d'après les encoches visibles, est munie d'un coussiège.

En termes de baies d'angles, la solution technique adoptée à Montbard [21425-6] est plus audacieuse : seul un trumeau peu large composé de deux pierres sépare les deux fenêtres dotées de pilastres à ornements Renaissance du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 465**). Visibles au premier étage de la maison, ces ouvertures à appui commun témoignent de la datation tardive de tout ou partie de la maison voisine au sud qui vient obturer une grande partie de la baie de gauche.

Une autre baie d'angle bien exposée mais unique est celle à l'étage de la demeure étudiée de Semur [21603-64] (1535d) (**fig. 378**). Cette ouverture sans partition et particulièrement haute est placée à droite d'une fenêtre à croisée et contre l'angle formé avec la façade à pan de bois. Outre sa position face à l'une des principales voies d'accès à la ville (actuelle rue du Renaudot), sa hauteur peut se comprendre comme une facilité d'accès aux nichoirs à oiseaux reconnus en façade. Une fenêtre se plaçait visiblement dans la même configuration à la demeure presque synchronique d'Avallon [89025-18] (1531d).

Quelquefois, une baie se place directement dans l'angle d'une construction.

Il est assez facile de mettre en place des ouvertures dans des angles peu marqués : c'est le cas pour un jour de la tourelle d'escalier polygonale (VIS104) de Mâlain [21373-1], suivant une disposition que l'on retrouve pour la porte et un jour de la tourelle d'escalier de l'hôtel des Ducs à Beaune (SUP466), mais aussi pour certaines niches de type montjoie. En revanche, la fenêtre à traverse en façade sur rue de Fontaine-lès-Dijon [21278-13] est bâtie à l'emplacement de l'angle droit au niveau de l'étage (**fig. 465**). Elle se place avantageusement dans le prolongement vertical d'un pan coupé : seul l'encorbellement de son linteau permet de reformer en partie haute l'angle

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques droit. Suivant d'autres exemples connus dans le sud de la France<sup>4382</sup> et dans la région de Nancy<sup>4383</sup>, ces baies d'angle sont mises en place dans une volonté de représentation sociale à des emplacements en général assez visibles.

## A.6. Meubles et objets, témoins du confort domestique

Les meubles et les objets qui peuplent les pièces et les abords de la demeure ne sont pas au cœur de notre sujet, cependant quelques points généraux peuvent être rappelés<sup>4384</sup>. Ils sont connus à la fois par les descriptions textuelles, en particulier les inventaires après-décès (bien que certains biens ne sont pas décrits car ils reviennent directement aux héritiers)<sup>4385</sup>, l'iconographie ancienne générale (en particulier les manuscrits) mais aussi par le biais des fouilles. Ces sources sont complémentaires : les textes font souvent abstractions des objets de faible valeur, notamment la vaisselle en terre cuite et bois et petits objets en cuir<sup>4386</sup>, l'iconographie propose une situation idéalisée et les fouilles ne fournissent généralement que les déchets (objets de peu de valeur, généralement en matière non périssable, qui ne peut être recyclée). Le mobilier archéologique participe néanmoins à la datation des espaces bâtis et à l'identification de leur fonction. Il a déjà été question de quelques objets mobiliers archéologiques anciens rattachés aux demeures, en revanche aucun meuble médiéval n'est resté en place dans les intérieurs analysés. Tout comme les objets d'art dont regorgent les musées, le caractère girovague des meubles ne permet pas de reconstituer leur emplacement d'origine.

---

4382 Notamment en Ardèche.

4383 Exemple à Maidières (Meurthe-et-Moselle).

4384 Voir spécifiquement LABAL Paul, « Le mobilier d'un artisan dijonnais au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de la Société d'émulation de l'Ain, T. LXII, compte-rendu du XXI<sup>e</sup> congrès de l'ABSS*, 1951, p. 57., KOHN Roger, « Fortune et genre de vie des juifs de Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bourgogne T. 54 (1982)*, p. 171-192., JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 263-271 et PEPKE-DURIX Hannelore, *La vie des communautés rurales d'après des registres de justice des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans le bas-pays dijonnais, mémoire de maîtrise en histoire de Dijon*, Dijon, Université de Dijon, 1978, n. p.

4385 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 110.

4386 PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 156.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Le nombre, l'état et la diversité des matériaux utilisés pour les meubles et objets sont révélateurs de l'aisance du propriétaire<sup>4387</sup>. Un grand nombre de meubles et d'objets prennent place dans la pièce à vivre et dans l'ouvroir, mais les plus précieux sont entreposés dans la chambre à coucher. Ils sont liés aux activités de repas, commerce, conversation, toilette, jeux... Les coffres, qui contiennent en particulier du linge, des vêtements, de l'argent voire des outils, sont omniprésents (**fig. 466**)<sup>4388</sup>. Formant des sièges ponctuels, ils peuvent être compartimentés. Jehan Pointret, bourgeois de Dijon, commande à un archier deux coffres en bois de noyer avec deux panneaux chacun, longs de 5,5 aulnes, large d'une aune moins deux doigts et haut d'une aune moins trois doigts<sup>4389</sup>. Les coffres sont accompagnés dans les intérieurs bourgeois par des « amaires »<sup>4390</sup>. Les comptoirs occupent en particulier les logis de marchands<sup>4391</sup>. Le lit<sup>4392</sup>, les tables<sup>4393</sup>, les tentures<sup>4394</sup> et d'autres grands meubles participent plus que d'autres à l'habillage des pièces, en complément des structures murales. En particulier, les lits, qui prennent la forme de paillasses au sol, de lits sur pieds ou dans le meilleur des cas de lits à colonnes et courtines sont fréquemment placés dans des angles.

Les ustensiles de service en matières précieuses (or et argent) et le dressoir relèvent des intérieurs nobles. Ils participent à un service de la table assez codifié chez les patriciens<sup>4395</sup>. Les banquets nobles ont lieu dans la grande salle du logis ou dans un portique, dans la cour ou le jardin à la belle saison<sup>4396</sup>. La répartition des objets dans les inventaires après décès témoigne du caractère polyvalent de l'espace domestique, et de l'encombrement courants des lieux de passages (porche,

---

4387 Le tailleur du duc possède une lanterne d'ébène (FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4388 Jehannotte la Gorge de Saint-Victor-sur-Ouche, décédée en 1374, en possède dans chaque pièce de sa maison (PROST Bernard, *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477), tome I Philippe le Hardi (1363-1377)*, Paris, E. Leroux, 1902-1904, 655 p). Il s'en trouve de différents types (CHARLES Corinne, FRANCOIS Bruno, « L'art du meuble en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle », MAURICE-CHABARD Brigitte (dir.), *La splendeur des Rolin : un mécénat privé à la Cour de Bourgogne*, Paris, Picard, 1999, p. 201-238). Des exemples sont visibles au musée des Hospices de Beaune.

4389 ADCO B11368 fol. 47r., 1425, pour un prix conséquent s'élevant à neuf francs.

4390 C'est le cas chez Jean Verrier, tavernier de Dijon décédé vers 1375, qui possède également plusieurs bâtiments et des livres (Amendes du bailliage de Dijon 1375-1376, dans PROST Bernard, *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477), tome I Philippe le Hardi (1363-1377)*, Paris, E. Leroux, 1902-1904, 655 p).

4391 Il s'en trouve néanmoins dans la maison de Jehan Pégu, prêtre dijonnais décédé en 1403 (TABBAGH Vincent, « L'inventaire après décès de Jehan Pégu, prêtre dijonnais (1403), LEPAGE Dominique, LOISEAU Jérôme, RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : études en l'honneur de Christine Lamarre*, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 135-146).

4392 Formé couramment d'un boit de lit, de la literie et d'étoffes recouvrantes qui protègent des regards indiscrets, de la lumière et du froid (VERDON Jean, *La vie quotidienne au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2020, 381 p. 145).

4393 A Dijon vers 1400 les tables sont en bois de chêne, hêtre, noyer ou sapin et à deux ou quatre pieds (FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4394 PIPONNIER Françoise, « La diffusion des tentures à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la Bourgogne », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen-Âge, tome III, n°1*, 1999, p. 419-442.

4395 Voir « Banquets et manières de table au Moyen Âge », dans *Senefiance n°38*, 1996.

4396 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 249.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques cour, galerie)<sup>4397</sup>. Le porche de l'hôtel de Jehan de Beaufort accueille en 1404 un tas de bois, une charrette et deux échelles<sup>4398</sup>. Aujourd'hui comme hier, les fenêtres sont également des supports de choix<sup>4399</sup>.

## **B. Deux logis pour le prix d'un : les maisons à façades jumelles**

### **B.1. Des attestations en ville aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles**

La demeure [21271-8] de Flavigny-sur-Ozerain, sise rue du Trop-Chaud, analysée dans le chapitre 9, est d'un type particulier. L'ensemble bâti remarquable se compose en effet de deux corps de logis, matérialisés en façade par deux pignons. Les deux portions de la maison, bâties en un seul jet, sont reliées dans les deux niveaux inférieurs par le passage sous deux arcades et à l'étage par des portes percées dans le mur de refend.

Le programme architectural du XIII<sup>e</sup> siècle se déploie sur les deux parties de la façade sur rue de manière identique, en symétrie axiale ou réflexion en effet miroir, suivant la restitution proposée. Les deux portes d'accès au rez-de-chaussée et les baies géminées de l'étage sont installées de part et d'autre du mur de refend. Les portes d'accès à l'étage, initialement accessibles par de grands escaliers, se placent sur les deux extrémités de la longue façade. Une petite différence apparaît néanmoins : seul l'angle à droite de la façade comporte un pan coupé. Notons par ailleurs qu'aucune logique de symétrie ne concerne la façade arrière. Les parties de la demeure sont de volume et de modalité d'accès identiques (sauf peut-être la cave).

C'est assurément la forte largeur de la construction qui impose en premier lieu la mise en place d'un mur de séparation. En effet, elle reste par ailleurs définie comme une maison polyvalente. Le dédoublement des accès en façade répond peut-être aussi bien à une facilité d'accès différencié aux différentes parties de la maison qu'à un rendu visuel motivé par la recherche de symétrie.

---

4397 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4398 ADCO BII356/1, C12/3, n°28, 1404, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4399 Une fenêtre accueille en 1404 sur le coussiège, dans l'embrasure et sur l'appui des ustensiles de service et de cuisine, des pots, des lettres et des lampes 1404 (ADCO BII356/1, C12/3, n°28 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Il faut rapprocher cette maison de la Cuverie du Chapitre à Beaune [21054-64] (XIII<sup>e</sup> siècle, **fig. 467**). La présence de grandes caves, le dédoublement des aménagements et des ouvertures en façade ainsi que les liaisons dans le mur de refend s'y retrouvent. Cependant, ici la maison est unifiée par la mise en place d'un unique mur pignon qui atteint une hauteur remarquable<sup>4400</sup>.

La demeure de Noyers [89279-29] relève du même principe pour une construction à façade à pan de bois. Elle prend globalement la même forme que les deux maisons en pierre et pan de bois identiques sous une seule toiture et à cinq tirants érigées pour Amiot Arnault à Dijon en 1429<sup>4401</sup>. Nous avons affaire ici dans ces différents cas à de grandes maisons polyvalentes dont la bipartition facilite la séparation des espaces, ce qui répond à de nouveaux besoins.

Deux autres grandes maisons à façades jumelles sont reconnues à Flavigny. La demeure de la rue de l'Ancienne Cure [21271-111], dite maison de la Chambrière, aussi datée du XIII<sup>e</sup> siècle, est assez bien étudiée (**fig. 468**). Deux différences fondamentales apparaissent par rapport à la maison rue du Trop-Chaud prise en exemple. Des observations dans les caves laissent à penser que la construction du XIII<sup>e</sup> siècle prend appui sur une structure préexistante plus ancienne du côté oriental (ce qui demande des adaptations). Par ailleurs, les deux pignons de façade sont des répliques quasiment identiques, en copie, sans symétrie. Le programme architectural est similaire à la demeure rue du Trop-Chaud avec l'ajout d'un étage supplémentaire percé de baies géminées. La mauvaise conservation des façades gouttereaux sur rue et sur jardin empêche de juger de leur ressemblance. Nous retrouvons, en plus des communications internes, des dispositions identiques comme les deux cheminées adossées de l'étage. Cependant, ici, seuls les niveaux hauts des caves sont reliés et il est probable que les accès aux étages soient indépendants pour chacun des deux côtés.

La façade d'un édifice dans la rue Mirabeau [21271-113] est plus dégradée, mais la visite des intérieurs conforte l'hypothèse d'un dédoublement du logement. De part et d'autre du mur de refend, des volumes identiques correspondent à deux parties communicantes d'une ancienne grande demeure du XIV<sup>e</sup> siècle. La façade sur rue restituée est un goutterot à trois niveaux d'élévation de bonne longueur. Toute la partie droite de la façade est manquante et le sommet de la façade de gauche est largement modifié. Toutefois, nous restituons de part et d'autre du mur de refend les portes d'accès aux caves, bordées de jours et surmontées de fenêtres à croisées. Cette façade présentait donc également une symétrie axiale dont l'axe se place au niveau du mur de refend.

---

4400 Un rapprochement peut être établi avec le pressoir des ducs de Bourgogne à Chenôve (SUP916).

4401 ADCO B11368 fol 104v.-105r. Une porte reliant les « galatas » du comble est aménagée dans cet ensemble.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

D'après le modèle subsistant dans la partie gauche de la façade, à l'extrémité de la façade se trouvent les portes du rez-de-chaussée, surélevées et surmontées d'un jour. Une autre fenêtre à croisée prend place entre la porte et la fenêtre à croisée déjà indiquée. La composition du niveau d'étage supérieur est cependant assez difficile à établir.

Dans ces trois cas, il s'agit de programmes constructifs conséquents, qui occupent de grandes surfaces. Ces demeures notables qui occupent de grands volumes admettent des décors tels que des chapiteaux sculptés au niveau des baies. Nous pouvons trouver quelques exemples comparables de maisons-jumelles de qualité à façade en symétrie axiale de la même époque à Autun, Charlieu et dans le sud de la France<sup>4402</sup>.

La façade éventrée de la maison du XIV<sup>e</sup> siècle dite maison des Gardes [21710-6] rue de Massingy à Vitteaux est connue par la documentation (**fig. 469**). À la différence des façades décrites pour Flavigny, elle a son aspect sur une cour latérale. La façade goutterot présente de chaque côté une porte cintrée d'accès à la cave ainsi qu'une porte et une croisée à l'étage. Nous retrouvons une symétrie axiale qui n'est pas tout à fait respectée au moins d'après deux critères. D'une part, la position des ouvertures du rez-de-chaussée (en l'occurrence les portes de cave) ne répond pas à cette symétrie. D'autre part, les deux portes de l'étage qui ont la particularité d'être accolées ne partagent pas le même mode de couverture : un arc chanfreiné à gauche et un linteau sur coussinets à droite. Ces deux portes sont particulièrement rapprochées : elles ne se placent pas de part et d'autre d'un mur de refend comme c'est le cas pour les exemples précédents. Une paroi de bois devait délimiter les deux espaces desservis par ces portes. Cette paroi répondait à une séparation certainement mise en place au niveau de la cave. Si l'on suit le modèle flavignien, des portes permettraient le passage d'une pièce à l'autre. La symétrie n'est pas respectée pour les ouvertures de la façade goutterot arrière, cependant la grande cheminée placée sur le mur pignon nord pouvait avoir son double sur le mur pignon sud, qui a été remonté.

La symétrie axiale reconnue pour la façade avant uniquement et la mise en place d'une paroi de bois caractérise aussi des logis jumeaux à façade en symétrie du XIV<sup>e</sup> siècle étudiés à

---

4402 Plusieurs maisons romanes à Montpellier, quelques maisons-doubles à Mayrignac-le-Francal et dans d'autres localités du Lot et à Aixel (Salles-la-Source) en Aveyron. Des maisons à trois modules sont même reconnues à Saint-Cirq-Lapopie (Lot) (ROUSSET Valérie, « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France T.LXII*, 2002, p. 109 et 114). cf. GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Les demeures urbaines médiévales en France : les fruits d'un renouvellement du regard (1995-2020) », *BM T. 177-4*, 2019, p. 311.



Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques Mayrignac-le-Francal<sup>4403</sup>. Il faut certainement restituer à Mayrignac comme à Vitteaux un escalier et balcon de bois permettant l'accès aux deux portes hautes.

## B.2. Une postérité évidente, en particulier dans les villages de l'Auxois

La duplication de la façade goutterot en symétrie de cette construction vitellienne constitue un modèle qui a une certaine postérité (**fig. 470**). La mise en place de constructions à double modules formant des façades jumelles aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles est reconnue sur une poignée de demeures de la partie sud du bailliage d'Auxois, aux environs de Pouilly-en-Auxois et d'Arnay-le-Duc).

Nous retrouvons les deux portes d'étage accolées à Saint-Thibault [**21576-3**], Veilly [**21660-1**], Thomirey [**21631-1**] et Châtellenot [**21553-1**]. Elles sont accompagnées de fenêtres géminées pour trois cas et d'une fenêtre plus simple à Châtellenot. Les façades concernées sont placées aussi bien en façade sur rue qu'en façade sur cour avant ou latérale.

Nous avons pu accéder à l'intérieur de la demeure de Maison-aux-Moines (Saint-Thibault [**21576-3**]), ce qui éclaire les interprétations possibles. Les vestiges d'un arbalétrier fixé par une clef de bois depuis la face interne du mur indiquent qu'un auvent ou une galerie en bois venait se placer devant la façade à l'étage, ou tout du moins au-devant des deux portes. Il est à peu près certain qu'un escalier de bois devait permettre l'accès à ce niveau haut, pour cette façade comme pour les trois autres indiquées. À Saint-Thibault, le dédoublement de l'espace ne concerne que l'étage. Les espaces du rez-de-chaussée semblent correspondre à un unique espace à vivre, avec mur de refend décalé vers le nord.

La symétrie axiale n'est pas non plus respectée au premier niveau de la façade de Veilly, alors qu'elle l'est pour la construction de grandes dimensions de Thomirey. D'ailleurs, cette dernière construction est la seule pour laquelle la séparation en deux logements est toujours effective à l'heure actuelle.

---

4403 Il y a en tout six maisons doubles identifiées dans ce village, datées entre le XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle (ROUSSET Valérie, « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France T.LXII*, 2002, p. 91-115).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Deux façades sans niveaux d'étages de la même zone se détachent du modèle avec portes à l'étage accolées. Il est possible que nous retrouvions l'emploi d'un mur de refend entre deux logis dans les deux cas. À Chailly-sur-Armançon [21128-1], la façade est dédoublée avec pour chaque côté une porte de cave surmontée d'une croisée à droite et une porte d'accès au rez-de-chaussée à gauche. À Commarin [21187-1], les portes du rez-de-chaussée accolées sont bordées par des croisées. Une unique porte de cave reconnue à gauche de la façade peut indiquer qu'elle est commune aux deux logis. Le programme de cette façade est sujet à caution car elle a pu faire l'objet d'un remontage partiel<sup>4404</sup>. M. Chauvet signale par ailleurs des habitations doubles conçues pour accueillir deux familles dans des fermes du Val de Saône<sup>4405</sup>.

Pour aller plus loin sur ce dossier, les façades en pierre semblables des maisons de Beaune [21054-59]/[21054-60], Dijon [21231-66] et peut-être Dijon [21231-137]<sup>4406</sup> attestent que des maisons à ouvrir peuvent être jumelles. Les façades sont élevées en une fois pour le premier exemple dijonnais. Rue Stephen Liégeard, les deux façades à pan de bois à trois niveaux d'élévation de Dijon [21271-74], séparées par un mur de refend peu épais, se distinguent uniquement par leur largeur. À celle de gauche répond la porte d'accès de la demeure et deux baies de boutique alors que seulement deux baies de boutique prennent place sous la façade de droite. Pas tout à fait jumelles, ces façades sont néanmoins semblables et érigées en une fois.

### B.3. Quelques pistes de réflexions concernant ces édifices

Revenons un peu sur les usages possibles de ces constructions dédoublées.

Les liaisons entre les espaces des exemples flavignienns démontrent qu'ils relevaient initialement d'un unique propriétaire. Les deux maisons « sous un toict » devant l'église Saint-Nicolas à Châtillon-sur-Seine appartiennent à une seule personne en 1432, tout comme la maison « sous deux tois » dans ce même lieu en 1465<sup>4407</sup>. La séparation mise en place par nécessité constructive (une trop grande surface) fractionne l'espace. Ce sont donc des maisons polyvalentes dotées de plusieurs chambres. Le sens de fermeture des huisseries sont des indications précieuses sur l'aspect restrictif de certains espaces.

---

4404 L'édifice est à l'extrémité d'un alignement de maisons identiques récentes.

4405 CHAUVET, Jean-Yves, *L'architecture vernaculaire à ossature bois du Val et de la Plaine de Saône*, Ecomusée de Saône, 1992, p. 17.

4406 Un couloir central dessert deux logis apparemment jumeaux.

4407 ADCO G100, fol. 99v. et ADCO 18H162.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les chambres secondaires étaient certainement occupées par la famille élargie du propriétaire, des serviteurs ou des hôtes. Une autre possibilité réside dans la mise en location, de chambres ou éventuellement de parties de cellier. Les maisons à deux logements séparés par de simples cloisons de bois relèvent probablement de l'un ou l'autre de ces usages. D'ailleurs, à Saint-Thibault [21576-3], le rez-de-chaussée est assurément aménagé pour un seul propriétaire. En revanche, la vente de portions de la demeure, qui a concerné les trois maisons citées de Flavigny, semble intervenir dans un second temps.

Lorsque aucune liaison sous forme de porte n'est mise en place dans le mur de refend, la réplification suggérée en façade concerne alors aussi bien la forme que l'usage de la construction. Dans ce cas où les logements issus d'un même programme constructif sont véritablement indépendants, nous pouvons parler de maisons-jumelles ou mieux de construction à logements-jumeaux. Ces édifices correspondent alors certainement à des immeubles de rapport pour lesquels le nombre de logements est un gage de rentabilité. Les maisons à ouvrir rentrent dans ce cas de figure. À Autun, les chanoines résidaient en partie dans des logements modulaires édifiés en série au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4408</sup>. B. Saint-Jean-Vitus a pu en identifier à Tournus. L'habitat sériel ou à logis modulaire bourgeois est aussi identifié dans les villes de Strasbourg, Tours et Orléans, mais aussi dans le sud de la France (exemple à Le Cornouiller, commune de Durbans) au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4409</sup>. Cette définition n'est effective que pour les ensembles dont l'agencement intérieur est similaire voire identiques.

Cette dichotomie pour des maisons accueillant plusieurs chambres entre propriétaire/occupant unique et propriétés multiples se rencontre aussi pour de grands logis à tourelles. Effectivement, si la tourelle de la maison étudiée de Pouilly [21501-6]<sup>4410</sup> dessert plusieurs chambres pour un même grand logis seigneurial<sup>4411</sup>, dans plusieurs maisons en contexte urbain (probablement des hôtelleries pour certaines), la tourelle dessert des pièces à vivre assurément indépendantes les unes des autres. Nous retrouvons quelquefois une symétrie de la

---

4408 BEGUIN Amélie, « Autun : deux exemples de logis médiévaux pour ecclésiastiques bâtis en série », *BM 2010 T. 168-1*, p. 99-102.

4409 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 107. et ROUSSET Valérie, « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France T.LXII*, 2002, p. 114.

4410 Mais aussi à Fontaines-en-Duesmois [21276-1], Châteauneuf [21152-16] et d'autres endroits.

4411 Cela rend compte du caractère modulaire de la construction.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques façade avec la tourelle placée au centre, surtout pour le premier cas de figure, y compris pour des façades à pan de bois<sup>4412</sup>. D'ailleurs, la jouissance de la cave et du comble est généralement commune dans ces cas.

Que ce soit pour les logis à tourelles ou non, pour un ou plusieurs logements distincts, la mise en place de façades jumelles, au minimum pour le niveau d'étage, peut découler du dédoublement du pignon du fait de la trop grande largeur. Ce n'est pas incompatible avec un choix visuel souhaité et recherché, qui distingue l'édifice par la répétition des formes. Pour rappel, l'une des plus prestigieuses demeures de commerce dijonnaises du XV<sup>e</sup> siècle [21231-18] (vers 1440d) comporte, comme son nom l'indique, trois pignons<sup>4413</sup>.

Ce trait de caractère est révélateur de la largeur de la construction : à défaut, les demeures à chambres multiples se développent dans la profondeur des parcelles (avec à partir du XV<sup>e</sup> siècle des tourelles sur cour). À Salives [21579-4] (XIV<sup>e</sup> siècle), le jeu de miroir fonctionne pour chacun des hauts murs pignons opposés. Le programme de ces façades se répond effectivement, et correspond probablement intérieurement à un cloisonnement antérieur à celui mis en place au XV<sup>e</sup> siècle. Précisons néanmoins que deux corps de logis d'une même maison qui peuvent avoir la même fonction ne présentent pas obligatoirement des façades semblables<sup>4414</sup>.

Il ne faut pas perdre de vue que les similarités de formes d'une façade à l'autre d'une même rue se comprennent aisément si les façades sont de mêmes dimensions et que les demeures sont occupées de la même manière. Voilà qui explique en particulier l'alignement de façades rue Porte aux Lions à Dijon ([21271-66], [21271-131] et [21271-132]) avec le même programme développé au rez-de-chaussée : une large baie de boutique accompagnée d'une porte à linteau. Les différences de traitement de ces éléments suggèrent cependant des phases de constructions ou le travail d'équipes distincts. À défaut d'être jumelles, ces façades sont au minimum sœurs.

---

4412 Dijon [21231-73] constitue en ce sens un excellent exemple (vers le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle d'après SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 159).

4413 Malgré la forme de la façade, cette demeure ne comprenait qu'une pièce par niveau a priori.

4414 PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, « Logis et appartements jumelés dans l'architecture française », *Architecture et vie sociale à la Renaissance*, Paris, Picard, p. 237.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

A l'inverse, un même programme constructif à l'échelle d'une rue peut donner lieu à des formes qui présentent dans le détail quelques variantes. Chronologiquement distincts du pignon oriental, les deux logis occidentaux à façade pignon de la maison aux Trois Visages [21231-55] sont par exemple bâtis en même temps, et d'ailleurs le refend commun en pierre semble disparaître à partir du deuxième étage (**fig. 438**). Ils correspondent à une seule et même demeure, pour laquelle la mise en place d'un seul pignon sans mur de refend semblait difficilement concevable (contrairement à la maison de Noyers [89279-29], également avec refend en pierre dans la longueur sur plusieurs niveaux). Cependant, les pignons ne sont pas de même largeur, probablement parce qu'ils respectent l'emprise parcellaire ancienne<sup>4415</sup>. D'ailleurs, une petite courette semble réduire la partie orientale de la construction correspondant au pignon le moins large. Les mentions textuelles de maisons à « deux frettes » peuvent renvoyer à cette situation.

Nous supposons la mise en place concomitante de trois façades à pan de bois place Notre-Dame à Semur, à l'emplacement de maisons plus anciennes (l'hypothèse est plus largement formulée dans l'étude des phases de construction au chapitre 13). Malgré une similarité dans l'emplacement des ouvertures, des murs latéraux et peut-être des modes de construction du pan de bois (une seule façade est dégagée), nous retenons plusieurs variables. En effet, les modes d'encorbellement, la forme du toit et la largeur des façades diffèrent, par volonté d'adaptation à ce qui préexiste. Indiquons au passage que le mur commun entre deux de ces maisons (sans doute antérieur aux façades en place) est percé de plusieurs arcs, tout comme le mur latéral nord de la cave de Dijon [21231-22] (XIV<sup>e</sup> siècle). Cela suggère une communication avec une cave jumelle, ce qui pourrait définir, sur le modèle de Flavigny [21271-8] d'anciennes demeures jumelles.

---

4415 Des maisons à deux pignons en façade de dimensions distinctes sont connues place Foire-le-Roi à Tours (Indre-et-Loire) et rue Nationale à Montrichard (Loir-et-Cher) (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p).

## C. Maison protégée et maison qui protège

La demeure constitue un abri. Elle remplit en cela l'un des besoins fondamentaux de l'homme<sup>4416</sup>. Plus précisément, la protection fournie par les quatre parois de la maison et par le toit est polymorphe : cela recouvre l'isolation thermique, la protection contre les intempéries mais également contre la vue, le bruit, les ennemis, les animaux nuisibles et les mauvais esprits. En corrolaire, la demeure est principalement accessible aux membres de la famille et aux amis<sup>4417</sup>.

### C.1. La protection matérielle

#### *C.1.a. Les maisons de retrait*

Les maisons et les abris inclus dans la clôture directe d'un pôle castral, dont l'usage potentiel comme refuge temporaire des biens et des personnes en période de trouble, ont déjà été présentées.

Les maisons de ville sont également des places de sûreté par le caractère sécurisant des remparts et la présence de la milice urbaine. Des chaînes sont même tendues à l'entrée de plusieurs rues de Dijon jusqu'en 1515<sup>4418</sup>. Les maisons de retrait qu'utilisent les abbayes bourguignonnes en ville profitent de ces bienfaits. Elles ont déjà été présentées.

Il convient d'évoquer à présent plus généralement les autres demeures urbaines. Demoingoz Garnier et sa femme ont fait l'acquisition pour le prix de 1000 florins d'une maison dans la rue du Pautet à Dijon peu avant 1364<sup>4419</sup>. Résidant ordinairement à Saint-Jean-de-Losne, cet achat leur permet de se « réfugier » à Dijon au moment des guerres avec les anglais et de « mettre a bon scehurte les corps de lui de sa femme et saulve grant partie de leurs biens meubles »<sup>4420</sup>. Les incertitudes liées aux faits de guerre du XV<sup>e</sup> siècle incitent au repli en ville de biens qui demeurent en principe dans des propriétés rurales<sup>4421</sup>. En 1432, plusieurs habitants de la terre de Saint-Seine-

---

4416 EKAMBI-SCHMITT, Jezabelle, *La perception de l'habitat*, Paris, Edition universitaire, 1972, p. 13.

4417 Comme le rappelle une inscription probablement du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle en réemploi visible sur la façade d'une maison près de la place des Halles à Coulmier-le-Sec : « AMICIS APPERTA INIMICIS CLOSA ».

4418 CHABEUF Henri, *Dijon, monuments et souvenirs*, Dijon, L. Damidot, 1894, p. 44.

4419 ADCO B11257.

4420 Finalement, ils se dessaisissent de cette maison en 1364.

4421 Le seigneur d'Eguilly, Guillaume Poinot, se réserve l'usage d'une chambre médiane dans sa maison urbaine dijonnaise de la rue de la porte Guillaume pour « retraire ses biens » le temps que les troubles cessent (ADCO

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

l'Abbaye à mettre en dépôt quelques années durant leurs biens les plus précieux dans l'Hôtel du Griffon à Dijon<sup>4422</sup>. Ces biens conservés dans un coffre dans la chambre de Jehan Villocart sont gardés par ce dernier. D'ailleurs, les coffres, comme de nombreux autres meubles, sont souvent fermés à clef, en particulier ceux possédés par des marchands<sup>4423</sup>. En complément, des objets peuvent être cachés dans les murs ou enterrés<sup>4424</sup>.

### *C.I.b. Protéger les accès*

Que ce soit la mise en place de petits jours en rez-de-chaussée ou l'aménagement d'une clôture qui ceinture la cour de la demeure<sup>4425</sup>, tous les moyens sont bons pour protéger les biens et les personnes des intrusions. Les malversations nocturnes sont nombreuses en ville, entraînant des dommages matériels sur les façades et des vols<sup>4426</sup>. Plus que tout, on redoute les incendies criminels<sup>4427</sup>. Certains dommages sont ou causés par des faits d'armes<sup>4428</sup>. En conséquence, un couvre-feu est établi à Dijon<sup>4429</sup>. En réponse à cela, les portes aux vantaux épais sont généralement

---

BII353 fol. 61r., cité par LASNIER Christine, *La société bourguignonne d'après un protocole de notaire : 1404-1419, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Dijon, 1990, 247 p).

4422 ADCO BII353-1. Les biens en question sont notamment des nappes, linceaux, couvrechefs, bourse, ceinture, chaînette, vaisselles destain.

4423 PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 163.

4424 Jehannotte, veuve de Jacobt le Popelart, a enterrée 1400 francs de pièce d'or, de la vaisselle et des bijoux dans un « pot de terre » sous les « degrés » de sa maison dans la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine quelque temps avant 1407. La moitié de ces effets sont remis en dote à sa fille Marie (ADCO B11324 fol. 32 r.).

4425 En 1497, Jean Moillard, hôtelier, fait refaire le mur de clôture qui sépare la rue et la cour de son auberge où pend l'enseigne de Saint George au faubourg de la porte Douche « pour la seurte et garde de sa maison et des danrees et marchandises que les merchans estrangers amennent en sadite maison en grande valeur et estimation ». Le mur actuellement en place est en effet trop peu élevé (moins de quatre pieds) (ADCO BII353/1).

4426 L'écuyer Jean de Gray reçoit en 1440 50 francs de la part de la ville pour l'aider à rebâtir sa maison incendiée avant 1433 (AM Dijon B153 fol. 95r. et B1969 fol. 257v., cité par BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir bourguignon (1419 1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p). Le 22 juin 1464, une poignée de personnes déguisées jettent de nuit des pierres contre les portes et fenêtres, et cherchent à rentrer dans une maison « par certaines fenestres » (VOISIN A., « Notes sur la vie urbaine au XV<sup>e</sup> siècle : Dijon la nuit », *AB T. 9*, 1937, p. 271). En 1423, les filles communes insultent une femme mariée qui leur avait fait de la concurrence et monte sur le toit de sa maison pour démonter la toiture par vengeance (CHABEUF Henri, *Dijon, monuments et souvenirs*, Dijon, L. Damidot, 1894, p. 38). Les procès-verbaux signalent en particulier la destruction d'auvents et la création de brèches dans des parois.

4427 Le 21 novembre 1439, plusieurs malfaiteurs ont jeté des ordures dans une vingtaine de puits afin de les rendre inutilisables et mirent le feu dans un hôtel (ADCO BII358/1). Les incendies ont heureusement la plupart du temps une ampleur limitée. Les incendiaires encourrent la peine capitale d'après les chartes de Marigny et Veronnes (à Dijon ils sont pendus) (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 472).

4428 Les portes et fenêtres de la maison de Jean Broichot situés à Avallon ont été brisé lors de la prise du château d'Avallon en juin 1368 (PETIT Ernest, *Avallon et l'Avallonnais : étude historique*, Auxerre, Gallot, 1890, p. 178).

4429 Il est sonné avec la cloche appelée « crevefeu » de l'église Saint-Jean à 9h ou dès la nuit venue « pour faire retraire chacun en son hostel afin que le demeurant de la nuit aucun ne voise, ne face outrage parmi la ville » (AM Dijon I120, 1439).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques dotées de verrous et de pentures. Nous présentons ici des aménagements encore plus spécifiques : les barreaudages et les fermetures de porte avec barres.

### Les ouvertures barrées

Des barres sont quelquefois apposées juste derrière les huisseries afin de les bloquer efficacement, en particulier la nuit. C'est un système qui permet d'éviter le bouchage complet de baies en réponse à une menace. L'intervalle entre les trous et encoches qui signalent ces barres et le tableau de l'ouverture permet de donner une épaisseur maximum de l' huisserie.

Prenons comme exemple la maison [21710-6] de Vitteaux. Cette construction de qualité du XIV<sup>e</sup> siècle est dotée d'une façade goutterot sur cour partiellement détruite. La façade présente en double le même programme en symétrie axiale : une porte cintrée d'accès à la cave, une porte de rez-de-chaussée surélevé et une fenêtre à croisée. Les deux encoches visibles sur chaque piédroit de la fenêtre à croisée conservée sont associées à une échancrure (**fig. 471**). Cet aménagement permet la pose des barres de bois par glissement du haut vers le bas.

Le système décrit répond au modèle de fermeture à barre le plus commun, mis en place pour un grand nombre de portes, y compris des portes cochères<sup>4430</sup>, mais aussi quelques fenêtres en pierre. Il est systématiquement utilisé pour bloquer les grands vantaux des baies de boutique en pierre. À Dijon en 1455, la porte qui mène depuis Girard Le Moyne, sergent du duc, à la cuisine de Marquet Passera, sergent royal, est barrée<sup>4431</sup>. Quelquefois mises en place a posteriori<sup>4432</sup>, les encoches accueillent encore des barres de bois pour de très rares exemples (exemple de la porte de cave à Flavigny [21271-113]). Dans la majorité des cas, une seule barre est enclenchée, mais pour le cas de Vitteaux [21710-6] et quelques autres<sup>4433</sup>, nous trouvons deux barres amovibles.

Une des portes d'accès au rez-de-chaussée surélevé de cette même demeure vitteillienne [21710-6] comprend à mi-hauteur sur le montant un trou d'ouverture carrée (environ 8 x 8 cm) assez profond (**fig. 471**). Il s'agit d'un trou barrier : dans ce second mode de blocage, la longue barre

---

4430 Exemple de Flavigny [21271-42] et Arnay-le-Duc [21023-7].

4431 ADCO BII360/6.

4432 Le système de fermeture à barre n'est pas prévu à l'origine pour la fenêtre à meneau de Flavigny [21271-118] : la partie inférieure de la gâche en pierre a effectivement été retaillée au moment du creusement des encoches, afin de faciliter la mise en place de la barre.

4433 Il s'agit de la porte de Montréal [89267-10], la porte de cave de Semur [21603-59], la porte et les baies de boutique d'Auxonne [21038-9] avec alternance du sens d'enclenchement de la barre d'un côté à l'autre, la croisée à l'étage de Pouilly-en-Auxois [21501-6] et la fenêtre de Flavigny [21271-65].



Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques en bois ou poutrelle, appelée épar, est coulissante et s'insère dans une gaine à l'arrière de l'hubrisserie, et éventuellement jusqu'à une encoche servant de repos sur le second piédroit. Les trous barrièrs, inévitablement installés au moment de la pose de la baie, se placent toujours du côté où se pratique l'ouverture de la porte. Seules les portes sont munies de trous barrièrs. La dizaine d'exemples recensé correspond uniquement à des ouvertures datées des XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècles : ce système serait donc un marqueur chronologique de choix<sup>4434</sup>. Outre le cas de Vitteaux, les portes barrées prennent place au rez-de-chaussée des demeures remarquables de Salives [21579-4], Salmaise [21580-3] et Magny-Lambert [21364-1] mais aussi à Uncey-le-France [21649-2], Pouillenay [21500-1] et dans trois bâtiments flavigniens ([21271-37], [21271-99] et [21271-117]<sup>4435</sup>). D'autres cas sont signalés sans que nous disposions de photographies<sup>4436</sup>. Un tel dispositif a déjà été analysé pour la porte d'entrée de la cour des Templiers à Fontaine-lès-Dijon [21278-13] (**fig. 472**)<sup>4437</sup>. En effet, c'est le seul cas où la barre est conservée et toujours fonctionnelle.

Ces trous barrièrs accueillent en majorité des barres en bois, mais des encoches plus restreintes pouvaient fonctionner avec des barres de fer. Ainsi, la porte de l'escalier en vis de l'hôtel de Jehan Chambellan est fermée par une « bande de fer » en 1436<sup>4438</sup>. La porte de la chapelle de l'hôtel du Griffon voisin se bloque avec un bâton et une pierre à Dijon en 1436, ce qui suggère d'autres modalités de fermeture.

### Des barreaux aux fenêtres

Les baies sont des points sensibles dans la construction à plus d'un titre. À défaut d'hubrisseries ou éventuellement en complément, des barreaux se placent au niveau de certaines fenêtres afin de limiter les risques d'intrusions<sup>4439</sup>. Ils sont utilisés à toutes époques, et sont posés quelquefois a posteriori dans des ouvertures médiévales généralement remaniées (exemple en façade arrière à Auxonne [21038-22]). Nous relevons quelques constantes pour la centaine de baies

---

4434 La présence de trous barrièrs pour les portes donnant sur l'escalier en vis d'une propriété de Fleurey-sur-Ouche au bas de la rue du Château pose question : malgré de nombreux remaniements, l'édifice pourrait dater de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

4435 Pour cet exemple, nous comptons deux trous barrièrs associés à des encoches de barres postérieures.

4436 Exemple à Rougemont [21530-24] (ROSSANOT Huguette, « Rougemont », *Bulletin des Amis de la Cité de Montbard* n°3 (1969), p. 7-15).

4437 « La porte de la maison du 10 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine* n°65, mars 1998. L'ouverture du logement carré est de 10 cm de côté. Par comparaison, les barres sont encore intégrées dans les trous barrièrs à l'église et dans une demeure de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle de Fleurey-sur-Ouche. Le vestige d'une barre de ce type issu de l'hôpital de Mont-Saint-Jean a fait l'objet d'une étude dendrochronologique.

4438 ADCO BII 360/2, document n°110.

4439 La fonction de prison n'est avérée pour aucun des édifices considérés.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques dotées de barreaux reconnue<sup>4440</sup> : ce sont tous des jours ou fenêtres sans partitions et ces barreaux sont tous en fer forgés. Cela concerne uniquement des ouvertures à encadrement de pierres : les barreaux en fer encadrant le jour en bois mouluré de l'escalier en vis de Dijon [21231-3] semblent constituer un ajout moderne. Les fenêtres barreaudées sont en priorité dans les parties accessibles de la façade : ce sont en particulier les jours de tourelles d'escalier, les jours d'évier, ceux qui se placent au-dessus des portes et les soupiraux (ex. à Semur [21603-64]). Quelquefois, des baies hautes sont munies de barreaux : ainsi toutes les ouvertures apportant de la lumière à la tourelle d'escalier d'Is-sur-Tille [21317-4] comprenaient deux barreaux.

Les barreaux sont présents sur des constructions de qualité au moins dès le XIV<sup>e</sup> siècle (Châtillon-sur-Seine [21154-5] et Salives [21579-4])<sup>4441</sup>, mais se généralisent surtout aux siècles suivants. La chambre de l'armurerie dans l'hôtel dijonnais de noble Jehan Sauvegrain comprend « trois bandes de fer pour fenestres » en 1397<sup>4442</sup>. Les barreaux de section rectangulaire figurent parmi les plus anciens, mais ceux de section carrée sont assez communs aussi.

Dans la majorité des cas, les fenêtres sont de dimensions restreintes : seuls un deux ou trois barreaux verticaux suffisent à limiter l'ouverture<sup>4443</sup>. Un certain nombre de jours rectangulaires sont dotés de barreaux croisés<sup>4444</sup>, formant un barreaudage. Lorsque plusieurs barreaux se croisent verticalement et horizontalement, cela constitue un assemblage en grille<sup>4445</sup>. La plupart du temps, l'assemblage se fait à l'aide de trous renflés sur les montants horizontaux dans lesquels s'insèrent les montants verticaux.

Plusieurs barreaux assemblés en grille ont retenu notre attention. Ils ne sont mis en place que sur les demeures notables considérant leur prix de fabrication. Aussi, le « treslis de fer » destiné à une fenêtre dans la chambre d'un bourgeois dijonnais pèse neuf livres (environ 4,4 kg) en 1397<sup>4446</sup>. À Châtillon-sur-Seine [21154-5] (XIV<sup>e</sup> siècle), cinq fenêtres développées en hauteur ajourent la longue façade sur rue au niveau du rez-de-chaussée (**fig. 473**). Elles sont dotées de barreaux

4440 La majorité des barreaux est conservée : il n'est pas aisé de les retirer.

4441 Les barreaux en façade de Flavigny [21271-66] pourraient dater du XIII<sup>e</sup> siècle.

4442 ADCO BII356/1, C12/2, n°13 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4443 Huguenin de Molet, qui tient une appendise en cens de l'abbaye de Flavigny est tenu de faire une fenêtre d'« ung pied de quarure » avec un barreau de fer en 1519 (ADCO 6H160).

4444 Appelés « croisies de fer » dans un texte de 1480 (ADCO 18H82).

4445 Gemeaux [21290-1] et [21290-4], Flavigny [21271-81], Châteauneuf [21152-10], Chanceaux [21142-17], et Montréal [89267-11].

4446 ADCO BII356/1, C12/2, n°8, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

formant grille à mi-mur à raison de trois montants verticaux et sept horizontaux : le propriétaire a donc techniquement la possibilité de constituer un espace de réserve correctement éclairé mais également protégé de toute intrusion. À défaut de faire un usage semblable du métal dans la construction, les autres édifices plus modestes de la même époque se contentent de faibles jours peu larges. Il n'est pas impossible que les barreaux participent ponctuellement à la monumentalisation d'une façade<sup>4447</sup>.

La mise en place de crochets sur les barreaux leur donne un effet esthétique certain et permet de limiter leur nombre. Ceux de Mont-Saint-Jean [21441-15] et Savoisy [21594-1] auraient une origine du XVI<sup>e</sup> siècle. Notons qu'à Arnay-le-Duc [21023-7], le jour au-dessus de la porte principale comprend deux barreaux en forme d'éclair.

Toutes les baies citées jusqu'ici ont leurs barreaux fixés dans le tableau de la fenêtre. Pour quelques exemples, les barreaux sont fixés autrement. Une alternative possible est la fixation sur le parement externe du mur, formant ainsi une grille en saillie. C'est le cas pour un jour de la tourelle d'escalier de Dijon [21231-31], mais aussi pour une fenêtre de Flavigny [21271-46] pour laquelle les six barreaux verticaux se terminent en pointe (**fig. 473**).

Le barreaudage conséquent d'une fenêtre du rez-de-chaussée de l'édifice qui accueille la chapelle à l'hôtel Chambellan [21231-30] est connu par l'iconographie. Les barreaux étaient fixés sur un cadre maintenu contre le parement par des gonds. À présent retiré, il est assez similaire au barreaudage encore en place sur un jour en haut de la tourelle d'escalier principale de cet hôtel qui a son aspect sur la cour de l'hôtel Milsand. La seule différence est que les montants verticaux du barreaudage de la chapelle se terminaient en pointe sur la partie supérieure. Le même principe subsiste pour la grille de défense la mieux travaillée de notre corpus à la maison des Sires de Domecy à Avallon [89025-18] (1531d) (**fig. 474**). Les six montants verticaux, qui sont croisés avec les sept montants horizontaux coudés aux extrémités, prennent la forme d'une fleur de lys à l'endroit de la pointe supérieure<sup>4448</sup>. Il est curieux de remarquer que le barreaudage cache quelque peu la mouluration à tore des ouvertures qu'il protège.

---

4447 La façade principale sur cour du corps de logis de la maison de Cîteaux à Beaune accueille à l'étage « grant espace de fenestre, pillers de pierre et barreaux de fer » (terrier de Cîteaux de 1485, cité par AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, 588 p.)

4448 HONTCHARENKO Vanessa, *Avallon (89) : Maison des sires de Domecy (rue Bocquillot)*, rapport d'étude archéologique, DRAC, 2010, p. 31. Un même motif de grille de fenêtre est visible aux églises de Plourac'h et Grâces (Côte-d'Armor) et au château de Tarascon (Bouches-du-Rhône).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

A Rougemont [21530-26], la constitution d'une grille avec les montants très rapprochés (quatre barreaux verticaux et quatre barreaux horizontaux) pour le soupirail visible en façade pourrait limiter l'intrusion d'éventuels animaux dans la cave (chats, fouine...). D'autres installations sont destinées à se protéger des nuisibles<sup>4449</sup>. Une ratière et un piège contre les rats et les souris figurent parmi les biens inventoriés du juif maître Pierre à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4450</sup>.

La qualité et l'épaisseur des huisseries d'ouverture participent à leur caractère protecteur. Un texte de 1439 évoque un « guichot » de porte<sup>4451</sup>, certainement une petite ouverture à mi-hauteur permettant d'identifier les personnages qui se présentent et de converser avec elles sans ouvrir la porte. Par ailleurs, il est nécessaire que les serrures soient solidement fixées, afin qu'elles ne soient pas brisées<sup>4452</sup>. Ajoutons sur le sujet que les établissements d'importance sont surveillés par des gardes ou portiers<sup>4453</sup>. Nous disposons de plusieurs mentions pour des maisons refuges d'abbayes<sup>4454</sup>.

### *C.1.c. Quelques structures de défense comme moyens de dissuasion*

« Qui veut se faire passer pour noble emprunte l'habit et l'habitat de la noblesse »<sup>4455</sup>, aussi les demeures particulières adoptent quelquefois de petits aménagements liés à la défense passive, surtout au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4456</sup>. La présence de ces structures qui participent surtout à la représentation

---

4449 La vermine figure comme l'un des principaux ennemis de la maîtresse de maison avec l'humidité et la cheminée qui fume (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 259).

4450 KOHN Roger, « Fortune et genre de vie des juifs de Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bourgogne T. 54* (1982), p. 185.

4451 ADCO BII 360/2, document 149.

4452 Les registres de la justice communale de Dijon font état d'un cas de remplacement inopiné de serrures d'une maison en 1458 (ADCO BII360/7, document 842).

4453 Guillaume Bardillier, maître d'hôtel du prince d'Oranges, institué au début du XV<sup>e</sup> siècle Loys Colombes en tant que concierge de son hôtel à Dijon. Il est par ailleurs également brodeur et valet de chambre de ce seigneur (ADCO B11367, 1417-1427). La description de l'hôtel Rolin en 1505 dans un document des archives municipales fait état de la loge du portier (BARADEL-VALLET Catherine, *Les toitures polychromes de Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Jean Rosen*, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, p. 378).

4454 Exemple de Georges Rolet, enduiseur, logé dans une portion de l'hôtel de la Bussière à Dijon « pour la garde dicelle » vers 1495 (ADCO 12H34). L'hôtel de Clairvaux à Dijon est spécifiquement gardé par un moine (ADCO B11354 1412-1422 fol. 5).

4455 MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, 488 p.

4456 C'est l'« époque à laquelle les plus minces seigneurs voulaient donner à sa résidence l'air d'un château bien qu'il sut parfaitement que ce n'en était pas un » pour l'abbé Denizot (DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de*

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques sociale (manifester son rang et éventuellement ses droits de seigneur justicier)<sup>4457</sup> est par définition ici plus limitée que pour les châteaux et maisons fortes<sup>4458</sup>.

### Les ouvertures de tir

Pour protéger les biens et les personnes, la construction peut être adaptée au maniement de l'arquebuse ou d'autres armes à feu légères. Ce type de défense passive entraîne la mise en place d'ouvertures spécifiques de type canonnières. Ces aménagements concernent en particulier les demeures seigneuriales en milieu rural.

La demeure de Pouilly-en-Auxois [21501-5] relève de plusieurs phases chronologiques. La partie ouest du logis, du côté de la grosse tourelle, est assurément reprise vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Un petit trou est pratiqué sur le haut du parement de la tourelle, orienté vers la rue. Malgré la présence d'un enduit qui gêne la lecture stratigraphique du mur, il est possible que cette ouverture de tir soit contemporaine de la tourelle.

A Chanceaux [21142-18], une petite ouverture de plan quadrangulaire au rez-de-chaussée dans la partie gauche de la façade sur rue semble aussi correspondre à une ouverture de tir : son orientation complètement oblique du côté ouest se place effectivement en direction de la route sortant de Chanceaux. Rappelons que l'enceinte est mise en place en 1578 à Chanceaux, soit peu de temps après la construction de cette maison.

Ce sont les deux seuls exemples de canonnières probablement mises en place avant 1550 en façade de demeures<sup>4459</sup>. Ces édifices ne présentent pas d'autres éléments de fortification reconnaissables. Il serait erroné de parler de maisons fortes dans ces situations. Malgré leur probable usage<sup>4460</sup>, ces ouvertures de tir sont avant tout installées dans ces résidences de qualité

---

*la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités... (commencée en 1866), plusieurs tomes, article « défense »).*

4457 CAYOT Fabrice, « Fortifier et défendre un habitat seigneurial à l'époque moderne : l'exemple des pays de l'Yonne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), dans collectif, *Fortifier sa demeure du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : actes du 5<sup>e</sup> colloque au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2016, p. 84.

4458 LITOUX Emmanuel, CARRE Gaël, *Manoirs médiévaux : maisons habitées, maisons fortifiées (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Rempart, 2008, p. 85.

4459 Nous tenons à remercier Maxime Messner, doctorant à l'Université de Strasbourg, qui nous a fourni quelques indications et pistes de datation sur ce type de structure.

4460 Ces demeures prennent place dans des bourgs dépourvus de fortification à l'époque considérée.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques (maison-mixte munie d'ornements à Chanceaux et maison à grosse tourelle à Pouilly-en-Auxois) comme attributs de la noblesse des occupants<sup>4461</sup>. Ces signes ostentatoires de défense actives sont mis en place sur d'autres maisons seigneuriales voire bourgeoise d'origine médiévale au moment des troubles de la guerre de la Ligue ou de la guerre de Trente Ans (seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>4462</sup>.

### **D'autres aménagements fortifiés**

Nous avons déjà fait état dans un précédent chapitre des demeures intégrant une tour de défense ou accolées au mur d'enceinte d'une agglomération. Dans ce cas, la construction participe directement à la défense collective.

Un aménagement d'un autre ordre, en l'occurrence un tout petit mâchicoulis de pierre, est mis en place sur la tourelle sur cour d'une demeure des environs de Sceaux. Cette structure probablement décorative dans ce contexte<sup>4463</sup> pourrait dater du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4464</sup>.

Enfin, il nous faut évoquer les créneaux et merlons moulurés placés en partie sommitale de la façade principale de la maison du Miroir [21231-52]<sup>4465</sup> et tout autour de la terrasse de la maison Pétral à Beaune [21054-51] (en grande partie restitués au cours de la restauration de 1907, **fig. 475**). Il s'agit d'une forme architecturale à l'aspect visuel fort, qui symbolise la force et le pouvoir, mais dont l'utilité réelle est discutable<sup>4466</sup>.

---

4461 CAYOT Fabrice, « Fortifier et défendre un habitat seigneurial à l'époque Moderne : l'exemple des pays de l'Yonne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), dans collectif, *Fortifier sa demeure du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : actes du 5<sup>e</sup> colloque au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2016, p. 84.

4462 Citons les cas de canonnières apparemment ajoutées auprès de portails d'entrée de cours à La Rochepot [21527-5] et Meloisey (SUP1112) et une canonnière en haut d'une tourelle à Salives [21579-7]. D'ailleurs, pour le cas de La Rochepot, c'est même une petite tourelle qui se trouve mise en place auprès du portail à l'angle de rue.

4463 MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, p. 160.

4464 Par comparaison, il en existe une plus importante à Rougemont de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle en façade arrière d'une maison qui a son aspect vers l'enceinte. Elle est dotée de deux petites canonnières.

4465 Joseph Garnier émet l'hypothèse que cet aménagement est mis en place par le duc Robert II à la suite de l'acquisition qu'il a fait du tiers de la maison en 1279 (ADCO B1023, cité par GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 117).

4466 Le président Millotet raconte néanmoins que des archers et arbalétriers défendaient cette partie de la ville depuis le parapet de la maison du Miroir pendant la reddition de la ville à Henri IV (BM Dijon ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

## C.2. La protection spirituelle

### C.2.a. Les oratoires privés

La piété domestique est une activité importante dans la demeure. La chapelle de l'hôtel Chambellan [21231-30] est le plus remarquable témoin de l'aménagement d'un lieu de dévotion au sein d'une habitation nobiliaire bourguignonne de la fin du Moyen Age (**fig. 84 et fig. 476**). Placée dans une cour à l'arrière du logis principal et peut-être antérieur à celui-ci, cet édifice de plan rectangulaire comprend quatre niveaux dont le dernier formant terrasse<sup>4467</sup>. Cette dernière est accessible depuis le second étage du logis par un escalier en vis se terminant en tourelle. L'édifice érigé en pierre de taille présente des ouvertures de taille limitée en dehors de la grande fenêtre à remplage et réseau qui perce largement le mur de l'étage du côté oriental. Dotée d'une archivolte et moulurée de tores, cette baie intègre quatre lancettes trilobées et un réseau avec des soufflets polylobés en partie haute. Son remplage rappelle celui de la grande baie en façade sud de l'église Saint-Jean de Dijon (avant 1470), la grande baie de la chapelle du château de Couches (1463d) ou encore la grande baie de la chapelle Saint-Léger de Beaune (trois lancettes) qui accueille des peintures murales dans les années 1470. Des vitraux peints armoriés venaient anciennement orner cette ouverture<sup>4468</sup>.

A l'intérieur, les deux niveaux inférieurs du bâtiment sont voûtés, mais seule la pièce à l'étage, qui comprend deux travées, sert véritablement de chapelle. Cette pièce d'environ 20 m<sup>2</sup> de surface est couverte d'une haute voûte d'ogives moulurée en tore à listel et cavet retombant sur des piliers engagés. En lieu et place des deux clefs de voûte se trouvent des clefs pendantes richement sculptées. Ces éléments assurément tenus par des accroches métalliques internes sont reliés aux nervures principales par de petites nervures secondaires suspendues ornées de fines sculptures en relief.

Un autre hôtel aristocratique dijonnais du XV<sup>e</sup> siècle (vers 1440) conserve des restes de sa chapelle : l'hôtel Rolin [21231-49]. Une large baie cintrée avec lancettes à trilobe et réseau en quadrilobe soulignés de moulure à tore exposée vers le sud signale la présence de la chapelle à

---

4467 Le plan ramassé et la présence de voûte rappellent la forme que prennent les maisons-tours.

4468 Ils ont été vendus au début du XIX<sup>e</sup> siècle à un marchand anglais (BASSET DE JOLIMONT François Gabriel Théodore, *Description historique et critique et vues pittoresques dessinées d'après nature de la ville de Dijon*, Paris, Imprimerie A. Barbier, 1830, p. 59). Eugène Fyot émet l'hypothèse qu'ils ont pu être réalisés par Thibaut la Leurre, peintre-verrier officiel du roi à Dijon (FYOT Eugène, « Les Verrières et les verriers d'autrefois à Dijon », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1930-1931, p. 579).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

l'étage, cependant nous ne retrouvons pas de traces de voûte couvrant cet espace (**fig. 477**). La voûte est pourtant un bon moyen de prouver l'existence d'une chapelle, toujours disposée du côté de la cour arrière.

L'oratoire de l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6], datant du début du XVI<sup>e</sup> siècle, est de dimensions bien plus restreintes (3 x 1,60 m) (**fig. 478**). Il est placé au rez-de-chaussée d'une petite construction du côté de la cour<sup>4469</sup>. Les deux petites travées sont accotées de petits espaces latéraux. Le voûtement sur croisée d'ogives quadripartite est mouluré d'un tore et de cavet. La faible épaisseur des murs a nécessité la mise en place d'un contrefort habilement choisi comme support d'importants décors. Ces décors sont mis en relation avec ceux de la frise sculptée en façade et avec les sculptures en bois de la galerie de la cour notamment.

La position du probable oratoire au 9 de la rue Verrerie [21231-83] (XVI<sup>e</sup> siècle) est similaire (**fig. 479**). Il prend place dans un édicule de 1,80 m de côté contre une demeure à pan de bois bourgeoise, en face de la tourelle d'escalier du côté de la cour arrière. La voûte sur croisée d'ogives à moulure en tore et cavet ne couvre qu'une unique travée mais elle est assez complexe avec la mise en place de liernes et tiercerons dont la rencontre est soulignée par une sculpture blasonnée. La fenêtre qui a été transformée en porte conserve des traces de barreaudage<sup>4470</sup>.

D'autres petites chapelles sont signalées à Dijon : dans la maison du Miroir en 1414<sup>4471</sup>, dans l'hôtel de la Vicomté<sup>4472</sup>, à la maison du Boeuf<sup>4473</sup>, dans l'hôtel de Vergenne<sup>4474</sup>, dans la maison de Lestoille<sup>4475</sup>, dans la maison de la veuve d'Henry le Berruier, chevalier<sup>4476</sup>, dans la maison de Pierre de Jalerainges, sage en droit<sup>4477</sup>, et dans l'hôtel du Griffon<sup>4478</sup>. La liste est moins étoffée pour les

---

4469 Il est difficile de restituer une forme et un usage précis au niveau d'étage de cette construction.

4470 Indication de M. Deveaux à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or le 28 janvier 1917, ADCO 69J77.

4471 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 119. La chapelle a été assurément largement utilisée par les Chartreux de Champmol au XV<sup>e</sup> siècle. C'est probablement pour cet oratoire que Jacques Gautheron et son fils Jean, peintre-verriers, préparent une verrière dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (FYOT Eugène, « Les Verrières et les verriers d'autrefois à Dijon », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1930-1931, p. 583).

4472 D'après une mention textuelle de 1292. Il était situé dans le quartier du *castrum* (ADCO 69J79 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fichier Garnier, fichier thématique d'histoire et de topographie dijonnaises, XIX<sup>e</sup> s).

4473 Avec une grande fenêtre en façade sur rue (GRAS Pierre, « Etudes sur la topographie dijonnaise : la maison du Boeuf », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XXIV (1954-1958)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1959, p. 179-184).

4474 Situé au 6-8 rue Bossuet (BM Dijon, ms 2122 : fonds Clément-Janin, Hôtels et maisons célèbres de Dijon, 440 f.)

4475 Tenue par la famille Legerminet en 1429 (ADCO B11372, fol. 33v).

4476 ADCO BII356/1, C12/3, n°23, 1403, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4477 ADCO BII356/1, C12/4, n°11, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.



Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques autres localités, mais il s'en trouve dans la ville de Beaune (au 10 rue Monge [21054-65])<sup>4479</sup>, dans les bourgs de Gevrey-Chambertin<sup>4480</sup> et Vitteaux<sup>4481</sup> et dans les maisons seigneuriales de Pommard<sup>4482</sup>.

Révéléateur d'une certaine prestance sociale, les oratoires privés ne sont pas systématiquement présents dans les demeures nobles et bourgeoises<sup>4483</sup>. Ils constituent cependant un équipement essentiel des maisons relais urbaines d'abbayes. Il subsiste à l'étage de la maison du Petit Cîteaux à Dijon [21231-23] une pièce voûtée étendue sur quatre travées divisées en deux parties par une paire de larges arcs doubleaux (**fig. 480**). La voûte d'ogives tripartites accompagnée d'arcs formerets et d'arcs doubleaux chanfreinés est supportée par un gros pilier central de plan rectangulaire muni de culots et de culs-de-lampe insérés dans les murs. La peinture néo-gothique, probablement exécutée lors de la restauration de 1915<sup>4484</sup>, gêne la datation de cet ensemble, qu'il convient de placer prudemment entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Il est également difficile de situer chronologiquement la petite niche gothique moulurée d'un tore qui a pu accueillir la piscine. La chapelle de la maison refuge de l'abbaye de Morimond à Dijon est voûtée sur croisée d'ogives, dotée de « grandes verrières » et d'une croix en haut d'un des murs pignons en 1519<sup>4485</sup>.

Les vestiges matériels des oratoires jadis bâtis au sein des autres maisons refuges ne sont pas nombreux, même si des mentions textuelles permettent de les localiser. La chapelle du Petit Clairvaux à Dijon, consacrée en 1223, se plaçait dans l'angle nord-est de la propriété, auprès de l'ancien jardin<sup>4486</sup>. La chapelle de l'abbé de la Buisnière à Beaune était en 1494 au bout d'une galerie au-dessus d'un cellier « a mettre vin »<sup>4487</sup>. La « belle chapelle voustee et consacree » de la maison

---

4478 ADCO BII360/2, document n°110, 1436.

4479 Datable du XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècle avec voûte d'ogives (BARD Joseph, *Beaune, histoire et tableau*, s. l., s. n., 1848, p. 56).

4480 Avec deux fenêtres de style percées dans le pignon occidental, dans la maison du collège de Dijon (VIENNE Henri, *Gevrey-Chambertin : notice historique, topographique et statistique*, Dijon, Douillier, 1850, p. 58).

4481 BM Dijon, ms. 2780 à ms. 2785 : Mémoires historiques sur Vitteaux, Pierre Collon, 1807-1832, 6 tomes.

4482 MOINGEON A., « Essai historique sur pommard d'après le manuscrit de l'abbé Collon », dans *MSHAB T. 33* (1909 p. 77 et 1910 p. 27).

4483 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 112.

4484 « Mélanges », *La revue de Bourgogne*, T. 5 (1915), Dijon, 1915 p. 411.

4485 AM Dijon H58, cité par BAZIN Alice, *La maison de Morimond à Dijon : un exemple de relais urbain cistercien du XIII<sup>e</sup> siècle, mémoire de master en histoire de l'art médiéval sous la direction de Denis Cailleaux*, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, 111 p.

4486 AD Aube 3H1845, CHABEUF Henri, « Les celliers de l'ancien hôtel de Clairvaux à Dijon », dans *MCACO T. 14 (1901-1905)*, Dijon, p. 9.

4487 ADCO 12H31.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques de Cîteaux dans le faubourg Bataille de Beaune se tenait contre le corps de logis principal en 1485<sup>4488</sup>.

Ces espaces domestiques qui témoignent de la « domicialisation du sacré et de la sacralisation du profane »<sup>4489</sup> sont en principe des lieux d'accès limité et sont décorés avec soin. La fonction de recueillement et la présence symbolique de l'esprit divin oblige à une disposition réfléchie du mobilier et des objets liturgiques. C'est l'une des seules pièces de la maison qui ne pouvait en théorie subir un usage polyvalent, bien que les inventaires après-décès témoignent d'une fonction détournée comme entrepôt voire chambre à coucher<sup>4490</sup>. Ainsi, la dernière chapelle citée, qui contenait notamment les « devotes reliques de Monseigneur Saint-Marcelin et de plusieurs autres saints », ne devait pas accueillir de « chose vile ny deshonneste »<sup>4491</sup>. La chapelle du tailleur du duc de Bourgogne contient un autel, un chancel et tous les ornements liturgiques nécessaires pour célébrer des offices<sup>4492</sup>. Certains des objets (statues et tableaux) présents dans la chapelle de l'hôtel Chambellan [21231-30] d'après l'inventaire de 1644 sont peut-être en place depuis l'époque médiévale<sup>4493</sup>. Les textes citent également dans d'autres contextes de l'eau bénite<sup>4494</sup> et des livres de prières<sup>4495</sup> pour les catholiques et des chandeliers en cuivre pour les juifs<sup>4496</sup>.

---

4488 Terrier de Cîteaux de 1485, cité par AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, 588 p.

4489 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 285.

4490 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 113-115. Cela peut être révélateur de leur possession par des occupants moins fortunés que leurs prédécesseurs.

4491 ADCO 12H63, 1559.

4492 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 112.

4493 Il y a alors sept statues d'albâtre, un grand tableau de la *Résurrection de Lazare*, un tableau de *l'Assomption* et une sculpture de Christ d'ivoire sur bois noir (Inventaire des biens de Philippe de Pontoux et Jeanne le Gourg, 2 novembre 1644, cité par DE VAULCHIER René, « Les propriétaires de l'hôtel Chambellan au XVII<sup>e</sup> siècle », dans Bulletin du Syndicat d'Initiatives de Dijon, janvier-février 1964, p. 15). Cet inventaire démontre que la Vierge en marbre et le socle en forme de tabernacle, déjà reconnus par E. Fyot, ont été mis en place plus tard.

4494 Les récipients à « aigue benoiste » (pots ou petits seaux, en bronze ou en étain) sont largement répandus à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (PIPONNIER Françoise, « Les Dijonnais et l'eau à la fin du Moyen-Âge », dans *Mélanges de l'école française de Rome*, T. 104-2, 1992, p. 493).

4495 De nombreux marchands disposent de bréviaires, Heures de Notre-Dame et Heures de la Croix à Dijon au début du XV<sup>e</sup> siècle à l'usage de piété personnelle (PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen Âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 163).

4496 Maître Pierre possède également une lampe de cuivre à huit cornes et un grillage en bois d'après l'inventaire de 1394 (KOHN Roger, « Fortune et genre de vie des juifs de Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Annales de Bourgogne T. 54* (1982), p. 185).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Ces objets rituels domestiques de monstration ainsi que les statuettes votives intérieures voire des tableaux peints<sup>4497</sup>, bien qu'assez peu nombreux<sup>4498</sup>, peuvent dépasser le cadre de l'oratoire. Bien que mobiles par nature<sup>4499</sup>, ils intègrent éventuellement un simple autel domestique placé dans une pièce polyvalente. L'inventaire après-décès de Belot, femme de Jehan de Beaulfort indique la présence d'un tabernacle « ou est lymage Nostre Dame » et deux « tablees » de toile avec un crucifix pour l'une et la Vierge et Saint-Christophe pour l'autre<sup>4500</sup>. Les inventaires après-décès dijonnais des années 1400 font état d'une poignée d'autres tableaux, représentant la Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'Évangéliste et Sainte-Catherine<sup>4501</sup>. La maison Pétral comporte une verrière usée avec la Salutation Angélique dans une chambre basse sans cheminée derrière la cuisine d'après la description de 1592<sup>4502</sup>. Le nom de certaines chambres semble rendre compte de la présence d'autres figures, telle la chambre Saint-Martin attenant à la salle de la maison de marchand dite la maison de Saint-Nicolas dans la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine<sup>4503</sup> ou la chambre Saint-Jean à l'étage d'une maison près de la tour Saule à Dijon<sup>4504</sup>. En complément, les calvaires situées à proximité de maisons peuvent constituer des supports de dévotion semi-domestiques<sup>4505</sup>. À une autre échelle, il est peut probable que Jean de Noident, bailli de Dijon, ait besoin d'un oratoire dans sa maison de la rue Vannerie : en effet, il peut aisément se rendre dans la chapelle Saint-Nicolas toute proche, consacrée en 1433 qu'il a élevée à ses frais<sup>4506</sup>.

---

4497 Il s'en trouve un « enchassillie » à Dijon chez Perrenote, femme d'Estiennot le Motardier dès 1397 (ADCO BII356/1, C12/2, n°14 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4498 Les objets de piété représentent moins de 1 % du mobilier recensé dans les inventaires après-décès bourguignons du XV<sup>e</sup> siècle (ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, « Mobilier civil et intérieur domestique », dans PRIGENT Christiane (dir.), *Art et société en France au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, p. 653).

4499 BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier, « La domestication des images », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 16.

4500 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4501 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4502 AM Beaune 34Z53 : Fonds Charles Bigarne, Recherches historiques sur Beaune, maisons historiques, notes de recherches.

4503 ADCO E2325, 1547.

4504 ADCO B11372, fol. 34r., 1422.

4505 Melenote, veuve de Jehan Baudot, bourgeois, vend aux desservants de l'église de Saint-Nicolas 10 sols de rente assignés sur sa maison dans la Grande rue du faubourg Saint-Nicolas à Dijon afin de consacrer et faire procession le jour de Pâques devant la croix installée devant cette maison (ADCO B11332 fol. 17v).

4506 GRAS Pierre (dir.), *Histoire de Dijon*, Dijon, Privat, 1981, p. 111.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les statues votives de la Vierge Marie ou d'autres figures saintes occupent en premier lieu les autels des oratoires, véritables témoignages de l'essor de la piété individuelle. Elles ornent également des façades, des galeries voire même des cheminées.

### *C.2.b. La statuaire, une forme de témoignage de la dévotion publique et privée*

Les sculptures votives expriment en premier lieu la dévotion religieuse du propriétaire, mais aussi sa magnificence<sup>4507</sup>. À ce titre, elles constituent généralement le point d'orgue de la décoration de la façade sur rue. Il est utile de rappeler que les figures religieuses ont également un rôle apotropaïque non négligeable.

Excepté pour quelques figures directement sculptées dans les poteaux en bois de façades à pan de bois, les statuettes sont des éléments amovibles, mis en place dans des niches ou sur des consoles. Ajoutées éventuellement quelque temps après la construction initiale, beaucoup sont retirées pendant les troubles révolutionnaires. Ce caractère explique la préservation médiocre *in situ* des sculptures, en premier lieu celles réalisées en bois<sup>4508</sup>. Il est même possible de remettre en question la présence effective dès l'époque médiévale de certaines sculptures anciennes visibles<sup>4509</sup>. Aussi, nous ne citerons ici que les sculptures associées depuis longtemps aux façades dans lesquelles elles s'inscrivent et de même chronologie<sup>4510</sup>. Les sculptures votives de l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6] attestent de leur situation dans des cours privées. Il en était de même dans la propriété de Regnault Chevalier, tailleur du duc, à l'heure de son trépas : la cour comprenait une

---

4507 Il n'est pas hasardeux de trouver les armoiries familiales apposées sur la niche de la statuette (Flavigny [21271-116], Mauvilly [21396-1], Beaune [21054-45] et [21054-51], Minot [21415-4] (avec rouelle) et Dijon [21231-38] et [21231-67] (avec trois blasons)).

4508 Aussi, la niche au sommet du contrefort de l'oratoire de l'hôtel de Thomas Berbisey [21271-6] à Dijon a été débarrassée de sa statuette dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

4509 La femme en prière, coiffée et accompagnée d'une chimère à ses pieds visible en façade de l'hôtel Godran [21231-82] pourrait correspondre à Saint-Marguerite. Eugène Fyot rapproche de cette statuette du nom de la femme d'Odinet Godran : Marguerite Salemond (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 103). Cependant un doute subsiste sur l'origine de cette statuette, visible ici depuis le XIX<sup>e</sup> siècle : la niche semble d'autant mieux adaptée à une figure un peu plus petite. À Baigneux-lès-Juifs [21043-3], le propriétaire conserve une statuette de la Vierge avec des traces de peinture bleu qui est longtemps restée dans la niche de la tourelle d'escalier.

4510 David Henri recense un certain nombre de figures des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles en façade dans diverses localités. Leur caractère hiératique et leurs attributs les rattachent aux saints personnages décrits dans la Bible et dans d'autres récits sacrés. Nous ne pouvons cependant décemment pas les considérer sans une appréciation visuelle de leur insertion dans l'architecture (DAVID Henri, *De Sluter à Sambin : essai critique sur la sculpture et le décor monumental en Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Leroux, 1933, 2 volumes).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques image de Saint-Jehan sur la galerie près du puits et une « petite Nostre Dame » sur une pierre marbrière au milieu de la cour, toutes deux peintes en or et en bleu<sup>4511</sup>.

Les surnoms de bâtiments, et quelques noms de rues ou ruelles, renseignent également sur la présence probable de sculptures votives. Néanmoins, il arrive que les désignations à partir de noms de saints correspondent à une image peinte, au nom de l'établissement religieux propriétaire ou bénéficiaire de droit ou de redevances, voire au patronyme du propriétaire ou encore se rattachent à un toponyme proche.

Si la maison Saint-Antoine est citée à Dijon dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4512</sup>, l'essentiel des hagionymes de bâtiments domestiques est mentionné aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

Les images de la Vierge Marie sont très appréciées, en particulier quand elle est accompagnée de l'Enfant Jésus. Il se trouve deux maisons différentes à « lymaige Nostre Dame » à Châtillon-sur-Seine, mais également une à Flavigny et une à Semur-en-Auxois aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. À Dijon, le nom d'hôtel Notre-Dame du Puy du Bourg qui apparaît en 1534 suggère qu'il est utile d'ajouter une précision toponymique pour dissocier les différentes maisons dédiées à la Vierge.

La réhabilitation d'une demeure rue de l'église à Flavigny [21271-82] dans les années 1990 a été l'occasion de déposer une statue en pierre haute de 1,60 m de la niche gothique qui l'abrite (**fig. 481**). La restauration de la sculpture a mis en évidence son ancienneté, cohérente avec son emplacement, mais aussi la polychromie. La sculpture figure une vierge couronnée présentant son sein droit à l'enfant Jésus. Le donateur, de proportion très réduite, s'agenouille auprès de la vierge. Il est accompagné de plusieurs objets dont un livre. Il est difficile d'estimer la fidélité de la représentation de ce personnage, certainement le commanditaire de la maison<sup>4513</sup>. L'ensemble sculpté, pour lequel on trouve des comparaisons locales pertinentes, serait de style champenois et datable du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4514</sup>. Une telle figure a pu donner son nom à l'édifice dès l'époque médiévale, distinct du nom actuel, mais curieusement nous ne parvenons pas à le retrouver.

---

4511 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459)*, Tome I : 1390-1408, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017, 659 p.

4512 COLLETTE E., *Chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon : de 1200 à 1230*, Dijon, 1905, charte n°65 (1224).

4513 Actuellement nommée la maison au Donataire en hommage à la qualité de cette sculpture. La statue médiévale a été déposée : c'est une copie qui figure actuellement en façade.

4514 Elle est comparée avec d'autres vierges de Troyes et Moulins, mais également avec celles de l'église de Brain et de l'église de Flammerans (DAVID Henri, *De Sluter à Sambin : essai critique sur la sculpture et le décor monumental en Bourgogne aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Leroux, 1933, p. 272-274).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

La Vierge à l'enfant en pierre exécutée finement et reposant sur un socle mouluré et blasonné retrouvée en 1894 en place dans sa niche du rez-de-chaussée lors de travaux de la façade de la maison Pitard à Dijon [21231-27] (**fig. 482**) est assez semblable à celle qui ornait la niche d'une façade rue Porte aux Lions [21231-66]<sup>4515</sup>. Une sculpture de qualité réalisée sur un poteau de bois et aujourd'hui déposée au musée de la Batellerie à Saint-Jean-de-Losne surmontant une base torsadée ornée de grappes de raisin et protégée par un dais sculpté est l'un des plus beaux témoignage connus de cette représentation vers 1500, provenant certainement d'une maison à pan de bois de ce site (**fig. 483**)<sup>4516</sup>.

Sur la façade de Dijon [21231-2], la Vierge, représentée sur un poteau de l'étage en train de lire, s'inscrit dans une scène aisément identifiable : l'ange placé sur un poteau voisin l'interpelle dans le cadre de l'Annonciation (**fig. 484**). Ces deux figures séparées par une fenêtre à croisée sont assises sur une base travaillée et surmontées par un dais sculpté. P. Quarré date les sculptures du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, mais la forme du pan de bois évoque plutôt les années 1480<sup>4517</sup>. La même scène est amplement reconnue dans d'autres villes françaises<sup>4518</sup>. Une demeure flavignienne présente un autre évènement important au début du XVI<sup>e</sup> siècle : la Nativité.

Le thème de la Pietà, qui demande une maîtrise technique évidente, est présentée sur des façades du XVI<sup>e</sup> siècle : sur un culot à pampre de vignes rue Verrerie à Dijon [21231-82] (**fig. 485**) et dans une riche niche de la façade reprise en 1548 à Auxonne [21038-9]<sup>4519</sup>. Il est à rapprocher de la représentation qui exprime par définition la souffrance de l'Ecce Homo<sup>4520</sup>.

---

4515 Cette statue a été déposée au Musée du Louvre. Il en existe un moulage en plâtre au musée archéologique de Dijon (Comptes-rendus des mémoires de la commission des antiquités de la Côte-d'Or, T. VIII, p. XXX).

4516 D'ailleurs, ce poteau présente la marque d'assemblage « IIII » et des trous de chevilles à hauteur d'entretoise.

4517 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 157.

4518 De chronologie similaire au 9 Grande Rue à Morlaix, à la maison du Bailly à Joigny, et la maison de la Reine Blanche à Bourges (LELOUP Daniel, *Maisons à colombages de France*, Douarnenez, Chasse-marée, 2007, p. 68-69). Le musée municipal de Semur accueille deux fragments de poteaux qui reprennent cette iconographie.

4519 Cette dernière représentation est très proche en termes de style d'une Pietà de même datation visible sur une façade moderne de la rue du Chaignot à Dijon (DAVID Henri, *De Sluter à Sambin : essai critique sur la sculpture et le décor monumental en Bourgogne aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Leroux, 1933, p. 286). La piéta d'exécution plus grossière, datable du XVI<sup>e</sup> siècle, dans une niche de Flavigny [21271-116] ne semble pas adaptée à celle-ci en termes de dimensions.

4520 Une maison avec boutique dans la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine présente une image de l'Ecce Homo en 1610 (ADCO 18H86).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les autres sculptures qui font l'objet d'une dévotion particulière représentent des saints avec leurs attributs respectifs. À quel saint se vouer pour orner et protéger sa demeure et plus largement les siens ?

Saint Georges<sup>4521</sup>, Saint Nicolas<sup>4522</sup> et Saint Christophe<sup>4523</sup> donnent leur nom à des maisons dans plusieurs localités : ils sont assez appréciés pour leur rôle protecteur dans la sphère domestique, tout comme Sainte-Barbe<sup>4524</sup>. Une statue de Saint-Georges à cheval placée en façade pignon aurait été à l'origine du nom de l'hôtel Saint-Georges [21231-16] à Dijon d'après l'abbé Courtépée<sup>4525</sup>. À Noyers [89279-44], deux saints surmontés d'une coquille formant dais prennent place sur les poteaux : sainte Barbe avec la palme du martyr, une tour (avec petites fenêtres à accolade) et un livre saint et sainte Marguerite avec un vase à nard et un livre saint (**fig. 486**)<sup>4526</sup>. La première sculpture surmonte un *agnus dei*, autre représentation religieuse commune s'il en est. Les noms des maisons des Saints de Châtillon-sur-Seine (qui donne son nom à une rue au XIV<sup>e</sup> siècle) et de Dijon<sup>4527</sup>, supposent qu'il se trouve plusieurs figures d'égales importances sur une même façade.

Les saints locaux, tels saint Bernard<sup>4528</sup> et sainte Reine<sup>4529</sup> sont également mis à l'honneur de cette façon dans les lieux où ils ont vécu ou à proximité immédiate. Les saints protecteurs de la paroisse, saints patrons de confréries et des propriétaires (nous verrons le cas de Saint Thomas à l'hôtel Thomas Berbisey à Dijon [21231-6]) peuvent être retenus, mais également ceux qui trouvent leur place dans des textes religieux à succès et dans les prêches et spectacles<sup>4530</sup>.

---

4521 Flavigny et Châtillon-sur-Seine au XVI<sup>e</sup> s. et au faubourg de Dijon en 1477.

4522 L'ostellerie Saint-Nicolas à Châtillon-sur-Seine et à Dijon au XVI<sup>e</sup> siècle, la maison de Saint Nicolas à Avallon (ADY F289).

4523 La maison de Saint-Christophe (deux différentes à Châtillon et un « ostel » à Gilly-lès-Cîteaux au XV<sup>e</sup> siècle), la maison « ou pend pour enseigne la portreture de Saint Crestophe » à Avallon au XV<sup>e</sup> siècle (BAUDOUIN, « Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 9<sup>e</sup> année (1867)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1868, p. 25) et la maison de Saint-Christophe à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (« Comptes-rendu des travaux », *MCACO T. XVII (1913)*, Dijon, Commission des antiquités de la Côte-d'Or, p. CLVIII-CLVIX).

4524 Maison Sainte-Barbe à Dijon en 1534. Saint-Christophe protégeait de la mort subite et Sainte-Barbe de la foudre (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 183).

4525 Eugène Fyot suggère que Guillaume de Vienne l'a mise en place en l'honneur de la confrérie de Saint-Georges dont il était le chef (FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La revue de Bourgogne, T. 12 (1922)*, Dijon, 1922, p. 330).

4526 SRI Bourgogne, dossier sur la commune de Noyers. La forme du décor sculpté rappelle assez bien la façade reconstituée rue de la Reine-Bérandère à Le Mans (Sarthe) (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p. 180).

4527 ADCO B11309, 1391-1392. Elle se situe dans la rue Bataillère, près de l'abbaye Saint-Bénigne.

4528 A Dijon et à Châtillon-sur-Seine dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

4529 A Flavigny au XVI<sup>e</sup> siècle.

4530 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 178.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

A la maison des Corporations de Noyers [89279-40], il subsiste trois des quatre figures en bois sculptés distinctes, sans compter les anges formant culots (**fig. 487**). Les deux sculptures mises en avant présentent des artisans au travail : un cordonnier tranchant le cuir sur un établi gothique orné de lancettes et un savetier assis cousant une savate sur son genou. Le style est proche des sculptures de plusieurs maisons de Joigny, notamment la maison du Pilori. L'identification de ces artisans comme figurant les saints patrons respectifs de ces métiers, et donc de la confrérie associée, qui sont Saint-Crépin et Saint-Crépinien, a donné le nom actuel de l'édifice<sup>4531</sup>. Le troisième personnage, qui porte la barbe et un haut chapeau, est en mouvement. Arborant une hache et un bouclier, il semble en position pour se battre. Il pourrait représenter un membre de la milice locale bourgeoise. Il est probable que ces différentes figures servent à la fois de supports de dévotion et d'enseignes pour atelier de l'artisan-bourgeois qui occupe l'ouvroir du rez-de-chaussée. Les inscriptions effacées des phylactères et les armoiries sur les écussons portés par les anges formant culots devaient donner quelques indications sur le commanditaire de ces représentations.

Il existe par ailleurs une grande diversité des saints intercesseurs et gardiens, représentés notamment sur les façades d'hôtelleries urbaines des XV<sup>e</sup> siècle<sup>4532</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4533</sup>. Les inventaires après-décès dijonnais des années 1400 citent des « ymaiges » en bois ou non à l'effigie de la Vierge, de saint Christophe, mais aussi de saint Jacques, saint Jean, saint Paul et saint Pierre<sup>4534</sup>. Des statuettes se trouvent également en façade de quelques logis ruraux à l'exemple de la fenêtre de la demeure de Liennard Poygnant à Vesvrottes « ou souloit estre limage Saint Humbert »<sup>4535</sup>.

La sculpture de Saint-Mein installée dans une niche abondamment ornée et datée par un chronogramme de 1553 sur la façade d'une demeure médiévale de Corpeau [21196-1] (**fig. 488**) est à rapprocher d'une autre figure de saint évêque en façade de maison à Fontaine-lès-Dijon [21278-7].

---

4531 SRI Bourgogne, dossier sur la commune de Noyers.

4532 Citons sainte Catherine (1457), saint Louis (1440, ADCO 69J79), saint Eloy (1452, MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 72), saint Adryen (1487) pour Dijon et l'hôtellerie Sainte-Anne à Auxonne (CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 166).

4533 Citons pour Dijon sainte Madeleine (1526) saint Claude (1534), saints Cosme et Damien (1534), saint Ladre (1514, ADCO G267), saint Jacques (1554), sainte Marguerite (1534), saint Martin (1534), saint Pierre (1536), saint Sébastien (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.), mais également sainte Madeleine à Beaune dans le faubourg du même nom et saint Jehan à Montbard.

4534 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4535 ADCO 4E31/47, 1549.



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Le saint évêque qui animait le poteau cornier à Châtillon [21154-18] pourrait correspondre à Saint-Nicolas, considérant la proximité immédiate de l'église placée sous la protection de ce saint<sup>4536</sup>.

D'autres images pieuses sont sollicitées : Adam et Eve, les anges, les religieux pénitents, les rois mages, l'arbre de Jessé (sur une façade de maison à Dijon<sup>4537</sup>) et même le saint « Esperit » à Châtillon-sur-Seine (XVI<sup>e</sup> s.).

A l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), il semble que l'homme et la femme en pied et nus représentent les personnages d'Adam et Eve (**fig. 489**). Ils se disputent un phylactère, signe d'une mésentente éventuellement liée au péché originel. Cet épisode de la Genèse toujours visible à l'église Saint-Michel de Dijon figurait sur le poteau porteur de la galerie de l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6]<sup>4538</sup>. Il subsiste juste l'Arbre de la Connaissance, porteur de fruits, et le serpent à tête de femme. La scène de l'incrédulité de Saint-Thomas, sur laquelle nous reviendrons, se place au-dessus<sup>4539</sup>. L'hôtel des Trois Rois, cités à Dijon en 1534<sup>4540</sup>, présente certainement une image des rois mages en enseigne.

Le grenier de Flandres [21446-5] arbore la plus ancienne façade du corpus (vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>4541</sup>. Une partie des sculptures des chapiteaux des colonnettes de baies qui se rattachent à

---

4536 Il est courant que des saints évêques soient représentés, le cas de Joigny est remarquable à ce sujet.

4537 Un arbre de Jessé est sculpté et peint sur un poteau cornier visible en 1476 rue des Forges d'après Henri Chabeuf. La sculpture qui a donné son nom à une rue est vendue au château de Saint-Appolinaire en 1865 (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, p. 9). Peut-être se développait-il sur d'autres poutres comme celui de la maison de l'Arbre de Jessé à Joigny (entre 1540 et 1560) ou de la maison d'Abraham de Sens. Pour Eugène Fyot, le nom de la rue est plutôt lié à une représentation de ce thème iconographique sur la croix du cimetière Notre-Dame (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 154).

4538 Joseph Garnier formule en 1840 l'hypothèse que les personnages d'Adam et Eve ont été bûchés par les sœurs de Sainte-Marthe installées ici avant la Révolution (ADCO 69J73 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant Dijon, Dijon I : rues (par ordre alphabétique), XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s).

4539 En termes de messages, la partie basse fait référence à la chute (ancien testament) alors que c'est la rédemption et la foi qui caractérise la scène supérieure (nouveau testament) (D'ARBAUMONT Jules, « Mémoire sur les origines de la famille Berbisey à l'occasion d'un hôtel ayant appartenu à cette famille », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. VI (1861-1864), Dijon, Lamarche, 1864, p. 34).

4540 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

4541 LACAILLE Antoine, *Le grenier de Flandres à Moutiers-Saint-Jean : étude générale d'une ancienne demeure romane. Complément au rapport de prospection thématique : « Les demeures médiévales au nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont »*, Dijon, rapport de prospection thématique, 87 p.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

cette façade présente assurément des anges en oraison (**fig. 490**)<sup>4542</sup>. Il existe à Dijon deux maisons de l'Ange au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4543</sup>.

Deux figures datées du XIV<sup>e</sup> siècle représenteraient des religieux, correspondant même éventuellement au statut du commanditaire : un évêque en buste avec sa mitre à Dijon rue Jeannin [21231-47] et probablement la tête d'un moine tonsuré à Flavigny rue Crébillon [21271-57] (**fig. 491**). Les voyageurs peuvent en 1545 louer une chambre à l'hôtellerie du Moine Vert à Dijon<sup>4544</sup>.

Les trois grandes statues en ronde bosse surmontant les blasons de la Chartreuse, du duché de Bourgogne et de la ville de Dijon sont encore exposées sur la façade pignon de la maison du Miroir [21231-52] au XVIII<sup>e</sup> siècle (**fig. 458**). Exécutés par Claus de Werve en 1414<sup>4545</sup>, ils sont comme toutes les figures religieuses visibles depuis la rue des supports de la dévotion populaire. En effet, les moines chartreux<sup>4546</sup> à chaque extrémité sont debout mais tournés, les mains jointes en prière, vers l'image de la Sainte Trinité qui attire le regard au centre<sup>4547</sup>. Joseph Garnier situe historiquement ces sculptures au XV<sup>e</sup> siècle.

De semblables figures peuvent se trouver en décoration intérieure, sur les cheminées. Toutes les statuettes dans les niches de la hotte de la cheminée de l'hôtel Rolin [21231-49] et une partie des celles de la cheminée de l'hôtel Bernardon [21231-46] représentent des moines pénitents, avec capuchon couvrant leur tête, accompagnés d'un livre ou d'un chapelet (**fig. 492**). Le modèle est assurément fourni par les pénitents des tombeaux des ducs de Bourgogne, et en particuliers ceux réalisés pour le tombeau de Jean sans Peur et de sa femme par Jean de la Huerta entre 1443 et 1445<sup>4548</sup>. La deuxième cheminée citée présente aussi des personnages féminins en prière sur les extrémités.

---

4542 Ces sculptures sont assez proches de celles d'un chapiteau du double déambulatoire de Saint-Martin-des-Champs, daté peu avant 1135 par Philippe Plagnieux (PLAGNIEUX Philippe, « Le chevet de Saint-Martin-des-Champs à Paris, incunable de l'architecture gothique et temple de l'oraison clunisienne », *BM T.* 167-1, 2009, p. 32).

4543 La première derrière l'église Notre-Dame (ADCO B11337, fol. 56v., 1425) et la seconde proche de l'abbaye Saint-Etienne (ADCO E2180, fol. 62, 1482, cité par RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25* (1959-1962), p. 263).

4544 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

4545 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12* (1889-1895), Dijon, p. 119.

4546 Antoine identifie, sans doute à tort, pour ces deux sculptures les ducs Philippe le Bon et Charles le Téméraire (BM Dijon ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

4547 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12* (1889-1895), Dijon, p. 112-113.

4548 BARON Françoise, JUGIE Sophie, LAFAY Sophie, *Les tombeaux des ducs de Bourgogne, de la chartreuse de Champmol au musée des beaux-arts de Dijon : création, destruction, restauration*, Dijon, Somogy, 2010, 232 p.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Certaines statues servent d'enseignes pour des hôtelleries ou boutiques, de sujets de représentations théâtrales mais aussi de facto de repères visuels urbains<sup>4549</sup>. Elles sont signalées par les niches.

### *C.2.c. Les niches à statues : un support majestueux*

Une des plus anciennes niches à statue est visible à l'étage sur l'extrémité droite de la façade de Montbard [21425-4] (XIV<sup>e</sup> siècle) (**fig. 493**). L'encadrement de cette structure de dimensions limitées reprend la mouluration en tore employée pour les autres baies de cette demeure. Cette structure répond au type de la niche murale, courante aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Il existe aussi des niches à encadrement avancé au-devant du parement avec de solides bases et des dais généralement bien ornés<sup>4550</sup>.

En façade, les niches se placent aux endroits les plus marquants, au milieu du niveau d'étage, au-dessus de la porte ou idéalement à l'angle d'un édifice à deux façades perpendiculaires sur rue<sup>4551</sup>. Quelques niches en pierre sont apposées sur les massifs latéraux des façades à pan de bois. La taille de ces niches est proportionnelle à l'importance de la statue. Aussi, ces niches n'accueillent quelquefois que de petites statuettes à l'exemple des niches monolithes<sup>4552</sup>. La niche de Fontaine-lès-Dijon [21278-5] est tellement petite qu'elle s'intègre dans un linteau de porte de taille moyenne.

Pour certaines niches, la magnificence de la décoration avec l'accumulation de motifs supplante celle des fenêtres, de par la fonction et les dimensions limitées (**fig. 493**). Les niches cintrées ou couvertes d'un linteau emploient souvent le trilobe dans leur décoration comme référence à une forme ancienne distinguée. Les plus impressionnantes niches à encadrement à moulures en tore, quelquefois décorées comme certains couvrements de piscines liturgiques<sup>4553</sup> ou

---

4549 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 181.

4550 Le dais est orné d'archivoltes à Darcey [21226-1] et d'une riche sculpture à accolade fleuronée et pinacles à Beaune [21054-42] et [21054-45]. Il forme souvent tout comme certaines lucarnes une version miniature de grandes structures architecturales (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Editions Picard, 2018, p. 166).

4551 Les niches d'angle de Beaune [21054-42] et [21054-45], Dijon [21231-29] et Arnay-le-Duc (SUP194) sont assez soignées.

4552 Exemple de la niche moulurée de Flavigny [21271-26], et de niches en réemploi à Aignay-le-Duc et Auxonne.

4553 A l'exemple de celle de la chapelle Saint-Claude de l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques des niches en façades d'églises<sup>4554</sup>, comportent une archivolte avec choux frisés sommée d'un fleuron. C'est le cas pour la niche de la maison au Donataire [21271-82], très en vue entre deux croisées à l'étage, pour une niche à Corpeau [21196-1] avec pinacles et frise sculptée d'anges notamment sur l'appui et frise sur l'accolade, pour le dais qui abrite une des sculptures de la maison des Corporations à Noyers [89279-40] et pour les niches semblables de Semur [21603-14] et Semur [21603-17]. Les différents éléments de la niche, comme la statuaire, étaient peints : il reste le fond rouge pour celle de la maison au Donataire [21271-82]<sup>4555</sup>.

Les deux niches de la façade d'Auxonne [21038-9], datées de 1548, emploient le vocabulaire ornemental de la Renaissance : pilastre, entablement, fronton et couverture en caissons. Des décors de transition certainement datables du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle sont visibles à Beaune [21054-51] et Châtillon-sur-Seine (SUP729). L'utilisation de supports distincts pour l'exemple beaunois exprime au plus juste la transition des styles : une colonnette à bague de style gothique à droite et un pilastre à besant de style Renaissance à gauche. Certaines niches restent néanmoins simples afin de mieux valoriser la sculpture par contraste, même celles qui se placent aux angles<sup>4556</sup>.

Si la niche est la mieux à même de mettre en avant et de préserver la sculpture de l'usure des éléments, ce n'est pas la seule forme de support possible : une poignée de consoles moulurées de différentes dimensions constituent d'anciens socles à statues. Ces consoles sont la plupart du temps ornées de végétaux. À Dijon rue Verrerie [21231-82] et [21231-101] ce sont plus spécifiquement les feuilles et les fruits de la vigne qui sont représentées.

Les sculptures amovibles en ronde-bosse, qu'elles soient en pierre ou en bois, sont quelquefois maintenues au support par une attache en fer. Aussi, elles se placent sur les extrémités de façade pour le cas de pan de bois (exemple Montbard [21425-12]). Cependant, les sculptures figurées ne sont pas exclues de ce type de façade : elles sont alors travaillées en haut-relief sur diverses poutres, ce qui garantit leur contemporanéité avec la construction (poteaux avec base moulurée et dais, aisseliers et sablière). Les plus grandes sculptures peuvent être protégées par un

---

4554 A ce titre, les dais de niches richement sculptée dans le style du gothique flamboyant du porche ouest de l'église d'Auxonne sont de véritables marqueurs, placés chronologiquement entre 1515 et 1527.

4555 Charles Aubertin fait mention d'un badigeon bleu décorant le dais gothique qui accueillait une statue de la Vierge à l'angle de la maison de Beaune [21054-42] (AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, p. 60).

4556 Semur [21603-64] pour un exemple en pierre et Dijon [21231-3] avec simple biseau, amorti et attache métallique pour un exemple en bois.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques avant-toit. C'était le cas du Saint-Georges à cheval de l'hôtel du même nom à Dijon, placé sous un avant-toit en bâtière contre la façade<sup>4557</sup>.

#### *C.2.d. Nombreuses mais discrètes : les marques de protection*

Les croix, le monogramme du Christ et les formules de protection constituent des signes protecteurs plus simples à réaliser. D'ailleurs, un certain nombre prend la forme de graffiti ajoutés après la construction de l'édifice. Les croix discrètes sont des signes apotropaïques et des supports de dévotion assez évidents. Placées auprès des portes (surtout au linteau, piédroit et tableau), elles protègent la maison et ses occupants, éventuellement sous forme de dédicace à l'issue du chantier de construction. Il est quelquefois d'usage d'apposer le signe de croix sur plusieurs objets de la vie quotidienne (céramique, pain, fromage)<sup>4558</sup>.

Lorsqu'elles sont assez manifestes, voire inscrites sur un blason, les croix peuvent également avoir d'autres significations : signe d'appartenance à un établissement religieux, dans la censive de cette communauté, maison curiale ou encore propriété d'un clerc ou d'un chanoine. Les croix bien en vue sur la façade, de dimensions, formes et de matériaux probablement variables, sont à l'origine de quelques noms d'hôtelleries. Les adjectifs qui les accompagnent (la croix Blanche, citée à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, la Croix de Fer et la Croix d'Or à Dijon) indiquent qu'elles pouvaient être peintes. La maison du Crucifix, connue à Châtillon-sur-Seine au XV<sup>e</sup> siècle, pouvait comporter une croix plus sophistiquée, voire animée.

Une poignée de façades arborent toujours des croix particulièrement visibles. Les plus remarquables sont celles de Pichanges [21483-2], avec une base à branche avec un petit fleuron, accompagnée de graffiti de croix avec base sur les piédroits, et de Saint-Romain [21569-2] avec les branches fleurdelysées sculptées en évidence (**fig. 494**). Une maison de Binges présentait une

---

4557 Cette sculpture a été altérée en 1792 (BM Dijon ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

4558 ALEXANDRE-BIDON Danièle et LORCIN Marie-Thérèse, « *Benedic domine domum istam et angeli tui in pace custodiant muros ejus* », la protection des demeures par les armes spirituelles », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 190.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques  
croix sur un piédestal de trois marches et surmontée d'une branche d'olivier à quatre feuilles<sup>4559</sup>. Le  
signe inscrit dans un trilobe dans un écu encadré par deux oiseaux lui-même présenté par un lion  
porte-poulie à Dijon [21231-98] correspond peut-être à une croix encadrée et surmontée d'un  
fleuron, à moins qu'il ne s'agisse d'un monogramme simple. Les autres exemples sont des croix  
pâtées<sup>4560</sup> ou des croix avec base<sup>4561</sup> (**fig. 494**).

Les croix inscrites discrètes que nous avons relevées par paire en façade sur les portes  
piétonnes d'entrée de Flavigny ([21271-54] et [21271-87]), La Rochepot [21527-4], Vitteaux  
[21710-6], Villaines-en-Duesmois [21685-9], Villaines-lès-Prévôtes [21686-2] et sur les portes  
cochères de Châtillon-sur-Seine [21154-5] (côté cour) et Meursault [21412-1] peuvent être apposées  
dès l'époque médiévale. De petites croix sont placées entre les baies de boutique de Vitteaux  
[21710-4] (**fig. 495**). Chaque branche de ces croix avec base reforme d'autres petites croix. Notons  
que ce signe est encore bien répandu à l'époque moderne.

Les croix incisées légèrement pâtées pourraient correspondre aux plus anciennes (ex.  
Châtillon-sur-Seine [21154-5] et Villiers-le-Duc [21704-5] en réemploi) alors que celles formant  
calvaire avec une petite base dateraient davantage du XVI<sup>e</sup> siècle (ex. à Flavigny et La Rochepot).  
La base du calvaire du graffito sur le piédroit de la porte du cellier de Vitteaux [21710-6] est très  
développée : elle comprend plusieurs marches et un piédestal (**fig. 495**). À Noyers [89279-1],  
Noyers [89279-28], Mont-Saint-Jean [21441-1] et Corpoyer-les-Moines (SUP798) c'est la pointe de  
l'accolade qui forme une petite croix.

Plus sophistiqué que la croix, le monogramme trilitère du nom grec du Christ « Ihs » est un  
signe protecteur marquant. Sollicité en priorité pour des établissements religieux, il semble qu'il  
prend place sur les portes de maisons particulières au moins à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4562</sup>. Citons  
l'exemple en façade sur cour de Talant [21617-1] avec la représentation de gouttes de sang qui  
coulent de la branche du « h » formant une croix (**fig. 496**)<sup>4563</sup>. Il est reconnu sur des blasons<sup>4564</sup>,

---

4559 MOREAU Paul, « Une maison du XV<sup>e</sup> siècle à Binges », dans *MCACO T. 22 fasc. 3*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1952, p. 539.

4560 Poiseul-la-Ville [21490-2] et Rougemont [21530-10].

4561 Pommard [21492-8] Bure-lès-Templiers [21116-1] Pommard [21492-3] et Avallon [89025-10].

4562 La possession de ces demeures par des clercs ou moines n'est pas exclue mais ne semble pas forcément obligatoire.

4563 Il y a aussi les portes de Fontaine-lès-Dijon [21278-5] et Noyers [89279-17]. Ce signe poussait les habitants de Noyers à restituer à tort un couvent dans cette seconde maison.

4564 Le monogramme du Christ se trouve à Noyers [89279-17] (non loin de fleurs de lys) et sur un linteau en réemploi à Saint-Aubin [21541-6].

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

selon les mêmes raisons que lorsque la croix prend cette place (voir ci-dessus). Le nom abrégé du Christ, « IZUS », figure sur un linteau à accolade daté de 1534 d'un jour de Savigny-sous-Malain (SUP659). En termes d'ornements, nous avons reconnu la sculpture d'un tout petit Christ en croix sur un linteau de Guillon [89197-12] (fig. 496). Il se pourrait que la gravure « ma » avec tilde sur la porte de Nuits-Saint-Georges [21464-5] corresponde à une invocation du nom de la vierge Marie (fig. 496). Le signe apotropaïque du fer à cheval se retrouve sur les portes des maisons Flavigny [21271-85] et Pouilly [21501-7], mais il semble assez tardif s'il est associé aux dates inscrites sur ces mêmes portes<sup>4565</sup>.

L'utilisation de formules de protection est commune, surtout à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. Celles que nous considérons ici sont particulièrement longues. Ces passages tirés de la Bible célèbrent la puissance du Seigneur<sup>4566</sup> et son rôle protecteur<sup>4567</sup>. Ils témoignent de la ferveur religieuse des occupants, ce qui est bien souvent résumé par l'inscription « *In domino confido* » (Je crois en Dieu) (fig. 496)<sup>4568</sup>. L'hôtellerie « A la Garde de Dieu » mentionnée à Dijon en 1411<sup>4569</sup> comprend peut-être cette inscription protectrice en façade, à moins que le Christ ne soit représenté en figure protectrice. Une inscription de dévotion à la Vierge Marie (« Sainte mère de Dieu, soyez gardienne de ce lieu » figurait sur une niche peinte au 5 rue Saumaise à Dijon, mais la datation de 1440 semble suspecte<sup>4570</sup>.

Une locution protectrice relativement commune, dite du Sator arepo, est visible sur une maison de Messigny au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>4571</sup>. Son découvreur indique qu'elle daterait du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle.

---

4565 On trouve « CB AE 1732 » à Flavigny [21271-85] et « THIBAUT 1891 » à Pouilly [21501-7]. Le fer à cheval peut aussi servir d'enseigne pour le maréchal ferrant : d'ailleurs il se trouvait au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle un atelier de maréchal ferrant contre la porte du Val tout près des fers à chevaux gravés avec la date 1733 (LACAILLE Antoine, *Les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de master 2 en archéologie médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, 4 vol).

4566 « SIT NOMEN D(omi)NI BENEDITV(m) EX HOC NVNC ET VSQVE INSECVLVM » (Que le nom du seigneur soit béni aujourd'hui et pour des siècles) pour la façade de 1545 et « GLORIA IN EXCELSIS DEO ET IN TERRA PANEM NOSTRVM QUOTIDIANVM » (Gloire à Dieu et pour notre pain quotidien sur terre, tiré de l'Evangile) pour celle de 1551 d'Is-sur-Tille [21317-3]. Ce type d'inscription devait initialement être chrysographique.

4567 « DOMINVS CVSTODIAT INTROITVM ET EXITVM » (Le seigneur te gardera, au départ et au retour), abrégé d'un énoncé tiré du Psaume 121 de la Bible (cantique des Montées) à Saint-Jean-de-Losne [21554-1].

4568 Saint-Jean-de-Losne [21554-1].

4569 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

4570 ADCO 69J77.

4571 L'inscription contient 25 lettres dans un carré, permettant de lire plusieurs fois « SATOR AREPO TENET OPERA ROTAS » (« Compte-rendu des travaux », *MCACO T. II (1838)*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, p. LXI). Le texte n'a pas un grand sens (le laboureur Arepo utilise les roues (c'est-à-dire une charrue)

## D. Habitat et structures de commerce

### D.1. La pratique du commerce

La vitalité économique se mesure en particulier par la tenue régulière de foires et de marchés. Voilà qui permet de définir un site comme relevant d'un bourg : ce type d'agglomération est par essence un centre d'échanges commerciaux, tout comme la ville. La documentation la plus accessible sur ce thème demeure une fois encore la *Cherche des feux* mise en place pour chaque bailliage. Outre les villes, celle-ci indique la présence de foires ou de marchés dans les bourgs, quelquefois dès les années 1375-1377 (Selongey, Is-sur-Tille, Rouvres-en-Plaine, Saulx-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Sombernon, Chanceaux et Mont-Saint-Jean). La répartition géographique des bourgs se justifie notamment par le besoin de mettre en place des marchés relais à mi-distance des centres urbains. Cependant, certaines de ces rencontres vouées aux échanges commerciaux sont indiquées comme peu rentables et sont le signe de perturbations économiques en lien avec les troubles des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Le cas de figure apparaît pour l'année 1461 en Auxois à Moutiers-Saint-Jean et Saint-Thibault par exemple. Au niveau du grand commerce, Dijon, et plus largement la Bourgogne, constituent un lieu de passage pour les marchands, notamment ceux qui se rendent aux foires de Champagne<sup>4572</sup>. La tenue de foires et marchés relèvent d'un droit accordé par le duc, et les étalages sont taxés<sup>4573</sup> par le seigneur ou le pouvoir municipal. Il se tient au XV<sup>e</sup> siècle quatre foires annuelles à Dijon<sup>4574</sup>.

La constitution de communautés juives est un marqueur du développement économique des villes et des bourgs aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Certains marchands juifs étaient assez actifs au point de

---

comme forme de travail. » mais il s'agit d'un palindrome en réversibilité graphique assez élaboré (POLGE Henri,

« La fausse énigme du carré magique », *Revue de l'histoire des religions*, vol. 175, n<sup>o</sup> 2, 1969, p. 155-163).

4572 GEOFFROY Pierre, « Commerce et marchands à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle », dans *AB n<sup>o</sup>25*, 1953, p. 167. et LETHENET Benoît, *Les marchands autour de Dijon au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Saint-Denis, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, p. 40.

4573 En 1371 l'évêque de Langres prélève sur les foires de Châtillon une redevance de la valeur de l'étal utilisé, soit une somme comprise entre cinq sols et dix livres. Il est possible de vendre gratuitement les produits tenant dans ses bras (ADCO G100, 1371). Plus généralement, les taxes dépendent de la condition sociale et de l'origine du vendeur, de l'espace occupé par les bancs ou de la quantité de denrées amenées (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 500).

4574 D'autres foires ont lieu à Semur, Sombernon, Châteauneuf, Talant, Auxonne (cette dernière durait 4 jours), etc. (PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 34).



Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques bénéficiant d'importants revenus<sup>4575</sup>, mais un grand nombre de juifs exerçait des métiers variés<sup>4576</sup>. D'ailleurs, la présence de marchands lombards signale également la vigueur des échanges commerciaux à longues distances aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>4577</sup>. Il s'en trouvait ainsi principalement en plaine de Saône ; à Dijon<sup>4578</sup>, Beaune, Nuits, Chenove, Talant et Mirebeau-sur-Bèze et dans les localités portuaires d'Auxonne<sup>4579</sup>, Saint-Jean-de-Losne et Pontailler-sur-Saône<sup>4580</sup>.

Les textes<sup>4581</sup>, mais aussi quelquefois les noms de rue, attestent de l'installation de nombreux juifs dans toutes les villes, mais aussi dans certains bourgs comme Rougemont, Nolay, Salives, Guillon et Laperrière-sur-Saône<sup>4582</sup>. Le site de Baigneux-les-Juifs évoque la même situation par son nom<sup>4583</sup>. Plusieurs familles résident également dans de simples villages comme Spoy et Labergement-lès-Auxonne<sup>4584</sup>. Les communautés juives sont conséquentes à Auxonne<sup>4585</sup>, Beaune<sup>4586</sup> et dans deux quartiers de Dijon<sup>4587</sup> : chacun de ces sites accueille une synagogue et un

---

4575 Jasuot de Montbard tenait de nombreuses demeures à Dijon, Montbard et Baigneux-les-Juifs (BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, 270 p. 192).

4576 Orfèvres en étain, tanneurs en peaux de mouton, marchands drapiers, tisserands, apothicaires, médecins... (BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, 270 p. 153).

4577 PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 179.

4578 COMMEAUX Charles, *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois (1364-1477)*, Paris, Hachette, 1979, p. 120.

4579 Toponyme urbain d'Auxonne « en la Lombardie », près de la rue des Pelletiers en 1524 (AM Auxonne, inventaire des archives anciennes). Pierre Camp indique qu'ils venaient notamment d'Asti (CAMP Pierre, *Guide illustré d'Auxonne*, s. l., s. n., 1969, p. 11).

4580 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 44-45 et PHILIPPE Michel, *La châtelainie de Pontailler aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse en histoire médiévale sous la direction de Henri Dubois, Paris, Université Paris 4, 1985, p. 131.

4581 Un document de choix est l'inventaire de tous les biens de juifs saisis en 1306 (BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, 270 p. 129).

4582 Des auteurs citent anciennement la présence d'une synagogue dans les rues des Juifs à Rougemont (ADCO XXXT2e : Monuments historiques, immeubles, propositions de classement sans suite, affaires spéciales par commune, Agencourt à Vitteaux, 1844-1922) et Guillon (PARAT Alexandre, « Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1920, p. 145), sans apporter de preuves.

4583 BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, 270 p. 130.

4584 DEGOUVENAIN Louis, « De l'état des Juifs en Bourgogne lors de leur expulsion du duché en l'an 1306 », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 3<sup>e</sup> année (1861)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1862, p. 60-70. Les villages de Pagny-la-Ville, Charny et Saint-Remy comptent par ailleurs une rue des Juifs.

4585 « Maison du Sabat » rue de Saône en 1321 (ADCO B495, devenue en 1448 la « Changerie », ADCO B4498 fol 12 v., cité dans : CAMP Pierre, *Guide illustré d'Auxonne*, s. l., s. n., 1969, p. 43).

4586 Quartier juif au nord-ouest de la ville, avec « sabbat » et dépendances cités en 1313 (ADCO B524, cité par ROSSIGNOL Claude, *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés*, Beaune, Batault Morot, 1854, 511 p.).

4587 La petite Juiverie au niveau de l'actuelle rue Piron où se trouve le « Cebat » (bâti en pierre et bois et estimé à 250 livres en 1306, ADCO B10413), la « granz maison de Lescole des Juifs » et la maison du rabbin, et la Grande Juiverie rue Buffon actuelle où se trouvait le cimetière (MARILIER Jean, « Les établissements juifs à Dijon au début du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XXIV (1954-1958)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1959, p. 171-178). Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle les juifs sont plutôt installés rue des Grands Champs.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques cimetières. Ces aménagements facilitent le regroupement relatif de la communauté<sup>4588</sup>. Le mikvé (bain rituel de purification) de synagogue semble la structure architecturale spécifique à la culture juive la plus manifeste, mais aucun n'a été reconnu matériellement. Chassés en 1306, les juifs sont encore présents en Bourgogne de manière moins marquée jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4589</sup>.

## D.2. La halle : infrastructure de commerce par excellence

La rue est le lieu privilégié des échanges commerciaux. L'essentiel des transactions est réalisé à la fenêtre des ouvriers ou sur les étaux mobiles placés dans la rue, sur une place ou contre une façade au moment des foires ou marchés. La ville de Dijon dispose d'emplacement de marchés spécialisés, qui prennent pour une partie la forme de places depuis une ordonnance de 1413 : par exemple les vendeurs de légumes se placent entre le puits de Notre-Dame et l'étable de la maison Ronde<sup>4590</sup>. Le terrier de 1486 oblige les bouchers d'Avallon à se placer dans certaines rues assignées, ce qui favorise l'organisation et le contrôle du commerce<sup>4591</sup>. Les odonymes peuvent en rendre compte, bien qu'ils correspondent autant aux concentrations généralement peu durables d'ouvriers d'une même profession qu'à des marchés spécialisés<sup>4592</sup>. Les foires et marchés animent de manière considérable la rue. L'installation des vendeurs itinérants, qu'elle soit, anarchique ou régulière, peut amener un certain inconfort de la part des riverains<sup>4593</sup>.

---

4588 DAHAN Gilbert, « Quartiers juifs et rues des juifs », dans *Art et archéologie des Juifs en France médiévale*, Toulouse, 1980, p. 23.

4589 BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, p. 133.

4590 PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 351. Voir également FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 488). Cette spécialisation semble plus tardive pour les bourgs. Les noms des différentes places de Châteauneuf correspondent aux foires aux bestiaux du XIX<sup>e</sup> siècle.

4591 BAUDOUIN M., « Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 9<sup>e</sup> année (1867)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1868, p. 25.

4592 Ex. à Dijon rue de la Draperie, rue Verrerie, rue des Changes, rue des Forges, rue de la Courroyerie dans la paroisse Notre-Dame, rue de la Parcheminerie, grande et petite rue de la Poulailerie, grande et petite rue de la Poissonnerie dans la paroisse Saint-Jean et rue Vannerie, rue Serruerie, rue de la Tonnellerie et rue de la Chaudronnerie dans la paroisse Saint-Michel. Cependant, les regroupements ne sont que partiel, ce qui limite le pouvoir des corps de métiers.

4593 Incommodé par le marché de la Mercerie qui se tient devant la maison proche de la porte aux Lions qu'il a réaménagé avec de grandes fenêtres flamboyantes, l'échevin et marchand Jean Labireaul parvient à le faire déplacer par la mairie en 1458 (AM Dijon K237, cité par PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 315. À lire également : PEPKE-DURIX Hannelore, « Une carrière dijonnaise : Jean Labireaul de Champlitte, marchand », *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons*, T. 45 (1988), p. 355-363.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Le commerce se pratique aussi à l'abri, dans des constructions spécifiques. Les halles, spécialisées ou non, sont dédiées en priorité à l'accueil des étals de marchands qui exposent des marchandises qui craignent les intempéries<sup>4594</sup>. Généralement assez étendues, elles prennent de nombreuses formes, connues par les textes ou les vestiges<sup>4595</sup>. La plupart sont ouvertes sur au moins deux faces, afin de faciliter la circulation, bien qu'elles puissent admettre des cloisons internes amovibles<sup>4596</sup>. Rappelons que certaines villes comptent plusieurs halles avec des spécialisations sur les types de marchandises présentées (halle au blé, halle de la draperie). Les boucheries (halles de bouchers) sont courantes : les bouchers et poissonniers ont interdiction de vendre leur produit à leur domicile à Dijon à la fin du Moyen Âge<sup>4597</sup>. Les structures de commerce que sont les halles se placent idéalement au milieu des places dédiées aux foires et marchés. Si les rares halles anciennes conservées (Nolay, Gemeaux) répondent à ce schéma, les documents d'archives nous prouvent qu'elles pouvaient être directement bordées de constructions domestiques. Dans ce cas, l'accessibilité par deux côtés est souhaitable<sup>4598</sup>.

La place des anciennes halles à Flavigny fixe l'emplacement de la halle et de la boucherie attenante, attestées dès l'époque médiévale. En 1482, Jacob Bridelot obtient de l'abbaye Saint-Pierre un emplacement dans la halle « jusqu'à la seconde colonne de bois » près de l'entrée qu'il a la possibilité de clôturer afin d'aménager une maison avec un « pontot »<sup>4599</sup>. Ce bail permet de rentabiliser une partie de la halle probablement non utilisée et de participer à son maintien<sup>4600</sup>. La même procédure est attestée en 1541 : l'abbaye cède deux places entre les colonnes à un particulier afin d'y « maisonner » une construction accueillant un estalx avec des ouvertures en dessous d'un cabinet pré-existant<sup>4601</sup>. Le reteneur est tenu de mettre une table portative de deux pieds de large. L'obligation de faciliter l'écoulement des eaux pluviales indique que la toiture de cette construction

---

4594 Draps, tissus, laines, viande, poisson, vin...

4595 Citons les vestiges de halles de la fin du Moyen Âge à Vitteaux, Salmaise, Gemeaux, Baigneux-les-Juifs et surtout Nolay (FIRMIN Gilles, « Nolay (Côte-d'Or) les Halles », *Archéologie médiévale* T. 25, 1995, p. 211).

4596 BONARDOT Francine, *Les halles de Bourgogne : historique et architecture*, Fontaine-lès-Dijon, Editions de l'Arche d'Or-Pays de Bourgogne, 2009, 100 p.

4597 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 114.

4598 Les bouchers d'Avallon font l'acquisition en 1493 d'une maison bordée par la rue Auxerroise et la rue Saint-Julien pour installer une halle de boucherie (BAUDOUIN M., « Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon*, 9<sup>e</sup> année (1867), Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1868, p. 25).

4599 ADCO 6H145.

4600 Le tenancier est en effet tenu d'entretenir les murs et le toit à l'endroit de sa maison. Cette demeure participe certainement à la consolidation de la halle.

4601 ADCO 6H141.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques est indépendance de celle de la halle. Cette configuration fait échos aux structures visibles : une maçonnerie percée de deux grands arcs prévus pour accueillir des bancs de vente juste au-devant d'une demeure d'origine médiévale [21271-44]. Les textes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle font bien état des relations entre cette maison et la halle : le défaut d'évacuation des eaux pluviales du côté de la maison entraîne la ruine partielle de la halle<sup>4602</sup>.

L'interdépendance entre la halle publique et l'habitat privé se présente ailleurs. Plusieurs ouvriers et même quelques maisons occupent des « potellees » de la halle de Noyers à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4603</sup>. Une maison de Baigneux prend directement appui contre la halle<sup>4604</sup>.

L'inventaire et l'analyse des noms de bâtiments indiquent que de nombreuses constructions urbaines qualifiées de maisons ou quelquefois de granges servent de locaux de commerce. Il s'agit probablement de maisons polyvalentes pour lesquelles seuls les niveaux inférieurs (rez-de-chaussée et peut-être cave) accueillent les marchands : les étages restent à usage de logement privé. En ce sens, ces constructions sont probablement assez ouvertes en rez-de-chaussée. Tout comme les halles privées, leur propriétaire en tire un bénéfice, ne serait-ce que par la mise en location des espaces de vente<sup>4605</sup>.

A Châtillon-sur-Seine, les halles sont tenues par des particuliers aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La halle « en laquelle on vend les draps », appartenant à trois marchands, est divisée en quatre parties d'après un document de 1382<sup>4606</sup>. D'après l'acte de bail à cens, la « maison ou haule pour faire le marchief » tenue par les habitants du bourg de l'abbaye Notre-Dame, devra être clôturée et munie de portes et huisseries après 1436, preuve qu'elle était largement ouverte jusqu'alors<sup>4607</sup>. Au quartier du château de Semur, les foires se tiennent dans une grange délaissée en 1361 par le duc à un particulier<sup>4608</sup>.

---

4602 ADCO 6H145.

4603 ADCO B1271, terrier de 1484. Il s'agit pour une part d'emplacements à l'étage de la halle (folio 83r. et 88 r). Cette halle était située sur l'actuelle place du Marché au Blé.

4604 ADCO E2325, 1547.

4605 Un droit d'étalage de 48 sols est sollicité à la maison de la Pelleterie à Dijon (PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, p. 113).

4606 ADCO, 18H74.

4607 ADCO, 18H78.

4608 Ce bâtiment contient comme aménagements des treteaux et une voulerie (ADCO, B6203).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Une maison de la Marchandise est citée à Dijon près du Vieux Marché<sup>4609</sup> tandis qu'une maison des Bancs prend place à Fleurey-sur-Ouche<sup>4610</sup>. Châtillon-sur-Seine accueille au XIV<sup>e</sup> siècle une maison des Ouvreurs et une maison des Estaulliers<sup>4611</sup>. Les autres locaux sont spécialisés comme le prouve leur dénomination.

Une majorité se réfère à l'activité textile : la maison de la Tailleurie à Dijon<sup>4612</sup>, la maison de la Draperie à Flavigny<sup>4613</sup> et Gissey-sous-Flavigny, la grange de la Draperie et la maison de la Tainturie à Châtillon-sur-Seine<sup>4614</sup>. L'industrie drapière est en l'occurrence très conséquente à Châtillon-sur-Seine<sup>4615</sup> et Dijon, et dans une moindre mesure dans les autres sites urbains du duché.

Les bouchers de Châtillon-sur-Seine peuvent présenter leurs abats dans la « salle » de la Fumerie au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4616</sup> puis dans la maison de la Grande Boucherie au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4617</sup>.

Le travail du cuir et des fourrures est représenté dans la maison de la Pelleccenerie/Peleterie, louée au profit du duc au Chastel de Semur au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4618</sup>, « li Palesterie » à Châtillon et la maison des Pelletiers de Dijon.

La maison de la Fonderie (pour fondre du suif, Dijon au XIII<sup>e</sup> siècle)<sup>4619</sup>, la maison de la Verrerie (Châtillon-sur-Seine au XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>4620</sup>, la maison de la Rouerie (Châtillon-sur-Seine au XV<sup>e</sup> siècle)<sup>4621</sup> correspondent à des secteurs d'activité commerciale très précis. Enfin, la « Voucte aux Changes », qui prend la forme d'une vaste cave voûtée à deux larges entrées de l'hôtel Aubriot de Dijon [21231-32] permet de réaliser des opérations de finances spécifiques (**fig. 126**).

Quelquefois, le nom ne rend pas compte de l'activité commerciale du bâtiment. En 1272, le pain se vend dans la maison de Lanerie, située rue du Bourr à Châtillon<sup>4622</sup>.

---

4609 ADCO B11261, 1363-1364. Une grange du même nom est située rue de la Verrerie devant la maison du Gripon vers 1415 (ADCO B11329, fol. 19 r.).

4610 En 1488.

4611 ADCO B988, 1334. Cette dernière, située rue Marchande, est tenue en co-propriété entre plusieurs marchands.

4612 ADCO B11261, 1363-1364.

4613 ADCO 6H7, XV<sup>e</sup> siècle.

4614 ADCO 18H80, XIV<sup>e</sup> s. et XV<sup>e</sup> s.

4615 C'est en l'occurrence une ville de loi pour la draperie, comme les villes de Flandres (LAPEROUSE Gustave, *L'histoire de Châtillon*, Châtillon-sur-Seine, C. Cornillac, 1837, p. 241).

4616 ADCO G100 fol. 88r., 1430.

4617 ADCO G100 fol. 99 r., 1432.

4618 ADCO B6203.

4619 ADCO G2108.

4620 ADCO B988, 1334.

4621 ADCO 18H77, 1422.

4622 ADCO G97. Le nom pourrait correspondre à une étable à ânes.

La forme de quatre façades situées à Auxonne et dans plusieurs bourgs tend à indiquer qu'elles pouvaient correspondre à des halles particulières comportant un logement à l'étage. Les rez-de-chaussées sont largement ouverts sur l'extérieur par de larges arcades qui sont les principales voire les seules ouvertures identifiées à ce niveau<sup>4623</sup>. Cela invite le client à pénétrer à l'intérieur de la demeure commerçante. Ces portes sont dotées de tableaux, indiquant l'usage de vantaux de fermeture.

La façade sur rue en pierre de la Grande Rue à Mont-Saint-Jean [21441-12] (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) comprend au rez-de-chaussée deux grandes ouvertures cintrées larges de 2,76 m (**fig. 497**). Le piédroit d'une troisième ouverture est visible sur le côté droit. L'étage est animé au-dessus d'un larmier continu par deux fenêtres moulurées. Ces ouvertures évoquent un espace largement ouvert, cependant un mur de refend accueillant une cheminée médiévale contemporaine de la façade ou de peu postérieure est placée entre les deux ouvertures de droite.

La demeure de Chanceaux [21142-13] comprend tout comme à Mont-Saint-Jean une cheminée au rez-de-chaussée mais elle est assurément postérieure à la façade en pierre de taille du XIV<sup>e</sup> siècle (**fig. 498**). L'étage comprend deux baies géminées et des corbeaux supportant initialement un auvent. Au rez-de-chaussée, les trois arcades formant le passage sont en arc bien surbaissé et larges de 2,35 m et 2,62 m. Les sculptures végétales des chapiteaux des colonnes soutenant la retombée des arcs et archivoltes mettent largement en valeur ce rez-de-chaussée.

A Saint-Thibault, à côté de l'église prieurale se dresse une demeure de pierre [21576-5] à deux niveaux d'élévation en angle de rue (**fig. 499**). Deux grandes arcades sans feuillures larges de 3,41 m couvertes d'un arc brisé chanfreiné percent la construction sur la façade pignon du côté de l'ancienne place du cimetière. D'autres ouvertures identiques sont visibles sur les murs gouttereaux de ce côté de l'édifice. Ces quatre ouvertures similaires aux grands arcs qui ouvrent les rez-de-chaussée des maisons d'angle de la Monnaie à Domme (Dordogne) et la maison d'angle rue de la Révolution/place de la République à Saint-Léonard-de-Noblat (Drôme) correspondent à deux pièces reliées par un autre grand arc brisé et séparées du reste de l'édifice à l'est par un mur de refend. Un niveau d'étage sous comble était aménagé : le haut de la façade pignon était percé d'au moins deux ouvertures moulurées. La cave réaménagée en 1708 d'après un chronogramme peut avoir une

---

4623 Les maisons romanes de Cluny forment un modèle évident.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques origine ancienne. Cela n'est pas incompatible avec l'usage de halle : la halle de la boucherie d'Avallon comportait de « larges caves »<sup>4624</sup>.

Enfin, à Auxonne [21038-7], quatre grands arcs moulurés d'un tore couvrent de larges arcades (3,33 m) du côté du mur pignon.

De par leur surface, les espaces de commerce mis en place dans les rez-de-chaussées peuvent être assimilés à de petites halles de vente. Il se trouve quelques exemples étudiés à l'échelle de la France.<sup>4625</sup> Ces édifices peuvent accueillir des loges de marchands, une salle de réunion voire même de petites chambres à coucher utilisées pour les foires<sup>4626</sup>. Nous penchons pour cette hypothèse pour la maison de Chanceaux, ancienne (XIV<sup>e</sup> siècle), bien décorée, et rattachée traditionnellement à l'abbaye de Flavigny.

Indiquons aussi la présence en ville de greniers à sel. Ce sont des structures urbaines de stockage liées à une taxe (la gabelle).

### D.3. Les « ouvroirs »

Outre un lieu de vie, la maison est un lieu de production et un lieu d'échange. Les transactions concernant les produits courants se font dans les halles, sur les places de marchés mais aussi, à l'échelle de la rue, au droit des façades voire à l'intérieur de boutiques.

Largement cité dès le XIV<sup>e</sup> siècle, l'ouvroir (« ouvrier », « ouvreur », « overer ») désigne le local d'atelier où travaille l'artisan, avec d'éventuels apprentis, doté quelquefois d'ouvertures spécifiques pour pratiquer la vente, quand celle-ci ne se pratique pas ailleurs. Les boutiques

---

4624 BAUDOIN, « Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon*, 9<sup>e</sup> année (1867), Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1868, p. 47.

4625 Exemple de la maison de la Monnaie à Domme, dont le rez-de-chaussée servait probablement de halle (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », *Congrès archéologique de France 1998*, Paris, Société française d'archéologie, 1999, p. 59.). Il existe d'autres édifices étudiés à Provins et Cahors.

4626 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 215.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques (quelquefois écrit « boticle et ouvroir ») sont des ouvroirs ponctuellement accessibles pour le client dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4627</sup> mais elles ne sont pas généralisées<sup>4628</sup>. La maison du Miroir a accueilli une boutique de mercier pendant un temps<sup>4629</sup>. La porte d'accès peut être réservée dans une partie d'une baie de boutique. L'aménagement d'un nouvel ouvroir ou d'une nouvelle boutique fait l'objet d'une déclaration auprès de la municipalité de Dijon à partir de 1529<sup>4630</sup>.

Les aménagements dans l'ouvroir dépendent du type de produit vendu<sup>4631</sup>. Il s'y trouve en particulier l'outillage, la matière brute et le stock de produits finis et semi-finis souvent conservés dans des arches, coffres, voire des étagères, armoires et buffets<sup>4632</sup>. Les deux « establies de bois sur traiteaux » qui servent à travailler le cuir dans la demeure d'un teinturier en 1394 figurent parmi les meubles de travail communs<sup>4633</sup>. Ce matériel peut être vendu avec l'ouvroir<sup>4634</sup>. On peut distinguer les ouvroirs des artisans qui vendent leur propre production (ex. des apothicaires ou potiers d'étains) de ceux qui proposent un savoir-faire (ex. des barbiers). Les artisans peuvent quelquefois se déplacer à la demande chez un client<sup>4635</sup>. Les marchands, qui ne peuvent tenir plus d'un ouvroir<sup>4636</sup>, proposent quelquefois plusieurs types de produits déclarés. Certaines maisons de marchands ou artisans travaillant le métal, le textile ou le cuir accueillent de nombreux travailleurs, à l'image de petites industries<sup>4637</sup>, mais en général l'artisan est aidé d'un ou quelques apprentis, qu'il est tenu de

---

4627 Les documents de Flavigny et Châtillon-sur-Seine en mentionnent pour cette chronologie.

4628 A Paris, les marchands sont contraints à ne vendre que dans leur boutique pour désencombrer les rues d'après un arrêté de 1402 (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 290).

4629 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 111.

4630 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 11.

4631 Ils peuvent être quelque peu variés, preuve que la spécialisation des commerçants n'est pas tout à fait une réalité tangible (PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 158).

4632 Le potier huguenin durand a en son ouvrier pour 66 livres tournois d'airain, plomb, cuivre, étain (LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948, p. 38-39. Sur le mobilier et les produits stockés dans les ouvroirs, se reporter également à : PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 159-161.

4633 ADCO BII356/1 C12/1 n°8, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4634 C'est le cas pour un ouvroir d'orfèvre à Châtillon-sur-Seine en 1532 (ADCO E2303).

4635 LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 347.

4636 GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 510.

4637 En 1501, le drapier Bénigne de Cirey accueille de nombreux compagnons de divers métiers pour travailler la laine dans son hôtel à Dijon (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 48).



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

nourrir, vêtir, voire même loger. L'ouvroir des demeures de marchands et d'artisans prend place dans les quartiers commerçants des villes et des bourgs<sup>4638</sup>.

Les ouvroirs qui ne sont pas combinés avec une boutique sont en principe peu accessibles pour le client, et donc largement ouverts sur la rue en compensation. Cela apporte de l'éclairage à l'artisan et permet au client de juger de la qualité de la marchandise en cours de fabrication ou préparation<sup>4639</sup>. Les larges baies de boutique à l'interface entre la rue et l'ouvroir sont fréquemment associées à un aménagement de protection des intempéries : avant-toit, auvent (éventuellement en toile), encorbellement, forte corniche, voire même avant-solier. Cela participe au confort des transactions commerciales. La vente se fait sur l'appui de la baie de boutique, souvent agrandie par la pose de planches voire d'un véritable étal reposant sur un support indépendant. Les baies de boutiques en bois sont particulièrement adaptées au système de volet formant étalage en position abaissée.

Même s'il peut prendre toute la surface du rez-de-chaussée (la pièce d'atelier-boutique sert quelquefois directement de logement<sup>4640</sup>), l'ouvroir est souvent bordé d'une chambre arrière (côté cour) à usage de logement, voire d'un couloir. Il est couramment doté d'une entrée spécifique, distincte de l'accès au reste de la demeure. Cette configuration est attestée pour les deux maisons en bois mitoyennes érigées pour Etienne Berbisey en 1424-1425 avec une surface de 15 m<sup>2</sup> par ouvroir<sup>4641</sup>. La maison de la rue de Chaumont à Châtillon partagée entre les héritiers Gauthier en 1537 est composée d'une cave, d'un ouvroir du côté de la rue et d'une chambre basse à l'arrière du rez-de-chaussée, une chambre haute et un grenier<sup>4642</sup>. L'ouvroir ne suffit quelquefois pas à accueillir les stocks de marchandises, qui sont alors répartis dans d'autres pièces, voire d'autres bâtiments<sup>4643</sup>.

---

4638 Exclusivement dans le quartier du Bourg à Semur (BENET Jérôme, « Semur-en-Auxois au XV<sup>e</sup> siècle : le paysage urbain d'une « bonne ville » du duché de Bourgogne sous les Valois » dans *BSSS, T. 118*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2011, p. 124), le quartier du Bourg et la rue de Chaumont à Châtillon-sur-Seine.

4639 Les contrôles menés par les officiers de la mairie sont assez sévères.

4640 Notons qu'en revanche, les tanneurs, poissonniers et bouchers distinguent systématiquement leur atelier de leur logement (PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 156).

4641 ADCO B11332 fol. 147v.-149r. « et aura huisserie audit pain qui feront porches pour auler es saules qui seront darriers lesdis ouvriers et aura chascune maison son entree apar ».

4642 ADCO E2303. Il est à ce moment question de mettre en place un escalier en vis pour desservir les espaces distingués par le partage.

4643 Les potiers et marchands de pots doivent en particulier disposer d'une surface conséquente pour entreposer leur production. Ouvrart Lebarbier en stocke ainsi jusque dans sa tourelle d'escalier et ses latrines tandis que Jehannot Lapotière utilise trois édifices pour se faire (PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le*

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

L'atelier peut également déborder dans une pièce annexe ou une chambre<sup>4644</sup>, ce qui atteste de l'importance de la production et de la difficulté à réellement distinguer ce qui relève de la vie familiale et de l'activité professionnelle dans la demeure<sup>4645</sup>. Les maisons d'artisans comprennent en général deux à trois pièces en plus de l'ouvroir<sup>4646</sup>.

Certains ouvroirs prennent des formes spécifiques. L'« estraine » désigne occasionnellement l'atelier de tissage de toile à Dijon au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4647</sup>. La « *scrinia* » vendue avec une maison rue de la porte des Chanoines à Dijon en 1264 renvoie déjà peut-être à cette fonction<sup>4648</sup>. Nous avons trouvé mention d'un « ouvrier a huille »<sup>4649</sup> et d'un ouvrier de « barberie »<sup>4650</sup>. Les « écritoirs » sont de petites pièces de travail de bureau pour les marchands. Le rez-de-chaussée de la maison de l'orfèvre Jehan Villain accueille l'atelier-boutique, cependant sa chambre haute sert aussi bien de lieu pour tenir les comptes (sur un « compteur ») que d'espace de stockage des bijoux et pièces d'argenterie<sup>4651</sup>. Les ateliers de bouchers dijonnais peuvent être accompagnés d'étables à bêtes, de greniers et celliers pour le stockage des peaux et graisse, d'un étal voire d'un abattoir personnel nommé « tuour » ou « escourcherie »<sup>4652</sup>. Signalons aussi que les ateliers des artisans qui pratiquent

---

*marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 158).

- 4644 Exemple chez un potier d'étain et un coutelier à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 157). Plusieurs tisserands travaillent dans des chambres hautes, probablement pour profiter d'un meilleur éclairage (PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 114).
- 4645 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 113.
- 4646 En 1435, Pierre Jaquelin, tondeur de drap, loue pour un an une partie de maison à Dijon rue de la Verrerie consistant en l'ouvroir, la « sale » sur l'ouvroir, la chambre à côté de la salle, la moitié du cellier et la moitié du grenier (ADCO B11380 fol. 27, cité par LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948, p. 38).
- 4647 Il s'en trouve un devant la maison d'un teinturier doté notamment d'un « mestier de tixeriois », de bobines et d'une d'archote en 1394, ainsi qu'une autre citée en 1395 (ADCO B11356/1 C12/1 n°8, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).
- 4648 BERTHOUMEAU L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1260 à 1270*, Dijon, 1914, charte n°25.
- 4649 A Poinçon-lès-Larrey en 1517 (ADCO E2302).
- 4650 A Châtillon-sur-Seine dans la rue du Bourg en 1412 (ADCO 18H76).
- 4651 AM Dijon Cote 17 pièce 6 (1434), cité dans PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 157.
- 4652 PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 157. On signale une « escoucherie pavée » derrière une maison de boucher de la rue du Bourg à Dijon en 1378 (ADCO B11305 fol. 1r.) et un « tuour » est cité rue des Craiz à Châtillon en 1430 (ADCO G100).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques des activités polluantes voire bruyantes tendent à être exclus des centres villes à partir de la fin du Moyen Âge<sup>4653</sup>.

La maison d'artisans avec ouvroir est quelquefois louée. En 1435, Pierre Jaquelin, tondeur de drap, loue pour la durée d'un an une partie de maison située rue de la Verrerie à Dijon, comprenant « louvreur, la sale sur ledit ouvreur et la chambre de costé ladite sale, la moitié du cellier et moitié du grenier »<sup>4654</sup>.

Au bourg de Châtillon-sur-Seine, une même construction accueille trois ouvriers en 1502<sup>4655</sup>. Un ouvreur est « faict en appendise » devant une maison de Saint-Seine-l'Abbaye en 1526<sup>4656</sup>. Les fouilles place de l'hôtel de ville à Chalon-en-Champagne ont mises en évidence des ateliers et échoppes de cordonniers bâtis avec des poteaux de bois<sup>4657</sup>.

L'ouvroir se détache de la demeure dans certains cas. Il peut alors prendre la forme d'une cabane, baraque ou loge abritée<sup>4658</sup>. En 1550 messire Josserend de la Corvée a l'intention d'ériger dans un petit emplacement contre la muraille de la ville une « rabatue et rechoitte en facon douvreur pour y besoingner de son mestier » de six pieds (1,95 m) de largeur et neuf pieds (2,93 m) de long, soit environ 5,71 m<sup>2</sup>. L'emplacement de ces petites structures pose quelquefois problème. Une « loige » en bois située au milieu de la place près du Puis du Bourg de Châtillon-sur-Seine et servant notamment à vendre du pain a été remplacée par une structure amovible (un buffet de 6 x 4 pieds, soit 1,95 x 1,3 m accompagné d'une chaise) à cause de la gêne qu'elle procurait<sup>4659</sup>. Nous avons vu que les contreforts d'église sont susceptibles d'accueillir des ouvroirs. C'est aussi le cas des porteries. Un « ouvroier » prend place dans la tour du « Relorge » d'Avallon en 1542<sup>4660</sup>. Une « petite boutique » sous l'auvent du porche d'accès au « Palais » à Dijon occupe une longueur de dix pieds (3,26 m) et une largeur de huit pieds (2,61 m)<sup>4661</sup>. Des « logettes de bois a vendre mercerye »

---

4653 En 1529 la ville de Dijon demande aux corroyeurs d'aller demeurer rue des Champs et aux bourreliers, chapelliers et bonnetiers de s'installer dans des rues peu denses (AM Dijon B173). Ces mêmes professions nécessitent également souvent de l'espace et de l'eau qu'il est difficile d'obtenir en centre ville.

4654 ADCO B11380 fol. 27, cité par : LABAL Paul, « Artisans dijonnais d'autrefois, notes sur la vie des gens de métier de 1430 à 1560 », *Annales de Bourgogne T. 23*, 1952, p. 85).

4655 ADCO 18H151.

4656 ADCO 10H46.

4657 SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Habitat et processus d'agglomération en Bourgogne au cours du Moyen-Age (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>) : l'apport des travaux archéologiques des années 1995-2005, contribution au bilan scientifique régional », dans *Revue Archéologique de l'Est, T. 61*, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2012, p. 288.

4658 LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 102.

4659 ADCO 18H74, 1375.

4660 ADY E1/462.

4661 ADCO B1352, 1548.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques sont signalées au début du XVI<sup>e</sup> siècle sous la Portelle de Saint-Etienne à Dijon<sup>4662</sup>. En termes de structures, une baie de boutique moulurée d'un tore subsiste dans le passage de la porte Guillier (1329d) à Semur-en-Auxois.

Les ouvroirs peuvent même être mis en place de façon temporaire : en 1446 Huguenin de Betancourt, coutelier, demande l'autorisation de faire construire une « établie pour ouvrer de son mestier » contre la maison qu'il loue dans la rue des Forges et promet la démolir « sitost que il se departiray dicelle maison et demeureance sur peine de 10 livres damende »<sup>4663</sup>.

Certains de ces petits ouvroirs indépendants ont un nom spécifique. Vers 1460, les échevins de Dijon permettent à Jean Durand de bâtir une « escriptoire » dans la rue Saint-Nicolas<sup>4664</sup>.

La vente dans les boutiques ou caves de particuliers est attestée mais non généralisée. De même, les chambres ornementées des maisons marchandes sont destinées à recevoir uniquement les clients de marque, afin de réaliser des accords commerciaux ou des transactions d'envergure<sup>4665</sup>. Peu d'activités se déroulent de nuit. Le travail y est interdit, même avec de l'éclairage artificiel, sauf exceptions<sup>4666</sup>, et d'ailleurs le feu doit en principe être éteint dans chaque maison à sept heures du soir au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4667</sup>. Les cloches de matines en début de journée et le son du cor en fin de journée définissent les horaires maximums d'ouverture des ouvroirs à Dijon<sup>4668</sup>.

#### D.4. Les baies de commerce, témoignages des demeures à ouvrir

Les larges fenêtres des ouvroirs sont destinées à accueillir un étalage présentant les produits transformés dans l'ouvroir au rez-de-chaussée. Cette situation permet aux acheteurs de juger de la qualité et de l'habileté du travail de fabrication ou de préparation du produit ou de la marchandise

---

4662 AM Dijon K100.

4663 AM Dijon J16bis.

4664 AMDIJON B161. Il s'en trouvait plusieurs auprès du cloître de la Sainte-Chapelle.

4665 LE DESCHAULT DE MONREDON TERENCE, *Le décor peint de la maison médiévale : orner pour signifier en France avant 1350*, Paris, Picard, 2015, p. 31.

4666 ESQUIEU Yves, « L'éclairage », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 98.

4667 COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. I*, Dijon, Causse, 1774, p. 211.

4668 VOISIN A., « Notes sur la vie urbaine au XV<sup>e</sup> siècle : Dijon la nuit », *AB T. 9*, 1937, p. 266. En 1403, le couvre-feu est fixé dans cette ville à huit heures en hiver et neuf heures en été (AM Dijon B146).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques directement depuis la rue, mais aussi de bénéficier d'un bon éclairage<sup>4669</sup>. Par défaut, chaque rez-de-chaussée ne comprend qu'un ouvrant, mais il semble évident que certaines constructions en comptaient plusieurs. Le rez-de-chaussée de Dijon [21231-66] rue porte aux Lions comptait ainsi deux ouvrants, chacun doté d'une grande baie de boutique et accessible par une porte à linteau (**fig. 500**). Ces baies de commerce sont dénommées « fenestres merchandes » dans un texte de 1424<sup>4670</sup>.

Malgré la transformation courante des niveaux de rez-de-chaussée en contexte urbain, en particulier pour l'installation de devantures de magasins modernes, nous recensons environ 80 demeures du corpus qui conservent des baies de boutique en façade sur rue. Presque la moitié (35 occurrences) sont visibles à Dijon mais nous en avons reconnus huit à Beaune, six à Noyers et Auxonne, cinq à Flavigny, quatre à Avallon et trois à Semur-en-Auxois, Arnay-le-Duc et Vitteaux. Les bourgs de Montréal, Salives, Fontaine-lès-Dijon et Nolay n'ont qu'une maison commerçante identifiée chacun. Il semble logique de ne pas reconnaître de demeures commerçantes en milieu rural. En contexte de ville ou de bourg, ces maisons à boutiques, munies ou non de pans de bois, se situent en priorité auprès des halles. À Flavigny, elles sont ainsi identifiées rue de l'Eglise et rue Crébillon. À Auxonne, plusieurs baies de boutique ont été reconnues dans la rue principale (rue Antoine Masson, anciennement Grande Rue). Le nombre important de places de commerce à Dijon explique l'éparpillement des demeures commerçantes dans une bonne partie du centre-ville. Indiquons ici que des exemples plus excentrés, dans les faubourgs, pourraient être légitimes. La baie de boutique potentielle à Arnay-le-Duc [21023-1] rue du Prieuré serait un exemple.

Ces structures de commerce identifiées sont quasiment toutes en pierre et datables des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, alors que nous en trouvons mentionnées avant cette époque. À la maison au Loup [21271-86] de Flavigny, d'anciens débords en pierre sous la claire-voie de la façade goutterot, abrités par un auvent, ont pu éventuellement servir de supports pour des étaux. La mise en place temporaires d'étaux en bois amovibles au-devant de façades communes semble une possibilité, au moins pour les jours de foires.

---

4669 Sur l'éclairage artificiel, voir ESQUIEU Yves, « L'éclairage », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 101.

4670 ADCO B11332 fol. 147v.-149r.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les structures étudiées ici ne sont pas représentatives, en particulier en dehors des villes de Dijon et Beaune. Leur présence peu marquée à Semur et leur absence totale pour les villes de Talant et surtout Châtillon-sur-Seine indiquerait que les baies de boutique en bois étaient bien plus nombreuses<sup>4671</sup>. D'ailleurs, nous en reconnaissons pour au moins quatre rez-de-chaussées de demeures à pan de bois de Noyers<sup>4672</sup>. Pour trois d'entre eux les encadrements sont conservés en grande partie. Ces baies d'ouverture quadrangulaire sont plus larges que hautes. Une des deux baies de boutique de Noyers [89279-40] est d'ailleurs particulièrement allongée (**fig. 501**). Alors que les huisseries de baies de boutique en pierre sont fermées systématiquement par des barres placées dans des encoches, nous n'avons pas véritablement d'indications sur le mode de fermeture des baies en bois ici.

L'analyse de la façade à pan de bois sur encorbellement de Semur [21603-64] démontre que des matériaux mixtes ont pu être mis en œuvre pour des baies de boutique, en l'occurrence ici des piédroits en pierre supportant des linteaux en bois.

Les baies de boutique les plus limitées en dimensions sont couvertes par un linteau. C'est le cas pour toutes celles qui sont en bois. Le linteau des baies de boutique de Flavigny [21271-90] (XV<sup>e</sup> siècle, largeur de 1,05 et 1,40 cm) a le soffite surélevé, ce qui donne un effet de cintre (**fig. 502**)<sup>4673</sup>. La mise en place de coussinets soutenant le linteau de la baie de boutique à Nolay [21461-2] permet d'élargir un peu la baie. La largeur de la baie augmente aussi lorsque le linteau prend la forme d'un arc clavé (en crosettes) formant plate-bande. C'est le cas à Semur [21603-13], Vitteaux [21710-17], Arnay-le-Duc [21023-1] Avallon [89025-14] et Beaune [21054-33] où une fois encore les rebords du linteau cavé sont incurvés (**fig. 503**).

Cependant, le couvrement par excellence de la baie de boutique médiévale est l'arc (**fig. 504**). Souvent propre à la baie de boutique, la grande forme cintrée est tellement généralisée qu'elle peut constituer un repère visuel en ville pour distinguer les commerces (en plus des étalages et des éventuelles enseignes). De rares baies de boutique couvertes en plein cintre s'observent (exemple à Flavigny [21271-44], **fig. 505**). Néanmoins, les commerçants de la ville de Dijon en particulier mettent en œuvre de très grandes baies de boutique, souvent larges de plus de deux mètres,

---

4671 Pour le cas de Semur en particulier les baies de boutique en pierre pouvaient être aussi de dimensions restreintes, ce qui a amené à leur remplacement systématique par des ouvertures plus grandes.

4672 Bâtiments [89279-17], [89279-31], [89279-39] et [89279-40].

4673 D'autres baies de boutique sont larges de moins de 1,30 m en Auxois : Arnay-le-Duc [21023-1] et Vitteaux [21710-4].

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques couvertes généralement d'arcs surbaissés ou en anse de panier<sup>4674</sup>. Les plus anciens exemples sont datés des années 1440-1450 dans l'état actuel des connaissances<sup>4675</sup>. Ces ouvertures, seules ou généralement accompagnées de portes et fenêtres, évident pour certains cas quasiment toute la largeur du mur de façade. Outre la prouesse d'assemblage des nombreux claveaux de l'arc, il y a un important report des charges sur les quelques piédroits formant supports. Un des exemples les plus aboutis est visible place Monge à Beaune : les deux baies de boutique de la maison Pétral [21054-51] sont couvertes par des arcs quasiment plats formant plate-bande moulurée d'un tore. La mise en place de corbeaux soutenant les sommiers du pan de bois à l'étage au-dessus des arcs des baies de boutique constitue une audace constructive peu commune (ex Dijon [21231-85] et [21231-101]).

La mouluration des baies de boutique est variable. Une grande partie emploie le cavet, ou plus discrètement le simple chanfrein, alors que la doucine se reconnaît sur les façades les plus tardives. La majorité des baies de boutique dijonnaises, mais aussi celles de Vitteaux [21710-4] et Flavigny [21271-44] sont moulurées d'un double cavet avec réglet. Une série de façade met en œuvre des baies de boutique avec une moulure plus travaillée : le tore<sup>4676</sup>. En termes de motif, l'accolade est visible à plusieurs reprises, surtout à Beaune. D'ailleurs dans trois rez-de-chaussée détruits à Beaune [21054-24] et [21054-34] et Dijon [21231-27], l'arc des baies de boutique en pierre forme les bras d'une grande accolade (**fig. 506**).

Le nombre de baies de boutique sur une façade dépend surtout de sa largeur. Les maisons d'angle sont les mieux à même d'accueillir plusieurs baies de boutique. D'ailleurs la maison aux Trois Pignons à Dijon [21231-18] (vers 1440d) détient le record avec cinq baies de boutique identifiées (**fig. 507**). Pour une quinzaine d'exemples, surtout dijonnais<sup>4677</sup>, les édifices sont dotés de trois à quatre baies de boutique, mais dans la majorité des cas il n'y en a qu'une ou deux.

L'agencement des baies de boutique en façade est assez variable. Elles se regroupent généralement par paire quand elles sont plusieurs. Il est d'usage d'en placer auprès de l'angle pour

---

4674 La plupart des baies de boutique ont une largeur comprise entre 1,50 et 2,50 m mais nous trouvons des baies de boutique bien plus larges à Dijon, jusqu'à 3,28 m pour Dijon [21231-132].

4675 Dijon [21231-18] et [21231-94].

4676 Parmi les 9 exemples connus, deux se situent à Auxonne ([21038-6] et [21038-10]). Citons également Nolay [21461-2] en contexte de bourg et Noyers [89279-39] et [89279-41] pour des baies en bois.

4677 Mais aussi Auxonne [21038-7], Noyers [89279-39], Arnay-le-Duc [21023-2], Flavigny [21271-82], Nolay [21461-2] et Vitteaux [21710-4].

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques des maisons d'angle, ce qui les met un peu en valeur, mais ce n'est pas une règle absolue<sup>4678</sup>. Les baies de boutique peuvent constituer les seules fenêtres du rez-de-chaussée ou côtoient d'autres types de baies (croisées, jours, soupiraux...). À Noyers [89279-39], Avallon [89025-14] et Dijon [21231-82] notamment, l'unique porte du rez-de-chaussée placée au centre de la longue façade est bordée sur chaque côté par deux baies de boutique (fig. 508). Lorsqu'une deuxième porte est installée en façade pour desservir un escalier, un couloir menant à une cour arrière ou une chambre arrière, la première porte dédiée à l'ouvroir est relayée à une fonction secondaire et peut être de dimensions bien restreintes (le cas de Flavigny [21271-44] est particulièrement marquant). À la demeure étudiée de Semur [21603-64], la porte principale d'accès à l'escalier en vis comporte une moulure plus travaillée que celle de la porte de l'ouvroir. Quelquefois, l'ouvroir n'est desservi que par ce couloir (exemple à Dijon [21231-137]). Les portes d'accès aux caves peuvent se placer sous les baies de boutique, ce qui nécessite l'aménagement de trappes ou trappons (ex Dijon maison des Trois Pignons [21231-18] et Arnay-le-Duc [21023-1]).

L'étalage des produits se pratique sur une planche de bois amovible, généralement placée sur l'appui saillant de la baie de boutique. Bien souvent manquant, la hauteur de cet appui peut être restitué suivant la position des congés de la moulure des baies. Nous pouvons ainsi restituer la pratique d'échanges à hauteur d'homme.

#### D.5. L'accessibilité possible de certaines boutiques

Quelques grandes baies de boutiques n'avaient pas d'appui en pierre. Prenons exemple sur la façade [21231-85] de Dijon, rue Verrerie (fig. 509). La boutique est percée de grandes baies cintrées. L'étage est en pan de bois et la porte latérale surmontée d'un jour relie la rue à une cour arrière. Les congés des deux baies sont à la même hauteur que la porte<sup>4679</sup>. Les ouvertures sont dotées d'un tableau, ou au moins d'une feuillure intérieure, il est donc certain qu'elles étaient obturées au moins la nuit par des vantaux en bois. De pareilles grandes baies de boutique se retrouvent à Dijon [21231-80], [21231-82], [21231-87], [21231-101] et Auxonne [21038-9].

---

4678 Citons Dijon [21231-3] comme contre-exemple.

4679 Dans quelques cas, la hauteur similaire des congés de la porte d'entrée et des baies de boutique dotées d'appui correspond à une surélévation de la porte par rapport au niveau de la rue. Elle est alors accessible par un escalier comme c'est le cas à Auxonne [21038-16]. Cela expliquerait aussi la faible hauteur des parties intérieures des baies de boutique moulurées d'une doucine de Dijon [21231-89].



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Plusieurs cas de figure s'offrent à nous. Il est possible de restituer pour certains cas une grande baie polyvalente avec une fonction de passage et une fonction d'interface entre la boutique-ouvroir et la rue. Ainsi, une porte en bois prenait place sur un côté, laissant le reste de la largeur pour la mise en place de la planche d'étalage. Cela correspond particulièrement à trois façades encore non citées<sup>4680</sup> pour lesquelles les congés des piédroits de la baie ne sont pas placés à la même hauteur. En effet, l'un des deux est placé à la même hauteur que les congés de la porte d'entrée. Il est probable dans ces cas que l'appui disparu n'ait occupé qu'une partie de la baie, le reste était occulté par du bois. Ce dispositif signale certainement une possibilité d'aller et venue par la baie de boutique certainement par le marchand, suivant les restitutions proposées par E. Viollet-le-Duc<sup>4681</sup>.

Par ailleurs, l'existence de baies de boutique avec une partie dormante inférieure en bois n'est pas inenvisageable. Cela pourrait d'ailleurs faciliter l'aménagement d'une trappe d'accès à la cave depuis la rue.

Le plus évident est de considérer ces baies comme uniquement dévolues au passage des clients qui seraient directement accueillis dans un ouvroir formant boutique. Cela expliquerait les traces de cloisonnement dans la largeur de l'ouvroir à Auxonne [21038-9], daté de 1548. Pour cette même maison, l'emplacement des deux encoches accueillant les barres et des gonds prouvent que la partie inférieure de la baie était aussi fermée d'au moins deux vantaux considérant la largeur de la baie.

La maison d'angle de Dijon [21231-80] comprend entre autres ouvertures trois baies de boutique, or seul celles placées de part et d'autre de l'angle ont leur congé placé bas (**fig. 510**). Cela pourrait correspondre à un accès libre dans un petit espace intérieur réservé à usage commercial auprès de l'angle<sup>4682</sup>. Ces larges portes ne seraient ouvertes uniquement que pour la pratique d'échanges commerciaux, éventuellement pour certaines occasions, et pourquoi pas remplacées par des baies de boutiques à appui de bois le reste du temps.

Dans cette configuration avec de larges portes, qui expliquerait a priori l'absence ancienne d'ébrasement à Dijon [21231-82]<sup>4683</sup> et [21231-101] (XV<sup>e</sup> siècle), la porte piétonne en position

---

4680 Dijon [21231-119] pour les deux baies de part et d'autre de la porte, et Dijon [21231-57] et Auxonne [21038-12] pour une baie.

4681 VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Maison », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1861, T. VI, p. 214-300.

4682 Cela constituerait un raccourci piéton naturel entre la rue de la Chouette et la rue de la Verrerie, comme c'est le cas pour des enseignes modernes (exemple d'une banque entre place Notre-Dame et rue Musette).

4683 Notons la réfection systématique des parties inférieures des baies de Dijon [21231-82], certainement à l'identique.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques centrale en façade pose question. Les traces de mortaises sur les poutres de Dijon [21231-82] indiquent qu'elle correspondait à un couloir fermé par des cloisons de bois et délimitant deux ouvrants. D'ailleurs, le système décrit est actuellement celui qui est mis en place pour la boutique de Dijon [21231-82], sans conservation cependant de la porte à linteau comme à Dijon [21231-101]. À Auxonne [21038-9], une porte piétonne sur le côté de la façade ouvre sur un couloir d'accès à la cour arrière, donc la différence de largeur entre les trois ouvertures cintrées de l'ouvrant correspond à un effet esthétique évoquant un portail monumental et non à une différence de fonction. Comme à Dijon [21231-82], la possibilité pour l'acheteur de rentrer sur quelques pas sous la construction est permanente, mais toujours sans conservation des systèmes de fermeture anciens.

Ces aménagements d'espaces de commerces abrités dans une partie du rez-de-chaussée et sous un logement rappellent, lorsqu'ils sont mis en place pour plusieurs bâtiments voisins (voir le chapitre 7), les portiques couverts à avant-solier déjà décrits. Placés devant des devantures en bois, ils accueillent les étaux mobiles de marchands. L'avant-solier soutenu par des colonnes que Didier Verne possède place Saint-Michel à Dijon servait « pour le refuge de ceux qui ameneront vendre quelque marchandises et denrees dudit marchief [de Saint-Michel] » en cas de mauvais temps<sup>4684</sup>. La différence entre ces couverts et les demeures de commerce étudiées dans cette partie réside dans leur caractère ouvert, sans tableau d'huissier visible.

## D.6. Les étalages de vente

L'étal (« estal », du latin *stallum*) est un banc d'étalage mobile mentionné dans les villes et certains bourgs dès le XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4685</sup>. C'est un support de vente privilégié pour ceux qui ne disposent pas d'ouvrant. À défaut, il peut être complémentaire de la vente « à la fenêtre ». Peu avant son décès, le marchand Henry Maistre proposait du textile dans sa boutique à Dijon, mais il confiait également de la laine à filer et des pièces de drap à vendre sur des étaux à Seurre<sup>4686</sup>. A Avallon, les

---

4684 AM Dijon J16bis.

4685 Les deux étalages que possèdent Jean Baudoin à Beaune, situés contre sa maison au marché des Trippiers à l'arrière de l'église Saint-Pierre sont appelés « estaul », « vouleriez » et « chambretes » (AM Beaune cote 51/1, 1424, cité par ROUARD Philippe, *Recherches sur l'économie dans le pays beaunois au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1986, n. p).

4686 Il possédait également des stocks de laine à Châtillon-sur-Seine et de bonnes quantités de draps à Genève, proposés à la vente pendant des foires (Cote 19, pièce 19, 1438, cité par PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 157).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

étaux de bouchers sont proposés à la location par les habitants des demeures contre lesquels ils s'installent à hauteur de 9 gros, 15 gros ou un franc annuel<sup>4687</sup>. Outre la vente, cette structure est utilisée pour passer des commandes et sert ponctuellement de support de travail<sup>4688</sup>.

Les étaux se placent essentiellement devant des baies de boutique d'ouvroirs (ce qui permet d'élargir l'étalage et de bénéficier communément de protection contre la pluie), dans des halles<sup>4689</sup> ou d'autres constructions dédiées à la vente, mais aussi ponctuellement contre un édifice ou dans la rue. Probablement de dimensions standard malgré la diversité de produits exposés et mis en vente<sup>4690</sup>, il ne constitue pas intrinsèquement un abri à la différence des ouvroirs<sup>4691</sup>. Si certains prennent la forme d'un banc en pierre<sup>4692</sup> ou d'un fort débord de l'appui en pierre de la baie, la majorité est constituée d'une tablette en bois qui peut se démonter aisément. La dijonnaise Guillemote, femme de Josserant Daiserey, a un étal composé de trois planches en sapin en 1416<sup>4693</sup>. À Vitteaux, les étaux du bourg occupent une largeur de 7,5 pieds (2,45 m) à 11 pieds (3,59 m) en 1473. En particulier, un étal de boucher occupe environ 6,23 m<sup>2</sup><sup>4694</sup>. L'estaul de bois que Vauthier Daubain met en place en 1491 rue du Pont Arnault est composé de quatre pieds « fondez en terre » et d'une planche d'environ un pied (0,32 m) de large<sup>4695</sup>. En 1500, le propriétaire d'une maison à Dijon a l'autorisation d'installer un étal de deux pieds (0,65 m) « davance » au-dessus de son entrée de cellier. Le banc « sur le pave de la rue » formant étaul bâti par Jehan Boullee dit de Langres, pâtissier, devant une maison de Dijon fait environ trois pieds (98 cm) de largeur et quatre à cinq pieds (1,3 à 1,63 m) de long<sup>4696</sup>. Ainsi, il pouvait s'en trouver fréquemment plusieurs contre une même façade.

---

4687 SAINSON Gérard, *La châtelainie d'Avallon au XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon Université de Dijon, 1972, p. 110.

4688 C'est le cas du carreleur Nycolas Royer qui œuvre devant sa maison en 1540 (ADCO BII360/33, cité par LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948).

4689 Ils sont alors placés entre les supports de l'édifice charpenté.

4690 Généralement, ce sont les étaux de boucher (« *super quo carnes vendere* ») qui sont indiqués, probablement car ils font l'objet d'une surveillance sanitaire constante. Ils sont largement majoritaires dans la rue du Bourg à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle (LASNIER Christine, *La société bourguignonne d'après un protocole de notaire : 1404-1419, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Dijon, 1990, p. 192).

4691 Les étaux de boucher de l'abbaye de Châtillon sont néanmoins surmontés d'un auvent : les poutres des « toits » sont insérées dans la façade pignon de la maison d'Estienne Oyns, chevalier, en dessous de l'appui des fenêtres (ADCO 18H74, 1368). Un texte de 1410 précise qu'ils sont couverts « en maniere d'avanttoit » (ADCO 18H74).

4692 Comme celui cité à Flavigny en la Surrie en 1471 (ADCO 6H198) ou celui devant la maison de Jehan Montaubain près de l'église Notre-Dame de Dijon en 1541 (AM DIJON J16bis).

4693 Cote 8, pièce 8, cité par PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 159.

4694 Les dimensions estimées sont de 9 pieds de long (2,94 m) pour 6,5 pieds de large (2,12 m).

4695 AM Dijon J16bis.

4696 AM Dijon J16bis.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Des marches d'escalier sont quelquefois installées pour faciliter l'accès aux bancs d'étalage depuis la rue<sup>4697</sup> et les inventaires après décès font état de toiles bleues ou noires placées devant les étaux afin de protéger les marchandises des drapiers<sup>4698</sup>.

L'étal met en valeur bien mieux que la seule baie de boutique les produits proposés à la vente. Mais sa mise en place fait l'objet d'une réglementation. Aussi, plus que le banc en lui-même, c'est l'emplacement de l'étal, en principe fixe, qui compte juridiquement. La planche que Jehan Lotheret, « gagnier », a fait installer devant son ouvroir rue des Forges afin de gagner en visibilité suite à la mise en place de javelines et d'épées par le vendeur voisin a dû être retirée<sup>4699</sup>. Le cordonnier Gregoire Baudot obtient en 1497 le droit d'établir un étaul devant l'entrée de son cellier de la même largeur que l'escalier du cellier et en hauteur jusqu'au « fenestreaiges » de l'ouvreur de sa maison<sup>4700</sup>.

A défaut d'étaux, les merciers vendent leur petite production (légumes, oublies, lait...) dans la rue sur une bête de somme ou charrette ou encore sur des tablettes ou des paniers posés au sol<sup>4701</sup>.

## E. Un mélange des genres : le stockage et l'accueil des bêtes au sein de la demeure

### E.1. Maisons et granges sous le même toit : les maisons mixtes

Les fonctions de logement de la famille, stockage des récoltes et/ou accueil des animaux d'élevage peuvent être cumulées par une seule et même construction : la maison mixte.

---

4697 Plusieurs bouchers d'une rue dijonnaise disposent ainsi de degrés de pierre au-devant de leur banc de bouchers en 1465 (AM Dijon J16bis).

4698 PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 159.

4699 AM Dijon J16bis.

4700 AM Dijon J16bis.

4701 PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 157. et JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 205-207.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Assez courante en milieu rural, la maison mixte présente un découpage vertical des espaces en plusieurs travées, souvent deux ou trois. Le mur ou paroi qui sert de limite relie les murs gouttereaux afin de bénéficier des plus grandes surfaces possibles pour la grange ou l'étable. Les opérations archéologiques, en Bourgogne ou ailleurs, mettent en avant des partitions d'édifices pour lesquelles le mobilier retrouvé atteste de cet agencement pendant une bonne partie du Moyen Age<sup>4702</sup>. Une construction de ce type a été identifiée dans le village fouillé de Dracy<sup>4703</sup>. Il s'en trouvait beaucoup en Franche-Comté à l'époque médiévale et moderne<sup>4704</sup>.

De nombreux textes bourguignons font état de constructions qui abritent un logis (dit chauffour ou chambre) et une grange sous un même toit<sup>4705</sup>. Cela concerne des édifices disposant d'une grande surface ou au moins d'une bonne longueur<sup>4706</sup>. Aussi, ce sont principalement des constructions à trois<sup>4707</sup> ou quatre<sup>4708</sup> travées. Des mentions de maisons « appelle grange »<sup>4709</sup> et maison « dite grange »<sup>4710</sup> apparaissent dès le XIV<sup>e</sup> siècle. À Saint-Seine l'abbaye, il est fait mention au XVI<sup>e</sup> siècle aussi bien d'une maison « en estaige et en grange » que d'une maison « faicte en grange en laquelle sont faicte estables » dans le même document<sup>4711</sup>. Une maison « en salle et quart de grange » est signalée à Mosson en 1540<sup>4712</sup>. La grange est située entre deux « chauffeurs » dans une propriété comprenant aussi une cour et des étables à La Rochepot en 1519<sup>4713</sup>. En 1549 Thomas Geliot et Loyren Geliot, frères, se partagent une grange avec étage « ou

---

4702 CHAPELOT Jean, FOSSIER Robert, *Le village et la maison au Moyen-âge*, Paris, Editions Hachette, 1980, p. 229.

4703 PESEZ Jean-Marie, « Baubigny, Dracy, village médiéval : fouille et restauration », dans *MCACO T. 31*, 1979, p. 49.

4704 DELSALLE Paul, *Granges et maisons paysannes dans le comté de Bourgogne ou « Franche-Comté » (1500-1634) : de la structure monumentale à la structure sociale*, dans *Permanences et ruptures dans le monde rural du Moyen Age à l'époque contemporaine, Actes du 12e colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes tenu à Saint-Christophe-en-Brionnais*, 2004, p. 99-122.

4705 Exemples à Avot, Buffon, Noyers et dans le Val de Saône (TROUBAT Marie-Françoise, *Recherches sur la propriété cistercienne dans la région de Losne, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Paris, 1973, 128 p.) au XV<sup>e</sup> siècle. Il y a également de nombreuses mentions dans le bailliage de la Montagne au XVI<sup>e</sup> siècle.

4706 Certains de ces édifices sont qualifiés de maisons longues.

4707 A Chevigny en 1507 (ADCO 41HR1698).

4708 Exemple à Magny-sur-Tille et à Les Maillys au XV<sup>e</sup> siècle : maison tenant « chas et borde ensemble » en 1471, (ADCO G1435, cité par HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'Ecole nationale des chartes, 1977, p. 252)

4709 Citée avec mex dans la rue du Grand Cloistre à Dijon en 1393-1394 (GUIGON H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1385 à 1394*, Dijon, 1905, charte n°79).

4710 Comportant un celier, un chauffour, un solier au-dessus du cellier, avec le mes derrière et le « trege » devant à Ville sous Gevrey (GUIGON H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1385 à 1394*, Dijon, 1905).

4711 ADCO 10H46.

4712 ADCO E2304. La partie en grange intègre également une salle d'une surface de 4 pieds.

4713 ADCO E90.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

est a present leur demeure » vers Salives<sup>4714</sup>. Les matériaux de couverture sont quelquefois distincts entre les différents composants de la maison-mixte<sup>4715</sup>. Notons que la présence de cheminées dans une grange n'est dans l'absolu pas un argument car cela peut dénoter l'aménagement d'un atelier<sup>4716</sup>. Il semble que ces mentions peuvent aussi bien se rattacher à un édifice combinant les deux fonctions et mis en œuvre dans cette optique qu'une authentique grange adaptée pour servir complètement ou partiellement de logis<sup>4717</sup>.

La partition de la maison-mixte facilite sa division entre plusieurs propriétaires. Par ailleurs, l'aménagement d'une telle construction n'est pas incompatible avec la mise en place d'autres dépendances sur le meix.

Parmi les bâtiments que nous étudions, une poignée correspond à cette définition. L'édifice de Chanceaux [21142-18], à façade gouttereau sur rue, compte deux niveaux d'élévation (**fig. 511**). La partie gauche de la façade correspond au logement : il subsiste une fenêtre à meneau au rez-de-chaussée et une fenêtre à croisée à l'étage. D'autres petites baies prennent place sur la façade pignon sur cour. Le niveau d'étage, depuis lequel l'on aperçoit la charpente à grandes contrefiches probablement d'origine, abrite une cheminée ornée dans le mur pignon. Son style indique une datation proche du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond au reste des vestiges visibles. Il n'a pas été possible de juger de l'étendue et de l'ancienneté de la cave qui prend place sous la construction. Un mur de refend divise l'édifice en deux parties. La partie orientale de la façade est ajourée d'une large porte d'entrée de grange avec chasse-roues. Le linteau de bois de cette porte et la porte piétonne voisine sont rapportés : les coups de sabre sont bien visibles dans le parement. La partition de l'édifice est donc bien perceptible depuis l'espace public<sup>4718</sup>.

L'écrasante majorité des granges médiévales identifiées dans notre corpus sont de types granges-halles. Le grand volume fourni par ces édifices est mis à profit pour installer un espace de logis dans au moins trois édifices, que l'on peut qualifier de maison mixte à charpente de type halle.

---

4714 ADCO 4E31/47.

4715 Les « quatre chas de maison » cités à Saulcey en 1517 comprennent un « chaulfour » couvert de laves et une « grange et thoy » couverts de paille (ADCO G827).

4716 Les différents propriétaires d'une grange de Balot ont décidé par accord qu'ils ont la possibilité de faire construire une cheminée dans leur portion de grange « pour y faire feu » (ADCO E2327, 1549).

4717 Bien entendu, l'inverse est également possible.

4718 Notons cependant qu'un placard à feuillure à mi-hauteur dans le mur pignon oriental du côté de la grange correspondrait à un aménagement antérieur.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

La construction [21494-1] de Poncey-sur-l'IGNON a fait l'objet de relevés et d'une étude par Françoise Thinlot et Christian Lassure (**fig. 512** et **fig. 513**)<sup>4719</sup>. Cet édifice, dont la charpente est soutenue par six piles délimitant quatre travées, a une surface interne de 189 m<sup>2</sup><sup>4720</sup>. Malgré les adjonctions et le cloisonnement moderne des espaces, l'agencement d'origine se devine assez bien. Les espaces de vie prenaient place dans la première travée du côté sud. Le sol du rez-de-chaussée de ce côté de l'édifice était plus bas que le reste considérant la hauteur distincte des dés supportant les poteaux de la charpente. Cet aménagement résulte d'une adaptation à la forte déclivité du terrain. Une cheminée au rez-de-chaussée, des ouvertures, un évier mais aussi peut-être un four<sup>4721</sup> sont ainsi placés contre la façade pignon. La grange s'étend sur trois travées un peu moins larges<sup>4722</sup>. Les vestiges de cloisonnement latéraux et d'un étage pour les deux travées latérales correspondraient à des étables ou écuries avec fenil pour les combles tandis que la travée médiane devait être dédiée à l'aire de travail et de stationnement des chars<sup>4723</sup>. Tout comme à Chanceaux, les accès distincts à ces espaces se placent au niveau du mur gouttereau du côté de l'espace public. La porte de grange est centrée par rapport à l'espace qu'elle dessert alors que la porte du logis est placée sur le côté du mur, proche de la cloison de séparation, afin de faciliter l'accès à l'escalier d'accès à l'étage suivant la restitution proposée. Une porte sur le mur pignon dessert aussi le logis. En revanche, il est difficile de situer chronologiquement la cave. En plus du nombre de niveaux et de la reconnaissance de deux cheminées, la mise en place d'une fenêtre à meneau à l'étage du logis et de fenêtres à accolade attestent de la qualité de cette construction datable de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Notons aussi que le niveau d'étage du logis comprenait une autre cheminée en pierre. L'auteur de l'article propose à partir des corbeaux visibles la restitution d'un troisième niveau pour le logis. Le plancher de ce niveau prenait appui sur les pannes de la charpente, ce qui n'a guère été observé ailleurs que dans les grandes charpentes de maisons à Auxonne.

Cet édifice est à rapprocher de la construction à présent en grande partie démolie de Blessey [21084-2] (commune de Source-Seine) (**fig. 514**). Elle est en effet située dans le même secteur et datable de la même époque d'après les formes de baie. L'agencement intérieur est quasiment similaire en tout point à celui de Poncey, au moins pour le rez-de-chaussée, d'après les observations

---

4719 THINLOT Françoise, *Maisons paysannes de Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault, 1983, p. 48-50. et LASSURE Christian, « Une grange à dîmes du XVI<sup>e</sup> siècle à Poncey-sur-l'IGNON (Côte-d'Or) », dans *Architecture Vernaculaire T. XII (1988)*, p. 27-47.

4720 Longueur interne de 16,40 m et largeur interne de 11,55 m.

4721 LASSURE Christian, « Une grange à dîmes du XVI<sup>e</sup> siècle à Poncey-sur-l'IGNON (Côte-d'Or) », dans *Architecture Vernaculaire T. XII (1988)*, p. 35.

4722 La travée du logis présente 4,65m de large alors que les trois autres sont comprises entre 3,55 et 4,10 m (LASSURE Christian, « Une grange à dîmes du XVI<sup>e</sup> siècle à Poncey-sur-l'IGNON (Côte-d'Or) », dans *Architecture Vernaculaire T. XII (1988)*, p. 29).

4723 LASSURE Christian, « Une grange à dîmes du XVI<sup>e</sup> siècle à Poncey-sur-l'IGNON (Côte-d'Or) », dans *Architecture Vernaculaire T. XII (1988)*, p. 36.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques menées par Françoise Thinlot. L'évier placé contre le mur pignon est ici assurément en place : c'est l'un des tout derniers éléments visibles, que nous avons nous-même pu analyser. Des corbeaux conservés au niveau de l'ancien mur pignon indiquent qu'ici aussi un deuxième étage était aménagé. Notons que la façade gouttereau sur rue était assez haute pour permettre le percement de fenêtres à meneau correspond au niveau d'étage du logis. Une niche à statue en place entre la porte du logis et la porte cintrée de la grange rend compte de l'aisance du propriétaire. L'édifice est moins développé en longueur qu'à Poncey : la grange ne s'étend que sur deux travées, de largeur moindre que celle du logis. Une porte piétonne à côté de la grande porte de la grange constituait peut-être un accès à une étable intégrée.

Située également dans le bailliage de La Montagne, la demeure seigneuriale de Fontaine-en-Duesmois [21276-1] comprend une grande maison à tourelle et une grange (**fig. 515**). La lecture de mur permet d'affirmer que cette grange vient s'appliquer contre la maison dans un second temps<sup>4724</sup>, peut-être vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là encore d'une construction mixte. Comme pour les autres exemples, les accès principaux se font sur le mur gouttereau. La grande porte cintrée dessert la grange composée de deux travées alors que l'espace de logis comprend une travée placée contre la grande maison. Ce logis n'est éclairé en façade sur cour que par une porte et un petit jour au rez-de-chaussée. Il n'a pas fait l'objet d'une visite.

Toutes les ouvertures de granges des maisons mixtes analysées ici se placent du côté du mur gouttereau. Il pourrait en être autrement pour un bâtiment de Marigny-le-Cahouet [21386-2]. La grange à piles accessible par le mur pignon et qui se place dans la continuité d'une maison du XV<sup>e</sup> siècle pourrait cependant se placer dans une chronologie plus moderne. À ce propos, il faut bien considérer que la demeure de Blessey [21084-1], située quasiment en face de celle mentionnée ci-dessus [21084-2], comporte une grange placée à côté du logis dans un second temps.

## E.2. Celliers et étables en partie inférieure des demeures de qualité à étage

Il a déjà été fait état dans le chapitre 5 des celliers détachés de la maison, généralement bâtis de plain-pied. La majorité des demeures importantes en pierre, en particulier les résidences nobles

---

4724 Entre autres indices, un solin visible sur le parement de la grande maison ne correspond pas à la pente du toit de la maison-mixte actuelle.



Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques urbaines, accueillent dès le XIII<sup>e</sup> siècle un cellier en partie inférieure de l'habitation<sup>4725</sup>. Quelquefois divisés en plusieurs portions, ils sont cités en contexte de villages à partir du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4726</sup>. Il est légitime de se demander si ces celliers correspondent à des caves.

Un cellier est indiqué dans une demeure de la place du Truchot à Flavigny-sur-Ozerain avec le « *subplancherio superiori* » (le sous-plancher au-dessus) en 1355<sup>4727</sup>. Ce sous-plancher renvoie aux caves superposées identifiées en nombre pour ce site : aussi le cellier est assurément pour ce cas une cave inférieure, très certainement taillée dans la roche. À Châtillon-sur-Seine, il est question d'une « une cave en façon de cellier » en dessous d'une chambre basse en 1543<sup>4728</sup>.

Faire état du cellier plutôt que de la cave renvoie davantage à la fonction de resserre qu'à la forme de la construction. Mais le cellier prend également place au rez-de-chaussée, en milieu rural où les caves sont rares<sup>4729</sup>, mais pas seulement (**fig. 516**). Cela semble évident pour le cas de la maison Béline à Vitteaux [21710-2], mais aussi pour la maison des Ecuys de Flavigny [21271-56]<sup>4730</sup>. Occupant pour ces exemples le rez-de-chaussée d'une vaste construction, le cellier contient déjà un volume conséquent. Le « grant et spacieux celier » sous la salle et les chambres de la maison de l'abbaye de la Buissière à Beaune, bordé par un « esmatz faisant treul », est assez étendu pour accueillir 100 queues de vin et plusieurs marcs<sup>4731</sup>. Cette configuration est également commune pour des constructions plus modestes, comme la demeure [21008-1] d'Alise-Sainte-Reine. Les celliers sont la plupart du temps desservis par de larges portes, mais ne sont éclairés que par des jours peu larges<sup>4732</sup>. Ils participent sans nul doute à l'élévation du logement, signe manifeste du rang de l'occupant.

---

4725 Exemple de la maison de Nuits-Saint-Georges donnée par Ponce Lepotier de Nuys et sa femme à l'abbaye de Cîteaux en 1236 (THEURIET Charles, *Histoire de Nuits-sous-Beaune*, Dijon, Damongéot, 1886, p. 291). et de la maison de pierre qui fut à Odon de Cuntignei dans la ruelle des moniales de Tard à Dijon en 1274 (TOUSSAINT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1270 à 1276*, Dijon, 1906, charte n°53).

4726 A Viserny en 1527 (ADCO 8H782) et à Buffon en 1531 (ADCO 17F42).

4727 ADCO 6H204.

4728 ADCO E2324.

4729 PESEZ Jean-Marie, « Cave, cellier et maison vigneronne au Moyen Age », dans *Vignerons, Bulletin du centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale* 3-4, 1996, p. 12. Les mentions de « cave et sellier » à Bligny-sur-Ouche et Noyers peuvent suggérer que le cellier prend place sur une cave (ADCO B1271, 1484, et ADCO G827, 1542).

4730 D'autres maisons à grands rez-de-chaussée ouverts par de grands arcs avaient une fonction semblable à Tournus (JUFFARD Olivier, SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Quelques maisons bourgeoises du Tournus médiéval », dans : THIRION J. (dir.), *Saint-Philibert de Tournus : histoire, archéologie, art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, C.I.E.R., 1995, p. 405).

4731 ADCO 12H31, 1494.

4732 De petits jours témoigneraient ainsi de l'usage du rez-de-chaussée en cellier à Bligny-le-Sec [21085-1], Gissey-sous-Flavigny [21299-7], Viserny [21709-1], Beaune [21054-20] et [21054-66] par exemple.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Ces celliers et caves ont plusieurs emplois possibles : magasins, resserres (maie...), entrepôts de stockage de provisions alimentaires (farine, fromages...), de récipients, de matériaux de construction<sup>4733</sup>, de produits de redevances ou de marchandises<sup>4734</sup>. Pierre Guillemot est accusé d'avoir volé, en plus du vin, de la farine et de l'huile dans une cave<sup>4735</sup>. Les usages mineurs comme atelier textile et lieu de vente ont déjà été indiqués dans le chapitre 7. La lessive peut aussi s'y pratiquer<sup>4736</sup>. La température modérée permet de stocker un peu de viande. Surtout, le dépôt de vin est généralisé<sup>4737</sup>, même si celui-ci n'est jamais conservé très longtemps<sup>4738</sup>. La maison des vigneron dijonnais, qui compte de deux à huit pièces réparties sur un ou deux corps de bâtiments, accueille toujours un cellier<sup>4739</sup>. Certaines « caves » constituent même le lieu de fabrication du vin<sup>4740</sup>. Les inventaires après-décès dijonnais démontrent que le tiers des foyers possèdent du vin<sup>4741</sup>, qui peut quelquefois être stocké ailleurs que dans le cellier ou la cave<sup>4742</sup>. S'il est présent en grande quantité, le vin est destiné en partie à la vente, aussi bien chez des notables que des

---

4733 Un tas de pierre chez Lobereaul en 1413 et quelques milliers « d'aissentes » chez Lefarey en 1438

(PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 398).

4734 PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 398.

4735 BEAULANT Rudi, « Crimes de vin. L'apport des sources judiciaires échevinales à la connaissance des vignes et du vin de Dijon à la fin du Moyen Âge », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin n°12*, 2012, p. 13.

4736 Les textes mentionnent ainsi des « tenoz a faire buée » (PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 398).

4737 Moingin Bergier, plombier, demande aux échevins de Dijon la possibilité de faire « une bouche de sellier » pour « avaler du vin » (AM Dijon J16bis).

4738 BECK Fabrice, « A Talant et Chenôve dans les vignes du duc de Bourgogne », GARCIA Jean-Pierre, RIGAUX Jacky (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais, oubli et renaissance*, Dijon, Editions Terres en vue, p. 70.

4739 PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 392.

4740 FERRAND Guilhem, « Les caves à vin à Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1588) », dans PERARD Jocelyne, PERROT Maryvonne (dir.), *De la cave au vin : une fructueuse alliance, rencontres du Clos-Vougeot 2013*, Dijon, 2014, p. 205.

4741 FERRAND Guilhem, GARCIA Jean-Pierre, « Le vin dans la maison : ce que les inventaires après-décès disent de la consommation du vin à Dijon de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin, n° 13 (2013), actes des cinquièmes rencontres*, Beaune, 2013, p. 30. La réserve moyenne pour les vigneron, artisans et bourgeois est comprise entre un muid et 10 queues (TOURNIER Claude, « Le vin à Dijon de 1430 à 1560 : ravitaillement et commerce », *Annales de Bourgogne t. 22*, 1950, p. 165). En effet, la consommation moyenne est estimée à 2,75 hl de vin par an (LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Âge*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, p. 298).

4742 Le « chas », « l'esmay », la chambre ou le pressoir sont des lieux souvent cités (FERRAND Guilhem, GARCIA Jean-Pierre, « Le vin dans la maison : ce que les inventaires après-décès disent de la consommation du vin à Dijon de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin, n° 13 (2013), actes des cinquièmes rencontres*, Beaune, 2013, p. 38 et FERRAND Guilhem, « Les caves à vin à Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1588) », dans PERARD Jocelyne, PERROT Maryvonne (dir.), *De la cave au vin : une fructueuse alliance, rencontres du Clos-Vougeot 2013*, Dijon, 2014, p. 201).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

vignerons<sup>4743</sup>. Les tonneaux, descendus par l'escalier ou même par une trappe<sup>4744</sup>, sont communément alignés et calés sur des marcs et contiennent généralement le fruit de la vigne appartenant au propriétaire. Ils appartiennent quelquefois à des propriétaires distincts<sup>4745</sup>, ce qui nécessite de les marquer, de les ranger dans des modalités distinctes voire dans des contenants différents<sup>4746</sup>.

Plus rarement que le cellier, c'est l'étable qui peut prendre place au sein de la maison. Le cas d'étables situées au niveau inférieur de maison à étages est attesté pour des maisons de qualité. Il s'agit d'une maison de chanoine au *castrum* de Beaune<sup>4747</sup>, de la maison qui relève du fief de la Bondue au château de Bligny-sur-Ouche<sup>4748</sup>, d'une maison sur cour rue Saint-Nicolas à Châtillon-sur-Seine<sup>4749</sup>, d'une maison de marchand à la rue de Chaumont de Châtillon-sur-Seine<sup>4750</sup>, d'une maison devant la Halle à Noyers<sup>4751</sup>, de la maison des Cingles à Dijon<sup>4752</sup> et d'une maison à Saint-Seine-l'Abbaye<sup>4753</sup>. La chambre où demeure le marchand Germain Lanendet à Châtillon-sur-Seine surmonte un petit cellier et une étable<sup>4754</sup>. Par ailleurs, les inventaires après-décès dijonnais des années 1400 rendent compte de la possibilité de placer une chambre secondaire de la maison au-dessus d'une étable du côté de la cour arrière<sup>4755</sup>. Dans cet ordre d'idée, une grange à piles antérieure au XVII<sup>e</sup> siècle dotée d'une habitation au niveau d'étage est signalée à Messanges<sup>4756</sup>.

---

4743 TOURNIER Claude, « Le vin à Dijon de 1430 à 1560 : ravitaillement et commerce », *Annales de Bourgogne* t. 22, 1950, p. 164.

4744 Un acte de 1542 à Châtillon-sur-Seine indique qu'il peut être déchargé dans la cave par « harnoy » (ADCO E2306).

4745 André Justot, procureur du baillage d'Auxois et seigneur en partie de Villaines-lès-Prévôtes accueille dans son hôtel en 1445 six queues de vin déposées par trois habitants du plat pays (AM Semur HH3, cité par LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Âge », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 629). Dans la précision, les modalités de dépôt de vin dans le cellier d'autrui ne sont pas encore bien comprises (FERRAND Guilhem, « Les caves à vin à Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1588) », dans PERARD Jocelyne, PERROT Maryvonne (dir.), *De la cave au vin : une fructueuse alliance, rencontres du Clos-Vougeot 2013*, Dijon, 2014, p. 203).

4746 FERRAND Guilhem, « L'impôt, le cru et la cave : la marque du vin dans les inventaires après décès de Dijon à la fin du Moyen Âge », *Cahiers d'histoire de la vigne du vin 2015 (la marque et le vin : vins de marques, marques des vins)*, p. 49-50.

4747 Maison avec petite étable ou chambrette dessous CYROT Louis, « Le pourpris de l'ancien Castrum Belnense », dans *MSHAB T. 2 (1876)*, p. 65-107.

4748 « belle maison avec grande estable dessous » (VADOT Félix, *Bligny-sur-Ouche*, Marseille, J. Laffitte, 1980, p. 97 et 635).

4749 ADCO E2306, 1540. Il est intéressant de noter que cette étable est divisée en quatre parties.

4750 ADCO E2325, 1547.

4751 ADCO B1271, 1484.

4752 ADCO B11372, fol. 33v., 1422.

4753 ADCO 10H46, 1526.

4754 ADCO E2302, 1520.

4755 FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459)*, Tome I : 1390-1408, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017, 659 p.

4756 PERNOLET Marie-Noëlle, « La maison et l'architecture traditionnelle dans les Hautes-Côtes », dans *Les cahiers de Vergy* n°15, 1974.

## F. Quelques usages particuliers d'une partie de la demeure

### F.1. Maisons de confréries et maisons curiales

Les confréries religieuses, souvent associées à des corps de métiers<sup>4757</sup>, disposent généralement d'une demeure qui leur sert de lieu de rassemblement pour les fêtes (avec prise de repas en communs), de local pour la gestion des biens, le règlement des affaires et le recueil des aumônes. D'autres usages sont possibles suivant les particularités locales<sup>4758</sup>. Celle de la confrérie des « sueurs » (cordonniers) à Dijon est citée dès 1390<sup>4759</sup>. Les maisons qui hébergent les confréries ont dans plusieurs cas été données en aumône. Elles sont quelquefois baillées temporairement<sup>4760</sup> ou mises en location.

L'usage de ces maisons est assez proche de celui des maisons curiales/« presbyteral ». D'ailleurs, une maison de Châtillon-sur-Seine sert à la fois pour la confrérie de Notre-Dame et pour la cure de l'église Saint-Nicolas<sup>4761</sup>. Elles arborent communément une statuette votive en votive, à l'image de la maison de la Confrérie Notre-Dame de Vitteaux, décrite par l'abbé Coullon bien que détruite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4762</sup>.

A Saint-Jean-de-Losne, une maison est rattachée à l'office de marguillier de l'église (maison de Marellerie). En 1494 le « marrillier » Philibert Poinctot la retient en cense de la fabrique à condition de la réédifier dans le délai de six ans mais aussi d'exercer son office et d'éclairer une lampe devant l'image du crucifix de l'église<sup>4763</sup>.

---

4757 Les plus importantes à Dijon sont celles des orfèvres, des bouchers, des tanneurs, des drapiers et des parcheminiers (COMMEAUX Charles, *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois (1364-1477)*, Paris, Hachette, 1979, p. 113).

4758 A Talant, la maison de la Confrérie abrite au XVI<sup>e</sup> siècle un auditoire dans lequel les échevins administrent la ville (FYOT Eugène, *Talant : monographie touristique*, Dijon, L. Damidot, 1932, p. 47).

4759 ADCO 69J79 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fichier Garnier, fichier thématique d'histoire et de topographie dijonnaises, XIX<sup>e</sup> s.

4760 A l'exemple de la grand' maison de la confrérie des cordonniers située rue du Pautet à Dijon, baillée pour une vie (ADCO B11278, 1372-1375).

4761 ADCO E3573, 1516.

4762 Une sculpture en pierre de la Vierge couronnée « sculptée grossièrement » prenait place dans une niche à dais gothique avec écusson avec monogramme et serpette de vigneron et millésime « 1535 » en façade pignon (BM Dijon ms. 2781, Mémoires historiques sur Vitteaux, Pierre Collon, Tome 2).

4763 ADCO G3823.

## F.2. Les aménagements collectifs et administratifs dans les dépendances de maisons

### *F.2.a. Les maisons de ville*

La création des communes urbaines et l'essor du pouvoir des maires et échevins nécessitent le recours à des locaux. À l'instar des maisons de confrérie, il s'agit bien souvent de maisons particulières louées ou achetées, mises à disposition pour les réunions, la pratique de la justice et le stockage de quelques équipements et des archives<sup>4764</sup>. Les villes d'Auxonne et Noyers sont dans ce cas de figure. Ces fonctions se limitent bien souvent à une portion d'édifice. Les principales villes ont néanmoins la possibilité d'utiliser une maison entière généralement située dans le centre (comme la maison au Singe de 1350 à 1512 puis l'hôtel Rolin [21231-49] à Dijon), une tour-porche de l'enceinte fortifiée (tour de l'Orle d'Or à Semur-en-Auxois et tour de l'Horloge à Avallon), voire un bâtiment *ex-novo* dédié (à Beaune place Monge).

Dans le même temps, la charge de maire, officier choisi par les habitants pour gérer les affaires matérielles et temporelles, concerne certaines agglomérations en milieu rural. Les mentions de « maison du Maire » ou « Mairie » en découlent. La demeure étudiée à Poiseul-la-Ville-et-La-Perrière serait ainsi l'ancienne propriété des maires aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, associée à un domaine et à une chapelle<sup>4765</sup>. En 1506, le maire d'Avot, Pierre Golardet, tient la « Mairie », constituée d'une maison, de maisières, et de prés et terres tenus en cens du seigneur<sup>4766</sup>.

### *F.2.b. Les écoles*

Si le réseau d'écoles calque initialement le réseau ecclésial et monastique, les villes et plusieurs bourgs sont dotés d'une école dès la fin de l'époque médiévale, comme en attestent

---

4764 SALAMAGNE Alain (dir.), *Hôtels de ville : architecture publique de la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais de Tours, 2015, p. 37.

4765 MONGENET Georges-Henri, *Poiseul-la-Ville et Laperrière*, s. l., s. n., 1971, p. 14.

4766 ADCO E1952.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques notamment les domonymes<sup>4767</sup>. Elles se tiennent le plus souvent dans la maison où réside le maître d'école, ce qui implique qu'elles sont assez peu fixes. En 1375 le maître d'école de Semur-en-Auxois installe l'établissement scolaire dans la grange du Duc située dans le Donjon contre un cens de deux francs annuels remis au châtelain<sup>4768</sup>. À Nuits-Saint-Georges en 1408, le maître d'école est locataire d'une maison située près des étals de bouchers<sup>4769</sup>. Les « écoles » sont fraîchement installées dans une maison de la rue de Saône à Auxonne en 1465<sup>4770</sup> et dans une maison possédée par un bourgeois à Avallon en 1522<sup>4771</sup>.

A Dijon, les écoles changent également de lieux d'une époque à l'autre. Les grandes et petites écoles sont à des endroits distincts dans le quartier du Chastel au début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>4772</sup>. Les écoles communales accueillent plus de 1800 élèves à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4773</sup>. Vers 1533-1535, Julien Martin, chapelain de l'église Saint-Michel, établit un collège dans une grande maison, qui a la capacité d'accueillir de 100 à 120 écoliers et une chapelle les années suivantes<sup>4774</sup>.

Seule l'école de Châtillon-sur-Seine semble demeurer à un endroit relativement fixe aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. La maison de l'Ecole, dans la rue des Craiz, dépendait anciennement de l'abbaye Notre-Dame.

### *F.2.c. Les auditoires de justice*

Les auditoires de justice peuvent être compris dans des propriétés particulières dépendant de la seigneurie. Le châtelain du duc a coutume de « tenir ses jours » dans le mex Jehannart à Messanges, où réside en 1443 le fils sergent de Vergy<sup>4775</sup>. L'hôtel du Baissolet à Arcey accueille la

---

4767 Maison de Lescole à Saint-Seine-l'Abbaye au XV<sup>e</sup> siècle (ADCO 35F32) et le mex de Lescole à Gilly-lès-Cîteaux au XV<sup>e</sup> siècle.

4768 Le châtelain se réserve néanmoins l'usage de ce bâtiment lors des foires (ADCO B6208 liasse 8, cité par DORNIER Michel, *Semur-en-Auxois au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de DES, Dijon, 1965, p. 76).

4769 Il paie seulement 25 sols considérant l'état de ruine de cette maison, cité par BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980.

4770 ADCO B492.

4771 ADY G2030.

4772 RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25* (1959-1962), p. 266.

4773 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 54.

4774 AM Dijon B178. Une maison est également achetée en 1537 (AM Dijon B180 fol. 289, cité par CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, 2 volumes).

4775 ADCO B1359, 1443.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques même fonction pour le seigneur local à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4776</sup>. À Comblanchien, c'est la maison de la Cour au Duc qui sert d'auditoire pour la prévôté en 1460<sup>4777</sup>. Le maire de Dijon a tenu ses jours dans et devant la grange qu'Humbert Viard, bourgeois de Dijon, avait construit à Quétigny jusqu'en 1429 car ce droit a été contesté par les moines de l'abbaye Saint-Etienne étant donné que la grange relève de leur justice<sup>4778</sup>. Assez communément, les interrogatoires de témoins et les comparutions en justice se déroulent dans les salles des demeures de notables, à défaut d'hôtel de ville<sup>4779</sup>.

Cette situation semble assez logique dans le cas de co-seigneuries. À Arnay-sous-Vitteaux, Messire Guid de la Baulme, chevalier seigneur de la Roche-Vanneau, rend la justice dans quatre meix tenus à cens par des particuliers alors que Guillaume Croisier et Jean Neguin font de même dans la maison du Vergier<sup>4780</sup>. Ces droits de justice dans des lieux spécifiques semblent relever de pratiques établies anciennement. D'un point de vue pratique, cette activité nécessite que l'édifice soit doté d'une salle commune assez vaste.

#### *F.2.d. Les prisons*

Tout seigneur justicier a la possibilité de faire mettre en prison des sujets condamnés. La plupart des châteaux et des monastères accueillent un local dédié au séjour des prisonniers. Les prisons de la ville de Dijon consistent en une construction de bois vers 1508<sup>4781</sup>. Les rares maisons communes spatialement fixées à la fin du Moyen Age peuvent être dotés de locaux spécifiques<sup>4782</sup>. À défaut, la prison peut également prendre place dans une maison particulière. La condition matérielle consiste seulement à mettre en place une lourde porte à serrures et des barreaux aux fenêtres.

---

4776 ADCO 22H1, 1488.

4777 DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités... (commencée en 1866)*, article sur la commune de Combertault.

4778 ADCO G383.

4779 Mathieu Leguil relève des comparutions dans l'hôtel Jehan d'Avenay à Montbard en 1394, dans l'hôtel d'Hugues le Grant Niepz à Guillon en 1398, dans l'hôtel de Guillermon le Galobriat à Arnay-le-Duc et dans l'hôtel d'Hugues de Chaulvirey à Flavigny en 1399 (LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique* n°675, 2015/3, p. 642).

4780 ADCO 6H339, 1502.

4781 AM Dijon B168.

4782 Exemple des cachots conservés dans la cour de la mairie de Noyers.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Généralement, la prison est établie dans un lieu fixe. La prison du chapitre cathédral d'Autun à Bligny-sur-Ouche se trouve dans une maison de la forteresse tenue à cens par un particulier<sup>4783</sup>. À Is-sur-Tille, la personne qui remporte aux enchères la maison des Prisons du Roy est tenue d'occuper la fonction de geôlier au XV<sup>e</sup> siècle<sup>4784</sup>. La famille Monnot qui tient à Darcey le meix nommé l'encloz avec les maisons, granges et dépendances ont le droit de « gyolaige » d'un sol tournois considérant qu'ils sont tenus de garder les prisonniers dans la prison du seigneur intégrée dans le meix<sup>4785</sup>.

Dans certaines situations, les prisonniers sont détenus dans un local qui n'est pas dédié à cet usage. À Morey-Saint-Denis, la maison du maire accueille une prison<sup>4786</sup>. A Nuits-Saint-Georges, le gouverneur loue une maison avec cellier dans la Forteresse pour faire garder un prisonnier par un valet<sup>4787</sup>.

### *F.2.e. Autres usages spécifiques*

Nous possédons quelques données au sujet des édifices destinés à stocker l'artillerie et à frapper la monnaie.

Les armes à feu possédées par le pouvoir ducal occupent à partir du XV<sup>e</sup> siècle un volume relativement conséquent. Pour des raisons évidentes de sécurité des biens et des personnes, il convient de les stocker dans un endroit sûr. À partir de 1446, c'est l'hôtel des Loges à Dijon, près du couvent des Cordeliers, qui est choisi par le duc<sup>4788</sup>. Il comprend alors une grange, des chambres, une cave et une cour. Plus tard (avant 1484), c'est l'hôtel de Grancey, tenu en fief du roi par Richard Massey, qui sert à entreposer l'atillerie royale<sup>4789</sup>.

---

4783 ADCO G826, XV<sup>e</sup> s.

4784 Il est tenu de « garder tous prisonniers qui par justice seront mis esdites maison et prisons en prenant a son profit tous droit de geolier ainsi qu'il est accoutumé » (ADCO B1331). Cette maison est rebâtie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

4785 ADCO 1J2347/2, 1538.

4786 PEPKE-DURIX Hannelore, *La vie des communautés rurales d'après des registres de justice des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle dans le bas-pays dijonnais, mémoire de maîtrise en histoire de Dijon*, Dijon, Université de Dijon, 1978, n. p.

4787 ADCO B5562 fol. 64v., 1404, cité par : BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, p. 269.

4788 Il est ainsi affermé pour 10 ans par le duc à Philibert de Naudry pour le prix de 15 francs annuels (ADCO Recueil de Peincédé, tome 2, p. 585).

4789 LANGERON Olivier, « L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 95.



## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Vers 1348-1351, Hugues de Pontailler vend au roi de France une maison à Dijon pour y établir l'atelier monétaire<sup>4790</sup>. Malgré tout, plusieurs maisons particulières sont utilisées pour battre la monnaie au XIV<sup>e</sup> siècle à Dijon<sup>4791</sup>. La situation est plus stable à partir de l'intégration du duché de Bourgogne au royaume de France : les monnaies sont produites dès 1490 dans l'hôtel de Croy, situé tout contre « la grant maison du roy »<sup>4792</sup>.

### F.3. Les établissements d'accueil et de loisirs

#### F.3.a. Hôtelleries et tavernes

L'hôtellerie est une grande maison composée d'un ou généralement de plusieurs corps de logis dotés de nombreuses chambres laissées à la location pour de courtes durées. Dijon compte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle de nombreuses hôtelleries, qui accueillent notamment des marchands de passage<sup>4793</sup>. Il s'agit en effet d'une ville étape sur les routes qui relient la vallée du Rhône et l'Italie au nord de l'Europe.

Cet établissement, constituant souvent un simple gîte, est tenu par le propriétaire-hôtelier<sup>4794</sup>. La fréquentation est assez diversifiée, depuis l'ouvrier de bras jusqu'au grand seigneur<sup>4795</sup>. Certaines hôtelleries ont même leur spécialité. Les hôteliers tiennent en principe un registre avec les noms de leurs clients au XV<sup>e</sup> siècle à Dijon<sup>4796</sup>.

---

4790 ADCO B11228, 1348-1351 Il s'agit d'une propriété importante : la transaction se fait pour le prix de 833 florins.

4791 FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 460. La maison de la Monnaie de la Reine était possédée par le sieur d'Antigny au début du XIV<sup>e</sup> siècle (ADCO B11255, 1354-1360).

4792 BOUDOT Henri, « Notice sur le palais des rois de Bourgogne, sur celui construit par ses ducs à Dijon, et sur les deux premiers hôtels de Ville ou Maisons Communes », *MCACO 1832-1833*, Dijon, 1834, p. 146.

4793 Il en existe une trentaine en 1534 (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, p. 167).

4794 Nous pouvons les retrouver à travers les documents. Ainsi, l'hôtellerie de la Croix de Fer proche de l'église Notre-Dame à Dijon est tenue par Nicolas de Saint-Usaige en 1410, puis Guillaume de Saint-Usage, puis Guillaume de Chevigny en 1421, puis Jean Déleroy en 1425 et enfin Jehan Charliou en 1473 (ADCO B11331, fol. 29 v., janvier 1417, cité par GIROUX Henri, « La place des Ducs et la rue de la Chouette », *MCACO T. 30* (1976-1977), p. 362-363). Voir aussi DELISSEY Joseph, « Les anciennes auberges de Beaune », dans *MSHAB T. 58* (1975-1976), p. 44-61.

4795 Jean, sire de Cusance et de Beauvoir, chevalier, reconnaît devoir neuf francs pour dépenses dans un hôtel de Dijon vers 1413-1414 (ADCO B11361, fol. 20).

4796 CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 130.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

En complément se développent les tavernes, surtout à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Un cabaretier a aménagé une « buverie » avec table et banc au rez-de-chaussée de sa maison dotée de celliers<sup>4797</sup>. L'heure d'ouverture de ces lieux souvent peu recommandables<sup>4798</sup> est fixée réglementairement. Les frais d'hébergement des hôtelleries sont plafonnés suivant une décision municipale<sup>4799</sup>. Une taxe est prélevée par la ville pour les frais d'hébergement et les victuailles dans les hôtelleries, tavernes et cabarets. Un plafonnement des tarifs est établi<sup>4800</sup>. Les hôtelleries et tavernes, où la cuisine prend une place importante, se distinguent également par leur nom, donné par une enseigne.

### F.3.b. Les étuves et bordels

C'est un public bien différent de celui des écoles qui fréquente les locaux de bain publics nommés « estuves ». La ville de Dijon comptait vers 1410 trois étuves publiques ; en principe non mixtes avec deux pour les hommes et une pour les femmes<sup>4801</sup>. Il faut toutefois en restituer bien plus car ces établissements forment la dépendance lucrative de plusieurs hôtels aristocratiques tels l'hôtel de Norges ou l'hôtel d'Ogny<sup>4802</sup>. Ces lieux de détente nécessitaient des aménagements spécifiques : four, puits, plancher, baignoire, chaudière et même quelquefois une fontaine<sup>4803</sup>. Celles situées rue des Chanoines comprenaient deux fours en brique dans la cave voûtée, et au rez-de-chaussée une grande piscine en bois et plusieurs baignoires ainsi d'une salle d'étuve voûtée d'une coupole, avec sièges et gradins<sup>4804</sup>. Les étuves constituent une pratique complémentaire des bains domestiques

---

4797 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 114.

4798 LEGUAY Jean-Louis, *Farceurs, polissons et paillardards au Moyen-Age*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 2010, p. 86.

4799 Il était défendu aux hôteliers de demander plus de six blancs pour la nourriture journalière d'un cheval et d'exiger plus de six blancs pour une pinte de vin (GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, p. 495).

4800 Elle s'élève à quatre gros pour la journée d'un homme à cheval vers 1505 (AM Dijon B168), trois sols et demi le déjeuner et à cinq sols et demi le dîner pour un homme à cheval en 1527 (AM Dijon B172) et 10 sols pour un homme et son cheval pour une journée en 1540 (CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, p. 133).

4801 AM Dijon B148. Il y a notamment la maison des Estuves située dans la rue du même nom.

4802 GARNIER Joseph, *Les étuves dijonnaises*, Dijon, E. Jobard, 1867, 83 p.

4803 ALEXANDRE-BIDON Danièle, « L'eau et l'hygiène », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 121.

4804 MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 71.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques avec cuveau devant la cheminée, parfois muni d'un dais pour les nobles et bourgeois, et des bains de rivière<sup>4805</sup>.

Citons parmi les plus renommées les étuves de l'hôtel de l'abbaye de Saint-Seine à Dijon<sup>4806</sup>, les bains de la Rochelle, et celles possédées par l'évêque de Langres et l'abbé de l'abbaye de Saint-Etienne<sup>4807</sup>. Des étuves prennent également place dans le galetas d'un riche bourgeois<sup>4808</sup> ou dans une chambre de maison d'un boucher<sup>4809</sup>. Ces établissements de dimensions, fréquentation et prix variés<sup>4810</sup> sont interdits d'accès pendant l'épisode de peste de 1532<sup>4811</sup>.

Les étuves de Beaune, situées rue de Lecole, accueillent régulièrement des « fillettes » (prostituées). Elles sont cependant indépendantes de la maison des « Belles Filles » citée en 1470<sup>4812</sup>. Dijon admet une « maison des fillettes » (prostituées), dite aussi « maisons des filles communes » ou « bourdeaul ». Cet établissement qui change plusieurs fois de place<sup>4813</sup> est régulièrement mis en location au profit de la ville<sup>4814</sup>. Une clôture est mise en place devant et derrière la maison des Fillettes vers 1515 pour les maintenir en ce lieu<sup>4815</sup>.

---

4805 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Editions Picard, 2018, p. 253.

4806 Elles sont louées avec le reste de la « maison de Saint-Seigne » à Estienne Mulette de la Ferte Milon, clerc, vers 1397-1399 pour le prix de 20 francs d'or annuel (ADCO B11313, fol. 179v.) puis aux mariés Genon vers 1405-1408 pour le prix de cinq sols par semaine (ADCO B11358, fol. 111).

4807 GRAS Pierre (dir.), *Histoire de Dijon*, Dijon, Privat, 1981, p. 80.

4808 PIPONNIER Françoise, « Les Dijonnais et l'eau à la fin du Moyen-Age », dans *Mélanges de l'école française de Rome, T. 104-2*, 1992, p. 487. Ce sont plus particulièrement ici des étuves sèches.

4809 ADCO BII356/5 pièce I.

4810 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Editions Picard, 2018, p. 254.

4811 AM Dijon B175.

4812 AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, p. 300.

4813 Les fillettes se tiennent à la Portelle du Bourg en 1386 (AM Dijon B130), puis proche de l'hôpital Saint-Fiacre jusque vers 1425 (AM Dijon B151). Une maison de la rue des Petits Champs est achetée pour les accueillir avec des étuves vers 1457 (AM Dijon B157) puis réparée vers 1460 (AM Dijon B161). Cette maison est démolie pour la construction du château de Dijon, ce qui oblige à retrouver une maison vers 1482 (AM Dijon B165). La maison des Fillettes, située dans la paroisse Saint-Jean fait l'objet de travaux vers 1517 (AM Dijon B169) et vers 1548 (AM Dijon B185).

4814 Jeanne Barbière la loue pour un loyer de 60 francs annuel vers 1515, ce qui démontre que les activités de cette maison sont lucratives (AM Dijon B168).

4815 AM Dijon B168.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

### F.3.c. Les jeux de paume

Le jeu de paume est une activité sportive ludique qui connaît un certain succès à l'époque médiévale. Initialement pratiqué en plein air, le jeu de paume nécessite à partir du XIV<sup>e</sup> siècle un bâtiment de forme allongée dédié, quelquefois appelé tripot.

Eugène Fyot avance que la ville de Dijon accueillait jusqu'à neuf salles de jeu de paume différentes aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>4816</sup>. La ville en construit avant 1420 au Pilori près des Halles Champeaux<sup>4817</sup>. Les principaux notables, à commencer par le duc, le chambellan du duc Robert de Mailly et la princesse d'Orange, aménagent des tripots dans les dépendances de leur hôtel. En 1497, Jehan Virey, fabricant de balles de paume (nommées « esteufs »), fait édifier un jeu de paume près de sa maison<sup>4818</sup>. Une ordonnance municipale de 1532 stipule qu'il est interdit de jouer au jeu de paume pendant l'office divin<sup>4819</sup>.

Des bâtiments accueillant le « jeu de paulme » se retrouvent ponctuellement dans d'autres villes bourguignonnes<sup>4820</sup>.

## F.4. Quelques équipements liés à l'eau et au feu

### F.4.a. Les tanneries et maisons de poissonniers

Les moulins et les tanneries sont des structures bâties utilisant de l'eau bien souvent associées à la demeure. Les moulins ont la plupart du temps un statut particulier qui permet leur utilisation au profit du plus grand nombre et ils figurent pour une partie d'entre eux en dehors des agglomérations, c'est pourquoi nous avons décidé d'évoquer surtout les tanneries<sup>4821</sup>.

---

4816 Fyot Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 75-77. M. Milsand soutenait que le premier jeu de paume a été installé vers 1250 rue des Grands Champs.

4817 Fyot Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La revue de Bourgogne*, T. 14 (1924), Dijon, 1924, p. 238.

4818 GIROUX Henri, « Quelques hôtels de Dijon », dans *MCACO T. 31 (1978-1979)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1980, p. 284.

4819 AM Dijon B175.

4820 On indique une maison « ou souloit avoir un jeu de paulme » dans la rue de la Juerie à Châtillon en 1536 (ADCO E2303). Il est distinct du tripot situé dans la cour d'une maison de la rue de Chaumont que vend Guiot Marman, couturier, quelques années auparavant (ADCO E2303, 1528). Ce tripot est toujours actif en 1548 (ADCO E2308).

4821 Sur la fonction des moulins anciens en Bourgogne, consulter notamment : MOUNIER Joëlle Anne-Marie, CARMOI Jean-Pierre, *Au pays de la Vingeanne, les moulins de la Vingeanne (Haute-Marne, Haute-Saône, Côte-d'Or)*, Editions du Vieux Moulin, sd, 2 tomes.

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

Les mentions de tanneries ou de toponymes liés à ces infrastructures indiquent qu'elles se placent dans les villes et bourgs dotés d'une rivière avec un débit significatif<sup>4822</sup>. Il s'en trouve indiqué à Châtillon-sur-Seine dès 1258<sup>4823</sup>, et les sites de Flavigny, Vitteaux, Rougemont, Nuits-Saint-Georges, Arnay-le-Duc Saint-Seine-l'Abbaye, Bligny-sur-Ouche, Nolay, Noyers et même le village de Toutry en abritent. Par commodité, et considérant la pollution qui en émanent, les tanneries se place en aval de la rivière, ce qui les repousse bien souvent dans les faubourgs. Ainsi, elles se regroupent principalement dans le quartier du Recept à Châtillon-sur-Seine. La maison de Perrenotte, veuve du tanneur Richard Jarrot est au plus proche de l'Ouche dans la rue de Cisteaux à Dijon car elle est « saillant par darrier sur et contre la riviere »<sup>4824</sup>.

Les tanneries sont des maisons d'habitation auxquelles se rattachent un atelier et plusieurs structures, notamment des fosses ou cuves de bois à tanner et un terrain qui borde la rivière<sup>4825</sup>. Les propriétaires sont des tanneurs ou marchands tanneurs qui préparent les peaux.

En termes de vestiges, des tanneries modernes, avec fosses, subsistent dans le faubourg des Vaux à Flavigny tandis qu'un comble de pignon à pan de bois ouvert sur l'extérieur sans hourdis à proximité de la rivière contre la demeure [21603-34] à Semur évoque un séchoir à peau (**fig. 517**)<sup>4826</sup>.

Les demeures de poissonniers sont également dotées de fosses formant vivier afin d'accueillir temporairement le poisson destiné à la vente. Lorsque la fosse n'est pas située dans le jardin ou proche de la rivière, elle peut prendre place directement sous la maison<sup>4827</sup>.

---

4822 Quelques-unes se placent dans le finage d'agglomérations : exemple à Salives en 1550 (ADCO 36F158).

4823 ADCO G97.

4824 ADCO G3645, 1438.

4825 Les fosses sont mentionnées dans plusieurs textes. À Saint-Seine-l'Abbaye, le terrain occupe une surface de six perches (environ 57 m<sup>2</sup>). La tannerie est munie de « routz » à Toutry en 1525 (ADCO E1444). Sur les outils des tanneurs bourguignons, voir PIPONNIER Françoise, « Les ateliers du cuir d'après les inventaires de biens meubles de la mairie de Dijon, tanneurs et parcheminiers (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans AUDOIN-ROUZEAU Frédérique, BEYRIES Sylvie (dir.), *Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours : actes des XXIIe rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Éd. APDCA, 2002, p. 417.

4826 Le faux-entrait est assemblé en queue d'aronde, ce qui pourrait attester de l'ancienneté de cet aménagement, certainement associé à un avant-toit auparavant.

4827 C'est le cas chez Guiot Droyen, poissonnier. Au moment de son décès, la fosse bordée d'une échelle et de paniers était occupée par sept petites carpes et six « lancerons » (ADCO BII356/1, C12/3, n°18, 1403, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

## Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques

### F.4.b. Les forges et fours

Il existe principalement trois types de four : les fours banaux, les fours d'artisans et les fours domestiques. Les premiers, souvent indiqués dans les actes, peuvent être associés à une demeure<sup>4828</sup>. Le seigneur de Saffres accorde au fils de Huguenin Tartevelle, le droit d'ériger une demeure contre le four banal de Fontaine-lès-Dijon qu'il tient à cens de ce seigneur<sup>4829</sup>. Par commodité, plusieurs établissements religieux délaissent la gestion de leurs fours à des particuliers qui les possèdent à titre de cens sous plusieurs conditions. Le prieuré Notre-Dame de Semur cède à Jehan le Bergerat et sa femme une maison accueillant deux fours, ainsi que le petit four du prieuré qui est au « planchier » (étage) du grand four et un jardin proche de l'église Notre-Dame<sup>4830</sup>. Ils sont tenus d'y faire cuire et de vendre « toutes manieres de pains pasteuz flaons tartes salees eschaudez et tous autres ouvraiges appartenans a panesterie et pastisserie » en utilisant en priorité les deux fours de la maison<sup>4831</sup>, et de fournir les religieux pour les vigiles de plusieurs fêtes au moyen du petit four. De la même manière, le chapitre de Vergy délaisse à cens le four banal de ce lieu situé dans le faubourg, avec tous les « fruicts, proffits, revenus » pour trois générations en 1534<sup>4832</sup>.

Les fours domestiques, essentiellement utilisés pour cuire du pain et des pâtes<sup>4833</sup>, cités comme dépendances de maisons<sup>4834</sup>, sont surtout répandus dans les endroits où la possession d'une telle infrastructure ne relève pas d'un droit banal<sup>4835</sup>. Ainsi, les habitants de Châtillon-sur-Seine peuvent mettre en place et utiliser des fours domestiques<sup>4836</sup>. Les grands établissements possèdent un four : il en est ainsi de la maison de refuge de l'abbaye de Clairvaux à Dijon<sup>4837</sup>. Leur mise en place fait l'objet d'un contrat. Antoine Laboquet, écuyer de cuisine de la duchesse de Bourgogne, marchand la construction d'un four dans sa maison de Bray en 1431, de six pieds (1,95 m) mains-œuvre et à conduit de « quarreaux »<sup>4838</sup>. Les propriétaires d'une chambre « en faceon dappentif »

---

4828 La plupart des « maison du Four » citée dans les textes (ex. Flavigny, Semur, Châtillon-sur-Seine, Vergy), hébergent des fours banaux.

4829 ADCO E129, 1500.

4830 ADCO G3300, 1431.

4831 Considérant que le « plancher » où se trouve le petit four servira de « demourance » au fourmier du grand four.

4832 ADCO G3079.

4833 Ils permettent aussi de fumer des viandes ou du poisson.

4834 A Buffon en 1487 (ADCO E1060), dans la rue de Beaune dans le faubourg de Nuits-Saint-Georges en 1351 (ADCO G3069) et en 1460 (BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, p. 245), au Chastel de Semur en 1507 (ADCO 41HR1698) et à Chanceaux en 1540 (ADCO E2304).

4835 Les habitants de Longeaut obtiennent le droit de construire des fours dans leur maison en 1452, moyennant la redevance annuelle de quatre sols par maison (DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or; contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités... (commencée en 1866)*.

4836 Philippe de la Croix retient à titre de cens une maison et un jardin à Châtillon à condition de garder en état le « soillyo » et le four qui s'y trouvent (ADCO 18H82, 1477).

4837 ADCO B11298, 1399-1400.

4838 ADCO B11341 fol. 62v.

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques ont la possibilité de clore « tout a lentour » sur la largeur d'un demi pied (0,16 cm) un petit four qui est au pignon de cet édifice<sup>4839</sup>.

Les boulangers<sup>4840</sup>, les chauxfourniers, les tuiliers et d'autres métiers du feu<sup>4841</sup> entretiennent nécessairement un four dans le cadre de leur profession. Un « buretour » (local pour bluter la farine) et un « presteur » (local pour pétrir la pâte) peuvent border les fours de boulangers<sup>4842</sup>. Les artisans ne sont pas nécessairement propriétaires du four. La moitié du « fornnot » et de ses dépendances (dont une maison et un étal) au Bourg de Châtillon est possédée par Marguerite, veuve de Garin de Romans<sup>4843</sup>. Le droit d'ériger un four est vendu plus cher s'il sert à vendre des pains et productions boulangères et pâtisseries<sup>4844</sup> que s'il est réservé à un usage strictement privé<sup>4845</sup>. Matériellement, un four domestique a été mis au jour dans le cadre d'un sondage archéologique dans la maison des Dragons à Cluny. Il peut aussi s'en trouver dans une petite construction dédiée ou à proximité d'une cheminée.

A la différence du four, la forge ou fonderie (« fondoire ») est une installation professionnelle par nature. Associée à beaucoup d'outils particuliers<sup>4846</sup>, l'atelier-forge est considéré comme une dépendance de la maison<sup>4847</sup>, qui peut se placer par commodité au sein d'une

---

4839 ADCO E2325, 1547.

4840 Un four de « boulancheria » accompagne une maison et un manse à Dijon en 1311 (PARISOT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1309 à 1320*, Dijon, 1906, charte n°25).

4841 Les verriers, les céramistes, les métallurgistes et les trippiers par exemple (PESEZ Jean-Marie, « Le chauffage : foyers et cheminées », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 113).

4842 PIPONNIER Françoise, « Dénominations et fonctions des espaces dans l'habitation Dijonnaise (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans Danièle ALEXANDRE-BIDON, Françoise PIPONNIER, Jean-Michel POISSON (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, p. 114.

4843 ADCO Cartulaire 205 fol. 133. Cette portion est donnée en 1336 par testament à l'abbaye Notre-Dame.

4844 En 1449, Perrenot Boulhier doit déboursier neuf livres pour avoir le droit de construire un four dans sa maison de Semur et de vendre les produits cuits (BENET Jérôme, « Semur-en-Auxois au XV<sup>e</sup> siècle : le paysage urbain d'une « bonne ville » du duché de Bourgogne sous les Valois » dans *BSSS, T. 118*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2011, p. 122).

4845 Le duc permet à Jobelot et sa famille de construire un four en sa maison de Tart « por queure lor pain de lor maingnie solemant » en 1312 (PARISOT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1309 à 1320*, Dijon, 1906, charte n°34).

4846 Certains des outils de forge du serrurier Jean d'Arcelot sont décrits vers 1300 (QUESNEL J., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1300 à 1309*, Dijon, 1908, charte n°35).

4847 L'association « maison et forge » apparaît dans les texte à Vitteaux (ADCO 12H215, 1258) et Montarmet (ADCO 4E31/47, 1550).

Chapitre quinze. Quelques maisons avec des formes et des activités spécifiques  
construction spécifique<sup>4848</sup>. Une forge dans un faubourg de Nuits-Saint-Georges est couverte de  
tuiles en 1536<sup>4849</sup>.

---

4848 Il est question d'une « petite estable ou souloit avoir une forge » rue de la Juerie à Châtillon en 1542 (ADCO E2324). À Dijon une forge de maréchal se trouvait avant 1487 dans une « petite maison de bois appelle une rechoite ou appendise couverte de layves » située entre la rue et la Grant maison de Ventoux (AM Dijon J16).

4849 ADCO G3068.



## **Chapitre Seize.**

### **Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie**

---

#### **A. L'évolution dans la composition de la façade : la recherche d'une harmonie ?**

La demeure s'appréhende en premier lieu par sa façade, en particulier celle qui se présente du côté de l'espace public. C'est le support du regard collectif, où se pratiquent les échanges avec la rue tout en gardant la demeure de toute forme d'agression<sup>4850</sup>. La hauteur de la construction, le partage des espaces de vie entre différents niveaux, mais aussi les modes d'éclairage, soumis à la forme, au nombre et aux dimensions des ouvertures, sont directement perceptibles en façade.

Les retraits ou avancées, les différences de volumes et de modes de construction, le choix du style et de l'ornementation ainsi que les contraintes fonctionnelles (emplacement de cheminée, évier, escalier...) qui distinguent les façades d'une même rue reflètent tout autant une hétérogénéité chronologique qu'une diversité dans les moyens déployés et le style revendiqué. Si elle ne reflète pas forcément par ses seules dimensions l'importance de la maison, notamment dans le cas de parcelles aménagées sur la longueur, cette interface entre l'espace public et l'espace domestique est le lieu de l'expression par excellence du statut social revendiqué par le propriétaire.

Quelques réflexions sur les types de maisons sont ici partagées à partir des formes et des décors de la façade principale. Les évolutions de formes témoignent de la recherche d'une esthétique idéale du roman au classique.

---

4850 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, *Demeures médiévales*, Paris, Rempart, 1999, p. 61.

## A.1. Ouvrir largement la façade : la claire-voie

La plus ancienne demeure de grande qualité assurément mise en lumière par cette thèse, la demeure dite du Grenier de Flandres à Moutier-Saint-Jean [21446-5] (vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>4851</sup>, arbore une claire-voie (**fig. 518**). L'étude de l'édifice permet de restituer avec justesse sa composition très largement développée en longueur. Il reprend tous les codes de la demeure bourgeoise clunisienne du XII<sup>e</sup> siècle qui profite des progrès techniques introduits dans la construction monastique<sup>4852</sup>. Les deux ouvertures du rez-de-chaussée constituent les moyens d'accès à chacun des deux niveaux de la maison : la large porte cintrée pour le niveau inférieur et une porte à linteau sur coussinet associée à un escalier d'accès à l'étage<sup>4853</sup>. La claire-voie à l'étage est composée de trois couples de baies géminées à chapiteaux sculptés<sup>4854</sup>. Ces baies ne comportent initialement pas d'allèges.

Nous trouvons l'association de deux baies géminées en façade dans de multiples cas recensés<sup>4855</sup>. Cependant, le véritable modèle de la claire-voie comprend davantage d'ouvertures : quatre baies géminées sont installées sur quatre façades dijonnaises, une façade beaunoise et une façade flavignienne, toutes datables du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4856</sup>. Au total, une douzaine de ces séries

---

4851 LACAILLE Antoine, *Le grenier de Flandres à Moutiers-Saint-Jean : étude générale d'une ancienne demeure romane. Complément au rapport de prospection thématique : « Les demeures médiévales au nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont »*, Dijon, rapport de prospection thématique, 87 p.

4852 Pas moins de 23 façades présentent une claire-voie décorée à Cluny, ce qui constitue un corpus de référence à l'échelle nationale (SAINT-DENIS Alain, « Les maisons médiévales comme documents historiques, les maisons romanes de Cluny », dans *BUCEMA n°5*, Auxerre, CEM, 2001, p. 49). Il se trouve également quelques maisons de ce type à Vézelay, Tournus et Mâcon (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, MARECHAL Jean-Luc, SAINSOUS Mary, SALVEQUE Jean-Denis, *Des pierres et des hommes : la sculpture civile clunisoise du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, *Bulletin 2010 du Centre d'études clunisiennes*, Cluny, 2010, p. 20).

4853 C'est ici l'un des seuls exemples avérés du corpus avec escalier droit placé directement derrière la porte d'entrée. Le même principe devait être mis en place à La Perrière [21490-2] considérant que trois grandes portes se côtoient sur cette façade.

4854 Cette constitution de la claire-voie par couples de baies séparées par des trumeaux se retrouve également à Cluny, Vézelay et pour la majorité des claire-voies du corpus.

4855 Vitteaux [21710-2] (suivant un schéma assez proche de la claire-voie du 9 Petite Rue Lamartine à Cluny et de celles du 29 rue A. Farinet et du 3 rue Ronzière à Charlieu (Loiret) avec l'emploi du trilobe au linteau) (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Ordonnance et plastique des façades des maisons du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne », dans *Utilis est lapis in structura : Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Paris, 2000, p. 65-84), Rougemont [21530-9], Beaune [21054-64] (cet agencement à deux baies géminées prend place sur chaque extrémité du très large pignon) et [21054-69]).

4856 Beaune [21054-29] (datée de la première moitié voire du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle par Anke Halbach, HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts in Burgund*, Cologne, Verlag, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p.), Dijon [21231-32] et Flavigny [21271-86] conservées, et Dijon [21231-5], [21231-52] et [21231-65] détruites.

d'ouvertures sont reconnues sur des édifices du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4857</sup>. À l'hôtel Aubriot [21231-32], à la maison du Miroir [21231-52] et au Cellier es Deux Boiches [21231-5] à Dijon, chaque extrémité des claire-voies accueille une baie aveugle, présentant ou non le même type de cintre, afin d'étendre visuellement la claire-voie sur quasiment toute la largeur de la façade (**fig. 519**)<sup>4858</sup>. Les claire-voies qui percent exceptionnellement le rez-de-chaussée surélevé<sup>4859</sup> de deux façades du XIII<sup>e</sup> siècle de Flavigny ([21271-5] et [21271-86]) ne sont composées que de petites baies cintrées identiques (**fig. 118 et fig. 520**). Ainsi, les meneaux et trumeaux des baies prennent la même apparence. Exceptés pour ces deux cas et à Rougemont [21530-9], toutes les baies des claire-voies comportent des colonnettes. Les trumeaux entre les baies de claire-voie de Beaune [21054-29] et Beaune [21054-69] prennent la forme de pilastres à chapiteaux sculptés, suivant le modèle remarquable de la maison des Dragons et d'autres demeures de Cluny (**fig. 521**). La mouluration en cavet se terminant en filet sur les extrémités des arêtes reprend celle des pilastres de piédroit de baies de la tour forte de Touillon (fin du XII<sup>e</sup> siècle). Cette alternance entre les supports forts et les supports faibles est adoucie par la reprise de la mouluration du tailloir et de l'abaque des chapiteaux sur les impostes qui se prolongent sur le nu du mur. À l'instar de la demeure de Moutiers, toutes les baies formant claire-voies citées ici reposent sur un appui formant cordon<sup>4860</sup>.

A Moutiers-Saint-Jean [21446-5], chaque baie n'est couverte que par un linteau. Dans les plus grands ensembles dijonnais ([21231-5], [21231-32] et [21231-52]), à Beaune [21054-64] et à Vitteaux [21710-2], les baies géminées dédoublées sont dotées d'archivoltes cintrées fortement moulurées voire de tympan, en plus des riches décors sculptés concernant au minimum les chapiteaux des baies. Ces mêmes archivoltes et tympan décorés concernent également des baies isolées de très grands ensembles (exemple de la maison au Loup [21271-86] et de la maison des Baillis à Flavigny [21271-105]).

---

4857 Nous intégrons Beaune [21054-66] et Vitteaux [21710-20] pour lesquelles nous identifions des vestiges de claire-voie détruites.

4858 La même configuration de claire-voie avec baies aveugles se retrouve aux deux façades médiévales de la place de Verdun à Bèze et à la façade du 31 rue Briçonnet à Tours (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Editions Picard, 2018, p. 163). La baie aveugle de droite à l'hôtel Aubriot [21231-32] accueille un petit jour de l'escalier en vis.

4859 Une autre exception à la façade à claire-voie au premier étage est la maison du Miroir à Dijon [21231-52] où elle occupe le deuxième étage, emplacement de la *aula*.

4860 Il n'est pas visible à Flavigny [21271-5] mais peut logiquement être restitué.

## A.2. Le programme constructif commun aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles

Les demeures notables suivent un schéma assez similaire, malgré la polyvalence des espaces correspondants. Nous avons déjà traité de la mise en œuvre de pierres de taille en parement, mais cela n'a pas de conséquences directes sur la forme des façades. Les façades pignons en façade principale sont rares, hormis pour les maisons d'angle<sup>4861</sup>. Le rez-de-chaussée, et la cave quand il y en a une, ont fréquemment une fonction commune de cellier, d'atelier, voire de boutique. En conséquence, le rez-de-chaussée comporte généralement des jours peu larges en guise de fenêtres<sup>4862</sup>. Néanmoins, ces espaces sont généralement accessibles par de larges portes cintrées ou munies d'un linteau sur coussinet. Le schéma le plus courant est la mise en place d'une porte cintrée pour la partie basse et d'une porte à linteau sur coussinets pour la partie haute<sup>4863</sup>. Les larges portes cintrées moulurées des maisons de Flavigny [21271-40], [21271-94] et [21271-104], proches de celles visibles à Vézelay, forment ainsi les ultimes vestiges de grandes demeures flavigniennes des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (fig. 522).

La pièce à vivre principale qui concentre les équipements de la vie quotidienne, formant salle ou *aula* dans les plus riches demeures, se tient la plupart du temps au premier étage. Cet espace est généralement accessible par une porte à linteau sur coussinet, en particulier en Auxois. Cette porte peut être mise en valeur en façade au point d'être dotée d'un tympan avec archivoltes. Une ou plusieurs fenêtres à meneaux ou fenêtres à colonnettes éclairent ce niveau. Les demeures les plus remarquables y associent plusieurs baies géminées du niveau supérieur, voire une claire-voie. Le haut des pignons est généralement occupé par de petits jours<sup>4864</sup>, voire une petite fenêtre géminée (exemple à la maison Bélimé [21710-2] à Vitteaux). Ces petites fenêtres prennent place çà et là pour différents usages (soupleaux, éclairage complémentaire...).

La forme de façade ici exposée comme un portrait-robot est remarquablement bien illustrée pour les maisons-jumelles analysées de Flavigny [21271-8]. Si la façade comprend un étage supplémentaire, nous retrouvons d'autres baies géminées de même type que celles du niveau intermédiaire, comme nous le remarquons aux maisons-jumelles de Flavigny [21271-111].

---

4861 Le pignon, formant la façade principale est alors placé bien en vue comme à la maison du Miroir à Dijon [21231-52] ou la maison des Baillis à Flavigny [21271-105].

4862 Exemples des petits jours verticaux à Gissei-sous-Flavigny [21299-7] et Aignay-le-Duc [21004-8].

4863 Un schéma type qui trouve sa pleine expression dès le XII<sup>e</sup> siècle à Vézelay, Provins et en Haute-Loire notamment.

4864 Des oculi à la maison des Baillis [21271-105] et à Rougemont [21530-9].

Des changements se font sentir entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Les façades en pierre de taille et surtout les claire-voies sont beaucoup moins présentes. Néanmoins, le même schéma reste usité, avec quelquefois des fenêtres à croisées qui prennent la place des ouvertures partitionnées à l'étage. À Montbard [21425-4], deux fenêtres à croisées sont seulement séparées par un trumeau, ce qui rappelle les associations en façade de fenêtres géminées.

Quelques adaptations sont possibles selon la forme des façades.

À Flavigny [21271-68], l'existence d'un étage n'est pas assurée, ce qui amène la fenêtre à colonnette à prendre place au rez-de-chaussée surélevé. À l'inverse, le programme peut se fractionner sur plusieurs façades dans le cas de maisons d'angle. La maison au Loup [21271-86] à Flavigny présente trois façades sur rue en pierres de taille (**fig. 118**)<sup>4865</sup>. La porte d'accès au rez-de-chaussée surélevé, la porte de la cave et la claire-voie sont ainsi réparties sur ces trois façades, et accompagnées de plusieurs baies géminées. La surface importante des façades de la maison d'angle dite maison des Baillis [21271-105] à Flavigny permet la mise en place de nombreuses baies géminées à chaque étage (**fig. 83**), tout comme à Châtillon [211154-5] qui est aussi une maison d'angle placée à côté d'une porte de ville. Le tout est harmonisé par la mise en place de longs cordons formant appui et larmier. Cependant, une hiérarchisation de ces baies se devine : celles de la maison des Baillis comportent un tympan et une archivolte moulurée uniquement en façade pignon.

Plusieurs constructions s'écartent un peu du schéma ici explicité. Cela s'explique par des usages distinctifs de ces édifices. C'est le cas de la maison dite du Grenier à sel de Beaune [21054-14] (1231d) qui ne compte aucune large porte semble-t-il. La façade de Chanceaux [21142-13] pose aussi question avec l'accessibilité évidente du rez-de-chaussée (voir la partie sur les maisons de commerce au chapitre 15). Les ouvertures d'autres constructions de type cellier ou granges, comme le Cellier de Clairvaux [21231-107] à Dijon<sup>4866</sup>, ou la Cuverie du Chapitre [21054-64] à Beaune, s'adaptent aux volumes conséquents des constructions. Notons que la partie sommitale de cette façade beaunoise est occupée par une grande baie géminée à colonnette qui s'intègre bien dans ce pignon de très grandes dimensions.

---

4865 La quatrième, beaucoup plus sobre, est en moellons.

4866 Nous n'avons cependant pas connaissance de l'aspect des façades pignons disparues.

L'un des principaux marqueurs de la qualité de la façade aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles est la présence de fenêtres à colonnette. La sculpture du chapiteau concentre bien souvent l'essentiel du décor de la fenêtre, voire de la façade. Seulement 22 façades d'édifice de notre corpus comportent une ou plusieurs fenêtres à colonnettes entièrement conservées. En prenant en compte les fenêtres à colonnette connues par l'iconographie et celles dont seule la colonnette manque<sup>4867</sup>, l'effectif double.

La colonne est la structure formant support par excellence. Aussi, les colonnettes à chapiteaux soutiennent les linteaux de la plupart des fenêtres de qualité, au XII<sup>e</sup> siècle (Grenier de Flandres [21446-5] avec un linteau ajouré d'arcs en plein-cintre), pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle et pour quelques exemples au XIV<sup>e</sup> siècle (exemple à Salives [21579-4]). Un meneau de baie sur la façade à pan de bois de Châteauneuf [21152-15] reprend visiblement, en la simplifiant, la forme distinguée de la colonnette au XV<sup>e</sup> siècle.

La colonnette, toujours dotée d'une base et d'un chapiteau avec tailloir, est quasiment toujours circulaire sur la face visible, avec feuillure à l'arrière. Un petit pilier remplace la colonnette pour deux fenêtres peu grandes de la région beaunoise. Il est mouluré à Beaune [21054-11] (**fig. 237**)<sup>4868</sup> et non mouluré à Pommard [21492-1]. Il se rapproche typologiquement des piliers composant le trumeau des claire-voies de Beaune [21054-29] et [21054-69]. Le seul fût de colonnette polygonal est visible sur la façade gouttereau de Flavigny [21271-111]<sup>4869</sup>.

L'intérêt visuel de la colonnette est tel qu'elle vient se placer également sur les piédroits de certaines baies, sous forme de colonnette engagée dans l'ébrasement, dans le tableau (Flavigny [21271-105]) voire juste à côté de la baie au-devant du nu du mur (Flavigny [21271-68]). Cette position témoigne de l'appropriation des composants architecturaux dans une logique ornementale<sup>4870</sup>. La mise en place d'un trumeau entre deux fenêtres à colonnette est l'occasion

---

4867 L'amorti de la moulure au linteau à l'endroit du contact avec le support indique dans bien des cas l'existence d'une colonnette disparue (Châtel-Gérard [89092-1], Montigny-Montfort [21429-1], Semur [21603-27] et [21603-46], Talant [21617-5], Saint-Romain [21569-2], Pommard [21492-3] et [21492-6], Noyers [89279-30], Vitteaux [21710-10], Guillon [89197-7] et Dijon [21231-22]). Il existe cependant des fenêtres à colonnette sans amorti de la moulure (exemple de la maison des Baillis [21271-105]) et des amortis de moulure correspondant à la mise en place d'un simple meneau mouluré (avec amorti supérieur), comme à Montréal [89267-10].

4868 La façade correspondante est datée de la première moitié voire du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle par Anke Halbach (HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts in Burgund*, Cologne, Vertrieb, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p).

4869 Cette forme de tradition romane est à reprise au fût à plusieurs pans concaves d'une fenêtre à colonnette de la porte Guillier de Semur-en-Auxois (1329d).

4870 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 165.

d'ajouter une nouvelle colonnette engagée. Seules les façades prestigieuses présentent deux<sup>4871</sup> voire trois<sup>4872</sup> colonnettes engagées aux piédroits de fenêtres, et même auprès de certaines portes monumentales (maison des Baillis [21271-105] et maison au Loup [21271-86] de Flavigny, avec une forte ressemblance pour cette dernière avec la porte d'accès à la tour de Bar à l'hôtel ducal de Dijon, 1364-1365 ou la porte principale de l'église de Rouvres-en-Plaine). Des colonnettes engagées prennent même place de part et d'autre de la colonnette centrale pour un seul cas à Beaune [21054-66] (fig. 523). Les modèles de ces ouvertures prestigieuses sont rien de moins que les portails d'église<sup>4873</sup>.

Plus légèrement, les claire-voies de Beaune ([21054-29] et [21054-69]) et la fenêtre à colonnette de Pommard [21492-7] proposent une continuité esthétique de la mouluration du tailloir des supports (colonnettes et trumeau) sur les impostes, suivant un modèle développé plus précocement en façade de la tour-Beffroi de Beaune et commun dans le sud de la Bourgogne ducale (fig. 523).

Même s'il est contradictoire avec la gravure éditée par Camille Enlart, Eugène Viollet-le-Duc offre un dessin de la fenêtre à croisée de l'étage de Flavigny [21271-56] avec une colonnette à chapiteau formant uniquement la partie basse du meneau sous la traverse. Les vestiges de fenêtres à croisées de Dijon [21231-22] et Pommard [21492-3] montrent un amorti au linteau qui pourrait éventuellement correspondre à l'emploi d'une colonnette à la place du meneau, au moins en partie haute<sup>4874</sup>. Ces quelques éléments permettent donc de suspecter l'emploi de la colonnette à chapiteau pour les fenêtres à croisée, formule par ailleurs bien conservée au château de Gevrey-Chambertin ou à la maison de la Prévôté de Chablis.

La réduction de l'épaisseur de la colonnette, l'abandon progressif du chapiteau et l'évolution de la forme des bases<sup>4875</sup> offre une transition entre la fenêtre à colonnette et la fenêtre à meneau moulurée d'un tore (voir la partie sur les moulures au chapitre 8).

---

4871 Dijon [21231-5] et [21231-52], Flavigny [21271-86] et Vitteaux [21710-2].

4872 Dijon [21231-52].

4873 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 48.

4874 A l'inverse, l'absence d'amorti ne permet pas d'exclure la présence de colonnette.

4875 Cette évolution est présentée dans la thèse d'Anke Halbach avec la formes des sculptures au chapiteau (HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts dans Burgund*, Cologne, Vertrieb, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p). Les bases de colonnette qui forment une transition typologique avec les bases prismatiques ou buticulaires sont visibles à Flavigny [21271-68] et Chanceaux [21142-13]. Les bases de

### A.3. Les caractères habituels des beaux logis de la fin du Moyen Age (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)

Les façades de demeures de qualité font la part belle aux fenêtres à croisées aux emplacements les plus appropriés, souvent ornées d'accolades. Certaines façades en font un usage très important, en particulier au XVI<sup>e</sup> siècle. À Beaune, rue de Lorraine [21054-38] et place Monge [21054-51], les croisées sont si nombreuses et tellement rapprochées qu'elles évalent presque entièrement la façade. Aussi comme à d'autres endroits, les baies se superposent, ce qui outre l'effet visuel permet de bien répartir les charges sur le mur. À d'autres endroits, nous trouvons des croisées à deux meneaux ou fenêtres à compartiments, en pierre ou en bois. À défaut, ce sont les fenêtres à meneaux, et surtout les fenêtres sans compartiments et les jours qui sont sollicités, à tout endroit de la façade (fig. 524).

En termes de forme générale de la façade, il y a peu de changements notables dans la diversité des solutions apportées si ce n'est la plus grande représentativité en centre urbain des demeures à trois niveaux d'élévation. La mise en place progressive de l'attique ou surcroît s'observe au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous relevons aussi beaucoup de vestiges d'avant toit. De manière moins marquée qu'aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, des cordons viennent harmoniser certaines façades, y compris celles à pan de bois<sup>4876</sup>. Quelques différences de choix de mouluration hiérarchisent les façades<sup>4877</sup> ou les niveaux et orientent le regard vers l'étage noble<sup>4878</sup>. Le marché de construction de la maison d'Amiot Arnault indique une différence de traitement de l'avant-toit (ogive contre chanfrein) et de l'encadrement des croisées (moulure contre chanfrein) entre la façade avant et la façade arrière<sup>4879</sup>. L'analyse formulée dans ce paragraphe vaut pour les façades à pan de bois, d'ailleurs majoritaires, qui présentent en outre un encorbellement.

---

Flavigny [21271-8] et Beaune [21054-27] sont à moulure largement débordante. À Flavigny [21271-56] et [21271-111], les bases sont en amorti simple.

4876 Les moulurations les plus conséquentes masquent visuellement les joints entre les poutres formant sablières (exemple à Semur-en-Auxois [21603-36] daté de 1544d).

4877 La mouluration en double cavet de la façade nord du logis de l'hôtel Chambellan [21231-30] contraste avec celle à multiple tore de la façade principale sur cour.

4878 Le niveau de rez-de-chaussée présente ainsi souvent des moulures plus simples pour les maisons à étage : double cavet à filet contre tore à listel et baguette à Beaune [21054-56] et chanfrein contre cavet à Flavigny [21271-91].

4879 ADCO B11368 fol 104v.-105r., 1429.



## Chapitre seize. Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie

Deux éléments, timidement introduits aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, bouleversent considérablement la composition des façades au XV<sup>e</sup> siècle : la tourelle d'escalier et la grande baie de boutique. Ainsi, les programmes de façade sont plus diversifiés et ils adaptent particulièrement la forme à la fonction, ce qui est assez notable pour les maisons de commerce.

Les tourelles d'escalier en vis, placées en façade sur rue ou en façade sur cour, sont des composantes importantes de nombreuses maisons seigneuriales et bourgeoises en particulier. La porte principale de la demeure peut d'ailleurs être reportée en partie basse de la tourelle. Les formes et moulurations des baies, les matériaux et les cordons sont autant d'éléments qui servent à intégrer visuellement la tourelle au sein de la façade. Cependant, le débord au-dessus de la façade et même quelquefois l'encorbellement, consacrent véritablement la tourelle comme un élément dont l'apparence est à la hauteur de la qualité fonctionnelle (l'accessibilité). Même sans tourelle, l'escalier en vis placé derrière la façade nécessite une répartition adaptée des ouvertures.

Adossée à la tourelle, la galerie en bois puis en pierre sur cour s'impose comme un organe générateur de formes et de décors marquants. En effet, bien plus qu'une claire-voie, la galerie est complètement ouverte sur l'extérieur. Elle est à ce titre bien exposée dans la résidence des gens d'honneur qui sont des lieux importants de rencontres.

Le deuxième élément est la généralisation des grandes baies de boutiques au rez-de-chaussée dans les maisons à ouvrir en pierre. Cela perturbe les moyens d'accès à la demeure et consacre la distinction des espaces qui tendent à s'individualiser et se spécialiser avec le temps. Il s'agit bien souvent de la seule baie qui conserve un aspect cintré à cette époque. Pour exemple, les façades de Flavigny-sur-Ozerain des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> présentent souvent une porte de cave à linteau sur coussinets et une porte de rez-de-chaussée surélevé à encadrement droit chanfreiné.

Les structures sommitales, tels que les gargouilles et grandes lucarnes couronnent agréablement les façades gouttereaux. Les fermes débordantes, et plus rarement les rampants à redent et les épis de faîtage ornent le haut des façades pignons. La maison aux Trois Pignons [21231-18] donne un effet de répétition de la forme remarquable du pignon, au-devant d'une place de marché qui plus est.

L'hôtel Morel-Sauvegrain [21231-42] à Dijon est composé de plusieurs corps de bâtiments, dont une façade sur rue et une façade sur cour en pierres de taille de grande qualité correspondant à deux phases d'aménagement (fig. 525). Ces caractéristiques nous autorisent à prendre cet ensemble comme exemple pour porter une réflexion sur les modalités d'expression de la monumentalité en façade en fonction des recherches esthétiques propres aux périodes considérées.

Correspondant aux 52-54 et 56 rue des Forges, la façade sur rue érigée certainement dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4880</sup> était commune pour trois corps de logis initialement distincts, ce qui expliquerait la mise en place d'un encorbellement entre le rez-de-chaussée et le niveau d'étage, rattrapant la légère forme courbe qui caractérise la parcelle. La façade en pierre de taille est vaste : elle s'étend sur environ 17 m de longueur et une élévation de trois niveaux (environ 12 m de hauteur). L'utilisation de la pierre locale en moyen appareil offre des nuances intéressantes (ocre, rosé, bleuté). L'ensemble est marqué par de fortes lignes horizontales continues mais de mouluration simple : l'encorbellement qui comprend jusqu'à deux assises, des larmiers formant appui des fenêtres à l'étage et une corniche.

En règle générale, les bases, ressauts, encorbellements, cordons/larmiers et corniches structurent le parement et soulignent horizontalement les différents niveaux de bon nombre de façades en pierre, en particulier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. La façade qui nous intéresse ici est la seule qui comportait initialement une rambarde ou garde-corps ajouré couronnant le tout au-dessus de la corniche. Ce garde-corps initialement continu<sup>4881</sup> subsiste uniquement à l'endroit des petites échauguettes d'angle faussement défensives munies de gargouilles<sup>4882</sup>. Un tel aménagement habituellement réservé pour les terrasses de tourelles d'escalier (cf. le chapitre 8) marque agréablement le couronnement de la façade à sa jonction avec la haute toiture modifiée, certainement percée initialement de plusieurs lucarnes de bois. Ce type de rambarde est peut-être inspiré de l'architecture des Flandres. Une rambarde similaire surmontée de lucarnes couronne un édifice sur un manuscrit produit à Bourges vers 1485-1490<sup>4883</sup>. Toutes ces lignes horizontales, que l'on retrouve facilement sur les façades à pan de bois à travers notamment les sablières

---

4880 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 120. La mouluration à tore des croisées et l'usage de la pierre de taille rappelle la tour Philippe le Bon de l'hôtel ducal (vers 1460), la maison du Cheval Blanc [21231-40], l'hôtel de Cirey [21231-20] ou encore la maison Saint-Georges [21231-16].

4881 BM Dijon ms 1830 : *Monuments de Dijon*, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.). Cette balustrade a disparue avant 1800 (BM Dijon ms. 1830 fol. 102).

4882 On retrouve des échauguettes d'angle en contexte domestique à la maison de Loyac à Tulle (Corrèze).

4883 Bnf, manuscrit Français 364, fol. 88.

moulurées<sup>4884</sup>, dialoguent ici avec la courbure des baies de boutique, des échauguettes mais aussi des accolades des linteaux.

La restitution de l'état de cette façade au moment de sa construction<sup>4885</sup> permet d'apprécier la grande régularité de l'emplacement des ouvertures des étages. Ainsi, chacun des deux étages supérieurs est percé de trois fenêtres à croisées qui se superposent d'un niveau à l'autre<sup>4886</sup>. Cette recherche d'harmonie par la symétrie est confortée par le dédoublement des échauguettes, et semble en partie vérifiée pour les portes et baies de boutique du rez-de-chaussée. Elle répond toutefois à une logique fonctionnelle adaptée aux cloisonnements intérieurs. Ce caractère ne se retrouve pas à la façade sud du logis principal du XV<sup>e</sup> siècle de l'hôtel ducal, qui pourrait constituer un modèle de choix.

Malgré quelques efforts de régularité dans la composition des façades aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>4887</sup>, la volonté d'aligner les baies verticalement se traduit surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle. Citons comme exemple la façade rue Chaudronnerie à Dijon [21231-20] (milieu du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>4888</sup> qui arbore une croisée centrale encadrée de jours sur trois niveaux, et l'alignement de deux croisées et une lucarne à l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488). Cette régularité, plus facile à obtenir avec l'ossature en travées régulières des pans de bois<sup>4889</sup>, prend aussi forme avec des symétries et répétitions d'ordonnance pour des façades jumelles ou des façades admettant une tourelle d'escalier centrale.

Concernant l'ornementation, une profusion de décors (engoulants, têtes sculptées, sculptures, feuillages, choux frisés) et de motifs (torsades, effets d'écaille, nombreuses moulures) caractérisent

---

4884 Les « entrebaults » des maisons que fait construire Etienne Berbisey à Dijon en 1424-1424 portent des « moulures » (ADCO B11332 fol. 147v.-149r.). Un texte évoque des sablières (« filots ») dotés de « champbranne », qui est peut-être une forme de moulure (ADCO B11368 fol. 104v.-105r., 1429).

4885 Les baies du rez-de-chaussée ont été fortement restaurées et restituées en partie en 1970. Deux fenêtres ont été ajoutés au niveau des étages sur la partie gauche de la façade.

4886 La forme des ouvertures et la régularité est commune avec la façade du logis des années 1450 de l'hôtel ducal de Dijon et avec la façade du 6 rue Saint-Vincent à Chalon-sur-Saône.

4887 Maison des baillis à Flavigny [21271-105], Chanceaux [21142-13], Dijon [21231-22] et de Châtillon [21154-5].

4888 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 65.

4889 Exemple pour la maison aux Trois Visages [21231-55] ou la maison aux Trois Pignons [21231-18].

les façades en pans de bois, à partir des années 1480 et dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4890</sup>. La même remarque peut être formulée pour les constructions de pierre, avec plus de nuances.

#### A.4. Un changement de paradigme à la Renaissance

La seconde façade remarquable de l'hôtel Morel-Sauvegrain [21231-42], datée de 1547, est visible depuis une cour arrière (**fig. 525**). L'élévation compte trois niveaux sous la rive du gouttereau, tout comme la façade sur rue. Cependant, la largeur de la façade est fort contrainte : elle borde un escalier en vis en encorbellement sur la partie gauche et forme une légère avancée en retour perpendiculaire sur la partie droite. Laissons Catherine Chédeau nous présenter plus avant cette façade : « celle-ci comprend trois niveaux séparés par deux frises historiées. La première est sculptée de deux mêlées de cavaleries entre hommes en armes et guerriers nus. Les compartiments supérieurs présentent deux putti tenant le collier de l'ordre de Saint-Michel, au centre duquel apparaît un écu martelé. Les lignes verticales, matérialisées par des colonnes adossées reposant sur des socles en forte saillie et faisant ressauter l'entablement, dominant la composition. Les colonnes divisent fortement la façade en deux travées et les plongent dans la pénombre. L'effet de perspective est rendu par une diminution progressive des colonnes. Le principe de la superposition des ordres s'affirme également, mais de façon différente qu'à l'hôtel Bénigne Serre puisqu'à l'ordre ionique se superposent des variations sur le composite et le corinthien. En outre, la volonté d'enrichir formellement l'ordre se manifeste ici : les colonnes sont placées devant les pilastres composites et leurs chapiteaux se confondent entre eux. Cette surcharge ornementale se retrouve dans les fûts des colonnes. Simplement cannelées au niveau inférieur, ils sont lisses puis cannelés et rudentés au tiers à l'étage, tandis qu'au troisième niveau, les fûts se chargent de motifs floraux à la base, puis de simples cannelures. On ne peut que souligner ici l'écart qui sépare cette composition de celle de Saint-Michel de Dijon où la rigueur prévaut »<sup>4891</sup>.

Plusieurs remarques peuvent être formulées.

Les ouvertures superposées occupent une bonne partie de la façade. Cet aspect tranche nettement avec la façade du logis sur rue qui laissait un espace conséquent entre chaque croisée.

---

4890 Exemples datés entre 1490 et 1510 à la maison de Bois de Mâcon et de 1531 à la maison des Sept Têtes de Joigny (SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le pan de bois en Bourgogne XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 314).

4891 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 169.

La qualité de vie dans la demeure se définit en partie par la capacité à y apporter de la lumière. Aussi, les façades qui comptent des ouvertures nombreuses et larges sont de tout temps parmi les plus notables. L'évolution est longue depuis le système de claire-voie des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles (voir ci-dessus), les fenêtres à six compartiments, jusqu'aux façades ajourées au début du XVI<sup>e</sup> par une multitude de croisées alignées verticalement dans le quartier de l'hôtel de Ville de Beaune. Si les fenêtres à croisée de la façade de 1547 sont au moins aussi grandes que celles du XV<sup>e</sup> siècle<sup>4892</sup>, le dernier niveau de la façade Renaissance compte deux fenêtres à meneau (en l'occurrence ornées d'une colonnette), une forme d'ouverture largement remise au goût à partir des années 1540 en Bourgogne.

En termes d'ordonnance, nous sommes en présence d'un nouveau paradigme. Si la façade comprend une base, des entablements et une corniche moulurés, elle est avant tout rythmée par des formes verticales : des colonnes. La proximité et la forme circulaire de la tourelle d'escalier pourrait accentuer encore davantage cet élan de verticalité, mais le caractère ajouré de son parement brouille l'appréciation de son volume. D'ailleurs, les tourelles d'escalier se font souvent discrètes dans les compositions architecturales de la Renaissance que nous étudions<sup>4893</sup>.

Cette présence significative de colonnes est l'occasion d'une petite digression sur ce thème. À la fin du Moyen Âge, ce sont essentiellement les pans de bois qui mettent en avant des formes verticales à travers les poteaux ornés de pinacles (dès les années 1440-1450 à Dijon [21231-94]), voire de pilastres (exemple à Noyers [89279-45]). Cependant, ces lignes étirées en direction du ciel n'offrent aucune continuité d'axe directe d'un étage à l'autre. Le retour à une esthétique antique met à l'honneur les formes verticales continues, en particulier par un élément signifiant : la colonne. Suivant les prescriptions des traités (en particulier celui d'Alberti<sup>4894</sup>), cet élément, relayé jusqu'ici principalement à un emploi fonctionnel de support, est sollicité parmi d'autres marqueurs pour renouveler l'esthétique et l'ordonnance des façades.

L'emploi de pilastres sur la façade sur cour de l'hôtel Gerland [21231-42], qui influence beaucoup la composition générale, est assez rare dans notre corpus (**fig. 526**). D'ailleurs, les quinze

---

4892 Leur taille est loin d'égaliser celle des croisées intégrées dans des parements en brique à Auxonne (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles).

4893 Exemple à Is-sur-Tille [21317-4] et à l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] (1541-1542).

4894 « En tout l'art de massonnerie le premier et principal ornement consiste en planter les colonnes » (ALBERTI, *De re aedificatoria* (l'art d'édifier), œuvre manuscrite entre 1442 et 1452, édité en 1485, en latin en 1541, en français en 1553 sous le titre *l'Architecture et Art de bien bastir*, p. 119).

colonnes<sup>4895</sup> en délit adossées à des pilastres délimitant trois travées (en comptant la petite aile en retour) et qui sont accompagnées de deux colonnes formant meneaux pour les fenêtres du dernier niveau sont de mise en œuvre particulièrement délicate. Par ailleurs, ces colonnes cannelées, lisses et/ou rudentées à chapiteaux ioniques et corinthiens nécessitent un surplomb important de l'entablement et la préparation de solides bases. Le modèle est à rechercher auprès de la façade sud du portail de Saint-Michel ou à l'église de Saint-Jean-de-Losne, proche de la seigneurie de Gerland<sup>4896</sup>. Mis en place dès 1534 au palais Granvelle de Besançon, ces colonnes en ornement de façade se retrouvent à la maison Philandrier (SUP180) à Châtillon-sur-Seine (peut-être troisième quart XVI<sup>e</sup> siècle) et à la maison Renaissance de 1550 rue Aurélie Picard à Arc-en-Barrois. Elles se font plus rares à Dijon dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4897</sup>. Ajoutons que le cabinet du premier étage et les fenêtres du dernier étage sont couverts de petits caissons à feuillages, tête d'ange ailé et mascarons, une forme de couverture sollicitée dans la chambre des audiences publiques du Parlement dès 1522 (œuvre d'Antoine Galley), au portail de l'église Saint-Michel et à la chapelle Bouton de l'église collégiale de Beaune quelques années plus tard<sup>4898</sup> et à l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] en 1541-1542.

Dans la pratique, c'est avant tout le pilastre, évoquant implicitement la colonne, qui est mis en place. Son emploi sous forme de lignes verticales continues sur l'ensemble de l'élévation induit la division des façades en travées, et facilite donc les effets de symétrie<sup>4899</sup>. Les pilastres rythment les galeries en pierre de la maison Pétral [21054-51] (1540 pour l'une d'elle) et de l'hôtel Brunet [21054-1] (1542) à Beaune, mais leur emploi est plus remarquable sur une façade en pan de bois de Noyers [89279-34] (1545) où ils participent pleinement à la composition harmonieuse et régulière de l'ensemble (**fig. 527**)<sup>4900</sup>.

---

4895 Quatorze sont conservées. Nous ne comptons pas les colonnes engagées formant support des fenêtres à meneau de l'étage haut.

4896 GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 295.

4897 GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 276.

4898 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 165.

4899 Il s'en trouve dès les années 1525-1534 au château de Chailly-sur-Armançon.

4900 A comparer aux pilastres ornés de la maison des Baillis de Joigny. Les pilastres de la façade à pan de bois de Saint-Jean-de-Losne (SUP1281) sont surmontés de chapiteaux corinthiens, mais la datation est peut-être tardive.

A défaut de mieux, des pilastres sont ponctuellement mis en place en bordure des principales baies pour les mettre en valeur (**fig. 527**)<sup>4901</sup>. Ils sont surmontés de frontons triangulaires, dès 1548 à Auxonne [**21038-9**], et surtout à partir du troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4902</sup>. Précisons ici que certaines constructions régulières et symétriques de la Renaissance n'emploient pas de pilastres (Dijon [**21231-89**] avec arcades de part et d'autre de la porte), et que la symétrie n'est pas un marqueur indispensable de l'esthétique de la Renaissance, au moins dans un premier temps (exemples à l'hôtel Legouz-Gerland [**21231-79**] et à l'hôtel de Samerey [**21231-63**] datés respectivement de 1538 et 1541).

Parmi les détails ornementaux composant la façade de l'hôtel de Gerland, nous relevons des représentations humaines qui ornent les chapiteaux des colonnes, en complément des feuillages habituels. Ces ornements, observés sur les grands pilastres représentant en miniatures des temples sur le portail ouest de l'église Saint-Michel de Dijon (vers 1537-1551) et les lucarnes du château Condé à Arnay-le-Duc (SUP582)<sup>4903</sup>.

La faible pente de la toiture de l'hôtel de Gerland [**21231-42**] (1547) est commune avec d'autres constructions Renaissance, en particulier deux hôtels qui se font face à Is-sur-Tille (hôtel Antoine de Chauvirey [**21317-3**] de 1545 et 1551 et hôtel Le Compasseur de Courtivron [**21317-4**])<sup>4904</sup>. Nous pouvons parler pour ces cas de façades-écrans. La corniche fortement moulurée, éventuellement entrecoupée par des gargouilles, forme la limite visuelle de la construction en hauteur : le toit peu élevé, dénué de lucarne, ne participe absolument pas à la mise en valeur de la construction. Par ailleurs, la façade principale, qui rassemble tous les décors, est la seule bâtie en pierres de taille. Ce modèle de la façade écran qui tire son origine des constructions italiennes<sup>4905</sup> est commun en Savoie, Franche-Comté et Lorraine notamment. Il offre la possibilité de développer des fenêtres hautes correspondant au niveau du comble à surcroît important : c'est en l'occurrence le cas pour les deux façades d'Is-sur-Tille.

---

4901 La porte de la tourelle arrière de l'hôtel Morel-Sauvegrain [**21231-42**], la porte principale à Chanceaux (SUP181) et des croisées à Is-sur-Tille [**21317-4**] et Arnay-le-Duc (SUP582).

4902 Les portes à Gemeaux [**21290-8**] et à Moloy (SUP1200) sont peut-être plus anciennes.

4903 Ces ornements sont utilisés de manière assez franche dès la décennie 1530 en Lorraine, parmi les sites proches de la vallée de la Moselle notamment (Château d'Étreval (après 1533), maison des Loups ou du Chaldron à Charmes (1537), hôtel de Tavagny à Vézelize (1546) et hôtel d'Haussonville à Nancy, entre 1545 et 1552 (FERRARESSO

Ivan, « L'architecture domestique du Moyen Âge et des débuts de la Renaissance en Meurthe-et-Moselle (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *Congrès archéologique de France, 164<sup>e</sup> session*, Nancy et Lorraine méridionale, 2008, p. 291).

4904 Notons que la construction de ces édifices est engagée quelques années après les passages du roi François 1<sup>er</sup> dans ce bourg (1535 et 1541) (PERRENET Pierre, *Is-sur-Tille à travers les âges*, s. l., s. n., 1928, p. 17).

4905 PALUSTRE Léon, *L'architecture de la Renaissance*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1892, p. 191.

Un peu plus ancienne, la façade avec portique de l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] (1541-1542) est l'une des premières manifestations dijonnaises de superposition des ordres exprimée par les pilastres du portique, ce qui en fait une réalisation architecturale de grande importance (fig. 197)<sup>4906</sup>. Cet édifice est par ailleurs largement empreint de la grammaire de l'architecture classique : la succession de cannelures, bagues, rudentures sur les fûts, chapiteaux à gorgerins à glyphes et échines à oves en atteste<sup>4907</sup>. Catherine Chédeau en donne une description précise : « le premier niveau comporte trois arcades surbaissées, séparées les unes des autres par des pilastres doriques cannelés et rudentés reposant sur des bases attiques. Les chapiteaux doriques possèdent un gorgerin à glyphes et une échine à oves et fleurs de lys. Au niveau supérieur, dans le prolongement des supports, des pilastres ioniques lisses décoorent les trumeaux. Ici, les chapiteaux à coussinet reprennent pour le gorgerin et l'échine le répertoire ornemental de l'ordre inférieur. Dans l'axe de la baie centrale, une lucarne aux chambranles ornés de pilastres composites termine l'élévation. Enfin, on a cherché à mettre en valeur les divisions horizontales par un très large entablement qui rappelle toutefois les cordons moulurés de la Renaissance ligérienne. La présence d'arcs surbaissés, les légères irrégularités dans la taille des ouvertures mais surtout la composition donnent à cette façade un caractère quelque peu retardataire. Cependant, la connaissance des ordres antiques, celle du principe de la superposition des ordres, la volonté de diminution progressive montrent une toute nouvelle conception qui se manifeste de façon amplifiée à Saint-Michel »<sup>4908</sup>. La symétrie manifeste qui unit la façade contraint l'aménagement des espaces intérieurs.

Henri Gulcinsky suggère que le commanditaire, Bénigne Serre, receveur général de Bourgogne et premier président de la chambre des comptes en 1535, inspiré par ses séjours milanais et dans le Languedoc, a pu solliciter un atelier œuvrant dans le Val de Saône, par le biais de Claude de Longwy ou via sa seigneurie d'Esbarres. En effet, les rapprochements formels sont nombreux avec des édifices du Val de Saône, notamment l'église de Saint-Jean-de-Losne, terminée vers 1546.

---

4906 La composition dorique au rez-de-chaussée reprend celle décrite par Serlio dans son livre paru en 1537 (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 86 et GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 283). La superposition des ordres est aussi de mise sur la tour sud du portail de Saint-Michel en 1541 (GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 276).

4907 GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 284.

4908 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 168.



La ressemblance avec la maison Chabouillé à Moret-sur-Loing et l'hôtel de Ville de Beaugency est aussi à noter<sup>4909</sup>.

Nous disposons de mentions textuelles sur d'autres hôtels de la haute noblesse bâtis dans le goût de la Renaissance par l'amiral et gouverneur de Bourgogne Philippe de Chabot, proche de François 1er, ou Claude Patarin mais le manque de vestiges nous prive d'éléments comparatifs de choix.

Si les travaux préparatoires débutent vers 1537 à l'hôtel de la Sénéchaussée dans la rue Chabot-Charny (n°65-71 actuels)<sup>4910</sup>, ils sont surtout menés en 1542 (à la fin de la disgrâce du commanditaire de 1538 à 1541), et se poursuivent au moins jusqu'en 1543 sous la direction de Robert, maître des œuvres de maçonnerie du Roi<sup>4911</sup>. L'amiral Chabot, qui avait déjà fait construire entre 1530 et 1535 le château de Pagny-sur-Saône avec des formes architecturales novatrices<sup>4912</sup>, fait la demande de bâtir deux tours de part et d'autre de son portail en 1542<sup>4913</sup>. L'architecte Antoine fait état d'un mur de clôture avec un bossage et soubassement taluté et couronné de créneaux sculptés<sup>4914</sup>, portail avec quatre grandes colonnes surmontées d'un entablement et fronton, et de façade ornée de pilastres doriques et de couronnements à forts reliefs<sup>4915</sup>. Il n'en demeure pas moins que la propriété accueille au moins un édifice à pan de bois d'après une description en 1598<sup>4916</sup>. Cet ensemble bâti, comme les autres édifices dijonnais et beaunois cités dans ce développement,

---

4909 GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 286.

4910 La municipalité autorise la démolition du bâtiment existant et le dépôt temporaire des décombres dans la rue (AM Dijon B180 fol. 289, cité par CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 80).

4911 AM Dijon B182 fol. 62v.-63r., cité par CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 80. et GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

4912 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

4913 AM Dijon J16bis.

4914 La structure à pierres de taille en bossage en pointe de diamant de qualité entre les 67 et 69 rue Chabot-Charny est probablement l'un des ultimes vestiges de cet hôtel.

4915 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

4916 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

illustrent le courant artistique particulier des années 1540-1550 lié à la Deuxième Renaissance française<sup>4917</sup>.

Voyons à présent quelques modèles de bâtiments assez spécifiques, étudiés par le prisme de leur façade : les maisons-jumelles.

## B. Les supports de décors

Le décor comme mode d'embellissement du lieu de vie, à forte valeur identitaire et symbolique, constitue une marque forte de personnalisation de l'espace<sup>4918</sup>. S'il est surtout reconnu dans le logis des élites (nobles, marchands, officiers de justice et de finances, clerc, notaires, curés, chanoines), il n'est pas forcément absent des demeures les plus modestes mais il est alors discret ou prend d'autres formes que celles actuellement reconnues.

### B.1. Le décor fixe

Comme accroche visuelle, la décoration s'apprécie à des emplacements exposés de la demeure. La façade sur rue est généralement privilégiée : il s'agit d'« imposer dans l'espace collectif des signes de singularité »<sup>4919</sup> pour rendre compte de prétentions sociales voire des ambitions esthétiques ou des idées du commanditaire (**fig. 528**)<sup>4920</sup>. La mise en valeur des structures dans la cour arrière, en particulier les galeries et les puits, caractérise les demeures remarquables à partir du

---

4917 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 290.

4918 BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier, « La domestication des images », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 12.

4919 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 46.

4920 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 376.

XV<sup>e</sup> siècle. Dans la maison, la pièce principale ou « salle », généralement la plus grande, est l'objet de la plus grande attention, tout comme l'oratoire et même certains passages couverts.

Signalons ici l'évolution générale du principe d'ornement de la demeure, commune pour les patriciens et les ecclésiastiques. Les façades romanes concentrent les décors sur certains points précis au niveau de l'étage noble (chapiteaux, médaillons)<sup>4921</sup>. L'époque gothique connaît une profusion des formes et des supports de décors qui soulignent l'architecture<sup>4922</sup> : les principales caractéristiques exposées ici en fond état. Les figures saintes dans des niches et les sculptures aux linteaux, chapiteaux, culots et en angles de rues figurent parmi les décors de façade les plus remarquables, concernant avant tout des demeures bourgeoises situées à des carrefours ou dans des rues commerçantes.

Les recherches esthétiques de la Renaissance s'échelonnent dans le temps. Aussi, avant les profusions de décors du maniérisme et la sobriété classique, les premières manifestations de l'ornementation Renaissance en architecture domestique, avant 1550, font état pour certains cas d'une adaptation de la position des ornements en façade vis à vis des nouvelles lignes de force. Les médaillons, cartouches et autres mascarons viennent ainsi généralement se placer sur les entablements, à moins qu'ils comblent les espaces vides entre les baies<sup>4923</sup>, sur le parement ou les intérieurs<sup>4924</sup>. L'hôtel Jacqueron à Dijon [21231-36] comportait même des décors par modelage de l'enduit figurant de fausses baies à colonnettes surmontées de frontons entre les croisées, le tout au-dessus de quatre panneaux de bois sculptés représentant des sujets champêtres (**fig. 529**)<sup>4925</sup>.

Les décors les plus remarquables sont les sculptures représentant des scènes sur pierre ou sur bois réalisés par des imagiers et les grands décors peints historiés. La pauvreté de ces derniers

---

4921 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 384.

4922 BULTE Cécile, *La mise en scène monumentale de la sculpture « mineure » dans les décors domestiques de l'extrême fin du Moyen Âge*, texte issu de la journée d'études sur la monumentalité urbaine qui s'est déroulée à Paris le 4 novembre 2011, 2011, p. 1 (<http://docplayer.fr/15041255-La-mise-en-scene-monumentale-de-la-sculpture-mineure-dans-les-decors-domestiques-de-l-extreme-fin-du-moyen-age.html>)

4923 Hôtel Legouz-Gerland [21231-79] de 1538, hôtel Viard de Samerey [21231-63] de 1541, hôtel Antoine de Chauvirey [21317-3] de 1545.

4924 Un texte de 1539 signale qu'un intérieur domestique idéal doit comprendre de la couleur, de la lumière, des fleurs et feuillages et des médaillons à visages en profil (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p).

4925 PROST Victor (dir.), *Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va*, Dijon, Bibliothèque municipale, Éditions de l'Armançon, 2005, p. 78-79. Ces décors sont encore visibles sur un dessin de Lippe.

exemples dans notre corpus, y compris en intérieur<sup>4926</sup>, révèle qu'il s'agit d'une pratique moins courante que dans le sud de la France, malgré quelques observations à Cluny<sup>4927</sup>. Les indications textuelles indiquent que les pièces dotées de peintures prennent place dans des demeures d'importance. Il s'agit la plupart du temps de « salle »<sup>4928</sup> ou de chambres à coucher<sup>4929</sup>, mais on trouve également une « chambrette »<sup>4930</sup>. Les peintures murales historiées ne sont pas systématiquement appliquées lors de la phase de construction initiale : elles permettent d'embellir la demeure avec des décors novateurs quelquefois plusieurs décennies après la construction<sup>4931</sup>.

Prenons en exemple l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488 pour le logis), où se concentre un bon nombre de décors sur différents supports en pierre et en bois, excepté, paradoxalement, au niveau de la façade sur rue qui n'a plus aucun caractère médiéval.

---

4926 Le décor peint sur le mur de Pommard [21492-7] ne présente que des motifs et le décor mural de Morey-Saint-Denis [21442-6] n'est pas peint en couleur. Le reste du corpus ne présente que des figures peintes ponctuelles ou très dégradées. Des peintures murales sont par ailleurs signalées à l'étage d'une maison du XV<sup>e</sup> siècle du hameau de Lignièrès (commune de Beurizot) (SRI Bourgogne, Pré-inventaire bénévole du canton de Vitteaux en 1968-1970).

4927 A Cluny les décors peints reconnus pour 13 maisons ont surtout été retrouvés au niveau des combles. (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, « Les décors peints dans les maisons de Cluny XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle » dans *Bulletin du centre d'études clunisiennes* (1999), Mâcon, Imprimerie Buguet-Comptour, 1999, p. 10).

4928 La salle de la maison d'un des chambellans de Jean sans Peur, Jehan Sauvegrain, est « peinte de levriers » et intègre un « pavais » peint à ses armoiries en 1397 (ADCO BII356/1, C12/2, n°13 cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4929 Chambre « peinte à chiens » chez un maître maçon en 1398 (ADCO BII356/1, C12/2, n°15bis cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p. Il existe d'autres exemples à la maison du Miroir [21231-52] en 1414 (GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 119) et à la maison tenue des religieux d'Autun par Jehan de la Fontennes, prêtre de Bligny au château de Bligny en 1543 (ADCO G827). À ce titre, la demeure du tailleur du duc dans la rue Neuve était particulièrement colorée (ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 325).

4930 Chez un teinturier dijonnais en 1394 (ADCO BII356/1 C12/1 n°8, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

4931 Ainsi les peintures de grisailles avec des scènes de guerre et des scènes exotiques sont réalisées sur des structures médiévales antérieures pour la façade en pan de bois de l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28] (réalisation vers 1580-1620, étudiées par Véronique Legoux en 1994) et à l'intérieur d'une demeure seigneuriale de Marey-sur-Tille [21385-1] (réalisation après 1553, d'après GUILLAUME Marguerite, « L'épouse de Putiphar à Marey-sur-Tille », dans *MCACO T. 33*, 1982-1983, p. 239-254 et BELIN Jean-Marc, « Les maisons nobles de Marey-sur-Tille II », dans *Bulletin de la société d'histoire Tille-Ignon* n°10 (2012), Is-sur-Tille, Société d'histoire Tille-Ignon, 2012, p. 113-136). Ces deux ensembles sont semblables aux peintures sur pan de bois intérieur du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle du 9 rue Simon à Contrisson (Meuse) (HANS-COLLAS Ilona, « Peintures murales et plafonds peints en Lorraine et en Alsace aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 109-116).

## Chapitre seize. Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie

En premier lieu, la décoration prend place aux endroits qui attirent inévitablement le regard : les murs et parois mais aussi surtout les couronnements, partie supérieure de structures, encorbellements et angles de bâtiments.

Les linteaux de baies en façade, largement exposés, sont les principaux supports de décor<sup>4932</sup>. Les portes et fenêtres à croisées de la façade sur cour de l'hôtel Chambellan sont ornés de choux frisés et fleurons au niveau des rampants des archivoltés, à la pointe des accolades ou sur de petits culots notamment. De tels décors concernent aussi les ouvertures de la galerie en bois. Pour certaines baies de constructions plus anciennes, les décors sculptés se positionnent sous les lobes ornant les linteaux de baie. Par ailleurs, les tympan mis en place pour de grandes ouvertures (surtout des portes mais aussi quelques fenêtres) sont des supports légitimes de décor. La lucarne est un élément architectural particulièrement bien visible et à ce titre elle reçoit fréquemment des décors. Nous avons déjà traité de la profusion de décors et d'ornements pour l'ensemble des composants de la lucarne monumentale de l'hôtel Chambellan.

Pour rester sur la toiture, le faite est un endroit approprié pour soutenir une décoration à travers les épis ornés. Quelques souches de cheminée attestent aussi visuellement de l'aisance du propriétaire, en particulier par les formes sculptées qu'adoptent les petits acrotères latéraux. Les cheminées sont ornées au niveau de leur linteau voire de leur hotte : de tels décors ont pu être bûchés ou effacés (pour des décors peints) des cheminées richement moulurées de l'hôtel Chambellan. Citons aussi comme élément de couronnement les clefs de voûte et clefs d'arc. Les différentes clefs de voûte de l'hôtel Chambellan comportent des sculptures, mais seules celles de la chapelle prennent la forme rare de clefs pendantes, que l'on retrouve par ailleurs en bois à hauteur des linteaux de la galerie sur cour. Les blasons qui prennent place au-dessus des portes cintrées d'entrée de la cour sont encore d'autres décors en couronnement.

La forme spécifique des façades à pan de bois permet d'offrir un décor de ponctuation (notamment avec les engoulants) et linéaire (frises) sur les sablières d'encorbellement ainsi que des sculptures sur les supports (corbeaux, aisseliers, culots et abouts de sommiers<sup>4933</sup>). L'ornementation des poteaux corniers fait le pendant des niches à statues disposés à l'angle de rues de façades en pierre.

---

4932 « Même les plus modeste soignent au mieux l'exécution d'une fenêtre » (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Ordonnance et plastique des façades des maisons du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne », dans *Utilis est lapis dans structura : Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Paris, 2000, p. 70).

4933 Les miséricordes de stalles qui sont abondamment sculptées reprennent la même forme.

Les nœuds, points de jonction ou de rupture entre les éléments architecturaux, forment des emplacements de choix pour la parure ornementale. Le plus notable est le chapiteau qui surmonte un support. Il ne s'en trouve pas spécifiquement à l'hôtel Chambellan, mais ils sont fréquemment ornés pour des colonnettes de baie ou certaines colonnes de pièces voûtées notamment. En revanche, les culots sculptés sont légions dans cet édifice : à la base des voûtes sur croisées d'ogives, auprès de certaines baies ou au départ de l'arc à la base de la tourelle d'escalier. De par leur forme et fonction spécifique, la sculpture des gargouilles est généralement soignée : celles qui évacuent l'eau de la terrasse de la tourelle de l'hôtel Chambellan, connues surtout par l'iconographie, ne dérogent pas à la règle. La décoration sur les consoles et les corbeaux est moins courante mais pas inexistante. De même, quelques impostes de baies et coussinets de portes sont le support de sculptures ou gravures.

Enfin, les points de rupture que forment les amortis ou congés sont susceptibles de faire l'objet d'une attention particulière. Les congés supérieurs des pans coupés à l'angle de bâtiments de qualité des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles sont ornés de sculptures. Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, nous connaissons beaucoup de décor, notamment en engoulants, pour l'amorti des moulurations sur des poutres sablières de façade, des sommiers voire des solives, où sur l'about de ces mêmes poutres. À l'hôtel Chambellan, les poutres de la galerie sont ornées de végétaux aux extrémités. Les amortis plus limités sont moins souvent considérés, cependant des escargots prennent place à l'extrémité de la moulure de l'arc surplombant l'ouverture du rez-de-chaussée de la tourelle de ce même édifice.

Nous avons évoqué les chapiteaux ornés liés aux supports, mais les supports en eux-même, qu'ils soient en pierre (colonnes, piliers) ou en bois (poteaux) accueillent à de rares occasions des décors. La figure du jardinier pour la colonne supportant la voûte de la tourelle d'escalier de cet hôtel est un exemple des plus remarquables. Les piédroits de baies sont d'autres éléments verticaux qui sont dans ce cas. Les bases de tourelle d'escalier en vis sont des éléments structurellement marquants, et à ce titre certains reçoivent des décors sculptés.

En dehors des encorbellements, les lignes de force horizontales de structures ou de façades sont moins sollicitées pour accueillir du décor. Cependant, la moindre forme qui déborde d'une surface plane ou d'une moulure constitue un contraste intéressant. Toujours pour le prestigieux hôtel

dijonnais, des végétaux sont visibles sur les moulures développées sur la poutre sablière de la galerie. En revanche, il faut rechercher d'autres édifices pour avoir des exemples, assez rares, de corniche<sup>4934</sup>, d'appui de baie<sup>4935</sup>, de cordon/larmier<sup>4936</sup>, de moulure<sup>4937</sup>, ou d'encorbellement décorés<sup>4938</sup>. Les frises sont rares pour l'époque médiévale en architecture domestique (exemples de la cheminée de Chanceaux [21142-20], de l'oratoire de l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6] ou les poutres de l'hôtel Desbarres [21231-48] ou de la maison [21154-8] de Châtillon-sur-Seine<sup>4939</sup>) mais les décors se développent assez facilement sur un support tout à fait adapté à la Renaissance : l'entablement, souvent associé aux pilastres<sup>4940</sup>.

D'autres supports de décors ne rentrent pas dans les catégories exposées ici. C'est le cas des sols, des rambardes, des vitraux et des motifs en toiture. L'hôtel Chambellan était auparavant concerné par tous ces cas même si les vitraux et les tuiles glaçurées ont été déposés.

Les carreaux bicolores étaient plus répandus que ce que nous laisse deviner les seuls vestiges en place. Il s'en trouvait à Dijon de « forts remarquables » dans la chapelle de la maison du petit Cîteaux<sup>4941</sup>, dans l'hôtel de Vienne<sup>4942</sup>, 3 rue Jeannin au-dessus du grand plafond retiré<sup>4943</sup> et dans plusieurs demeures médiévales ou plus tardives<sup>4944</sup>. Des carreaux bicolores conservés au musée d'Avallon proviennent de la maison à côté du château de Courterolles<sup>4945</sup>. Les carreaux peuvent également avoir des décors incisés comme à la maison au Kamato de Noyers [89279-26].

---

4934 Is-sur-Tille [21317-4].

4935 Chanceaux [21142-18].

4936 Dijon [21231-102].

4937 Corpeau [21196-1]. Il y a une forte tradition décorative des moulures à Sens à cette époque.

4938 Flavigny [21271-72].

4939 Les frises sur sablière et cordons pourraient avoir une parenté avec celles de la maison d'Abraham à Sens.

4940 Exemples de l'entablement de l'hôtel Legoux-Gerland [21231-79] dès 1538 avec architrave à trois fascies, frise à disques rentrants et corniche massive (GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 278), de l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] (1541-1542) et d'Is-sur-Tille [21317-3] (1545). La porte de l'église de la Madeleine de Dijon présente un entablement sur pilastres dès les années 1520 (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 164).

4941 Indications par M. Joanne en 1855 (Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. IV, p. XLV).

4942 Datant du XV<sup>e</sup> s. (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 393).

4943 GASSER A., « Le plafond sculpté de la maison n°3 rue Jeannin », dans *MCACO T. 18 (1922-1926)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1926, p. 33-60. Quatre careaux formaient par juxtaposition un motif décoratif.

4944 Adolphe Joanne en signale en 1855 dans l'ancienne maison Mazeau rue Vannerie, dans l'ancien hôtel de Cléry Place Saint-Michel, dans la maison Michaut sur le rempart à l'entrée de la rue Richelieu, dans la maison Bossu dans la cour de la fayencerie et dans la maison Chanut place Saint-Jean (JOANNE Adolphe, *La Côte-d'Or au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saintes, Les chemins de la mémoire, 2004, 127 p).

4945 PARAT Alexandre, « Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1920, p. 148.

Enfin, il ne faut pas omettre les éléments amovibles qui participent à la décoration de la maison. En premier lieu il y a les nombreuses statuettes sculptées accueillies dans des structures spécialement réservées et souvent ornementées : les niches ou au minimum des socles (voir le chapitre 15). Plusieurs statuettes prenaient place à l'hôtel Chambellan, ne serait-ce qu'auprès de la porte du passage voûté ou auprès de la tourelle. Des tentures et fleurs sont apposées sur les façades pour embellir la ville à l'occasion des entrées solennelles de Prince et de gouverneurs et pour certaines fêtes (voir ci-dessus la partie sur les décors temporaires).

Claude-Xavier Girault signale que l'hôtel Chambellan conservait encore au début du XIX<sup>e</sup> siècle les décors intérieurs « du temps de sa construction » avec des statues revêtues de feuilles d'or, des bas-reliefs et des moulures en or<sup>4946</sup>. Aussi, les meubles<sup>4947</sup>, tableaux, tentures/tapisseries<sup>4948</sup>, enseignes pendues, placardées ou peintes et objets divers, de par leurs matériaux, formes, décors et ornements, participent à l'embellissement intérieur et extérieur de la demeure. Un banc faisant coffre d'un cordonnier dijonnais est orné « dangelot sur les bouts » en 1393<sup>4949</sup>. Le style vestimentaire<sup>4950</sup> et les bijoux des bourgeois, raffinés pour les fêtes, sont censés attirer encore davantage le regard que le cadre de leur demeure.

Les techniques de réalisation et les matériaux des décors dépendent des supports, mais aussi des moyens financiers alloués. Il y a bien sûr un biais de conservation entre les éléments sculptés, gravés, engobés par rapport aux éléments plus fragiles peints (sur pierre, sur bois ou sur enduit),

---

4946 GIRAULT Claude Xavier, *Manuel de l'étranger à Dijon*, Dijon, V. Lagier, 1824, p. 306-307.

4947 Sur le décor mobilier, voir PIPONNIER Françoise, « Le décor mobilier », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 135-138., LABAL Paul, « Le mobilier d'un artisan dijonnais au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de la Société d'émulation de l'Ain, T. LXII, compte-rendu du XXI<sup>e</sup> congrès de l'ABSS*, 1951, p. 57.

4948 On apprend qu'en 1912 que plusieurs maisons de Noyers présentent encore une ou deux pièces avec les tapisseries d'origine. (« Notes sur l'histoire de Noyers », dans BSSY 1912, p. XXV). Il signale surtout qu'une tapisserie bien conservée « du temps de Louis XII », faite pour François Miron, et provenant d'une maison de ce bourg a été vendue 10000 francs quelques années auparavant. Eugène Fyot signale également des tapisseries anciennes retirées de l'hôtel de Noident au XIX<sup>e</sup> siècle (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 480). Un certain nombre de ces tapisseries ne présentaient que des motifs végétaux ou des arabesques (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 223). Pour indication, les tapisseries formaient l'essentiel des décors muraux de l'hôtel ducal à Dijon.

4949 ADCO BII356/1, C12/1, n°7, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1 (1390-1408)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p.

4950 Il évolue rapidement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à atteindre une certaine exubérance des étoffes par le principe de la surenchère. En 1529, le maire de Dijon enjoint aux artisans de s'habiller plus sobrement (AM Dijon G4).



dessinés, moulés ou forgés. C'est principalement à ce titre qu'il est difficile de s'approprier pleinement la forme intérieure du logement, considérant « l'ampleur du disparu » en termes de décor<sup>4951</sup>. Les techniques peuvent se combiner, notamment la sculpture et la peinture. Il faut ajouter à cela les effets de couleur concernant les éléments sculptés<sup>4952</sup>, mais également quelques moulures et les arcs<sup>4953</sup>, à mettre en perspective avec les effets de couleur déjà offerts par les choix de matériaux.

## B.2. Le décor temporaire en façade lors de processions, fêtes et entrées solennelles

La demeure peut être dotée d'une parure ornementale temporaire. Des échafauds en bois peint et des loges présentant des mystères et des scènes bibliques et tableaux vivants sont dressés dans les rues à l'occasion de processions religieuses ou de cortèges laïcs<sup>4954</sup>. Les installations sont particulièrement grandioses pour l'entrée triomphale du duc Charles à Dijon en 1474. Les façades de demeures bien exposées servent de complément de décor pour les scènes : Gédéon et des hommes d'armes terrassant des Sarrasins devant l'hôtel d'Orange, le prophète Jérémie prend place devant la maison du Miroir [21231-52], Josué et des hommes triomphant d'ennemis devant l'hôtel de feu Jehan de Champlitte (probablement l'hôtel Aubriot [21231-32]) et Salomon et la Reine de Sabbath devant l'hôtel Macheco (près de la Sainte-Chapelle)<sup>4955</sup>. En contrepartie, les propriétaires peuvent recevoir une indemnisation pour la gêne occasionnée (façade abîmée, privation d'air et de lumière et interruption du commerce)<sup>4956</sup>. À cette occasion, les habitants se parent de leurs plus beaux vêtements et bijoux<sup>4957</sup>.

L'embellissement des rues, qui passe aussi par le nettoyage des façades et le dépôt de fleurs, est encore marqué au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'occasion du passage du roi<sup>4958</sup>, d'un membre de la famille

---

4951 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 280.

4952 Un corbeau déposé dans la cave de [21142-11] sculpté avec une coquille à bouton, relevant peut-être de la même chronologie que la cheminée intérieure (1553) arbore encore de délicats coloris en rouge et bleu.

4953 Les principales couleurs sollicitées sont l'ocre rouge, l'ocre rouge, le blanc, le noir, le bleu.

4954 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 209.

4955 GAUCHAT Roger, « L'itinéraire suivi par Charles le Téméraire lors de son entrée à Dijon le 25 janvier 1474 », dans *MCACO T. 27*, Dijon, 1971, p. 143-148.

4956 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 125.

4957 LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948, p. 40-41.

4958 Charles VIII en 1494, Henri II et Catherine de Médicis en 1548.

royale ou de l'entrée du gouverneur du duché<sup>4959</sup>. Une commission est nommée pour préparer les logis à la venue du roi Louis XII et Anne de Bretagne le vendredi 23 avril 1501<sup>4960</sup>. En 1530 les habitants de Dijon allument des grosses lanternes (« fallots ») devant les fenêtres de leur maison pendant les trois semaines du séjour de la cour de François Ier<sup>4961</sup>. Quatre années plus tard, c'est la reine de France Eléonore d'Autriche qui est accueillie dans cette ville. Une commission est nommée pour coordonner la mise en place de tentures sur les façades de maison dans les rues parcourues par le cortège<sup>4962</sup>. En parallèle, les échafauds sont peu à peu remplacés par des arcs de triomphe bâtis à l'antique<sup>4963</sup>.

Il est aussi avéré que de petits aménagements sont installés au moment des principales fêtes et processions<sup>4964</sup>.

### B.3. Dessins et écrits hors du cadre : les graffiti

#### *B.3.a. Des signes généralement fugaces*

Qu'ils soient pratiqués à la pointe sèche sur un enduit ou gravés sur de la pierre voire sur du bois, les graffiti sont difficiles à dater par la seule compréhension des relations stratigraphiques. Leur emplacement n'est pas discriminant non plus. En revanche, l'iconographie et le style pour les figures tout comme le type et la graphie pour les mots sont à considérer comme des indices de choix. Ainsi, il nous a été possible de rassembler un petit corpus de graffiti dont la datation avant le XVII<sup>e</sup> siècle est assez solidement établie.

---

4959 Entrées de Louis II de la Trémoille en 1506 et de l'amiral et gouverneur de Bourgogne Philippe de Chabot en 1527.

4960 AM Dijon B168.

4961 AM Dijon I4.

4962 AM Dijon B176. Les tissus précieux mis en place par les habitants sont aux armes de la ville pour la procession de 1543 (ARABEYRE Patrick, CHEDEAU Catherine, « Les entrées des gouverneurs à Dijon au XVI<sup>e</sup> siècle », dans LEPAGE Dominique, LOISEAU J., RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), études en l'honneur de Christine Lamarre*, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 267).

4963 En 1550, Hugues Sambin, alors menuisier, est chargé de mettre en place les arcs de triomphe (ARABEYRE Patrick, CHEDEAU Catherine, « Les entrées des gouverneurs à Dijon au XVI<sup>e</sup> siècle », dans LEPAGE Dominique, LOISEAU J., RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), études en l'honneur de Christine Lamarre*, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 267). Lors de la venue du roi Henri II en 1547, une portion de toiture d'une maison proche de l'hotellerie du Chapeau Rouge est découverte afin de fixer les cordes qui maintiennent l'arc de triomphe (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 255).

4964 La fête de la mère folle à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, la fête de la société des Ménétriers à Auxonne, le Pape-Guay à Avallon... (COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. I*, Dijon, Causse, 1774, p. 194).

Considérant la dureté de la majorité des pierres employées dans cette partie de la Bourgogne, les graffiti placés sur ce matériau sont d'un nombre et d'une profondeur limitée. Ce sont uniquement des inscriptions de mots. Plus fragiles, les graffiti sur enduits étaient en revanche assez communs : un bon nombre d'enduits anciens observés de près en recèlent. Ils accueillent plus aisément des figures et des formes. Une partie est seulement connue par les photographies prises au moment de travaux. Notons que les graffiti de Semur [21603-64] et une petite partie de ceux d'Auxonne [21038-22] ont été mis à jour par nos soins, pour former une documentation, avant destruction dans le premier cas, et pour attester de leur présence en cas de projets de restauration pour le second cas. Les graffiti reconnus figurent en majorité sur les murs intérieurs, quelquefois proches des baies ou des cheminées ou dans les tourelles. L'absence d'enduit ancienne sur les rares latrines observées n'a pas permis d'en reconnaître à ces emplacements.

Les graffiti ont plusieurs sens possibles qui relèvent tous globalement de la personnalisation de l'espace habité. Ces éléments apposés a posteriori avec ou sans l'accord du propriétaire constituent des modes d'appropriation de l'espace habité par l'apport de signes triviaux. Contrairement aux décors, ornements, inscriptions et peintures, ils ne sont en majorité pas réalisés par des professionnels de la construction. Le graffiti sert occasionnellement de moyen d'apprentissage de l'écriture voire de pense-bête.

A Montréal [89267-22], l'ébrasement d'une fenêtre à croisée en façade arrière comprend plusieurs enduits superposés. Le plus ancien, correspondant aux liserés rouges délimitant les pierres de taille, est recouvert d'un graffiti de main paume ouverte tracé en noir partiellement dégagé<sup>4965</sup>. À Auxonne [21038-22], c'est une jambe qui est visiblement représentée<sup>4966</sup>. Nous trouvons une rosace formée de boucles sur l'enduit ancien de la fenêtre à coussiège de Fontaines-lès-Dijon [21278-2]. Ce motif peut constituer un signe protecteur, mais d'autres formes géométriques simples relèvent de l'ornementation. Les séries de bâtonnets, assez courantes, correspondent à un décompte quelconque.

### *B.3.b. Les écrits*

---

4965 La main peut constituer un symbole chrétien protecteur (PRESSAC Laure (dir.), *Sur les murs : histoire(s) de graffiti*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2018, p. 165).

4966 Voir le rapport sur la maison d'Auxonne dans la partie III.

En termes de graffiti écrits, des témoignages remarquables figurent dans une maison de Pouilly-en-Auxois [21501-6] (voir le chapitre 10). Mis au jour à l'occasion de travaux, ils ne sont plus visibles à présents. Les grandes phrases tracées en rouge et en noir à divers moments sur l'enduit le plus ancien participent de la décoration de la pièce sud à l'étage dotée d'une cheminée monumentale<sup>4967</sup>. Ces graffiti sont mis en place quelques décennies après la construction de la demeure à la fin du XV<sup>e</sup> siècle semble t-il. La devinette grivoise qui découle de l'histoire religieuse ainsi que les dédicaces de nobles personnes constituent des références propres à une élite cultivée<sup>4968</sup>.

A Semur, la maison [21603-59] est érigée contre le rempart. Aussi, la fenêtre à traverse percée à l'étage du côté des fossés vers 1500 a un ébrasement très conséquent considérant que le mur atteint à cette hauteur plus d'un mètre d'épaisseur. De fait, de nombreux graffiti du XVI<sup>e</sup> siècle qui ont pu être préservés sont visibles sur l'enduit couvrant cet ébrasement sud (**fig. 530**). Outre les traits indéterminés, la majorité des graffiti correspond à des noms sous la forme de signatures. Nous reconnaissons les noms Leloup (à plusieurs reprises), Andriot, Henriey avec la variante Henrier et l'inscription « d po sallier ». Jean Leloup est receveur du bailliage d'Auxois à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4969</sup>. La famille Sallier est notamment représentée par maître Guy Sallier, conseiller du roi à l'hôpital de Semur vers 1700<sup>4970</sup>. De nombreuses autres noms sont assez illisibles.

Plusieurs bouts de phrase préservés peuvent correspondre à des devises ou sentences :

« ch(acu)n ne fit pas o[...] »

ii p[...]ailly »

« a gries [...] »

« que grand »

« [...] et porte [...] »

« Je vo[...] »

La réflexion la mieux conservée est :

« Jandure pour

---

4967 La restauration du reste de la demeure sans observations a compromis la reconnaissance d'autres graffiti.

4968 Voir l'étude précise de ces graffiti dans la partie III.

4969 ADCO C2278. Citons également Jean Leloup seigneur de Chenaut qui achète une maison devant l'église Notre-Dame à Semur en 1640 (ADCO E1197) et Catherine Leloup, mariée en 1632 à un avocat en parlement semurois (Archives SSS Ac2).

4970 Archives SSS A13.

p(ar)venir le jour(?) »<sup>4971</sup>

Outre ces éléments, nous trouvons quatre blasons, dont l'un d'eux et reproduit deux fois, et un autre associé à la date « 1526 ». Une date de lecture problématique indique « 15[...]5 ». Le seul motif que l'on distingue nettement sur l'ensemble des graffiti est une potence à deux poteaux<sup>4972</sup>. Ces blasons ont été étudiés *supra*, tout comme celui en graffiti de la porte de la tourelle de Châteauneuf [21152-9]. Cette porte comporte d'autres graffiti de datations variées assez peu lisibles.

Malgré sa mauvaise conservation, le graffiti identifié sur l'enduit à l'étage de Semur [21603-64], près de la cheminée, semble correspondre aussi à une devise, ce qui n'a rien de surprenant en contexte de maison bourgeoise (voir le chapitre 11).

Les blasons figurent un aspect d'identification et de représentation de la noblesse par ces signes distinctifs discrets que sont les graffiti. De manière plus percutante, les devises sont des messages moralisateurs qui tendent à magnifier un idéal de comportements bourgeois. C'est pourquoi elles sont généralement mieux mises en valeur sur le mur.

Les signatures sont les formes de graffiti qui ont le mieux survécu jusqu'à nos jours. Témoins du séjour dans la maison et plus largement marques du passage sur terre, elles sont inscrites par les propriétaires ou des occupants occasionnels. Suivant un phénomène de jeu d'imitation, il est courant de voir se multiplier les signatures en un même endroit d'un mur.

Tout comme pour le cas de Pouilly, des photos de la découverte de graffiti au moment des travaux aimablement transmises par les propriétaires nous offre à voir un pan de mur support d'une multitude de témoignages à l'étage de Montréal [89267-10] (**fig. 531**). Nous avons uniquement affaire à des textes, si l'on met de côté l'initiale sur laquelle nous allons revenir et une petite forme géométrique comprise dans un losange. La majorité des mots n'est pas lisible et certains sont effacés par usure. Une phrase présentée en écriture en chevron et plusieurs initiales de mots commencées par une croix sont compatibles avec une datation aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Excepté le mot « dort » et

---

4971 « J'endure pour parvenir » est une devise commune aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Elle est utilisée par exemple par Grégoire Sylvius, évêque de Tagaste (Algérie) en 1565 (BALAU Sylv., « Chroniques du XVI<sup>e</sup> siècle » dans *Chroniques liégeoises T. II*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, commission royale d'Histoire, 1931, p. 276 [https://archive.org/stream/chroniqueslige02balauoft/chroniqueslige02balauoft\\_djvu.txt](https://archive.org/stream/chroniqueslige02balauoft/chroniqueslige02balauoft_djvu.txt)).

4972 Il s'en trouvait plusieurs sur les ébrasements de baies et de latrines de la tour forte du château de Thenissey (MARTIN Ellia, MANGEOT Isabelle, MOULIS Cédric, « La tour forte de Thenissey (Côte-d'Or), lieu d'expression de ses occupants et de ses visiteurs : méthodologie et étude des graffiti (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », *Actes du XX<sup>e</sup> colloque international de glyptographie de Joyeuse (France, Ardèche)*, 2016, p. 63-93).

une phrase qui peut relever d'une morale<sup>4973</sup>, tout ce qui est lisible semble faire référence à des noms de personnes. Deux noms ont leur initiale en forme d'animal. Pour C Bogodot(?), le C prend la forme d'une chimère à trompe ou éléphant qui ouvre la gueule. Le S de Simon de Berbis(?) est terminé par une tête de serpent. Cette ornementation est très proche stylistiquement de celle des initiales de manuscrits. Les autres patronymes identifiés sont « La Bans(?) douigery » et « Thieulier ». Les inscriptions tracées pour « Garcelet de [...] » et incisées pour « la cidule » peuvent correspondre à des surnoms. Il est d'ailleurs bien difficile de rattacher les noms indiqués ici à des personnes connues par les documents d'archives.

Les graffiti à l'étage de la maison [21603-33] de Semur combinent des figures et des textes (fig. 532). La graphie des noms indique qu'ils sont antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle et pourraient même relever du XVI<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons ainsi de manière certaine « Claude Morin », accompagné d'une sorte de crucifix sur base avec branches en losange et « Oudot Jillot » et de lecture plus hypothétique « Estiene Vasejobad » et « Claude Sare harat »<sup>4974</sup>. Deux figures de personnages en buste de profil semblent avoir une origine ancienne : l'un avec des grelots et l'autre avec le nez et le menton prononcés. De nombreuses figures plus modernes (XVIII<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle) sont apposées, pour certaines au-dessus des graffiti antérieurs<sup>4975</sup>.

Le graffiti médiéval « NARB/ONNE » dans un cartouche à l'hôtel de Purlans Dijon [21231-41] peut tout aussi bien correspondre à la ville qu'à un patronyme. Il faut indiquer qu'un clerc nommé Regnaud Narbonne a été chapelain de l'église Saint-Michel de Dijon entre 1467 et 1480<sup>4976</sup>. Parmi les nombreuses signatures de dijonnais de passage reconnus par Baudot sur la paroi du petit escalier d'accès à la terrasse de l'hôtel Godran [21231-36] se trouve l'inscription « Claude Rouge », accompagnée de la date 1548, preuve de l'ancienneté de cette pratique à présent limitée par la nécessaire restriction d'accès<sup>4977</sup>. La graphie du nom « J. ANQUEUR »<sup>4978</sup> inscrit sur

---

4973 Nous proposons la lecture : « O Nativite de mort de Jean Panse ». L'écriture est penchée dans un sens puis dans l'autre.

4974 Ces deux derniers patronymes, dont seulement une ou deux lettres ne peuvent être définies avec assurance, ne sont pas répertoriés.

4975 Nous trouvons un grand buste de personnage en profil avec couvre-chef de type turban, deux personnages de face en oraisons avec une calice dans une main, portant une tunique, un couvre chef de type turban ou mitre dont l'un des deux est barbu et intégré dans un médaillon, une chimère, un oiseau, une scène de trois canards dans l'herbe et un navire.

4976 ADCO G202 et ADCO G203.

4977 BM Dijon Ms. 2126 : fonds Clément-Janin, Notes diverses sur Dijon et la famille de Rochefort (notes par M. Baudot p. 6) et FETU Nicolas, *Promenade à travers les arts et les lettres à Dijon : la bibliothèque, l'hôtel de Rochefort et sa lanterne*, Dijon, Fétu, 1871, 5 p.

4978 Le « R » final pourrait tout aussi bien être un « T » ou un « Y ».

l'ébrasement de la porte qui relie le porche couvert à la cave de la maison du Petit Fontenay à Montbard [21425-4] semble médiévale, mais le nom en lui-même est inconnu. En revanche le nom « Guiard » inscrit sur le meneau de la fenêtre à croisée notable de Mont-Saint-Jean [21441-10] pourrait être plus récent, peut-être du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4979</sup>.

Si ce n'est la graphie ancienne (avant le XVII<sup>e</sup> siècle), il est difficile de juger de la signification des inscriptions sur les degrés de l'escalier reliant la cour à la cave de Morey-Saint-Denis [21442-2]. L'usure trop importante de ces marches rend effectivement le déchiffrement difficile.

La demeure à tourelle en cours de restauration de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à Châteauneuf [21152-16] mériterait à elle seule une étude exhaustive des multiples graffiti qui ornent les enduits intérieurs (fig. 533). Il s'en trouve à différents endroits mais la pièce nord à l'étage où subsiste une cheminée en pierre monumentale en accueille un très grand nombre, plus ou moins lisibles, tant sur l'enduit du mur que sur l'enduit qui recouvre le hourdis de la cloison en pan de bois et la hotte de la cheminée. Dans l'attente d'une analyse spécifique, nous signalons ici quelques uns des graffiti les plus anciens. Une majorité semble dater du XVI<sup>e</sup> siècle, d'ailleurs nous trouvons les chronogrammes 1556 (sur la cloison) et 1586 dans la tourelle d'escalier et le graffiti réalisé à la sanguine « francois/ de montejm... » pourrait renvoyer à François de Montmorency, seigneur de Châteauneuf de 1531 à 1551 ou au fils du seigneur Anne de Montmorency, frère de François, qui porte le même nom (1530-1579). Les maximes, qui renvoient à la foi et à la conduite de vie, sont assez élaborées. L'une d'elle rédigée en lettres majuscules est bien répertoriée : « ASSES VAS / QVI FORTVNE / PASSE ». Il n'en est pas de même pour les deux autres : une réflexion sur la croyance « Espoir en/Dieu/delaissent/A tous vens/gemissent<sup>4980</sup> » et une indication plus grivoise « homme qui (dessin de phallus)/[.....] ». Les différents blasons lisibles, avec une croix, avec quatre quartiers ou avec trois « P » ne sont pas attribués. Il se trouve également une rosace élaborée.

## C. Le décor figuré

---

4979 D'ailleurs, des Guiard sont connus à Mont-Saint-Jean au XVII<sup>e</sup> siècle (ADCO 4E79-41). Un autre graffiti de personnage en rouge apparaît sur cette fenêtre mais il est bien plus récent.

4980 La lecture de ce mot est incertaine.

## C1. Le décor historié : la figure humaine en action

### *C.1.a. Une grande diversité de sujet à l'époque médiévale*

S'il est possible de reconnaître un ange en oraison sur un chapiteau du XII<sup>e</sup> siècle et des figures religieuses sur deux linteaux de fenêtres du XIV<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessus) et que les grands groupes sculptés ne sont pas inconnus au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>4981</sup>, ce n'est surtout qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle que se développent les scènes historiées avec des personnages identifiables et actifs en contexte domestique. Ces décors sont avant tout révélateurs de la culture bourgeoise.

Les trois poutres sculptées du niveau d'étage de l'hôtel Desbarres à Dijon [21231-48], visibles depuis 1934 au musée de Harvard, figurent parmi les réalisations les plus notables (**fig. 534**). L'ensemble des faces latérales contient trois registres de décoration avec des scènes qui sont encadrées par un décor végétal omniprésent. Le caractère plus ou moins accusé des reliefs d'une poutre à l'autre correspondrait à des artistes distincts voire à des chronologies incompatibles<sup>4982</sup>. Les ornements les plus récents, datables des années 1540, sont à rapprocher des décors exécutés aux portails de l'église d'Auxonne et de l'église de Saint-Michel de Dijon<sup>4983</sup>. Il nous semble judicieux d'envisager les différents thèmes des décors au regard des exemples proposés sur ces différentes poutres.

L'idéal noble est exprimé par un faisceau de signes. Les armoiries, tout d'abord, sont peintes et portées par des hommes sauvages, des aigles et même des griffons. D'autres figures présentent une fleur de lys. Activité noble par excellence, la chasse est représentée par le biais de chiens courants et d'une chasse à l'arc dirigée vers un oiseau. L'esprit guerrier est exposé aussi bien par la pratique de joutes<sup>4984</sup> que par les batailles héroïques qui mettent en scène des cavaliers<sup>4985</sup>. Enfin, un

---

4981 Exemple de la maison des Musiciens à Reims.

4982 Au moins une partie des poutres présente un décor empreint de formes (têtes dans médaillons, costumes des personnages) et motifs Renaissance (rubans, moulures torsadées), mais le plafond du niveau inférieur est traditionnellement daté de la fin du XV<sup>e</sup> siècle (QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 187-194).

4983 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 162.

4984 Plus précisément le jeu de la Quintaine.

4985 Cela peut renvoyer aussi bien aux guerres féodales qu'aux romans de chevalerie (LE DESCHAULT DE MONREDON TERENCE, *Le décor peint de la maison médiévale : orner pour signifier en France avant 1350*, Paris, Picard, 2015, p. 222).



joueur de cornemuse placé avec un oiseau auprès d'une dame dans un cadre champêtre définit une scène courtoise.

Une thématique importante est l'interaction entre l'homme et la nature. Des hommes tiennent des tiges de plante et supportent au moyen d'un bâton des fruits qui semblent démesurés. C'est aussi un bâton que brandit un personnage qui semble sortir d'un puits. Un homme et une femme nus de part et d'autre d'un arbre pourraient par ailleurs représenter Adam et Eve<sup>4986</sup>.

Par comparaison, à l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), le support de la voûte de la tourelle d'escalier est un travailleur de la terre surnommé le « jardinier » (fig. 535). Il est coiffé d'un bonnet et porte une ceinture à laquelle se raccroche un couteau dans un fourreau et un autre objet. Les nervures des voûtes s'échappent du panier sur son épaule. Les choux frisés à la pointe des petites arcatures cintrées et trilobées formant les festons de ces liernes d'ogive dialoguent avec les végétaux des culots sculptés. La sculpture végétale est encore plus assumée pour la voûte de l'escalier en vis de l'hôtel Jean sans Peur de Paris et son support. C'est une référence probable aux fruits qui croissent et se développent, tandis que les nombreux décors végétaux sur bois de la galerie voisine renvoient à l'arbre et donc au bois formant le support.

Nous trouvons, toujours sur les mêmes poutres, entre autres animaux un sanglier isolé, un oiseau et un chien qui semblent manger des fruits sur une petite table<sup>4987</sup>. En particulier, plusieurs oiseaux d'espèces différentes, dont un paon, sont mis en valeur dans des médaillons. Ces poutres présentent également des centaures dotés d'armes et une sorte de dragon. Avec les personnages chevauchant divers animaux dont une cane à tête de cheval, le registre central des poutres déploie un univers champêtre féerique où les joueurs d'instruments (tambour, viole et flûte) et la farandole de danseurs ont toute leur place. Enfin, le fantastique côtoie le grivois dans une représentation qui allie trivialité et obscénité : une femme debout enroule un fil sur un dévidoir à partir d'un fuseau fixé dans le postérieur de deux personnages nus. Si la scène du renard enseignant à un coq est tirée du très réputé *Roman de Renard*<sup>4988</sup>, nous manquons de référence pour identifier toutes les scènes,

---

4986 QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 187-194.

4987 Les animaux anthropomorphisés renvoient aux fables de la tradition d'Esopé (JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen Âge : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 175).

4988 QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 188. Cette scène se retrouve à l'église Saint-Michel de Dijon (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 162).

certainement issues de formes narratives brèves tels que des fabliaux populaires ou des proverbes, allégories et *exempla*<sup>4989</sup>.

Le comique, le rire et la dérision sont des thèmes fréquemment suggérés<sup>4990</sup> dans la sculpture gothique, en particulier pour les éléments en façade sur rue. Les personnages qui exposent leurs attributs sexuels, héritiers de la figure mythologique de Priape<sup>4991</sup>, sont assez communs (**fig. 536**)<sup>4992</sup>. La sculpture provocante bien exposée surnommée actuellement le « Couillou » sur la porte Guillier (1329d) à Semur-en-Auxois en rend bien compte. La maison « Au Vert Galant » citée à Dijon en 1450 pourrait présenter l'une de ces figures<sup>4993</sup>. La variante possible est la mise en place d'une tête à l'emplacement des parties génitales, un retournement comique de la physionomie humaine<sup>4994</sup>. Le décalage entre la trivialité de ces sculptures exhibitionnistes et la morale vertueuse que peuvent revendiquer les propriétaires de ces édifices crée en lui-même un effet comique<sup>4995</sup>. Une visée morale et/ou apotropaïque des scènes proprement scatologiques semble une explication cohérente pour ces figures, mais l'effet connotatif reste contextuel et à l'appréciation de chacun<sup>4996</sup>. La promotion de la fertilité comme signe protecteur n'est pas à exclure<sup>4997</sup>. Souvent rieurs,

---

4989 GASSER A., « Le plafond sculpté de la maison n°3 rue Jeannin », dans *MCACO T. 18 (1922-1926)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1926, p. 35.

4990 La suggestion est quelquefois contextuelle (CROUZET-PAVAN Elisabeth, VERGER Jacques (dir.), *La dérision au Moyen-Age, de la pratique sociale au rituel politique*, Paris, PUPS, 2007, p. 263).

4991 TRIVELLONE Alessia, « Têtes, lions et attributs sexuels : survivances et évolutions de l'usage apotropaïque des images de l'Antiquité au Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa n°39 (2008)*, p. 219.

4992 Citons un personnage sur le linteau de croisée de Minot [21415-4], un autre sur le puits de Montréal [89267-22] et un troisième à l'angle de la façade de Villiers-le-Duc [21704-1]. Ce type de sculpture concerne plus rarement les intérieurs : un petit personnage scatophile se lèche le sexe sur une console de la tourelle de Pouilly-en-Auxois [21501-4].

4993 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p. Un vert-galant est un homme d'âge mur particulièrement entreprenant à l'égard des femmes.

4994 A Flavigny [21271-93], une grosse tête humaine souriante est encadrée par des jambes, ce qui définit une figure de grylle. Le visage remplace donc les parties génitales du personnage, tout comme pour une sculpture de Carcassonne (BULTE Cécile, « Du proverbe à l'image : les décors à thèmes sexuels, obscènes et scatologiques à la fin du Moyen Age », *Arts et savoirs [en ligne] n°3*, 2013, p. 3). La sculpture semuroise formant encorbellement à l'angle du bâtiment (SUP1196) propose une forme semblable qui se rapproche de l'acrobate avec les jambes au-dessus des épaules. Nous pouvons rapprocher cette dernière sculpture avec celle formant encorbellement à l'angle entre deux constructions ou dans une tourelle d'escalier de plan quadrangulaire où un homme en buste tend ses bras pour saisir des points d'attache. Il s'apparente également à un atlante qui supporte le poids de la construction, peut-être datable du XIV<sup>e</sup> siècle (élément déposé B, musée municipal de Semur-en-Auxois, inv. 2000. S. 22)

4995 BULTE Cécile, « Du proverbe à l'image : les décors à thèmes sexuels, obscènes et scatologiques à la fin du Moyen Age », *Arts et savoirs [en ligne] n°3*, 2013, p. 5.

4996 BULTE Cécile, « Du proverbe à l'image : les décors à thèmes sexuels, obscènes et scatologiques à la fin du Moyen Age », *Arts et savoirs [en ligne] n°3*, 2013, p. 2-3. et GAIGNEBET Claude, LAJOUX Jean-Dominique, *Art profane et religion au Moyen âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 16.

4997 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 49.

considérés comme des farceurs ou polissons, ces exhibitionnistes peuvent être rapprochés de la figure du fou<sup>4998</sup> ou de l'acrobate qui mettent en évidence le désordre au sein d'une architecture ordonnée (**fig. 537**)<sup>4999</sup>. À l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), un personnage attrape ses genoux avec ses mains en se retournant sur un culot de voûte. Le personnage du fou obscène dans les fêtes populaires et dans le théâtre comique de la fin du Moyen-Âge marque fortement les esprits<sup>5000</sup>. De même, les têtes de marmousets et de démons<sup>5001</sup> qui se rapprochent des figures animales réelles ou fantastiques menaçantes ou d'engoulants évoquent le grotesque dans une visée comique (**fig. 538**)<sup>5002</sup>. Le rire suscité par ces personnages sert d'exutoire aux tensions sociales et aux angoisses existentielles, dans un contexte d'évolutions des mentalités en réponse à la forte mortalité des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>5003</sup>.

La figure de l'homme sauvage est un classique de la sculpture gothique du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous avons reconnu quelques exemples de cette figure ambivalente issue de mythes littéraires<sup>5004</sup>, en particulier sur des constructions de la fin du Moyen-Age. Cette figure hybride sert d'enseigne pour des hôtelleries de Dijon et Châtillon-sur-Seine aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, mais elle peut alors exprimer, tout comme les enseignes des Trois Mores, du More Vert (1459) et de la Tête Noire (1551) l'exotisme suscité par les grandes découvertes des explorateurs maritimes<sup>5005</sup>. L'iconographie des hommes sauvages est variée : tête qui sort du feuillage (dit aussi masque-feuille à Dijon [21231-30]

---

4998 A Dijon [21231-102] la tête est grimaçante, avec de grandes oreilles et les cheveux en pétard. À Vitteaux [21710-19] le fou se reconnaît avec ses oreilles pointues. Celui sur la fenêtre de Dijon [21231-35], coiffé du chaperon et dans une drôle de position, fait le pendant d'une sculpture de trois têtes sous le même bonnet, le tout sous deux animaux (peut-être chien et chat) portant écusson (BM Dijon, ms 2122 : fonds Clément-Janin, Hôtels et maisons célèbres de Dijon, 440 f.). Une console de l'escalier en vis d'Auxonne [21038-13] représente une figure grotesque localement interprétée comme la Mère folle (CAMP Pierre, *Guide illustré d'Auxonne*, s. l., s. n., 1969, p. 76).

4999 BARTHOLEYNS Gil, DITTMAR Pierre-Olivier, JOLIVET Vincent, *Image et transgression au Moyen Age*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, p. 85.

5000 DELUMEAU Jean, « Les mentalités religieuses saisies à travers les farces, les sotties et les sermons joyeux (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans *La piété populaire au Moyen Age : philologie et histoire jusqu'à 1610, actes du 99<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, Besançon, Bibliothèque nationale, 1977, p. 193.

5001 Exemple au culot de voûte de Saint-Thibault [21576-2] et à Dijon [21231-46]. Un culot sculpté d'angle conservé au musée municipal de Semur-en-Auxois (élément déposé C, Inv. 2000. S. 29, datation XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle) présente ainsi trois visages dont les traits se confondent. La même représentation est visible sur un culot d'un contrefort de l'église de Saint-Jean-de-Losne. Une sculpture tricéphale qui peut évoquer Janus est peut-être à l'origine du nom de la maison « des Trois Visages » (1490) à Dijon [21231-55].

5002 MENARD Philippe, « Le rire et le sourire au Moyen Âge dans la littérature et dans les arts : essai de problématique », dans BOUCHE Thérèse, CHARPENTIER Hélène (dir.), *Le rire au Moyen Age dans la littérature et dans les arts, actes de colloque*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 14.

5003 LEGUAY Jean-Louis, *Farceurs, polissons et paillards au Moyen-Age*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 2010, p. 6 et 120.

5004 POUVREAU Florent, "De part et d'autre de la nature humaine : approche lexicographique et typologique de l'homme sauvage médiéval", dans NOACCO Cristina, DUHEM Sophie (dir.), *L'homme sauvage dans les lettres et les arts*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019, p. 213-224.

5005 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

et Châtillon [21154-8]), feuillage formant les cheveux (Dijon [21231-102]), homme sauvage avec un bâton (Dijon [21231-48]) et courant avec des cheveux hirsutes (Auxonne [21038-17]) (Fig. 539). Le personnage qui souffle avec des tiges de feuilles d'acanthé qui s'échappent de sa bouche sur une poutre de Beaune [21054-38], peut-être inspiré de la même iconographie sur support de pierre en culot de l'escalier de la tour Philippe le Bon à l'hôtel ducal de Dijon (vers 1460), est à ranger dans cette catégorie.

Avant sa destruction en 1767, la maison du Miroir [21231-52] comportait six scènes en haut-relief dans les tympans surmontant les baies et arcatures aveugles de l'étage noble (fig. 458). Ces différentes représentations d'identification difficile semblent se rattacher à des fables ou contes de la culture populaire où le couple est mis à l'honneur. De gauche à droite, Joseph Garnier identifie une femme assise entourant de ses deux bras deux enfants agenouillés<sup>5006</sup>, deux chimères à tête humaine et corps d'oiseau affrontées, deux danseurs, un couple assis avec la femme tenant un miroir, un cavalier sur un cheval lancé au galop et enfin un guerrier armé menaçant de son épée un escargot gigantesque qui lui montre ses cornes<sup>5007</sup>. Cette dernière scène qui constitue un des *marginalia* humoristiques dans plusieurs manuscrits des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles semble exprimer une visée morale contre la couardise ou la lâcheté<sup>5008</sup>.

### *C.1.b. Une conception idéalisée de la figure humaine à la Renaissance*

Pour suivre l'évolution du traitement de la figure humaine à la Renaissance, il est utile d'analyser les pratiques sur les grands chantiers monumentaux tels que l'église Saint-Michel à

---

5006 L'architecte Antoine y voit plutôt deux vieillards (BM Dijon ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.).

5007 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 112.

5008 MEUNIER Florian, « La revanche des animaux couards. Lièvres, lapins et escargots dans l'art médiéval : aspects moraux et comiques », dans BESSEYRE Marianne, LE POGAM Pierre-Yves, MEUNIER Florian (dir.), *L'animal symbole*, Paris, CTHS, 2019. L'expression « assaillir la limace » s'applique au Moyen Âge « à tous ceux dont le seul courage consiste à attaquer des ennemis imaginaires » (CRANGA Yves, GRANGA Françoise, « L'escargot dans le midi de la France, approche iconographique », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, T. LVII (1997), Toulouse, p. 85).

Dijon<sup>5009</sup>. Un des traits marquants est la mise en place de figures humaines présentées dans des médaillons<sup>5010</sup>, dès les années 1530 pour de grands chantiers monumentaux bourguignons<sup>5011</sup>.

La galerie en pierre de la cour ouest de la maison Pétral à Beaune [21054-51], a priori datable de 1540, présente trois médaillons similaires à chaque niveau, soit neuf au total (**fig. 540**). Les médaillons centraux présentent des têtes de personnages féminins avec de riches coiffures et encadrées de guirlandes de fruits et de fleurs pour les deux premiers niveaux<sup>5012</sup>. La tête effrayante de Méduse qui figure dans le médaillon central du troisième niveau est accompagnée sur le même niveau de médaillons végétalisés de têtes de femme aux coiffures élaborées. Les autres médaillons présentent la tête d'hommes à couvre-chef qui se réfèrent à l'Antiquité : l'un d'eux représente assurément un empereur romain avec une couronne de laurier<sup>5013</sup>. Les trois médaillons dans la deuxième cour de cet hôtel sont certainement réalisés par le même atelier de sculpteur, qui a pu également peut-être œuvrer quelques années plus tôt à la chapelle Bouton de l'église Notre-Dame (**fig. 540**)<sup>5014</sup>. Une femme se poignarde et lève les yeux au ciel dans le médaillon central. La scène est identifiable : il s'agit de Lucrece se donnant la mort, accompagnée de deux spectateurs représentés en buste, et dont le visage exprime la surprise : un homme coiffé d'un chapeau à gauche et un jeune homme joufflu à droite<sup>5015</sup>. Le même thème est présenté sur la façade de l'église Saint-Michel de Dijon. Il y a une charge morale renvoyant à l'honneur dans cet épisode de l'histoire de Rome rapporté par Tite-Live et Denis d'Halicarnasse.

---

5009 Les porches du massif occidental sont édifiés vers 1515-1556 avec une appropriation nette des formes renaissances à partir des années 1525 (DAVID Henri, « Le grand portail de l'église Saint-Michel de Dijon », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1923 I*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1923, p. 225).

5010 Les médaillons étaient dans l'architecture romane essentiellement les supports de décoration florale (exemples au Grenier de Flandres à Moutiers-Saint-Jean [21446-5] et en réemploi à Flavigny [21271-15]). Il se trouve encore, en pleine Renaissance, une palmette dans un médaillon sur la façade d'Avallon [89025-20].

5011 Ex. des écoinçons des portails de l'église Saint-Michel de Dijon, de la chapelle du château de Pagny-le-Château, de la façade du château de Chailly-sur-Armançon (entre 1525 et 1534) et de la chapelle Bouton dans la collégiale de Beaune (1530-1533) (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 166). Il s'en trouve à l'hôtel de Ville de Paray-le-Monial peut-être dès les années 1525-1528.

5012 Cette ornementation périphérique rappelle les productions italiennes des Della Robbia (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 166).

5013 Les médaillons au château de Chailly-sur-Armançon et à la chapelle Poillot d'Autun présentent plusieurs empereurs romains (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 166). Ces sculptures s'inspirent des médailles de la Renaissance qui sont des agrandissements de monnaies romaines.

5014 Le commanditaire Jean de Bouton, chancelier de Notre-Dame et familier de Georges II d'Amboise, a pu connaître les sculpteurs italiens qui ont oeuvré à Rouen (DAVID Henri, « Les caractères de la sculpture dans la Bourgogne centrale à l'époque de la Renaissance », dans *La revue de Bourgogne T. 16 (1926)*, Dijon, Éditions du Raisin, 1926, p. 135).

5015 Ils représentent probablement Spurius Lucretius Tricipitinus (le père de Lucrece) et Publius Valerius Publicola.

Cette iconographie qui renvoie aux modèles antiques et mythologiques incluent les personnages bibliques : un culot de voûte présente un personnage en cuirasse avec un bouclier qui écrase une bête apparemment ailée, probablement Saint-Michel terrassant le dragon. Les deux personnages en pied sur la tourelle formant porte-poulie et gargouille, assez exotiques, renvoient certainement à l'une ou l'autre inspiration iconographique. La finesse d'exécution des figures et des ornements est assez remarquable, ce qui traduit le travail d'un atelier de sculpteur rompu au style de la Renaissance.

L'importance de la représentation de la femme dans les façades qui viennent d'être analysées est encore poignante pour la galerie en pierre de Beaune [21054-1] (1542) (fig. 541). La femme en buste dans le médaillon central, vêtue à l'antique et correspondant peut-être à un type idéalisé de la beauté féminine<sup>5016</sup>, est représentée de face alors que les bustes latéraux d'hommes portant une longue barbe - probablement des prophètes suivant le mode de représentation suivi à la façade ouest de l'église Saint-Michel de Dijon – tournent légèrement leur tête dans sa direction<sup>5017</sup>. Ce type de posture est commun pour les autres médaillons ou *tondi*, nommés « chapeaux de triomphe » dans les textes, de cette époque<sup>5018</sup>.

Les médaillons à figures humaines tournées se référant à l'antiquité, à la mythologie voire à la famille royale ou aux commanditaires<sup>5019</sup> sont aussi visibles sur la hotte d'une cheminée (La Rochepot [21527-4] de 1547)<sup>5020</sup>, sur des abouts de poutres visibles en façade à pan de bois<sup>5021</sup>

---

5016 VASSELIN Martine « Les têtes en médaillon dans le décor architectural : l'acclimatation du motif dans le sud est de la France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans ESQUIEU Yves (dir.), *Du gothique à la Renaissance, architecture et décor en France, 1470-1550, actes du colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 260.

5017 La scène a été interprétée par le passé comme l'épisode biblique de Suzanne surprise aux bains par les vieillards mais l'absence d'attributs du personnage féminin rend l'interprétation difficile.

5018 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 166. Nous faisons référence aux personnages vêtus à l'antique d'Is-sur-Tille [21317-3] (1545, bûchés) et de Beaune [21054-41]. Des médaillons ou fragments de médaillons semblables conservés au musée archéologique de Dijon proviennent peut-être de façades de demeures, au moins pour une partie d'entre eux (numéros d'inventaire 1293, 1294 et 1295 du catalogue de 1894). Les médaillons de l'hôtel Legouz-Gerland [21231-79] étaient peut-être peints.

5019 VASSELIN Martine « Les têtes en médaillon dans le décor architectural : l'acclimatation du motif dans le sud est de la France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans ESQUIEU Yves (dir.), *Du gothique à la Renaissance, architecture et décor en France, 1470-1550, actes du colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 260.

5020 Quatre médaillons dont deux traditionnellement considérés comme représentant des membres de la famille Lardillon ou le roi François Ier et la reine Claude de France (NAUDET A. *Quelques notes éparses sur La Rochepot*, s. l., s. n., s. d., p. 130). Une des figures masculines présente un visage anguleux, une barbe en pointe et se trouve coiffée « d'une sorte de chéchia évoquant l'orient turc » (BABOULET-FLOURENS, *Les Lardillon de Bourgogne : histoire sociale d'une famille de notables, 1323-1972*, Toulouse, 2016, p. 34). Les médaillons se trouvent sur la hotte de cheminée au château de Rumilly-les-Vaudes (Aube) dès 1530-1532.

5021 Par comparaison, il s'en trouve précocement en about de poutres sur la maison aux Sept Têtes de Joigny d'après la datation de 1531 obtenue par dendrochronologie.

(seulement deux personnages subsistant à Châtillon-sur-Seine [21154-6], sur une sablière déposée au musée archéologique de Dijon issue d'une galerie en bois d'une maison près du Palais de Justice de Dijon démolie en 1868<sup>5022</sup>) et sur l'extrémité de poutres maîtresses intérieurs (l'hôtel du Petit Cîteaux à Dijon [21231-23]) (fig. 542).

Les deux façades de maisons nobles dijonnaises particulièrement ouvragées de l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] (1541-1542) et de l'hôtel Gerland [21231-42] (1547) présentent de véritables petites scènes en bas-relief dont la thématique martiale (avec notamment la présence de chevaux), et le style reprennent ceux des bas-reliefs antiques (fig. 543 et fig. 544). La fidélité et la précision anatomique est remarquable. Les médaillons creusés en lentille dans les écoinçons du premier hôtel présentent notamment des scènes de luttes et de combat, une thématique accentuée par l'ornementation avec cornes d'abondance entrecroisées, les chutes végétales et les trophées d'armes avec lances et hallebardes qui occupent notamment le reste des écoinçons. Ces sculptures présentent des thèmes mythologiques diffusés par des gravures italiennes et des plaquettes portatives tels que le combat d'Hercule et Antée, mais aussi peut-être aussi Pégase et le mythe poétique d'Arion qui surmonte un dauphin<sup>5023</sup>. La composition est similaire au couvrement du tombeau de Jean de Vienne à la chapelle du château de Pagny-le-Château<sup>5024</sup>. À l'hôtel Gerland [21231-42], les quatre scènes de bataille sont contenues dans de larges panneaux rectangulaires en pierre<sup>5025</sup>. Les guerriers, pour certains nus, sont munis de boucliers ornés de têtes de lion, de chimères ou de feuillage. Ces panneaux sont, tout comme ceux du tombeau de Gaston de Foix (entre 1512 et 1523), inspirés de sculptures de sarcophages antiques diffusées par des gravures italiennes. Ils combinent le goût pour la littérature antique et l'affirmation du statut noble par la réalisation de faits d'armes<sup>5026</sup>. La mise en valeur des écus par le collier de l'ordre de Saint-Michel appuie cette rhétorique. Dans le même ordre d'idée, il subsiste un des trophées maritimes installés

---

5022 Numéro d'inventaire 1283 du catalogue de 1894.

5023 DAVID Henri, « Le portique de la chapelle de l'école Saint-François de Sales, à Dijon », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1924 I* Mémoires, Dijon, Imprimerie Jobard, 1924, p. 68. L'auteur rapproche le combat d'Hercule et Antée, déjà exposé sur la frise du portail occidental de l'église Saint-Michel, à des représentations similaires sur des gravures contemporaines. Cette même scène est très semblable à celle d'un médaillon de la chapelle Poillot à Autun (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 167).

5024 GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 284.

5025 Ces panneaux ont fait l'objet de moulages par Henri Baudot, conservés au musée archéologique de Dijon (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. IV, p. VIII). Ils sont évoqués avec l'ensemble de la façade, « merveille à faire mettre en terre le genou, fleur de la Renaissance », dans la pièce XIX des Consolations de Charles-Augustin Sainte-Beuve (1830).

5026 Bénigne de Serre a accompagné François Ier en Italie pour la campagne de Marignan.

avec des ancrs sur le mur de clôture de l'hôtel de Chabot, dit hôtel de la Sénéchaussée, remanié vers 1530-1540<sup>5027</sup>.

Les putti et les mascarons sont deux formes de représentations humaines bien exploitées dans l'ornementation Renaissance (**fig. 545**)<sup>5028</sup>. Or, il est certain que les représentations communes d'anges (souvent porteurs de blasons) et de têtes isolées ont facilité leur développement. Citons les mascarons à têtes d'hommes barbues formant amorti de l'entablement du portique sur rue d'Auxonne [21038-9] (1548), les grands putti ailés en haut de la galerie de la maison Pétral à Beaune [21054-51] et un putto armé d'une lance et d'un bouclier sur la cheminée de La Rochepot [21527-4] (1547). À Auxonne [21038-9], Noyers [89279-44], Is-sur-Tille [21317-3] (1545) et Beaune [21054-51], nous trouvons aussi d'autres anges et têtes d'anges ailés.

La décoration murale d'une grande chambre avec vaste cheminée d'une maison du XVI<sup>e</sup> siècle à Morey-Saint-Denis [21442-6] reprend sur un même support les différents thèmes et sujets évoqués jusqu'ici (**fig. 546**)<sup>5029</sup>. Les dessins incisés sur l'enduit dégagés et dessinés par l'abbé Denizot peuvent être rapprochés du mode opératoire des graffiti, cependant ils relèvent d'un véritable programme décoratif cohérent, vaste et certainement réalisé en une fois. Les scènes délimitées par des cadres sont pour une partie lisibles, mais peu d'inscriptions retranscrites sont compréhensibles en l'état.

Plusieurs scènes font directement référence à la piété du commanditaire : le Christ en croix accompagné de la Vierge et de Marie Madeleine avec un crâne, la lune et le soleil, Saint-Martin évêque accompagné d'un petit personnage barbu pénitent et de l'inscription « *ora pro nobis* », une représentation du martyr de Saint-Sébastien criblé de flèches par deux personnages, un prêtre tonsuré portant le bénitier et le goupillon accompagné d'inscriptions, une église et enfin une

---

5027 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 80. Ces éléments ont été déposés en 1807. Deux fragments d'ancre avec cordages et motifs d'enroulements ont rejoint le musée archéologique en 1853 et 1880 (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. IV, p. VIII et XXXIV). Il n'est pas impossible que les symboles maritimes formant le décor, renvoie, en plus de son titre, au nom de l'amiral Chabot : le chabot est un petit poisson.

5028 La figure humaine monumentale s'affirme après 1550 avec l'attrait pour les atlantes et caryatides promu par l'école de Fontainebleau.

5029 DENIZOT Jacques « Peintures murales de Morey-Saint-Denis (Côte-d'Or) du XVI<sup>e</sup> siècle, dans *MCACO T. IX*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1877, p. LXXXV-LXXXVII. La maison concernée n'est pas localisée. Il est probable que ce décor a aujourd'hui disparu.



représentation de la décollation de Saint Jean-Baptiste. Par comparaison, ce sont aussi des scènes religieuses que décrit Georges Potey dans une maison d'Aignay-le-Duc en 1907<sup>5030</sup>.

La place forte protégée par des murailles et une tour munie de merlons, de canonnières et d'une toiture en poivrière et les personnages armés de hallebarde, d'épée et de dague qui la bordent font référence à la défense militaire. Un personnage armé d'une dague soutient un écusson de la Bourgogne proche d'une banderole au nom latin de Dijon « DIVIO ». À côté, un arbre fruitier soutient un blason dans un cordon d'ordre. Non identifié, il figure un chef losangé et deux fascés sur le champ surchargé d'un chevron. Deux médaillons présentent les portraits de personnages barbus séparés par un arbre fruitier. L'un d'eux porte une couronne, ce qui rapproche cette représentation des figures de pouvoir (empereurs ou rois) dans les médaillons de façades Renaissance. À leur côté, un personnage coiffé d'une espèce de turban est nommé : il s'agit d'Henri Bocquerdet. Sous cette scène se trouve un personnage armé et une femme se lavant les mains dans une fontaine au sein d'un château ou d'une ville fortifiée. Enfin, la représentation d'une chasse à court avec deux chiens bondissant vers un animal de même taille reprend également une activité noble.

Une scène partiellement visible vise assurément un effet comique. Un personnage à grelots, peut-être un fou, indique « Villain cache ton roy ». Or, un homme nu devant ce qui s'apparente au chevet d'une église ou d'une chapelle présente ostensiblement son postérieur à un personnage en buste qui ouvre une large bouche dentée. La phrase « Au diable je chye a la gorge je luy paie quil te emporte » se rapporte au trublion sans vêtements. Au final, le programme décoratif est complet : il relève à la fois de l'ornementation, de la représentation (blason, attributs noble), de la dévotion (figures de saints) et de message moralisant voire politique (scène comique et devise).

## C.2. Autres modes de représentations humaines

### *C.2.a. Les têtes isolées au sein de la composition architecturale*

Parmi les 73 édifices du corpus à représenter en sculpture et peinture la figuration humaine, la majorité ne comporte que de simples têtes humaines isolées, généralement petites, vues de face, sans attributs. Nous trouvons de telles figures du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle.

---

5030 Il évoque sept fresques peintes en bleu et biste dans la chambre à l'étage d'une maison non identifiée de la rue des Avocats qui a le chronogramme 1535 sur le linteau de la porte, avec notamment la tête d'un saint, un baldaquin et Adam et Eve (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XV, p. LXXVI. Et *Le Bien Public* du 11 avril 1907, p. 3).

Les emplacements sont multiples, depuis le linteau de fenêtre<sup>5031</sup>, le chapiteau de colonnette<sup>5032</sup>, les corbeaux d'encorbellement de façade à pan de bois<sup>5033</sup>, les autres corbeaux<sup>5034</sup>, l'appui de baie<sup>5035</sup>, la souche de cheminée<sup>5036</sup>, le centre d'un entrain de charpente<sup>5037</sup>, l'about de poutre de pan de bois en façade<sup>5038</sup> et jusqu'à la partie sommitale de lucarne<sup>5039</sup>. Un emplacement bien apprécié aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles est le pan coupé d'angle de façade<sup>5040</sup>, par sa bonne visibilité, et ce sont généralement là où les têtes sont les plus grosses. Plus curieux, des têtes sculptées forment l'amorti de moulure sur les sablières de façade à pan de bois<sup>5041</sup>, soit l'emplacement privilégié des sculptures d'engoulants autrement plus menaçantes.

Placée sur le couvrement<sup>5042</sup> ou sur les coussinets de la porte principale<sup>5043</sup>, ces têtes observent directement le spectateur lors de son entrée dans la demeure. Dans le même ordre d'idée, un petit personnage en buste a été rajouté en graffiti sur la porte haute de la galerie en pierre de Beaune [21054-51] (fig. 547). À ce titre, ces figures veillent sur les occupants de la demeure qu'elles représentent symboliquement : elles habitent la façade au même titre que les occupants habitent l'intérieur.

- 
- 5031 Vitteaux [21710-2], en réemploi sous un trilobe d'un linteau à Santenay (Service Régional de l'Inventaire, canton de Nolay, commune de Santenay, photographie J.-L. Duthu, 1979), en réemploi à Salmaise [21580-5] et autre signalé pour une maison Renaissance à Montot (PARAT Alexandre, « Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1920, p. 130).
- 5032 Beaune [21054-27] et [21054-29]. À Vitteaux [21710-2], les têtes font à peu près la même taille que les bourgeons formant crochet qui les environnent.
- 5033 Nolay [21461-2] Avallon [89025-3] et [89025-3].
- 5034 Il existe surtout des exemples en réemploi, comme à Semur [21603-2].
- 5035 En réemploi à Moutiers-Saint-Jean.
- 5036 Des têtes en acrotère à Pommard [21492-7], Précy-sous-Thil [21505-1], Dijon [21231-47] (avec personnage féminin et masculin) et peut-être Pommard [21492-3]. En comparaison il en a été trouvé en réemploi ou déposés à Châteauneuf (grossier), Nolay et Guillon (mieux travaillées).
- 5037 En réemploi à Saint-Romain, en réemploi (GRAPPIN Serge, ROLLIER Gilles, « Saint-Romain : évolution de l'habitat rural », dans *MCACO T. 35 (1987-1989)*, Dijon, p. 96-105).
- 5038 Semur [21603-36] pour une chronologie de 1544d.
- 5039 Flavigny [21271-96] et déposé à Flavigny [21271-42].
- 5040 Flavigny [21271-118], Châtillon-sur-Seine [21154-5] et Salives [21579-4].
- 5041 A Dijon [21231-21] (vers 1483), Montbard [21425-12] et en tout petit à Châtillon [21154-14]. Il s'en trouve également sur une poutre sablière longue de 4,89 m conservée dans les réserves du musée municipal de Semur-en-Auxois (élément déposé D, n° d'inventaire SN 654).
- 5042 Auxonne [21038-2] (début XV<sup>e</sup> s.) et Saulx-le-Duc [21587-2] (XV<sup>e</sup> siècle). À Rougemont, un linteau en réemploi en présente plusieurs de différentes tailles sur le chanfrein.
- 5043 Flavigny [21271-32], Jailly-lès-Moulins (SUP855) et gravé en haut du tableau à Grosbois-en-Montagne [21310-3]. Des têtes grossières sont sculptées sur les coussinets intérieurs d'une maison d'Agey (DUFOUR Henri, *Agey : quand parlent les pierres*, Association Agey et ses environs, 2016). Une petite porte dans le transept nord de l'église Notre-Dame de Semur-en-Auxois exploite déjà cette forme de support de la sculpture.

Quelques têtes vont aussi se placer dans les intérieurs, en particulier auprès des voûtes sur croisée d'ogives (culot<sup>5044</sup> et clé de voûte<sup>5045</sup>), mais aussi des structures importantes que sont les tourelles d'escalier<sup>5046</sup> et les cheminées<sup>5047</sup>.

Notons que les têtes isolées des culots de voûte de Vitteaux [21710-3] et Saint-Thibault [21576-2] sont réalisées avec une certaine finesse d'exécution, permettant d'amener une richesse expressive et un certain réalisme (fig. 548). Elles sont exécutées par des imagiers aguerris, intégrés ou travaillant avec un atelier capable d'ériger des voûtes sur croisée d'ogives<sup>5048</sup>. Cette situation n'est pas toujours évidente : les têtes en culot de voûte des châteaux de Thenissey ou de Thil ou encore des églises de Sombernon ou Baigneux-les-Juifs sont bien plus grossières.

A l'inverse, les têtes bien grossières (Avallon [89025-3], Magny-Lambert [21364-1]) seraient le résultat du travail de tailleurs de pierre ou de maçons habitués à travailler au mieux des moulures (fig. 549). On serait en droit de penser avec ces exemples que la finesse des sculptures dépend de la hauteur de leur emplacement, mais c'est sans compter sur la bonne facture des têtes sculptées de Beaune [21054-27] et [21054-64], placées assez haut.

Généralement isolées, ces figures humaines se regroupent sur quelques structures mais elles ne sont jamais identiques et comptent d'ailleurs une figure féminine dans deux cas<sup>5049</sup>. Le cas du triforium du chevet de l'église de Semur-en-Auxois (XIII<sup>e</sup> siècle) est édifiant avec la série de têtes finement sculptées entre les trilobes formant l'intrados des ouvertures.

Même si les traits<sup>5050</sup> et même le choix de coiffe sont variés, ces visages ne se rapportent a priori pas à ceux des commanditaires. Tantôt souriantes<sup>5051</sup>, tantôt neutres, mais jamais très démonstratives, ces têtes démontrent une véritable « fascination pour la représentation

---

5044 Dijon [21231-6], Saint-Thibault [21576-2] et cinq personnages à Vitteaux [21710-3] (l'une des têtes est traditionnellement considérée comme la représentation de Mathilde de Courtenay (vers 1188-1257), comtesse d'Auxerre et de Tonnerre (CRMH Bourgogne, dossier sur la Maison Béline de Vitteaux). Les culots richement sculptés à la retombée des voûtes serait une spécificité bourguignonne (BM Dijon, ms. 1969 : Notes d'archéologie bourguignonne : architecture civile et religieuse, Bernard Prost).

5045 Dijon [21231-47]

5046 Culot de tourelle d'escalier de Cussy les Forges [89134-1].

5047 Culot de cheminée de Magny-Lambert [21364-1] et Flavigny [21271-114].

5048 Tout comme aux châteaux de Montfort ou Montbard.

5049 Une tête de femme parmi les cinq culots de voûte de Vitteaux [21710-3] et souche de cheminée de Pommard [21492-7].

5050 Exemple de personnages barbus à Vitteaux [21710-2] et Semur [21603-36].

5051 Elles se rapprochent alors du personnage du fou.

humaine »<sup>5052</sup> et pourraient avoir une fonction apotropaïque<sup>5053</sup>. Elles renvoient aux têtes fantaisistes formant lettrines de manuscrits<sup>5054</sup>, quelquefois grotesques mais toujours d'une diversité recherchée.

### C.2.b. Une histoire de couples

Une demeure du XIII<sup>e</sup> siècle à Le Palloux [21439-1] (commune de Montoillot) qui a fait l'objet d'une étude architecturale et archéologique poussée<sup>5055</sup> donne à voir deux petites têtes sculptées sous chacun des quintilobes du linteau d'une baie géminée de l'ancienne façade principale. Hautes de 13 cm, ces têtes ovales et assez grossières étant donné le matériau sollicité<sup>5056</sup> correspondent assurément à un personnage masculin (à gauche) et féminin (à droite, avec une coiffe simple associée à un voile latéral).

La thématique du couple que l'on perçoit ici est déclinée sous plusieurs formes (**fig. 550**). La femme se reconnaît à sa coiffe. Nous retrouvons une situation similaire au Palloux à Minot [21415-4] avec des têtes sur un linteau de croisée (**fig. 536**). L'homme et la femme placés sur la pointe de l'accolade sont accompagnés par un personnage grossier au centre. Les formes restent assez frustes. Elles le sont un peu moins pour les têtes au milieu de trilobes de l'hôtel des Griffons [21231-17]<sup>5057</sup> et pour les têtes sur coussinet à Châtellenot (SUP633). Dans l'ancien bourg de Chanceaux, la maison Montenot [21142-13] présente visiblement les restes d'un homme et d'une femme qui sont cette fois en buste les bras ouverts. Il faut chercher du côté de Corpeau [21196-1] pour trouver un homme et une femme représentés de pied. Ces petits personnages horizontaux ornent la moulure d'un linteau de porte. Ils constituent les principaux éléments d'une frise champêtre : l'homme porte des fruits et végétaux tandis que la femme a les bras repliés sur la poitrine. Les deux statuettes

---

5052 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 382.

5053 TRIVELLONE Alessia, « Têtes, lions et attributs sexuels : survivances et évolutions de l'usage apotropaïque des images de l'Antiquité au Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa n°39 (2008)*, p. 213.

5054 Y compris de textes évoquant des demeures médiévales. Les têtes peuvent s'accrocher à l'initiale d'un prénom dans plusieurs terriers, a priori sans rattachement possible entre la figuration et le dénommé (exemple ADCO 1Mi902, B1335, E729, 17F42, 36F158, G3367 et 22H1).

5055 LACAILLE Antoine, *Un logis du XIII<sup>e</sup> siècle à Le Palloux (Montoillot, 21) : étude générale de la construction et du décor. Complément aux rapports de prospection thématique* : « Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont, Dijon, rapport de prospection thématique, 91 p.

5056 Du calcaire à entroques miroitantes, dite pierre de Pouillenay.

5057 Le linteau a cependant probablement été remplacé à l'identique depuis la description faite par Eugène Fyot (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 498).

visibles sur les niches devant la porte de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488) dans une gravure représenteraient aussi un couple<sup>5058</sup>. La bibliographie régionale fait état d'autres exemples dijonnais, dont certains datant de la Renaissance<sup>5059</sup>. D'une façon plus économique et plus concise, un linteau de Gemeaux dessiné par Clément-Janin<sup>5060</sup> accueille, outre des fleurons et rosaces, les attributs sexuels qui se font face. Pour ces exemples, la femme est tantôt à droite, tantôt à gauche, ce qui indique que la position relative n'a pas de signification particulière. Elle est, sur la pierre, à l'égal de l'homme en dimensions et en style.

Noyau primitif de la famille, formant un foyer intimement associé au logis, les maîtres de maisons seraient ainsi représentés symboliquement pour marquer leur réussite sociale et leur volonté de représentation, même en milieu rural<sup>5061</sup>. La construction est ainsi durablement associée à une famille de fondateurs-bâisseurs remarquables. La représentation du couple renvoie aussi à l'idée de fertilité, à l'instar des scènes religieuses de l'Annonciation, de l'Arbre de Jessé et d'Adam et Eve<sup>5062</sup>. La maison constitue en plus comme emplacement de fixation du foyer le « lieu de publicité du mariage »<sup>5063</sup>. La procréation garantie la survie du lignage et donc rend possible la transmission de la maison<sup>5064</sup>.

---

5058 Ils étaient traditionnellement considérés comme le roi Charles VIII et la reine Anne de Bretagne, bienfaiteurs d'Henri Chambellan (FYOT Eugène, « L'hôtel Chambellan », *Bulletin trimestriel du syndicat d'initiative et de tourisme de Dijon et de la Côte-d'Or*, 1925, p. 39-40).

5059 Courtépée évoque la figure de Jean Bonnot et de sa femme au-dessus de la seconde porte qui conduit à la tour de Saint-Benigne, dit hôtel de la Vicomté ou de Pontailleur (COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. II*, Dijon, Causse, 1776). Deux statuettes d'un homme à genoux et d'une femme sur la porte d'entrée d'une demeure rue Bossuet figureraient le maître d'hôtel du duc et bailli de Dijon Etienne de Musigny, qui donna sa maison aux religieux du Val des Choux en 1363, et sa femme (DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or, contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités... (commencée en 1866)*, plusieurs tomes).

5060 COLOMBET Albert, *Gemeaux : Traditions et vieux souvenirs tirés de manuscrits de Césaire Huot*, Dijon, L'Arche d'Or, 1985, 80 p.

5061 Pierre Garrigou-Grandchamp identifie une « extériorisation de codes sociaux », marquant la distinction avec les décors en architecture religieuse (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 384).

5062 Les deux statuettes de l'hôtel Chambellan [21231-30] côtoyaient d'ailleurs une possible représentation d'Adam et Eve.

5063 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 52.

5064 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 50.

Cependant, ces personnages, tout comme les figures isolées, ne représentent sans doute pas de manière réaliste leur signifié comme cela pourra se faire avec les figures de Jacques Coeur et de sa femme en façade de leur hôtel à Bourges (Cher, vers 1443-1451). Ces décors constituent avant tout des signes de distinction plutôt que d'individualisation<sup>5065</sup>. Il semble que les portraits ressemblants sont plutôt réservés au support peint et à la sphère domestique privée à la fin du Moyen Âge<sup>5066</sup>.

### C.3. La représentation animale

#### *C.3.a. Généralités sur les animaux sculptés, peints ou dessinés isolés*

La représentation animale est fortement appréciée, qu'elle constitue une présence « amicale ou inquiétante »<sup>5067</sup>. Les consoles sous les aisseliers de la façade à pan de bois de Châtillon-sur-Seine [21154-18] étaient essentiellement sculptées de figures animales. Les carreaux décorés présentent essentiellement des animaux nobles, que l'on retrouve abondamment en héraldique. Les carreaux mis en évidence à l'étage de Semur [21603-10] donnent à voir des oiseaux affrontés<sup>5068</sup>, un aigle déployant ses ailes, un loup qui surmonte un cervidé, un lion et un dragon (**fig. 551**). Ils forment avec des motifs végétaux des fleurs de lys et des formes géométriques des compositions à neuf carreaux et bien plus pour composition centrale<sup>5069</sup>. Des cerfs et des lévriers occupent des carreaux glaçurés anciennement retrouvés dans les pièces du rez-de-chaussée du 33 rue Verrerie à

---

5065 BEDOS-REZAK Brigitte Miriam, IOGNA-PRAT Dominique (dir.), *L'individu au Moyen-Age : individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005, p. 33.

5066 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 47.

5067 GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 382.

5068 Un fragment du même modèle est exposé au musée municipal de Semur-en-Auxois.

5069 Il n'est pas impossible que cet ensemble corresponde à un réemploi au XVI<sup>e</sup> siècle de carreaux plus anciens (probablement du XV<sup>e</sup> siècle) : les carreaux ornés sont plus petits que les autres.

Dijon [21231-87]<sup>5070</sup> tandis que nous avons reconnu un cerf et un agneau pascal sur des carreaux à devise en réemploi au sol du comble de Beaune [21054-33]<sup>5071</sup>.

Les scènes regroupant plusieurs animaux traitent essentiellement de la chasse (fig. 552). Ils occupent aussi bien des façades en bois (cerf et chien à Noyers [89279-9], panneau avec la chasse au faucon avec un oiseau énorme anciennement à l'hôtel Jacqueron [21231-36] (fig. 529<sup>5072</sup>) qu'en pierre (lynx qui piétine un mouton pour une sculpture d'angle à Flavigny [21271-86]<sup>5073</sup> et chien et lièvre sculptés sous les trilobes d'une fenêtre à colonnette d'une maison disparue de Châtillon-sur-Seine<sup>5074</sup>). Cette deuxième représentation imite la forme d'une gargouille<sup>5075</sup>. La frise végétale est à ce titre un support de choix pour donner une impression de mouvement aux scènes champêtres des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle. Les frises accueillent une chimère et un lion à Beaune [21054-51], des dragons, loups, chiens et brebis séparés par des fleurs de lys à Dijon [21231-6] et des animaux fantastiques à Dijon [21231-35].

Les animaux sauvages, à qui l'on prête diverses qualités, sont assez sollicités.

Puissant et souverain, mais surtout protecteur, le lion est très apprécié<sup>5076</sup>. Le lion présente un blason à Dijon [21231-21] (vers 1483) et il est probablement sur le culot du dais à archivolt surmontant la niche à statue d'angle de l'oratoire de Dijon [21231-6] et en culot de l'archivolte de Dijon [21231-35]. Les mufles de lion (dit musequins) sont communs à la Renaissance : déjà présents sur le portail sud de l'église Saint-Michel (1537), ils surmontent les cartouches écrits à Dijon [21231-79] (daté de 1538) et [21231-63] (daté de 1541). Les enseignes des nombreuses hôtelleries du Lion d'Or<sup>5077</sup> combinent l'attrait pour cet animal, associé au métal le plus précieux, et

---

5070 Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XIII, p. CXIX.

5071 La devise est malheureusement difficile à lire en l'état.

5072 Il s'agit du seul panneau sculpté sur les six assez lisible pour que Victor Prost en donne la description (PROST Victor (dir.), *Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va*, Dijon, Bibliothèque municipale, Éditions de l'Armançon, 2005, p. 79).

5073 En comparaison, un bas-relief de 45 x 22 cm d'un basilic ou griffon qui assaille un boeuf ou bouc par la croupe était sculpté sur un linteau de porte de cave d'une maison démolie à Dijon (SUP546) (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. III, p. LIII). Il est actuellement conservé au musée archéologique de Dijon.

5074 ADCO 69J Fonds Corot 15.

5075 Cela se retrouve à la maison des Loups à Caylus (Tarn-et-Garonne) et la maison du Grand Fauconnier à Cordes (Tarn) (GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 382-383).

5076 Il existe deux maisons du Lion différentes à Châtillon-sur-Seine aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Rappelons ici le recours à cette figure pour de nombreux corbeaux de poulies et quelques gargouilles (voir ci-après).

5077 Maison du Lion Dor à Dijon, au faubourg de Beaune et à Châtillon-sur-Seine au XVI<sup>e</sup> siècle.

le jeu de mot se référant à l'activité proposée « Au lit on dort ». La maison au Loup, bâtie en pierre, est située dans le quartier du Chastel à Dijon en 1281<sup>5078</sup>.

Les différentes espèces d'oiseaux sont individualisées sur les enseignes de boutiques et d'hôtelleries<sup>5079</sup>. Parmi ces volatiles, l'aigle a une place à part (**fig. 553 et fig. 554**)<sup>5080</sup>. Ils sont peints à plusieurs reprises, ce qui les rend d'autant plus visibles et attrayants<sup>5081</sup>. En intérieur, des oiseaux se rencontrent bec à bec et d'autres sont en train de boire dans une jatte sur une poutre maîtresse à l'étage de Beaune [**21054-38**]. Indiquons par ailleurs que les intérieurs bourgeois pouvaient être dotés de cages à oiseaux<sup>5082</sup>.

Le mammifère représenté au-dessus des colonnettes à Montbard [**21425-4**] ressemble à petit ours (**fig. 553**)<sup>5083</sup>. Le sanglier, la truite et l'écrevisse figurent sur des enseignes dijonnaises<sup>5084</sup>. La maison du Poisson était située dès le XIV<sup>e</sup> siècle à l'endroit où se tenait le marché au Poisson, à l'angle de la rue Jeannin et de la rue Verrerie<sup>5085</sup>.

---

5078 ADCO G1168, cité par (RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25* (1959-1962), p. 276).

5079 Enseigne à l'hostellerie du Cyne à Châtillon (XVI<sup>e</sup> s.) Au Cygne (qui donne son nom à la rue à Dijon) (1500), la maison de la Sigoigne à Montbard et Saint-Seine-l'Abbaye (XVI<sup>e</sup> s.), Au Paon (1447) (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p), l'hôtellerie du Faucon (RICHARD Jean, « Histoire topographique de Dijon », dans *MCACO T. 22* (1940-1946), p. 339), la maison du Chapon (ADCO 69J79) et l'hôtel de l'Oison (1420) (ADCO B11491 fol. 42, cité par MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 73).

5080 Il est visible en culot dans la tourelle de Cussy-les-Forges [**89134-1**]. Un motif peint d'aigle noir dans un médaillon rouge et noir à fond jaune est répété en grand nombre de part et d'autre des hottes de cheminées de Pommard [**21492-7**] (XIV<sup>e</sup> s.), avec des croix rouge grecque entre des médaillons, le tout surmonté d'une frise de rinceaux peinte en noir (évoqué dès l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> siècle par X. Schanosky, *Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. XIII, p. CLVIII). L'hôtel de l'Aigle d'Or est situé au faubourg de la porte Neuve à Dijon en 1460.

5081 L'hôtel de Laigle Dor (1460, AM Dijon L130 fol. 23, cité par MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 73), Le Faucon Dor (1534) et la Poule Noire (1450) (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p).

5082 C'est le cas à l'hôtel dijonnais de Jehan de Beaufort en 1404. La cage à oiseaux se place dans une chambre proche de la rivière de Suzon (ADCO BII356/1, C12/3, n°28, cité par FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge 1390-1459 T. 1* (1390-1408), Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2018, 657 p).

5083 Hôtel de Lours (1534) (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p).

5084 Enseigne du Porc-Sangle (1469) et hôtel de la Truite (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p). Ils signalent éventuellement pour le cas d'auberges une spécialité culinaire.

5085 GIROUX Henri, « La place des Ducs et la rue de la Chouette » dans *MCACO T. 30* (1976-1977), Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1978, p. 355.



Plus marginalement sont figurés les animaux domestiques et d'élevage tels que le chien<sup>5086</sup>, le cheval<sup>5087</sup> ou le boeuf<sup>5088</sup> (**fig. 553**). L'hôtel du Mouton (1411), « Au Lévrier » (1452) et « Le Petit Veaul » (1534) correspondent à des appellations de bâtiments dijonnais basées sur les enseignes<sup>5089</sup>. Cette affirmation ne fonctionne pas forcément avec la maison Aux Asnes<sup>5090</sup>.

Les noms des demeures, en particulier des hôtelleries, munies d'enseignes sculptées ou peintes attestent du goût pour les animaux exotiques qui font appel à l'imagination de l'usager et du client. La maison de l'Asne Royé (nom du zèbre, 1536) et du Daulphin (dès 1420)<sup>5091</sup> prennent place à Dijon tandis que la maison du Pellican est accessible à Châtillon (XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>5092</sup>. Le singe, qui donne son nom à une maison appartenant à l'abbaye de Fontenay dès 1265, pouvait être représenté en façade<sup>5093</sup>. Il forme alors une possible figure comique évoquant la bestialité de l'homme.

Les monstres hybrides et chimères sculptés sont assez variés (**fig. 555**)<sup>5094</sup>. Une sirène, qui est le monstre séducteur par excellence, porte un blason sur le contrefort-pilier de l'oratoire de Dijon [21231-6]. À Noyers [89279-26] il s'agit d'un monstre incisé sur un carreau de pavement, couronné, à nageoires et aux dents pointus. L'emploi de petites têtes de monstres ouvrant une large gueule sur la pointe des trilobes des fenêtres à Beaune [21054-27] et Flavigny [21271-86] permet de

---

5086 Culot sculpté de Flavigny [21271-74] et peut-être amorti de Chanceaux [21142-13]. Un ostel « ou pend pour enseigne la Levryere » est cité à Dijon en 1515 (ADCO B353/1).

5087 L'hôtel du Cheval rue Saint-Jean à Dijon (ADCO B11264, 1360-1361).

5088 Il s'en trouve sur des coussinets à Salives [21579-4] (XIV<sup>e</sup> s) et Mont st Jean (SUP220). Une maison du Boeuf est citée à Dijon dès 1233 dans le cartulaire de Saint-Bénigne (GRAS Pierre, « Études sur la topographie dijonnaise : la maison du Boeuf », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XXIV (1954-1958)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1959, p. 179-184) et à Beaune en 1245 (JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Beaune : bâtir et occuper l'espace en dehors du castrum entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, d'après l'exemple des possessions de l'abbaye de Maizières*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale dirigé par Denis Cailleaux), 2013, p. 79). Cela pose la question de l'ancienneté des décors en façade.

5089 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5090 ADCO B11329 fol. 94, 1414-1416.

5091 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5092 Le pélican est un animal christique (CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 161).

5093 ADCO 15H110. Cet édifice devient par la suite la Maison de Ville de 1350 à 1500. Il est également possible que la maison porte un anthroponyme : on connaît un Huguenin le Singe, bourgeois de Dijon, qui vivait en 1293 (RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le vieux Chastel », dans *MCACO T. 25 (1959-1962)*, p. 270). Les sculptures de singes (gargouilles, culot de voûte et sculpture de façade) conservées au musée archéologique qui se rattachent à ce monument ont pu être des ajouts du XV<sup>e</sup> siècle, pour « coller » avec l'appellation : la ville commande des sculptures de cet animal qu'elle choisit comme emblème (JANNET-VALLAT Monique, JOUBERT Fabienne (dir.), *Sculpture médiévale en Bourgogne : collection lapidaire du musée archéologique de Dijon*, Dijon, EUD, 2000, p. 292).

5094 Il est possible d'en observer à l'angle de façade de Montréal [89267-10] et quelques exemples à Beaune [21054-51]. Il s'agit certainement de dragons sur certains culots de voûte de l'oratoire de Dijon [21231-6].

rapprocher ces deux édifices du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>5095</sup>. Le chat d'argent (chat noir diabolique), la licorne, le cerf-volant et sont les noms d'hôtelleries dijonnaises mentionnées respectivement au XV<sup>e</sup> siècle, en 1494 et en 1547<sup>5096</sup>. Une salle de jeu de paume dans la rue Poulailerie était surnommée la Salamandre vers 1539<sup>5097</sup>.

Le choix de certains animaux est teinté de signification contextuelle. La « Treue qui file » (la truie qui file) figurée en enseigne sur une maison située proche de la grande porte de l'abbaye Saint-Etienne à Dijon en 1470<sup>5098</sup> est une image domestique commune à la fin du Moyen Age qui moque la matrone de l'établissement<sup>5099</sup>. Béatrice Marceau fait le rapprochement entre cette enseigne et la localisation du marché aux porcs tout proche<sup>5100</sup>.

Les trois escargots à l'amorti au bas de la tourelle de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488) rappellent de par la forme de leur coquille l'enroulement de l'escalier (fig. 556)<sup>5101</sup>. Le cerf, qui figure parmi les animaux christiques<sup>5102</sup>, forme l'enseigne de maisons à Auxonne, Dijon et Châtillon aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>5103</sup>. Une espèce de biche porte-blason est particulièrement exposée sur la cheminée de La Rochepot [21527-4] (1547)<sup>5104</sup>. Il existe par ailleurs un véritable massacre de cerf engagé dans la maçonnerie en façade à l'angle exposé de Montréal [89267-10] (fig. 557). Si un

---

5095 A Beaune [21054-27], il y a trois gueules de monstres au lieu de quatre : le côté où se trouve le chapiteau à tête humaine en est dépourvu. Egalement identifiées sur une porte de façade monumentale place de Verdun à Bèze, ces petites têtes monstrueuses pourraient éventuellement constituer une marque d'atelier.

5096 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5097 FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 76.

5098 MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 72.

5099 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p. et JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 175. Cette scène qui prône aussi l'humilité semble issue d'une fable de Phèdre.

5100 MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, p. 72.

5101 Une coquille d'escargot orne le feuillage du culot de la tourelle d'escalier en vis d'Auxonne [21038-17] pour la même raison. Un escargot forme aussi l'amorti d'une moulure d'un pan de bois à Montbard [21425-12].

5102 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p. et JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 173.

5103 L'hôtel du Cerf à Auxonne (XV<sup>e</sup> s.), et à Dijon (1422) et l'enseigne de la maison du Serf à Châtillon-sur-Seine (XVI<sup>e</sup> s.) sont à citer (CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p).

5104 Un rapprochement peut être fait avec la grande sculpture de biche sur la cheminée du château de Chateaudun (Eure-et-Loire) (1518-1520).

tel élément est visible, il peut renvoyer au thème de la chasse, constituer une enseigne<sup>5105</sup> voire servir de signe protecteur<sup>5106</sup>.

### C.3.b. Les gargouilles et tuiles ornées

Les gargouilles ont un rôle important : repousser l'eau recueillie par une noue ou un chéneau de toiture ou par une terrasse loin de la façade afin de la protéger. Celles que nous connaissons sont constituées dans une pierre bien résistante aux intempéries.

Les gargouilles sont les supports privilégiés de créatures effrayantes, au même titre que les engoulants et les corbeaux porteurs de poulie<sup>5107</sup>. Le point commun de tous ces exemples est la gueule, qui expulse l'eau loin de la façade pour le premier, qui semble engloutir les moulures pour le deuxième et la poulie du puits pour le troisième. La thématique de l'eau est intéressante, car cet élément permet d'animer la sculpture quand elle se déverse effectivement : l'effet esthétique de ce jet d'eau n'est pas négligeable<sup>5108</sup>. Ce sont par ailleurs des bêtes au moins aussi effrayantes que les engoulants mais davantage visible (malgré la hauteur), ce qui a un rôle apotropaïque évident.

La terrasse de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488) est une copie en miniature de celle de l'hôtel ducal (vers 1460). Aussi, nous retrouvons des gargouilles, plus petites que leurs modèles, au nombre de six (**fig. 558**). Seulement trois sont visibles depuis la cour de l'hôtel. Les vestiges des gargouilles anciennes ont été déposés pour une réfection à l'identique en 1987<sup>5109</sup>. Chacune représente un animal, plus ou moins allongé, avec des traits distinctifs. Outre les habituels protecteurs et gardiens (lion, chien et aigle), il se trouve aussi des animaux plus curieux (chèvre, chauve-souris et chimère). Notons aussi la présence tout à fait remarquable d'une petite gargouille sur le haut de la souche de cheminée rectangulaire du grand logis de cet hôtel.

---

5105 Une maison « de la Curne du Serfz » est indiquée à Avallon en 1524 (ADY F289). Une maison adopte le même nom à Vitteaux (texte de 1559).

5106 FILLIPETTI Hervé, TROTTEREAU Janine, *Symboles et pratiques rituelles dans la maison paysanne traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1978, p. 111. Si cet élément n'était pas visible, nous pourrions le rattacher à un rite de construction.

5107 Cependant les gargouilles non sculptées devaient être nombreuses.

5108 Le passage du vent dans les orifices des gargouilles et des sculptures portes-poulie est également à souligner : rappelons que des sculptures grimaçantes sur les orgues, les gueulars, ouvraient la bouche pour laisser passer l'air spécifiquement lorsqu'une note basse était jouée, et ce dès le XV<sup>e</sup> siècle.

5109 S. Prudhomme de la Boussinière en donne une brève étude (PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE S., *Les gargouilles dans l'architecture dijonnaise : étude sur les formes et le sens d'une décoration d'édifice*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 1999, p. 56-62). La gargouille de chien est déposée au musée archéologique.

Les gargouilles d'autres façades reprennent la même iconographie animalière variée : peut-être capriné et bovin ou suidé à l'hôtel Morel Sauvegrain [21231-42] (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>5110</sup>, deux lions et un griffon à Is-sur-Tille [21317-3]<sup>5111</sup> (1545 et 1551) et une chimère à Auxonne [21038-25] (disparue) (fig. 559). Les lions sur les tourelles de Dijon [21231-78] et Beaune [21054-81] (première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle) sont très peu avancés, et de fait ils ne renvoient qu'une quantité limitée d'eau. La seule gargouille prenant forme humaine est celle de la maison Pétral à Beaune [21054-51] (1540). Dégageant les eaux de la terrasse de la tourelle d'escalier, comme à l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), cette gargouille présente un homme coiffé d'un turban tenant un récipient vers ses pieds, duquel s'échappe l'eau pluviale. Cette eau retombait directement dans le puits de la cour, et d'ailleurs cette sculpture surmonte directement le personnage de même style déjà décrit portant la poulie de ce puits. Façade, tourelle d'escalier, cheminée : on observe une certaine variation de position des gargouilles, alliant efficacité technique et visibilité esthétique. Il se trouve même une petite tête de chimère formant gargouille pour un évier datant peut-être du XVI<sup>e</sup> siècle installé au pied des baies géminées de la maison Béline à Vitteaux [21710-2].

Les animaux fantastiques peuvent prendre place directement sur le toit sous la forme d'ornements de crête des tuiles faîtières et arrêtières. À la maison Fournier de Minot (démolie avant 1913) et à la maison dite maison de chasse des ducs de Bourgogne à Brazey-en-Plaine ces ornements probablement d'origine médiévale et de réalisation assez grossière étaient accompagnés de cavaliers et personnages « d'attitudes curieuses »<sup>5112</sup>.

### C.3.c. Les engoulants : des dévoreurs de poutres bien appréciés

Parmi les figures animales peuplant les nœuds structurels, un modèle s'impose à l'endroit des amortis de moulures horizontales sur poutre : l'engoulant. L'engoulant (ou rageur) est un animal monstrueux fantastique dont la gueule grande ouverte, qui forme l'épaississement de la poutre, semble dévorer la moulure. De fait, il tourne sa tête vers le développement de la poutre.

---

5110 PRUDHOMME DE LA BOUSSINIÈRE S., *Les gargouilles dans l'architecture dijonnaise : étude sur les formes et le sens d'une décoration d'édifice*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 1999, p. 64.

5111 Un serpent enlace les pieds du griffon, à moins qu'il ne s'agisse de sa queue.

5112 POTEY Georges, *Les vieilles maisons de Minot*, Almanach paroissial de Minot, 1913, p. 3 et ADCO 69J63, commune de Brazey-en-Plaine, description de 1647.

Nous trouvons des engoulants, ou des animaux à l'emplacement des amortis de poutres qui découlent de la forme des engoulants, dans 24 édifices de notre corpus. Certains éléments, de par la qualité limitée de la documentation disponible<sup>5113</sup> ou à l'état de vestiges très ténus<sup>5114</sup>, ne peuvent être retenus dans notre analyse formelle. Nous les retenons néanmoins pour leur représentativité et par les informations qu'ils apportent en termes d'emplacements et de chronologie.

Comme de nombreux décors médiévaux, la position de l'engoulant à un endroit de rupture en fait un décor de ponctuation, guères mis en valeur pour lui-même. Sa mise en œuvre en architecture domestique est assez tardive : au début du XVI<sup>e</sup> siècle ou au plus tôt dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Ils prennent place sur plusieurs édifices datés : l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6], une demeure à Semur [21603-64] (1535d) et la maison Millière de Dijon [21231-21] (vers 1483).

La position privilégiée de l'engoulant en façade se trouve être les extrémités de la poutre sablière en partie basse du pan de bois (**fig. 560**). Cela concerne surtout des façades sur rue mais aussi deux galeries (Beaune [21054-70] et Dijon [21231-6]) où à défaut d'encorbellement l'engoulant est rendu visible par l'ouverture de la galerie. Quelquefois, il vient se placer plus haut dans la façade : sur la sablière basse à la base du second encorbellement (Dijon [21231-132], Châtillon [21154-8]) voire sur la poutre formant corniche (Montbard [21425-20] et Vitteaux [21710-19]).

La mise en place d'engoulants dans les intérieurs, à l'extrémité des poutres maîtresses soutenues par des corbeaux, est beaucoup plus anecdotique (Arnay-le-Duc [21023-8]<sup>5115</sup>, Beaune [21054-2], Noyers [89279-26] et Dijon [21231-48]) (**fig. 561**). Il est curieux que dans ces cas les engoulants ne se retrouvent a priori pas également en façade<sup>5116</sup>. Ce support peut s'avérer encore plus approprié que les poutres sablières : l'effet est saisissant étant donné que les gueules se placent de part et d'autre de la poutre.

---

5113 Les photographies des édifices détruits de Vitteaux [21710-23] et Châtillon [21154-8] ne sont pas assez détaillées.

5114 Dijon [21231-93] et [21231-112] et Montbard [21425-20].

5115 Un témoignage oral signale une autre poutre intérieure engoulée à Arnay-le-Duc au 9 place des Periers.

5116 Seules les façades médiévales d'Arnay-le-Duc [21023-8] et Noyers [89279-26] sont conservées : nous ne pouvons juger du troisième cas.

## Chapitre seize. Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie

Le succès et la bonne appréciation de cette étrange créature explique même son adaptation au support lithique, à chaque extrémité de la corniche de la façade de Dijon [21231-102] et sur les chapiteaux d'une cheminée à colonnettes des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles de Saint-Romain (SUP730)<sup>5117</sup>.

Les engoulants sont rarement les seuls décors de l'édifice, même si ce sont bien les seuls conservés à Semur [21603-64] et Arnay-le-Duc [21023-8] par exemple. Nous pouvons trouver plusieurs engoulants sur une même poutre si la moulure est entrecoupée dans la longueur par un about de sommier. À Arnay-le-Duc [21023-8], deux engoulants sont dédoublés en hauteur étant donné que deux poutres superposées soutiennent le plafond. Par ailleurs, la mise en place de ces créatures ne gêne pas la mise en place d'autres décors sur la même poutre, y compris à leur côté (exemple vers 1483 à la maison Millière de Dijon [21231-21]). À Châtillon [21154-6], les engoulants se résument à de minuscules formes sculptées de part et d'autre d'une moulure en quart-de-rond au sommet d'une entretoise : les véritables décors sont des médaillons figurés Renaissance.

En comparant la forme des engoulants, des différences se devinent d'une zone à l'autre. Alors que tous les autres sites arborent des créatures engueulées dont on ne voit que la gueule (à l'exception de la façade de Montbard [21425-15] et d'une des créatures à Noyers [89279-26]), les engoulants du bailliage de Dijon (sites de Dijon et Saint-Jean-de-Losne) sont représentés avec leur corps en entier, ce qui offre moins de détails sur l'anatomie de la gueule (sauf un des engoulants de Dijon [21231-131]).

Quelle est l'origine de ces têtes de monstres, particulièrement menaçantes ? Bien identifié dans le Centre et l'Ouest de la France (Normandie, Bretagne, val de Loire), l'engoulant se rencontre en assez grand nombre en Bourgogne<sup>5118</sup>. Un des plus beaux exemples en bâti civil s'observe sur la poutre sablière d'un bâtiment à pan de bois dans la cour de l'ancien hôtel du duc de Bourgogne à Beaune (SUP 466, actuel musée du Vin, rue d'Enfer). Les exemples de la Grande salle des Hospices de Beaune et les poutres de charpente de l'église de Brain présentent d'autres majestueuses têtes effrayantes. La bibliographie est mince : seulement deux articles de *Pays de Bourgogne* évoquent en particulier cette figure de l'engoulant pour notre région. L'ouvrage « Ornement, vocabulaire typologique et technique » (aux éditions du Patrimoine) définit l'engoulant ainsi : tête ou protomé d'animal, en général fantastique, tenant dans sa gueule

---

5117 GRAPPIN Serge, ROLLIER Gilles, « Saint-Romain : évolution de l'habitat rural », dans *MCACO T. 35 (1987-1989)*, Dijon, p. 96-105. L'engoulant avale ici une vigne. Cette cheminée pourrait néanmoins provenir du château.

5118 VACHON Patrice, « Engoulants et vouivre », *Pays de Bourgogne n°228*, mars 2011, p. 3-5.

l'extrémité d'un élément architectural porteur. Il faut préciser que le mot dérive du mot d'ancien français gueule ou goule<sup>5119</sup>. Mais de quel animal peut-il s'agir ?

Dans son essence première, l'engoulant ouvre une large gueule afin d'engloutir tout (pour les gueules seules) ou partie (pour les créatures complètes) des moulures qui se développent. Dans son essence, c'est un monstre qui consomme tout, qui peuple aussi bien les manuscrits que les objets travaillés en ivoires et en métal<sup>5120</sup>. Son origine architecturale est à rechercher sur les chapiteaux en pierre du XII<sup>e</sup> siècle dans l'Est de la France en particulier.

Le dragon est souvent reconnu, avec sa queue, ses écailles et ses ailes à Dijon [21231-50], Dijon [21231-102] et Montbard [21425-15] ou seulement ses écailles dans plusieurs cas. Dans l'Auxois<sup>5121</sup>, cet animal qui présente au minimum un œil et une oreille s'offre même le luxe de tirer la langue.

Le dragon, figure fantastique par excellence, s'offre à voir dans de nombreux contextes chronologiques et culturels. Pour ce qui concerne les demeures médiévales bourguignonnes, son utilisation est attestée sur la façade de la maison des Dragons de Cluny dès l'époque romane, plus particulièrement sur un chapiteau de la claire-voie. Dans le contexte bourguignon, ces représentations pourraient s'apparenter à la Vouivre (sorte de dragon ou serpent ailé)<sup>5122</sup>. Les rapprochements médiévaux assez évidents sont à faire avec les sculptures du Graouilly de Metz et le Liévathan scandinave<sup>5123</sup>. Animal tantôt bénéfique, tantôt maléfique, le dragon aurait pour fonction de chasser le démon. De là à rapprocher les engoulants des dragons qui gardent les portes des palais de Chine, il n'y a qu'un pas.

Le dragon n'est pas l'unique créature qui ouvre sa gueule. Sur les poutres de Beaune [21054-2], les différences de formes des gueules, et surtout des oreilles des dix créatures connues permettent de reconnaître, outre des dragons, ce qui s'apparente à des chiens, des loups voire des salamandres. Nous retrouvons un dragon et un chien à Noyers [89279-26]. En façade aussi ce sont des créatures distinctes qui se font face : avec des écailles pour l'une et un pelage pour l'autre à Noyers [89279-17]. Un chien avec un collier croque une moulure à la maison Millière [21231-21]

---

5119 VACHON Patrice, « Engoulants et vouivre », *Pays de Bourgogne* n°228, mars 2011, p. 3-5.

5120 KAHN Deborah, « The Engoulant : Development, symbolic, meaning and wit », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 313.

5121 A Vitteaux [21710-19], Semur [21603-64] daté de 1535d, Montbard [21425-15] et Arnay-le-Duc [21023-8].

5122 Source de nombreuses légendes, il n'est en revanche pas certain que cet animal fantastique soit cité dès l'époque médiévale.

5123 HOPNEAU Luc, « Des poutres engoulées en Bourgogne », *Pays de Bourgogne* n°165, 1994 p. 1-3.

(vers 1483). À Saint-Jean-de-Losne [21554-1], la posture et la queue permettent d'identifier un lion qui lève une patte. La tradition populaire voudrait que les engoulants de Noyers [89279-7] représentent des sangliers, mais l'iconographie ne semble pas valider cette idée. Malgré ces identifications, l'engoulant peut très bien rester une créature indéterminée, voire une chimère (exemple avec et sans pattes à Dijon [21231-6] et à Dijon [21231-131]). À l'hôtel de Thomas Berbisey (Dijon [21231-6]), l'engoulant en bois de la galerie dialogue avec les animaux et chimères en pierre, notamment les lions, brebis et dragons de l'oratoire voisin et même en culot de voûte.

L'aspect généralement effrayant des engoulants est à comparer aux figures grotesques. Sa posture bouche ouverte donne un effet de mouvement accentué par ailleurs par l'horizontalité de la poutre et des moulures. Il faut aussi restituer des couleurs pour ces monstres dans la configuration d'origine.

Pour deux cas, des animaux ou créatures fantastiques reprennent l'emplacement de l'engoulant mais avec un rôle distinct : ils n'ouvrent pas la gueule. Il y a ainsi un lion assis qui porte sous une patte un écu avec les initiales des commanditaires à la maison Milliere [21231-21] et un lion ou chimère à crinière allongé qui regarde dans le sens opposé à la moulure à Dijon [21231-131]. Les vertus protectrices du lion et du chien dans l'iconographie médiévale ne sont plus à rappeler. Cette représentation convenue à la fin du Moyen-Age est même quelquefois écartée au profit de divers motifs et végétaux (ex. à Montbard [21425-12]).

## **D. L'individu en représentation : blason, monogramme, initiales et autres signes**

### **D.1. Une marque d'appartenance : les armoiries**

Une centaine d'édifices (soit moins d'un dixième du corpus) est porteur de blason. Les supports sont variables. La majorité du temps, ce sont les linteaux de porte (notamment des portes de tourelle d'escalier à Beaune) et de fenêtres (surtout les croisées) qui sont écussonnées. Les portes d'entrées de cour sont concernées : ils étaient visibles à l'hôtel de Maizières à Beaune [21054-12] et à la maison Brigandet de Flavigny [21271-36]. Quelques puits et niches à statues en portent. À l'intérieur nous trouvons des blasons sur une bonne douzaine de cheminées, comme pour l'exemple



de la maison Lardillon (CHEM55)<sup>5124</sup>. Les corbeaux portant des poutres, les culots et clefs-de-voûte<sup>5125</sup> sont des éléments structurels assez saillants et visibles pour être choisis. La moitié des blasons en pierre repérés correspondent à des blasons sculptés en relief sur la pierre dont une grande partie ont été bûchés. Certains blasons de linteaux à accolade n'ont peut-être jamais été complétés, ou seulement tardivement, ou encore servaient d'ornements. Les blasons en bois et quelques uns en pierre accueillait des armoiries peintes qui ne sont plus lisibles depuis longtemps. D'autres supports sont possibles. À l'hôtel Desbarres [21231-48], les armes des familles Desbarres et Millet sont peintes sur des blasons intégrés dans le riche décor sculpté sur les poutres. La peinture murale dans la maison de Morey-Saint-Denis [21442-6] intègre un blason placé devant un arbre. À l'hôtel Chambellan, mais aussi semble-t-il pour quelques demeures de Vitteaux<sup>5126</sup>, c'est le verre de fenêtres qui est peint en forme de blasons. Il s'en trouve aussi sur des carreaux de sol. Le musée archéologique de Dijon conserve deux carreaux aux armes de Bénigne (d'azur à la bande d'or chargée de trois annelets de gueule, sans indication des émaux), issus de son hôtel<sup>5127</sup>. En revanche le carreau blasonné à Auxonne [21038-9] (en réemploi), n'est peut-être qu'un ornement dans ce cadre.

Le docteur Lépine signale en 1868 un écu portant les armoiries d'Odinet Godran<sup>5128</sup>, accompagné de deux monogrammes sur le garde-corps en fer forgé de la galerie qui était accolée à l'escalier en vis de l'hôtel Godran [21231-38]<sup>5129</sup>. Gardons à l'esprit la présence courante dans de nobles intérieurs des armes familiales apposées sur des meubles et divers objets. La lecture des armoiries permet de retrouver les commanditaires, aussi nous nous attachons à développer ce sujet sur quelques pages.

Même si les armoiries sont toujours apposées bien en vue, divers ornements sont quelquefois mis en place pour mettre en valeur l'écusson. Les blasons se détachent de riches rosaces à Beaune [21054-28] et [21054-35]. Celui qui orne la cheminée de la maison Lardillon est encadré d'un décor architectural en bas-relief représentant une niche à fronton cintré. À partir des années

---

5124 CHEM12, CHEM19, CHEM32, CHEM37, CHEM43, CHEM55, CHEM60, CHEM78, CHEM91, CHEM92, CHEM93 et CHEM120.

5125 Outre le cas de la clef pendante de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), nous avons connaissance de clefs de voûte porteuses de blason à l'hôtel du Parc (Dijon [21231-76] (AM Dijon 24Z26) et à Dijon au 9 rue Verrerie [21231-83].

5126 BM Dijon, ms 2784 : *Mémoires historiques sur Vitteaux*, Tome 5, Pierre Collon, 1807-1832, p. 944.

5127 Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XII, p. LXXV et LXXXIV.

5128 « D'azur au cadran d'or, les rayons et aiguilles de même et les heures de sable ».

5129 Extrait d'un rapport du docteur Lépine daté du 16 janvier 1868 (ADCO 69J Fonds Grémaud, carton Dijon gallo-romain). Pour l'auteur, les initiales pourraient celles d'Odinet Godran et sa femme.

1540, certains sont encadrés de cuir découpé (Dijon [21231-77] daté de 1541-1542, [21231-83] et [21231-86], Is-sur-Tille [21317-3] de 1545, Flavigny [21271-44]).

La meilleure solution demeure la présentation des armoiries (**fig. 562**). Ce sont des anges ou des angelots qui les présentent dans la majorité des cas, seuls ou à deux<sup>5130</sup>. D'autres personnages peuvent jouer ce rôle : des hommes à l'hôtel Chambellan [21231-30]<sup>5131</sup>, deux personnages qui semblent se chamailler sur un bas-relief en réemploi rue Crébillon à Nuits-Saint-Georges<sup>5132</sup>, des hommes sauvages sur une poutre (le blason est surmonté d'une sorte de pomme de pin) à l'hôtel Desbarres [21231-48] rue Jeannin<sup>5133</sup>, des griffons sur une autre poutre de ce même hôtel et sur la porte de Beaune [21054-45] et des artisans à Noyers [89279-40]. À quelques reprises, ce sont des lions-porte poulie qui présentent le blason en collier (Beaune [21054-28]) ou sous la patte (Dijon [21231-14] et [21231-86]). À l'hôtel Gerland [21231-42] (1547), le blason présenté par des génies ailés suivant un style proche de ceux de la chapelle Bouton à la collégiale de Beaune (1530-1533) est surmonté de la couronne royale et entouré du cordon de Saint-Michel.

En considérant tous les supports, bien peu d'armoiries sont encore lisibles : nous en dénombrons seulement une bonne vingtaine. Si la plupart des blasons sculptés sont bûchés, c'est quelquefois l'usure du temps qui gêne la reconnaissance (exemple à Beaune [21054-28]). Un grand nombre devait être peint, aussi l'absence de ces peintures (sauf à Auxonne [21038-6]) rend malaisée la bonne identification<sup>5134</sup>.

Seuls quatre armoiries peuvent avec assurance être rattachées à une famille connue (**fig. 563**). Il s'agit de la famille Chambellan à l'hôtel homonyme [21231-30] (voir ci-dessous), de la famille Millet à l'hôtel Desbarres [21231-48]<sup>5135</sup> à Dijon, des Lardillon à la maison homonyme

---

5130 Les plus beaux exemples de pierre sont à l'hôtel Chambellan de Dijon [21231-30], à Dijon [21231-42] et Beaune [21054-45] et les sculptures de bois sont visibles en poinçon pendant à la lucarne de Beaune [21054-51] (suivant le modèle des lucarnes de l'Hôtel-Dieu vers 1450), à Vitteaux [21710-19] et Noyers [89279-44]. Un élément de bois venant de l'hôtel de Rochefort correspondait à cette représentation (Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. X, p. LXVI).

5131 Ils sont nus dans la chapelle et vêtus d'une cape et surmontés de phylactère sur la lucarne.

5132 ADCO 69J68, indication J. F. G. 1945.

5133 GASSER A., « Le plafond sculpté de la maison n°3 rue Jeannin », dans *MCACO T. 18 (1922-1926)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1926, p. 33-35.

5134 Il est fort probable que pour certains cas le support est mis en place en prévision d'une peinture finalement non réalisée.

5135 Pierre Quarré indique que les armoiries sur une poutre sont celles de Pierre Millet, maître ordinaire en la chambre des comptes de Bourgogne et seigneur de Fangy, Athée et d'autres lieux, marié en 1539 à Marguerite Desbarres (QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 187-194).

[21527-4] datant en grande partie de 1547 de La Rochepot<sup>5136</sup> et des Comeau pour une maison à tourelle de Pouilly-en-Auxois [21501-5]. L'identification a été réalisée par nos soins pour le dernier exemple : le blason de la famille Comeau (composé d'une fasce accompagnée de trois comètes<sup>5137</sup>) est apposé sur la porte reliant la tourelle au rez-de-chaussée<sup>5138</sup>.

Quatre cas nous posent problème (**fig. 564**). Un blason avec massacre ou rencontre de cerf est doublement visible sur l'hôtel de Saulx à Beaune [21054-28] (XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle), mais il ne correspond pas aux armes de cette famille<sup>5139</sup>. Il est similaire voire identique à celui de la famille bourguignonne Jacob, dont la présence à Beaune à cette époque n'est pas certaine. Cependant, un deuxième blason moins lisible sur la porte latérale de la tourelle porte un sautoir. À Dijon [21231-86], les lions porte-poulie de deux cours voisines de la rue Verrerie présentent des armoiries. Eugène Fyot estime qu'une des armoiries correspond à la famille de Xaintonge<sup>5140</sup>, cependant, sans connaître les couleurs, il peut aussi tout à fait se rapporter à celui des familles bourguignonnes Porcherot<sup>5141</sup> et D'Aubonne. Le second blason présente un lys à trois branches qu'Eugène Fyot rattache à la famille Joly<sup>5142</sup>. Un blason à trois épis de céréales en chef surmontant une sorte d'étoile de neige couronne une fenêtre à croisée de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle d'une maison à tourelle bourgeoise et bien située à Mont-Saint-Jean [21441-7]. La partie supérieure du blason renvoie assurément à la famille Espiard. Aussi, il peut s'agir de la maison d'André Espiard (+ 1532), procureur général du comté de Charny bourgeois de Mont-Saint-Jean marié vers 1500 à Jeanne Bourgeois de Crespy (+ 1533) ou de l'un de ses fils (peut-être Antoine, docteur en droit et bourgeois de Mont-Saint-Jean né vers 1506 et marié à Jeanne Guichard de Bessey vers 1525)<sup>5143</sup>.

---

5136 Blason sur la cheminée et sur des fenêtres à trois boucles à ardillons.

5137 Tout comme à La Rochepot, les meubles du blason font directement référence au nom.

5138 Cette porte moulurée d'une doucine peut-être datée vers le deuxième ou troisième quart du XVI<sup>e</sup> siècles. En conséquence, le commanditaire pourrait être Guiot Comeau châtelain et receveur de Pouilly en 1520, son frère Claude (vers 1507-avant 1575) écuyer sieur de Créancey, marié en 1527 avec Jeanne de Gissey (1510-1609), ou encore le fils de ce dernier Jean de Comeau (1530-1618) écuyer et seigneur de la Serrée, conseiller du roi, lieutenant au bailliage d'Auxois au siège d'Arnay marié en 1550 à Dijon, (CHESNAYE DES BOIS Aubert (de la) François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, etc*, Paris, 1763-1776, p. 63). NAUDET Gilbert, « Les origines des Comeau de Pouilly-en-Auxois » dans *Nos Ancêtres et nous n°155*, p. 44-48.

5139 Comme l'avait déjà remarqué Frédéric Didier dans son étude préalable de 1989 (MAP ETU/0018).

5140 Pierre de Xaintonge est pourvu en 1510 d'un office de conseiller du parlement de Dijon, ce qui sera le cas de son fils et petits fils, (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 502).

5141 Louis porcherot est capitaine du château de Lantenay en 1557.

5142 FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 501.

5143 Famille : Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon, d'après le manuscrit inédit du P. Gautier, avec un chapitre supplémentaire pour les officiers du Bureau des finances de la même ville, par J. d'Arbaumont page 237/1661

Tous les autres blasons n'ont pas pu être identifiés, malgré quelques recherches (**fig. 564**)<sup>5144</sup>. Le blason d'Auxonne [21038-9] conservait pourtant exceptionnellement sa couleur rouge originelle<sup>5145</sup>. Ajoutons à ce petit corpus les blasons disparus, connus par la bibliographie bourguignonne. Ce sont des blasons dont les commanditaires sont connus à Dijon<sup>5146</sup>, Arnay-le-Duc<sup>5147</sup>, Vitteaux<sup>5148</sup> et Montréal<sup>5149</sup>. Pour d'autres cas, l'identité de la famille correspondante est suspectée<sup>5150</sup> ou inconnue<sup>5151</sup>.

L'hôtel Chambellan [21231-30] situé rue des Forges à Dijon a certainement été bâti par Henri Chambellan vers 1490. La propriété lui est arrivé par la famille de sa femme, Alix Berbisey, fille d'Étienne Berbisey, conseiller du duc Philippe le Bon et maire de Dijon. Henri Chambellan figure parmi les dijonnais les plus influents de la fin du Xv<sup>e</sup> siècle. Tour à tour conseiller du duc puis du roi Louis XI, il est vicomte-mayeur de la ville de 1490 à 1492, maître général des monnaies en 1497 et maître des comptes en 1500. Les vestiges très bien conservés du logis sur cour de sa propriété rendent compte de son rang social, aussi bien par la nature des structures présentes (pièces voûtées, oratoire, tourelle à terrasse, haute galerie en bois, nombreuses cheminées) que par un riche décor mis en scène tant sur la façade de pierre que sur la galerie en bois. Le commanditaire d'une telle construction cherche à impressionner ses hôtes et les personnes de passage. Afin d'associer

---

5144 Beaune [21054-35], [21054-45], [21054-51], Dijon [21231-11], [21231-46], Morey-Saint-Denis [21442-6] (où l'on trouve à côté les armoiries de Dijon), l'hôtel de la Croix Blanche à Noyers [89279-39] (SRI Bourgogne, dossier commune de Noyers) et les quatre blasons en graffiti.

5145 Le blason bûché sur la porte de la tourelle d'escalier sur cour présentés apparemment les mêmes armes : *De gueule au chef de couleur au chevron d'or accompagné de deux étoiles à cinq branches, et croissant en pointe.*

5146 Les trois clefs des armes des Rolin étaient auparavant visibles sur la porte de la cour de leur hôtel dijonnais [21231-49] (vers 1440) (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 421) et Henri Chabeuf a reconnu le blason des Jacqueron ((d'azur) à la fasce (de pourpre) chargée d'un croissant (d'argent) et accompagnée de trois roses (de même)) sur la corniche du corps de logis de l'hôtel du même nom [21231-36] (PROST Victor (dir.), *Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va*, Dijon, Bibliothèque municipale, Éditions de l'Armançon, 2005, p. 78). Etienne Jacqueron était maître des comptes, conseiller et échanson de François Ier.

5147 La maison du poète Desperriers (vers 1510-vers 1543) à Arnay-le-Duc près du pont Saint-Jacques arborait les armes de la famille sur la porte (LAVIROTTE César, *Annales de la ville d'Arnay-le-Duc en Bourgogne*, Arnay-le-Duc, Éditions d'Arnay, 2014, p. 54).

5148 Les vitraux de l'hôtel Monnot où demeurait Guillaume Monnot, capitaine gouverneur du château, portait d'après l'abbé Collon les armoiries de cette famille. Cela faisait échos au même blason peint sur le vitrail de la chapelle fondée dans l'église paroissiale par cette famille (BM Dijon, ms 2784 : *Mémoires historiques sur Vitteaux*, Tome 5, Pierre Collon, 1807-1832, p. 943).

5149 Sur un puits de Montréal, la margelle présente à la fois un écusson perlé chargé d'un écureuil et une inscription « Jehan de Brie m'a fait faire l'an 1526 » (VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Puits », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1863, T. VII, p. 569.)

5150 Les trois têtes de bélier qui accompagnent la fasce de l'écu sur une porte basse de l'hôtel de la Croix d'Or [21231-53], près du chronogramme 1537 signalaient d'après Henri Chabeuf l'appartenance à la famille de Masset. Il suppose que l'hôtel a pu être bâti par Richard de Massey, maître d'hôtel du roi et châtelain de Talant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle (Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. 16, p. LXXXIV).

5151 C'est le cas pour une maison détruite dans la cour du château de Bligny sur Ouche (VADOT Félix, *Bligny-sur-Ouche*, Marseille, J. Laffitte, 1980, p. 629) ou encore une maison à tourelle au hameau de Cormarin (PARAT Alexandre, « Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1920, p. 151).

durablement<sup>5152</sup> la construction à son nom, Henri Chambellan place à des endroits particulièrement exposés les armoiries de sa famille : *D'azur, à deux pattes de griffon d'or en chef, et en pointe une tête de léopard arrachée de même, lampassée de gueules*. Les armoiries prennent place en priorité sur les éléments les plus remarquables de l'hôtel : la lucarne monumentale de la façade sur cour, l'une des clefs pendantes de la voûte sur croisée d'ogive de l'oratoire<sup>5153</sup> ainsi que les vitraux de la grande baie de ce même oratoire<sup>5154</sup>.

Apposées sur les demeures à partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5155</sup>, les armoiries expriment la noblesse et la puissance de leur propriétaire (y compris pour des maisons mises en location) : l'édifice pris en exemple en rend bien compte. Il faut cependant rappeler que les armoiries ne sont pas réservées aux nobles. Nous pouvons supposer que certains blasons étaient apposés sur les façades ou à l'intérieur de demeures de bourgeois, d'officiers, de marchands ou autres, aspirant ou non à la noblesse. Les deux clefs-de-voûte au rez-de-chaussée de la galerie sur cour en pierre datée de 1540 de la maison Pétral [21054-51] à Beaune sont dotées d'un blason certainement constitué à la Renaissance. Il présente une colonne surmontée d'un soleil et accostée de deux spirales<sup>5156</sup>. Nous savons que Jacques Pétral était marchand, mais ces appliques ont pu être rajoutées plus tard dans le siècle<sup>5157</sup>.

Les marchands et artisans peuvent intégrer dans leurs armoiries ou marques d'atelier un ou plusieurs outils ou objet en relation avec leur activité (**fig. 565**). Nous pensons reconnaître une sorte de pince apposée sur une croix à socle accompagnée de deux étoiles à cinq branches sur les blasons auprès des baies de boutique en pierre d'une maison à pan de bois à Nolay [21461-2]. À Verrey-sous-Drée [21669-1], ce sont les outils du charpentier qui sont figurés, notamment une doloire et une équerre. Nous trouvons ailleurs un compas<sup>5158</sup>, une pelle<sup>5159</sup> et une serpe de vigneron<sup>5160</sup>.

---

5152 Si bien qu'il s'agit de l'une des rares constructions domestiques médiévales pour laquelle le nom des commanditaires n'est jamais tombé dans l'oubli.

5153 Les armes de cette famille se retrouvent sous une même forme sur la clef pendante en bois dans la charpente du transept de l'église de Saint-Etienne : Richard Chambellan, élu abbé de Saint-Etienne en 1477 et décédé en 1495, mena en effet cette reconstruction. Il s'agit de l'oncle d'Henri Chambellan. (CHABEUF Henri, « L'hôtel Chambellan à Dijon », *La Revue de Bourgogne T. 3 (1913)*, Dijon, p. 5 et CHABEUF Henri, « Clés pendantes aux armes des Chambellan », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 1).

5154 GIRAULT Claude Xavier, *Manuel de l'étranger à Dijon*, Dijon, V. Lagier, 1824, p. 306-307. Ce vitrail est vendu en 1805 à un amateur anglais. Il a pu exister d'autres emplacements, telle que la façade sur rue du logis.

5155 D'ailleurs, une hôtellerie porte le nom de l'Escusson à Auxonne au XIV<sup>e</sup> siècle (CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 166). Le linteau formant tympan mouluré en réemploi à Beaune [21054-24] qui porte en armoiries trois besans notamment est à placer chronologiquement aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

5156 Ce blason est proche de celui employé par la famille Mansard au XVII<sup>e</sup> siècle (avec deux aigles à la place des spirales).

5157 Ce ne sont pas cependant pas les armoiries de la famille Massol, ni de leurs alliés. Pierre de Massol, seigneur de Savigny les Beaune et marié en 1572, qui rachète l'hôtel en 1592 est l'arrière petit-fils de Jean Pétral, bien que la propriété passe entre plusieurs mains au XVI<sup>e</sup> siècle.

5158 Minot [21415-4] et en linteau en réemploi à Flavigny [21271-81]).

D'autres outils figurent sur le blason complexe à plusieurs pièces à la clef de voûte de l'oratoire du 9 rue Verrerie à Dijon [21231-83]<sup>5161</sup>. Certains outils accompagnent un blason (probablement une cognée et une doloire<sup>5162</sup> qui sont les outils du charpentier au-dessus d'une fenêtre d'Aignay-le-Duc [21004-10]) ou le remplace (un probable couteau de boucher sur un linteau de Mont-Saint-Jean [21441-1]). Ces blasons avec objets ou outils qui peuvent servir éventuellement d'enseignes peuvent aussi montrer l'appartenance à une communauté : les confréries et surtout les corporations de métiers présentent également ces signes sur leurs armoiries<sup>5163</sup>.

Le creux des accolades de la fenêtre à croisée en pierre de Noyers [89279-35] est orné d'une fleur de lys à droite et d'un écu aux armes de Bourgogne à gauche (**fig. 563**). Il est peu probable que cela marque l'appartenance directe de l'édifice au roi et/ou au duc. Tout au plus peuvent-ils désigner la demeure d'un représentant du pouvoir voire marquer juridiquement l'intégration dans la censive ou dans la sauvegarde de l'administration ducal. Ces signes peuvent aussi marquer le rattachement à un territoire, comme marque d'hommage ou de positionnement politique<sup>5164</sup>. En l'occurrence, la fleur de lys est couramment appliquée comme ornement<sup>5165</sup>, et pas uniquement sur des blasons. L'« écu de France » est une enseigne d'hôtellerie à Dijon en 1442 et à Auxonne au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5166</sup>. La capitale des ducs abrite également l'Ecu de Bourgogne (1429) et la Fleur de Lys

---

5159 Gemeaux [21290-3] (peut-être une pelle de boulanger ?)

5160 Linteau en réemploi à Monthelie et à Corrombles et linteau de porte à Brain (SUP840).

5161 M. Deveaux identifie une étoile, un croissant, une épée formant une croix de Saint-André avec un drapeau et un maillet de sculpteur (Indication de M. Deveaux à la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or le 28 janvier 1917, ADCO 69J).

5162 Inventaire du Patrimoine d'Aignay-le-Duc par Jean-Louis Libourel et Elisabeth Reveillon en 1985.

5163 La représentation d'outils caractérise aussi des marques et signatures personnelles d'artisans au XVI<sup>e</sup> siècle (DORMOIS Camille, « Recherches sur des marques et des signatures du XVI<sup>e</sup> siècle », *BSSY T. 17*, 1863, p. 439-444).

5164 JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, p. 169.

5165 Linteau en réemploi à Flavigny [21271-44] avec blason tourné à 90°. Un blason à Minot [21415-2] (POTÉY Georges, *Les vieilles maisons de Minot*, Almanach paroissial de Minot, 1913, p. 6), deux fleurs de lys de part et d'autre d'une croix sur le tympan du jour de Châtellenot (SUP631), de petites fleurs de lys entre les oves de l'échine des chapiteaux de pilastres du portique de l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77], trois fleurs de lys d'or peintes à l'Hôtel Desbarres [21231-48] (GASSER A., « Le plafond sculpté de la maison n°3 rue Jeannin », dans *MCACO T. 18 (1922-1926)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1926, p. 33-35.) et plusieurs autres apposées au pochoir sur une poutre de Dijon [21231-27]. À la maison des sires de Domecy d'Avallon [89025-18] (1531d), elles forment le couronnement d'un barreaudage. Il se trouve beaucoup de fleur de lys sur les carreaux de pavement ornés (exemple de la composition à 100 carreaux en réemploi à Semur [21603-10] avec motifs formant quadrilobe central et 12 cercles ornés autour). Sa forme renvoie à la trinité comme les trilobes (DE FINANCE Laurence, LIEVAUX Pascal, *Ornement : vocabulaire typologique et technique*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2014, p. 89).

5166 CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, p. 166.

d'Argent (1502)<sup>5167</sup>, tandis que nous trouvons traces de la Fleur de Lys comme enseigne pendante à Châtillon au XVI<sup>e</sup> siècle.

La crosse abbatiale placée derrière des jumelles en bande pour un blason à Beaune [21054-11] fait sens : la construction dépendait de l'abbaye de Maizières à Beaune.

Le cas des blasonnements multiples interroge. Quelquefois, les mêmes armoiries sont répétées sur plusieurs blasons à l'exemple du blason des Lardillon visible sur plusieurs fenêtres de la façade à La Rochepot [21527-4], ce qui ne pose pas de problème de compréhension. Les blasons du duché de Bourgogne et de la ville de Dijon côtoyaient celui de l'abbaye de la Chartreuse sur la façade de la maison du Miroir [21231-52] à Dijon<sup>5168</sup>. Il s'agit ici de mettre en valeur architecturalement la puissance de ces différentes entités. Les différentes armoiries auparavant visibles sur les culots en pierre de l'hôtel de la Croix Blanche à Noyers [89279-39]<sup>5169</sup>, sur ceux de la galerie en pierre de l'hôtel de Vienne à Dijon [21231-14]<sup>5170</sup>, sur les corbeaux soutenant les poutres maîtresses de la grande salle de Chanceaux [21142-11]<sup>5171</sup>, sur la cheminée et les colonnes d'une galerie de l'hôtel Bernardon [21231-46] correspondent probablement aux familles alliées des commanditaires de la demeure. L'héraldique révèle en effet une identité collective. Dans d'autres cas, une série de formes bien distinctes accompagnent ces blasons comme des inscriptions et des signes géométriques, ce qui laisse songeur sur la densité des messages exposés<sup>5172</sup>.

A deux endroits, les blasons sont gravés en graffiti auprès de baies, sur la pierre d'une porte en extérieur à Châteauneuf [21152-9] et sur l'enduit d'une fenêtre à Semur [21603-59] (fig. 566). Il y en a d'ailleurs trois pour ce deuxième exemple, environné de beaucoup d'autres graffiti (voir *supra*) dont un présentant trois grelots<sup>5173</sup> surmonté de la date « 1526 ». Ces blasons en graffiti ont un statut particulier : ce sont des ajouts postérieurs à la construction qui sont probablement le fait d'hôtes de passage, au moins pour le second exemple.

---

5167 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5168 GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 111.

5169 SRI Bourgogne, dossier commune de Noyers.

5170 D'après E. Fyot, l'un d'eux, soutenu par deux anges, présentent une croix grecque en relief (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 395).

5171 Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. 11, p. VI.

5172 Exemples pour un linteau déposé à Senailly (avec notamment une croix de Malte, des rosaces, les initiales G et C et des armoiries avec une figure grossière et trois croix en chef, d'après une photographie aimablement communiquée par Robert Broisseau) et un linteau en réemploi à Viserny.

5173 La famille Grillot possédait ce blason, mais elle n'était pas la seule. Cette famille résidait à Arnay-le-Duc au XVI<sup>e</sup> siècle.

Dans trois cas remarquables, les meubles du blason sont présentés en dehors du cadre d'un écusson. Les brebis accompagnées d'autres créatures en frise sur l'oratoire de l'hôtel de Thomas Berbisey [21231-6] renvoient à la brebis paissante formant les armes de cette famille, par ailleurs figurée à plusieurs endroits (voir ci-après)<sup>5174</sup>. Plus manifeste encore, l'agencement particulier de la façade de l'hôtel Legouz de Gerland [21231-79] avec trois échauguettes en pierre datant de 1538 serait une évocation directe des armoiries à trois tours de la famille commanditaire : les Chissey Varanges<sup>5175</sup>.

## D.2. Les monogrammes en guise de signatures pour les commanditaires

A la différence des blasons, les monogrammes (ou chiffres) sont personnels. De ce fait, ils lient plus étroitement la demeure à une personne, en général le commanditaire. Dans le cadre dijonnais, des signatures, appelées marques au quatre-de-commerce ou au quatre-de-chiffre, sont apposées en certains lieux. Ces monogrammes, qui sont les héritiers des marques de marchands utilisées comme sceaux ou signatures au moins dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5176</sup> se développent avec de multiples variantes à partir d'un même signe originel qui est une croix dont l'extrémité de deux de ses branches se rejoignent<sup>5177</sup>. À Dijon, le monogramme sur une clef de voûte de l'hôtel des Godran [21231-38] est quasiment identique à celui sur le cul-de-lampe de l'hôtel Morel Sauvegrain [21231-42] (troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle) (**fig. 567**)<sup>5178</sup> : deux extrémités de la croix sont recroisetées et ancrées tandis qu'une autre extrémité forme une boucle évoquant la lettre C ou plutôt G<sup>5179</sup>. Un montant de bois provenant de l'hôtel Morel Sauvegrain et conservé au musée archéologique comporte un écu avec ce chiffre tenu par un ange lui-même placé dans une niche à coquille

---

5174 Un grand nombre se retrouve dans les enluminures des Heures Berbisey (dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle, BM Dijon ms. 3765).

5175 Il semble édifié par Antoine de Chissey, seigneur de Varanges, qui devient lieutenant pour le roi au château de Dijon en 1561 (FYOT Eugène, « L'architecture à Dijon sous la Renaissance : Hugues Sambin », dans *La revue de Bourgogne T. 15 (1925)*, Dijon, Éditions du Raisin, 1925, p. 10).

5176 Marques des marchands passés à Saint-Jean-de-Losne (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), document du mois des Archives départementales de la Côte-d'Or, Avril 2019, Emmanuel Roumier.

5177 Les motifs de la croix et des lettres de l'alphabet sont les principaux utilisés en général pour ces marques au Moyen Âge (BURGHART Marjorie, « Signata de mea marcha : les marques de marchands dans les comptes du péage de Chambéry (XV<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales 66* (printemps 2014).

5178 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 120.

5179 La lettre G est assurément visible pour un monogramme similaire sur la tapisserie du siège des Suisses.



surmontée par un arc en accolade et crochets<sup>5180</sup>. La tradition rattache ce signe apposé au XV<sup>e</sup> siècle à la famille Godran ou à Guy de Rochefort<sup>5181</sup>. Si les nobles peuvent tout à fait avoir des monogrammes, il pourrait aussi s'agir d'un marchand dont le nom commence par G ou C. L'hôtel du Sauvage à Dijon [21231-118] comporte un signe semblable avec trois étoiles et les lettres C et sur une cheminée et sur un corbeau dans un bâtiment voisin<sup>5182</sup>. Plusieurs marques ou blasons de marchands ou d'artisans présentant des outils, déjà exposés, se rapprochent de ces marques (exemple à Nolay [21461-2]).

D'autres monogrammes en blason sans le « 4 de commerce » ont été repérés pour une demeure probablement seigneuriale à Meursault [21412-4], une maison avec ouvroir à Beaune [21054-83] (avec peut-être les lettres P et V), sur un chapiteau en réemploi à Poncey-sur-l'IGNON (peut-être J et F)<sup>5183</sup> et sur un linteau à accolade en réemploi d'une maison d'Eringes (**fig. 567**)<sup>5184</sup>. Il n'est guère évident, dans l'état actuel de nos connaissances sur ces signes, d'identifier leur détenteur, même à partir des lettres visibles<sup>5185</sup>.

Un monogramme sur blason est aussi reproduit deux fois sur l'extrémité de poutre au rez-de-chaussée de l'hôtel Desbarres à Dijon [21231-48]<sup>5186</sup>. Le signe formé d'une association de lettres renvoyant à la famille Desbarres est marqué de croix à deux extrémités, comme cela se voit fréquemment jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5187</sup>. Les deux « G » reliés par une cordelière bouclée mis en place sur un écusson tenu par un lion sur la façade datée vers 1483 de la maison Millière [21231-21] renvoient aux prénoms des deux premiers occupants : Guillaume Millière, marchand

---

5180 Don de M. Ladey de 1882 (Comptes-rendus dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. X, p. LXVI).

5181 Le monogramme semble être composé des lettres G, V et I mais ce n'est peut-être qu'un hasard (RABUT François, « Une construction de la Renaissance à Dijon », dans *MSBGH T. IV (1886)*, p. 430).

5182 Article du Bien Public de 1972.

5183 Photographie Bibliothèque de l'INHA, Fonds Doucet Architecture France II/91.

5184 ADCO 69J Fonds Corot 15.

5185 Malgré un grand nombre de chronogrammes visibles dans l'ouvrage de Christ Johann Friderich (FRIDERICH Christ Johann, *Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres, initiales, logogryphes, rébus, etc. sous lesquels les plus célèbres peintes, graveurs et dessinateurs ont déguisé leurs noms*, Paris, Michel Lambert, 1754, 378 p.) et sur le petit opuscule des archives départementales de la Côte-d'Or (Marques des marchands passés à Saint-Jean-de-Losne (milieu du XIV<sup>e</sup> siècle), document du mois des Archives départementales de Côte-d'Or, Avril 2019, Emmanuel Roumier).

5186 La forme des lettres « PH » qui suggèrent le jambage d'un M pourrait associer cette poutre à Philippe Desbarres (écuyer, seigneur de Massingy et d'Ampilly-le-Sec, décédé après 1480) et Marguerite Labocquet (QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 187-194). À notre sens, il pourrait s'agir d'une combinaison entre un « p » et « d » intégrés dans un « m » : Pierre Millet et Marguerite Desbarres semblent à l'origine du plafond sculpté de même style à l'étage de cette maison.

5187 FRIDERICH Christ Johann, *Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres, initiales, logogryphes, rébus, etc. sous lesquels les plus célèbres peintes, graveurs et dessinateurs ont déguisé leurs noms*, Paris, Michel Lambert, 1754, 378 p.

drapier, et Guillemette Durand (**fig. 568**)<sup>5188</sup>. Pour cet exemple, les lettres prennent encore une forme gothique. Par la suite, ce sont les lettres majuscules romaines qui sont sollicitées. Les lettres majuscules P et L apposées sur le blason à trois boucles à ardillons sur la cheminée d'une demeure de 1547 de La Rochepot [21527-4] correspondent certainement à Philibert Lardillon, qui était receveur de la terre de la Rochepot<sup>5189</sup>. Elles attestent de l'emploi possible de simples initiales à la place des signes très codifiés que sont les monogrammes. L'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] présente à plusieurs reprises sur le portique les lettres entrelacées B et S formant le monogramme de son auteur (**fig. 568**).

Ce n'est ainsi pas moins de quatre signes emblématiques visibles dans la cour de l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6] qui se rapporte à lui et à sa famille (**fig. 569**)<sup>5190</sup>. Nous avons déjà fait état de la brebis, l'animal emblème qui peuple une frise sur l'oratoire et d'autres endroits de l'hôtel. Il est fait directement référence au personnage de Thomas Berbisey (décédé en 1533) par d'autres biais : les initiales de son couple T et M (pour Marguerite) « dans un lac d'amour » encadrés de brebis sur la chapelle et surtout la présence de son saint patron pour la scène sculptée de l'incrédulité de Saint-Thomas sur le poteau de bois soutenant la galerie<sup>5191</sup>. Les meubles pouvaient participer à cette mise en scène du nom du commanditaire : un triptyque peint d'une Incrédulité avec le portrait de Thomas Berbisey et de sa famille en prière a été commandé en 1515 pour son oratoire<sup>5192</sup>. Par ailleurs, la statuette sur l'oratoire a pu correspondre à Sainte-Marguerite, soit la sainte patronne de sa femme Marguerite Bonvilain. Ces différents éléments perpétuent l'identité nominative du commanditaire et donnent une visibilité à sa notabilité<sup>5193</sup>.

---

5188 FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 144.

5189 BABOULET-FLOURENS, *Les Lardillon de Bourgogne : histoire sociale d'une famille de notables, 1323-1972*, Toulouse, 2016, p. 17.

5190 BULTE Cécile, *La mise en scène monumentale de la sculpture « mineure » dans les décors domestiques de l'extrême fin du Moyen Âge*, texte issu de la journée d'études sur la monumentalité urbaine qui s'est déroulée à Paris le 4 novembre 2011, 2011, p. 5.

5191 D'ARBAUMONT Jules, « Mémoire sur les origines de la famille Berbisey à l'occasion d'un hôtel ayant appartenu à cette famille », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or; T. VI (1861-1864)*, Dijon, Lamarche, 1864, p. 38.

5192 DAMONGEOT-BOURDAT Marie-Françoise, « Un livre d'heures inédit de la famille Berbisey », *Art de l'enluminure n°13*, 2005, p. 13-14. La représentation présente Thomas, sa femme Marguerite Bonvilain et leurs 15 enfants en prière.

5193 BULTE Cécile, *La mise en scène monumentale de la sculpture « mineure » dans les décors domestiques de l'extrême fin du Moyen Âge*, texte issu de la journée d'études sur la monumentalité urbaine qui s'est déroulée à Paris le 4 novembre 2011, 2011, p. 5.

Il y a peu d'autres initiales en façade<sup>5194</sup> et très peu sont reconnues dans les intérieures si l'on fait abstraction des graffiti<sup>5195</sup>.

### D.3. Exposer sa philosophie à travers les devises

La seule devise appliquée en architecture domestique connue du XV<sup>e</sup> siècle est celle du chancelier Rolin, apposée sur les carreaux de pavement qu'il destine vers 1440 à son hôtel dijonnais [21231-49], puis aux hospices de Beaune<sup>5196</sup> et à quelques autres édifices en sa possession (**fig. 570**). Cette devise « ceule » avec une étoile est accompagnée des initiales des prénoms de Nicolas Rolin et de sa femme Guigonne de Salines (N et G) et de rameaux de chêne<sup>5197</sup>. Elle répond à celle de sa femme Guignone de Salins visible sur un philactère des vitraux de la chapelle « Je suis seule »<sup>5198</sup>. Des carreaux de modèle identique sont placés en réemploi dans la maison étudiée d'Auxonne [21038-22] (voir le rapport spécifique dans le chapitre 12).

A partir du XVI<sup>e</sup> siècle, le foisonnement d'apposition des blasons par différentes institutions, bourgeois et particuliers amène plusieurs patriciens à se distinguer par la présentation de leurs devises (**fig. 571**). Marqueurs fort d'identité, ces devises expriment le caractère et la règle de conduite des personnes<sup>5199</sup>.

---

5194 A Beaune [21054-51] le médaillon à tête de femme de la galerie porteur des dates 1522 et 1540 porte « ia » qui sont peut-être des initiales (pour Jean Pétral et éventuellement sa femme). À Beaune [21054-13], le linteau tracé d'une accolade ne porte que la lettre « i ».

5195 Toujours à Beaune, Virginie Inguenau signale des initiales « FC » formées par des têtes de clous en fer forgé sur un des entrants de la charpente de la Cuverie du Chapitre [21054-64]. La position et la mise en œuvre des initiales pourraient laisser penser qu'il s'agit des initiales de l'artisan charpentier mais la datation n'est pas assurée (SRI Bourgogne, dossier de la commune de Beaune).

5196 Les motifs reprennent ceux des carreaux déjà en place dans son hôtel dijonnais. Il en commande le 20 mars 1448 à Denisot Jeot d'Aubigny pour 50 milliers de carreaux (De VAIVRE Jean-Bernard, « Les armoiries et devises des Rolin » dans *La splendeur des Rolins, table ronde des 27-28 février 1995*, Picard, Société Eduenne, 1999, p. 43).

5197 Le motif général est composé de quatre carreaux, conservés au musée archéologique de Dijon (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. III p. XIX, T. IV p. XLVI et T. VII p. V et CLAUDON Ferdinand, « Notice sur les archives de la Côte-d'Or », dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, Tome 2, Dijon, 1911, 134 p. 303).

5198 C'est également le pendant de la devise du duc « aultre nauray » (MAURICE-CHABARD Brigitte (dir.), *La splendeur des Rolin : un mécénat privé à la Cour de Bourgogne*, Paris, Picard, 1999, 327 p). Les vitraux, pour certains conservés au musée archéologique de Dijon, présentent aussi un buste de femme en grisaille et des anges porteurs des attributs de la Passion (Collectif, *Les vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, 350 p. 69).

5199 ALQUIER Gérard, « L'écrit : devises, maximes, proverbes », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 55.

## Chapitre seize. Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie

Certaines devises découlent directement du patronyme : il en est ainsi pour « En Moisson Loyauté » rattaché à la famille Moisson<sup>5200</sup>. La référence est beaucoup plus subtile à l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77], édifié vers 1541-1542. Le portique en façade arbore, bien en évidence au niveau de la lucarne, « BIEN REGNERES ». Cette expression est répétée dans la voussure d'un des arcs en face d'une autre expression « HAINE NI PANSE », entre les caissons représentant le monogramme ou des étoiles fleurdelisées. Ces devises qui se rapportent à des notions de pouvoir et morale sont les annagrammes respectifs de Benigne Serre et de sa femme Jehanne Sapin<sup>5201</sup>. Par ailleurs, des fragments de carreaux issus de cet édifice renvoient également au nom du couple<sup>5202</sup>.

La façade de style Renaissance de la demeure à priori tenue par le notaire Symon Vyard<sup>5203</sup> rue du Petit Potet à Dijon [21231-63] arbore deux devises : « LORS SUFFIRA » et « A SUFFISANCE », en plus du chronogramme « 1541 ». Ces formules expriment probablement la notion d'accomplissement professionnel, spirituel ou personnel. C'est aussi le cas des devises « DE PEUL ASSEZ » en façade à Is-sur-Tille [21317-3] (1545)<sup>5204</sup> et « ENCOIRES PLVS » sur une cheminée datée par chronogramme de 1553 à Chanceaux [21142-11]<sup>5205</sup>. Un extrait d'un texte d'Horace inscrit sur un linteau de porte à accolade du XVI<sup>e</sup> siècle à Savigny-lès-Beaune (SUP1273) renvoie spécifiquement aux bienfaits de la vie à la campagne, « loin des affaires »<sup>5206</sup> : une philosophie typiquement Renaissance. D'autres fois, les devises sont des sentences qui rappellent la fragilité de la condition humaine. Il en est ainsi pour « ESCHAPPE QUI PEVLT » à Beaune (SUP461) (1540)<sup>5207</sup>.

---

5200 Cette devise était visible sur la cheminée de l'hôtel Bernardon [21231-46], fondé en 1510 par Elie Moisson d'après Eugène Fyot (FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, p. 419). La seconde devise de la famille « *Sine messe fames* » (sans moisson vient la faim) fut ajoutée sur la même cheminée.

5201 Ce qui explique leur orthographe particulière (MAITRE Joseph, *Les papes et la papauté de 1143 à la fin du Monde, d'après la Prophétie attribuée à Saint Malachie : étude historique*, Paris, Librairie P. Lethielleux, 1902, p. 430-431).

5202 Il s'agit de deux carreaux avec les initiales BS et les armoiries de Bénigne de Serre et d'un fragment de carreau avec « Jehan » et un cerf, conservés au musée archéologique de Dijon, ainsi qu'un autre carreau figurant un sapin ce qui peut renvoyer au patronyme de Jehanne (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XII p. LXXV et LXXXIV).

5203 GRAS Pierre, « L'hôtel Viard ou de Samerey », dans *MCACO T. 28 (1972-1973)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1974, p. 199-206.

5204 Cette devise est déjà utilisée par l'auteur Jean Le Maire, écrivain et poète attaché à la cour de France qui mourut en 1524). Un nom semble associé à cette façade (voir après). Une autre façade sur cour du même ensemble de 1551 compte l'inscription « [...] DONNERA TANT A SES ENFFENS QUAPRE LEUR VOIZE DEMENDANT ».

5205 Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. 11, p. 6.

5206 « BEATUS ILLE QUI PROCUL / NEGOTIIS AT PRISCAGENS MORTALIUM / PATERNA RURA BOBUS EXCOLIT SUIS / SOLUTUS OMNI FOENORE » (Horace, *Epodes*, ode II), que l'on peut traduire par « Qu'il est heureux, loin des affaires comme les mortels des premiers âges, celui qui travaille les champs de ses pères, avec ses bœufs à lui, libre de tout prêt à usure ». La datation de l'inscription et du linteau dans la première moitié du siècle n'est absolument pas assurée.

5207 Une inscription sur une construction d'Asnières-en-Montagne, en limite de la zone étudiée, assène le même message : « REGARDE LA FIN DE L'HOMME / EN QUELQUE BIEN QUE L'HOMME / ABONDE IL N'A QUE

Arrêtons-nous un peu sur les carreaux à devise accompagnés de la date 1546 observés à Auxonne [21038-9]. Ces carreaux sont en position de réemploi dans différentes pièces mais leur mise en place initiale dans cet hôtel est fort probable considérant que d'importants travaux ont lieu vers 1548 comme la mise en place du portique en façade d'après le chronogramme visible.

Deux modèles de composition à quatre carreaux ont été reconnus : « JE / VEVLX / ET NE PUIS / POMANI 1546 » et « JE / VEVLX / ET NE / PUIS 1546 », avec fleur de lys et feuillages qui se placent au centre et autour de la devise. Une série de carreaux correspondant au premier modèle ont été retrouvés dans l'Yonne<sup>5208</sup>, ce qui indique que des carreaux avec ce modèle ont pu être utilisés pour plusieurs commandes. Les lettres sont pour certaines retournées et/ou mal formées, ce qui à notre sens est une maladresse de production plutôt que la volonté de constituer une devise de lecture cachée. Il faut lire « Je veux et ne puis romain », soit une devise qui semble mettre en évidence le goût pour la culture antique chère à l'esprit de la Renaissance.

La devise « MON [coeur] A DIEV » découverte sur un linteau de fenêtre en façade de Verrey-sous-Drée [21669-1] est celle d'Antoinette de Fontette (+ 1571), dame de Verrey qui participe à la reconstruction de la maison forte de ce village. Elle réside fréquemment dès son premier mariage (avant 1538) en ce lieu. Cette devise se retrouve sur le cœur qu'elle tient agenouillée sur sa statue funéraire. La reprise de cette devise peut être vue comme un hommage du commanditaire envers Antoinette de Fontette, faisant preuve de bonté de son vivant, à moins que la maison ne figure tout simplement dans la censive du seigneur.

#### D.4. Quelques pratiques développées à la Renaissance : inscrire une date ou son nom.

Les chronogrammes présentent en chiffres arabes les dates de réalisation de certaines étapes du chantier. Certaines dates, inscrites voire éventuellement peintes, prennent place dans des cartouches. Leur présence permet de commémorer durablement la fin de réalisation de l'édifice, et

---

SA VIE EN CE / MONDE ET QUAND IL A VECU SON TEMPS / A LA FIN N'A QUE SES DESPENS CESTE MAI / SON FAITE PAR PIERRE GUERIN MIL / CINQ C XXXVI » (ADCO 69J Corot 14).

5208 ROSEN Jean, « Études sur les pavements à glaçure plombifère (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et en faïence stannifère (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) ; bilan et perspectives », dans SALAMAGNE Alain, KERHERVE Jean, DANET Gérard (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, actes des journées d'étude au château de Suscinio du 21 au 23 septembre 2007*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 321-346.

par la même occasion l'action du commanditaire. Il y a très peu de dates inscrites avant les années 1540-1550, et d'ailleurs certaines d'entre elles sont assurément apocryphes<sup>5209</sup>.

L'inscription sur un puits de Montréal, dessiné par Viollet-le-Duc et à présent visible à Vézelay indique qu'il a été réalisé en 1526 par Jehan de Brie<sup>5210</sup>. Le chronogramme de 1522 sur la galerie de la maison Pétral [21054-51] à Beaune est plus ancien que celui de 1538 visible en façade de l'hôtel Legouz Gerland [21231-79] de Dijon, mais il côtoie semble-t-il une autre date plus cohérente : 1540. Il s'agit peut-être de deux phases de chantier commémorées à l'occasion de l'achèvement du second. La date « 1534 » est distinctement gravée sur le cavet d'un jour muni d'une accolade et d'un appui mouluré d'une façade de Savigny-sous-Malain (SUP659).

La date de 1537 était auparavant lisible au-dessus d'un écusson en façade sur cour de l'hôtel de la Croix d'Or [21231-53] à Dijon<sup>5211</sup>. En 1541 est réalisé le puits du 33 rue Verrerie à Dijon [21231-87]. La galerie du rez-de-chaussée de l'hôtel Bénigne de Serre [21231-77] est achevée en 1542<sup>5212</sup>, tout comme celle de l'hôtel Brunet de Monthelie [21054-1] à Beaune. En mai 1545 sort de terre la façade sur rue de l'hôtel Antoine de Chauvirey à Is-sur-Tille [21317-3] et deux maisons à pan de bois de Noyers [89279-20] et [89279-34]<sup>5213</sup>. Un cartouche isolé sur une façade de Selongey (SUP1182) semble surmonté une fenêtre cachée par un enduit, assez proche d'une ouverture moulurée d'une doucine. L'hôtel Gerland [21231-42] de Dijon et la maison Lardillon [21527-4] de La Rochepot ne présentent absolument pas le même style en façade, alors qu'ils sont tout deux érigés en 1547. Les chronogrammes 1548 et 1549 apparaissent respectivement sur la galerie de rez-de-chaussée d'une maison d'Auxonne [21038-9] et sur le noyau de l'escalier en vis d'une demeure de Beaune [21054-83]. L'année 1550 est marquée par la construction ou la reprise d'une maison de Selongey [21599-22]. En 1551 est terminé le logis d'Is-sur-Tille [21317-3] dont la construction est

---

5209 C'est le cas de la date « 1504 » sur la façade en pierre de Moloy [21421-3], « 1453 » sur la façade en bois de Noyers [89279-7] mais aussi peut-être le millésime « 1290 » visible en 1915 sur le socle en forme de boucle de plomb de la girouette de la tourelle de [21231-23] (FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La Revue de Bourgogne* T. 5, Dijon, 1915, p. 410). Il semble que ces dates correspondent à une évaluation tardive et peut-être fantaisiste de la date de construction.

5210 VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Puits », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1863, T. VII, p. 569.

5211 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, p. 42.

5212 Bénigne de Serre fait l'acquisition du terrain, alors occupé par une « maison, meix, cour, jardin, aisances et appartenances », de sa sœur le 23 juillet 1534 (ADCO E371, cité par : CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, 2 volumes).

5213 Les cartouches de la maison [89279-44] devaient également contenir une date, à présent illisible.

entamée en 1545. L'escalier en vis de l'hôtel de la Croix Blanche à Noyers est à dater de 1551 d'après le millésime apposé sur un corbeau en pierre<sup>5214</sup>.

Ces différentes dates, cohérentes avec la construction ou du moins une phase de réaménagement, offrent des jalons chronologiques précieux, qu'il serait bon de pouvoir croiser avec d'autres sources idéalement (sources textuelles, datation par dendrochronologie). Nous ne prenons pas en compte deux édifices beunois dotés de chronogrammes signalés par Virginie Inguenau à défaut d'avoir pu les réévaluer visuellement<sup>5215</sup>.

L'apposition directe des noms est rare et particulièrement tardive. Viollet-le-Duc relate l'inscription dédicatoire visible sur un puits de Montréal « Jehan de Brie m'a fait faire l'an 1526 »<sup>5216</sup>. Un autre auteur indique que le nom « Germain Brigandet » côtoie la date 1553 et la devise « ENCOIRES PLVS » sur la cheminée de Chanceaux [21142-11]<sup>5217</sup>.

Nous relevons l'inscription « 1550 I bertos » sur le blason d'un linteau de porte à motif à accolade à Selongey [21599-22], correspondant certainement à un Jehan Bertos, inconnu du moteur de recherche des archives départementales (**fig. 572**)<sup>5218</sup>. La seule autre dédicace effective est visible sur une façade d'Is-sur-Tille [21317-3] datée de 1551. La commanditaire Jehanne Briois<sup>5219</sup> est peut-être la personne à qui l'on doit attribuer la devise mentionnée : « De peu assez ». Sans reconnaître directement cette personne, la famille Briois (aussi écrit Brioy ou Bryois) n'est pas inconnue du site d'Is-sur-Tille, et elle est semble assez aisée dès la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5220</sup>.

---

5214 SRI Bourgogne, dossier commune de Noyers.

5215 Il s'agit de la demeure 15 place Fleury (SUP 462, date de 1534) et de la maison à l'angle entre la Place Carnot et la rue Pasumot (date de 1545 et inscription « P LEROV ») (SRI Bourgogne, dossier commune de Noyers).

5216 VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Puits », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1863, T. VII, p. 569.

5217 Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. 11, p. 6. Germain Brigandet est seigneur de Villeberny et de Vaubuzin. La chapelle des Brigandet est fondée à Chanceaux par son oncle Jean Brigandet, bourgeois, mari de Catherine Lemulier.

5218 Le blason a peut-être bûché pour accueillir cette inscription, cependant la mouluration est cohérente avec une datation dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

5219 La façade à l'est de la cour indique « JEHANNE BRI » à proximité de l'angle : le nom de famille se poursuit accompagné d'un branchage de l'autre côté de l'angle « OIS ». Cette deuxième partie du nom, dont les lettres ne sont pas remises en valeur par de la peinture, n'apparaît pas sur la façade au nord de la cour : en effet, la démolition de la tourelle d'escalier en vis a entraîné la retaille tardive de lettres en omettant la partie du nom de famille la moins visible, ce qui donne « BRI ».

5220 Pierre Brioy, prêtre originaire d'Is sur Tille, est curé de Nogent-en-Bassigny et chanoine de la chapelle aux Riches à Dijon avant 1498 et jusqu'aux années 1521 (ADCO 1H1401) et Antoine Bryois est possesseur de la grange de Mortières en 1527 et 1529 (ADCO 1Jo/95). Cette famille prend de l'importance à partir du début du XVI<sup>e</sup> siècle. Plusieurs porteurs du nom, peut-être parents du drapier Jehan Briois marié vers 1582 (ADCO E2359), sont co-seigneurs de Marcilly-sur-Tille, Is-sur-Tille, Gemeaux et Preigny vers 1610 (ADCO 12F31 et ADCO B10708).

## E. Les motifs végétaux et l'ornementation

### E.1. Le monde végétal

#### *E.1.a. Généralités*

Déjà évoquées pour la présentation d'animaux, les frises sont également sollicitées pour des compositions végétales complexes. Cela peut évoquer le développement horizontal du lierre ou de la vigne. D'ailleurs, une véritable vigne vierge (« veneverge ») vient orner la façade pignon de la maison d'Estienne Oyns, chevalier, située devant le Puis du Bourg à Châtillon-sur-Seine en 1368<sup>5221</sup>. De petites frises avec végétaux et fruits sont repérées sur de nombreuses façades en pierre<sup>5222</sup> et en bois<sup>5223</sup> et sur les cheminées de Chanceaux [21142-20] et Dijon [21231-46] et [21231-49]). Elles ponctuent aussi les scènes identifiées sur les poutres de Dijon [21231-48]. À l'hôtel Thomas Berbisey [21231-6], elles sont verticales et suivent l'enroulement de la moulure à tore du contrefort de l'oratoire (**fig. 573**).

Les branches d'arbre sculptées au sommet du pignon débordant de Dijon [21231-3] sont judicieusement placées sur une ligne verticale en bois, constituant un rapprochement formel évident entre le support et la représentation (**fig. 164**). L'Arbre de Jessé figuré sur la maison homonyme de Joigny (entre 1540 et 1560) met à profit la position rapprochée des poteaux pour servir de développement aux végétaux et de supports aux figures. L'hôtellerie de l'Arbre d'Or, citée vers 1530 et peut-être à placer dans une partie de l'hôtel de Purlans, renvoie certainement à un décor végétal<sup>5224</sup>.

On dénote un intérêt particulier pour les feuilles de vigne, les raisins<sup>5225</sup> et les feuilles de chêne<sup>5226</sup>. La feuille d'acanthé se développe en priorité sur les chapiteaux sculptés (voir *infra*). Le

---

5221 ADCO 18H74.

5222 Saint-Magnance [89351-1], Beaune [21054-28], Beaune [21054-35], Dijon [21231-14] et sur la niche de Corpeau [21196-1].

5223 Noyers [89279-40], Noyers [89279-44].

5224 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les vieilles maisons de Dijon*, Dijon, Darantière, 1890, p. 130.

5225 Le pampre de vigne peut avoir une signification spirituelle (DE FINANCE Laurence, LIEVAUX Pascal, *Ornement : vocabulaire typologique et technique*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2014, p. 44).

5226 Ex. du pan coupé bien visible du XIII<sup>e</sup> siècle de Flavigny [21231-111].



chou frisé est un motif fortement apprécié, que ce soit en amorti de poutre<sup>5227</sup>, ou plus particulièrement pour orner les archivolttes formant accolade sommées de fleuron qui accompagnent les baies les plus prestigieuses<sup>5228</sup> et les niches à statues. Les fleurons sont quelquefois présentés seuls à la pointe de l'accolade<sup>5229</sup>. Ce sont des fleurons qui ornent les girouettes et épis de faîtage en plomb conservés les plus anciens. Une rose, certainement de bonne taille, donne son nom à plusieurs maisons à Dijon (1440) et à Saint-Seine-l'Abbaye<sup>5230</sup>. La fleur de lys, visible sur quelques blasons, sert aussi d'ornement isolé<sup>5231</sup>

Il existe par ailleurs une grande diversité de motifs de fleurs, fleurettes et notamment de boutons de fleurs<sup>5232</sup>, mais aussi des branchages et feuillages de plusieurs végétaux qui participent à l'ornementation<sup>5233</sup>. La galerie en bois de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488) présente à elle seule une bonne quantité de végétaux distincts qui accompagnent les pampres de vigne (**fig. 194**). Il reste des vestiges de la peinture bleu qui mettait en valeur les feuilles sur la clé de voûte de Pommard [21492-3], un rappel évident de la polychromie fréquemment associée à ces décors.

Nombreux sont les carreaux de pavement bicolores à proposer des décors végétaux : des fleurs et des fruits dans le grenier de la maison Jean de Siry de Fontaine-lès-Dijon<sup>5234</sup>, des compositions variables à quatre carreaux avec tige, palmettes et fleur de lys dans la chapelle de l'hôtel Chambellan à Dijon [21231-30] (après 1488, **fig. 573**)<sup>5235</sup>, des carreaux glaçurés bicolores

---

5227 Ex. à Semur [21603-58], à Montbard [21425-12], vers 1483 à la maison Millière à Dijon [21231-21] et au corps de logis disparu de l'hôtel Jacqueron [21231-36] (PROST Victor (dir.), *Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va*, Dijon, Bibliothèque municipale, Éditions de l'Armançon, 2005, p. 78).

5228 Les choux frisés sculptés surmontant une accolade sur le linteau de croisée en bois de la façade de Semur-en-Auxois [21603-35], datée de 1492d (**fig. 92**), sont identiques à ceux surmontant une accolade similaire d'une sablière conservée dans le musée municipal de ce lieu.

5229 Flavigny [21271-15], Dijon [21231-46] mais aussi à la croisée de Dijon [21231-30].

5230 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5231 Linteau de Pommard [21492-3] (XIV<sup>e</sup> s.), Noyers [89279-17], peinture noire sous le plafond à Auxonne [21038-9], de couleur or sur une poutre de Dijon [21231-27], les carreaux de Noyers [89279-26] dont il existe un exemplaire au musée municipal (lot n°1913-82) et le barreaudage d'Avallon [89025-18].

5232 Les plus courants sont les boutons de rose et d'acanthé.

5233 Exemple de la petite feuille en amorti de pan coupé à Villiers-le-Duc [21704-5].

5234 « Vieilles maisons : 20 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°32*, septembre 1988. Ils sont à rapprocher des carreaux de l'abbaye de Cîteaux.

5235 Datés du XV<sup>e</sup> siècle, ils sont en partie similaires à ceux du château de Châteauneuf, conservés au musée de Dijon (ORGEUR Magali, *Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> s.)*, thèse de doctorat en histoire de l'art du Moyen-Age sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, p. 375). Des exemplaires ont été donnés par M. Francis Ladey au musée archéologique en 1882 (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. X, p. LXVI).

avec feuilles de vigne et raisin dans le comble de ce même hôtel<sup>5236</sup> et la quintefeuille dans la rue Maufoux à Beaune<sup>5237</sup>.

Principalement deux types de décors végétaux sont appréciés dans l'art de bâtir de la Renaissance : les feuilles d'acanthé avec bouton central sur un fond plat<sup>5238</sup> et les rinceaux<sup>5239</sup>. L'hôtel Legoux Gerland à Dijon [21231-79] arbore des bouquets de végétaux avec fruits dès 1538. Les compositions florales avec rubans assez symétriques à l'étage de la façade de l'hôtel de Gerland [21231-42] (1547) à Dijon se détachent à peine du fond du bloc de pierre. Ces éléments constituent le répertoire décoratif nouveau qui s'assimile progressivement dans un premier temps au sein des formes architecturales traditionnelles<sup>5240</sup>. En revanche, si le motif de la coquille est bien sollicité dans le deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment à l'emplacement de trompes ou de couronnement<sup>5241</sup>, il y a quelques exemples plus anciens avec la face convexe qui renvoient plus spécifiquement à la coquille Saint-Jacques, l'attribut phare des pèlerins<sup>5242</sup>.

### *E.1.b. Les chapiteaux sculptés*

Le chapiteau correspond, tout comme la base, à un élargissement de la colonne. La position en couronnement en fait le support privilégié des décors. Ce sont essentiellement des végétaux qui occupent la corbeille des chapiteaux, suivant un modèle dérivé du chapiteau corinthien antique. Aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, les chapiteaux sculptés et probablement colorés comptent parmi les principaux éléments décoratifs de la façade.

---

5236 Ils étaient également présents dans d'autres pièces du logis jadis (FYOT Eugène, « L'hôtel Chambellan », *Bulletin trimestriel du syndicat d'initiative et de tourisme de Dijon et de la Côte-d'Or*, 1925, p. 51).

5237 Ils sont conservés au musée municipal de Beaune (PINETTE Matthieu (dir.), *Les carreaux de pavage dans la Bourgogne médiévale : exposition du 4 juillet au 13 septembre 1981 au musée Rolin d'Autun*, Autun, musée Rolin, 1981, 45 p).

5238 Cheminée de Chanceaux [21142-18], lucarne en bois de Beaune [21054-51], croisée en bois de Semur [21603-36] (1544d) et poutres intérieures de Beaune [21054-51] (1540).

5239 Sainte-Magnance [89351-1], Dijon [21231-42] (1547), Noyers [89279-34] (1545) et [89279-44].

5240 GULCZYNSKI (Henri-Stéphane), *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, p. 276.

5241 Lion porte-poulie de la rue Verrerie à Dijon [21231-86], à la niche de façade de Beaune [21054-51] et à la porte de la tourelle d'escalier de Saint-Magnance [89351-1].

5242 Linteau de Chatillon [21154-19], base de noyau d'escalier en vis de Flavigny [21271-74] et poteau intérieur de Fontaine-lès-Dijon [21278-10].

L'évolution de la forme du chapiteau à feuillage, retracée en partie par Anlke Hallbach<sup>5243</sup>, peut être résumée en quelques grandes lignes (**fig. 574**).

Au XII<sup>e</sup> siècle, les motifs sont assez libres : nous identifions des palmes nervurées et des végétaux à fruits surmontant des astragales ornés sur la façade du Grenier de Flandres [21446-5]<sup>5244</sup>. Les chapiteaux et culots de voûte des deux salles voûtées du Cellier de Clairvaux à Dijon [21231-107] (vers 1190-1205) déclinent le modèle des feuilles d'eau et feuillage simple avec des variantes peu marquées, y compris pour la mouluration de l'astragale. Si les feuilles d'acanthé sur tiges évoquant des crochets bourgeonnés sont généralement préférées pour le style gothique<sup>5245</sup>, la diversité règne lorsqu'une façade compte plusieurs fenêtres à chapiteaux. Les chapiteaux des colonnettes de baies à la maison des Baillis de Flavigny [21271-105] (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle) proposent plusieurs formes : palmes, feuilles d'acanthé, crochets à bourgeon et feuilles à cinq lobes. Cette règle est assez bien respectée : dans le détail, la forme des chapiteaux change d'une baie à l'autre. Les crochets bourgeonnés de Beaune [21054-29] (première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle) dialoguent avec les fleurs sur les trumeaux de la claire-voie. Certains feuillages sont naturalistes, assez éloignés de la forme du crochet, comme à Beaune [21054-64] et [21054-66]. En revanche, les palmettes à Semur [21603-11] se rapprochent des formes en tige.

Les chapiteaux de Dijon [21231-32] (datés vers 1200-1220)<sup>5246</sup>, Dijon [21231-125] et Vitteaux [21710-2] sont assez semblables : des feuilles de chêne sont apposées sous les palmettes et tiges bourgeonnées évoquant un crochet. Les chapiteaux sous le porche de l'église Notre-Dame de Dijon peuvent constituer un modèle pour ce type, ce qui permet de les situer chronologiquement vers le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle. Des rapprochements de style assez sensibles permettent de rapprocher chronologie deux façades d'un même lieu. La forme du chapiteau et la mouluration de la base et du tailloir sont quasiment identiques à la maison des Baillis [21271-105] et à la maison au Loup à Flavigny [21271-86]. Il en est de même pour les claire-voies de Beaune [21054-29] et [21054-69].

---

5243 HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts dans Burgund*, Cologne, Vertrieb, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p.

5244 LACAILLE Antoine, *Le grenier de Flandres à Moutiers-Saint-Jean : étude générale d'une ancienne demeure romane. Complément au rapport de prospection thématique : « Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont*, Dijon, rapport de prospection thématique, 2018, p. 45-46.

5245 Flavigny [21271-8], [21271-75], [21271-86] et [21271-111], Beaune [21054-69] et Dijon [21231-61], ainsi que Dijon [21231-125].

5246 SAPIN Christian (dir.), *Dijon 40 rue des Forges, rapport des fouilles de septembre 1985*, SMBS Rempart, 1985.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, la forme des chapiteaux évolue. Si l'on en a encore un exemple de végétaux à tiges formant crochets à Montbard [21425-4], les grandes feuilles sont préférées à Pommard [21492-7] et Salives [21579-4] et ce sont plusieurs feuilles de chêne qui sont sculptées à Flavigny [21271-56] et [21271-68]. Les personnages et têtes accompagnent les végétaux pour trois exemples<sup>5247</sup>, mais nous n'avons pas d'exemples en place de chapiteaux avec des animaux.

## E.2. La représentation d'objets et de divers symboles

Les chapeaux colorés<sup>5248</sup>, « leaulme »<sup>5249</sup> et le croissant<sup>5250</sup> constituent les enseignes de plusieurs demeures. Les symboles nobles sont appréciés : outre les blasons, fleur de lys et l'hôtel des Trois Rois déjà cités, une maison présente une couronne royale en 1410. Les rencontres des nervures de voûte de l'oratoire au 9 de la rue Verrerie à Dijon [21231-83] sont occupées par des briquets encadrés de branches de houblons (**fig. 479**)<sup>5251</sup>, ce qui constitue l'emblème personnel du duc de Bourgogne Philippe le Bon, que l'on retrouve dans le grand escalier à vis de l'hôtel ducal (vers 1460) et au portail occidental de Saint-Michel.

Le choix de certains outils ou objets tels que la galère (1534), la charrue (XVI<sup>e</sup> siècle), la cloche (1453, étuves de Saint-Seine jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle), la corne d'or (1544), la pomme d'or (1350) ou le raisin (1534) en enseignes de maisons résultent certainement de préférences contextuelles qui nous échappent<sup>5252</sup>. Les enseignes du jambon (1534) et du plat d'estain (1490) et du chaudron (1379)<sup>5253</sup> peuvent renvoyer aux produits proposés à la vente.

---

5247 Beaune [21054-27], [21054-29] et Moutiers-Saint-Jean [21446-5].

5248 Chapeau Vert à Châtillon (XV<sup>e</sup> s.), chapeau Rouge/chappel Roige à Dijon (ADCO B11324 fol.108, 1407), Flavigny (XVI<sup>e</sup> s.) et Châtillon-sur-Seine (XVI<sup>e</sup> s.).

5249 ADCO 69J79, 1431.

5250 Au Croissant à Dijon (XV<sup>e</sup> s.), la maison du Croissant à Châtillon (XVI<sup>e</sup> s.). Ce signe est assez apprécié à la Renaissance, il s'agit de l'emblème du dauphin Henri II.

5251 Il ne s'agit pas de rabots comme cela a pu être rapporté (Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. IV, p. XXXVII).

5252 CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.

5253 ADCO 69J79 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fichier Garnier, fichier thématique d'histoire et de topographie dijonnaises, XIX<sup>e</sup> s.

Citons parmi les symboles évocateurs protecteurs le cœur<sup>5254</sup> et le trèfle<sup>5255</sup> (**fig. 575**). Les motifs plus simples correspondent surtout à des ornements, suivant toute la polysémie que recèle ce terme<sup>5256</sup>. Les motifs circulaires sont particulièrement sollicités : c'est le cas des besants<sup>5257</sup>, des étoiles et rosaces généralement à six ou huit branches<sup>5258</sup>, des spirales et rouelles<sup>5259</sup> et du soleil<sup>5260</sup> (**fig. 575**). Les quelques blasons qui présentent des signes géométriques triviaux en lieu et place d'armoiries sont avant tout décoratifs, mais aussi éventuellement protecteurs<sup>5261</sup>.

Les motifs géométriques concernent aussi bien les gros tores torsadés à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5262</sup> que les carreaux de sol<sup>5263</sup>. Les damiers sont appréciés : nous en trouvons sur un linteau à Montréal [**89267-24**] avec une grille de croix et sur le sol du comble de Beaune [**21054-33**] par l'alternance des carreaux glaçurés en noir et en jaune (couleur or). Les lambourdes à l'étage du logis sur cour sont peintes de rayures et de chevrons à Auxonne [**21038-9**].

---

5254 Porte de Semur [**21603-35**], Chanceaux [**21142-18**] avec croix dessus, croisée de Montréal [**89267-14**] et rambarde en pierre de Beaune [**21054-70**]. Le cœur est un signe de dévotion chrétien et porte-bonheur en plus d'être un symbole d'amour conjugal.

5255 Exemple de trèfles peints en noir sur les corbeaux soutenant le pan de bois de la maison aux Trois Pignons [**21231-18**]. La datation médiévale de ces peintures découvertes au moment de l'enlèvement de l'ancienne devanture n'est pas assurée (étude pour la restauration de la façade de la maison des Trois Pignons par Simon Buri, 2000).

5256 L'ornement « souligne les formes, accentue certains éléments, contribue à lier les différentes parties ». Il s'agit d'un « embellissement, inspiré par la nature ou l'art, par imitation, stylisation ou hybridation » (DE FINANCE Laurence, LIEVAUX Pascal, *Ornement : vocabulaire typologique et technique*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2014, p. 18).

5257 Linteau de Beaune [**21054-27**].

5258 Le motif de la rosace est très courant en Bourgogne. Signalons juste le seul carreau bicolore conservé de la maison du Miroir [**21231-52**]. Il se trouvait une maison de Lestoille à Dijon du nom d'une enseigne pendante (ADCO B11372, fol. 33r., 1422). La clef de voûte de Dijon [**21231-142**] présente une étoile à cinq branches tandis que nous trouvons des étoiles à huit branches à Pommard [**21492-6**], Dijon [**21231-77**] Beaune [**21054-28**] et [**21054-35**] (portant blason).

5259 Cussy les forges [**89134-2**], Annay-sur-Serein [**89010-1**], croisée de Missery [**21417-1**], Sainte-Magnance [**89351-1**] Rougemont [**21530-20**], enduit peint auprès d'une niche à évier à Flavigny [**21271-42**] (très proche d'une rosace rouge et brun visible au 6 rue Saint-Thibault à Provins, texte issu de la conférence donnée aux Journées d'étude sur Le décor peint dans la demeure au Moyen Age, 2007, 7 p.), Dijon [**21231-38**]. Il y a par ailleurs de nombreux graffiti de rosaces.

5260 Avec végétaux sur poutre de Noyers [**89279-12**] (la peinture est peut-être moderne) et de couleur verte sur l'enduit à Châteauneuf [**21152-16**]. Dijon abrite une maison du Soleil (ADCO 12H34, 1528) et une maison au Soleil Dor (1544).

5261 Exemple d'une rosace sur un blason au-dessus de la porte à La Rochepot [**21527-2**]. Il peut néanmoins s'agir d'une retaille.

5262 Exemple à Dijon [**21231-6**], [**21231-34**] et [**21231-35**], Montbard [**21425-12**] avec des écailles et à Noyers [**89279-7**], [**89279-17**], [**89279-40**], [**89279-41**] et [**89279-45**], à comparer aux montants de l'huissier du portail nord de Noyers. Les colonnes du contrefort de l'oratoire de l'hôtel Thomas Berbisey [**21231-6**] et dans la cour d'Auxonne (SUP708) sont torsadées mais seule la seconde est végétalisée, avec des grappes de fruits.

5263 Dijon [**21231-52**].

Les pinacles sont des structures ornementales verticales. Développés en façade à partir du XV<sup>e</sup> siècle, ils encadrent les baies notables ou soulignent la verticalité des poteaux de nombreuses façades à pan de bois (**fig. 576**). Dans le premier cas, les pinacles sont eux-même ornés de petits crochets<sup>5264</sup>. Pour le second cas, ils sont généralement assez limités en dimensions, ce qui les rapproche morphologiquement de grosses moulures à tore avec base et amorti supérieur<sup>5265</sup>. Ils évoquent en miniature des colonnes, ce qui explique leur remplacement par des pilastres sur quelques façades de la Renaissance (les façades en pans de bois de Noyers [**89279-34**] datant de 1545 et [**89279-44**] et celle d'une galerie près du Palais de Justice de Dijon démolie en 1868<sup>5266</sup>). Les « pileys revestues de leurs basses » que portent les poteaux du pan de bois en façade de la demeure d'Amiot Arnault, écuyer, à Dijon, les désignent peut-être<sup>5267</sup>.

Les arabesques, entrelacs, cartouches, pots à feu et candélabres, popularisés par la seconde école de Fontainebleau et visibles dès 1515 à l'hôtel de la Rose à Langres<sup>5268</sup> et dans les années 1530 à l'église Saint-Michel de Dijon et à la chapelle de Pagny<sup>5269</sup>, ne sont reconnus que pour un petit nombre d'édifices du corpus (hôtel Thiroux de Saint-Félix à Beaune (SUP461), porte du château Gaillard à Saint-Magnance [**89351-1**] (**fig. 222**)<sup>5270</sup>).

---

5264 Porte de Saulx-le-Duc [**21587-2**], Dijon [**21231-14**] (fin du XV<sup>e</sup> siècle, restitution partielle de 1905, Comptes-rendus des Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, T. XV, p. LXXXVI), [**21231-35**] [**21231-30**] (pierre et bois) et [**21231-37**] bois, Noyers [**21231-26**] et niche à statue de Corpeau [**21196-1**]. Pour cet usage, leur origine serait à rechercher auprès des colonnettes engagées placées au devant du nu du mur et supportant des archivoltas comme à Flavigny [**21271-68**] (XIV<sup>e</sup> s.).

5265 Une quarantaine dénombrée dont la majorité qui ont été bûchées pour installer un enduit. Seuls ceux de Semur [**21603-15**], Noyers [**89279-33**], [**89279-40**] et [**89279-45**] n'ont pas été bûchés. Ceux de Châtillon-sur-Seine [**21154-8**] et Vitteaux [**21710-23**] sont connus par l'iconographie. Les pilastres sont restitués à la maison Millière de Dijon [**21231-21**] (vers 1483) et à Noyers [**89279-7**]. Ils sont peu nombreux à Beaune et à Avallon et au contraire généralisés à Semur. À Noyers [**89279-9**], ce sont seulement les principaux poteaux qui sont moulurés de cette façon. De tels aménagements sont présents sur la façade de la maison de Bourbon-Lancy dès 1468-1469d.

5266 Les neuf pièces de bois figurent au numéro d'inventaire 1283 du catalogue de 1894 du musée archéologique de Dijon.

5267 ADCO B11368 fol 104v.-105r., 1429. À l'inverse il est bien précisé dans le projet de construction de deux maisons en pan de bois à Dijon en 1424 que les « maîtres colonnes » des façades avant et derrière doivent être « tou plain et sans piler », ce qui témoigne de l'aspect commun de cet aménagement (ADCO B11332 fol. 147v.-149r.).

5268 MRP, « L'hôtel de Rose, redécouverte d'un décor de la première renaissance à Langres », CAUMONT Olivier (dir.), *Langres à la Renaissance, exposition du 19 mai au 7 octobre 2018 au musée d'art et d'histoire de Langres*, Langres, Ville de Langres, 2018, p. 116.

5269 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 165.

5270 Fort similaire sur ce point aux croisées du château de Vicq-sur-Breuilh (Haute-Vienne) avec le larmier supérieur, les pinacles et la coquille en fronton.

## Chapitre seize. Orner et embellir pour personnaliser le cadre de vie

En revanche, les motifs d'oves, fleurs, perles, rubans ou denticules, pour certains mis en place avant 1530 en façade de l'église Saint-Michel de Dijon<sup>5271</sup>, sont des formes immuables sollicités de manière répétitive sur plusieurs façades de la Renaissance (**fig. 577**)<sup>5272</sup>. Les colonnes de la galerie de l'hôtel de Vienne à Dijon [**21231-14**] arborent des frises d'ove à hauteur du chapiteau. Assez commun, le décor chambourcin (alternance de losange et de disque) prend place sur des encadrements (ex. à l'hôtel Bénigne de Serre [**21231-77**] de 1541-1542 et à l'hôtel Gerland [**21231-42**] de 1547), des pilastres (ex à Avallon [**89025-20**]) ou des entablements. Les motifs de consoles à volutes inversés en forme de S (ou rouleaux) sont courants pour les croisées Renaissance<sup>5273</sup>, mais ils ornent aussi la corniche d'Is-sur-Tille [**21317-4**]. Il existe aussi de petits motifs variés sous la pointe de l'accolade<sup>5274</sup>.

Les décors apotropaïques ont déjà en partie été évoqués. Selon les contextes, les décors ont également des fonctions de signalétique, publicitaire, mémorielle ou uniquement ornementale<sup>5275</sup>. Leur signe, qualité et leur support sont également bien variables.

### E.3. Des motifs signifiants : trilobes et accolades

#### *E.3.a. Le trilobe et le goût pour les belles courbes*

Les linteaux de baies, par leur position avantageuse, attirent l'oeil. La hauteur des blocs de pierre ou poutres formant linteau est mise à profit pour présenter des motifs simples et génériques. Les plus courants sont les trilobes et les accolades, tracés à partir des moulures généralement mises en place sur le reste de l'encadrement de l'ouverture. Ils constituent initialement certainement des marques d'honorabilité, voire un signe de reconnaissance des élites, comme d'autres motifs décoratifs récurrents.

---

5271 CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551), thèse de doctorat en art et archéologie*, Paris, Université de Paris 4, 1992, p. 163.

5272 Dijon [**21231-131**] et (SUP543) Noyers [**89279-8**] Noyers [**89279-20**] de 1545, Is-sur-Tille [**21317-3**] de 1545.

5273 A l'hôtel Legouz-Gerland de Dijon [**21231-79**] dès 1538.

5274 Talant [**89617-14**], La Rochepot [**89527-4**] et Avallon [**89025-10**].

5275 BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 51.

Le trilobe est construit formellement par la décomposition d'un demi-cercle ou d'un arc brisé en trois lobes. Le lobe central supérieur se raccroche aux deux lobes latéraux en respectant toujours une symétrie axiale. Environ 90 édifices de notre corpus emploient au moins à une reprise un linteau trilobé, un motif particulièrement apprécié aux XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. L'un des premiers emplois remarquables concerne les claire-voies, au début du XIII<sup>e</sup> siècle. Chaque linteau plein de la claire-voie de Beaune [21054-29] surmontant une colonnette et un trumeau (ou un piédroit aux extrémités) est doté d'un trilobe. Le cavet, la baguette et le tout petit canal qui font ressortir le trilobe du fond surcreusé du linteau sont amortis au-dessus des supports par une spirale. Cette mouluration reste d'ailleurs propre au couvrement : elle ne se poursuit pas sur les supports. Elle est identique pour le couvrement des claire-voies du 2 rue Notre-Dame et du 11 rue de la République à Cluny, mais sans amorti, et pour des structures de claire-voie un peu distincte<sup>5276</sup>. Le même système est employé à la façade de Beaune [21054-69], avec moins d'ambition : la claire-voie est moins longue et les trilobes sont seulement moulurés par un simple chanfrein sur réglet.

Le linteau de baies géminées est l'emplacement par excellence des trilobes en orbevoie aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles (exemple d'une baie à Flavigny [21271-8] étudiée) (fig. 578). Certaines de ces baies sont regroupées afin de rappeler visuellement la claire-voie, comme à la Maison Béline à Vitteaux [21710-2] (voir la partie sur les claire-voies ci-dessus).

La façade en pierres de taille de Poiseul-la-Ville [21490-2] (fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle)<sup>5277</sup> nous présente trois autres types de baie bien plus rarement concernées par cet ornement du linteau : une porte, une fenêtre à croisée et une grande fenêtre sans divisions. Les ouvertures, en plus d'être démesurées, comprennent un tympan et une archivolte, ce qui rend compte du statut élevé du commanditaire. Le tympan et l'archivolte formant arc brisé sont souvent repris pour les portes surmontées d'un grand trilobe de grandes demeures de qualité<sup>5278</sup>. La porte de Poiseul-la-Ville est moulurée d'un cavet qui forme le trilobe néanmoins la plupart des trilobes des autres portes de ce type sont plutôt moulurées d'un tore.

---

5276 A Cluny, les piédroits latéraux à chaque extrémité sont dotés de bases, moulures verticales et sculptures aux chapiteaux, les trumeaux prennent la forme de grosses colonnettes, et des jours supérieurs surmontent chaque baie.

5277 HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts dans Burgund*, Cologne, Vertrieb, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p.

5278 Flavigny [21271-86] (assez similaire à la porte d'accès à la tour de Bar à l'hôtel ducal de Dijon, 1364-1365), Poiseul-la-Ville [21490-2], Auxonne [21038-2] et Nuits-Saint-Georges [21464-3]. La porte haute en façade de Magny-Lambert [21364-1] est un cas rare de porte trilobée sans ornement ou moulure complexe.



Les fenêtres sans divisions sont rarement concernées. Celle à mi-hauteur de la façade de Poiseul-la-Ville [21490-2] adopte le trilobe et l'archivolte développé sur les autres ouvertures. La grande hauteur du trilobe nécessite l'emploi de plusieurs pierres pour le constituer, tout comme pour la majorité des portes et quelques autres baies trilobées<sup>5279</sup>. Hormis ce cas et une fenêtre peut-être en place à Flavigny [21271-57], ces fenêtres sont généralement plus tardives<sup>5280</sup>.

La troisième baie de la façade prise en exemple est une grande fenêtre à croisée qui a conservé ses éléments de supports. Considérant la chronologie de l'ensemble, c'est l'une des plus anciennes croisées que nous connaissons en Bourgogne. Les trois plus anciennes demeures de Saint-Seine-l'Abbaye [21573-2], [21573-5] et [21573-6], la maison du Petit Fontenay à Montbard [21425-4] et la maison des Ecuyers à Flavigny [21271-56] et une poignée d'autres façades comptent des fenêtres à croisées avec trilobes, à placer chronologiquement au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5281</sup>.

Le trilobe à lobes réguliers et arrondis mis en évidence devant le fond du linteau par un chanfrein est largement majoritaire. Outre les changements de moulures, en choisissant le tore notamment pour les plus prestigieuses constructions puis quelquefois le cavet (notamment au XIV<sup>e</sup> siècle sur des croisées), quelques variations de cette forme commune du trilobe sont observées. Elles correspondent d'après nos observations à une volonté de diversification du motif, en particulier à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. La première variation concerne la forme des lobes : ainsi le lobe supérieur tend à être plus large pour certaines façades, en particulier en Auxois (Rougemont, Montbard et Vitteaux). Cela peut résulter en partie de l'augmentation progressive de la largeur des baies.

A l'inverse, il arrive que le lobe supérieur soit au contraire assez réduit en largeur. Nous observons d'ailleurs un effet visuel proposé à partir de la modulation de ce critère. À Flavigny [21271-111], la façade pignon compte deux fenêtres à colonnettes superposées restaurées à l'identique. Le lobe supérieur du trilobe est assez large pour la croisée du rez-de-chaussée surélevé alors qu'il est bien plus réduit pour celle du haut<sup>5282</sup>. Une distinction similaire semble exister à

---

5279 Exemple à Beaune [21054-23] et [21054-64].

5280 Datation du XIV<sup>e</sup> siècle à Villaines-en-Duesmois [21685-7] et Dijon [21231-47] et du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle à Quincerot [21516-2].

5281 Citons aussi Dijon [21231-17], [21231-22] et [21231-61], Flavigny [21271-113], Pommard [21492-3], Guillon [89197-12] et Nuits-Saint-Georges [21464-1].

5282 En comparaison, cette largeur est médiane pour la fenêtre à colonnette conservée sur la façade gouttereau en retour.

Salives [21579-4] entre la baie de la façade pignon avant (visible depuis la rue) et celles placées plus en retrait<sup>5283</sup>.

Sur plusieurs façades datables au moins pour une partie du XIV<sup>e</sup> siècle, l'arrondi du lobe supérieur est rompu afin de lui donner la forme d'un arc brisé<sup>5284</sup>. Par convention, nous nommons cette forme le trilobe à pointe. La série de cinq grandes fenêtres à meneau de la façade gouttereau de Châtillon [21154-5] (fin XIII<sup>e</sup> siècle-début XIV<sup>e</sup> siècle) est équipée de trilobes inscrits dans un arc brisé chanfreiné et dont l'arrondi du lobe supérieur est rompu afin de lui donner la forme d'un arc brisé. Le petit écoinçon entre l'arc brisé et le point de rencontre latéral des lobes est creusé. Le linteau de la fenêtre centrale est même creusé davantage pour encadre les trilobes dans un encadrement orthogonal supérieur. Ce changement progressif marque l'envie de faire évoluer la forme des trilobes si abondamment exploitée tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons un linteau de chaque type sur les baies à l'étage de la façade sur rue d'un bâtiment plus à l'est du même ensemble architectural de Châtillon. Le linteau au lobe central en arc brisé s'affranchit de la forme du second linteau aux trilobes arrondies qui semble en position de réemploi. Le même type de linteau à trilobe à pointe est mis en œuvre en divers lieux : deux fenêtres à meneau en moulure à tore à Chanceaux [21142-13], des fenêtres simples à Dijon [21231-47] et des croisées chanfreinées à Nuits-Saint-Georges [21464-1] et Flavigny [21271-56]. À Villaines-en-Duesmois [21685-7], le lobe supérieur sous l'arc brisé reste arrondi.

Quelques variations communes sont repérées. Le site de Flavigny comprend deux façades du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>5285</sup> pour lesquelles un encadrement à angle droit en tore vient encadrer l'arc brisé dans lequel s'inscrit le trilobe à pointe, le tout souligné d'un tore. Comme pour un grand nombre d'autres baies trilobées, c'est un tore qui trace les trilobes et ces autres éléments. Cette forme architecturale est reconnue pour les grandes niches latérales du portail de l'église Saint-Bénigne de Dijon. La référence à l'arc brisé est plus discrète pour deux édifices voisins de Saint-Seine-l'Abbaye [21573-2] et [21573-6] : de petits écoinçons comblent en effet un petit espace au-dessus des deux lobes latéraux des trilobes à pointe des fenêtres à croisées.

Pour une baie de Selongey [21599-25] seulement connue par une photographie, l'effet visuel est distinct : les trilobes arrondis s'inscrivent dans un demi-cercle formé par un cavet. Ce type de

---

5283 Pour les baies de la façade pignon arrière et de la façade gouttereau, la largeur du lobe supérieur est plus conséquente. Il n'est pas impossible d'estimer à partir de certains détails que ces différents éléments relèvent de phases de construction distinctes de quelques années à quelques décennies.

5284 Dijon [21231-61], Aignay-le-Duc [21004-7], Gilly-lès-Cîteaux [21297-1] et Pommard [21492-7].

5285 Flavigny [21271-68] (fenêtre à colonnette) et [21271-113] (croisée).

variation qui semble assez avancé dans le XIV<sup>e</sup> siècle se retrouve de manière moins directe pour une fenêtre à croisée de Flavigny [21271-57] et un linteau en réemploi à Santenay<sup>5286</sup>.

L'avènement de l'accolade au XV<sup>e</sup> siècle (voir après), limite l'emploi du trilobe au linteau. Son utilisation, aussi bien à lobe arrondi qu'à pointe, pour les grandes baies des chapelles d'hôtels urbains nobles (hôtel Rolin [21231-49] vers 1440 et hôtel Chambellan [21231-30]) constitue de toute évidence une référence aux grandes baies d'église. Le trilobe est particulièrement associé à une structure de dévotion plus modeste : la niche à statuette votive en façade ou montjoie. L'une des plus anciennes niches de ce type, couverte d'un trilobe formé d'un tore, prend place au XIV<sup>e</sup> siècle sur la façade de la maison du Petit Fontenay à Montbard [21425-4]. À Beaune [21054-16], il s'agit peut-être d'un linteau en réemploi. Une bonne partie des niches des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles associent le motif du trilobe, généralement bien ajouré, à celui de l'accolade<sup>5287</sup>. Les lobes sont quelquefois assouplis, à l'instar de ceux qui ornent les baies du XVI<sup>e</sup> siècle en Lorraine. L'une des plus remarquables niche de ce type, probablement datable de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, est celle de Dijon [21231-66]. Le trilobe orné de feuillages<sup>5288</sup> se détache du fond du linteau par une fine mouluration. La pointe du lobe supérieur le divise en deux arcs de cercle qui accueillent chacun, comme les lobes latéraux, deux petits lobes. L'ensemble est surmonté par un arc brisé se terminant par une discrète accolade et par des retours supérieurs en angle droit (semblable à ceux évoqués pour Flavigny) moulurés d'un tore à léger listel. La grande niche à statue de la maison au Donataire à Flavigny [21271-82] comporte une accolade formant archivoltte richement ornée, avec à sa base un trilobe qui se développe surtout à l'horizontal<sup>5289</sup>.

A Velogny [21662-1], le motif du trilobe est choisi pour une fenêtre à meneau du XV<sup>e</sup> siècle. En effet, les lobes supérieurs de taille démesurée accueillent des blasons sculptés, ce que ne permet pas l'accolade visible sur la fenêtre voisine. L'association entre trilobe et armoiries n'est pas ailleurs sans doute pas le fruit du hasard : ce motif est déjà utilisé depuis déjà deux siècles sur les constructions assez distinguées voire nobles. Le recours au trilobe sur quelques autres baies peut être compris comme une envie de s'approprier une référence visuelle prestigieuse ou à l'inverse

---

5286 Service Régional de l'Inventaire, canton de Nolay, commune de Santenay, photographie J.-L. Duthu, 1979.

5287 Exemple à Fontaine-lès-Dijon [21278-7] et [21278-9], Semur [21603-14] et [21603-17] et à Mauvilly [21396-1]. Ce n'est en revanche pas le cas de Flavigny [21271-116] ou à Vitteaux (SUP985) où le trilobe est encadré par un demi-cercle.

5288 Tout comme pour la niche en façade sur cour de l'hôtel Godran [21231-38] et les niches à statues des cheminées des hôtels Rolin [21231-49] et Bernardon [21231-46].

5289 Les pointes du trilobe sont festonnées d'une manière similaire à la niche de piscine de la chapelle Saint-Sébastien de l'église proche de Grignon.

comme la reprise d'un motif désuet afin de proposer une alternative aux formes alors en vogue comme l'accolade. Il est assez difficile de trancher pour les cas suivants.

A Courterolles [89197-12], un linteau de fenêtre à croisée présente de manière exceptionnelle un couvrement non symétrique. Chaque côté comporte une accolade incisée, surmontées à gauche par un encadrement à angle droit mouluré d'une baguette et à droite par un trilobe également mouluré d'une baguette. Ce cas correspondrait davantage à la première hypothèse considérant l'appropriation tardive de formes anciennes en contexte rural. En revanche, le jour supérieur de la tourelle d'escalier de Dijon [21231-73] (vers le troisième quart du XV siècle<sup>5290</sup>), couvert d'un trilobe à pointe dessiné par un cavet et surmonté d'une accolade à moulure en tore à léger listel, pourrait correspondre au second cas. Notons que cette baie rappelle visuellement les niches décrites plus haut. Enfin, l'accolade au linteau de la porte de Selongey [21599-21] admet un petit motif formant trilobe à sa pointe<sup>5291</sup>.

Rappelons ici que le motif du trilobe est aussi présenté par des structures en bois. Les grandes fermes débordantes au-devant de façades pignons à pan de bois et de fermettes débordantes de lucarnes en bois prennent quelquefois la forme d'un trilobe (exemple à Auxonne [21038-4]), mais cela s'explique par la parfaite adéquation de cette forme avec la forme triangulée de ces fermes. Néanmoins, à Vitteaux [21710-18], le motif du trilobe ajouré est intentionnellement repris à la base de l'encorbellement de la grande lucarne (**fig. 248**)<sup>5292</sup>.

### *E.3.b. Variations autour du trilobe*

D'autres variations sont possibles autour du trilobe. À Montoillot [21439-1], un bâtiment du XIII<sup>e</sup> siècle qui a fait l'objet d'une étude de bâti poussée<sup>5293</sup> comprend deux fenêtres à meneaux à

---

5290 SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 159.

5291 Le trilobe est également plus marqué sous l'accolade d'un linteau en réemploi également à Selongey. Il est probable que l'on ressente dans ce bourg septentrional plus qu'ailleurs l'influence de cette association visuelle forte commune en Lorraine.

5292 Ce découpage du bois en trilobe est bien plus commun en Picardie et Normandie.

5293 LACAILLE Antoine, *Un logis du XIII<sup>e</sup> siècle à Le Palloux (Montoillot, 21) : étude générale de la construction et du décor. Complément aux rapports de prospection thématique : « Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont*, Dijon, rapport de prospection thématique, 91 p.

quintilobes chanfreinés au linteau. Nous retrouvons cette forme associée à une grande accolade en couverture d'une porte à présent disparue à Cussy-les-Forges [89134-2]. Les quintilobes formés par la décomposition de la forme du trilobe en couverture principal, souvent ajouré, sont communs sur les niches (ex une niche montjoie de Fontaine-lès-Dijon (SUP497)). La division de demi-cercle en cinq parties fait partie des figures géométriques communes de cette époque<sup>5294</sup>. Pour comparaison, un linteau grossièrement quadrilobé de la fin du Moyen Âge en réemploi est visible dans le village d'Avosnes rue de l'Hôpital.

Une petite région circonscrite dans la moitié sud du bailliage de la Montagne démontre l'emploi détourné des lobes en angle droit vers les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>5295</sup>. Ainsi une fenêtre à colonnette de Beaunotte [21055-1] et une fenêtre chanfreinée de Magny-Lambert [21364-1] présentent de tels linteaux à redents remplaçant le trilobe, respectivement par un tore et un chanfrein. Un linteau de porte avec « arcature à crénelure » est repéré à Meulson. Cette forme rappelle visuellement les linteaux droits surmontés par des coussinets. La largeur d'une porte de Saint-Seine-l'Abbaye [21573-1] oblige à ajouter quelques redents, ce qui totalise jusqu'à sept découpages. Parmi les emplois de cette forme de linteau à redents reconnus dans divers lieux au sud du bailliage de la Montagne<sup>5296</sup>, le clocher de Saint-Germain-le-Rocheux est révélateur de la modulation du couvrement polylobé. Les quatre baies géminées sont couvertes par un linteau à redents, un linteau cintré (un lobe), un autre bilobé et le quatrième trilobé. Nous avons connaissance d'un cas en dehors de cette zone. En effet, une fenêtre à meneau moulurée d'un cavet à Pernand-Vergelesse [21480-1] présente cinq redents pour chaque côté.

Les motifs polylobés sont avant tout représentés par le trilobe couronnant le linteau et le quadrilobe en *oculus*. Ils sont aussi sollicités comme motifs ornementaux plus discrets, généralement avec des lobes arrondis. Les baies trilobées sont d'ailleurs les premières concernées, même si elles sont aussi quelquefois le support de sculptures. À Chanceaux [21142-13], de petits trilobes à pointe qui surmontent de petites sculptures se placent à l'endroit d'un congé et d'un culot,

---

5294 SENE Alain, « Quelques instruments des architectes et des tailleurs de pierre au Moyen Âge : hypothèses sur leur utilisation », *La construction au Moyen Âge, histoire et archéologie*, actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, 1972, p. 45.

5295 Voir spécifiquement l'analyse dans : LACAÏLE Antoine, *Un logis du XIII<sup>e</sup> siècle à Le Palloux (Montoillot, 21) : étude générale de la construction et du décor. Complément aux rapports de prospection thématique : « Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont*, Dijon, rapport de prospection thématique, 91 p.

5296 La piscine de la chapelle de l'Épître à Aignay-le-Duc, à la piscine de l'église d'Arceau, au porche de l'église de Terrefondrée, aux baies des cloches d'Isomes et Saint-Germain-le-Rocheux et aux arcades du cloître du Val des Choux (*MCACO T. 21*, p. 494).

à proximité des chapiteaux-frise du rez-de-chaussée. Ils évoquent un couvrement en miniature. Un petit quadrilobe dans un cercle vient ainsi se placer entre les trilobes de linteau à Selongey [21599-25] et Flavigny [21271-57]. Ce motif est placé au centre de la croisée de Poiseul-la-Ville [21490-2], le linteau propose un motif plus impressionnant : un sextilobe.

La répétition multiple du motif du trilobe constitue un effet visuel recherché (**fig. 579**). Elle s'observe sur des supports assez variés : l'encorbellement de la tourelle d'escalier à Flavigny [21271-72] ou sur le chapiteau d'une colonnette de cheminée à Flavigny [21271-49]. Dans quatre cas, ce sont de véritables petits motifs en baies trilobés qui sont répétés, ce qui évoque une arcature en miniature. La porte d'accès de l'allée voûtée de l'hôtel Chambellan [21231-30] (après 1488), une porte disparue à Cussy-les-Forges [89134-2] et des niches en réemploi à Pichanges et Talant sont surmontées de petites lancettes trilobés<sup>5297</sup>. Cela concerne aussi le haut de la niche à statue de Darcey [21226-1] formée de deux pans. À la base de la souche de cheminée de Boux-sous-Salmaise [21098-1], le motif répété est soigné : il s'agit de petites baies à deux lancettes trilobés surmontées d'un trilobe, le tout inscrit dans un arc brisé.

### *E.3.c. A la pointe de l'ornementation gothique : le motif de l'accolade*

Le motif de l'accolade est composé de quatre arcs de cercle formant courbes et contre-courbes, symétriques et alternativement convexes en haut et concaves en bas, aboutissant sur une pointe centrale<sup>5298</sup>. Une incision triangulaire reprend quasiment toujours la forme de cette pointe sur la base du linteau. La tripartition et ce développement vertical central sont des éléments repris du motif du trilobe avec brisure du lobe supérieur<sup>5299</sup>, mais l'accolade en elle-même semble plutôt découler de pointes ou archivoltes appliquées sur arc brisé<sup>5300</sup>.

---

5297 Dans le cas de l'hôtel Chambellan, ces motifs font échos aux mouchettes formant réseau dans le tympan. Pour le cas des portes, le portail nord de l'église de Noyers forme un exemple avec de toutes autres proportions.

5298 Les courbes au niveau du meneau sont strictement de même forme que celles sur les extrémités pour l'exemple précoce de l'hôtel Saint-Georges (datables vers 1430, SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 64).

5299 Le linteau de porte de la chapelle Saint-Georges de Cercey (commune de Thoisy-le-Désert) constitue une forme transitoire en ce sens.

5300 Une influence de la forme des portes à linteau sur coussinet n'est pas à exclure non plus (CAMPANAUD Thomas, *La maison gothique en Auxois (Bourgogne) : Proposition de protocole d'étude archéologique du bâti civil*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de master d'Archéologie médiévale dirigé par Daniel RUSSO et Christian SAPIN), 2005, 2 volumes, p. 74).

Ce motif présenté par un tore est visible dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle en façades sur rue de Dijon [21231-16], [21231-24] et [21231-67] mais également à l'hôtel ducal vers 1450<sup>5301</sup>. Visuellement, la moulure à tore semble contrebuter la charge de l'arc. L'accolade prend place aussi bien sur la porte cintrée (en anse-de-panier) de la tourelle d'escalier que sur les linteaux des différentes fenêtres (croisée, fenêtre à traverse et jour en l'occurrence). Le motif de l'accolade est largement sollicité dans les décennies suivantes et principalement jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle : nous l'identifions pour 521 demeures (% du corpus) (**fig. 580**).

Il est en particulier présent sur une grande partie des linteaux des principales portes d'entrée<sup>5302</sup> et de croisées reconnues. Le motif est alors logiquement dédoublé au linteau pour les croisées. Nous le retrouvons par ailleurs aussi au linteau pour de nombreuses fenêtres à traverses, fenêtres, jours<sup>5303</sup> mais aussi quelques lucarnes. La maison seigneuriale à tourelle de Fontaines-en-Duesmois [21276-1] décline l'accolade sur de multiples supports, dont certains assez originaux. Elle prend place sur deux soupiraux<sup>5304</sup>, le linteau de la cheminée et une niche intérieure, en plus de ses neuf portes cinq fenêtres à traverse et six fenêtres<sup>5305</sup>. Nous trouvons fréquemment l'accolade au linteau sur les niches à statues extérieures. Mais tout comme pour le cas du trilobe, après l'abandon progressif du motif sur les linteaux de baie, ce motif, souvent accompagné d'ornements, reste employé pour ces petites structures même après le XVI<sup>e</sup> siècle, ce qui démontre sa signification de référence à une esthétique valorisante.

L'accolade orne aussi certains arcs couvrant des portes et des baies de boutique. L'exemple présenté de la porte de l'hôtel Godran [21054-38] est ainsi à rapprocher de la porte de l'hôtel voisin (Dijon [21231-36]) et de la porte et des baies de boutique de la façade de Beaune [21054-24] (détruits) entre autres exemples.

---

5301 La datation de ces immeubles est proposée par B. Saint-Jean-Vitus (SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 64).

5302 Cet usage très prononcé pour les portes tranche avec le cas du trilobe.

5303 Y compris un jour monolithe à Molinot [21420-2].

5304 Pratique que l'on retrouve à Dijon [21231-64] (milieu du XV<sup>e</sup> siècle d'après SAINT JEAN VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, p. 64).

5305 L'accolade couronne aussi la moulure de la face interne de baies, ce qui est rare (voir la partir sur les moulures).

Outre les linteaux de baies, l'accolade prend place à trois emplacements sur les façades à pan de bois. Des accolades surmontent chaque travées ou panneaux<sup>5306</sup> sur des façades de Dijon, Semur et Vitteaux. Les deux autres exemples témoignent de traditions locales. À Châtillon [21154-3] et [21154-13], des longues accolades se placent sur la sablière basse dans la largeur entre chaque about de sommiers alors qu'à Noyers [89279-11], [89279-21], [89279-23], [89279-41] et [89279-45] le même principe est suivi avec de petites accolades qui relient visuellement les abouts de solives<sup>5307</sup>.

Sollicitée au XV<sup>e</sup> siècle par la sphère des nobles et bourgeois en contexte urbain (le duc et ses conseillers), l'accolade s'affirme comme le motif bourgeois qui signale une aisance du propriétaire. Elle est reprise sur la ou les maisons les plus importantes de chaque village (dans les contextes de construction en pierre) au XVI<sup>e</sup> siècle.

#### *E.3.d. Evocations et variantes de l'accolade*

La forme de l'accolade peut être soulignée de diverse manière, au-delà des seules variations de moulures avec lesquelles elle se forme (**fig. 581**).

Pour deux croisées du XV<sup>e</sup> siècle, le motif de l'accolade est exceptionnellement repris sur la traverse<sup>5308</sup>. Les baies de nombreux sites (principalement en région beaunoise et dans la partie iconnaise de l'Auxois) admettent un léger liseré qui se place sous l'accolade. Cela concerne au moins une quarantaine de bâtiments, dont l'une des portes de la maison étudiée de Pouilly-en-Auxois [21501-6]. Pour quatre bâtiments en contexte de bourg du nord du bailliage de Dijon, le liseré est continu sur tout le pourtour du cavet de l'accolade. Ce style qui met davantage en évidence l'accolade relève ici d'une tradition locale<sup>5309</sup>.

Les pointes des deux accolades des linteaux de croisées sont généralement centrées sur la largeur de chaque compartiment. Cependant, pour six cas du XVI<sup>e</sup> siècle dont trois à Flavigny, les pointes des accolades sont légèrement rapprochées du centre du linteau afin de proposer un effet

---

5306 Dijon [21231-3], Semur [21603-10] et Vitteaux [21710-19]. À Dijon [21231-34] et [21231-109] et Semur [21603-16], les accolades occupent aussi les entretoises et appuis de la façade.

5307 Suivant des exemples à Bar-sur-Seine, Chablis, Provins ou encore dans le Tarn et le Lot-et-Garonne et à Avignon.

5308 Vitteaux [21710-18] en bois (avec même aménagement au 2 rue de l'Horloge à Auxerre) et Chanceaux [21142-1] en pierre.

5309 Is-sur-Tille [21317-6] Saulx-le-Duc [21587-1] et [21587-2] et Selongey [21599-7] (seulement pour la partie basse).



visuel original<sup>5310</sup>. La pointe est aussi curieusement décalée vers la droite pour l'accolade couvrant une porte à Mont-Saint-Jean [21441-11].

Quelquefois, l'accolade est placée assez haut sur le linteau, ce qui ménage un fond plat en partie basse du linteau. Le linteau conservé de la croisée en pierre de la demeure étudiée à Semur [21603-64] (1535d) est concerné. Nous trouvons aussi des cas à Semur [21603-18], Cussy les Forges [89134-1], Villaines-en-Duesmois [21685-9], Montréal [89267-12]. Plutôt que la seule mise en valeur de l'accolade, nous pensons que cet espace réservé pouvait accueillir un motif, figure ou formule peinte. Les deux accolades surmontant des motifs d'une croisée de Cussy-les-Forges [89134-1] sont surmontées d'une unique grande accolade elle-même surmontant un troisième motif décoratif.

La pointe de l'accolade est soulignée à Fontaine-lès-Dijon [21278-11] par sa répétition en partie basse et à Gilly [21297-2] par la mise en place de petites moulures supplémentaires localisées. À l'inverse, et surtout au XVI<sup>e</sup> siècle, la pointe de l'accolade tend à être moins prononcée qu'auparavant. Cette transition vers une horizontalité assumée en contraste avec les trilobes et les accolades à hautes pointes du XV<sup>e</sup> siècle répond aussi à une hauteur moindre des linteaux. Quelques fenêtres d'Auxonne le démontrent assez bien, comme celles de la maison étudiée d'Auxonne [21038-22]. D'ailleurs, la faible hauteur de la plupart des linteaux de bois ne permet pas un développement marqué des pointes d'accolade (exemple à Semur [21603-64] étudiée). Cela concerne aussi les fenêtres à croisée en pierre de la demeure datée à Semur [21603-36] du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (**fig. 92**).

Le motif de l'accolade est une alternative à l'encadrement droit au linteau, préféré pour de nombreux bâtiments (ex de la tour de Bourgogne à Flavigny [21271-42]). Aussi, de nombreuses variations de la forme du linteau à accolade servent à combiner visuellement les deux types. Les jours de la tourelle d'escalier de Beaune [21054-70] sont couverts d'un linteau à accolade formé par un tore. Cette même moulure vient se croiser à angle droit sur les extrémités de l'appui de ces baies. La porte de cette même tourelle compte un croisement de la moulure sur la pointe et les courbes latérales de l'accolade, variations datables du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle d'après les exemples datés<sup>5311</sup>. Pour 17 bâtiments, un petit triangle formant écoinçon vient se placer au-dessus des

---

5310 Flavigny [21271-35], [21271-77] et [21271-87], Annay-sur-Serein [89010-1], Auxonne [21038-9] et Dijon [21231-123].

5311 Exemple de la maison [89025-18] d'Avallon (1531d).

courbes latérales de l'accolade dessinée par un cavet ou un tore, pour divers types de baies. Cela concerne une bonne partie voire la majorité des baies à accolade en façade des sites de Châteauneuf et Montréal par exemple. Pour sept de ces cas, la pointe de l'accolade est par ailleurs détachée physiquement de la moulure d'encadrement afin de conserver une ligne horizontale<sup>5312</sup>. Un exemple de ce type est daté entre 1494 et 1503 à la maison Saint-Christophe d'Autun. À Vitteaux [21710-13], la forte mouluration de la croisée permet de combiner les deux formes : le premier cavet intérieur et le réglet sont à encadrement droit ce qui laisse la possibilité au cavet extérieur de former les deux accolades au linteau. Il en est de même pour quelques autres croisées pour lesquelles une seule accolade vient surmonter le linteau<sup>5313</sup>.

Pour d'autres cas, *a priori* uniquement au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>5314</sup>, c'est l'abandon des courbes latérales de l'accolade au profit d'angles droits pour un grand nombre de baies (ex. un jour à Auxey-Duresses [21037-2], Buncey [21115-1] et même une fenêtre à meneau en réemploi à moulure en tore à Bligny-sur-Ouche) qui signe la préférence pour des motifs orthogonaux. On peut alors parler de motif en arcs infléchis. La pointe supérieure prend même, à de rares reprises, la forme d'un banal triangle<sup>5315</sup>. Le jour du cabinet au rez-de-chaussée de la galerie datée de 1542 de Beaune [21054-1] comprend encore une accolade surmontée d'un chapiteau simple à la pointe, mais le reste de l'encadrement est résolument de type Renaissance<sup>5316</sup>. Enfin, les formes les plus curieuses d'accolades de maisons sont à découvrir à Guillon [89197-12]<sup>5317</sup> et Quemigny-sur-Seine [21514-1]<sup>5318</sup>.

---

5312 A l'inverse sur la baie en réemploi de la façade ouest d'Avallon [89025-18], une ligne supérieure au-dessus de la moulure du linteau commun à l'encadrement reprend la pointe de l'accolade.

5313 Auxonne [21038-9] (pour une croisée et pour une fenêtre à six compartiments) et [21038-19], suivant un schéma que l'on retrouve à la porte de Comté de la même ville (1503) et Dijon [21231-102].

5314 Dès 1504-1507 pour des petites fenêtres de la maison Bossuet à Seurre.

5315 La pointe de l'accolade est remplacée par un petit arc sur un linteau tardif d'une porte de Beaune.

5316 Les décharges à deux pierres en bâtières surmontant les baies à l'époque moderne peuvent éventuellement rappeler par leur forme la pointe de l'accolade.

5317 L'accolade surmontant une bande chanfreinée est marquée par un listel et se termine à la pointe par un motif fleurdelisé simplifié (ce dernier motif se retrouve pour une porte dans l'église de Saint-Romain).

5318 L'accolade est tellement aplatie que ses côtés forment deux arcs surbaissés.





## Conclusion générale

---

Initier une recherche sur la sphère domestique, au cœur de l'intime, n'est pas chose aisée. La démarche peut paraître étonnante, en contrepied total de l'attrait naturel pour les objets d'études exotiques, lointains et peu accessibles. Mais la maison en dit long sur ceux qui l'érigent, la possèdent et l'occupent.

La compréhension rigoureuse du fait domestique ne peut aisément se concevoir qu'à travers le croisement des approches relevant de plusieurs spécialités. Le recensement des édifices et de la documentation qui les présente constitue la démarche fondamentale de cette recherche. Il a pu compléter certains travaux d'inventaire déjà existants à l'échelle de villes ou des bourgs, souvent réalisés dans le cadre universitaire. La prospection méthodique des édifices a permis de prendre en considération des traces parfois fugaces d'édifices largement défigurés, mais reconnues à partir de critères précis. Ainsi, sur une vaste zone, il devient possible de considérer les vestiges d'habitations de qualité de la fin de l'époque médiévale encore peu connues par les fouilles archéologiques et par les études de géographes et ethnographes. Mi-villes, mi-villages, lieux de pouvoir secondaires, les bourgs se sont particulièrement avérés riches en vestiges. Quelques démarches particulières ont donné de très bons résultats. Les observations au cours de visite d'un grand nombre de propriétés et d'intérieurs d'édifices ont renouvelé grandement nos connaissances sur certaines structures spécifiques, en particulier le nombre, la position et la forme des équipements comme les cheminées et les systèmes de couverture (plafonds, charpentes). Cela a même concerné des demeures qui ne présentent plus aucun caractère d'ancienneté sur leur façade visible dans le centre fortifié de Flavigny-sur-Ozerain.

Le choix d'admission des différents éléments connus visuellement dans le corpus ou à défaut dans une liste complémentaire des éléments équivoques a été notamment justifié par la comparaison avec les édifices bien datés et l'identification de marqueurs chronologiques fiables. Si des incertitudes perdurent pour de nombreuses constructions, cette méthodologie a permis de cibler efficacement des cas de réemploi et de conservatismes structurel ou ornemental. Les établissements

## Conclusion générale

et les composants religieux, militaires ou monastiques ont été écartés par une bonne connaissance de l'historique des sites.

Les ressources documentaires se sont révélées utiles à plusieurs titres. Les textes médiévaux choisis de manière réfléchie par secteurs évoquent directement ou indirectement les demeures. Leur diversité garantit une certaine représentativité des différentes formes d'habitat. Les noms et localisations qui apparaissent dans les mentions permettent quelquefois de situer précisément le bien immobilier, voire même de l'associer à des éléments matériels étudiés au sein du corpus. L'iconographie conservée de la période médiévale est bien limitée, mais nombre de photographies, peintures, dessins ou gravures ont révélé des édifices ou parties d'édifices disparus.

Une fois constitué et inclus dans une base de données, le corpus des structures s'est avéré très fortement hétérogène, tant par la diversité de formes architecturales que par la palette étendue de modes de conservation. Le premier thème développé a permis d'éviter la question de l'absence. Les données démographiques, les documents qui listent tout ou partie des propriétés bâties d'un site (tels les terriers et censiers) et les données issues des fouilles archéologiques permettent d'estimer, pour quelques endroits et chronologies précises, un nombre plausible de maisons occupées. Ces informations donnent en négatif une vision de ce qu'il manque vis-à-vis de l'existant perceptible. Il se trouve que les textes se font souvent l'écho du mauvais état des constructions. De fait, les destructions, reprises et altérations sont causées par divers phénomènes qu'il convient de hiérarchiser. Ainsi, la forme des constructions, les matériaux employés et le défaut d'entretien sont parmi les critères les plus déterminants. Considérant les scénarios théoriques possibles amenant à la ruine ou à la suppression d'une construction, mis en relation avec les traces physiques de ces effets, il est possible de formuler des hypothèses quant aux structures manquantes au sein du bâti. Les structures extérieures bâties en bois figurent ainsi parmi les éléments rarement observables. *In fine*, cette piste de réflexion permet d'anticiper statistiquement l'état de certaines structures en fonction du contexte considéré. Aussi, les réflexions portent en priorité sur des sites, édifices et structures dont l'état originel peut être conceptualisé au moins en partie.

La maison est un terme générique qui rassemble de multiples concepts et comprend intrinsèquement plusieurs composants. L'analyse des formes a été systématiquement menée pour chacun de ces éléments, depuis la place de l'habitat dans une agglomération jusqu'aux composants des différentes entités architecturales du logis ou de ses dépendances.

## Conclusion générale

Numériquement, les maisons forment l'essentiel des agglomérations. Leur disposition, qui constitue en négatif les rues et voies de passages, est fortement liée à l'évolution du site. Aborder le cadre spatial permet de saisir les contraintes d'implantation de l'habitat vis-à-vis des structures urbaines, en particulier à la fin de l'époque médiévale. Les formes parcellaires régulières témoignent de lotissements tardifs de certains quartiers (telle la rue d'Assas à Dijon) ou d'efforts d'uniformisation par les autorités décisionnaires lors de la création de nouvelles agglomérations (comme Talant) ou de projets urbains de reconstructions partielles (suspectés à Auxonne suite à un incendie).

Les villes, la plupart des bourgs et certains villages sont dotés d'une clôture au XVI<sup>e</sup> siècle, plus ou moins fortifiée. Le rapport de l'habitat vis-à-vis de ces hauts murs (ou pâlis de bois) est ambigu. Les maisons sont démolies en nombre lors de la mise en place des enceintes urbaines, en particulier lors de la mise en défense de ville avec des bastions et de très larges zones de tir. L'alignement de maisons ou la mise en place de logis contre les murs fortifiés ou dans les tours assurent une certaine longévité aux murailles, mais des contraintes comme l'accessibilité en cas de trouble ou la limitation et la protection des ouvertures sont à considérer. Les habitations incluses dans la basse-cour du château, en nombre restreintes, ne peuvent admettre que très peu de dépendances : elles constituent néanmoins un abri-refuge de choix, dévolu en priorité aux vassaux et aux partenaires financiers du seigneur ainsi qu'aux ecclésiastiques. L'enclos monastique fortifié de Moutiers-Saint-Jean admet exceptionnellement quelques maisons de particuliers suivant ce même modèle, notamment lors des troubles du XV<sup>e</sup> siècle. Les archives font état de situations bien particulières. L'installation de logements sur des ponts et contre l'église Saint-Nicolas à Châtillon-sur-Seine, consentie par la municipalité sous couvert de redevances, est symptomatique de la densification urbaine. En réponse, les faubourgs périphériques recueillent en priorité certaines activités artisanales.

Concernant la forme des propriétés, nous relevons que les dimensions de la demeure, le nombre et la qualité des dépendances sont cohérents avec le niveau social revendiqué par le propriétaire. Il faut remarquer en particulier la position en retrait (cœur d'îlot ou logis séparé de la rue par une cour) ou le caractère enclos des propriétés nobles en ville (corps de logis, galeries et dépendances autour d'une cour centrale) qui soulignent ce point/phénomène. En milieu rural, l'habitat est essentiellement défini par la tenure paysanne, désignée par le terme « meix ». Cette

## Conclusion générale

forme d'habitat est assujettie tant dans sa forme que dans son évolution aux droits seigneuriaux locaux : ainsi le meix est fortement empreint de l'histoire, de la position et du statut du site considéré.

Concernant les dépendances bâties de l'habitat, la généralisation des structures en bois et le manque de marqueurs chronologiques limitent grandement leur reconnaissance matérielle. Néanmoins, deux formes architecturales érigées en pierre aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles sortent du lot : les puits à margelle maçonnée et les granges. Sur ces points, nos recherches ont permis la reconnaissance de types régionaux : les corbeaux de supports de poulies de puits sculptés en forme de lion et les granges à piles avec façades en pierre, accès par le pignon et les cloisonnements internes. Pour déterminer la corrélation entre forme et fonction des autres dépendances, nos connaissances sont tributaires des recherches réalisées en archives.

Les textes dijonnais des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles font état tantôt de « maisons de pierre », tantôt de « maisons de bois », ce qui démontre que les deux formes architecturales cohabitent assez tôt. En croisant les données textuelles, les données archéologiques (en particulier les publications de fouilles du site de Dracy) et la reconnaissance des structures, certains points peuvent être éclaircis quant à l'usage de la pierre et du bois au sein de la demeure. Il apparaît que le bois figure comme le matériau assez majoritaire pour former l'ossature de la construction aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. L'architecture à matériaux mixtes est cependant reconnue dans quelques villes, bourgs et sites où la pierre peut être extraite directement sur place. Cette architecture du bois explique le mode d'estimation de surface et de longueur d'édifice en nombre de travées. Il convient d'être plus nuancé pour la fin de l'époque médiévale. Dans les agglomérations importantes, les demeures admettent davantage de pierre, y compris pour celles avec façade à pan de bois. La ressource lithique abondante en beaucoup d'endroits incite à investir dans de la construction durable. Il demeure que les constructeurs de la plaine et le Val de Saône gardent un usage conséquent du bois de construction, même si la brique trouve un emploi certain dans les villes fluviales d'Auxonne et Saint-Jean-de-Losne.

D'un point de vue technique et fonctionnel, il y a beaucoup à dire sur chaque composant de la demeure. Nous proposons un regard croisé à titre de synthèse. Des distinctions sont possibles entre les éléments composant l'enveloppe de la demeure (sol, murs/parois avec ouvertures, couverture et couverture), les structures contextuelles qui sont liées à un développement vertical



## Conclusion générale

(cave, escaliers) ou horizontal (galerie) et les équipements annexes (cheminée, évier, niches, latrines). Le double emploi possible de certains éléments témoigne de leur utilité : les galeries forment des lieux de passage et/ou des espaces de vie secondaires et/ou de représentation sociale ; les fenêtres permettent de bénéficier de lumière et de percevoir l'extérieur ; les cheminées peuvent servir à chauffer l'espace domestique, mais aussi de l'eau et diverses matières artisanales ou de cuire les plats cuisinés. L'orientation des demeures est également réfléchi. Les logis accolés sont généralement à façade gouttereau sur rue afin de favoriser l'écoulement de l'eau de pluie et de rendre la cheminée plus efficace par sa position contre le mur pignon. Enfin, dans les zones où la roche affleure, les caves constituent de petites carrières lors de la construction puis des espaces de stockage.

Espace bâti fortement occupé, souvent polyvalent, très fonctionnel, la demeure rassemble quelques archétypes de structures qui répondent à de multiples besoins. La façade à pan de bois en saillie comprise entre des murs de pierre et la fenêtre à croisée, de pierres comme de bois, forment de puissants modèles, constamment reproduits au XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle. La plupart des cheminées murales se ressemblent, en particulier celles à linteau de bois. Quelques progrès techniques garantissent une meilleure adaptation de la forme à la fonction et favorisent la conservation de l'édifice (tels les avant-toits, chéneaux et enduits). Ces modes constructifs normés ne doivent pas faire oublier l'existence de traditions constructives régionales ou locales, perceptibles dans les formes d'assemblages des ossatures à pan de bois par exemple. Les constructeurs sont visiblement soumis à deux zones d'influence extra-régionale concernant les formes d'encorbellement, ce qui confirme des hypothèses déjà émises par B. Saint-Jean-Vitus. Le jeu des influences régionales a pu quelquefois être décelé. Par ailleurs, les grands monuments civils servent de modèles tout trouvés : la tour de la Terrasse de l'hôtel ducal constituant le modèle des tours d'escaliers à terrasse des notables bourguignons et quelques corps de logis en forme de grandes galeries de demeures royales ou princières ont trouvé une certaine postérité parmi la noblesse bourguignonne.

Les possibilités techniques sont également fortement empreintes des ressources et spécificités naturelles : l'accessibilité et la qualité de la pierre dans certaines zones est cohérente avec la généralisation des laves en matériau de couvertures, les baies en pierre couvertes de linteaux

## Conclusion générale

ou des menues pierres formant hourdis de pan de bois. Le climat incite à développer le travail de charpenterie afin de mettre en place de hauts pignons.

L'étude de ces structures permet également de déceler l'évolution des modes de vie : les escaliers en vis, galeries, couloirs et cloisons favorisent la desserte différenciée des niveaux et des pièces relevant de plusieurs propriétés.

Bien que fortement liés à leur disponibilité locale, les matériaux s'avèrent aussi quelquefois révélateurs de l'aisance sociale du commanditaire. Les façades en pierre de taille, les cheminées à linteaux de pierre et les latrines maçonnées sont réservées aux demeures des élites. Plus encore, c'est le déploiement d'une maîtrise technique qui fait notabilité, comme l'érection d'une voûte, notamment avec ogives ou doubleaux, d'une haute charpente ou d'une claire-voie. Certains aménagements sont bien appréciés pour leur volume comme les hautes tourelles d'escalier, les galeries et les fermes débordantes formant avant-toit. La mouluration des ouvertures et des plafonds constitue une signature sociale assez évidente. Les tuiles, tuiles glaçurées et ardoises se distinguent parmi d'autres matériaux de couverture communs sollicités en ville.

Les études spécifiques ainsi menées cloisonnent un peu trop les différents éléments et limitent les possibilités de recontextualisation. Il convient donc de vérifier à présent les hypothèses de travail en se replaçant à l'échelle de la maison. Afin d'obtenir des données spécifiques assez solidement contextualisées, une poignée de bâtiments ont fait l'objet d'investigations poussées : relevés de façades ou d'entités architecturales, phasages chronologiques, sondages stratigraphiques, études spécifiques (lapidaire déposé, graffiti, réemploi) et même datations par dendrochronologie. Quatre cas d'études à l'échelle de propriétés, considérées dans des contextes géographiques, chronologiques, culturels et sociaux distincts sont présentés dans le développement de cette thèse. Les types des demeures considérés sont variables : une grande maison en pierre de qualité antérieure au XV<sup>e</sup> siècle dans un bourg monastique, un logis seigneurial à tourelle et dépendances en milieu rural, une demeure de marchand avec boutique et façade à pan de bois en ville et une maison bourgeoise urbaine en brique. Le bon état de conservation constitue l'un des dénominateurs communs à ces quatre édifices. Le grand volume restituable, les qualités constructives et les équipements de confort ont participé à leur préservation pluri-centenaire. En particulier, ces quatre maisons possédaient potentiellement toutes plusieurs unités de logement, dans le cadre de fonctions

## Conclusion générale

d'accueil, de mise en location, de combinaison de logis, voire d'hôtellerie. L'exhaustivité de ces études a amené à traiter certains aspects spécifiques, tant dans la méthode d'investigation (étude de lapidaire, pratique d'un sondage stratigraphique dans une cave, datation dendrochronologique) que du point de vue de la thématique (corpus de graffiti, carreaux de sol glaçurés, nichoirs à oiseaux).

Nourris de données techniques sur quasiment tous les composants de la demeure et de l'analyse de quatre propriétés bâties, nous pouvons élever la réflexion à un rang supérieur. Les constructeurs et le chantier de construction, les fonctions spécifiques de certaines demeures, les notions de droit immobilier, de propriété foncière et de possession ainsi que l'embellissement du cadre de vie sont autant de grands thèmes abordés dans la quatrième partie de cette thèse.

L'analyse de sources croisées permet de saisir le déroulement des chantiers de construction, pour la plupart des étapes. Les rares actes de commandes passées pour la construction d'une demeure, une restauration ou la mise en place d'un équipement qui nous sont parvenus présentent en premier lieu des bâtisseurs. Sur ce point, notre analyse permet de saisir le contraste entre la situation en milieu rural, où les occupants sont souvent impliqués physiquement dans l'érection de leur logis, et le milieu urbain, où plusieurs spécialités et règlements régissent les métiers de la construction. Les moyens humains, financiers, matériels et le temps sollicité au cours du chantier s'avèrent assez variables. La restitution des formes de l'habitat permet d'entrevoir quelques rapprochements avec l'architecture monumentale. En particulier, les demeures patriciennes partagent avec l'habitat fortifié (châteaux et maisons fortes) plusieurs composants propres aux constructions de prestige comme les cours avec dépendances et les tourelles d'escalier. L'influence de l'architecture religieuse se ressent en particulier dans les formes de décors et les formes de fenêtres. Le cas des motifs polylobés est assez révélateur. Un éclairage complémentaire des aspects déjà abordés concernant les matériaux permet de mieux appréhender les choix effectués. Ainsi, les réglementations d'usages modèrent un peu les opportunités quant au recours aux matériaux locaux. Enfin, quelques informations supplémentaires sont fournies par les constructions elles-mêmes : ce sont les traces du chantier, par définition assez fugaces.

Après la maison fabriquée, la maison possédée : les documents d'archives ne sont pas avarés d'informations sur ce point étant donné qu'ils témoignent le plus souvent du droit de propriété. Nous remarquons ainsi que les divisions foncières et modalités d'utilisation des pièces sont très souvent

## Conclusion générale

remises en question. La possession n'en reste pas moins limitée au respect des prescriptions architecturales locales et du droit d'autrui, en particulier en milieu urbain. A la fin du Moyen Age, les échevins de Dijon sont ainsi attentifs à ce que la forme et la position des édifices nouvellement construits ou remaniés ne portent pas préjudice à la circulation, limitent le risque de propagation d'un incendie et participent idéalement à l'embellissement urbain. La majorité des habitants des villes ou des campagnes ne sont pas pleinement propriétaires de leur logement. Les nombreux baux à cens, reconnaissance de cens, terriers, censiers et amodiations rappellent cette réalité. La bonne compréhension des mécanismes en jeu permet à certains personnages ambitieux de progresser socialement par le moyen d'un investissement conséquent dans le secteur immobilier.

Des maisons formellement assez peu différentes des autres peuvent relever de statuts spécifiques, comme les fiefs, les maisons-relais de monastères en ville et les maisons canoniales. Ces considérations amènent à s'interroger sur la corrélation entre formes et fonctions à l'échelle d'une construction. Le cas des demeures patriciennes est éloquent : le grand volume des logis qui permet la multiplication des chambres plus ou moins polyvalentes et la mise en place d'équipements notables constituent des marqueurs de choix. Les « manoirs » des textes et les maisons-tours identifiées physiquement doivent par défaut être considérés comme des maisons seigneuriales. Les maisons à façades jumelles, pour lesquelles les modalités d'occupation demeurent mal connues, s'étendent également sur des surfaces conséquentes.

Comme nous le rappelle le terme « grenier » qui est resté fortement associé à la maison dans notre langage actuel, la maison sert aussi de lieu de stockage, notamment du produit de la récolte. Lorsqu'ils sont directement dans le logis, les espaces de stockage sont généralement dans la cave ou les combles. La combinaison entre maison et grange voire maison, étables et grange, effective dans les maisons mixtes, démontre qu'il existe bien d'autres modèles.

La maison constitue souvent un atelier de travail. En contexte de ville ou de bourg, elle comporte également un espace de boutique dédié à la vente : l'ouvroir. Les nombreuses baies de boutique qui nous sont parvenues témoignent de la vitalité des échanges commerciaux. Si la majorité du commerce a lieu dans la rue, sous les façades ou dans des halles publiques dédiées, nos recherches démontrent qu'il existait des maison-halles privées voire des boutiques partiellement accessibles.

## Conclusion générale

Une partie de la demeure forme à l'occasion un support de la dévotion religieuse. Selon les cas, cela se borne à une croix incisée sur un mur, transparaît à travers une statue votive dans une niche dédiée en façade ou nécessite l'attribution d'un local consacré richement orné : l'oratoire privé. C'est aussi dans des portions de la maison ou dans ses dépendances que s'installent certaines administrations ou espaces d'accueil à l'exemple des tavernes et des étuves.

La qualité esthétique d'une construction passe en premier lieu par sa façade. Aussi, les prétentions sociales transparaissent largement à travers les changements périodiques de la composition des façades les plus notables<sup>5319</sup>. Dans ce cadre, l'introduction des formes architecturales de la Renaissance est appréhendée dans le contexte de copie de chantiers monumentaux synchrones et d'évolution des réseaux d'influence parmi lesquels les commanditaires s'inscrivent. Cela est révélateur de plusieurs phénomènes urbains : en particulier l'essor de la bourgeoisie et le renouvellement des élites.

Il convient d'appréhender plusieurs aspects dans cette thématique des décors. Leur emplacement est assez dépendant de leur nature. Les programmes décoratifs et ornementaux fixes sont immédiatement perceptibles, mais leur étude ne suffit pas. Les données textuelles permettent en effet de connaître quelques exemples de décors temporaires tandis qu'une fine observation des structures offre un corpus de traces fugaces et libres complémentaires du programme décoratif initial : les graffiti.

Les scènes sculptées ou peintes en couleur se réfèrent souvent à des référentiels culturels précis, où le cadre champêtre trouve une place de choix. Le surnom de bâtiments, souvent des hôtelleries ou des commerces, dérive généralement d'un décor en façade sur rue. Citons parmi les archétypes reconnus dans notre corpus les représentations de couple en façade, les têtes en médaillons et les engoulants en amorti de moulure. Le décor domestique sert aussi la représentation du commanditaire. Les blasons, monogrammes mais aussi des références raffinées qui transparaissent dans le choix de représentation du Saint Patron ou des devises glorifient durablement un nom ou une famille. Les végétaux, ornements et motifs répétitifs comme les trilobes et accolades constituent des références formelles appréciées et diffusées sur de multiples supports.

---

<sup>5319</sup> Il suffit de « prendre l'habit et l'habitat de la noblesse » pour se faire passer pour noble (MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, p. 2).

## Conclusion générale

Pour résumer, ce travail a permis d'aborder quasiment tous les thèmes de recherche existant dans cette discipline en mobilisant l'intégralité des sources (archéologiques, documentaires, les édifices conservés) et plusieurs spécialités et méthodes d'investigation. Inscrite dans la durée, notre étude a été l'occasion de traiter quelques sujets encore peu représentés dans l'historiographie récente. Chaque approche s'est avérée complémentaire des axes traditionnels sollicités pour appréhender de manière générale le fait domestique. Questionner l'état de conservation des édifices et des structures permet de mieux saisir la représentativité de ce qui subsiste après 471 années passées minimum (environ 16 générations). La compréhension des phénomènes économiques est un préalable bienvenu pour appréhender les formes d'implantation spatiales et les modes d'occupation des demeures. L'importance du fonds d'archives issu de l'administration municipale de Dijon lève le voile sur la réglementation liée à la forme et à l'implantation des demeures particulières. Enfin, nous avons pu intégrer des données assez inédites sur la forme et la fonction de bâtiments formant les dépendances de la demeure.

Il fut possible dans certains cas d'obtenir et de traiter des données fournies sous les aspects techniques, esthétiques et fonctionnels : des édifices qui ont fait l'objet d'études archéologiques poussées au moment de travaux, des demeures dont la construction ou reconstruction est datée à l'année près, d'autres dont le propriétaire, la forme originelle ou la fonction est connue par leur identification dans les documents d'archives, des quartiers pour lesquels il devient possible, par la documentation, de proposer des restitutions spatiales.

En définitive, l'approche globale adoptée rend possible une restitution fine de l'habitat, de l'habitation et de l'habité, ce qui participe à la compréhension de la société médiévale dans sa grande diversité.

Tendre à l'exhaustivité est un vœu pieux pour tout travail de recensement. Les modalités de conduite de l'étude - une recherche universitaire réalisée par une seule personne – obligent à faire preuve d'humilité sur ce point.

## Conclusion générale

Aussi, il n'a pas été envisageable de prospecter de manière systématique toutes les agglomérations comprises dans la zone d'étude. La recherche d'images ou de représentations de bâtiments ou de structures disparues au sein de fonds documentaires spécifiques (notamment les fonds de l'administration patrimoniale, des sociétés savantes et associations<sup>5320</sup> et des notes de chercheurs<sup>5321</sup>), bien qu'assez poussée, pourrait se poursuivre. Ainsi, des investigations à la Bibliothèque nationale de France fourniraient certainement quelques nouvelles données.

Par ailleurs, seuls les édifices ou portions d'édifices conservés ou pour lesquels il existe une documentation visuelle accessible ont été considérés, afin de garantir un certain degré d'assurance quant à leur chronologie. La connaissance reste minime dans l'absolu : les propriétés qui ont fait l'objet de visites de leurs intérieurs ne représentent qu'une petite portion de l'ensemble, et certaines façades conservées n'ont pas été directement observées *in situ*. Il reste de nombreux édifices à visiter, idéalement au moment de leur mise en chantier (voir *infra*), et des enquêtes à mener, pour retrouver des documents figurés liés aux édifices uniquement décrits, voire des morceaux d'architecture déplacés.

L'étude archivistique a été bien plus partielle que l'analyse des vestiges, considérant la masse documentaire que cela représente. Signalons à ce titre que des investigations au sein des services des archives nationales, des archives municipales de Semur-en-Auxois et des archives privées de la famille Vogüé au château de Commarin seraient à même de fournir des informations sur des problématiques spécifiques.

---

<sup>5320</sup> Exemple d'un relevé de la cave de Dijon [21231-142] cité dans les compte-rendus de séance de *MCACO T. 14*, p. XV.

<sup>5321</sup> Pour exemple, il serait très enrichissant de consulter les fiches de prospection d'Henri Gruere concernant les caves de la région beaunoise et de retrouver une aquarelle de l'hôtel de Gerland [21231-42] réalisée par Victor Hugo en 1828 et vendue aux enchères avec ses meubles en 1852 (FYOT Eugène, « L'architecture à Dijon sous la Renaissance : Hugues Sambin », dans *La revue de Bourgogne T. 15 (1925)*, Dijon, Éditions du Raisin, 1925, p. 11).

## Conclusion générale

Enfin, quelques références brillent par leur absence dans la bibliographie. C'est le cas d'articles<sup>5322</sup> et de travaux universitaires<sup>5323</sup> non trouvés ou peu accessibles.

Signalons, par honnêteté intellectuelle, que nous disposons de nombreuses données, récoltées opportunément au cours de la dernière année de thèse entre la fin de l'année 2020 et la fin de l'année 2021, qui n'ont pu être totalement intégrées à cette thèse faute de temps. Il s'agit en particulier d'images mises en ligne par des services d'archives et de bibliothèques, et des observations de visites réalisées notamment dans des bâtiments en travaux. Par ailleurs, la base de données demeure incomplète à ce stade.

Au regard du travail accompli, il demeure par ailleurs quelques améliorations possibles en termes de méthode de travail. Faute de moyens humains et financiers suffisants, les études archéologiques poussées agréées par le SRA sont restées peu nombreuses. En particulier, très peu d'édifices ont été concernés par la pratique du nettoyage de structures, fouilles de murs, sondages stratigraphiques des sols et enregistrement rigoureux des données sous forme de fiches US. Le nombre de photos redressées et de photogrammétriques réalisées reste bien minime et aucun appareil sophistiqué pour l'enregistrement de données comme des lasers, tachéomètres ou drones n'a été sollicité. Il reste par ailleurs à mener systématiquement en parallèle d'études archéologiques, des analyses en laboratoire (datations dendrochronologiques, datations C14, étude des mortiers, etc.). En particulier, seule l'obtention d'un plus grand nombre de datations fiables permettrait de proposer des analyses plus avancées et même constituer la généalogie des formes architecturales. Il conviendrait également de hiérarchiser davantage les données déjà obtenues par fiabilité, précision et pertinence<sup>5324</sup>.

Enfin, certains thèmes peu ou pas abordés, car en marge des axes d'étude choisis, pourraient être réévalués. Il en est ainsi pour l'appréhension de sources ethnographiques, en particulier pour

---

<sup>5322</sup> PIPONNIER Françoise, « Maçons des champs et maçons des villes en Bourgogne à la fin du Moyen Age à travers l'inventaire de leurs biens meubles », dans ABRAMOWICZ M., *Budownictwo i budowniczowie*, 2002.

<sup>5323</sup> ZBAWDYN M., *L'habitat urbain à Avallon à la fin du Moyen Age*, 2000 maîtrise d'histoire à Paris I, 2000, BLANCHON M., *Les cadres de la vie bourgeoise à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle d'après les inventaires mobiliers*, mémoires de DSS, 1948 et FERRARESSO Ivan, *La maison en Lorraine, du Moyen Age à la Renaissance (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Gérard Giuliano, Nancy, 2015.

<sup>5324</sup> Il faut aussi faire état idéalement des imperfections, imprécisions, incertitudes, ambiguïtés et incomplétudes.



## Conclusion générale

interpréter certains faits par le biais de l'analyse des modes de construction, des modes de vie et des mentalités de l'époque Moderne. Les modalités d'intégration des meubles des objets du quotidien au sein de la maison, ainsi que leur décor constituent un sujet d'étude pertinent, largement pluridisciplinaire. Par ailleurs, en tout honnêteté, la multiplicité des sujets abordés a limité nos capacités à les approfondir. Pour exemple, il reste à préciser la typologie et l'ornementation des supports de voûtes et de plafonds.

Pour élargir le propos, cette étude s'inscrit dans la lignée d'autres travaux universitaires concernant l'habitat bourguignon du Moyen Age. Les thèses sur les demeures anciennes de Cluny<sup>5325</sup>, Tournus<sup>5326</sup> et Autun<sup>5327</sup> et celle sur l'habitat fortifié en Côte-d'Or<sup>5328</sup> sont autant de jalons précieux dont l'intérêt dépasse grandement le cadre bourguignon. Ces recherches et quelques travaux ponctuels récents tels que les diagnostics archéologiques de bâti apportent quelques solides référentiels : des typologies ou pratiques constructives à l'échelle d'un site ou des chronologies à l'échelle d'un édifice. La poursuite des investigations avec une méthodologie adaptée dans d'autres villes de la région, telles que Chalon-sur-Saône, Sens ou Nevers ou dans des zones territoriales définies permettrait de préciser certaines hypothèses : nous l'appelons de tous nos vœux. Parallèlement, les apports de notre recherche peuvent être utilement exploités par quiconque souhaite entreprendre une étude sur l'habitat isolé bourguignon (fermes, granges, moulins, tuileries, etc.). De même, il serait intéressant de déplacer le curseur temporel : les connaissances de l'habitat de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle et du XVII<sup>e</sup> siècle restent bien maigres, en particulier pour ce qui concerne les aspects matériels de l'habitat de ville commun et des constructions rurales. Cela permettrait de mieux cerner la postérité des formes et des pratiques médiévales<sup>5329</sup> et d'identifier les caractères propres aux maisons de l'époque Moderne<sup>5330</sup>.

---

<sup>5325</sup> GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, JONES Michael, MEIRION-JONES Gwyn, SALVEQUE Jean-Denis, La ville de Cluny et ses maisons, Paris, Éditions Picard, 1997, 247 p.

<sup>5326</sup> SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Tournus : le castrum, l'abbaye, la ville, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et prémices : analyse archéologique d'un développement monastique et urbain, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie médiévale sous la direction de Jean-François Reynaud*, Lyon, Université de Lyon II, 2006, 7 volumes.

<sup>5327</sup> BEGUIN Amélie, *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550)*, Paris, Université Paris IV Sorbonne (thèse de doctorat en archéologie médiévale dirigée par Dany SANDRON), 2009, 900 p.

<sup>5328</sup> MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, 488 p.

<sup>5329</sup> Ainsi, la cheminée de pierre et la charpente à fermes sont des créations médiévales qui sont largement généralisées à l'époque Moderne (TROCHET Jean-René, *Les maisons paysannes en France et leur environnement, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Créaphis, 2007, p. 14).

<sup>5330</sup> Par exemple, la pose de longues poutres-tirants horizontales dans la partie médiane des murs pignons en milieu rural semble une pratique constructive propre à l'époque Moderne.

## Conclusion générale

L'un des apports majeurs de cette thèse concerne l'état de conservation des édifices étudiés. Cette thématique a même fait l'objet d'un chapitre dédié (chapitre 3). Les nombreuses observations réalisées depuis la rue ou pendant des visites, la perception de changements, rendue possible par le caractère pluriannuel de l'étude, et les suivis de travaux rendent compte d'une problématique essentielle : celle de l'évanescence progressive, lente mais inéluctable, de l'objet d'étude.

Ainsi, malgré la vingtaine d'observations plus ou moins approfondies réalisées au cours de cette thèse à l'occasion de la restauration d'édifices, de nombreux rendez-vous manqués entre le spécialiste et les édifices en métamorphoses sont à déplorer. Ainsi, plusieurs travaux conséquents<sup>5331</sup>, des dégagements de ruines<sup>5332</sup> et même des destructions quasi complètes<sup>5333</sup> se sont opérés sans aucun suivi. Plusieurs ravalements de façade n'ont pu être suivis, y compris pour des constructions à pan de bois, faute d'avoir pu disposer de l'information à temps<sup>5334</sup>.

Aussi, il devient urgent de multiplier les prescriptions archéologiques et de mettre en place une veille minimale lors de la mise en chantier d'édifices d'ores-et-déjà inventoriés<sup>5335</sup>. Cette veille, basée sur les déclarations de travaux légales ou par des signalements dans le cadre de travaux non déclarés, pourrait idéalement être réalisée en coordination par le Service Régional de l'Inventaire, le Service Régional de l'Archéologie<sup>5336</sup> voire les architectes des bâtiments de France ou par le monde associatif afin que des personnes compétentes puissent assurer une documentation minimale dans des conditions de sécurité satisfaisantes, avec l'accord des propriétaires et des services de l'État ayant la charge du patrimoine bâti protégé et du patrimoine archéologique<sup>5337</sup>.

La donnée principale, qu'il convient d'énoncer distinctement, concerne la fragilité matérielle de la maison ancienne. Ce processus de transformation de l'habitat a de multiples causes.

---

<sup>5331</sup> À Avallon [89025-3], Montbard [21425-12], Châtillon-sur-Seine [21154-1] et Noyers [89279-7] (avec dépose d'éléments de décors).

<sup>5332</sup> À Flavigny-sur-Ozerain [21271-62].

<sup>5333</sup> Salives [21579-1] et Rougemont [21530-1] et Chanceaux [21142-17] pour les seuls travaux repérés. Pour ces deux derniers cas, le changement d'état s'est opéré après la phase de prospection initiale mais avant l'étude archéologique des façades.

<sup>5334</sup> Dijon [21231-62], [21231-89] et [21231-97], Beaune [21054-27] (où le sablage a même émoussé fortement des sculptures figurées) et Flavigny [21271-77].

<sup>5335</sup> Y compris lorsque les travaux ne concernent que les intérieurs.

<sup>5336</sup> À cet égard, il est regrettable que la Côte-d'Or ne dispose d'aucun service territorial d'archéologie.

<sup>5337</sup> La prise de photographies au cours de travaux semble à cet égard une méthode appropriée.

## Conclusion générale

Les mutations sociétales qui redéfinissent les zones de peuplement et l'organisation du bâti, l'aménagement des pièces à vivre dans le respect des normes actuelles et les pratiques de restauration des constructions anciennes sont les principaux vecteurs de défiguration du bâti et de destructions de structures.

En particulier, une perte de repères concernant l'habitat ancien est assez manifeste parmi les nouvelles générations. En effet, l'évolution des modes de vie a été particulièrement spectaculaire ces dernières décennies, et tend à s'accélérer. C'est en particulier vrai dans les foyers ruraux dans lesquels la mise en place des appareils électro-ménagers et de la télévision au XX<sup>e</sup> siècle ainsi que du wifi ces vingt dernières années a bouleversé des pratiques domestiques quasi ancestrales, au même titre que l'électricité et l'eau courante pour les générations antérieures. Par ailleurs, les notions de confort incitent à détruire ou à cacher les aménagements d'origine, devenus inutiles. Il en résulte une faiblesse des connaissances quant aux spécificités de l'habitat ancien.

Qu'ils soient indifférents ou fascinés, les usagers doivent composer avec cette forme architecturale survivante. Les caractéristiques des structures pluri-centenaires (une cheminée qui prend beaucoup de place, l'étroitesse de certaines ouvertures) constituent quelquefois une contrainte, ou tout du moins une gêne. De plus, les exigences en termes de consommation d'énergie, d'accessibilité, de sécurité et plus largement de confort sont susceptibles de mettre à mal les structures anciennes. De simples décisions individuelles scellent le sort de vestiges que des générations d'occupants ont souhaité maintenir. Le risque est grand que l'intérieur soit relayé au rang de cadre de vie formaté.

Mal adaptées aux nouvelles pratiques agricoles de par leur emplacement et leur surface limitée, d'entretien coûteux, les annexes de l'habitat en milieu rural comme les granges sont souvent délaissées au profit des espaces bâtis de stabulation et de stockages modernes. Ainsi, la conservation des granges à piles, archétype des grandes médiévales, pose déjà des problèmes à l'heure actuelle : le défaut d'entretien chronique des toitures de ces édifices leur sera fatal pour une partie d'entre eux.

En France, les dispositifs réglementaires de protection patrimoniale (Sites Patrimoniaux Remarquables, Monuments Historiques) garantissent la conservation d'édifices anciens. La jouissance par principe exclusivement privée, le nombre démultiplié et le contraste éloquent avec

## Conclusion générale

l'architecture monumentale militaire ou religieuse amènent à considérer que la maison particulière n'est pas un objet patrimonial comme un autre. Ainsi, ce sont surtout quelques façades de maisons urbaines ou une poignée de bâtiments ruraux très exceptionnels qui sont concernés par les protections<sup>5338</sup>. Ce dispositif permet de réaliser des restaurations généralement respectueuses de l'existant, avec des aides financières non négligeables. Il est utile de le préciser, au vu de la grande diversité des pratiques de transformation ou de restauration de l'habitat ancien.

Bien des travaux mettent en péril des aménagements anciens par manque de souplesse et de capacités d'adaptation mais aussi faute de disposer des connaissances liées à l'identification<sup>5339</sup> et à la chronologie d'aménagements anciens. En l'absence de formes ou de motifs typiques tels que les trilobes ou l'accolade au linteau, dissocier une demeure du XV<sup>e</sup> siècle de celle bâtie au XIX<sup>e</sup> siècle s'avère ardu pour le néophyte<sup>5340</sup>.

Un poncif, qu'il convient souvent de nuancer, est le rapprochement rapide entre ancienneté et vétusté. Par ailleurs, dans les pratiques, les surcoûts en jeu limitent le choix de techniques et de matériaux cohérents avec l'existant tel que le pan de bois dans les villages de la plaine de Saône ou les laves en couverture.

Dans cette optique, la restitution de l'habitat médiéval dans ses différentes dimensions, par l'étude et par la médiation<sup>5341</sup>, favorise les bonnes pratiques et les choix raisonnés. Cela permet d'identifier des structures mal conservées et inutilisées depuis longtemps comme les cheminées ou niches à évier, d'appréhender l'édifice sur le temps long par la reconnaissance de la chronologie et des reprises architecturales, de s'approprier le cadre culturel et de saisir quelques éléments techniques comme les efforts matériels et financiers sous-jacents au moment de la construction, la provenance souvent locale des matériaux et la normalisation des décors qui fondent l'identité de ce type d'architecture. En ce sens, chaque spécificité de la construction, urbaine comme vernaculaire, participe à la restitution d'une culture protéiforme mais fortement ancrée dans un territoire, inspirante face au risque de repli identitaire.

---

<sup>5338</sup> Précisons que la protection ne concerne que fort peu les équipements intérieurs.

<sup>5339</sup> Précisons que bien souvent, les mutilations avancées, les enduits, coffrages et faux-plafonds ne rendent pas immédiatement perceptibles les aménagements anciens. Aussi, très peu de traces fugaces telles que les graffiti sont repérées et mises en évidence lors de chantiers de restauration alors qu'elles sont quasiment systématiquement reconnues lors de dégagements archéologiques.

<sup>5340</sup> Les constructions néogothiques, pour les plus anciennes (antérieures à un siècle) d'usure comparable aux maisons médiévales, peuvent semer le doute.

<sup>5341</sup> À ce titre, mon blog *domusburgundiae* (<https://domusburgundiae.wordpress.com/>) a constitué un canal de diffusion simple mais efficace cumulant plus de 3000 visiteurs certaines années.

## Conclusion générale

Œuvrer à la révélation et à la mise en valeur par la restitution des structures médiévales est généralement souhaitable. Le goût pour l'architecture médiévale (et en particulier gothique) et pour les valeurs que certains lui attribuent<sup>5342</sup>, la revendication d'un certain confort de vie voire un hommage envers les premiers occupants amène certains propriétaires à profiter du chantier de restauration pour mettre en place des adjonctions néo-médiévales, copiées sur l'existant ou d'inspiration libre. Là encore, seule l'étude des vestiges existants permet de cerner la diversité des choix envisageables.

Pour résumer, le choix d'équilibriste entre subir ou s'approprier un cadre de vie atypique en dit long sur nos modes de vie, à l'heure où le concept d'habitat durable côtoie celui de maison connectée.

---

<sup>5342</sup> Les formes architecturales, les décors et les ornements peuvent évoquer la culture religieuse, la noblesse ou l'idéal bourgeois.

## Conclusion générale

## Sources, bibliographie, sitographie

---

### Sources

#### Archives historiques écrites médiévales, par site

##### *Flavigny-sur-Ozerain*

Archives départementales de la Côte-d'Or.

#### Série B : cours et juridictions

- B1052 : Cours des Comptes de Bourgogne : Domaine : Flavigny : Le roi Philippe-Auguste cède au duc de Bourgogne, Eudes III, tous les droits qu'il avait dans la ville et l'abbaye de Flavigny, etc. 1192-1595.
- B11707 : Familles : Milletot : fragment d'enquête sur l'hoirie de Guy Milletot à Flavigny, 1268-1596.

#### Série C : administration provinciale

- C2561 : Semur. Châtellenie. Seigneurie de Flavigny. Copie. Charte d'inféodation de la Tour de Bourgogne à Flavigny, consentie par le duc Robert II à J. Ménard, cleric (1297), Extrait de l'état au vrai relatif au guet dû par les habitants lors du séjour du Roi (1580), Mandement du roi Henri III au sujet de la demande de J. Maréchal, procureur de la prévôté de l'hôtel, d'établir un moulin-à-vent, près Flavigny et de le tenir en fief (1583), Contrat d'engagement des offices de prud'hommes des cuirs (1743), 1297-1784.

#### Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

- E647 : Titres des familles : Coutier : Dénombrement donné par Philibert Coutier, écuyer à Flavigny, de ce qu'il tient à titre de rachat d'Alexandre Damas de Villiers, etc., 1417-1766.
- E1368 : Titres de familles : Millotet, 1420-1761.
- E2067 : Titres de famille : Valon (1525-1546).
- E2166/73 : Collection Vaillant de Meixmoron : Communes : Echannay, 1571 [...] Flavigny, 1481-1771 [...] Gilly-lès-Cîteaux, 1439-1691.
- E3075 : Flavigny, biens communaux : usurpations (1502-1786)

#### Série F : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

Sous série 35F : Fonds de Thénissey

- 35F233 : Compte-rendu à son père par Guyard Poinot, seigneur de Thenissey et Montigny les Montfort, pour toutes ses terres et seigneuries, 1461-1462.

#### Série G : Clergé séculier

- G3755 : Flavigny, Eglise Saint Genet (1392-1793)

## Sources, bibliographie, sitographie

- G3755bis : Flavigny, Eglise Saint Genet, Constitution de rentes (1462-1791)

### Série H : Clergé régulier

Sous série 6H : Abbaye bénédictine Saint-Pierre de Flavigny

- 6H4 (Inv. 190) : Inventaires et cartulaires : Recueil d'inventaires, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.
- 6H6 (Inv. 265) : Inventaires et cartulaires : Recueil d'inventaires, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 6H7 (Inv. 263) : Inventaires et cartulaires : Recueil d'inventaires, XVII<sup>e</sup> siècle-1743.
- 6H8 (Inv. 264) : Inventaires et cartulaires : Recueil d'inventaires, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles.
- 6H9 : « Inventaire des titres et papiers concernant le revenu du doyen de Flavigny », XVII<sup>e</sup> siècle.
- 6H10 : Inventaires et cartulaires : « Inventaire général de tous les titres concernans le mespart et la mense conventuelle ou couvent du monastère... le tout par ordre chronologique », XVII<sup>e</sup> siècle.
- 6H11 (Cart. 140) : Inventaires et cartulaires : « Cartulaire pour le monastère Saint-Pierre de Flavigny où sont contenus les principaux actes passez depuis l'établissement de la Congrégation de saint-Maur en ladite abbaye, en l'année 1640 ».
- 6H34 : Associations, confrérie, fondations : Fondations, 1329-1716.
- 6H43 : Église et bâtiments : Plan de la place l'Eveque, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- 6H45 (Terrier 757) : Domaine : Manuels du revenu de l'abbé, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.
- 6H50 : Domaine : Baux généraux, 1503-1739.
- 6H53 : Domaine : Contrats entre particuliers, 1545-1769.
- 6H56 : Domaine : Enquête sur les revenus du chambrier, XVI<sup>e</sup> siècle.
- 6H58 : Domaine : Manuels et déclarations du chambrier, XVI<sup>e</sup> siècle.
- 6H59 : Domaine : Manuels du grand prévôt, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle.
- 6H66 : Domaine : Flavigny : Justice et seigneurie : accords, confirmations, 1156-1678.
- 6H67 : Domaine : Flavigny : Justice : procédure et transactions avec le doyen, nominations d'officiers, 1508-1694.
- 6H70 : Domaine : Flavigny : Reprise de fief de l'abbé par divers, 1227-1379.
- 6H73 : Domaine : Flavigny : Chapelle Notre-Dame ou des Coutiers : Inventaire des titres, XVII<sup>e</sup> s.
- 6H74 : Domaine : Flavigny : Chapelle Notre-Dame ou des Coutiers : Fondations ; amortissements, rétablissements des biens, plan du charnier (1639), 1391-1742.
- 6H75 : Domaine : Flavigny : Chapelle Notre-Dame ou des Coutiers : provisions, prises de possession, procédures, 1465-1726.
- 6H77 : Domaine : Flavigny : Chapelle Notre-Dame ou des Coutiers : Baux à cens ; procédures, 1487-1649.
- 6H82 : Domaine : Flavigny : Chapelle Saint-Simon et Saint-Jude : Amodiations de terres, 1539-1739.
- 6H83 : Domaine : Flavigny : Chapelle Saint-Simon et Saint-Jude : Bail à cens de trois étaux de boucherie, 1456-1457.
- 6H87 : Domaine : Flavigny : Chapelle Sainte-Reine : fondation, provisions, prises de possession, procédures, 1363-1761.
- 6H90 : Domaine : Flavigny : Chapelle Sainte-Reine : Baux et reconnaissances de cens, 1445-1731.
- 6H108 Domaine : Flavigny : Eglise paroissiale Saint-Genès : comptes, 1481-1697.
- 6H109 Domaine : Flavigny : Droits seigneuriaux : mainmorte, banvin, secondes noces des veuves, frais de voyage de Rome, avènement de l'abbé, 1232-1382.
- 6H111 : Domaine : Flavigny : Ban de vendange, droit de banvin, octroi, droit de rejets, 1368-1789.
- 6H112 : Domaine : Flavigny : chasse et pêche : compromis, procédures, 1379-1731.
- 6H113 : Domaine : Flavigny : dîmes : maisons, vignes, acquisition, 1239-1773.
- 6H122 : Domaine : Flavigny : Bois : Acquisition pour l'abbé du bois de Verpant, 1329.



## Sources, bibliographie, sitographie

- 6H129 : Domaine maisons, terres, acquisitions, 1244-1776.
- 6H130 : Domaine : Flavigny : Maisons, vignes, moulin, draperie : baux à cens, 1295-1678.
- 6H141 : Domaine : Doyen : Cens : baux et reconnaissances, 1319-1742.
- 6H144 : Domaine : Doyen : Lods et ventes : quittances, 1382-1677.
- 6H145 : Domaine : Doyen : Lods et ventes : extraits d'actes, 1361-1717.
- 6H147 : Domaine : Doyen : Eminage : reprise de fief, baux, procédure, 1440-1626.
- 6H148 : Domaine : Doyen : Halle et bans de boucherie : baux ; procédures, 1438-1689.
- 6H150 : Domaine : Chambrier : Donation par l'abbé à charge d'entretenir les religieux de certains habits, 1275.
- 6H155 : Domaine : Chambrier : Cens, baux, reconnaissances, aliénations, 1305-1639.
- 6H160 : Domaine : Infirmier : Cens : baux, reconnaissances, 1343-1762.
- 6H162 : Domaine : Aumônier : Maisons, vignes, cens, acquisitions, 1243-1545.
- 6H166 : Domaine : Aumônier : Cens : baux et reconnaissances, 1365-1687.
- 6H175 : Domaine : Sacristain : Cens : acquisitions, baux, reconnaissances, 1271-1734.
- 6H185 : grand prévôt déclarations des revenus avec plan XVIIe s.
- 6H188 : Domaine : Petit Prévôt : Rentes et cens : constitutions, baux et reconnaissances, 1375-1659.
- 6H194 : Domaine : Courtilier : Cens : reconnaissances, 1326-1597.
- 6H195 : Domaine : Pitancier : Maison, prés, saulaie, procédure, 1315-1567.
- 6H196 : Domaine : Pitancier : Manuel des cens et redevances, 1533-1746.
- 6H202 : Domaine : Pitancier : Cens sur maisons, granges, jardins, vignes : baux, reconnaissances, procédures, 1283-1591.
- 6H203 : Domaine : Pitancier : Cens sur maisons, granges, jardins, vignes : baux, reconnaissances, procédures, 1282-1587.
- 6H204 : Domaine : Pitancier : Cens sur maisons, granges, jardins, vignes : baux, reconnaissances, procédures, 1281-1719.
- 6H205 : Domaine : Pitancier : Cens sur maisons, granges, jardins, vignes : baux, reconnaissances, procédures, 1273-1734.
- 6H206 : Domaine : Couvent : Acquisitions : étaux de boucherie, maisons, vignes, magasin, prés, jardins, 1228-1694.
- 6H219 : Domaine : Couvent : Cens : baux, reconnaissances, 1276-1778.  
Sous série 18H : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine
- 18H649 : Domaine : Coulmier-le-Sec, Flavigny, Etrochey.  
Sous série 95H : Ursulines de Flavigny

95H1120/2 : Amortissements, fondations, privilèges, maison conventuelle, domaine : Flavigny, Hauteroches, Bornay, Beauregard, Jailly, Grisse.

Série J : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 1J1383 : Contrats et autres documents concernant des biens et des particuliers à Flavigny (1451)
- Extraits du Dossier Corbolin à la Bibliothèque de la SACF.

*Châtillon-sur-Seine*

Archives départementales de la Côte-d'Or.

Série B : cours et juridictions

- B987 : Châtillon-sur-Seine (châtellenie), Châtillon-sur-Seine et ses dépendances, Déclarations des feux de la prévôté de Châtillon et des divers droits dus au duc de Bourgogne dans son étendue (1314).
- B988 : Châtillon-sur-Seine (châtellenie), Traduction française d'un terrier de 1334, déclarant les droits de l'évêque et duc de Langres à Châtillon (1334)
- B992 : Châtillon-sur-Seine (châtellenie), donation faite au duc de Bourgogne sous le scel de sa cour, par les habitants de Châtillon, d'une maison appelée Maison-maître-Masse, située à Châtillon (1445-1784)

Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

- E2302 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Mignard (1516-1521)
- E2303 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, De Frettes (1526-1541)
- E2304 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, De Frettes (1538-1548)
- E2305 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, De Frettes (1548-1559)
- E2306 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legarey (1538-1542)
- E2307 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legarey (1543-1546)
- E2308 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legarey (1548)
- E2309 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legarey (1550)
- E2324 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legrand (1541-1543)
- E2325 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Legrand (1546-1548)
- E2326 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Defrettes (1543-1548)
- E2327 : Notaires, Châtillon-sur-Seine, Defrettes (1549-1551)
- E3573 : Châtillon, confrérie de la conception de Notre-Dame en l'église Saint-Vorles (1448-1743)
- E3574 : Châtillon, confrérie de la conception de Notre-Dame en l'église Saint-Vorles (1381-1705)
- E3579 : Châtillon, confrérie de la Purification de Notre-Dame en l'église Saint-Nicoles (1379-1631)
- E3580 : Châtillon, confrérie de la Purification de Notre-Dame en l'église Saint-Nicoles (1366-1695)
- E3587 : Châtillon, confrérie de la Conception et de la Purification de Notre-Dame réunies (1401-1759)
- E3593 : Châtillon, église Saint-Nicolas, confrérie du Saint-Sacrement (1528-1786)
- E3596 : Châtillon, église Saint-Nicolas, confrérie du Saint-Sacrement (1498-1732)

Série G : Clergé séculier

- G97 : Langres, évêché, Châtillon, cens, rentier (1247-1610)
- G100 : Langres, évêché, Châtillon, terrier, copie faite au commencement du XVIIe siècle par le frère Fredin de la reconnaissance des droits du duc de Bourgogne à Châtillon (1371-1548)
- G101 : Langres, évêché, Châtillon, déclaration des « drois, seignories, revenues, proffis et émolumens que Monseigneur de Lengres a en la ville finaige et appartenances de Chasteillon-sur-Seine » (1405)
- G112 : Langres, évêché, Châtillon, manuels des censes dues à l'évêque de Langres à Châtillon, Courcelles-Prévoires, Marigny, Prusly, La Chassigne (1534-1632)
- G3731 : Châtillon, Saint-Vorles, Cure et fabrique, Donations et fondations (1383-1774)
- G3732 : Châtillon, Saint-Vorles, Cure et fabrique, Acquets, amodiations (1383-1757)

## Sources, bibliographie, sitographie

- G3746 : Châtillon, Saint-Nicolas, Cure et fabrique, Domaine, Châtillon (1482-1786)
- G3754 : Châtillon, Saint-Jean, (1537-1778)

### Série H : Clergé régulier

- 13H114 : abbaye de Clairvaux, Châtillon-sur-Seine, Redevance sur le péage droits d'usage exemptions maisons baux (1209-1613)
- 18H15 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, fondations Xve-XVIe siècles (1418-1571)
- 18H54 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, terriers (1525-1566)
- 18H57 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, censiers, manuels des cens et redevances, XVIe siècle (1520-1586)
- 18H73 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XIIe-XIIIe siècles (1151-1299)
- 18H74 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XIVe siècle (1304-1398)
- 18H75 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 1e décennie (1400-1410)
- 18H76 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 2e décennie (1409-1420)
- 18H77 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 3e décennie (1421-1430)
- 18H78 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 4e décennie (1432-1438)
- 18H79 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 5e décennie (1441-1450)
- 18H80 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 6e décennie (1451-1460)
- 18H81 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 7e décennie (1461-1470)
- 18H82 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 8e décennie (1471-1480)
- 18H83 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 9e décennie (1481-1490)
- 18H84 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVe siècle, 10e décennie (1491-1499)
- 18H85 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVIe siècle (1500-1599)
- 18H86 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, titres, XVIIe-XVIIIe siècles (1515-1725)
- 18H87 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, cens, manuels des cens (1554-1773)
- 18H93 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Ville de Châtillon, procédures liées aux titres, XVIe siècle (1546-1593)
- 18H131 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Cure de Châtillon, églises et chapelles, chapelle Saint-Catherine, Titres et revenus (1418-1705)
- 18H150 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Hôpitaux de Châtillon, hôpital Saint-Germain du Bourg, chartes (XIIe-XVIIIe siècles) (1145-1724)
- 18H151 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Hôpitaux de Châtillon, hôpital Saint-Germain du Bourg, titres propres à certains domaines (1469-1692)
- 18H162 : Abbaye Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine, Hôpitaux de Châtillon, hôpital Saint-Germain du Bourg, revenus, pièces comptables, cens (1465-1787)

## Sources, bibliographie, sitographie

- 48HR415 : Chartreuse Notre-Dame de Lugny, Terriers de Châtillon (1531-1538)
- 48HR418 : Chartreuse Notre-Dame de Lugny, Terrier de Châtillon (1528)

### Série J : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 1J0/287-2 : Documents récupérés par les archives départementales de l'Ain, Châtillon-sur-Seine, 1497, 22 juin : constitution de rente assise sur une maison de Châtillon, rue du Bourg Amont.

### Archives municipales de Châtillon-sur-Seine

- DD1 : Propriétés communales (terres, maisons, rentes) : titres, baux, procédures (1455-1798)
- GG82 : Assistance publique, Maladière, recueil des amodiations (1342-1550)
- II5 : documents divers, cens dus à l'évêque de Langres (1466-1789)
- II7 : documents divers, plan des maisons et jardins de la rue des Ponts (XVII<sup>e</sup> s.)

### *Autres sites*

### Archives départementales de la Côte-d'Or.

### Série B : cours et juridictions

- B484 : Arnay-le-Duc (seigneurie), donation faite au duc de Bourgogne par Poncenein d'Arnay de tout ce qu'il possédait, Châtillon excepté (1215-1611)
- B492 : Auxonne, Déclarations des menus cens dus au duc de Bourgogne dans cette ville et dans ses dépendances (1413-1486)
- B493 : Auxonne, Terrier (1456)
- B1270 : Noyers (châtellenie), rentes et héritages que possédait le sire de Noyers dans la seigneurie de Noyers (1344)
- B1271 : Noyers (châtellenie), déclaration des cens, coutumes et gelines appartenant au roi de France (1484)
- B1325, Saulx-le-Duc (châtellenie), Information faite sur le domaine ducal à Saulx, Is-sur-Tille, Lausserois, Vernois, Véronne, Taniot et Salives, en présence de Jacob Varnier, lieutenant du châtelain de Saulx (1450)
- B1326, Saulx-le-Duc (châtellenie), Terrier de cette châtellenie pour les villages de Beneuvre, Aval, Is-sur-Tille, Salives, Véronnes, etc. (1493-1506)
- B1330 : Saulx-le-Duc, lettres et déclarations (1414-1471)
- B1331 : Saulx-le-Duc, sentence, extrait de terrier, arrêt de la chambre, aliénation de revenus (1474-1521)
- B1334 : Semur-en-Auxois (châtellenie), Semur-en-Auxois et ses dépendances, Terrier de cette châtellenie (1502)
- B1335 : Semur-en-Auxois (châtellenie), Déclarations faites pour Allerey, Arnay-sous-Vitteaux, Cessey, Chevigny, Flavigny, Fleurey, Flée, Grosbois, Magny-Lambert, Massingy, Saint-Euphrône, Souhey, Pouillenay, Villenotte, Chenaut, etc. (1312).
- B1337 : Semur-en-Auxois (châtellenie), Lettre de 25 sous de cens dus au châtel de Semur par Mathieu Foyn sur une maison couverte de lave et en paille près la porte Neuve (1337-1437)

## Sources, bibliographie, sitographie

- B1338 : Semur-en-Auxois, reconnaissance, lettres patentes (1440-1472)
- B1339 : Semur-en-Auxois, Seurre, Soirans, Sombornon, lettres patentes, commission, inventaire de titres (1223-1773)
- B1352 : Talant, lettres, aliénations, ventes (1502-1607)
- B1359 : Vergy et ses dépendances, terrier (1443)
- B1377 : Déclarations des revenus de la châtelainie de Villaine au profit de Madame de Longueville, et autres terriers (1538-1578)
- B2068 : Aignay-le-Duc, comptes du receveur (1485)
- B6089 : Comptes d'Aimonin de Saulx, châtelain de Saulx et Salives, 1375-1376
- B6203 à B6207 : comptes de châtelainie de Semur-en-Auxois (1361-1372)
- B10538 : Reprises de fief, aveux et dénombremments rendus au duc en 1391

### Minutes notariales

- B11221 : registre de Jean Ratet, notaire à Dijon, et de Jean Picart son coadjuteur (1310-1312)
- B11387 : protocole de Jean Oudot, notaire public à Selongey (1451-1457)
- B11387bis : protocole de Jean Daréal, notaire public à Nuits (1474-1475)

### Sous série BII : justices communales

- BII 336/1 : Justice communale de Dijon, Registres de justice civile et criminelle (1369)
- BII 353/1 : Justice communale de Dijon, vue de lieux, procès-verbaux, rapports d'experts, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.
- BII358/1 : Justice communale de Dijon, enquêtes et procédures civiles (1390-1448)
- BII360/2 : Justice communale de Dijon, affaires de vol
- BII360/6 : Justice communale de Dijon, affaires de vol
- BII360/7 : Justice communale de Dijon, affaires de vol

### Cerches de feux

- B11512 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1377.
- B11513 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1397.
- B11515 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1413.
- B11516 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1460.
- B11517 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1461.
- B11518 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1470.
- B11519 : Cerches de feux du bailliage d'Auxois, 1543.
- B11521 : Cerches de feux du comté d'Auxonne, 1442.
- B11524ter : Cerches de feux du bailliage de la Montagne, 1513.
- B11525 : Cerches de feux du bailliage de Beaune, 1285.
- B11526 : Cerches de feux du bailliage de Nuits, 1377.
- B11528 : Cerches de feux du bailliage de Beaune, 1391.
- B11537 : Cerches de feux du bailliage de Beaune, 1470.
- B11559 : Cerches de feux du bailliage de la Montagne, 1376.
- B11564 : Cerches de feux du bailliage de la Montagne, 1400.
- B11569 : Cerches de feux du bailliage de la Montagne, 1423.
- B11570 : Cerches de feux du bailliage de Dijon, 1374.
- B11580 : Cerches de feux du bailliage de Dijon, 1400.
- B11590 : Cerches de feux du bailliage de Dijon, 1470.

### Série C : administration provinciale

- C4766 : Cerche des feux du comté d'Auxonne, des Terres d'Oultre Saône et du ressort de Saint-Laurent les Chalon, 1551.
- C5128 : Taillon du duché de Bourgogne, 1557.

### Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

- E90 : Blancheton de la Rochepot, La Rochepot, baronnie, copie faite en 1660 du terrier de la

## Sources, bibliographie, sitographie

seigneurie (1519)

- E115 : Bouhier, Grosse du décret poursuivi au bailliage de Beaune sur les biens des héritiers de Philiberte Martenot, veuve de Jacques Baudequin, marchand (1534)
- E129 : Bouhier, Fontaine, seigneurie, terrier de la terre et seigneurie de Fontaines-lez-Dijon (1500)
- E130 : Bouhier, Fontaine, seigneurie, terrier de la terre et seigneurie de Fontaine (1551)
- E344/4 : contagions à Barain, XVI<sup>e</sup> s.
- E520 : Clermont, Saulon, comté, terrier de la seigneurie de Saulon et de Fenay, Saulon-la-Chapelle, Rouvres, Fauverney, Maison-Dieu de Brochon (1453)
- E729 : Duprat, Vitteaux, Baronnie, Terrier et déclaration des droits de la justice et de la seigneurie de la châtelainie de Vitteaux (1475)
- E1060 : La Guiche, comté de Rochefort, terrier de la terre et seigneurie de Rochefort appartenant à Jacques Coictier, conseiller, chambellan du Roi, vice-président de la Chambre des Comptes de Paris (1486)
- E1197 : Lemulier, Semur et Toutry, Domaine (1429-1756)
- E1223 : Macheco, Nuits, Domaine (1467-1791)
- E1371 : Mollerat, terrier des seigneurs de Magny-la-Ville, Souhey, Saint-Euphrône, Massène, Chassey et Villenote, appartenant à Guy de Moreaul, président au Parlement (1538-1539)
- E1372 : Montbard, donation d'une maison à Semur (1512-1515)
- E1372bis : Montillet (1275-1824)
- E1444 : Peichperoux, Comminges de Guitaud, Epoisses, marquisat, copie par extrait du terrier de la châtelainie d'Epoisses, renouvelé au profit de Louis d'Orléans, duc de Longueville (1525)
- E1542 : Popelart, Procès-verbal de visite par le commissaire du bailliage de Dijon d'une maison située à Is-sur-Tille (1506)
- E1952 : Saulx-Tavanes, Saulx-le-Duc, châtelainie, terrier dressé de 1493 à 1506
- E2690 : Notaires, Semur, G. Gouret et Delagrangé (1528-1549)
- E2691 : Notaires, Semur, Froment (1537-1548)
- 4E31/47 : Notaires, études de Salives, Me Nicolas François Viard, protocoles (1538-1552)
- E2952 : Auxonne, affaires diverses : privilèges de la ville incendiée de 1419 réparations et travaux dans pièces de comptabilité (1304-1460)
- E3228 : Rougemont, affaires diverses : droits du seigneur et des habitants réparations à l'église aux fortifications comptes dons fournitures pour l'église garnison passage des restes (1461-1690)
- E3256 : Semarey, tibériade ou vue cavalière du finage de la communauté avec la vue des villages de Semarey Montoillot Civry et Aubigny (s. d.)
- E3631 : Nolay, confrérie du Saint-Sacrement (1365-1651)
- E3632 : Nolay, confrérie du Saint-Sacrement, baux et reconnaissance de cens (1401-1726)
- E3643 : Rougemont, confrérie de Saint-Nicolas (1563-1640)

Série F : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 15F28 : Fonds de Charny, Redevances et droits seigneuriaux à Mont-Saint-Jean
- 15F29 : Fonds de Charny, achats et titres à Mont-Saint-Jean
- 15F35 : Fonds de Charny, titres concernant Ormancey
- 17F29 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, seigneurie de Rougemont : baux généraux, terriers (1485-1771)
- 17F30 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, Rougemont, justice (1485-1667)
- 17F32 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, Titres généraux des cens de Rougemont (1429-1771)

## Sources, bibliographie, sitographie

- 17F42 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, Buffon, cens (1503-1574)
- 17F43 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, Buffon, cens (1502-1663)
- 17F44 : Fonds de Buffon, documents provenant de Notre-Dame de Rougemont, Buffon, cens, reconnaissances (1423-1668)
- 32F734 : Fond Vogüé, Fonds Bernardon, Domaine, Dijon : chapelles, Maisons (1562)
- 35F30 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Chapellenies : créations, réunions, accords (1402-1734)
- 35F32 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Etats et manuels et déclarations des revenus et des cens, plans de domaines à Saint-Seine et Dijon (1487-1749)
- 35F34 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Saint-Seine-l'Abbaye, donation, échange avec l'abbaye (1485-1705)
- 35F37 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Dijon, maison de la Rose rue Porte Guillaume : baux et reconnaissance de cens, procédures, quittances de l'impôt forain, aliénation (1438-1758)
- 35F38 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Dijon, maison au faubourg Saint-Nicolas, à l'angle de la rue aux Fèvres et de la rue des Conteulx : baux à cens, reconnaissance, procédures (1532-1749)
- 35F40 : Fonds de Thénissey, chapelle Saint Jean-Baptiste et Sainte-Madeleine en l'église Saint-Gilles de Saint-Seine-l'Abbaye (dite de Poinceot), Fontaine-lès-Dijon, Maison et pressoir : acquisition, aliénation portant réserve du droit de pressurage (1402-1446)
- 35F68 : Fonds de Thénissey, Domaine, Darcey, terriers, terrier de Jean de Cusance (1527)
- 35F69 : Fonds de Thénissey, Domaine, Darcey, terriers, terrier de Claude de Cusance (1529)
- 35F117 : Fonds de Thénissey, Domaine, Darcey, Contrats entre particuliers : ventes, accords, rentes, échanges, contrats de mariages (1492-1646)
- 35F233 : Fonds de Thénissey, Domaine, Comptabilité, compte rendu à son père par Guyard Poinceot pour toutes ses terres et seigneuries (1461-1462)
- 36F158 : Fonds de Salives, Domaine de Bousseinois, Second Fonds Girval, Salives, Préjelan et Montarmet, Terrier pour Gérard Sayve (1550-1551)

### Série G : Clergé séculier

- G242 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne : cens
- G369 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, Marsannay-la-Côte (1218-1799)
- G371 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, Mirebeau, domaine (1200-1374)
- G372 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, Mirebeau, domaine (1414-1678)
- G381 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, Quetigny, domaine (1304-1557)
- G383 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, Quetigny, seigneurie, justice (1279-1687)
- G437 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, abbaye de Prâlon, Couchey, Echannay, Fleurey, La Serrée, Mâlain, Sainte-Marie-sur-Ouche, domaine (1258-1737)
- G438 : Dijon, chapitre cathédral Saint-Etienne, abbaye de Prâlon, Savigny-sous-Mâlain, domaine (1372-1716)
- G780 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Beaune, domaine (1249-1578)
- G781 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Bligny-sur-Ouche, Aubaine, Auxant, Becoup, Barbirey, Bessey-la-Cour, Chanceley, Chanton, Ecutigny, Montceau, Oucherotte, Saussey, Thomirey, Thorey-sur-Ouche, Vie-des-Prés, Voichey, Seigneurie, domaine seigneurial (1076-1436)

## Sources, bibliographie, sitographie

- G801 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Bligny-sur-Ouche, Cens et rentes (1505-1780)
- G802 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Bligny-sur-Ouche, Domaine et moulin de la Bondue (1498-1779).
- G826 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Bligny, seigneurie, terrier (1402)
- G827 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Bligny, seigneurie, terrier (1517)
- G917 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Chenôve, seigneurie, cens et rentes (1502-1542)
- G918 : Autun, chapitre cathédral Saint-Lazare, Chenôve, seigneurie, cens et rentes (1544-1566)
- G2950 : Epoisses, Chapitre Saint-Symphorien, Domaine : Epoisses (1218-1726)
- G2951 : Epoisses, Chapitre Saint-Symphorien, Domaine : Epoisses, Baux à cens et amodiations (1426-1788)
- G2952 : Epoisses, Chapitre Saint-Symphorien, Domaine : Epoisses, Dîmes (1211-1788)
- G2953 : Epoisses, Chapitre Saint-Symphorien, Domaine : Epoisses (1531)
- G2954/1 : Epoisses, Chapitre Saint-Symphorien, Domaine : Champ d'Oiseau, Corrombles, Jeux-les-Bard (1278-1787)
- G2966 : Grancey, Chapitre Saint-Jean, Gemeaux domaine (1411-1763)
- G2968 : Grancey, Chapitre Saint-Jean, Marcilly, Neuville, Pichanges (1362-1780)
- G3068 : Nuits, Chapitre Saint-Denis, Nuits (1219-1751)
- G3069 : Nuits, Chapitre Saint-Denis, Nuits, Baux à cens, obligations, reconnaissances sentences débats (1285-1734)
- G3078 : Nuits, Chapitre Saint-Denis, Reulles-Vergy, Acquets fondations (1253-1577)
- G3079 : Nuits, Chapitre Saint-Denis, Vergy, Reulles-Vergy, Baux et reconnaissances de cens (1244-1740)
- G3261 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Prieuré de Notre-Dame, déclaration des cens reçus à Semur, Villars, Villenotte, Genay, Chevigny, Vulsain et Saint-Euphrône (1525-1529)
- G3277/3 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Chapelles, Chapelle Saint-Lazare (1394-1789)
- G3280 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Donations et fondations (1194-1691)
- G3300 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Semur, Maisons (1240-1788)
- G3301 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Semur, Maisons (1245-1788)
- G3324 (CART. 227) : Semur, Chapitre Notre-Dame, Prieuré de Bar, Inventaire cartulaire (1119-1579)
- G3347 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Prieuré de Bar le Régulier, Brasey, Chevannes (1202-1776)
- G3351 : Semur, Chapitre Notre-Dame, Prieuré de Bar le Régulier, Diancey (1217-1770)
- G3367 : Thil, Chapitre de la Trinité, Terrier général (1520)
- G3662 : Arnay-le-Duc, Eglise et mépart, délibérations (1623-1790)
- G3662bis : Arnay-le-Duc, Eglise et mépart, fabrique (1451-1792)
- G3663 : Arnay-le-Duc, Eglise et mépart, fondations, rentes (1462-1732)
- G3664 : Arnay-le-Duc, Eglise et mépart, Arnay, maisons (1473-1791)
- G3680 : Auxonne, Eglise et familiarité, donations, fondations (1401-1451)
- G3681 : Auxonne, Eglise et familiarité, donations, fondations (1451-1526)
- G3687 : Auxonne, Eglise et familiarité, constitutions de rentes (1494-1786)
- G3688 : Auxonne, Eglise et familiarité, terrier ou livre des reconnaissances de cens dus à la familiarité (1500-1631)
- G3695 : Auxonne, Eglise et familiarité, Auxonne, maisons rue du Chasnoy, rue du Bourg, rue du Collège, rue de la Copperie, rue entre deux Ponts, rue des Marguenets (1385-1785)
- G3696 : Auxonne, Eglise et familiarité, Auxonne, maisons rue des Lices, rue des Pelletiers, rue des Trois Piliers, rue des Pretres, rue Perdue (1440-1788)
- G3697 : Auxonne, Eglise et familiarité, Auxonne, maisons rue de Saone, rue Neuve au faubourg d'Auxonne, rue des Ursulines (1443-1786)



## Sources, bibliographie, sitographie

- G3773 (CART 117) : Nolay, Eglise Saint-Martin, Cure Mépart, Cartulaire (1440-1586)
- G3823 : Saint-Jean-de-Losne, Domaine (1401-1791)

### Série H : Clergé régulier

- 1H316 : Abbaye de Cîteaux, domaine, abbé, cens sur maisons, baux reconnaissances procédures (1171-1729)
- 1H960 : Abbaye de Cîteaux, domaine, maître du corps saint, Fontaines-lez-Dijon, cens reconnaissance bail procédures (1254-1767)
- 1H1079 : Abbaye de Cîteaux, domaine, couvent, Dijon, maisons, cens (1276-1721)
- 1H1152 : Abbaye de Cîteaux, domaine, couvent, Talant, cens reconnaissances procédures (1418-1773)
- 1H1155 : Abbaye de Cîteaux, domaine, couvent, Tellecey, cens, acquêts, donation, amodiations (1476-1540)
- 1H1157 : Abbaye de Cîteaux, domaine, couvent, Varanges, cens reconnaissances (1490-1766)
- 1H1161 : Abbaye de Cîteaux, domaine, couvent, Veuvey-sur-Ouche, cens, reconnaissances bail procédures (1325-1765)
- 1H1563 : Abbaye de Cîteaux, prieurés, Saint-Jacques d'Arnay-le-Duc, cens, baux reconnaissances (1297-1573)
- 1H1762 : Abbaye de Cîteaux, prieurés, Notre-Dame de Salmaise, cens, reconnaissances bail (1253-1460)
  
- 3H341 : Abbaye de Bèze, Domaine, Dijon, terrains acquisitions (1255-1446)
- 3H349 : Abbaye de Bèze, Domaine, Fixin, maison acquisition accord (1253-1257)
- 3H361 : Abbaye de Bèze, Domaine, Is-sur-Tille, cens sur terres et maison, reconnaissance bail (1402-1407)
- 3H526 : Abbaye de Bèze, Domaine, Renève, cens, déclarations (1397-1700)
- 3H528 : Abbaye de Bèze, Domaine, Renève, maisons et héritages, baux à cens (1415-1552)
  
- 6H232 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Arnay-sous-Vitteaux, cens dûs à l'abbé, reconnaissance bail (1288-1506)
- 6H237 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Arnay-sous-Vitteaux, cens, reconnaissance bail (1370-1775)
- 6H232 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Arnay-sous-Vitteaux, extraits du terrier du roi pour Arnay et Brain (1502-1504)
- 6H359 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Jailly-les-Moulins, cens sur moulins maisons terres vignes terres baux et reconnaissances (1460-1757)
- 6H375 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Montbard, cens sur maisons, moulin Poupenot vignes baux reconnaissances procédures (1443-1728)
- 6H376 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Montbard, Doyen, cens manuels et déclarations (1548-1709)
- 6H385 : Abbaye de Flavigny, Domaine, Poiseul-la-Ville et La-Perrière, maisons, donation (1399)
  
- 8H2 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Inventaire, Inventaire des bâtiments, du mobilier et des titres établis par Claude Bretagne (1602-1629)
- 8H68 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Bâtiments, Murailles : procès contre les habitants des villages retrayants (1567-1617)
- 8H78 (terrier 1172 et 1297) : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, domaine, Terrier du petit couvent (1549-1550)
- 8H80 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Déclaration sommaire des biens au

## Sources, bibliographie, sitographie

- bailliage d'Auxois (1546-1547)
- 8H81 (terrier 1296) : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Déclaration sommaire des biens au bailliage d'Auxois (1547-1693)
  - 8H85 (terrier 1295) : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Etat des revenus à Moutier et Ménétreux, recueil de baux à cens reconnaissances chartes de franchises etc (1406-1492)
  - 8H103 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Censier (1549)
  - 8H106 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Baux à cens, mémoire (1441-XVIIe s.)
  - 8H107 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Baux à cens et chartes d'affranchissement recueil (1521)
  - 8H111 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Moutier-Saint-Jean, donations achats échanges (1217-1779)
  - 8H144 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Moutier-Saint-Jean, Cens, baux reconnaissance (1423-1754)
  - 8H145 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Moutier-Saint-Jean, Cens, contrats entre particuliers portant reconnaissances de cens (1545-1582)
  - 8H776 (terrier 1845) : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Viserny, cens, reconnaissances manuels mémoires, état des redevances dues à l'infirmier (1497-1720)
  - 8H779 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Viserny, cens et tailles, baux reconnaissances (1466-1762)
  - 8H782 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Viserny, cens et tailles, contrats entre particuliers portant reconnaissances (1514-1699)
  - 8H784 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Domaine, Viserny, meix de l'Escalier, taille cens droits seigneuriaux (1497-1740)
  - 8H934 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Prieuré de Montbard, Cens : procès (1513-1767)
  - 8H935 : Abbaye de Moutier-Saint-Jean, Prieuré de Montbard, Cens : baux, reconnaissances (1516-1786)
- 
- 10H34 : Abbaye de Saint-Seine, Domaine, censier minutes de déclarations (1520-1673)
  - 10H46 (terrier 1562) : Abbaye de Saint-Seine, Domaine, censier (1526-1577)
  - 10H73 : Abbaye de Saint-Seine, Domaine, Saint-Seine, donations acquisitions (1342-1746)
  - 10H81 : Abbaye de Saint-Seine, Domaine, Saint-Seine, cens, baux reconnaissances procédures (1510-1788)
- 
- 11H125 : abbaye de Cîteaux, Domaine généralités, Terriers généraux (1446-1475)
  - 11H268 : abbaye de Cîteaux, Domaine, Auxonne, cens (1529-1633)
  - 11H271 : redevance de 40 émines d'avoine assignée par le duc Hugues III et son fils Eudes : procès contre la communauté de Bagnot et le receveur d'Argilly (1190-1579)
  - 11H404 : abbaye de Cîteaux, Chambolle, Droits seigneuriaux : procès contre les habitants de Chambolle et Morey (1431-1476)
  - 11H408 : abbaye de Cîteaux, Châtillon-sur-Seine, Donation d'une maison à la porte de Chaumont par Boin prévôt de Châtillon (1191)
  - 11H410 : abbaye de Cîteaux, Chenoves, terres vignes maisons : acquisitions cens procédaures (1257-1735)
  - 11H414 : abbaye de Cîteaux, Corberon, acquisitions amodiations (1255-1619)
  - 11H615 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Manuels de cens comptes rentiers (1352-1461)
  - 11H617 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Rentiers manuels de cens comptes (1398-1450)
  - 11H646 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Cens (1299-1387)
  - 11H647 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Cens Gilly Flagey (1402-1463)
  - 11H648 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Cens Gilly Morey (1450-

## Sources, bibliographie, sitographie

- 1487)
- 11H650 : abbaye de Cîteaux, Gilly-lez-Vougeot : château de Gilly, Cens (1499-1597)
  - 11H1018 : abbaye de Cîteaux, Pommard, cens (1381-1458)
  - 11H1023 : abbaye de Cîteaux, Quincey, cens et redevances (1225-1521)
  - 11H1025 : abbaye de Cîteaux, Ruffey-lez-Beaune, Travoisy : cens et dîmes (1272-1520)
- 
- 12H22 : abbaye de la Bussière, domaine généralités, Déclarations du revenu, états des biens amodiés (1552-1621)
  - 12H28 : abbaye de la Bussière, domaine généralités, Terrier au bailliage d'Auxois (1556)
  - 12H31 : abbaye de la Bussière, domaine généralités, Beaunois : terrier et manuel de cens (1494-1536)
  - 12H34 : abbaye de la Bussière, domaine généralités, Dijonnais : manuels de cens (1476-1665)
  - 12H53 : abbaye de la Bussière, Arcenant, Chevrey : maison : acquisition (1193)
  - 12H55 : abbaye de la Bussière, Arnay-le-Duc, Meix, droits d'usage, donations (1209-1220)
  - 12H61 : abbaye de la Bussière, Beaune, Maisons vignes et cens : acquisitions échanges accords (1190-1393)
  - 12H62 : abbaye de la Bussière, Beaune, Baux à cens et à fermes (1269-1484)
  - 12H63 : abbaye de la Bussière, Beaune, Baux à cens et à fermes (1516-1718)
  - 12H100 : abbaye de la Bussière, Chambolle-Musigny, Maison : acquisition (1401)
  - 12H106 : abbaye de la Bussière, Châteauneuf-en-Auxois, acquisitions accords cens (1179-1623)
  - 12H109 : abbaye de la Bussière, Chaudeney-le-Château, Cens dîmes portion congrue (1212-1695)
  - 12H113 : abbaye de la Bussière, Civry-en-Montagne, Cens et rente (1234-1698)
  - 12H124 : abbaye de la Bussière, Dijon, Maisons et vignes : acquisitions (1196-1409)
  - 12H125 : abbaye de la Bussière, Dijon, Maisons et vignes : acquisitions (1260-1276)
  - 12H126 : abbaye de la Bussière, Dijon, Maisons et vignes : baux à cens (1292-1491)
  - 12H127 : abbaye de la Bussière, Dijon, Maisons et vignes : baux à cens (1508-1602)
  - 12H132 : abbaye de la Bussière, Echevronne, Changey : cens en huile (1460)
  - 12H136 : abbaye de la Bussière, Gilly-lez-Vougeot, Bois vignes maisons cens (1274-1725)
  - 12H144 : abbaye de la Bussière, Magny-lez-Villers, cens rentes en vin dîmes (1257-1765)
  - 12H146 : abbaye de la Bussière, Mâlain, acquisitions baux à cens et à ferme procédures (1220-1701)
  - 12H149 : abbaye de la Bussière, Marsannay-la-Côte, Vignes et maisons : acquisitions cens (1253-1522)
  - 12H158 : abbaye de la Bussière, Morey-Saint-Denis, cens : baux reconnaissances (1257-1781)
  - 12H164 : abbaye de la Bussière, Nuits-Saint-Georges, cens : assignation sur une maison (1285)
  - 12H168 : abbaye de la Bussière, Pouilly-en-Auxois, Maison de la Busserotte : terres baux à cens (1255-1567)
  - 12H208 : abbaye de la Bussière, Vandenesse, Redevance : donation (1259)
  - 12H209 : abbaye de la Bussière, Vergy Reulle et Curley, Cens : acquisition en échange de tierces à Echannay (1261)
  - 12H213 : abbaye de la Bussière, Villers-la-Faye, Cens rente (1249-1412)
  - 12H215 : abbaye de la Bussière, Vitteaux, Maisons vignes prés cens : acquisitions (1207-1305)
  - 12H216 : abbaye de la Bussière, Vitteaux, Baux à cens et à ferme manuels de cens (1246-1445)
  - 12H217 : abbaye de la Bussière, Vitteaux, Baux à cens et à ferme manuels de cens (1463-1759)

## Sources, bibliographie, sitographie

- 12H223 : abbaye de la Bussière, Beaunois : comptes (1544-1601)
- 12H224 : abbaye de la Bussière, Dijonnais : comptes (1557-1600)
  
- 15H107 : abbaye de Fontenay, Darcey, acquisitions baux procès contre le seigneur de Darcey pour la justice et contre Flavigny pour la dîme de Ravouse (1199-1725)
- 15H110 : abbaye de Fontenay, Dijon, maisons : acquisitions (1191-1367)
- 15H232 : abbaye de Fontenay, Millery, Charentois et Chevigny : acquisitions (1252-1393)
- 15H235 : abbaye de Fontenay, Montbard, acquisitions amortissement (1239-1781)
- 15H238 : abbaye de Fontenay, Montbard, cens : baux de maisons vignes terres et prés avec contrats entre particuliers, Maison de Fontenay alias Grenier à sel (1459-1753)
- 15H280 : abbaye de Fontenay, Rougemont, rentes (1248-1358)
- 15H319 : abbaye de Fontenay, Semur-en-Auxois, Maison de Fontenay rue du Grand-Puits : bail procès (1506-1642)
  
- 16H200 : abbaye de Maizières, Meursault, rente sur une maison rue des Forges : constitution, procès sur sa consistance (1519-1629)
- 16H201 : abbaye de Maizières, Meursault, cens et rentes dues par la famille Bouzereaul : constitution procès (1519-1647)
- 16H237 : abbaye de Maizières, Pommard, cens et rentes : baux (1304-1667)
- 16H238 : abbaye de Maizières, Pommard, cens rentes et redevances : reconnaissances (1215-1779)
- 16H239 : abbaye de Maizières, Pommard, cens et rentes : manuel (XVIe s.)
- 16H240 : abbaye de Maizières, Pommard, cens et rentes : cens et rentes : procès pour défaut de paiement (1307-1782)
- 16H242 : abbaye de Maizières, Pommard, vignes et maisons : baux (1320-1686)
  
- 22H1 : Prieuré de Fleurey-sur-Ouche (abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon), terrier de Fleurey-sur-Ouche (1488)
- 22H2 : Prieuré de Fleurey-sur-Ouche (abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon), terrier d'Urcy (1488)
- 22H3 : Prieuré de Fleurey-sur-Ouche (abbaye de Saint-Marcel-lès-Chalon), copies d'un terrier précisant les tenures relevant du fief de Robert de Lenoncourt, cardinal et comte-évêque de Chalons-en-Champagne, abbé commendataire du prieuré (1688)
  
- 37H743 : Prieuré Notre-Dame de Valduc, Salives titres et papiers, domaine
- 37HSUP/1 à 37HSUP/7 : Prieuré Notre-Dame de Valduc, pièces diverses, titres généraux
  
- 41H767 : Prieuré Saint-Jean de Semur, Semur, Cens rentes (sd)
- 41HR1695 : Prieuré Saint-Jean de Semur, Terrier de Guillon (1400)
- 41HR1698 : Prieuré Saint-Jean de Semur, Terrier général (1507)
  
- Hdep603/3 : Hôpital de Semur, terrier et cens

### Série J : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 1J0/287-1 : Documents récupérés par les archives départementales de l'Ain, Dijon : contrats de rentes ou d'acensement assis sur des maisons de la ville, en particulier une maison appartenant à la chapelle Saint-Michel de l'église Saint-Philibert (1383-1560)
- 1J1719 : Vidimus d'un appointment aux grands jours de Dijon dans une contestation entre Guillaume Bourgeois et Guillaume Maire, de la Pierriere au sujet de la possession d'une maison à Châtillon donnée par le cellier de Bourgogne le 23 juillet 1380
- 1J2028 : Transaction entre les héritiers de Guillaume et Jacques Henry, de Moutiers-Saint-

## Sources, bibliographie, sitographie

- Jean, portant sur des terres et une maison, 18 février 1511
- 1J2347/2 : Terrier des seigneuries de Villaine-en-Duesmois, Coulmier-le-Sec et Darcey, appartenant à la duchesse de Longueville (1538)

### Archives départementales de l'Yonne

#### Série B : cours et juridictions

- B14 : Avallon : étable et autre bâtiment, XVI<sup>e</sup> s.

#### Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

- E438 : Avallon, Protocoles de notaire de Soliveau, 1498-1514.

#### Série F : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- F289 : divers, transactions de maisons à Avallon
- F320 : divers, transactions de maisons à Avallon

#### Série G : Clergé séculier

- G2030 : Collégiale d'Avallon, recueil d'actes reçus par des notaires (1522-1595)
- G2044 : Collégiale d'Avallon, compte de recettes et dépenses rendu par Jean de Clugny, receveur (1527-1528)
- G2210 : Collégiale d'Avallon, Avallon, ventes (1275-1782)
- G2280 : Collégiale de Montréal, Compte de recettes et dépenses (1505-1506)
- G2289 : Collégiale de Montréal, Domaine de Guillon (1223-1779)
- G2290 : Collégiale de Montréal, Domaine de Montréal, divers (1376-1758)
- G2547 : Cure de Montréal (144-1791)

#### Série H : Clergé régulier

Sous série 6H : Abbaye bénédictine Saint-Pierre de Flavigny

#### Série J : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 1J14 : Copie du terrier de la seigneurie de Montréal de 1446 (XVIII<sup>e</sup> s.)
- 8J18 : divers actes XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. sur Rougemont, Buffon et Provency
- 9J18 : divers biens à Magny-la-Ville, XVI<sup>e</sup> s.
- 44J7 (29) : Collection Robert Dauvergne, terrier de Jouancy, XVI<sup>e</sup> s.

### Archives municipales de Dijon

- G20 : Arts et métiers, charpentiers (1460-1775)
- J11 : Voirie, Maisons ruineuses (1500-1730)
- J13 : Voirie, ruelles, treiges et allées (1500-1523)
- J16 : Voirie, alignements et affaires diverses concernant la voirie (affaires générales)
- J16bis : Voirie, alignements et affaires particulières concernant la voirie
- J142 : Voirie, égouts et privés des maisons (affaires générales)
- K80 : Propriétés communales, Maison de l'Ile (1544-1693)
- K102 : Maisons diverses (1363-1600)

## Sources, bibliographie, sitographie

### Archives municipales de Beaune

- carton 49 n°1 : Terrier de la Maladière (1411)
- carton 56 n°4 : Propriétés dans l'intérieur de la ville, rue de Champagne, contrat de l'aliénation faite par la ville au sieur châtelain d'une place de trois pieds de large pour établir les marches de l'entrée de sa maison (1411)
- carton 56 n°5 : Propriétés dans l'intérieur de la ville, rue de Champagne, bail à cens d'une place de trois pieds de large devant une maison fait par la ville à la veuve Dareal (1413)
- carton 56 n°6 : Propriétés dans l'intérieur de la ville, rue de Champagne, bail à cens d'une place près le pignon de sa maison (1414)
- carton 56 n°50 : Affaire diverses concernant les propriétés de la ville, cahier contenant des reconnaissances de cens faites à la ville sur des biens à Beaune (1525-1526)

### Archives municipales d'Auxonne

- Liasse 16 : acquisitions faites par la ville
- liasse 17 : cens dus à la ville
- liasse 28 : chapelle Notre Dame de Pitié
- liasse 29 : chapelle Saint Barnabé en l'hôpital d'Auxonne
- liasse 46 : traités et transactions
- liasse 100 : familles auxonnoise
- liasse 110 : hôpital
- liasse 113/3 : église Notre Dame, acquets amodiations
- liasse 113/4 : église Notre Dame, inventaires
- liasse 113/8 : église Notre Dame, manuels (pris en exemple)

### Archives de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois

- Aa12 : Archives Lemulier, Chrestien Lemulier
- Ah1 : Archives Lemulier, titres et papiers de la seigneurie de Chassey, acquisitions particulières
- Ah32 : Archives Lemulier, titres et papiers de la seigneurie de Chassey, terrier de la seigneurie de Chassey (1539)
- Ak2 : Archives Lemulier, divers avant 1650, famille Lemulier
- Al1 : Archives Lemulier, domaine à Ménétoy et autour, transactions avant 1550
- Al6 : Archives Lemulier, domaine à Ménétoy et autour, amodiations

## Archives documentaires modernes et contemporaines

### Archives départementales de la Côte-d'Or.

#### Série C : administration provinciale

- C2885 : Déclarations des biens, charges, dettes et statistique des communautés de la généralité de Dijon, fournies par ordre de J. Bouchu, Bailliage de Semur-en-Auxois, 1666-1669.
- C4003 : Plan de la route de Semur à Flavigny, XVIII<sup>e</sup> siècle.
- C4012 : Plan de la route de Semur à Flavigny, 1754.
- C4758 : Procès-verbal de la visite des feux des bailliages d'Arnay et de Semur, dressé par P. Tisserand, conseiller maître à la Chambre des Comptes, délégué en celle des élus des États, 1624.

## Sources, bibliographie, sitographie

- C4847 : Procès-verbal dressé par J. Baillet, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, élu du clergé, et Hercules de Villers-la-Faye, élu de la noblesse, de la visite des feux des villes et bourgs de la Province, ordonnée par décret des États, du mois de novembre 1633, 1634.

### Série E : Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

- E1063 : La Guiche, comté de Rochefort, Atlas formé de la réunion de minutes, des bâtiments, bois, terres, prés et rivières du comté de Rochefort (1672-1722).

### Série F : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

#### Sous série 1F : Manuscrits

- 1F130 : Fonds de Saint-Bénigne de Dijon, « Histoire de l'abbaye de Saint-Pierre de Flavigny écrite en 1673 », notes du XIX<sup>e</sup> siècle, 140 p.
- 1F581 : Villaines-en-Duesmois, le village, le château et ses seigneurs, dactylographié, 1968, 235 feuillets
- 15F661 : plan de Mont-Saint-Jean en 1727

### Série H : Clergé régulier

#### Sous série 6H : Abbaye bénédictine Saint-Pierre de Flavigny

- 6H1 (Cart. 139) : Histoire de l'abbaye : « Livre contenant les choses notables depuis nostre établissement dans ce monastère qui fut l'an 1644 », 1644-1786.
- 6H2 (Cart. 138) : Histoire de l'abbaye : DE LA SALLE Nicolas, « Histoire du monastère de Saint-Pierre de Flavigny », manuscrit de 1673, 191 p.
- 6H3 : Inventaires et cartulaires : « Procez-verbal de l'état de l'Abbaye de Saint-Pierre de Flavigny dressé par M. Bretagne, lieutenant général au bailliage de Semur en 1586. Avec un inventaire des titres concernans la mansse abbatiale pour la plus part. Item une prise de possession de l'abbaye par Mtre Edme de Griselles en 1616 et un procez verbal dressé en même temps de l'état des batimens, trésor, reliques, ornemens tant de l'église que des biens dépendant de laditte abbaye », 1586-1616.

### Série J : Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

- 12J50 : Fonds Jules d'Arbaumont, Censes, Notes (généralités, accensements)
- 12J50 : Fonds Jules d'Arbaumont, Echoites
- 12J78 : Fonds Jules d'Arbaumont, Feux, perches, toises, bordelages, habergiages, censes et rentes collectives
  
- 69J16 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Registres de procès-verbaux des séances, 21 mai 1924 – 24 juin 1931.
- 69J32 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Enquête nationales : société française d'archéologie (1852-1904), « La plus belle France » (1943-1951) : circulaires et listes de monuments, 1852-1951.
- 69J37 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Comité départemental des sites et monuments pittoresques : dossiers cantonaux, vers 1923.
- 69J60 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Répertoire des communes de Côte-d'Or, 1844-1922.
- 69J62 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Agencourt à Avot, Beaune XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J63 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Baigneux-les-Juifs à Buxerolles, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J64 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Châteauneuf à Cussy-la-Colonne XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J65 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Daix à Fleurey, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.

## Sources, bibliographie, sitographie

- 69J66 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Foissy à Jours-en-Vaux, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J67 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Labergement-Foigny à Meuilley, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J68 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Meursault à Ouges, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J69 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Pagny à Ruffey-les-Echirey, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J70 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Sacquenay à Savoisy, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J71 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Seigny à Turcey, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J72 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant des communes de Côte-d'Or (hors Dijon), Val Suzon à Vougeot, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J73 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant Dijon, Dijon I : rues (par ordre alphabétique), XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J76 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant Dijon, Dijon III : édifices civils, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J77 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Dossiers documentaires concernant Dijon, Généralités : topographie et histoire de Dijon, épigraphie, objets non localisés, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> s.
- 69J79 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fichier Garnier, fichier thématique d'histoire et de topographie dijonnaises, XIX<sup>e</sup> s.
- 69J81 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Notes manuscrites d'archéologie et d'histoire bourguignonne, 1835-1869.
- 69J82 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Récits de voyage, 1832-1869.
- 69J83 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, Notes d'histoire générale (notamment de numismatique), XIX<sup>e</sup> s.
- 69J194 : cheminée de l'hôtel Bernardon, 1842
- 69J195 : plan des chapiteaux et plate bande de l'hôtel bernardon détruits
- 69J197 : hotel berbisey cour gothique
- 69J200 : dessins de maisons rue Verrerie
- 69J205 pan de bois restauré rue Porte aux Lions
- 69J206 : croquis de deux arcades démolies en 1877 d'une maison XV<sup>e</sup> s. rue des Forges
  
- 69J Corot 14 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Corot, Dossiers communaux classés par ordre alphabétique, Agey à Coulmier-le-Sec
- 69J Corot 15 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Corot, Dossiers communaux classés par ordre alphabétique, Duesme à Nesles
- 69J Corot 16 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Corot, Dossiers communaux classés par ordre alphabétique, La Roche-Vanneau à Villaines-en-Duesmois
- 69J Corot 33 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Corot, Carnets archéologiques.
  
- 69J Grémaud 2 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Agencourt-Beaulieu
- 69J Grémaud 3 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Beaune-Buxerolles
- 69J Grémaud 4 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Censerey-Courcelles-les-Semur
- 69J Grémaud 5 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Courcelles-sous-Grignon - Flacey



## Sources, bibliographie, sitographie

- 69J Gremaud 6 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Gommeville - Lux
- 69J Gremaud 7 : La Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, fonds Grémaud, Maconge - Montmain

### Série Q : Domaine, enregistrement, hypothèques

- Q362 : District de Semur, Procès-verbaux de ventes, 1ère origine : Flavigny : Ventes du 15 mars 1791 au 13 floréal an III. Plan d'une partie de l'abbaye, XVIII<sup>e</sup> siècle.

### Série P : Cadastre

- 3P279/14 : Plan du cadastre napoléonien pour Flavigny dressé par M. Guichot, section D2, 1835.

### Série T : Enseignement, affaires culturelles, sports

#### Sous série XXXT : Monuments historiques

- XXXT2b/4 : Monuments historiques, immeubles, classement, affaires spéciales par commune, communes Agencourt à Dijon, 1879-1925
- XXXT2b/5 : Monuments historiques, immeubles, classement, affaires spéciales par commune, communes Fixin à Volnay, 1846-1925
- XXXT2e : Monuments historiques, immeubles, propositions de classement sans suite, affaires spéciales par commune, Agencourt à Vitteaux, 1844-1922.

### Série PM : Plans modernes

- PM14 : plan route d'Aignay à Etalante 1831
- PM 375 : cadastre masse de culture Aignay-le-Duc (1806)
- PM 389 : cadastre masse de culture Poiseul-la-Ville (an XIV)
- PM 403 : cadastre masse de culture Bligny-sur-Ouche (1807)
- PM 435 : cadastre masse de culture Fleurey-sur-Ouche (1806)
- PM 443 : cadastre masse de culture Chanceaux (1806)
- PM 489 : cadastre masse de culture Gemeaux (1806)
- PM 524 : cadastre masse de culture Châteauneuf (1807)
- PM 567 : cadastre masse de culture Saint-Seine-l'Abbaye (1806)
- PM 1151 : Plans d'alignement : Atlas communal de Flavigny-sur-Ozerain dressé par M. Rebourseau, 1858.
  
- 1 Mi 902 : Terrier, rentier, censier des seigneuries de Quemigny, Quemignerot, Duesme et Cosne (1495).
  
- 1 Fi 112 : photo de cheminée enlevée de l'hôtel Rolin à Dijon, 1904
  
- Plusieurs photographies issues des sous-séries 9 Fi et 11 Fi notamment

### Archives départementales de l'Yonne

- Plusieurs photographies dans la sous-série 2Fi

### Archives municipales de Flavigny-sur-Ozerain.

### Archives anciennes

## Sources, bibliographie, sitographie

- DD1 : Enceinte de l'abbaye, procès avec l'abbaye, pavement des rues, 1601-1765.
- DD4 : Enceinte de l'abbaye.
- GG12 : Procès-verbal de la visite de l'église et des bâtiments de Saint Genest, 1600 (copie 1639).

### Série G : cadastre, contributions directes et indirectes

#### Sous série 1G : cadastre

- 1G4/1 : Etat des habitants domiciliés à Flavigny en 1791.
- 1G10 : Matrices cadastrales des propriétés bâties, 1882-1909.

### Série R : enseignement, action culturelle, sports, tourisme

#### Sous série 3R : actions culturelles, sciences, lettres et arts

- 3R1 : Monuments Historiques, objets classés, 1906-2001.
- 3R2 : Flavigny, classé et inscrit, 1926-1999.

### Série O : travaux publics, voirie, transport

#### Sous série 1O : voirie

- 1O2/1 : Pavage des rues, 1812-1868.
- 1O6 : Acquisition de terrain pour l'alignement de l'an XIII à 1935.

#### Bibliothèque nationale de France

- Gravure d'Etienne Martellange, XVII<sup>e</sup> s.

#### Archives municipales de Dijon

- 24Z13 : Fonds Gremaud, inscriptions sur façades des maisons
- 24Z14 : Fonds Gremaud, Dijon médiéval divers
- 24Z21 : Fonds Gremaud, monuments civils divers
- 24Z26 : Fonds Gremaud, voies urbaines
- 24Z29 : Fonds Gremaud, édifices divers travaux
- 24Z30 : Fonds Gremaud, restaurations sans subventions
- 24Z62 : Fonds Gremaud, vestiges médiévaux

#### Archives municipales de Beaune

- 2Fi6 : photographie ancienne, Beaune, grenier à sel rue Rousseau-Deslandes (début XXe s.)
- 2Fi7 : photographie ancienne, Beaune, maison du XIII<sup>e</sup> siècle rue Rousseau-Deslandes (début XXe s.)
- 2Fi8 : photographie ancienne, Beaune, maison du XIII<sup>e</sup> siècle rue Rousseau-Deslandes (début XXe s.)
- 2Fi15 : photographie ancienne, Beaune, impasse près de la collégiale Notre-Dame (début XXe s.)
- 2Fi181 : photographie ancienne, Beaune, nouvelles galeries (début XXe s.)
- 2Fi280 : photographie ancienne, Savigny-lès-Beaune, Vue de la rue des Porches (début XXe s.)
- 2Fi422 : photographie ancienne, Beaune, Porte dans une cour pavée donnant accès à des escaliers dans un bâtiment (début XXe s.)
- 34Z48 : Fonds Charles Bigarne, Recherches historiques sur Beaune, habitations de la rue du Paradis
- 34Z49 : Fonds Charles Bigarne, Recherches historiques sur Beaune, maisons gothiques de la rue Couverte

## Sources, bibliographie, sitographie

- 34Z53 : Fonds Charles Bigarne, Recherches historiques sur Beaune, maisons historiques, notes de recherches
- 34Z70 : Fonds Charles Bigarne, Recherches historiques sur Beaune, notes de recherches sur différents thèmes de l'histoire de Beaune et coupures de presse (familles, lieux, maisons, armes...)
- 34Z84 : Fonds Charles Bigarne, Pommard, Notes de recherches
- 34Z136 : Fonds Charles Bigarne, Mont-Saint-Jean, note sur les seigneurs de Vergy, description du patrimoine (château, église, maisons anciennes)
- 59Z9 : Fonds Sabre, Histoire de Pommard, Château ducal

### Archives municipales de Châtillon-sur-Seine

- Plusieurs cartes postales anciennes

### Bibliothèque municipale de Dijon

## Manuscrits

- ms 674 : *Monumentum Divionense commentariis illustratum*, par l'abbé Nicaise, XVII<sup>e</sup> siècle
- ms 989 : Fonds Pierre-Louis Baudot, monuments de Dijon, dessins et gravures, XVIII<sup>e</sup> s.
- ms 1074 : Fonds Pierre-Louis Baudot, Mémoires sur divers monuments curieux de la ville de Dijon, XVIII<sup>e</sup> s.
- ms 1085 : Fonds Pierre-Louis Baudot : Recueil de gravures, de dessins et de notes manuscrites concernant des communes de Bourgogne ou d'autres régions de France, XVII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> s.
- ms 1605 : fonds Louis-Bénigne Baudot, supplément à toutes les descriptions de Dijon, palais des Etats, logis du roi
- ms 1606 : fonds Louis-Bénigne Baudot, Séminaires, museum et jardin botanique, université, château, hôtels et maisons, bibliothèques, cabinets et collections d'histoire rétrospective et de faits contemporains de l'auteur
- ms 1641 : Manuscrits historiques sur la ville de Beaune, notes et mémoires, copies ou analyses de documents, plans de monuments, J. Garnier, XIX<sup>e</sup> s.
- ms 1830 : Monuments de Dijon, Pierre-Joseph Antoine, fin du XVIII<sup>e</sup> s.
- ms 1969 : Notes d'archéologie bourguignonne : architecture civile et religieuse, Bernard Prost.
- ms 2051 : fonds Baudot, Documents sur l'histoire de Bourgogne, Notes concernant les abbayes de Flavigny et Cluny, et les possédées d'Auxonne p. 683-752.
- ms 2122 : fonds Clément-Janin, Hôtels et maisons célèbres de Dijon, 440 f.
- ms 2126 : fonds Clément-Janin, Notes diverses sur Dijon et la famille de Rochefort
- ms 2211 : fonds Louis-Bénigne Baudot, Album bourguignon du Moyen-Age et des temps gothiques au temps des ducs et comtes de Bourgogne, La cour du Duc, ses officiers, ses résidences, administration du duché, Dijon et les autres villes sous les ducs, hôtels, corporations
- ms 2344 : Fonds Virely, Description de Semur-en-Auxois, 1762
- ms 2780 à ms 2785 : Mémoires historiques sur Vitteaux, Pierre Collon, 1807-1832, 6 tomes.
- ms 2838 : Datation des maisons du Vieux-Dijon d'après les autorisations de construction (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.), Roger Gauchat
- ms 2893 : Papiers de Truchis, Architecture romane en Bourgogne, canton de Flavigny.
- ms. 2904 : Papiers de Truchis, Monographies archéologiques bourguignonnes, Flavigny : Saint-Pierre, Saint Genès, maisons anciennes
- ms 2919 : fonds de Truchis, Dijon gallo-romain et médiéval : castrum, églises de Dijon

## Sources, bibliographie, sitographie

- ms 2920 : fonds de Truchis, Dijon : architecture civile et religieuses. Vieilles maisons, cellier de Clairvaux
- ms 3231 : Fonds Huchon, Cessey-lès-Vitteaux et les maisons de Vitteaux
- ms 3407 : Fonds Mary, Paysages et monuments
- ms 3496 : Fonds Marion, La Côte-d'Or artistique
- ms 3499 : Fonds Marion, Notes diverses
- ms 3582 : Fonds Huchon, recherches sur Vitteaux
- ms 3610 : Papiers de Truchis, Notes de travail et de lecture, notes de lecture sur des communes bourguignonnes.
- ms 3666 : Fonds Marilier, Flavigny
- ms 3667 : Fonds Marilier, chartes de l'abbaye de Flavigny aux VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles
- ms 3749 : Livre historique sur Pommard, Pierre Colon, 1782
- ms 4028/4 : fonds Huchon, le numérotage des maisons à Vitteaux
- ms 4229, Selongey et son histoire, René Jeanneret

## Illustrations

- Est. 4063 : plan Gauchat, 1965.
- Images dijonnaises (en ligne)
- Cartes postales (en ligne)
- Photographies du fonds Venot (en ligne)
- Photographies du recueil Gauchat (en ligne)

Bibliothèque municipale de Beaune

- Ms. 224 : registre des fondations baux et reconnaissance du chapitre canonial

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

## Plans d'Aymar Verdier

- 80/112/2001 : Plans et relevés de Aymar Verdier (1819-1880), architecte en chef des monuments historiques, Vitteaux, Maison Belime, Elévation de la façade, détail d'une fenêtre d'une maison à Vézelay. Maison de Rougemont.

## Dossiers liés aux travaux de restaurations

- 81/21/9 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Beaune, Hôtel de Meursault, Correspondance : état de l'édifice (1927) ; Demande d'autorisation de construction d'un nouveau laboratoire (1941-1948) ; Demande, accord de subvention pour travaux (1952) ; Demande de permis de construire aux abords (1986) ; Travaux, financement (1908-1989).
- 81/21/10 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Beaune, Hôtel de Saulx, Correspondance : Projet de restauration des façades et des couvertures (1991) ; Demande de subvention pour travaux (1989-1995) ; Travaux, financement (1948). Hôtel des ducs de Bourgogne, Correspondance : demande de réparations diverses (1943) ; Travaux, financement (1930-1952). Correspondance : loi programme sur les musées (1978) ; Travaux, financement (1953-1974).
- 81/21/14 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Beaune, maison 10 rue Rousseau-Deslandes, Correspondance : demande d'autorisation de travaux (1935) ; Beaune, maison 1 rue Rousseau-Deslandes et rue de Lorraine, Correspondance : indemnité de classement (1926-1929) ; Travaux, financement (1933) ; Beaune, maison 1 rue Maufoux/2 rue Charles-Cloutier, Correspondance : demande d'autorisation de transformation (1944) Installation sans autorisation (1947) ; Accord de subvention pour travaux (1958).
- 81/21/19 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Chanceaux, maison du X<sup>e</sup> siècle,

## Sources, bibliographie, sitographie

- Correspondance : demande d'autorisation et de subvention pour travaux.
- 81/21/25 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Coulmier-le-Sec, Maison des Templiers, Correspondance : accord de subvention pour travaux (1991) ; Travaux, financement (1947-1977).
  - 81/21/43 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, hôtel des Griffons, Correspondance : demande de travaux (1931) hôtel Chambellan, Correspondance : subvention en vue de l'acquisition (1912-1917) ; Projet de location de l'hôtel (1924) ; Autres... (1925) ; Demande, accord de subvention pour travaux (1987-1991) ; Travaux, financement (1920-1988). hôtel Buffon, Correspondance : menace de démolition et proposition de classement (1964-1965). hôtel des Barres, Travaux, financement (1947-1964).
  - 81/21/44 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, hôtel de Rochefort ou hôtel Morel-Sauvegrain, Correspondance : proposition de classement et accord de subvention pour acquisition (1914-1920) ; Accord de subvention pour travaux (196-1965) ; Travaux, financement (1938-1951). hôtel Nicolas Rolin, Correspondance : projet de réutilisation en salle de lecture (1948) ; Aménagement du jardin (1992) ; Accord de subvention pour travaux (1995) ; Travaux, financement (1949-1982). hôtel Legouz de Gerland, Correspondance : demande, accord de subvention pour travaux (1936-1959). hôtel Jacqueron, Correspondance : projet de travaux (1929).
  - 81/21/45 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, maison 29 rue Amiral Roussin, Correspondance : demande d'autorisation de travaux. Hôtel Buffon, Correspondance : accord de subvention pour travaux (1969)
  - 81/21/56 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, tour et vestiges gothiques rue de la Préfecture
  - 81/21/44 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, Hôtel de Rochefort ou hôtel Morel-Sauvegrain, Correspondance : proposition de classement et accord de subvention pour acquisition (1914-1920) ; Accord de subvention pour travaux (196-1965) ; Travaux, financement (1938-1951).
  - 81/21/45 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, Hôtel de Vienne, Correspondance : accord de subvention pour travaux (1965). Hôtel de Samerey, travaux, financement, 1956
  - 81/21/46 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Dijon, Maison dite aux Trois visage, Correspondance : projet d'aménagement, demande, accord de subvention pour travaux (1939-1948) ; Travaux, financement (1972-1974).
  - 81/21/78 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Semur-en-Auxois, Demeure des gouverneurs, Travaux, financement (1948-1965).
  - 81/21/81 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Vitteaux, maison 1 rue Hubert Languet, Correspondance : demande, accord de subvention pour travaux, maison Belime, Correspondance : faits de guerre (1940-1941) ; Autres... (1987) ; Travaux, financement (1962-1972).
  - 81/89/20 : Restauration des édifices de l'Yonne, Avallon, Maison à tourelle, Correspondance : travaux de restauration (1954) ; Ravalement de la façade, subventions (1961).

### Plans d'édifices

- 82/21/1006 : Plans d'édifice de la Côte-d'Or, Beaune, hôtel des ducs de Bourgogne
- 82/21/1007 : Plans d'édifice de la Côte-d'Or, Châtillon-sur-Seine, Maison Philandrier
- 82/21/2006 : Plans d'édifice de la Côte-d'Or, Beaune, Hôtel de Saulx, hôtel Meursault, hôtel des ducs de Bourgogne
- 82/21/2007 : Plans d'édifice de la Côte-d'Or, Châtillon-sur-Seine, Maison Philandrier
- 82/21/2016 : Plans d'édifice de la Côte-d'Or, Dijon, hôtel de Rochefort ou hôtel Morel-Sauvegrain

## Sources, bibliographie, sitographie

### Photographies d'édifices

- 84/21/1004 : Photographies de monuments de la Côte-d'Or, Beaune, Hôtel de Saulx, hôtel Meursault, hôtel des ducs de Bourgogne
- 84/21/1005 : Photographies de monuments de la Côte-d'Or, Châtillon-sur-Seine, Maison Philandrier
- 84/21/1012 : Photographies de monuments de la Côte-d'Or, Dijon, Maison Millière, ancien hôtel de Rochefort, hôtel Morel-Sauvegrain
- 84/89/1008 : Photographies de monuments de l'Yonne, Noyers, Maison Brandin, Maison de la Toison d'Or

### Dossiers liés aux travaux de restaurations

- 1990/004/0008 : restaurations des édifices de la Côte-d'Or, Frédéric Didier, Beaune, hôtel de Saulx, hôtel Meursault, hôtel des ducs de Bourgogne
- 1992/006/0001 : Restauration des édifices de la Côte-d'Or, Georges Jouven, Dijon, Maison dite aux Trois Visages
- 2009/005/0019 : Dossier documentaires des ouvrages exécutés pour la restauration des monuments, Eric Pallot, Coulmier-le-Sec, Maison des Templiers
- 2009/009/0004 : Travaux de Jules Tillet (ACMH) sur des édifices de l'Aube, la Côte-d'Or, la Haute-Marne, la Seine-et-Marne, les Vosges, Châtillon-sur-Seine, Maison Philandrier. Rapport de classement ; Remise en état. 1928 ; Corpeau, Maison de vigneron, croquis, vers 1920. Dijon, hôtel Thomas Berbisey, relevés, 1930. Dijon, hôtel Chambellan, relevés, 1924-1925. Dijon, hôtel de Talmay, presse (1931).

### Etudes préalables

- ETU/0018 : Etude préalable à la restauration de monuments, Frédéric-Olivier Didier, Beaune, Hôtel de Saulx, Restauration des façades et toitures ; Dijon, Hôtel Nicolas Rolin (Archives départementales), analyse du bâtiment.
- ETU/0361 : Etude préalable à la restauration de monuments, Bernard Collette, Dijon, Maison Millière, Mise en valeur.

### Casier archéologique

- 1996/0025/222 : Casier archéologique, Arnay-le-Duc, maison place Carnot ; Auxonne, maison 6 rue du Bourg ; Auxonne maison en pans de bois et briques
- 1996/0025/224 : Casier archéologique, Beaune, maison 10 rue Rousseau-Deslandes ; Beaune, maison 1 rue Rousseau-Deslandes et rue de Lorraine ; Beaune, maison 16 place Carnot ; Beaune, maison 1 rue Maufoux/2 rue Charles-Cloutier, hôtel de Saulx, hôtel Meursault, hôtel des ducs de Bourgogne
- 1996/0025/225 : Casier archéologique, Chanceaux, Maison du XVe siècle ; Chanceaux, Maison Brigande ; Châtillon-sur-Seine, Maison Philandrier
- 1996/0025/227 : Casier archéologique, Etalante, Ferme de la Pothière ; Flavigny-sur-Ozerain, Maison rue de l'Eglise ; Frolois, maison au hameau de Corpayer-les-Moines
- 1996/0025/229 : Casier archéologique, Dijon, Maison 5 rue Chaudronnerie, maison 4 rue Buffon, maison 21 rue Berbisey, maison 29 rue Amiral Roussin, maison du Petit Cîteaux, maison Millière, hôtel de Vienne, hôtel Thomas Berbisey, hôtel des Griffons, hôtel Buffon, hôtel de Berbis
- 1996/0025/230 : Casier archéologique, Dijon, maison du Xve siècle 22 rue Verrerie rue Chaudronnerie, maison du Xve siècle 1 rue Verrerie, maison rue Monge, maison aux Trois Visages, ancien hôtel de Rochefort, hôtel de Samerey, hôtel de Purlans, hôtel Nicolas Rolin, hôtel Jacqueron, hôtel Godran, hôtel de la Croix de Fer, hôtel Coeurderoy, hôtel Chambellan, hôtel des Barres
- 1996/0025/235 : Casier archéologique, Poiseul-la-Ville-et-Laperrière, maison du XIIIe siècle située à la sortie du hameau de la Perrière

## Sources, bibliographie, sitographie

- 1996/0025/239 : Casier archéologique, Vitteaux, maison rue Pelletier de Chambure, maison dite hôtel Ferrand, maison 1 rue Hubert Languet, maison Belime
- 1996/0025/964 : Casier archéologique, Avallon, maison 6 rue Bocquillot
- 1996/0025/969 : Casier archéologique, Noyers, maison Brandin, maison de la Toison d'Or

## Relevés

- 1996/088/0003 : relevés mis au net (CRMH), Avallon, Maison, syndicat d'Initiative, Anré Jullien, 1943
- 1996/088/0010 : relevés mis au net (CRMH), Dijon, hôtel de Vienne, Louis-Jean Catelain, 1948
- 1996/088/0024 : relevés mis au net (CRMH), Beaune, Hôtel de Saulx, Gilles Charton, 1994

Archives de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois :

Répertoire archéologique d'Alfred Bruzard, années 1860

Archives de la SACF conservées à la Maison au Donataire.

Archives de la Société des Amis de Montbard

Dossiers personnels de Christian Sapin.

Service Régional de l'Inventaire de la Région Bourgogne

- Dossier d'inventaire topographie, canton d'Aignay-le-Duc
- Dossier d'inventaire topographie, canton d'Ancy-le-Franc
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Baigneux-les-Juifs
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Châtillon-sur-Seine
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Guillon
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Laignes
- Dossier d'inventaire topographie, canton de l'Isle-sur-Serein
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Mirebeau-sur-Bèze
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Montigny-sur-Aube
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Nolay
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Pouilly-en-Auxois
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Recey-sur-Ource
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Saint-Seine-l'Abbaye
- Dossier d'inventaire topographie, canton de Sombornon
- Dossier sur la ville de Beaune
- Dossier sur la ville de Dijon
- Dossier sur le site de Noyers
- Dossiers sur les sites d'Etivey, Grimault, Missery, Salmaise, Semur-en-Auxois et Talant
- Rapport sur l'habitat du grand Dijon
- Rapport sur les granges-halles
- Dossier sur une maison du XVI<sup>e</sup> s. à Arnay-le-Duc

Conservation Régionale des Monuments Historiques de la Région Bourgogne

- Dossiers des édifices protégés et non protégés dans les sites étudiés

Unité Départementales de l'Architecture et du Patrimoine de la Côte-d'Or

- Dossiers des édifices protégés et non protégés dans les sites étudiés

Institut national d'Histoire de l'Art

- Photothèque architecture France II 87 : anciennes photos hôtels particuliers et maisons de Beaune
- Photothèque architecture France II 88 : anciennes photos d'hôtels à Dijon
- Photothèque architecture France II 89 : anciennes photos d'hôtels à Dijon
- Photothèque architecture France II 91 : anciennes photos de grange à Poncey

## Bibliographie

### Ouvrages et articles

#### A

- « Histoire locale : les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°9*, décembre 1980.
- « Histoire locale : les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°10*, avril 1981.
- « La maison du Bon pasteur : la maison à abattre », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°6*, mai 1979.
- « La porte de la maison du 10 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°65*, mars 1998.
- « Un article de Clément-Janin de 1882 sur le village de Fontaine », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°101*, mars 2007.
- « Vandalisme et infractions au règlement de la ZPPAUP », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°84*, décembre 2002.
- « Vieilles maisons : 10 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°23*, septembre 1985.
- « Vieilles maisons : 15 rue Jehly-Bachellier », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°29*, septembre 1987.
- « Vieilles maisons : 20 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°18*, janvier 1984.
- « Vieilles maisons : 20 rue des Templiers », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°32*, septembre 1988.
- « Vieilles maisons : 28 rue Jehly-Bachellier », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°42*, janvier 1992.
- « Vieilles maisons : 3 rue Jehly-Bachellier », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°12*, février 1982.
- « Vieilles maisons : 5 rue de la Confrérie », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°30*, janvier 1988.
- « Vieilles maisons : 6 rue François Malnoury », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°14*, septembre 1982.



## Sources, bibliographie, sitographie

- « Vieilles maisons : 6 rue François Malnoury », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°43*, mai 1992.
- « Vieilles maisons : 7 rue Bernard Lebert », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°20*, septembre 1984.
- « Vieilles maisons : 7 rue du Colonel Clère », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°40*, mai 1991.
- « Vieilles maisons : 8 rue Bernard Lebert », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°13*, mai 1982.
- « Vieilles maisons : 9 rue Jehly-Bachelier », *Bulletin de l'Association des Amis du Vieux Fontaine n°24*, janvier 1986.
- Abbé VOILLERY, « Beaune historique et archéologique », dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911 T. II, 40<sup>e</sup> congrès de l'association française pour l'avancement des sciences*, 1912, p. 283-302.
- Abbé VOILLERY, « Beaune historique et archéologique », dans *MSHAB T. 34 (1910)*, p. 153-180.
- ABRAMOWICZ A., CHAPELOT J., NADOLCKI A., PESEZ J.-M., POKLEWSKI T., « Le village bourguignon de Dracy », dans *Archéologie du village déserté, Cahiers des Annales n°27 (1970)*, Paris, p. 95-171.
- ABRIC Loïc, « Les vins de l'Auxois : histoire d'un vignoble », dans *AB T. 58*, 1986, p. 105-123.
- ACETO Francesco et al., *Chantiers médiévaux*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, 1996, 364 p.
- ALADENISE Victor, *Technologie de la taille de la pierre*, 1983, Librairie du compagnonnage, 165 p.
- ALEXANDRE-BIDON Danièle, « Archéo-iconographie du puits au Moyen-Age (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *Mélanges de l'école française de Rome, T. 104-2*, 1992, p. 519-543.
- ALEXANDRE-BIDON Danièle, « L'eau et l'hygiène », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 115-125.
- ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, POISSON Jean-Michel (dir.), *Cadre de vie et manières d'habiter (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Actes du VIII<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Paris les 11-13 octobre 2001, Caen, Publications du CRAHM, 2006, 326 p.
- ALEXANDRE-BIDON Danièle, PIPONNIER Françoise, « Mobilier civil et intérieur domestique », dans PRIGENT Christiane (dir.), *Art et société en France au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, p. 643-656.
- ALIX Clément, « Aspects de la construction dans l'habitat orléanais (13<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> siècles) », dans *Medieval Europe*, Paris, 2007, session archéologie du bâti (medieval-europe-paris-2007.univ-paris1.fr/MEP2007)
- ALIX Clément, « Les maisons en pan de bois d'Orléans du XIV<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle : bilan de treize années de recherche », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 221-270.
- ALIX Clément, « L'habitat d'Orléans du 12<sup>e</sup> siècle au début du 15<sup>e</sup> siècle : état de la recherche (étude des élévations et apports de l'observation des caves) », *Revue archéologique du Loiret T. 32*, p. 123-147.
- ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, 451 p.
- ALIX Clément, NOBLET Julien, « Les charpentes à entrain retroussé moisé : exemples orléanais des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », dans *Revue archéologique du Centre de la France, T.*

- 48, 2009.
- ALIX Clément, NOBLET Julien, « Les maisons à pan de bois de Blois : réévaluation du corps d'une ville ligérienne XVe -XVIe siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 271-303.
  - ALQUIER Gérard, « L'écrit : devises, maximes, proverbes », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 55-62.
  - AME Emile, *Les carrelages émaillés du Moyen-Age et de la Renaissance*, Paris, S. Morel, 1859, 210 p.
  - ANDERSON Robert, *Examples of the municipal commercial and street architecture of France and Italy from the 12<sup>th</sup> to the 15<sup>th</sup> century*, Londres, 1875, 134 p.
  - ANDRIEUX Jean-Yves, CHEVALLIER Fabienne (dir.), *Le patrimoine monumental : sources, objets et représentations*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 537 p.
  - ANGHINOLFI Patrick, BONHOMME Bernard, *Recherche sur les méthodes d'analyse de l'habitat ancien dans la perspective de sa réhabilitation*, rapport de recherche, ministère de l'urbanisme et du logement, 1983, 283 p.
  - ANSART André-Joseph, *Histoire de sainte-Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny*, Paris, Hérisant et Barrois, 1783, 456 p.
  - ANTOINE Annie, COCAUD Martine, PICHOT Daniel (dir.), *La maison rurale en pays d'habitats dispersés : de l'Antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, actes du colloque de Rennes les 29-31 mai 2002*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 417 p.
  - ARABEYRE Patrick, CHEDEAU Catherine, « Les entrées des gouverneurs à Dijon au XVIe siècle », dans LEPAGE Dominique, LOISEAU J., RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes (XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), études en l'honneur de Christine Lamarre*, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 257-273.
  - ARLAUD Catherine, BURNOUF Joëlle, « L'archéologie du bâti médiéval urbain », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n°53-54, Paris, Errance, 1993 p. 5-69.
  - ARLAUD Catherine, BURNOUF Joëlle, MAIRE Jean, « Le patriciat en représentation : « archéologie du bâti » de maisons patriciennes à Lyon et Strasbourg à la fin du Moyen-âge », dans Claude PETITFRERE (dir.), *Construction, reproduction et représentation des patriciat urbains de l'antiquité au XX<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque des 7-9 septembre 1998 à Tours, Tours, CEHVI, 1999, p. 447-468.
  - ARNAUD Jean-Luc, *Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine*, Marseille, Parenthèses/MMSH, 2008, 232 p. (Parcours méditerranéen).
  - AUBANTON Frédéric, MAZUY Laurent, ALIX Clément, *Orléans, les façades à pans-de-bois*, Orléans, Service archéologique de la ville d'Orléans, 2006, 111 p.
  - AUBERT Marcel, « La construction au Moyen-Age », dans *BM, T. 118 (1960) et T. 119 (1961)*, Paris, Société française d'archéologie, p. 241-259 (1960) et p. 7-42, 81-120, 181-209, 297-323 (1961).
  - AUBERTIN Charles, *Les rues de Beaune*, Beaune, Cretin-Pellion, 1919, 588 p.
  - AUBIN Gerard et WILLAUME Martin, « Archéologie et monuments historiques : rapport », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 41, Paris, Errance, 1990, p. 53-58.
  - AUDEBRAND Fabienne, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, PETIT Marie-Laure, « Chartres, maisons médiévales des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles et secteur sauvegardé », dans *Bulletin monumental, T. 162*, Paris, Société française d'archéologie, 2004, p. 121-124.
  - AUMARD Sylvain, « Les couvertures : mener l'eau hors des murs », dans PHALIP Bruno (dir.), *D'épiderme et d'entrailles : le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>*

- siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, p. 259-268.
- AUMARD Sylvain, RYMARCZYK Sonia, MULLER Welleda, « Travaux du laboratoire du bâti : morphologie des tuiles anciennes et marchés d'ouvrages », dans *BUCEMA T. 10*, 2006.
  - AUMARD Sylvain, BUTTNER Stéphane, D'AIRE Xavier, HENRION Favrice, FEVRE Gilles, « Déconstruire pour édifier : vers une archéologie globale du bâti », dans BALCON-BERRY Sylvie, BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, CHEVALIER Patrick, *La mémoire des pierres : mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Brepols, 2016, p. 57-64.

## B

- BABEY Marcelin, « Influence du droit dans l'architecture vernaculaire : l'exemple des cheminées centrales du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Permanences et ruptures dans le monde rural du Moyen Age à l'époque contemporaine, actes du 12<sup>e</sup> colloque de l'ABSS à Saint-Christophe-en-Brionnais (12-13 octobre 2002)*, Dijon, 2004, p. 91-98.
- BABOULET-FLOURENS, *Les Lardillon de Bourgogne : histoire sociale d'une famille de notables, 1323-1972*, Toulouse, 2016, 358 p.
- BALCON-BERRY Sylvie, BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, CHEVALIER Pascal (dir.), *La mémoire des pierres : mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*, Turnhout, Brepols, 2016, 392 p.
- BALDOU Maurice, *Aignay-le-Duc (Côte-d'Or) : monographie du village, monuments mégalithiques, antiquités gallo-romaines, l'église, le château*, s. l., s. n., 1957, 42 p.
- BALDOU Maurice, *Meursault (Côte-d'Or) : histoire du village, nombreuses découvertes gallo-romaines, le château féodal, son donjon, archives municipales*, s. l., s. n., 1958, 40 p.
- BARADEL-VALLET Catherine, « Les toitures polychromes de Beaune », *Recueil des Travaux du CBEH T. 30*, 2012, p. 15-24.
- BARASTIER Michel, *Châteauneuf aux vents de l'histoire*, Châteauneuf, Association des amis de Châteauneuf, 2000, 317 p.
- BARASTIER Michel, *La haute vallée de l'Ouche et son bassin*, Mâlain, Groupe archéologique du Mémontois, 1983, 2 tomes
- BARD Joseph, *Beaune, histoire et tableau*, s. l., s. n., 1848, n. p.
- BARD Joseph, *Dijon, histoire et tableau*, Auxonne, S.T. Saunié, 1849.
- BARD Joseph, *Résumé populaire de l'histoire de Nuits*, s. l., s. n., 1847, s. p.
- BARDET G., et alii, *Le bâtiment enquête d'histoire économique XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle Tome 1 : maisons rurales et urbaines dans la France traditionnelle*, Paris, Éditions Mouton, 1971, 545 p.
- BAREL Yves, *La ville médiévale : système social, système urbain*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1975, 700 p.
- BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisan et production artistique au Moyen-Age, 1 Les hommes : colloque international, CNRS et Université de Rennes II-Haute Bretagne 2-6 mai 1983*, Paris, Picard, 1986, 623 p.
- BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisan et production artistique au Moyen-Age, 2 Commande et travail : colloque international, CNRS et Université de Rennes II-Haute Bretagne 2-6 mai 1983*, Paris, Picard, 1987, 582 p.
- BARRAL I ALTET Xavier (dir.), *Artistes, artisan et production artistique au Moyen-Age, 3 Fabrication et consommation de l'œuvre : colloque international, CNRS et Université de Rennes II-Haute Bretagne 2-6 mai 1983*, Paris, Picard, 1990, 735 p.
- BART Jean, *Recherches sur l'histoire des successions « ab intestat » dans le droit du duché de Bourgogne, du XIII<sup>e</sup> à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles lettres, 1966, 349 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 245 p.
- BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier, « La domestication des images », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 11-18.
- BARTHOLEYNS Gil, DITTMAR Pierre-Olivier, JOLIVET Vincent, *Image et transgression au Moyen Age*, Paris, Presses universitaires de France, 2008, 190 p.
- BASSET DE JOLIMONT François Gabriel Théodore, *Description historique et critique et vues pittoresques dessinées d'après nature de la ville de Dijon*, Paris, Imprimerie A. Barbier, 1830, 66 p.
- BASTIEN J. F., *La nouvelle maison rustique ou économie générale de tous les biens de campagne, Tome Ier*, Paris, Déterville, 1775, 889 p.
- BATAISSIER Louis, *Histoire de l'art monumental dans l'Antiquité et au Moyen-Age suivi d'un traité sur la peinture sur verre*, Paris, Purne et compagnie libraires, 1845 (1860 2<sup>e</sup> édition), 719 p.
- BAUD Anne, BERNARDI Philippe, et alii., *L'échafaudage dans le chantier médiéval, Documents d'archéologie en Rhône-Alpes 13*, Lyon, 1996, 144 p.
- BAUDENET X., « Vieilles maisons, vieilles familles », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 55<sup>e</sup> année (1913)*, Avallon, Imprimerie Paul Grand, 1914, p. 19-48.
- BAUDIAU Jacques-Félix, *Le Morvand ou essai géographique, topographique et historique sur cette contrée*, Dijon, Aleï, 1990, 3 volumes.
- BAUDOIN M., « Histoire topographique et archéologique des rues, quartiers et écarts d'Avallon », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 9<sup>e</sup> année (1867)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1868, p. 13-47.
- BAUDRY Georgie, LACAILLE Antoine, ROLAND Antoine, VERGINE Thomas, « Asnois (Nièvre) : synthèse des études archéologiques et historiques sur l'agglomération et l'église priorale », *Bulletin de la Société Scientifique et artistique de Clamecy*, Clamecy, 2019, p. 121-140.
- BAYARD Emile, *L'art de reconnaître les styles : architecture, ameublement*, Paris, Garnier, 1910, 458 p.
- BAZIN Jacques, *Monographie et histoire de Gevrey-Chambertin*, Gevrey-Chambertin, J.-F. Bazin, 2001, 162 p.
- BAZIN Jean-François, *Le tout Dijon*, Dijon, Cléa Micro édition, 2003, 966 p.
- BEAULANT Rudi, « Crimes de vin. L'apport des sources judiciaires échevinales à la connaissance des vignes et du vin de Dijon à la fin du Moyen Age », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin n°12*, 2012, p. 11-29.
- BEAUVALOT Yves, « La protection du patrimoine architectural en milieu rural dans la civilisation contemporaine », *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon, T. 124, 1979-1980*, p. 233-242.
- BEAUVALOT Yves, « Petit hôtel Berbisey, 27 rue Berbisey », dans les *Cahiers du Vieux Dijon n° 3 et 4*, 1975.
- BEAUVOIS J., « Jean Bouton du Thillot, fondateur d'une chapelle de l'église Notre-Dame de Beaune », dans *MSHAB T. 6 (1881)*, p. 81-88.
- BECCHIA Cécile, *Les bourgeois et le prince : dijonnais et lillois auprès du pouvoir*

## Sources, bibliographie, sitographie

- bourguignon (1419 1477)*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 548 p.
- BECK Corinne, BECK Patrice, « Exploitation et gestion des ressources naturelles dans le domaine ducal bourguignon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *Médiévales n°53 : la nature en partage*, 2007, URL : <http://journals.openedition.org/medievales/3863>.
  - BECK Corinne, *Les eaux et forêts en Bourgogne ducale : vers 1350-vers 1480, société et biodiversité*, Paris, L'Harmattan, 2008, 478 p.
  - BECK Patrice, « A Talant et Chenôve dans les vignes du duc de Bourgogne », GARCIA Jean-Pierre, RIGAUX Jacky (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais, oubli et renaissance*, Dijon, Éditions Terres en vue, p. 64-71.
  - BECK Patrice (dir.), *L'innovation technique au Moyen Age*, Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale tenu en Bourgogne les 1-5 octobre 1996, Paris, Errance, 1998, 317 p. (Archéologie aujourd'hui).
  - BECK Patrice (dir.), *Une ferme seigneuriale au XIV<sup>e</sup> s. : la grange du Mont (Charny, Côte-d'Or)*, Paris, Éditions de la M.S.H., 1989, 143 p. (Documents d'Archéologie Française, 20).
  - BECK Patrice, « Une ferme seigneuriale en Auxois au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *MSHAB T. 69*, Beaune, 1988, p. 93-98.
  - BECK Patrice, « Démographie et peuplement du Nuiton aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *AB T. 56*, 1984, p. 81-102.
  - BECK Patrice, « Un chantier de construction en Châtillonnais à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Aisey-sur-Seine (Côte d'Or), 1389-1391 », *AB T. 65*, 1993, p. 85-103.
  - BECK Patrice, CHAREILLE Pascal, « Sédentarité et mobilité à Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », dans COULET Noël (dir.), GUYOTJEANNIN Olivier (dir.), *La ville au Moyen Age*, Paris, Éditions du Cths, 1999, p. 403-412.
  - BECK Patrice, FAUCHER Frank, MAIGROT Jean-Louis, *Élevage et forêt sur la montagne dijonnaise à la fin du Moyen-Age : deux établissements forestiers d'éleveurs en terre de Saint-Seine : Saint-Martin-du-Mont (Côte-d'Or)*, Europe Médiévale 11, Paris, Éditions Mergoïl, 2018, 264 p.
  - BECK Patrice, *La grange du Mont du sire de Mont-Saint-Jean : une ferme seigneuriale en Auxois au XIV<sup>e</sup> siècle*, Mont-Saint-Jean, Les amis de Mont-Saint-Jean, 1988, 12 p.
  - BEDOS-REZAK Brigitte Miriam, IOGNA-PRAT Dominique (dir.), *L'individu au Moyen-Age : individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, Aubier, 2005, 380 p.
  - BEGUIN Amélie, « Autun : deux exemples de logis médiévaux pour ecclésiastiques bâtis en série », *BM 2010 T. 168-1*, p. 99-102.
  - BEIS Henri, « Les itinéraires de Paris en Bourgogne », dans *AB T. II, 1930*, p. 118-133.
  - BELIN Jean-Marc, « Les maisons nobles de Marey-sur-Tille », dans *Bulletin de la société d'histoire Tille-Ignon n°8* (2010), Is-sur-Tille, Société d'histoire Tille-Ignon, 2010, p. 85-119.
  - BELIN Jean-Marc, « Les maisons nobles de Marey-sur-Tille II », dans *Bulletin de la société d'histoire Tille-Ignon n°10* (2012), Is-sur-Tille, Société d'histoire Tille-Ignon, 2012, p. 113-136.
  - BELOTTE Michel, *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, Dijon, Belotte, 1997, 356 p.
  - BELOTTE Michel, « Les possessions des évêques de Langres dans la région de Mussy-sur-Seine et de Châtillon-sur-Seine du milieu du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *AB T. 37*, 1965, p. 161-197.
  - BENET Jérôme, « Semur-en-Auxois au XV<sup>e</sup> siècle : le paysage urbain d'une « bonne ville » du duché de Bourgogne sous les Valois » dans *BSSS, T. 118*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2011, 247 p.
  - BENET Jérôme, « 1860-1880 : les premières photographies de Semur-en-Auxois », dans *BSSS T. CXXVIII (2020)*, Semur-en-Auxois, 2021, p. 3-114.

## Sources, bibliographie, sitographie

- BENNECHET Jean-Pierre, *La vie dans le vignoble beaunois au temps de la peste noire : la chatellenie ducale de Beaune, Pommard, Volnay, Saint-Romain*, Beaune, 1973.
- BEPOIX Sylvie, RICHARD Hervé, *La forêt au Moyen Âge*, Paris, Les belles lettres, 2019, 419 p.
- BERCE Françoise, *Des Monuments Historiques au patrimoine, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours : ou « les égarements du coeur et de l'esprit »*, Paris, Flammarion, 2000, 225 p.
- BERGE Claudine, FRIZOT Marie-Hélène, *Répertoire des inventaires, 17 Bourgogne : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne*, Paris, Inventaire général, 1979, 135 p.
- BERGER Jean-François, et al., *Temps et espace de l'homme en société : analyses et modèles spatiaux en archéologie, actes des XXV<sup>e</sup> rencontres d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Éditions APDCA, 2005, 534 p.
- BERGER Patrick, *Le canton de Fontaine-Française en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1984, 89 p.
- BERNARDI Philippe (dir.), *Texte et archéologie monumentale : approches de l'architecture médiévale*, Actes du colloque tenu à Avignon du 30 novembre au 2 décembre 2000, Montagnac, Monique Mergoïl, 2005, 156 p. (Europe médiévale n°6).
- BERNARDI Philippe et ESPOSITO Daniela, « Recyclage, récupération, emploi : les diverses formes d'usage de l'« ancien » dans l'architecture du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle » dans collectif, *Remploi, Citation, Plagiat : conduites et pratiques médiévales (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Madrid, Casa de Velazquez, 2009, p. 191-210.
- BERNARDI Philippe, *Bâtir au Moyen-Age (XIII<sup>e</sup>-milieu XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 2011, 335 p.
- BERNARDI Philippe, « De la forme nouvelle aux nouvelles applications de la forme : une brève histoire de la croisée en Provence », dans Patrice BECK (dir.), *L'innovation technique au Moyen Age*, Actes du VI<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale tenu en Bourgogne les 1-5 octobre 1996, Paris, Errance, 1998, p. 224-229.
- BERNARDI Philippe, *Métiers du bâtiment et techniques de construction à Aix-en-Provence à la fin de l'époque gothique (1400-1550)*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 1995, 501 p.
- BERNARDI Pierre, HARTMANN-VIRNICH Andreas, REVEYRON Nicolas, TARDIEU Joëlle, « L'échafaudage médiéval : méthodologie et typologie », dans Anne BAUD, Philippe BERNARDI, et alii, *Echafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon SRA, 1996, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2002 (réimpression), p. 13-31. (Documents d'archéologie en Rhône-Alpes).
- BERNARDI Philippe, « La construction en pierre », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 57-61.
- BERTE-LANGEREAU Philippe, *Les chaumières du Morvan*, Saint-André-en-Morvan, Association Nourrices du Morvan, 2005, 274 p.
- BERTHEAU Georges, *Le canton de Seurre en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1982, 88 p.
- BERTHOUMEAU L., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1260 à 1270*, Dijon, 1914.
- BERTI Laurent, PETIT Christophe, WAHLEN Patrice, *Molesme en vallée de Laigne : histoire et environnement d'un terroir entre Bourgogne et Champagne*, Molesme, Mairie, 1998, 159 p.
- BERTRAND Michel-Jean, *Architecture de l'habitat urbain : la maison, le quartier, la ville*, Paris, Dunod, Bordas, 1980, 231 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- BESCHI Alain, « Apports, limites et perspectives des méthodes « classiques » de datation du bâti en milieu rural : quelques exemples dans les vallées de la Baïse et du Lot », dans *In Situ* [En ligne], T. 9, 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 05 août 2015. URL : <http://insitu.revues.org/3587>
- BESSAC Jean-Claude et alii, *La construction : la pierre*, Paris, Errance, 1999, 174 p. (Collection « Archéologiques »).
- BESSAC Jean-Claude, « La prospection archéologique des carrières de pierre de taille : approche méthodologique », dans *Revue Aquitania*, T. IV, Pessac, Fédération Aquitania, 1986, p. 151-171.
- BESSAC Jean-Claude, *L'outillage du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, CNRS, 1993, 319 p. (Revue Archéologique de la Narbonnaise -Supplément n°14).
- BEUCHOT André, *Curieux de Côte-d'Or : la Côte-d'Or le long du chemin*, Dijon, A. Beuchot, 2014, 480 p.
- BIEVRE-POULALIER A., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1098 à 1140*, Dijon, 1912.
- BIGET Jean-Louis, BOISSIERE Jean, HERVE Jean-Claude (dir.), *Le bois et la ville du Moyen Age au XX<sup>e</sup> siècle : colloque organisé à Saint-Cloud les 18 et 19 novembre 1988 par le centre d'histoire urbaine de l'ENS de Saint-Cloud*, Fontenay-aux-Roses, École normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1991, 318 p.
- BIJU-DUVAL Saint-Apollinaire au Moyen Âge : un village au temps des ducs de Bourgogne, Saint-Apollinaire, ERG-Forelle, 1997, 206 p.
- BILLOT Claudine, *Chartes à la fin du Moyen-Age*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1987, 360 p.
- BINET Louis, *Le canton de Mirebeau-sur-Bèze en 1900... à travers les cartes postales*, Bézouotte, Association intercommunale pour la sauvegarde de l'église Saint-Martin, 2011, 106 p.
- BLAISING Jean-Marie, « Avant que tout ne s'écroule », dans JOURNOT Florence (dir.), *Pour une archéologie indisciplinée : réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*, Drémil-Lafage, Éditions Mergoïl, 2018, 369 p. 211-220.
- BLARY François, GELY Jean-Pierre, LORENZ Jacqueline (dir.), *Pierres du patrimoine européen : économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps modernes*, Paris, Éditions du Cths, 2008, 478 p.
- BLARY François, « Le sens du vide urbain dans les villes de Champagne au Moyen Age (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans JOURNOT Florence (dir.), *Pour une archéologie indisciplinée : réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*, Drémil-Lafage, Éditions Mergoïl, 2018, 369 p. 211-220.
- BLIGNY Jean-François, STASSINET Gérard (dir.), *Établissements hospitaliers en Auxois : des maisons-Dieu médiévales aux centres hospitaliers du XXI<sup>e</sup> siècle : actes de la journée d'études tenue au Muséo-parc d'Alésia à Alise-Sainte-Reine le 14 septembre 2014*, Semur-en-Auxois, Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, 2017, 243 p.
- BLIN Léon, « Coup d'oeil sur le carrefour de Bourgogne aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », *Publications du centre européen d'études bourguignonnes n° 2*, 1960, p. 36-45.
- BLOC G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1250 à 1260*, Dijon, 1910.
- BLOCH Henri-Claude, *Histoire abrégée des juifs au Moyen-Age. Les juifs dans les « Deux Bourgogne »*, Dijon, H.-C. Bloch, 1989, 270 p.
- BLOCH Henri-Claude, *Histoire des juifs bourguignons*, Paris, Erem, 2006, 276 p.
- BLONDEL Madeleine, PASCAL Marie-Claude, DEVALIERE Jean-François, *L'enseignement à Dijon et dans la ville ancienne*, Dijon, Agence intercommunale d'urbanisme, 1984, 55 p.
- BOCQUIN Louis, *Esquisse pittoresque, morale et historique de la ville de Semur*, Péronnas, Éditions de la Tour Gile, 1996, 173 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- BOILLOT-BILLARD M., « Les seigneurs de Molinot. Le château, l'église, le village », dans *MSHAB T.52* (1963,) p. 21-40.
- BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, BARRAUD Dany, et *alii.*, « Archéologie et restauration des monuments, instaurer de véritables « études archéologiques préalables », *BM T. 161-3*, Paris, Société française d'archéologie, 2003, p. 195-219.
- BOLOTTE Marcel, *La baronnie du Val de Saint-Julien à travers les âges : St-Julien, Clénay, Bretigny, Orches, Norges-le-Pont*, s. l., s. n., 1961, 159 p.
- BONARDOT Francine, *Les halles de Bourgogne : historique et architecture*, Fontaine-lès-Dijon, Éditions de l'Arche d'Or-Pays de Bourgogne, 2009, 100 p.
- BONARDOT Francine, *Montbard et le Montbardois*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 1997, 158 p.
- BONIFAS Brigitte, « Maisons des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles à Béziers (Hérault) », dans *Archéologie du midi médiéval*, T. 7, Carcassonne, CAML, 1983, p. 107-124.
- BONNEROT Jean, *Avallon*, Paris, H. Laurens, 1933, 64 p.
- BONNET Charles, BROILLET Philippe, ZOLLER Gaston, *La maison Delachaux et l'origine des rues-basses de Genève*, Genève, s.n., 1990, 24 p.
- BONNEVIOT H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1341 à 1346*, Dijon, 1911.
- BONSANS Gilbert, *Montbard au fil du temps*, Paris, Office d'édition du livre d'histoire, 1995, 247 p.
- BONSANS Gilbert, *Montbard c'était hier*, 1999, 270 p.
- BONTEMPS Daniel, CALVEL Patrice, SAINT-JOUAN Arnaud de, *Charpentes de la région Centre du XII<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle : Cher, Eure-et-Loire, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2002, 203 p.
- BORLEE Denise, *La sculpture figurée du XIII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2011, 345 p.
- BOTO-VARELA Gerardo, HARTMANN-VIRNICH Andreas, NUSSBAUM Norbert, REVEYRON Nicolas, TALLON Andrew, « Archéologie du bâti : du mètre au laser », *Perspective n°2*, 2012, p. 329-346.
- BOTTE Agnès, *Les hôtels particuliers de Dijon au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2015, 359 p.
- BOUAULT J., « Les bailliages du duché de Bourgogne au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *AB II* (1930), p. 7-22.
- BOUCHE Thérèse, CHARPENTIER Hélène (dir.), *Le rire au Moyen-Age dans la littérature et dans les arts, actes du colloque international des 17, 18 et 19 novembre 1988*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, 1990, 376 p.
- BOUDON François, CHASTEL André, COUZY Hélène HAMON Françoise, *Système de l'architecture urbaine : le quartier des Halles à Paris*, Volume I Texte, Paris, CNRS, 1977, 414 p.
- BOUDON Françoise, « Tissu urbain et architecture, l'analyse du parcellaire comme base de l'histoire architecturale », dans *Annales de l'esc*, Paris, 1975, p. 773-818.
- BOUDOT Henri, « Notice sur le palais des rois de Bourgogne, sur celui construit par ses ducs à Dijon, et sur les deux premiers hôtels de Ville ou Maisons Communes », *MCACO 1832-1833*, Dijon, 1834, p. 101.
- BOUDROT Jean-Baptiste, *Petit cartulaire de l'Hostel-Dieu de Beaune*, Beaune, Batault-Morot, 1880, 95 p.
- BOUILLOT Michel, *L'habitat rural au pays de Chuny*, Mâcon, JPM éditions, 2004, n. p.
- BOUILLOT Michel, *L'habitat rural au pays de Tournus*, Mâcon, JPM éditions, 2004, n. p.
- BOUILLOT Michel, *L'habitat rural autour de Mâcon*, La Roche-Vineuse, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, 1991, n. p.
- BOUILLOT Michel, *L'habitat rural des origines au XVI<sup>e</sup> siècles en Saône-et-Loire*, Mâcon,



## Sources, bibliographie, sitographie

- Groupe 71, 1988, n. p.
- BOUILLOT Michel, *L'habitat rural en Autunois-Morvan*, Pierreclos, Fédération départementale des foyers ruraux de Saône-et-Loire, 1996, n. p.
  - BOUILLOT Michel, *L'habitat rural en Bresse bourguignonne*, Pierreclos, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, 1994, n. p.
  - BOUILLOT Michel, *L'habitat rural en Charolais-Brionnais*, La Roche-Vineuse, Foyers ruraux de Saône-et-Loire, 1988, 84 p.
  - BOUIRON Marc et alii., *Fouilles à Marseille : approche de la la ville médiévale et moderne*, Paris, Errance, 2011, 463 p.
  - BOUIRON Marc, TREZINY Henri (dir.), *Marseille, trames et paysages urbains de Gyptis au roi René : actes du colloque international d'archéologie, Marseille les 3-5 novembre 1999*, Aix-en-Provence, Edisud, 2001, 459 p.
  - BOULANGER Karine, MOULIS Cédric (dir.), *La pierre dans l'antiquité et au Moyen-Age en Lorraine : de l'extraction à la mise en oeuvre*, Nancy, Éditions universitaires de Lorraine, 2018, 685 p.
  - BOULOGNE Paul, « Flavigny au Moyen Age et pendant la Renaissance (721-1592) », dans *BSSS 1905*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1906, p. 235-252.
  - BOURDIN Stéphane, PAOLI Michel, RELTGEN-TALLON Anne (dir.), *La forme de la ville : de l'Antiquité à la Renaissance, colloque international à Amiens en 2011*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, 473 p.
  - BOUREE André, « Un coin disparu (l'hôtel de Jaucourt) », *Le miroir Dijonnais n°175*, 15 février 1935, p. 4629-4634.
  - BOUREE André, « L'hôtel Frantin à Dijon », *MCACO T. 22*, Dijon, 1946, p. 526-528.
  - BOURGEOIS Luc, REMY Christian, « Les agglomérations d'origine castrale entre Loire et Dordogne (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) : pôles castraux et habitats subordonnés », dans FLAMBART HERICHER Anne-Marie, LE MAHO Jacques (Eds), *Château, ville et pouvoir au Moyen Âge. Table ronde tenue à l'Université de Caen Basse-Normandie, 10-11 octobre 2008, organisée par le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales de Caen*, Publications du CRAHM, 2012, p.51-79.
  - BOURGEOIS-PUCHOT Nicolas, *Semur-en-Auxois*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2007, 128 p.
  - BOURGEOIS-PUCHOT Nicole, *Un village de l'Auxois : Flée et son hameau Allerey : monographie*, Dijon, s. n., 1993, 202 p.
  - BOURGEOIS-PUCHOT Nicole, *Un village de l'Auxois : Montigny-sur-Armançon et ses anciennes dépendances, Brianny et Roilly*, Semur-en-Auxois, Nicole Bourgeois-Puchot, 1995, 304 p.
  - BOURGUIGNON Jean-Paul, « La « Grande Maison » (Cuisery, Saône-et-Loire), une résidence seigneuriale de la fin du Moyen Age », *Chastels et maisons fortes en Bourgogne vol. 1, actes des 3<sup>e</sup> Journées de castellologie (1994-1998)*, Cecab, 2001, p. 49-86.
  - BOURIN Monique (dir.), *Villes, bonnes villes, cités et capitales : études d'histoire urbaine (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) offertes à Bernard Chevalier*, Tours Université de Tours, 1989, 419 p.
  - BOURRIER M., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1140 à 1155*, Dijon, 1912.
  - BOUTOULLE Frédéric, BARRAUD Dany, PIAT Jean-Luc (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale : Saint-Emilion au Moyen-Age*, Bordeaux, Aquitania, 2011, 411 p.
  - BRANNER Robert, *Burgundian Gothic architecture*, London, A. Zwemmer, 1985, 206 p.
  - BREDEAULT Abbé, « Supplément à l'histoire de Beaune de Gandelot », *MSHAB, T. 12*, Beaune, 1889.
  - BREUILLARD Edme, *Guillon et ses environs : mémoires historiques sur une partie de la*

## Sources, bibliographie, sitographie

- Bourgogne*, Autremencourt, Office d'édition du livre d'histoire, 1993, 360 p.
- BREUILLARD Edme, *Mémoires historiques sur une partie de la Bourgogne*, Avallon, Mlle Chameroi, 1857, 360 p.
  - BROMBERGER Christian, « L'habitat et l'habitation : des objets complexes. Quelles directions pour une analyse ? », collectif, *Habitat et espaces dans le monde rural*, Collection ethnologie de la France cahier 3, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, p. 3-13.
  - BRONNER Célia, « Les maisons médiévales de pierre à Obernai », dans *Les cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, volume 32, Mélanges offerts à Robert Will, Strasbourg, Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, 1989, p. 129-160.
  - BRUNEAU Philippe, BALUT Pierre-Yves, *Artistique et archéologie*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1989, 136 p.
  - BRUNEL Ghislain, GUYOTJEANNIN Olivier, MORICEAU Jean-Marc (dir.), *Terriers et plans terriers du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, actes du colloque de Paris les 25-25 septembre 1998*, Rennes, Association d'histoire des sociétés rurales, 2002, 464 p.
  - BRUNET, *Montréal en Basse-Bourgogne*, Auxerre, Imprimerie moderne, 1937, 75 p.
  - BRYANT Simon, « La Châtre, maison du XIII<sup>e</sup> siècle découverte 11-13 rue d'Olmor (Indre) », dans *Bulletin monumental*, T. 162, Paris, Société française d'archéologie, 2004, p. 124-128.
  - BRYANT Simon, « Trois édifices médiévaux au coeur du bourg de Saint-Marcel (Indre) », dans *Revue archéologique du Centre de la France*, T. 37, Vichy, Revue Archéologique du Centre de la France, 1998. p. 109-137.
  - BUCAILLE R., PESEZ J.-M., « L'habitat paysan en Bourgogne viticole du XIV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, approche anthropologique », dans *Archeologie Médiévale* T. 7 (1980), p. 73-82.
  - BUCAILLE Richard, LEVI-STRAUSS Laurent, *L'architecture rurale française – corpus des genres des types et des variantes - Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault éditeur, 1980, 327 p.
  - BULTE Cécile, « Du proverbe à l'image : les décors à thèmes sexuels, obscènes et scatologiques à la fin du Moyen Age », *Arts et savoirs [en ligne] n°3*, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/aes/407>
  - BULTE Cécile, « L'identité dévoilée : représentations intérieures et extérieures de soi dans la sculpture domestique bourgeoise (France, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 45-54.
  - BULTE Cécile, *La mise en scène monumentale de la sculpture « mineure » dans les décors domestiques de l'extrême fin du Moyen Âge*, texte issu de la journée d'études sur la monumentalité urbaine qui s'est déroulée à Paris le 4 novembre 2011, 2011, 9 p. (<http://docplayer.fr/15041255-La-mise-en-scene-monumentale-de-la-sculpture-mineure-dans-les-decors-domestiques-de-l-extreme-fin-du-moyen-age.html>).
  - BUR Michel (dir.), *Les peuplements castraux dans les pays de l'Entre-Deux : Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre : actes du colloque du Nancy des 1er-3 octobre 1992*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, 384 p.
  - BURGUIERE-LABRUNIE Françoise, « Les maisons à pans-de-bois d'Auxerre. Inventaire sommaire et analyse des maisons d'angle de rues », dans *BUCEMA* 7, 2003, mis en ligne le 05 décembre 2007. URL : <http://cem.revues.org/3702>.

## Sources, bibliographie, sitographie

- BURNOUF Joëlle (dir.), *Manuel d'archéologie médiévale et moderne*, Paris, A. Colin, 2009, 352 p.
- BUTHEAU Raoul, *Thoisly-le-Désert avant la peste de 1347 : Thoisly-le-Vieux, une partie de son histoire*, s. l., Butheau, 1968, 110 p.
- BUTTNER Horst, MEISSNER Günter, *La maison bourgeoise en Europe*, Paris, Pygmalion, 1982, 346 p.
- BUTTNER Stéphane, « Atlas historique et technique de la pierre à bâtir bourguignonne, plate-forme numérique mutualiste sur la nature et l'usage de la pierre », dans *BUCEMA*, n° 15-1, Auxerre, Centre d'études médiévales, 2011, p. 351-355.
- BUTTNER Stéphane, « Matériaux et constructions : sciences et techniques des matériaux, de la carrière à la mise en œuvre, bilan et perspectives », *BUCEMA n°12*, 2008, en ligne (URL : <http://journals.openedition.org/cem/6722>)
- BUTTNER Stéphane, FOUCHER Marion, MONTAGNE Delphine, STEINMANN Ronan, « Un atlas pour une histoire économique et technique de la pierre bourguignonne », dans *Paysages, patrimoine bâti et matériaux en Bourgogne de l'Antiquité à nos jours, bilan et perspectives, actes du 23<sup>e</sup> colloque de l'ABSS*, 2014, p. 81-98.
- BUTTNER Stéphane, PRIGENT Daniel, « Les matériaux de construction dans le bâtiment médiéval », dans Jean CHAPELOT (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir*, IX<sup>e</sup> congrès international de la Société d'archéologie médiévale à Vincennes les 16 et 18 juin 2006, Paris, CRAHM, 2010, p. 179-194.
- BÜTTNER Stéphane, RIOU Samuel, « Matériaux et techniques de mise en œuvre », dans *Maulnes - Archéologie d'un château de la Renaissance.*, Éditions Picard, Paris, 2004, p. 171-187.

## C

- CAILLEAUX Denis, « Les moines cisterciens dans les villes médiévales », dans *Histoire et images médiévales n°12*, 2008, p. 74-80.
- CAILLEAUX Denis, « Les pierres dispersées des anciens édifices de la ville de Sens : recherches sur le emploi des matériaux lithiques dans les constructions anciennes », *Bulletin de la société archéologique de Sens T. III*, 2002, p. 135-150.
- CAILLEAUX Denis, ALGRIN T., « Une ville dans la ville : les maisons canoniales de Sens et d'Auxerre », dans *Monuments historiques n°193*, 1993, p. 42-45.
- CAMP Pierre, *Guide illustré d'Auxonne*, s. l., s. n., 1969, 140 p.
- CAMP Pierre, *Histoire d'Auxonne au Moyen Âge*, Dijon, Association bourguignonne des Sociétés savantes, 1960, 241 p.
- CAMP Pierre, *Les granges d'Auxonne avant la Révolution*, Auxonne, Pierre Camp, 1982, 15 p.
- CAMP Pierre, « Particularités curieuses du folklore médiéval à Auxonne », dans *A travers notre folklore et nos dialectes (Bourgogne), tome III*, Dijon, l'Arche d'Or, 1972, p. 84.
- CARIEL Rémi, SENARD Adriana (dir.), *En passant par la Bourgogne... dessins d'Etienne Martellange, un architecte itinérant au temps de Henri IV et de Louis XIII*, catalogue d'exposition, Montreuil, Gourcuff Gradenigo, 2013, 95 p.
- CARLET Joseph, *Description de la ville de Saint-Jean-de-Losne*, Beaune, Batault, 1883, 80 p.
- CARLET Joseph, *Mirebeau, ses seigneurs, son château, ses sièges*, s. l., s. n., 1884, n. p.
- CARRAZ Damien, *Que sais-je ? L'architecture médiéval en Occident : archéologie et architecture*, Paris, Presses universitaires de France, 1999, 127 p.
- CARREZ H., « Particularités du domicile et noms de personne dans la région dijonnaise du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *AB T. 10*, Dijon, 1938, p. 7-46.

## Sources, bibliographie, sitographie

- CARVAIS Robert, GUILLERME André, NEGRE Valérie, SAKAROVITCH Joël (dir.), *Edifice et artifice : histoires constructives, recueil de textes issus du premier congrès francophone d'histoire de la construction tenu à Paris les 19-21 juin 2008*, Paris, Picard, 2010, 1277 p.
- CATHELAT L., RENARD M., *Chaugey et son histoire*, s. l., s. n., 1969, 19 p.
- CATTEDU Isabelle, « Le bois dans la maison médiévale », dans MAURICE B., LAMBERT G. (dir.), *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 226-234.
- CAUCHIES Jean-Marie (dir.), *Aspects de la vie économique des pays bourguignons (1384-1559) : dépression ou prospérité ?*, actes des rencontres de Douai du 25 au 28 septembre 1986, Bâle, Centre européen d'études bourguignonnes, 1987, 135 p.
- CAUMONT Olivier (dir.), *Langres à la Renaissance, exposition du 19 mai au 7 octobre 2018 au musée d'art et d'histoire de Langres*, Langres, Ville de Langres, 2018, 415 p.
- CAYOT Fabrice, « Fortifier et défendre un habitat seigneurial à l'époque moderne : l'exemple des pays de l'Yonne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle), dans collectif, *Fortifier sa demeure du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : actes du 5<sup>e</sup> colloque au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2016, p. 59-91.
- CAYOT Fabrice, « Noyers-sur-Serein, urbanisme et maisons en pans de bois », *Histoire Médiévale n° 40*, avril 2003, p. 20-27.
- CAYOT Fabrice, 2004, « Sous les pavés de Noyers, suivi archéologique des travaux de voirie », *Bull. de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Tonnerrois*, 54-2003-2004, p. 14-23.
- CAYOT Fabrice, *Le patrimoine de Noyers et de ses environs*, Noyers, Le patrimoine oublié, Association du Vieux Château de Noyers, sans date.
- CAYOT Fabrice, *Noyers : le plus bel chastel du royaume. I étude archéologique et historique*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2013, 387 p.
- CAZET Etienne, « Monographie de la commune de Saffres (canton de Vitteaux) », dans *BSSS 1896*, Semur-en-Auxois, 1896, p. 115-131.
- CAZET Isidore, *Notice sur Beurizot*, Semur-en-Auxois, L. Lenoir, 1892, 190 p.
- CERLES Jean, « Flavigny-sur-Ozerain sera, peut-être, le théâtre d'une passionnante expérience : pour sauver ses chefs-d'oeuvre, on songe à transporter « hors les murs » les principales exploitations agricoles », *Le Bien Public Les dépêches*, 17/09/1963, p. 12.
- CHABEUF Henri, « Clés pendantes aux armes des Chambellan », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 1-10.
- CHABEUF Henri, « Les celliers de l'ancien hôtel de Clairvaux à Dijon », dans *MCACO T. 14 (1901-1905)*, Dijon, p. 9-14.
- CHABEUF Henri, « L'hôtel Chambellan à Dijon », *La Revue de Bourgogne T. 3 (1913)*, Dijon, p. 1-14.
- CHABEUF Henri, « L'hôtel de Vienne à Dijon », *La Revue de Bourgogne T. 5 (1915)*, Dijon, p. 145-156 et 308-322.
- CHABEUF Henri, *Dijon à travers les âges : histoire et description*, Dijon, Damidot, 1897, 214 p.
- CHABEUF Henri, *Dijon, monuments et souvenirs*, Dijon, L. Damidot, 1894, 442 p.
- CHAIX Adrien, *Les maisons à pans de bois d'Auxerre*, Auxerre, Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 2005, 460 p.
- CHALMANDRIER J.-E., « Histoire du village de Gilly-les-Vougeot », dans *MSBGH T. XI (1895)*, p. 141-256.
- CHALMANDRIER Jules Emile, *Histoire du village de Gilly-lès-Vougeot*, Marseille, J. Laffite, 1982, 118 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- CHAMPFLEURY, *Histoire de la caricature au Moyen Âge et sous la Renaissance*, Paris, E. Dentu, 1813, 358 p.
- CHAMPION Adrien, *Ville de Flavigny-sur-Ozerain, Recherches historiques sur l'abbaye de ce nom et notices sur Flavigny et l'ancienne ville disparue, sur Alise-ste-Reine, sur le château de Bussy-Rabutin, sur Salmaise*, Chaumont, E. Moisson, 1899, 84 p.
- CHAMPION Guy, CHAMPION Lucile, *Mirebeau-sur-Bèze*, 1998, 48 p.
- CHAMPION Guy, *Gallas : l'invasion de Mirebeau-sur-Bèze en 1636*, 2003, 14 p.
- CHANSON Lucien, *Traité d'ébénisterie*, Dourdan, H. Vial, 1981, 269 p.
- CHAPELOT Jean (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale : un bilan pour l'avenir, Ixe congrès international de la Société d'archéologie médiévale à Vincennes les 16-18 juin 2006*, Caen, Publications du CRAHM, 2010, 436 p.
- CHAPELOT Jean, « Rapport liminaire des groupes de réflexion : évaluation du patrimoine archéologique urbain, procédures d'analyse et programmation des recherches (groupe 3) », dans collectif, *Archéologie urbaine, Actes du colloque international tenu à Tours du 17 au 20 novembre 1980*, Paris, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1982, p. 31.
- CHAPELOT Jean, CHAPELOT Odette, RIETH Bénédicte, *Terres cuites architecturales médiévales et modernes en Ile-de-France et dans les régions voisines*, Caen, Publications du CRAHM, 2009, 454 p.
- CHAPELOT Jean, FOSSIER Robert, *Le village et la maison au Moyen Âge*, Paris, Éditions Hachette, 1980, 357 p. (Bibliothèque d'archéologie).
- CHAPELOT Odette, « La construction rurale en Bourgogne », dans *La construction au Moyen Age, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 1972, p. 239-257.
- CHAPELOT Odette, « Tuiliers bourguignons aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : aspects socio-économiques de la production », dans *La céramique (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> s.). Fabrication, commercialisation, utilisation, actes du premier congrès international d'archéologie médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Caen, Société d'Archéologie Médiévale, 1987. p. 195-202.
- CHAPELOT Odette, « Les ouvriers du métal en Bourgogne à la fin du Moyen Âge : l'exemple du Châtillonnais », dans CHAPELOT Odette, BENOIT Paul (dir.), *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Âge*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1985, p. 305-318.
- CHAPELOT Odette, BENOIT Paul, *Pierre et métal dans le bâtiment au Moyen Age*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, 1985, 370 p.
- CHAPUIS A.-V., *Les anciennes corporations dijonnaises : règlements, statuts et ordonnances*, Dijon, Société bourguignonne de géographie et d'histoire, 1906, 511 p.
- CHARBON Paul, *A la découverte du canton de Nolay : patrimoine et richesse*, Santenay, Les Amis du vieux Santenay, 2007, 128 p.
- CHARBON Paul, *Santenay et son histoire*, Santenay, Éditions santenoises, 2009, 319 p.
- CHARBONNIER Pierre (dir.), *Les anciennes mesures locales du Centre-Est d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, 402 p.
- CHARLES Corinne, FRANCOIS Bruno, « L'art du meuble en Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle », MAURICE-CHABARD Brigitte (dir.), *La splendeur des Rolin : un mécénat privé à la Cour de Bourgogne*, Paris, Picard, 1999, p. 201-238.
- CHARPENTIER Jean-Louis, « Archéologie du bâti et objet patrimonial : point de vue d'un conservateur des monuments historiques », *Nouvelles de l'archéologie n° 53-54*, 1993, p. 43-45.
- CHARPY Gabriel, *Si Marliens nous était conté*, Genlis, G. Charpy, 1985, 64 p.
- CHARRIER Anaïs, *Cahors, Immeuble 63 rue Delpèch*, Cahors, Service patrimoine de la ville de Cahors, 2017, 24 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- CHASTEL André, GUILLAUME Jean (dir.), *La maison de ville à la renaissance : recherches sur l'habitat urbain en Europe au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Actes du colloque tenu à Tours du 10 au 14 mai 1977, Paris, Picard, Centre d'études supérieures de la Renaissance, 1983, 199 p. (collection De architectura).
- CHATENET Monique (dir.), *Thésaurus de l'architecture, documents et méthodes de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, n°7*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2000, 169 p.
- CHATENET Monique, et al., *Etampes : un canton entre Beauce et Hurepoix*, Paris, Éditions du Patrimoine, 1999, 312 p.
- CHATENET Monique, GADY Alexandre (dir.), *Toits d'Europe : formes, structures, décors et usages du toit à l'époque moderne, XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, actes des 8<sup>e</sup> rencontres d'architecture européenne, Paris les 12-14 juin 2013*, Paris, Picard, 2016, 247 p.
- CHATENET Monique, *Maisons des champs dans l'Europe de la Renaissance, actes des premières rencontres d'architecture européenne*, Paris, Picard, 2006, 336 p.
- CHAUME Maurice, « L'habitat humain en Bourgogne des origines à la conquête romaine », *AB T. 7*, Dijon, 1935, p. 7-44.
- CHAUME Maurice, *Les origines du duché de Bourgogne*, Dijon, librairie E. Rebourseau, 1925-1931, 4 vol.
- CHAUME Maurice, MARILIER Jean, GRUERE Henri « Le château de Vergy, évocation de l'ancienne forteresse », dans *Les Cahiers de Vergy n°4*.
- CHAUVÉL, M. A., « Etude sur la taille des pierres au Moyen âge », dans *BM T. 93-4*, Paris, Picard, 1934, p. 435-450.
- CHAUVET Jean-Yves, « La recherche des dernières maisons témoins en Haute-Saône » dans collectif, *Villages, maisons et châteaux du Moyen-Age et de la Renaissance en Franche-Comté, actes du colloque de Vallerois-le-Bois, Vy-les-Filain, Franche-Bourgogne*, 2014, p. 83-90.
- CHAUVIN Benoit, NICOLAS Catherine, « Dijon : du nouveau sur le cellier de Clairvaux (1190-1230) », dans *MCACO T. XLI (2005-2011)*, Dijon, 2014, p. 79-160.
- CHAUVOT Jacques, *Un comté en Bourgogne : le Duesmois au Moyen Âge : histoire d'un pays aujourd'hui oublié*, 2015, 402 p.
- CHAZELLE Annie et GOLDMAN Philippe, « Essai de restitution d'une maison patricienne des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles à Bourges », dans *BM T. 164 – II (2006)*, Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 2006, p. 155-162.
- CHAZELLE Annie, *Les maisons en pan de bois de Bourges (Cher)*, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Orléans, Association régionale pour l'étude du patrimoine du Centre, 1997, 55 p.
- CHEDEAU Catherine, « Ledit art de maçon est un des sept arts libéraux et qu'il est raisonnable que l'on fasse chef d'œuvre : projet de statuts des maîtres maçons dijonnais en 1587 », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 487-496.
- CHEDEVILLE André, PICHOT Daniel (dir.), *Des villes à l'ombre des châteaux : naissance et essor des agglomérations castrales en France au Moyen-Age, actes du colloque de Vitry (16-17 octobre 2008)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, 239 p.
- CHENE Antoine, FOLIOT Philippe, REVEILLARC Gérard, *La pratique de la photographie en archéologie*, Aix-en-Provence, Edisud, 1999, 143 p.
- CHENU Pierre, « Les tourelles-escaliers du vieux Chalon », dans *Actes du 38<sup>e</sup> colloque de l'ABSS tenu à Langres en 1967, 1969*, p. 90-95.

## Sources, bibliographie, sitographie

- CHESNAYE DES BOIS Aubert (de la) François-Alexandre, *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France, etc.*, Paris, 1763-1776, 19 volumes.
- CHEVALIER Bernard, « Ville », dans *Dictionnaire encyclopédique du Moyen-âge*, T. 2, Édition du Cerf, 1997, p. 1590-1591.
- CHEVALIER Bernard, *Les bonnes villes de France du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, 345 p. (collection historique).
- CHEVIGNARD Bernard, « Beaune d'après les guides et les récits de voyage », dans *RTCBEH T. 3 (1981)*, p. 21-28.
- CHEVRIER Georges, « Les villes du duché de Bourgogne du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle : organisation administrative et judiciaire », dans *Recueil de la société Jean Bodin, VI, La ville*, Bruxelles, La librairie encyclopédique, 1954, p. 407-442.
- CHIFFRE Jean, « Granges et villages nouveaux en Bourgogne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Le rôle des abbayes dans la transformation du paysage rural », dans *Revue Géographique de l'Est, tome 22, n°3-4, Juillet-décembre 1982*, p. 183-197.
- CHOPELAIN Patrick, « Rouvres-Marliens (Côte-d'Or), village mérovingien », *BUCEMA n°9, 2005*, en ligne (<http://journals.openedition.org/cem/695>)
- CHOPELAIN Patrick, « De la villa au village (VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) : le processus d'agglomération des habitats du haut Moyen Âge dans la région dijonnaise d'après les données récentes », dans PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P., RICHARD A. (éd.), *Burgondes, Alamans, Francs et Romains dans l'est de la France, le sud-ouest de l'Allemagne et la Suisse. Actes des XX<sup>e</sup> journées internationales d'archéologie mérovingienne, Besançon, 20-22 octobre 2000*, Besançon, Presses Universitaires Franche-comtoises, 2003, p. 275-285.
- CHOPELAIN Patrick, « L'habitat dans le dijonnais du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. De la villa au village : le processus d'agglomération des habitats du haut Moyen Âge dans la région dijonnaise d'après les données récentes », *BUCEMA [En ligne]*, T. 8, 2004, mis en ligne le 10 janvier 2007, consulté le 16 avril 2020.
- CHOPELAIN Patrick, « Le fond de cabane : permanence et mutation d'une structure annexe de l'habitat d'après les données archéologiques récentes (Dijonnais) », dans *MCACO, T. 39 (2000-2001)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2004, p. 35-58.
- CLABAUT Jean-Denis, *Les caves médiévales de Lille*, Arras, Septentrion, 2001, 222 p.
- CLAUDON Ferdinand, « Notice sur les archives de la Côte-d'Or », dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, Tome 2, Dijon, 1911, 134 p.
- CLAUSTRE Julie, MATTEONI Olivier, OFFENSTADT Nicolas, *Un Moyen-Age pour aujourd'hui : mélanges offerts à Claude Gauvard*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 580 p.
- CLEMANCEY Albert, *Couchey à travers les âges : notes, documents et souvenirs*, Paris, Barre-Dayez, 1977, 148 p.
- CLEMENCEAU Robert, « Une frontière ouverte. Duché de Bourgogne et Franche-Comté sous le règne de François 1er », *AB T. 27*, 1955, p. 73-97.
- CLEMENT-JANIN Michel-Hilaires, « Les vieilles maisons de Dijon », dans *MCACO, T. IX (1874-1877)*, Dijon, Lamarche, 1877, p. 217-222.
- CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les hôtelleries dijonnaises*, Dijon, Manière-Loquin, 1878, 211 p.
- CLEMENT-JANIN Michel-Hilaire, *Les vieilles maisons de Dijon*, Dijon, Darantière, 1890, 216 p.
- CLERC Jean, *Entre Vougeot et Côteaux : Gilly, un village de Bourgogne*, Dijon, Éditions du Bien Public, 1990, 45 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- CLOCK F. de, *Pouilly-en-Auxois : notes historiques*, s. l., s. n., 1923, 65 p.
- COENT-MARGERIT Yolande, *Venarey-les-Laumes et son canton*, Saint-Avertin, A. Sutton, 2012, 128 p.
- COIGNET Jean, COIGNET Laurent, *La maison ancienne : construction, diagnostic, interventions*, Paris, Eyrolles, 2002, 148 p.
- COINGT Marcel, *Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, Association des Amis du Châtillonnais, 1987, 54 p.
- COINGT Marcel, « La résidence des évêques de Langres à Châtillon-sur-Seine », 28<sup>e</sup> congrès de l'ABSS.
- COLAS Gil, « Vergy et les grandes compagnies », dans *MSHAB T. 57 (1973-1974)*, p. 106-133.
- COLLARDELLE Renée, COLLARDELLE Michel, TAUPIN Jean-Louis « Archéologie et architecture : réponse à M. Bertrand Jestaz », dans *BM T. 144-4*, Paris, Société française d'archéologie, 1986, p. 329-335.
- Collectif, « Les premières « rencontres d'archéologie médiévale » (19-20 novembre 1983) » dans *Archéologie médiévale*, T. 14 (1984), Paris, CNRS, 1984, p. 271-286.
- Collectif, « Habitat en Côte-d'Or au long des âges », dans *Vieilles maisons françaises n°91 (janvier 1982)*, Paris, Vieilles maisons françaises, 1982, p. 18-80.
- Collectif, « Approche historiographique, historique et archéologique des établissements hospitaliers de Mont-Saint-Jean (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) », dans *Établissements hospitaliers et assistance en Auxois : des maisons-Dieu médiévales aux Centres Hospitaliers du XXI<sup>e</sup> siècle, actes de la journée d'étude tenue à Alise-Sainte-Reine le 27 septembre 2014*, Société des Sciences de Semur, 2016, p. 67-88.
- Collectif, « L'archéologie en contexte villageois, un enjeu pour la compréhension de la dynamique des habitats médiévaux », dans *Les Nouvelles de l'Archéologie T. 116 (juin 2009)*, p. 51-59.
- Collectif, « Les maisons paysannes de Saint-Romain », dans *Bulletin de l'Association de Recherche sur l'Architecture de Saint-Romain n°1*, 1977.
- Collectif, « Les premières « Rencontres d'Archéologie Médiévale » », dans *Archéologie médiévale T. 14*, Paris, Éditions du CNRS, 1984, p. 271-286.
- Collectif, *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, Actes du IV<sup>e</sup> congrès international d'archéologie médiévale à Douai en 1991, Douai, Société archéologique de Douai, 1994, 229 p.
- Collectif, *Archéologie du village déserté*, Paris, Librairie Armand Colin, 1970, 2 tomes
- Collectif, *Archéologie urbaine*, Actes du colloque international tenu à Tours du 17 au 20 novembre 1980, Paris, Association pour les fouilles archéologiques nationales, 1982, 769 p.
- Collectif, *Architecture et vie sociale : l'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Age et à la Renaissance, actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988*, Paris, Picard, 1994, 279 p.
- Collectif, *Arnay-le-Duc et son canton à travers les cartes postales anciennes*, Les Amis du Pays d'Arnay, 1980.
- Collectif, *Atlas climatique de la Côte-d'Or*, Paris, Météo-France, 1994, 127 p.
- Collectif, *Au fil du chantier : archéologie de la construction au Moyen-Age, catalogue de l'exposition tenue à la Bibliothèque municipale de Lyon du 22 avril au 12 juillet 1997*, Lyon, Bibliothèque municipale de Lyon, 1997, 77 p.
- Collectif, Auxonne, *Voyage dans le temps... : balade dans les rues commerçantes*, Auxonne, Association écomusée du maraîchage et des traditions populaires du Val de Saône, 2015, 201 p.



## Sources, bibliographie, sitographie

- Collectif, *Bourgogne médiévale, la mémoire du sol : 20 ans de recherches archéologiques*, exposition itinérante 1987-1988, Dijon, Section fédérée des conservateurs de la région Bourgogne, 1987, 253 p.
- Collectif, *Carrelage set dallages du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2010, 301 p.
- Collectif, *Charpentes de halles et de granges XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles : régions diverses*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, 1983, 68 p.
- Collectif, *Charpentes de tours du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle : régions diverses*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, s.d, n. p.
- Collectif, *Charpentes*, Paris, Centre de recherches sur les monuments historiques, 1982-1984, 11 volumes.
- Collectif, *Cheminées en pierre*, Paris, Centre de recherches sur les monuments historiques, s. d., 5 volumes.
- Collectif, *Chenôve : images d'hier et d'aujourd'hui*, Chenôve, Maison des jeunes et de la culture, 2006, 168 p.
- Collectif, *Construction de l'espace au Moyen-Age : pratiques et représentations, XXXVII<sup>e</sup> congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Mulhouse les 2-4 juin 2006*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, 459 p.
- Collectif, *De Corot à Maire : itinéraires d'artistes à Semur-en-Auxois, exposition au musée municipal les 18 mars-12 juin 2006*, Semur-en-Auxois, Ville de Semur-en-Auxois, 2006, 108 p.
- Collectif, *Dijon*, Dijon, Éditions Bonneton et du Bien Public, 1989, 319 p.
- Collectif, *Escaliers en pierre*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, 1980, 6 volumes.
- Collectif, *Faut-il restaurer les ruines ?*, Paris, Direction du Patrimoine, 1990, 225 p.
- Collectif, *Fenêtres en pierre*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, 1984, 2 volumes.
- Collectif, *Fleurey-sur-Ouche : histoire et patrimoine*, Fleurey-sur-Ouche, Éditions HIPAF, 2007, 315 p.
- Collectif, *Fontaine et son passé*, Fontaine-lès-Dijon, Les Amis du vieux Fontaine, 1984, 14 p.
- Collectif, *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or) : la terre, le fer, la route en pays mandubien : I<sup>er</sup> siècle avant-VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.*, Paris, CNRS, 2000, 508 p.
- Collectif, *Guide du touriste dans Noyers-sur-Serein et les environs*, Avallon, P. Grand, 1909, 15 p.
- Collectif, *Habitat et espace dans le monde rural, collection ethnologie de la France, cahier 3*, Paris, Editions de la MSH, 1988, 117 p.
- Collectif, *Habitat et société : actes des XIX<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes les 22 23 et 24 octobre 1998*, Antibes, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, 1999, 548 p.
- Collectif, *Histoire et chroniques de Pommard en Bourgogne*, Pommard, Comité de sauvegarde de l'église de Pommard, 1995, 196 p.
- Collectif, *La civilisation urbaine en Bourgogne, AB, T. 71*, Dijon, Annales de Bourgogne, 2000, 286 p. 49-59.
- Collectif, *La construction - Les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Éditions Errance, Paris, 2004, p. 117-148, (Collection "Archéologiques").
- Collectif, *La construction au Moyen-âge*, Actes du congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Besançon les 2 et 4 juin 1972, Paris, Les belles lettres, 1973, 268 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- Collectif, *La demeure médiévale à Paris*, Paris, Archives nationales, Somogy éditions d'art, 2012, 293 p.
- Collectif, *La maison au Moyen Âge*, Actes de la session d'université d'été de 2003 à Angoulême, Angoulême, Société archéologique et historique de la Charente, 2006, 255 p. (Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente, supplément au volume 162).
- Collectif, *La maison médiévale en Aveyron*, Journées d'études de Toulouse les 11-12 juillet 2013, Société archéologique du midi de la France, Comptes-rendus et résumés des communications, version du 09/11/2013, non publié, en ligne, 44 p., URL : [http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/articles/journeesMA\\_2013\\_resumes\\_20131121.pdf](http://www.societes-savantes-toulouse.asso.fr/samf/grmaison/articles/journeesMA_2013_resumes_20131121.pdf).
- Collectif, *L'archéologie dans la ville, colloque interrégional d'archéologie urbaine et d'urbanisme tenu à Reims les 27-28 mai 1982*, Reims, s. n., 1982, 64 p.
- Collectif, *L'art à la cour de Bourgogne : le mécénat de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur (1364-1419), les princes des fleurs de lis, exposition au musée des Beaux-Arts de Dijon du 28 mai au 15 septembre 2004 puis au Cleveland Museum of Art du 24 octobre 2004 au 9 janvier 2005*, Paris, Réunion des musées nationaux, 2004, 367 p.
- Collectif, *Le clos de Chenôve : la cuverie et les pressoirs des ducs de Bourgogne : histoire, archéologie, ethnologie XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle : Côte-d'Or*, Dijon, Faton, 1999, 62 p.
- Collectif, *Le paysage urbain au Moyen-Age*, XI<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1981, 279 p.
- Collectif, *Le plaisir de l'art du Moyen-Age : commande, production et réception de l'œuvre d'art, mélanges en hommage à Xavier Barral i Altet*, Paris, Picard, 2012, 1208 p.
- Collectif, *Le souterrain « de la Poste »*, brochure, sl, SACF, 2001.
- Collectif, *L'enseigne à Dijon et dans la ville ancienne*, Dijon, Ville de Dijon, 1984, 55 p.
- Collectif, *Les cadastres anciens des villes et leur traitement par l'informatique, actes de la table ronde des 31 janvier-2 février 1985 de Saint-Cloud*, Rome, Ecole française de Rome, Centre d'histoire urbaine de l'ENS de Saint-Cloud, 1989, 497 p.
- Collectif, *Les demeures patriciennes et aristocratiques (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup>)*, *Bulletin Monumental T. 160 - I (2002)*, Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 2002, 136 p.
- Collectif, *Les vitraux de Bourgogne, Franche-Comté et Rhône-Alpes*, Paris, Éditions du CNRS, 1986, 350 p.
- Collectif, *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance : actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979*, Paris, Picard, 1985, 314 p.
- Collectif, *L'Europe gothique (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles), douzième exposition du conseil de l'Europe tenu à Paris au musée du Louvre du 2 avril au 1er juillet 1968*, Paris, Ministère des Affaires culturelles, 1968, 343 p.
- Collectif, *L'ornementation architecturale en pierre dans les Monuments Historiques*, Paris, Ministère de la Culture, 1989, 280 p.
- Collectif, *Mélanges de l'école française de Rome, Moyen-Age : l'eau dans la société médiévale : fonctions, enjeux, images*, T. 104, Rome, Ecole française de Rome, Rome, 1992, 576 p.
- Collectif, *Metz médiéval : mises au jour, mise à jour*, Metz, Musées de la Cour d'or, Serpenoise, 1996, 176 p.
- Collectif, *Nuits-Saint-Georges en Bourgogne*, Nuits-Saint-Georges, Mairie, 1989, 237 p.
- Collectif, *Pans de bois de Bresse et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, échanges d'expériences entre différentes régions françaises, actes de la Journée d'étude*, Écomusée de la Bresse bourguignonne, 2005, 126 p.
- Collectif, *Parquets*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, 1983, 2

## Sources, bibliographie, sitographie

- volumes.
- Collectif, *Patrimoine, temps, espace : patrimoine en place, patrimoine déplacé, entretiens du patrimoine au théâtre national de Chaillot à Paris les 22 23 et 24 janvier 1996*, Paris, Fayard, Éditions du patrimoine, 1997, 437 p.
  - Collectif, *Petite histoire de l'architecture, Beaune depuis l'an 1000*, Dijon, Éditions du CAUE de Côte-d'Or, 2013.
  - Collectif, *Petite histoire de l'architecture, Dijon depuis l'an 1000*, Dijon, Éditions du CAUE de Côte-d'Or, 2013, 104 p.
  - Collectif, *Petite portes en pierre du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, régions diverses*, Paris, Centre de recherches sur les Monuments historiques, 1981, 77 p.
  - Collectif, *Pierres et carrières, textes réunis en hommage à Claude Lorenz*, Paris, Association des géologues du Bassin parisien, 1997, 258 p.
  - Collectif, *Plafonds en bois, du XIV<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Centre de recherches sur les monuments historiques, 1981
  - Collectif, *Plafonds en bois, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Centre de recherches sur les monuments historiques, 1981
  - Collectif, *Plombières-lès-Dijon : un village à travers les âges*, Plombières-les-Dijon, Université pour tous de Bourgogne, 1998, 72 p.
  - Collectif, *Promenade dans le vieux Fontaine*, Fontaine-lès-Dijon, Amis du vieux Fontaine, 1998, 15 p.
  - Collectif, *Proper Mérimée, Eugène Viollet-le-Duc et Flavigny*, catalogue de l'exposition à la maison au donataire sur la conservation des monuments anciens au XIX<sup>e</sup> siècle, Flavigny, SACF, 2003, s.p.
  - Collectif, *Restaurer, aménager, bâtir en pays châillonais*, Châtillon-sur-Seine, Pays Châtillonais, 2006, 64 p.
  - Collectif, *Se nourrir à Besançon au Moyen Age : à la table d'un vigneron de Battant, catalogue de l'exposition présentée au musée des beaux arts et d'archéologie de Besançon*, Besançon, Musée des Beaux-arts, 1990, 83 p.
  - Collectif, *Si Savigny m'était conté : circuit touristique de Savigny-lès-Beaune*, Savigny-les-Beaune, s. n., 2012, 23 p.
  - Collectif, *Transports et voies de communication*, actes du colloque tenu à Dijon les 14 et 15 mars 1975, Paris, Société les Belles Lettres, 366 p.
  - Collectif, *Tri, séclétion, conservation : quel patrimoine pour l'avenir ?*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001, 237 p.
  - Collectif, *Village et villageois au Moyen Age, 12<sup>e</sup> congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, 1990, 218 p.
  - Collectif, *Villages, maisons et châteaux du Moyen-Age et de la Renaissance en Franche-Comté, actes du colloque de Valleriois-le-Bois*, Vy-les-Filain, Franche-Bourgogne, 2014, 196 p.
  - Collectif, *Ville d'hier, ville d'aujourd'hui en Europe, entretiens du patrimoine au théâtre national de Chaillot les 24 25 et 26 janvier 2000*, Paris, Fayard, Éditions du Patrimoine, 2001, 506 p.
  - Collectif, *Villes et sociétés urbaines au Moyen Age*, hommage à Jacques Heers, Cultures et civilisations médiévales XI, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, 1994, 316 p.
  - Collectif, *Vivre au Moyen-Age : archéologie du quotidien en Normandie, XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Milan, 5 continents, 2002, 317 p.
  - Collectif, *Dossiers Archeologie et sciences des origines n°314 : L'archéologie médiévale en France depuis 30 ans*, Juin 2006, Dijon, Faton, 2006, 117 p.
  - COLLETTE E., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1200 à 1230*, Dijon,

## Sources, bibliographie, sitographie

1905.

- COLLOT Augustin, « La maison et le coin du Miroir à Dijon », dans *MCACO*, T. 20 (1933-1935), Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1935, p. 386-395.
- COLLOT Gérard, « Contribution à l'étude de l'architecture civile de Metz et sa région, de l'époque médiévale à la Renaissance : les granges médiévales de Metz » dans *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de la Lorraine*, T. 66, 1986, p. 41-99.
- COLOMBET Albert, « Excursion à Fontaine-lès-Dijon », dans *MCACO* T. 22, 1940-1946.
- COLOMBET Albert, « Gilly-lès-Vougeot : l'ancien prieuré, vieilles maisons », dans *Pays de Bourgogne* n° 52.
- COLOMBET Albert, « La maison à galerie et les problèmes qu'elle soulève », dans *A travers notre folklore et nos dialectes*, T. 1, 1958, p. 40-41.
- COLOMBET Albert, « Les domaines ruraux de l'abbaye de la Bussière du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle », dans *MCACO* T. 30 (1976-1977), Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1978, p. 257-278.
- COLOMBET Albert, « Types de maisons rurales du Châtillonnais, vieilles maisons de Beaunotte (Côte-d'Or) », dans *A travers notre folklore et nos dialectes (Bourgogne)* T. I, 1958, p. 35-40.
- COLOMBET Albert, *Bourgogne : multiples richesses*, Paris, France-Empire, 1985, 494 p.
- COLOMBET Albert, *Quelques problèmes récents de l'archéologie bourguignonne du Moyen Age*, Dijon, l'Arche d'Or, 1979, 18 p.
- COLOMBET Albert, *Saint-Thibault : l'église et ses oeuvres d'art*, Dijon, L'Arche d'or, 1956, 54 p.
- COMMEAUX Charles, *La vie quotidienne en Bourgogne au temps des ducs Valois (1364-1477)*, Paris, Hachette, 1979, 381 p.
- COMMISSAIRE Marcel, « La maison Bichot à Chateauneuf », dans *MCACO* T. 22 (1940-1946), p. 160-161.
- COMPAROT Geneviève, *Gemeaux hier, des pierres et des gens*, Gemeaux, 2008, 210 p.
- CONTAMINE Philippe, CONTAMINE Philippe, « Les aménagements de l'espace privé », dans ARIES Philippe (dir.), DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée, tome 2, de l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1985, p. 421-502.
- CONTAMINE Philippe, et al., *L'économie médiévale*, Paris, A. Colin, 1997, 447 p.
- CONTI Michelle, « Restauration Passion, 12 rue Poterne, la maison Lecomte », dans *MSHAB* T.73 (1992), p. 45-53.
- CORNEILLAT-BAUDOIN Marie-France, *Si Corcelles-les-Arts m'était conté...*, s. 1., J. Bouard, 2005, 141 p.
- COSPEREC Annie, *Blois : la forme d'une ville*, Paris, Imprimerie nationale, 1994, 406 p.
- COTTIN H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1291 à 1300*, Dijon, 1911.
- COULET Noël (dir.), GUYOTJEANNIN Olivier (dir.), *La ville au Moyen Age*, Paris, Éditions du Cths, 1999, 600 p.
- COULET Noël, « L'équipement de la cuisine à Aix-en-Provence au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales du midi*, T.103 (1991), Toulouse, Privat, 1991, p. 5-17.
- COUREL L., ICKOWICZ P., WALLENDORF C, « En Auxois, le long du canal de Bourgogne », dans COUREL Louis, LACROIX Jean-Louis, *Les routes de la pierre en Bourgogne : guide*, Dijon, Centre de culture scientifique, technique et industrielle, 1997, p.14-15.
- COUREL Louis, LACROIX Jean-Louis, *Les routes de la pierre en Bourgogne : guide*, Dijon, Centre de culture scientifique, technique et industrielle, 1997, 75 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- COURTEPEE Claude, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne. Troisième livre, Bailliages de Charolles, Montcenis, Semur, Chalon-sur-Saone et Noyers*, Paris, Librairie Guénégaud, 1774 (3e édition : 1967), 604 p.
- COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. III*, Dijon, Causse, 1778.
- COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. I*, Dijon, Causse, 1774.
- COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. II*, Dijon, Causse, 1776.
- COURTEPEE Claude, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne T. IV*, Dijon, Causse, 1779.
- COURTEPEE Claude, *Voyages en Bourgogne : 1722-1758*, Paris, E. Nourry, 1904, 113 p.
- COURTOIS J., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : des VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, 1908.
- CRANGA Yves, GRANGA Françoise, « L'escargot dans le midi de la France, approche iconographique », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, T. LVII (1997)*, Toulouse, p. 85).
- CREUSOT M., « Donations faites à l'abbaye de Fontenay à la fin du XII<sup>e</sup> et au commencement du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *BSSS 1948 n°4*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1948, p. 4-5.
- CREUSVAUX Pierre, *Le pays arnétois : essais historiques, géographiques et archéologiques*, 1884, 226 p.
- CROUZET-PAVAN Elisabeth, VERGER Jacques (dir.), *La dérision au Moyen-Age, de la pratique sociale au rituel politique*, Paris, PUPS, 2007, 292 p.
- CYROT Louis, « Le pourpris de l'ancien *Castrum Belnense* », dans *MSHAB (1878)*, 37 p.
- CYROT Louis, « Le pourpris de l'ancien *Castrum Belnense* », dans *MSHAB T. 2 (1876)*, p. 65-107.
- CYROT Louis, « Les anciens plans de Beaune », dans *MSHAB T.9 (1884)*, p. 189-198.
- CYROT Louis, « Noms des faubourgs, places et rues de Beaune, aujourd'hui et autrefois », dans *MSHAB T. 3 (1877)*, p. 33-35.

## D

- DA BRESCIA Albertano, *Le ménagier de Paris, traité de moral et d'économie domestique composé vers 1393*, Paris, 1846, 2 tomes.
- DAHAN Gilbert, « Quartiers juifs et rues des juifs », dans *Art et archéologie des Juifs en France médiévale*, Toulouse, 1980, p. 5-32.
- DAMONGEOT-BOURDAT Marie-Françoise, « Un livre d'heures inédit de la famille Berbisey », *Art de l'enluminure n°13*, 2005, p. 8-39.
- D'ARBAUMONT Jules (dir.), *Catalogue du musée de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Lamarche, 1894, 389 p.
- D'ARBAUMONT Jules, « Mémoire sur les origines de la famille Berbisey à l'occasion d'un hôtel ayant appartenu à cette famille », dans *MCACO, T. VI (1861-1864)*, Dijon, Lamarche, 1864, p. 33-46.
- DARCY-BERTULETTI Yvette, *Tableau des mesures les plus courantes en usage dans le pays Beaunois*, 35 p.
- DARIN Michaël, *Introduction à l'histoire morphologique des villes*, Versailles, Ville Recherche Diffusion, 1993, 179 p.
- DAUPHANT Clotilde, OBRY Vanessa (dir.), *Rêves de pierre et de bois : imaginer la*

## Sources, bibliographie, sitographie

- construction au Moyen-Age, actes de la journée d'étude du groupe Questes, Paris-Sorbonne, 2 juin 2007*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009, 180 p.
- DAVID Henri, « Les caractères de la sculpture dans la Bourgogne centrale à l'époque de la Renaissance », dans *La revue de Bourgogne T. 16 (1926)*, Dijon, Éditions du Raisin, 1926, p. 134-145.
  - DAVID Henri, *De Sluter à Sambin : essai critique sur la sculpture et le décor monumental en Bourgogne aux XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Leroux, 1933, 2 volumes.
  - DAVID Henri, « Le grand portail de l'église Saint-Michel de Dijon », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1923 I*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1923, p. 225-252.
  - DAVID Henri, « Le portique de la chapelle de l'école Saint-François de Sales, à Dijon », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1924*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1924, p. 65-74.
  - DE CAUMONT Arcisse, *Abécédaire ou Rudiment d'archéologie : architecture civile et militaire*, Caen, Le Blanc-Hardel, 1853 (1869 3<sup>e</sup> édition), 700 p.
  - DE FINANCE Laurence, *Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours : vitrer et orner la fenêtre, actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international du Corpus Vitrearum*, Troyes les 4-8 juillet 2016, Gand, Snoeck, 2018, 351 p.
  - DE FINANCE Laurence, LIEVAUX Pascal, *Ornement : vocabulaire typologique et technique*, Paris, Éditions du Patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2014, 527 p.
  - DE JUIGNE DE LASSIGNY E., « Note sur l'hôtel de Meursault à Beaune », dans *MSHAB T. 14 (1885)*, p. 32.
  - DE LA BORDE Jean-Benjamin (dir.), *Description générale et particulière de la France, volumes 1-2*, Paris, Imprimerie P.-D. Pierres, 1781.
  - DE LUCA Livio, *La photomodélisation architecturale : relevé, modélisation et représentation d'édifices à partir de photographies*, Paris, Eyrolles, 2009, 263 p.
  - DE MASSARY Xavier, COSTE Georges (dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général, documents et méthodes n°9*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2001, 194 p.
  - DE SAINT JACOB Pierre, « La structure du manse » dans *AB n°XV (59<sup>e</sup> tome)*, 1943, p. 173-184.
  - DE THYARD Gaspard-Pontus, *Mémoire historique sur la ville de Semur-en-Auxois*, Paris, Livre d'histoire-Lorisse, 2001, 392 p.
  - DE TRUCHIS Pierre, « La Bourgogne monumentale, guide archéologique, Flavigny, Semur, Saulieu », 1909, extrait du *LXXIV<sup>e</sup> Congrès archéologique de France* tenu à Avallon en 1907 par la Société française d'archéologie, Caen, H. Delesques, 1908, p. 45-63.
  - DE VAULABELLE Alfred, *Histoire de Semur-en-Auxois*, Paris, Res Universis, 1990, 298 p.
  - DEFFONTAINES Pierre, *L'homme et sa maison : géographie humaine*, Paris, Gallimard, 1972, 254 p.
  - DEFORGE Olivier, « Le bois dans l'architecture civile à Provins XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 99-109.
  - DEFORGE Olivier, *Faux appareils et polychromie dans les maisons médiévales de Provins*, texte issu de la conférence donnée aux Journées d'étude sur Le décor peint dans la demeure au Moyen Age, 2007, 7 p.
  - DEFORGE Olivier, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Provins, maisons médiévales (XII<sup>e</sup> -XIV<sup>e</sup> siècle), état des connaissances », *Congrès archéologique de France, 2005*, p. 323-348.
  - DEGOUVENAIN Louis, « De l'état des Juifs en Bourgogne lors de leur expulsion du duché

## Sources, bibliographie, sitographie

- en l'an 1306 », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 3<sup>e</sup> année (1861)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1862, p. 60-70.
- DEGOUVENAIN Louis, « Des chartes de commune et d'affranchissement octroyées au XIII<sup>e</sup> siècle aux habitants des villes et villages », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon, 4<sup>e</sup> année (1862)*, Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1863, p. 54-112.
  - DELAROZIERE Benoit, « Lave et laviers de Bourgogne », dans *Lithiques, du minéral au mental n°6 : Pierres de Bourgogne*, Paris, Hitzeroth et Créaphis, 1989, p. 21-32.
  - DELAROZIERE Benoît, « Les toits de Bourgogne en lave : une technique aux règles très stricte », dans *Pays de Bourgogne n°164*, juin 1994, p. 1-6.
  - DELAROZIERE Benoît, *L'habitat rural en Bourgogne : hier pour demain*, Dijon, Conseil régional de Bourgogne, 1985, 11 p.
  - DELARUE-LEGRAND Dominique, « En Pays d'Auxois » : *Salmaise et ses environs*, Salmaise, Les Amis de Salmaise, 1998, 18 p.
  - DELEAGE André, *La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du onzième siècle*, Mâcon, Protat frères, 1941, 3 tomes.
  - DELFERRIERE Jacques, *Trouhaut : village bourguignon du canton de Saint-Seine-l'abbaye : photos anciennes et nouvelles des familles et du village*, s. l., s. n., 2006, 74 p.
  - DELISSEY Joseph, « Les anciennes auberges de Beaune », dans *MSHAB T. 58 (1975-1976)*, p. 44-61.
  - DELISSEY Joseph, « Monographie de la commune de Combertault (oeuvre posthume) », dans *RTCBEH T. 17 (1999)*, p. 100-159.
  - DELISSEY Joseph, « Monographie de la commune de Pommard », dans *MSHAB T. 53 (1966)*, p. 33-111.
  - DELISSEY Joseph, « Monographie de la commune de Savigny-les-Beaune », dans *MSHAB T. 55 (1970)*, p. 23-164.
  - DELISSEY Joseph, « Quelques indications sur les noms actuels des rues de Beaune », dans *MSHAB T. 47 (1937-1940)*, p. 97.
  - DELISSEY Joseph, *Histoire de Volnay : des origines à 1966*, Volnay, Mairie, 1982, 119 p.
  - DELISSEY Joseph, *Le vieux Beaune : étude d'histoire locale*, Beaune, Imprimerie Mme Girard, 1941, 468 p.
  - DELPECH Vivane (dir.), *Viollet le duc : villégiature et architecture domestique, actes du colloque international à Hendaye les 9 et 10 octobre 2014*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2016, 232 p.
  - DELSALLE Paul, Granges et maisons paysannes dans le comté de Bourgogne ou « Franche-Comté » (1500-1634) : de la structure monumentale à la structure sociale », dans *Permanences et ruptures dans le monde rural du Moyen Age à l'époque contemporaine, Actes du 12<sup>e</sup> colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes tenu à Saint-Christophe-en-Brionnais*, 2004, p. 99-124.
  - DELUMEAU Jean, « Les mentalités religieuses saisies à travers les farces, les sotties et les sermons joyeux (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) », dans *La piété populaire au Moyen Age : philologie et histoire jusqu'à 1610, actes du 99<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, Besançon, Bibliothèque nationale, 1977, p. 181-195.
  - DEMIANS D'ARCHIMBAUD Gabrielle, *Les fouilles de Rougiers (Var) : contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranée*, Paris, CNRS, 1980, 724 p.
  - DEMOLON Pierre, GALINIE Henri, VERHAEGHE Frans (dir.), *Archéologie des villes dans le Nord-Ouest de l'Europe (VII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>)*, actes du IV<sup>e</sup> Congrès d'archéologie médiévale tenu à Douai en 1991, Douai, Société archéologique de Douai, 1994, 229 p.
  - DEMOULE Jean-Paul, GILIGNY François, LEHÖERFF Anne, SCHNAPP Alain, *Guide des méthodes de l'archéologie*, Paris, Éditions de la Découverte, 2002, 292 p.
  - DENEUX Henri, *L'évolution des charpentes du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Reims, 1927, 27 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- DENEUX Hugues, « Recherches sur la construction et l'entretien des maisons à Cambrai de la fin du XIV<sup>e</sup> au début du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans Pierre BARDET (dir.), *Le bâtiment. Enquête d'histoire économique et sociale XIV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles. Tome I : Maisons rurales et urbaines de la France traditionnelle*, Paris, Ecoles pratiques des hautes études, 1971, p. 189-283.
- DENIMAL Y., « Les granges halles de l'Auxois », *Le Bien Public (dimanche 1 juin 1997)*, p. 94-95.
- DENIZOT Jacques « Peintures murales de Morey-Saint-Denis (Côte-d'Or) du XVI<sup>e</sup> siècle, dans *MCACO T. IX*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1877, p. LXXXV-LXXXVII.
- DENIZOT Jacques, *Encyclopédie du département de la Côte-d'Or; contenant, par ordre alphabétique, tous les noms anciens et modernes des localités... (commencée en 1866)*, plusieurs tomes.
- DERIEUX Dorothee, « L'archéologie du bâti en Europe : comparaison entre la France et la Suisse », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, n°95, Dijon, Faton, 2004 p. 47-50.
- DESACHY Bruno et GUILHOT Jean-Olivier (dir.), *Archéologie des villes : démarches et exemples en Picardie*, Amiens, Revue archéologique de Picardie (numéro spécial 16), 212 p.
- DESCOURVIERES Nathalie, *Les terres d'Outre-Saône au Moyen-Age : histoire d'Aubigny-en-Plaine, Bonnencontre, Brazey-en-Plaine, Chaugey, Echenon, Esbarres, Franxault, Lapperrière-sur-Saône, Losne, Magny-lès-Aubigny, Maison-Dieu, Montot, Pagny-le-Château, Pagny-la-Ville, Saint-Jean-de-Losne*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 1999, n. p.
- DESTRAY P., « Les caves du Petit Clairvaux », dans *Le Progrès*, 29 avril 1909.
- DEUTCH Michel, *Broin*, s. l., Michel Deutch, 1987, 88 p.
- DEVALIERE Jean-François, *Restaurer sans défigurer à Dijon et en Côte-d'Or*, Dijon, Association pour le renouveau du Vieux-Dijon, 1978, 127 p.
- DEVEVEY Bernard, MEYER Maurice, *Savigny-les-Beaune, c'était au temps*, Beaune, Editions de la Cruotte, 2012.
- DIDIER Frédéric, « L'hôtel de Saulx à Beaune », dans *Congrès archéologique de France, T. 152 (1994)*, Paris, Société française d'archéologie, 1997, p. 217-224.
- DIEY Michel, *Petit guide historique des rues de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, Association des Amis du Châtillonnais, Syndicat d'initiative de Châtillon-sur-Seine, 1986, 54 p.
- DIOT Martine et al., *L'architecture rurale en Bresse du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : Ain, Jura, Saône-et-Loire*, Paris, Monum, Éditions du Patrimoine, 2005, 333 p.
- DIOT Martine, *Cheminées : étude de structures, du Moyen-Age au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, éditions du patrimoine, Centre des monuments nationaux, 2007, 300 p.
- DIOT Martine, *Escaliers : étude de structures du XII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du patrimoine, 2011, 285 p.
- DORMOIS Camille, « Recherches sur des marques et des signatures du XVI<sup>e</sup> siècle », *BSSY T. 17*, 1863, p. 439-444.
- DREANO Jacques, *Noyers-sur-Serein, notre village : cent ans de vie nucérienne du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Noyers, Les Amis du vieux Noyers, 1993, 169 p.
- DROUILLET Jean, « La maison traditionnelle en moyen Morvan », *Bulletin de la section de géographie du CTHS*, Paris, 1955, p. 81-84.
- DROUILLET Jean, *Folklore du Nivernais et du Morvan, tome II La maison et la vie domestique, la cuisine traditionnelle, la vie paysanne, folklore, juridique et social, les métiers*, La Charité-sur-Loire, Éditions Bernardat, 1961, 234 p.



## Sources, bibliographie, sitographie

- DROUOT Henri, « Les fortifications de villages », dans *AB T. XII (1940)*, Dijon, L. Venot, 1940, p. 83-86.
- DROUOT Henri, « Noms de rues », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1940*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1942, p. 244-251.
- DUBOIS Henri, « Techniques et coûts des transports terrestres dans l'espace bourguignon à la fin du Moyen-Age », dans *AB T. 52 (1980)*, Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1981, p. 65-82.
- DUBOIS Henri, « Population et fiscalité en Bourgogne à la fin du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres n°128-4*, année 1984, p. 540-555.
- DUBOIS Henri, *Les foires de Chalon et le commerce dans la vallée de la Saône à la fin du Moyen-Age, vers 1280-vers 1430*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1976, 632 p.
- DUBOIS Henri, *Marchands dijonnais aux foires de Chalon-sur-Saône à la fin Moyen-Age : essai de prosopographie*, Bâle, Centre européen d'études bourguignonnes, 1987, 80 p. (Publication du centre européen d'études bourguignonnes n°27).
- DUBOIS Hervé, DELAROZIERE Benoît, IMBAULT Daniel, *Les granges : bien les connaître pour mieux les restaurer, Tome 2 Est de la France*, Eyrolles, 2006, 174 p.
- DUBUISSON Thérèse, DUBUISSON Daniel, *Dijon au fil des portes*, Dijon, T. et D. Dubuisson, 2010-2013, 3 tomes.
- DUBY Georges, ARIES Philippe (dir.), *Histoire de la privée, Tome 2 De l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1985, 636 p.
- DUBY Georges, CHEDEVILLE André, LE GOFF Jacques, ROSSIAUD Jacques, *Histoire de la France urbaine, Tome 2 La ville médiévale : des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1980, 653 p.
- DUFERMONT Christian, *Flavigny : Une cité, ses fonctions*, s.l., SACF, 1999, 30 p.
- DUFOUR Henri, *Agey : quand parlent les pierres*, Association Agey et ses environs, 2016.
- DULERY Chantal, *Beaumont et sa forteresse*, s. l., s. n., 1985, 25 p.
- DUMAY Victor, *Bèze, notice sur ce village*, s. l., s. n., s. d., 40 p.
- DUMAY Jacques, « Gamay-Saint-Aubin, seigneurie de Bourgogne, essai pour sa découverte », dans *MSHAB T. LX*, 1979.
- DUREY Denis, « Avallon du *castrum* romain à la ville d'échanges », *Actes du 67<sup>e</sup> colloque de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Joigny 5 et 6 octobre 1996*, Dijon, ABSS, 1997, p. 43-50.
- DUTHU Bernard, *Montbard : ses feux, ses temps, ses lieux*, Paris, Duthu, 1997, 193 p.
- DUTOUR Thierry, « Les ecclésiastiques et la société laïque en ville : le cas de Dijon à la fin du Moyen-Age », dans BOUCHERON Patrick, CHIFFOLEAU Jacques (dir.), *Religion et société urbaine au Moyen Age : études offertes à Jean-Louis Biget*, Paris Publications de la Sorbonne, 2000, p. 81-94. (Histoire ancienne et médiévale n° 60).
- DUTOUR Thierry, *La ville médiévale : origines et triomphe de l'Europe urbaine*, Paris, Odile Jacob, 2003, 315 p.
- DUTOUR Thierry, *Les nobles et la ville dans l'espace francophone : XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, PUPS, 2010, 401 p.
- DUTOUR Thierry, *Une société de l'honneur : les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen-Age*, Paris, H. Champion, 1998, 548 p.
- DUVETTE Charlotte, VOLLE Hadrien, WALTER Morgane, *Intérieurs parisiens du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Parigramme, 2016, 175 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- EKAMBI-SCHMITT, Jezabelle, *La perception de l'habitat*, 1972, Paris, Édition universitaire, 188 p.
- ENLART Camille, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la renaissance T. II : Architecture civile et militaire*, Paris, Alphonse Picard et fils, 1904, 856 p.
- EPAUD Frédéric et al., *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie : évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Caen, Publications du CRAHM, 2007, 613 p.
- ERLANDE-BRANDENBURG Alain, MEREL-BRANDENBURG Anne-Bénédicte, *Histoire de l'architecture française : du Moyen-Age à la Renaissance, IV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le patrimoine et Mengès, 2003, 478 p.
- ESQUIEU Yves (dir.), *Du gothique à la Renaissance, architecture et décor en France, 1470-1550, actes du colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, 318 p.
- ESQUIEU Yves, « La maison médiévale urbaine en France - État de la recherche », dans *BM*, T. 153 - II (1995), Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, p. 109-142.
- ESQUIEU Yves, « Approche de la maison médiévale : questions de méthode », dans REVEYRON Nicolas, PUEL Olivia et GAILLARD Charlotte (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale, mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Age offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2013, p. 223-231.
- ESQUIEU Yves, « L'éclairage », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 97-107.
- ESQUIEU Yves, « Les critères de datation », ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (dirs), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1998, p. 43-47.
- ESQUIEU Yves, HARTMANN-VIRNICH Andreas, BAUD Anne, et al., *Les signes lapidaires dans la construction, BM T. 165-4*, Paris, Société française d'archéologie, 2007, p. 331-358.
- ESQUIEU Yves, *La ville au Moyen-Age : l'exemple français*, Jouè-lès-Tours, Alan Sutton, 2001, 159 p.
- ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie (dir.), *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS Éditions, 1998, 450 p. (Centre de Recherches Archéologique – n°20).
- ESQUIEU Yves, *Quartier cathédral : une cité dans la ville*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994, 127 p.
- ESTIENNE Joseph, « Le vin du seigneur dans les baux à cens perpétuel au XVII<sup>e</sup> siècle en Picardie », Bibliothèque de l'Ecole des Chartes n°105, 1944, p. 200-205.

## F

- FABRE Daniel (dir.), *Domestiquer l'histoire : ethnologie des monuments historiques*, Paris, Éditions de la MSH, 2000, 222 p.
- FARAVEL Sylvie, « Les couverts ou arcades dans les bastides du sud-ouest de la France », dans BOCCHI Francesca, SMURRA Rosa (dir.), *I portici di Bologna nel contesto europeo*, 2015, p. 211-224.
- FARON Olivier, HUBERT Etienne (dir.), *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Actes de la

## Sources, bibliographie, sitographie

- table ronde tenue à Lyon les 14 et 15 mai 1993, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, 342 p.
- FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé (dir.), *Fortifier sa demeure du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle : actes du 5<sup>e</sup> colloque international de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*, Chagny, Éditions du centre de castellologie de Bourgogne, 2016, 469 p.
  - FAURE Philippe, *La défense de fenêtre au XVI<sup>e</sup> siècle*, Philippe Faure, Chalon-sur-Saône, 1997, 53 p.
  - FAURE Philippe, *La défense de fenêtre romane et gothique*, Chalon-sur-Saône, 1997, 57 p.
  - FAURE-BOUCHARLAT Elise (dir.), *Vivre à la campagne au Moyen Age : l'habitat rural du V<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné) d'après les données archéologiques*, Lyon, Association lyonnaise pour la promotion de l'archéologie en Rhône-Alpes, 2001, 431 p.
  - FAURE-BOUCHARLAT Elise, FLAMBARD HERICHER Anne-Marie, « L'édition scientifique dans le domaine de l'archéologie médiévale en France », dans Jean CHAPELOT (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour un avenir, IX<sup>e</sup> congrès international de la Société d'archéologie médiévale à Vincennes les 16 et 18 juin 2006*, Paris, CRAHM, 2010, 448 p.
  - FAYARD Pierre, *A la découverte de la Bourgogne : la Côte-d'Or*, Horvath, Le Coteau, 1988, 143 p.
  - FAYOLLE-LUSSAC Bruno, « Archéologie du bâti patrimoine et projet », *Nouvelles de l'archéologie n° 53-54*, 1993, p. 53-56.
  - FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 682 p.
  - FERRAND Guilhem, « Les caves à vin à Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1588) », dans PERARD Jocelyne, PERROT Maryvonne (dir.), *De la cave au vin : une fructueuse alliance, rencontres du Clos-Vougeot 2013*, Dijon, 2014, p. 197-206.
  - FERRAND Guilhem, « L'impôt, le cru et la cave : la marque du vin dans les inventaires après décès de Dijon à la fin du Moyen Age », *Cahiers d'histoire de la vigne du vin 2015 (la marque et le vin : vins de marques, marques des vins)*, p. 47-54.
  - FERRAND Guilhem, GARCIA Jean-Pierre, « Le vin dans la maison : ce que les inventaires après-décès disent de la consommation du vin à Dijon de la fin du Moyen Âge à l'époque moderne », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin, n° 13 (2013), actes des cinquièmes rencontres*, Beaune, 2013, p. 23-43.
  - FERRAND Guilhem, *Les inventaires après décès de la ville de Dijon à la fin du Moyen Âge (1390-1459), Tome I : 1390-1408*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2017, 659 p.
  - FERRARESSO Ivan, « L'architecture rurale lorraine du XIV<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : de l'identification aux marqueurs chronologiques », dans *In Situ [En ligne]*, n° 9, 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 03 janvier 2014. URL : <http://insitu.revues.org/3573> ; DOI : 10.4000/insitu.3573
  - FERRARESSO Ivan, « L'architecture domestique du Moyen Âge et des débuts de la Renaissance en Meurthe-et-Moselle (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *Congrès archéologique de France, 164<sup>e</sup> session*, Nancy et Lorraine méridionale, 2008, p. 273-291.
  - FERRARESSO Ivan, « Pan de bois et évolution des pratiques architecturales entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle en Lorraine », *La construction en pan de bois au Moyen Âge et à la Renaissance*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2013, p. 49-72.
  - FETU Nicolas, *Promenade à travers les arts et les lettres à Dijon : la bibliothèque, l'hôtel de Rochefort et sa lanterne*, Dijon, Fétu, 1871, 5 p.
  - FILLIPETTI Hervé, *Les granges : bien les connaître pour mieux les restaurer. II Est de la France*, Paris, Eyrolles, 2006, 174 p.
  - FILLIPETTI Hervé, TROTTEREAU Janine, *Symboles et pratiques rituelles dans la maison*

## Sources, bibliographie, sitographie

- paysanne traditionnelle*, Paris, Berger-Levrault, 1978, 319 p.
- FOCK-CHOW-THO Cécile, Cahors : deux maisons à façades en pan de bois du XIII<sup>e</sup> siècle, *BM n°169-3*, 2011, p. 245-249.
  - FOISSET Paul, SIMONNET Jules, *Voies romaines du département de la Côte-d'Or et répertoire archéologique des arrondissements de Dijon et Beaune*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1872, 272 p.
  - FONTANETO Louis, HUVET Michel, LEVEQUE Pierre, et al., *Le village des Fontaines : Fontaine-lès-Dijon*, Fontaine-lès-Dijon, Éditions Virgile, 2007, 127 p.
  - FORNEROT Jean-Baptiste, « Les pierres de Pouillenay », dans *BSSS 1904*, Semur, p. 184-188.
  - FOSSIER Robert, *Ces gens du Moyen Age*, Paris, A. Fayard-Pluriel, 2011, 408 p.
  - FOSSIER Robert, *Villages et villageois au Moyen-Age*, Paris, Édition Christian, 1995, 163 p.
  - FOUCHER Marion, « Les celliers monastiques de la ville de Dijon » dans GARCIA Jean-Pierre, RIGAUD Jacky (dir.), *Vignes et vin du Dijonnais : oubli et renaissance*, Clemencey, Terre en vues, 2012, p. 72-79.
  - FOUCHER Marion, GARCIA Jean-Pierre, PETIT Christophe et MENIEL Patrice, « Le Clos de Vougeot (Côte-d'Or) : nouvelles observations sur les matériaux de construction et la chronologie du bâti médiéval », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], Tome 57 | 2008, mis en ligne le 26 août 2009, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://rae.revues.org/4423>
  - FRAISSE Gil, « Enquête sur la diffusion d'une forme architecturale : l'escalier à vis octogonal sous encorbellement sur plan carré », dans *Actes des journées de castellologie de Bourgogne 2015-2017, Chastels et maisons fortes 6*, Chagny, Cecab, 2018, p. 269-286.
  - FRAY Françoise, « Les espaces de circulation », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 93-95.
  - FREAL Jacques, *Cheminées anciennes*, Ivry, SERG, 1974, 141 p.
  - FREAL Jacques, *Habitat et vie paysanne en Bresse*, Paris, Garnier, 1978, 239 p.
  - FRICAUDET J., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1321 à 1332*, Dijon, 1906.
  - FRIDERICH Christ Johann, *Dictionnaire des monogrammes, chiffres, lettres, initiales, logogryphes, rébus, etc. sous lesquels les plus célèbres peintres, graveurs et dessinateurs ont déguisé leurs noms*, Paris, Michel Lambert, 1754, 378 p.
  - FROIDEVAUX Yves-Marie, *Techniques de l'architecture ancienne : construction et restauration*, Mardaga, Sprimont, 1986, 2001 (4<sup>e</sup> édition), 189 p.
  - FROMAGEOT Jean, *Tonnerre et son comté, des origines à la Révolution de 1789*, Tonnerre, Société d'archéologie et d'histoire du Tonnerrois, 1973, 482 p.
  - FROMMEL Sabine, « Pourquoi s'intéresser aux méthodes ? » dans collectif, *Méthodes en histoire de l'architecture*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2002, p. 5-11. (Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine, n°9-10).
  - FUCHS Matthieu, *Positionnement des collectivités territoriales dans la chaîne de l'archéologie, vers une logique de coopération ?*, Sélestat, Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, 2006, 119 p.
  - FURTER Robert, *Dijon*, Avallon, Civry, 1981, 31 p.
  - FYOT DE MIMEURE Claude-Philibert-Casimir, *Notice sur la ville de Dijon ses environs et quelques autres villes de l'ancienne Bourgogne*, Dijon, 1817, 111 p.
  - FYOT Eugène, « Hôtels et maisons de Dijon », dans *Congrès archéologique de France*, XCI<sup>e</sup> session tenue à Dijon en 1928 par la Société française d'archéologie, Paris, A. Picard libraire, 1929, p. 127-147.
  - FYOT Eugène, « L'architecture à Dijon sous la Renaissance : Hugues Sambin », dans *La*

## Sources, bibliographie, sitographie

- revue de Bourgogne T. 15 (1925)*, Dijon, Éditions du Raisin, 1925, p. 5-27.
- FYOT Eugène, « L'hôtel Chambellan », *Bulletin trimestriel du syndicat d'initiative et de tourisme de Dijon et de la Côte-d'Or*, 1925.
  - FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La Revue de Bourgogne T. 4*, Dijon, 1914, p. 36-397.
  - FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », dans *La Revue de Bourgogne T. 5*, Dijon, 1915, p. 55-416.
  - FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », *La Revue de Bourgogne T. 7 (1918)*, Dijon, p. 365-372.
  - FYOT Eugène, « Les rues de Dijon », *La Revue de Bourgogne T. 12 (1922)*, Dijon.
  - FYOT Eugène, *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, Damidot, 1928, 525 p.
  - FYOT Eugène, *Talant : monographie touristique*, Dijon, L. Damidot, 1932, 74 p.
  - FYOT Eugène, « Notes extraites du manuscrit de Baudot sur une maison rue Notre-Dame appartenant à Hugues Aubriot où étoient les voûtes du Change », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1907*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1907, p. CCXVIII-CCXIX.
  - FYOT Eugène, « Recherches sur l'hôtel dit de Rochefort », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1924 II Bulletin*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1924, p. 25-26.

## G

- GAIGNEBET Claude, LAJOUX Jean-Dominique, *Art profane et religion au Moyen âge*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 363 p.
- GAILLARD Fernand, « L'hôtel Févret de Saint-Mesmin », dans *MCACO T. 28*, Dijon, 1973, p. 207-232.
- GALANAUD Anne, LABESSE Henri, « Les vigneron à Dijon au début du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin n°3 (2002)*, Actes du 11<sup>e</sup> colloque de l'ABSS tenu à Beaune les 13-14 octobre 2001, p. 79-99.
- GALINIÉ Henri, GAUTHIEZ Bernard, ZADORA-RIO Elisabeth (dir.), *Village et ville au Moyen-âge : Les dynamiques morphologiques, T. 1 et 2*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 2003, 485 p. (Perspectives « Villes et territoires » n°5).
- GALINIE Henri, *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville : 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours, FERACF, 2007, 440 p.
- GALINIE Henri, *Ville, espace urbain et archéologie*, Tours, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, 2000, 128 p. (Sciences de la ville n°16).
- GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, 550 p.
- GALOSEAU J., GALOSEAU L., *Le canton de Recey-sur-Ource en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1982, 47 p.
- GANDELOT Antoine, *Histoire de la ville de Beaune et de ses antiquités*, Beaune, François Bernard, 1772, 342 p.
- GANSHOF François-Louis, *Étude sur le développement des villes entre Loire et Rhin au Moyen-Age*, Paris, Presses universitaires, 1943, 78 p.
- GAREAU Léon, *Monographie de quelques communautés du bailliage de la Montagne : Boux-sous-Salmaise, avec ses hameaux Bouzot Les Bordes et Présilly, Thénissey, Verrey-sous-Salmaise, Blessey, Saint-Germain-Source-Seine, Chanceaux*, Dijon, Nourry, 1906, 266

## Sources, bibliographie, sitographie

- p.
- GAREAU Léon, *Salmaise : seigneurie, châtelainie, réunion au domaine royal, seigneurs engagistes, le prieuré, chapelle de l'Annonciation, l'ermitage Saint-Jean de Bonnevaux, les Masenottes*, Dijon Nourry, 1902, 270 p.
  - GARMY Pierre (dir.), « Dossier : archéologie de la ville », dans *Les nouvelles de l'archéologie* n°55 (Printemps 94), Paris, Errance, 1994, 64 p.
  - GARMY Pierre, *Villes, réseaux et systèmes de villes : contribution de l'archéologie*, Paris, Errance, 2012, 328 p.
  - GARNIER Joseph, *La recherche des feux en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, partie septentrionale du duché*, Dijon, Lamarche, 1876, 222 p.
  - GARNIER Joseph, « Histoire du château et du village de Gilly-les-Cîteaux, canton de Nuits, département de la Côte-d'Or », dans *MCACO, T. I (1838-1841)*, Dijon, Lamarche, 1841, p. 243-274.
  - GARNIER Joseph, « La maison du Miroir à Dijon », dans *MCACO T. 12 (1889-1895)*, Dijon, p. 111-134.
  - GARNIER Joseph, « Les deux premiers hôtels de ville de Dijon », dans *MCACO, T. IX (1874-1877)*, Dijon, Lamarche, 1877, p. 1-112.
  - GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome II*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1868, 656 p.
  - GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome d'introduction*, Dijon, Imprimerie Darantière, 1918, 999 p.
  - GARNIER Joseph, *Chartes de communes et d'affranchissement en Bourgogne, tome I*, Dijon, Imprimerie J.-E. Rabutot, 1867, 587 p.
  - GARNIER Joseph, *Histoire du quartier du Bourg*, Dijon, Lamarche et Drouelle, 1853, 60 p.
  - GARNIER Joseph, *Les étuves dijonnaises*, Dijon, E. Jobard, 1867, 83 p.
  - GARNIER Joseph, *Nomenclature historique des communes, hameaux, écarts, lieux détruits, cours d'eau et montagnes du département de la Côte-d'Or*, Dijon, E. Jobard, 1869, 287 p.
  - GARNIER Joseph, *Talant, son château : étude historique*, Dijon, 1853, 109 p.
  - GARNIER Noël, « L'habitation à Arc-sur-Tille », dans *MSBGH T.XII (1896)*, p. 1-21.
  - GARNIER Pierre, *Belleneuve et ses annexes des origines à la Révolution*, Belleneuve, P. Garnier, 1981, 140 p.
  - GARREAU Antoine, *Description du gouvernement de Bourgogne*, s. l., s. n., 1734
  - GARRETA Jean-Claude, *Dijon à la belle époque*, Bruxelles, Libro-Sciences, 1973, 136 p.
  - GARRETA Jean-Claude, « De l'hôtel du Sauvage », *Mémoires de l'Académie de Dijon, T. 119*, 1966-1969, p. 196-197.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Architecture civile du XIII<sup>e</sup> siècle en Bourgogne », dans *BM, T.154-4*, Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 1996, p. 361-362.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Considérations sur l'architecture domestique des 12<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles à Châteauneuf », dans *Tours antique et médiéval : lieux de vie, temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, 30<sup>e</sup> supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, Tours, FERACF, 2007, p. 261-273.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles », dans *Congrès archéologique de France - Périgord*, 1998, p. 17-45.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture civile des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle dans les agglomérations de la Bourgogne du Sud (Saône-et-Loire), état des questions », dans

## Sources, bibliographie, sitographie

- Saône-et-Loire : Bresse bourguignonne, Chalonnais, Tournugeois, Congrès archéologique de France*, 166<sup>e</sup> session, 2008, Paris, Société française d'archéologie, 2010, p. 11-52.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Les maisons canoniales de Saint-Quiriace à Provins », dans *Provins et sa région, Bulletin de la société d'histoire et d'archéologie de Provins*, n°145 (1991), Meaus, imprimerie André Pouyé, 1991, p. 65-116.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Ordonnance et plastique des façades des maisons du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle en Bourgogne », dans *Utilis est lapis dans structura : Mélanges offerts à Léon Pressouyre*, Paris, 2000, p. 65-84.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Saint-Gengoux-le-National, bourg clunisien et prévôté royale, du XI<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Saône-et-Loire : Bresse bourguignonne, Chalonnais, Tournugeois, Congrès archéologique de France*, 166<sup>e</sup> session, 2008, Paris, Société française d'archéologie, 2010, p. 253-275.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Sculpture monumentale et programmes : les façades de demeures urbaines médiévales (XII<sup>e</sup> XIV<sup>e</sup> siècles) », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadrifido Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 375-388.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture civile du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Emilion : bilan des connaissances et problématique de recherche », dans BOUTOULLE Frédéric, BARRAUD Dany, PIAT Jean-Luc (dir.), *Fabrique d'une ville médiévale : Saint-Emilion au Moyen-Age*, Bordeaux, Aquitania, 2011, p. 237-261.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Les demeures urbaines médiévales en France : les fruits d'un renouvellement du regard (1995-2020) », *BM T. 177-4*, 2019, p. 307-358.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Orléans médiéval et renaissance révélé par l'étude des caves et des plafonds », *BM T. 168-1*, 2010, p. 107-108.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Vitrage, vitrail, volets, la clôture des fenêtres dans l'architecture civile médiévale XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », dans *Le vitrail dans la demeure des origines à nos jours, vitrer et orner la fenêtre, actes du XXVIII<sup>e</sup> colloque international du Corpus Vitrearum*, Troyes, 2018, p. 12-29.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, *Demeures médiévales*, Paris, Rempart, 1999, 128 p. (Patrimoine vivant).
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, JONES Michael, MEIRION-JONES Gwyn, SALVEQUE Jean-Denis, *La ville de Cluny et ses maisons*, Paris, Éditions Picard, 1997, 247 p.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « Dendrochronologie et architecture civile médiévale », *BM T. 169-2*, 2011, p. 162-163.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, MARECHAL Jean-Luc, SAINSOUS Mary, SALVEQUE Jean-Denis, *Des pierres et des hommes : la sculpture civile clunisoise du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, *Bulletin 2010 du Centre d'études clunisiennes*, Cluny, 2010, 127 p.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, MAURICE CHABARD Brigitte, SALVEQUE Jean-Denis, « La maison romane dite « des vendanges » à Cluny », dans *BM T. 153-III*, Paris, Société française d'archéologie, 1995, p. 243-266.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, « Découverte sans égal à Cluny : un plafond peint du XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Archeologia*, n° 376 (mars 2001), Dijon, Faton, 2001, p. 40-47.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, « L'abbaye de Cluny : Les maisons de Cluny », dans *Dossiers d'archéologie* n°269 (Décembre/Janvier 2002), Dijon, Faton, 2002 p. 138-145.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, « Les charpentes et les plafonds des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles dans l'architecture civile de Cluny », dans collectif,

## Sources, bibliographie, sitographie

- Le bois dans l'architecture*, Acte du colloque d'Entretien du patrimoine en novembre 1993 à Rouen, Paris, Direction du Patrimoine, 1995, p. 39-46.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, « Un immeuble du XIV<sup>e</sup> siècle à Tournus », dans *BM T. 154-1*, Paris, Société française d'archéologie, 1996, p. 73-78.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, SALVEQUE Jean-Denis, *Les décors peints dans les maisons de Cluny (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Cluny, Centre d'études clunisiennes, 1999, 95 p.
  - GARRIGOU-GRANDCHAMP, « L'architecture domestique dans les pays de l'Oise aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *L'art gothique dans l'Oise et ses environs*, Actes du colloque organisé à Beauvais les 10 et 11 octobre 1998, Beauvais, GEMOB, 2001, p. 126-157.
  - GARROT Alain, *Histoire de Bligny-le-Sec (canton de Saint-Seine-l'Abbaye) jusque vers 1900*, 2000.
  - GASPAROTTO Laure, *Meursault*, Meursault, Office de tourisme, 2000, 184 p.
  - GASSER A., « Le plafond sculpté de la maison n°3 rue Jeannin », dans *MCACO T. 18 (1922-1926)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1926, p. 33-60.
  - GASSER Stephan, « Les relations entre l'architecture gothique en Suisse romande et en Bourgogne », dans *BM T. 164 – II (2006)*, Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 2006, p. 147-153.
  - GAUCHAT Roger, « L'itinéraire suivi par Charles le Téméraire lors de son entrée à Dijon le 25 janvier 1474 », dans *MCACO T. 27*, Dijon, 1971, p. 143-148.
  - GAUCHERY Robert, « Bourges, vieilles maisons », dans *Congrès archéologique de France*, XCIV<sup>e</sup> session tenue à Bourges en 1931 par la Société française d'archéologie, Paris, A. Picard libraire, 1932, p. 130-141.
  - GAUTHIER Bernard, « Les maisons de Rouen, XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles » dans *Archéologie médiévale* T. 23 (1993), Paris, CNRS, 1993, p. 131-217.
  - GAUTHIEZ Bernard, *Espace urbain : vocabulaire et morphologie*, Paris, Monum (Éditions du patrimoine), 2003, 493 p.
  - GAUTIER Gérard, *Précy-sous-Thil au fil des rues*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 1991, 91 p.
  - GAVAT-CHARLUT Marie-Thérèse, *Saint-Mesmin et ses hameaux : Fontette, Godan et Corcelotte, autrefois*, Chevannay, M.-T. Gavât-Charlut, 2016, 229 p.
  - GAVAT-CHARLUT Marie-Thérèse, *Vesvres autrefois : petit village de l'Auxois*, Chevannay, M.-T. Gavât-Charlut, 2016, 110 p.
  - GAY Jean, « La vente de biens immobiliers en Champagne méridionale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, T. 59 (2002), Dijon, p. 113-147.
  - GAY Victor, *Glossaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*, Paris, Picard, 1883-1928, 6 vol.
  - GEOFFROY Pierre, « Commerce et marchands à Dijon au XV<sup>e</sup> siècle », dans *AB n°25*, 1953, p. 161-181.
  - GILIGNY François, COSTA Laurent, DJINDJIAN François (dir.), *Actes des 2èmes journées d'informatique et archéologie de Paris*, Firenze, All'insegna del giglio, 2012, 439 p.
  - GIRARD Francisque, *Comment meubler sa maison : tome III les beaux meubles d'autrefois dans la décoration d'intérieur*, Bourg-en-Bresse, Francisque Gérard, 1941, 229 p.
  - GIRAULT Claude Xavier, *Manuel de l'étranger à Dijon*, Dijon, V. Lagier, 1824, 564 p.
  - GIRAULT Marcel, *Attelages et charrois au Moyen-Age*, Nîmes, C. Lacour, 1992, 203 p.
  - GIROUX Henri, « La place des Ducs et la rue de la Chouette » dans *MCACO T. 30 (1976-1977)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1978, p. 353-375.
  - GIROUX Henri, « La rue des Forges du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle », dans *Les cahiers du vieux Dijon n°5*, 1970, 46 p.
  - GIROUX Henri, « Les maçons dijonnais au XVI<sup>e</sup> siècle », *AB T. 161 fasc. 1*, 1989, p. 33-52.



## Sources, bibliographie, sitographie

- GIROUX Henri, « Quelques hôtels de Dijon », dans *MCACO T. 31 (1978-1979)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1980, p. 277-315.
- GIROUX Henri, « Trois maisons de la rue des Forges à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 195-218.
- GLAUSER Daniel, « Répartition chronologique des modénatures d'encadrements et évolution des formes de cartouches dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (Suisse) », *In Situ* [En ligne], 9, 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://insitu.revues.org/3651> ; DOI : 10.4000/insitu.3651.
- GLEVAREC Hervé, SAEZ Guy, *Le patrimoine saisi par les associations*, Paris, La Documentation française, 2002, 412 p.
- GOAZIOU Marie-Anne, *L'âme des maisons de Bourgogne*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2007, 119 p.
- GODARD Didier, *Edmond Rimet et les photographes d'Arnay-le-Duc*, 2014.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tome 5*, Paris, F. Vieweg, 1888.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tome 1*, Paris, F. Vieweg, 1881.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Tome 4*, Paris, F. Vieweg, 1885.
- GOEDERT Valérie, THOMAS Valérie, THION Pierre (dir.), *Metz médiéval : mises au jour, mise à jour, catalogue de l'exposition présentée aux musées de la Cour d'Or*, Metz, Éditions Serpenoise, 1996, 175 p.
- GOGUEY René, CORDIER Alexandra, *Photographie aérienne et archéologie : une aventure sur les traces de l'humanité*, Gollion, Infolio, 2015, 339 p.
- GONIN Michel, « Maisons de bois et maisons de pierre dans le bailliage d'Amont aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans collectif, *Villages, maisons et châteaux du Moyen-Age et de la Renaissance en Franche-Comté, actes du colloque de Valleriois-le-Bois*, Vy-les-Filain, Franche-Bourgogne, 2014, p. 61-77.
- GONSE Louis, *L'art gothique : l'architecture, la peinture, la sculpture, le décor*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1890, 476 p.
- GOUREVITCH Aron Iakovlevitch, *La culture populaire au Moyen-âge*, Paris, Aubier, 1996, 447 p.
- GOUSSET Jean-Michel, « La construction médiévale en pan de bois à Laval », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 141-160
- GRAPPIN Serge, « Les recherches à Saint-Romain : archéologie, histoire, ethnologie », dans *MCACO T. 32*, Dijon, 1981, p. 100-108.
- GRAPPIN Serge, ROLLIER Gilles, « Saint-Romain : évolution de l'habitat rural », dans *MCACO T. 35 (1987-1989)*, Dijon, p. 96-105.
- GRAS Pierre (dir.), *Histoire de Dijon*, Dijon, Privat, 1981, 430 p.
- GRAS Pierre, « Études sur la topographie dijonnaise : la maison du Boeuf », dans *MCACO, T. XXIV (1954-1958)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1959, p. 179-184.
- GRAS Pierre, « L'hôtel Viard ou de Samerey », dans *MCACO T. 28 (1972-1973)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1974, p. 199-206.
- GRASSE Marie-Christine, « La maison urbaine et son évolution dans la ville basse de Viviers (Ardèche), XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », dans *BM*, T. 146 – I (1988), Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 1988, p. 7-27.

## Sources, bibliographie, sitographie

- GRASSE Marie-Christine, *Le bourgeois, l'apothicaire et l'artisan : vivre en Provence au Moyen-âge*, Paris, A. Biro, 1998, 126 p.
- GRASSE Marie-Christine, *Vivre en Provence à la fin du Moyen-Age : l'habitat urbain médiéval en Provence orientale (1250-1525)*, Nice, ASPEAM, 2005, 254 p.
- GREMAUD Gabriel, *Lamargelle : aperçu historique et archéologique*, Dijon, Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, 1980, 21 p.
- GREMAUD Gabriel, « La sauvegarde du vieux Dijon, servitudes historiques, archéologiques et esthétiques », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1938*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1938, p. 162-169.
- GRIGNARD F., « L'abbaye bénédictine de Flavigny en Bourgogne, ses historiens et ses histoires », *Mémoires de la Société Eduenne t. 14*, Autun, 1885, p. 25-96.
- GRIOT Philippe, *Temps de construction et de transport : étude d'une maison romane à claire-voie de la carrière au 15 rue d'Avril*, 2012, 2 p.
- GRODWOHL Marc, « Préfabrications et déplacements de maisons rurales en Alsace (1489-1554) », dans *L'Architecture vernaculaire, T. 32-33*, 2008-2009.
- GRUERE Henri, « Recherches des caractéristiques principales des vieilles caves de la région beaunoise », dans *MSHAB T. 59 (1978)*, p. 182-193.
- GRUERE Henri, « Vieilles caves beaunoises », dans *Tastevin en main, 32<sup>e</sup> année, n°67*, 1979, p. 13-16.
- GRUERE Henri, « Quelques caractéristiques des cheminées des habitations de Bourgogne », dans collectif, *44<sup>e</sup> congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes à Semur les 11-12-13 mai 1973*, Semur-en-Auxois, Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, p. 79-84.
- GRUERE Henri, CHEVASSU Annie, « Inventaire des vieux immeubles à Beaune », dans *MSHAB T. 57 (1973-1974)*, p. 71-73.
- GUERARD François-Marie, « Précis sur le bourg de Nuis-près-Ravières ou sur-Armançon », dans *Annuaire statistique du département de l'Yonne, année 1847*, Auxerre, Reboul, 1847, p. 189-212.
- GUERREAU Alain, « Une méthode de représentation graphique d'un ensemble de parcelles repérées seulement par leurs confronts », dans *Le médiéviste et l'ordinateur, 8 (1982)*, p. 9-10.
- GUERREAU Alain, *L'avenir d'un passé incertain : quelle histoire du Moyen Age au XXI<sup>e</sup> siècle ?*, Paris, Éditions du Seuil, 2001, 341 p.
- GUERREAU Bernard, *Petite histoire de Montréal dans l'Yonne haut lieu de Bourgogne*, Dijon, Bernard Guerreau, 1979, 50 p.
- GUICHARD P., et al., *Papauté, monachisme et théories politiques : études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut*, Lyon, Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales, Presses universitaires de Lyon, 1994, 2 vol.
- GUIGON H., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1385 à 1394*, Dijon, 1905.
- GUILLAUME André, *La Côte-d'Or, guide du touriste, de l'archéologue et du naturaliste*, Lyon, Imprimeries Réunies, 1952, 472 p.
- GUILLAUME Jacques, « La pierre dans l'architecture rurale en Lorraine », *In Situ* [En ligne] n°6, 2005, URL : <http://insitu.revues.org/8337>.
- GUILLAUME Jean, « L'escalier dans l'architecture française de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans GUILLAUME Jean (dir.), *L'escalier dans l'architecture de la Renaissance, actes du colloque tenu à Tours du 22 au 26 mai 1979*, Paris, 1985, p. 27-47.
- GUILLAUME Jean, « Un tournant dans l'histoire de la galerie : les hôtels parisiens de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *BM T. 166-1*, Paris, Société française d'archéologie, 2008, p. 27-31.
- GUILLAUME Marguerite, « L'épouse de Putiphar à Marey-sur-Tille », dans *MCACO T. 33*, 1982-1983, p. 239-254.

- GULCZYNSKI Henri-Stéphane, *L'architecture à Dijon de 1540 à 1620*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2000, 921 p.
- GWYN Meirion-Johns, *Manorial domestic buildings in England and Northern France*, London, Society of Antiquaries of London, 1993, 206 p.

## H

- HAASE Pierre, *Le canton de Quarré-les-Tombes à la « Belle époque »*, s. l., s. n., s. d., 26 p.
- HAASE Pierre, *Les communes rurales du canton d'Avallon*, Avallon, Centre international de documentation et d'animation culturelle, 1987, 83 p.
- HADEY Odile, *Lux, un village de Bourgogne à travers l'Histoire*, 1994.
- HALBACH Anke, *Wohnbauten des 12. bis 14. Jahrhunderts in Burgund*, Cologne, Verlag, Abt. Architektur des Kunsthistorischen Instituts, 1984, 601 p.
- HALBACH-JURCA Anke, « Steinbauten profaner Nutzung des 13. Jahrhunderts in Dijon, Bèze und Vitteaux. Eine Studie zu sechs nach Bauform und Nutzung bedeutenden Profanbauten im Nordosten Burgunds », dans *Architectura, Zeitschrift für Geschichte der Baukunst*, 1995, p. 156-180.
- HAMON Etienne, *Art et architecture avant 1515, documents du minutier central des notaires de Paris*, Paris, Archives nationales, 2008, 782 p.
- HAMON Etienne, WEISS Valentine (dir.), *La demeure médiévale à Paris, exposition à Paris aux archives nationales du 17 octobre 2012 au 13 janvier 2013*, Paris, Somogy éditions d'art, Archives nationales, 2012, 293 p.
- HANQUIEZ Delphine (dir.), *Regards sur les dépôts lapidaires de la France du Nord : actes de la journée d'études « l'architecture en objets : les dépôts lapidaires de la France du nord »*, Caen, Publications du CRAHM, 2011, 117 p.
- HANS-COLLAS Ilona, « Peintures murales et plafonds peints en Lorraine et en Alsace aux XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles », dans BARTHOLEYNS Gil, BOURIN Monique, DITTMAR Pierre-Olivier (dir.), *Images de soi dans l'univers domestique : XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle, 6<sup>e</sup> journées de l'Association internationale de recherche sur les charpentes et plafonds peints médiévaux à Montpellier les 17-19 octobre 2013*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, p. 109-116.
- HARTMANN-VIRNICH Andreas, « Transcrire l'analyse fine du bâti : un plaidoyer pour le relevé manuel dans l'archéologie monumentale » dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 191-202.
- HAUTEFEUILLE Florent, BARRAUD Dany, REMY Christian, *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées (X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) : recherches archéologiques récentes, 1987-2002 : actes du colloque tenu à Pau les 3 4 5 octobre 2002*, Carcassonne, éditions du Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 2006, 469 p.
- HEERS Jacques, *La ville au Moyen-Age en Occident : paysages, pouvoirs et conflits*, Paris, Fayard, 1990, 550 p.
- HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, 286 p.
- HEINZE Gérard, *Petit guide historique des rues de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, Les amis du Châtillon, 2012, 188 p.
- HENARD Marc, *Avallon, porte du Morvan*, Avallon, P. Kill, 1970, n. p.
- HENIGFELD Yves, MASQUILIER Amaury, *Archéologie des enceintes urbaines et de leurs abords en Lorraine et en Alsace, XII<sup>e</sup> XV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Société archéologique de l'est, 2008, 539 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- HENIGFELD Yves, WERLE Maxime, « Sourd comme un pot acoustique ? L'exemple des céramiques engagées dans les maçonneries médiévales à Strasbourg », dans *Archéologie médiévale* T,32. (2002), Paris, CNRS éditions, 2002, p. 135-156.
- HENNEQUIN Gilles, *Histoire de Gemeaux : la vie d'un village bourguignon à travers les siècles*, Brétigny, G. Hennequin, 1978, 120 p.
- HENRY A., « Notice historique sur la commune de Saint-Germain-des-Champs », dans *Mémoires de la Société d'études d'Avallon*, 5<sup>e</sup> année (1863), Avallon, Imprimerie Emile Odobé, 1864, p. 81-104.
- HERVE Martin, *Mentalité médiévales II : représentations collectives du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 297 p.
- HEUCLIN Jean, RACINET Philippe (dir.), *Les moines dans la ville, actes du colloque de Lille*, Amiens, Université de Picardie, 1996, 238 p.
- HEURLEY A., *Avallon ancien et moderne... : histoire, description, topographie et statistique*, Avallon, Barré, 1880, 148 p.
- HIGOUNET Charles, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Talence, Fédération historique du Sud-Ouest, 1992, 600 p.
- HIGOUNET-NADAL Arlette, « Les jardins urbains dans la France médiévale », dans *Jardins et vergers en Europe occidentale (VIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, 9<sup>e</sup> journées internationales d'histoire de Flaran, Toulouse, Presses Universitaires du Midi, 1989, p. 115-144.
- HOAREAU Antoine, *Au pays des sources de la Seine*, Dijon, Éditions Cléa, 2010, 71 p.
- HOFFSUMMER Patrick (dir.), *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2002, 375 p.
- HOFFSUMMER Patrick (dir.), *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle : Grand Ouest de la France, typologie et évolution*, Turnhout, Brepols, 2011, 385 p.
- HOLLAARDT R. P. Augustin, « L'abbaye de Flavigny et la fête des apôtres Simon et Jude », dans *BSSS 1979 n°3*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1979, p. 1-3.
- HONTCHARENCO Vanessa, « Actualité : Côte-d'Or : Flavigny-sur-Ozerain, façades de la maison des Baillis, XIII<sup>e</sup> siècle », dans *BM*, T. 168 - II (2010), Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, 2010, p. 163-167.
- HONTCHARENKO Vanessa, « La maison des sires de Domecy à Avallon (Yonne) », dans *BUCEMA*, n° 14-1, Auxerre, Centre d'études médiévales, 2010, p. 15-17.
- HONTCHARENKO Vanessa, « L'hôtel Aubriot à Dijon (Côte-d'Or) », dans *BUCEMA*, n° 14-1, Auxerre, Centre d'études médiévales, 2010, p. 25-29.
- HOPNEAU Luc, « Des poutres engoulées en Bourgogne », *Pays de Bourgogne n°165*, 1994 p. 1-3.
- HOUBRECHTS David, « Les logis en pans de bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) : apport de l'archéologie du bâti », dans *BM T. 165 n°2*, 2007, p. 175-194.
- HOURS Juliette (dir.), *Archéologie et matières premières minérales, actes de la journée archéologique d'Ile-de-France du 28 novembre 1998*, Ecole Normale Supérieure de Paris, Paris, DRAC Ile-de-France, service régional de l'Archéologie, 2000, 103 p.
- HUCHON Edme, « Nos vieux colombiers de l'Auxois », dans *A travers notre folklore et nos dialectes (Bourgogne), tome IV*, Dijon, l'Arche d'Or, 1977, p. 191-194.
- HUGONNET-BERGER Claudine, *Canton de Nolay : architectures et oeuvres d'art*, Dijon, Secrétariat régional de l'Inventaire général, 1982, 123 p.
- HUGONNET-BERGER Claudine, *Peintures murales en Bourgogne*, Dijon, Association pour la connaissance du patrimoine de Bourgogne, 1992, 24 p.
- HUGONNET-BURGIN H., « Meursault autrefois », dans *MSHAB T. 64 (1983)*, p. 51-70.
- HUGONNET-BURGIN H., « Meursault d'hier et d'autrefois », dans *MSHAB T. 65 (1984)*, p. 69-119.

## Sources, bibliographie, sitographie

- HUGUENEY Jeanne, LAVEDAN Pierre, *L'urbanisme au Moyen-âge*, Genève, Droz, 1974, 184 p. (Bibliothèque de la société française d'archéologie – n°5).
- HUOT Césaire, *Gemeaux : traditions et vieux souvenirs tirés de manuscrits de Césaire Huot*, Dijon, l'Arche d'Or, 1985, 80 p.
- HUSER Astrid, « Stratigraphie des murs et archéologie préventive : une maison médiévale à Montpellier », *Archéopages n°12, mars 2004*, Inrap, p. 14-21.
- HUSSON Eric, « Les métiers du bâtiment à Dijon sous le « mécénat » de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne », dans *Les métiers au Moyen-Age : aspects économiques et sociaux, actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 7-9 octobre 1993*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'université catholique de Louvain, 1994, p. 129-142.
- HUTINEL, F., MATHEY, J.-B., *Vitteaux : monographie*, Paris, Champion, 1912, 538 p.
- HYPOLITE Pierre (dir.), *La ruine et le geste architectural*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2017, 246 p.

## I

- INGUENAUD Virginie, « L'habitat de Beaune intra-muros : quelques éléments pour comprendre le contexte », dans *MCACO, T. 38 (1997-1999)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2002, p. 269-290.
- INGUENAUD Virginie, « L'habitat de Beaune intra-muros : un essai de typologie des systèmes de distribution », dans *MCACO T. 39 (2000-2001)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2004, p. 207-230.
- INGUENAUD Virginie, « Beaune : la maison Pétral et l'architecture domestique beaunoise à la fin du Moyen Âge », dans *BM T. 159-4*, 2001, p. 320-322.
- INGUENAUD Virginie, « Beaune : la formation sur la longue durée d'une ville en plan et en volume », *Recueil des Travaux du CBEH T. 21*, 2003, p. 5-34.
- INGUENAUD Virginie, « Contribution à une (re)connaissance des maisons canoniales de Beaune : un bilan documentaire », dans *RTCBEH T. 23 (2005)*, p. 32-58.
- IOGNA-PRAT Dominique, « Conclusion : Constructions médiévales et imaginaires de médiévistes », dans Clotilde DAUPHANT, Vanessa OBRY (dir.), *Rêves de pierres et de bois : imaginer la construction au Moyen-âge*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009, p. 143-151. (Collection Cultures et civilisations médiévales).
- IVAIN Jeannette, DE MASSARY Xavier et al., *Système descriptif de l'architecture*, Paris, Éditions du Patrimoine, Direction de l'Architecture et du patrimoine, 1999, SANS PAGE (Documents et méthodes n° 5) .

## J

- JACQUEMART Jean-Pierre, « Antoine Le Rupt, itinéraire d'un architecte sculpteur d'ornement (vers 1490-1570) en Bourgogne et en Franche-Comté », *BM T. 170-2*, 2012, p. 139-151.
- JACQUEMART Jean-Pierre, *Architectures comtoises de la Renaissance*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2007, 318 p.
- JACQUIER Elizabeth, « L'outillage des artisans de la pierre en Bourgogne médiévale, dans *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne n°19* (2002), p. 67-73.
- JANNET-VALLAT Monique, JOUBERT Fabienne (dir.), *Sculpture médiévale en Bourgogne : collection lapidaire du musée archéologique de Dijon*, Dijon, EUD, 2000, 421 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- JANNIAUX G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1377 à 1384*, Dijon, 1906.
- JARRY Eugène, *Formation territoriale de la Bourgogne : essai de géographie historique*, Paris, C. Poisson, 1949, 460 p.
- JAVELIER F., « Maisons grayloises de la Renaissance », dans *Cahier graylois n°2*, Gray, 1973.
- JEANGRAND Estelle, *Le château de Dijon, de la forteresse royale au château des gendarmes*, Dijon, Editions de l'Armançon, 2007, 293 p.
- JEHÉL Georges, RACINET Philippe, *La ville médiévale : de l'Occident chrétien à l'Orient musulman (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, A. Colin, 1996, 494 p.
- JESTAZ Bertrand « Archéologie et architecture », dans *BM T. 143-1*, Paris, Société française d'archéologie, 1985, p. 7-10.
- JOANNE Adolphe, *La Côte-d'Or au XIX<sup>e</sup> siècle*, Saintes, Les chemins de la mémoire, 2004, 127 p.
- JOIGNEAUX Pierre, *Fragments historiques sur la ville de Beaune et ses environs*, Beaune, Blondeau Dejussieu, 1839, n. p.
- JOLIBOIS Emile, *Dijon, son histoire et ses monuments*, Bourgs, Éditions du Bastion, 1990, 163 p.
- JORISENNE G., « Réflexions sur certaines configurations des moulures à l'époque romane et aux époques ultérieures jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de l'institut archéologique liégeois T. 37*, 1898, p. 309-319.
- JOUFFRE Pierre-Alexandre, « Beaune : une histoire urbaine du XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, l'exemple du temporel de l'abbaye de Maizières », *Recueil des Travaux du CBEH T. 31*, 2013, p. 43-66.
- JOURNOT Florence (dir.), *Pour une archéologie indisciplinée : réflexions croisées autour de Joëlle Burnouf*, DrémilèLafage, Éditions Mergoïl, 2018, 369 p.
- JOURNOT Florence, « Conception, industrie du pan de bois : questions posées », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 111-125.
- JOURNOT Florence, « De la limite en milieu domestique, rapports au dehors, convivialité et intimité dans la maison bourgeoise à la fin du Moyen Âge », *Archéopages n°21, Limites et territoires*, avril 2008, Inrap, p. 42-47.
- JOURNOT Florence, *La maison urbaine au Moyen-Age : art de construire et art de vivre*, Paris, Éditions Picard, 2018, 343 p.
- JOURNOT Florence, *Le bourg abbatial de Villemagne-l'Argentière (Hérault) : dynamique économique et commande monumentale*, Oxford, British archaeological reports, 2013, 253 p.
- JUFFARD Olivier, SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Quelques maisons bourgeoises du Tournus médiéval », dans : THIRION J. (dir.), *Saint-Philibert de Tournus : histoire, archéologie, art, Actes du colloque du Centre international d'études romanes, Tournus, 15-19 juin 1994*, Tournus, C.I.E.R., 1995, p. 397-426.

## K

- KAHN Deborah, « The Engoulant : Development, symbolic, meaning and wit », dans GALLET Yves (dir.), *Ex Quadris Lapidibus : la pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval, mélanges d'histoire de l'art offerts à Eliane Vergnolle*, Turnhout, Brepols, 2011, p.

313-322.

- KAYSER Bernard, FONPUDIE Liliane, *L'amour des maisons*, Paris, Arléa, 1987, 335 p.
- KAYSER Claude, *Messigny-et-Vantoux : il était une fois... 1900*, Messigny-et-Vantoux, C. Kayser, 1983, 52 p.
- KERLOUEGAN François, *Couchey, village de la Côte : recueil d'articles publiés dans le bulletin municipal de Couchey 1972-2000, études historiques*, Couchey, 2001, 193 p.
- KERSUZAN Alain, POISSON Jean-Michel, *Glossaire de la construction castrale et civile au Moyen-Age en France XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle : matériaux, techniques, outils, métiers, édifices, mobilier et armement, latin-vieux français*, Ambérieu-en-Bugey, Les amis de Saint Germain et son château, 2017, 168 p.
- KIMPEL Dieter, SUCKALE Robert, *L'architecture gothique en France 1130-1270*, Paris, Flammarion, 1990, 575 p.
- KIMPER Dieter, « Le développement de la taille en série dans l'architecture médiévale et son rôle dans l'histoire économique », dans *BM T. 135 – III*, Paris, Société française d'archéologie, 1977, p. 195-222.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane, « Adorer, apprécier, afficher : les sculptures domestiques », dans BORMAND Marc, PAOLOZZI STROZZI Béatrice (dir.), *Le printemps de la Renaissance : la sculpture et les arts à Florence 1400-1460*, catalogue de l'exposition du musée du Louvre, Paris, Louvre éditions, 2013.
- KOHN Roger, « Fortune et genre de vie des juifs de Dijon à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle », *AB T. 54 (1982)*, p. 171-192.
- KUBACH Hans Erich, *Architecture romane*, Paris, Gallimard, 1992, 223 p.

## L

- L'HÉRITIER Maxime, DILLMANN Philippe, « Récupération et emploi du fer pour la construction des monuments de la période gothique », dans BERNARD Jean-François, BERNARDI Philippe., ESPOSITO Daniela (dir.), *Il reimpiego in architettura. Recupero, trasformazione, uso, Actes du colloque de Rome, 8-10 novembre 2007*, Rome, Collection de l'École Française de Rome, 2009, p. 157-175.
- LABAL Paul, « Artisans dijonnais d'autrefois, notes sur la vie des gens de métier de 1430 à 1560 », *AB T. 23*, 1952, p. 85-105.
- LABAL Paul, « Le mobilier d'un artisan dijonnais au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de la Société d'émulation de l'Ain, T. LXII, compte-rendu du XXI<sup>e</sup> congrès de l'ABSS*, 1951, p. 57.
- LABBE Thomas, *Les catastrophes naturelles au Moyen-Age : XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS éditions, 2017, 349 p.
- LABOUREAU Lucienne, « Albert Sandier peintre beauinois (oublié) 1848-1918 », dans *RTCBEH T. 13*, Beaune, 1995.
- LACAÏLLE Antoine, « A la recherche des plus anciennes maisons de Mont-Saint-Jean » dans *La lettre des Amis*, Mont-Saint-Jean, Les Amis de Mont-Saint-Jean, 2018, p. 2-10.
- LACAÏLLE Antoine, « Classement et potentiel de recherches du fonds d'archives de la Société des Sciences » dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, T. 125 (2017), Semur-en-Auxois, Société des Sciences de Semur, 2018, p. 5-16.
- LACAÏLLE Antoine, « Entre ville et campagne, l'histoire des faubourgs de Flavigny » dans *La Gazette ! Bulletin d'information fait par et pour les Flavignienns*, n°35, Flavigny-sur-Ozerain, 2017.
- LACAÏLLE Antoine, « La chronologie des maisons médiévales de Flavigny-sur-Ozerain »,

## Sources, bibliographie, sitographie

- Séminaire du cycle « Chronologie » de Dokima (Université de Bourgogne), 2013. URL : <http://dokima.hypotheses.org/chronologie/la-chronologie-des-maisons-medievals-de-flavigny-sur-ozeraïn>.
- LACAÏLLE Antoine, « La place des hôtels patriciens dans la ville au début du XVI<sup>e</sup> siècle dans la partie nord du duché de Bourgogne » dans *La ville et les pouvoirs : économie, culture, société, actes du colloque de l'Association bourguignonne des Sociétés Savantes qui s'est déroulée à Clamecy en octobre 2017*, Clamecy, Société des Sciences de Clamecy, 2018, p. 139-154.
  - LACAÏLLE Antoine, « La rareté des caves à vin voûtées à Flavigny au Moyen Âge : un phénomène à décrypter », dans *Actes du colloque Vin en Auxois qui s'est déroulé en mai 2017 à Alise-Sainte-Reine*, Semur-en-Auxois, Société des Sciences de Semur, 2019, p. 101-114.
  - LACAÏLLE Antoine, « Les demeures médiévales d'un bourg monastique de l'Auxois : Flavigny-sur-Ozerain », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 20.1 | 2016. URL : <http://cem.revues.org/14440>
  - LACAÏLLE Antoine, « Les modifications architecturales des demeures du bourg de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) du XIV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècles : analyse des textes et des élévations », dans HAMON Etienne, BEGHIN Mathieu, SKUPIEN Raphaëlle (dir.), *Formes de la maison entre Touraine et Flandre du Moyen Age aux temps modernes*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2020, p. 251-262.
  - LACAÏLLE Antoine, « Les tourelles d'escalier de Flavigny : une construction à la mode à la fin du Moyen Age » dans *La Gazette ! Bulletin d'information fait par et pour les Flavigniens*, n°34, Flavigny-sur-Ozerain, 2016, p. 8-10.
  - LACAÏLLE Antoine, « Nouvelles données sur l'enceinte du bourg de Flavigny-sur-Ozerain » dans *Chastels et maisons fortes 6*, Chagny, Centre de Castellologie de Bourgogne, 2018.
  - LACAÏLLE Antoine, « Prix de la Recherche et des Hautes-Etudes en Auxois : les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles » dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, T. 123 (2015), Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2016, p. 140-154.
  - LACAÏLLE Antoine, « Style trompeur et datation malaisée : les archaïsmes, les réemplois et les constructions néo-médiévales identifiés pour des demeures de l'Auxois » dans *BSSS*, T. 127 (2018), Semur-en-Auxois, Société des Sciences de Semur, 2019, p. 91-104.
  - LACROIX Bernard, PREVOST Henry, *Pontaubert*, s. l., s. n., 1969, 44 p.
  - LACURNE M., « Remarques sur l'origine et l'ancienneté de la ville de Beaune », dans *MSHAB T. 17 (1892)*, p. 182-184.
  - LAGABRIELLE Sophie (dir.), *Le verre, un Moyen-Age inventif*, Paris, Éditions de la Réunion des musées nationaux, 2017, 240 p.
  - LAGABRIELLE Sophie, « Des fenêtres et des vitres », dans *Le verre, un Moyen Age inventif, catalogue de l'exposition présentée au musée de Cluny*, 2017, p. 187-191.
  - LAGNEAU Jacques, BEAUNEE Michel, ROUSSELET Jean-Marc, *Charrey-sur-Saône*, Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 2014, 128 p.
  - LALEMAN Marie-Christine, « Archéologie, iconographie et sources écrites, l'exemple de Gand », dans Jean-Marc LEOTARD (dir.), *Archéologie du bâtiment : approche globale*, Cinquième journées d'archéologie en province de Liège les 24-25 novembre 2000, Liège, Service de l'archéologie en province de Liège, 2001, p. 29-40.
  - LALIN (Abbé), « Une maison d'autrefois à Spoy », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1923 II Bulletin*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1923, p. 149-150.
  - LALLEMANT Bernard, *Découvrir son pays : Bourgogne, canton de Bligny-sur-Ouche*,



## Sources, bibliographie, sitographie

- Arnay-le-Duc, Lallemand, 1996, 45 p.
- LAMARRE Christine, *Petites villes et fait urbain en France au XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas bourguignon*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1993, 638 p.
  - LAMBERT Elie, « Bayonne, maisons et caves anciennes », dans *Congrès archéologique de France*, CII<sup>e</sup> session tenue à Bordeaux et Bayonne en 1939 par la Société française d'Archéologie, Paris, A. Picard libraire, 1941, p. 560-568.
  - LAMOTTE Didier, « Constitution d'une lithothèque : collection d'échantillons de carrières et d'échantillons archéologiques de roches utilisées pour la construction bourguignonne. Pétrographie, extraction, mise en œuvre, archives », *BUCEMA* [En ligne], n°8, 2004, mis en ligne le 10 janvier 2007, consulté le 24 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cem/967>.
  - LAMUNIERE Jacques, *Histoire d'Is-sur-Tille et de Marcilly*, s.l., V. Brun, vers 1950, 15 p.
  - LANDOIS Remi, GARCIA Jean-Pierre, QUIQUEREZ Amélie, « Un habitat groupé antérieur au XII<sup>e</sup> siècle préservé sous forêt : le site de Goa (Val-Suzon, Côte-d'Or) », *BUCEMA 23-1*, Auxerre, Centre d'études médiévales, 2019.
  - LANDROT Marcel, *Chateauneuf et Vandenesse (Côte-d'Or) : guide du touriste*, Dijon, Jobard, 1927, 20 p.
  - LANGE Santino, *L'héritage roman : la maison en pierre d'Europe occidentale*, Liège, Mardaga, 1992, 288 p.
  - LANGERON Olivier, « L'hôtel de Grancey et de Langres à Dijon », dans *MCACO T. 16*, Dijon, 1913, p. 95-120.
  - LAPEROUSE Gustave, *L'histoire de Châtillon*, Châtillon-sur-Seine, C. Cornillac, 1837, 2 volumes.
  - LARONZE Roland, *Hier à Beaune en 1900*, Beaune, R. Laronze, 2006, 239 p.
  - LASSURE Christian, « Une grange à dîmes du XVI<sup>e</sup> siècle à Poncey-sur-l'IGNON (Côte-d'Or) », dans *Architecture Vernaculaire T. XII (1988)*, p. 27-47.
  - LASSURE Christian, « Pour une archéologie de l'architecture rurale », dans *L'Architecture rurale T. III*, 1979, p. v-x.
  - LASSURE Christian, *Eléments pour servir à la datation des constructions en pierre sèche*, Etudes et recherches d'architecture vernaculaire n°5, CERAV, 1985, 40 p.
  - LATOUR Joseph, *Histoire de Meursault*, 1863.
  - LATOUR Paul, « Vieux Beaune : maison du XV<sup>e</sup> siècle », dans *MSHAB T.34 (1910)*, p. 41-42.
  - LATOUR Paul, « Cour intérieure de la maison n°29 de la rue Maufoux », dans *MSHAB T.32 (1907-1908)*, p. 63.
  - LAURIOZ, « Les maîtres apothicaires beunois aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans *MSHAB T. 60 (1979)*, p. 77-91.
  - LAUVERGEON Bernard, « Architecture rurale en Côte-d'Or : les Côtes et les Hautes-Côtes », dans *RCTBEH T.13 (1995)*, p. 125-133.
  - LAUVERGEON Bernard, *Canton de Somberton, Inventaire topographique*, Paris, Imprimerie nationale, Inventaire général, 1977, 529 p.
  - LAVEDAN Pierre, *Représentation des villes dans l'art du Moyen-Age*, Paris, Vanoest, 1954, 58 p.
  - LAVERGNE David GEORGES-LEROY Murielle, *Pont-à-Mousson : esquisse de topographie historique et d'évaluation archéologique*, Metz, DRAC de Lorraine, 1996, 53 p.
  - LAVIROTTE César, *Annales de la ville d'Arnay-le-Duc en Bourgogne*, Arnay-le-Duc, Éditions d'Arnay, 2014, 197 p.
  - LE BIHAN Jean-Paul (dir.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire, tome*

## Sources, bibliographie, sitographie

- I de la chute de l'empire romain à la fin du Moyen Age*, Quimper, Centre de recherche archéologique du Finistère, 2005, 459 p.
- LE BOEUF François, « Les enjeux d'une approche chronologique de la maison paysanne dans les Pays de la Loire », *In Situ* n°9, 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://insitu.revues.org/3754> ; DOI : 10.4000/insitu.3754).
  - LE DESCHAULT DE MONREDON TERENCE, *Le décor peint de la maison médiévale : orner pour signifier en France avant 1350*, Paris, Picard, 2015, 351 p.
  - LE GOFF Jacques (dir.), *La ville en France au Moyen-Age : des Carolingiens à la Renaissance*, Paris, Le seuil, 1998, 674 p.
  - LEBAS Pascal, LACHERAY Christian, PONTVIANNE Chantal, *La terre crue en Basse-Normandie : de la matière à la manière de bâtir*, Caen, Crecet, 2007, 76 p.
  - LEBEL Paul, *Extraits du registre de l'échevinage de Dijon pour l'année 1341-1342*, Dijon, Société des Annales de Bourgogne, 1962, 118 p.
  - LEBLANC Bernard, *Les rues d'Arnay-le-duc*, Arnay-le-Duc, Les Amis du Pays d'Arnay, 2009, 84 p.
  - LEBLANC Tanguy, « Cartographie d'une forteresse démantelée, l'exemple de Vergy (Côte-d'Or) », *Chastels et maisons fortes 6, actes des journées de castellologie de Bourgogne 2015-2017*, Chagny, Cecab, p. 87-108.
  - LEBOUTEUX Pierre, *Traité de couverture traditionnelle : histoire, matériaux, techniques*, Dourdan, H. Vial, 2007, 317 p.
  - LEDEUIL Justin, *Notice sur Semur-en-Auxois*, Semur-en-Auxois, Hospied, 1884, 74 p.
  - LEFEBVRE Bastien, « How to describe and show dynamics of Urban Fabric: cartography and chronometry ? », *Computer applications to Archeology*, Williamsburg, 2009, 15 p.
  - LEFEBVRE Emeline, GILLON Pierre, « Le mobilier lapidaire », dans *Revue archéologique de Picardie*, n°1-2, 2012. p. 173-187.
  - LEFEVRE Henri, *Les bienfaiteurs des hospices de Beaune (1443-1995)*, Beaune, s. n., 1996, 159 p.
  - LEGER Charles-Paul, *Histoire municipale de Châtillon-sur-Seine avant et pendant la Révolution*, s. l., s. n., 1928, 466 p.
  - LEGUAI André, « Démographie médiévale dans le duché de Bourgogne : sources et méthodes », *La démographie médiévale : sources et méthodes, actes du 1<sup>er</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, Paris, Les Belles-lettres, 1972, p. 73-88.
  - LEGUAY Jean-Louis, *Farceurs, polissons et paillards au Moyen-Age*, Paris, Jean-Paul Gisserot, 2010, 251 p.
  - LEGUAY Jean-Pierre, « La laideur de la rue polluée à la fin du Moyen Âge : « immondicités, fiens et bouillons » accumulés sur les chaussées des villes du royaume de France et des grands fiefs au XV<sup>ème</sup> siècle », *Le beau et le laid au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 2000, p. 301-317.
  - LEGUAY Jean-Pierre, *La rue au Moyen-Age*, Rennes, Ouest-France, 1984, 254 p. (collection De mémoire d'homme).
  - LEGUAY Jean-Pierre, *L'eau dans la ville au Moyen-Age*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2002, 493 p. (Histoire).
  - LEGUAY Jean-Pierre, *Terres urbaines : places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen-Age*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 350 p.
  - LEGUAY Jean-Pierre, *Un réseau urbain au Moyen-Age : les villes du duché de Bretagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Maloine SA, 1981, 406 p.
  - LEGUAY Jean-Pierre, *Vivre en ville au Moyen-Age*, Paris, J.-P. Gisserot, 2012, 504 p.
  - LEGUIL Matthieu, « Les résidences des élites locales bourguignonnes à la fin du Moyen

## Sources, bibliographie, sitographie

- Âge, d'après l'exemple du bailliage d'Auxois », dans DELOBETTE Laurence (dir.), DELSALLE Paul (dir.), *Villages, maisons et châteaux du Moyen Age et de la Renaissance en Franche-Comté, Comté de Bourgogne, Duché de Bourgogne, Comté de Montbéliard, Jura suisse, actes du colloque de Valleriois-le-Bois, Vy-lès-Filain* : Editions Franche-Bourgogne, 2014, p. 157-166.
- LEGUIL Matthieu, « Officier, marchand et noble Regnault Gastellier, un serviteur des ducs de Bourgogne au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », *BSSS T. 116*, Semur-en-Auxois, 2008, p. 5-25.
  - LEGUIL Matthieu, « Petites foires, petits profits. Les foires de Semur-en-Auxois et leur exploitation à la fin du Moyen Age », dans *AB T. 78 fasc. 3*, 2006, p. 277-308.
  - LEGUIL Matthieu, « Maisons, hostels, meix. Les résidences des élites locales en Auxois à la fin du Moyen Age », *Revue historique n°675*, 2015/3, p. 619-646.
  - LELOUP Daniel, *La maison urbaine en Trégor aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, 225 p. (Art et société).
  - LELOUP Daniel, *Maisons à colombages de France*, Douarnenez, Chasse-marée, 2007, 191 p.
  - LEPAGE Dominique, LOISEAU Jérôme, RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : études en l'honneur de Christine Lamarre*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2012, 510 p.
  - LEPAGE Henri, *La galerie des cerfs et le musée lorrain au palais ducal de Nancy*, Nancy, Wiener, 1857, 60 p.
  - LEREUIL Jean-Baptiste, SAGET Jules-Emile, *La paroisse de Baigneux-les-Juifs et ses anciens curés, avec un appendice sur le vieux et le nouveau Baigneux*, Dijon, s. n., 1897, 317 p.
  - LESTOCQUOY Jean, « Abbayes et origines des villes », *Revue de l'histoire de l'Eglise, n°23*, 1937, p. 108-112.
  - LETURCQ Samuel, RAVEAUX Romain, « Les graphes pour étudier les dynamiques spatiales a partir des séries fiscales MA et modernes, état des lieux de l'expérience modelespace », *Bucema Hors série 9*, 2016.
  - LEVALET Monique, « Quelques observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen-Age », dans *Archeologie médiévale, T. 8 (1978)*, Centre de recherches archéologiques médiévales, 1978, p. 225-241.
  - LEVANTAL Philippe, « Flavigny-sur-Ozerain » dans *Habitat en Côte-d'Or au long des âges*, Paris, Vieilles maisons françaises, 1982, s.p.
  - LEVANTAL Philippe, « Flavigny-sur-Ozerain : un débat qu'il convient d'approfondir », dans *Patrimoine et cadre de vie, n°185 (4e trimestre 2009)*, Paris, Les cahiers de la ligue urbaine et rurale, 2009, p.12-13.
  - LEX Léonce, *Maisons anciennes de Mâcon : la maison de bois*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1893, 8 p.
  - LICHET Léon-Antoine, *Quelques jours en Bourgogne : guide très complet des touristes, Beaune et les environs, les grands crus, Beaune dans l'histoire, monographie à l'usage de la jeunesse*, s. l., s. n., 1912, 95 p.
  - LIEBARD Odile, « Les maisons d'Auxerre au XVI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques, nouvelle série, n°4 (1968)*, Paris, Éd. Bibliothèque Nationale, 1969, p. 155-214.
  - LIGER-BELAIR C., *Vosne : ses origines et ses seigneurs*, Vosne-Romanée, Liger-Belair, 1981, 59 p.
  - LINLAUD Mathieu, *Serrures médiévales : VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, 343 p.
  - LIORET Jacques, *Le bâti ancien en Bourgogne*, Paris, E.D.F, 1982, 119 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- LITOUX Emmanuel, CARRE Gaël, *Manoirs médiévaux : maisons habitées, maisons fortifiées (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Rempart, 2008, 158 p.
- LOGEAT Lucien, *Un coin de l'Auxois : Nan-sous-Thil et ses environs*, Semur, Imprimerie générale, 1940, 176 p.
- LONGUY Henry de, *Notice sur Santenay (Côte-d'Or), étude géologique, paléontologique et archéologique, analyses des eaux*, Autun, Dejussieu père et fils, 1884, 86 p.
- LORCIN Marie-Thérèse, *Société et cadre de vie en France, Angleterre et Bourgogne (1050-1250)*, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 331 p. (Regards sur l'histoire).
- LORENZ jacqueline, BENOIT Paul, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes I*, Actes du 115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Avignon les 9-12 avril 1990, Paris, Cths, 1991, 467 p.
- LORENZ jacqueline, BENOIT Paul, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes II*, Actes du 117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Clermont-Ferrand les 26-30 octobre 1992, Paris, Cths, 1993, 517 p.
- LORENZ Jacqueline, LORENZ Claude, « De la roche à la construction : la localisation et la reconnaissance des carrières », dans Jacqueline LORENZ, Paul BENOIT, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes*, Actes du 117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Clermont-Ferrand les 26-30 octobre 1992, Paris, Cths, 1993, p. 9-29.
- LORENZ Jacqueline, BLARY François, GELY Jean-Pierre (dir.), *Construire la ville : histoire urbaine de la pierre à bâtir; actes du 137<sup>e</sup> congrès des sociétés historiques et scientifiques à Tours du 23 au 28 avril 2012*, Paris, CTHS, 2014, 288 p.
- LORENZ jacqueline, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes III*, Actes du 119<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Amiens les 26-30 octobre 1994, Paris, Cths, 1996, 524 p.
- LORENZ jacqueline, GELY Jean-Pierre, *Carrières et construction en France et dans les pays limitrophes IV*, Actes du 126<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes à Toulouse, Paris, Cths, 2004, 258 p.
- LORENZ Jacqueline, TARDY Dominique, COULON Gérard (dir.), *La pierre dans la ville antique et médiévale : analyse méthodes et apports*, Actes du colloque d'Argentomagus des 30-31 mars 1998, Saint-Marcel, Musée d'Argentomagus, 2000, 186 p. (18<sup>e</sup> suppl. à la Revue archéologique du Centre de la France).
- LOUPES Philippe, POUSSOU Jean-Pierre, *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours, actes du colloque du centre d'études des espaces urbains de Bordeaux*, Paris, CNRS, 1987, 511 p.
- LOUSTAUD Roger, *Qui voit Talant... une promenade en cartes postales*, Talant, 2010, 95 p.
- LUCOTTE Jean-Baptiste, *Monographie de la commune de Chanceaux*, Cîteaux, Imprimerie de Cîteaux, 1884, 95 p.

## M

- MAETERLINCK Louis, *Le genre satirique, fantastique et licencieux de la sculpture flamande et wallonne : les miséricordes de stalles (art et folklore)*, Paris, J. Schemit, 1910, 380 p.
- MAGNIEN Henri, *Promenade au vieux Gevrey*, Gevrey-Chambertin, H. Magnien, 1993, 83 p.
- MAHE-HOURLIER Nadine, POIGNANT Sébastien (dir.), *Archéologie du village, archéologie dans le village dans le nord de la France, V<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle, acte de la table ronde 22-24 novembre 2007*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne, 2013, 250 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- MAIGNIER Françoise, *La vie d'un village au temps passé : Villiers-le-Duc, avec des notes sur la forêt de Châtillon, le Val des Choux, Vanvey, etc.*, Dijon, l'Arche d'Or, 1981, 87 p.
- MAILLARD DE CHAMBURE Charles-Hyppolite, *Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vues des monumens antiques et modernes et du Moyen-Age, dessinées d'après nature par differens artistes*, Dijon, Mme Vve. Brugnot, 1833-1835, 2 volumes.
- MAIREY A., « Les régions naturelles de la Côte-d'Or », dans *Dijon et la Côte-d'Or en 1911*, Tome 1, Dijon, 1911, p. 2-36.
- MAITRE Christiane, « De la maison du Miroir au Pauvre Diable », *Bulletin n°34 de l'Association pour le renouveau du Vieux Dijon*, 2002, p. 19-21.
- MAITRE Joseph, *Les papes et la papauté de 1143 à la fin du Monde, d'après la Prophétie attribuée à Saint Malachie : étude historique*, Paris, Librairie P. Lethielleux, 1902, 768 p.
- MAITRE Raymonde, *Mont-Saint-Jean en Bourgogne : son histoire, ses habitants*, 2013, 247 p.
- MANE Perrine, « Images de la vie des villageois », dans Collectif, *Village et villageois au Moyen Age, 12<sup>e</sup> congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, 1990, p. 161-179.
- MANGIN J., *Le canton d'Is-sur-Tille en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1981, 66 p.
- MARC Henri, *Histoire de Chenôve près Dijon*, Dijon, 1893, 384 p.
- Marie-Nicole (Soeur), Une maison de l'ancien prieuré Notre-Dame (Semur-en-Auxois), dans *BSSS 1982 n°2*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1982, p. 1-3.
- MARILIER Jean, « Les établissements juifs à Dijon au début du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *MCACO, T. XXIV (1954-1958)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1959, p. 171-178.
- MARILIER Jean, *Armorial des villes et bourgs, chefs-lieux de cantons de la Côte-d'Or*, Dijon, Éditions du Bien Public, 1989, 110 p.
- MARIN Agnès (dir.), *Maison dite « des dames de la foi » (Périgueux, 24)*, Bordeaux, Ausonius, 2011, 141 p. (Documents archéologiques du Grand Sud-Ouest, Ausonius, 2011, bruges, 141 p.
- MARTIN Henry, *La grammaire des styles : 2. l'art roman*, Paris, Librairie d'art R. Ducher, 1927.
- MARTIN Hervé, *Mentalités médiévales II : représentations collectives du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2001, 297 p. (nouvelle Cléo).
- MARTIN-LORBIER Odile, « Une communauté d'habitants dans une seigneur de Cîteaux aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *AB T. 30*, Dijon, 1958, p. 7-36.
- MASSON Dominique, *Châtillon-sur-Seine : 1000 ans d'histoire : des origines à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle*, Châtillon-sur-Seine, Éditions Images en Châtillon, 2016, 562 p.
- MASSON Dominique, « Une maison à colombage : un exemple d'architecture traditionnelle » dans *Levons l'encre, 5e série n°7*, Dijon, École les Lochères, 1995, p. 31-33.
- MASSON Françoise, *Saint-Léger-Triey : l'histoire de mon village à travers les âges*, Langres, D. Guéniot, 2003, 199 p.
- MATAOUCHEK Victorine, et alii., « Archéologie du bâti : une démarche scientifique à part entière en butte à des enjeux antagonistes », *Archéopages n°24, Quartiers et faubourgs, janvier 2009*, Inrap, p. 66-77.
- MATRUHOT Louis, « La tour du Guet à Flavigny », dans *BSSS 1923-27*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1929, p. XXXII.
- MAUFRAS Odile (dir.), *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et basse vallée du Rhône (VIIe-XVe) : contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Documents d'archéologie française n°98, Paris, Éditions de la MSH,

## Sources, bibliographie, sitographie

- 2006, 473 p.
- MAURICE B., LAMBERT G. (dir.), *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, 454 p.
  - MAURICE-CHABARD Brigitte (dir.), *La splendeur des Rolin : un mécénat privé à la Cour de Bourgogne*, Paris, Picard, 1999, 327 p.
  - MECHIN David, *Recueil de sources châtilloises*, mémoire de maîtrise sous la direction de Alain Saint-Denis, Université de Bourgogne, 2001, 48 p.
  - MEHU Didier, « L'abbaye de Cluny : le bourg abbatial et la communauté d'habitants », dans *Dossiers d'archéologie* n°269 (Décembre/Janvier 2002), Dijon, Faton, 2002, p. 132-137.
  - MEIRION-JONES Gwyn, *La maison traditionnelle : bibliographie de l'architecture vernaculaire en France*, Paris, Centre de documentation des sciences humaines, 1978, 153 p.
  - MELOT Michel, *Mirabilia : essai sur l'inventaire général du patrimoine culturel*, Paris, Gallimard, 2012, 288 p.
  - MENARD Philippe, « Le rire et le sourire au Moyen Âge dans la littérature et dans les arts : essai de problématique », dans BOUCHE Thérèse, CHARPENTIER Hélène (dir.), *Le rire au Moyen Age dans la littérature et dans les arts, actes de colloque*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 1990, p. 1-30.
  - MENETREY Emmanuel, *La châteltenie de Brazey-en-Plaine au XV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Menetrey, 1996, 206 p.
  - MENETREY Emmanuel, *Les hommes et la vie de la châteltenie de Brazey-en-Plaine au XIV<sup>e</sup> siècle*, Saint-Apollinaire, ERG-Forelle, 2002, 288 p.
  - MERGNAC Marie-Odile, *Retrouver l'histoire d'une maison : photos, plans, cadastre, architecture, habitants*, Paris, Archives et culture, 2016, 95 p.
  - MESQUI Jean, « Demeures urbaines médiévales en Bourgogne et en Périgord », dans *BM T. 154-3*, Paris, Société française d'archéologie, 1996, p. 274-275.
  - MEUGNOT Georges, « L'hôtel Coutier de Souhey 1702-1977 : une page de l'histoire de Flavigny », dans *BSSS 1977 n°2*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1977, p. 7-8.
  - MEUNIER Florian, « La revanche des animaux couards. Lièvres, lapins et escargots dans l'art médiéval : aspects moraux et comiques », dans BESSEYRE Marianne, LE POGAM Pierre-Yves, MEUNIER Florian (dir.), *L'animal symbole*, Paris, CTHS, 2019.
  - MICHAUT J.-P., *Le canton de Laignes en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, J.-P. Michaut, 1981, 47 p.
  - MICHAUT J.-P., *Le canton de Nolay en 1900 et ses environs, à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, J.-P. Michaut, 1981, 58 p.
  - MICHAUT J.-P., *Le canton de Saint-Seine-l'Abbaye en 1900... et ses environs à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, J.-P. Michaut, 1980, 80 p.
  - MICHAUT J.-P., *Le canton de Somberton en 1900 et ses environs à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1980, 48 p.
  - MICHAUT J.-P., *Le canton de Vitteaux en 1900 et ses environs à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, J.-P. Michaut, 1980, 47 p.
  - MIGNARD Prosper, « Histoire des principales fondations religieuses du bailliages de la Montagne », *MCACO T. VI*, Dijon, 1865, p 213-484.
  - MIGNARD Prosper, NESLE Eugène, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, Dijon, Loireau Feuchot, 1855, n. p.
  - MIGNARD Prosper, *Recueil de diverses études archéologiques dans le pays de la Montagne*, Dijon, Imprimerie Rabutot, 1872, n. p.
  - MIGUET Michel, *Les templiers en Bourgogne*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 2009, 133 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- MILLOT Hugues, « Histoire de Flavigny-sur-Ozerain » dans *Bulletin paroissial de Flavigny-sur-Ozerain* n°66-67, février-mars 1960, Flavigny-sur-Ozerain, 1960, p. 2-3.
- MILSAND Philibert, *Bibliographie bourguignonne ou catalogue méthodique d'ouvrages relatifs à la Bourgogne : sciences, arts, histoire*, Dijon, G. Lamarche, 1885, 662 p.
- MIROT Léon, « Etudes sur les maisons de Clamecy », *Bulletin de la société scientifique et artistique de Clamecy, 59e année (1935)*, Clamecy, Imprimerie Mauric Laballery, 1935, p. 85-103.
- MOCHOT A., *Histoire d'Is-sur-Tille*, Dijon, J. Marchand, 1873, 242 p.
- MOINGEON A., « Essai historique sur Pommard d'après le manuscrit de l'abbé Collon », dans *MSHAB T. 33* (1909 p. 77 et 1910 p. 27).
- MONGENET Georges-Henri, *Poiseul-la-Ville et Laperrière*, s. l., s. n., 1971, 214 p.
- MONNOT Jacques, *Une famille, un village : Baissey-les-Cîteaux*, Flavigny-sur-Ozerain, G.I.E, 1981, 40 p.
- MONSAINGEON Maurice, *Chronique des lieux et des gens, toponymie et anthroponymie du canton de Pouilly-en-Auxois*, 2017, 85 p.
- MONTEL Cécile, « Étude pétrographique de la pierre d'Asnières et de son utilisation dans l'agglomération dijonnaise », dans *BUCEMA II* [En ligne], 2007, mis en ligne le 04 septembre 2007, URL : <http://journals.openedition.org/cem/1115>.
- MONTOUX André, LEVEEL Pierre, *Vieux logis de Touraine*, Chambray-les-Tours, Éditions CLD, 1979, 253 p.
- MONTPIED Georges, ROUAULT Jacques, « Reconstitution et cartographie d'un parcellaire à partir de cadastres textuels du XV<sup>e</sup> siècle », dans *Le médiéviste et l'ordinateur*, 8 (1982), p. 11-13.
- MOREAU Paul, « Une maison du XV<sup>e</sup> siècle à Binges », dans *MCACO T. 22 fasc. 3*, Dijon, Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, 1952, p. 537-539.
- MORSEL Joseph (dir.), *Communautés d'habitants au Moyen-Age, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2018, 580 p.
- MORTIER Daniel-Antoine, *Flavigny, L'abbaye et la ville (720-1920)*, Paris, Desclée de Brouwer et cie, 1920, 216 p.
- MORTUEUX François, *Beaune et ses deux cantons en 1900, à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1983, 132 p.
- MOUILLEBOUCHE Hervé, « Cercles de paix, cimetières et châteaux en Bourgogne », CORBET Patrick, LUSSE Jackie (dir.), *Ex animo, mélanges d'histoire médiévale offerts à Michel Bur*, Langres, Dominique Guéniot, 2009, p. 73-138.
- MOUILLEBOUCHE Hervé, 1999, « Les peuplements castraux en Côte-d'Or », dans *MCACO T. 37 (1993-1996)*, Dijon, 1999, p. 217-240.
- MOUILLEBOUCHE Hervé, *Châteaux et prieurés : actes du premier colloque de Bellecroix à Chagny les 15-16 octobre 2011*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2012, 368 p.
- MOUILLEBOUCHE Hervé, *Les maisons fortes en bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, Éditions universitaires de Dijon, Dijon, 2002, 488 p.
- MOUILLEBOUCHE Hervé, *Palais ducal de Dijon : le logis de Philippe le Bon*, Chagny, Centre de castellologie de Bourgogne, 2014, 229 p.
- MOUNIER Joëlle Anne-Marie, CARMOI Jean-Pierre, *Au pays de la Vingeanne, les moulins de la Vingeanne (Haute-Marne, Haute-Saône, Côte-d'Or)*, Fontaine-Française, Editions du Vieux Moulin, sd, 2 tomes.
- MOUROT Karine, *L'abbaye d'Ourscamp : histoire de la maison d'Ourscamp*, Paris, Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique, 1998, 31 p.
- MOYSE Gérard (dir.), *Joyaux d'archives, jalons d'histoire : les archives départementales de*

## Sources, bibliographie, sitographie

*la Côte-d'Or à l'aube du troisième millénaire, onze siècles d'histoire*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 2001, 183 p.

- MRP, « L'hôtel de Rose, redécouverte d'un décor de la première renaissance à Langres », CAUMONT Olivier (dir.), *Langres à la Renaissance, exposition du 19 mai au 7 octobre 2018 au musée d'art et d'histoire de Langres*, Langres, Ville de Langres, 2018, p. 113-116.

## N

- NADAULT Jean, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Montbard*, Paris, Picard, 1881, 279 p.
- NAPOLEONE Anne-Laure, « Les maisons gothiques de Toulouse (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », dans *Archéologie du Midi médiéval*, T. 8-9 (1990-1991), p. 121-141.
- NAPOLEONE Anne-Laure, « Les maisons médiévales de Figeac », dans *Congrès archéologique de France - Quercy, (1993)*, p. 391-404.
- NAUDET A. *Quelques notes éparses sur La Rochepot*, s. l., s. n., s. d., 382 p.
- NAUDET Gilbert, « Les origines des Comeau de Pouilly », *Nos ancêtres et nous n°155*, 2017, p. 44-48.
- NEGRI Vincent, « L'archéologie des élévations en marge du droit », *Nouvelles de l'archéologie n° 53-54*, 1993, p. 57-59.
- NESLE Eugène, *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine (extrait de la statistique monumentale, pittoresque et historique de la Côte-d'Or)*, Dijon, Rabutot, 1860, 452 p.
- NIEPCE Janine, *Le passé au présent : photographies de Janine Niepce, canton de Nolay, exposition à Nolay dans la maison des Halles du 2 août au 15 septembre 1980*, Dijon, DRAC de Bourgogne, 1980, 12 p.
- NOEL Pierre, *Technologie de la pierre de taille : dictionnaire des termes couramment employés dans l'extraction, l'emploi et la conservation de la pierre de taille*, Paris, Eyrolles, 1968, 369 p.
- NOEL René, PAQUAY Isabelle, SOSSON Jean-Pierre (dir.), *Au-delà de l'écrit : les hommes et leurs vécus matériels au Moyen-Age à la lumière des sciences et des techniques : nouvelles perspectives*, actes du colloque international de Marche-en-Famenne les 16-20 octobre 2002, Turnhout, Brepols, 2003, 518 p.
- NOELLAT Jean-Baptiste, *Guide du voyageur et de l'amateur à Dijon*, Dijon, s. n., 1822, 380 p.
- NOIZET Hélène, *La fabrique de la ville : espaces et sociétés à Tours (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, 504 p.

## O

- OBERREINER Camille, « Un tremblement de terre en Bourgogne en 1155 », dans *AB T. 32*, 1960, p. 137-139.
- ODENT B. E., *Inventaire départemental des cavités souterraines hors mines de la Côte-d'Or; Rapport final*, BRGM, 2009, 107 p.
- OURSEL Charles, « Topographie historique de Dijon : le quartier des tanneries », *MCACO T. 15*, Dijon, 1910, p. 1-102.

## P



## Sources, bibliographie, sitographie

- PALAZZO-BERTHOLON Bénédicte, « Archéologie et archéométrie des mortiers et des enduits médiévaux. Étude critique de la bibliographie », dans *Archéologie médiévale*, T. 29 (1999), Paris, CNRS, 2000, p. 191-216.
- PALAZZO-BERTHOLON Bénédicte, VALIERE Jean-Christophe (dir.), *Archéologie du son : les dispositifs de pots acoustiques dans les édifices anciens*, Paris, Société française d'archéologie, 2012, 205 p.
- PALUSTRE Léon, *L'architecture de la Renaissance*, Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1892, 351 p.
- PANOSKY Erwin, *Architecture gothique et pensée scholastique*, Paris, Éditions de Minuit, 1974, 211 p.
- PAPIN Y.-D., « Les enseignes médiévales », dans *Archeologia n°69*, 1974 p. 37-42.
- PARAT Alexandre, « Les deuils de l'archéologie dans l'Avallonnais », dans *BSSHNY vol. 67 (1913)*, p. 451-460.
- PARAT Alexandre, « Nouveau répertoire archéologique de l'Avallonnais », *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1920, p. 120.
- PARAT Alexandre, *Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais : Guillon*, Dijon, Jobard, 1919, p. 21-22.
- PARIS René, *A la rencontre du Châtillonnais : cantons d'Aignay-le-Duc, Baigneux-les-Juifs, Laignes, tome 1*, Dijon, Comité régional du tourisme de Bourgogne, 1986, 126 p.
- PARIS René, *Châtillon-sur-Seine (21)*, Colmar-Ingersheim, SAEP, 1971, 95 p.
- PARIS-GOUSSERY Marie, « Maisons et châteaux des Hautes-Cotes », *Les cahiers de Vergy n°3*, 1971.
- PARISOT Jean, *Poiseul-la-Grange (Côte-d'Or)*, s. l., s. n., s. d., 4 p.
- PARISOT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1309 à 1320*, Dijon, 1906.
- PARRON-KONTIS Isabelle, REVEYRON Nicolas (dir.), *Archéologie du bâti : Pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde des 9 et 10 novembre 2001 à Saint-Romain-en-Gal, Paris, Errance, 2005, 159 p.
- PASCAL Marie-Claude, « La construction civile à Dijon au temps des grands ducs », *Dossiers de l'art n°44 : le faste des ducs de Bourgogne*, p. 12-29.
- PASSE Paul, « Rougemont village abbatial », dans *En Cryanais n°4*, 1969.
- PATER M., « La maison Milliere », dans *Association pour le Renouveau du Vieux Dijon n° 24*.
- PAVESE Sigrid, *Histoire et archéologie à Fontaine-lès-Dijon*, Fontaine-lès-Dijon, Les Amis du vieux Fontaine, 2000, 16 p.
- PAVESE Sigrid, *Le chant de l'eau à Fontaine-lès-Dijon*, Fontaine-lès-Dijon, Les Amis du vieux Fontaine, 2011, 28 p.
- PAVESE Sigrid, *Les maisons des vigneronns à Fontaine-lès-Dijon*, Fontaine-lès-Dijon, Les Amis du vieux Fontaine, 2009, 14 p.
- PEPKE-DURIX Hannelore, « Les raisins de la crise. Vignes et vin en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin, n°1*, 2000, p. 22-49.
- PEPKE-DURIX Hannelore, « L'état des revenus de l'abbaye Saint-Bénigne, une source d'un intérêt rare sur la gestion domaniale au XV<sup>e</sup> siècle », *AB T. 84-3*, 2012, p. 303-336.
- PEPKE-DURIX Hannelore, « Une carrière dijonnaise : Jean Labireaul de Champlitte, marchand », *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons*, T. 45 (1988), p. 355-363.
- PEPKE-DURIX Hannelore, « Les campagnes de la région dijonnaise dans la crise du Moyen Age finissant », collectif, *Permanences et ruptures dans le monde rural du Moyen*

## Sources, bibliographie, sitographie

- Age à l'époque contemporaine, actes du 12<sup>e</sup> colloque de l'ABSS*, Dijon, ABSS, 2004, p. 67-90.
- PEPKE-DURIX Hannelore. « Le commerce des forains à Dijon à la fin du Moyen Age », dans collectif, *Villes et villages : urbanisme, démographique, économie, commerce*, actes du 19<sup>e</sup> colloque de l'ABSS, Avallon, Société d'Etudes d'Avallon, 2010, p. 110-130.
  - PERE Christian, ROLLIER-HANSELMANN Juliette, *Arc-I-Tech 2010 (archéologie, architecture, ingénierie, technologie)*, Actes du colloque tenu à Cluny les 17-19 novembre 2010, Bordeaux, Ausonius, 2011, 231 p. (Archéovision).
  - PERNOLET Marie-Noëlle, « La maison et l'architecture traditionnelle dans les Hautes-Côtes », dans *Les cahiers de Vergy n°15*, 1974.
  - PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, « Logis et appartements jumelés dans l'architecture française », *Architecture et vie sociale à la Renaissance*, Paris, Picard, p. 235-244.
  - PEROUSE de MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture - Méthode et vocabulaire*, Paris, Imprimerie Nationale, 2002 (4<sup>e</sup> édition), 622 p. (Monum, éditions du patrimoine).
  - PEROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *L'architecture à la française : du milieu du XV<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2001, 350 p.
  - PERRENET Pierre, *Is-sur-Tille à travers les âges*, s. l., s. n., 1928, 94 p.
  - PERRIAUX Lucien, *Histoire de Beaune et du pays beauinois, des origines préhistoriques au XIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1974, 191 p.
  - PERRUGOT Didier, et al., *L'habitat carolingien du Grand-Longueron (Champlay, Yonne) : origine et mutation d'un grand domaine foncier au haut Moyen-Age, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles*, Montagnac, M. Mergoil, 2008, 238 p.
  - PESEZ Jean-Marie, « Le bois dans les constructions de la ville médiévale : les questions », dans collectif, *Le bois et la ville du Moyen-Age au XX<sup>e</sup> siècle*, Colloque à Saint-Cloud les 18 et 19 novembre 1988, Fontenay-aux-Roses, Ecole normale supérieure de Fontenay/Saint-Cloud, 1991, p. 195-202. (Les cahiers de Fontenay).
  - PESEZ Jean-Marie, « Cave, cellier et maison vigneronne au Moyen Age », dans *Vignerons, Bulletin du centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale 3-4*, 1996, p. 11-16.
  - PESEZ Jean-Marie, « Baubigny, Dracy, village médiéval : fouille et restauration », dans *MCACO T. 31*, 1979, p. 43-51.
  - PESEZ Jean-Marie, « La construction rustique en pierre », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 63-66.
  - PESEZ Jean-Marie, « Le chauffage : foyers et cheminées », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 109-113.
  - PESEZ Jean-Marie, « L'habitation paysanne en Bourgogne médiévale », *La construction au Moyen Age, histoire et archéologie, Actes du 3<sup>e</sup> congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur*, 1972, p. 219-237.
  - PESEZ Jean-Marie, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge : vingt études sur l'habitat paysan dans la France médiévale, études accompagnées d'une bibliographie mise à jour réunies par Jean-Michel Poisson*, Lyon, Presses univ. de Lyon, 1999, 515 p. (Coll. d'histoire et d'archéologie médiévales, 5).
  - PETIDENT Yves, BENET Jérôme, JUFFARD Olivier, SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, et alii, « Maisons médiévales de Semur-en-Auxois : étude archéologique avant démolition de deux maisons médiévales dans le faubourg des Vaux », dans *BSSS T. 5 fasc. 2 (1992)*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 1992, p. 1-19.
  - PETIT Ernest, « Recherches sur Pisy et ses seigneurs », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, T. 13 (1859)*, Auxerre, Société des sciences

## Sources, bibliographie, sitographie

- historiques et naturelles de l'Yonne, 1859, p. 458-484.
- PETIT Ernest, *Avallon et l'Avallonnais : étude historique*, Auxerre, Gallot, 1890, 468 p.
  - PETIT Ernest, *Noyers au XVI<sup>e</sup> siècle*, s. l., s. n., s. d., 41 p.
  - PETIT Paul, « Monographie de Salmaise », dans *BSSS 1912-1922*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, p. 1-216.
  - PETIT Victor, « Notes sur la ville de Flavigny », dans *BM*, (2<sup>e</sup> série, T. 9), Paris, Dumoulin et Derache, 1853, p. 99-102.
  - PETIT Victor, *Description des villes et campagnes du département de l'Yonne, 2e volume, arrondissement d'Avallon*, Auxerre, Gallot, 1870, 352 p.
  - PETITFRERES Claude (dir.), *Construction, reproduction et représentations des patriciats urbains de l'antiquité au XX<sup>e</sup> siècle, actes du colloque des 7 8 et 9 septembre 1998 tenu à Tours*, Tours, CEHVI, 1999, 569 p.
  - PEYNARD François, *Le village de Fixin (Napoléon, Rude, Noisot)*, s. l., F. Peynard, 1972, 208 p.
  - PEYRE François, « La fragilité du patrimoine monumental, constats et fragilités », dans *BSSS T. CXXV-1*, 2017, Semur, p. 35-40.
  - PEYRE François, « Moutiers-Saint-Jean : présentation générale du patrimoine », dans *BSSS T. CXIII (2005)*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2005, p. 41-54.
  - PEYTREMANN Edith, « Topographie et chronologie de l'habitat rural dans l'est de la gaule (V<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) », dans PASSARD F., GIZARD S., URLACHER J.-P., RICHARD A. (dir.), *Burgondes, alamans, francs et Romains dans l'Est de la France, le Sud Ouest de l'Allemagne et la Suisse, V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. : actes des XXI<sup>e</sup> journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Besançon, 20-22 octobre 2000, PUFC, 2003, p. 300-311.
  - PEYTREMANN Edith, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Saint-Germain-en-Laye, Association française d'archéologie mérovingienne, 2003, 2 volumes.
  - PHALIP Bruno (dir.), *D'épiderme et d'entrailles : le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, 290 p.
  - PHALIP Bruno, « Bâtir. Une approche technologique de la taille de pierre médiévale : l'homme, le geste, l'outil et la main », dans PHALIP Bruno (dir.), *D'épiderme et d'entrailles : le mur médiéval en Occident et au Proche-Orient, X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2017, p. 35-90.
  - PHALIP Bruno, *Auvergne et Bourbonnais gothiques - Le cadre civil*, Paris, Éditions A. & J. Picard, 2003, 263 p. (Les monuments de la France gothique).
  - PICARD Étienne, *Histoire d'une forêt communale : la forêt des Crochères à la ville d'Auxonne, livre 1*, Dijon, Darantière, 1898, 104 p.
  - PICARD Jean-Charles (dir.), *Les chanoines dans la ville : recherche sur la topographie des quartiers canoniaux en France*, Paris, De Boccard, 1994, 423 p.
  - PIDOUX DE LA MADUERE Pierre-André, *Le vieil Auxonne : essai historique, artistique et anecdotique sur une cité frontière*, s. l., s. n., 1932, 168 p.
  - PIGNARD-PEGUET Maurice, *Histoire des communes de l'Yonne*, Péronnas, Éditions de la Tour Gile, 1998, 4 tomes.
  - PINETTE Matthieu (dir.), *Les carreaux de pavage dans la Bourgogne médiévale : exposition du 4 juillet du 13 septembre 1981 au musée Rolin d'Autun*, Autun, musée Rolin, 1981, 45 p.
  - PINON Pierre, « Le plan de sauvegarde et de mise en valeur de Semur-en-Auxois et les études historiques », dans *BSSS T. CXIII (2005)*, Semur-en-Auxois, Imprimerie Bordot, 2005, p. 72-86.

## Sources, bibliographie, sitographie

- PIPONNIER Françoise, « Boutiques et commerce à Dijon », dans *Le marchand au Moyen âge*, Actes du XIX<sup>e</sup> congrès des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public à Reims en juin 1988, Paris, SHMES, 1992 p. 155-163.
- PIPONNIER Françoise, « Autour des celliers dijonnais : des mobiliers aux activités des vigneron (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans PIPONNIER Françoise, FELLER Laurent et MANE Perrine (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 391-411.
- PIPONNIER Françoise, « Dijon au XV<sup>e</sup> siècle, l'entreprise industrielle dans une ville commerçante et artisanale », dans BERGERON Louis, BOURDELAIS Patrice (dir.), *La France n'est-elle pas douée pour l'industrie ?*, Paris, Belin, 1998, p. 41-52.
- PIPONNIER Françoise, « Fortune et genre de vie des vigneron dijonnais (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », *Bulletin du Centre Pierre Léon d'histoire économique et sociale*, n<sup>o</sup> 3-4, Lyon, 1996, p. 41-48.
- PIPONNIER Françoise, « Les Dijonnais et l'eau », dans *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge*, t. 104-2, Rome, 1992, p. 481-494.
- PIPONNIER Françoise, « Les ateliers du cuir d'après les inventaires de biens meubles de la mairie de Dijon, tanneurs et parcheminiers (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans AUDOIN-ROUZEAU Frédérique, BEYRIES Sylvie (dir.), *Le travail du cuir de la préhistoire à nos jours : actes des XXII<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, Éd. APDCA, 2002, p. 411-423.
- PIPONNIER Françoise, « Modes d'occupation de l'espace habité d'après l'étude de la dispersion des mobiliers : exemples médiévaux », dans RICHARD Annick (dir.), *Habitat en mémoire : les bâtisseurs et leurs lieux d'habitation : actes des séminaires publics d'archéologie*, Besançon, Centre régional de documentation archéologique, 1993, p. 69-75.
- PIPONNIER Françoise, « Equipements et techniques culinaires en Bourgogne au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques (1971)*, Paris, 1977, p. 57-81.
- PIPONNIER Françoise, « La diffusion des tentures à la fin du Moyen Âge : l'exemple de la Bourgogne », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Moyen-Âge*, tome III, n<sup>o</sup>1, 1999, p. 419-442.
- PIPONNIER Françoise, « Le décor mobilier », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 135-138.
- PITIE Jean, « Pour une géographie de l'inconfort des maisons rurales », dans *Noroi* n<sup>o</sup>63, 1969, p. 461-490.
- PITTE Dominique, « Architecture civile en pierre à Rouen du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Archéologie médiévale*, T. 24 (1994), Paris, CNRS, 1994, p. 251-299.
- PLAGNIEUX Philippe (dir.), *L'art du Moyen Âge en France : V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2010, 599 p.
- PLANCHER Urbain, *Histoire générale et particulière de Bourgogne avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives*, T. I, Dijon, Antoine Defay Imprimeur, 1739, 532 p.
- PLANCHER Urbain, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, Paris, Éditions du Palais-Royal, 1974, 4 volumes.
- POIRRIER Philippe (dir.), *L'invention du patrimoine en Bourgogne : actes de la journée d'études de Dijon le 25 janvier 2002*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2004, 100 p.
- POMMEROL Charles (dir.), *Terroirs et maisons : les demeures traditionnelles et leur environnement géologique*, Nonette, CREER, 2006, 446 p.
- PONNELLE Anne-Marie, « Pernand-Vergelesse », dans *MSHAB T. 61 (1980)*, p. 43-50.
- PORTE Roland, *Flavigny, bourg monastique de l'Auxois et du pays d'Alésia*, Saint-Etienne,

## Sources, bibliographie, sitographie

- Eldegé, 2007, 208 p.
- POTEY Georges, *Les vieilles maisons de Minot*, Almanach paroissial de Minot, 1913.
  - POULAINÉ Frédéric, *Guide du touriste dans l'Avallonnais*, Avallon, E. Odobé, 1899, 188 p.
  - POULAT Michel, POULAT Marie-Aleth, *Lamargelle, hier et aujourd'hui*, s. l., M. et Mme Poulart, 2004, 26 p.
  - POULY Daniel, SALVEQUE Jean-Denis, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, *Maisons de Charlieu : XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles*, Charlieu, Musées de Charlieu, 1998, 102 p.
  - POUVREAU Florent, « De part et d'autre de la nature humaine : approche lexicographique et typologique de l'homme sauvage médiéval », dans NOACCO Cristina, DUHEM Sophie (dir.), *L'homme sauvage dans les lettres et les arts*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2019 p. 213-224.
  - PRESSAC Laure (dir.), *Sur les murs : histoire(s) de graffitis*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2018, 190 p.
  - PREVOST Simone, *Flâmons dans Gemeaux*, Gemeaux, ARPEGE, 1996, 42 p.
  - PRIGENT Christiane (dir.), *Art et société en France au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, 846 p.
  - PROST Bernard, *Inventaires mobiliers et extraits de comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477), tome I Philippe le Hardi (1363-1377)*, Paris, E. Leroux, 1902-1904, 655 p.
  - PROST Victor (dir.), *Dijon pittoresque et Dijon qui s'en va*, Dijon, Bibliothèque municipale, Éditions de l'Armançon, 2005, 122 p.
  - PRUDON R., *Villaines-en-Duesmois : le village, le château, Cahiers du Châtillonnais n°122 (1968)*.

## Q

- QUANTIN Edmond, « Note sur les habitations rurales dans la région beaunoise », dans *MSHAB T.24 (1899)*, Beaune, p. 167-177.
- QUANTIN M., « Recherches sur la ville d'Avallon au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne T. 16*, Auxerre, Perriquet, 1853, p. 161-21.
- QUANTIN M., « Un épisode des guerres civiles du XVI<sup>e</sup> siècle à Avallon » dans *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne T. 19*, Auxerre, Perriquet, 1856, p. 317-336.
- QUANTIN Maximilien, *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie impériale, 1862, 167 p.
- QUANTIN Maximilien, *Répertoire archéologique du département de l'Yonne*, s. l., s. n., 1868, 279 p.
- QUARRE Pierre, « Les plafonds sculptés de l'ancien hôtel Desbarres à Dijon », dans *MCACO T. 29 (1974-1975)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1976, p. 187-194.
- QUARRE Pierre, « Signes lapidaires sur les édifices de la fin du Moyen Age à Dijon et en Côte-d'Or », dans *MCACO, T. XXV (1959-1962)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1964, p. 247-252.
- QUENEDEY Raymond, « Hyères (Var), La vieille ville et ses maisons », dans *BM T. 93 n°3*, Paris, Picard, 1934, p.269-307.
- QUESNEL J., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1300 à 1309*, Dijon, 1908.
- QUINEY Anthony, *Town houses of medieval Britain*, London, Yale university press, 2003, 333 p.

## R

- RABUT François, « Une construction de la Renaissance à Dijon », dans *MSBGH T. IV (1886)*, p. 423-433.
- RACINET Philippe, « Cluny et les centres urbains en France (milieu du XI<sup>e</sup>-milieu du XIII<sup>e</sup>) » dans Henri PLATELLE, Francis RAPP (dir.), *Les moines dans la ville*, actes du colloque de Lille, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 1995, volume 7, Amiens, CAHMER, Laboratoire d'archéologie, université de Picardie, CREDHIR, Université catholique de Lille, Université de Picardie, Histoire médiévale et archéologie, 1996, p. 59-75.
- RACINET Philippe, « Les moines au village : pour une étude des installations monastiques dans le monde rural », dans FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 181-202.
- RAMOND Serge, *Actes des troisièmes rencontre graffiti anciens à Dieppe en Haute-Normandie*, Verneuil-en-Halatte, Musée Serge Ramond mémoire des murs, 2005, 167 p.
- RAT Pierre, « Les calcaires de Bourgogne », dans *Lithiques, du minéral au mental n°6 : Pierres de Bourgogne*, Paris, Hitzeroth et Créaphis, 1989, p. 7-20.
- RAT Pierre, « La pierre de Dijon : variété emplois carrières », *119<sup>e</sup> congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Carrières et constructions III, Amiens, 1994*, p. 445-465.
- RAT Pierre, « La pierre marbrière de Comblanchien (Côte-d'Or, France) », dans *115<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Avignon, 1990, carrières et constructions*, p. 133-136.
- RAT Pierre, « Les plus anciennes carrières avec lesquelles on a bâti Dijon », dans *MCACO T. 37 (1993-1996)*, Dijon, p. 197-216.
- RAT Pierre, « Pierres roses, pierres rouges à Dijon, ville de pierres dorées », dans *117<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand 1992, 2<sup>e</sup> collection carrières et constructions*, p309-321.
- RAT Pierre, « La pierre d'Is-sur-Tille de l'Antiquité à nos jours, du mythe à la réalité », dans *MCACO, T. 39 (2000-2001)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 2004, p. 281-314.
- RAT Pierre, *Bourgogne : une longue histoire inscrite dans le sol*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 1997, 95 p.
- RAT Pierre, *Bourgogne, Morvan*, Paris, Masson, 1986, 215 p.
- RAT Pierre, *Les grès dans les constructions de Bourgogne là où règnent les calcaires*, Paris, Cths, 1994, 22 p.
- RATEL Roger, *Monographie de Fontaines-en-Duesmois*, s. l., Roger Ratel, 1983, 89 p.
- RAUSCHE André, *Bribes d'histoire de Salives, Barjon, Busserotte et Montenaille, Courlon et famille de Grancey dans le canton de Grancey-le-Château*, Is-sur-Tille, Société d'histoire Tille-Ignon, 2008, 159 p.
- RAUSCHE André, *Salives en Bourgogne : art et histoire*, Salives, Sauvegarde des sites et monuments de Salives, 1986, 74 p.
- RAUTENBERG Michel, *La rupture patrimoniale*, Bernin, A la Croisée, 2003, 173 p.
- RAUWEL Alain, « Dijon au XV<sup>e</sup> siècle d'après les archives de l'abbaye Saint-Etienne », *Bulletin de l'association du Renouveau du Vieux Dijon n°35*, 2003.
- RAVOINE Fabienne, DIETRICH Anne (dir.), *La cuisine et la table dans la France de la fin du Moyen-Age : contenus et contenants du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque organisé à Sens du 8 au 10 janvier 2004, Caen, CRAHM, 2009, 450 p.
- RAYMOND François, *Courcelles-lès-Montbard : fragments d'histoire d'un village de*

## Sources, bibliographie, sitographie

- l'Auxois*, Courcelles-lès-Montbard, F. Raymond, 2009, 281 p.
- REAU Marie-Thérèse, *Luçon, ville épiscopale : urbanisme, architecture et mobilier*, Nantes, Éditions 303, 2014, 279 p.
  - RECHT Roland (dir.), *L'art et les révolutions. Section 6 : survivances et réveils de l'architecture gothique, actes du XXVII<sup>e</sup> congrès international d'histoire de l'art, Strasbourg les 1 à 7 septembre 1989*, Strasbourg, Comité international d'histoire de l'art, 1992, 232 p.
  - RECHT Roland, *Revoir le Moyen-Age : la pensée gothique et son héritage*, Paris, Picard, 2016, 351 p.
  - RECOUVROT Cédric, *Le paysage urbain de Montbard au XIV<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Histoire médiévale sous la direction de Vincent TABBAGH), 1996, 171 p.)
  - RENOUVIER Jules, « Des vieilles maisons de Montpellier » dans *Bulletin de la Société archéologique de Montpellier*, n°1, Montpellier, J. Martel, 1835, 13 p.
  - REVEILLON Elisabeth, *Monuments et richesses artistiques de la Côte-d'Or : un exemple privilégié : Poncey-sur-l'IGNON, exposition organisée au manoir Huard à Poncey sur l'IGNON*, Dijon, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1976, 54 p.
  - REVEYRON Nicolas, « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », dans *Situ* [En ligne], n°2, 2002, mis en ligne le 23 avril 2012, consulté le 08 septembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/1200>
  - REVEYRON Nicolas, « Les nouvelles approches de l'architecture médiévale » dans *Comment construisait-on au Moyen-Age, Dossiers d'archéologie n°251* (Mars 2000), Dijon, Faton, 2000, p. 2-5.
  - REVEYRON Nicolas, PUEL Olivia et GAILLARD Charlotte (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale, mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Age offerts à Jean-François Reynaud*, Lyon, Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2013, 303 p.
  - REYNAUD Jacques, « Flavigny-sur-Ozerain : monographie », dans *Pays de Bourgogne* n°20 (avril 1958), Dijon, Imprimerie F. Massebeuf, 1958, p. 16-20.
  - RHEIN André, « Beaune : maisons anciennes », dans *Congrès archéologique de France, XCI<sup>e</sup> session tenue à Dijon en 1928 par la Société française d'archéologie*, Paris, A. Picard libraire, 1929, p. 353-362.
  - RIANDEY P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1280 à 1285*, Dijon, 1908.
  - RICHARD Jean, « Les peuplements castraux en Bourgogne ducale », dans Michel BUR (dir.), *Aux origines du second réseau urbain : les peuplements castraux dans les pays de l'Entre-Deux (Alsace, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Lorraine, Luxembourg, Rhénanie-Palatinat, Sarre)*, Actes du colloque de Nancy 1er-3 octobre 1992, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993, p. 39-46.
  - RICHARD Jean, « Histoire topographique de Dijon », dans *MCACO T. 22 (1940-1946)*, p. 316-350.
  - RICHARD Jean, « La maison de Clairvaux et le domaine de l'abbaye à Dijon », dans *Histoire de l'abbaye de Clairvaux, actes du colloque de Bar-sur-Aube/Clairvaux les 22 et 23 juin 1990*, Bar-sur-Aube, Association Renaissance de l'abbaye de Clairvaux, 1992, p. 149-157.
  - RICHARD Jean, « Les villes au Moyen-Age VI : Les archives de Flavigny au XIV<sup>e</sup> siècle » dans *AB*, T.38, 1966, Dijon, Centre d'études bourguignonnes, 1967, p. 258-259.
  - RICHARD Jean, « « Enclaves » royales et limites de provinces : les élections bourguignons », *AB T. 20*, 1948, p. 89-113.
  - RICHARD Jean, « Châteaux, châtelains et vassaux en Bourgogne aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles »,

## Sources, bibliographie, sitographie

- dans *Cahiers de civilisation médiévale*, 3<sup>e</sup> année n°12, octobre-décembre 1960, p. 433-447.
- RICHARD Jean, « Passages de Saône aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », dans *AB T. XXII*, 1950, Dijon, p. 245-274.
  - RICHARD Jean, « Ponts routes et forteresses en Bourgogne au temps des ducs Valois », *Publication du Centre européen d'études bourguignonnes n° 3*, 1960, p. 80-86.
  - RICHARD Jean, « Que sait-on du réseau routier de Bourgogne au Moyen Âge ? », *Cahiers de l'Association interuniversitaire de l'Est*, 18 (1977), p. 53-69.
  - RICHARD Jean, « Topographie et histoire de Dijon : le Vieux Chastel », dans *MCACO, T. 25 (1959-1962)*, Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1964, p. 253-282.
  - RICHARD Jean, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1954, 570 p.
  - RICHARD Jean, « Les bourgs marchands des villes duciales en Bourgogne (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) », dans collectif, *Villes et villages : urbanisme, démographie, économie, commerce*, actes du 19<sup>e</sup> colloque de l'ABSS, Avallon, Société d'Etudes d'Avallon, 2010, p. 103-109.
  - RIDARD A., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1230 à 1250*, Dijon, 1906.
  - RIGAUX Jacky, *Gevrey-Chambertin : la parole est au terroir*, Précy-sous-Thil, Éditions de l'Armançon, 1999, 282 p.
  - ROBLIN Sandrine, « L'architecture médiévale du cellier de Clairvaux à Dijon », dans *AB T70-3*, Dijon, 1998, p. 227-252.
  - ROGER Jean-Louis, *Châssis de fenêtres aux XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Dourdan, H. Vial, 1995, 112 p.
  - ROGER-MILES Léon, *Comment discerner les styles du VIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, histoire, philosophie, document, II architecture et décoration*, Paris, E. Rouveyre, 1898, n. p.
  - ROIDOT-MIGNARD Nicolas, *Notice historique d'Aignay-le-Duc*, 1829, 97 p.
  - RONCAYOLO Marcel, *Lectures de villes : formes et temps*, Marseille, Éditions Parenthèses, 2002, 386 p.
  - RONDEAU Michel, *Etude d'environnement, commune de Flavigny-sur-Ozerain, état initial*, Chaumont, Bureau sol-est d'études, 1993, 42 p.
  - ROSEN Jean, « Études sur les pavements à glaçure plombifère (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) et en faïence stannifère (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) ; bilan et perspectives », dans SALAMAGNE Alain, KERHERVE Jean, DANET Gérard (dir.), *Châteaux et modes de vie au temps des ducs de Bretagne, XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, actes des journées d'étude au château de Suscinio du 21 au 23 septembre 2007*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 321-346.
  - ROSEROT Alphonse, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or : comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1924, 6 tomes.
  - ROSSANOT Huguette, « Rougemont », *Bulletin des Amis de la Cité de Montbard n°3 (1969)*, p. 7-15.
  - ROSSIGNOL Claude, *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés*, Beaune, Batault Morot, 1854, 511 p.
  - ROUARD Philippe, « Evolution du nombre de feux dans le Beaunois au XV<sup>e</sup> siècle », dans *RTCBEH T.9 (1990)*, p. 5-20.
  - ROUECHE Y., *Le canton de Baigneux-les-Juifs en 1900 : à travers les cartes postales*, Saint-Seine-l'Abbaye, Éditions de Saint-Seine-l'Abbaye, 1982, 47 p.
  - ROUGEOT Paul, *Histoire de Thoisy-le-Désert*, s. l., Paul Rougeot, 1993, 418 p.
  - ROUGER Eric, « Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation : réflexion et méthode » dans *Archéologie médiévale*, T. 28 (1998), Paris, CNRS, 1999 p. 161-172.
  - ROUSSEL Christiane (dir.), *Besançon et ses demeures : du Moyen-Age au XIX<sup>e</sup> siècle*, Lyons, Lieux dits éditions, 2013, 295 p.



## Sources, bibliographie, sitographie

- ROUSSEL Louis, « L'écomusée de Seurre et les maisons à colombage du Val de Saône », *MCACO T. 36 (1990-1992)*, Dijon, p. 153-162.
- ROUSSEL Louis, *Mâlain, une histoire en Bourgogne, Cahiers du Mémontois n°89*, 2015.
- ROUSSET Valérie, « Deux maisons jumelles médiévales à Mayrignac-le-Francal (Lot) et autres exemples en milieu rural », *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France T.LXII*, 2002, p. 91-115.
- ROUSTEAU-CHAMBON Hélène, *Le gothique des temps modernes : architecture religieuse en milieu urbain*, Paris, Picard, 2003, 327 p.
- ROUX Simone, *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 1976, 300 p.
- ROUX Simone, *Le monde des villes au Moyen-Age XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1994, 190 p. (Carré d'Histoire).
- ROUX Simone, « La construction courante à Paris, du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public : la construction au Moyen Age, histoire et archéologie*, 3<sup>e</sup> congrès, Besançon, 1972. p. 175-189.
- ROUX Simone, « Le marché immobilier », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 139-141.
- ROY Thomas, « Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge », dans *AB T. 92-1*, 2020, p. 159-168.
- RUSSO Daniel, *Couleur de temps, fragments d'histoires : peintures murales en Bourgogne XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, exposition au musée archéologique de Dijon du 21 juin au 2 novembre 2003*, Talant, Patrimoine ambiances et couleurs de Bourgogne, 2003, 157 p.

## S

- SABOT Thierry, *La maison paysanne, de la cave au grenier dans l'intimité des chaumières (XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Thisa, 2017, 48 p.
- SACCARO Laurent, *Le goût du Moyen-Age en Bourgogne*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2016, 393 p.
- SAINT JACOB Pierre de, *Des terroirs et des hommes : études sur le monde rural et le pays bourguignon, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, 469 p.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Caractères et transformations du parcellaire Dijonnais au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : contribution à l'étude de l'habitat et de la ville » dans *AB*, T. 62 fasc. 2 n°246-247 (avril-décembre 1990), Flavigny, Traditions monastiques, 1991, p. 97-116.
- SAINT-AUBIN Jean-Paul, *Le relevé et la représentation de l'architecture, Inventaire général*, Paris, Association Etudes, loisirs et patrimoine, 1992, 231 p. (Documents et méthodes n° 2).
- SAINT-DENIS Alain, « Les villes de Bourgogne au Moyen-Age classique (XI<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle) », dans collectif, *La civilisation urbaine en Bourgogne*, *AB*, T. 71, Dijon, Annales de Bourgogne, 2000, p. 13-28.
- SAINT-DENIS Alain, « La topographie de l'espace urbain médiéval, sources et méthodes », dans *Archéologie des villes, démarches et exemples en Picardie, Revue archéologique de Picardie (numéro spécial 16)*, 1999, p. 35-40.
- SAINT-DENIS Alain, *Apogée d'une cité, Laon et le Laonnois aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1994, 652 p.
- SAINT-DENIS Alain, « Les maisons médiévales comme documents historiques, les maisons romanes de Cluny », dans *BUCEMA n°5*, Auxerre, CEM, 2001, p. 47-52.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le pan de bois en Bourgogne XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle », dans ALIX Clément, EPAUD Frédéric (dir.), *La construction en pan de bois au Moyen-Age et à*

## Sources, bibliographie, sitographie

- la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais et presses universitaires de Rennes, 2013, p. 305-344.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Maisons-tours et maisons de bourgs, des parentés dans l'habitat noble entre milieu urbain et rural en Bourgogne, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, à propos de trois maisons de Tournus (Saône-et-Loire) à corps principal élevé » dans *Pages de l'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, T. IV, Lyon, Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévale, 1997, p. 97-112.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Tournus, la ville au Moyen-Age et les vestiges de ses maisons (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *Saône-et-Loire : Bresse bourguignonne, Chalonnais, Tournugeois, Congrès archéologique de France*, 166<sup>e</sup> session, 2008, Paris, Société française d'archéologie, 2010, p. 337-348.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Construire et habiter le bois au Moyen Âge », *Les veines du temps, Lectures de bois en Bourgogne*. Catalogue de l'exposition du Musée Rolin d'Autun, 1992, p. 217-289.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Habitat et processus d'agglomération en Bourgogne au cours du Moyen-Age (V<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup>) : l'apport des travaux archéologiques des années 1995-2005, contribution au bilan scientifique régional », dans *Revue Archéologique de l'Est*, T. 61, Dijon, Société archéologique de l'Est, 2012, p. 259-301.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Le tramway de Dijon et l'archéologie : topographie de la ville médiévale et moderne », *Archéopages hors-série n°4, rationalisation et dynamisme de la recherche*, Inrap, 2016, p. 131-142.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Maisons de bois à Dijon à la fin du Moyen-Age », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, T. 35 (1987-1989), Dijon, Académie des sciences, arts et belles lettres, 1993, p. 295-316.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « Marges et périphéries d'abbayes, témoins de vie laïque au service des moines, à Dijon et Nevers aux X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans REVEYRON Nicolas, PUEL Olivia et GAILLARD Charlotte (dir.), *Architecture, décor, organisation de l'espace : les enjeux de l'archéologie médiévale*, DARA n°38, Lyon, 2013, p. 105-116.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, DELAROZIERE Benoît, « Le monastère et le bourg de Saint-Seine-l'Abbaye : plans anciens et vestiges conservés », dans *MCACO T. 36 (1990-1992)*, p. 277-304.
  - SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, SEILLER Maurice, « La construction de bois », dans ESQUIEU Yves, PESEZ Jean-Marie, *Cent maisons médiévales en France (du XII<sup>e</sup> au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)*, Paris, CNRS, 1998, p. 69-85.
  - SALAMAGNE Alain (dir.), *Hôtels de ville : architecture publique de la Renaissance*, Tours, Presses universitaires François Rabelais de Tours, 2015, 383 p.
  - SALCH Charles-Laurent (dir.), *Atlas des villes et villages fortifiés en France : Moyen-Age*, Strasbourg, Éditions Publitotal, 1978, 495 p.
  - SALCH Charles-Laurent, *Fenêtres et portes dans l'Indre : modénatures du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Strasbourg, Centre d'archéologie médiévale, 2019, 123 p.
  - SALVEQUE Jean-Denis, « Les fenêtres à meneaux et traverses de Cluny : état de la question après la découverte de volets intérieurs du XVI<sup>e</sup> siècle dans une maison 3 rue de la Barre », *Bulletin du centre d'études clunisiennes* 2004, 2004, 30 p.
  - SALVEQUE Jean-Denis, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, « L'architecture des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup>, et XIV<sup>e</sup> siècles à Cluny et Tournus », dans THIRION Jacques (dir.), *Saint-Philibert de Tournus - Histoire - Archéologie - Art*, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes - Tournus, 15-16 juin 1994, Mâcon, CIER, 1995, p. 347-375.
  - SANDRON Dany, PILLET Elisabeth, « Les caves de Paris, les espaces fonctionnels d'une ville dynamique », dans *Dossiers d'archéologie n°371*, septembre-octobre 2015, p. 14-19.

## Sources, bibliographie, sitographie

- SAPIN Christian (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre, Paris, Éditions du CTHS, 2000, 493 p.
- SAPIN Christian (dir.), *Cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre : la seconde vie d'une cathédrale, 7 ans de recherches pluridisciplinaires et internationales*, Auxerre, Centre d'études médiévales Saint-Germain, 2011, 526 p.
- SAPIN Christian (dir.), *Enduits et mortiers : archéologie médiévale et moderne*, Dossier de documentation archéologique n°15, Paris, CNRS, 1991, 122 p.
- SAPIN Christian, « Archéologie médiévale et maisons urbaines à propos de découvertes récentes rue des Forges à Dijon » dans *MCACO*, T. XXXIII (1982-1983), Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1984, p. 211-224.
- SAPIN Christian, « Flavigny gothique : éléments nouveaux pour l'étude de l'architecture et de la sculpture gothique en Bourgogne », dans *BM*, T. 138-IV (1980), Paris, Société française d'archéologie, Musée des monuments français, p. 417-437.
- SAPIN Christian, « Flavigny sur Ozerain - Haut lieu de l'architecture médiévale », dans *Archéologia*, n° 153 (Avril 1981), Faton, Dijon, p. 30-40.
- SAPIN Christian, « L'ancien bourg de Flavigny, état des recherches historiques et archéologiques récentes », dans *MCACO*, T. XXXIII (1982-1983), Dijon, Académie des sciences, arts et belles-lettres, 1984, p. 171-191.
- SAPIN Christian, « Le Moyen-Age et l'archéologie urbaine en Bourgogne », dans collectif, *La civilisation urbaine en Bourgogne*, *AB*, T. 71, Dijon, Annales de Bourgogne, 2000, p. 49-59.
- SAPIN Christian, BERRY Walter, « Les abords de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, naissance d'un îlot urbain : l'apport des recherches à la connaissance de l'îlot urbain et du quartier canonial », dans *Bucema 2 (1999)*, Auxerre, Centre d'études médiévales, 1999, 32 p.
- SAPIN Christian, BERRY Walter, *Les abords de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun du IX<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, naissance d'un îlot urbain*, *Bucema 2*, Auxerre, 1999, 32 p.
- SAPIN Christian, Pierre PINON (dir.), *Les fortifications urbaines en Bourgogne, actes du colloque tenu à Semur-en-Auxois les 10 et 11 juin 2011*, Semur-en-Auxois : Société des Sciences de Semur-en-Auxois, 2015, 249 p.
- SAPIN Christin, SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, « La maison urbaine », JANNET-VALLAT Monique (dir.), *Il était une fois la Côte-d'Or, 20 ans de recherches archéologiques, exposition au musée archéologique de Dijon*, Paris, Errance, 1990, p. 206-209.
- SARDIN Ferdinand, *Montbard*, s. l., s. n., s. d., 74 p.
- SAUGET Jean-Michel, « Datation et typochronologie de l'habitat rural de la plaine languedocienne : pièges chronologiques et familles recomposées », dans *In Situ* [En ligne], n° 9, 2008, mis en ligne le 18 avril 2012, consulté le 16 décembre 2013. URL : <http://insitu.revues.org/3895> ; DOI : 10.4000/insitu.3895.
- SAUTEREAU Philibert-Bernard, *Histoire de Sombernon*, Cîteaux, Librairie Saint-Joseph, 1892, 211 p.
- SAUTEREAU Philibert-Bernard, *Notice historique sur Sombernon*, Cîteaux, Librairie Saint-Joseph, 1881, 211 p.
- SCelles Maurice, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen-âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Le patrimoine, 1999, 252 p.
- SCelles Maurice, NAPOLEONE Anne-Laure (dir.), *La maison au Moyen âge dans le midi de la France*, Actes des journées d'études de Toulouse les 19 et 20 mai 2001, Toulouse, Société archéologique du midi de la France, 2003, 288 p. (Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France).

## Sources, bibliographie, sitographie

- SCELLES Maurice, NAPOLEONE Anne-Laure (dir.), *La maison au Moyen âge dans le midi de la France*, Actes du colloque de Cahors les 6 7 et 8 juillet 2006, Toulouse, Société archéologique du midi de la France, 2008, 370 p. (Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France).
- SCHOFIELD John, *Medieval london houses*, London, Yale university press, 1994, 272 p.
- SEILLER Maurice, « Repères chronologiques pour la compréhension de l'architecture en pan de bois en Alsace », dans Collectif, *Pans de bois de Bresse et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui, échanges d'expériences entre différentes régions françaises, actes de la Journée d'étude*, Ecomusée de la Bresse bourguignonne, 2005, p. 67-83.
- SELMERSHEIM Pierre, « Maison dite de Saint-François de Sales », *Encyclopédie d'architecture*, Paris, 1889, p. 133-134.
- SENE Alain, « Quelques instruments des architectes et des tailleurs de pierre au Moyen Âge : hypothèses sur leur utilisation », *La construction au Moyen Age, histoire et archéologie*, actes des congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, 1972, p.39-52.
- SIEGFRIED Irène, *Missery, un village en Bourgogne : instantanés pour demain*, Missery, Clin d'oeil, 2001, n. p.
- SIGRID Pavèse, *Caves et entrées de caves à Fontaine-lès-Dijon : 32e journées européennes du patrimoine 2015*, Fontaine-lès-Dijon, Les Amis du vieux Fontaine, 2015, 4 p.
- SIMONNET Jules, « Juifs et lombards », *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 2e série T. XIII*, 1865, p. 145-244.
- SIMONNET Jules, *Documents pour servir a l'histoire de la vie privée, extraits des protocoles de notaires (XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle)*, Dijon, Rabutot, 1867, 492 p.
- SIMONNET Jules, *Notice sur Hugues Aubriot, bailli de Dijon sous Philippe le Hardi et prévôt de Paris sous Charles V*, Dijon, Rabutot, 1868, 64 p.
- SIROT Elisabeth, *Allumer le feu : cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. et J. Picard, 2011, 183 p.
- SONNET Bernard, « Une vue de Saint-Jean-de-Losne au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *MCACO T. 37*, 1997, p. 371-377.
- SOUNY David, MARIN Agnès, GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, BOUTOULLE Frédéric, *Saint-Emilion : une ville et son habitat médiéval (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Emilion, Lieux-Dits, 2016, 324 p.
- SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis, « Restitution de la demeure médiévale montpelliéraine », dans *Archéologie du Midi médiéval*, T. 5 (1987), p. 143-152.
- SOURNIA Bernard, VAYSSETTES Jean-Louis, *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, Inventaire général des monuments historiques, 1991, 250 p. (collection Études du patrimoine).
- SPERANZA Martine, Iconographie de la frontière (1477-1678), *Chastels et maisons fortes 5*, Chagny, Centre de Castellologie de Bourgogne, p. 225-244.
- SPERANZA Martine, *Maisons de briques et de tuiles : construire en brique du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup> siècle*, article de blog : <http://www.auxonne-patrimoine.net/2017/07/maison-de-briques-et-de-tuiles.html>.
- STRATFORD Neil, « Sculpture romane originaire de Moutiers-Saint-Jean », *MCACO T. XXXII* (1980-1981), Dijon, 1983, p. 330.
- STRATFORD Neil, *Studies in Burgundian Romanesque Sculpture, vol. 1*, London, The Pindar Press, 1999, 389 p.

## T

## Sources, bibliographie, sitographie

- TABBAGH Vincent, « L'inventaire après décès de Jehan Pégu, prêtre dijonnais (1403), LEPAGE Dominique, LOISEAU Jérôme, RAUWEL Alain (dir.), *Urbanités : vivre, survivre, se divertir dans les villes, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : études en l'honneur de Christine Lamarre*, Éditions universitaires de Dijon, 2012, p. 135-146.
- TABOUROT Etienne, *Les bigarrures et touches du seigneur des accords, avec les apophtegmes du sieur Gaulard et les escaignes dijonnaises*, 1582, 870 p.
- TARBOCHEZ Gaëlle, « Le patrimoine de la mort. Quelques aspects de l'économie des fondations pieuses à Dijon (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », dans *AB T. 76-1*, 2004, p. 3-22.
- TAVERDET Gérard, *Noms de lieux de Bourgogne, introduction à la toponymie*, Paris, Bonneton, 1994, 232 p.
- TAYLOR Justin, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Bourgogne*, Paris, A.F. Lemaître, 1863, 177 p.
- TERRE Marcel, *Promenade dans le vieux Noyers*, Noyers, 1935, 32 p.
- TERRIER ALIFERIS Laurence, *L'imitation de l'antiquité dans l'art médiéval (1180-1230)*, Turnhout, Brepols, 2016, 343 p.
- THEURIET Charles, *Histoire de Nuits-sous-Beaune*, Dijon, Damongéot, 1886, 475 p.
- THEVENOT Christian, « La vie à Echarnant au temps des moines noirs (1140-1791) », dans *RTCBEH T. 18 (2000)*, p. 5-48.
- THINLOT Françoise, *Maisons de Bourgogne*, Paris, Hachette, 1974, 111 p.
- THINLOT Françoise, *Maisons paysannes de Bourgogne*, Paris, Berger-Levrault, 1983, 289 p.
- THIRION Jacques (dir.), *Saint-Philibert de Tournus - Histoire - Archéologie - Art*, Actes du colloque du Centre International d'Etudes Romanes - Tournus, 15-16 juin 1994, Mâcon, CIER, 1995, 717 p.
- THOMAS Evelyne, *Vocabulaire illustré de l'ornement : par le décor de l'architecture et des autres arts*, Paris, Eyrolles, 2012, 287 p.
- TIERCELIN Arnaud, « Les fenêtres à croisées bretonnes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », dans *BM T. 170-1*, 2012, p. 31-40.
- TILLEQUIN André, TILLEQUIN Jean, *Nolay : histoire des monuments, édifices et équipements communaux*, Paris, Tillequin, 2000-2003, 3 vol.
- TILLEQUIN André, TILLEQUIN Jean, *Un gros bourg sous l'Ancien Régime : Nolay en Bourgogne*, Nolay, A. et J. Tillequin, 1987, 223 p.
- TILLET Jules, « Cellier de Clairvaux », dans *Congrès archéologique de France, 91<sup>e</sup> session*, Dijon, 1929, p. 121-127.
- TIMBERT Arnaud, « Emploi du marteau taillant bretté en Basse-Bourgogne avant 1200 », dans *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des Monuments Historiques de l'Yonne n°16 (1999)*, p. 67-70.
- TIMBERT Arnaud, *Restaurer et bâtir : Viollet-le-Duc en Bourgogne*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2013, 553 p.
- TOLLET Robert (dir.), *Le logis en pan-de-bois dans les villes du bassin de la Meuse moyenne (1450-1650)*, Liège, Commission royale des monuments, sites et fouilles, 2008, 314 p.
- TOULIER Bernard, « La vieille ville de Chinon : une architecture fossile du XV<sup>e</sup> siècle », dans collectif, *Chinon, architecture*, exposition itinérante, Orléans, Inventaire général du Centre, 1983, p. 71-78. (Mémoires de la Société archéologique de Touraine n°11).
- TOURBET Pierre, LADEY Louis, *Chenôve et son passé*, Chenôve, Les Amis du vieux Chenôve, 1974, 22 p.
- TOURNIER Claude, « Le vin à Dijon de 1430 à 1560 : ravitaillement et commerce », *AB T. 22*, 1950, p. 161-186.

## Sources, bibliographie, sitographie

- TOUSSAINT P., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1270 à 1276*, Dijon, 1906.
- TOUZE Rachel, et al., *Grilles de fenêtres et d'impostes en fer forgé : du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Monum, éditions du Patrimoine, 2006, 284 p.
- TRENEY M., *Monographie de Créancey*, s. l., s. n., 1899, 68 p.
- TRIDON Edme-Nicolas, *Notice archéologique et pittoresque sur Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, Chevallot, 1847, 135 p.
- TRILLAUD Jacques, *Les chevaliers de l'ordre du Temple en Bourgogne : les commanderies templières*, Dijon, Éditions du Bien Public, 1991, 47 p.
- TRIVELLONE Alessia, « Têtes, lions et attributs sexuels : survivances et évolutions de l'usage apotropaïque des images de l'Antiquité au Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa n°39 (2008)*, p. 209-221.
- TROCHET Jean-René, « Réflexions sur l'apparition de la cheminée dans les maisons rurales françaises d'après les sources ethnographiques », dans FELLER Laurent, MANE Perrine, PIPONNIER Françoise (dir.), *Le village médiéval et son environnement : études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, p. 237-249.
- TROCHET Jean-René, *Les maisons paysannes en France et leur environnement, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Créaphis, 2007, 605 p.

## UV

- VACHON Patrice, « Engoulants et vouivre », *Pays de Bourgogne n°228*, mars 2011, p. 3-5.
- VADOT Félix, *Bligny-sur-Ouche*, Marseille, J. Laffitte, 1980, 815 p.
- VALAIS Alain (dir.), *L'habitat rural au Moyen-Age dans le Nord-ouest de la France : Deux-Sèvres, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, 2 volumes.
- VALAT G., *Chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon : de 1155 à 1200*, Dijon, 1907.
- VALENTIN Michel, *Is-sur-Tille, miettes d'histoire*, 4 tomes, Société d'histoire Tille-Ignon, 2011.
- VAN OSSEL Paul, « De la « villa » au village : les prémices d'une mutation », dans *Autour du « village » : établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, 2010, p. 219-236.
- VANDEVENNE Roger, *En Bourgogne, découvrir les colombiers et pigeonniers de la Côte-d'Or*, Viévy, L'Escargot Savant, 2007, 432 p.
- VARENE Pierre, *Sur la taille de la pierre antique, médiévale et moderne*, Dijon, Université de Dijon, centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, 1974, 67 p.
- VASSELIN Martine « Les têtes en médaillon dans le décor architectural : l'acclimatation du motif dans le sud est de la France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans ESQUIEU Yves (dir.), *Du gothique à la Renaissance, architecture et décor en France, 1470-1550, actes du colloque de Viviers, 20-23 septembre 2001*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2003, p. 259-270.
- VATANT Robert, *Le monastère inachevé : les ursulines à Flavigny (1632-1792)*, Marmagne, SACF, 1999, 69 p.
- VAUCHEZ André (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen-Age*, 2 tomes, Paris, Le Cerf, 1997, 1692 p.
- VAUCOULON Patryck, CHIFFAUT Alain, *La Bourgogne : paysages naturels, faune et flore*, Paris, Delachaux et Niestlé, 2004, 324 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- DE VAULCHIER René, « Les propriétaires de l'hôtel Chambellan au XVII<sup>e</sup> siècle », dans *Bulletin du Syndicat d'Initiatives de Dijon*, janvier-février 1964, p. 13-16.
- VEAU Armand, *Notes et documents sur Auxey-Duresses, la baronnie de Meursault, la baronnie de Saint-Romain et le comté de La Rochepot*, Beaune, s. n., 1932, 2 vol.
- VERDIER Aymar, CATTOIS François, *Architecture civile et domestique au Moyen-Age et à la Renaissance*, 2 tomes, Paris, Didron, 1855-1857, 416 p.
- VERDON Jean, *La vie quotidienne au Moyen Age*, Paris, Perrin, 2020, 381 p.
- VERGINE Thomas, « Les agglomérations d'origine castrale en Auxois-Châtillonnais (X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles) », *BSSS T. CXXVIII*, Semur-en-Auxois, 2020, p. 225-248.
- VIAUX Dominique, « Fortunes immobilières à Dijon au commencement du 15<sup>e</sup> siècle », dans *AB T. 66 (1994)*, Dijon, Annales de Bourgogne, 1994, p. 65-80.
- VIAUX Dominique, *La vie paroissiale à Dijon à la fin du Moyen-Age*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 1988, 226 p.
- VIENNE Henri, *Essai historique sur la ville de Nuits*, Marseille, J. Laffitte, 1976, 380 p.
- VIENNE Henri, *Gevrey-Chambertin : notice historique, topographique et statistique*, Dijon, Douillier, 1850, 112 p.
- VIENNE Henri, *Notice sur Brochon*, Dijon, Douillier, 1855, n. p.
- VIENNE Henri, *Notice sur Couchey*, Dijon, Douillier, 1855, n. p.
- VIGNIER Françoise, « Le 16 rue du Petit Potet », dans *MCACO T. XXVIII*, Dijon, 1974, p. 237-242.
- VIGNIER Françoise, « De l'enclos de Clairvaux à l'immeuble régional », dans *MCACO T. 33 (1982-1983)*, Dijon, Académie des Sciences, arts et belles lettres, 1984, p. 199-209.
- VIGNIER Françoise, « Le lotissement du Champs Damas et la maison de la communauté des notaires », dans *MCACO T. 27*, Dijon, 1971, p. 149-160.
- VIGNIER Françoise, *Histoire de Longecourt-en-Plaine (Côte-d'Or)*, s. l., s. n., 1970, 32 p.
- VILLAND Jacques, *La maison dite Bosq-Cousturier à Diénay : ancienne maison manoriale des abbés de Saint-Bénigne, une histoire vieille de 700 ans*, Is-sur-Tille, Société d'histoire Tille-Ignon, 2016, 116 p.
- VINCENEUX Jacques, *Beaune au fil des siècles*, Bligny-sur-Ouche, J. Vinceneux, 2002, 205 p.
- VINCENEUX Jacques, *Bligny-sur-Ouche hier et aujourd'hui*, s. l., Vinceneux, 1995, 221 p.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Fenêtre », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1861, T. V, p. 365-419.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, « Maison », dans *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, B. Bance éditeur, Paris, 1861, T. VI, p. 214-300.
- VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, 9 tomes, Paris, B. Bance, 1858 à 1868, 4738 p.
- VISSIERE Laurent, MARCHANDISE Alain, DUMONT Jonathan (dir.), *1513, l'année terrible : le siège de Dijon*, Dijon, Editions Faton, 2013, 250 p.
- VITRY Paul, *Hôtels et maisons de la Renaissance Française : recueil de documents sur l'architecture privée des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, E. Levy, 1910-1914, 3 volumes.
- VOISIN A., « Notes sur la vie urbaine au XV<sup>e</sup> siècle : Dijon la nuit », *AB T. 9*, 1937, p. 265-279.
- VOISIN A., « La vie dijonnaise au XV<sup>e</sup> siècle. Une affaire de propos séditieux », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1934*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1934, p. XXXIX-XLI.
- VOISIN A., « Le français usuel et le langage populaire à Dijon à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Mémoires de l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, année 1938*, Dijon, Imprimerie Jobard, 1938, p. XVI.

## W

- WALAINE Liliane, *Noiron-sous-Gevrey : « un peu d'histoire »*, Noiron-sous-Gevrey, Bibliothèque municipale, 1996, 122 p.
- WEISS Valentine (dir.), *La demeure médiévale à Paris : répertoire sélectif des principaux hôtels*, Paris, Archives Nationales, 2012, 183 p.
- WERLE Maxime, *La droguerie du Serpent, une demeure médiévale au coeur de Strasbourg*, Strasbourg, Université Marc Bloch, 2006, 170 p.
- WITTMANN René, *Flavigny-sur-Ozerain*, Paris, Plon, 1960, 21 p.

## XYZ

- YANTE Jean-Marie, BULTOT-VERLEYSSEN Anne-Marie (dir.), *Autour du « village » : Établissements humains, finages et communautés rurales entre Seine et Rhin (IV<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles), actes du colloque international de Louvain-la-Neuve, 16 - 17 mai 2003*, Louvain-la-Neuve, Institut d'études médiévales de l'Université catholique de Louvain, 2010, 543 p.
- YEDID Adam, *Centre historiques : les outils de lecture*, Paris, Les éditions du Stu, 1987, 77 p.

## Travaux universitaires et rapports scientifiques

- ALIX Stéphane (dir.), *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Dijon, 5 rue Danton, de la nécropole antique à la ville médiévale*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2019, 118 p.
- ALIX Stéphane (dir.), *Dijon, Côte-d'Or : 61 rue des Godrans*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Inrap Grand Est sud, 2017, 170 p.
- AUMARD Sylvain, *Charpente remarquables de Bourgogne*, Rapport d'étude, CEM d'Auxerre, 2015.
- BAARD Marie-Sabine, *Les vestiges des possessions de l'abbaye de Fontenay, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1994, 118 p.
- BARADEL-VALLET Catherine, *Les toitures polychromes de Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Jean Rosen*, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, 352 p.
- BATISSE Chrystelle, *L'étude d'archéologie du bâti de la Porte du Bourg de Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or)*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de DESS « méthodes scientifiques et techniques en Archéologie » sous la direction de Christian SAPIN), 2003, 75 p.
- BAZIN Alice, *La maison de Morimond à Dijon : un exemple de relais urbain cistercien du XIII<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master en histoire de l'art médiéval sous la direction de Denis Cailleaux, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, 111 p.
- BECK Patrice, *Trois villages bourguignons à la fin du Moyen-Age (Tailly, Bligny-les-Beaune et Curtil) : étude d'histoire économique et de topographie archéologique*, mémoire de maîtrise d'histoire à Paris X Nanterre sous la direction de Jacques Heers et Jean-Marie Pesez, 1973, 141 p.
- BECK Patrice, *Une ville rurale à la fin du Moyen Âge : Nuits-Saint-Georges*, thèse de doctorat en archéologie médiévale, Université de Dijon, 1980, 439 p.



## Sources, bibliographie, sitographie

- BEGUIN Amélie, *Espace urbain et habitat dans la ville haute d'Autun (vers 1400-1550)*, Paris, Université Paris IV Sorbonne (thèse de doctorat en archéologie médiévale dirigée par Dany SANDRON), 2009, 900 p.
- BERPERRON Karine, *La représentation cartographique de Dijon aux XVI<sup>e</sup> XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, 131 p.
- BENNECHET Jean-Pierre, *La vie dans le vignoble beaunois au temps de la Peste noire, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1973, n. p.
- BIERRY Bernard, *L'habitat rural de la vallée de l'Ource, mémoire de maîtrise en géographie*, Dijon, Université de Dijon, 1976, n. p.
- BLONDEL Madeleine, *Le prieuré Notre-Dame de Semur-en-Auxois (1154-1540)*, mémoire de maîtrise en histoire sous la direction de Robert Folz, 1974.
- BOTTE Agnès, *Les hôtels particuliers dijonnais de 1610 à 1715, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Claude Mignot*, Paris, Université de Paris 4, 2011.
- BOTTE-GRUYER Agnès, *Les escaliers dans les demeures privées en Bourgogne, XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles, mémoire de DEA sous la direction de P. Choné*, Dijon, Université de Bourgogne, 2003.
- BOUVARD André, *Les peuplements castraux de la montagne du Doubs, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Michel Bur*, Nancy, Université de Nancy II, 1997, 4 volumes.
- BRELAUD Jean-Pierre, *Les chanoines de la collégiale de Beaune au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 1998, 2 vol.
- BURGUIERE-LABRUNIE Françoise, *Les maisons à pans de bois d'Auxerre, premier repérage*, Paris, Université de Paris-Panthéon-Sorbonne (mémoire de maîtrise en Histoire de l'art sous la direction de Quitterie Cazes, 2002, 162 p. + annexes.
- BUTTNER Stéphane, *Géoarchéologie des liants de maçonnerie en Bourgogne du nord (V<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) : évolution historique et technique : contribution aux études archéologiques de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre et du chevet de la Madeleine de Vézelay*, Paris, Université Pierre et Marie Curie (thèse de doctorat en Environnement et archéologie dirigé par Alain TABBAGH), 2003, 281 p. + annexes.
- BÜTTNER Stéphane, *Savoir-faire et matériaux traditionnels dans la construction et la restauration du patrimoine rural bâti de l'Auxois - Côte d'Or - Région Bourgogne - Rapport diagnostique*, Centre d'Etudes Médiévales, 1997, 42 p.
- CAMPANAUD Thomas, *Étude archéologique succincte du pan de bois situé rue du Bourg à Semur-en-Auxois*, Rapport de diagnostic préventif (élévations), 2006, 7 p.
- CAMPANAUD Thomas, *La maison gothique en Auxois (Bourgogne) : Proposition de protocole d'étude archéologique du bâti civil*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de master d'Archéologie médiévale dirigé par Daniel RUSSO et Christian SAPIN), 2005, 2 volumes, 125 p. + annexes.
- CAMPANAUD Thomas, *Rapport d'étude archéologique, Maison Lacordaire à Flavigny-sur-Ozerain*, 2006, 27 p.
- CANAT Christine, *Etude documentaire : habiter à Joigny au Moyen Age*, Dijon, DRAC de Bourgogne, 1998
- CAPDEVILLE Céline, *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Dijon, Rue de la Préfecture*, rapport de diagnostic archéologique, Dijon, 2018, 112 p.
- CARD Christophe, *Varois-et-Chaignot Les Epenottes*, rapport de fouilles archéologiques, Dijon, Inrap, 2004, 255 p.
- CAZES Quitterie, *Toulouse médiévale en perspectives entre archéologie et histoire de l'art*, Paris, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne (thèse d'habilitation à diriger des recherches en histoire de l'art et archéologie sous la direction de Christiane PRIGENT), 2008, 152 p.
- CHAPELOT Odette, *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, thèse en histoire sous la direction de

## Sources, bibliographie, sitographie

- Jacques Le Goff, Paris, Université de Paris 1, 1975, 3 volumes.
- CHATEAU Jean, *La vente en Bourgogne au XIII<sup>e</sup> siècle*, Diplôme d'études supérieures, Dijon, Université de Bourgogne, 1958, n. p.
  - CHAUVET Jean-Yves, *L'architecture vernaculaire en brique, pierre et pisé de la plaine et du Val de Saône (Côte-d'Or)*, Ecomusée de Saône, 1993, 129 p.
  - CHAUVET, Jean-Yves, *L'architecture vernaculaire à ossature bois du Val et de la Plaine de Saône*, Ecomusée de Saône, 1992, 118 p.
  - CHEDEAU Catherine, *Les arts à Dijon au XVI<sup>e</sup> s., les débuts de la Renaissance (1494-1551)*, thèse de doctorat en art et archéologie, Paris, Université de Paris 4, 1992, 2 volumes.
  - CHOPELAIN Patrick, *Saint-Martin-du-Mont, Cestres, La Vie aux Maires : la fouille de la demeure d'un notable rural du bas Moyen Âge*, rapport de fouille, Dijon, INRAP, 2016, 293 p.
  - CLAERR-ROUSSEL Christiane, *L'évolution de la fenêtre et de son vitrage à Besançon et dans sa région : 1660-1800*, Communication au séminaire d'archéologie médiévale de l'Université de France-Comté, 1998, 9 p.
  - CLERC A., *Hotel chambellan de 1490 à nos jours*, Services techniques ville de Dijon, 2001.
  - CROTET Louise-Marie, *Les façades des maisons en pierre au Moyen Age à Dijon*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Archéologie médiévale dirigé par Denis CAILLEAUX), 2003, 2 volumes, 146 p. + annexes.
  - DELAROZIERE Benoît, *Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or), Etude du site*, Première partie Inventaire, Dijon, Délégation régionale à l'architecture et à l'environnement de Bourgogne, 1983, 154 p.
  - DELAROZIERE Benoît, *Laviers de Bourgogne : connaissance et transmission d'un savoir*, DRAC Bourgogne.
  - DELAROZIERE Benoît, *Un bourg viticole de la Côte bourguignonne : Gevrey-Chambertin*, DRAC Bourgogne, 1999.
  - DELAROZIERE Benoît, *L'habitat rural de l'Auxois*, rapport remis à la DRAC, 1993.
  - DELAROZIERE Benoît, *Etude typologique de l'habitat rural de l'Yonne, zone sud-est*, rapport remis à la DRAC.
  - DORNIER Michel, *Semur-en-Auxois au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de DES, Dijon, 1965, 174 p.
  - DURAND Micheline, *Substructions vézeliennes : architecture civile du Moyen Age*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Histoire de l'art sous la direction de Simonne DEYTS), 1972, 142 p.
  - EICHER Véronique, *Flavigny-sur-Ozerain en Bourgogne : système de défense et organisation interne d'un bourg monastique au Moyen-Age*, Paris, Université de Paris IV (mémoire de maîtrise sous la direction de A. Prache), 1983, 2 volumes.
  - FALLAY Jean dir., *Le site du Bois du Fourneau, Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or) : Une occupation fortifiée des XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles*, Dijon, rapport de sondage archéologique, SIFCO, 2016, 137 p.
  - FALLAY Jean, *Le réduit castral et le hameau de Vellemont, Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or), entre le X<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle : étude d'une seigneurie ancienne et d'un site fortifié inédit, mémoire de master 1 sous la direction de Hervé Mouillebouche*, Dijon, Université de Bourgogne, 2016, 89 p.
  - FOUCHER Marion, *La pierre et les hommes en Bourgogne : archéologie et histoire d'une ressource en oeuvre du Moyen-Age à l'époque moderne*, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Jean-Pierre Garcia, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, 3 volumes.

## Sources, bibliographie, sitographie

- FRANTZWA Guillaume, *Vivre hors du cloître : l'habitat canonial à Metz au Bas Moyen Age (1200-1530)*, thèse de l'école des chartes sous la direction de Christine Barralis, Paris, Ecoles nationale des Chartes, 2015, 379 p.
- GALANAUD Anne, *Démographie et société à Dijon à la fin du Moyen Âge (1357-1447) : à partir d'une analyse informatique des registres des comptes de l'impôt des marcs*, thèse de doctorat sous la direction de Jacky Theurot, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, 799 p.
- GALLY Louis, *Essai sur le bail à cens en Bourgogne et chartes de l'abbaye de Saint-Etienne de Dijon de 1395 à 1400*, thèse de doctorat en sciences juridiques, Dijon, Imprimerie Jobard, 1905, 137 p.
- GAUDRY Jean-Marc, *L'hôtel des ducs de Bourgogne à Beaune, XIV-XV<sup>e</sup> s.*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 1978, 81 p.
- GOETZ Bernard, *Les caves du vieux Besançon du Moyen Âge à la Renaissance*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art, Université de Besançon, 1977.
- GOUSTIAUX Françoise, *La vie rurale dans le chatillonnais au XV<sup>e</sup> s.*, maîtrise d'histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 1980, n. p.
- HONTCHARENCO Vanessa, *La mise en œuvre des corps moulurés : autour de quelques exemples du sud-est Auxerrois, XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de master sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2007, 2 vol.
- HONTCHARENKO Vanessa, *Avallon (89) : Maison des sires de Domecy (rue Bocquillot), rapport d'étude archéologique*, DRAC, 2010, 160 p.
- HONTCHARENKO Vanessa, *Flavigny-sur-Ozerain (21), Maison des baillis, Rapport d'étude archéologique*, Service régional de l'Archéologie de la DRAC Bourgogne et Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2009, 76 p.
- HONTCHARENKO Vanessa, *Dijon (21), Hôtel Aubriot 40 rue des Forges, Rapport d'expertise archéologique*, Service régional de l'Archéologie de la DRAC Bourgogne et Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2009, 76 p.
- HOURS Henri, *Peuplement et habitat rural en Bourgogne au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de l'École nationale des chartes, 1977.
- HUMBERT Laure, PASCAL Marie-Noëlle, *Beaune (Côte-d'Or) : Petite place Carnot, rapport d'évaluation archéologique*, Dijon, Inrap, 2002.
- JACQUENET Xavier, *La châtelainie de Salmaise (1335-1444), mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1992, 101 p.
- JOLLY Virginie, *L'habitat civil des petites villes de Bourgogne à la fin du Moyen-Age, l'exemple de Semur-en-Auxois*, Tours, Université de Tours (mémoire de DEA en Sciences de la ville sous la direction de Joëlle BURNOUF), 2000, 71 p. + annexes.
- JOLLY Virginie, *Notice sur le sondage effectué au devant de la porte du Bourg de Flavigny-sur-Ozerain le 20 septembre 2006*, 2006.
- JOLLY Virginie, *La cave de la maison 1 rue Fontaignotte*, rapport d'étude archéologique, DRAC Dijon, 2003, 23 p.
- JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Beaune : bâtir et occuper l'espace en dehors du castrum entre le XII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, d'après l'exemple des possessions de l'abbaye de Maizières*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de Master 2 d'archéologie médiévale dirigé par Denis Cailleaux), 2013, 143 p.
- JOUFFRE Pierre-Alexandre, *Les maisons-relais cisterciennes dans les villes de Bourgogne*, mémoire de master 1 d'archéologie, Dijon, Université de Bourgogne, 2011, 118 p.
- KEMP Eva, *La société viticole de Beaune de 1430 à 1500*, mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2003, 158 p.
- LABAL Paul, *Commune et corps de métiers : aspects de la vie des métiers à Dijon de 1430 à 1450*, mémoire pour le DES d'histoire, Dijon, 1948.

## Sources, bibliographie, sitographie

- LABORIER Emmanuel, CARRON Diane, *Flavigny-sur-Ozerain (21), Enfouissement des réseaux, renforcement BT Poste « Flavigny abbaye » 1ère tranche*, D.F.S de surveillance archéologique, Dijon, SRA, 1999, 45 p.
- LABORIER Emmanuel, *Flavigny-sur-Ozerain, document final de synthèse, surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau électrique rue Mirabeau et rue de l'Eglise*, Dijon, Service régional de l'archéologie, 2001, 10 p.
- LABORIER Emmanuel, *Flavigny-sur-Ozerain, EDF Poste « village », Surveillance archéologique des travaux*, Dijon, Service régional de l'archéologie, 2000, 27 p.
- LACAÏLLE Antoine, *Le bâtiment du 19 rue du Trop-Chaud à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or) : une « maison-jumelle » de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Dijon, rapport d'étude de bâti et de sondage archéologique, 87 p.
- LACAÏLLE Antoine, *Le grenier de Flandres à Moutiers-Saint-Jean : étude générale d'une ancienne demeure romane. Complément au rapport de prospection thématique : « Les demeures médiévales au nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont »*, Dijon, rapport de prospection thématique, 87 p.
- LACAÏLLE Antoine, « L'habitat à Salives au Moyen Âge » dans *Salives, Sombornon, Vitteaux (Côte-d'Or) : les agglomérations d'origine castrale dans le nord de la Bourgogne ducale au Moyen Âge (Auxois et Montagne)*, rapport de prospection thématique sous la direction de Thomas Vergine, Association archéologique de Bourgogne, 2019, p. 135-168.
- LACAÏLLE Antoine, « Recherches sur l'habitat médiéval et premières données concernant les fortifications du bourg et de l'abbaye », dans *Projet collectif de recherche : Saint Jean de Réôme et les origines de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean*, Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre, sous la direction de Fabrice Henrion et Christian Sapin, 2019, p. 89-104.
- LACAÏLLE Antoine, *Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont*, Dijon, rapport de prospection thématique, 2017, 92 p.
- LACAÏLLE Antoine, *Les maisons médiévales du bourg monastique de Flavigny-sur-Ozerain (XIII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de master 2 en archéologie médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 2014, 4 vol.
- LACAÏLLE Antoine, *Un logis du XIII<sup>e</sup> siècle à Le Palloux (Montoillot, 21) : étude générale de la construction et du décor. Complément aux rapports de prospection thématique : « Les demeures médiévales du nord de l'ancien duché de Bourgogne : maisons des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles dans les bourgs monastiques de Moutiers-Saint-Jean et Rougemont*, Dijon, rapport de prospection thématique, 91 p.
- LACAÏLLE Antoine, « Étude des habitats perchés détruits du Châtillonnais », dans *Sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Châtillonnais, rapport de prospection inventaire*, Association archéologique de Bourgogne, sous la direction de Georgie Baudry, 2020, p. 57-60.
- LACAÏLLE Antoine, *Deux maisons à pans de bois rue du Pavé-Saint-Lazare à Semur-en-Auxois (21) : analyse archéologique et stylistique à partir des résultats de l'étude dendrochronologique*, rapport remis à la DRAC, 2019, 24 p.
- LAFRANCHI Raymond, *La châtelainie d'Avallon dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1972, n. p.
- LASNIER Christine, *La société bourguignonne d'après un protocole de notaire : 1404-1419, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Dijon, 1990, 247 p.
- LAVIER Catherine, LOCATELLI Christine, *Étude et analyse dendrochronologiques de bois provenant de trois granges en Côte-d'Or (Marcilly-Ogny, Mont-Saint-Jean, Blancey)*,

## Sources, bibliographie, sitographie

- Laboratoire de Chrono-écologie, 1997, 4 p.
- LE PABIC Christophe, *La demeure privée rurale en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : modernité et historicité*, Thèse de doctorat en projet architectural et urbain, Paris, Université de Paris 8, 2004, 542 p.
  - LEGUIL Matthieu, *Administrer, gérer, entreprendre : Châtelains et prévôts ducaux en Bourgogne du Nord (Dijonnais, Auxois et Montagne) vers 1330-1520*, mémoire de DEA sous la direction de Monique Bourin.
  - LETHENET Benoît, *Les marchands autour de Dijon au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Alain Saint-Denis, Dijon, Université de Bourgogne, 1998.
  - MARCEAU Béatrice, *La paroisse Saint-Michel de Dijon au XV<sup>e</sup> siècle : étude topographique, démographique et socio-professionnelle*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1990, 294 p.
  - MARLAND Isabelle, *Les maisons fortes de l'Auxois, mémoire de maîtrise en histoire*, Paris, Université de Paris X, 1973, n. p.
  - MAROT Emeline, *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle, thèse de doctorat en histoire et archéologie sous la direction de Elisabeth Lorans*, Tours, Université de Tours, 2013, 4 volumes.
  - MATRAT Sylvaine, *Les calamités dans le Dijonnais de 1348 à 1477, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1981, n. p.
  - MEILRHAN Richard, *Les contrats de mariages à Dijon et dans ses alentours à la fin du Moyen Âge (1406-1420), mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, 168 p.
  - MELOCHE Christophe (dir.), *Bourgogne-Franche-Comté, Jura, Petit-Noir, 5 rue de la Mairie, Au Village, Du village au bourg, mutations d'un lieu de peuplement de la basse vallée du Doubs au début du bas Moyen Âge*, rapport de fouille archéologique, Inrap, 2018, 444 p.
  - MERCIER Jérôme, *Avallon, maison des sires de Domecy : Rapport d'intervention archéologique avant restauration du 6 au 9 juin 2005*, 2005, 18 p.
  - MERCIER Jérôme, *Sondage archéologique à Dijon dans les caves de l'hôtel Maillard au 38 rue des Forges*, rapport d'opération, SRA, 2004, 6 p.
  - *Avallon, maison des sires de Domecy : Rapport d'intervention archéologique avant restauration du 6 au 9 juin 2005*, 2005, 18 p.
  - MILLET Fanny, *L'évolution du bâti à Dijon dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Étude de la paroisse Notre-Dame, 1739-1789*, maîtrise en histoire sous la direction de Christine Lamarre, Dijon, 2002.
  - MILOU Guy, *Évolution démographique du nord est du bailliage de Dijon de 1431 à 1470*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 1971, n. p.
  - MOREAU Christophe, *La vie de château en Bourgogne au Moyen Âge : équipements de confort, équipement domestiques aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, DEA en histoire de l'art et archéologie médiévale dirigé par Daniel Russo, 2000, 4 tomes.
  - MOULIS Cédric, *Bâtir en Lorraine méridionale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) : chantier et mise en œuvre des matériaux*, thèse d'archéologie médiévale, Université de Lorraine, 2018, 2 vol.
  - MOUREAU Karelle, *La société sur les terres de l'abbaye de Cîteaux (1098-1340), mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Bourgogne, 1999, 142 p.
  - MUNIER Claudine, *Le vitrage des maisons à l'époque médiévale et moderne*, Communication au séminaire d'archéologie médiévale de l'Université de France-Comté, 14 décembre 1998, 9 p.
  - OEIL DE SALEYS Sébastien (dir.), *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Dijon, 47 rue Berlier : Avant le Bon Pasteur : des aménagements en lien avec l'enceinte du XII<sup>e</sup> siècle*, rapport final d'opération de fouille archéologique, Inrap, 2019, 536 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- ORGEUR Magali, *Les carreaux de pavement des abbayes cisterciennes en Bourgogne (fin XII<sup>e</sup>-fin XIV<sup>e</sup> s.)*, thèse de doctorat en histoire de l'art du Moyen-Age sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 2004, 3 volumes.
- OUTHIER Guillaume, *Les traces d'une ville médiévale : Inventaire des édifices médiévaux conservés en élévation dans la ville de Chablis*, 2 tomes, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en Archéologie médiévale sous la direction de Denis CAILLEAUX), 2004, 298 p. + annexes.
- PEGEOT Séverine, *L'architecture gothique flamboyante dans le comté de Bourgogne : de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle aux grands chantiers du XVI<sup>e</sup> siècle*, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction de Philippe Plagnieux, Besançon, Université de Franche-Comté, 2016, 2 volumes.
- PEPKE-DURIX Hannelore, *La vie des communautés rurales d'après des registres de justice des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles dans le bas-pays Dijonnais*, mémoire de maîtrise en histoire de Dijon, Dijon, Université de Dijon, 1978, n. p.
- PEPKE-DURIX Hannelore, *Les contacts entre la ville et la campagne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat en histoire sous la direction de Jean Richard, Dijon, Université de Bourgogne, 1997, 468 p.
- PERRAULT Christophe, *Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) : datation par dendrochronologie des maisons à pan de bois du 5 rue du Pavé Saint-Lazare*, 2019, 31 p.
- PERRAULT Christophe, *Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) : datation par dendrochronologie d'une maison à pan de bois située 14 rue du Vieux Marché*, 2019, 18 p.
- PERTUISOT Gaëlle, *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Fleurey-sur-Ouche, Lotissement des Charmilles 32 rue de l'Aule, Des moines clunisiens aux parlementaires dijonnais : histoire d'une parcelle sous influence*, rapport de fouille archéologique, Inrap, 2019, 326 p.
- PHILIPPE Didier, *Les contrats de travail en Bourgogne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles d'après les Archives Nationales*, Thèse de doctorat en Histoire du Droit, Université de Bourgogne, Dijon, 1970, 2 tomes.
- PHILIPPE Michel, *La châtelainie de Pontailier aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, thèse en histoire médiévale sous la direction de Henri Dubois, Paris, Université Paris 4, 1985, 2 volumes.
- PINGUET Romuald, *Le château de Vergy des origines à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise en histoire du Moyen-Age, Dijon, Université de Bourgogne, 2002, 143 p.
- PREVET Alain, *Huisseries, boiseries et autres éléments de confort à travers les collections du centre de recherches sur les monuments historiques*, Communication au séminaire d'archéologie médiévale de l'Université de France-Comté, 1999, 19 p.
- PRIERE Marie-Noëlle, *L'habitat rural dans les Hautes côtes de Nuits*, mémoire de maîtrise en géographie, Dijon, Université de Dijon, 1976, 112 p.
- PROST Martine, *L'Auxois à l'époque des Ecorcheurs*, mémoire de maîtrise en histoire médiévale, Dijon, Université de Bourgogne, 1987, 253 p.
- PRUDHOMME DE LA BOUSSINIERE S., *Les gargouilles dans l'architecture dijonnaise : étude sur les formes et le sens d'une décoration d'édifice*, mémoire de maîtrise sous la direction de Daniel Russo, Dijon, Université de Bourgogne, 1999.
- QUÉNEDEY Raymond, *L'habitation rouennaise : étude d'histoire, de géographie et d'archéologie urbaines*, Rouen, Lestringant libraire-éditeur (thèse pour le doctorat ès lettres présentée à la faculté des Lettres de l'Université de Paris), 1926, 430 p.
- REBOURS Christine, *Noyers et sa châtelainie au XV<sup>e</sup> siècle*, maîtrise en histoire, Dijon, Université de Bourgogne, 1988, n. p.
- Bourgogne (mémoire de maîtrise en Histoire médiévale sous la direction de Vincent TABBAGH), 1996, 171 p.

## Sources, bibliographie, sitographie

- ROCHER Jean-Pierre, *Bibliographie de l'histoire d'Avallon au Moyen-Age*, Diplôme d'études supérieures, Dijon, Université de Dijon, 1958, n. p.
- ROUARD Philippe, *Recherches sur l'économie dans le pays beauinois au XV<sup>e</sup> siècle, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1986, n. p.
- ROY Thomas, *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, thèse de doctorat en histoire médiévale sous la direction de Martine Clouzot, Dijon, Université de Bourgogne, 2019, 1058 p.
- SAINSON Gérard, *La châtellenie d'Avallon au XV<sup>e</sup> siècle*, mémoire de maîtrise en histoire, Dijon Université de Dijon, 1972, n. p.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Maisons de pierre, maisons de bois : Quelques aspects de l'architecture domestique à Dijon à la fin du gothique, XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art et Archéologie dirigé par Dana GOODGAL), 1988, 260 p.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Tournus : le castrum, l'abbaye, la ville, XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles et prémices : analyse archéologique d'un développement monastique et urbain, thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie médiévale sous la direction de Jean-François Reynaud*, Lyon, Université de Lyon II, 2006, 7 volumes.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Tournus (Saône-et-Loire), 6 et 12 rue Greuze : Deux maisons médiévales du bourg monastique, rapport final d'opération, fouille préventive*, Dijon, Service régional de l'archéologie, 2 volumes, 2006, 84 p.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Dijon, Place de la République : les dessous du tram, de la « Rue des Eguletiers » à la porte Saint-Nicolas (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.)*, Dijon, Inrap, 2011.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Projet de tramway (ligne A et B) : Dijon, boulevard de Brosse et de la Trémouille, places de la République et J. Bouhey, boulevard de Champagne*, Rapport de diagnostic archéologique, Dijon, Inrap, 2010.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Dijon, Place de la République : sous la fontaine un habitat des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles au faubourg Saint-Nicolas*, Rapport d'opération archéologique, Dijon, Inrap, 2012.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Flavigny-sur-Ozerain : sondage dans l'ancien cloître de l'abbaye saint-Pierre*, Rapport d'opération diagnostic archéologique, Dijon, INRAP Grand est sud, 2013, 105 p.
- SAINT-JEAN-VITUS Benjamin, *Joigny : mise en place du secteur sauvegardé : étude de bâti, inventaire et analyse de la construction en pans-de-bois*, Dijon, Service régional de l'archéologie, 1998, 2 volumes, 166 p.
- SAPIN Christian (dir.), *Flavigny et le Haut Auxois, étude des spécificités entre architecture rurale et architecture de bourg*, Contrat de recherche passé avec le service de la recherche architecturale, de la direction de l'architecture et du ministère de l'urbanisme, 1983, 117 p. + annexes.
- SAPIN Christian (dir.), *Dijon 40 rue des Forges, rapport des fouilles de septembre 1985*, SMBS Rempart, 1985.
- SAPIN Christian (dir.), *Dijon 40 rue des Forges, Hôtel Aubriot, rapport des fouilles de 1986*, SMBS Rempart, 1986.
- SCARAMOZZINO-BOUCHARD Maria, *Notre-Dame d'Auxonne : histoire de la construction, thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction d'Eliane Vergnolle*, Besançon, Université de Franche-Comté, 1999, 3 vol.
- SEGUILLON Annabelle, *Le village d'Ouges aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, mémoire de maîtrise en histoire médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 2003, 165 p.
- SIMON Aurore-Diane, *Implantations, activités et relations des établissements d'assistance en Bourgogne à la fin du Moyen Âge*, thèse d'histoire médiévale sous la direction de Vincent Tabbagh, Dijon, Université de Bourgogne, 2012, 3 tomes.

## Sources, bibliographie, sitographie

- STROHEKER-COLLARD Marie-Antoinette, *La prise de possession de la Bourgogne par Louis XI : Donations, confiscations, aliénations, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1971, n. p.
- TAINTURIER Christine, *La châteltenie de Saulx-le-Duc au XIV<sup>e</sup> siècle, mémoire pour le DES d'histoire*, Dijon, Université de Dijon, 1967.
- TONOT Thierry, *La châteltenie de Mont-Saint-Jean, XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles, mémoire de maîtrise en histoire*, Université de Bourgogne, 1990, 196 p.
- TROUBAT Marc, *Mutations et identité du paysage rural en Haut-Auxois : canton de Venarey-les-Laumes et Vitteaux*, Dijon, Université de Bourgogne (mémoire de maîtrise en géographie), 1990, 224 p.
- TROUBAT Marie-Françoise, *Recherches sur la propriété cistercienne dans la région de Losne, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, mémoire de maîtrise en histoire*, Dijon, Université de Paris, 1973, 128 p.
- VERGINE Thomas, *Châteauneuf (21), morphogénèse et évolution d'une agglomération d'origine castrale (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.), mémoire de master 2 sous la direction de Denis Cailleaux*, Dijon, Université de Bourgogne, 2016, 3 volumes.
- VERGINE Thomas (dir.), *Salives, Somberton, Vitteaux (Côte-d'Or), les agglomérations d'origine castrale dans le nord de la Bourgogne ducal au Moyen Âge (Auxois et Montagne)*, rapport de prospection thématique, Dijon, Assab, 2019, 348 p.
- VIGNAL Laurence, *Du castrum antique à la ville forte médiévale : les enceintes de Dijon et Sens au Haut Moyen-Age, mémoire de maîtrise en archéologie médiévale*, Dijon, Université de Bourgogne, 2003, 165 p.
- VISCUSI Valérie, *Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or, Semur-en-Auxois, place Renaudot : Sondages à l'emplacement d'un îlot démolé au centre de la ville ancienne*, rapport de diagnostic archéologique, Inrap, 2018, 118 p.

## Ressources en ligne

Cartes et photographies aériennes : <http://www.geoportail.fr/> [consulté le 02/09/14]

Cartes géologiques et notices : <http://infoterre.brgm.fr/> [consulté le 02/09/14]

Chartes médiévales de Bourgogne : <http://www.cbma-project.eu/> [consulté le 02/09/14]

Base de données sur l'habitat fortifié en Bourgogne par le Cecab (dirigée par H. Mouillebouche) :

Habitat fortifié en Bourgogne du IX<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle, version 12, 2012 <http://www.artehis-cnrs.fr/Chateaux-territoires-identites> [consulté le 02/09/14]

<https://bourgognemedievale.com/>

<https://domusburgundiae.wordpress.com>



## Table des tableaux et des graphiques

---

### Table des tableaux

- tableau 1 : Illustrations de demeures médiévales de Bourgogne du nord dans le dictionnaire d'Eugène Viollet-le-Duc.....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 2 : Etudes de corpus de demeures médiévales bourguignonnes dans l'ordre chronologique des publications (en gras, les ensembles bâtis compris dans notre corpus).\_.....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 3 : Etudes archéologiques (sondages et élévations) des demeures médiévales dans la zone concernée réalisées par d'autres chercheurs (en dehors des mémoires universitaires).\_.....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 4. Marqueurs chronologiques déterminants pour l'insertion au corpus, pour les édifices reconnus visuellement ou connus pour la documentation .....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 5. Quelques caractéristiques des tourelles .....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 6 : Proposition de phasage général de la construction de Flavigny (principales étapes de la vie du bâtiment)\_ .....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 7 : Proposition de phasage général de la construction de Pouilly (principales étapes de la vie du bâtiment)\_ .....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 8 : Proposition de phasage général de la construction de Semur (principales étapes de la vie du bâtiment) .....82**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 9 : Proposition de phasage général de la construction d'Auxonne (principales étapes de la vie du bâtiment) .....**Erreur ! Signet non défini.**
- tableau 10 : transactions concernant l'habitat effectués par les membres de la famille Mercier d'après les papiers inventoriés dans l'inventaire après-décès de Jehan Mercier....**Erreur ! Signet non défini.**

## Table des graphiques

graphique 1 : Types de mentions figurant dans le corpus des documents écrits .**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 2 : Répartition des mentions de demeures médiévales concernant les redevances  
.....**2Erreur ! Signet non défini.**

graphique 3 : Répartition des mentions de demeures médiévales faisant état de transactions et transmissions.....**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 4 : Gradation de l'état de conservation des façades à pan de bois du corpus .....**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 5 : Orientation des façades à pan de bois préservées au sein du corpus. \_ ...**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 6 : Forme initiale connue des façades à pan de bois qui ont leur aspect sur l'espace public (indéterminées = 37) \_ .....**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 7 : dimensions restituées de quelques croisées en pierre ou en bois....**Erreur ! Signet non défini.**

graphique 8 : Montant des cens assignés sur des maisons de Flavigny-sur-Ozerain dans les actes consultés.....**Erreur ! Signet non défini.**

# Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

---

## Edifices

### Non localisé (Côte-d'Or)

21000-1	119, 585, 604
Agey	
21002-1	291, 513, 586, 659
21002-2	657
Aignay-le-Duc	
21004-1	524, 699, 704, 1172
21004-3	491, 521
21004-5	290, 476, 525, 689, 710, <i>Voir</i> CHEM48, <i>Voir</i> CHEM47
21004-7	104, 1192
21004-8	410, 1114
21004-9	709
21004-10	1172
21004-12	704, <i>Voir</i> CHEM64, <i>Voir</i> CHEM63
Aiserey	
21005-1	65, 447, 567, 573, 579, 581, <i>Voir</i> CHEM107
Alise-Sainte-Reine	
21008-1	598, 1095
Aloxe-Corton	
21010-1	540
Arnay-le-Duc	
21023-1	68, 359, 376, 476, 567, 569, 574, 843, 1083, 1084, 1086
21023-2	672, 1085, <i>Voir</i> VIS162
21023-4	530, 556, 813
21023-7	164, 361, 539, 638, 652, 668, 784, 1046, 1049, <i>Voir</i> VIS113
21023-8	417, 478, 486, 496, 498, 499, 531, 556, 562, 564, 644, 813, 1163, 1164, 1165, <i>Voir</i> VIS114
21023-10	<i>Voir</i> VIS31
21023-12	376, 476, 567, 569, 574, 843, <i>Voir</i> VIS115
21023-14	68, 359
Athie	
21029-1	391, 393, 407
Autricourt	
21034-1	471, 473, 474, 478, 491, 498, 499, 580
Auxey-Duresses	
21037-1	637, <i>Voir</i> VIS72
21037-2	895, 1200
Auxonne	
21038-1	292, 451, 472, 476, 510, 514, 567, 581, 637, 646, 661, 668, 826, 843, 855, 856, 859, 1085, 1086, 1087, 1145, 1146, 1160, 1200
21038-2	139, 169, 286, 291, 362, 363, 364, 365, 366, 451, 456, 462, 464, 510, 515, 516, 517, 520, 527, 528, 539, 541, 544, 550, 551, 553, 556, 567, 568, 569, 574, 578, 637, 657, 668, 672, 681, 714, 823, 826, 834, 941, 943, 945, 1030, 1047, 1137, 1152, 1162, 1177, 1190, 1199, <i>Voir</i> VIS116
21038-3	510, 672, 676, 677, 678
21038-4	471, 483, 484, 489, 492, 493, 494, 498, 582, 583, 1194
21038-5	366
21038-6	1085, 1168
21038-7	510, 1077, 1085

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21038-9	136, 179, 365, 451, 464, 510, 512, 525, 539, 551, 557, 579, 586, 626, 629, 631, 642, 646, 654, 670, 834, 850, 859, 897, 1046, 1060, 1066, 1086, 1087, 1088, 1125, 1150, 1167, 1170, 1179, 1180, 1183, 1187, 1199, 1200, <i>Voir</i>
VIS117	
21038-10	1085
21038-11	510, <i>Voir</i> VIS118
21038-12	1087
21038-13	581, 1145, <i>Voir</i> VIS56
21038-14	292
21038-15	472, 476, 661
21038-16	1086
21038-17	451, 510, 514, 567, 637, 826, 843, 859, 1146, 1160, <i>Voir</i> VIS119
21038-18	855
21038-19	646, 668, 856, 1200, <i>Voir</i> VIS57
21038-22	169, 362, 363, 364, 462, 464, 510, 515, 516, 517, 520, 539, 544, 550, 551, 553, 556, 567, 568, 569, 574, 578, 668, 681, 714, 823, 941, 943, 945, 1030, 1047, 1137, 1177, 1199, <i>Voir</i> CHEM134
21038-23	510, 541, 826, <i>Voir</i> VIS147
21038-24	139, 834
21038-25	527, 1162
21038-26	366, 451
Baigneux-les-Juifs	
21043-1	362, 780, 943, <i>Voir</i> VIS26
21043-2	556, 603, 628
21043-3	1058, <i>Voir</i> VIS120, <i>Voir</i> CHEM79
Beaumont-sur-Vingeanne	
21053-1	585
Beaune	
21054-1	73, 115, 181, 319, 358, 360, 363, 366, 376, 377, 393, 404, 405, 417, 451, 486, 505, 519, 527, 543, 552, 553, 556, 557, 558, 562, 563, 566, 567, 574, 575, 578, 597, 604, 626, 633, 637, 638, 639, 641, 642, 645, 647, 652, 653, 665, 666, 680, 905, 1017, 1030, 1115, 1116, 1124, 1148, 1166, 1173, 1177, 1180, 1193, 1200, <i>Voir</i> VIS146
21054-2	50, 51, 64, 66, 67, 68, 110, 112, 115, 177, 235, 286, 292, 359, 360, 363, 376, 443, 456, 485, 486, 494, 501, 502, 512, 525, 553, 556, 562, 563, 569, 573, 577, 579, 583, 594, 596, 630, 635, 638, 639, 640, 641, 647, 650, 654, 657, 666, 670, 671, 674, 676, 677, 678, 680, 895, 905, 936, 945, 946, 1024, 1025, 1032, 1085, 1095, 1112, 1113, 1116, 1117, 1118, 1130, 1152, 1153, 1159, 1160, 1163, 1165, 1167, 1168, 1169, 1171, 1182, 1185, 1186, 1187, 1190, 1191, 1197
21054-3	110, 113, 359, 376, 377, 451, 481, 482, 489, 491, 495, 496, 520, 525, 528, 549, 551, 553, 557, 563, 564, 569, 573, 574, 576, 582, 635, 647, 668, 670, 943, 1084, 1085, 1118, 1146, 1157, 1158, 1167, 1170, 1182, 1187, 1197
21054-4	64, 110, 113, 483, 495, 528, 653, 655, 670, 906, 1058, 1065, 1066, 1148, 1168, 1170
21054-5	63, 109, 113, 115, 132, 168, 169, 178, 234, 236, 239, 287, 319, 364, 377, 450, 451, 452, 456, 464, 506, 524, 535, 552, 564, 569, 586, 597, 625, 626, 629, 630, 635, 636, 646, 653, 655, 659, 670, 676, 678, 710, 845, 859, 907, 934, 946, 1017, 1030, 1040, 1052, 1058, 1066, 1085, 1118, 1124, 1147, 1150, 1152, 1157, 1159, 1162, 1168, 1170, 1171, 1177, 1180, 1184
21054-6	115, 287, 319, 411, 456, 465, 505, 526, 539, 540, 541, 543, 544, 545, 547, 557, 558, 559, 563, 568, 573, 575, 578, 637, 639, 641, 648, 650, 656, 660, 661, 662, 665, 666, 672, 702, 745, 895, 897, 935, 940, 1017, 1019, 1037, 1040, 1055, 1095, 1112, 1113, 1115, 1116, 1117, 1153, 1177, 1185, 1190, 1191
21054-7	64, 109, 112, 115, 291, 375, 376, 450, 481, 482, 528, 543, 557, 565, 568, 573, 576, 577, 579, 580, 582, 626, 638, 655, 656, 670, 676, 678, 794, 945, 1163, 1187, 1199, <i>Voir</i> VIS69
21054-8	376, 377, 451, 553, 557, 564, 597, 638, 656, 670, 794, 801, 914, 1017, 1162, 1175, 1180
21054-10	638
21054-11	319, 451, 543, 553, 557, 562, 563, 633, 637, 641, 645, 647, 665, 666, 680, 1116, 1173, <i>Voir</i> VIS156
21054-12	73, 115, 505, 519, 527, 558, 633, 665, 1166, <i>Voir</i> CHEM89, <i>Voir</i> CHEM89
21054-13	363, 486, 1017, 1177
21054-14	115, 181, 566, 567, 574, 575, 578, 604, 639, 641, 645, 666, 680, 905, 1115
21054-16	115, 358, 556, 1017, 1193, <i>Voir</i> VIS77
21054-17	393, 404, 405
21054-18	360
21054-20	583, 1095
21054-23	1191
21054-24	112, 115, 292, 363, 594, 654, 670, 671, 676, 677, 678, 1085, 1171, 1197
21054-25	360
21054-27	51, 562, 563, 569, 594, 641, 650, 666, 1118, 1152, 1153, 1159, 1160, 1186, 1187, 1216

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21054-28	50, 64, 66, 67, 68, 110, 177, 235, 286, 359, 376, 443, 456, 485, 486, 494, 501, 502, 512, 525, 563, 573, 577, 579, 594, 596, 630, 635, 638, 639, 647, 674, 676, 677, 678, 936, 945, 946, 1024, 1025, 1032, 1130, 1167, 1168, 1169, 1182, 1187, <i>Voir VIS64</i>
21054-29	51, 640, 641, 657, 680, 895, 905, 1112, 1113, 1116, 1117, 1152, 1185, 1186, 1190
21054-31	496
21054-32	557, 563, <i>Voir VIS158</i>
21054-33	113, 491, 551, 563, 564, 573, 576, 582, 1084, 1157, 1187
21054-34	110, 481, 482, 489, 495, 1085, <i>Voir VIS63</i>
21054-35	359, 520, 1167, 1170, 1182, 1187, <i>Voir VIS65</i>
21054-36	496
21054-38	359, 376, 377, 451, 525, 528, 549, 553, 563, 564, 569, 573, 574, 635, 647, 668, 670, 943, 1118, 1146, 1158, 1197
21054-40	110
21054-41	113, 1148
21054-42	64, 528, 1065, 1066
21054-43	483, 495
21054-45	1058, 1065, 1168, 1170, <i>Voir VIS68</i>
21054-46	653, 670, 906
21054-50	113, 635, 670, 676, 678
21054-51	63, 115, 132, 169, 178, 234, 287, 364, 377, 452, 456, 464, 506, 552, 564, 569, 586, 597, 625, 626, 629, 630, 635, 636, 646, 653, 655, 659, 670, 676, 678, 710, 845, 859, 907, 934, 946, 1030, 1052, 1058, 1066, 1085, 1118, 1124, 1147, 1150, 1152, 1157, 1159, 1162, 1168, 1170, 1171, 1177, 1180, 1184, <i>Voir VIS154, Voir VIS153</i>
21054-53	655, 1017
21054-54	168, 451, 524, 946, 1017
21054-55	1017
21054-56	109, 450, 1017, 1118
21054-57	1017
21054-58	236, 239, 535
21054-59	319, 1040
21054-60	319, 1040
21054-61	319
21054-62	539
21054-63	<i>Voir VIS67</i>
21054-64	411, 456, 465, 505, 526, 540, 541, 543, 544, 545, 547, 557, 563, 568, 573, 575, 578, 637, 639, 641, 650, 656, 660, 672, 702, 745, 897, 935, 940, 1017, 1019, 1037, 1112, 1113, 1115, 1153, 1177, 1185, 1191
21054-65	648, 1055
21054-66	662, 665, 666, 1017, 1095, 1113, 1117, 1185
21054-68	115, 543, 661
21054-69	287, 319, 411, 540, 541, 557, 558, 559, 637, 660, 895, 940, 1019, 1112, 1113, 1116, 1117, 1185, 1190
21054-70	64, 115, 375, 450, 528, 557, 626, 656, 670, 794, 1163, 1187, 1199, <i>Voir VIS66</i>
21054-71	638, 655, <i>Voir VIS86, Voir VIS86, Voir VIS86</i>
21054-72	115, 291, 376
21054-73	112, 676, 678
21054-74	109, 678
21054-75	109, 481, 482, 580, 582, <i>Voir VIS81</i>
21054-76	115, 543
21054-77	565, 568, 573, 576, 577, 579, 945
21054-80	376, 377, <i>Voir VIS150</i>
21054-81	1162, <i>Voir VIS151</i>
21054-82	451, 564, 801, 914
21054-83	377, 670, 1175, 1180, <i>Voir VIS155</i>
21054-84	553, 557, 638, 656, 794, <i>Voir VIS157</i>
Beaunotte	
21055-1	556, 648, 935, 1195
21055-2	264
Binges	
21076-1	61, 581, 652
Source-Seine	
21084-1	1094
21084-2	708, 1093, 1094
Bligny-le-Sex	
21085-1	1095

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

<b>Boux-sous-Salmaise</b>	
21098-1	1196, <i>Voir</i> CHEM69
21098-2	709
21098-3	704
<b>Braux</b>	
21101-1	716
21101-2	524, 583, <i>Voir</i> VIS84
<b>Buncey</b>	
21115-1	557, 708, 1200
<b>Bure-les-Templiers</b>	
21116-1	119, 264, 665, 693, 1068
<b>Chailly-sur-Armançon</b>	
21128-1	1040
<b>Chanceaux</b>	
21142-1	168, 286, 359, 363, 392, 422, 456, 506, 508, 516, 520, 522, 542, 543, 559, 561, 564, 581, 586, 590, 595, 638, 650, 652, 697, 716, 940, 943, 944, 1048, 1051, 1076, 1092, 1115, 1117, 1121, 1133, 1135, 1154, 1159, 1173, 1178, 1181, 1184, 1187, 1192, 1195, 1198
21142-2	65, 197, 362, 561, 629, 637, 653, 689, 1133, 1182, <i>Voir</i> CHEM28
21142-4	<i>Voir</i> VIS121
21142-5	581
21142-6	451, 520
21142-7	361, 688, 705
21142-8	362, 505, 533, 539, 540, 640
21142-10	559
21142-11	118, 359, 363, 422, 456, 506, 508, 520, 542, 543, 561, 638, 652, 697, 716, 1135, 1173, 1178, 1181
21142-12	542
21142-13	286, 520, 522, 581, 595, 650, 652, 940, 943, 1076, 1115, 1117, 1121, 1154, 1159, 1192, 1195, <i>Voir</i> CHEM94
21142-15	359, 586, 650
21142-17	168, 392, 1048, 1216
21142-18	516, 564, 590, 944, 1051, 1092, 1133, 1184, 1187, <i>Voir</i> CHEM77
21142-20	65, 119, 197, 637, 653, 689, 1133, 1182, <i>Voir</i> CHEM41, <i>Voir</i> CHEM40
<b>Charny</b>	
21147-1	399, 403, 404, 405, 406
<b>Châteauneuf</b>	
21152-1	291, 292, 338, 358, 391, 407, 465, 493, 502, 511, 527, 550, 567, 569, 572, 576, 581, 590, 655, 659, 692, 693, 708, 709, 710, 715, 897, 942, 1041, 1048, 1116, 1141, 1187
21152-2	362, 524, 799, 943, <i>Voir</i> CHEM19
21152-4	104, 524
21152-6	637, 897
21152-9	292, 1139, 1173, <i>Voir</i> VIS12, <i>Voir</i> CHEM18
21152-10	1048
21152-11	709
21152-12	655, <i>Voir</i> VIS14
21152-13	292, 358, <i>Voir</i> VIS13
21152-14	511, 550, 659, 692, 693, 897, <i>Voir</i> VIS182
21152-15	338, 358, 493, 502, 581, 590, 1116
21152-16	465, 511, 550, 567, 569, 659, 708, 710, 715, 942, 1041, 1141, 1187, <i>Voir</i> VIS11, <i>Voir</i> CHEM153, <i>Voir</i> CHEM152
21152-18	<i>Voir</i> CHEM20
21152-19	291, 292, 391, 407
<b>Châtillon-sur-Seine</b>	
21154-1	62, 85, 152, 182, 282, 286, 290, 354, 450, 469, 475, 476, 478, 479, 481, 490, 491, 502, 574, 681, 951, 1063, 1152, 1156, 1184, 1198, 1216
21154-2	146, 288, 375, 525, 637
21154-3	1198
21154-4	360
21154-5	150, 287, 354, 359, 456, 505, 512, 520, 525, 526, 538, 555, 571, 575, 576, 577, 590, 641, 655, 666, 667, 716, 895, 935, 1048, 1068, 1121, 1152, 1192
21154-6	237, 286, 481, 488, 492, 582, 1149, 1164
21154-7	237, 476
21154-8	65, 119, 282, 526, 1133, 1146, 1163, 1188
21154-10	62, 85, 182, 469, 475, 479, 481, 502, 574, 951

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21154-11	450, 681
21154-12	354
21154-13	476, 490, 1198
21154-14	290, 1152
21154-15	152, 491
21154-17	282, <i>Voir</i> VIS89
21154-18	282, 478, 481, 1063, 1156
21154-19	1184, <i>Voir</i> VIS91
21154-20	525
21154-21	146, 288
21154-23	375
Clénay	
21179-1	<i>Voir</i> CHEM37
Commarin	
21187-1	1040
Corcelles-les-Arts	
21190-1	513
Corpeau	
21196-1	65, 576, 1062, 1066, 1133, 1154, 1182, 1188, <i>Voir</i> CHEM43
Corrombles	
21198-1	513, 556, 794, <i>Voir</i> CHEM109
Couchey	
21200-1	<i>Voir</i> VIS36
Coulmier-le-Sec	
21201-1	60, 291, 584
Crépand	
21212-1	692
Darcey	
21226-1	648, 897, 1065, 1196
Dijon	
21231-167, 73, 155, 165, 181, 229, 232, 233, 235, 238, 239, 243, 255, 271, 337, 359, 360, 364, 375, 376, 377, 403, 410, 439, 456, 468, 469, 472, 473, 474, 475, 477, 479, 480, 481, 486, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 496, 498, 499, 501, 502, 505, 508, 512, 516, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 533, 538, 541, 542, 543, 545, 547, 553, 564, 568, 570, 571, 572, 574, 578, 580, 582, 583, 586, 625, 629, 636, 637, 638, 647, 649, 650, 653, 656, 658, 660, 664, 665, 667, 668, 671, 672, 676, 677, 679, 682, 690, 710, 896, 898, 936, 938, 939, 945, 946, 1014, 1031, 1040, 1042, 1061, 1066, 1085, 1086, 1087, 1115, 1119, 1120, 1121, 1133, 1145, 1146, 1154, 1163, 1164, 1165, 1166, 1168, 1170, 1173, 1175, 1182, 1185, 1187, 1188, 1189, 1191, 1197, 1198, 1199, 1200	
21231-2	64, 66, 67, 68, 193, 235, 239, 319, 337, 362, 363, 469, 473, 479, 480, 482, 486, 489, 490, 491, 495, 498, 499, 500, 508, 535, 545, 546, 555, 556, 562, 563, 569, 578, 583, 597, 612, 647, 648, 658, 661, 667, 676, 677, 678, 679, 689, 710, 734, 801, 945, 1014, 1032, 1043, 1055, 1060, 1065, 1085, 1116, 1117, 1120, 1121, 1149, 1152, 1157, 1163, 1164, 1165, 1166, 1172, 1175, 1180, 1183, 1188, 1191, 1197
21231-348, 49, 50, 63, 64, 66, 68, 86, 88, 89, 151, 198, 230, 237, 238, 240, 286, 288, 360, 362, 363, 364, 375, 376, 377, 421, 434, 455, 462, 464, 480, 482, 488, 490, 495, 498, 506, 507, 512, 520, 524, 525, 528, 540, 544, 546, 547, 551, 553, 557, 559, 560, 563, 576, 578, 579, 583, 586, 590, 591, 595, 596, 597, 626, 629, 638, 639, 645, 647, 648, 649, 650, 651, 656, 658, 659, 664, 665, 668, 671, 675, 676, 677, 678, 684, 688, 689, 690, 696, 697, 705, 710, 711, 881, 896, 898, 936, 938, 939, 946, 947, 1024, 1032, 1048, 1049, 1053, 1056, 1058, 1063, 1066, 1075, 1086, 1112, 1113, 1118, 1121, 1129, 1130, 1135, 1140, 1143, 1145, 1155, 1157, 1160, 1161, 1162, 1167, 1168, 1170, 1174, 1182, 1183, 1185, 1187, 1188, 1193, 1196, 1197, 1198, <i>Voir</i> VIS92	
21231-4	48, 50, 68, 230, 231, 233, 235, 236, 240, 265, 360, 361, 364, 365, 371, 375, 377, 456, 485, 503, 506, 522, 525, 526, 528, 540, 551, 557, 560, 570, 573, 581, 596, 625, 627, 628, 637, 638, 647, 649, 654, 658, 670, 672, 674, 678, 898, 940, 941, 960, 1023, 1030, 1032, 1053, 1064, 1099, 1120, 1122, 1123, 1125, 1133, 1140, 1142, 1145, 1146, 1149, 1152, 1153, 1162, 1163, 1167, 1168, 1170, 1172, 1173, 1174, 1175, 1177, 1178, 1180, 1182, 1183, 1184, 1189, 1191, 1192, 1193, <i>Voir</i> VIS93
21231-5	49, 61, 64, 119, 216, 234, 236, 239, 359, 360, 364, 371, 376, 377, 378, 465, 468, 480, 482, 490, 492, 494, 497, 499, 526, 551, 560, 576, 578, 591, 604, 637, 647, 660, 665, 666, 674, 678, 938, 982, 1014, 1017, 1022, 1023, 1043, 1052, 1064, 1087, 1112, 1113, 1114, 1117, 1121, 1130, 1135, 1145, 1146, 1165, 1170, 1173, 1180, 1187
21231-6	64, 231, 319, 360, 361, 365, 376, 456, 506, 508, 525, 529, 540, 565, 576, 577, 625, 629, 638, 642, 643, 647, 648, 649, 650, 652, 654, 658, 662, 665, 666, 669, 676, 677, 898, 946, 947, 1014, 1040, 1054, 1058, 1060, 1061, 1063, 1083, 1112, 1125, 1129, 1133, 1153, 1157, 1159, 1163, 1166, 1174, 1176, 1178, 1182, 1185, 1187, 1191, 1192, 1193, 1197, <i>Voir</i> VIS170, <i>Voir</i> CHEM151, <i>Voir</i> CHEM151
21231-7	178, 184, 230, 240, 290, 319, 360, 364, 376, 377, 456, 486, 488, 505, 506, 508, 509, 524, 525, 542, 547, 560, 568, 582, 597, 598, 601, 630, 635, 638, 649, 650, 653, 654, 666, 669, 671, 675, 678, 843, 896, 906, 931, 940, 1030,

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

1032, 1042, 1123, 1124, 1125, 1126, 1129, 1133, 1148, 1149, 1157, 1162, 1167, 1168, 1172, 1174, 1176, 1178, 1180, 1184, 1187, 1189, 1194

21231-8 233, 365, 376, 377, 378, 469, 480, 481, 482, 489, 490, 492, 493, 498, 499, 502, 507, 525, 547, 582, 671, 676, 678, 804, 906, 940, 1054, 1058, 1060, 1066, 1085, 1086, 1087, 1125, 1157, 1167, 1168, 1169, 1172, 1180, 1184, 1186

21231-9 290, 292, 376, 468, 478, 479, 486, 491, 496, 581, 647, 665, 1068, 1085, 1123, 1163

21231-10 73, 255, 271, 376, 403, 410, 439, 456, 473, 475, 477, 481, 488, 492, 493, 494, 498, 502, 523, 525, 541, 542, 543, 568, 571, 574, 582, 583, 676, 677, 898, 936, 938, 945, 946, 1014, 1066, 1085, 1086, 1087, 1115, 1133, 1145, 1146, 1164, 1165, 1185, 1198, 1200

21231-11 239, 337, 360, 375, 490, 502, 582, 653, 1087, 1163, 1170, 1175, 1182

21231-12 73, 229, 376, 505, 508, 512, 580, 636, 650, 653, 656, 660, 665, 1014, 1185, 1199

21231-13 238, 360, 469, 489, 490, 496, 498, 499, 520, 522, 524, 638, 647, 649, 671, 690, 939, 1031, 1040, 1085, 1086, 1163, 1164, 1166, 1189, *Voir* VIS174

21231-14 67, 117, 155, 165, 240, 359, 376, 488, 501, 533, 542, 547, 564, 570, 578, 625, 629, 638, 649, 658, 665, 672, 682, 690, 896, 1032, 1168, 1173, 1182, 1187, 1188, 1189, *Voir* VIS90, *Voir* CHEM42

21231-15 376, 377, 486, 488, 523, 636, 898

21231-16 232, 239, 525, 636, 637, 668, 896, 1061, 1120, 1197

21231-17 233, 239, 526, 667, 1154, 1191

21231-18 181, 235, 243, 468, 472, 474, 479, 480, 490, 491, 492, 499, 502, 516, 521, 538, 545, 553, 572, 578, 580, 586, 664, 679, 710, 1042, 1085, 1086, 1119, 1121, 1187, *Voir* CHEM150

21231-19 364

21231-20 235, 1120, 1121

21231-21 64, 68, 239, 469, 480, 499, 562, 563, 647, 676, 678, 1152, 1157, 1163, 1164, 1165, 1166, 1175, 1183, 1188

21231-22 193, 508, 535, 545, 546, 555, 661, 667, 734, 1043, 1116, 1117, 1121, 1191

21231-23 66, 362, 556, 710, 1014, 1055, 1149, 1180, *Voir* VIS94

21231-24 658, 679, 1197

21231-25 239, 319, 363, 486, 500, 612, 1032, *Voir* VIS95

21231-26 337, 473, 479, 491, 1188

21231-27 67, 482, 489, 490, 495, 498, 499, 563, 569, 578, 583, 647, 648, 689, 801, 945, 1060, 1085, 1172, 1183, *Voir* VIS74, *Voir* CHEM146

21231-28 677

21231-29 597, 1065

21231-30 48, 50, 63, 118, 230, 240, 360, 364, 375, 376, 377, 421, 462, 464, 506, 512, 525, 528, 551, 553, 557, 559, 560, 563, 576, 579, 586, 590, 596, 626, 629, 638, 647, 649, 651, 656, 659, 664, 675, 684, 688, 689, 690, 697, 705, 711, 881, 896, 898, 938, 939, 1024, 1049, 1053, 1056, 1063, 1118, 1121, 1130, 1143, 1145, 1155, 1160, 1161, 1162, 1167, 1168, 1170, 1183, 1188, 1193, 1196, *Voir* VIS175, *Voir* VIS173, *Voir* VIS73, *Voir* CHEM59, *Voir* CHEM58, *Voir* CHEM57

21231-31 50, 86, 89, 230, 365, 520, 668, 898, 1049, *Voir* VIS96

21231-32 49, 64, 68, 86, 89, 230, 288, 362, 434, 540, 544, 546, 547, 595, 648, 665, 710, 936, 1075, 1112, 1113, 1135, 1185, *Voir* VIS179

21231-33 376, 671

21231-34 488, 597, 626, 1187, 1198, *Voir* VIS87

21231-35 119, 198, 455, 512, 638, 639, 649, 651, 1145, 1157, 1187, 1188

21231-36 66, 198, 238, 364, 560, 591, 596, 677, 678, 947, 1129, 1140, 1157, 1170, 1183, 1197, *Voir* VIS97

21231-37 119, 626, 629, 678, 1188, *Voir* VIS83

21231-38 88, 89, 237, 240, 360, 362, 363, 507, 557, 559, 591, 645, 650, 658, 668, 676, 677, 678, 684, 690, 696, 896, 946, 947, 1058, 1167, 1174, 1187, 1193, *Voir* VIS79, *Voir* CHEM119

21231-39 151, 498

21231-40 231, 360, 573, 1023, 1120

21231-41 235, 360, 364, 647, 658, 1140, *Voir* VIS183

21231-42 50, 68, 365, 456, 485, 503, 506, 522, 525, 528, 654, 940, 941, 1030, 1120, 1122, 1123, 1125, 1149, 1162, 1168, 1174, 1180, 1184, 1189, 1213, *Voir* VIS99, *Voir* VIS98

21231-43 364, 581, 674, 678, 1032

21231-45 670

21231-46 48, 119, 230, 361, 375, 540, 627, 638, 649, 674, 1032, 1064, 1145, 1170, 1173, 1178, 1182, 1183, 1193, *Voir* VIS88, *Voir* CHEM60

21231-47 233, 375, 526, 560, 573, 1023, 1064, 1152, 1153, 1191, 1192, *Voir* VIS172

21231-48 119, 557, 1133, 1142, 1146, 1163, 1167, 1168, 1172, 1175, 1182, *Voir* CHEM127

21231-49 48, 119, 230, 236, 240, 361, 362, 371, 456, 551, 570, 596, 625, 628, 637, 672, 674, 960, 1053, 1064, 1099, 1170, 1177, 1182, 1193, *Voir* VIS76, *Voir* CHEM140, *Voir* CHEM62

21231-50 64, 359, 1165

21231-51 560



Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21231-52	49, 61, 371, 526, 551, 665, 666, 1014, 1022, 1023, 1052, 1064, 1112, 1113, 1114, 1117, 1130, 1135, 1146, 1173, 1187
21231-53	360, 591, 674, 678, 1170, 1180
21231-54	119, 216, <i>Voir</i> VIS85
21231-55	64, 234, 239, 465, 468, 480, 482, 490, 492, 494, 497, 576, 578, 938, 1043, 1121, 1145
21231-56	360, 376, 377, 378, 560
21231-57	364, 1087
21231-59	359, 499, 604, 647, <i>Voir</i> CHEM108
21231-61	665, 1185, 1191, 1192
21231-62	1216
21231-63	319, 361, 506, 525, 642, 643, 652, 654, 666, 1125, 1129, 1157, 1178
21231-64	658, 946, 947, 1197, <i>Voir</i> VIS100
21231-65	662, 1112
21231-66	529, 648, 669, 1040, 1060, 1083, 1193
21231-67	508, 650, 658, 1058, 1197
21231-68	360, 456, 540, 638, 898, 1014, <i>Voir</i> VIS102, <i>Voir</i> VIS101
21231-69	565, 576, 577
21231-70	360, 638, 649, 650
21231-71	376, 377
21231-72	319, 582, 597
21231-73	290, 508, 1042, 1194, <i>Voir</i> VIS167
21231-74	488, 671, 678
21231-75	240, 364, 568, 597, 843
21231-76	542, 547, 669, 1167
21231-77	179, 184, 230, 505, 506, 509, 525, 597, 598, 630, 635, 654, 675, 931, 940, 1032, 1123, 1124, 1126, 1133, 1149, 1168, 1172, 1176, 1178, 1180, 1187, 1189, <i>Voir</i> VIS171
21231-78	560, 601, 653, 654, 1030, 1162
21231-79	178, 456, 524, 525, 630, 635, 653, 666, 896, 906, 1030, 1032, 1125, 1129, 1133, 1148, 1157, 1174, 1180, 1184, 1189
21231-80	469, 481, 482, 489, 498, 507, 582, 804, 1086, 1087
21231-81	492, 493, 502
21231-82	547, 671, 678, 1058, 1060, 1066, 1086, 1087
21231-83	365, 480, 489, 1054, 1167, 1168, 1172, 1186
21231-85	490, 492, 502, 525, 1085, 1086
21231-86	376, 377, 1168, 1169, 1184, <i>Voir</i> VIS82
21231-87	376, 378, 499, 676, 906, 940, 1086, 1157, 1180, <i>Voir</i> VIS75
21231-89	1086, 1125, 1216
21231-90	292
21231-91	496, 647
21231-92	468
21231-93	290, 1163
21231-94	491, 1085, 1123
21231-95	581
21231-97	1216
21231-98	376, 486, 1068
21231-99	478, 479
21231-100	475
21231-101	492, 493, 502, 525, 1066, 1085, 1086, 1087
21231-102	1133, 1145, 1146, 1164, 1165, 1200
21231-103	439, 493, 498
21231-104	456
21231-105	477, 676, 677, 938
21231-106	473, 475, 477, 481, 494, 938
21231-107	73, 255, 271, 403, 410, 523, 541, 542, 543, 568, 571, 574, 898, 936, 945, 946, 1014, 1115, 1185, <i>Voir</i> CHEM154
21231-109	376, 488, 493, 498, 582, 583, 1198
21231-110	582
21231-111	1182
21231-112	337, 490, 1163
21231-114	653
21231-116	<i>Voir</i> CHEM66
21231-118	239, 360, 375, 502, 1175, <i>Voir</i> VIS176

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21231-119	1087
21231-123	1199
21231-125	73, 229, 505, 508, 512, 656, 665, 1014, 1185
21231-126	376, 653
21231-130	238
21231-131	499, 671, 1164, 1166, 1189
21231-132	490, 1085, 1163
21231-133	496, 498, 499, 520
21231-134	647
21231-136	360, 1031, <i>Voir</i> VIS103
21231-137	1040, 1086
21231-138	469, 489, 522
21231-140	155, 165, 488, 564
21231-141	376, 501
21231-142	533, 542, 547, 1187, 1213
21231-145	665, 682
21231-146	<i>Voir</i> CHEM149
21231-149	672
21231-151	377, 488, 523, 636
Echevronne	
21241-1	513
Epoisses	
21247-1	<i>Voir</i> CHEM72
21247-2	136, 139, 292, 897, 944
21247-3	404, 405
21247-4	897
Etalante	
21253-1	895
Flavigny-sur-Ozerain	
21271-1	66, 87, 89, 122, 136, 168, 169, 194, 199, 264, 286, 288, 333, 356, 361, 362, 433, 455, 456, 465, 505, 507, 508, 512, 514, 515, 520, 524, 525, 531, 532, 533, 534, 535, 537, 539, 543, 555, 556, 558, 559, 586, 601, 602, 603, 632, 637, 638, 640, 645, 646, 647, 648, 650, 652, 656, 657, 661, 662, 667, 671, 672, 673, 686, 687, 688, 689, 690, 699, 700, 708, 709, 710, 711, 740, 742, 749, 757, 903, 942, 944, 1037, 1042, 1046, 1047, 1058, 1060, 1113, 1114, 1115, 1116, 1118, 1121, 1147, 1152, 1153, 1183, 1185, 1191, 1192, 1193
21271-2	328, 356, 505, 507, 508, 524, 535, 584, 602, 604, 628, 644, 650, 660, 710, 941, 942, 1065, <i>Voir</i> CHEM82
21271-3	136, 286, 362, 464, 515, 524, 533, 543, 633, 640, 647, 650, 662, 665, 689, 699, 904, 942, 1047, 1152, 1166, 1199
21271-4	122, 147, 151, 199, 232, 286, 288, 361, 363, 364, 464, 505, 512, 514, 533, 537, 546, 547, 549, 553, 555, 579, 586, 628, 632, 638, 644, 647, 656, 657, 658, 661, 665, 667, 689, 690, 691, 693, 700, 708, 709, 904, 906, 907, 942, 1046, 1049, 1074, 1084, 1085, 1086, 1114, 1152, 1168, 1172, 1187, 1196, 1199
21271-5	54, 58, 59, 169, 195, 286, 356, 433, 456, 506, 507, 521, 525, 527, 535, 537, 546, 553, 564, 568, 574, 578, 639, 640, 641, 645, 652, 662, 665, 667, 668, 687, 689, 692, 708, 904, 1022, 1064, 1068, 1095, 1113, 1117, 1118, 1186, 1191, 1192, 1193, 1196, <i>Voir</i> CHEM130
21271-6	54, 133, 157, 288, 505, 519, 520, 524, 525, 550, 553, 557, 558, 570, 572, 574, 575, 576, 637, 638, 645, 651, 655, 656, 687, 699, 709, 749, 944, 1042, 1046, 1048, 1058, 1115, 1116, 1117, 1186, 1188, 1192, <i>Voir</i> VIS1, <i>Voir</i> CHEM80
21271-7	54, 57, 67, 109, 147, 237, 239, 286, 361, 378, 505, 508, 525, 533, 629, 632, 637, 644, 646, 649, 651, 655, 657, 658, 659, 672, 708, 743, 749, 941, 943, 1040, 1133, 1159, 1184, 1185, 1196, 1199
21271-8	64, 67, 68, 114, 127, 155, 165, 168, 169, 191, 195, 201, 248, 271, 272, 290, 292, 441, 451, 465, 478, 486, 490, 505, 506, 508, 512, 514, 515, 523, 526, 535, 537, 539, 545, 550, 551, 553, 554, 564, 601, 602, 603, 625, 637, 638, 639, 644, 647, 648, 649, 650, 656, 658, 665, 680, 687, 693, 702, 709, 712, 723, 749, 845, 903, 906, 939, 1036, 1043, 1048, 1059, 1066, 1068, 1069, 1083, 1085, 1112, 1113, 1114, 1115, 1117, 1118, 1157, 1159, 1171, 1185, 1190, 1193, 1199
21271-9	122, 508, 537, 558, 583, 602, 636, 639, 646, 655, 1047, 1084, 1114, 1118, 1144, 1152, <i>Voir</i> CHEM1
21271-10	87, 89, 136, 286, 333, 356, 433, 456, 505, 508, 525, 532, 533, 534, 543, 603, 632, 637, 645, 647, 648, 650, 652, 661, 671, 672, 686, 687, 742, 749, 944, 1113, 1114, 1115, 1116, 1121, 1185, <i>Voir</i> CHEM2
21271-11	66, 168, 169, 194, 286, 288, 333, 455, 465, 505, 507, 512, 514, 520, 524, 525, 535, 537, 556, 558, 586, 601, 602, 638, 640, 646, 648, 656, 657, 661, 662, 667, 687, 688, 689, 690, 699, 709, 740, 757, 903, 942, 1037, 1046, 1047, 1058, 1060, 1114, 1116, 1118, 1152, 1153, 1185, 1191, 1192, 1193
21271-12	264, 508, 524, 687, <i>Voir</i> CHEM3
21271-13	508, 1042
21271-15	122, 361, 456, 515, 531, 539, 555, 673, 688, 700, 710, 711, 1147, 1183, <i>Voir</i> VIS2, <i>Voir</i> CHEM4

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21271-16	356
21271-18	199, 708
21271-19	537, 558, 559
21271-20	356, 710
21271-21	328, 356, 505, 602, 941
21271-22	508, 535, 584, 660
21271-23	604
21271-25	524
21271-26	505, 507, 628, 1065, <i>Voir</i> VIS3
21271-27	644
21271-28	710, 942
21271-29	650
21271-30	362, 699
21271-31	362, 533
21271-32	1152
21271-33	286
21271-34	464, 524, 633, 689, <i>Voir</i> CHEM5
21271-35	136, 515, 647, 662, 665, 1199
21271-36	640, 1166, <i>Voir</i> VIS4
21271-37	650, 942, 1047
21271-38	543, 904
21271-40	288, 533, 661, 904, 1114, <i>Voir</i> CHEM6
21271-42	199, 361, 505, 512, 553, 556, 586, 638, 656, 661, 700, 708, 709, 906, 1046, 1152, 1187, 1199, <i>Voir</i> CHEM7
21271-43	547, 665
21271-44	147, 151, 232, 364, 546, 555, 579, 628, 644, 647, 657, 658, 693, 906, 1074, 1084, 1085, 1086, 1168, 1172, <i>Voir</i> VIS5
21271-46	632, 1049
21271-47	286, 363, 464, 514, 549, 553, 555, 667, 689, 690, 691, 942, <i>Voir</i> CHEM12
21271-48	363, 537, 907
21271-49	122, 1196, <i>Voir</i> CHEM11
21271-52	356
21271-53	286
21271-54	535, 640, 1068
21271-55	564, 568, 574, 692, 708, <i>Voir</i> CHEM105
21271-56	54, 58, 59, 195, 507, 525, 527, 553, 641, 667, 1022, 1095, 1117, 1118, 1186, 1191, 1192
21271-57	537, 689, 1064, 1191, 1193, 1196, <i>Voir</i> CHEM8
21271-58	546
21271-60	288, <i>Voir</i> VIS6
21271-62	505, 699, 1216
21271-63	<i>Voir</i> CHEM17
21271-64	687, <i>Voir</i> CHEM96, <i>Voir</i> CHEM95
21271-65	553, 749, 1046, <i>Voir</i> CHEM9
21271-66	519, 550, 557, 558, 570, 572, 574, 575, 576, 656, 944, 1042, 1048, <i>Voir</i> CHEM10
21271-67	157, <i>Voir</i> CHEM14
21271-68	54, 133, 520, 524, 525, 638, 651, 709, 1115, 1116, 1117, 1186, 1188, 1192
21271-69	<i>Voir</i> CHEM67
21271-70	708
21271-71	361, 644, 649, 651, 655, 657, <i>Voir</i> VIS7
21271-72	237, 239, 508, 632, 655, 659, 1133, 1196, <i>Voir</i> VIS8
21271-73	749
21271-74	109, 378, 505, 629, 657, 943, 1040, 1159, 1184, <i>Voir</i> VIS9
21271-75	54, 57, 67, 525, 672, 743, 941, 1185
21271-77	286, 646, 658, 1199, 1216
21271-79	533, 637
21271-80	290, 441, 478, 490, 553
21271-81	201, 508, 637, 939, 1048, 1171, <i>Voir</i> VIS10
21271-82	64, 68, 127, 155, 248, 272, 451, 505, 512, 539, 554, 564, 625, 638, 644, 647, 712, 845, 1059, 1066, 1085, 1193
21271-83	114, 271, 749
21271-85	292, 649, 665, 693, 1069
21271-86	67, 506, 508, 523, 526, 637, 639, 648, 650, 665, 906, 1083, 1112, 1113, 1115, 1117, 1157, 1159, 1185, 1190
21271-87	1068, 1199

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21271-88		537
21271-89		486, 687, 709, <i>Voir</i> CHEM13
21271-90		508, 583, 636, 1084
21271-91		1118
21271-93		1144
21271-94		646, 1114
21271-95		655
21271-96		537, 558, 602, 1152
21271-97		639
21271-99		122, 1047
21271-102		632
21271-104		652, 661, 1114
21271-105	87, 89, 286, 333, 356, 433, 456, 505, 508, 525, 534, 543, 603, 637, 645, 647, 648, 650, 671, 672, 686, 687, 742, 749, 944, 1113, 1114, 1115, 1116, 1121, 1185	
21271-106		532
21271-107		136
21271-109		533
21271-110		524, 586
21271-111	169, 288, 333, 465, 505, 507, 512, 514, 525, 535, 537, 556, 558, 601, 602, 646, 656, 657, 661, 662, 687, 688, 689, 690, 740, 757, 903, 942, 1037, 1114, 1116, 1118, 1185, 1191	
21271-112		455
21271-113		66, 194, 602, 667, 1037, 1046, 1191, 1192, <i>Voir</i> CHEM16
21271-114		286, 1153, <i>Voir</i> CHEM15
21271-116		520, 638, 648, 1058, 1060, 1193
21271-117		168, 640, 1047, <i>Voir</i> CHEM129
21271-118		657, 699, 1046, 1152
21271-120		264
<b>Fleurey-sur-Ouche</b>		
21273-3		664
21273-5		661
<b>Fontaines-en-Duesmois</b>		
21276-1	367, 392, 399, 401, 456, 464, 515, 537, 558, 643, 644, 669, 695, 709, 784, 1041, 1094, 1197, <i>Voir</i> VIS38, <i>Voir</i> CHEM36, <i>Voir</i> CHEM35	
21276-4		692
21276-5		662
21276-6		488
<b>Fontaine-lès-Dijon</b>		
21278-1	104, 359, 527, 530, 538, 557, 626, 640, 656, 657, 661, 668, 709, 813, 1033, 1047, 1184, 1199	
21278-2		519, 530, 699, 709, 1137
21278-5		139, 375, 538, 545, 564, 568, 569, 1065, 1068
21278-7		1062, 1193
21278-8		122
21278-9		535, 710, 1193
21278-10		359, 530, 557, 668, 813, 1184, <i>Voir</i> VIS123, <i>Voir</i> CHEM110
21278-11		1199
21278-12		538, 640
21278-13		527, 538, 626, 1033, 1047, <i>Voir</i> VIS70
21278-14		626, 661, <i>Voir</i> VIS71
21278-15		538, 657, 709
21278-18		656
<b>Fontangy</b>		
21280-1		692
<b>Francheville</b>		
21284-1		513
<b>Gemeaux</b>		
21290-1		363, 527, 579, 692, 693, 700, 702, 1048
21290-3		1172
21290-4		469, 476, 481, 496, 499, 502, 538, 661, 1048
21290-8		520, 654, 1125, <i>Voir</i> VIS124
21290-12		119
21290-16		579, 692, 693, 700, 702, <i>Voir</i> CHEM98
<b>Gilly-lès-Cîteaux</b>		

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21297-1	367, 1192
21297-2	451, 494, 557, 564, 565, 1199
21297-3	155, 234, 400, 401, 402, 404, 406, 451, 457, 523, 924
<b>Gissey-sous-Flavigny</b>	
21299-1	700
21299-3	692, 700, <i>Voir</i> CHEM87
21299-7	562, 564, 1095, 1114
21299-9	<i>Voir</i> CHEM99
21299-10	700, <i>Voir</i> CHEM122
<b>Grosbois-en-Montagne</b>	
21310-1	169, 288, 455, 553, <i>Voir</i> CHEM76
21310-2	699, 711
21310-3	705, 1152
<b>Is-sur-Tille</b>	
21317-1	288, 403, 404, 405, 408, 542, 660, 946
21317-3	179, 336, 506, 512, 525, 579, 652, 658, 664, 669, 899, 939, 1069, 1125, 1129, 1133, 1148, 1150, 1162, 1168, 1178, 1180, 1181, 1189
21317-4	361, 456, 508, 512, 525, 579, 654, 664, 666, 899, 941, 1048, 1123, 1125, 1133, 1189, <i>Voir</i> VIS44
21317-6	1198, <i>Voir</i> VIS46
21317-7	565, 684, 942, <i>Voir</i> VIS125, <i>Voir</i> CHEM53
21317-8	<i>Voir</i> VIS126
21317-9	508, 897, <i>Voir</i> VIS45
21317-10	288
21317-12	542, 660
<b>Jailly-lès-Moulins</b>	
21321-1	161
<b>Magny-Lambert</b>	
21364-1	506, 583, 689, 699, 707, 708, 709, 907, 942, 1047, 1153, 1190, 1195, <i>Voir</i> CHEM39, <i>Voir</i> CHEM38
<b>Mâlain</b>	
21373-1	1033, <i>Voir</i> VIS104
21373-2	288
21373-3	708, 897
21373-4	571
21373-5	557
<b>Marcilly-et-Dracy</b>	
21381-1	393, 404, 405
21381-3	393
<b>Marcilly-Ogny</b>	
21382-1	396, 399, 400, 402, 404, 405, 406, 590, 643
21382-2	393, 396, 403, 404, 406, 924
<b>Marey-sur-Tille</b>	
21385-1	1130, <i>Voir</i> VIS140, <i>Voir</i> CHEM139
<b>Marigny-le-Cahouët</b>	
21386-1	392, 405
21386-2	393, 398, 401, 1094, <i>Voir</i> CHEM78
<b>Marsannay-la-Côte</b>	
21390-1	<i>Voir</i> CHEM70
21390-2	391, 407
<b>Mauvilly</b>	
21396-1	524, 639, 640, 648, 709, 1058, 1193
<b>Meursault</b>	
21412-1	524, 661, 1068
21412-4	1175
<b>Minot</b>	
21415-1	582, 648
21415-2	1172, <i>Voir</i> CHEM73
21415-4	628, 629, 708, 784, 1058, 1144, 1154, 1171, <i>Voir</i> VIS41
21415-5	709, <i>Voir</i> VIS168, <i>Voir</i> CHEM145
<b>Missery</b>	
21417-1	1187
<b>Molinot</b>	
21420-2	509, 581, 664, 1031, 1197

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

<b>Moloy</b>	
21421-1	<i>Voir</i> VIS106
21421-2	361, 654
21421-3	1180
21421-4	513, 524
<b>Montbard</b>	
21425-1	288, 362, 475, 481, 524, 539, 548, 582, 602, 649, 654, 808, 1066, 1152, 1160, 1164, 1165, 1166, 1183, 1187
21425-2	479, 480, 490, 495, 505, 657, 941, 1163
21425-4	359, 471, 515, 595, 650, 651, 667, 681, 1014, 1065, 1115, 1141, 1158, 1186, 1191, 1193, <i>Voir</i> VIS127, <i>Voir</i> CHEM123
21425-5	527
21425-6	653, 1033
21425-8	477
21425-9	151, 512
21425-12	475, 481, 582, 1066, 1152, 1160, 1166, 1183, 1187, 1216
21425-13	288, 539, 548, 602
21425-15	808, 1164, 1165
21425-16	524
21425-18	649
21425-19	362, 654
21425-20	490, 1163
21425-21	505, 657, 941
21425-23	479, 480, 495
<b>Montigny-Montfort</b>	
21429-1	511, 666, 1116
<b>Montoillot</b>	
21439-1	153, 168, 199, 268, 287, 517, 553, 655, 657, 663, 710, 711, 894, 905, 906, 1154, 1194
<b>Mont-Saint-Jean</b>	
21441-1	136, 318, 362, 392, 524, 539, 545, 564, 565, 569, 583, 637, 643, 649, 651, 664, 667, 709, 715, 1049, 1068, 1076, 1141, 1172, 1199
21441-2	362, 532, 542, 543, 640, 642, 644, 711, 715
21441-3	366, 392, 396, 398, 399, 400, 401, 409, 457
21441-4	292, 363, 422, 553
21441-5	692, 702, <i>Voir</i> CHEM33
21441-7	199, 288, 519, 520, 524, 550, 598, 652, 1169, <i>Voir</i> VIS33, <i>Voir</i> CHEM31
21441-8	520
21441-9	583, 655
21441-10	539, 545, 649, 651, 664, 667, 1141, <i>Voir</i> VIS34, <i>Voir</i> CHEM32
21441-11	136, 1199
21441-12	1076, <i>Voir</i> VIS128, <i>Voir</i> CHEM51
21441-15	318, 362, 564, 565, 569, 637, 709, 715, 1049
21441-16	524
21441-17	643
21441-18	392
21441-20	532, 542, 543, 640, 642, 644, 711, 715, <i>Voir</i> VIS35, <i>Voir</i> CHEM34
<b>Morey-Saint-Denis</b>	
21442-2	366, 393, 399, 401, 404, 538, 1141
21442-3	794
21442-4	527
21442-6	61, 1130, 1150, 1167, 1170
<b>Moutiers-Saint-Jean</b>	
21446-1	520, 557, 558, 693, <i>Voir</i> CHEM90
21446-2	567, 568, 569, 635, 643, 653, 943, <i>Voir</i> VIS107
21446-4	169
21446-5	32, 153, 163, 168, 201, 287, 433, 456, 505, 513, 517, 519, 537, 551, 583, 639, 652, 657, 662, 665, 679, 680, 693, 700, 703, 711, 904, 906, 943, 1063, 1112, 1113, 1116, 1147, 1185, 1186
21446-6	<i>Voir</i> CHEM29
<b>Nolay</b>	
21461-2	456, 476, 477, 479, 485, 579, 663, 1084, 1085, 1152, 1171, 1175
<b>Nuits-Saint-Georges</b>	
21464-1	359, 667, 1191, 1192
21464-3	662, 942, 1190

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21464-5		1069, Voir VIS42
21464-6		Voir VIS129
Pernand-Vergelesses		
21480-1		897, 1195
Pichanges		
21483-1		709, 895
21483-2		359, 366, 1067
Poiseul-la-Ville-et-La-Perrière		
21490-2	65, 93, 153, 287, 506, 508, 512, 637, 648, 650, 663, 667, 703, 941, 1068, 1112, 1190, 1191, 1196	
Pommard		
21492-1		1116
21492-2		577
21492-3	288, 361, 560, 573, 579, 580, 665, 667, 687, 689, 692, 702, 1013, 1022, 1068, 1116, 1117, 1152, 1183, 1191, Voir CHEM88	
21492-4		524, 561, 633
21492-5		Voir CHEM132
21492-6		362, 1116, 1187, Voir CHEM74
21492-7	527, 568, 672, 704, 1117, 1130, 1152, 1153, 1158, 1186, 1192, Voir CHEM133, Voir CHEM52	
21492-8		537, 558, 1068, Voir CHEM131
Poncey-sur-l'IGNON		
21494-1		192, 401, 590, 657, 1093
Posanges		
21498-1		397, 398, 409
Pouillenay		
21500-1		137, 557, 640, 711, 1047
Pouilly-en-Auxois		
21501-1		572
21501-2		549, 571, 572, 579, 945
21501-4		1144
21501-5	419, 550, 569, 571, 573, 660, 784, 943, 1051, 1169, Voir VIS130	
21501-6	114, 169, 367, 464, 534, 551, 553, 567, 574, 579, 642, 645, 655, 660, 679, 688, 689, 714, 761, 945, 1041, 1046, 1138, 1198, Voir VIS29, Voir CHEM30	
21501-7		519, 571, 1069
Précy-sous-Thil		
21505-1		1152
21505-6		Voir CHEM71
Puligny-Montrachet		
21512-1		520, 564, 579, 594, Voir VIS108
Quemigny-sur-Seine		
21514-1		1200
Quincerot		
21516-2		648, 1191, Voir VIS166
La Rochepot		
21527-2		1187
21527-4	366, 590, 653, 1068, 1148, 1150, 1160, 1169, 1173, 1176, 1180, Voir CHEM55	
21527-5		369, 527, 640, 1052
La Roche-Vanneau		
21528-1		690, 699, Voir CHEM44
Rougemont		
21530-1	168, 287, 319, 328, 363, 456, 513, 533, 542, 546, 548, 662, 666, 701, 893, 938, 941, 1068, 1216	
21530-2	337, 511, 540, 542, 547, 548, 637, 656, 657, 672, 709, 941, 1047, 1050, 1187	
21530-3		56, 58, 61, 542, 671, 941, Voir CHEM148
21530-4		319, 508
21530-9		53, 508, 578, 671, 904, 938, 946, 1112, 1113, 1114
21530-10		938, 1068
21530-12	168, 287, 363, 456, 513, 533, 542, 546, 548, 701, 941, Voir CHEM117, Voir CHEM116, Voir CHEM27	
21530-14		662, 893
21530-15		319
21530-16		328
21530-20		656, 1187
21530-22		672
21530-24		1047

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21530-26	1050
21530-28	709
21530-29	337, 511, 637, 657
21530-30	56, 58, 61, 671
<b>Saint-Aubin</b>	
21541-1	655
21541-2	648
21541-3	655
21541-4	530, 641, 814
21541-6	1068
<b>Saint-Jean-de-Losne</b>	
21554-1	1069, 1166
21554-2	155, 488, 539, 558, <i>Voir</i> CHEM141
<b>Saint-Rémy</b>	
21568-1	513, 709
<b>Saint-Romain</b>	
21569-2	665, 1067, 1116
<b>Saint-Seine-l'Abbaye</b>	
21573-1	946, 1195
21573-2	288, 354, 555, 667, 681, 690, 701, 1191, 1192, <i>Voir</i> CHEM81
21573-3	337, 456, <i>Voir</i> CHEM91
21573-5	136, 552, 944, 1191
21573-6	667, 1191, 1192
<b>Saint-Thibault</b>	
21576-2	543, 1145, 1153
21576-3	574, 668, 709, 1039, 1041
21576-4	693
21576-5	1076
<b>Salives</b>	
21579-1	1216, <i>Voir</i> VIS131
21579-2	564, 569, 664, <i>Voir</i> VIS132
21579-4	288, 456, 465, 519, 520, 537, 546, 548, 550, 656, 688, 689, 699, 700, 942, 943, 944, 1042, 1047, 1048, 1116, 1152, 1159, 1186, 1192, <i>Voir</i> CHEM143, <i>Voir</i> CHEM142, <i>Voir</i> CHEM128, <i>Voir</i> CHEM115
21579-7	627, 1052, <i>Voir</i> VIS39
<b>Salmaise</b>	
21580-3	51, 640, 642, 672, 700, 942, 944, 1047, <i>Voir</i> VIS59
21580-4	537, 559
21580-5	288, 545, 641, 1152
21580-6	<i>Voir</i> CHEM100
21580-7	288, 699
21580-9	362, <i>Voir</i> CHEM61
<b>Santenay</b>	
21582-2	643, 648, 656, 1013, <i>Voir</i> VIS109
<b>Saulx-le-Duc</b>	
21587-1	505, 537, 558, 1198, <i>Voir</i> VIS133, <i>Voir</i> CHEM125, <i>Voir</i> CHEM124
21587-2	680, 799, 942, 1152, 1188, 1198, <i>Voir</i> CHEM106, <i>Voir</i> CHEM54
<b>Savoisy</b>	
21594-1	666, 1049
<b>Selongey</b>	
21599-1	287, 362, 469, 496, 497, 511, 513, 522, 538, 590, 642, 660, 669
21599-2	362, 363, 367, 524, 540, 650, 697, 1180, 1181, 1192, 1194, 1196, <i>Voir</i> VIS135
21599-4	653
21599-5	456, 524
21599-6	288, 359
21599-7	687, 1198, <i>Voir</i> CHEM126
21599-8	456, 661, 671, 893, <i>Voir</i> VIS136
21599-10	287, 642
21599-11	513
21599-13	362
21599-14	511, 513, 538, 590, 660
21599-16	496, 497
21599-17	469, 522, 669



Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21599-21	367, 524, 697, 1194
21599-22	362, 650, 1180, 1181
21599-23	363
21599-24	540
21599-25	119, 1192, 1196
Semur-en-Auxois	
21603-1	67, 287, 288, 291, 358, 374, 393, 403, 469, 476, 493, 497, 539, 544, 551, 552, 557, 558, 629, 635, 646, 648, 690, 693, 807, 811, 890, 891, 892, 1066, 1084, 1156, 1172, 1185, 1188, 1193, 1198, 1199
21603-2	82, 279, 288, 358, 366, 468, 469, 476, 477, 480, 487, 491, 497, 503, 524, 525, 526, 537, 545, 552, 568, 579, 609, 651, 668, 689, 734, 804, 805, 843, 889, 890, 892, 936, 937, 944, 1116, 1152, <i>Voir</i> VIS17
21603-3	82, 148, 152, 208, 255, 279, 286, 288, 358, 451, 468, 469, 476, 479, 488, 489, 490, 491, 498, 501, 502, 515, 516, 525, 534, 536, 545, 564, 569, 578, 583, 584, 643, 669, 708, 734, 803, 811, 890, 891, 914, 936, 937, 943, 1107, 1118, 1140, 1152, 1153, 1183, 1184, 1187, 1199
21603-4	290, 358, 472, 475, 482, 486, 524, 525, 891, 892, 936, 937, 1116
21603-564	89, 136, 152, 179, 188, 199, 216, 287, 318, 321, 356, 359, 366, 451, 456, 468, 469, 478, 497, 520, 524, 528, 537, 539, 564, 565, 568, 573, 574, 576, 627, 628, 649, 651, 656, 714, 807, 812, 819, 890, 891, 892, 944, 1046, 1138, 1173, 1183
21603-6	51, 82, 84, 85, 89, 166, 167, 169, 181, 264, 268, 358, 418, 452, 469, 475, 479, 480, 481, 489, 490, 495, 498, 499, 501, 509, 521, 529, 537, 545, 552, 554, 556, 557, 564, 568, 569, 574, 578, 582, 584, 594, 606, 640, 641, 647, 651, 658, 659, 669, 687, 688, 689, 695, 778, 787, 812, 889, 890, 905, 914, 915, 923, 945, 946, 1033, 1048, 1066, 1084, 1086, 1137, 1139, 1163, 1164, 1165, 1199
21603-7	112, 358
21603-9	892
21603-10	291, 493, 539, 544, 551, 811, 890, 892, 1156, 1172, 1198, <i>Voir</i> VIS18, <i>Voir</i> CHEM22
21603-11	497, 557, 558, 690, 693, 1185
21603-12	288, 358
21603-13	287, 469, 635, 891, 1084, <i>Voir</i> VIS19
21603-14	646, 648, 891, 1066, 1193
21603-15	287, 374, 476, 552, 890, 1188
21603-16	476, 807, 1198
21603-17	67, 629, 891, 1066, 1193, <i>Voir</i> VIS137
21603-18	1199, <i>Voir</i> CHEM118
21603-19	890
21603-20	537, 568, 579, 843
21603-21	668
21603-23	279, 288, 358, 468, 480, 526, 804, 805, 890, 944
21603-25	689
21603-26	476, 480, 525, 545, 734, 891, 936, 937
21603-27	889, 891, 892, 1116
21603-28	889
21603-29	487, 491, 497
21603-31	82, 279, 288, 476, 489, 490, 498, 501, 525, 545, 734, 891, 936, 937
21603-33	208, 476, 525, 936, 1140, <i>Voir</i> VIS149
21603-34	148, 469, 584, 1107
21603-35	255, 358, 468, 534, 536, 583, 643, 669, 811, 890, 1183, 1187
21603-36	152, 286, 451, 479, 488, 490, 502, 515, 516, 564, 569, 578, 708, 803, 890, 914, 943, 1118, 1152, 1153, 1184, 1199, <i>Voir</i> VIS169, <i>Voir</i> CHEM121
21603-37	468, 469
21603-38	490, <i>Voir</i> CHEM23
21603-39	358, 890, <i>Voir</i> CHEM136
21603-40	358
21603-41	472, 475, 936, 937
21603-42	290, 525, 936, 937
21603-43	891
21603-44	<i>Voir</i> CHEM24
21603-45	892
21603-46	1116
21603-48	472, 482, 524, 936, 937
21603-51	497, 528, 812, 890, 891, <i>Voir</i> VIS20
21603-52	539
21603-54	537
21603-55	136, 199, 359, 366, 564, 568, 573, 574, 627, 628, 651, 656, 714, 890, <i>Voir</i> VIS21

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

21603-56	891
21603-58	89, 152, 188, 468, 469, 524, 807, 819, 890, 1183, <i>Voir</i> VIS22
21603-59	64, 179, 216, 287, 318, 321, 356, 451, 456, 520, 564, 565, 568, 573, 576, 649, 651, 812, 891, 944, 1046, 1138, 1173, <i>Voir</i> VIS23, <i>Voir</i> CHEM25
21603-62	890
21603-63	51, 169, 358, 812, <i>Voir</i> VIS138
21603-64	82, 166, 167, 418, 452, 469, 475, 479, 480, 481, 489, 490, 495, 498, 499, 501, 509, 521, 529, 537, 545, 552, 554, 557, 564, 568, 569, 574, 578, 582, 584, 594, 606, 640, 641, 647, 651, 658, 659, 669, 687, 688, 689, 695, 778, 787, 889, 890, 905, 914, 915, 923, 945, 946, 1033, 1048, 1066, 1084, 1086, 1137, 1139, 1163, 1164, 1165, 1199, <i>Voir</i> VIS24, <i>Voir</i> CHEM26
21603-65	84, 85, 89, 181, 264, 268, 554, 556, 557, 890, <i>Voir</i> CHEM101
21603-66	84, 85, 89, 181, 264, 268, 890
21603-69	51, <i>Voir</i> CHEM68
21603-70	358
<b>Sombernon</b>	
21611-1	556
<b>Talant</b>	
21617-1	227, 288, 292, 319, 359, 451, 538, 564, 625, 639, 640, 654, 655, 708, 898, 946, 1068
21617-2	908, 942
21617-3	488
21617-4	908, 946
21617-5	227, 520, 556, 666, 667, 1116
21617-6	227, 639, 661, 908
21617-7	227, 538
21617-9	227
21617-10	227
21617-11	227, 292, 654
21617-12	227, 359, 625
21617-13	319, 708
21617-14	451, 564
21617-15	227
<b>Thenissey</b>	
21627-1	648
<b>Thoisyl-le-Désert</b>	
21630-1	777
<b>Thomirey</b>	
21631-1	1039
<b>Thorey-sous-Charny</b>	
21633-1	700, 701
<b>Trouhaut</b>	
21646-1	584, 590
<b>Uncey-le-Franc</b>	
21649-1	666
21649-2	288, 1047
21649-4	657
<b>Veilly</b>	
21660-1	895, 1039
<b>Velogny</b>	
21662-1	656, 657, 1193
<b>Verrey-sous-Drée</b>	
21669-1	1171, 1179
21669-2	393, 403, 404, 406, 409
<b>Villaines-en-Duesmois</b>	
21685-1	539
21685-2	505
21685-3	292, 358
21685-5	539, 540, 640, <i>Voir</i> CHEM112, <i>Voir</i> CHEM49
21685-6	522, <i>Voir</i> CHEM50
21685-7	524, 1191, 1192
21685-8	318
21685-9	1068, 1199
21685-11	539

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

Villaines-lès-Prévôtes	
21686-2	367, 1068
Villiers-le-Duc	
21704-1	1144
21704-4	362
21704-5	538, 567, 641, 942, 943, 1068, 1183, <i>Voir</i> CHEM113
Viserney	
21709-1	291, 558, 897, 1095, <i>Voir</i> CHEM120
Vitteaux	
21710-1	89, 147, 155, 226, 271, 286, 366, 391, 398, 403, 404, 405, 406, 407, 469, 488, 495, 502, 526, 556, 571, 572, 573, 574, 575, 579, 590, 626, 635, 636, 639, 643, 646, 647, 655, 658, 669, 676, 677, 678, 688, 708, 711, 807, 905, 938, 940, 943, 945, 1084, 1116, 1145, 1163, 1165, 1168, 1194, 1198, 1200, <i>Voir</i> VIS15
21710-2	52, 55, 59, 136, 155, 290, 458, 469, 473, 477, 479, 481, 491, 502, 555, 572, 573, 575, 581, 584, 590, 638, 639, 648, 661, 669, 671, 674, 702, 905, 944, 1095, 1112, 1113, 1114, 1117, 1152, 1153, 1162, 1163, 1185, 1188, 1190, <i>Voir</i> CHEM45
21710-3	361, 508, 542, 558, 665, 941, 1153
21710-4	136, 477, 483, 495, 503, 647, 905, 1068, 1084, 1085
21710-5	319, 520, 523, 570, 572, 590, 943
21710-6	51, 151, 225, 508, 537, 590, 655, 1038, 1046, 1068, <i>Voir</i> CHEM21
21710-7	226, 288, 455
21710-10	1116
21710-11	366, 398, 403, 404, 405, 406, 945
21710-13	226, 646, 655, 658, 1200
21710-14	226, 391, 407
21710-15	147, 226, 271, 556, 590
21710-16	571, <i>Voir</i> CHEM46
21710-17	89, 286, 526, 635, 636, 646, 647, 905, 940, 1084
21710-18	155, 366, 469, 488, 495, 502, 572, 573, 574, 575, 579, 626, 669, 676, 677, 678, 688, 708, 711, 938, 943, 945, 1194, 1198, <i>Voir</i> VIS16, <i>Voir</i> CHEM102
21710-19	469, 643, 807, 1145, 1163, 1165, 1168, 1198
21710-20	1113
21710-21	290, 473, 481, 572, 573, 575, 581, 669, 702
21710-22	55, 59, 119, 155, 584, 671, <i>Voir</i> VIS139
21710-23	119, 469, 477, 479, 1163, 1188
21710-25	491, 502
Non localisé (Yonne)	
89000-1	119, <i>Voir</i> VIS110
Annay-la-Côte	
89009-1	290
Annay-sur-Serein	
89010-1	1187, 1199
Avallon	
89025-1	60, 67, 87, 89, 111, 232, 328, 465, 469, 476, 477, 478, 491, 492, 503, 504, 507, 519, 520, 524, 551, 555, 556, 635, 638, 646, 655, 656, 657, 668, 690, 711, 812, 819, 934, 945, 1033, 1049, 1068, 1084, 1086, 1172, 1183, 1189, 1199, 1200, <i>Voir</i> VIS62
89025-2	359, 492, 513, 572, 574, 646, 650, 653, 672, 1147, 1189
89025-3	478, 486, 1152, 1153, 1216
89025-6	479, 672
89025-7	472, 481, 482, 494
89025-8	472
89025-9	496
89025-10	638, 1068, 1189
89025-12	646, 655
89025-13	476, 477, 478, 492, 503, 524
89025-14	60, 67, 111, 469, 492, 507, 524, 635, 690, 1084, 1086
89025-15	520, 655
89025-16	491
89025-17	656
89025-18	87, 89, 232, 328, 465, 469, 504, 519, 551, 555, 556, 656, 668, 711, 812, 819, 945, 1033, 1049, 1172, 1183, 1199, 1200, <i>Voir</i> VIS60
89025-19	646, <i>Voir</i> VIS61

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

89025-20	653, 1147, 1189
89025-21	359
89025-23	359
89025-24	492
89025-25	513, 572, 574
89025-26	650, 672
89025-28	<i>Voir</i> VIS181
Châtel-Gérard	
89092-1	702, 897, 1116
Cussy-les-Forges	
89134-1	71, 366, 464, 573, 579, 655, 777, 784, 1153, 1158, 1199, <i>Voir</i> VIS112, <i>Voir</i> CHEM137, <i>Voir</i> CHEM114
89134-2	119, 456, 638, 649, 1187, 1195, 1196, <i>Voir</i> VIS165
Guillon	
89197-1	404, 405, 406, 478, 491, 492, 498, 655, 1069, 1191, 1194, 1200, <i>Voir</i> VIS141
89197-2	527, 895
89197-5	292, 359, 942
89197-7	1116
89197-8	392, 398, 402, 404
89197-10	404, 405, 406
89197-11	478, 491, 492, 498, <i>Voir</i> CHEM93
89197-12	655, 1069, 1191, 1194, 1200
89197-13	<i>Voir</i> CHEM92
Montréal	
89267-1	55, 58, 476, 523, 524, 525, 584, 605, 640, 645, 646, 649, 653, 659, 663, 687, 895, 1032, 1046, 1048, 1116, 1139, 1159, 1160, 1187, 1199
89267-2	67, 292, 313, 359, 375, 472, 519, 520, 567, 568, 583, 586, 590, 644, 693, 705, 1137, 1144, 1187, <i>Voir</i> CHEM83
89267-3	136, 656, <i>Voir</i> VIS49
89267-4	471, 478
89267-6	288
89267-8	487
89267-9	487, 640, <i>Voir</i> CHEM75
89267-10	663, 687, 1032, 1046, 1116, 1139, 1159, 1160, <i>Voir</i> CHEM103
89267-11	524, 525, 645, 646, 895, 1048, <i>Voir</i> VIS50
89267-12	1199
89267-14	659, 1187, <i>Voir</i> VIS51
89267-15	55, 58, 476, 523, 584
89267-18	649, <i>Voir</i> VIS55
89267-19	605, 653, <i>Voir</i> VIS53, <i>Voir</i> VIS28
89267-20	359, <i>Voir</i> VIS142
89267-21	520, <i>Voir</i> VIS54
89267-22	375, 519, 567, 568, 644, 1137, 1144, <i>Voir</i> VIS143
89267-23	586
89267-24	1187
89267-25	292, 519, 520, 693
89267-26	67, 472, 583, 590, 705
Noyers	
89279-1	67, 286, 287, 360, 468, 471, 472, 478, 484, 492, 505, 511, 562, 566, 583, 641, 643, 656, 668, 711, 807, 908, 1068, 1084, 1165, 1183, 1187, 1198
89279-2	179, 292, 356, 465, 470, 475, 479, 480, 482, 491, 498, 537, 556, 582, 586, 604, 631, 637, 638, 649, 658, 661, 710, 905, 946, 1037, 1043, 1068, 1133, 1159, 1163, 1164, 1165, 1180, 1183, 1189, 1198
89279-3	67, 122, 179, 286, 287, 471, 473, 476, 480, 481, 482, 484, 491, 493, 496, 498, 501, 505, 539, 558, 565, 568, 573, 577, 578, 580, 586, 631, 640, 654, 662, 908, 1084, 1085, 1086, 1116, 1124, 1170, 1172, 1173, 1180, 1184, 1188
89279-4	67, 456, 468, 471, 473, 478, 479, 481, 484, 487, 491, 495, 496, 497, 498, 501, 549, 562, 564, 566, 580, 582, 583, 631, 632, 642, 644, 699, 945, 1061, 1062, 1066, 1084, 1085, 1123, 1150, 1168, 1180, 1182, 1184, 1187, 1188, 1198, <i>Voir</i> CHEM84
89279-5	574
89279-6	478, 496, 583
89279-7	178, 475, 498, 578, 582, 639, 1166, 1180, 1187, 1188, 1216
89279-8	489, 493, 496, 497, 1189, <i>Voir</i> VIS161
89279-9	286, 526, 1157, 1188
89279-10	484

## Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

89279-11	286, 478, 583, 1198
89279-12	484, 1187
89279-13	468, 471, 472, 492, 566, 641, 643, 711, <i>Voir</i> VIS144
89279-14	67, 562, 656, 668
89279-15	511
89279-16	505
89279-17	286, 360, 484, 807, 1068, 1084, 1165, 1183, 1187
89279-18	908
89279-19	492, <i>Voir</i> VIS37
89279-20	179, 586, 1180, 1189
89279-21	586, 1198
89279-22	498
89279-23	482, 582, 1198
89279-24	661
89279-25	292
89279-26	556, 638, 649, 658, 905, 946, 1133, 1159, 1163, 1164, 1165, 1183, <i>Voir</i> VIS48
89279-28	604, 631, 637, 1068
89279-29	356, 465, 470, 475, 491, 537, 582, 710, 1037, 1043
89279-30	505, 908, 1116
89279-31	122, 491, 1084
89279-33	286, 471, 473, 481, 491, 580, 1188
89279-34	476, 480, 586, 631, 654, 1124, 1180, 1184, 1188
89279-35	179, 471, 476, 482, 493, 498, 501, 539, 558, 565, 568, 577, 578, 640, 662, 1172, <i>Voir</i> VIS159
89279-38	496
89279-39	67, 118, 473, 484, 573, 1084, 1085, 1086, 1170, 1173, <i>Voir</i> VIS145
89279-40	456, 471, 473, 479, 484, 491, 549, 562, 566, 642, 644, 945, 1062, 1066, 1084, 1168, 1182, 1187, 1188, <i>Voir</i> VIS160
89279-41	471, 481, 580, 582, 1085, 1187, 1198
89279-42	456, 473, 498
89279-44	67, 495, 496, 501, 631, 632, 1061, 1150, 1168, 1180, 1182, 1184, 1188
89279-45	67, 478, 491, 496, 564, 631, 632, 1123, 1187, 1188, 1198
89279-46	491, 497, 498, 582, 583, 699
89279-47	468
89279-48	487
Sainte-Magnance	
89351-1	512, 557, 635, 648, 653, 656, 944, 1182, 1184, 1187, 1188, <i>Voir</i> VIS111
Tréville	
89421-1	<i>Voir</i> VIS180
Vault-de-Lugny	
89433-1	488, 491
89433-2	692
Vignes	
89448-1	584, 648
Villiers-lès-Hauts	
89470-1	71, 264, 527

### **Cheminées remarquables**

CHEM1	692, <i>Voir</i> 21271-9
CHEM2	651, 696, 698, <i>Voir</i> 21271-10
CHEM4	697, <i>Voir</i> 21271-15
CHEM5	697, 701, <i>Voir</i> 21271-34
CHEM7	696, 698, 703, 704, <i>Voir</i> 21271-42
CHEM9	694, <i>Voir</i> 21271-65
CHEM11	697, <i>Voir</i> 21271-49
CHEM12	689, 696, 1167, <i>Voir</i> 21271-47
CHEM13	697, <i>Voir</i> 21271-89
CHEM14	692, <i>Voir</i> 21271-67
CHEM15	694, <i>Voir</i> 21271-114

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

CHEM16	698, <i>Voir</i> 21271-113
CHEM17	694, 697, <i>Voir</i> 21271-63
CHEM18	697, <i>Voir</i> 21152-9
CHEM19	696, 698, 1167, <i>Voir</i> 21152-2
CHEM20	694, 698, <i>Voir</i> 21152-18
CHEM21	692, 693, <i>Voir</i> 21710-6
CHEM22	692, 694, 702, <i>Voir</i> 21603-10
CHEM23	697, <i>Voir</i> 21603-38
CHEM24	697, <i>Voir</i> 21603-44
CHEM25	651, 697, 698, <i>Voir</i> 21603-59
CHEM26	695, 700, <i>Voir</i> 21603-64
CHEM27	687, 691, 692, 702, <i>Voir</i> 21530-12
CHEM29	687, 692, 693, 702, <i>Voir</i> 21446-6
CHEM30	697, 698, 700, <i>Voir</i> 21501-6
CHEM31	697, <i>Voir</i> 21441-7
CHEM32	692, 693, 1167, <i>Voir</i> 21441-10
CHEM33	692, 694, 701, 702, <i>Voir</i> 21441-5
CHEM34	694, 700, <i>Voir</i> 21441-20
CHEM36	694, 695, 697, 698, <i>Voir</i> 21276-1
CHEM37	692, 1167, <i>Voir</i> 21179-1
CHEM38	701, 702, <i>Voir</i> 21364-1
CHEM39	694, 697, 698, <i>Voir</i> 21364-1
CHEM40	651, 697, 698, 773, <i>Voir</i> 21142-20
CHEM41	651, 698, <i>Voir</i> 21142-20
CHEM42	658, 697, 698, <i>Voir</i> 21231-14
CHEM43	696, 1167, <i>Voir</i> 21196-1
CHEM44	702, <i>Voir</i> 21528-1
CHEM45	692, 693, 703, 704, <i>Voir</i> 21710-2
CHEM46	703, 704, <i>Voir</i> 21710-16
CHEM47	689, <i>Voir</i> 21004-5
CHEM48	689, <i>Voir</i> 21004-5
CHEM50	698, <i>Voir</i> 21685-6
CHEM51	697, 698, <i>Voir</i> 21441-12
CHEM52	657, 704, <i>Voir</i> 21492-7
CHEM53	696, 710, <i>Voir</i> 21317-7
CHEM54	694, 696, <i>Voir</i> 21587-2
CHEM55	694, 698, 1167, <i>Voir</i> 21527-4
CHEM56	688, 697, 698, <i>Voir</i> 21231-30
CHEM57	651, 656, 688, 696, 697, <i>Voir</i> 21231-30
CHEM58	684, 697, 698, <i>Voir</i> 21231-30
CHEM59	688, 697, 698, <i>Voir</i> 21231-30
CHEM60	651, 697, 698, 773, 1167, <i>Voir</i> 21231-46
CHEM62	697, 698, 773, <i>Voir</i> 21231-49
CHEM63	703, <i>Voir</i> 21004-12
CHEM64	703, 704, <i>Voir</i> 21004-12
CHEM66	703, <i>Voir</i> 21231-116
CHEM67	698, <i>Voir</i> 21271-69
CHEM68	703, <i>Voir</i> 21603-69
CHEM69	704, <i>Voir</i> 21098-1
CHEM70	704, <i>Voir</i> 21390-1
CHEM71	704, <i>Voir</i> 21505-6
CHEM72	704, <i>Voir</i> 21247-1
CHEM74	704, <i>Voir</i> 21492-6
CHEM75	703, <i>Voir</i> 89267-9
CHEM77	653, <i>Voir</i> 21142-18
CHEM78	697, 698, 836, 1167, <i>Voir</i> 21386-2
CHEM80	696, <i>Voir</i> 21271-6
CHEM81	693, 702, <i>Voir</i> 21573-2
CHEM82	692, <i>Voir</i> 21271-2
CHEM83	702, <i>Voir</i> 89267-2
CHEM87	701, <i>Voir</i> 21299-3
CHEM88	704, <i>Voir</i> 21492-3

## Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

CHEM89	693, 694, 701, <i>Voir</i> 21054-12, <i>Voir</i> 21054-12
CHEM90	693, <i>Voir</i> 21446-1
CHEM91	695, 696, 1167, <i>Voir</i> 21573-3
CHEM92	692, 1167, <i>Voir</i> 89197-13
CHEM93	692, 1167, <i>Voir</i> 89197-11
CHEM94	696, 773, <i>Voir</i> 21142-13
CHEM99	696, <i>Voir</i> 21299-9
CHEM100	694, <i>Voir</i> 21580-6
CHEM103	692, 693, <i>Voir</i> 89267-10
CHEM105	693, <i>Voir</i> 21271-55
CHEM107	687, 700, <i>Voir</i> 21005-1
CHEM109	693, <i>Voir</i> 21198-1
CHEM110	698, <i>Voir</i> 21278-10
CHEM113	694, <i>Voir</i> 21704-5
CHEM114	651, 697, 698, <i>Voir</i> 89134-1
CHEM115	694, 701, 702, <i>Voir</i> 21579-4
CHEM118	703, 704, <i>Voir</i> 21603-18
CHEM119	684, 696, 698, <i>Voir</i> 21231-38
CHEM120	695, 696, 1167, <i>Voir</i> 21709-1
CHEM122	693, <i>Voir</i> 21299-10
CHEM123	696, <i>Voir</i> 2425-4
CHEM124	696, <i>Voir</i> 21587-1
CHEM125	696, <i>Voir</i> 21587-1
CHEM127	704, <i>Voir</i> 21231-48
CHEM128	689, <i>Voir</i> 21579-4
CHEM131	687, <i>Voir</i> 21492-8
CHEM134	697, <i>Voir</i> 21038-22
CHEM136	697, 836, <i>Voir</i> 21603-39
CHEM137	697, <i>Voir</i> 89134-1
CHEM140	651, 697, 698, <i>Voir</i> 21231-49
CHEM141	697, <i>Voir</i> 21554-2
CHEM142	689, <i>Voir</i> 21579-4
CHEM143	704, <i>Voir</i> 21579-4
CHEM146	697, 700, <i>Voir</i> 21231-27
CHEM148	694, <i>Voir</i> 21530-3
CHEM149	702, 703, <i>Voir</i> 21231-146
CHEM151	696, <i>Voir</i> 21231-6, <i>Voir</i> 21231-6
CHEM152	696, 698, <i>Voir</i> 21152-16
CHEM154	696, <i>Voir</i> 21231-107

### Escaliers en vis

VIS1	610, 621, <i>Voir</i> 21271-6
VIS2	613, <i>Voir</i> 21271-15
VIS3	619, 620, <i>Voir</i> 21271-26
VIS5	608, 621, <i>Voir</i> 21271-44
VIS9	608, 616, 621, 629, <i>Voir</i> 21271-74
VIS10	615, <i>Voir</i> 21271-81
VIS11	608, <i>Voir</i> 21152-16
VIS15	609, 615, <i>Voir</i> 21710-1
VIS16	608, 621, 627, <i>Voir</i> 21710-18
VIS17	608, 609, <i>Voir</i> 21603-2
VIS18	610, <i>Voir</i> 21603-10
VIS19	610, 619, <i>Voir</i> 21603-13
VIS20	607, <i>Voir</i> 21603-51
VIS21	627, <i>Voir</i> 21603-55
VIS22	606, 610, 613, 619, <i>Voir</i> 21603-58
VIS23	621, <i>Voir</i> 21603-59
VIS24	606, 610, <i>Voir</i> 21603-64
VIS29	606, 621, <i>Voir</i> 21501-6

Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

VIS31	618, <i>Voir</i> 21023-10
VIS33	613, 621, <i>Voir</i> 21441-7
VIS34	610, 611, 614, 621, <i>Voir</i> 21441-10
VIS38	615, 616, 621, <i>Voir</i> 21276-1
VIS41	613, <i>Voir</i> 21415-4
VIS42	621, <i>Voir</i> 21464-5
VIS44	621, <i>Voir</i> 21317-4
VIS45	615, 897, <i>Voir</i> 21317-9
VIS56	615, <i>Voir</i> 21038-13
VIS57	611, <i>Voir</i> 21038-19
VIS59	606, 611, 620, <i>Voir</i> 21580-3
VIS60	619, 621, 622, <i>Voir</i> 89025-18
VIS61	613, <i>Voir</i> 89025-19
VIS62	621, 934, <i>Voir</i> 89025-1
VIS64	615, 617, 621, 630, 674, <i>Voir</i> 21054-28
VIS65	608, 621, 628, <i>Voir</i> 21054-35
VIS66	621, 629, <i>Voir</i> 21054-70
VIS67	606, <i>Voir</i> 21054-63
VIS68	611, <i>Voir</i> 21054-45
VIS70	610, <i>Voir</i> 21278-13
VIS73	615, 616, 618, 621, 629, <i>Voir</i> 21231-30
VIS74	606, <i>Voir</i> 21231-27
VIS75	609, 621, 624, <i>Voir</i> 21231-87
VIS77	617, <i>Voir</i> 21054-16
VIS79	615, 617, 618, 621, <i>Voir</i> 21231-38
VIS81	619, <i>Voir</i> 21054-75
VIS82	619, 621, <i>Voir</i> 21231-86
VIS85	624, <i>Voir</i> 21231-54
VIS86	621, <i>Voir</i> 21054-71, <i>Voir</i> 21054-71, <i>Voir</i> 21054-71
VIS88	615, 621, 674, <i>Voir</i> 21231-46
VIS89	619, <i>Voir</i> 21154-17
VIS90	621, <i>Voir</i> 21231-14
VIS92	610, <i>Voir</i> 21231-3
VIS94	620, <i>Voir</i> 21231-23
VIS95	612, <i>Voir</i> 21231-25
VIS96	621, <i>Voir</i> 21231-31
VIS98	610, 614, 616, 619, 620, <i>Voir</i> 21231-42
VIS100	621, <i>Voir</i> 21231-64
VIS101	609, 613, 618, <i>Voir</i> 21231-68
VIS102	606, <i>Voir</i> 21231-68
VIS103	618, <i>Voir</i> 21231-136
VIS104	1033, <i>Voir</i> 21373-1
VIS106	628, <i>Voir</i> 21421-1
VIS112	608, <i>Voir</i> 89134-1
VIS116	611, 614, 621, 624, <i>Voir</i> 21038-2
VIS117	611, 621, <i>Voir</i> 21038-9
VIS118	611, <i>Voir</i> 21038-11
VIS119	611, 618, <i>Voir</i> 21038-17
VIS120	619, <i>Voir</i> 21043-3
VIS121	619, <i>Voir</i> 21142-4
VIS123	610, <i>Voir</i> 21278-10
VIS126	619, <i>Voir</i> 21317-8
VIS129	624, <i>Voir</i> 21464-6
VIS132	608, <i>Voir</i> 21579-2
VIS133	621, <i>Voir</i> 21587-1
VIS137	610, 627, <i>Voir</i> 21603-17
VIS139	591, 620, 621, <i>Voir</i> 21710-22
VIS146	614, 617, 618, 619, 629, <i>Voir</i> 21054-1
VIS151	615, <i>Voir</i> 21054-81
VIS153	614, 615, 617, 618, <i>Voir</i> 21054-51
VIS155	615, <i>Voir</i> 21054-83
VIS158	610, <i>Voir</i> 21054-32



Index des demeures, des escaliers en vis et des cheminées cités

VIS160	610, <i>Voir</i> 89279-40
VIS165	619, <i>Voir</i> 89134-2
VIS167	609, 621, <i>Voir</i> 21231-73
VIS169	611, <i>Voir</i> 21603-36
VIS171	611, 613, 618, <i>Voir</i> 21231-77
VIS172	606, 611, 612, 615, <i>Voir</i> 21231-47
VIS173	616, <i>Voir</i> 21231-30
VIS175	421, 612, 616, <i>Voir</i> 21231-30
VIS179	606, 611, 612, 620, <i>Voir</i> 21231-32
VIS180	621, <i>Voir</i> 89421-1
VIS181	621, <i>Voir</i> 89025-28
VIS182	611, 621, <i>Voir</i> 21152-14
VIS183	597, 618, <i>Voir</i> 21231-41

## **Approche des demeures médiévales dans la partie septentrionale du duché de Bourgogne**

### ***Medieval houses in the north part of the dukedom of Burgundy***

La partie nord de l'ancien duché de Bourgogne possède plusieurs sites riches en vestiges de constructions domestiques médiévales (XII<sup>e</sup>-milieu du XVI<sup>e</sup> siècle). Leur analyse architecturale, formelle et archéologique, en convoquant lorsque cela est possible la documentation ancienne (sources écrites et graphiques) rend possible la constitution d'un corpus cohérent d'édifices et de structures inséré dans une base de données. Cette démarche permet de cerner le fait domestique à travers de multiples thèmes : modes de conservation, analyses spatiales, aspects techniques, esthétiques et fonctionnels de la demeure et de ses dépendances, la notion de propriété, mais également les modes de construction et d'habitation. Cette approche globale dans le cadre d'un milieu représentatif examine un pan majeur de la société médiévale dans sa grande diversité.

**Mots-clés :** maison médiévale, maison Renaissance, architecture médiévale, architecture de la Renaissance, archéologie du bâti, Bourgogne, patrimoine bâti, architecture civile



2 rue Vivienne, 75002 Paris